

LE MAGASIN PITTORESQUE

RÉDIGÉ, DEPUIS LA FONDATION, SOUS LA DIRECTION DE

M. ÉDOUARD CHARTON.

DIXIÈME ANNÉE.



PRIX DU VOLUME BROCHÉ, POUR PARIS. 6 fr.
POUR LES DÉPARTEMENTS. 7 fr. 50
PRIX DU VOLUME RELIÉ, POUR PARIS. 7 fr. 50
POUR LES DÉPARTEMENTS. 9 fr. 50



PARIS
AUX BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29

M DCCC XLII.



MAGASIN PITTORESQUE,

A DIX CENTIMES PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON. — 1842.

L'HIVER

ALLÉGORIE, PAR J.-J. GRANDVILLE.



(L'Hiver, allégorie par J.-J. GRANDVILLE.)

L'hiver ! A ce seul mot, combien d'images et de pensées s'éveillent dans l'esprit ! Un souffle de géant, échappé on ne sait d'où, semble tout-à-coup ternir l'éclat du ciel et enlever à la terre sa parure. Voici les forêts noires et nues, les champs arides sous la neige, la surface des eaux immobile et glacée, toute la nature triste et sévère. Et de même que la vie des plantes et des arbres ne s'épanouit plus aux regards, mais disparaît et s'enferme sous de rudes écorces, de même les bruits et les mouvements humains cessent au-

dehors et se retirent à l'intérieur des habitations. Ici, la misère qui tremble et la faim qui pense ; là, en de plus rares endroits, hélas ! les jeux, la musique, la danse, et les festins.

L'allégorie, l'art qui exprime l'invisible par le visible a-t-il jamais représenté sous quelque figure vive et saisissante ces effets de l'hiver ?

Remarquons d'abord qu'il ne faut pas demander cette personnification aux artistes des climats où les rigueurs du

froid sont ignorées. En Egypte, par exemple, une allégorie de l'hiver était impossible.

Dans la Grèce et à Rome, les trois divinités qui s'étaient partagé les trois saisons des fleurs, des moissons et des vendanges, comme trois empires, sont bien connues. Mais quel dieu, quelle déesse régnait sur l'hiver? La science doute : Jupiter-*Pluvius* peut-être (*hyems* signifie à la fois pluie, orage, hiver); peut-être encore Hercule, ce terrible destructeur dont l'enfance n'a jamais souri, dont la jeunesse n'a jamais eu de charmes. Du moins, d'après des témoignages à la vérité contestés, on plaçait quelquefois son buste ou sa statue en opposition à celles de Mercure figurant le printemps, Apollon l'été, Bacchus l'automne.

À Athènes, sur un zodiaque de style antique, au-dessus de la porte du Catholicon, église byzantine, l'hiver est représenté par un groupe de gens à table. Ce n'est là qu'un signe assez vague, que l'on trouve, du reste, également employé dans les calendriers runiques. Sur un sarcophage, publié par Winkelmann, et qui doit être du temps des premiers empereurs, l'hiver est figuré par une jeune femme portant du gibier; sur quelques médaillons, il l'est encore par un petit génie ailé tenant à la main des oiseaux morts : mais ce pauvre enfant, si ingénieux qu'il soit, aurait-il été aisément compris s'il n'avait été en compagnie de ses trois frères, l'un couronné de fleurs, l'autre ployant sous le poids d'une gerbe, l'autre pressant une grappe sur ses lèvres?

L'art chrétien, qui ne reconnaît point de demi-dieux, trop spiritualiste d'ailleurs pour chercher parmi les phénomènes de l'ordre matériel les sujets de ses symboles, ne paraît pas avoir personnifié les saisons.

L'art du dix-septième siècle, empressé d'imiter l'art païen, fut embarrassé pour lui emprunter un hiver : il imagina le vieillard qui chauffe à un brasier ses mains tremblantes.

Quant aux peintres modernes, ils ont pour la plupart évité de personnifier les saisons : ils se sont bornés à les décrire, à en représenter sans allégorie les plaisirs et les travaux. Quelques uns même se sont arrêtés à des analogies très lointaines : dans le plan du Poussin, c'est le *Déluge* qui figure l'hiver; dans celui de Léopold Robert, c'est le *Départ des Pêcheurs*.

De ce petit nombre de faits, peut-être est-il permis de conclure qu'une allégorie satisfaisante de l'hiver est encore à trouver.

L'essai que nous offrons à nos lecteurs se recommande tout d'abord par sa hardiesse et sa singularité; il a de plus le mérite de ne pas être une imitation de l'antique.

Grandville s'est d'autant moins dissimulé la difficulté de son entreprise, qu'il croit sincèrement notre temps fort peu favorable à l'allégorie; il a même sur l'histoire et sur l'avenir du genre allégorique une théorie qui n'est pas encourageante et qu'à l'occasion des autres saisons nous pourrions faire connaître. Mais ses doutes n'ont pas, comme l'on voit, fait tomber le crayon de ses mains. Il a voulu figurer le déchainement puissant, irrésistible, des forces de la nature pendant l'hiver, et certes la conception de son personnage principal est autrement énergique et expressive que celle de ce vieillard caduc du dix-septième siècle se chauffant timidement à son réchaud de marbre.

Vêtu de peaux, l'Hiver moderne s'appuie sur un arbre qu'il a dépouillé et déraciné; sa barbe est hérissée de glaçons; son haleine s'exhale blanche et condensée; ses patins rappellent à la fois les glaciers qu'il a franchis et les jeux de la saison; il glisse, il descend avec la rapidité de l'aiguillon, traînant à ses côtés les animaux du Nord, et derrière lui les costumes de janvier que suit déjà le mois joyeux des travestissements.

Dans le fond, quelques accessoires complètent la pensée : la neige, une chaumière dont le toit fume, un pau-

vre homme, un petit enfant, et, dans les airs, des corbeaux volant par bandes, prêts à s'abattre et à disputer quelque proie misérable aux loups affamés.

Ces détails descriptifs ajoutent en clarté et en force à la personnification. Ils sont distribués avec art, avec réserve. Rien de trop, ce nous semble. La composition s'explique et se défend elle-même. Empreinte du degré d'originalité qui distingue toutes les œuvres de l'artiste, elle offre de plus un intérêt particulier, en ce qu'elle marque dans son talent un développement inattendu. C'est une indication que l'auteur des *Animaux peints par eux-mêmes* n'est pas doué seulement du génie satirique, et que sous son masque au fin sourire que le public connaît, on peut deviner un front sérieux que ses amis connaissent.

MADAME DE BEAUSOLEIL.

(Premier article.)

Voici un nom étranger peut-être même aux plus érudits de nos lecteurs. Il doit compter cependant parmi ceux qui ont droit à être connus. Il appartient à l'une des femmes les plus distinguées et les plus dignes de la reconnaissance de la postérité, que la France ait vu naître. Il est d'ailleurs un des termes fondamentaux de l'histoire du développement de la puissance industrielle dans notre pays. C'est à madame de Beausoleil que remonte la gloire d'avoir donné l'éveil sur l'importance de la richesse minérale de la France, et conçu d'un coup d'œil vraiment politique l'augmentation du crédit à l'extérieur et de la prospérité intérieure par l'exploitation de la nature souterraine. C'est elle qui a proclamé que la France ne devait demander aux autres nations aucune de ces matières premières dont un grand peuple a besoin, attendu qu'elle en avait le dépôt dans son sein. Plus la France s'est développée depuis deux siècles dans l'art des mines, plus elle y entrevoit encore devant elle de progrès, plus donc elle a d'obligation au génie plein de résolution et de lumière qui le premier a donné l'exemple de se dévouer à cette tâche, surtout quand ces généreux efforts n'ont été payés que par l'ingratitude et l'infortune. Telle est, en effet, l'histoire de madame de Beausoleil. Victime du fanatisme, et morte misérablement dans les prisons, condamnée ensuite au dédain et à l'oubli, il est juste que la France lui rende enfin ce qui lui est dû et réhabilite sa mémoire. Il faut que son procès soit revisé, et c'est dans cette intention que nous en offrons ici quelques pièces à l'opinion publique.

On ne sait au juste ni en quelle année, ni en quelle ville est née madame de Beausoleil. Mais il n'y a pas de doute que ce ne soit en France, et il n'y en a guère que ce ne soit vers 1590. Dans un Mémoire de 1640, elle dit qu'elle s'occupe depuis trente ans de l'art des mines, et en 1650, son fils aîné avait obtenu de succéder à son père dans la charge de commissaire général des mines de Hongrie : de ces deux circonstances il semble résulter qu'elle avait dû se marier vers 1610. Son nom propre était Martine de Bertereau. C'est tout ce que l'on connaît de sa famille. Son mariage avec le baron de Beausoleil décida sa destinée. Jean Duchatelet, baron de Beausoleil, était un des savants les plus recommandables du commencement du dix-septième siècle. Noble et originaire du Brabant, au lieu de se jeter dans la carrière des armes, suivant l'usage des jeunes gens de famille de son temps, il s'était donné tout entier à l'étude des sciences. La chimie, la minéralogie, l'art des mines, l'avaient particulièrement attiré, et il fut bientôt célèbre dans toute l'Europe comme un des premiers ingénieurs. On a de lui un Traité philosophique sur la Matière première, qui eut plusieurs éditions et fut alors fort goûté. On sait que cet ingénieur vint en France vers 1600; mais je doute que ce soit à ce premier voyage qu'il faille rapporter son mariage avec ma-

demoiselle de Bertereau. Quoi qu'il en soit, à la suite de leur union, commencèrent pour les époux de grands voyages dans lesquels madame de Beausoleil dut se développer singulièrement. Outre la France, elle avait visité l'Allemagne, la Hongrie, la Suède, l'Italie, peut-être l'Espagne; elle avait aussi, chose bien rare dans ce temps-là, surtout pour une femme, traversé l'Atlantique et visité le Nouveau-Monde. Indépendamment de l'instruction puisée dans le commerce de tant de peuples divers, madame de Beausoleil, aidée vraisemblablement par son mari, s'était avancée fort loin dans la connaissance des sciences, principalement de celles qui se rattachent à l'art des mines. Elle donne elle-même l'état de celles qui sont nécessaires à un ingénieur, et on y voit au premier rang la géométrie, la mécanique, l'hydraulique, la minéralogie, la chimie, auxquelles elle déclare s'être studieusement appliquée pendant trente ans. Elle entendait aussi quelque peu la théologie; car elle cite fréquemment non seulement les textes bibliques, mais saint Thomas, dont elle s'appuie fort bien. Enfin outre que les langues vivantes les plus répandues, comme l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, lui étaient familières, elle savait encore le latin, et, comme on en peut juger d'après quelques citations, au moins les éléments de l'hébreu. En un mot, c'était une femme non seulement d'une grande intelligence, mais d'une grande instruction. C'était surtout une femme d'un grand caractère. Tandis que son mari s'occupait du détail des mines, c'était elle qui poussait les affaires. Il ne me paraît pas douteux que l'initiative dans la valeureuse entreprise des mines de France ne soit venue d'elle. Dans son Mémoire au cardinal de Richelieu, c'est elle du moins qui en assume constamment toute la responsabilité; et l'on peut juger d'ailleurs, à l'énergie de sa pensée et de son style, que ce devait être une âme entraînante et souveraine.

Ce n'est qu'à partir de 1626 que quelques pièces, annexées au Mémoire dont nous venons de parler, permettent de saisir avec quelque précision l'histoire de madame de Beausoleil. Sous le règne de Henri IV, Pierre de Beringhen, contrôleur général des mines, avait fait invitation au baron de Beausoleil de venir inspecter les mines du royaume, et même s'y établir, avec promesse d'avantages considérables. C'est là ce qui avait, à ce qu'il paraît, déterminé cet ingénieur à venir en France; mais après avoir seulement parcouru quelques parties du Midi, il était, par des raisons que je n'aperçois pas, retourné de nouveau à l'étranger. Ce n'est qu'en 1626 qu'il y revint accompagné de sa femme; et il paraît, d'après les termes de la commission du maréchal d'Effiat, alors surintendant général des finances, qu'il commença immédiatement l'exploration du territoire. Cette commission, qui est du 31 décembre 1626, est précieuse en ce qu'elle montre positivement l'état dans lequel étaient alors les mines de France, et la considération avec laquelle était traité, par l'administration française, le baron de Beausoleil. « Notre intention, dit le surintendant général, conforme à l'intention de S. M., estant de » découvrir, faire valoir et tirer utilité au bien et à l'accroissement de l'Estat et du service de S. M., de toutes les » mines et minières de ce royaume, *inutiles ou de peu de » fruit jusques à présent*; et ayant esté dument informez » par rapport de l'estude et recherche très exacte et particulière que vous avez tousiours faite pour acquérir la » cognoissance de la nature de tous métaux et minéraux, » et notamment des lieux et matrices qu'ils se tirent en ce » royaume; que par cette estude vous êtes parvenu à cette » cognoissance très parfaite, avez découvert tous les lieux » où les dites mines sont plus abondantes en ce royaume, » et qu'elles sont les meilleures, les plus utiles, et les plus » faciles à ouvrir et découvrir; et encore que par essay très » certain vous pouvez cognoistre la qualité et degré de bonté » des dits métaux et minéraux; à ces causes et autres particulières considérations, Nous, en vertu du pouvoir à

» nous donné par S. M., vous avons commis, ordonné et » député, commettons, ordonnons et députons par ces présentes pour vous transporter en tous les lieux et provinces » de ce royaume esquels vous jugerez et saurez être les » dites mines et minières de quelque nature quelles soient, » les ouvrir et faire ouvrir entièrement, etc. » — La mesure adoptée ainsi par l'administration était donc une exploration minéralogique dont les résultats devaient être transmis au Surintendant, qui, sur ces éléments, déciderait en dernier ressort du plan à adopter pour l'exploitation générale de ces mines. Cependant ce projet fut encore suspendu. Un passeport en langue latine de l'Empereur d'Allemagne prouve que, postérieurement à cette époque, le baron de Beausoleil et sa femme, contrariés sans doute dans l'opération qu'ils avaient entreprise, étaient retournés en Allemagne. Cette pièce est précieuse aussi à un autre égard, comme attestant les services rendus par cet ingénieur dans les mines de Hongrie, ainsi que la satisfaction de l'Empereur. « Nous » vous faisons savoir et déclarons, dit l'Empereur, que dans » le mois de septembre 1629, le porteur du présent, notre » très cher et très fidèle Jean Du Chastelet, baron de Beausoleil, sur sa comparution très humble devant nous, et » son offre d'offices et de services, a été attaché par nous » avec commission spéciale, à notre royaume de Hongrie, » constitué Commissaire, et délégué avec clémence à l'administration des mines; et afin qu'il pût présider et servir » avec plus de fruit et de commodité à ce grand travail, » nous l'avons en outre gratifié et décoré, par une grâce et » affection singulière, du titre insigne de Conseiller de Notre » Majesté. Mais comme après cette mission menée à fin avec » succès, il n'a pas convenu au dit baron, dans ces tems » de trouble, de s'en charger de nouveau, et qu'il a demandé congé pour un temps à notre Sacrée Majesté, afin » de visiter d'autres royaumes et pays, requérant en même » temps de notre Sacrée Majesté des lettres de bon témoignage et recommandation, nous n'avons pas voulu » nous refuser à cette honnête demande, et avons résolu » dans notre clémence d'accéder à son vœu, etc. » Ainsi, en 1630, le baron de Beausoleil, suivi de sa famille et d'un équipage considérable, quitta l'Allemagne pour revenir en France, en vue de s'y dévouer de nouveau à la grande tâche d'y déterminer la richesse minérale. On voit sur le passeport que nous venons de citer, qu'il était ordonné, sur toutes les terres relevant de l'empire, de lui fournir le passage libre et sans impôts, et tous les moyens de transport nécessaires. On voit aussi sur un autre passeport donné par le prince d'Orange, que parmi les gens de la suite se trouvaient cinquante mineurs allemands et dix mineurs hongrois. Cela marque suffisamment un état de fortune considérable.

C'est par nos provinces du Midi et par une partie de la Bretagne que cette grande exploration commença. Ce ne fut pas, à ce qu'il paraît, sans quelque difficulté de la part des parlements. On objectait que la commission du maréchal d'Effiat, n'ayant point été présentée en temps opportun, se trouvait périmée et sans valeur. Aussi voit-on des ordonnances royales de 1632 s'adresser aux parlements de Paris, Rouen, Dijon, Pau, et tous autres justiciers et officiers, et destinées à confirmer et continuer cette commission. « Doutant, » dit le roi à ces parlements, que fissiez difficulté de faire » registrer la commission émanée de feu notre très cher » cousin le mareschal Deffiat, intendant des mines et minières de France, et suivant icelle souffrir à notre cher » et bien amé le sieur Du Chastelet, baron de Beausoleil, » faire la recherche et découverte des dites mines et minières » dans vos ressorts; de l'avis de notre Conseil, qui a vu » notre commission, arrêts de vérification en nos cours de » parlement de Bordeaux, Thoulouse, Provence, Rennes, » ayant les certificats de la découverte qu'il a faite de plusieurs des dites mines et minières et preuves d'icelles, » vous mandons, ordonnons, etc. » Il est ordonné de faire

cesser tous troubles et empêchements à la mission du baron de Beausoleil, et de donner plein et entier effet à la commission du maréchal d'Effiat. Cette même année, parut un compte-rendu de madame de Beausoleil, relatif au résultat de ces premiers travaux. Il est intitulé : *Véritable déclaration faite au Roi et à Nosseigneurs de son Conseil des riches et inestimables trésors nouvellement découverts dans le royaume de France.* — Ce manifeste, imprimé sans doute à un petit nombre d'exemplaires, est aujourd'hui introuvable dans les bibliothèques. Le marquis de La Meilleraye, grand-maitre de l'artillerie, étant devenu intendant général des mines, les travaux furent alors soutenus avec plus de faveur qu'ils n'en avaient encore obtenu. On voit par les termes d'une seconde commission, donnée en 1634 au baron de Beausoleil, que sa persévérance et son désintéressement avaient été appréciés comme ils le méritaient, et avaient même déjà porté des fruits. « Comme par » lettres du sieur maréchal d'Effiat, dit le marquis de La » Meilleraye, vous avez été commis et député pour faire » générale recherche des mines et minières de ce royaume, » à quoy vous avez vaqué avec telle affection et diligence, » vos propres coust et despens, que vous avez trouvé et » découvert nombre de minés d'or et d'argent, plomb et » autres métaux, minéraux et semi-minéraux, même des » pierres précieuses tant fines que communes, des quelles » il peut revenir grande utilité à S. M. et à la chose publi- » que ; et d'autant que nous sommes avertis qu'en faisant » votre recherche vous avez trouvé plusieurs personnes qui » les travaillent et les font travailler secrètement sans au- » cune permission de S. M. ni de nous, et vendant la terre » ou pierre des dites mines aux estrangers qui frustrent la » France des produits de la fonte et affinement d'icelles, » nous, à ces causes, etc. Si vous mandons et commettons » aussi par ces présentes de faire saisir et mettre dans la » main de S. M., toutes et chacunes, les mines et minières » de ce royaume, avec les instrumens servans au travail » d'icelles et tout ce qui en dépend, que vous trouverez » estre ou avoir été ouvertes et travaillées sans expresse » permission de S. M. ou de nous, nos dits prédécesseurs » ou notre lieutenant général. » Par cette nouvelle commis- sion, le baron de Beausoleil se trouvait donc élevé au grade d'Inspecteur général des mines de France, en attendant que pour récompense, et son travail d'investigation achevé, on le mit à la tête de quelques unes de ces exploitations.

Cependant les choses ne réussissaient pas aussi facilement que se l'était sans doute persuadé, dans son enthousiasme, madame de Beausoleil. Si considérable que pût être la fortune de sa maison, la dépense de l'entreprise l'était bien plus. Ceux qui se sont occupés de l'industrie des mines savent dans quels frais on se trouve entraîné par le moindre travail de recherche. Que devaient donc être ceux d'une telle opération menée de front sur tant de points à la fois ? Toujours verser de l'argent et n'en recueillir que bien peu, c'était un métier à se ruiner bientôt. C'était une entreprise de souverain, non de particulier. Aussi voit-on qu'après dix ans d'exploitation, n'ayant pu arracher de l'administration la ratification des promesses qui leur avaient été faites en compensation de tant de charges, les Beausoleil ne se trouvaient pas loin du bout de leurs ressources. Ils avaient, depuis leur arrivée en France, déboursé de leurs propres deniers la somme de trois cent mille livres, somme énorme à cette époque, et ne représentant guère moins d'un million de ce temps-ci. On peut juger également à quelques plaintes de madame de Beausoleil sur la considération qui se mesure en France à la splendeur des équipages, que leur train, après ces dix années de peines et de fatigues, ne devait plus être fort brillant. La persécution ne leur avait pas manqué. Une chose aussi nouvelle dans la généralité de la France et aussi mystérieuse pour le vulgaire que la recherche des mines, n'avait pu manquer d'exciter l'inquié-

tude et les soupçons. N'était-ce pas une divination, par conséquent une affaire de magie, de sorcellerie, de commerce avec les démons ? Quelques passages du Mémoire de madame de Beausoleil semblent indiquer que plus d'une fois, au milieu des campagnes brutales et ignorantes, elle avait, ainsi que son mari, couru danger de la vie. Les autorités elles-mêmes s'associaient à ces craintes chimériques des populations. De là mille difficultés, mille calomnies, mille défiances. Un orage s'amassait. En Bretagne, tandis que madame de Beausoleil était retenue à Rennes, occupée à solliciter du parlement l'enregistrement de la commission du roi, et que son mari travaillait à la reconnaissance de la mine du Buisson-Rochemars, le prévôt provincial du duché faisait une descente à Morlaix, au siège de leur établissement, saisissait leurs procès-verbaux, leurs boussoles et autres instruments pour la découverte des mines, leurs creusets, leurs outils pour les essais, leurs échantillons, leur argent même, le tout comme suspect, et intentait contre eux un acte d'accusation encore formidable à cette époque, celui de magie. Ainsi, malgré les commissions du roi, malgré la recommandation de l'empereur d'Allemagne, malgré l'importance de leurs services, ces deux courageux explorateurs se trouvaient abandonnés. Les compensations qui leur avaient été accordées en 1634 par un arrêt du conseil n'avaient point encore été, après un délai de six ans, ratifiées par le roi. Peut-être, après avoir vu toute l'étendue des découvertes, était-on arrivé à juger les conditions en question trop avantageuses, et commençait-on à se repentir de les avoir accordées. Quoi qu'il en soit, le baron de Beausoleil et sa femme se trouvaient à bout, et il leur était impossible de faire un pas de plus, si le gouvernement ne leur accordait pas enfin la jouissance de quelques mines. C'est dans cette conjoncture critique que madame de Beausoleil, ayant épuisé toutes les sollicitations, et ne trouvant plus de bon vouloir nulle part, s'adressa directement au cardinal de Richelieu, dernière planche de salut, mais bien chancelante. Ce beau plaidoyer sera le sujet d'un autre article.

LES JEUNES FILLES A LA FONTAINE,

PAR M. BENDEMANN.

Si quelque lecteur nous demandait ce que le peintre a voulu représenter dans ce gracieux tableau, nous lui dirions : Laissez-vous aller à votre imagination, lecteur. Il en est de la peinture, a dit Horace, comme de la poésie : il en est d'elle aussi comme de la musique. Ne serait-ce pas une folle entreprise de vouloir traduire en paroles une symphonie d'Haydn, ou un chant de Weber ? Regardez, écoutez ce tableau : ne le mettez pas en prose. Ces deux jeunes filles n'ont point de nom dans l'histoire ; le peintre les a créées dans son cœur ; que le vôtre les comprenne, c'est assez. Invisible et discret, asseyez-vous près d'elles sous ces frais ombrages. Leur rêverie, aussi pure que cette eau limpide qui coule à leurs pieds, semble aussi vague que son murmure. Les douces agitations de la jeunesse exercent sur elles leur influence magique : l'avenir mystérieux flotte sous leurs regards et éveille en elles tour à tour l'inquiétude ou l'espoir. A ces troubles secrets de l'âme, l'une en ce moment répond par un sourire, l'autre par un soupir. Heureuses années où l'amitié est sans défiance, où la tristesse même a des charmes, où les plages arides de la vie et les lignes sévères de l'horizon échappent encore à la vue, voilées de mouvantes vapeurs ou inondées de riante lumière.

Ce sujet de deux jeunes filles différentes de caractère et de beauté, conversant ensemble au milieu d'un paysage paisible, a tenté plus d'un jeune peintre allemand. C'est en effet un thème séduisant pour des imaginations chastes et rêveuses, passionnées de nature et de liberté. L'une des

compositions de ce genre, les plus dignes d'entrer en comparaison avec celle de M. Bendemann, est le tableau de M. Charles Sohn, qui seulement a donné une expression plus définie à ses deux figures en s'inspirant directement des deux Léonore de la tragédie de *Torquato Tasso*. On se rappelle les aimables paroles que la muse de Goëthe prête à ces deux jeunes amies au commencement de la première scène :

« — Tu me regardes, Léonore, et tu souris ; tu souris encore en te regardant. Qu'as-tu ? dis-le à ton amie : tu parais à la fois pensive et satisfaite.

» — Oui, je me plais à nous voir toutes deux parées ici

de ces habits champêtres. Nous semblons d'heureuses bergères, et comme elles heureuses, nous travaillons comme elles à tresser des guirlandes...

» — Que nous devons savoir gré à mon frère de nous avoir déjà conduites au sein de ces belles campagnes ! nous pouvons y être à nous ; nous pouvons durant des heures entières rêver que nous vivons dans l'âge d'or des poètes. J'aime Belriguardo ; c'est là que j'ai passé tant de beaux jours de ma jeunesse : cette verdure naissante, ce soleil, font revivre en moi le sentiment de ces temps heureux.

» — Oui, un nouveau monde nous environne ! L'ombre de ces arbres toujours verts a déjà des attrait ; déjà le



(Les Jeunes filles à la fontaine, par M. Bendemann.)

murmure de ces fontaines revient nous récréer ; les jeunes rameaux se balancent bercés par le souffle matinal ; les fleurs des parterres ouvrent amicalement vers nous leurs yeux enfantins. Le jardinier consolé dépouille de leurs vêtements d'hiver l'oranger et le citronnier ; le ciel d'azur dort au-dessus de nos têtes, et vers l'horizon la neige des montagnes se dissout en légère vapeur.

» — Le printemps serait le bien-venu s'il ne devait pas m'enlever mon amie.

» — Ne me fais pas souvenir, au milieu même de ces doux instants, qu'il m'y faudra sitôt renoncer. »

Ce n'est point là sans doute la conversation des deux filles de M. Bendemann ; mais elle peut aider à en deviner une autre à peu près semblable : les pensées du poète ne doivent pas être très éloignées de celles du peintre.

M. Bendemann est né dans une famille juive à Berlin, en 1811. Jeune encore, il avait déjà pris rang parmi les élèves les plus distingués de cette Académie de Dusseldorf, que l'on a appelée le Séminaire des peintres allemands. Aujourd'hui, membre de l'Académie de Dresde, il semble avoir fixé son séjour dans cette ville, où il est chargé de décorer le palais du roi. Pour sujet de ce grand travail qu'il se pro-

pose d'exécuter sur fond d'or, il a choisi le drame de la vie humaine. Son esquisse promet une composition pleine de poésie et conçue avec toute la liberté et le caprice du génie allemand.

Encouragé, honoré dans sa patrie, M. Bendemann n'a pas dédaigné les suffrages de la France. Il a envoyé aux expositions du Louvre deux tableaux que les artistes et le public ont appréciés : *les Juifs en captivité*, et *Jérémie sur les ruines de Jérusalem*.

M. H. Fortoul, dans son livre sur *l'Art en Allemagne*, décrit deux dessins de ce jeune peintre qui ne sont pas encore exécutés. Le premier représente *Booz et Ruth* ; le second une *Moisson* dont les épisodes, au lieu d'être rassemblés sur un seul point comme dans le chef-d'œuvre de Léopold Robert, sont au contraire dispersés dans les champs, sous les arbres, aux approches d'une maison, avec une liberté pleine de grâce et de science.

Le tableau des *Jeunes Filles à la fontaine* a été gravé ; mais on n'a tiré qu'un petit nombre d'exemplaires ; la planche est brisée.

ALMANACHS FRANÇAIS,

FIGURÉS OU ORNÉS D'ESTAMPES.

Dès les premiers temps de la gravure, on composa des almanachs ornés de parties gravées, représentant divers attributs ou sujets. Il existe quelques almanachs allemands ou italiens de ce genre avec les dates des quinzième et seizième siècles.

L'art de la gravure ayant été cultivé en France plus tard qu'en Allemagne et en Italie, ce fut aussi postérieurement que s'y introduisit cet usage.

Un des plus anciens almanachs français ornés de gravures est très probablement un almanach de 1610 : une large vignette en haut représente les portraits de Henri IV et de Marie de Médicis, avec ceux de leurs enfants au milieu ; des deux côtés sont deux colonnes de bon style. Cette estampe, très belle comme exécution et comme finesse de burin, paraît avoir été gravée par Léonard Gaultier ou Thomas de Leu.

Pendant le règne de Louis XIII, cette mode se conserva en France. Nous connaissons particulièrement des almanachs des années 1611, 1616, 1617 et 1619, fort bien exécutés par d'habiles graveurs, et représentant des sujets relatifs au roi et à sa famille.

Jusqu'alors ces almanachs avaient été de format in-folio : l'almanach lui-même remplissait, comme de nos jours, la totalité de la feuille, et les parties gravées consistaient en vignettes dans le haut et en bandes verticales des deux côtés.

Vers 1630, on commença à exécuter des almanachs d'une grandeur double des premiers, et de la dimension d'une feuille de papier nommé maintenant *grand-aigle*, c'est-à-dire d'environ 90 centimètres de hauteur sur environ 50 centimètres de largeur. Comme on ne savait pas alors, et qu'on n'a pas su long-temps après, fabriquer des feuilles de papier de cette grandeur, ces almanachs étaient tirés sur deux feuilles de papier qu'on unissait en les collant. Ils furent conçus dans un système différent de ceux précédemment publiés. La totalité de cette immense feuille fut destinée à une seule estampe, tandis que l'almanach était placé dans un petit espace carré laissé en blanc au bas, où il était collé, après avoir été imprimé et tiré séparément sur une petite feuille.

Cet usage dura pendant les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Sous ce dernier roi, ces almanachs furent moins nombreux.

Ces estampes-almanachs représentaient les faits les plus mémorables de l'année précédente, tels que les mariages, naissances et décès des princes de la famille royale ; batailles, sièges, entrées d'ambassadeurs, fêtes, banquets, allégories, etc. Les sujets principaux sont entourés d'autres sujets, de médaillons ou cartouches de toutes formes reproduisant les faits moins importants ; le tout avec une variété, un goût de composition, une vérité dans les portraits, et surtout une exactitude scrupuleuse dans les costumes, qui font de cette série, surtout pour le règne de Louis XIV et le commencement de celui de son successeur, le tableau pour ainsi dire complet de l'histoire du temps.

La plupart de ces almanachs sont en général fort bien gravés, et quoique les noms des artistes qui en furent les auteurs ne s'y lisent que très rarement, il semble hors de doute que d'habiles graveurs y travaillaient au moins en partie, ou qu'ils les faisaient exécuter sous leur direction. Les noms des éditeurs y sont presque toujours indiqués.

Depuis la fin du règne de Louis XV, l'usage des almanachs gravés s'est perpétué jusqu'à nos jours, et il est encore universellement pratiqué. Mais tout ce que l'on a fait dans ce genre, depuis 1720, ne peut être mis en comparaison avec les almanachs publiés jusqu'à cette époque, ni sous le rapport de l'art, ni sous celui de l'intérêt historique.

Une singularité qui ajoute à l'intérêt de ces almanachs, c'est leur extrême rareté. Au premier aspect, il semble extraordinaire que des estampes, tirées sans doute à un grand nombre d'exemplaires, et destinées à être fort répandues, soient aujourd'hui si rares dans toutes les collections et le commerce des estampes anciennes, tandis que d'autres estampes de la même époque, moins intéressantes et moins belles, se trouvent en assez grande quantité. On se rend difficilement compte de cette rareté. Une autre circonstance également remarquable, c'est que presque tous les exemplaires recueillis depuis quelques années par les amateurs des estampes historiques, sont venus de l'étranger et particulièrement d'Allemagne. M. Leber, qui a formé une des plus nombreuses collections de livres et estampes sur l'histoire de France figurée, collection récemment achetée par la ville de Rouen, a indiqué ce fait dans le catalogue de cette collection (tome III, page 209). Il constate la rareté de ces grands almanachs en France, et il émet l'opinion que ces estampes ont pu être répandues par l'intermédiaire des agents diplomatiques, sans doute à titre de présents aux souverains étrangers. Cette explication, quelque ingénieuse qu'elle soit, ne satisfait pas entièrement. Il n'est pas possible de supposer que le gouvernement ait fait, pendant plus d'un siècle, les dépenses qu'exigeait la gravure de semblables planches, pour n'en tirer qu'un petit nombre d'épreuves à envoyer en cadeaux uniquement à l'étranger. Cette opinion paraît surtout inadmissible, quand on songe qu'il existe, pour la même année, jusqu'à six almanachs différents. Ils portent au surplus presque tous l'indication de l'éditeur qui les vendait.

La supposition la plus naturelle serait que ces almanachs étaient habituellement cloués ou collés sur les murs, et qu'au renouvellement de l'année on substituait l'almanach nouveau à l'ancien, qui était détruit comme inutile. Encore cette destruction est-elle vraiment difficile à expliquer, car ces estampes étaient de nature à servir de souvenirs à beaucoup de personnes qui, par cela même, auraient dû les conserver avec plus de soin. Il y a pour les temps de l'antiquité, et surtout dans la numismatique grecque et romaine, quelques faits de ce genre enveloppés d'une espèce d'obscurité mystérieuse. Les temps modernes commenceraient-ils aussi à offrir de ces problèmes historiques difficiles à résoudre ?

La collection de M. Leber contenait vingt de ces almanachs avant l'impression de son catalogue, et, depuis, cet amateur en a acquis vingt autres. Au Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale, un recueil spécial en renferme 90, et la suite d'estampes de l'histoire de France, 180 ; mais la plupart de ces derniers almanachs sont des doubles du recueil précédent, et beaucoup même sont incomplets, soit que la partie inférieure, contenant le calendrier lui-même, ait été enlevée, soit qu'ils aient été découpés et divisés pour être placés séparément à la suite des événements auxquels ils se rapportent. La collection la plus riche de toutes est celle de M. Hennin, dans laquelle nous avons abondamment déjà puisé tant de pièces rares et précieuses : elle est l'unique dans ce genre, et contient environ deux cents de ces grands et beaux almanachs, qui forment une série à peu près complète depuis 1610 jusqu'en 1775.

EMPLOI SINGULIER. — HABITUDE D'UN POÈTE.

L'empereur de toutes les Russies, Alexandre, se faisait suivre, pendant ses campagnes et ses longs et nombreux voyages, par un employé aux appointements de 8 500 fr. par an, chargé uniquement de lui tailler ses plumes. Cet artiste, armé d'un arsenal de canifs et muni d'un approvisionnement considérable de plumes, devait en tenir constamment une centaine de taillées sous la main impériale ; ce qui n'était que le strict nécessaire ; car l'autocrate ne

reprenait jamais deux fois la même plume, ne fût-ce que pour donner une seule signature. Cette machine vivante resta en fonctions pendant toute la durée du règne d'Alexandre.

Un de nos plus grands poètes, et en même temps, ce qui se conçoit aisément, un de nos trois ou quatre orateurs parlementaires, dont le langage est noble et digne, ne se sert de plumes que pour écrire sa correspondance. Lorsqu'il confie au papier ses inspirations, prose ou vers, c'est à l'aide du crayon. Il y trouve cet avantage, que le crayon glisse sur le papier rapidement et sans bruit, sans l'exposer aux interruptions, aux lenteurs, aux impatiences, aux refroidissements qui naissent de l'obligation de s'interrompre pour prendre de l'encre, d'en prendre avec mesure, ni trop ni trop peu, de la crainte d'effacer l'écriture, de l'ennui de la sécher, etc., etc. Il diminue ainsi autant que possible l'intervalle qui sépare la pensée de l'expression. Plusieurs douzaines de crayons sont toujours taillées sur son bureau.

CE QUI CONSTITUE LA PATRIE.

Une nation peut très facilement se contenter des biens communs de la vie, le repos et l'aisance; et des penseurs superficiels prétendent que tout l'art social se borne à donner au peuple ces biens. Il en faut pourtant de plus nobles pour se croire une patrie. Le sentiment patriotique se compose des souvenirs que les grands hommes ont laissés, de l'admiration qu'inspirent les chefs-d'œuvre du génie national, enfin de l'amour que l'on ressent pour les institutions, la religion et la gloire de son pays. Toutes ces richesses de l'âme sont les seules que ravirait un joug étranger; mais si l'on s'en tenait uniquement aux jouissances matérielles, le même sol, quel que fût son maître, ne pourrait-il pas toujours les procurer?

MADAME DE STAEL.

LA SAINT-LÉONARD.

NOUVELLE.

§ 1.

Au pied des montagnes qui séparent la Bavière des Etats de Weimar se trouve une petite ville nommée Hoff, qui domine une partie des vallées arrosées par le Mayn. Placée loin des routes fréquentées, l'humble cité a conservé ses antiques coutumes, et l'on y trouve encore cette naïveté grave en partie effacée dans le reste de l'Allemagne. Aussi a-t-on coutume d'appeler Hoff la *Vieille-Tribu*.

Là vivait, il y a quelques années, un étranger nommé Loffen. On le disait né en Bohême, et il avait autrefois servi dans les armées autrichiennes avec le grade de major. Mais la paix de 1815 l'avait fait réformer, et il était alors arrivé à Hoff avec une enfant appelée Dorothée, qui était devenue depuis une belle jeune fille.

Le major Loffen était un homme instruit, courageux, et capable de tous les dévouements. Par malheur, la violence de son caractère avait troublé toute sa vie et arrêté son avancement dans l'armée. La plus légère contradiction le jetait dans des emportements qu'il regrettait plus tard, mais que la honte et l'orgueil l'empêchaient de désavouer. Il avait ainsi perdu successivement ses meilleurs amis et ses plus sûrs protecteurs.

Cependant, ce que n'avaient pu les conseils ni les reproches, le temps finit par le faire. Cette espèce de bouillonnement intérieur qui s'épanchait en subites colères, malgré toutes les résolutions du major, s'apaisa peu à peu; le sang circula plus lentement dans ses veines, l'expérience rendit

son esprit moins prompt à condamner les autres, et il put entendre sans trop d'impatience une opinion contraire à la sienne.

La paternité acheva cette conversion. Dompté par les grâces enfantines de Dorothée, le lion se fit homme; et celui qui avait résisté trente ans à ses amis et à ses ennemis devint insensiblement l'esclave soumis d'une jeune fille.

Loffen n'était donc plus la continuation de lui-même, mais un homme tout nouveau. A peine si quelques irritations passagères rappelaient de temps en temps le passé. C'était comme un orage apaisé dont on entend seulement au loin quelques rumeurs étouffées.

Du reste, un grand changement se préparait dans la position du major: sa fille allait se marier! elle épousait un jeune inspecteur forestier, William Munster, qu'elle avait connu dès son arrivée à Hoff, et avec lequel elle avait grandi.

Au moment où commence notre récit, le jeune homme était renfermé avec son beau-père, achevant de tout régler pour cette prochaine union.

— Ainsi, c'est convenu, dit-il en repoussant des comptes que lui avait présentés M. de Loffen, et sur lesquels il n'avait même pas jeté les yeux; nous prendrons la maison du bord de l'eau.

— Puisqu'elle plaît à Dorothée, répliqua le major.

— Puis, nous y serons plus à l'aise qu'ici.

Loffen soupira.

— Ce déplacement vous contrarie-t-il? demanda vivement William; ah! s'il en est ainsi, restons.

— Non, mon fils, reprit le vieux soldat, en posant sa main sur celle du forestier, je ne regrette point cette demeure.

— Que regrettez-vous donc, alors? Depuis quelques jours je vous vois triste... Ah! ne me cachez rien, mon père! Aurais-je fait quelque chose dont vous êtes mécontent?

— Nullement, nullement, cher enfant; mais ce mariage, vois-tu, me rappelle tant de souvenirs!... Puis, je suis jaloux de toi.

— Que dites-vous! s'écria le forestier.

— Jaloux, reprit le major en souriant, car tu vas devenir le principal attachement de Dorothée. Oh! ne t'en défends pas! cela doit être, et je suis loin de m'en plaindre. Mais l'habitude m'a rendu égoïste, vois-tu. Jusqu'à présent j'avais été le seul objet des soins de ma fille, elle n'avait que moi à aimer et à distraire; maintenant son temps et son affection vont se trouver partagés, je ne pourrai l'avoir toujours à mes côtés, et les heures de solitude m'épouvantent.

— Vos craintes ont été devinées par Dorothée, dit le forestier; l'autre jour elle me les communiquait avec des larmes dans les yeux.

— Que dis-tu? interrompit Loffen; ah! je cacherai ma tristesse alors; je ne veux point troubler le bonheur de Dorothée. Ne lui parle jamais de ce que je t'ai dit, William; c'est une faiblesse de vieillard, une folie. Ne vivrai-je pas près de vous? ne vous verrai-je pas tous les jours? Ce ne sont que de nouvelles habitudes à prendre; je les prendrai.

William ne répondit rien, et il y eut un silence. Enfin, jetant au major un regard dérobé:

— Il y aurait un moyen de prévenir l'isolement que vous craignez, dit-il en hésitant.

— Lequel?

— Une personne qui vous a été chère habite Egra...

— Assez! assez, William! interrompit le major en se levant brusquement; Dorothée a dû vous dire ce que je lui avais répondu à cet égard. Il ne faut pas remuer la cendre des affections détruites... Ne me reparlez jamais de ce sujet, William; je vous en prie comme ami, et comme père je l'exige.

Munster s'inclina d'un air affligé, et Loffen sortit.

Or la personne qui habitait Egra, et à laquelle le forestier avait fait allusion, n'était autre que la mère de Dorothée. Mariée fort jeune au major qu'elle aimait, elle avait d'abord trouvé mille joies dans cette union ; mais peu à peu le caractère de Loffen avait altéré ce bonheur. Charlotte, fière et susceptible, n'avait pu souffrir des emportements qui lui semblaient injurieux. Loin de ménager son mari, elle l'avait irrité par la résistance, les reproches et le mécontentement ; l'aigreur était allée toujours croissant, jusqu'à ce que la froideur eût pris la place de l'affection. Alors chacun d'eux avait gardé le silence, entassant les souffrances dans son cœur et les laissant s'aigrir l'une par l'autre. Enfin l'excès de la douleur avait amené une rupture violente. Charlotte était partie pour Egra où elle avait des parents, et Loffen était venu habiter Hoff avec sa fille.

Mais la séparation ne semblait point avoir adouci son irritation : soit que le souvenir de Charlotte lui rappelât des torts dont il rougissait, soit plutôt qu'il conservât contre elle son ressentiment, il évitait tout ce qui pouvait lui rappeler la mère de Dorothée. Son portrait, qui lui était resté, avait été recouvert d'une toile et relégué dans un cabinet obscur ; son piano, fermé avec soin, était à demi caché au fond d'une chambre inhabitée ; il avait même exigé que Dorothée étudiait la harpe, comme s'il eût craint une réminiscence du passé. Aussi toutes les tentatives de la jeune fille pour combattre cette espèce de haine avaient-elles été jusqu'alors inutiles ; mais c'était un de ces cœurs auxquels

la bonté donne du courage, et qui ne se lassent jamais d'essayer le bien.

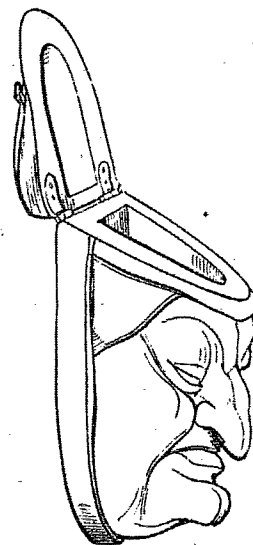
La fin à la prochaine livraison

SALIÈRE DITE DE GUY MERGEY.

Cette figure grotesque est une salière de bois sculpté. L'un de nos dessins la représente de face et fermée ; dans l'autre on la voit de profil et ouverte. Le savant Grosley, dans une collection de petits livres fort recherchée des bibliophiles lorsqu'elle est complète, a laissé, au sujet de cette antique caricature, l'explication suivante :

« Sur cette salière, *Gentil* a représenté, en la chargeant à sa fantaisie, la figure d'un gros chanoine de Troyes qui avait su lui déplaire. Quelques coups de gouge ont fait les frais de ce masque. La tradition a conservé le nom de l'original de cette charge ; il s'appelait *Guy Mergey*. Si dans ce morceau la vigueur et la force des premières idées de *Gentil* se fait sentir à l'œil connoisseur, les beautés de ce qu'il finissoit sont également frappantes pour les connoisseurs et les plus ignorants ». Cette assertion, comme toutes celles de *Grosley* lorsqu'il s'agit d'appréciation artistique, ne doit être accueillie qu'avec réserve.

François *Gentil*, sculpteur distingué, auquel on attribue ce morceau, et qui notamment décora de ses ouvrages la curieuse église de Saint-Jean de Troyes, florissait dans la



(La Salière de Guy Mergey, sculpture attribuée à Gentil. — D'après l'original du cabinet de M. Brunet-Denon.)

seconde moitié du seizième siècle. La date certaine et connue jusqu'à ce jour des sculptures sorties de son ciseau est comprise entre les années 1559 et 1572. Or, de l'avis des antiquaires du pays les plus éclairés, le travail et le caractère de ce meuble singulier dénotent une époque beaucoup plus reculée, et le font présumer contemporain de Louis XI, de Charles VIII, ou au plus tard de son successeur Louis XII (1471-1515). Quoi qu'il en soit, cette œuvre anonyme offre une charge plaisante ; et c'est à bon droit que l'artiste l'a destinée à recevoir du gros sel à l'intérieur, après en avoir tant répandu sur sa surface.

La salière de Troyes a appartenu long-temps à des particuliers de cette ville ; elle est devenue la propriété de M. Brunet-Denon, neveu et l'un des héritiers du célèbre directeur des musées impériaux, et elle se trouve aujourd'hui dans la riche collection d'objets d'art de cet amateur distingué. Un jeune sculpteur troyen, M. Caunois, l'un des artistes dont le talent honore leur ville natale, a moulé une

réduction en plâtre de cette salière, qui par suite a pu être mise dans le commerce.

— Quels livres sont les meilleurs ? — Ceux qu'on entend le plus souvent citer par les honnêtes gens.

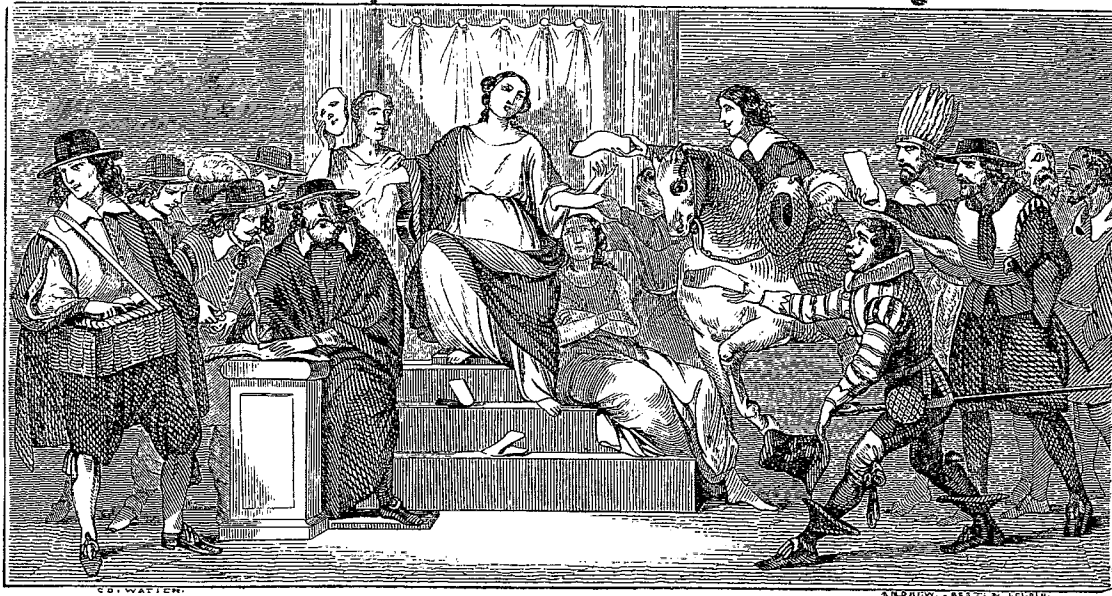
— Cherchez à mériter la bienveillance des personnes dont la société vous est chère ; c'est une conquête plus précieuse et moins difficile à conserver que leur admiration.

* *Ephémérides troyennes*, in-24, 1762, p. 47.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET rue Jacob, 30.

ORIGINE DE LA PRESSE PÉRIODIQUE EN FRANCE.



(Fondation de la Gazette de France. — Estampe de 1631, conservée à la Bibliothèque royale.)

Ce dessin satirique a été composé, en 1631, à l'occasion de la fondation de la *Gazette de France*. On voit au milieu la *Gazette* personnifiée, assise sur une espèce de gradin. Chacun des personnages qui l'entourent est supposé réciter un quatrain gravé en marge de l'estampe :

LA GAZETTE.

De mes divers écrits la fortune est la base,
Ses divers monuments des miens le piédestal;
Elle me porte mieux et plus haut que Pégase,
Et sa roue est pour moi d'un précieux métal.

LE MENSONGE, à la gauche de la Gazette, debout, un masque à la main.

Je suis universel, peintre, poète, orateur;
J'écris ce que l'on fait, ou qu'en veillant on songe;
Les faux avis souvent me font nommer menteur :
Marque-moi secrétaire et non serf du mensonge.

LA VÉRITÉ, à la droite de la Gazette, dans l'ombre, assise sur une marche du trône de la nouvelle déesse.

Je suis cette vertu des seuls sages conçue.
Belle, j'enfante un monstre abhorré des mortels;
La Gazette me souffre enfin dans ses autels,
Et se plaint aujourd'hui de me voir toute nue.

RENAUDOT, le fondateur de la Gazette et de la presse en France, assis et écrivant, couvert d'un manteau.

Mille peuples divers parlent de mon mérite;
Je cours dans tous les lieux de ce vaste univers.
Mon sceptre fait régner et la prose et les vers,
Et pour mon trône seul la terre est trop petite.

LE CRIEUR DE LA GAZETTE, à l'extrême gauche du tableau, avec un panier d'exemplaires du journal.

Monsieur l'historien, donne-moi des emplacements
Pour nourrir les cancers des cerveaux curieux,
Ces beaux contes fardés de nos faux demi-dieux,
Dont pour notre profit les fous sont idolâtres.

LES CADETS DE LA FAVEUR, entre le Crieur et Renaudot. L'un d'eux, en chapeau panaché, parle à Renaudot qui l'écoute à peine.

Plus que de triompher nous brûlons de paraître.
Ennemis des combats et serfs d'un faux honneur,
Vous aurez de notre or en nous faisant faveur;
Dites que nos grands coups font des Mars disparaître

TOME X. — JANVIER 1842.

Viennent ensuite, à la droite de la Gazette et de la Vérité, sept personnages, les diverses nations, entre lesquels on devra remarquer le Castillan à la longue rapière, aux moustaches retroussées. Les nations apportent des nouvelles et remettent des lettres à la Gazette : elles chantent son éloge.

Origine de la Gazette de France.

Le *Mercur* de France, recueil purement littéraire, avait été publié dès le règne de Henri IV; aucun journal politique n'existait encore en France, lorsqu'au mois de mai 1631 parut le premier numéro de la *Gazette* *.

Le fondateur de ce journal était Théophraste Renaudot, médecin poitevin, né à Loudun en 1584. Reçu docteur à Montpellier en 1606, il voyagea beaucoup, vint s'établir dans sa ville natale, puis, en 1612, se fixa à Paris avec le brevet de médecin du roi. Plus tard, il se fit connaître du cardinal de Richelieu, qui sut apprécier l'esprit, l'activité et le savoir de son compatriote. Renaudot fut successivement nommé par le cardinal commissaire général des pauvres valides et invalides du royaume, directeur d'un Mont-de-Piété, maître général des bureaux d'adresses, aujourd'hui remplacés par les journaux d'annonces et les petites affiches; enfin, en 1631, il obtint le privilège pour l'établissement de la Gazette.

On raconte de la manière suivante l'origine de ce journal : le célèbre généalogiste d'Hozier avait une correspondance très considérable, et communiquait à son ami Renaudot les lettres qu'il recevait des diverses villes de l'Europe. Renaudot, de son côté, tout en faisant visite à ses malades, leur lisait ces lettres, et il les amusait au moins, s'il ne les guérissait. Voyant le succès de ses causeries, il pensa qu'il pourrait les faire imprimer. Il en parla à Richelieu, et lui demanda l'autorisation nécessaire. Le cardinal comprit aussitôt de quelle importance serait pour le gouvernement une gazette qui ferait connaître les événements tels que le pouvoir les voudrait présenter au public. Il se hâta d'accorder le privilège qu'on lui demandait : il fit plus, il écrivit sou-

* Avant 1631, il existait en Espagne et en Italie des journaux appelés gazettes, du nom de la pièce de monnaie (*gazetta*) qu'on payait pour les lire.

vent des nouvelles, des articles sur les traités, sur les capitulations, sur les batailles et les sièges; il communiqua des relations de généraux et des dépêches d'ambassadeurs; on dit même que Louis XIII travailla au recueil. Sans parler de l'utilité dont les gazettes de ce temps peuvent être pour l'histoire, surtout pour l'histoire diplomatique, en raison de la coopération de tels rédacteurs, il importe de faire remarquer que c'est au ministère de Richelieu que l'on doit cet établissement de la presse périodique, qui devait jouer plus tard un tout autre rôle que celui que concevait le cardinal.

Il nous a paru intéressant de faire connaître les deux préfaces du recueil dont nous nous occupons : très rares, elles sont aussi très curieuses.

Au Roy.

« Sire,

» C'est bien une remarque digne de l'histoire, que des-sous soixante-trois roys, la France, si curieuse de nouveauté, ne se soit point avisée de publier la gazette ou recueil par chacune semaine des nouvelles tant domestiques qu'étrangères, à l'exemple des autres Estats, et mesme de tous ses voisins. Mais ce ne peut estre sans mystère qu'elle ait attendu pour ce faire le vingt et uniesme an du règne de Vostre Maesté, célèbre par les avantages qu'elle a remportez sur tous ses ennemis, et par la prospérité de ceux qu'il luy a pleu favoriser de sa protection et bienveillance. Jusques icy l'heur et la valeur de Vostre Maesté (Sire), ont mis les affaires de ce royaume à un point qui luy sert de panégyrique éternel et d'apologie effective à son premier ministre. Chacun reconnoissant que Vostre Majesté, par ses diuins conseils, est plus absolue chez soi, plus chérie de ses alliez, redoutée de ses ennemis, et respectée de tout le monde : bref, s'est acquis plus de gloire au près et au loin que tous ses devanciers ensemble. Ce sont les louanges que la vérité tire aujourd'hui des bouches autrefois les plus venimeuses, que les pères racontent à leurs enfans, et dont les compagnies s'entretiennent pour en conserver la mémoire.

» Mais, Sire, la mémoire des hommes est trop labile pour luy fier toutes les merveilles dont Vostre Maesté va remplir le Septentrion, et ensuite tout le continent. Il la faut désormais soulager par des escrits qui volent comme en un instant du Nord au Midy, voire par tous les coins de la terre. C'est ce que ie fay maintenant, Sire, d'autant plus hardiment que la bonté de Vostre Maesté ne dédaigne pas la lecture de ces feuilles. Aussi n'ont-elles rien de petit que leur volume et mon stile. C'est au reste le journal des roys et des puissances de la terre. Tout y est par eux et pour eux, qui en font le capital; les autres personnages ne leur servent que d'accessoire. Ainsi, Vostre Maesté va prendre le mesme plaisir (mais à meilleur titre) qu'autrefois *Ænée*, se voyant meslé parmy les autres princes, dans les tableaux que je vais peindre de ses victoires; et cependant je luy offre en toute humilité ce recueil de toutes mes gazettes de cette année; laquelle ie finiray par mes prières à Dieu, qu'autant que sa protection est assurée à cet Estat, elle accompagne partout Vostre Maesté qui en est la vie et le bonheur inséparable. Ce sont les vœux et l'espérance de cinquante millions d'âmes, et entre elles,

» Sire,

» Du très humble, très fidelle, et très obéissant serviteur et sujet de Vostre Majesté,

« Théophraste RENAUDOT. »

On ne s'étonnera point de ce ton humble, soumis et essentiellement monarchique du premier article de journal qui ait paru en France.

Mais si l'on compare cette préface avec la suivante, quelle différence ! Comme Renaudot sait expliquer les avantages qu'il peut en recevoir de la publication de son journal !

Quelle amusante critique des exigences du public, et combien de remarques s'adresseraient encore à beaucoup de lecteurs de notre temps !

Préface au Public.

« La nouveauté de ce dessein, son utilité, sa difficulté et son sujet, mon lecteur, vous doivent une préface.

» La publication des gazettes est à la vérité nouvelle, mais en France seulement, et cette nouveauté ne leur peut acquérir que de la grâce, qu'elles se conserveront toujours aisément moyennant la vôtre; se renouvelant même comme elles font à tous les ordinaires. Mais surtout seront-elles maintenues par l'utilité qu'en reçoivent le public et les particuliers. Le public, pour ce qu'elles empeschent plusieurs faux bruits qui servent souvent d'allumettes aux mouvements et séditions intestines... Les particuliers, chacun d'eux ajustant volontiers ses affaires au modèle du temps. Ainsi le marchand ne va plus trafiquer en vne ville assiégée ou ruinée, ni le soldat chercher employ dans les pays où il n'y a point de guerre. Sans parler du soulagement qu'elles apportent à ceux qui escrivent à leurs amis, auxquels ils estoient auparavant obligez, pour contenter leur curiosité, de descrire laborieusement des nouvelles le plus souvent inventées à plaisir et fondées sur l'incertitude d'un simple ouy dire. Encore que le seul contentement que leur variété produit ainsi fréquemment, et qui sert d'un agréable divertissement es compagnies qu'elle empesche des médisances et autres vices que l'oisiveté produit, deust suffire pour les rendre recommandables. Du moins sont-elles en ce point exemptes de blâme *qu'elles ne sont aucunement à la foule du peuple* : non plus que le reste de mes innocentes inventions, estant permis à vn chacun de s'en passer si bon luy semble.

» La difficulté que ie dise rencontrer en la compilation de mes gazettes et nouvelles n'est pas icy mise en avant pour en faire plus estimer mon ouvrage. Ceux qui me cognoissent peuvent dire aux autres si ie ne trouve pas de l'employ honorable aussi bien ailleurs qu'en ces feuilles. C'est pour excuser mon stile s'il ne respond tousjours à la dignité de son sujet, le suiet à vostre humeur et tous deux à vostre mérite. Les capitaines y voudroient recontrier tous les iours des batailles et des sièges levez ou des villes prises : les plaideurs, des arrests en pareil cas : les personnes dévotieuses y cherchent les noms des prédicateurs, et a peu qu'ils ne disent des confesseurs de remarque. Ceux qui n'entendent rien aux mystères de la cour les y voudroient trouver en grosses lettres. Tel s'il a porté vn paquet en cour, ou mené vne compagnie d'un village à l'autre sans perte d'homme, ou payé le quart dernier de quelque médiocre office, se fache si le roy ne void son nom dedans la Gazette. D'autres y voudroient auoir ces mots de monseigneur ou de monsieur répétez à chaque personne dont ie parle : à faute de remarquer que ces titres sont icy présupposez comme trop vulgaires : joint que ces compliments, estans obmis en tous, ne peuvent donner jalousie à aucun. Il s'en trouve qui ne prisent qu'un langage fleury, d'autres qui veulent que mes relations semblent à vn squelette descharné et dénué même de ses nerfs et de sa peau; de sorte que la narration en soit toute nue, ce qui m'a fait essayer de contenter les uns et les autres.

» Ce peut-il donc faire (mon lecteur) que vous ne me plaigniez pas en toutes ces rencontres? et que vous n'excusiez point ma plume si elle ne peut plaire à tout le monde en quelque posture qu'elle se mette? Non plus que ce paysan et son fils, quoy qu'ils se missent premièrement seuls, et puis ensemble, tantost à pied et tantost sur leur asne. Et si la crainte de desplaire à leur siècle a empesché plusieurs bons auteurs de toucher à l'histoire de leur âge, quelle doit estre la difficulté d'escrire celle de la semaine, voire du iour mesme auquel elle est publiée? Ioingez-y la brièveté

du temps que l'impatience de notre humeur me donne, et je suis bien trompé si les plus rudes censeurs ne trouvent digne de quelque excuse un ouvrage qui se doit faire en quatre heures du jour que la venue des couriers me laisse toutes les semaines pour assembler, ajuster, et imprimer ces lignes. Mais non : je me trompe estimant par mes remontrances tenir la bride à votre censure. Je ne le puis ; et si je le pouvois (mon lecteur) je ne le doy pas faire. Ceste liberté de reprendre n'estant pas le moindre plaisir de ce genre de lecture, et votre plaisir et divertissement comme l'ay dit, estant l'une des causes pour lesquelles ceste nouveauté a esté inventée. Jouissez donc à votre aise de cette liberté françoise : et que chacun die hardiment qu'il eust osté cecy, ou changé cela, qu'il auroit mieux fait. Je le confesse.

» En une seule chose ne cederay-je à personne, en la recherche de la vérité : de laquelle néanmoins je ne me fay pas garand. Estant malaisé qu'entre cinq cens nouvelles escrites à la hâte d'un climat à l'autre, il n'en eschappe quelqu'une à nos correspondans qui mérite d'estre corrigée par son père le Temps. Mais encore se trouvera-t-il peut-estre des personnes curieuses de sçavoir qu'en ce temps-là tel bruit estoit tenu pour véritable : et ceux qui se scandaliseront possible de deux ou trois faux bruits qu'on nous aura donnés pour vérités, seront par là incitez à débiter au public par ma plume (que je leur offre à ceste fin) les nouvelles qu'ils auront plus vraies, et comme telles plus dignes de luy estre communiquées. »

NOUVELLE CARTE DE FRANCE.

Le 14 octobre 1816, le directeur du dépôt général de la guerre, marquis d'Ecquevilly, proposa au ministre de ce département de faire établir une nouvelle carte topographique de la France, pour remplacer celle publiée par Cassini. Non seulement les cuivres de cette dernière étaient usés ; mais les opérations qui avaient servi de base à son exécution ne présentaient plus un degré d'exactitude suffisant, les instruments de géodésie ayant reçu de nombreux perfectionnements et une précision inconnue du temps de Cassini.

Une commission, créée par ordonnance du 11 juin 1817, fut chargée de déterminer le mode d'exécution de la carte topographique du royaume. Cette commission était composée de quatorze membres désignés par plusieurs départements ministériels, et appartenant tous à des corps savants : MM. le marquis de Laplace, président, et Delambre, de l'Institut ; Bérigny et Vallot, des ponts et chaussées ; de Bonnard, des mines et carrières ; le lieutenant-général Haxo, et en son absence M. de Beaufort d'Hautpoul, du génie militaire ; Brossier, Bonne et Puissant, du corps des ingénieurs géographes militaires ; de Rossel, du dépôt général de la marine ; Hennet, Lesueur et Hautier, de l'administration du cadastre ; Chauvet, de la direction des forêts. Dans sa première séance, la commission choisit pour vice-président M. Delambre, et pour secrétaire M. Puissant. Le 2 janvier 1819, MM. les colonels d'état-major Muriel et Delachasse de Vérigny furent attachés à la commission ; et en 1825, M. Poisson, de l'Institut, y remplit la place devenue vacante par le décès de M. Delambre.

Les dispositions relatives à la confection de la carte, après avoir été élaborées par la commission, furent approuvées par ordonnance du 6 août 1817. Les premiers fonds accordés par le budget de 1818 permirent d'en entreprendre immédiatement les opérations fondamentales, et l'exécution commença le 1^{er} avril 1818.

Etablie à 1 pour 80 000, échelle plus grande que celle de la carte de Cassini, qui était à l'échelle de 1 pour 86 400 et qu'elle est destinée à remplacer, la nouvelle carte de France, exécutée au dépôt général de la guerre, donne la

forme exacte des villes, bourgs et villages ; on y trouve les routes de toutes les classes, les chemins vicinaux directs, et presque toutes les autres communications ; on y distingue les grandes cultures par masses, les cours d'eau grands et petits, les canaux de toute espèce. Elle donne le relief du terrain assujéti à un premier nivellement indiqué par des cotes de hauteur convenablement distribuées ; enfin les limites des départements, arrondissements, cantons et communes y sont tracées par des ponctués distincts et appropriés à chaque sorte de division. Elle réunit ainsi les documents topographiques les plus étendus et les plus exacts, entièrement neufs sous beaucoup de rapports. Elle sera composée de 259 feuilles dont 161 entièrement pleines, 70 en partie pleines et 28 demi-feuilles. La direction de la géodésie, de la topographie et de la gravure est confiée, depuis novembre 1830, à M. le lieutenant-général Pelet, place alors à la tête du dépôt de la guerre. L'exécution de cette œuvre nationale ne laisse, sous aucun rapport, rien à désirer.

Une première livraison de douze feuilles a paru en janvier 1835. Le nombre des feuilles publiées jusqu'en 1841, outre le titre et la feuille d'assemblage, s'élève à soixante-huit, savoir : Abbeville, Altkirch, Amiens, Arcis, Arras, Bar-le-Duc, Beauvais, Besançon, Boulogne, Bourg, Caen, Calais, Cambrai, Châlons, Chartres, Colmar, Commercy, Douai, Dunkerque, Evreux, Epinal, Ferney, Ferrette, Fontainebleau, Givet, Granville, Gray, le Havre, Laon, Lauterbourg, Lille, Longwy, Lons-le-Saunier, Lunéville, Lure, Lyon, Maubeuge, Meaux, Melun, Metz, Mézières, Montbelliard, Montreuil, Montdidier, Nancy, Neufchâtel, Ornans, Paris, Pontarlier, Provins, Reims, Rethel, Rocroy, Rouen, Saint-Omer, Saint-Valery, Sarreguemines, Sarrebourg, Saverne, Sens, Sierck, Soissons, Strasbourg, Troyes, Vassy, Verdun, Wissembourg, Yvetot. Pour en rendre l'usage plus général, le général Pelet a fait autographier et publier des cartes départementales, accompagnées de plans des chefs-lieux et de tableaux statistiques très détaillés. Avec un tirage limité à trois cents exemplaires, nombre suffisant pour les services publics, un département qui comprend sept ou huit feuilles de la carte, en totalité ou en partie, ne revient qu'à 1 800 ou 2 000 fr. (6 fr. ou 6 fr. 50 c. l'exemplaire). Seize départements, Aisne, Ardennes, Eure, Marne, Meurthe, Meuse, Moselle, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Seine, Seine-et-Marne, Seine-Inférieure, Somme, sont terminés et publiés. L'importance du département de la Seine a déterminé M. le lieutenant-général Pelet à en faire graver la carte à l'échelle de 1 : 80 000.

Les feuilles de la carte de France ont souvent déjà servi aux administrations publiques, comme aux entreprises particulières, pour les tracés et l'exécution des chemins de fer canaux, routes, etc.

Chaque année, environ 75 officiers du corps royal d'état-major sont occupés, pendant huit mois, sur le terrain même, aux travaux de géodésie et de topographie.

LE PIC D'ADAM, DANS L'ÎLE DE CEYLAN.

Dans notre tome II, page 551, nous avons donné, d'après le major Davy, auteur d'une description de l'île de Ceylan, une notice sur la montagne qui s'élève dans l'intérieur de l'île et dont le sommet le plus saillant est connu sous le nom de pic d'Adam. Cette notice était accompagnée d'une vue générale de la montagne prise du port de Colombo. En offrant ici un dessin du pic même, l'objet de vénération et le but des pèlerinages de peuples de trois croyances différentes, nous devons ajouter à notre premier article quelques détails empruntés à l'ouvrage du major Forbes, que son séjour de onze ans à Ceylan a mis

à même de parcourir l'île en tout sens, et de la connaître sous tous les rapports.

En gravissant la montagne du côté de Ratnapoura, on arrive, après quatre heures de marche, à Djiilemallé; ensuite on monte encore pendant la distance de quatre milles et demi avant d'atteindre Palabadoulla, dernier point habité sur ce versant; au-dessus, le chemin commence à devenir très dangereux, surtout à cause des précipices que le feuillage épais et les troncs d'arbres cachent souvent aux regards des voyageurs. La différence de la température est très sensible; la route n'est plus formée que par des lits de torrents à sec; dans la saison des pluies (avril et mai), lorsque les torrents descendent des montagnes, un grand nombre de pèlerins ne pouvant plus ni avancer, ni reculer, ni trouver de refuge, périssent misérablement. A quatre milles de Palabadoulla, et à peu près à la même distance du pic, est situé Diabetme. A cet endroit on jouit d'une vue magnifique; les trois quarts d'un vaste cercle présentent à l'œil du voyageur toutes les variétés et toutes les teintes du plus riche paysage. Aux arbres d'un beau feuillage vert qui dominent dans cette immense forêt se mêlent des arbrisseaux aux feuilles rougeâtres, brunes, vert clair et vert



(Sommet du pic d'Adam. — Le Bloc de granit. — Le Temple.)

pâle. A l'est, se dresse le pic Samanala (pic d'Adam), et c'est à peine si à cette distance on peut encore distinguer le petit temple qui en couronne le sommet. On s'arrête à Diabetme pour reprendre haleine, et en montant toujours on arrive au torrent appelé *Sitaganga* (rivière froide), où les pèlerins se baignent, plongent, font leurs ablutions et changent leurs vêtements de voyage pour en revêtir de plus beaux en l'honneur du saint dont ils vont honorer le monument. Plus loin, on passe sous un roc nommé *Diviyagalla*, où l'on fait voir l'empreinte du pied d'un tigre d'énorme grandeur qui est le héros d'une légende. A un mille de là, on voit le tombeau d'un saint mahométan. La pente devient ensuite plus rapide; deux ou trois chaînes en fer, scellées aux rochers ou aux gros arbres, aident le voyageur fatigué à gravir le sommet que des arbres touffus dérobaient quelques instants auparavant à ses yeux.

Le pic d'Adam est élevé à 2 420 mètres au-dessus du niveau de la mer; le sommet, de forme elliptique, long de près de 23 mètres sur environ 10 mètres de large, est entouré d'une muraille haute de 1^m, 624; au centre est un bloc de granit haut de 9^m, 914, sur lequel se trouve le *sripada*, le pied sacré, ou l'empreinte sacrée de Bouddha. Un temple construit en bois, fixé au moyen de grosses chaînes de fer, surmonte le roc; à côté on trouve un pau-

sola, petite habitation du prêtre bâtie en terre, et deux cloches, une grande et une petite. C'est tout ce qu'on voit dans ces lieux visités avec une dévotion si ardente.

Nous avons dit que trois croyances différentes ont fait de cette ressemblance très imparfaite du reste de l'empreinte du pied l'objet de leur vénération. Les Mahométans, et d'après eux tous les navigateurs et voyageurs européens, nomment ce sommet *Pic d'Adam*, parce que, suivant eux, ce fut là que le père du genre humain et le premier des prophètes s'arrêta, après son exil du paradis, pendant que sa compagne Eve était bannie à Djedda en Arabie. Après une séparation de 200 ans, ajoute la légende musulmane, Adam ayant expié ses péchés par un repentir exemplaire, fut conduit sur une montagne située dans le voisinage de la Mecque, où il retrouva et reconnut sa femme; ce qui fit donner à cette autre montagne le nom d'Arafat (*reconnaissance*). Les peuples du Malabar et autres Hindous prétendent que c'est le dieu Siva, le terrible et puissant Mahadeva qui a laissé l'empreinte de son pied sur le roc de granit. Les Bouddhistes revendiquent ce monument en l'honneur de Gantama Bouddha, le fondateur du culte le plus répandu sur la terre. Les légendes ayant cours dans l'île de Ceylan attribuent l'empreinte en question aux quatre différents bouddhas ou sages qui auraient successivement choisi pour le lieu de leurs pieuses méditations ce point de la terre si propre à élever la pensée au-dessus des choses de ce monde. Parmi ces Bouddhistes, il y en eut un, Samana (altéré sans doute de Lahchmana), frère et compagnon de Rama, héros indien, fameux par son expédition dans l'île de Ceylan; et c'est de lui que le Pic a reçu le nom de Samanalla, et Samanalluta (cime de Samana). Dans cette dernière hypothèse, le Gantama Bouddha n'y serait venu qu'après les trois autres.

EQUEIAS.

DÉESSE PROTECTRICE DES CHEVAUX ET DES ÉCURIES.



(Buste antique, découvert en 1807.)

Ce buste en bronze a été découvert, en 1807, à Mitrovicz, et déposé au musée de Pesth, en Hongrie. Il représente *EQUEIAS* (du mot latin *equus*, cheval), déesse protectrice des cochers et des muletiers; son nom est inscrit sur la partie inférieure du buste. Cette divinité, dont l'image, couronnée de fleurs, était ordinairement placée dans les écuries au-dessus du râtelier, s'appelait aussi *EVONE*, nom que lui donne Juvénal dans les vers de sa VIII^e satire, où il se moque de la passion d'un consul pour les chevaux :

Dans les fumiers impurs il cherche sa patronne,
Et sa bouche ne sait jurer que par Epone.

Le buste a 525 millimètres de hauteur et pèse environ douze kilogrammes; c'est le seul qui existe en ce genre. Il est beaucoup moins remarquable sous le rapport de l'exécution que sous celui de la rareté. Le travail en est grossier, et paraît devoir être attribué à quelque sculpteur de la colonie romaine de Sirmio, sous les ruines de laquelle le buste a été découvert. On croit qu'il remonte à peu près à l'époque d'Alexandre-Sévère. Le costume rappelle celui des conducteurs de chars aux jeux du cirque.

LE ROI SALOMON

ET SON FOU MARCOLPHE.



(Marcolphe et le roi Salomon, d'après un manuscrit du quinzième siècle)

On a publié au quinzième siècle un recueil de dialogues attribués au roi Salomon et à Marcolphe. L'auteur suppose que ce roi renommé par sa sagesse, étant un jour assis sur son trône, aperçoit à ses pieds Marcolphe. Celui-ci, ajoute-t-il, était d'une taille petite et difforme, et d'une tournure commune. Il avait le visage épais et ridé, de grands yeux, de longues oreilles, les lèvres pendantes, une barbe de bouc, de grosses mains, des doigts crochus, le nez pointu, des jambes d'éléphant, la chevelure en désordre; son costume, aussi étrange que sa personne, se composait principalement d'une tunique courte, sale et tachée. A sa vue, le roi demande: — Qui es-tu? — Nomme-moi d'abord ta famille, répond Marcolphe, je te nommerai ensuite la mienne. — Moi, je suis issu de l'une des douze familles de Juda: de Juda naquit Pharaon, etc.; mon père était David, et je suis le roi Salomon. — Et moi, je suis issu de l'une des douze familles de Rustré: de Rustré naquit Rustaud; de Rustaud, Rustique, etc., mon père était le noble Marquel, et moi je suis le fou Marcolphe. — Tu me parais un rusé compère. Or sus, causons. Si tu réponds convenablement à mes questions, je te traiterai en roi; tu ne me quitteras plus, et tu seras honoré par tout mon royaume.

Alors la conversation s'engage entre les deux interlocuteurs sur une foule de sujets, sur l'homme, la femme, les enfants, les amis, le monde, la nature, les arbres, l'herbe, le vin, la médecine, etc. Le fou a réponse à tout. Sa parole, fine et railleuse est toujours libre et hardie, parfois aussi

impertinente et grossière. Salomon continue son espèce d'interrogatoire jusqu'à ce qu'enfin, irrité de l'insolente audace du fou, il le bannit à jamais de sa présence. Marcolphe s'écrie, en se retirant: « Le mensonge qui flatte plaît aux rois: la vérité qui éclaire choque et blesse même les plus sages. »

DIVERTISSEMENT

PRÉPARÉ PAR LES HABITANTS D'AIX POUR LOUIS XIII.

Lorsqu'en 1622 Louis XIII, au retour d'une expédition contre les huguenots, fit un voyage dans le midi de la France, les villes cherchèrent à se surpasser par la magnificence et l'éclat des fêtes qu'elles lui donnèrent. La gravure ci-dessous est la représentation d'un divertissement qui avait été préparé à Aix, au haut de la rue des Augustins, auprès d'un arc de triomphe. « Les habitants, dit une relation manuscrite de ces fêtes, avoient fait élever un théâtre composé de palmes, de lauriers et de lierre, sur lequel devoit paraître une espèce de *sauvage qu'ils appellent troubadour*. C'étoit un des plus anciens poètes du pays, habillé d'une manière grotesque et des plus gothiques: sa tête est entourée de plumes de paon qui lui forment une couronne, et il tient un sceptre de laurier à la main pour signifier allégoriquement l'orgueil attaché à sa profession. Les instruments et le livre noté qui sont par terre marquent le talent naturel qu'il avoit pour la musique et la poésie, où il excellait, ainsi que le montrent les fleurs qui naissent sous



(Le théâtre du troubadour, en 1622, à Arles.)

ses pas, symboles de la beauté de ses ouvrages et des applaudissements qu'il en a reçus. » Cette relation, comme on le voit, a été certainement écrite par un homme du Nord

ignorant des mœurs et des usages du Midi ; car quel eût été le Provençal ou le Languedocien qui eût osé appeler un troubadour *une espèce de sauvage* ?

Quoi qu'il en soit, le poète qui devait réciter un morceau de poésie au roi en fut pour ses frais d'imagination : Louis XIII arriva plus tôt qu'on ne l'attendait, et le divertissement projeté n'eut pas lieu. La pièce de vers était, bien entendu, en langue provençale, et elle a été conservée ; elle renferme six couplets fort prosaïques, comme la plupart des pièces de circonstance. Nous en donnerons ici deux uniquement pour montrer ce qu'était devenue au dix-septième siècle cette belle langue d'oc, dont jadis Dante et Pétrarque n'avaient pas dédaigné de se servir.

Lou Troubadour au Rey.

Grand prince, digne enfau de Mars,
Que frescoment de tant d'azars
Venez de cuillir millo palmos,
Lou ceou vous a predestinat
Per rendre las tempestos calmos,
Et tout l'univers estonat.

.....
Nouvelament resuscitat
Per surpassar l'antiquitat,
Veni cantar à mon ramagi.
E representar par mey vers
La justo honnour e lou couragi
Dou plus grand rey de l'univers.

Cette pièce est signée Brueys, nom complètement inconnu aujourd'hui.

La couronne de plumes de paon qui ceint la tête du troubadour est, à ce que nous croyons, une réminiscence de l'antiquité. En effet, Lucien, au II^e livre de ses *Histoires véritables*, raconte que, dans l'île des Bienheureux, les poètes portaient tous des couronnes faites avec des plumes de cet animal, qui était, comme on sait, l'oiseau favori de Junon et le symbole de la fierté. De plus, les couronnes de plumes étaient l'attribut des Muses, et les danseurs, les coureurs et les cochers en portaient à Rome dans les jeux publics.

LA SAINT-LÉONARD.

NOUVELLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 7.)

§ 2.

Cependant le jour fixé pour le mariage de Dorothée et de William était arrivé. La bénédiction nuptiale ne devait avoir lieu qu'après minuit au temple protestant ; mais les amis et les voisins du major avaient été invités à se réunir plus tôt pour le repas de noces.

Ils arrivèrent avant la chute du jour, et furent reçus par les deux fiancés. Lorsqu'ils se trouvèrent rassemblés Loffen voulut les quitter pour s'assurer si tous les ordres avaient été donnés ; Dorothée s'y opposa.

— Mille pardons, mon père, dit-elle en se suspendant à son cou ; mais je vous défends de nous quitter.

— Et pourquoi cela ? demanda le major en souriant.

— Parce que vous n'avez point aujourd'hui le droit de commander ici.

— Comment ?

— Je suis seule maîtresse.

— Elle a raison ! s'écria en riant le conseiller Hotman.

— Mais je ne comprends pas...

— C'est aujourd'hui la Saint-Léonard !

— Par le ciel ! je l'avais oublié ! s'écria Loffen.

— C'est la Saint-Léonard ! répétèrent toutes les voix ; vous n'êtes point le maître chez vous, major.

La Saint-Léonard, qui est dans toute la Bavière une époque de réjouissance, se célèbre en effet à Hoff d'une façon particulière. Un antique usage veut que l'ordre établi dans

les familles soit renversé ce jour-là, et que l'autorité exercée par les parents passe tout entière aux mains des enfants. C'est une sorte de transformation chrétienne de ces saturnales de Rome, où les esclaves recouvraient pour quelques heures la liberté, et se faisaient servir à leur tour par les maîtres.

Le major, qui s'était toujours scrupuleusement conformé à la vieille coutume, répondit en souriant à sa fille qu'il lui laissait, ainsi qu'à William, la direction de toutes choses.

— Ainsi, dit Dorothée, il est bien entendu que vous vous soumettez aux lois de la Saint-Léonard ?

— Sans doute, répondit Loffen.

— Et vous vous engagez sur l'honneur à accepter tout le jour vos enfants pour seigneurs ?

— J'y engage mon honneur ; mais nous verrons comment vous userez du pouvoir.

— Nos amis en seront juges, dit Dorothée en se tournant vers les invités. J'aurai, du reste, une conseillère.

— Qui donc ?

— Une dame dont j'ai fait connaissance à mon dernier voyage chez le président.

— Vous ne m'aviez point parlé...

— Non ; mais elle est arrivée ce matin à Hoff, le hasard m'a fait la rencontrer comme je revenais du temple, et je l'ai invitée.

— Sans me prévenir ! dit le major étonné.

— C'est la Saint-Léonard, mon père, observa Dorothée.

Loffen ne put retenir un geste de mécontentement.

— Et pourrai-je savoir, au moins, le nom de cette inconnue ? dit-il.

— La voici, interrompit William.

Dorothée et lui sortirent en courant pour aller à sa rencontre. Le major, qui était assis près d'une fenêtre, se leva vivement, se pencha au balcon... et reconnut Charlotte.

Il serait difficile d'exprimer ce qui se passa dans l'âme de Loffen à cette vue. Ce fut d'abord un mélange de surprise, de trouble et de colère ; mais ce dernier sentiment finit par prendre le dessus. Il était évident que tout avait été préparé entre Dorothée et sa mère : c'était une réconciliation que l'on voulait, sans doute ; et pour la lui imposer on avait compté sur son étonnement, sur son embarras, sur sa faiblesse peut-être... Cette dernière idée le révolta. L'âge n'avait point tellement calmé cette âme que le dépit ne pût s'y transformer facilement en indignation. Son premier mouvement fut de repousser la mère et la fille, et de se renfermer dans son appartement ; mais la présence des invités le retint.

Il était debout à la même place, balançant encore sur ce qu'il devait faire, lorsque Charlotte parut conduite par William et par Dorothée. Son regard rencontra en entrant celui du major, et elle recula.

— Je vous présente madame de Nugel, mon père, dit Dorothée sans oser lever les yeux.

Loffen fit un mouvement.

— Pardon d'avoir osé... venir... balbutia Charlotte... J'aurais dû... vous prévenir.

— M. le major n'a pas besoin d'être averti pour bien recevoir ses hôtes, observa William avec intention.

— C'est moi, d'ailleurs, qui l'ai voulu, reprit Dorothée, et j'en avais le droit...

Son père lui jeta un regard sévère.

— C'est aujourd'hui la Saint-Léonard, continua la jeune fille.

Les invités s'étaient approchés ; le major comprit qu'il devait cacher son dépit. S'inclinant donc légèrement :

— Ma fille a raison, madame, dit-il avec roideur ; elle est ici souveraine maîtresse aujourd'hui, et c'est elle seule qui vous reçoit.

— Alors, à table ! dit William.

Chaque invité prit le bras d'une dame, et le major, qui

demeura seul avec madame de Nugel, fut forcé de lui offrir la main.

Mais en passant par le salon de musique pour se rendre à la salle à manger, il aperçut tout le monde arrêté devant une grande toile nouvellement suspendue au mur : c'était le portrait relégué jusqu'alors dans le cabinet noir, et qui représentait Charlotte dans tout l'éclat de sa jeunesse.

Qui a mis là ce tableau ? s'écria le major, dont les yeux étincelèrent.

— Moi, répondit doucement Dorothée.

— Et qui vous avait permis... ?

— Personne, mon père... Mais c'est la Saint-Léonard.

— C'est juste, s'écrièrent tous les convives en riant ; c'est la Saint-Léonard !

Loffen se mordit les lèvres.

— Ne craignez rien, monsieur, dit madame de Nugel tout bas ; ce portrait me représente jeune, belle, heureuse... vous voyez que nul ne m'a reconnue.

Le major ne répondit rien. On passa à la salle à manger, et tout le monde prit place à table.

Loffen se trouva assis près de madame de Nugel, à qui Dorothée avait cédé ses fonctions, et qui devait faire les honneurs du dîner. Le major s'était décidé à éviter un scandale, mais non à cacher son mécontentement ; il le montra même avec d'autant plus d'affectation, qu'il se sentait, au fond du cœur, moins irrité qu'il ne l'eût voulu. Il avait beau se répéter qu'il était le jouet d'un complot arrangé entre Charlotte et sa fille, intéresser son honneur à le rendre inutile, et s'exciter tout bas à l'indignation, une sorte d'indulgence attendrie le gagnait malgré lui ; c'était la première fois qu'il se trouvait trop patient et trop doux !

Il se décida à garder au moins un silence qui pût témoigner de son déplaisir. Madame de Nugel n'essaya point de l'interrompre ; mais le major ne put échapper à ses soins muets. Quoi qu'il fût, tous ses besoins étaient prévenus, tous ses desirs satisfaits ; les mets et les vins qu'il préférait lui étaient seuls offerts, car Charlotte n'avait oublié aucun de ses goûts. Pour la première fois enfin, depuis quinze années, il retrouva autour de lui cette surveillance expérimentée et sans distractions de la femme qui a partagé notre vie, et que ne peut remplacer la fille la plus tendre.

Le repas achevé, toute la compagnie passa au salon de musique, et Loffen s'aperçut alors que le piano avait été descendu comme le portrait ; il était ouvert, et l'on avait dressé à côté le pupitre du major. Dorothée vint elle-même lui apporter son violon, en lui rappelant qu'il avait promis de se faire entendre. Loffen jeta un regard vers madame de Nugel qui s'était approchée du piano, et voulut refuser ; mais le conseiller Hotman le somma d'obéir en lui criant que c'était la Saint-Léonard ; il fallut donc céder.

Le morceau choisi par Dorothée était un des duos que son père avait joués le plus souvent autrefois avec Charlotte. Celle-ci se rappelait encore les nuances et le mouvement que le major donnait à ce morceau ; aussi fut-il exécuté avec un élan merveilleux. Ceux qui connaissaient le talent de Loffen ne lui avaient jamais trouvé cette précision, ce charme et cette puissance. On eût dit que les deux instruments s'entendaient et se répondaient. Lorsqu'ils se turent, tous les auditeurs applaudirent avec transport, et le conseiller Hotman courut aux exécutants.

Il faut que vous soyez une seule âme dans deux corps, dit-il, pour mettre cette harmonie dans l'expression d'un même sentiment !

Loffen et madame de Nugel saluèrent avec embarras.

— Ah ! vous êtes faits pour vous entendre, ajouta l'enthousiasme mélomane en leur serrant la main. La musique est comme une émanation des cœurs ; et jouer d'accord à ce point, c'est presque s'aimer !

Madame de Nugel sourit en rougissant, et voulut quitter le piano ; mais Dorothée la supplia de faire entendre un

des vieux airs allemands qu'elle chantait si bien. Après un peu de résistance, elle se rassit, et commença la vieille ballade de *la Rose bleue*.

A mesure que madame de Nugel chantait, tous les sentiments du major semblaient s'apaiser, et une indicible émotion s'emparait de lui. Ce chant, il l'avait entendu la première fois qu'il avait vu Charlotte ; et plus tard, aux jours de leur union, elle le lui avait répété mille fois. La voix de madame de Nugel agissait sur lui comme celle d'une fée, et rebâtissait tout l'édifice écroulé de son bonheur. En l'écoutant, il croyait voir encore cette petite maison entourée de vignes qu'ils avaient habitée ensemble à Prague, ce jardin avec son berceau de climats et ses bordures de violettes. Il se croyait redevenu jeune, confiant, joyeux. C'était comme une évocation de tout ce qu'il y avait eu de tendre et d'heureux dans son passé.

Madame de Nugel avait déjà quitté le piano depuis longtemps qu'il était encore à la même place, les bras croisés et la tête baissée. Il fut arraché à sa rêverie par la voix de William qui lui annonçait que minuit venait de sonner. Il prit le bras de madame de Nugel, sans observation cette fois, et se dirigea vers le temple avec tous les invités.

§ 5.

Il y a dans l'acte solennel qui lie à jamais deux êtres sur la terre et qui les destine à vivre l'un pour l'autre, un caractère religieux qui remue tous les cœurs ; mais c'est surtout pour un père que la bénédiction nuptiale a quelque chose de grave et de touchant. C'est comme une abdication de tous ses droits sur l'enfant qu'il a élevé, et dont il confie désormais le bonheur à un autre. Les émotions que le major venait d'éprouver l'avaient disposé plus qu'aucun autre à l'attendrissement ; aussi ne put-il retenir ses larmes lorsqu'il entendit le ministre prononcer la formule consacrée qui donnait sa fille à William. Par un mouvement involontaire ses regards allèrent chercher ceux de madame de Nugel : elle avait caché sa tête dans ses mains et sanglotait tout bas.

Cette communauté d'émotions acheva de dissiper tout ce qu'il pouvait y avoir encore de ressentiment dans l'âme du major.

— Après tout, pensa-t-il, c'est sa mère.

Cette idée l'attendrit. Sa mère !... et elle était là, comme une étrangère, sous un faux nom !... Sa mère ! et sa présence n'était pas même une joie pure et complète pour Dorothée ; car elle lui rappelait que les nœuds les plus saints pouvaient se briser, que tout le bonheur rêvé par elle et par William pouvait aboutir à l'isolement et à la haine ! Le major se sentit le cœur oppressé comme d'un remords, et quand sa fille se leva tenant la main du forestier, il baissa les yeux pour éviter son regard.

Cependant on sortit du temple ; les invités prirent congé, et, après avoir embrassé les deux nouveaux époux, chacun regagna son logis.

Dorothée avait posé son bras sur celui de son père, William prit celui de madame de Nugel, et tous quatre arrivèrent chez le major.

Ils trouvèrent encore le salon illuminé, le piano ouvert, le violon suspendu au pupitre, et le portrait qui semblait sourire à ces signes de fête.

Madame de Nugel s'avança alors vers le major : elle était pâle, et sa voix tremblait.

— Voici l'heure de nous séparer, dit-elle ; adieu et merci, monsieur, de m'avoir laissé franchir votre seuil. Ne croyez point, surtout, que j'aie voulu vous affliger par ma présence. Si je suis venue, c'est que je n'ai pu résister aux prières de cet enfant. J'ai voulu qu'elle ne se présentât point à l'autel en orpheline, et que dans le moment le plus solennel de la vie elle nous trouvât au moins tous deux près d'elle pour la bénir. Pardonnez-moi donc de m'être présentée sans que vous l'ayez permis, et d'avoir mis à profit l'autorité d'un jour accordée à cet enfant. La Saint-Léonard

est achevée, monsieur; vous allez redevenir le maître, et rentrer en possession de l'isolement qui vous plaît.

A ces mots elle se tourna vers Dorothee et William, et les serrant dans ses bras avec des sanglots :

— Adieu, dit-elle, ô vous qui m'aimez encore et que je ne verrai plus! J'emporte le souvenir de cette journée comme une consolation pour tout mon avenir... mais vous, tâchez de l'oublier. Refermez ce piano qui n'avait point été ouvert depuis si long-temps, recouvrez ce portrait et tout le passé avec lui; car le jour de la Saint-Léonard est achevé.

A ces mots, elle s'arracha des bras des jeunes mariés, et s'avança en chancelant vers la porte; mais le major, qui venait de la refermer, se tenait debout sur le seuil, pâle et tremblant. Leurs yeux se rencontrèrent, et tout un passé de querelles et de douleur fut pardonné dans ce regard.

— Charlotte... murmura Loffen en ouvrant ses bras.

— Lucien... répondit madame de Nugel.

Et elle se laissa aller sur son cœur.

Enfin, après un long embrassement le major se dégagea doucement, et, posant ses deux mains sur les fronts de Dorothee et de William, qui étaient tombés à genoux près de lui :

— Bénis soient les enfants, dit-il avec reconnaissance, car ils ont été plus sages que les parents! Reste ici la maîtresse, Dorothee; tu nous as rendu le bonheur, et je veux que désormais ce soit toujours la Saint-Léonard.

BERCEAU FINLANDAIS.



(Berceau finlandais. — Dessin de M. Charles Giraud, attaché à la dernière expédition de la Recherche.)

Le costume des habitants de la Finlande n'est plus, à beaucoup près, ce qu'il était autrefois. Nos modes pén-

trent de toutes parts, et remplacent peu à peu, dans les villages comme dans les villes, le vêtement national par les inventions de nos tailleurs. Au bord du Torneo, et dans l'intérieur même de la Finlande, le paysan porte, les jours de dimanche, le pantalon et la veste de laine comme les paysans de nos provinces; la femme abandonne la coiffure originale qui la paraît si bien, pour prendre le bonnet de mousseline ou le chapeau de soie. Cependant il y a encore çà et là certain costume que rien n'a pu faire changer : tel est entre autres celui de cette femme qui porte le berceau de son enfant. Elle le porte sur la tête à l'aide de quatre lanières de cuir. Le reste de ses vêtements est à peu près tel aussi qu'il existait dans les anciens temps : c'est la robe de Vadmel, tissée, teinte, cousue par la mère de famille elle-même; le tablier en étoffe grossière, les souliers formés d'un morceau de peau tanée sans semelle, assez larges du pied pour qu'on puisse y mettre du foin et serrés seulement à la cheville.

Les Finlandais sont remarquables par leur caractère de douceur, de patience, de résignation, et les femmes ont à un haut degré le même caractère, et la plupart ont en outre un sentiment de la poésie en quelque sorte inné; à chaque fête, à chaque cérémonie, elles se réunissent et improvisent des chants dont on pourrait faire un recueil très intéressant. Elles accompagnent le cortège de noces en modulant des strophes joyeuses; elles suivent le convoi mortuaire en récitant des élégies. Le bonheur d'aimer et le bonheur d'être mère exalte encore cette faculté poétique, et leur inspire parfois de gracieuses pensées. La femme finlandaise abandonne rarement son enfant au berceau; elle l'emporte avec elle quand elle doit aller travailler dans les champs; elle l'emporte le dimanche à l'église, l'hiver dans les excursions qu'elle entreprend à vingt ou trente lieues pour aller voir ses parents et ses amis; elle les tient le long de la route suspendus à son flanc dans un berceau recouvert d'une étoffe de laine, et l'endort avec des chants qu'elle compose elle-même. En voici un entre autres qui a été recueilli dans la maison d'une pauvre femme des environs d'Ellenbourg, au moment où elle venait de le composer. Il peut servir à donner une idée de cette tendre et naïve poésie que l'on retrouve à chaque page dans le pays.

« Dors, dors, petit oiseau de la prairie; dors doucement joli petit rouge-gorge; Dieu t'éveillera quand il en sera temps. Il t'a donné un rameau d'arbre pour te reposer, et des feuilles de bouleau pour te couvrir. Le Sommeil est à la porte, et dit : N'y a-t-il pas ici un doux enfant couché dans un berceau qui voudrait dormir, un petit enfant enveloppé dans ses langes, un bel enfant qui repose sous sa couverture de laine ? »

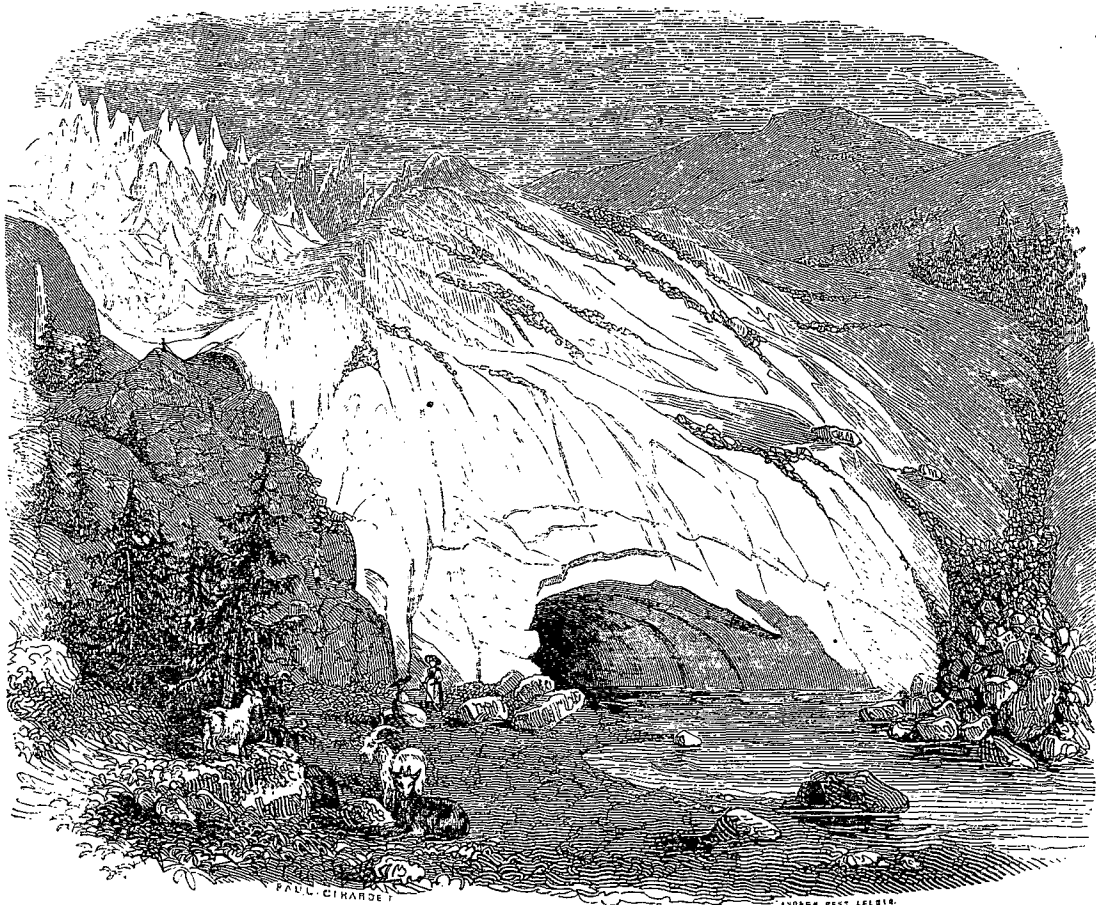
ORIGINE DES FAUTEUILS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Le cardinal d'Estrées, devenu très infirme, et cherchant un adoucissement à son état dans son assiduité aux assemblées de l'Académie, demanda qu'il lui fût permis de faire apporter un siège plus commode que les chaises qui étaient alors en usage; car il y avait seulement un fauteuil pour le directeur. On en rendit compte à Louis XIV, qui, prévoyant les conséquences d'une pareille distinction, ordonna à l'intendant du garde-meuble de faire porter quarante fauteuils à l'Académie, et confirma par là l'égalité académique. (*Pièces intéress. pour servir à l'hist. de la littér.*, par La Place; t. I, p. 229.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LES GLACIERS.



(Fig. 1. Extrémité inférieure du Glacier de Zermatt, canton du Valais.)

Parmi les merveilles de la Suisse, aucune n'excite à un aussi haut degré l'étonnement et la curiosité que la vue des glaciers. Figurez-vous, en effet, les sensations du voyageur ami de la nature qui les visite pour la première fois. Depuis Berne ou Genève, il a admiré cette chaîne des hautes Alpes, dont les sommets couverts de neiges, d'une blancheur éblouissante resplendent aux feux du soleil. Le soir, quand la plaine est déjà depuis long-temps ensevelie dans l'ombre, ils se colorent d'une teinte rosée, semblable à l'incarnat de la jeunesse; mais dès que l'astre ne les frappe plus de ses rayons, ils pâlisent tout-à-coup, et les teintes livides de la nuit succèdent à la coloration du soir. On dirait que ce ne sont plus des montagnes vivantes qui se dressent à l'horizon, mais que leur cadavre seul est resté debout. A mesure qu'on s'approche du pied de ces colosses, les forêts et les prairies remplacent les champs cultivés; les formes du terrain deviennent plus abruptes, la vallée se rétrécit, et le chemin serpente sur ses flancs, tandis que le torrent, souvent invisible, gronde au fond de l'abîme. Tout-à-coup, au détour de la route, des pyramides de glace apparaissent entre les noirs sapins; la vallée semble barrée par une cascade gelée: c'est l'extrémité inférieure d'un glacier; un ruisseau s'échappe de son pied, et ce ruisseau est la source d'un grand fleuve.

Ce qui surprend d'abord, c'est l'existence même de ces masses de glace au milieu de la végétation la plus luxuriante. Je ne parlerai pas du glacier entouré de sapins que représente notre planche, et auquel le laborieux Valaisan dispute le sol où il cultive l'orge et la pomme de terre; mais je citerai ceux de Grindelwald dans le canton de Berne, près desquels le seigle et les merises mûrissent

tous les ans, et surtout celui de la Brenva, au-dessus de Courmayeur, qui des flancs escarpés du Mont-Blanc descend au milieu des champs de blé, dont les épis dorés se balancent à l'ombre des pyramides de glace *.

Long-temps la présence des glaciers dans des vallées où la neige disparaît souvent au milieu d'avril ou au commencement de mai parut un fait inexplicable. Il était réservé à Scheuchzer d'abord, à de Saussure ensuite, d'analyser ce phénomène.

On sait qu'à mesure qu'on s'élève au-dessus du niveau de la mer la température de l'air va toujours en décroissant. Si donc les montagnes atteignent une certaine hauteur variable dans chaque climat, la neige qui tombe sur leurs sommets pendant l'hiver, le printemps et l'automne, ne fond point en été. La limite au-dessus de laquelle la neige ne disparaît plus dans la belle saison se nomme la *limite* ou la *ligne des neiges éternelles*. Ainsi en moyenne, près de l'Equateur, d'après l'illustre Alexandre de Humboldt, cette limite est à 4 800 mètres au-dessus de la mer; dans les Alpes de la Suisse, à 2 750 mètres; au cap Nord, sous le 71° degré de latitude boréale, elle s'abaisse à 720 mètres; et enfin, au nord du Spitzberg, les flots de la mer Glaciale viennent ronger les bords de champs de neiges éternelles. Ainsi, depuis l'origine des siècles, les neiges s'accumulent autour des sommets des Alpes, et occupent des espaces immenses connus sous le nom de *névés*.

La limite de ces névés coïncide avec celle des neiges. Mais si un vallon étroit, une gorge profonde, descendent

* En moyenne, l'extrémité inférieure des quatre glaciers les moins élevés de la Suisse est à 1 230 mètres au-dessus du niveau de la mer.

de ces champs de neige vers la vallée, alors le névé descend dans ce couloir où les rayons du soleil ne sauraient le foudre en entier; car ces masses gelées qui semblent le type de l'immobilité sont animées d'un mouvement progressif continu; ces rivières de glace coulent comme celles de la plaine, seulement leur course est plus lente, et elles accomplissent en une année le trajet qu'un fleuve rapide parcourt en quelques minutes. Voici les preuves de ce fait si incroyable en apparence. La surface des glaciers est en général couverte de blocs de pierre de toute grandeur, appelés *blocs erratiques*. Ces blocs s'accumulent aussi à leur pied, et y forment un amas connu sous le nom de *moraine terminale* (voy. fig. 4 sur la droite). Depuis long-temps on avait constaté que ces blocs n'étaient point de la même nature que la *roche en place*, sur laquelle repose le glacier. En remontant vers les névés, les géologues étaient arrivés à la source de ces blocs, guidés par la longue traînée qui couvre le glacier; ces traînées, connues sous le nom de *moraines centrales* (voy. fig. 2), les avaient conduits au pied des aiguilles escarpées dont les éboulements continuels dus aux gelées du printemps et de l'automne alimentent la moraine. Il était donc incontestable que ces blocs sont transportés par le glacier, depuis les aiguilles d'où ils se détachent jusque dans la plaine. On vérifia ce fait par l'observation et par l'expérience. Des paysans remarquèrent des blocs qui, chaque année, avançaient vers la plaine, et souvent les guides de Chamouni ou de Grindelwald indiquent au voyageur le trajet parcouru par un bloc depuis un certain nombre d'années. On fit mieux: des savants prirent des alignements, c'est-à-dire qu'ils se placèrent de manière à ce que le *bloc erratique* se trouvât sur la même ligne droite que deux autres objets immobiles, tels qu'un arbre et le sommet d'une montagne. L'année suivante, l'arbre, le sommet de montagne et le bloc ne se trouvaient plus sur une même ligne droite; donc le bloc s'était déplacé, et on put s'assurer qu'il était descendu vers la vallée. Voici un autre fait qui met cette vérité hors de toute espèce de doute. Un explorateur ardent des hautes Alpes, M. Hugi de Soleure, désirant étudier le glacier inférieur de l'Aar, fit construire dans l'été de 1827, sur le glacier même, une petite cabane. Les blocs de la moraine lui fournirent les pierres de son édifice, qui se trouvait au pied d'une montagne en forme de promontoire, connue sous le nom d'*Abschwung*. En 1830, M. le professeur Agassiz de Neuchâtel, et Desor, voulurent retrouver cette cabane; ils la cherchèrent vainement au pied de l'*Abschwung*, et désespéraient déjà de leur tentative, lorsqu'ils aperçurent une masure délabrée à une assez grande distance du promontoire. Il pouvait rester encore quelques doutes sur l'identité de la cabane; mais sous un tas de pierres servant à fixer une perche ils découvrirent une bouteille, et dans cette bouteille des papiers de la main de M. Hugi: ils portaient qu'en 1827 il avait construit sa cabane au pied même de l'*Abschwung*; qu'en 1830 elle en était éloignée de 60 mètres environ, et que l'ayant visitée de nouveau en 1836, il la trouva à la distance de 715 mètres. La bouteille contenait en outre les cartes de visite de plusieurs voyageurs. MM. Agassiz et Desor s'empressèrent de mesurer la distance à l'*Abschwung* au moyen d'une longue corde; elle était de 1 430 mètres. En 1840, M. Agassiz constata de nouveau que la cabane s'était avancée de 65 mètres. Ainsi en 13 ans cette cabane s'était éloignée de son point de départ de 1 495 mètres; en moyenne, elle avait parcouru chaque année un trajet de 115 mètres.

Pour mieux étudier les phénomènes des glaciers, M. Agassiz s'est établi sur celui de l'Unteraar, mais à 650 mètres plus haut que M. Hugi, et à 2 700 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. Au milieu de la moraine centrale, il a choisi un bloc erratique immense qui lui sert de toit. De loin, un drapeau flottant à l'extrémité d'un mât élevé

signale l'*Hôtel des Neuchâtelois*; la cuisine est au-dessous de la partie du bloc qui s'avance en forme de portique; la chambre à coucher a été creusée dans la glace au-dessous du bloc; on ne saurait s'y tenir debout, mais un lit de pierres recouvertes de foin est une couche voluptueuse pour l'explorateur des glaciers. Il y a 16 kilomètres depuis l'hospice de Grimsel jusqu'à l'hôtel des Neuchâtelois. Le premier plan de la figure 2 peut donner une idée des difficultés de la route; on fait la moitié du trajet sur la moraine centrale, au milieu des blocs entassés sur le glacier. C'est là que M. Agassiz vient de passer deux étés, afin d'observer tous les phénomènes des glaciers pendant le jour et pendant la nuit, par le beau temps et par la pluie, par la chaleur et par le froid. C'est dans ces régions où l'hiver règne sans partage, c'est dans cette Sibérie qu'il s'est exilé volontairement deux fois, afin de dérober à la nature quelques uns de ses secrets. Certes, l'amour de la science est une sainte passion, puisqu'elle transforme en jouissances les privations et les fatigues, et qu'elle ne recule devant aucun sacrifice, même celui de la fortune et des plaisirs, buts avoués de la plupart des ambitions humaines! Sur son bloc erratique, M. Agassiz a inscrit sa distance de l'*Abschwung*. En 1840 elle était de 797 mètres, et les observateurs futurs pourront constater désormais le phénomène de la marche des glaciers.

Ainsi donc, en résumé, un glacier est une masse de glace en communication avec les névés, ou champs de neiges éternelles des hautes sommités, comme un fleuve l'est avec le lac où il prend sa source. Cette masse de glace est animée d'un mouvement progressif, lent mais continu, qui explique sa présence dans les vallées. En effet, pendant l'été l'extrémité inférieure du glacier fond sous l'influence de la chaleur solaire: cette fonte alimente les grands fleuves, tels que le Rh ne, le Rhin, le Tessin, la Reuss, l'Aar, l'Adige, dont les eaux sont toujours hautes en été et souvent basses en hiver; mais tout ce que le glacier perd par la fusion de son extrémité inférieure est remplacé par les parties supérieures qui descendent. Sans cesse alimenté par l'immense réservoir des névés, il répare ses pertes comme le fleuve issu d'un lac. Il s'établit ainsi une espèce d'équilibre entre la fusion et la progression. Pendant les étés froids la progression l'emporte, et le glacier s'avance dans la vallée, renversant devant lui les forêts et les maisons: c'est ce qu'on a vu pendant les étés si froids de 1816 et 1817, et pendant celui de 1841. L'été est-il très chaud, le glacier fond beaucoup, et, sa progression n'étant pas en rapport avec la fusion, il semble reculer. Mais malheureusement les terres qu'il avait envahies sont vouées à une éternelle stérilité; car il les a couvertes du gravier, du sable et des pierres qu'il charrie sans cesse de la montagne à la plaine.

Les blocs erratiques nous ont dévoilé cette progression, dont le raisonnement pouvait démontrer la nécessité. Mais eux-mêmes présentent les formes et les dispositions les plus curieuses. Le plus souvent ces blocs tombent sur les bords des glaciers; ils cheminent alors à la suite les uns des autres, en suivant toujours le bord, j'oserais presque dire le *rivage* du glacier, et forment de longues bandes appelées *moraines latérales*. Mais de même qu'un grand fleuve est formé par la réunion de plusieurs rivières, de même un glacier principal résulte souvent de la jonction, de la réunion en un seul de plusieurs petits glaciers secondaires. Au confluent de deux de ces glaciers qui se confondent pour en former un seul, les deux moraines latérales qui longent l'éperon ou le promontoire qui les sépare convergent aussi, se joignent, se confondent, et constituent une grande moraine située au milieu du glacier commun: telle est celle qui occupe le premier plan de la fig. 2. Ces moraines prennent le nom de *moraines médianes*. Quelle que soit leur position, ces moraines contribuent également à l'accroissement de celle qui, à l'extrémité du glacier, est formée par l'entassement des

blocs erratiques charriés par lui, et qui finissent par s'accumuler à ses pieds. Nous avons déjà appris à les connaître sous le nom de *moraines terminales* (voy. fig. 1).

Sur quelques glaciers, et sur celui de l'Aar en particulier, on voit avec étonnement des blocs erratiques supportés par des piédestaux de glace élevés quelquefois d'un mètre et plus au-dessus de la surface du glacier; ils sont connus sous le nom de *tables des glaciers* (fig. 5). Ce phénomène s'explique facilement. En été, la surface supérieure du glacier diminue par la fusion et l'évaporation, actives surtout pendant le jour et quand le soleil luit de tout son éclat; mais lorsqu'un gros bloc gît sur la glace, il la préserve contre l'action de l'air et du soleil: elle ne fond donc point, et tandis que le niveau général du glacier s'abaisse autour de ce point, ce niveau reste le même sous le bloc erratique, qui se trouve, au bout d'un certain temps, élevé au sommet d'un piédestal dont la hauteur est proportionnelle à l'activité de la fusion et de l'évaporation pendant les chaleurs de l'été.

Toutes les moraines centrales considérables peuvent être considérées comme des amas de tables de glaciers; car toutes forment une longue arête élevée quelquefois de plusieurs mètres au-dessus du niveau général de la glace. Aussi celle que représente la figure 2 avait dans plusieurs points 8 à 10 mètres d'élévation au-dessus du glacier de l'Unteraar, et semblait une petite chaîne de montagnes reposant sur un fleuve gelé.

Sur quelques glaciers, le voyageur s'arrête aussi avec étonnement devant des cônes formés en apparence d'une accumulation de graviers. Leur régularité est telle qu'on hésite à les considérer comme une œuvre de la nature. Ils varient en hauteur depuis quelques décimètres jusqu'à plusieurs mètres. En les examinant de plus près, on reconnaît que leur surface seulement est formée de graviers unis par un ciment glacé, mais que leur squelette consiste en un cône de glace compacte dont la formation s'explique par l'action préservative du sable et des cailloux accumulés en plus grande abondance sur un point du glacier. M. Agassiz leur a donné le nom de *cônes graveleux*.

Il est des glaciers qui ne sont couverts que d'un petit nombre de blocs erratiques; ce sont les plus beaux aux yeux de l'artiste: leur surface unie comme une glace, capricieusement crevasse ou hérissée d'aiguilles aux formes fantastiques, brille aux feux du soleil, et contraste avec les sombres forêts de sapins ou le vert tendre des prés qui les encadrent. Mais d'autres sont sillonnés de longues moraines, et quelques uns disparaissent totalement sous les amas de pierres qu'ils charrient: alors le voyageur ignore souvent qu'il marche sur un glacier, et croit traverser un éboulement de montagne. Cependant la glace qui compose la masse du glacier est toujours parfaitement pure; elle ne contient ni sable, ni gravier, ni pierres. Toutes celles qui tombent dans les crevasses se retrouvent à la surface au bout d'un certain temps. Lorsqu'on demande aux montagnards quelle est la cause de cette singularité, ils répondent: « Le glacier ne souffre rien d'impur, et rejette au-dehors tous les corps étrangers. » Des savants ont adopté l'explication populaire, qui n'est que l'expression d'un fait. Effet nécessaire de l'abaissement du niveau des glaciers, ce phénomène a été reproduit par l'expérience. Si l'on creuse un trou dans un glacier et qu'on y enterre profondément une pierre, celle-ci, au bout d'un certain temps, se montrera à la surface; mais ce n'est pas la pierre qui est remontée, c'est le niveau général du glacier qui a baissé. L'auteur de ces lignes s'en est assuré de la manière la plus positive. Ainsi peu à peu les vapeurs du merveilleux sont dissipées par le flambeau de l'expérience, et les phénomènes les plus extraordinaires ne sont qu'une conséquence nécessaire des lois immuables qui régissent l'univers.

En Suisse, la hauteur de l'escarpement qui termine un glacier varie entre dix et quarante mètres; mais tout porte

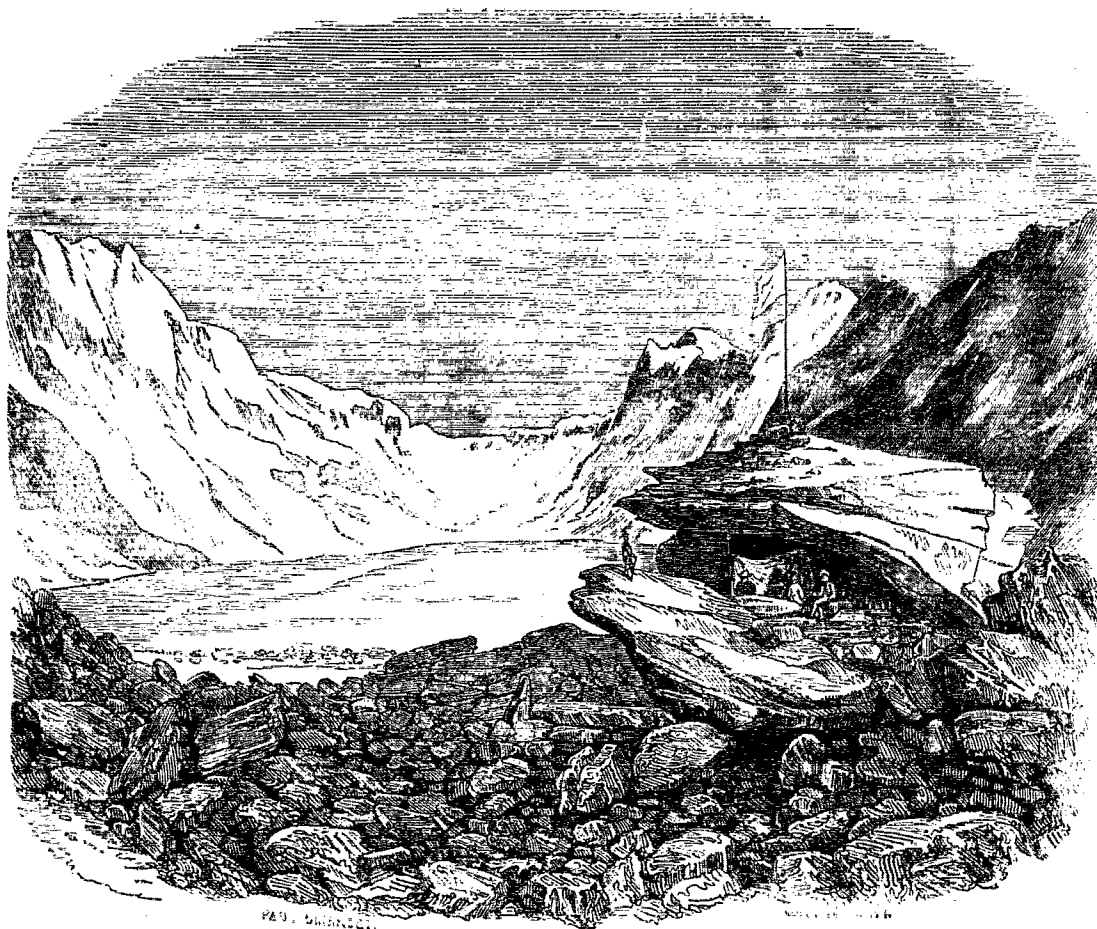
à croire que vers leur partie supérieure leur puissance doit être de cent à deux cents mètres. Leur longueur et leur largeur ne sont pas plus constantes: celui d'Aletsch, le plus large de tous, a vingt-huit kilomètres de long sur une largeur moyenne de cinq kilomètres; celui de Bois, dans la vallée de Chamouny, n'a pas moins de vingt kilomètres; celui de l'Unteraar a la même longueur; mais la largeur des deux derniers ne dépasse jamais trois à quatre kilomètres. Souvent un glacier se termine par une voûte (voy. fig. 1), où l'on admire les plus belles teintes azurées. Ces voûtes se forment au printemps, et sont l'ouvrage du ruisseau qui fond les glaces qui l'entourent. Cette eau, provenant elle-même de la fonte des neiges et des glaces, a une température très voisine de zéro; tantôt ses teintes rivalisent avec celles de la voûte, tantôt elle charrie du sable et du gravier qui altèrent sa pureté et la colorent en jaune et même en noir. Dans la vallée de Grindelwald, deux glaciers distants à peine de quelques kilomètres donnent naissance à deux torrents, dont l'un, limpide et pur, se nomme la Lutschine blanche; l'autre, sale et fangeux, la Lutschine noire.

On se ferait une très fausse idée de la glace d'un glacier si on la croyait semblable à celle de nos rivières et de nos étangs: celle-ci est compacte et homogène comme le verre; celle des glaciers, au contraire, est formée de fragments irrégulièrement cristallisés, dont la grosseur égale souvent celle du pouce, et qui sont séparés par un nombre infini de petites crevasses ou fentes d'une ténuité extrême, et désignées pour cela sous le nom de *fissures capillaires*. Veut-on s'assurer de leur existence, il suffit de froter un morceau de cette glace avec de l'encre de Chine: l'encre pénètre dans ces fissures, et l'on aperçoit alors un réseau de lignes noires qui recouvre toute la surface du morceau. Remplies d'eau mêlée de petites bulles d'air, ces fissures séparent des fragments de glace fort peu cohérents entre eux; car si avec le marteau on frappe sur un bloc, celui-ci se brise à l'instant en mille morceaux. Cette structure s'explique aisément: en effet, la glace des glaciers n'est autre chose que de la neige qui s'est imbibée d'eau provenant soit de la pluie, soit de la neige elle-même, et qui s'est ensuite congelée à plusieurs reprises.

Ces notions étaient nécessaires pour comprendre une des deux explications que l'on a données de la progression des glaciers. De Saussure, et depuis lui des géologues et des physiciens du plus grand mérite, affirment que les glaciers, entraînés par leur propre poids, glissent sur leur fond, s'affaissent sur eux-mêmes, et arrivent ainsi jusque dans les vallées inférieures: ils les comparent à une rivière, où un flot pousse l'autre jusqu'à la mer. Schenclizer trouva le premier de grandes difficultés à admettre cette explication. Je ne les rapporterai point ici; qu'il me suffise de faire connaître sa théorie, qui a été reproduite par MM. T. de Charpentier, Biselx, prieur de l'hospice Saint-Bernard, et le professeur Agassiz. Pendant le jour, en été, un glacier est parcouru par une quantité innombrable de petits ruisseaux et de filets d'eau; toute sa masse est donc pénétrée par l'eau qui tombe dans les crevasses, coule dans les rigoles, et s'infiltre dans les fissures. Si vous creusez un trou dans le glacier, ce trou est toujours plein d'eau; quelque diligence que vous fassiez, vous ne pouvez le vider entièrement, ou bien, à peine vide, il se remplit à l'instant même de nouveau, sans qu'une goutte d'eau y tombe par l'orifice supérieur. Ainsi donc, en été, le glacier n'est qu'une réunion de fragments de glace séparés par des lames d'eau infiniment minces, une éponge de glace imbibée d'eau. Mais lorsque les froids de l'automne, du printemps et de l'hiver pénètrent dans cette masse, cette eau se congèle, passe à l'état de glace, agrandit les fissures qu'elle remplit, écarte les fragments, et la masse entière du glacier se gonfle et se dilate dans tous les sens. On sait, en effet, que l'eau,

en passant à l'état de glace, augmente de volume. Les bouteilles dans lesquelles un liquide se congèle, se brisent. Quand il gèle à *Pierre fendre*, c'est que l'eau qui a pénétré les fentes des pierres les fend en se congelant. Rien ne résiste à cette force. Par une forte gelée, des

bombes remplies d'eau éclatent, ou le tampon qui bouche l'orifice est chassé, et on voit sortir à sa place un cône de glace. Les rochers les plus durs se séparent, se morcellent, et au Spitzberg, où ces phénomènes agissent avec tant d'énergie, les montagnes ne sont plus que des amas de blocs



(Fig. 2. L'Hôtel des Neuchâtelois, sur le Glacier de l'Unteraar, canton de Berne.)

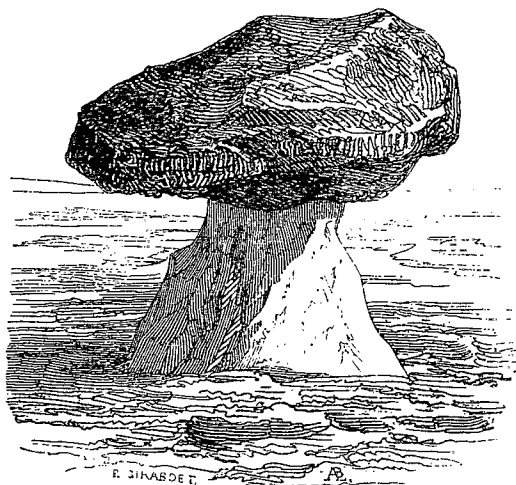
désaggrégés et entassés l'un sur l'autre. Ainsi donc, quand l'eau contenue dans les fissures de la glace se congèle, le glacier augmente de volume dans toute son étendue et dans tous les sens, mais surtout dans le sens de sa longueur. Or il ne saurait reculer, adossé qu'il est contre les montagnes d'où il descend; c'est donc à son extrémité inférieure que cette augmentation de volume se manifeste, et le glacier avance.

La surface d'un glacier, avons-nous dit, est rarement unie; elle est sillonnée par des fentes, interrompue par des crevasses profondes, creusée de nombreuses cavités et percée de petits puits verticaux à parois azurées, remplies d'une eau dont la fraîcheur et la limpidité tentent le voyageur altéré; leur diamètre est à peine de 2 à 4 décimètres, mais leur profondeur est très considérable. Pour en donner une idée, les guides de Chamounix y plongent avec force leurs longs bâtons ferrés qui ne reviennent à la surface qu'au bout de plusieurs secondes. De Saussure a le premier expliqué la formation de ces puits: qu'une pierre mince de médiocre étendue et d'une couleur foncée se trouve à la surface d'un glacier, elle produira sur la glace qu'elle recouvre un effet diamétralement opposé à celui des gros blocs. En effet, elle s'échauffera aux rayons du soleil et transmettra rapidement cette chaleur à la glace sous-jacente; celle-ci fondra et la pierre s'enfoncera. Il se formera de cette manière un trou plein d'eau qui continuera de se creuser de lui-même par le procédé suivant:

L'eau, comme on le sait, atteint sa plus grande densité, ou, comme on dit, son *maximum* de densité, à la température de 4°, 5 centigrades environ *au-dessus* de zéro, ce qui veut dire qu'un litre d'eau à 4°, 5 est plus lourd qu'un litre d'eau à une autre température quelconque. Or, l'eau qui remplit le puits étant en contact avec les parois et avec le fond du puits, a toujours une température égale ou supérieure, de quelques dixièmes de degré seulement, à celle de zéro. Mais la surface du liquide, qui, pendant l'été, est exposée à l'air et aux rayons du soleil, s'échauffe et se rapproche de la température de + 4°, 5; étant plus lourde elle descend au fond du puits, réchauffe la pierre qui s'y trouve et fond une nouvelle quantité de glace. Cette couche d'eau ayant dépensé sa chaleur revient à la température de zéro; mais elle est bientôt remplacée par une nouvelle couche de la surface qui s'est échauffée à son tour. Il s'établit ainsi un courant continu d'eau chaude descendant de la surface au fond, et le puits se creuse lui-même indéfiniment.

La formation des crevasses qui sillonnent le glacier est bien différente. Quel est le voyageur qui n'a pas entendu le profond silence de ces solitudes troublé par des détonations subites, semblables au bruit du canon ou au roulement du tonnerre? Les chamois qui paissent sur les montagnes environnantes y sont tellement habitués, que le bruit d'un coup de fusil ne les alarme pas, et quelquefois le chasseur peut recharger son arme et les ajuster une se-

conde fois. Ces détonations accompagnent la formation d'une crevasse : d'abord c'est une fente linéaire peu profonde qui traverse le glacier ; mais chaque jour sa largeur et sa profondeur augmentent, et au bout de quelques mois on trouve, si l'on a suivi ses progrès, un gouffre d'une



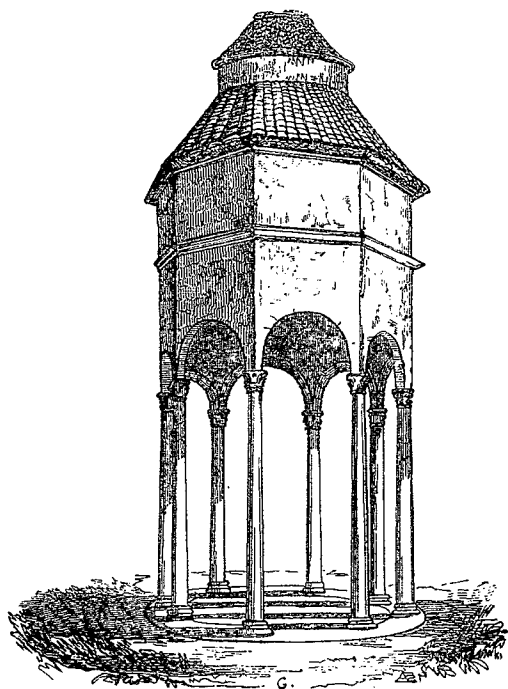
(Fig. 3. Table des glaciers.)

profondeur inconnue, et dont la largeur excède souvent plusieurs mètres. C'est à l'inégale dilatation des différentes parties du glacier qu'on peut attribuer la formation des crevasses, phénomène analogue à celui d'un masse de verre qui se fend dans toutes les directions, si l'on expose l'une de ses faces seulement à l'action d'un foyer de chaleur.

La suite à une prochaine livraison.

RIEZ

Département des Basses-Alpes.



(La Rotonde, à Riez.)

La ville de Riez, située sur la lisière du département des Basses-Alpes, avait été colonisée par les Romains, qui lui donnèrent le nom de *Reiorum Apollinares*, parce que ses

habitants, disent d'anciens auteurs, rendaient un culte particulier à Apollon. Des divers monuments dont Riez fut ornée par la domination romaine, il ne reste que deux fragments : quatre colonnes, et une rotonde.

Les quatre colonnes sont à peu de distance de la ville. On conjecture qu'elles faisaient partie d'un temple d'Apollon. Elles reposent sur un massif de pierres : les bases et les chapiteaux sont en marbre ; le fût est d'un granit très dur, qui porte le nom de granit de Provence. On observe sur l'entablement des ornements qui varient à chaque entrecolonnement ; la corniche est décorée de denticules taillées en queue d'hirondelle, d'un rang de perles, et de feuilles d'eau dans la doucine, mais dont la pointe est en bas. La hauteur du fût est de 5^m,90.

La rotonde se compose de huit colonnes, placées sur un cercle en pierres froides qui leur sert de socle. Sa circonférence est de 16 mètres environ ; la hauteur des colonnes est de 4^m,15, leur grosseur est de 1^m,70. « On a appelé ce monument un panthéon, dit M. J.-F.-A. Perrot dans ses *Lettres sur Nîmes et le Midi* ; je ne sais pourquoi, car il me semble qu'on ne pourrait y placer plus d'une divinité. Et s'il est vrai qu'Apollon eut un temple à Riez, et qu'il existe des restes de ce temple, je crois qu'il serait plus raisonnable de penser que c'était là le monument consacré à ce dieu. Quoi qu'il en soit, on a construit au-dessus, je ne sais à quelle époque, une espèce de dôme de forme octogone, dont les faces correspondent au plan des entrecolonnements. Au milieu de la hauteur est une petite cimaise, puis une toiture ; plus haut, une autre construction réduite, et formant le dôme avec sa toiture. On dit que ce monument a servi de baptistère ; on dit aussi que des pénitents s'y réunissent. »

MADAME DE BEAUSOLEIL.

(Deuxième article. — Voy. p. 2.)

Le Mémoire de madame de Beausoleil, aujourd'hui fort rare, a été imprimé en 1640. Son titre est assez singulier ; suivant le langage mythologique encore de mode en ce temps-là, Pluton étant pris pour la personnification de la richesse minérale, il est intitulé : *la Restitution de Pluton à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Duc de Richelieu*. Un sous-titre placé au verso, et qui semble aujourd'hui trop naïf, devient touchant lorsqu'on pense à la grande infortune dont le pressentiment y est en quelque sorte contenu : il est ainsi conçu : *Avec la réfutation de ceux qui croient que les mines et choses souterraines ne se peuvent trouver sans magie et sans l'ayde des démons*.

Je ne puis me dispenser de citer le commencement de la dédicace. C'est non seulement un morceau d'un grand style et qu'une âme vigoureuse a seule pu dicter, mais il est tout empreint d'un juste et superbe sentiment de la nationalité française.

« Monseigneur, dit madame de Beausoleil, on a de coutume de nous figurer l'Europe avec la couronne sur la tête, comme étant la reine des autres parties du monde, parce qu'à la vérité elle contient dans ses bornes un grand nombre de royaumes et de monarchies puissantes en grandeur, en loix, sciences, armes, biens, richesses et honneurs, bons ouvriers en toutes sortes d'arts, et dont les monarques excellent autant en religion et piété qu'en puissance ceux des autres contrées. Mais si l'on vouloir figurer dignement la France, il la faudroit couronner comme la reine des autres parties de l'Europe ; car il faut admettre qu'entre les faveurs particulières qu'elle a reçues du Ciel, en ce qu'elle est fertile en bleds, vins, fruits, et autres choses nécessaires pour l'entretien de la vie humaine, c'est qu'elle est encore douée de nobles qualités en ses hommes, qui surpassent les Alemans en conduites de cavalerie, les Suédois et Danois en commerce, les Hollan-

« dois et Flamans en police, les Anglois en politesse et civilité, les Espagnols en douceur et débonnairété; bref, tous les Européens en bonnes mœurs, franchise d'humeur et naïveté : ce qui les rend non seulement estimables entre les autres nations; mais la nature parlant en eux, semble tacitement dire par ces marques qu'ils sont nés pour commander à tout le monde et régenter l'univers. En un seul point, Monseigneur, on a dû croire que le royaume étoit devancé par les autres; c'est à sçavoir en celui-ci, que manquant de moyens pour faire valoir les vertus dont ses subjects sont douez, il s'est vu contraint de faire la cour tant à leurs voisins qu'aux plus éloignez, pour tirer d'eux le nerf de la guerre et l'âme du commerce, sçavoir l'or et l'argent qui lui défailloient pour se faire redouter à ceux qui devoient être ses tributaires. Mais aujourd'hui Dieu vous ouvre les yeux, et apprend à Votre Eminence très auguste, par moi qui ne suis qu'une femme, de laquelle il a peut-être plu à la Divine Bonté se servir, aux fins de donner advis des trésors et richesses enfermés dans les Mines et Minières de France, comme il voulut autrefois se servir de Jeanne d'Arques pour repousser les Anglois hors l'héritage que ses ayeux avoient laissé à Sa Majesté. »

L'allusion à Jeanne d'Arc, un peu hardie sans doute, ne doit cependant pas surprendre. Il est évident que madame de Beausoleil étoit soutenue dans ses travaux par une véritable exaltation née du sentiment profond de l'importance de sa mission et sans doute aussi des souffrances de la difficulté. Si Jeanne d'Arc avait délivré la France du joug de l'étranger, madame de Beausoleil se regardait comme appelée à donner à la France le moyen d'achever de prendre rang au-dessus des autres royaumes. Bien qu'un tel accroissement de la force de la nation fût réellement au-dessus de la portée d'un seul individu, du moins les annonces de madame de Beausoleil, prises d'une manière générale, n'étaient-elles point trompeuses. On peut les regarder comme une prophétie de ce que le dix-huitième siècle et surtout le dix-neuvième ont déjà commencé à réaliser puissamment, et à ce point de vue elles reposent sur un fond d'une incontestable solidité. Madame de Beausoleil s'applique aussi, et avec une conviction dont on sent aisément toute la plénitude, l'exemple de Christophe Colomb. Elle rappelle que ce grand homme, traité de rêveur, s'étoit d'abord adressé à la France, et que c'est sur le refus de ce royaume que les mines du Nouveau-Monde sont devenues le partage de l'Espagne et en ont déterminé la grandeur. « Car, dit-elle, Christophe Colomb disoit jadis qu'il y a un nouveau monde es Indes occidentales : Qu'on me donne et fournisse un équipage suffisant de vaisseaux pour y arriver, je les découvrirai infailliblement. Alors on se moquoit de lui, peut-être parce qu'il n'étoit pas somptueusement habillé, ni son train assez splendide, peut-être parce qu'il n'avoit pas la moustache assez bien relevée, ni assez d'argent pour en donner à ceux qui ne font rien que par intérêt.... Je reviens doncques à Christophe Colomb pour dire qu'au repentir des François, et au bien et avantage des Espagnols, ennemis de la France, il a découvert les Indes et les mines d'icelles. Mais nous, nous ne les découvrirons pas, car nous les avons découvertes en France; et de plus nous les ouvrirons, Monseigneur, toutes fois et quantes il plaira à S. M. et à Votre Eminence nous faire jouir de nos articles; nous les battrons, nous établirons l'ordre des officiers qui sont nécessaires, et bref nous les rendrons en état de valoir et de rendre à S. M. autant et plus que celles des autres princes chrétiens, et ferons un parfait établissement de tant de riches et précieuses mines dont la France est encinte; ne demandant qu'un peu d'aide pour nous en fanter l'abondance. »

Ce même sentiment exalté se retrouve encore dans la

manière dont madame de Beausoleil se défend de n'être qu'une femme. Il éclate dans tout ce qu'elle dit à ce sujet une belle noblesse, une rare vigueur, et l'on sent à ses paroles une femme qui trouve au fond de sa conscience le droit d'estimer sa force et sa grandeur. « Je n'attens autre chose, dit-elle, que de la moquerie de plusieurs de ceux qui liront cet écrit, et peut-être du blâme, quand ils verront qu'une femme entreprend de donner des avis à un grand Roy, le miracle des Roys, et à son Conseil, le premier et le plus judicieux du monde. Mais si les rieurs et critiques censeurs veulent prendre la peine de feuilleter l'Histoire Sacrée, ils y liront qu'une jeune fille estrangère conseilla le prince de Syrie Nahaman de s'en aller vers le prophète de la Palestine, lequel l'instruirait des moyens qui seroient propres à guérir sa lèpre. Il la crut et s'en trouva bien. Aussi, si je suis cruë à mon rapport, la repentance ne suivra point la créance; ainsi on verra par les effects que mon dessein est semblable à celui de la servante du prince de Syrie, assavoir de guérir de la pauvreté ce grand et florissant royaume, pauvre, dis-je, que l'on a accoutumé de nommer par railerie une espèce de ladronerie. Mais, quoy, dira quelque autre, qu'une femme entreprenne de creuser et percer les montagnes, cela est trop hardy et surpasse les forces et l'industrie de ce sexe, et peut-être qu'il y a plus de jactance et de vanité en telles promesses que d'apparence de vérité! Je renvoye cet incrédule et tous ceux qui se munissent de tels et semblables argumens aux histoires prophétiques, où ils trouveront qu'il y eust autrefois des femmes non seulement belliqueuses et habiles aux armes, mais encore doctes aux arts et sciences spéculatives professées tant par les Grecques que par les Romaines. D'ailleurs, ajoute-t-elle avec une honnête dignité, je ne suis pas venue en France pour y faire mon apprentissage, ou contrainte par la nécessité. Mais étant parvenue à la perfection de mon art, et désirée par le feu Roy Henry-le-Grand, d'heureuse mémoire, et mandée et sollicitée de sa part par le feu sieur de Beringhen, nous y sommes arrivées, moi, mary et moi, pour y faire voir ce que j'ai mais on n'y a vu, et avons bien voulu obliger les François en cela, et montrer aux étrangers que la France n'est pas dépourvue de mines et minières, non plus que les Indes orientales et occidentales, desquelles le roy d'Espagne tire un grand profit. »

Ce langage a certainement de la pompe, mais il n'est pas emphatique, car la pensée est toujours simple et vraie, et l'expression ne la dépasse pas. D'ailleurs les propositions de madame de Beausoleil ne reposaient pas sur une simple hypothèse, mais sur une expérience accomplie. Les mines propres au territoire français n'étaient déjà plus à découvrir; outre quelques unes déjà connues, les patientes recherches de madame de Beausoleil et de son mari en avaient dès lors mis en évidence un certain nombre; la prédiction des richesses à en retirer n'était donc pas plus aventurée, pourrait-on dire, que celle d'une récolte faite en vue d'un champ couvert d'épis. « Les découvertes, dit-elle, en sont faites; et à ce dessein avons employé et voyagé neuf années entières, avec un nombre d'ouvriers et mineurs hongrois et allemands, par toutes les montagnes de ce royaume, et ce à nos propres frais et despens. Et après avoir vu et considéré les lieux où sont les meilleures mines, du plus grand rapport et plus faciles à ouvrir, nous en avons apporté les esprouves à Sa Majesté et à Nosseigneurs de son Conseil; de sorte qu'il ne reste plus qu'à commencer les ouvertures et mettre l'ordre requis à telles entreprises. » A cet argument, madame de Beausoleil joint l'état des mines découvertes dans les diverses provinces par elle et son mari. C'est un tableau précieux, et qui n'est peut-être point à dédaigner même aujourd'hui, un grand nombre des mines qui y sont mentionnées

étant rentrées dans l'oubli, et méritant cependant peut-être d'en sortir. Je remarque aussi que plusieurs des mines dont on est redevable aux travaux de ces infortunés sont aujourd'hui en exploitation, et que quelques unes sont même au premier rang de notre fonds de richesses minérales. « Voilà, ajoute-t-elle après avoir terminé cette exposition, voilà, Monseigneur, des preuves certaines et irrévocables pour montrer l'ignorance de ceux qui disent qu'il n'y a point de mines en France, et pour faire clairement voir et toucher au doigt à toute la France, à votre Eminence et à Nosseigneurs du Conseil de Sa Majesté, la diligence que nous avons faite pour la découverte des mines, les peines et labeurs que nous avons soufferts, avec plusieurs voleries et pertes de nos biens et attentats sur nos vies et personnes, que nous ferons voir à toute heure que nous en serons requis par bonnes et valables informations, procès-verbaux et procédures faites par-devant les juges royaux des provinces où les dites voleries et attentats ont été commis contre nous. »

Sur cette base toute positive, madame de Beausoleil propose l'établissement d'une administration régulière des mines de France, composée d'un conseil général d'ingénieurs, séant à Paris, et d'un corps d'agents, instruits également dans le métier des mines, et chargés, sous les ordres du conseil, du seul exercice de cette fonction dans les provinces. C'est justement ce qui s'est réalisé pendant la révolution française par la création du corps des ingénieurs des mines. L'absence d'une institution de ce genre est la cause à laquelle madame de Beausoleil attribue le délaissement des mines en France, et c'est par ce moyen qu'elle entend porter un remède définitif à cet abus. Tout ce qu'elle dit à ce sujet est parfaitement sage et mesuré. « Ceux qui s'estonnent, dit-elle, de ce que les mines ont été si long-temps cachées aux François doivent savoir pour raisons très véritables que c'est d'autant qu'il ne s'est trouvé jusque icy aucun qui eust la science et cognoissance de les découvrir; ou bien que l'on a eu appréhension de la despense lorsqu'il eust fallu percer des montagnes, et du plus haut et superbe sommet d'icelles en faire des abîmes; ou bien que les ministres de l'Estat, aux siècles passés, ont tenu en longueur ceux qui vouloient entreprendre leurs ouvertures, et par cette longueur inconsiderée leur ont fait despendre leurs biens et les ont contraints de se retirer ailleurs, sans que les roys régnans alors aient été deüement et pleinement informez de la perte que ces mespris et négligences apportent à leurs finances. Car souventes fois, ô malheur du siècle où nous sommes ! plusieurs regardent plutôt leur intérêt particulier et présent que le soulagement du pauvre peuple. Peut-estre aussi que ceux qui y avoient fait quelque commencement ont esté troublés, vexés et empeschez en leurs ouvrages, pour avoir leur bien, comme Latouche Grippé, lequel injustement et sans adveu m'a empeschée et traversée en la province de Bretagne. Telles gens sont capables de destourner et faire cesser l'ouverture des mines, voire même de ruiner tous ceux qui fidèlement veulent servir le roy au soulagement de son peuple. A quoy on pourroit facilement obvier et empescher un tel désordre en établissant une Chambre souveraine des mines (comme il a esté fait du règne du roy Henri second en l'an 1537), laquelle en attribuant la jurisdiction souveraine à la cour des Monnoyes à Paris, et y constituant pour Officiers ceux qui en seroient dignes et capables, et qui par effect entreroient dans les mines et auroient la cognoissance du dedans et du dehors d'icelles, et la pratique des instrumens et des instructions de tous ceux qui ont quelque office dans les dites mines; comme il se fait dans toutes les mines de tous les princes chrétiens, y faisant exactement observer et exécuter les ordonnances, arrests et réglemens faits sur l'ordre et police d'icelles. Bel ordre que j'espère un jour

mettre en lumière pour l'instruction des François et pour le bien de la France ! »

Ce n'est évidemment qu'en joignant les ressources de l'industrie minérale à celles de l'agriculture que la France peut soutenir le rang qui lui appartient en Europe; et puisque la nature lui a donné la même richesse en métaux et minéraux de toute espèce qu'à la plupart des autres nations, elle ne peut, sans se causer un dommage volontaire et s'abaisser par là même, laisser en oubli cette dotation précieuse : telle est la théorie que soutient madame de Beausoleil. « En France, dit-elle, il se trouve presque de tout ce qu'on va chercher chez les étrangers, sauf les espiceries du Levant, les éléphants, les castors du Canada, les plantes aromatiques des parties méridionales, etc., choses dont la France se peut passer aisément, et qui ne sont aucunement nécessaires à la vie humaine, comme est le bled, le vin, les fruicts et les animaux propres et nécessaires à l'entretien et nourriture de l'homme, que nous avons icy en abondance. Et en outre, les métaux sont en ce pais aussi bien que chez les externes. Que si l'Espagne vante son acier, et l'Allemagne son fer, il y a en ce royaume de très bonnes mines de fer, et des hommes très capables pour en faire de très bon acier, et aussi bon que celui du Piedmont ou d'Espagne. Mesmes nous avons des mines de fer fort riches en argent, des quelles Sa Majesté peut tirer grande somme de deniers, outre le profit qui vient de son dixième, en obligeant les maîtres de forge de faire faire l'essay de leur mine avant que de la fondre. Que si l'Angleterre se vante de son plomb et de son estain, il y en a en France de pareil et en plus grande quantité. Si la Hongrie, la Dalmatie et la basse Saxe se vantent de leurs mines d'or et d'argent, la France en contient de très bonnes; si l'Italie se vante de ses marbres, la France en a de toutes les couleurs, et de beaux porphyres, jaspes et albastres; si Venise s'exalte de son crystal, elle n'a en cela rien plus que la France; si la haute Hongrie se glorifie de la diversité de ses mines, la France en a de toutes sortes et en abondance, comme aussi de tous minéraux, comme salpêtre, vitriol blanc, vert et bleu; si la Pologne a ses montagnes de sel, la France a des salines en grande quantité et en divers endroits du royaume, comme aussi grand nombre de fontaines salées. Pour les pierres, elle a grande quantité de carrières de pierres de taille, pierres à chaux, meules à moulins, meules à aiguiser, et quantité de pierres et de gip, de pierres à feu, d'esmerly gris et rouge; elle a, comme j'ai dit cy-dessus, des mines de toutes pierres fines, comme améthystes, agathes, émeraudes, hyacinthes, rubis, grenats, etc. La France a aussi de la calamine, du bitume, de la poix, de l'huile de pétrole, de la houille aussi bonne que celle de Liège, et des tourbes à brûler, pareillement aussi bonnes que celles de Hollande. Ce qui me fait dire que si l'Europe est un racourcy du monde, la France est un abrégé de l'Europe. »

Outre les mines, madame de Beausoleil avait également porté son attention sur ces autres dons non moins précieux de la nature souterraine, les sources médicinales. C'est un objet dont elle s'était constamment préoccupée dans ses voyages, et sur lequel elle appelait aussi la sollicitude de l'administration française. « Telles eaux médicales métalliques, dit-elle, ont esté remarquées de toute ancienneté abonder en plusieurs pays, et se remarquent encore tous les jours par la curieuse observation et nouvelle découverte que j'en ay faite dans la Hongrie, Allemagne, Bohême, Silésie, Tirol, Italie, Espagne, Escosse, Suède et Liège, où j'ay rencontré plusieurs fontaines incongneues, ausquelles les François mêmes ont eu recours pour la guérison de plusieurs maladies; et en France j'en ay découvert si grande quantité et en tant d'endroits qu'il en faut droit un grand volume entier pour en faire la description.

» Et semble véritablement que Dieu l'ayt voulu embellir » par-dessus toutes autres régions, et la rendre illustre par » la célébrité de telles fontaines. » Et comme si elle craignait que ces vertus curatives acquises par les eaux dans ces profondeurs occultes que la crédulité du moyen âge avait rendues si mystérieuses et si redoutables, ne pussent servir de prétexte à de nouvelles accusations : « Bien toutesfois, » a-t-elle soin d'ajouter, que, leurs vertus et propriétés très » puissantes, non plus que tous les autres remèdes tirez des » végétaux et des animaux, ne nous puissent pas garantir de » la mort, mais seulement la peuvent différer et retarder » jusques à une autre saison par la vertu que Dieu leur a » donnée ; n'ayant aucune autre force que celle qu'il plaist » à Dieu leur départir, et qui la fait agir et prospérer quand » il luy plaist, et la rend invalide et de nul effect aussi quand » il luy plaist. »

Voilà où en était la France, voilà ce qu'avait exécuté à son intention, et ce que proposait pour le développement de sa prospérité matérielle cette courageuse et intelligente femme. Nous verrons dans un prochain article comment, après avoir cherché à venger les minceurs du reproche de sorcellerie, s'est terminée sa vie.

La fin à une prochaine livraison.

LE LIVRE DE SCANDERBEG, OU LIVRE DES MERVEILLES.



(Le Magicien. — D'après le Livre de Scanderbeg.)

Le *Livre de Scanderbeg*, ou le *Livre des merveilles*, est un manuscrit in-folio, fort curieux, qui fait partie de la bibliothèque grand-ducale de Weimar. Ce manuscrit passe pour avoir été envoyé en cadeau par Ferdinand d'Aragon à Georges Castriot, roi d'Albanie, auquel les Turcs ont donné le nom de Scanderberg, ou plutôt Scanderbeg, c'est-à-dire Alexandre seigneur. Livré comme otage par son père au sultan Amurat II, qui fit empoisonner ses trois frères, Georges dut la vie à sa jeunesse, à son esprit et à sa bonne mine. Son père étant mort en 1452, il forma le dessein de secouer le joug musulman, et de rentrer dans l'héritage de ses ancêtres. Il accomplit ce projet en 1443, s'empara par surprise de Croye, capitale de l'Albanie, et s'y maintint par les armes contre les attaques, d'abord d'Amurat, ensuite de son fils et

successeur Mahomet II, contre lequel il eut à soutenir onze années de guerre. Après la paix conclue, en 1461, avec le grand-seigneur, Scanderbeg vint en Italie, à la prière du pape Pie II, pour secourir Ferdinand d'Aragon, assiégé dans Bari. Il réussit à faire lever le siège, et contribua efficacement à la victoire que ce prince remporta sur le comte d'Anjou. Il mourut dans les États de Venise, à Lissa, le 17 janvier 1467, à soixante-trois ans, après avoir gagné vingt-deux batailles.

Que ce manuscrit ait ou non appartenu à Scanderbeg, il n'en est pas moins aussi intéressant que précieux. Formé de 525 feuilles de parchemin, ornées de chaque côté de figures à l'encre de la Chine, il se compose de deux parties bien distinctes, dont l'une peut appartenir au quinzième siècle, tandis que l'autre est évidemment du seizième.

La première partie renferme et représente une innombrable quantité de machines et d'inventions alors à l'usage de la guerre, des sièges et des assauts : des armes de toute espèce ; des canons, des bombardes ; des échelles d'escalade ; des instruments de mineurs ; des équipages de ponts ; des moulins à la main ; des scènes de lutte et d'escrime ; des courses à pied ; des carrousels ; des marches et des manœuvres militaires ; sujets qui ont fait donner aussi à ce manuscrit le nom de *Livre de l'ingénieur*.

La seconde partie est plus particulièrement consacrée aux scènes comme aux usages de la vie publique et privée de l'époque. Là figurent, dans leur costume, et avec les attributs de leur état, des artisans et des marchands ; boulangers, bouchers, cuisiniers, horlogers, forgerons, selliers, tailleurs, fabricants de ceintures, jardiniers, pêcheurs, paysans, gentilshommes, peintres, musiciens, astronomes, médecins ; des hommes et des femmes portant des grelots à la ceinture et au voile ; ailleurs, des intérieurs de ménage, vitraux, meubles, vaisselle, ustensiles de cuisine, cornes à boire ; plus loin, des épreuves de tortures, avec tous les instruments du supplice ; des représentations de maladies, avec tous leurs traitements ; puis des jeux de cerceau et de dames, des guitares, des harpes, des épinettes, des petites orgues appelées alors sonnettes, des danseurs, des bateleurs, des escamoteurs, enfin des sujets emblématiques et symboliques, dont aucun texte n'explique le sens. Tel est celui que nous publions, et qui représente une autruche avec un fer de cheval dans le bec, près d'une table où sont placés deux gros œufs, et derrière laquelle est assis un professeur de philosophie ou de magie, qui se livre sans doute à une expérience sur l'aimant. Malgré l'absence de tout texte explicatif, le *Livre de Scanderbeg* est une des collections les plus originales du temps.

CE QUE VAUT LE TRAVAIL.

L'homme est né pour agir ; il doit faire quelque chose. Le travail, à chaque pas, éveille une force endormie et déracine une erreur. Qui n'a rien fait ne sait rien. Debout ! à l'œuvre ! Si ton savoir est réel, déploie-le ; lutte avec la nature, essaie les forces de tes théories, vois si elles soutiendront l'épreuve ; agis ! A peine auras-tu fait une chose, mille clartés jailliront autour de toi. En vérité, le sens de ce mot *travail* est immense. Il donne au plus humble artisan des ressources que la plus haute intelligence n'atteindrait pas, éloignée de la pratique. Dans le creuset de l'expérience, la vérité se sépare de l'erreur.

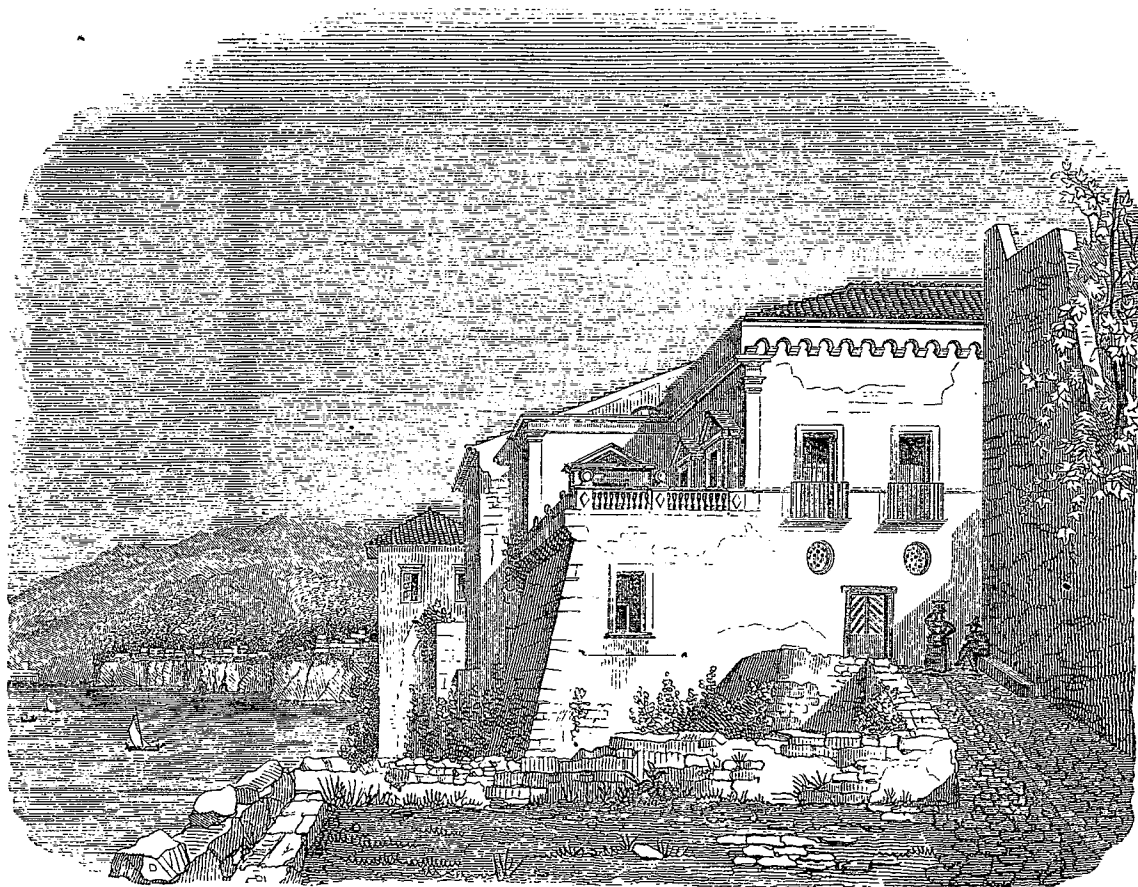
ALOYS.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

MAISON DU TASSE A SORRENTE.

(Voy, sur le Tasse, 1834, p. 205, 219; 1836, p. 138.)



(Maison du Tasse, à Sorrente.)

Le territoire qui sépare le golfe de Naples du golfe de Salerne est célèbre par la beauté et la variété de ses paysages. La fraîcheur des ombrages, la fertilité du sol, l'abondance des fruits, la pureté de l'air sans cesse renouvelé par les brises de la mer, font de ce coin du globe une image du paradis terrestre. C'est sur le penchant de cette côte que s'élève la jolie petite ville de Sorrente, en regard de Naples.

Les étrangers ne manquent jamais de visiter Sorrente, à la fois pour jouir des charmes que la nature s'est plu à y réunir et en mémoire du Tasse qui y est né.

La route, il y a peu d'années, n'était point praticable pour les voitures; aujourd'hui elle est élargie, aplanie, alignée; on nous assure que deux calèches y peuvent passer de front. Certes, cette amélioration doit être très agréable aux touristes opulents qui renoncent difficilement à leur confortable habituel; mais il est à craindre qu'elle ne se soit opérée aux dépens des effets pittoresques qu'on rencontrait à chaque pas de Naples à Sorrente. L'ancienne route était accidentée de la manière la plus heureuse : tantôt elle serpentait à travers les rochers, tantôt sous les ombrages les plus touffus; quelquefois elle gravissait la crête des rocs escarpés qui baignent dans la mer; puis, après avoir traversé le charmant village de Vico, elle débouchait dans ce qu'on appelle *il piano di Sorrento*, plateau entouré d'un côté d'une ceinture de collines verdoyantes, ouvert de l'autre sur le golfe qu'il domine, vrai pays de féerie : de toutes parts, ce sont des bouquets d'orangers et de citronniers chargés en toute saison de fruits et de fleurs, des vignes qui enlacent les arbres et se suspendent en festons aux rameaux; auprès se trouvent des buissons d'aloès et de figuiers d'Inde, et toutes les natures de plantes qui caractérisent les pays méditerranéens. Sorrente repose doucement au milieu de

cette nature luxuriante, au sein d'une verdure perpétuelle, sous une atmosphère parfumée.

Cette charmante petite ville a une physionomie particulière; ses maisons sont blanchies à la chaux; elles sont peu élevées et couvertes en terrasse; la plupart des escaliers sont extérieurs, et ordinairement ombragés par des treilles; les rues sont étroites, et de l'intérieur des jardins qui les bordent s'élancent des jets de vigne vigoureux qui souvent les traversent d'un côté à l'autre, et ménagent aux habitants une fraîcheur bien précieuse dans un tel climat. Tout cet ensemble offre les caractères de l'Orient, et l'on pourrait se croire dans un village turc, si ce n'étaient les belles femmes qu'on rencontre à chaque pas, et qui, fières et d'une démarche sévère, ne masquent point leur beau visage.

Le premier soin du voyageur à Sorrente est ordinairement de visiter la maison dite de *Torquato Tasso*. Cette maison est dans une situation admirable; elle est élevée sur des murs de terrasse d'une grande hauteur, qui eux-mêmes sont fondés sur les rochers du rivage, et baignés par les flots de la mer. Comme toutes les maisons italiennes auxquelles l'art du *cicerone* a su attacher un intérêt historique vrai ou non, celle-ci reste inhabitée. A l'extérieur, elle a peu d'apparence; dans l'intérieur de la cour sont des galeries en arcades à plusieurs étages; les appartements ont peu d'étendue, mais la principale pièce est ouverte sur une terrasse d'où la vue embrasse la plus belle partie du golfe. De là on peut distinguer les maisons blanches de Naples et les dômes émaillés de ses églises, suivre de l'œil le contour des rivages tout animés d'habitations, et contempler çà et là de nombreuses embarcations dont les voiles dorées par le soleil se balancent mollement sur la surface de cette mer unie et azurée.

Mais cette maison a-t-elle été réellement habitée par le

Tasse? C'est ce dont votre *cicerone* ne vous permet pas de douter un instant, et si vous vous avisez de lui dire : « Mais est-il certain que cette maison ait été celle du Tasse, » il vous répondra très sérieusement : *Signore si, è certo che il nostro celeberrimo poeta Torquato Tasso stava in questa casa*. Puis il invoquera le témoignage du custode qui vous ouvre les portes, et qui n'est autre chose qu'un préposé à la recette journalière que produisent les visiteurs; recette dont il rend compte aux propriétaires, qui en retirent un bénéfice bien autrement avantageux que celui d'une location ordinaire. Le concierge renchérira donc sur l'assertion de son compère; et pour achever de vous convaincre, il vous montrera la première chambre venue en vous disant : *Qui scriveva le sue poesie; et le cicerone, plus hardi, ajoutera avec un air capable: Si signore, qui a scritto la Gierusalemme*. Il ne craindra même pas de vous demander : *Conosce la Gierusalemme, signoria ou eccellenza?* selon qu'il croira pouvoir compter sur *una mancia* plus ou moins satisfaisante. Chaque ville d'Italie a ainsi son grand homme, dont le nom est devenu un objet de spéculation.

Voici, du reste, les faits principaux de la vie du Tasse, qui justifieraient en partie les prétentions des habitants de Sorrente.

Bernard Tasso, père de Torquato Tasso, avait pour femme Porcia de Rossi. Se trouvant à Naples, Porcia alla visiter sa sœur Hippolyta qui habitait Sorrente, où elle demeura quelque temps, et ce fut pendant ce court séjour qu'elle accoucha, le 11 mars 1544, de Tasso, qui fut baptisé, dans l'église métropolitaine de Sorrente. Ainsi que plusieurs villes de Grèce se disputèrent l'honneur d'avoir donné le jour à Homère, de même plusieurs villes d'Italie, entre autres Naples, Salerne, Bergame, se disent le berceau du Tasse. Quant à lui, il se regardait comme Napolitain, parce qu'il avait passé ses premières années à Naples; et il est certain du moins que l'on pourrait établir un rapprochement entre le style brillant du poète et la nature du pays qui avait son affection, de même que l'austérité du Dante est en harmonie avec le caractère de Florence. Ce fut à Rome et à Padoue, où il habita long-temps, que le Tasse fit ses études. Plus tard, on sait quels furent les tourments et les agitations de sa vie. Lorsque, pour échapper aux persécutions du duc Alphonse d'Este, il eut abandonné Ferrare, il se rendit d'abord à la cour de Turin, où il fut logé dans le palais du duc de Savoie. Mais bientôt il revint à Rome chez le cardinal Albano, et de là il conçut le projet de retourner à Naples, sa ville de prédilection. Pour déjouer la vigilance de ses ennemis, il partit à pied et échangea son costume contre les vêtements d'un berger; il arriva ainsi à Gaëte où il trouve un bateau qui partait pour Sorrente; il s'y embarque, et le lendemain il est en présence de sa sœur Cornélie, qu'il n'avait pas vue depuis long-temps, et à laquelle le costume qu'il portait lui permit de rester inconnu. Il feint d'être envoyé pour lui donner des nouvelles de son frère; il lui remet une lettre qu'il avait préparée, et dans laquelle le Tasse écrivait à sa sœur que, succombant sous le poids des persécutions les plus odieuses, découragé, abandonné de tous, il implorait sa tendresse et son appui pour le sauver des dangers auxquels il est exposé. En lisant cette lettre, Cornélie fondit en larmes, et Tasso, ne pouvant résister plus long-temps, se jeta à ses genoux en se faisant connaître. Cornélie lui adressa quelques reproches, et l'invita à rester auprès d'elle. Ce fut dans cette seule circonstance que le Tasse se retrouva dans les lieux qui l'avaient vu naître, et qu'il avait quittés sans les connaître. Il y passa tout un été dans la société de sa sœur et de ses neveux, et il dut y jouir de cette tranquillité qui lui fut si souvent refusée pendant le cours de sa vie. Maintenant, est-ce dans la maison représentée par notre gravure que la sœur du Tasse habitait quand il vint se réfugier auprès d'elle? C'est ce que nous n'oserions affirmer; il est possible cependant que la

tradition s'en soit conservée dans le pays, et nous sommes assez disposés à croire que c'est là que s'est passée la scène touchante que nous venons de raconter; à ce seul titre, cette maison aurait droit à tout notre intérêt; elle mérite de plus de fixer l'attention par le charme de sa situation.

On rapporte qu'ayant eu un instant l'espoir de reconquérir une petite fortune par l'issue d'un procès où il s'était engagé pour rentrer en possession de certains biens de sa famille, le Tasse disait qu'il voulait avoir une maison à Naples; mais ce vœu ne se réalisa jamais. Il était dans sa destinée de n'avoir pour demeures que les palais des rois et des princes, une prison et un hôpital. Jamais il n'eut probablement de maison à lui ni à Naples, ni à Sorrente, ni à Bergame, dont sa famille était originaire. Plusieurs fois, il chercha dans la solitude des cloîtres à oublier les injustices de ses semblables, et dans les derniers instants de sa vie, ce fut à la religion qu'il demanda les consolations que les hommes lui avaient refusées. Il se retira dans le couvent de Saint-Onophrio, sur le mont Janicule, à Rome; et c'est sous les portiques de ce couvent, en contemplant l'ancienne reine du monde, que ses yeux se fermèrent à la lumière le 25 avril 1595, à l'âge de cinquante et un ans.

THÉOLOGIE DES INSECTES.

Théologie des insectes : tel est le titre assez singulier d'un ouvrage tombé aujourd'hui dans l'obscurité après avoir joui pendant un temps de quelque célébrité en Europe. Composé dans le dernier siècle en langue allemande par un théologien nommé Lesser, esprit suffisamment élevé et fort bien versé dans la connaissance de l'histoire naturelle, il fut, bientôt après son apparition, traduit en français et commenté par un des premiers anatomistes de cette époque, l'illustre Lyonnet. Cette circonstance ne contribua pas médiocrement à augmenter la réputation de l'ouvrage, en même temps qu'elle lui donnait moyen de se faire lire par tout le monde éclairé. Le but de l'auteur allemand avait été de montrer que la magnificence de Dieu ne se manifeste pas d'une manière moins éclatante dans la création des insectes que dans celle de toute autre partie de l'univers. C'est là ce qui séduisit Lyonnet, comme il le dit lui-même dans la préface de la traduction, et l'engagea à consacrer son temps à un travail qui le détournait autant de ses propres études. « Quelque peu d'inclination que je me sentisse pour un ouvrage de cette nature, je l'entrepris, dit-il, pour ne pas priver le public de l'utilité qu'il pourrait tirer d'un livre dont le but est la gloire de Dieu. »

Il y a si peu de parti à tirer immédiatement de la connaissance de la plupart des espèces d'insectes pour le bien-être de l'homme, que l'idée de s'en servir pour donner de nouvelles preuves de la sagesse du Créateur, et par conséquent de nouveaux motifs à notre admiration et à notre reconnaissance pour lui, est en effet une de celles qui ont le plus de force pour recommander au public cette intéressante partie de l'histoire naturelle. Antérieurement à Lesser, c'était déjà cette idée qui avait soutenu Swammerdam dans ses longs et mémorables travaux. Interrompu par la mort avant d'avoir pu terminer le grand ouvrage auquel il avait consacré tant d'années, il trouva heureusement dans le fameux médecin Boerhaave un héritier digne de comprendre toute la grandeur de cette pensée et de s'y associer. On sait en effet que ce fut Boerhaave qui fit l'acquisition des manuscrits de Swammerdam, et qui, après les avoir mis en état de voir le jour, les publia sous le titre de *Bible de la nature*. On a souvent reproché à ce titre un caractère trop ambitieux; car pour le mériter tout-à-fait, l'ouvrage, au lieu de ne s'adresser, comme il le fait, qu'aux insectes, aurait dû nécessairement embrasser toute l'étendue de la nature. Néanmoins, si l'on entend qu'il y a dans le langage de la nature

une certaine révélation de Dieu, ainsi que le dit saint Paul, on peut admettre que le livre de Swammerdam était au moins une voix dans cet immense concert. C'est ce que Boerhaave, à ce qu'il semble, a voulu marquer par le titre qu'il lui a plu d'adopter ; sans compter que ce titre avait aussi l'avantage de rappeler fort bien les intentions religieuses de Swammerdam et la forme souvent toute théologique de ses développements. C'est vraisemblablement de cet exemple qu'était parti Lesser, mais avec le dessein de produire un ouvrage moins exclusivement scientifique que la Bible de la nature, écrite d'ailleurs en latin, et cependant aussi propre à atteindre le but, tout en étant plus facilement accessible à toute intelligence.

Il serait hors de notre propos d'exposer ici en détail le plan de cet ouvrage, car nous avons surtout en vue de parler de son but. L'auteur commence par une revue d'ensemble des insectes, dans laquelle, menant de front les diverses espèces, il examine successivement leurs métamorphoses, leurs habitations, leur nourriture, leurs armes, leur sagacité, leur construction interne et externe. C'est une véritable histoire naturelle ; mais il s'entend assez qu'elle n'est point complète, car ce serait un sujet immense et que l'état de l'entomologie, même aujourd'hui, ne permettrait pas encore d'épuiser. La dernière partie, inspirée par l'idée si vraie et si profonde que dans ce monde tout est mêlé de bien et de mal, est consacrée à l'étude des avantages et des dommages dont les insectes sont cause. Il semble que les dommages l'emportent de beaucoup ; mais Dieu a laissé à l'homme le droit de se débarrasser par son industrie de ceux des habitants de la terre qui l'incommodent : c'est ce qui est indiqué dans un fort long chapitre intitulé : *Des moyens propres à exterminer les insectes*. Il y a vraiment de quoi être confondu de voir tout ce que renferme l'histoire de ces petites bêtes. On en trouve tant, et de si singulièrement différentes les unes des autres, qu'il est évident que si l'on ne consulte que le nombre et la curiosité des espèces, ce sont elles qui constituent le fonds principal du règne animal. C'est une chose bien inexplicable, et qui donne bien à penser, que l'immense majorité de la population de la terre soit formée par des êtres qui y fourmillent de tous côtés, sans qu'il nous soit possible de deviner la raison qui, dans les plans de Dieu, motive nécessairement leur existence. L'œil, en les suivant avec attention, voit en quelque sorte s'ouvrir devant lui tout un monde nouveau. « Plus on fait de progrès dans ce monde, dit Lesser, plus on y reconnaît de grandeur, et mieux on s'aperçoit que c'est un abîme dont nous ne voyons encore que les bords. Un astronome a sans doute beaucoup d'ouvrage à parcourir la vaste étendue des cieux ; mais il n'y en a pas moins à considérer cette diversité presque infinie d'insectes répandus dans l'air, sur la terre, dans les eaux. Si le télescope d'un astronome lui fait découvrir dans la création mille objets dignes d'admiration par leur masse et par l'étendue de leurs révolutions, le microscope d'un entomologiste lui en fait découvrir tout autant, de tout aussi merveilleuses par leur petitesse et par leurs changements. »

Les considérations par lesquelles l'auteur s'est appliqué à justifier son entreprise me paraissent aussi judicieuses que dignement présentées. Il commence par observer qu'il n'y a rien dans la nature, si abject que cela paraisse d'abord, qui ne devienne bientôt une merveille à nos yeux si nous les y attachons avec persévérance ; et cette application, loin d'être indigne de l'homme, lui est au contraire utile et nécessaire, puisqu'elle lui fournit autant d'occasions de louer la Providence qu'il trouve d'objets créés par elle. Beaucoup de personnes cependant daignent à peine abaisser leurs regards sur ceux de ces objets qu'il plaît au vulgaire, dans son ignorance, d'appeler vils. C'est à ce mépris qu'il faut attribuer l'indifférence avec laquelle on s'accoutume à regarder les insectes ; on les voit sans y arrêter son attention, et on les écrase inconsidérément quand on les ren-

contre sous ses pas. On pourrait donc tout au plus supporter un petit esprit qui s'amuserait à jeter du ridicule sur les travaux consacrés à l'étude des insectes ; mais il n'y aurait aucune excuse pour des gens instruits qui chercheraient à mettre l'étude des vers, des mouches, des araignées et des autres animaux de condition analogue au nombre des travers de l'esprit humain. Le plus obscur vermisseau est l'ouvrage de l'Être infini aussi bien que l'animal le plus parfait ; et si Dieu n'a pas trouvé qu'il fût au-dessous de lui de le créer, l'homme serait bien hardi de trouver au-dessous de lui de le contempler et de chercher à le comprendre. On tomberait assurément dans un autre excès en voulant borner son attention aux seuls insectes. L'homme est, en effet, capable de la porter bien au-delà, et ce serait renoncer à une partie considérable de ses droits que de sacrifier à cette connaissance-là celles qu'il peut acquérir, sans parler de ce qui est étranger au domaine de l'histoire naturelle, sur les astres, sur la terre, sur les météores, sur les plantes, et sur les grands animaux. Mais comme l'homme qui se propose d'admirer Dieu dans ses ouvrages ne peut les embrasser tous à la fois, il est bien obligé de choisir dans cette variété infinie quelque sujet particulier pour en faire le sujet principal de ses études. C'est donc de cette liberté de choix, presque indifférente, puisqu'on est toujours certain de rencontrer Dieu partout, que part Lesser pour se consacrer spécialement aux insectes, laissant à d'autres le soin de retrouver les marques du Créateur dans de plus grandes œuvres, et se contentant d'en observer d'assez signalées dans celles-ci pour commander l'admiration de tous les hommes.

Ce point de vue, qui donne tout d'un coup tant de grandeur à l'étude des insectes, n'avait pas échappé aux anciens. Ils avaient bien vu que ces productions, auxquelles on prend ordinairement si peu garde, n'étaient pas une des moindres gloires de la nature, et par conséquent de son auteur. « Il n'est pas d'un homme raisonnable, dit Aristote dans son *Traité des parties des animaux*, de blâmer par caprice l'étude des insectes, ni de s'en dégoûter par la considération des peines qu'elle donne. La nature ne renferme rien de bas. Tout y est sublime, tout y est digne d'admiration. » Plin met encore plus de force et de précision dans cette question. « Il est facile, dit-il, de concevoir que la nature ait pu donner aux grands corps les qualités que nous leur voyons. Il entre assez de matière dans leur masse pour fournir sans peine à la formation des diverses facultés dont ils sont doués. Mais il n'en est pas de même de ceux qui, par leur petitesse, peuvent presque passer pour un rien. C'est ici que se découvrent des abîmes de sagesse, de puissance et de perfection. Comment s'est-il pu trouver assez d'espace dans le corps d'un moucheron, sans parler d'autres animaux encore plus petits, pour y placer des organes capables de tant de sensations différentes ? Où la nature a-t-elle pu fixer l'organe de la vue ? Dans quel lieu a-t-elle pu trouver de la place pour y loger le sentiment du goût et celui de l'odorat ? La masse des éléphants nous surprend ; nous voyons avec admiration bâtir des tours sur le dos de ces animaux ; nous sommes surpris de la force des taureaux et des fardeaux qu'ils élèvent avec leurs cornes ; la voracité des tigres nous étonne, et nous regardons la crinière du lion comme une merveille. Cependant ce n'est pas par ces endroits que la nature brille le plus. Sa sagesse ne se remarque nulle part plus manifestement que dans ce qui est petit. Elle s'y réunit comme dans un point, et elle s'y retranche tout entière. » Galien, dans son célèbre *Traité de l'usage des parties*, tire également un grand parti de la petitesse des œuvres de la nature pour montrer la grandeur de sa puissance. Il rapporte l'exemple d'un artiste de son temps, qui avait acquis une gloire immense parmi les Romains, pour avoir gravé sur une bague un Phaéton dans un quadrigé, avec une telle finesse que les chevaux n'étaient pas plus gros que des puces, et que cependant on distinguait clairement leurs rênes et

jusqu'à leurs dents; et de là, il prend occasion d'insister sur la distance infinie qu'il y a entre la puissance de l'artiste qui était parvenu, à force de peine et de patience, à figurer ces formes purement extérieures, et celle du Créateur qui a formé d'un seul coup l'organisation si complexe et pourtant si tenue de ces misérables animaux dans la création desquels si peu de gens iraient chercher un sujet de louange.

Les Pères de l'Eglise abondent en témoignages analogues. Ils n'ont pas dédaigné de chercher dans l'histoire naturelle des insectes de beaux arguments théologiques. « C'est sans raison, dit Tertullien contre Marcion, que l'on mépriserait ces animaux, dont le grand ouvrier de la nature a pris soin de relever la petitesse en les douant d'industrie et de force. Il a montré par là que la grandeur pouvait se trouver dans les petites choses aussi bien que la force dans la faiblesse, selon l'expression de l'apôtre. Apprenons donc à respecter le Créateur jusque dans les ouvrages qui nous paraissent les plus vils. » — « Chaque espèce, dit saint Augustin (*de Gen. ad lit.*), a ses beautés naturelles. Plus l'homme les considère, plus elles excitent son admiration, et plus elles le portent à glorifier l'auteur de la nature. Il s'aperçoit qu'il a tout fait avec sagesse, que tout est soumis à son pouvoir, et qu'il gouverne tout avec bonté. Il le découvre jusque dans les plus vils des animaux. Ils sont petits, il est vrai, mais la délicatesse et l'arrangement de leurs parties sont admirables. Si nous examinons avec attention une mouche qui vole, son agilité nous paraîtra plus surprenante que la marche d'une bête de somme; et en y prenant la même attention, la force d'un chameau nous paraîtra moins étonnante que le travail d'une fourmi. » — « Celui qui a étendu les cieux et creusé le bassin de la mer, dit éloquemment saint Basile dans l'Hexameron, n'est pas différent de celui qui a percé l'aiguillon d'une abeille pour donner passage à son venin. »

Outre leur convenance générale, ces diverses réflexions nous ont paru avoir un à-propos particulier dans ce recueil. Si donc il nous est permis de les ramener maintenant pour les tourner à nous, nous en ferons hardiment notre profit, tant elles sont propres à expliquer l'utilité que doivent avoir pour des esprits sérieux une multitude de choses qui, pour un regard superficiel, ne se montrent que comme de pures inanités. Il est certain qu'un grand nombre de faits de détail, en histoire naturelle surtout, n'ayant directement aucun rapport avec l'homme, sont exposés à sembler dépourvus de tout autre intérêt que celui de la curiosité, si l'on ne considère que l'homme; mais si l'on va plus haut, et que l'on considère l'auteur de l'univers, qui nous offre de tous côtés, jusque dans la vie des plus imperceptibles insectes, des abîmes incompréhensibles, le point de vue change, l'esprit tire une leçon de ce dont il pensait n'avoir qu'à s'amuser, et où il paraissait n'y avoir que tant de petitesse, il se manifeste enfin une vraie grandeur.

UN PASSEPORT (*carta tracturia*) DU MOYEN AGE.

Feuille de route pour un voyageur.

A vous, saints seigneurs, évêques établis en vos sièges apostoliques, abbés, abbeses, à vous tous Pères en Jésus-Christ; à vous, ducs, comtes, vicaires, centeniers, dixainiers; à vous tous qui croyez en Dieu et le craignez; moi, pécheur indigne, le dernier des serviteurs de Dieu, évêque ou abbé de où repose l'humanité mortelle du bienheureux martyr (ou confesseur), salut éternel en Dieu :

Je vous fais assavoir que le voyageur nommé, né à, de, est venu à moi et m'a demandé conseil sur un péché qu'il a commis à l'instigation de l'ennemi commun. Selon nos usages canoniques, j'ai jugé que cet homme devoit se mettre dans la condition de ceux

qui errent pour la rédemption de leurs âmes. Sachez donc que, lorsqu'il se présentera à vous, vous n'avez point à en mal penser ou à vous emparer de sa personne. Bien au contraire, accordez-lui le gîte, le feu, le pain et l'eau; puis, sans le retenir davantage, laissez-le se hâter vers les lieux saints.

Agissez ainsi pour l'amour de Dieu et le respect de saint Pierre. Vous en obtiendrez récompense dans la vie éternelle; car, dans cet étranger, c'est Jésus-Christ que vous aurez recueilli et nourri. Songez que le Seigneur a dit : « J'étois étranger, et vous m'avez recueilli; » et puis encore : « Ce que vous ferez pour le moindre de ces petits, » vous l'aurez fait pour moi. » Mais à quoi bon de plus longs discours ? Un seul mot suffit aux sages. Je me recommande à vos prières. Soyez vaillants en Jésus-Christ, et devenez dignes de la demeure des anges.

RELIURES EN BOIS D'ANCIENS MANUSCRITS.

La copie des *Lettres familières* de Cicéron de la main de Pétrarque, d'après l'ancien manuscrit passé à la bibliothèque Laurentienne, qu'il avait le premier découvert dans la bibliothèque du chapitre de Vérone, ainsi que la copie des *Lettres à Atticus*, prouvent le culte qu'il avait voué à l'orateur romain. Ces copies sont encore remarquables sous le rapport calligraphique et comme main-d'œuvre. La reliure des *Epîtres* n'est que du temps de Côme. La vieille couverture en bois de ce volume, si souvent pris et repris par Pétrarque, l'avait tellement, dans ses chutes fréquentes, blessé à la jambe gauche, qu'on faillit la lui couper, tant l'érudition alors était rude et presque meurtrière. Il y a bien encore à ce volume, comme auparavant, des fermoirs et des coins en cuivre, mais ils ne produiraient point une pareille plaie. VALÉRY.

UNE NOCE JUIVE DANS LE MAROC.*

Les cérémonies des noces chez les juifs et chez les musulmans sont une tout autre affaire que chez la plupart des peuples européens. Rien de plus froid chez nous; rien qui indique à l'extérieur l'importance de cet acte solennel : les fiançailles, la lecture du contrat, la cérémonie, l'état civil, tout cela n'y a pas plus d'importance apparente que la première convention venue. La bénédiction nuptiale elle-même n'a rien qui diffère essentiellement de toute autre cérémonie religieuse. Au contraire, chez les peuples orientaux, chez les juifs, qui vivent sous de dures contraintes dont l'effet est de resserrer entre eux les liens qui les unissent, et de conserver plus de force à leurs traditions antiques, les grands événements de la vie sont marqués par des actes extérieurs qui se rattachent aux usages les plus anciens. Le mariage surtout est accompagné de cérémonies emblématiques pour la plupart, et est une occasion de grandes réjouissances pour les parents et les amis des mariés. Les fiançailles, d'abord, se font long-temps d'avance et avec beaucoup d'apparat; mais les noces elles-mêmes occupent plusieurs journées qui sont une suite d'épreuves très fatigantes pour l'épouse : elle est vraiment la victime de tout cet appareil dont les détails sont infinis. Pendant que la maison de ses parents est livrée à l'agitation d'un flux et reflux continu de gens qui entrent et qui sortent en prenant part à la fête, au milieu de ces chants, de ces danses qui durent tout le jour et toute la nuit, elle est reléguée dans un appartement obscur; tout au fond de cet apparte-

* Notre intention était de publier une gravure du tableau de la *Noce juive*, que M. Eugène Delacroix a exposé au dernier salon. Mais l'auteur n'a pu nous procurer que ce dessin d'un musicien. L'article est écrit par M. Eugène Delacroix lui-même qui a fait un voyage dans le Maroc il y a plusieurs années.

ment est un lit qui en occupe la largeur, et dans l'angle, blottie contre la muraille, la jeune épouse est enveloppée d'une grande étoffe de laine qui la dérobe presque entièrement aux regards. Sur ce lit même se tiennent ses compagnes, ses amies, parées de leurs plus beaux atours, assises et accroupies près d'elle, mais ayant l'air de ne s'en occuper aucunement. Elle doit avoir constamment les yeux fermés et paraître insensible à tout ce qui se passe autour d'elle; de sorte qu'elle a l'air d'être la seule pour qui les réjouissances ne se fassent pas. Pendant qu'elle est ainsi juchée et comme cachée sur ce vaste lit, le reste de la chambre est souvent occupé par une table fort longue, autour de laquelle s'asseyent les parents et amis occupés à manger et à boire. Dans la cour de la maison se presse une foule

immense : les galeries supérieures, les chambres, les escaliers, sont livrés aux invités, qui se composent de presque toute la ville. A l'une de ces noces où j'allai comme tout le monde, je trouvai le passage sur la rue et l'intérieur de la cour tellement encombrés que j'eus toutes les peines du monde à pénétrer. Les musiciens étaient adossés à l'un des côtés de la muraille, et tout le tour de la cour était de même garni de spectateurs. D'un côté étaient les femmes juives accroupies, dans une toilette de circonstance, ayant particulièrement sur la tête une grande étoffe empesée, posée en travers au-dessus d'un turban très élevé et très gracieux, qu'elles ne mettent qu'à l'occasion des noces. Du côté opposé se trouvaient des Maures de distinction, debout ou assis, qui étaient censés honorer la noce en y assistant. On se ferait



(Musicien juif, costume de Mogador dans le Maroc. — Dessin de M. EUGÈNE DELACROIX.)

difficilement une idée du vacarme que faisaient les musiciens avec leurs voix et leurs instruments. Ils râclaient impitoyablement d'une espèce de violon à deux cordes, qui est particulier à ce pays, et qui ne rend que du bruit plutôt que du son. Ils avaient aussi la guitare mauresque, qui est un instrument très gracieux par sa forme, et dont les sons ressemblent à ceux de la mandoline. Ajoutez à cela le tambour de basque qui accompagne tous les chants. Mais ces chants, dont le mérite semble consister à être criés, sont la partie vraiment assourdissante du concert; leur monotonie contribue aussi à les rendre fatigants.

C'est avec tout cet accompagnement-là que viennent tour à tour se produire les danseuses. Je dis les danseuses, parce que les femmes seules se livrent à un exercice que sans doute la gravité des hommes est censée leur interdire. Toutes les personnes qui ont été à Alger connaissent cette danse, qui est, je crois, commune à tous les pays orientaux, et qui serait sans doute regardée chez nous, au moins dans les sociétés qui se respectent, comme de très mauvais goût. Comme elle consiste en postures et en contorsions que l'on prend

presque sans que les pieds changent de place, on concevra qu'il soit possible de s'y livrer dans un lieu aussi encombré qu'était cette cour ainsi remplie de curieux. Il ne faut donc qu'un très petit espace pour les danseuses, qui ne paraissent qu'une à une. Quand chacune d'elles a fini cette courte représentation, qu'elle varie suivant son goût et son art particulier, les personnes de l'assistance qui veulent lui marquer de l'intérêt cherchent dans leur poche quelque argent destiné à récompenser les musiciens. Mais il est d'usage, avant de déposer son offrande dans un plat qui est disposé à cet effet, d'aller toucher de la pièce de monnaie l'épaule de la danseuse qu'on préfère. J'ai vu de ces assistants importants donner jusqu'à des pièces d'or avec certaine ostentation, et sans doute pour être remarqués de nous autres chrétiens.

Quand arrive la fin du dernier jour que l'épouse doit passer sous le toit de ses parents, et avant d'aller habiter avec son mari, on la pare, on lui met sur la tête une espèce de mitre composée d'une quantité de fichus qui s'entassent les uns sur les autres, mais de manière à ce qu'on ne voie

passer qu'une très petite partie de chacun. Elle est placée sur une table, assise contre la muraille et aussi immobile qu'un terme égyptien. On lui tient élevés près de la figure des chandelles et des flambeaux, pour que l'assistance jouisse à son aise de toute la cérémonie de cette toilette. De vieilles femmes font à côté d'elle un bruit continu en frappant avec leurs doigts sur des petits tambours formés de parchemins tendus sur des espèces de pots en terre, peints de diverses couleurs. D'autres vieilles lui peignent les joues, le front, etc., avec du cinabre ou du *henné*, ou lui noircissent l'intérieur des paupières avec le *kôhl*. L'infortunée, exposée à ces empressements fatigants, ne peut même, chose difficile à croire, ouvrir les yeux pendant cette dernière opération, car ce serait de très mauvais augure. On lui insinue entre les paupières fermées le petit stylet d'argent ou de bois qui sert à les teindre; enfin elle est la patiente résignée et la victime offerte en sacrifice à la curiosité de ce public turbulent.

Au bout d'un certain nombre de pratiques qui se rattachent à sa parure, elle est enlevée de cette espèce de tribune, comme on ferait d'une statue, et voici le moment de l'entraîner hors de la maison paternelle. A moitié posant sur ses pieds, à moitié soulevée par-dessous les bras, elle avance, suivie et entourée de tous les assistants. Au-devant d'elle marchent à reculons, jusqu'à la demeure du mari, des jeunes gens portant des flambeaux. On retrouve ici, comme à chaque pas, dans ce pays, les traditions antiques. Rien n'est singulier comme la marche de cette malheureuse, qui, les paupières toujours closes, semble ne faire aucun mouvement qui naisse de sa propre volonté. Ses traits sont aussi impassibles devant cette procession que pendant tout le temps de ses autres épreuves. On m'a assuré que pour la faire manquer à ce sérieux imperturbable, on pousse la malice jusqu'à la pincer en route. Je crois qu'il est très rare qu'on voie ces pauvres créatures donner le moindre signe d'impatience ou seulement d'attention à tout ce qui se passe. C'est dans cet équipage qu'elle arrive chez l'époux, où sans doute elle doit regarder comme son plus grand bonheur d'être débarrassée de tant d'assiduités.

Il se passe encore le lendemain, chez l'époux, une autre cérémonie qui m'a semblé purement religieuse, entre les mariés, le rabbin et les assistants. Celle-là, je crois, clot toutes les autres, et doit être en conséquence la mieux venue des deux principaux acteurs.

CHARLES LAMB.

BIOGRAPHIE ET LETTRES.

Charles Lamb naquit en 1775 à Londres, dans le quartier du Temple. Elevé dans un collège voisin (*Christ's hospital*), il vécut ensuite constamment avec sa sœur dans sa ville natale, modèles tous deux de la plus tendre union et de la vie la plus casanière. Pendant trente-cinq ans, Lamb travailla dans les bureaux de la Compagnie des Indes, et ne parvint à s'assurer un loisir qu'il avait désiré toute sa vie, et dont pourtant il eut peine à supporter le poids, que dix ans avant sa mort. Dans cette vie si peu riche de faits, qu'y a-t-il donc qui nous puisse intéresser? Des liaisons intimes avec la plupart des poètes et écrivains célèbres de son époque, Wordsworth, Coleridge, Southey, et d'autres moins connus de ce côté du détroit, ont pu aider à la popularité de Lamb à Londres, mais non à Paris où son nom est ignoré. Lui-même sentait que la sympathie qui rattache à un auteur ceux qui goûtent ses ouvrages, à un causeur ceux qui s'amuse de ses récits, que cette communion d'idées entre le public et l'artiste qui forme les réputations contemporaines se limitait pour lui à un étroit voisinage. Il dit quelque part : « J'ai bien l'imagination la plus timide » que je connaisse. Jamais je n'ai voulu seulement lire un

» récit de voyage qui m'entraînât plus loin que Paris ou » Rome; c'est tout au plus si j'endure quelques pages sur les » Maures, encore est-ce à cause des longues guerres qui nous » ont familiarisés avec eux, nous autres chrétiens. Mais » quant à la gent d'Abyssinie, aux Ethiopiens, aux Esqui- » maux, aux Derviches, à toute cette suite, je l'ai prise » en grippe, et crois que cela va jusqu'à en avoir peur. » Le turban, au théâtre, a beau coiffer le visage à moi » bien connu d'un quidam que j'ai vu la veille bon protes- » tant, bon Anglais, valet ou maître de n'importe quelle » auberge, du moment qu'il endosse cet étrange costume il » ne peut plus me donner amusement qui vaille. Je suis » chrétien, Anglais, bourgeois de Londres, *Templier**. Dieu » me soit en aide! que deviendrai-je quand il me faudra » secouer ces vieilles intimités pour passer dans le large » monde à venir? »

Sans aller si loin, le continent même semble offrir un horizon trop vaste pour cette réputation indigène. Les habitudes, l'esprit, le goût, les plaisanteries, l'observation de cet écrivain, tout cela est local. Quelques gracieuses poésies renfermées dans le cercle du foyer domestique et des impressions journalières du poète; *Rosemonde Grey*, nouvelle qui n'a point été traduite que je sache; enfin des essais périodiques dont le succès, très grand en Angleterre, n'a point eu de retentissement en France: voilà quelles sont les œuvres littéraires de Lamb. Mais c'est dans sa Correspondance, publiée après sa mort, qu'il laisse un titre irrécusable, non seulement à la sympathie de ses compatriotes, mais à celle de tous les hommes. Là on retrouve les chaudes et pures affections du fils, du frère, de l'ami; de capricieuses joies, des émotions enfantines ou graves, enfin cette tristesse qui est notre lot et le sceau de notre grandeur. Là est l'homme, rappelant au lecteur, en lui faisant partager ses sensations passagères et souvent contradictoires, le mot de Térence :

Homme, rien de ce qui touche l'homme ne m'est étranger.

Nous donnerons ici quelques fragments de la Correspondance de Lamb. L'écrivain dont nous eussions difficilement apprécié les œuvres composées, du moment qu'il nous admet dans son intimité devient notre frère, notre ami. Il nous associe à ses plaisirs, à ses peines, et multiplie en quelque sorte notre vie. Dans une lettre de Lamb adressée à Wordsworth, poète né dans les montagnes, dont la poésie vaporeuse reproduit les plus fraîches, les plus ravissantes beautés, il est curieux de voir se déployer les sentiments, les goûts du bon bourgeois, qui préfère les murailles enfumées de Londres à tous les sites pittoresques vantés par son ami.

A Wordsworth.

« A part le bonheur de jouir de votre société, je n'ai pas » le moindre désir de voir de ma vie une montagne. J'ai » passé à Londres toutes mes journées, et m'y suis créé » autant de sympathies locales, et aussi vives, qu'aucun de » vos montagnards s'en puisse former avec la nature morte. » Les boutiques éblouissantes de Fleet-Street et du Strand, » les innombrables marchandises, les vendeurs et leurs cha- » lands, les équipages, les charrettes, les théâtres, tout ce » tumulte; les ruses malignes qui circulent autour de Co- » vent-Garden, les watchmen, les scènes d'ivrognes, les » querelles, la vie enfin que l'on y trouve tout éveillée, si » l'on ne dort soi-même, à quelque heure de la nuit que ce » soit; l'impossibilité d'être triste et pensif dans Fleet- » Street; la foule, la boue même et la fange; l'éclat du so- » leil sur ces maisons et sur ces pavés; les boutiques des li- » braires, les étalages des bouquinistes, les ministres mar- » chandant des livres; les tavernes; les fumées de tant de

* Habitant du quartier du Temple.

» soupes s'exhalant de tant de cuisines; les pantomimes; » la ville elle-même qui n'est qu'une pantomime et une » mascarade perpétuelles; toutes ces choses occupent mon » esprit sans que je m'en puisse rassasier. L'attrait de ce » spectacle m'engage parfois à de nocturnes promenades à » travers les rues où fourmillent les passants; et souvent, » au milieu de ces bigarrures du Strand, les larmes me » gagnent de plénitude de joie à l'aspect de tant de vie. Ces » émotions vous doivent sembler aussi étranges que le sont » à mes yeux vos admirations champêtres. Mais considérez » un peu: qu'aurais-je fait toute ma vie, si je n'avais prêté » une grande partie de mon cœur, et prêté à usure, à toutes » ces scènes qui m'environnaient? Mes sympathies se ratta- » chent à de pures localités. Je ne connais pas un bosquet, » une vallée, sur toute la surface du globe, qui me puisse » inspirer l'ombre d'une passion; si jamais j'éprouvai quel- » que velléité de ce genre, c'était au temps où j'étais amou- » reux, et même alors ce n'était qu'une passagère fantaisie » engendrée par la poésie et les lectures romanesques. La » chambre qui m'a vu naître, l'ameublement qui toujours a » reposé mes yeux, une bibliothèque qui m'a suivi en toutes » mes allées et venues, non moins fidèle qu'un chien (et ne » le surpassant qu'en science); de vieilles chaises, de vieilles » tables; les rues, les places où je me suis gobergé au soleil; » mon vieux collège: voilà toutes mes *passions*. Et n'y en » a-t-il pas assez, sans que j'aie y joindre vos montagnes? » Je ne vous les envie pas; je vous plaindrais bien plutôt, si » je ne savais qu'en toutes choses, qu'en tous lieux, l'âme » se peut créer des amis. Votre soleil et votre lune, et vos » cieux, et vos collines; et vos lacs, ne me font pas plus » d'impression, et m'apparaissent même sous un jour moins » vénérable qu'une chambre dorée, bien tapissée, ornée de » flambeaux, où je puisse vivre à l'aise, entouré d'objets » agréables aux yeux. Les nuages sont pour moi un plafond » joliment peint qui ne me dit rien à l'âme, une galerie de » tableaux qui ne saurait donner à son possesseur que de » fort courtes jouissances. C'est ainsi que les beautés de la » nature ont été pour moi flétries faute d'usage; trop rare- » ment les ai-je visitées. Au rebours, je trouve toujours » fraîches, toujours nouvelles, toujours pleines de chaudes » jouissances, les inventions et les réunions des hommes » dans cette immense cité. »

Cependant Lamb quitta momentanément ces obscurs pé- nates; il vit les montagnes inondées de lumière, et chanta quelque peu la palinodie. Mais l'impression fut aussi passa- gère que son absence de sa chère cité, et, même en pré- sence de ces masses imposantes, il avait besoin de voir, au moins dans le lointain, les murailles enfumées qui ont cloî- tré sa vie.

« Je n'ai jamais éprouvé et n'éprouverai jamais rien de » pareil à ce que j'ai senti devant ces admirables aspects. » Créations glorieuses, beaux vieux camarades, Skiddaw, » et vous autres tous, monts sublimes! jamais je ne vous » oublierai; pas même lorsqu'à la nuit tombante vous res- » sembliez à de vieux créneaux, et qu'on eût pu vous croire » couchés jusqu'au lendemain avec promesse de reparaitre » à l'aube. Oh! la belle noire tête du Skiddaw, et l'air si » frais à son sommet, et cette perspective de montagnes tout » autour, et toujours, et toujours, à en avoir des vertiges! » Puis l'Ecosse au loin, et cette région des frontières, fertile » en chants et en légendes! Ce jour-là se dressera dans mes » souvenirs, j'en suis sûr, aussi haut qu'une de vos cîmes! » Mais à présent me voilà de retour (depuis près de trois » semaines je suis au logis; croiriez-vous que j'ai été absent » tout un mois?). Vous ne pourriez imaginer de quel sen- » timent de dégradation j'ai été la proie en arrivant, accou- » tumé que j'étais déjà à errer, libre comme l'air, à travers » les collines, à me baigner en pleine rivière sans que per- » sonne y trouvât le mot à dire; et jugez donc? revenir après » cela *travailler* au logis! je me sentais *rapetissé*. J'a-

» vais vraiment rêvé que j'étais un grand homme. C'est » fini maintenant, et je sens qu'il faut me conformer à » l'état de vie auquel il a plu à Dieu de m'appeler. D'ail- » leurs Fleet-Street et le Strand sont, après tout, mieux » calculés pour le profit et le bien-être que les sommets du » Skiddaw. Néanmoins je ne puis m'empêcher de tourner » mes regards en arrière, vers toutes ces grandes scènes au » travers desquelles j'errais, participant à leur grandeur. — » Eh bien! au bout du compte, je ne saurais vivre tout-à- » fait sur le Skiddaw. J'y passerais volontiers un, deux, à la » rigueur trois ans; mais je veux toujours voir Fleet-Street » en perspective, sinon il me faudra me consumer, languir, » mourir de consommation. — Somme toute, pourtant, c'est » une belle chose que les montagnes! »

Si les goûts et les habitudes de Lamb se renfermaient dans l'enceinte de sa ville natale, ses affections ne l'enchaî- naient pas moins fortement dans le cercle étroit de la fa- mille; et les doux souvenirs de l'enfance suffisaient à la poésie et aux émotions de cette vie tranquille et bourgeoise.

« Je suis marié, Coleridge, aux destinées de ma sœur et » de mon pauvre vieux père, écrivait-il au poète de l'Avon. » Si je pouvais, ô mon ami, comme parfois j'y songe, si je » pouvais rappeler les jours évanouis dans le passé, quels » sont ceux que je choisirais? Ce ne seraient pas ces jours » bruyants, tout pétillants de joie, ni ceux non moins riant » que berça l'espérance; ce ne seraient pas ces heures si » doucement employées à errer près d'une jeune fille aux » blonds cheveux, temps si souvent, si passionnément re- » gretté: non, ce seraient, Coleridge, les jours où ma mère » caressait tendrement son folâtre écolier. Que ne donne- » rais-je pas pour la rappeler ici-bas un jour, un seul, » pauvre mère! qu'à deux genoux à ses pieds je pusse lui » demander grâce pour tant de petites irritations qui plus » d'une fois attristèrent ce cœur aimant. Il viendra ce jour; » je le crois, ami; j'ai foi à ce temps sans bornes accordé à » de tendres échanges d'affectueux devoirs. Si jamais l'é- » ternité devient notre partage, le doux esprit de ma mère » n'aura rien à me reprocher... Ces émotions filiales, ces » liens de famille si forts, si intimes, sont le fondement de » toute bienveillance. C'est là que se réfugie le véritable » amour, le plus profond, le plus naturel, celui dont tous » les souvenirs, toutes les sympathies redoublent la puis- » sance et consolident la durée. »

(*La fin à la prochaine livraison.*)

BIENFAISANCE.

Il y a en France :

12 349 hôpitaux ou hospices disposant d'un revenu de 52 millions, et secourant 453 000 indigents.

6 575 bureaux de bienfaisance, disposant d'un revenu de 12 millions, et secourant 696 000 individus.

42 monts-de-piété, possédant 55 millions environ de capitaux, qui se prêtent sur 5 millions d'articles à peu près.

127 500 enfants trouvés âgés de moins de douze ans, et pour lesquels l'Etat dépense 10 millions.

20 établissements spéciaux d'aliénés, ainsi que 22 éta- blissements mixtes, dont la dépense annuelle est d'environ 5 millions, et dans lesquels sont traités environ 12 000 in- dividus.

LE SKIE,

OU PATIN DE NEIGE.

Le *skie* ou patin de neige des Norvégiens et des Lapons est une légère planche qui atteint quelquefois plus de deux mètres de long, mais dont la largeur ne dépasse pas celle du pied; elle est relevée à ses extrémités, qui se terminent en pointe; au milieu, la planche a une épaisseur double; c'est en cet endroit, formant une espèce d'exhaussement,

que se pose le pied, qui, enveloppé de son épaisse chaussure, est maintenu par une bride en cuir. On voit que ce patin ne diffère point de celui qu'emploie le corps des chasseurs (*skielæbere*) décrit dans un de nos précédents volumes (1853, p. 59); mais il ne ressemble pas à celui qu'ont imaginé les indigènes des régions boréales de l'Amérique du Nord, lequel n'a guère que 12 à 15 décimètres de longueur sur 60 centimètres de largeur dans sa partie moyenne, et se compose de deux légères tringles de bois réunies par un réseau de courroies de cuir.

Le *skie* est plus en usage dans le Finmark que dans toute autre partie du Nord, à cause de la nature montueuse de ce pays, et dans les temps reculés c'était un signe tellement caractéristique de ses habitants, qu'on les appelait *Skidfinny* ou *Skridfinny* (Finnois aux Skies); le pays lui-même prit, selon quelques écrivains, les noms de *Skidfinnia*, *Scrisfinnia* ou *Skridfinnia*, que l'on peut encre lire sur quelques cartes d'une date peu ancienne. Rien n'arrête le Lapon qui a chaussé le skie : il glisse avec autant de fa-

cilité sur la terre couverte de neige, que sur les nappes solides des lacs et des rivières. Cette longue planche, que l'on pourrait croire inconmode, l'embarrasse si peu qu'il touche à peine le sol. Il emploie le skie pour la chasse du renne et des autres animaux à l'état sauvage. Lorsqu'il est lancé à la poursuite de sa proie, et qu'il arrive au pied d'une montagne qui arrête sa course, il couvre quelquefois le dessus de ses patins d'un morceau de peau de renne ou de veau marin; dont le poil, tourné vers l'arrière, s'oppose à toute marche rétrograde, et il se fraie ainsi un chemin vers le sommet en adoucissant la pente par des zigzags adroitement ménagés.

Lorsque le patineur descend, il change ses allures. Souvent le flanc escarpé des montagnes en Laponie et dans le Finmark a plusieurs milliers de mètres d'étendue, et sur ces longues déclivités sont des masses énormes de rochers détachés ou des rampes tortueuses et glissantes presque à pic. Quand donc le Lapon a au-dessous de lui une côte, il se ramasse sur lui-même, les genoux pliés, le corps un peu



(Jeux du Nord.)

penché en arrière, et tenant à la main un bâton qu'il appuie sur la neige et qui lui sert à modérer sa marche quand elle devient trop rapide. Rencontre-t-il un quartier de roche ou tout autre obstacle imprévu, son adresse est telle qu'il le franchit en un bond de plusieurs mètres, et sa vitesse est si grande qu'il descend à la lettre avec la rapidité de la flèche au milieu d'un tourbillon de neige.

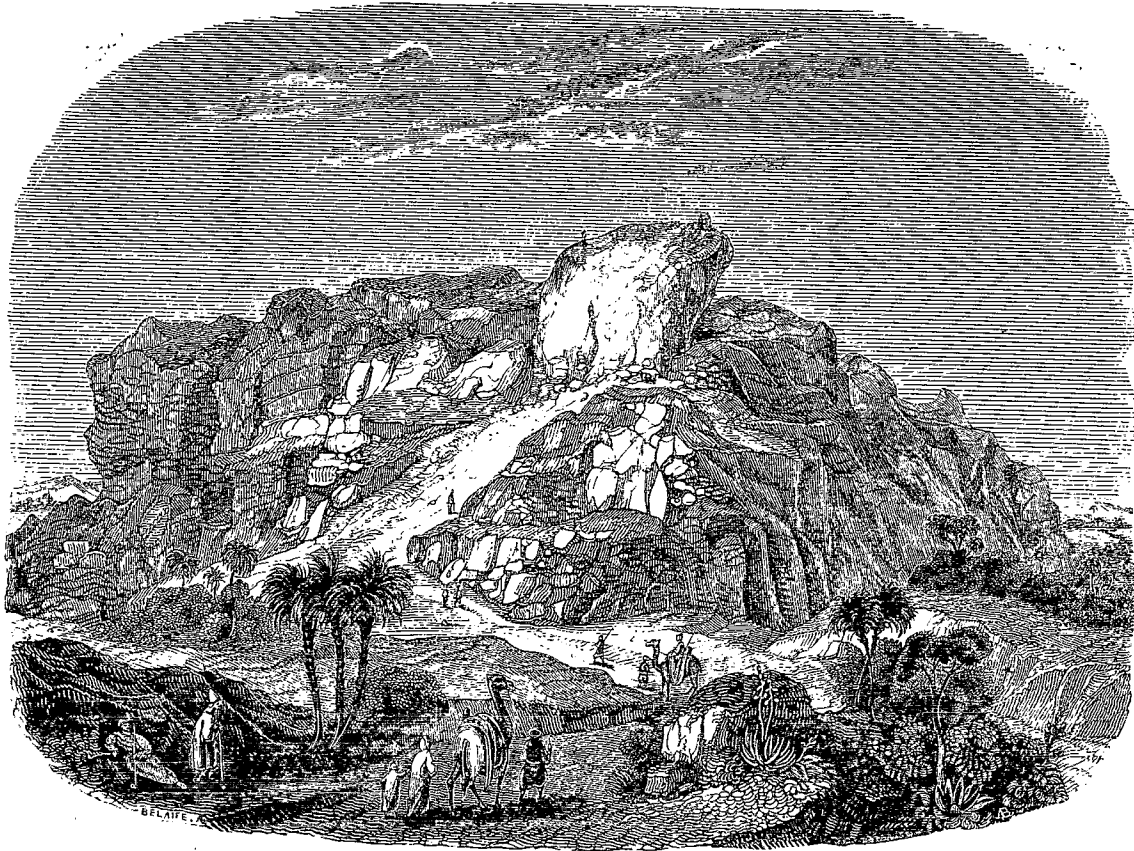
Des voyageurs prétendent qu'un Lapon peut parcourir avec le skie jusqu'à 59 myriamètres ou 100 lieues en un jour.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

TRADITIONS SUR LA TOUR DE BABEL.

SES RUINES



(Ruines de la Tour de Babel vues du côté méridional.)

« Et ces peuples ayant trouvé une plaine dans le pays de Sennaar... ils se dirent l'un à l'autre : Allons, faisons des briques, et cuisons-les au feu. Ils se servirent donc de briques comme de pierres, et de bitume comme de ciment. — Ils s'entredirent encore : Venez, faisons-nous une ville et une tour qui s'élève jusqu'au ciel, et rendons notre nom célèbre, avant que nous nous dispersions sur toute la terre. »

Ce récit de la Genèse a merveilleusement servi l'imagination des rabbins et des auteurs orientaux. Suivant eux, ce fut Nemrod, adorateur du feu, qui fit bâtir la tour pour aller voir au ciel le Dieu que prêchait Abraham. En vain fut-elle renversée une première fois, elle se releva bientôt plus imposante du milieu de ses ruines ; et les hommes que Nemrod nourrissait de sa chasse y travaillèrent quarante années, après lesquelles Dieu envoya des nuées de moucheron qui firent périr un grand nombre d'ouvriers ; un des insectes pénétra même dans le cerveau de Nemrod et lui causa des douleurs si intolérables que, pour les calmer un peu, ce prince n'eut d'autre ressource, pendant quatre ans, que de se faire battre tous les jours la tête avec un maillet.

L'historien grec Joseph, et le patriarche d'Alexandrie Eutychius, auteurs sérieux, s'accordent, malgré le silence de la Bible, à représenter Nemrod comme le chef de l'entreprise, dont ils ont fait une révolte impie ; ce qui établit une coïncidence frappante entre la construction de Babel et le mythe païen de la guerre des Titans contre les dieux ; pourtant il semble que rien ne pouvait faire soupçonner cette coïncidence dans la Genèse, où l'on ne trouve pas une seule expression qui motive l'opinion émise par les commentateurs, et si généralement encore adoptée aujourd'hui, que la tour de Babel fut élevée dans la crainte d'un

nouveau déluge : opinion singulière ; car comment supposer que, si tel avait été le projet des hommes, ils n'eussent pas choisi pour emplacement plutôt un plateau élevé que la plaine de Sennaar, *la plaine des fleuves*.

L'histoire des ruines de ce monument gigantesque est moins obscure, et n'est pas sans intérêt.

Les auteurs anciens et modernes sont unanimes à reconnaître Babel dans le fameux temple de Baal ou Bel, situé à Babylone, et dont Hérodote parle en ces termes : « Au centre de l'une des deux parties de la ville se trouve le temple de Jupiter Bélus, dont les portes sont d'airain, et qui subsiste encore aujourd'hui. Il forme un carré de deux stades. Au milieu s'élève une tour qui a un stade de diamètre et autant de hauteur ; sur cette tour il y en a une autre, sur cette seconde une troisième ; on en compte ainsi jusqu'à huit les unes sur les autres. On monte à chaque tour par des degrés qui vont en tournant en dehors ; et au milieu de chaque escalier on a pratiqué des enfoncements et taillé des sièges dans le mur, pour offrir des lieux de repos à ceux qui montent. Dans la dernière tour se trouve un lit magnifique, et auprès une table d'or. » Le stade employé par Hérodote est le stade ancien, qui n'était guère que de 105 mètres. Or, le monument le plus élevé que nous connaissons, une des pyramides d'Egypte, n'ayant au-dessus du sol que 146 mètres, on peut juger de la hauteur prodigieuse que devait avoir ce temple de Bel, tout en n'attribuant que de très petites dimensions aux tours superposées sur la première. Toutefois on s'étonnera moins si l'on vient à réfléchir que les matériaux dont on se servait, c'est-à-dire les briques, exigeaient assez peu de force motrice pour être transportées à une grande élévation. Ajoutons que la hauteur assignée par

Hérodote n'est rien en comparaison de celle que lui attribuent différents Pères de l'Eglise et quelques commentateurs juifs. Saint Jérôme lui donne 5 000 pas, les rabbins, dans un de leurs livres, 27 000, et dans un autre 70 000, en l'honneur des 70 anges qui entourent le trône du Tout-puissant.

Ce monument, dont les trésors avaient long-temps excité la cupidité des rois de Perse, fut pillé par Xercès : telle paraît être l'origine de sa ruine, qui se consumma d'autant plus vite que les débris servirent à la construction de nouveaux édifices. Alexandre-le-Grand, après son entrée dans Babylone, voulut le faire rebâtir plus vaste et plus magnifique qu'autrefois, et ordonna qu'on commençât par déblayer la place. Il résolut d'y faire travailler toute son armée ; les juifs refusèrent de prendre part aux travaux, sans qu'aucun mauvais traitement pût les y contraindre. Selon les calculs de Strabon, il ne fallait rien moins que deux mois et les efforts de 10 000 hommes pour enlever seulement les décombres. La mort d'Alexandre interrompit son projet. Pline rapporte que de son temps les ruines subsistaient encore. Après lui, les auteurs profanes semblent en avoir perdu complètement tout souvenir.

Vers le seizième siècle, des voyageurs et des chrétiens prisonniers des infidèles répandirent, à leur retour en Europe, le bruit que de grandes ruines, appelées *Tour de Nemrod* ou *restes de la Tour*, existaient aux environs de Bagdad ; mais leurs descriptions vagues et contradictoires firent ajouter peu de foi à leurs récits. Un médecin allemand, nommé Rauwolf, qui, en 1574, suivit le cours de l'Euphrate, mentionna l'existence de la tour de Babel, « si ruinée, disait-il, et si pleine de bêtes venimeuses, qu'on ne peut en approcher que pendant deux mois de l'année. » Toutefois, c'est le célèbre voyageur italien Pietro della Valle (voy. 1841, p. 81) qui doit être considéré comme ayant le premier décrit d'une manière précise les ruines qui jonchent l'emplacement de Babylone. Il y passa deux fois ; la première, il mit cinq jours à franchir la distance qui les séparait de Bagdad, et seulement deux jours la deuxième en traversant la plaine. Voici la traduction d'un passage de la lettre dix-septième de son voyage en Turquie :

« Au milieu d'une vaste plaine, à environ un demi-mille de l'Euphrate, qui coule en cet endroit vers le couchant, s'élève au-dessus de terre une grande masse de bâtisse ruinée, toute d'un bloc, et ayant l'aspect d'une montagne. Elle est de forme carrée, se terminant en tour ou pyramide... ; son circuit, que j'ai mesuré à peu près, est d'environ onze cent trente-quatre de mes pas, ce qui doit faire un demi-mille. Sa dimension, son emplacement, sa forme, tout se rapporte exactement à cette pyramide que Strabon appelle le tombeau de Bélus, et qui doit être le monument désigné sous le nom de la tour de Nemrod, à Babylone, ou Babel, comme les habitants du pays appellent encore aujourd'hui.... Son élévation au-dessus du sol varie beaucoup, mais surpasse toujours celle des hauts palais de Naples. L'aspect en est informe comme celui de toutes les ruines, et présente de grandes inégalités de terrain, tantôt des escarpements, tantôt des pentes douces que l'on peut facilement gravir, et tantôt des lits de torrents formés par l'eau des pluies. On ne voit aucune trace d'escaliers, ni de portes ; ce qui confirme l'opinion qu'on montait par des rampes tournant en dehors : ces rampes, comme les parties les plus faibles de l'édifice, durent être ruinées les premières, car il n'en existe aucun vestige. En examinant les sommités intérieures, on trouve quelques grottes, mais si ruinées qu'on ne peut dire au juste ce que c'est ; et je ne sais pas encore si quelques unes n'ont pas été faites avec la bâtisse, ou plutôt depuis par les gens de la campagne pour se mettre à couvert... La matière dont est faite toute la construction est la plus curieuse chose du monde, et pour l'observer avec plus

de soin, nous la rompîmes avec des pics en divers endroits. » Ce sont des briques grandes et grosses, séchées seulement au soleil, et cimentées non avec de la bonne chaux, mais avec une espèce de terre, et celles qui devaient servir de soutien sont cuites au feu. Pour plus de solidité, de distance en distance sont étendus avec cette terre des lits de roseaux hachés, ou de paille propre à faire des nattes. J'ai eu la fantaisie de ramasser de ces joncs, et j'en ai emporté avec moi pour montrer aux amateurs cet échantillon d'une belle antiquité.... J'ai fait aussi dessiner par mon peintre les deux vues les plus distinctes de ces ruines. » *Que ce soit l'antique Babel et la tour de Nemrod, je n'en fais aucun doute ;* car, outre que l'emplacement le démontre d'une manière évidente, les habitants du pays en sont persuadés, et l'appellent encore, en arabe, Babel, qu'ils prononcent Babil, conformément à leur habitude. »

Telle est la relation la plus ancienne que nous connaissons. En 1813, les mêmes lieux furent visités par Rich, résident anglais à Bagdad ; et six ans plus tard, par sir Ker Porter. Ce dernier partit de Bagdad, situé vingt lieues plus au nord que les ruines. D'après son récit, la ruine qui devait être autrefois le temple de Bel, et que les habitants du pays appellent encore aujourd'hui *Birs-Nemrod* (bourg de Nemrod), présente à l'est l'apparence d'une colline oblongue, dont la base a 415 mètres de circuit. A l'ouest, elle est presque pyramidale, et de ce côté on distingue encore trois des huit étages dont parle Hérodote. Sa hauteur est d'environ 65 mètres, sans y comprendre une sorte de tour en maçonnerie qui la domine, et qui est large de 9 mètres et haute de 11. Le ciment en est si dur qu'il est impossible d'en détacher le moindre morceau ; aussi n'a-t-on pas encore pu copier les inscriptions en caractères cunéiformes, qui se trouvent toujours à la partie inférieure des briques. Rien de plus imposant que la vue de ce Birs-Nemrod, entouré de tous côtés d'une enceinte carrée. Quand sir Ker Porter y arriva, des lions s'y chafouillaient au soleil, et, à peine intimidés par les cris des Arabes, en descendirent lentement.

Il est certainement impossible de méconnaître la concordance frappante qui existe entre les descriptions d'Hérodote, de Pietro della Valle et de sir Ker Porter, surtout en songeant que vingt-deux siècles se sont écoulés entre la première et la dernière. Les deux voyageurs modernes ont retrouvé les traces de toutes les constructions indiquées par l'historien grec. La position de ces ruines relativement à l'Euphrate, leur forme, leur circuit *identiquement le même*, à quelques mètres près, dans les trois récits, tout nous fait voir clairement ce qu'elles étaient jadis. Quelle ne dut donc pas être autrefois l'immensité de ce monument, qui, ruiné dès l'an 400 avant Jésus-Christ, fournit à Babylone de quoi bâtir une partie de ses vastes édifices, et malgré tant de causes incessantes de destruction, laisse encore aujourd'hui de tels vestiges de son antique splendeur ?

MADAME DE BEAUSOLEIL.

(Troisième et dernier article. — Voy. p. 2, 21.)

Il est à croire que le caractère altier de madame de Beausoleil n'avait pas dû lui attirer beaucoup de faveur chez les personnes dont la position élevée dans l'Etat aurait dû lui faire une loi de captiver la bienveillance. Il est à croire aussi que l'administration des finances, toujours cauteleuse dans les choses nouvelles, craignait, en délivrant définitivement au baron de Beausoleil les privilèges qu'on lui avait laissés entrevoir, de se laisser entraîner trop loin, de donner trop et de garder trop peu, de compromettre par conséquent par trop de précipitation les intérêts de l'avenir. Mais il y avait aux projets du baron de Beausoleil un autre obstacle d'un genre tout différent et plus inquiétant : c'est que le travail des mines n'avait rien de populaire en France,

Il s'était amassé, durant le moyen âge, mille croyances superstitieuses contre le monde souterrain. C'était là, pensait-on, que les démons faisaient leur principale résidence. Aussi les choses venant de dessous terre étaient-elles tenues tout naturellement en suspicion comme placées sous la main de ces puissances dangereuses. La fable des gnomes, reçue, aujourd'hui encore, dans bien des mines, et à laquelle on voit que madame de Beausoleil elle-même n'avait pas su se soustraire, nourrissait cette défiance. Mais ce qui devait surtout l'exciter, c'étaient les diverses méthodes employées dans ce temps-là par les mineurs pour découvrir les mines. L'emploi des verges et des boussoles minérales, c'est-à-dire les spéculations fondées sur les forces occultes de la nature, constituait cette science. On supposait que certains végétaux, soit simplement sous la forme de baguettes, soit associés, suivant certaines lois, avec divers métaux, jouissaient de la propriété d'être attirés et mis en mouvement par les masses métalliques situées dans le sein de la terre, à peu près de la même manière que le serait par une mine de fer une aiguille aimantée. Cette idée a régné long-temps, même parmi les métallurgistes les plus éclairés, et sans soulever parmi eux plus de difficulté que n'en soulève aujourd'hui l'usage de la boussole. Le savant Père Kircher, dans son *Monde souterrain*, expose la manière de préparer ces instruments et de s'en servir, du même style et avec la même conviction dont il parle de tout autre instrument de géométrie ou de physique. Agricola, que l'on peut en quelque sorte regarder comme le père de la métallurgie descriptive, ouvre son célèbre *Traité* par la description des baguettes minérales ; et sa première planche représente des ingénieurs expérimentant avec ces instruments, tandis que, sur leurs indications, des mineurs fouillent la terre. L'opinion dont il s'agit a même eu des défenseurs jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, surtout en Allemagne. On la rattachait aux phénomènes de l'électricité souterraine, au moyen desquels on tentait de lui donner une base rationnelle. Et qui voudrait assurer que l'on puisse sans témérité, c'est-à-dire avec une certitude scientifique, prononcer une condamnation absolue contre cette ancienne pratique ? Tant de vérités, même dans l'ordre naturel, nous sont entièrement inconnues, que l'on ne saurait décider, à première vue et sans plus ample information, qu'il n'y en ait pas là au moins quelque ombre. Du reste, quoi qu'il en fût de la bonté de cette méthode, ce qui n'est point ici la question, un point incontestable c'est qu'elle était universellement employée au seizième siècle, tant en Europe que dans le Nouveau-Monde, et que madame de Beausoleil en l'important parmi nous ne faisait que communiquer à la France la science des mines telle qu'elle existait de son temps. Mais cette baguette destinée à faire connaître les trésors souterrains, malgré l'épaisseur de la terre qui les recouvrait, ressemblait par trop à la baguette des magiciens et des fées pour ne pas effrayer les témoins de ces mystérieuses opérations, en leur faisant soupçonner quelque coopération des démons. C'est là ce qui avait valu à madame de Beausoleil tant de persécutions dans les provinces ; c'est là ce qui avait mis sa vie en danger plus d'une fois ; ce qui avait occasionné la saisie de ses biens en Bretagne ; ce qui excitait de tous côtés, même à Paris, des préventions et des défiances contre elle ; ce fut là peut-être le prétexte dont s'enveloppèrent les personnes mal disposées à la servir, et l'arme qu'aiguisèrent contre elle ses ennemis. Aussi est-ce un des points sur lesquels elle insiste le plus dans son *Mémoire* au cardinal, et avec raison ; car, devant ce prince sévère de l'Eglise, il était le plus critique de la situation. Cette argumentation me paraît un monument précieux : on peut la regarder comme nous reproduisant à certains égards le plaidoyer, perdu dans les entrailles silencieuses des prisons, que devait faire quelques mois plus tard, devant ses geôliers, cette femme infortunée.

« Finalement, dit-elle, pour répondre à ceux qui tranchent par leur impertinence, et qui soutiennent qu'il faut estre magicien pour trouver les choses cachées dans les veines de la terre, ou bien qu'il n'y a que les démons seuls qui en ont la cognoissance, je dis qu'il y a donc beaucoup de magiciens au monde, et veux prouver par là que ces magiciens, si tels se doivent appeler, sont des plus utiles aux principautez pour l'or et l'argent qu'ils leur fournissent, et qui sont l'âme du commerce et de la vie active, tant dedans que dehors le royaume. Par eux, les villes et citez sont conservées florissantes ; par eux, les ennemis sont repoussez, les amis conservez, les soldats bien entretenus et disciplinés, et bref, plusieurs autres bénéfices proviennent aux républiques par ces métaux qui ne sont tirés d'ailleurs que des veines de la terre où ils sont cachés, et lesquels sont si nécessaires qu'à peine s'en peut-on passer pendant le cours de ceste vie humaine. Or est-il, ce disent nos censeurs, qu'on ne les peut tirer ni avoir des lieux souterrains que par la révélation des démons qui les descouvrent aux magiciens par le moyen desquels nous en avons la cognoissance. Donc, ce disent-ils, ces magiciens sont tellement nécessaires aux républiques qu'à peine s'en sçaurait-on passer. Mais de ce syllogisme faux, quant à sa matière, s'ensuit un nombre infini d'absurditez ; car premièrement il ne faudroit point condamner les magiciens aux supplices comme pestes des sociétés ; ains, au contraire, il les faudroit soigneusement rechercher, caresser, et précieusement conserver comme personnes très utiles, sans lesquelles nous serions privez d'une infinité de commoditez et de biens qu'il a pleu à la divine Bonté de verser à pleines mains sur les hommes, lesquels avec artifice (industrie) en peuvent tirer de l'usage. Ils disent aussi que les mineurs et renverseurs de terre ne pourroient faire leur salut en ce travail, qui ne réussiroit qu'après avoir consulté les démons des mines par les magiciens. Mais si cela estoit, les rois et potentats seroient eux-mêmes complices de ces impiétez, voire même auteurs d'un crime si détestable, en permettant ces malversations et profanations. Mesme l'Eglise, tolérant cette sorte de gens sans les poursuivre par anathèmes et autres comminations, seroit elle-même souillée de telles abominations ; car *qui non vetat peccare cum possit, jubet* (celui qui ne défend pas le péché lorsqu'il en a le pouvoir, l'ordonne). Mais ces censeurs qui plutôt rêvent, ont mal appris et sont mal informez des lois et des règles de nos divines foudines, qui, esloignées de telles meschancetez et superstitions, ne reçoivent dans leurs sociétés aucun homme vicieux ni taché d'aucun crime ; ains tous sont constrains, avant d'y estre receus, d'apporter bonne attestation de leur évesque ou pasteur, avec bon certificat des magistrats du lieu de leur naissance... Mais il me semble, ajoute plus loin madame de Beausoleil, que j'ouys déjà quelqu'un qui aura plus de chair que d'esprit et d'expérience de ces instruments et verges, qui dira et soutiendra opiniastrement que telles vertus ne peuvent estre en ces instruments sans l'aide de quelque démon qui les anime. Mais je renvoye ces esprits malades et mal timbrez à la cognoissance des vertus naturelles, où ils apprendront, malgré qu'ils en ayent, les sympathies et antipathies que les choses ont les unes avec les autres. Et en outre, je leur ferai ceste réponse et leur demanderay : Si vous croyez bien que quand on fait ces expériences par l'intervention et le secours du diable, elles peuvent produire des effects merveilleux, pourquoy et à quoy tient-il que vous ne puissiez aussi vous persuader que Dieu, auteur de la nature, n'ait le pouvoir de donner ces vertus et puissantes qualitez aux métaux, aux racines, aux arbrisseaux, aux pierres et à semblables choses ? Hé quoy ! seriez-vous bien si malheureux que de croire que le diable soit plus puissant ou plus ingénieux que Dieu ? Davan-

» tige, il faut que ces incrédules sachent qu'il est très cer-
 » tain, puisque l'expérience même le fait voir tous les jours,
 » que l'ambre jaune attire la paille et l'enlève à lui; la pierre
 » d'aimant, par laquelle, au rapport de Cardan, on peut faire
 » des merveilles par la vertu que Dieu lui a donnée d'attirer
 » le fer à elle, et de le tourner toujours au septentrion où
 » elle a sa matrice. Diront-ils, ces incrédules, que tout cela
 » se fait par le moyen des démons? Pour moy, je ne le croy
 » pas, et ne croy pas aussi que mes instrumens soient faicts
 » par le moyen d'iceux; ains ils ont leurs vertus par la force et
 » influence des astres et de la diversité des pierres d'aimant,
 » dans les quelles et hors les quelles ils sont appropriez. »

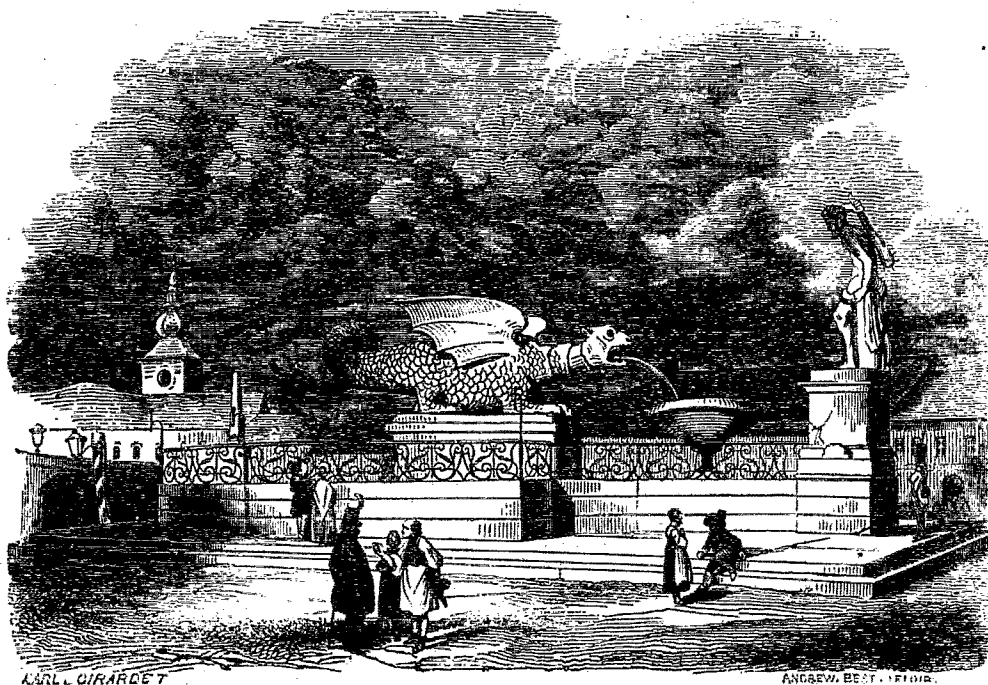
Quel fut l'effet de cette requête sur l'esprit du cardinal? Daigna-t-il la lire? Il est à supposer qu'il se borna tout au plus à s'en faire faire le rapport. Et par qui? Ne fut-ce point, par malheur, par quelque ennemi? J'ai vainement cherché ce détail : peut-être s'en retrouvera-t-il un jour quelque chose aux Archives; mais il est plus probable que toute trace juridique de cette affaire soit à jamais perdue. La seule chose que l'on sache d'une manière précise, c'est qu'un an après, sans jugement, comme c'était l'usage en ce temps-là, par ordre de Son Eminence le cardinal, la baronne de Beausoleil était enfermée dans la prison d'Etat de Vincennes, son mari dans celle de la Bastille. Telle fut la récompense de ces infortunés. Après avoir partagé ensemble, avec mille traverses, pendant quarante ans, les travaux de la vie, ils étaient séparés sur le déclin de leurs jours, et jetés tout vivants dans ces abominables tombeaux. On ne sait point à quelle époque madame de Beausoleil y trouva enfin le bonheur de mourir. On peut croire que cette âme ardente ne supporta pas long-temps la torture de l'emprisonnement, celle plus grande encore de l'ingratitude, et le chagrin profond causé par le sentiment du malheur où, dans son enthousiasme pour la France, elle avait précipité son mari. Quant à lui, il s'est conservé qu'il mourut à la Bastille vers 1643.

C'est là ce que l'on peut hardiment appeler une grande injustice avec une grande infortune, et ce qu'une grande réhabilitation peut seule réparer. Pendant long-temps le

seul souvenir que l'on ait consacré en France à cette femme, que je ne crains pas de nommer héroïque, est une note dictée aux Dictionnaires biographiques par l'esprit de réaction contre les sciences occultes, et conçue à peu près uniformément en ces termes : « Madame de Beausoleil, astrologue et alchimiste du dix-septième siècle, venue d'Allemagne en France pour y exercer son art; mise à Vincennes, en 1641, par ordre du cardinal de Richelieu. On ignore l'époque de sa mort. » Aussi les éditeurs de la *Biographie universelle* avaient-ils d'abord jugé convenable de passer tout-à-fait ce nom insignifiant sous silence. Dans le Supplément à ce Dictionnaire, le savant et judicieux M. Weiss a corrigé cette lacune, en consacrant quelques lignes au résumé des principaux faits de la vie de madame de Beausoleil. On la jugerait sur ce simple témoignage. Il m'a paru insuffisant toutefois, et j'ai pensé intéresser non seulement les lecteurs de ce recueil, mais faire même une œuvre pieuse, en justifiant plus amplement, et par les lambeaux qu'elle a laissés surnager sur le gouffre de l'oubli, cette victime du despotisme et de l'ignorance, frappée il y a justement aujourd'hui deux siècles, pour avoir voulu servir prématurément la fortune de son pays.

KLAGENFURT, EN CARINTHIE.

Une partie seulement de la vieille Illyrie a été, au commencement de ce siècle, constituée en un royaume formé de plusieurs provinces; car ses limites autrefois s'étendaient beaucoup plus loin au nord, au sud et à l'ouest. Ce royaume, de récente création, est divisé en deux gouvernements ou cercles : celui de Laybach, qui comprend le duché tout entier de Carinthie et la plus grande partie du duché de Carniole, et celui de Trieste. La capitale du duché de Carinthie est Klagenfurt, sur le Glan. Elle doit son origine aux Romains, et tire son nom actuel de *Claudiforum*, qu'elle portait encore au moyen âge, et qui lui venait peut-être de Claudius Drusus, qui, à la tête des légions romaines, fit la conquête du pays. Appelée d'abord en allemand *Claudianfort*, ce n'est que plus tard qu'elle fut nomi-



(La Fontaine du Dragon, à Klagenfurt, en Carinthie.)

mée Klagenfurt. Ville ouverte jusqu'en 1518, elle fut à cette époque entourée de fortifications, qui reçurent des agrandis-

sements considérables après qu'elle eut été dévastée par un incendie en 1535.

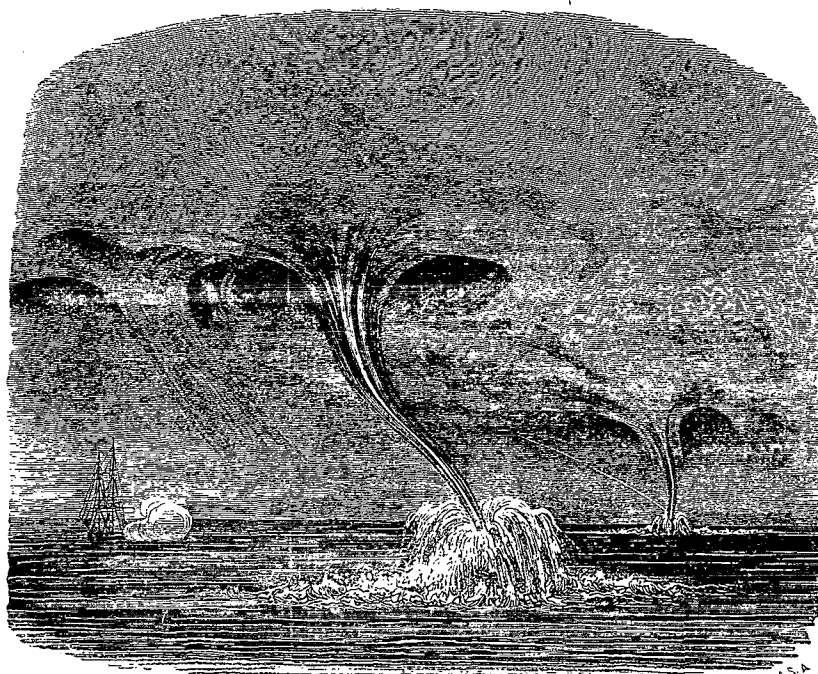
En 1600, Martin, évêque de Seckau, s'étant rendu dans cette ville avec 400 soldats, y brûla tous les livres des sectateurs de Luther et renversa leur culte. En 1656 et 1725, Klagenfurt a été presque entièrement incendiée. Ces incendies n'ont pas peu contribué à son embellissement, en nécessitant plusieurs fois sa reconstruction au moins partielle. La ville a aujourd'hui une forme carrée, beaucoup de bâtiments neufs et remarquables, entre autres le château impérial et le palais des Etats, des rues régulières et larges, et deux belles places, décorées de la fontaine représentée par notre gravure, et d'une colonne surmontée de la statue de Marie-Thérèse en bronze. Sur la place du marché est la statue équestre de Léopold I^{er}, en marbre.

Klagenfurt possède plusieurs établissements publics : un lycée, une bibliothèque, un musée de peinture et de sculp-

ture, un cabinet d'histoire naturelle, une école normale. Sa population est d'environ 10 000 habitants. Elle tomba, en 1797, au pouvoir des Français, qui, en 1809, y entrèrent de nouveau et en démolirent les fortifications.

UNE TROMBE EN MER.

Le 6 septembre 1814, l'amiral Napier, alors capitaine du vaisseau *l'Erne*, se trouvait dans l'océan Atlantique par 50° 47' de latitude nord, et 65° de longitude ouest de Paris. La brise était variable et sautait de l'ouest nord-ouest au nord nord-est. Tout-à-coup, il aperçut une trombe peu éloignée du navire. Elle était cylindrique, du diamètre d'une barrique, et descendait vers la mer sous la forme d'un cône renversé dont la base se confondait avec les nuages.



(Trombes marines.)

le vent l'entraînait avec rapidité. Parvenue à la distance de 2 kilomètres du vaisseau, elle s'arrêta pendant quelques minutes. A l'extrémité inférieure du cylindre, la mer semblait en ébullition, elle s'élevait en gerbe et blanchissait sous l'écume qui la couvrait : cette gerbe avait 90 mètres de diamètre ; la hauteur totale de la colonne comprise entre la mer et le nuage était de 515 mètres environ. Des quantités d'eau énormes s'élançaient en sifflant vers les nuages ; elles s'élevaient dans la trombe comme dans un siphon gigantesque, et la trombe tout entière semblait animée d'un mouvement en spirale fort rapide. Elle se courbait tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, suivant qu'elle était frappée par les vents qui, dans ce moment, soufflaient alternativement de tous les points de l'horizon. Après quelques minutes d'arrêt, la trombe se remit en marche en s'avancant du sud au nord, dans une direction opposée à celle du vent. Elle s'approchait sans cesse du bâtiment et n'en était éloignée que de 900 mètres, lorsque le capitaine Napier fit tirer plusieurs coups de canon sur la colonne. La trombe fut coupée en deux, et ses deux fragments flottaient incertains comme des draperies agitées par des vents opposés. Au bout d'une minute, les deux parties se réunirent de nouveau pour quelques instants, puis disparurent, et le nuage noir qui surmontait le météore laissa échapper des torrents de pluie. Malgré la quantité d'eau salée qui s'était élançée vers les nuages, l'eau qui tomba sur le bâtiment était entièrement douce. Pendant toute la durée du phéno-

mène, il n'y eut ni éclairs ni tonnerre. Peu de temps après la disparition de la trombe on en aperçut deux autres vers le sud, mais elles ne tardèrent pas à s'évanouir.

Ce récit peut donner une idée de ces singuliers météores. Toutefois ils ne se montrent jamais deux fois dans les mêmes circonstances, et présentent chaque fois des apparences différentes. Quelques navigateurs ont vu la trombe se former. A la face inférieure d'un nuage remarquable par sa teinte foncée, ils aperçurent d'abord une saillie arrondie qui descendait en s'allongeant peu à peu comme une immense stalactite conique. Dès que le cône atteignait la surface de la mer, celle-ci s'élevait en bouillonnant et s'élançait vers le nuage ou se creusait en se déprimant comme un bassin entouré de gerbes écumeuses. Le jour on a vu des éclairs s'échapper des trombes ou des nuages dont elles descendaient, et la nuit elles ressemblaient à des colonnes lumineuses qui semblaient supporter le ciel.

Malheur aux petits navires qui se trouvent sur le passage d'une trombe. Le Père Piancini naviguait sur une polacre non loin de l'île de Malte. Le ciel était couvert de nuages noirs, épais et très bas. Le vent soufflait de l'est nord-est, tout-à-coup il sauta au nord-est ; on vire de bord, on amena toutes les voiles sauf les quatre grandes. Le vent change de nouveau, et au même instant les mâts sont enveloppés d'épais nuages. On cargue toutes les voiles ; mais la trombe s'unit à la mer et fait tourner sur elle-même la polacre, dont la proue décrivit en un instant une circonférence

tout entière. Le malheureux navire frémissait dans toutes ses membrures : tantôt il était soulevé en l'air, tantôt enfoncé dans l'eau, ou bien l'avant s'élevait, tandis que l'arrière semblait près de descendre dans l'abîme ; enfin, après une dernière secousse plus forte que les autres, la trombe abandonna le navire et s'éloigna pour ne plus revenir. On a vu des barques de pêcheurs enlevées par une trombe, transportées à travers les airs et déposées sur le rivage à une distance considérable des bords de la mer.

Sur terre, ces météores produisent des ravages encore plus effrayants. Ce fut une trombe qui ravagea le village de Châtenay (Seine-et-Oise), dans la journée du 18 juin 1859. Des dalles soulevées, des arbres déracinés, fendus en lattes ou enlevés à des hauteurs prodigieuses, des murs renversés, des tuiles, des toits, de lourds chariots, même des maisons transportés à de grandes distances, des étangs taris, des habitations incendiées, tels sont les effets ordinaires de ces terribles météores, accompagnés presque toujours de violents orages, de tonnerres, d'éclairs, de globes de feu, et d'averses de grêle.

Depuis Franklin, tous les physiciens cherchèrent à expliquer les phénomènes des trombes par des tourbillons de vent très violents. Beccaria, le premier, crut y voir un phénomène électrique ; mais il était réservé à un habile physicien de notre temps, M. Ath. Peltier *, d'expliquer leur formation et les phénomènes qu'elles présentent. Essayons de donner une idée de sa théorie. On sait que tous les phénomènes électriques s'expliquent en supposant l'existence de deux fluides. Le fluide vitré qui se manifeste quand on frotte du verre avec une étoffe bien sèche, le fluide résineux qui se produit en frottant de même un morceau de résine ou de cire à cacheter. Quand ces deux fluides se réunissent dans un même corps, ils se neutralisent réciproquement, et le corps ne donne aucun signe d'électricité. Mais quand ils sont séparés, ces signes se manifestent. Il est d'observation que deux corps possédant la même électricité se repoussent, et s'attirent au contraire s'ils possèdent une électricité contraire. Or, le globe que nous habitons est presque toujours chargé d'électricité résineuse ; tandis que la nature de l'électricité des nuages varie singulièrement. Supposons maintenant que des nuages soient fortement chargés d'électricité vitrée, la terre les attirera vers elle ; de là ce cône renversé qui descend des nuages. Mais en s'abaissant, si ce cône s'approche de la surface de la mer, il attirera à son tour l'eau placée au-dessous de lui ; celle-ci sera d'abord agitée, clapotera, se couvrira d'écume ; puis, au moment où le nuage la touchera, elle se soulèvera sous la forme d'une gerbe immense et s'élançera vers les nues ; alors les deux électricités se réuniront, se neutraliseront mutuellement, et tout rentrera dans le repos. Quiconque a vu l'action puissante des électricités contraires accumulées dans les corps ne s'étonnera ni des effets terribles de ces trombes sur terre et sur mer, ni des coups de tonnerre, des éclairs, des globes de feu, et des averses qui les accompagnent ou qui les suivent : il comprendra que le tourbillon de vent le plus violent ne saurait rendre compte d'une manière satisfaisante de ces puissants effets d'attraction qui s'expliquent naturellement par les effets bien connus de l'électricité.

CHARLES LAMB.

(Suite et fin.—Voy. p. 30.)

Dans les essais périodiques de Lamb, où l'on retrouve quelquefois les mêmes sujets, les mêmes impressions que dans ses lettres, il se plaît à reproduire des fragments de

* Observations et recherches expérimentales sur les causes qui concourent à la formation des trombes, par M. Ath. Peltier.

ses conversations avec sa sœur, et nous la montre s'affligeant de découvrir qu'à mesure que le ménage devient plus riche, il est devenu moins joyeux. Là encore, Lamb nous livre les secrets de son intérieur :

« Vous êtes trop orgueilleux » (fait-il dire à sa sœur, sous le nom de cousine Bridget ; et il semble entendre la vieille demoiselle raisonner ainsi au coin du foyer, par une soirée pluvieuse, tandis que Lamb digère péniblement dans son grand fauteuil, plisse le front et ne dit mot), « beau- » coup trop orgueilleux, continue-t-elle, pour aller main- » tenant au spectacle ailleurs qu'aux places de bon ton. » Vous souvient-il de l'endroit où nous avions coutume jadis » de nous nicher pour voir la Bataille de Hexham, le Siège » de Calais, ou Bannister et mistriss Bland dans les Enfants » des bois ? Heureux temps où nous mettions sou sur sou » pour arriver au bienheureux schelling, et siéger trois ou » quatre fois par an dans la galerie !... Tandis que vous vous » reprochiez secrètement de m'avoir conduite là ; moi, bien » au contraire, je vous remerciais du plus profond de mon » cœur de m'y avoir amenée, et le plaisir n'en était que » plus vif pour un peu de honte. Mais quand la toile se » levait, qui de nous songeait à la place qu'il occupait, et » à l'effet que nous pouvions produire dans la salle ? Toutes » nos pensées n'étaient-elles pas avec Rosalinde dans les » Ardennes, ou avec Viola à la cour d'Illyrie ? Il me sou- » vient que vous disiez alors que la galerie était la vraie » place pour jouir du spectacle avec une complète sympa- » thie, le goût de ce plaisir étant plus vif lorsque les oc- » casions de le satisfaire sont plus rares ; d'ailleurs la com- » pagnie qui se presse dans les places à bon marché ne se » compose guère de lecteurs de pièces de théâtre ; il en » résulte que chacun garde un profond silence et prête » la plus grande attention, car un mot perdu ne pourrait » être remplacé. A l'aide de ces réflexions, vous rassuriez » quelque peu votre orgueil ; et, j'en appelle à vous, n'est-il » pas vrai que je rencontrais là tout autant de politesse et » d'égards que j'en ai pu obtenir depuis à des places mieux » choisies et plus chères ? Il faut avouer que l'entrée, la » foule, qui l'obstruait, les escaliers étroits et tortueux, » étaient choses assez désagréables ; mais combien ces petits » obstacles ne rehaussaient-ils pas le plaisir d'être ensuite » assis à l'aise, et d'entendre, et de voir ! Nous n'avons plus » aujourd'hui qu'à donner notre argent et à entrer sans » peine aucune, et vous affirmez qu'il vous serait impos- » sible de rien voir de la galerie. Heureuse époque où nous » voyions et entendions si bien de là ! Il faut vraiment que » la vue et l'ouïe, et tout le reste, s'en soit allé avec notre » pauvreté. »

En ces jours de médiocrité et de bonheur, qu'avait donc à souhaiter Lamb ? car notre âme balète et désire toujours. Ce qu'il lui fallait, c'était du temps pour jouir tout à son aise de cette vie de détails amusants, de coin de feu confortable, de littérature facile, d'amis causeurs et bons compagnons.

« Si je pouvais seulement, s'écrie-t-il, me débarrasser » de la nécessité d'examiner les comptes de la Compagnie » sans gagner à la place quelque autre pire tâche, quel roi » de la liberté je deviendrais alors ! Je voudrais dauser, » sauter, baller, faire la nique à la camarade, arracher les » épines de mon oreiller pour les lancer au bonnet de nuit » du riche et du puissant. Et je pourrais parler en vers » blancs et rimés, et folâtrer, et rire, et chanter à cœur joie : » *J'étais étudiant dans Londres, ô gué !* ou, à mon choix : » *Ban ban ca caliban*, comme le monstre de Shakspeare » en goguette ; et je pourrais trotter, courir partout où bon » me semblerait, en haut, en bas, par les rues et par les » allées.

» Je n'ose me murmurer à moi-même la demande d'une » pension, avec pétition fondée sur l'incapacité absolue et » les infirmités de l'âge, avant que les années m'aient tout-

» à-fait desséché (*otium cum dignitate*). J'avais pensé
 » que dans une verte vieillesse, ô printanière pensée ! je
 » me retirerais à *Ponder's End**, nom emblématique et
 » ravissant. Là, dans la Grand'Rue, ayant réglé mon
 » compte avec le ciel et la Compagnie, j'aurais flâné à plai-
 » sir aux environs, sans souci, comme un *gueux*, mar-
 » chant, marchant encore, et encore, et toujours, jusqu'à
 » mettre mes jambes hors de combat, et mourir, mourir en
 » flânant. C'est une espérance enterrée ; je reste tout le long
 » du jour perché comme Philomèle, mais non chantant
 » comme elle, la poitrine clouée sur les épines de mon
 » bureau, n'ayant de ressource que dans quelque affection
 » pulmonaire qui me puisse tirer de là. »

Sans cesse il revient sur cet âpre besoin de temps :

« Les livres sont beaux, les tableaux sont de belles choses,
 » l'argent qui les paie est donc une belle et bonne chose
 » aussi ; mais acheter du temps, ah ! cela, c'est acheter
 » de la vie !... Le temps, la santé, les richesses, oh ! que
 » de ces trois biens le premier est loin d'être le moindre !
 » Ce qu'a de bon la richesse, c'est qu'elle donne du temps ! »

Enfin, l'unique bien qui manquait à Lamb lui fut accordé.
 Il eut sa retraite et un complet loisir. Qui ne serait curieux
 d'entendre ses actions de grâces lorsque enfin il est parvenu
 au comble de ses vœux ?

« Tout ce que je puis faire encore et toujours, c'est
 » marcher ; errer sans cesse, de ça, de là. Hélas ! que ces
 » journées sont longues, longues et sans fin ! Éternels jours
 » d'été, où il fait constamment jour ! A peine a-t-on une
 » demi-heure de chandelle, et pas un scintillement de
 » feu au foyer mort... Je ne saurais écrire ; je n'ai pas le
 » courage de lire. Ah ! je vous assure qu'il n'y a pas tâche
 » plus rude que d'avoir fini son travail ! L'âme qui vit sur
 » elle-même se ronge ; corrodant poison, nourriture nau-
 » séabonde ! Je ne cessais de brailler, vautour que j'étais,
 » comme si jamais je ne pouvais avoir trop de temps devant
 » moi ! Ah ! j'en ai une indigestion. En ce peu d'années
 » qui me restent à vivre, le poids de chaque journée
 » devient assommant. Cette fatigue cependant ne saurait
 » être éternelle ; je verrai enfin briller l'instant qui m'af-
 » franchira du poids intolérable qui m'écrase aujourd'hui...
 » J'ai tué une heure ou deux en griffonnant ces pages ; je
 » suis un sanguinaire meurtrier du temps ; je le voudrais
 » anéantir pouce à pouce, seconde à seconde, et cela en un
 » moment ; mais le serpent est vivace ! »

Quoi ! pour alléger ce poids si lourd des heures, ne res-
 tait-il donc plus d'amis à Lamb ? Ses lettres nous les mon-
 trent disparaissant l'un après l'autre.

« Ce pauvre Norris est gisant sur son lit de mort depuis
 » plus de huit jours : faut-il donc payer ainsi l'avantage
 » d'avoir joui d'une robuste santé ? M'a-t-il ou non re-
 » connu ? Je ne sais, pas plus que je n'ai pu deviner si seu-
 » lement il m'entrevoyait de cet œil morne et vitré. Ce
 » que jamais je n'oublierai, c'est le groupe environnant.
 » Sur sa couche ou alentour, étaient réunis sa femme, ses
 » deux filles, son pauvre fils Richard, le sourd-muet, qui
 » semblait doublement stupéfié. Immobiles, ils paraissaient
 » n'avoir bougé de là de toute la semaine. Je tendis la main
 » à madame Norris. — Impossible de parler dans cette cham-
 » bre muette. — J'espère qu'à présent tout est fini ; je perds
 » en lui ce que le monde entier ne saurait remplacer. Il
 » avait été mon ami et celui de mon père durant tout ce que
 » je peux me rappeler de ma vie passée. Toutes les liaisons
 » que j'ai formées depuis me semblent frivoles ; les vraies
 » amitiés sont celles qui se transmettent à la seconde géné-
 » ration : quelque vieux que je sois devenu, j'étais toujours
 » à ses yeux l'enfant qu'il avait fait sauter sur ses genoux.
 » Jusqu'au bout, il m'a appelé *Charlot*. Il n'y aura plus

* Un de ces faubourgs qui entourent Londres, comme les Ba-
 tignolles, la Villette, Chaillot, entourent Paris, et dont le nom,
Ponder's End, signifie *fin des travaux, fin des pensées*.

» personne qui m'appelle *Charlot*, maintenant ! C'était le
 » dernier anneau qui m'attachait à mon quartier natal. Vous
 » n'êtes que d'hier, vous autres, et il semble qu'avec Norris
 » s'ensevelisse dans la tombe toute l'antique urbanité des
 » manières et la simplicité du cœur. »

S'il y a une pointe plus aiguë dans la douleur que cause
 la mort des premiers amis, le profond découragement qui
 s'empare de l'âme à mesure que ces pertes se renouvellent
 est bien plus difficile à supporter encore.

« La mort, en renversant l'un, éteint tout ce qui rayon-
 » nait de vie et de joie dans le survivant, et cela pour de
 » longues années. Voilà trois ou quatre amis qui ont dis-
 » paru récemment ; avec eux, j'ai perdu autant de portions
 » de mon âme. Un tableau vous a frappé, vous êtes ému
 » d'une description, charmé d'une anecdote, stimulé par
 » quelque soudaine imagination ; eh bien ! celui qui aurait
 » senti avec vous, comme vous, n'est plus là ! En vain en
 » chercheriez-vous un autre. Chaque perte détruit irrévo-
 » cablement toute une série, une classe de sentiments et
 » d'émotions. Maintenant que le capitaine Burney est mort,
 » quelle plaisanterie ranimera ma gaieté ? quel plaisir trou-
 » verais-je à lancer une saillie lorsque mon œil ne peut plus
 » rencontrer le sien ? Peut-on entendre un récit sans que
 » l'image de celui à qui l'on aimerait à le redire vous appa-
 » raisse tout-à-coup ? C'est ainsi que l'on meurt pièce à pièce ;
 » et tant de parties de moi-même ont disparu maintenant,
 » que je n'en saurais retrouver le compte ! Je ne puis m'ar-
 » ranger du vulgaire ; les bonnes gens, comme on dit, ne
 » sont point mon fait ; il me faut des individualités. Bâti
 » comme je suis, tout d'angles, j'ai besoin de découvrir ceux
 » qui correspondent et se peuvent emboîter avec les miens.
 » Aussi, loin de me rendre plus précieux les amis qui me
 » restent, ceux qui partent enlèvent beaucoup à ceux qui
 » demeurent, à ce cher et commun trésor de sympathie et
 » de tendres échanges. »

Il lui restait au moins cependant sa cité toujours vivante,
 et le bruit et le tumulte dont il parlait jadis avec tant d'en-
 train et de gaieté. Voici ce qu'il en dit dans ses dernières
 lettres :

« La ville, en dépit de mon antique prédilection pour
 » elle, la ville n'est plus ce qu'elle était ; les rues, les bou-
 » tiques demeurent encore, mais tous les vieux amis ont
 » disparu. Cette effroyable conviction s'emparait de moi
 » l'autre jour dans Londres, à mesure que je passais devant
 » les maisons et les places ; cassettes vides maintenant. Je
 » n'ai plus personne qui me soucie ; ceux que j'aimais sont
 » dans la tombe ou dispersés ; mes vieux camarades, si
 » long-temps verts, fermes et florissants autour de moi, se
 » sont fondus goutte à goutte. L'autre jour, quand je pris
 » congé, à Charing-Cross, de notre jeune ami d'adoption
 » nouvelle, c'était par une pluie battante et froide, et je
 » n'avais pas où me réfugier. Plus de coin de feu ici qui
 » m'appartienne ; pas une porte amie qui s'ouvre affectueu-
 » sement pour me recevoir en cette immense cité. Jamais
 » les eaux du ciel ne tombèrent sur une tête plus délaissée !
 » J'ai voulu, pendant quelques jours, essayer de l'hospitalité
 » d'une espèce d'ancien camarade à moi ; mais sa maison
 » était une grande bicoque en désordre ; lui-même faisait
 » partie de ce long chapelet d'amis de jeunesse, joueurs de
 » cartes, joyeux compagnons qui ont croulé dans la pous-
 » sière et ailleurs. J'étais vraiment pressé mardi de retrou-
 » ver mon gîte du faubourg ; je sentais qu'il me valait
 » mieux, comme un vieux chat qui se cache en son coin,
 » regagner au plus vite mon trou d'Enfield. Mais ne voilà-t-il
 » pas que pour me faire encore plus seul, notre colérique
 » bonne vient de nous planter là ? Avec ses grands airs,
 » c'était pourtant comme un de nos vieux meubles, un sou-
 » venir de jours meilleurs. La jeune fille qui la remplace a
 » beau se montrer douce, attentive, elle n'est rien pour moi.
 » Je n'ai plus à qui parler du temps passé. Les gronderies

» et les querelles ont encore quelque chose de familier et d'affectueux; elles annoncent une communauté d'intérêt et de vie; elles prouvent l'ancienneté des relations, et partent d'un sentiment qui n'est pas sans parenté avec l'amitié. Aujourd'hui, il n'y a plus moyen de quereller ou de gronder; à quoi bon? La nouvelle fille n'est pour moi qu'une espèce d'outil domestique, un peu plus qu'un buffet et beaucoup moins qu'un chat.»

On voit que c'est une même corde qui vibre toujours dans l'âme de Lamb; d'abord rendant de joyeux sons, puis gémissante et distendue. Le cœur se serre en assistant à ce désenchantement graduel; il est triste de voir arriver la vieillesse comme l'hiver pour faner et refroidir. Mais est-ce bien là le sort général? et n'y a-t-il qu'une mort prématurée qui nous en puisse garantir? Faut-il dire avec le poète ancien: «Ceux que les dieux aiment meurent jeunes.» Espérons que la vie ne se flétrit ainsi fleurs à fleurs que pour ceux qui ne veulent pas quitter leurs jouets avant que leurs jouets ne les quittent; ceux qui s'attachent aux affections passagères, aux formes et aux couleurs qui passent et changent, au bruit qui se tait ou qui lasse; ceux enfin qui jettent imprudemment leur ancre dans le sable. Lamb, dans une de ses lettres, lance un mot profond: «Les beautés de la nature ont été flétries pour moi faute d'usage,» dit-il. En effet, il en est ainsi de toutes les beautés réelles et éternelles, de toutes celles dont on ne se lasse pas; c'est en les cultivant qu'on ravive leur immortelle fraîcheur; elles ont cessé d'exister pour celui qui les néglige.

Il ne faut pas rester toujours enfant; car alors, lassés de passe-temps, flétris par un trop long usage, nous vieillirons tristes, moroses et entourés de débris, tandis que nous pouvons vieillir sereins, graves et environnés d'espoir. Préparons de loin notre sortie de ce monde, et l'au lieu de la route qui descend, choisissons celle qui monte. Il est beau de quitter la terre en s'élevant peu à peu. S'il fait froid aussi dans les hautes régions, si là aussi la respiration devient difficile, et les membres lourds et fatigués, l'âme s'y épanouit, et à mesure que les objets terrestres se rapetissent et disparaissent à la vue, l'azur qui nous enveloppe devient plus pur et d'une teinte plus riche; le ciel se rapproche à proportion que nous nous éloignons de la terre. Dans la connaissance du but réel de l'existence de l'homme ici-bas, dans le désir et le travail du perfectionnement de soi-même est une source de vie qui ne peut s'épuiser, et qui, au moment de la mort, coule avec d'autant plus d'abondance qu'on y a plus souvent et plus long-temps puisé.

TOMBEAUX DE LA CATHÉDRALE DE PALERME.

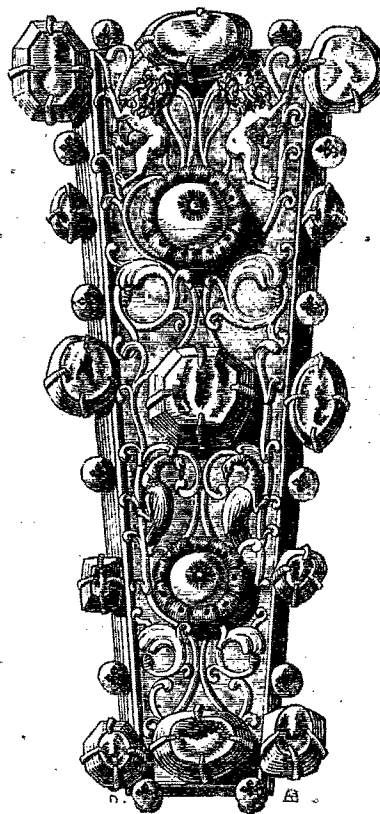
(Douzième et treizième siècles.)

En 1781, de grands travaux d'architecture furent faits à la cathédrale de Palerme, et nécessitèrent le déplacement et l'ouverture des tombes des princes normands et saxons qui y avaient été enterrés. Une commission spéciale présida à cette translation, et s'occupa en même temps de rechercher, dans les vieilles archives, quelques renseignements historiques sur ces antiques sépultures. Le résultat de ces recherches a été publié, dans un ouvrage orné de gravures, par l'historien sicilien Francesco Daniele. D'après cet ouvrage, les sarcophages étaient au nombre de cinq, et renfermaient, couchés sous une espèce de petit portique entouré de colonnes, les corps du roi Roger de Sicile (décédé en 1154), de l'empereur Henri VI (1197), de son épouse Constance (1198), de l'empereur Frédéric II (1250), et de son épouse Constance d'Aragon.

Cette dernière princesse mourut, le 25 juin 1222, à Canane. Son sarcophage, qui paraît antique, et de la dernière époque de l'art grec-romain, est seul de marbre blanc, les quatre autres étant du plus beau porphyre. Un des bas-

reliefs qui le décorent représente une chasse aux lions. On a supposé que ce pouvait être celle d'Enée et de Didon, racontée par Virgile (*Enéide*, liv. IV). Le corps de l'impératrice était renfermé dans un cercueil en bois, avec garnitures en fer, et enveloppé dans un linceul de soie cramoisie, bordé de perles et de paillettes d'or; sur sa tête était une espèce de coiffe entourée de longs cheveux blonds; à ses pieds reposait une petite cassette en bois renfermant un diadème orné de perles et de pierres précieuses montées en or. Toutes étaient brutes, à l'exception d'un gros grenat et de deux autres; sur celles-ci était gravée une tête de dauphin, et sur le grenat, ces mots: *Dieu, Jésus, Mon espérance, Marie*.

Déjà, en 1491, cette tombe avait été ouverte. On en retira alors plusieurs choses précieuses, entre autres des bagues et un collier très habilement fabriqué, auquel était suspendu le bijou dont nous donnons ici la gravure. Ces curiosités ont été déposées dans la sacristie de la cathédrale, où on les montre aux visiteurs.



(Bijou trouvé dans la tombe de Constance d'Aragon, à Palerme.)

Les figures et les détails relatifs au pont de Cubzac, que nous avons donnés dans notre dernière livraison du mois de décembre 1841, ont été extraits d'un ouvrage aussi intéressant pour le fond que remarquable par la beauté de l'exécution typographique, publié récemment par M. Emile Martin. Nous nous empressons, en citant la source où nous avons puisé, de réparer une omission involontaire, que nos lecteurs savent bien en dehors de nos habitudes.

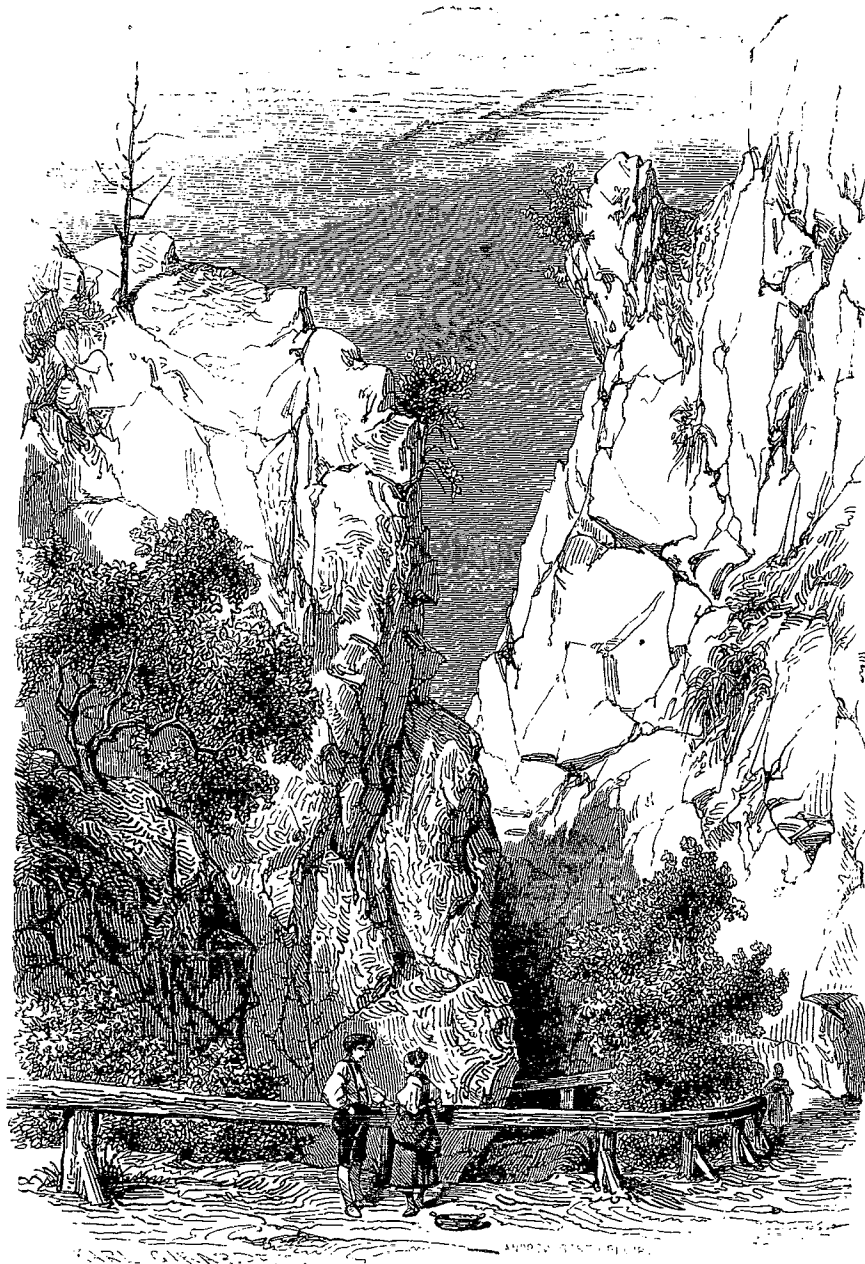
Dans l'article sur l'*Origine de la Gazette de Franco* (2^e livraison), le rédacteur, oubliant que l'impression reproduit les gravures en sens inverse des dessins, a indiqué comme étant à droite ce qui est à gauche, et vice versa.

Page 29, sous la gravure. — Au lieu de Nezgadar, lisez Muzgador.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

LA FORÊT-NOIRE ET LE VAL D'ENFER,



(Le val d'Enfer, dans la Forêt-Noire.)

La Forêt-Noire, malgré son terrible renom, est une des plus pittoresques contrées que puissent visiter les heureux touristes de Londres ou de Paris. Du côté de la France, on y entre en passant par Freyburg ou Fribourg, charmante ville de 14 000 âmes, adossée aux montagnes, animée par son université et le mouvement du petit commerce de tout le pays, qui est fort industriel. Ses promenades sont délicieuses, ses rues propres, ses maisons de récente construction, ses monuments anciens. La tranquillité dont on y jouit et le bon marché de la vie ont fait de Fribourg la retraite de tous ceux qui, fatigués du monde, ou de médiocre fortune, aiment le repos et les charmes de la nature. L'université, l'une des plus anciennes de l'Allemagne, répand quelque éclat sur le modeste Fribourg. Les professeurs sont savants; les étudiants, en général peu aisés, sont studieux et paisibles. Le plus bel ornement de cette ville est, sans contredit, son église, dont nous avons parlé il y a quelques années (voy. 1837, p. 269), et que

l'on dit avoir été construite sur les dessins d'Erwin de Steinbach, l'architecte de la cathédrale de Strasbourg. On y remarque aussi l'église protestante, ancienne église d'un couvent, transportée pierre à pierre et reconstruite à la place qu'elle occupe aujourd'hui.

En sortant de Fribourg, *il faut passer par le ciel pour aller dans l'enfer*, dit un dicton populaire. En effet, entre cette ville et le val d'Enfer, dont nous donnons une vue, il y a une vaste plaine unie, riante, bordée du nord au sud par des collines boisées, et que sa fertilité sans doute a fait nommer le Paradis, en allemand *Himmel-Kreis* (cercle du ciel). Bientôt, après avoir traversé trois charmants villages, la route se resserre entre les rochers que domine le château de Falkenstein, et on entre dans le val d'Enfer. Mais ce vallon étroit, en dépit de ce nom terrible et des traditions peu rassurantes d'assassinats et d'horribles brigands, n'a vraiment rien d'inférieur. Un charmant ruisseau d'une eau claire et limpide, qui borde une route facile,

de riantes prairies émaillées de fleurs et couvertes de troupeaux, des collines boisées ou des rochers couronnés de bouquets de sapins séculaires, une riche végétation, tel est l'aspect que présente cette jolie vallée, bien plus digne d'être le séjour des anges que celui des démons. Vers le milieu du val d'Enfer on rencontre une excellente auberge, dont le confortable doit bien contribuer à rassurer les timides voyageurs, et qui forme un piquant contraste avec les sites sauvages qui l'entourent.

Après quelques lieues, la vallée se développe et présente un spectacle ravissant. On n'aperçoit que la contrée la plus riche, parsemée de chalets aux longs toits de chaume; car dans toute la Forêt-Noire il n'y a pour ainsi dire pas de village: les habitations y sont partout disséminées dans un rayon de près d'un myriamètre autour de la paroisse qui leur sert de lien.

En descendant des hauteurs vers le nord, on rencontre la jolie ville de Furtwangen et sa charmante vallée, qui n'est qu'un vaste atelier d'horlogerie et d'instruments de musique: c'est la principale industrie de toute la Forêt-Noire. Tous les ans, une partie de la population émigre vers les contrées plus riches, et va répandre dans les grandes villes de l'Europe et même de l'Amérique du Nord, des horloges de bois, des caisses d'orgues, et des boîtes à musique.

Après Triberg, qui est la capitale industrielle de la Forêt-Noire, commencent les sources d'eau minérale, les bains de Rippoldsau et ceux de Griesbach, visités annuellement par le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, et ceux plus humbles de Pötersthal, de Svebelbad, d'Antegast, etc. Les deux villes d'Oppenau et d'Oberkirch, deux vassales de l'évêché de Strasbourg, sont les frontières de la Forêt-Noire; et jusqu'à Bade on ne rencontre plus que Sasbach, où tomba Turenne, dont le monument, relevé en 1799 par Moreau, vit passer les armées étrangères qui, en 1815, venaient occuper militairement Paris.

On ne saurait s'imaginer jusqu'où va dans la Forêt-Noire la variété des costumes; on croirait que les habitants de chaque village tirent leur origine d'une race particulière. Quelques uns sont très pittoresques, surtout ceux des femmes. Dans le val d'Enfer, elles portent des chapeaux d'osier, couleur safran, à forme haute et à petits bords relevés. Leurs jupes sont de serge ou de gros velours noir; leurs jambes fortes, mais bien faites, sont chaussées de bas de laine rouge à côtes bleues ou vertes, et de souliers à boucles brillantes; quelquefois le bas s'arrête au pied et laisse le pied nu, comme dans le Tyrol et dans quelques cantons suisses. A Triberg, les femmes ont de larges bonnets brodés et de longues robes d'indienne. Dans la vallée de Schappach et dans les environs de Rippoldsau, c'est un bonnet noir très petit; ici ce sont des chapeaux de paille à bords étroits; là, larges et surchargés de pompons rouges ou noirs. En général, dans la Forêt-Noire, les femmes sont grandes et très brunes: les cheveux blonds sont très rares; on dirait une colonie italienne.

LES SORTS DES SAINTS.

Les sorts des saints (*sanctorum sortes*) étaient un moyen, usité dans les premiers siècles de l'Eglise, de chercher à connaître l'avenir par l'inspection des saintes écritures. On ouvrait le livre au hasard, et l'on prenait pour un présage certain la première phrase que l'on y rencontrait. D'autres regardaient comme une déclaration du ciel les premières paroles qu'ils entendaient chanter en entrant dans l'Eglise.

Les livres consultés le plus souvent étaient les Evangiles; mais on interrogeait aussi les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, tels que les Psaumes, le livre des Rois,

les Epîtres de saint Paul, et les Actes des apôtres. Quelquefois encore on consultait les Missels.

Tantôt on n'interrogeait qu'un seul livre; tantôt, et c'était le plus souvent, on recourait à plusieurs. On les plaçait sur l'autel, ou sur le tombeau d'un saint fameux par ses miracles.

On se préparait pendant deux jours par le jeûne et la prière, afin d'obtenir de Dieu la manifestation de la vérité. Le troisième jour, après la célébration de la messe, on ouvrait les livres saints et l'on y lisait l'avenir.

Grégoire de Tours eut recours à ce moyen dans une occasion difficile. Leudaste, comte de Tours, cherchait à le perdre dans l'esprit de Frédégonde. Grégoire effrayé prit les Psaumes de David, et lut, à l'ouverture du livre, ce verset: « Il les fit marcher avec espérance et sans crainte, » pendant que la mer enveloppait leurs ennemis. » En effet, Leudaste n'entreprit rien contre lui; il faillit même se noyer en partant de Tours, la barque sur laquelle il était monté ayant fait naufrage.

En 576, Mérovée et Gontran Bozon, capitaine de Sigebert, s'étaient réfugiés dans la basilique de Saint-Martin, à Tours, pour fuir la colère de Chilpéric. Gontran avait envoyé consulter une devineresse sur les moyens de salut qui lui restaient, mais la devineresse n'avait pas répondu. Mérovée, pour mieux faire, recourut aux *sorts des saints*. Il mit les Evangiles sur le tombeau du bienheureux Martin, et y joignit, dans des volumes séparés, les Psaumes et le livre des Rois. Il veilla toute la nuit auprès du saint tombeau, et passa les jours suivants dans le jeûne et la prière; enfin il ouvrit les livres saints. Alors s'offrit à lui, dans le livre des Rois, ce verset où sa condamnation était écrite: « Parce que vous avez quitté le Seigneur votre Dieu pour des dieux étrangers, il vous a livré aux mains de vos ennemis. » Les Evangiles et les Psaumes lui présentèrent d'aussi funestes présages. Mérovée, trop sûr de son sort, se jeta au pied du tombeau, et y resta long-temps baigné de larmes; puis il s'enfuit en Austrasie, traînant après lui sa destinée. Il y périt bientôt de mort violente.

Chilpéric, de son côté, employa une autre manière de consulter les saints. Il voulut savoir de saint Martin s'il trouverait mauvais qu'on arrachât Gontran de son église. Il lui écrivit; un diacre alla porter la lettre sur le tombeau du saint, et plaça à côté un papier blanc destiné à recevoir la réponse. Il attendit pendant trois jours; mais le saint ne répondit point au roi.

L'empereur Héraclius, incertain, après ses victoires contre les Perses, du lieu où il devait prendre ses quartiers d'hiver, purifia son armée et consulta les Evangiles. Il lui fut répondu, disent les historiens, d'aller hiverner en Albanie; il y alla.

Euvèrte consulta saint Paul et les Evangiles pour faire proclamer évêque saint Aignan.

Les *sorts des saints* étaient d'origine païenne. Outre les *sorts* de Dodone, que renversa un jour le singe du roi des Molosses; outre les *sorts* de Préneeste, trouvés dans un rocher par un certain Mimerius Sufficius, les Grecs et les Romains avaient encore leurs *sorts d'Homère et de Virgile*. On croyait que ces poèmes divins contenaient tout: ce qui a été, ce qui est, ce qui doit être. Des vers d'Homère annoncèrent à Socrate et à Brutus leur trépas. Des vers de Virgile annoncèrent à Adrien et à Alexandre Sévère leur avènement au trône.

L'Eglise vit avec peine la superstition des sorts s'introduire et se perpétuer dans le christianisme. Saint Augustin avait été des premiers à l'attaquer. « Je blâme, écrivait-il à Janvier qui l'avait consulté sur ce sujet, je blâme ceux qui cherchent à lire l'avenir dans les livres évangéliques. Ces livres divins contiennent sans doute des oracles; mais ces oracles sont écrits pour l'autre vie, et non pas pour la vanité des affaires de ce monde.

Un grand nombre de conciles condamnèrent cette coutume, entre autres ceux de Vannes en 462, et d'Orléans en 511. Dans les canons du synode qu'Annacaire, évêque d'Auxerre, tint en 585, il est défendu « de se déguiser en » vaches ou en cerfs le premier jour de janvier ; d'acquiescer des vœux à des buissons, des arbres ou des fontaines ; » de faire des pieds de bois, ou des figures entières d'hommes, pour mettre dans les chemins ; de consulter des sorciers ou devins ; de s'arrêter aux augures ou aux sorts du bois ou du pain, ou *aux prétendus sorts des saints.* »

Un capitulaire de Charlemagne, de l'année 789, condamna aussi ce reste d'idolâtrie.

Mais l'usage était plus fort que l'Eglise même et Charlemagne : les évêques eux-mêmes violaient les décisions de l'Eglise.

Ainsi, dans la cérémonie du sacre d'un évêque, après lui avoir mis sur la tête le livre des Evangiles, pour exprimer que l'étude de ce livre devait être son travail de tous les jours, et qu'il fallait qu'il se tint prêt à porter partout la prédication évangélique, on ouvrait le livre afin de savoir ce qu'on devait attendre de son pontificat. C'était ce qu'on appelait tirer le *pronostic* de l'évêque. Guibert de Nogent rapporte qu'une fois le livre s'ouvrit à ces mots : « Une épée » lui traversera le cœur. » Le peuple fut saisi d'épouvante ; l'évêque frémit comme s'il eût senti le froid du glaive.

Si la page qui se présentait à l'ouverture du livre était vide, c'était un très mauvais présage.

Au sacre d'Albert, évêque de Liège, l'archevêque qui officiait ouvrit l'Evangile et lut : « Le roi Hérode envoya » un de ses gardes avec ordre de lui apporter la tête de » Jean, et ce garde étant entré dans la prison lui coupa la » tête. » — « Mon fils, dit le prélat au nouvel évêque, en le » regardant avec des yeux baignés de larmes, vous entrez » au service de Dieu ; tenez-vous-y toujours dans les voies » de la justice et de la crainte, et préparez votre âme à la » tentation ; car vous serez martyr. » Il fut en effet assassiné par des émissaires de l'empereur Henri VI, et l'Eglise l'honora comme martyr.

Du sacre des évêques cet usage était venu à l'installation des abbés et des chanoines. L'abbé Duresnel, dans sa Dissertation sur les sorts des saints, nous apprend que cette pratique existait encore à Boulogne dans le dix-huitième siècle. On interrogeait les Psaumes sur la conduite que tiendrait le chanoine qui venait d'être installé, et l'on insérait dans ses lettres de prise de possession le verset qui contenait son pronostic.

LES TROIS AMIS.

Apologue, par HERDER.

Un homme avait trois amis : deux lui étaient surtout très chers ; le troisième lui était indifférent, quoique celui-ci lui portât un attachement sincère. Un jour il fut appelé en justice, accusé, bien qu'innocent, d'un grand crime. — Qui d'entre vous, dit-il, veut aller avec moi et témoigner en ma faveur ? car une grande accusation pèse sur moi, et le roi est en colère.

Le premier de ses amis s'excusa à l'instant de ne pouvoir l'accompagner, retenu par d'autres affaires. Le second le suivit jusqu'aux portes du palais de justice ; là il s'arrêta et retourna sur ses pas, redoutant la colère du juge. Le troisième, sur lequel il avait compté le moins, entra, parla en sa faveur, et témoigna de son innocence avec tant de conviction, que le juge le renvoya absous et le récompensa.

L'homme a trois amis en ce monde : comment se comportent-ils à l'heure de la mort, lorsque Dieu l'appelle devant son tribunal ? *L'argent*, son ami chéri, le délaisse d'abord et ne va pas avec lui. Ses *parents et amis* le suivent

jusqu'aux portes du tombeau, et retournent dans leurs demeures. Le troisième, dont il s'est souvent le moins inquiété dans la vie, sont ses *bonnes œuvres* : elles seules l'accompagnent jusqu'au trône du juge ; elles le précèdent, parlent en sa faveur, et trouvent miséricorde et grâce.

La terre est nue ; vous êtes en hiver, et vous dites : Il faut que demain nous ayons les chaleurs de l'été, et sa verdure, et ses richesses. Mais laissez donc monter peu à peu le soleil, et les plantes croître peu à peu. Les rayons embrasés du solstice tueraient leur germe délicat, et qu'auriez-vous, pauvres insensés, à recueillir en automne ?

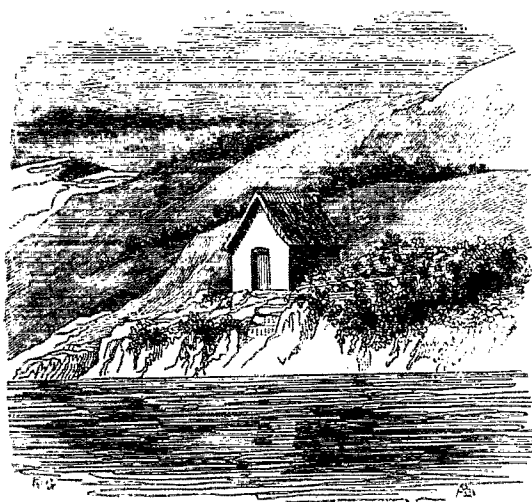
Discussions critiques et pensées diverses.

MAISON D'UN POÈTE BRETON.

Je traversais la rivière de Tréguier sur un bateau pêcheur. — Allons, dit le patron à l'homme qui était à la barre, nous voilà tout-à-l'heure à la maison du père Leguen ; veille à garder le chenal pour ne pas donner sur les rochers. — Quel est donc, demandai-je, ce brave homme qui a une si petite maison ? — Vous ne savez pas ce que c'est que le père Leguen ? me répondit le pêcheur ; on voit bien que vous n'êtes pas de notre pays. — Je me fis alors raconter l'histoire du père Leguen ; et tandis que je passais devant sa porte, emporté par le flot de jasant, je pris sur mon album un croquis de son modeste toit.

Jean Leguen, pour un de nos esprits positifs, serait tout bonnement un vieux mendiant ou à peu près. Pour les Bretons, c'est une espèce d'Homère, et pour les habitants de Tréguier en particulier, c'est une des gloires du pays. Il a près de soixante-dix ans, et depuis long-temps il est complètement privé de la lumière. Peut-être même est-il aveugle de naissance. C'est un des hommes qui connaissent le mieux le génie de la langue bretonne ; il en possède parfaitement les divers dialectes, et se sert habilement de l'un ou de l'autre, suivant le canton auquel il adresse ses chants. Il affectionne surtout le Morbihan : c'est là que les anciennes mœurs, l'ancien langage, le goût des anciens chants, se sont le mieux conservés. Il compose ses chansons chez lui, puis il les fait imprimer à Morlaix par petits cahiers, et va, comme le vieil aveugle de la Grèce, de village en village, chantant ses vers et recevant en échange l'hospitalité. Chemin faisant, il trouve là une bénédiction, là un guide, là un morceau de galette ou une *moc* de cidre, ailleurs quelque argent. Les Bretons l'aiment beaucoup, et comme il est connu d'une extrémité à l'autre de la province, il est sûr de ne jamais manquer de rien. Libre comme l'air, et honoré comme les hommes honorent toujours les natures d'élite, il vit où il veut. D'ailleurs le débit de ses imprimés lui procure un revenu assuré. — Oh ! me disait mon pêcheur, c'est un homme qui gagne terriblement. — Parbleu, lui repartis-je, il n'y paraît guère d'après sa maison. — C'est égal, monsieur ; quand il revient de sa tournée dans le Morbihan, il ne manque pas d'écus dans sa poche, par exemple. — Je m'informai alors de la durée de ces tournées, qui sont ordinairement de six semaines ou deux mois ; et quant à la quantité de numéraire, le pauvre enfant de la mer m'assura que cela pouvait bien monter jusqu'à sept ou huit écus : c'était là le trésor sur lequel il se récriait. Quelquefois aussi il arrive au père Leguen de gagner bien mieux et plus commodément. C'est dans les mariages. On vient le chercher pour composer et chanter l'épithalame ; et quand on le ramène chez lui, le lendemain ou le surlendemain de la noce, il n'est pas rare qu'il y ait dans le coin de sa bourse, à ce que m'assurait mon auteur avec un hochement de tête d'importance, une pièce d'or. Quoi qu'il en dise, je crois que ces aventures-là doivent être fort rares, car les pièces

d'or n'abondent pas en Bretagne. La maison que s'est fait construire l'aveugle avec le produit de ses vers est entièrement isolée. Elle est sur la pente de la montagne, presque au bord de l'eau. Un petit champ de pommes de terre, cultivé par des mains amies, est auprès. Une forêt de pins la domine, et sert de promenade au vieux poète, qui y passe souvent de longues heures, soit la nuit, soit le jour (il n'y a pas de différence pour lui), écoutant les sifflements du vent et le fracas de la mer qui se précipite au-dessous de lui sur les rochers placés à l'entrée de la rivière. L'eau, au plus haut de la marée, baigne presque le seuil de sa porte; et si la violence des vagues n'était pas modérée par le rétrécissement de la baie, il est à croire que la pauvre maison serait un jour emportée dans une tempête d'hiver. Mais au point de la côte où elle se trouve placée, elle n'a rien à craindre de ces fureurs. La mer lui sert seulement d'horloge. Deux fois par jour l'eau monte au niveau où le croquis la représente; deux fois elle descend à dix ou douze



(La Maison d'un Poète breton aveugle, au bord de la rivière de Tréguier.)

mètres plus bas. L'aveugle écoute le bruit qu'elle fait en se brisant, ou en glissant légèrement le long du rivage, et il apprend par elle où en est le soleil. J'ai remarqué que la maison est sans fenêtres: elle offre par là une similitude touchante avec son maître, et qu'il a sans doute voulue; comme lui elle est étrangère à la lumière du jour.

ARCHITECTURE ET GÉOMÉTRIE DES ABEILLES.

(Voy. p. 26.)

Tout le monde a entendu parler de l'art qui préside à la construction des gâteaux des abeilles (voy. 1839, p. 201); mais peu de personnes connaissent les détails de l'architecture de ces insectes. Cependant ces détails offrent quelque chose de surprenant, et se rattachent à des questions élevées de philosophie naturelle.

On concevra une idée approchée de l'apparence générale d'un rayon ou gâteau d'abeilles en se figurant une espèce de planche épaisse d'environ 25 millimètres, fixée dans une position verticale au couvercle de la ruche, forée sur ses deux faces par une multitude de petites cavités qui ne dépassent presque pas la moitié de son épaisseur, et qui sont séparées les unes des autres par des cloisons très minces; seulement, au lieu d'être en bois, ces cloisons sont en cire et affectent des formes régulières que nous allons décrire.

Les figures 1 et 1 bis représentent les deux faces d'une partie du gâteau ainsi suspendu au sommet de la ruche.

Ces deux faces offrent le même aspect, si ce n'est vers la région où le gâteau est attaché au couvercle; elles sont divisées sur le reste de leur étendue en figures régulières à six côtés (hexagones réguliers), qui forment les ouvertures des cellules ou alvéoles. Ces ouvertures sont donc disposées les unes à côté des autres comme les compartiments des carrelages le plus souvent employés dans les habitations. Nous devons déjà faire observer ici que parmi les diverses manières dont une superficie peut être recouverte, les abeilles ont choisi la plus avantageuse sous le rapport de l'économie de la cire. En effet, l'on sait qu'il n'y a que trois espèces de polygones réguliers à l'aide desquels on puisse recouvrir un plan, sans laisser des vides; ce sont:

1° Des triangles équilatéraux (fig. 2);

2° Des carrés (fig. 3);

3° Des hexagones réguliers (fig. 4).

Comme il ne peut s'agir ici que de polygones réguliers de même espèce, nous ne citons que pour mémoire la solution qui résulte de la combinaison de carrés et d'octogones réguliers (fig. 5), et dont les carrelages de beaucoup de salles nous offrent des exemples élégants, lorsque l'on donne à ces deux espèces de polygones des couleurs convenablement assorties. Or, parmi les polygones réguliers de même superficie, ceux qui approchent le plus du cercle étant aussi ceux qui ont le plus petit contour, on voit que les hexagones des abeilles offrent un avantage économique sur les triangles et les carrés, quant à l'emploi de la cire pour la confection des parois des alvéoles.

Mais nous n'avons encore parlé que de l'ouverture de l'alvéole, et la connaissance de la forme exacte de cet alvéole doit bien autrement exciter l'admiration. Nous l'avons représenté à part dans la figure 6, en le supposant placé verticalement, l'orifice en bas, au lieu de le considérer dans la position horizontale qu'il affecte ordinairement, comme on l'a vu dans les figures 1 et 1 bis. On voit alors qu'il est terminé à sa partie supérieure par trois losanges égaux et également inclinés que l'on apercevait déjà sur les figures 1 et 1 bis, mais dont on ne pouvait distinguer la connexion avec le reste de l'alvéole. La figure 6 ne diffère de la figure 6 bis, ou d'un prisme régulier à six pans, qu'en ce que l'on a tronqué, comme avec un couteau, trois parties saillantes du prisme, en dirigeant des coupures également inclinées suivant les droites AC, CE, EA; après quoi on a fait basculer autour de leurs arêtes de troncature AC, CE, EA, les petites pyramides triangulaires ainsi détachées, de manière à les retourner et à réunir en un même sommet saillant leurs extrémités inférieures. La figure 7 montre comment les plans coupants également inclinés SAMC, SCNE, SEPA, menés par les trois arêtes AC, CE, EA, déterminent, en se réunissant, des losanges égaux, sans changer le volume du solide; c'est que les trois pyramides triangulaires ACBM, CEDN, EAFP qu'ils retranchent sont parfaitement égales aux trois pyramides ACOS, CEOS, EAOS, qu'ils ajoutent.

Pour faciliter à nos lecteurs l'intelligence de ce qui précède et de ce qui va suivre, nous avons représenté au triple environ de grandeur naturelle, dans la fig. 8, le développement des différentes faces d'un alvéole, et dans la fig. 8 bis le développement des différentes faces qu'aurait offertes l'alvéole de même volume s'il avait été terminé au fond par un plan unique au lieu de finir par un pointement à trois losanges. En découpant exactement des panneaux de carton mince sur ces deux patrons, ou sur les mêmes modèles dont les dimensions linéaires seraient amplifiées dans la même proportion, nos lecteurs pourront donc aisément façonner des reliefs semblables à ceux des figures 6 et 6 bis.

La figure 9 donne le développement des quatre faces d'une des petites pyramides triangulaires que l'on ajoute et que l'on retranche en coupant le prisme, ces quatre faces étant toutes rabattues sur un même plan.

Un certain nombre de reliefs semblables à celui de la figure 6 étant réunis les uns aux autres, comme on le voit dans la figure 10, donneront la représentation exacte d'une des faces du gâteau; seulement cette portion du gâteau est

représentée dans la figure 40 posée à plat sur les orifices, afin que l'on voie mieux la manière dont les fonds sont terminés, tandis que, dans la position naturelle, les orifices se présentent verticalement à l'observateur (fig. 4 et 4 bis).

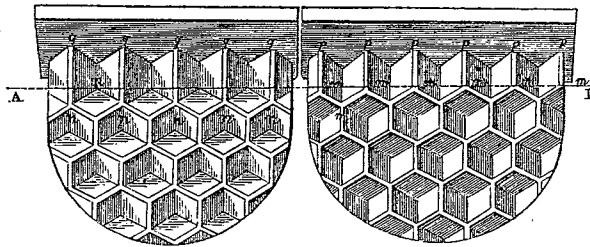


Fig. 1.

Fig. 1 bis.

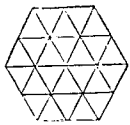


Fig. 2.

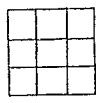


Fig. 3.



Fig. 4.

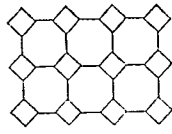


Fig. 5.

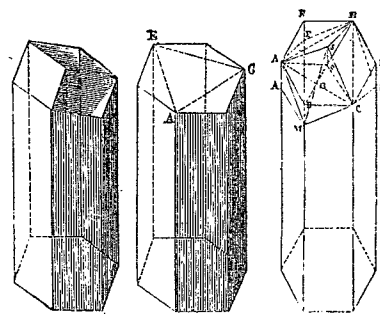


Fig. 6.

Fig. 6 bis.

Fig. 7.

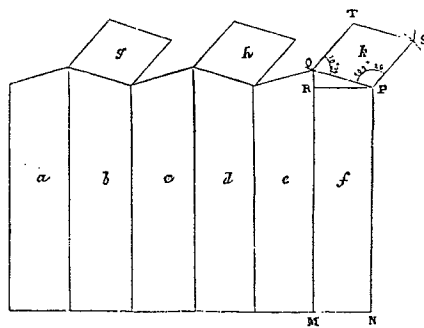


Fig. 8.

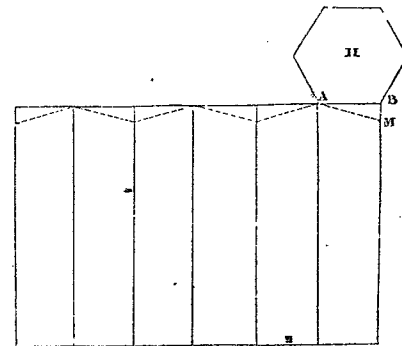


Fig. 8 bis.

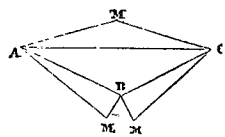


Fig. 9.

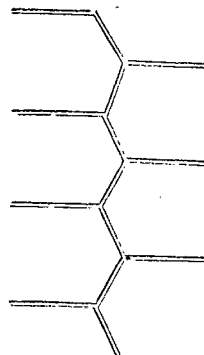


Fig. 11.

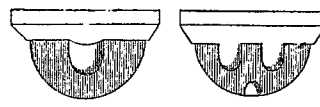


Fig. 13.

Fig. 13 bis.

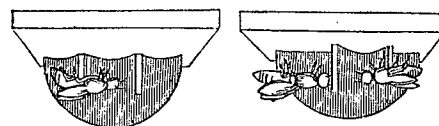


Fig. 14.

Fig. 14 bis.

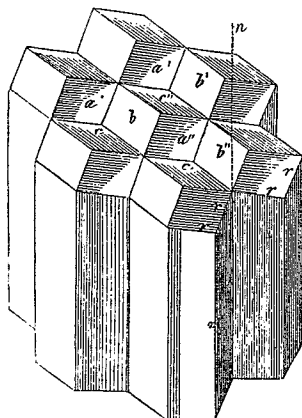


Fig. 10.



Fig. 12.

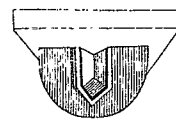


Fig. 15.

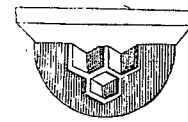


Fig. 15 bis.

Il suffit de jeter les yeux sur la figure 10, ou sur un relief construit d'après ce modèle, pour reconnaître que les trois losanges *a*, *b*, *c*, ou *a'*, *b'*, *c'*, ou *a''*, *b''*, *c''*, qui, appartenant à des cellules différentes, aboutissent à un même point,

forment un creux parfaitement égal à la saillie en pointe qui termine la figure 6; de sorte qu'en renversant, avec la pointe en bas, un solide de ce genre, on pourrait l'appliquer exactement sur toutes les portions rentrantes *abc*,

$a'b'c'$, $a''b''c''$, qui terminent la figure 10. Il suit de là qu'un nouveau relief semblable à celui de la figure 10 étant construit, on pourra, en le renversant, l'appliquer exactement sur ce dernier, et que tous les pointements en saillie de l'une s'enchevêtrèrent exactement dans tous les creux de l'autre, de manière à produire une juxtaposition parfaite, sans le moindre vide.

Un agencement de ce genre donne une idée parfaitement exacte de la disposition mutuelle des deux faces d'un gâteau. Les axes des cellules sur l'une des deux faces ne sont pas dans le prolongement des axes des cellules sur l'autre face; mais, au contraire, ainsi qu'on le conçoit, en appliquant la pointe de la figure 6 renversée dans le creux abc de la figure 10, l'axe d'un alvéole sur une des faces est dans le prolongement de l'arête commune à trois alvéoles dans la face opposée; et si l'on perce avec une épingle les trois losanges qui forment le fond d'un alvéole d'un des côtés du gâteau, on se trouve avoir percé trois losanges qui appartiennent à trois alvéoles différents sur l'autre côté de ce gâteau.

Une section ou coupure verticale faite perpendiculairement aux faces des figures 1 et 1 bis, donnera donc une apparence semblable à celle de la figure 11, où l'on voit parfaitement l'enchevêtrement mutuel des deux rangs d'alvéoles.

La plus grande solidité qui résulte de cette pénétration réciproque, en vertu de laquelle un des deux rangs d'alvéoles ne peut se détacher du couvercle de la ruche sans entraîner l'autre rang, est déjà un premier avantage qui mérite d'être signalé. Mais cet avantage n'est pas le seul, et on retrouve avec surprise, dans la forme du fond en losanges, la même intention économique que dans le tracé des orifices hexagonaux. En effet, en comparant, par les calculs rigoureux de la géométrie, les surfaces des figures 6 et 6 bis, qui renferment le même volume, comme on sait, et dont les développements sont donnés par les figures 8 et 8 bis, on reconnaît que la première de ces surfaces est moindre que la seconde, et même moindre que toute autre surface du même genre, lorsque les plans coupants qui déterminent les losanges du fond sont inclinés de telle sorte que les angles de ces losanges soient de $70^{\circ} 52'$ et de $109^{\circ} 28'$. Ainsi, tout compte fait, la somme des six trapèzes a, b, c, d, e, f , et des trois losanges g, h, k de la figure 8, est moindre non seulement que la somme des six rectangles et de l'hexagone H de la figure 8 bis; mais elle est encore moindre que celle des six autres trapèzes et des trois autres losanges que l'on obtiendrait dans la figure 8, en donnant aux plans coupants qui ont déterminé le pointement du sommet de la figure 6, une inclinaison plus ou moins considérable, de manière à changer les angles de $70^{\circ} 52'$ et de $109^{\circ} 28'$. Eh bien! les valeurs normales des angles mesurées sur les losanges des fonds des alvéoles des abeilles, sont précisément celles des angles des losanges de la figure 8; ces valeurs de $70^{\circ} 52'$ et de $109^{\circ} 28'$ sont celles auxquelles on a été conduit par l'observation directe d'un très grand nombre de cas, dans la moyenne desquels les erreurs de mesure et les anomalies accidentelles finissent par se compenser. Ainsi les abeilles, dans la construction des cellules de leurs gâteaux, ont résolu un problème de géométrie de la classe de ceux qui sont connus sous le nom de *maxima* et *minima*, et les parois de leur merveilleux édifice ont été disposées de la manière la plus économique, en épargnant le plus possible la matière et le travail, pour un volume et un orifice déterminés de la cellule.

Mais comment ces insectes parviennent-ils à exécuter des ouvrages aussi réguliers, aussi admirablement entendus? Quels moyens emploient-ils pour cela? Plusieurs auteurs ont en vain cherché soit dans les organes des abeilles, soit dans la forme des petites plaques de cire qu'elles mettent en œuvre, les angles de $109^{\circ} 28'$ et de $70^{\circ} 52'$ qui caracté-

risent les losanges du fond des cellules. C'est aux recherches d'un naturaliste aveugle, Huber de Genève, que l'on doit la connaissance des faits les plus propres à mettre sur la voie de la solution. Observant par les yeux de son fidèle et intelligent domestique Burnens*, Huber a suivi le travail de la construction des gâteaux, dans des ruches en partie vitrées et disposées d'une manière ingénieuse. Voici les résultats de ses observations.

Après le temps de repos nécessaire à la sécrétion de la cire, une abeille se détache d'une des guirlandes de la grappe formée par les insectes agglomérés qui composent un jeune essaim. Elle fend la presse en écartant ses compagnes, *forme en tournant un espace vide* dans lequel elle peut se mouvoir librement, et se suspend au centre du champ qu'elle a déblayé, dont le diamètre est de 27 à 50 millimètres. Après avoir mastiqué et broyé une des plaques de cire qui débordent ses anneaux, elle l'applique par fragments contre la voûte de la ruche, et en forme une espèce de petit rebord rectiligne, qu'elle prolonge ensuite par les côtés et en dessous, jusqu'à ce que la matière soit épuisée. Elle met en œuvre une seconde et une troisième plaque de cire, jusqu'à ce que la fatigue l'oblige à quitter la place.

Elle se perd alors au milieu de ses compagnes. Une autre lui succède, se suspend au même endroit où vient de travailler la première, et continue l'ouvrage commencé. Elle ne dépose pas au hasard les fragments de cire qu'elle a machés; le petit tas façonné par sa compagne la dirige, car « elle fait le sien dans le même alignement, et les unit l'un à l'autre par leurs extrémités. »

Les abeilles se succèdent ainsi l'une à l'autre, et dès ces premiers temps du travail, donnent la mesure de la régularité merveilleuse que l'on doit attendre d'elles.

Si quelque maladroite, chez laquelle le sentiment géométrique est moins développé, vient à déposer ses matériaux dans une direction qui ne concorde pas parfaitement avec celle des premiers travaux, le mal est bien vite réparé. Huber a constaté ce fait étrange. Pendant une de ses observations relatives à l'établissement du gâteau, la troisième abeille ayant arrangé son petit tas de cire dans une direction qui faisait un angle avec les premiers, « une autre ouvrière, » dit-il, parut s'en apercevoir, et, sous nos yeux, enleva « cette cire mal placée pour la porter auprès du premier » tas; elle la disposa dans le même ordre, et suivit exactement la direction qui lui était indiquée.

Il résulte de toutes ces opérations un petit bloc de cire à surfaces raboteuses, et qui descend perpendiculairement au-dessous de la voûte. La figure 12 donnera une idée de cette cloison en ligne droite et sans aucune inflexion, dont la longueur est de 15 à 20, et quelquefois de 30 à 40 millimètres.

C'est dans cette cloison, agrandie successivement à mesure que la progression du travail l'exige, que les abeilles façonnent, des deux côtés, les fonds des premières cellules. Elles creusent d'abord grossièrement, d'un côté de la cloison, une petite cavité de la longueur d'une cellule ordinaire (fig. 15). Au revers de cet enfoncement, sur la face opposée, elles en pratiquent deux autres égaux, de même largeur, mais moins élevés, séparés par un intervalle qui répond au milieu des premiers creux (fig. 15 bis). C'est entre ces deux cannelures qu'elles commencent l'ébauche du premier fond en forme de losange.

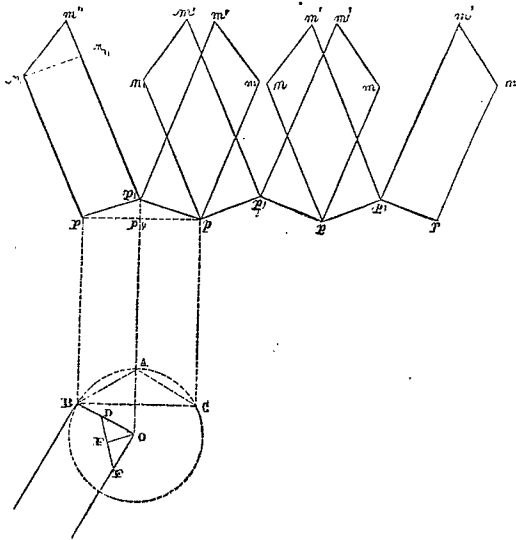
Peu à peu les abeilles convertissent en saillies rectilignes le rebord arqué de ces cannelures. Les figures 14 et 14 bis, 15 et 15 bis, représentent les phases successives du travail.

La correspondance des figures 15 et 1, 15 bis et 1 bis, montre que chaque partie du travail est une conséquence de celle qui l'a précédée; que tout dépend de l'établissement de la ligne brisée $qq'q$ (fig. 1) ou $pp'p$ (fig. 1 bis)

* Voy. 1834, p. 199

suivant laquelle le fond commun aux deux faces du gâteau est attaché au sommet de la ruche, et des trapèzes latéraux $qq'n'n$, $p'pmm'$.

Rien ne serait plus facile que la détermination de cette ligne brisée et de ces trapèzes, au moyen de la règle et du compas. La construction est représentée sur la figure 16.



(Fig. 16.)

On décrirait d'abord la circonférence BAC avec un rayon égal au côté de la base hexagonale des alvéoles. Les cordes AB, AC égales au rayon, donnent la distance BC ou pp égale à celle de deux sommets alternatifs de la ligne brisée. Quant à la distance $p'p''$ qui sépare de la droite pp le sommet p' intermédiaire entre les sommets p , p , elle est égale à OF perpendiculaire sur DE , le point D étant le milieu de OB et la longueur OE prise égale à OD . Les trapèzes $pp'm'm$, de la figure 16, sont les *rabattements* des trapèzes désignés par les mêmes lettres sur la figure 1 bis; la différence $m'm''$ entre les longueurs de leurs bases parallèles est égale à la moitié OD du rayon de la circonférence BAC. Si les trapèzes rabattus de la figure 16 étaient redressés autour de leurs bases pp' , $p'p$, etc., de manière à voir les arêtes communes $p'm'$, ces arêtes se trouveraient perpendiculaires au plan de la ligne brisée $pp'pp'$... et les droites mm' , $m'm$ aboutissant au même point m' , formeraient deux des côtés d'une des losanges de fond, qui seraient ainsi déterminées de grandeur et de position.

Tous les détails de cette construction n'exigent, de la part des abeilles, que de savoir décrire des lignes droites, et des plans, mener une perpendiculaire à une ligne, et diviser une ligne en deux parties égales.

Or, les observations citées d'Huber prouvent que le sentiment de la ligne droite et du plan est assez développé, chez ces insectes, pour qu'ils sachent corriger les déviations accidentelles ou les erreurs commises par l'un d'eux dans l'établissement de la première cloison rectiligne. Huber a vu l'abeille fondatrice former en tournant un espace vide, ou, en d'autres termes, décrire une circonférence; il a encore remarqué que l'arc formé par le bord de chacune des cavités du premier rang des figures 15 et 15 bis, « fut divisé comme en deux cordes égales, et que les abeilles élevèrent des arêtes ou rebords saillants dans la direction de » ces cordes... » Comme Huber et Burnens n'étaient pas géomètres, ils ont dû laisser échapper quelques détails de construction, dont l'absence ne nous permet pas d'affirmer que les abeilles suivent rigoureusement en tout point la solution géométrique du problème. Nous sommes néanmoins très porté à croire qu'il en est ainsi; car en vertu de la symétrie du corps de l'insecte des deux côtés de la ligne mé-

diane en longueur, les extrémités des antennes et des pattes d'une même paire, dans la position d'équilibre, sont sur une même perpendiculaire à cette ligne médiane. Les abeilles possèdent donc aussi, dans leur organisation physique, le moyen d'élever une perpendiculaire à une droite donnée, par un mécanisme analogue à celui du *T* des dessinateurs, et l'on ne voit pas alors que rien ne puisse les empêcher de suivre rigoureusement la règle que la science nous indique.

Un naturaliste distingué, M. Victor Audouin, dont nous déplorons la perte récente et prématurée, se proposait de diriger ses recherches sur cette curieuse question d'histoire naturelle. C'était à sa prière que nous avions entrepris le résumé dont nous donnons ici un extrait*. Le sujet est assez vaste pour que des naturalistes et des géomètres tels que Maraldi, Réaumur, de Mairan, Mac-Laurin, Buffon, Ch. Bonnet, Huber, Lhuillier et Lesage de Genève, ne l'aient pas encore complètement épuisé. Il est donc à désirer que quelque observateur intelligent, connaissant bien la construction géométrique que nous avons cherché à rendre familière aux personnes les moins versées dans les sciences abstraites, réalise le projet qu'avait formé le savant estimable dont tous les instants étaient consacrés aux progrès de l'entomologie et aux applications de cette science.

Quel que soit le résultat des recherches que nous indiquons, nous ne craignons pas qu'il confirme l'opinion que l'illustre Buffon, influencé, peut-être à son insu, par les idées de son époque, s'était faite sur l'œuvre des abeilles, dans lequel il ne voyait qu'un fait physique facile à concevoir *a priori*, et « indépendant de toute vue, de » toute connaissance, de tout raisonnement... »

La forme hexagonale ne lui paraissait qu'un effet mécanique de la tendance des abeilles à occuper le plus d'espace possible dans un espace donné; effet semblable à celui que l'on obtient en faisant gonfler par l'ébullition des pois ou toutes autres graines cylindriques dont on a rempli exactement un vase fermé hermétiquement, après y avoir ajouté autant d'eau que les intervalles de ces graines peuvent en recevoir.

Mais le travail observé par Huber est précisément l'inverse de celui que Buffon avait imaginé; et si notre grand naturaliste avait connu les pointements à trois faces, bien autrement surprenants que « ces hexagones tant vantés, tant admirés, » nous avons peine à croire qu'il eût su se défendre lui-même de « l'enthousiasme et de l'admiration » qu'il condamne.

Nous ne pouvons donc que partager le sentiment religieux dont Réaumur était pénétré, lorsque l'étude approfondie du merveilleux édifice des abeilles lui faisait rapporter l'honneur de leurs ouvrages à l'Intelligence suprême qui gouverne l'univers.

VŒU SINGULIER DE CHEVALIERS ANGLAIS.

On sait qu'au moyen âge les chevaliers qui partaient pour quelque expédition aventureuse s'engageaient, par quelque vœu singulier, à faire une action d'éclat. — Un des vœux les plus bizarres auxquels donna lieu cet usage est celui dont parle Froissard au chapitre LXIII de son premier livre. — Le roi d'Angleterre, Edouard III, se disposant à attaquer la France, envoya une troupe de chevaliers à Valenciennes. « Et si y avoit entr'eux, dit le chroniqueur, plusieurs bacheliers qui avoient chacun un œil couvert de drap vermeil, pourquoi il n'en put voir; et disoit-on que ceux avoient voué entre dames de leur pays que jamais ne verroient que d'un œil jusqu'à ce qu'ils auroient fait aucunes prouesses de leurs corps au royaume de France; lesquels ils ne vouloient mie connoître à ceux

* Annales des sciences naturelles, t. XIII.

qui leur en demandoient : si en avoit chacun grand merveille. »



(Carte d'entrée au théâtre des petits appartements, sous Louis XV.)

Cette petite estampe est la copie d'une carte qui servait de billet d'entrée pour les divertissements donnés au roi, sur le théâtre des petits appartements, vers la fin de l'année 1759. (Biblioth. roy. — Cabinet des estampes.)

LETTRE AU DIRECTEUR.

Monsieur le Directeur,

Aurez-vous la bonté d'accueillir quelques lignes au sujet du souvenir, rappelé dans une de vos dernières livraisons*, de l'exhibition qui a eu lieu en France, il y a quelques années, de plusieurs Indiens de la tribu des Charruas. Les faits rapportés dans votre article ne sont malheureusement que trop exacts, et je ne puis que m'associer de tout cœur à la généreuse sortie qu'ils ont inspirée. Mais, sans avoir à les rectifier, je voudrais en ajouter quelques autres qui, par l'effet des circonstances, n'ont été connus que d'un petit nombre de personnes, et qui, étant aussi honorables pour l'humanité que les premiers le sont peu, méritent par là, à ce qu'il me semble, d'avoir place dans votre excellent recueil.

Un de nos plus savants botanistes, M. Auguste Saint-Hilaire, qui a long-temps voyagé, pour l'intérêt de la science, dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, et y a fort connu les tribus indiennes, étant allé, par un acte de reminiscence bien naturel, visiter les Charruas, que l'on exposait alors à la curiosité publique dans un appartement de la rue de Rivoli, fut frappé de la manière indigne dont ces étrangers étaient traités par le spéculateur auquel ils avaient eu l'imprudence de se confier. Ce misérable, profitant de leur ignorance de nos lois, de leur abandon, de leur silence forcé, ne se faisait pas scrupule de les mettre sur le même pied que les animaux que l'on colporte dans les ménageries ambulantes de foire en foire. Le savant académicien, tout ému du scandale dont il venait d'être témoin, en fit part, en arrivant à l'Institut, à quelques uns de ses collègues. Ils jugèrent comme lui que l'humanité et l'honneur même de la France

ne permettaient pas de tolérer plus long-temps une si criante injustice ; mais il ne leur parut cependant pas nécessaire de faire intervenir officiellement l'Académie des sciences dans une affaire de cette nature. Ce n'était au fond qu'une simple affaire de police, et la police aurait dû d'elle-même y mettre ordre dès le principe. M. Séguier, en sa double qualité d'académicien et de magistrat, fut donc chargé par ces messieurs, sans autre commission que celle de sa charité et de son obligeance, de vouloir bien poursuivre près de l'administration le redressement des torts causés par trop de négligence aux malheureux Charruas. Après avoir scrupuleusement vérifié par lui-même la condition faite à ces étrangers, et dont n'étaient point exclus, sur le moindre prétexte, les coups de fouet, il alla trouver le préfet de police, et en obtint sans difficulté que l'administration délivrerait ces infortunés de leur illégitime geôlier, et prendrait à leur égard les mesures que leur situation exceptionnelle réclamait. Y eut-il manque de zèle dans l'exécution des ordres du préfet ? L'exhibiteur fut-il officieusement averti par quelque agent de ce qui se tramait contre lui ? Le fait est que lorsque la police fit sa descente dans la maison où se montraient les Charruas, ils en avaient délogé. On sut cependant bientôt qu'ils s'étaient mis en route pour Strasbourg. Le ministère de l'intérieur fut alors prié de vouloir bien s'intéresser à l'affaire, et l'ordre fut transmis au préfet du Bas-Rhin de faire arrêter les voyageurs à l'instant de leur arrivée au chef-lieu. Le télégraphe fut même, si je ne me trompe, mis en jeu à cette occasion ; et il y a, du moins, une sorte de satisfaction à penser que l'instrument de correspondance le plus relevé que la civilisation ait encore découvert ait été mis en action par les fonctionnaires les plus éminents de l'Etat pour une affaire qui ne concernait pourtant que deux misérables sauvages. Mais rien n'est petit où l'humanité est en question. Tant de bon vouloir fut mis malheureusement en défaut. Craignant vraisemblablement que les ordres de la police de Paris ne l'atteignissent à Strasbourg, l'exhibiteur, faisant prendre à ses victimes un détour imprévu, évita cette ville, et, traversant le Rhin sur quelque bateau de passage, gagna l'Allemagne. C'est là que ces malheureux sont allés se perdre. La tristesse avait déjà enlevé, durant leur séjour en France, les deux plus âgés de la troupe, deux vieux héros des savanes, tombés à cet étonnant degré de misère de rendre leur dernier soupir dans un hôpital de Paris. Il ne restait plus que deux jeunes gens, unis l'un à l'autre par le mariage, qui, se consolant sans doute mutuellement dans leur affreux malheur, et mieux soutenus par l'âge, durent résister plus long-temps. Je crois toutefois me rappeler avoir ouï dire qu'ils ont fini par mourir en Allemagne, dans les fers dont la France, sans les contre-temps que je vous ai fait connaître, les aurait honorablement délivrés. J'ajouterai que la nouvelle de l'arrivée des Charruas à Strasbourg, et de la sollicitude de l'administration à leur égard, ayant été connue dans la ville, la charité de la haute société s'en était vivement émue. Les dames, toujours si compatissantes aux vraies infortunes, avaient voulu prendre part à la réparation due par la France à ces infortunés trop long-temps privés dans son sein des droits sacrés de l'hospitalité : une collecte avait été faite par leurs soins, et le retour du jeune couple à sa terre natale, avec tous les secours nécessaires, était préparé, lorsque malheureusement tout ce beau dessein est venu se rompre au dernier instant.

Voilà, monsieur, les détails que j'avais à vous communiquer. Les jugerez-vous assez intéressants pour en faire part à vos lecteurs ? Je le désire ; car il y a là, si je ne me trompe, une belle leçon d'humanité.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

* Décembre 1841, p. 395.

DOUTES SUR LA MORT TRAGIQUE DES ENFANTS D'ÉDOUARD.



(Meurtre des enfants d'Édouard, tableau de M. Hildebrandt, de l'école de Dusseldorf.)

Selon la tradition commune, Richard III, après s'être emparé du trône d'Angleterre, voulut se débarrasser du jeune roi Édouard V et de son frère le duc d'York. Il envoya l'ordre au gouverneur de la Tour de Londres, qui les avait sous sa garde, de les faire mourir. Le gouverneur recula devant l'exécution de cet ordre sanguinaire, et Tyrrel, « gentilhomme mécontent, dont l'humble fortune n'était pas en rapport avec la hauteur de son âme, et qui pour un peu d'or était déterminé à tout entreprendre, » envoya à la Tour deux vulgaires assassins.

« C'en est fait : la volonté du tyran est accomplie ; le crime est consommé, le plus cruel, le plus impitoyable des meurtres qui aient jamais souillé cette terre. Dighton et Forrest, que j'ai subornés, ont exécuté cet acte monstrueux de boucherie ; et tout féroces qu'ils sont, ces deux dogues sanguinaires se sont sentis émus de compassion, attendris. Ils pleuraient comme deux enfants en me parlant de leurs victimes. — Oh ! disait Dighton, si vous aviez vu les pauvres enfants ainsi couchés. . . — Si vous les aviez vus, interrompait Forrest, s'entourant ainsi l'un l'autre de leurs bras innocents, blancs comme l'albâtre ! leurs bouches, semblables à des roses rouges épanouies un jour d'été sur une même tige, étaient penchées l'une vers l'autre et s'entrebaisaient. Près d'eux, sur leur oreiller, était un livre de prières, et en vérité, ajoutait Forrest, quand je l'ai aperçu, j'ai failli perdre toute ma résolution... mais le diable... — Et le misérable cessa de parler. »

Telles sont à peu près les paroles que Shakespeare* prête

à Tyrrel ; car ce n'est point en présence des spectateurs que le grand tragique a fait étouffer les deux enfants. De notre temps, M. Casimir Delavigne, ordinairement plus timide que l'immortel poète de l'Avon, a osé davantage ; le meurtre des enfants d'Édouard est la dernière scène de sa tragédie.

Le récit de la pièce anglaise a inspiré plusieurs tableaux. Le plus remarquable est sans contredit celui de notre célèbre peintre Paul Delaroche, qui a été exposé au Louvre ; mais la gravure l'a déjà popularisé en France, et nous avons dû préférer de reproduire ici la composition moins connue de M. Hildebrandt, de l'école de Dusseldorf, qui a également obtenu un grand succès.

« M. le professeur Hildebrandt, dit M. H. Fortoul dans son dernier ouvrage que nous avons déjà pris la liberté de citer*, a peint pour la galerie du comte Raczinsky, d'après un dessin chinois dont les peintres anglais avaient sans doute fourni le motif à ceux de Canton, un petit tableau des *Enfants d'Édouard* qui, pour la grâce et pour le fini, s'approche beaucoup de celui de M. Delaroche. »

Cette anecdote singulière suffirait presque pour l'éloge du tableau. Il faut en effet des qualités essentielles de vérité et d'expression dans une composition, pour qu'elle ait pu intéresser des nations si différentes de goût, et traverser l'Océan et plusieurs siècles peut-être sans éprouver d'autres changements que ceux des costumes. Il est certain que le moment de la scène est bien choisi, qu'il y a du naturel dans les attitudes, de l'habileté dans les contrastes, et qu'il est bien difficile de ne pas être ému au spectacle de ces

* *King Richard III*, act. IV, sc. III.

TOME X. — FÉVRIER 1842.

* *De l'Art en Allemagne*.

deux innocentes créatures dormant en paix sous ces regards et sous ces mains féroces, sous ce danger imminent, inévitable ; encore un instant, et succéderont le réveil, les cris, la mort. Mais laissons à nos lecteurs le soin de commenter l'œuvre du peintre : nous avons à les entretenir des controverses critiques agitées au sujet de Richard III et des enfants d'Edouard.

Richard fut assurément un prince ambitieux, rusé, et peu scrupuleux sur les moyens qui pouvaient l'aider à acquiescer ou à conserver l'autorité souveraine. Dès que son frère Edouard IV fut mort (empoisonné par lui peut-être), il dépouilla la reine-mère, Elisabeth Woodville, de la régence, se rendit maître du jeune roi d'abord, puis de son frère le duc d'York, et les fit conduire l'un et l'autre à la Tour de Londres, où, suivant l'usage de ce temps, les rois demeuraient enfermés jusqu'au jour de leur couronnement. Pendant cette retraite forcée, qui les séparait de leurs partisans, Richard fit répandre des soupçons sur leur légitimité. L'argent, les faveurs, les menaces, les violences, tout fut employé pour accréditer ces insinuations perfides et réduire au silence les familles fidèles au fils aîné d'Edouard. Lorsque Richard se fut ainsi formé un parti considérable, il convoqua le parlement, et eut l'audace de faire examiner son droit à la succession du trône. Il y a des temps où les hommes sont lâches en proportion de la cruauté de leurs maîtres. Le parlement déclara que les deux enfants d'Edouard étaient de naissance illégitime, et que la couronne appartenait à leur oncle, qui fut peu après couronné sous le nom de Richard III.

Ces faits ne sont point contestés. Mais sur quelles preuves, sur quels témoignages repose l'opinion qui a accusé Richard d'avoir fait assassiner ses neveux ? Était-il réellement ce monstre que Shakspeare a peint sous des traits si odieux au physique et au moral ? Les jugements de la postérité ne doivent être révisés qu'avec une extrême prudence. Cependant nous devons rappeler que Hume, Rapin de Thoyras, et plusieurs autres graves historiens, ont sérieusement douté des crimes attribués à Richard. Nous devons ajouter que Buck et Horace Walpole ont cherché à réhabiliter sa mémoire. Walpole a publié une dissertation sur ce sujet, intitulée : *Doutes historiques sur la vie et le règne de Richard III*. Ce livre, accueilli avec défiance, eut toutefois un grand succès en Europe. Ce fut sous le nom de Louis XVI qu'on en fit la première traduction française. Depuis, il en a été publié une nouvelle version, à laquelle ont été ajoutées les recherches de tous ceux qui ont suivi la voie ouverte par Horace Walpole *. En ce qui concerne particulièrement les enfants d'Edouard, rien ne démontre, suivant Walpole et ses successeurs, que Richard ait eu le dessein de les faire périr ; il lui suffisait qu'enfermés dans la Tour de Londres, ils fussent hors d'état de s'opposer à ses vues ambitieuses. Tyrrel, que la légende désigne comme l'instrument dont il se servit pour accomplir ce crime, était un homme important, un brave officier dévoué à sa personne, qui à la bataille de Bosworth commandait la cavalerie, et qu'Henri VII fit décapiter, ne pouvant le gagner à son parti. Edouard V était faible et délicat : on croit qu'il mourut de maladie en prison. Son frère, le duc d'York, parvint, dit-on, à s'échapper, et après avoir long-temps erré en Angleterre, se réfugia en France, où Charles VIII le traita en égal ; la duchesse douairière de Bourgogne, sœur d'Edouard IV et veuve de Charles-le-Téméraire, le reconnut pour son neveu. Il passa en 1493 en Angleterre pour réclamer la couronne. Son étonnante ressemblance avec son père, sa taille majestueuse, sa valeur, le firent reconnaître par beaucoup d'Anglais mécontents de l'oppression de Henri VII. Jacques III, roi d'E-

cosse, lui donna en mariage une de ses parentes, princesse de la maison d'York. Pendant cinq ans il eut les armes à la main ; il envahit successivement l'Irlande, le comté de Cornouailles, le nord de l'Angleterre ; il arma l'Ecosse ; et dans ses défaites, il trouva des ressources dans ses brillantes qualités. Mais enfin, abandonné et livré à Henri VII en 1488, condamné seulement à la prison, et ayant voulu s'évader, il paya de la tête sa hardiesse. Ses ennemis ne voulurent jamais admettre qu'il fût le fils d'Edouard IV, et les historiens ont long-temps répété qu'il se nommait Perkins Warbeck, fils d'un courtier d'Anvers. En définitive, de quel côté est la vérité ? Nous n'avons point la prétention de trancher cette question. Il y a lieu au doute : c'est seulement ce que nous avons voulu indiquer.

LES PETITS BONHEURS DE LA VIE HUMAINE,

A L'USAGE DE CEUX QUI NE RECHERCHENT PAS
LES BRUYANTS PLAISIRS.

§ 1.

Je suivais les rues de Paris ; le temps était froid, le pavé fangeux, le ciel de plomb ; et mon âme était le triste et fidèle miroir du temps, des noires et tortueuses ruelles, et de ce jour glacial et gris. Un enfant qui marchait devant moi, tirailé par sa bonne, se retourna ; sa fraîche et riante figure attira mes regards, et, miroir encore, ma physionomie s'éclaircit. Son sourire, à mon insu, se refléta sans doute dans mes yeux, car il pencha sa petite tête d'un air coquet, et me fit un clignement d'œil amical : sa jeune âme débordait en sympathie. Mon imagination s'éclaircit alors je ne sais comment ; et le sombre cours de mes pensées était déjà modifié lorsque, dans une rue fort étroite où j'allais entrer, je vis, à un quatrième étage, une épaisse guirlande de je ne sais quelle plante grimpante qui, traversant d'une fenêtre à celle qui lui faisait face, pont suspendu de feuillage et de fleurs, unissait deux maisons enfumées. Une vieille tête en cornette parut à l'une des croisées, et peu après une autre femme âgée se montra vis-à-vis. Il y eut échange de signes affectueux, de paroles qui n'arrivaient pas jusqu'à moi ; puis chacune s'occupa à rattacher les tiges, à retrancher les feuilles flétries, à cultiver enfin ce jardin créé en commun.

J'étais demeuré en contemplation, sans songer que je me trouvais à un tournant de rue, dans ce dangereux quartier qui sépare la Halle du Temple, et où les voitures et les charrettes de toute espèce affluent et menacent la vie du piéton. Tout-à-coup un bras vigoureux me saisit, me lance sur le trottoir, dans le renforcement d'une porte de boutique ; je me retourne avec surprise et colère. Mais j'avais à peine eu le temps d'entrevoir la voiture de masques qui avait failli m'écraser, et son équipage de figures et d'oripeaux de toutes couleurs, que mon sauveur en veste, sans que j'eusse eu le temps de me reconnaître et de le remercier, était déjà au milieu des chevaux qui trépassaient, des roues entrelacées l'une dans l'autre, et de toute cette bagarre de carnaval.

Les charretiers et les cochers distribuaient libéralement les jurons et les coups de fouet. Les forts de la Halle, les Turcs, les Arlequins, les Pierrots, les Nicaïses, apportaient dans ce conflit le plus riche vocabulaire d'injures et de mots qui déchiraient l'oreille ; ce genre de secours n'était pas de nature à diminuer le mal. On ne savait auquel entendre : les chevaux piaffaient, reculaient ; des escouades de piétons effrayés encombraient tous les passages ; et je ne sais quand l'embarras se serait dissipé, et quels accidents auraient pu résulter de l'encombrement d'hommes et de voitures, sans l'ouvrier qui m'avait secouru. Il allait d'un cheval à l'autre, ne s'embarrassant pas du bruit, ne redoutant pas le danger ; il tirait celui-ci à gauche, celui-là à droite ; faisait reculer cette roue, avancer celle-là ; adressait un mot d'encourage-

* *Essai historique et critique sur la vie de Richard III*, par M. Rey ; in-8°. Paris, 1819.

ment à un charretier, un avertissement amical à l'autre ; distribuait d'un geste les passants dans les endroits les plus sûrs ; prévenait, d'une voix qui dominait les cris discordants des masques, les conducteurs des voitures les plus éloignées de ne point avancer, ou de tourner dans des rues transversales. Bref, son activité tranquille, sa force et son intelligence vinrent à bout de débrouiller ce chaos ; et après avoir rétabli la libre circulation, il continua sa route d'un pas si rapide et si ferme, que je le perdais de vue avant de l'avoir pu rejoindre.

En revenant tranquillement, je ne me sentais plus ni abattu ni triste. Qu'avait-il fallu pour relever mon âme ? Le sourire d'un enfant ; une liane dépaylée couverte de feuilles précoces ; les visages ridés et bienveillants, plutôt rêvés que vus, de deux vieilles femmes ; l'activité de bon sens d'un honnête ouvrier.

Je me plaisais à me rappeler la physionomie occupée mais calme de ce dernier au milieu du désordre qu'il réparait ; le contraste des visages grimaçants des masques faisait ressortir je ne sais quoi de content et de paisible dans ses traits et dans toute sa contenance. Certes il était plus heureux, en se rendant à son travail, que cette tourbe soi-disant joyeuse qui prétendait s'amuser. De pensées en pensées, j'arrivai à voir se dérouler devant moi le souvenir d'une immensité de petits bonheurs que moi et d'autres avions rencontrés dans le cours de notre vie. Tous envoyés par le hasard (avec plus de justesse on pourrait dire par la Providence) pour éclairer des heures de découragement, conjurer des moments de tristesse, modifier une fâcheuse disposition d'âme. Que de fois une rencontre, comme il m'était arrivé d'en faire ce jour-là même, une lecture, un trait raconté, avaient changé toute la direction de mes idées !

Je me demandai alors si ce n'était pas un devoir de recueillir ces consolations éphémères, de glaner ces fleurs de la vie qui éclosent en toute saison, et je me promis d'enregistrer tous les petits bonheurs qui se rencontreraient sur ma route, et de les accroître en les communiquant. Les petites félicités rendent meilleur ; les bruyants plaisirs dégradent et abrutissent.

§ 2.

Je ne suis pas seul, et je m'en félicite, à glaner pour autrui de doux souvenirs. C'est dans Dickens, auteur anglais doué de beaucoup de talent d'observation, que je récolte une scène touchante. Les enfants s'amuse et grandissent ; les hommes s'intéressent les uns aux autres et s'améliorent par la sympathie. Je suis sûr qu'après avoir lu l'histoire de *la Giroflée double du n° 6*, il n'y a pas un de nos lecteurs qui ne comprenne, quelque amateur qu'il soit d'une belle campagne, que la petite cour la plus obscure et la plus triste peut s'illuminer d'un rayon de soleil plus radieux et plus chaud que celui qui étincelle sur un vaste horizon ; car l'âme aussi a son soleil.

LA GIROFLÉE DOUBLE DU N° 6.

— Un beau temps, monsieur Linkinwater, dit Nicolas en entrant dans le bureau.

— Ah ! répliqua Tim, je vous conseille de parler de vos champs ! Que dites-vous d'un temps pareil ? c'est là une journée de Londres, j'espère.

— Plus belle encore hors de la ville, il le faut avouer, dit Nicolas.

— Plus belle ! répéta Tim Linkinwater ; je voudrais que vous vissiez le ciel, de la fenêtre de ma chambre à coucher.

Je voudrais que vous le vissiez de la mienne, reprit Nicolas en souriant.

— Bast ! dit Tim Linkinwater, ne venez pas me chanter cela. La campagne, pouah ! (Le lointain faubourg qu'habitait le jeune Nicolas était pour Tim un lieu rustique, un vrai désert.) Pure niaiserie ! Faites-moi le plaisir de me dire

ce que vous avez de plus que nous à la campagne. Des œufs frais pondus et des fleurs ? Bah ! ne puis-je pas, tous les matins avant déjeuner, acheter autant d'œufs frais qu'il me plaît au marché de Leadenhall ? Et quant aux fleurs, il vaut la peine de grimper les escaliers, et jusqu'en haut, pour aller sentir mon réséda, ou pour voir la giroflée double, dans la cour, au n° 6, sur la fenêtre de la mansarde.

— Y a-t-il une giroflée double au n° 6, dans la petite cour, vraiment ? demanda Nicolas.

— Certainement, reprit Tim ; elle est plantée dans une cruche fêlée sans anse ; et au printemps dernier il y avait aussi des jacinthes qui fleurissaient dans... mais vous vous en moquerez, j'en suis sûr.

— Me moquer ! de quoi ?

— De ce qu'elles fleurissaient dans de vieilles bouteilles à cirage ; vous allez en faire des risées...

— Non, certes, ce n'est pas moi qui en rirais, dit Nicolas.

Tim le regarda fixement une minute ; puis, comme encouragé par le ton de la réponse, il mit derrière son oreille la plume qu'il était en train de tailler, et, faisant craquer le ressort de son canif en le fermant, il dit :

— Ces fleurs appartiennent à un pauvre petit malade, infirme, rachitique. Il sort de son lit pour les cultiver. C'est le seul plaisir, à ce qu'il paraît, monsieur Nicolas, de sa triste existence. — Combien y a-t-il d'années, se demanda Tim réfléchissant, que je l'ai remarqué pour la première fois, tout enfant, et se traînant çà et là sur de petites béquilles ?... Eh bien, il n'y a pas encore si long-temps ; cela me paraît court en songeant aux autres choses, mais long, bien long quand je pense à lui. C'est si triste (et la voix de Tim se brisa), si triste de voir un pauvre petit être tout déformé, assis à part des autres enfants qui sont actifs et joyeux, épiant les jeux animés auxquels il ne peut prendre part ! Cela fend le cœur !

C'est un bien excellent cœur, pensa Nicolas, que celui qui se dégage des préoccupations tenaces de la vie de tous les jours, pour observer de semblables choses. — Vous disiez ?... reprit-il.

— Que les fleurs appartiennent à ce pauvre petit affligé, poursuivit Tim, et c'est tout. Quand le temps est beau, et qu'il peut se traîner hors du lit, il tire sa chaise tout proche la fenêtre, et demeure là à regarder son étroit parterre et à l'arranger tout le long du jour. Nous avons commencé d'abord par nous faire un petit signe de tête, puis nous avons fini par nous parler. Autrefois, quand je l'appelais chaque matin, lui demandant comment ça allait, il avait coutume de sourire en me répondant : Mieux. Maintenant il branle doucement la tête, et se penche sur ses vieilles plantes comme pour les regarder de plus près. Ce doit être si triste de voir toujours les noirs sommets des maisons et les cheminées enfumées, et d'épier les nuages qui fument, et cela depuis tant et tant de mois ! Enfin il a l'air patient.

— N'y a-t-il donc personne en son logis qui puisse l'égayer, causer avec lui, le soigner ? demanda Nicolas.

— Son père y demeure, à ce que je présume, reprit Tim, et d'autres gens aussi, mais personne ne paraît se soucier du pauvre petit malade impotent. Je lui ai bien des fois demandé si je pouvais quelque chose pour lui. Sa réponse est toujours la même : Rien. Depuis peu sa voix est devenue trop faible ; je vois dans ses yeux qu'il fait la même réplique. A présent il ne peut plus quitter le lit ; aussi l'a-t-on roulé contre la fenêtre, et il reste là tout le jour, tantôt regardant le ciel, tantôt ses fleurs, qu'il prend encore plaisir à cultiver, à arroser de ses pauvres petites mains débiles et maigres. A la nuit, dès qu'il aperçoit ma lumière, il tire son rideau qu'il laisse ouvert tant que je ne suis pas couché. Je vois que de me savoir là lui tient compagnie ; aussi m'arrive-t-il fréquemment de rester assis une heure et plus à ma fenêtre, afin qu'il soit bien certain que je

suis éveillé. Quelquefois je me lève la nuit pour aller regarder la faible lueur de sa triste petite lampe, et je cherche à deviner s'il veille ou s'il dort enfin.

— La nuit n'est pas loin, continua Tim, où il s'endormira pour ne plus s'éveiller sur cette terre. Jamais nous n'avons tant fait que d'échanger une poignée de main en toute notre vie, et pourtant il me manquera comme un ancien ami. Pensez-vous qu'il y ait en toute la campagne fleurs qui me puissent intéresser comme celles qui s'épanouissent là ? Croyez-vous que des centaines de plantes, des plus belles et des plus rares, parées de noms latins les plus durs que l'on ait jamais inventés, puissent en se flétrissant me donner la plus petite parcelle de la peine que je ressentirai quand cette cruche ébréchée et ces vieilles bouteilles à cirage seront balayées comme de mauvais tessons ?... La campagne ! s'écria Tim avec une dédaigneuse emphase ; eh ! ne voyez-vous pas que je ne puis avoir une cour comme celle-là sous ma fenêtre nulle part ailleurs qu'à Londres !

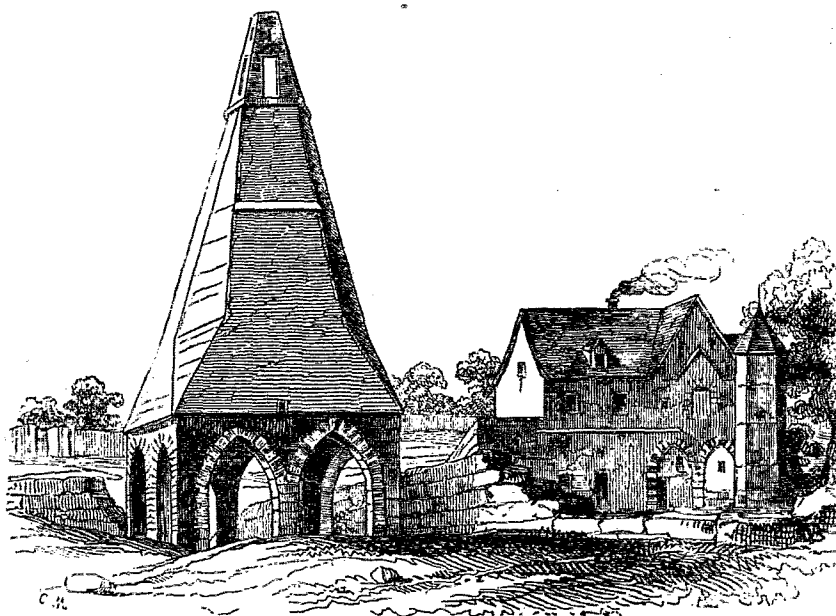
Sans attendre de réplique, Tim tourna le dos, et, paraissant

absorbé dans ses calculs, il prit, pour essayer furtivement ses yeux, le moment où il supposa que Nicolas était lui-même enseveli dans son travail.

La suite à une autre livraison.

ÉTANGS DE COMELLE.

Les eaux qui s'échappent du lac de Mortefontaine, passent, en allant se réunir au cours de l'Oise, à travers la forêt de Chantilly. Elles y forment de nouveau un grand réservoir d'environ une lieue de tour, que l'on pourrait décorer aussi du nom de lac s'il n'était nettement divisé, par d'étroites chaussées plantées de peupliers, en quatre étangs. Aussi l'endroit s'appelle-t-il tout modestement, du nom du village voisin, les étangs de Comelle. Il n'en est pas moins pittoresque. Les eaux remplissent tout le fond de la vallée ; les collines, chargées de bois, s'élèvent avec une pente rapide à partir des deux rivages, en laissant à peine un étroit sentier le long de l'eau ; et les arbres baignent



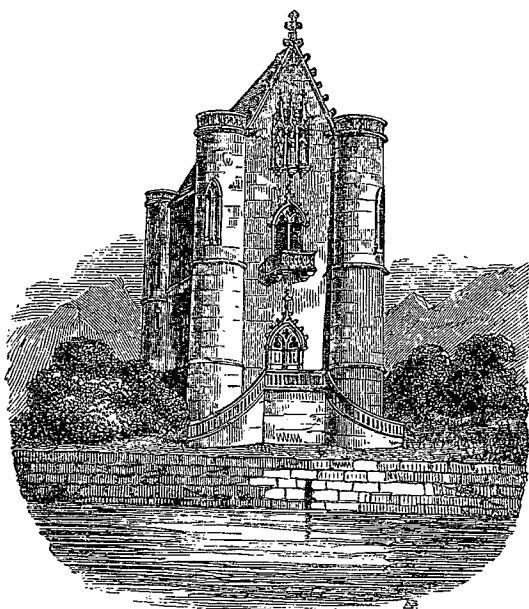
(Bords des Etangs de Comelle. — Fig. 1. Le Tombeau.)

parmi les roseaux leurs racines et leurs branches pendantes. On dirait un large fleuve prenant son cours, comme dans les pays incultes, à travers l'épaisseur des forêts. Habituellement, rien ne trouble la solitude de ces lieux. A peine aperçoit-on de temps à autre un triste plongeon prenant ses ébats sur un bassin, ou quelque oiseau de proie effrayant par ses circuits aériens les fauvettes tapies dans la broussaille. Le clapotement de l'eau contre ses digues détruit seul le silence. Parfois cependant tout ce désert s'anime : la civilisation y couvre la nature, ou plutôt la prend momentanément pour théâtre. Les sons du cor, le galop des chevaux, le roulement sourd des voitures, les aboiements des chiens, effraient et dispersent la timide population des oiselets habitants ordinaires du fourré. Ce n'est cependant pas de ce gibier-là qu'il s'agit. Le cerf a été lancé dans quelque quartier lointain, et c'est aux étangs de Comelle, de tradition immémoriale parmi les cerfs, que l'animal fatigué et altéré doit venir, selon toute vraisemblance, prendre l'eau. La foule l'attend ; les calèches font cercle ; chacun prête l'oreille aux fanfares des piqueurs et aux hurlements de la meute ; enfin l'animal paraît, s'inquiète un instant du spectacle, se décide, se précipite d'un bond dans ces eaux fatales et y trouve bientôt la mort. Les fêtes de Chantilly ramènent tous les ans ce mouvement. Mais la

mort du cerf est le signal qui rappelle le repos : on emporte l'animal au château pour le super des chiens ; tout le monde se disperse, et la solitude, un instant après, a ressaisi pour tout le reste de l'année son empire.

Le charme de cette forêt, si largement baignée par les eaux, a été à ce qu'il semble depuis long-temps apprécié. On en peut juger par deux constructions de date assez ancienne, placées toutes deux sur le bord de l'eau, l'une sur l'étang le plus élevé, l'autre sur le plus bas. La première est le débris d'un monastère. Ce monastère était une succursale de la célèbre abbaye de Royaumont, placée sur la même rivière, près de son embouchure dans l'Oise. La propriété en avait été aliénée dès avant la révolution, et les princes de Condé en avaient fait un pavillon pour l'équipage de la chasse au sanglier. Une partie du bâtiment est encore debout et sert maintenant d'habitation à un garde. Dans un jardin clos de murs, et qui était sans doute le cimetière du couvent, s'élève tout à côté un monument remarquable. C'est une pyramide élancée, soutenue au-dessus du sol par des arceaux en ogive. Sauf la différence du style et du goût, ce tombeau par sa disposition générale rappelle celui des environs de Vienne, si connu sous le nom de tombeau de Ponce-Pilate. Des décombres qui en couvrent la base empêchent d'apercevoir aucune inscription ; mais

il est probable que c'est la sépulture de quelque abbé célèbre en son temps, ou par la noblesse de sa famille, ou par sa sainteté. Le second édifice, d'un genre et d'un caractère tout différents de celui-ci, est un rendez-vous de chasse, construit vraisemblablement par les Montmorency lorsqu'ils étaient propriétaires de ces forêts. C'est un pavillon gothique, encadré entre quatre tourelles et d'une aimable élégance. Il est bâti sur la digue même de l'étang,



(Fig. 2. Le Pavillon.)

et se compose simplement de deux salles placées l'une sur l'autre. Les eaux de la rivière qui se déversent auprès, au milieu d'une masse d'arbustes, charment l'oreille par un demi-fracas, tout en rafraîchissant l'air par une continuelle cascade, et du premier étage la vue domine d'un côté les étangs avec leur riche bordure de forêts, et de l'autre d'immenses prairies à travers lesquelles serpente la rivière devenue libre. Ce pavillon, d'après son architecture, paraît remonter au quinzième siècle; mais le vulgaire, pour qui tout ce qui est gothique appartient à la reine Blanche, comme tout ce qui est romain à César, ne le connaît que sous le nom de château de la reine Blanche.

STATUE DU COLONEL COMBES,

PAR FOYATIER.

Le 16 octobre 1839, a été inaugurée à Feurs, département de la Loire, la statue du colonel Combes, statue à laquelle le ciseau de M. Foyatier a donné une expression digne de son héroïque compatriote. A onze heures, la troupe de ligne, précédée de la musique de la garnison de Saint-Etienne, a accompagné à la chapelle ardente, formée dans la maison de la belle-sœur du colonel, la députation du 47^e (régiment de Combes). Cette députation était composée d'un capitaine et de deux sous-officiers, tous trois décorés pour leur belle conduite lors de la prise de Constantine. Là, le capitaine a reçu la boîte en plomb qui renfermait le cœur de son ancien chef, pour ne plus s'en séparer qu'après le service funèbre et au moment où ce précieux dépôt a été par lui placé sous la statue.

Toutes les autorités locales, et à leur tête le général commandant le département, assistaient à cette pieuse cérémonie. Le préfet de la Loire, M. Barthélemy, le maire de Feurs, M. Galland, et le député de l'arrondissement, M. Durozier, ont prononcé des discours dans lesquels étaient

retracés les vertus et le courage de Combes. Le soir, les édifices publics et les maisons particulières ont été illuminés. Voici l'inscription gravée sur le monument, telle qu'elle a été arrêtée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres :

À la mémoire
de Michel Combes, colonel du XLVII^e régiment,
qui monta sur la brèche de Constantine
à la tête de la seconde colonne d'assaut,
continua de combattre et d'animer ses soldats,
quoique blessé mortellement,
et mourut après la victoire,
admiré de toute l'armée.

Cette statue
est érigée dans sa ville natale;
et sous la base son cœur a été déposé
par l'ordre
de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français.

Ces honneurs civiques ne pouvaient être rendus à un guerrier qui en fût plus digne que Combes. Après avoir fait ses premières armes à Austerlitz, il assista à la plupart des grandes batailles de l'empire. Il était à Ulm, à Iéna, à Eylau, à Friedland, à Eckmühl, à Wagram, à Moscou, à la Bérésina, à Lutzen, à Bautzen, à Mont-Saint-Jean. Ancône et Constantine ont immortalisé son nom.

La Romagne s'était insurgée, en 1831, contre le Saint-Siège, auquel elle demandait des réformes. Impuissant à la réduire par ses propres forces, le pape implora l'appui de l'Autriche, et à sa demande six mille Autrichiens furent introduits à Bologne, le 28 janvier 1832. Pour arrêter les suites de cette espèce d'invasion, le cabinet français résolut d'occuper Ancône. Un vaisseau, *le Suffren*, et deux frégates, *l'Artémise* et *la Victoire*, mirent à la voile, de Toulon, le 7 février 1832, sous les ordres du capitaine de vaisseau Gallois, et avec deux bataillons du 66^e régiment, forts de 1 100 hommes, et commandés par le colonel Combes. La



(Statue du colonel Combes, par Foyatier, élevée à Feurs, département de la Loire.)

division navale parut le 22 février en vue d'Ancône. La nuit venue, les dispositions sont faites pour le débarquement. Une partie des troupes descend à terre à trois heures du matin, et marche sur la ville dont les portes étaient fermées.

Une d'elles est enfoncée à coups de hache par les sapeurs du 66^e, aidés de quelques matelots. Les Français se précipitent dans la ville, partagés en deux colonnes, l'une dirigée par le colonel Combes, l'autre par un chef de bataillon. Les différents postes occupés par les soldats pontificaux sont désarmés, et à la pointe jour toute la ville est au pouvoir des Français. A midi, le colonel Combes se porte avec un bataillon à la citadelle, et somme le commandant de se rendre. Sur les réponses dilatoires de celui-ci, Combes s'écrie : « Nous ne sommes point ici en ennemis de Sa Sainteté ; mais nous ne pouvons permettre que les troupes autrichiennes, qui sont en marche, viennent occuper la citadelle : de gré ou de force, il faut qu'elle soit à nous ! » Voyez donc, commandant, si vous voulez prendre sur vous la responsabilité des hostilités qui vont s'engager entre le Saint-Siège et la France. Je vous donne deux heures pour délibérer sur ma demande. J'espère que votre décision nous épargnera la douleur de voir tant de braves gens s'entr'égorger. Dans deux heures donc, la place ou l'assaut ! Soldat de la vieille garde, je n'ai jamais manqué à ma parole ! »

Le langage et l'attitude de Combes imposent à la garnison, et à trois heures de l'après-midi il prend possession de la citadelle avec les compagnies d'élite du 66^e. L'audace et la vigueur de ce coup de main rendirent la France maîtresse d'un point important de l'Italie, et l'occupation d'Ancone n'a pas été alors sans influence sur le maintien de la paix en Europe.

Plus tard, le colonel Combes fut envoyé en Algérie, où il commanda le 47^e régiment de ligne. Il prit part à presque toutes les expéditions militaires jusqu'à la prise de Constantine. L'armée, partie du camp de Mdjez-Ammar le dimanche 1^{er} octobre 1837, arriva le 6 devant la place. Les travaux d'installation des batteries de siège commencèrent immédiatement et furent continués sans interruption jusqu'au 12 au soir. Ce fut dans la matinée de ce jour que le général en chef Damrémont fut tué d'un boulet. Le 15, à sept heures du matin, l'assaut commence. Dès que la première colonne, sous les ordres du colonel Lamoricière, a dépassé la brèche, le colonel Combes s'élance pour la soutenir à la tête d'une partie de la deuxième colonne. Il arrive sur la muraille, au moment même où une terrible explosion éclate et ravage les rangs des assaillants. Il prend aussitôt le commandement que le colonel Lamoricière, blessé et privé de la vue dans l'explosion, cesse d'exercer. Reconnaître l'état des choses, disposer ses hommes de manière à assurer la conservation du terrain déjà occupé, prescrire les mesures propres à agrandir le rayon d'occupation, déboucher dans la grande rue du Marché, et enlever une forte barricade, tout cela est pour Combes l'affaire d'un moment. Mortellement atteint coup sur coup de deux balles, dont l'une le frappe en plein dans la poitrine, il refuse de quitter le combat pour aller se faire panser, et continue encore à commander ses soldats. Après s'être assuré de la réussite complète du mouvement qu'il a ordonné, il se retire lentement du champ de bataille, et seul, calme et froid, comme sous le feu de l'ennemi, il regagne la batterie de brèche et vient rendre compte au général en chef et au duc de Nemours de la situation des affaires dans la ville. Son rapport terminé, il ajoute avec le plus grand sang-froid : « Ceux qui ne sont pas mortellement blessés pourront se réjouir d'un aussi beau succès. Maintenant, je vais à l'ambulance, et si ma blessure n'est pas mortelle, je serai heureux de pouvoir verser encore mon sang pour mon pays. » A le voir si ferme dans sa démarche, si naturel dans son attitude, si simple dans ses paroles, on n'aurait jamais supposé que ce fût là un homme quittant un lieu de carnage pour aller mourir. Il avait su tellement se contenir que ceux qui l'entendaient ne s'étaient pas même aperçus de l'état où il se trouvait. Le colonel Combes eut

encore la force de retourner presque seul au bivouac de son régiment, et quelques minutes après, cette glorieuse victime était couchée sur son lit funèbre pour ne plus se relever. « Jamais plus belle tête ne nous était apparue, a écrit un témoin oculaire de son agonie : le calme de l'héroïsme répandu sur ses traits lui donnait l'air d'un martyr mourant pour la plus sainte cause. » Dans une visitez que lui fit son ami le général Boyer, Combes lui dit : « Mon cher Boyer, reçois mes adieux ; tu diras à S. A. R. que je ne demande rien pour ma femme, rien pour les miens ; mais que, dans l'intérêt de mon pays, je lui recommande quelques officiers de mon régiment, dont voici les noms... » A peine le colonel avait-il achevé ces mots qu'il expira.

La piété des soldats pour leur chef a élevé à Constantine une tombe au brave colonel Combes. Ce monument, adossé à un marabout, regarde la porte Bab-el-Djédid et la brèche. L'épitaphe suivante le décore :

Le 47^e régiment de ligne,
à Michel Combes,
son colonel,

blessé à l'assaut de Constantine,
le 13 octobre 1837, et mort le 15 du même mois,
Regrets éternels.

Une loi du 18 mars 1840 a accordé à sa veuve une pension de deux mille francs, à titre de récompense nationale.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1842.

An 42. Pierre, emprisonné à Jérusalem par Hérode Agrippa, est délivré miraculeusement. « Ce prince d'une espèce nouvelle, dit Chateaubriand, et dont les successeurs étaient destinés à monter sur le trône des césars, entre dans Rome, le bâton pastoral à la main. » Les Bénédictins placent l'emprisonnement et la délivrance de saint Pierre après son voyage de l'an 42.

— Grande famine à Rome. Pour prévenir le retour d'un tel fléau et faciliter l'approvisionnement de la ville, l'empereur Claude fait construire le port du Tibre, vis-à-vis d'Ostia.

— Arria, femme de Pœtus, se donne la mort. On voit à Paris, au jardin des Tuileries, un beau groupe d'*Arria et Pœtus*, par le sculpteur Pierre Lepaute.

142. Mort du pape Hygin ; Pie I^{er} lui succède. Ces deux évêques de Rome sont placés dans le martyrologe, bien qu'il ne paraisse pas qu'ils aient subi le martyre.

242. Dernier exemple de l'ouverture du temple de Janus : Gordien III, dit le Jeune, après avoir accompli cette antique cérémonie, marche contre Sapor I^{er}, roi des Perses.

542. L'empereur Constant fait la paix avec les Francs.

442. Attila, roi des Huns, attaque l'empire d'Orient (voy. 1836, p. 140 ; 1837, p. 74).

542. Childébert I^{er} rapporte d'Espagne, où il a été combattre les Visigoths, l'étole de saint Vincent. Il fait construire, pour y placer cette relique, une église qui est devenue celle de Saint-Germain-des-Prés.

642. « Chindasvinde se fait élire roi des Visigoths. Ce prince réforma le code Visigothique, et ordonna, par une loi célèbre, que tous ses sujets indistinctement seraient jugés suivant ce code et par les mêmes magistrats. Jusque-là les Romains et les anciens habitants d'Espagne suivaient le code Théodosien, et les Visigoths les lois de leur nation. L'édit qu'Alaric II avait rendu pour faire adopter aux Visigoths le code Théodosien n'avait été en vigueur que durant son règne. (*Art de vérifier les dates.*) »

742. Avènement du dernier roi de la race mérovingienne, Childéric (Hilderik) III. Il est tiré du cloître et placé sur le trône par Pepin-le-Bref, fils de Charles-Martel, et son successeur en Neustrie, Bourgogne et Provence. Pepin jugea utile à l'exercice de son pouvoir souverain et à ses

desseins ultérieurs de renouveler pour un temps cette fiction de la royauté. Depuis la mort de Thierry (Théodorik) IV, en 757, le trône était vacant, Charles-Martel s'étant dispensé alors de nommer un roi.

La famille des Mérovingiens, dit Eginhard, ne faisait, depuis long-temps, preuve d'aucune vertu. Le roi se contentait d'avoir les cheveux flottants et la barbe longue, et de s'asseoir sur le trône. Il donnait audience aux ambassadeurs, et leur faisait les réponses qui lui étaient commandées. A l'exception d'une pension alimentaire mal assurée et que lui réglait le préfet du palais, il ne possédait en propre qu'une seule maison de campagne d'un fort modique revenu. S'il fallait qu'il allât quelque part, il montait sur un chariot traîné par des bœufs qu'un bouvier conduisait à la manière des paysans. C'est ainsi qu'il avait coutume de se rendre à l'assemblée générale de la nation.

— Berthe, femme de Pepin-le-Bref, met au monde Charlemagne.

— L'ère chrétienne ou de l'Incarnation commence à être usitée chez nous. En 742, se tint en Germanie le premier concile de la Germanie et de la Gaule qui soit daté conformément à cette règle chronologique.

— Constantin, surnommé Copronyme (kopros, fiente; onoma, nom) parce qu'il avait sali les fonts à son baptême, a succédé l'année précédente à son père, Léon l'Isaurien, empereur d'Orient, et il a hérité de son ardeur à poursuivre le culte des saintes images.

Séduit par l'exemple des Musulmans, et s'attachant à la lettre de la loi de Moïse qui défend d'adorer les idoles, Léon avait prétendu que le culte rendu aux images de Jésus, de la Vierge et des saints était une véritable idolâtrie. Une secte d'iconoclastes (eikon, image; klaō, je brise) s'était formée en Orient. De toutes parts, on brisa, on renversa les statues et les monuments; et des persécutions aussi sanglantes que celles des empereurs païens furent exercées contre les chrétiens qui n'adoptèrent pas la nouvelle doctrine.

842. La secte des iconoclastes, qui trouble le monde depuis plus de cent vingt années, est définitivement proscrite par Théodora. Cette princesse, veuve de Théophile, empereur d'Orient, gouvernait pour son fils mineur Michel III, surnommé l'Ivrogne, parvenu à l'empire en cette même année.

— Vainqueurs de l'empereur Lothar, Charles-le-Chauve, roi en Gaule, et Louis, roi en Germanie, resserrent leur alliance par un serment mutuel, prononcé le 16 des calendes de mars, à Strasbourg, devant leurs armées. Charles jura en langue tudesque, et Louis en langue romane, dialecte du Midi. Le serment de Louis-le-Germanique a été le sujet de nombreuses dissertations philologiques; on le regarde généralement comme le plus ancien monument de notre langue naissante. En voici le texte et la traduction :

Pro Deo amur, et pro christian poblo, et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai-eu cist meon fradre Karlo et in adjudha, et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altre si fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle, in damno sit. (Conforme au fac-similé du manuscrit de Nithard, donné par Roquefort.)

Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre commun salut, de ce jour en avant, en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je soutiendrai mon frère Karle, ici présent, par aide et en toute chose, comme il est juste qu'on soutienne son frère, tant qu'il fera de même pour moi. Et jamais avec Lothar je ne ferai aucun accord qui, de ma volonté, soit au détriment de mon frère. (Traduction de M. Augustin Thierry.)

— Piast, simple habitant d'un village, est élu duc de Pologne par la nation. Il est le chef de la dynastie qui porte son nom. C'est seulement à l'élection de Piast que les Bénédictins commencent la chronologie historique des ducs

et rois de Pologne, regardant comme trop incertaine l'histoire antérieure de cette nation.

942. Guillaume I^{er} dit Longue-Epée, fils et successeur de Rollon, premier duc de Normandie, est assassiné. Richard I^{er}, surnommé Sans-Peur, lui succède.

1042. Deux sœurs, Zoé et Théodora, sont conjointement proclamées impératrices à Constantinople. Leur règne dura deux mois.

1142. Abcillard, âgé de soixante-trois ans, meurt au prieuré de Saint-Marcel de Châlons-sur-Marne. L'abbesse du Paraclet mourut vingt-deux ans plus tard, au même âge que son époux. (Voir, sur leur tombeau, 1858, p. 512.)

1142 ou 43. Louis VII, en guerre avec Thibaut, comte de Champagne, met le feu au bourg de Vitry; 1500 personnes, hommes, femmes et enfants, qui s'étaient réfugiées dans l'église, y sont brûlées.

LA FLEUR DES PRAIRIES.

Légende indienne.

Un parti d'Osages assez nombreux était campé depuis quelque temps sur les bords d'un beau ruisseau nommé le Nick-a-Nanse. Parmi ces sauvages se trouvait un jeune chasseur, le plus vaillant et le plus gracieux de la tribu. Il était fiancé à une jeune fille surnommée, à cause de sa beauté, la *Fleur des prairies*. Le jeune chasseur la laissa avec ses parents au campement, tandis qu'il allait à Saint-Louis vendre les produits de sa chasse et acheter des ornements pour sa bien-aimée.

Après une absence de quelques semaines, il revint sur les bords du Nick-a-Nanse. Mais le camp était levé; les cadres des huttes et les tisons des feux éteints en marquaient seuls la place.

A quelque distance, il vit, assise près du ruisseau, une femme qui semblait pleurer; c'était sa fiancée. Il courut l'embrasser; mais elle détourna la tête tristement. Il craignit alors que quelque malheur ne fût arrivé au camp.

— Où est notre peuple? s'écria-t-il.

— Ils sont allés sur les bords de la Wagrushka.

— Et que faisais-tu là toute seule?

— Je t'attendais.

— Alors, hâtons-nous de rejoindre notre peuple sur les bords de la Wagrushka.

Il lui donna son paquet à porter, et marcha en avant, suivant la coutume indienne.

Ils arrivèrent à une colline d'où l'on voyait la fumée du camp s'élever, dans le lointain, des bords ombragés d'un ruisseau.

La jeune fille s'assit au pied d'un arbre. — Il n'est pas convenable que nous retournions ensemble, dit-elle; j'attendrai ici.

Le jeune chasseur poursuivit seul sa route vers le camp, et fut reçu par ses parents avec des visages sombres.

— Qu'est-il donc arrivé? dit-il; pourquoi êtes-vous si tristes?

Personne ne répondit. Il se tourna vers sa sœur chérie, et la pria d'aller chercher sa fiancée et de la ramener au camp.

— Hélas! s'écria la jeune fille, comment pourrais-je la ramener? elle est morte il y a déjà plusieurs jours.

Alors les parents de sa fiancée l'entourèrent en pleurant et en gémissant; mais il ne voulait pas croire à ces funestes nouvelles.

— Tout-à-l'heure encore, disait-il, je l'ai laissée pleine de vie et de santé. Venez avec moi, je vais vous conduire auprès d'elle.

Il les conduisit à l'arbre sous lequel elle s'était assise; mais elle n'y était plus, et son paquet gisait à terre. La fatale vérité le frappa au cœur; il tomba mort sur la place.

Je donne cette simple histoire presque dans les mêmes termes avec lesquels on me l'a racontée, auprès d'un feu, dans un campement du soir, sur les bords du ruisseau où l'on dit qu'elle s'est passée.

Voyage dans les prairies à l'ouest des Etats-Unis.

MASCARADE

DES PENSIONNAIRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE A ROME.

1748.

Au carnaval de l'année 1748, les peintres pensionnaires de l'Académie française à Rome, pour célébrer dignement le carnaval, ordinairement si joyeux dans cette ville *, s'avisèrent d'une mascarade dont Vien (plus tard réformateur de l'Ecole française) résolut de consacrer le souvenir. Il dessina et grava lui-même une suite de planches représentant les détails de la fête. Cette suite forme un petit volume in-folio, aujourd'hui assez rare, et porte le titre suivant :

« Caravane du sultan à la Mecque, mascarade turque donnée à Rome par messieurs les pensionnaires de l'Académie de France, et leurs amis, au carnaval de l'année 1748 ; dédiée à messire Jean-François de Troy, écuyer, etc., di-

recteur de l'Académie royale de France à Rome, etc. »

Puis vient une dédicace que nous donnons ici, car elle renferme à peu près les seuls renseignements que nous possédions sur cette mascarade. Le style en est peu correct.

« Monsieur, la mascarade que nous avons donnée au peuple romain, le carnaval dernier, a eu un tel applaudissement, que j'ai pris la résolution d'en dessiner et graver toutes les différentes figures qui la composaient. Le devoir et la reconnaissance m'obligent, monsieur, à vous la dédier. Les secours que vous nous avez contribués, soit par vos conseils dans l'exécution de notre projet, soit par vos libéralités dans les dépenses que nous avons faites, et dans lesquelles vous avez bien voulu entrer, exigent de moi ce tribut de gratitude et de respect. »

Les planches sont au nombre de trente, sans compter un frontispice où sont dessinés « les trompettes, pages, esclaves et vases que l'on portoit pour présent à Mahomet. » Voici les titres mis au bas de chacune d'elles, au moyen desquels on pourra se faire une idée du cortège : Aga des janissaires, chef des spahis, porte-enseigne, bacha à trois queues, le grand-visir, bacha d'Egypte, bacha de Carmanie, chef des Indiens, prêtre de la loi, le moufti, hîman de la grande mosquée, émir-bachi, garde du grand-seigneur, chef des huissiers, ambassadeur de la Chine,



(Mascarade imaginée par des artistes français, à Rome, en 1748. — D'après les dessins et gravures de Vien.)

ambassadeur de Siam, le grand-seigneur, ambassadeur de Perse, ambassadeur du Mogol, chef des esclaves, esclave noir, esclave blanc, sultane de Transylvanie, deux sultanes blanches, sultane grecque, deux sultanes noires (de ces quatre dernières figures, deux sont assises, deux autres couchées), sultane reine, et enfin le char que nous donnons ici, et où nous avons placé le plus grand nombre possible des personnages.

Ces planches sont coloriées et rehaussées d'or. On peut voir par la magnificence des costumes que rien n'avait été négligé pour rendre cette fête brillante et mériter les applaudissements du peuple romain.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOIGNES et MARTINET, rue Jacob, 30.

* Voy. 1836, p. 54.

ETABLISSEMENT DES DAMES DE SAINT-LOUIS,
A SAINT-CYR.



(Démouille converse. — Démouille de 3^e classe. — Madame de Maintenon. — Religieuse de Saint-Cyr. — Démouille de 1^{re} classe.
— Costumes tirés de la collection d'estampes et dessins historiques de M. Hennin.)

Ce fut vers 1685 que madame de Maintenon conçut l'idée de créer une maison exclusivement consacrée à l'éducation des filles de la noblesse. Elle représenta au roi que les filles de ceux qui avaient versé leur sang pour l'Etat et pour lui, étaient souvent réduites à la mendicité et exposées à tous les dangers de la corruption ; qu'en les prenant sous sa protection et leur donnant une instruction supérieure, il perpétuerait l'honneur et la vertu dans les familles, et attacherait tous les pères à l'Etat par un nouveau lien. Louis XIV adopta ce projet. Par les soins de madame Brinon, religieuse d'un couvent ruiné, une ancienne étable de Ruel avait été réparée et arrangée pour y placer des pensionnaires. Cette étable devint le berceau du nouvel établissement. Madame Brinon fut bientôt recommandée à madame de Maintenon, qui alla visiter son école, et fut si satisfaite de sa conversation et de ses principes, qu'elle lui envoya les pensionnaires nobles que sa bienfaisance lui faisait adopter. L'étable ne tarda pas à se trouver trop petite pour le nombre des élèves. Madame de Maintenon obtint du roi la maison de Noisy, renfermée également dans l'enceinte du parc de Versailles, et se chargea de payer la pension de cent demoiselles.

De Noisy, où toutes les classes étaient confondues, cette communauté fut transportée à Saint-Cyr, où les filles nobles furent seules désormais admises. Jules Hardouin-Mansard fit tous les plans de la maison : on la commença le 1^{er} mai 1685. Deux mille cinq cents hommes furent occupés à cette construction. Un an après, la maison fut en état d'être meublée. Le roi se chargea de la dépense, et autorisa madame de Maintenon à y employer telle somme qu'elle jugerait nécessaire. L'ameublement coûta 50 000 livres.

Louis XIV dota ensuite de revenus considérables l'établissement de Saint-Cyr, qui porta le nom de Maison des

Dames de Saint-Louis, et la fonda en faveur de deux cent cinquante demoiselles, qui, depuis l'âge de sept à douze ans, devaient être gratuitement reçues, élevées, nourries et entretenues de toutes choses jusqu'à vingt ans, aux dépens de la fondation. Ces demoiselles étaient instruites par environ quarante dames, et servies par autant de sœurs converses ou servantes. En y entrant, elles devaient faire preuve de quatre degrés de noblesse du côté paternel, à compter du père. Ces quatre quartiers étaient comme un certificat de longs services, et supposaient quatre générations de sacrifices et de dévouement. Madame de Maintenon reçut un brevet de fondatrice ; elle fut déclarée par le roi et par l'évêque de Chartres, dans le diocèse duquel se trouvait Saint-Cyr, supérieure perpétuelle de cette communauté pour le temporel comme pour le spirituel : seulement, elle obtint du roi de n'être pas nommée sur la médaille qui fut frappée pour conserver le souvenir de cette fondation. La médaille représente des jeunes filles de différents âges. La Piété, sous la figure d'une femme majestueuse, préside à cette institution. La légende porte : *ccc puellæ nobiles Sancyrianae* (Trois cents jeunes filles nobles de Saint-Cyr) 1685.

On a conservé le registre des placets pour les admissions à Saint-Cyr. Tous sont apostillés de la main du roi, qui voulait lui-même vérifier les titres, et connaître, par cette sorte de contrôle, l'état de la noblesse militaire.

Les règles intérieures de l'établissement de Saint-Cyr, qui furent l'ouvrage personnel de madame de Maintenon, ont servi depuis de modèle à beaucoup d'institutions de ce genre chez les nations étrangères ; elle ne voulut pas que son nom y parût, et elles furent signées par l'évêque de Chartres. Le règlement statua que les dames porteraient un habit particulier, grave et modeste, qui cependant n'au-

rait rien de monacal; qu'elles ne s'appelleraient ni *mamère*, ni *ma sœur*, mais *madame*, avec le nom de famille; et qu'elles auraient chacune au cou une croix d'or, parsemée de fleurs de lis gravées, avec un Christ d'un côté et un saint Louis de l'autre. Les croix des sœurs converses étaient d'argent et gravées de la même manière. Madame de Maintenon s'occupa ensuite d'un habit tel qu'elle l'avait imaginé et tel qu'il exista à peu près jusqu'à la suppression de la communauté.

Toutes les classes des pensionnaires étaient distinguées par la couleur des rubans : la plus jeune des classes avait des rubans verts.

Madame de Maintenon paraissait souvent dans les classes, et se plaisait à interroger et à instruire ses élèves. Elle n'avait adopté aucune méthode fixe d'instruction; elle ne voulait se déterminer que par les résultats et par l'expérience; elle voulait que ses élèves eussent des grâces naturelles, des pensées revêtues d'un langage qui ne sentit jamais l'affectation.

La maison de Saint-Cyr se divisait en douze corps de bâtiments principaux qui formaient cinq cours, savoir : la cour Longue, la cour de l'Eglise, la cour Royale, la cour des Cuisines, nommée plus tard cour de Monsieur, et la cour Verte, ou cour Maintenon. A cette dernière cour se rattachent surtout les plus intéressants souvenirs : c'est là que, sous les yeux de Louis XIV et de madame de Maintenon, furent représentées par les jeunes pensionnaires les deux tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*, composées par Racine pour Saint-Cyr.

Une ordonnance de mars 1694 porta le nombre des dames institutrices de Saint-Cyr de quarante à quatre-vingts, et celui des demoiselles pensionnaires à cinq cents. « Considérant, disait l'ordonnance, l'application que la dame de Maintenon donne journellement à la maison de Saint-Cyr, nous voulons par ces présentes, et comme une charge de la fondation, qu'elle jouisse, sa vie durant, de l'appareillement que nous lui avons fait construire dans notre dite maison, en y jouissant de tous les honneurs, de toutes les prérogatives de fondatrice. »

Madame de Maintenon s'était réservé en effet d'occuper à Saint-Cyr, si elle survivait au roi, un appartement qu'elle avait fait garnir de serge bleue. Elle s'y retira le 30 août 1715, après que Louis XIV, condamné par ses médecins, eut perdu connaissance. Un courrier venait lui apporter d'heure en heure des nouvelles de l'état du roi. Enfin le dimanche 1^{er} septembre, une de ses compagnes, mademoiselle d'Aumale, entra chez elle, et lui dit : « Madame, toute la maison consternée est à l'église. » Madame de Maintenon comprit le sens de ces paroles funèbres, et alla aussitôt assister à l'office des morts. Peu de jours après, le duc d'Orléans, régent du royaume, vint lui rendre visite; elle lui promit de renoncer dès lors aux affaires de ce monde. Le régent lui continua la pension de 48 000 livres que le feu roi lui faisait sur sa cassette. Elle se défit de son carrosse, renvoya ses domestiques, et ne garda qu'un valet de chambre et deux femmes. Le 15 avril 1719, elle mourut au milieu des dames de Saint-Louis. Elle fut inhumée dans un caveau de l'église, construit exprès au centre du chœur. Son tombeau, détruit pendant la révolution, a été rétabli, en 1802, par les soins des chefs du Prytanée, installé alors dans la maison des dames de Saint-Louis, et remplacé aujourd'hui par l'Ecole royale militaire et spéciale de Saint-Cyr.

LES DEUX GÉANTS.

Le soleil commençait à descendre derrière les montagnes, et la brise du soir apportait les senteurs embaumées de la campagne dans les rues de Bagdad. Un jeune garçon, d'environ seize ans, était appuyé contre la porte d'une maison.

Son visage, d'une beauté mâle, semblait resplendir aux dernières lueurs du jour. A le voir, on devinait qu'il ne se contenterait point d'exercer dans la vie les humbles fonctions d'employé ou de marchand, mais que, de manière ou d'autre, il devait arriver au commandement; il y avait pourtant des rayons de douceur à travers l'audace de ses regards.

Il était déjà là depuis quelques instants, lorsqu'un bruit d'armes et de chevaux retentit tout-à-coup dans l'une des rues qui conduisaient à la place. Le jeune Persan détourna les yeux et aperçut le grand visir suivi des principaux officiers de son palais. Presqu'au même instant le murmure d'une grande foule se fit entendre à l'entrée de la seconde rue, et un homme portant le costume des sages parut suivi de tous ses disciples. Les deux cortèges se rencontrèrent au milieu de la place, se croisèrent, puis s'éloignèrent en sens opposé.

Le jeune garçon venait de les voir disparaître, lorsqu'un vieillard qui avait ouvert doucement la porte de sa maison, derrière lui, posa une main sur son épaule.

— Tu regardais passer le visir avec ses cavaliers; et le sage Noushou avec ses disciples? dit-il.

— Oui, répondit le jeune homme; et je me demandais lequel je devais prendre pour protecteur, puisque tous deux proposent de me faire une place dans la vie.

— On choisit l'arbre d'après les fruits, observa le vieillard.

— Je le sais, père, reprit Barzouyeh; mais comment choisir le fruit lui-même? Le visir commande à des nations entières, au nom du calife; Noushou a soumis à ses doctrines toutes les intelligences. L'un est le maître par la force, l'autre par la sympathie : lequel des deux a la meilleure part?

Le vieillard ne répondit rien, et demeura quelque temps la tête penchée comme s'il cherchait dans sa mémoire; enfin, se tournant vers Barzouyeh :

— Connais-tu l'histoire des deux géants de la vallée de Cachemire? demanda-t-il.

— Je ne la connais pas, répondit le jeune garçon.

Le vieillard lui fit signe de s'asseoir, et, après un court silence, il commença ainsi :

« Dans les temps primitifs vivaient au fond de la vallée de Cachemire deux géants, l'un appelé Azam-le-Terrible, l'autre Nazel-le-Béni. Aucun homme ne vivait auprès d'eux, si bien que la nature entière leur appartenait.

Or, à cette époque, le monde visible n'était point ce qu'il est devenu plus tard. Le souffle dont Dieu avait animé les choses et les êtres était encore dans toute sa chaleur, et établissait une communication entre toutes les parties de la création. L'homme comprenait l'air, la terre, les animaux, les plantes, et, bien qu'il fût leur maître, participait à leur vie.

« Un matin que le soleil s'était levé dans toute sa magnificence, Nazel-le-Béni parut au détour d'un coteau. Il était tel que Dieu l'avait créé, noble et beau dans son innocente nudité, et il marchait en chantant tout haut sa pensée :

« Voici le jour, disait-il, et je redescends dans la vallée pour visiter mon empire; car j'aime tout ce qui vit autour de moi, depuis le grand arbre jusqu'à l'imperceptible fleur qui s'épanouit dans les fentes du rocher; depuis le roi des forêts jusqu'à la mouche bourdonnante.

« C'est moi qui relève la liane à demi abattue et qui lui donne un appui; c'est moi qui conduis le ruisseau au milieu des arbres altérés, et qui répands sur le roc dépouillé la semence des fleurs qui doivent le revêtir un jour comme une robe de fête.

« C'est moi qui sème sur la lisière des bois la mousse desséchée dont l'oiseau fait son nid; et quand le grand lion de la montagne a fait retentir ses plaintes, c'est moi

» qui ai retiré l'épine qui endolorissait sa griffe puissante.

» Aussi, toute la nature me connaît et m'aime. Je suis » comme l'esprit conservateur de toutes choses. Elle m'obéit, » car j'enseigne à chacune de ses créatures ce qui peut lui » être utile; et, pour toutes, ma supériorité est un don. »

» Ainsi chanta Nazel-le-Béni; et il se perdit sous l'ombrage des forêts fleuries. Alors une autre voix s'éleva dans la montagne comme un souffle de tempête, et elle chantait :

« Voici le jour, et je redescends dans la vallée pour visiter mon empire; car tout ce qui vit autour de moi est » soumis à ma volonté, et je brise tout ce qui lui fait obstacle, depuis le faible roseau jusqu'à l'arbre puissant. »

» Je m'ouvre des rouées dans la forêt avec le fer et le feu. » Je brise les rochers, et je comble de leurs débris le lit » des ruisseaux. Ma flèche atteint l'oiseau jusqu'au haut » de l'arbre où il chauffe ses petits sous son aile.

» Le grand lion fauve avait une compagne, je l'ai étouffée » dans mes bras, et sa peau dorée pend à mon épaule.

» Aussi la nature entière me respecte et me craint; car » je suis comme l'ouragan qui brise tout devant lui. Elle » m'obéit, car je puis anéantir chacune de ses créatures; » et, pour toutes, ma supériorité est un joug. »

» Ainsi chantait Azam-le-Terrible, tenant d'une main ses flèches meurtrières, et sa hache redoutable se balançait à son flanc. Il suivait la gorge étroite dans laquelle coulait le torrent. Mais tout-à-coup un figuier immense lui barra le passage.

» Il était né dès la première aurore du monde, et ses racines enfoncées aux deux rives formaient sur les eaux une arche immense au milieu de laquelle s'élevait le tronc. Azam le mesura d'un regard courroucé.

» — Tu ne m'auras pas en vain arrêté, dit-il.

» Et prenant la cognée qui pendait à sa ceinture, il commença à en frapper l'arbre-colosse. A chaque atteinte celui-ci gémissait sourdement; mais Azam frappait sans pitié, car il n'avait jamais souffert la résistance.

» Enfin le figuier tomba et se fendit dans sa chute. Le Terrible saisit chaque côté du tronc entr'ouvert pour le séparer; mais l'arbre réunissant toutes ses forces se ferma, et les mains du géant demeurèrent enchaînées.

» Alors un murmure de révolte sembla s'élever dans la création. Le vent emporta les cris d'Azam-le-Terrible jusqu'à l'autre où dormait le lion. Les rochers répétaient ces cris comme pour exciter et diriger la course du monstre. Arrivé au bord du torrent, il s'arrêta; mais le torrent apaisa ses bouillonnements et le laissa passer. Azam l'aperçut et fit un dernier effort pour se dégager!... Il était trop tard; les ongles du roi des déserts venaient de s'enfoncer dans ses épaules. Un grand cri retentit suivi d'un rugissement horrible; puis tout se tut.

» Le lion fauve était couché sur le cadavre du géant, et buvait le sang de sa poitrine ouverte.

» Un long frémissement de triomphe sembla courir dans les arbres, le long des antres de la montagne, sur les eaux, et s'éleva dans l'air comme un soupir de délivrance poussé par la nature entière.

» Il fut interrompu par le chant de Nazel-le-Béni qui revenait de la forêt. Soudain il se fit un silence. Le vent se tourna vers lui pour rafraîchir son visage; le torrent murmura plus doucement, et les arbres secouèrent leurs fleurs sur ses cheveux.

» Cependant le jeune homme s'était arrêté à l'entrée de la ravine avec un cri, car il venait d'apercevoir le cadavre du géant. Le lion releva la tête... Nazel recula épouvanté. Mais les yeux de l'animal farouche s'adoucirent à l'instant; il lécha le sang qui teignait encore sa gueule rugissante, et accourut joyeusement comme un chien fidèle se coucher aux pieds de Nazel.

» Alors une voix mystérieuse se fit entendre, et elle disait :

« Il n'y a de vraie force que celle acquise par la pensée, » et de grandeur durable que celle fondée sur l'amour. »

A ces mots le vieillard se tut, et le jeune garçon demeura rêveur. Mais le lendemain il suivait les leçons du sage Noushou.

Son nom se répandit plus tard dans toute la Perse. Il y devint le soleil des intelligences; et ce fut lui qui résuma toute la sagesse humaine dans le livre de *Calila et Dimna*, attribué au sage Bidpai.

COCAGNE.

DESCRITTIONE DEL GRAN PAESE DE COCCAGNA; DOVE
CHI PIV DORME, PIV GVADAGNA,
c'est-à-dire

DESCRIPTION DU GRAND PAYS DE COCCAGNE, OU QUI PLUS DORT
PLUS GAGNE.

• Paris est pour le riche un pays de cocagne.
BOILEAU.

La Cocagne est-elle une réalité déguisée par les amplifications des conteurs, ou seulement un pays imaginaire, tout au plus une allégorie, comme le croient certaines gens qui ne la connaissent guère que par le vers de Boileau, et par ce grand arbre sans branches qu'on plante dans nos fêtes publiques, du sommet duquel pendent au bout d'une ficelle, en forme de grappes, des foulards de coton, des couverts de maillechort, et des montres de chrysocale? Grande question, chers lecteurs, et bien digne de toute votre attention, un jour de carnaval.

Si l'on fait attention à l'ancienneté et à la continuité de la tradition, aux profondes racines qu'elle a jetées dans notre esprit à tous, grâce aux nourrices et aux bonnes d'enfants, nos premières institutrices, on doutera que le doute soit permis. Si ceux qui y persistent objectent que la Cocagne n'est marquée sur aucune des cartes dressées par les plus savants géographes, que nos navigateurs les plus aventureux n'en font aucune mention dans leurs relations, on leur répondra que si les voyageurs modernes ont été maladroits ou malheureux dans leurs recherches, ou s'ils ont voulu traîtreusement garder pour eux le secret de la *redécouverte* de ce beau pays, ce n'est pas une raison pour supprimer de la création une heureuse contrée qu'il faudrait inventer si elle n'existait pas.

Personne ne sait où est la Cocagne, ou du moins où elle fut située! La belle raison! Et qui peut marquer du doigt la position de la célèbre Atlantide de Platon, ou celle des royaumes de Lilliput et de Brobdingnagh? Un aveugle est-il en droit de nier le soleil, parce qu'il ne le rencontre pas sur son chemin au bout de son bâton? Tombouctou n'était-il pas presque rangé parmi les chimères avant les pérégrinations de l'intrépide Caillé?

Espérons qu'il en sera de même pour la Cocagne. Afin d'encourager le zèle des voyageurs aventureux qui voudront se mettre à sa recherche, voici quelques fragments, reproduits dans toute leur naïveté, d'une précieuse carte topographique, hydro-géographique, ethnographique et culino-graphique dont un certain Petrus Nobilis dota le monde savant et gastronomique vers 1560.

Quel document est plus digne de foi qu'une carte? Là tout est précis et ne laisse rien à faire à l'imagination. Le simple narrateur peut mentir impudemment et impunément, toujours prêt à s'excuser sur le sens inexact que vous donnez à ses paroles; le calcographe est esclave de la réalité. Il vous fait assister aux scènes de la vie privée et de la vie publique; il vous montre la forme des maisons, des meubles, on pourrait dire celle des coutumes, jusqu'aux traits caractéristiques de la physionomie de la population. Ainsi Petrus Nobilis vous prend par la main et

vous conduit d'un pas sûr : c'est tout comme le chien de l'aveugle. Voilà la délicieuse vallée où croissent ces vignes dont les ceps, attachés avec des saucisses, sont chargés de raisins toute l'année; voici des montagnes qui se mirent dans une mer de bon vin grec, assez profonde pour porter des vaisseaux de haut-bord; leurs flancs entr'ouverts sont des mines pleines d'écus d'or et d'autres espèces monnayées, à la disposition de qui veut en prendre; nous retrouverons plus loin des grottes où sont entassés des chemises, des mouchoirs, des serviettes, et autres objets de lingerie.



(Volcan de pâtes d'Italie.)

Ne vous effrayez pas à la vue de cette montagne volcanique : elle porte à son sommet ardent une chaudière sans cesse bouillante, pleine de macaroni et de lasagnes, qui s'échappent, dès qu'ils sont cuits, par-dessus les bords, et vont roulant sur les flancs casécux de la montagne, où ils s'enveloppent de fromage râpé, pour se jeter dans un lac de beurre en fusion où tout amateur en prend à son plaisir.

Nous rencontrerons chemin faisant de vastes vergers produisant, ici des fruits de toutes sortes, frais, glacés, confits, en compote; là des perdrix et des chapons plumés, troussés et habillés, tout prêts à être mis en broche. Arrêtons-nous un peu pour voir ces forêts habitées par des chouettes qui *pondent* des manteaux à toutes les tailles, ces salines pleines de sucre raffiné, ces prairies d'omelettes aux rognons, toutes chaudes, de massepains, de tartelettes et de pâtisseries aussi friandes que variées; nous verrons là-bas des rivières d'où les carpes s'élancent toutes frites dans votre main, les anguilles accommodées en matelote; de beaux pâturages où les chevaux naissent sellés et bridés, où les vaches portent quatorze veaux par mois. Remarquez-vous ces fertiles potagers où l'on voit des laitues bien autrement colossales que ces fameux choux, vrais lilliputiens, dont on disait naguère tant de merveilles à Paris? sous chacune de ces laitues trois mille brebis peuvent se mettre à



(Melons. — Laitue gigantesque.)

l'ombre. On y trouve aussi en toutes saisons des melons succulents, des artichauts alors fort rares en Europe, par conséquent fort recherchés; plus loin sont les sources de ces fleuves de vin muscat, de vin de Chypre et d'autres, qui arrosent le pays. Leurs bords, bien plus favorisés que

ceux du Lignon, tant célébrés par nos anciens chansonniers, sont couverts de tartes aux fruits. Des pastafroles servent de pont.



(Fleuve de vin muscat. — Rives de tartes. — Pont de biscuit.)

N'êtes-vous pas désireux de vous asseoir à cette table entourée de joyeux convives, sur laquelle fond un orage de poulets d'Inde, de faisans, de chapons, de lièvres, lardés, bardés, rôtis à point, ou d'aller vous désaltérer à cette fontaine jaillissante qui verse des flots de malvoisie?



(Arbres à beignets. — Pluie de rôtis. — Fontaine de malvoisie. — Taupinières de sucre.)

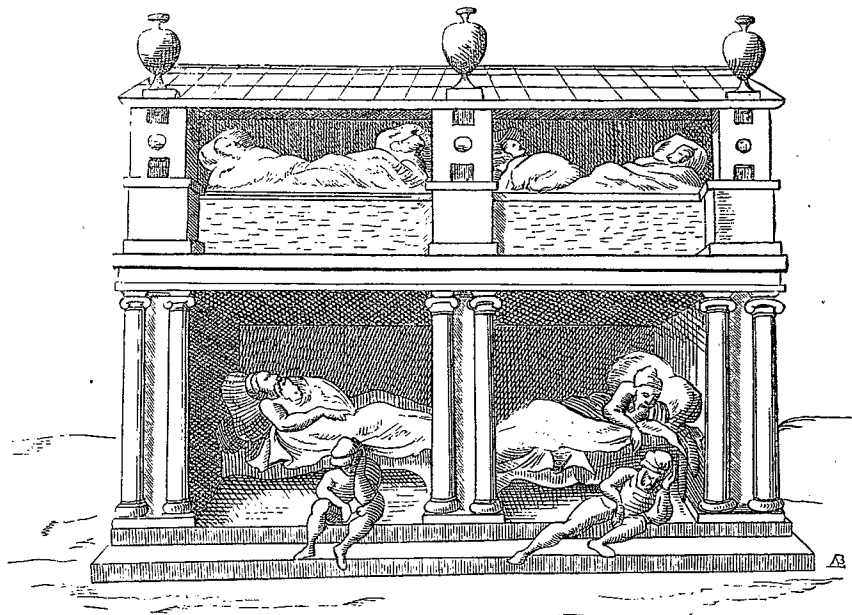
Aimez-vous les beignets? A quelques pas vous apercevez les pommiers, les abricotiers sur lesquels ils poussent prêts à être servis; des nuages complaisants les dorent d'une légère rosée d'un parfait caramel.

Préférez-vous des pâtés chauds ou froids de n'importe quoi, des tourtes, des biscuits? Ici sont des fours où vous n'avez qu'à prendre ce qui flattera votre goût. Ne craignez pas d'être indiscret et de faire jeûner vos amis : ces fours sont inépuisables.

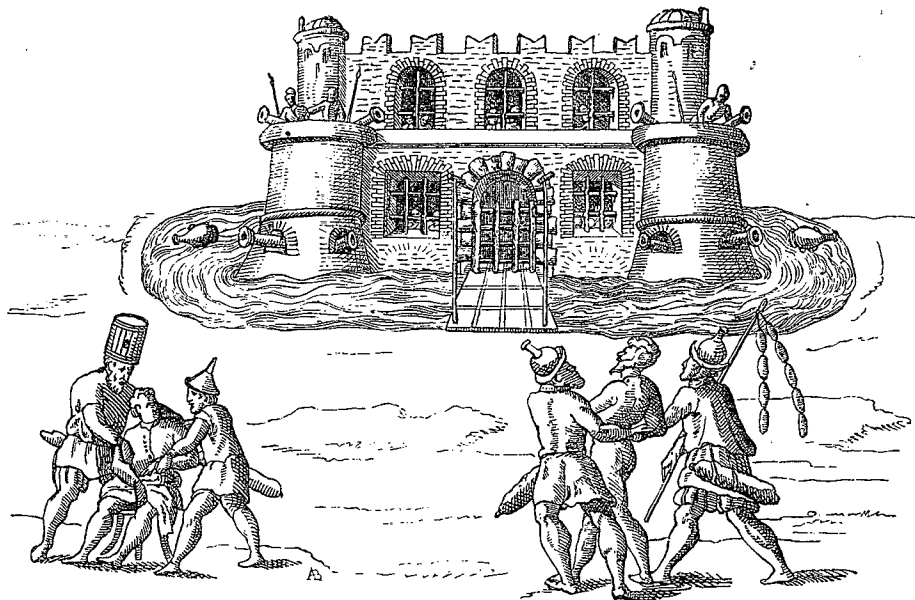


(Fours naturels et inépuisables de pâtés chauds.)

On ne voit que deux maisons dans ce beau pays; l'une



(Palais du Sommeil, ouvert à tous venants.)



(Prison d'Etat où l'on enferme tous ceux qui travaillent. — Fossés de vin doux. — Canons chargés de bouteilles.)



(Cortège du signor Panigon , roi de Cocagne.)

est le palais où l'on dort; les murs sont construits de ce bon fromage Parmésan si cher aux Italiens; ce qui me permet de supposer que l'auteur a bien pu altérer ici la vérité quelque peu pour flatter le goût de ses compatriotes; l'autre, faut-il le dire, hélas! est... une prison!!! Une prison, non pas pour des larrons, des banqueroutiers, des assassins; de pareils crimes sont inconnus aux Cocagniens, mais pour les gens qu'on surprend... à travailler; car le travail est formellement interdit par les lois, et celui qui demeure convaincu de les avoir transgressées est tenu un an entier sous les verrous.

L'édifice, comme on le voit, est entouré d'un fossé de vin doux, que les prisonniers sont condamnés à mettre dans des bouteilles, qu'ils expédient ensuite à domicile en les chargeant dans des canons qui ne manquent jamais le but. Cette bénigne artillerie gronde sans relâche.

Ce qui devait paraître un supplice insupportable dans la patrie de l'auteur, c'est que les murs de cette forteresse, bien différents, comme de juste, de ceux du palais du DORMIR, sont faits de mauvais fromage de lait de brebis.

C'est le plus renommé pour sa poltronnerie qui est revêtu du pouvoir suprême. Le signor PANIGON règne sur les heureux Cocagniens jusqu'à ce qu'un plus poltron le fasse déchoir. Le scrupuleux voyageur qui nous a transmis ces précieux détails a voulu nous donner une idée du faste triomphal qui entoure sa seigneurie lorsqu'elle parcourt ses fortunés domaines.

La France et l'Allemagne reproduisirent à l'envi ce curieux document, ce qui prouve le cas qu'on en faisait; mais malgré toute sa fidélité minutieuse, il laissera regretter, éternellement peut-être, deux lacunes importantes, 1^{re} le défaut de délimitation extérieure de la contrée, ce qui empêche de savoir s'il s'agit d'une île située au milieu des flots, ou d'une île en terre ferme, comme celle du bon Sancho; 2^e le manque de détermination du méridien dont l'absence laisse ignorer de quel côté les amateurs peuvent diriger leurs recherches.

GALERIE DES PLANS-RELIEFS DES PLACES DE GUERRE,

A L'HÔTEL ROYAL DES INVALIDES
(Pavillon de l'Ouest).

La galerie des plans-reliefs des places de guerre est une création du règne de Louis XIV. Ce monarque, qui avait fait fortifier ou améliorer presque toutes les places de son royaume, et qui en avait conquis un grand nombre d'autres sur ses ennemis, reconnut l'utilité de réunir près de lui les plans-reliefs des unes et des autres. Le premier plan qui fut exécuté d'après ses ordres fut celui de la citadelle de Lille, dont la construction eut lieu en 1660. Le but de cet établissement était de placer auprès du gouvernement une sorte de Musée militaire, qui présentât des notions aussi promptes qu'exactes sur les places fortes de la France et des pays étrangers, ainsi que sur leurs moyens d'attaque et de défense. La collection des plans-reliefs est, pour l'art de la fortification, ce que sont pour l'artillerie, pour la marine, pour la mécanique et les usines, les collections du Musée d'artillerie, du Musée de marine, et du Conservatoire des arts et métiers. La galerie des plans, comme ces divers Musées, monuments des arts et de l'industrie de la France, a comme eux une utilité réelle: elle sert à l'instruction des élèves du génie, et chaque année ceux de l'Ecole d'application d'état-major et de l'Ecole polytechnique y sont conduits par leurs professeurs, qui leur font, devant les reliefs mêmes, des leçons d'autant plus profitables, que tous les nouveaux systèmes en fortification, après avoir obtenu l'approbation des hommes de l'art, y sont soigneusement exécutés. Les plans-reliefs ont été successivement placés dans le

palais des Tuileries et dans la grande galerie du Louvre, où ils restèrent jusqu'en 1777. A cette époque, ils furent transportés à l'hôtel des Invalides, dans l'emplacement qu'ils occupent aujourd'hui. La galerie du Louvre devait alors être consacrée au Musée de peinture, qui n'y fut pourtant établi d'une manière définitive que sous le Consulat. De 1777 à 1800, la grande galerie du Louvre resta dans son état de délabrement, avec ses murs nus, son plafond percé en plusieurs endroits, et son sol à peine entretenu. Au commencement de la Révolution, elle fut livrée au public, qui la traversait librement pour communiquer du Louvre au pavillon des Tuileries. Elle était le rendez-vous des enfants du quartier et le promenoir favori des bonnes des environs. Ainsi l'établissement du Musée de peinture dans cette galerie est d'environ vingt-trois ans postérieur à la translation de la Collection des plans-reliefs à l'hôtel des Invalides.

Les différents gouvernements qui se sont succédé en France ont tous pris à cet établissement un égal intérêt. Maintenu par l'Assemblée constituante, il a été placé, par une loi du 40 juillet 1791, avec le dépôt général des fortifications, dans les attributions du comité du génie, pour faciliter ses opérations. La collection des plans-reliefs, continuée sous la République et le Consulat, prit un notable accroissement sous l'Empire. Napoléon en appréciait toute l'utilité. Ce fut d'après ses ordres que l'on exécuta, indépendamment des plans des places de guerre, divers modèles de forts et redoutes qu'il avait l'intention de faire construire pour la défense des côtes, et qui, transportés au palais des Tuileries, servirent à la discussion des projets pendant la tenue des conseils du génie. Après avoir fait les honneurs de la galerie aux rois et aux princes étrangers venus pour lui rendre hommage dans sa capitale, l'empereur s'y rendit, le 6 mars 1815, accompagné de l'impératrice Marie-Louise et de toute sa cour. Il examina attentivement plusieurs des anciens reliefs, et s'arrêta avec une satisfaction particulière devant celui de Brest, qui venait d'être achevé, en disant: « C'est très beau! Qu'on appelle l'impératrice; » je veux qu'elle voie ce magnifique ouvrage. »

Aux époques malheureuses de 1814 et 1815, la galerie des plans-reliefs n'a pas échappé à la spoliation qui dévasta alors nos musées. Les Prussiens établirent, dans l'intérieur du local, un piquet armé qui y resta depuis les premiers jours de juillet jusque vers le 40 août 1815. Pendant ce temps, ils enlevèrent les modèles, au nombre de dix-neuf, de toutes les places de la frontière française du nord, de Strasbourg à Lille inclusivement.

Les méthodes employées pour la construction des reliefs ont été beaucoup perfectionnées, sous l'empire, et depuis, par M. Gengembre, conservateur de l'établissement, par M. Boitard aîné, et par M. Bonnet. Exécutés d'abord en carton, ils le sont tous aujourd'hui en bois, par des procédés qui en assurent la solidité et la durée. De nombreux essais ont été faits pour représenter le moins mal possible la surface des eaux. La végétation est représentée par de la soie coupée et réduite en poussière.

Chaque année la galerie des plans-reliefs est ouverte pendant un mois aux personnes qui présentent des billets délivrés par le président du comité des fortifications. Ces expositions annuelles, ordonnées par le ministre de la guerre, ont ordinairement lieu du 15 avril au 15 mai. Les dépenses du matériel et du personnel figurent pour 20 000 f. au budget de l'Etat.

La galerie renferme aujourd'hui une cinquantaine de plans, dont les principaux sont ceux de Bayonne, Calais, Cherbourg, Metz, Strasbourg, Toulon, Briançon, etc.

Le style n'est que l'ordre et le mouvement que l'on met dans les pensées. BUFFON.

Sur le nom de REINE en Angleterre.

Il existait chez les West-Saxons une loi qui défendait aux femmes de leurs rois de prendre le titre de reines et de s'asseoir sur le trône à côté de leurs époux. Elle ordonnait que si quelque roi contrevenait à cette coutume, il serait, par le seul fait de sa désobéissance, privé des droits de la royauté, et ses sujets déliés à son égard du serment d'obéissance. L'histoire montre que cette loi était rigoureusement observée. Etelwolph, pour avoir voulu donner le titre de reine à son épouse, fille de Charles-le-Chauve, fut dépossédé de la couronne et obligé de la céder à Etelbald, son fils du premier lit.

Les Anglais conservent encore aujourd'hui dans leur langue une trace fort remarquable de cette ancienne loi. Ils n'ont point de mot qui réponde au mot français de *reine*, au mot allemand de *konigin*, au mot latin de *regina*, c'est-à-dire qui soit le féminin du mot *roi*. Leur reine se nomme *the queen*, ce qui signifie la compagne. Ce mot est générique; car on voit que dans l'origine de la langue il était commun, avec cette signification, aux hommes et aux femmes. On s'en est long-temps servi pour désigner les compagnons du prince, ce qu'en latin on appelait les *comites*, d'où nous avons tiré le titre de *comte*. Ainsi la reine existe dans le droit, et, bien que l'usage ait fait évanouir toutes les autres acceptions du mot, elle n'a véritablement pas de nom dans la langue.

LES GLACIERS.

(Deuxième article. — Voy. p. 17.)

DANGERS. — ANECDOTES. — GLACIERS DU SPITZBERG.
— FORMATION DES GLACES FLOTTANTES.

Les crevasses qui sillonnent les glaciers ont donné lieu à des accidents qu'on peut éviter avec un peu de prudence et en suivant aveuglément les conseils du guide qu'on a choisi. C'est surtout lorsque le glacier est couvert de neige, comme celui que représente notre gravure, qu'il faut marcher avec précaution, et sonder le terrain avec le long bâton dont on est armé. En effet, les crevasses ne sont pas remplies comme on pourrait le croire, mais seulement cachées par un pont de neige qui n'a souvent qu'un ou deux décimètres d'épaisseur, et ne saurait par conséquent supporter le poids d'un homme.

On a conservé en Suisse le souvenir de plusieurs de ces accidents.

Pendant l'été de 1790, Christian Bohren traversait le glacier supérieur de Grindelwald, en ramenant un troupeau de moutons des pâturages de la Baenisseg, situés de l'autre côté du glacier. Près d'atteindre le bord il tomba dans une crevasse profonde de 148 mètres, et dans sa chute, il frota avec une telle force contre les parois de glace, que tous les boutons de sa veste furent emportés. Quand il revint à lui, il se trouva dans une obscurité profonde, enclavé entre deux murailles de glace; de l'eau coulait au-dessous de lui. Ce murmure ranima son courage, et il lui sembla que la voix du ruisseau lui disait que tout espoir n'était pas perdu pour lui. Il commença donc à remonter son cours, tantôt marchant, tantôt rampant; enfin, après des peines infinies, après avoir plusieurs fois creusé le lit du ruisseau pour se frayer un passage, après avoir mis trois heures et demie pour faire quatre cents pas environ, il arriva au point où ce ruisseau, appelé le Weissbach, entre sous le glacier, et revint la lumière du jour. C'est alors seulement qu'il s'aperçut que son bras gauche était cassé. Il suivit les flancs escarpés du Wetterhorn, et arriva le même soir à Grindelwald. Pendant long-temps il n'osa faire à sa femme le récit de sa terrible aventure, car elle portait alors dans son sein celui-là même qui me la racontait.

Un autre accident se termina d'une manière plus tragi-

que. Le 31 août 1821, M. Mouron, ministre protestant du canton de Vaud, se trouvait sur le même glacier. Penché sur une crevasse pour admirer les belles teintes azurées de ses parois, il s'appuyait sur son bâton, qu'il avait fixé dans la glace sur le bord opposé à celui où il se trouvait. Tout-à-coup, le bâton mal arrêté glisse, M. Mouron perd l'équilibre et tombe avec lui dans l'abîme. Son guide éperdu court au village, et fait connaître le malheur qu'il n'a pu prévenir. Le bruit s'en répand dans toute la vallée, on défigure les circonstances, et des doutes s'élèvent sur la véracité du guide. On va jusqu'à dire que M. Mouron a été assassiné, dépouillé et jeté dans le gouffre. Alors tout le village s'émeut; les guides, qu'un pareil soupçon attaquait dans leur honneur, s'assemblent, et décident que l'un d'eux désigné par le sort descendra dans le gouffre pour en retirer le corps du malheureux ministre, et s'assurer s'il a été volé comme quelques uns avaient osé le soutenir. Au jour convenu, tout le village se rassembla sur le glacier. Le sort tomba sur Burguenen, un des hommes les plus forts et les plus énergiques de la vallée. Il se fit attacher à une corde, et quatre hommes le descendirent dans l'abîme: il tenait à la main son bâton ferré, et portait à son cou une lanterne pour s'éclairer, et une sonnette afin de pouvoir indiquer si on devait le descendre ou le remonter. Deux fois, près d'être asphyxié, il sonna et fut ramené à l'orifice du trou. Enfin la troisième on sentit qu'un poids plus lourd pesait à l'extrémité de la corde, et le courageux montagnard reparut portant le corps mutilé du ministre. Il avait encore sa bourse et sa montre; le malheureux guide était justifié. M. Mouron fut inhumé près de la porte de l'église de Grindelwald, et une inscription constate l'accident dont il fut victime et le dévouement de Burguenen.

A la sortie du village de Servoz, le voyageur s'arrête, avant d'entrer dans la vallée de Chamounix, devant une tombe élevée près d'un torrent sur le bord du chemin. C'est celle d'un jeune Danois, T.-A. Eschen, déjà célèbre par une traduction en vers des Odes d'Horace. Il périt, le 7 août 1800, sur les glaciers du Buet. Partit la veille de Servoz avec son compagnon de voyage M. Simschen, il coucha au chalet de Villy. Le matin ils gravirent le Buet. Malgré les avis réitérés de son guide, M. Eschen était toujours à quelque centaine de pas en avant, lorsque tout-à-coup il disparut dans une crevasse. M. Simschen et le guide rebroussèrent chemin à l'instant pour chercher du secours. La nuit même quatre hommes partirent de Servoz: ils trouvèrent l'infortuné jeune homme dans une fente du glacier de 50 mètres de profondeur; il était debout, les bras au-dessus de la tête, et entièrement gelé.

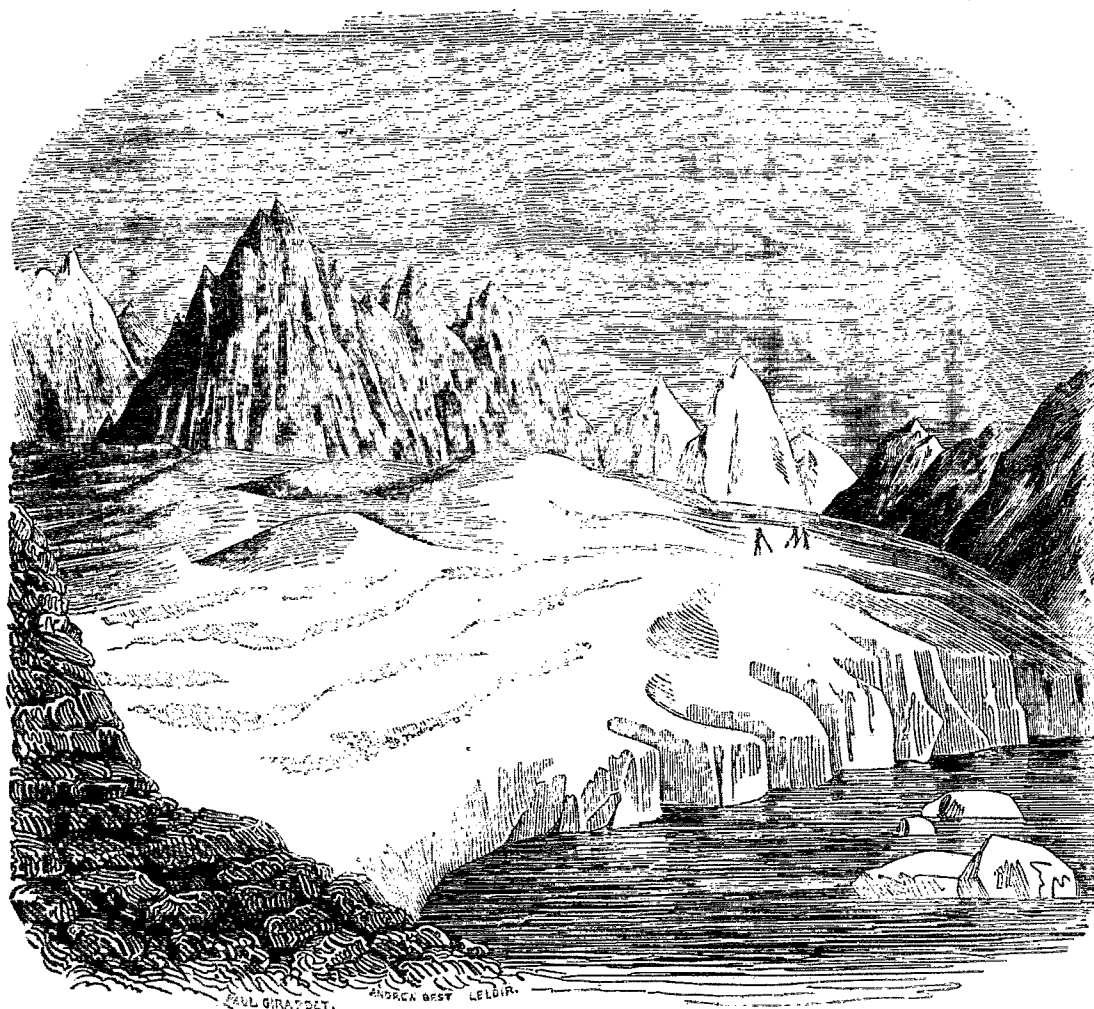
Que ces sinistres récits n'empêchent personne d'aller admirer les glaciers de la Suisse. Le danger est nul pour le voyageur prudent, et la probabilité d'un accident n'est pas supérieure à celle que l'on affronte tous les jours dans les rues d'une cité populeuse.

La Suisse n'est pas le seul pays où il existe des glaciers: on en trouve dans les Alpes françaises, dans celles du Tyrol, dans les Pyrénées, et enfin dans les Alpes scandinaves. Dans celles-ci la hauteur des montagnes est compensée par la rigueur du climat. Ainsi, en Norvège, sous le 61° de lat. N., l'extrémité inférieure des glaciers du Justedal est à 485 mètres seulement au-dessus de la mer. Ceux de Lodal et de Nygaard descendent à 577 et à 540 mètres. En Islande, par 64° lat. N., sous la double influence d'un climat plus rigoureux et de montagnes plus élevées, les glaciers atteignent les bords de l'Océan. Toutefois ils ne s'avancent pas sur la mer; car il existe toujours une plage libre, qui permet de cheminer entre le glacier et les flots. Mais au nord du Spitzberg, où la limite des neiges éternelles est au bord de la mer, les glaciers remplissent le fond des baies et se comportent d'une manière toute spéciale. En été la mer dégèle, et sa température se maintient à quelques degrés au-dessus de zéro,

parce que la côte occidentale de l'île (la seule, visitée jusqu'ici) est baignée par une des branches du *gulfstream*, courant équatorial dont l'origine est dans le golfe du Mexique, et qui porte jusque sur les côtes de la Norvège des bois et des fruits de l'Amérique. Le glacier, animé d'un mouvement de progression continu, descend dans la mer; mais à mesure que la glace se trouve en contact avec cette eau dont la température est au-dessus de zéro, elle fond. Le glacier n'en avance pas moins, dépasse les limites du rivage, et s'avance sur les flots en s'appuyant sur la terre en arrière et sur les côtés: il en résulte que le milieu n'est plus soutenu, et le glacier se démolit continuellement. De là les glaces flottantes qu'on trouve en si grand nombre dans l'Océan Glacial. Tous les jours la corvette *la Recherche*, pendant les deux séjours qu'elle a faits dans deux baies du Spitzberg (Bell-Sound et Magdalena-Bay), était entourée de glaçons que le reflux entraînait ensuite en pleine mer. Ainsi la nature procède toujours par des lois grandes et simples. Les glaciers de la Suisse envoient à l'Océan les

grands fleuves qui maintiennent la constance de son niveau. Les glaciers du Spitzberg contribuent au même résultat en y versant périodiquement ces masses immenses de glaces flottantes qui abaissent la température des mers du Nord, diminuent leur évaporation, et rendent les pluies rares et peu abondantes dans les régions situées au nord du cercle polaire. Si, dans ces contrées déjà couvertes de marais et de lacs que le soleil est impuissant à dessécher malgré sa longue présence au-dessus de l'horizon, les pluies étaient aussi fréquentes que dans les zones tempérées, la ligne des neiges éternelles s'abaisserait encore, les marais augmenteraient d'étendue, et ces pays, déjà si peu favorisés par la nature, deviendraient tout-à-fait inhabitables.

Sans aller jusqu'au Spitzberg, on peut voir sur une petite échelle le phénomène de la formation des glaces flottantes. Avant de traverser le Simplon, les nombreux voyageurs qui se rendent en Italie n'ont qu'à sacrifier un seul jour pour en être témoins. L'immense glacier d'Aletsch, situé non loin de Brygg en Valais, est baigné par le petit lac



(Le Glacier d'Aletsch, sur le lac Mœrill.)

Mœrill; il s'avance sur lui, les portions du glacier qui se détachent tombent dans l'eau, et y surnagent. M. Agassiz n'a pas méconnu cette analogie, et l'a judicieusement fait ressortir.

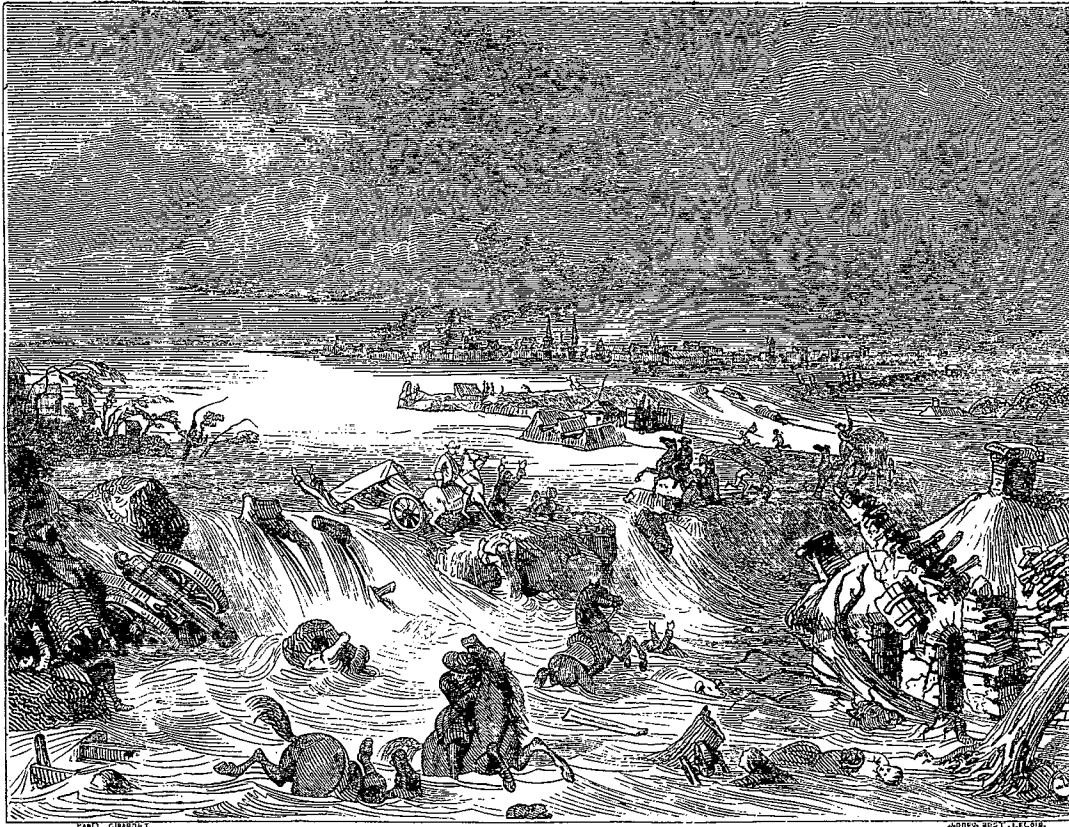
Sur le lac Mœrill comme dans les mers polaires, ces glaces flottantes charrient des blocs erratiques. Supposons en effet que la portion du glacier qui porte une moraine centrale se détache et tombe dans l'eau; si les pierres restent fixées à la glace, celle-ci les transportera au loin jusqu'à ce qu'elle soit fondue. Alors le bloc se déposera au fond de l'Océan ou échouera sur ses bords. Si on ne ren-

contre que rarement en mer des radeaux de glace couverts de pierres, c'est qu'en vertu de leurs poids spécifiques ces masses pesantes occupent ordinairement la portion du glaçon qui est plongée au-dessous de la surface de l'eau. En outre au Spitzberg, où tous les glaciers sont des nêvés, les blocs sont souvent enchâssés dans l'épaisseur de la glace et enveloppés par elle.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob. 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

INONDATIONS.



(Inondation de Coeverden, en 1673, d'après une gravure de Romeyn de Hooghe.)

Paris a souffert de nombreuses inondations. En 1195, la hauteur des eaux de la Seine força Philippe-Auguste à fuir son palais de la Cité, et à se réfugier dans l'abbaye de Sainte-Geneviève. Trois inondations mémorables alarmèrent, au quinzième siècle, les habitants de Paris. Au mois de juin 1426, le soir de la fête de la Saint-Jean, la Seine déborda si subitement qu'elle éteignit le feu allumé sur la place de Grève pour la solennité de ce jour. L'année suivante, le 8 juin 1427, ses eaux couvrirent l'île Saint-Louis et l'île Louviers, et s'élevèrent jusqu'au premier étage des maisons situées sur ses bords. Au mois de janvier 1493, elles s'étendirent jusqu'à la place Maubert et la rue Saint-André-des-Arts. C'est en mémoire de cette calamité qu'on érigea au coin de la *Vallée de misère* (partie du quai de la Mégisserie qui s'étend depuis l'abreuvoir Popin jusqu'à l'extrémité septentrionale du pont au Change), un pilier portant une image de la Vierge, et sur lequel fut gravée cette inscription :

Mil quatre cens quatre-vingt-treize,
Le septiesme jour de janvier,
Seyne fut ici à son aise,
Battant le siège du pillier.

En 1579, le débordement subit de la rivière des Gobelins (Bièvre) donna lieu au *déluge de Saint-Marcel*. En 1647, on alla en bateau dans les rues du Coq et du Mouton. L'inondation de 1740, la plus forte après celle de 1658, sert encore aujourd'hui de point de comparaison, et son niveau est marqué à l'échelle du pont Royal, indicateur des hauteurs de la Seine.

A quelque époque que l'on remonte dans les annales de la France, l'histoire ne fait mention d'aucun cataclysme qui soit comparable à celui de novembre 1840, soit pour

la durée, soit pour la grandeur et l'étendue des désastres. Neuf départements, l'Ain, l'Ardèche, les Bouches-du-Rhône, la Côte-d'Or, la Drôme, le Gard, l'Isère, le Rhône, et Saône-et-Loire, ont eu leurs vallées ensevelies sous les eaux. Lyon a été la principale victime de cet effroyable événement. Deux cent dix-huit maisons ont été entraînées à la Guillotière, et plus de trois cents au faubourg de Vaise. La Saône, se frayant un passage à travers les quartiers les plus peuplés, alla se jeter, par plusieurs torrents, au milieu de la ville, dans les eaux débordées du Rhône ! Les campagnes transformées en vastes lacs, les drapeaux noirs flottant sur les clochers des églises, le tocsin sonnant partout en signe de détresse, des villages entiers ensevelis pendant plusieurs jours sous les ondes, tel a été le déchirant spectacle de misère et de désolation qu'ont présenté ces riches et belles provinces !

Avant le désastre de 1840, les commencements du dix-neuvième siècle avaient déjà été signalés par d'autres inondations non moins calamiteuses, en Hollande et en Russie.

Le sol de la Hollande, surtout celui de la Hollande septentrionale, est si affaissé, que presque toutes les rivières et tous les canaux ont besoin de fortes digues pour être retenus dans leur lit et ne pas inonder le pays dans les hautes marées. En plusieurs parties, l'eau se trouve au-dessus du niveau de la terre : aussi le pays est-il exposé à de terribles inondations, qui, à diverses époques, ont fait de grands ravages. La première dont on se souvienne a produit le Zuiderzée. La Nord-Hollande, en effet, n'était jadis séparée de la Frise que par le petit lac Flevo, qu'une terrible inondation confondit avec la mer en 1282. C'est à celle de 1550 qu'on rapporte également l'origine de la mer de Harlem.

L'estampe que nous publions, œuvre de Romain ou plu-

tôt Romeyn de Hooghe (Houghe), dessinateur et graveur hollandais du dix-septième siècle, représente une inondation de Coeverden, ville forte située sur la frontière méridionale de la province de Drenthe, près du comté de Bentheim. Entourée de sept remparts, avec un même nombre de demi-lunes, cette ville est en outre défendue par une citadelle à quintuple enceinte. Ses fortifications sont regardées comme le chef-d'œuvre de l'ingénieur Coelhorn. Une inscription gravée dans un cartouche indique le sujet de l'estampe. L'évêque de Munster, assiégeant, en 1675, Coeverden, détourna à grands frais de son cours la rivière de Vecht, au-dessus de la maison de Laer jusqu'à Gramsbergen. Les eaux, dirigées vers la ville, rompirent une digue qui la protégeait, et la détruisirent en grande partie le 4^{er} octobre 1675. Cette digue, garnie de palissades et d'ouvrages fortifiés, gardée par la milice à pied et à cheval, et armée d'un grand nombre de pièces d'artillerie de tout calibre, avait, dit la chronique, plus de deux lieues et demie de longueur, 60 pieds de largeur, et 16 pieds de hauteur. La violence des eaux l'ayant renversée, cette inondation coûta la vie à 600 soldats et habitants, et facilita à l'évêque de Munster l'occupation de Coeverden, que les Hollandais ne tardèrent pas à reprendre.

Au mois de janvier 1809, une terrible inondation ravagea la Hollande, et principalement la province de la Gueldre. Le 12, Pannerden, Horen et Aardt étaient sous les eaux qui avaient rompu une digue. Le jour suivant, celle de Leymerich eut le même sort, et les bailliages de Lowers, Westervoord, Lathum, et la partie basse de Doesburg, furent inondés. Le 14, une grosse masse de glace, de la grandeur d'un demi-arpent, étant entrée dans le canal de Pannerden, emporta une maison avec toutes les terres cultivées qui l'environnaient. Les eaux du Rhin, reflues sur le Waal, dont les eaux rompirent la digue de l'île de la Betuwe, se précipitèrent comme des cataractes sur l'île qu'elles submergèrent. En quelques endroits, les glaçons amoncelés offraient l'image de montagnes de glaces d'une hauteur prodigieuse. Les paysans, levés en masse, selon la coutume du pays, étaient partout en ligne sur les digues, et travaillaient hardiment à les fortifier. Celle du Waal, depuis Loenen jusqu'à Gorcum, c'est-à-dire dans l'espace de cinq myriamètres, servait seule de refuge aux habitants. Un grand nombre de ceux-ci s'opiniâtèrent à rester dans leurs maisons, quoique menacées d'un écroulement certain : cette opiniâtreté coûta la vie à plusieurs d'entre eux. Les eaux s'étant fait jour à travers une vieille maison, pénétrèrent dans la ville de Gorcum, dont elles avaient déjà baigné plusieurs rues. On se hâta de combler le gouffre, en déviant les rues, abattant les maisons voisines, et en employant tous les matériaux que l'on trouva le plus à portée. Ce travail réussit, et la ville fut sauvée. Ailleurs, tous les efforts furent inutiles. C'était un spectacle touchant que celui des habitants réunis, soit autour de leurs maisons isolées, soit à l'entrée de leurs villages, et répétant tristement ces mots : « La digue est donc rompue ! » Partout des barques et des nacelles, mises en réquisition, recueillirent de nombreuses victimes de ce désastre. De courageux citoyens se dévouèrent à cette œuvre d'humanité. Arrêtés parfois par les glaces, qui souvent se brisaient sous leurs pieds, ils tiraient leurs canots après eux et s'en servaient alternativement sur la glace et dans les endroits flottables. Des familles entières, réfugiées sur les toits de leurs maisons, durent leur salut à ce généreux dévouement. Pour venir ensuite au secours des victimes, tout le monde rivalisa de zèle : des enfants offrirent leurs épargnes, les soldats leur paie, les ouvriers leur salaire, les domestiques leurs gages.

En Hollande aussi, comme dans toutes les autres parties de l'Europe, on se souviendra long-temps des affreux désastres de la fin de 1824 et du commencement de 1825.

Le 5, le 4 et le 5 février 1825, une tempête, qui s'éleva au moment de la grande marée, causa d'incalculables dégâts. Dès la matinée du mercredi 5, la marée monta beaucoup plus haut qu'à l'ordinaire, et dans celle du vendredi 5, elle dépassa encore de 704 centimètres (26 pouces) sa hauteur des jours précédents.

Dans la nuit du 5, tout ne fut que confusion et terreur à Amsterdam. La marée du soir devait être la plus haute de toutes. Les eaux franchirent sur plusieurs points leurs barrières, et envahirent les caves des parties basses de la ville, ainsi que le seuil des maisons. Si l'ouragan, qui durait depuis trois jours, eût continué une demi-heure de plus, la ville tout entière et ses immenses richesses eussent été ensevelies. Heureusement, un peu après minuit, le vent changea tout-à-coup et prévint cette catastrophe ; mais à peine la fin de la tempête permit-elle les communications avec le dehors, que des cris se firent entendre de l'extrémité opposée du port, annonçant l'ouverture d'une brèche, et l'inondation de la plus riche partie des environs d'Amsterdam. Le 4, les eaux s'étaient fait jour à travers la chaussée ou môle de Durgerdam, village situé sur le Zuiderzée à quelque distance d'Amsterdam, et se ruant sur la Nord-Hollande, s'étaient étendues sur plus du tiers de cette province, embrassant un espace double de la superficie de la mer de Harlem, qui comprend 60 000 acres.

Le 19 novembre 1824, un ouragan terrible qui avait parcouru en quelques heures, peut-être en quelques minutes, la mer du Nord et la Baltique, et couvert leurs bords de débris de naufrages, avait également menacé Saint-Petersbourg d'une entière destruction. Plusieurs jours avant cette catastrophe, il régnait un vent d'ouest ; la mer était orageuse. Dans la soirée du 18, la Nawa commença à devenir houleuse. Le lendemain matin, vers huit heures, la tempête, qui augmenta toute la nuit, refoula les eaux de la mer dans la Nawa, avec une telle violence, qu'en cinq minutes tous les ponts en bois furent couverts, arrachés et emportés ; les quais, les magasins particuliers, ceux de la douane, et toutes les rues adjacentes, furent inondés. A dix heures et demie, l'eau était dans la rue de Newski-Perspective à la hauteur de dix pieds, et de cinq à six dans les quartiers les plus élevés. Dans l'effroi que cette inondation répandit d'abord, chacun ne songea qu'à se mettre en sûreté : les habitants des rez-de-chaussée envahis par l'eau sans cesse croissante, cherchèrent un asile dans les appartements supérieurs et jusque sur les toits, en implorant le secours des chaloupes, qu'on ne put envoyer que plusieurs heures après pour les recueillir. Les rues, converties en canaux, étaient couvertes de débris de vaisseaux arrachés de leurs ancres, de bâtiments, de voitures, de meubles flottants, d'animaux qui se sauvaient à la nage, d'hommes qui luttait contre la mort, de cadavres et d'ossements enlevés des cimetières et amenés jusqu'au milieu de la ville par l'impétuosité des flots. C'était l'image horrible d'un déluge. Le fleuve ne commença à baisser qu'à trois heures après midi, et à neuf heures du soir il était rentré dans son lit. Le 20, quand le jour parut, la capitale présenta le spectacle le plus affligeant. On voyait au milieu des ruines des maisons, que la violence des flots avait renversées, les cadavres des habitants confondus avec ceux des chevaux et d'autres animaux qui n'avaient pu échapper à ce désastre. Des parents cherchaient leurs enfants ; des enfants demandaient à grands cris leurs pères et leurs mères. Des milliers de malheureux, dont quelques uns étaient la veille dans l'aisance, erraient au hasard sans vêtements, sans pain et sans asile. Les rues étaient tellement encombrées de débris de toute espèce, que dans plusieurs le passage était absolument fermé. On y trouva des équipages attelés, dont les chevaux avaient été abandonnés et noyés par la crue subite des eaux ; des bar-

ques à sec, et jusqu'à une chaloupe à vapeur échouée devant la maison du gouverneur. Cinq cents bœufs avaient péri dans la seule boucherie située près du pont de Kalink. Parmi les marchandises détruites ou avariées, on comptait douze mille quintaux de sucre, autant de sel et de farine, vingt mille quintaux de chanvre, etc. Toute la campagne des environs, couverte de belles habitations, était comme rasée. L'île des Matelots, celles de Gutneusakey, Emelianowska, Olawa, Liowickta, Catherinenhof, étaient dévastées; le port des Galères, à Wassili-Ostrow, ruiné au point qu'il ne restait plus vestige des maisons voisines. De tous les établissements qui réunissaient un grand nombre d'ouvriers, la fonderie impériale, située sur la route de Peterhof, était celui qui avait été le théâtre des plus douloureuses calamités. Dès le commencement de l'inondation, tous les ouvriers, qui habitaient des casernes séparées de la fabrique, avaient reçu l'ordre de suspendre leurs travaux et la permission de retourner chez eux. Cependant la crue des eaux fut tellement subite, qu'eux-mêmes, loin de pouvoir regagner leurs habitations, furent obligés de se réfugier dans les étages supérieurs, et jusque sur les toits. De là, ils eurent la douleur de voir périr leurs femmes et leurs enfants, sans pouvoir leur porter secours. Le nombre total des victimes de ce fléau fut évalué à plus de cinq cents personnes. L'hôtel de la bourse, celui du gouvernement général, et plusieurs autres édifices publics, reçurent les familles restées sans abri.

HOMMES VELUS.

HOMME PORC-ÉPIC. — BŒUFS À CORNES MOBILES, ETC.

(Voy. 1841, p. 394.)

VOULEZ-VOUS APPRENDRE BIEN UNE CHOSE, CHARGEZ-VOUS DE L'ENSEIGNER.

Parmi les proverbes qui courent le monde, il en est plusieurs dont le sens, au fond très vrai, est caché sous une forme tout-à-fait paradoxale, et cette forme, je ne puis me défendre de le croire, leur a été donnée à dessein par les sages qui, les premiers, les ont mis en circulation. En effet, exprimée simplement, une remarque juste pourrait passer inaperçue, tandis qu'une maxime en apparence répugnante à la raison sera combattue aussitôt qu'avancée, et une fois bien comprise, la controverse à laquelle elle aura donné lieu servira à la graver plus profondément dans la pensée. Comme exemple de ces dictons à l'apparence bizarre, je citerai celui que j'ai placé en tête de ce paragraphe, parce qu'il me revient en mémoire chaque fois qu'il m'arrive, comme aujourd'hui pour les productions épidermoïques anormales, de traiter en deux fois, et avec un certain intervalle de temps, un même sujet.

Il semble, au premier abord, que ce soit une folle pensée que d'entreprendre d'instruire les autres sur une matière que l'on ne connaît soi-même qu'imparfaitement. C'est pourtant ce qui arrive d'ordinaire, même aux hommes les plus consciencieux. Du moment où l'on se prépare à communiquer, soit dans un enseignement oral, soit par le moyen de l'impression, les résultats de recherches que dans le principe on avait faites presque toujours pour sa propre satisfaction, on sent le besoin de les présenter dans un ordre logique, de les lier entre eux, et alors apparaissent inopinément une foule de lacunes qu'il est indispensable de remplir. On s'aperçoit qu'on n'a pas poussé jusqu'au bout certaines investigations commencées, on en voit d'entièrement nouvelles à entreprendre. Des faits conservés dans quelque coin de la mémoire, et dont on n'avait point jusque là aperçu les rapports avec le sujet principal, viennent alors s'y rattacher de la manière la plus évidente; et, l'attention une fois éveillée, on ne poursuit guère son travail sans en rencon-

trer d'autres que l'on ne cherchait point. Souvent ces faits se présentent dans le cours de recherches sur un sujet complètement différent du premier.

Quelquefois ces réminiscences soudaines, ces heureuses rencontres arrivent assez à temps pour qu'on en puisse profiter, mais le plus souvent, quand elles se présentent, la leçon est déjà faite ou l'article paru. L'enseignement oral et la presse périodique, qui, par l'obligation qu'ils imposent d'être prêt à jour fixe, exposent plus particulièrement à ces sortes d'omissions, offrent aussi, il faut le dire, toute facilité pour les réparer; et c'est un privilège dont je profiterai aujourd'hui, car depuis la publication de mon premier article, ma mémoire paresseuse m'a rappelé quelques faits qui auraient dû y trouver place, et le hasard m'en a fait découvrir d'autres qui jusqu'ici m'étaient restés inconnus.

J'ai dit, dans mon premier article, que chez les animaux qui à l'état normal ont la tête ornée de cornes persistantes, on voit quelquefois ces cornes manquer entièrement, et quelquefois, mais plus rarement, ne se développer qu'en partie. J'ai cité à cette occasion les bœufs à cornes mobiles d'Élien, et j'ai fait voir, par un exemple pris de l'ouvrage d'Azara, que cette particularité tenait à ce que le noyau osseux ne s'était point développé tandis que la partie épidermoïque avait persisté. J'aurais dû me rappeler à cette occasion un fait semblable dont j'avais pris note autrefois, et que je rappellerai maintenant parce que, les exemples de cette sorte de monstruosité étant assez rares, il est bon de montrer qu'ils se sont présentés sur plusieurs points fort distants du globe.

Bucquoy (*Voyage aux Indes*, 1771, p. 104) nous apprend qu'à Madagascar on trouve des bœufs à bosse, dont les uns ont des cornes à la manière ordinaire, d'autres sont sans cornes, et quelques uns enfin « ont des cornes pendantes qui paraissent ne tenir qu'à la peau. »

A ces individus qui manquent de cornes, quoique l'espèce à laquelle ils appartiennent en soit naturellement pourvue, j'aurais pu opposer d'autres animaux qui ne présentent qu'accidentellement ces sortes d'excroissances; parler, par exemple, des chevaux cornus et des lièvres cornus. Mais quant à ce dernier genre de monstruosité, je le trouvais trop étrange pour le mentionner sans citer mes garants, qui sont nombreux, et parmi lesquels se trouvent plusieurs naturalistes recommandables; quant à l'autre, j'éprouvais l'embarras tout contraire, ma mémoire ne me fournissant qu'une seule indication très courte, une phrase du jésuite Nieremberg, qui parle d'un cheval cornu qu'il a vu dans les écuries du roi d'Espagne Philippe IV. Ma mémoire était en défaut sur ce point, mais je fus mieux servi, un peu tardivement à la vérité, par un de ces hasards heureux auxquels je faisais naguère allusion.

J'avais achevé de rassembler les matériaux pour mon deuxième article sur les productions épidermoïques anormales, et je commençais une autre série de recherches pour une histoire du Babiroussa, que je préparais pour le *Magasin pittoresque*, lorsqu'en feuilletant un ouvrage de Thomas Bartholin (*Hist. anat. rar.*, cent. 1 et 2), où se trouvent consignés les premiers renseignements authentiques sur la structure de ce singulier cochon, je rencontrai, non seulement une observation détaillée concernant un cheval cornu, mais encore deux cas de monstruosité semblables dans l'espèce humaine, avec l'indication d'ouvrages plus anciens où il en est également fait mention. T. Bartholin lui-même, dans un de ses livres qui m'était bien connu, avait consacré tout un chapitre à la citation de passages relatifs à ce sujet. Ainsi, j'avais eu tort de dire que les écrivains antérieurs au dix-septième siècle avaient gardé le silence sur ce point; ma faute était inexcusable, et je m'empresse de la confesser. D'ailleurs, je crois inutile de reproduire ici tous les noms cités par Bartholin; les gens

qui seraient curieux de les connaître peuvent lire le premier chapitre du *Traité de Unicornu*. Quant aux observations consignées dans les centuries anatomiques, elles se rapportent, la première à une femme danoise, dont la corne placée au front fut enlevée par la ligature et l'emploi des caustiques; l'autre à une Hollandaise, Marguerite Mayners, qui portait cette excroissance à la partie supérieure de la tempe droite. Chez cette dernière femme, comme chez Trouillu, la corne se dirigeait vers le sommet de la tête, et pouvait être cachée par une coiffure convenablement disposée; elle avait douze travers de doigt de longueur; elle était mobile, mais on ne pouvait l'ébranler un peu rudement sans faire saigner sa base, qui était une sorte de carnosité rougeâtre, ou plutôt une portion de la peau enflammée et siège d'une déman-gaison habituelle. Il ne paraît pas qu'on en ait jamais tenté l'extirpation.

Je n'entrerai pas à ce sujet dans de plus amples détails, et j'en finirai avec Bartholin en donnant un extrait de son chapitre sur le cheval cornu.

« On voit, dit le célèbre médecin, dans les écuries royales de Copenhague, un beau cheval qui porte une corne à chaque oreille. Cette corne, qui ressemble pour la forme à un ergot de coq, naît de l'hélice de l'oreille externe; elle tient d'une manière très ferme à la peau, et se meut avec elle. Chaque mois, à peu près, cette corne tombe, et une autre toute semblable commence à pousser dans le même point; en général, celle du côté droit est plus forte que l'autre, et permet mieux de voir quel est le mode de formation de ces excroissances. On s'aperçoit qu'elles poussent par la base, et qu'elles résultent de la juxtaposition d'une matière sécrétée; elles sont creuses intérieurement. S. M. le roi de Danemarck a bien voulu me faire présent, à moi indigne, de deux de ces cornes dont je donne ici la figure. »

La chute périodique des deux ergots que portait aux oreilles le cheval danois, est conforme à ce qu'a observé M. Alibert sur la sorte de mue qu'éprouvent, à des intervalles à la vérité plus éloignés, les individus appartenant à l'espèce humaine chez lesquels ces sortes d'excroissances cornées existent sur une grande partie de la surface du corps (voy. 1841, p. 396). La chute annuelle de ces sortes d'ergots s'observa également dans le cas que je vais rapporter, et que j'emprunte au Dictionnaire de Valmont de Bomare, tome III, page 584.

« Le docteur Ascanius, dit notre estimable compilateur, a lu à la Société royale de Londres la description d'un homme venu au monde bien constitué, et né de parents sains bien conformés, mais qui, six semaines après sa naissance, eut tout le corps, excepté le visage, le dedans des mains, le bout des doigts et le dessous des pieds, chargé d'une infinité de petites excroissances, lesquelles se changèrent peu à peu en espèces de soies brunâtres, à demi-transparentes, qui avaient la consistance de corne, et roides, élastiques, et dont rien ne put arrêter le progrès. Ces soies avaient six lignes de longueur et deux ou trois de grosseur, et étaient implantées perpendiculairement comme les piquants des hérissons. La barbe de cet individu, devenu adulte, était noire ainsi que ses cheveux. Mais voici un phénomène bien singulier : ces soies tombaient chaque année en automne et renaissaient après. A l'âge de vingt ans, il fut attaqué d'une petite-vérole confluyente, qui lui procura une mue générale sur le corps. Cet homme (Edward Lambert, du comté de Suffolk en Angleterre) se maria et eut six enfants, tant filles que garçons, tous constitués comme lui et également couverts de soies. Il ne reste plus aujourd'hui qu'un garçon de toute la famille de cet homme, que les Anglais ont appelé *the porcupine man*, l'homme porcépic... »

« On a envoyé de Lisbonne, aux auteurs du Journal étranger, poursuit Valmont de Bomare, l'histoire d'une

filles dont le visage et tout le corps sont couverts de grands poils de diverses couleurs et longueurs, crépus et consistants; ses cheveux n'ont rien d'extraordinaire. Enfin, on voit actuellement (mars 1774), à la foire Saint-Germain à Paris, une petite fille âgée de trois ans, d'une assez jolie figure, mais dont le corps est presque entièrement couvert de poils longs et bruns. »

Cette dernière forme de monstruosité, quoique plus rare que celle qui consiste dans l'existence d'une corne unique un peu volumineuse, ou d'excroissances plus petites et plus multipliées disséminées sur toute la surface du corps, s'est cependant reproduite en différents lieux, et ainsi j'en puis citer pour l'Asie tropicale deux exemples récents rapportés par des hommes dignes de foi, dont l'un surtout est connu comme un très bon observateur.

« Pendant que nous étions à Assahan, dit Anderson (*Mission à la côte orientale de Sumatra, dans l'année 1825*. Edimb., 1826, in-8°, p. 127), on nous amena un petit enfant d'origine batta, qui nous parut fort curieux. C'était une petite fille dont le dos était couvert de poil comme la peau d'un buffle; elle venait de l'intérieur du canton de Pancei. »

L'autre cas est plus remarquable encore : je le trouve dans un ouvrage de J. Crawford, le *Journal d'une ambassade envoyée en 1826 par le gouverneur-général de l'Inde à la cour d'Ava* (pays Birman); 2^e édition. Londres, 1834, vol. 1^{er}, page 518.

SHWE-MAONG.

« Depuis que nous étions à Ava, dit Crawford, nous avons beaucoup entendu parler d'une personne qu'on disait être toute couverte de poil, et qui avait, nous assurait-on, beaucoup plus de ressemblance avec un singe qu'avec un homme (ressemblance qui, je suis heureux de le dire, ne nous parut rien moins que frappante quand nous fûmes à portée d'en juger par nous-mêmes). Ayant paru curieux d'observer cet individu, le roi, poliment, l'envoya-il y a



(Portrait de Shwe-Maong, bouffon du roi d'Ava dans le pays Birman, Inde.)

quelques jours à notre logis, et le docteur Wallich et moi nous primes sur-le-champ des notes sur tout ce qu'il offrait à nos yeux et sur ce que nous pûmes recueillir de sa bouche.

« Cet homme, dont le nom était Shwe-Maong, nous dit

être âgé de trente ans. Il était natif du district de Mayong-Gyi, province de Lao, district situé sur la rivière Martaban ou Saluen, et distant de trois mois de chemin de la ville d'Ava. Le saubwa, ou chef de la province, en fit présent au roi comme d'une curiosité lorsqu'il n'avait encore que cinq ans, et depuis il est toujours resté à Ava. Sa taille est de cinq pieds trois pouces et demi, mesure anglaise (environ 1 mètre 615 millimètres), ce qui est à peu près la taille ordinaire des Birmans. Ses formes sont grêles, si on les compare à la structure en général robuste des hommes appartenant aux races indo-chinoises, et sa constitution paraît délicate; son teint n'a rien de remarquable, si ce n'est qu'il est peut-être un peu plus clair que le teint

ordinaire des gens du pays. Ses yeux sont d'un brun foncé, moins noirs cependant que ceux du commun des Birmans. Ses cheveux, je dis ceux de la tête, sont aussi plus fins et moins copieux.

» Tout le front de cet homme, ses joues, ses paupières, son nez, y compris même une partie de l'intérieur, son menton, en un mot toute sa face, à l'exception près de la partie rouge des lèvres, sont couverts d'un poil fin, long de huit pouces environ (mes. angl.) sur le front et sur les joues, et de quatre au nez et au menton. Ce poil est d'un gris argenté, soyeux, lisse et sans ondes. Les oreilles, en dehors, en dedans, et jusque dans le conduit auditif externe, sont complètement couvertes d'un poil de même na-



(Shwe-Maong, âgé de trente ans, et sa fille, âgée de deux ans et demi. — D'après les dessins faits en 1826, à Ava.)

ture que celui de la face, et également de huit pouces de longueur. C'est là surtout ce qui contribue à donner à cet individu un aspect étrange et qui, au premier abord, paraît n'avoir rien d'humain.

» Shwe-Maong n'a point, à proprement parler, de cils, de sourcils ni de barbe, les places où ces sortes de poils naissent d'ordinaire étant chez lui garnies des poils doux et gris qui couvrent le reste de sa face, mais qui dans ces régions sont généralement moins fournis. Des poils de même nature, très abondants et longs de cinq pouces, garnissent les épaules et règnent le long de l'épine dorsale; à la poitrine, ils ont quatre pouces seulement, sur les avant-bras, les cuisses, les jambes et l'abdomen, ils sont plus courts et clair-semés. Nous pensâmes que cette singulière toison pouvait tomber périodiquement ou à des intervalles irréguliers; mais, l'ayant questionné à ce sujet, nous vîmes que notre conjecture n'était pas fondée.

» Quoique âgé seulement de trente ans, Shwe-Maong

présente, à certains égards, l'apparence d'un homme de cinquante-cinq à soixante ans, ses joues étant creusées comme celles d'un vieillard, ce qui tient à l'absence des dents de côté. En inspectant sa bouche, nous reconnûmes qu'il n'a à la mâchoire inférieure que cinq dents, savoir quatre incisives et la canine gauche, et à la supérieure que les quatre incisives, dont les deux externes participent de la forme des canines. Nous ne vîmes pas trace de molaires, et même, dans le lieu qu'elles auraient dû occuper, la partie des os maxillaires correspondante aux alvéoles paraissait manquer entièrement. Ces neuf dents étaient saines, mais petites; l'homme n'en avait jamais eu d'autres. Il nous dit que ses dents de lait étaient tombées seulement lorsqu'il était âgé de vingt ans, et avaient été remplacées alors par celles que nous voyions.

» Les traits de cet individu sont réguliers et même agréables pour un Birman. Ses facultés intellectuelles sont bien développées, et son intelligence, comparée à celle de ses

compatriotes, est plutôt au-dessus qu'au-dessous de la moyenne.

» Il nous dit qu'à l'époque de sa naissance, ses oreilles seules étaient velues; ce premier poil était long de deux pouces et d'un blond filasse. A six ans, le poil commença à se montrer sur l'ensemble du corps, mais d'abord principalement sur le front.

» Shwe-Maong s'est marié à l'âge de vingt-deux ans à une femme qui lui a donné quatre filles, dont l'aînée est morte à trois ans, et la seconde à onze mois; ces deux enfants n'offraient rien de remarquable. La mère, qui dans le pays peut passer pour jolie, nous est venue voir aujourd'hui avec ses deux autres filles. La plus âgée, qui a environ cinq ans, est tout le portrait de sa mère; elle est très gentille, très intéressante, et n'a rien qui la distingue des enfants ordinaires. Sa première dentition a commencé à se faire à l'époque ordinaire, et était complète à deux ans. La quatrième fille, âgée de deux ans et demi, est très forte. Elle est née avec des poils à la partie antérieure de l'oreille; à six mois, les poils commencèrent à apparaître sur toute la surface de l'oreille, et à un an, ils ont commencé à se montrer sur différentes parties du corps. A deux ans, les incisives, au nombre de deux à chaque mâchoire, ont commencé à percer; il n'y a eu jusqu'à présent aucune apparence de canines ni de molaires. Shwe-Maong nous assura que, dans sa famille ni même dans tout son pays, il ne connaissait personne qui présentât les particularités qui le distinguent.

» Notre dessinateur fit des esquisses très fidèles du père et de l'enfant; on peut les voir dans les gravures ci-jointes (ce sont celles que nous reproduisons pag. 69). Après avoir fait à cette famille un petit présent, nous la congédiâmes fort satisfaite. Nous apprîmes que Shwe-Maong était quelquefois employé à la cour en qualité de bouffon, et qu'à cet effet on lui avait appris à imiter les gestes grotesques et les grimaces des singes. Ce métier d'ailleurs ne lui rapporte pas beaucoup, car pour entretenir lui et sa famille, il a été obligé de s'appliquer au métier de vannier qu'il pratique maintenant: à Londres, il eût tiré meilleur parti de sa difformité.

Je n'ajouterai qu'un mot au récit de Crawford, pour appeler l'attention sur une des circonstances qu'il signale, l'état incomplet des dents chez Shwe-Maong, état qui devait probablement se reproduire chez le seul de ses enfants qui lui ressemblât. Cette observation, curieuse en elle-même, le devient encore davantage quand on la rapproche de celle qu'on a faite sur les chiens nus appelés communément chiens turcs. M. Yarelle, en effet, a fait remarquer que chez ces animaux le nombre des dents est rarement complet. Ainsi il paraîtrait que quand il existe une anomalie dans le système pileux, il tend à s'en produire une autre dans le système dentaire, système que l'on avait long-temps compris dans l'ensemble des productions épidermiques, mais que l'on veut maintenant en séparer.

FOIRE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

Voyez une gravure représentant l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et ses dépendances, 1846, p. 165.)

Dès les temps les plus reculés, les religieux de Saint-Germain-des-Prés étaient en possession du droit de foire; mais aux douzième et treizième siècles, les rois réussirent à se faire céder, de gré ou de force, par l'abbé, les revenus de cette fête de l'industrie et du commerce, qui, tous les ans, commençait quinze jours après Pâques pour se prolonger pendant trois semaines, dans le bourg de Saint-Germain. La foire fut alors transférée du territoire de l'abbaye aux Halles.

En dédommagement des souffrances qu'ils avaient éprouvées pendant les guerres civiles des règnes de Charles VI

et de Charles VII, les religieux demandèrent à Louis XI l'autorisation d'établir de nouveau dans leur faubourg une foire franche. Le roi leur accorda ce droit par lettres-patentes du mois de mars 1482. Après de longs débats avec les religieux de Saint-Denis, qui craignaient pour leur *Lendit* une concurrence redoutable, la durée de ce marché fut d'abord fixée à huit jours, mais prolongée ensuite considérablement. Ouverte le 5 février, la foire se continuait pendant tout le carnaval, et ne finissait que la veille du dimanche des Rameaux. Les 140 loges ou *huches* des marchands construites en 1486, et rétablies par ordre du cardinal Briçonnet en 1511, occupaient le terrain où s'élève aujourd'hui le marché Saint-Germain, et s'étendaient jusqu'à l'extrémité de la rue de Tournon et aux environs du Luxembourg et de Saint-Sulpice. Elles formaient neuf rues qui se coupaient à angle droit, et se trouvaient abritées par une charpente immense, construction justement admirée pour sa hardiesse. Tout cela disparut dans la nuit du 16 au 17 mars 1762, dévoré par un affreux incendie. L'année suivante, on reconstruisit 400 loges; mais il s'en fallut bien que cette foire fût aussi brillante que l'ancienne, où l'on voyait rassemblés des merciers, des orfèvres, des lingères, des confiseurs, des spectacles forains, des cabarets*, des salles de danse, des objets de curiosité de toute espèce, etc. — La magnifique charpente ne fut pas rétablie; seulement quelques unes des rues furent abritées par des vitraux, et durent alors ressembler aux passages actuels. A côté du marché, où l'on vendait « de toutes choses, *excepté des livres et des armes*, » se trouvait un enclos extérieur ou *préau*, très vaste, pour les toiles, les draps, les carosses, etc., et un *champ crotté* ou *champ de foire* pour la vente des bestiaux.

L'année 1789 fut la dernière où le lieutenant de police, assisté des commissaires du Châtelet, des syndics de la foire et des gardes-marchands, vint, le 5 février, à dix heures du matin, crier à haute voix devant une foule joyeuse, entre deux fanfares retentissantes: *Messieurs, ouvrez vos loges!*

Un ancien poète a donné de cette foire une longue description en vers, où l'on trouve des détails curieux sur les mœurs du temps. Nous croyons qu'on en lira avec plaisir l'extrait suivant, et qu'on ne s'offensera pas de quelques hiatus qui n'étaient point alors exclus de la poésie.

Au début, le poète invite une dame qui ne connaît point Paris à y venir en Carnaval et pendant la foire Saint-Germain-des-Prés.

Paris n'est rien l'été: un chacun s'en absente.
Si vous le voulez voir avec contentement,
En voici la saison; venez donc promptement,
Et ne craignez du temps la rigueur ni l'injure
Vos beautés chasseront l'orage et la froidure.
Avancez donc le pas; qu'on bride vos chevaux;
Mettez-vous en chemin, ne craignez les travaux.
Venez voir les balets, et venez voir la foire
De Saint-Germain-des-Prés, où vous ne sauriez croire
Le peuple qui s'y rend de toutes nations,
Qui va, qui court, qui vient comme processions;
Qui bondit, qui murmure ainsi que les abeilles
Font au bruit des bassins autour de leurs ruchettes.
Là va le roy, la royne, et les princes aussi;
Là vont les courtisans qui vivent sans soucy;
Là se trouvent les clercs, qui font de beaux faits d'armes,
Avec les écoliers, qui donnent force alarmes,
Et font comme chevaux qui se sont échappés,
Et qui vont bondissant de peur d'être attrapés.

* Ce fut à la foire Saint-Germain qu'on vit s'établir à Paris, en 1672, le premier café public. Le cafetier était un Arménien nommé Pascal, qui ensuite transféra sa boutique dans la rue de Bussy.

Là maint grand bruit s'entend, et des poings l'on tempête
 Sur le nez, sur les yeux, sur le dos, sur la tête,
 Où vous voyez courir le chevalier du guet,
 Qu'on paye tous les ans pour y faire le guet.
 Là le coup de bâton, avec la pertuisane,
 Tombe sur le laquais que l'on hue et qu'on vane (raïlle),
 Quand il prend le chapeau; et là maint page fuit
 Au grand pas, se sauvant du malheur qui le suit.

Le poëte peint ensuite en traits un peu vifs les ridicules de
 la bourgeoisie qui va marchander de boutique en boutique,

et qui fait plus de noise
 Si quelqu'un veut avoir ce dont elle a fait prix;
 Car elle lui dira : Quel est ce mal-appris
 Qui court sur mon marché?... J'en suis si en colère,
 Que si je me croyois, ce beau godelureau
 Auroit un beau soufflet dessus son gros museau.

Vous y voyez parfois la nonnain et le moine,
 L'abbé et le prieur, l'évêque et le chanoine;
 Le rogue financier, enflé, brusque, musqué,
 Suivy de ses commis.

Le sire Pierre y vient avecque la siresse
 Et les petits sirons qui, rencontrant la presse,
 Voudroient, tant ils ont peur, être encore au logis.
 La servante nourrice, la fille, et l'apprentis,
 Y accourent aussi avecques une joye
 Telle que s'ils avoient gagné quelque grand proye.

Là on joue d'éperons, et là confusément
 L'un contre l'autre pousse émeus brutalement.
 L'un tombe, l'autre rit, et cependant les dames,
 Qui sur les échaffaux sont reluisantes flâmes,
 De perles, de brillans, et de mille joyaux,
 Regardent le combat, et font cas des plus beaux,
 Nobles ou roturiers; car où le sort s'adresse,
 On ne se chaut beaucoup du titre de noblesse.
 Où le combat n'est point, les galans à grands pas
 La sarbacane en bouche, ores haut, ores bas,
 Grêlent de ça, de là, de petites dragées.

Ailleurs, comme en un pré bigarré de ses fleurs,
 On s'arrête aux portraits émaillés de couleurs.

Icy l'honnête dame avec son chevalier
 Marchent d'un grave pas, ayants le geste fier.

Au-dehors maint carosse à l'environ circuit,
 Maint fouet claque et reclaque, et tout l'air s'épaissit
 Des vapeurs du boubier que les chevaux émeuvent.
 Les charlatans divers, les enchanteurs se treuvent
 Au grand cours d'alentour, les blanches (loteries), les sauteurs,
 Les monstres différens, les farceurs et menteurs.
 Le peuple s'y promène, et parmi la froidure
 Craque le pain d'épice, et la gauffre moins dure.
 L'un sonne de la flûte, et l'autre du tambour;
 L'autre de la chevrette, instrument du labour;
 L'autre met son argent aux choses nécessaires
 Que le marchand débite aux personnes vulgaires.

Aurez-vous à la foire egayé votre veue,
 Soudain le Carnaval d'une longue étendue
 Vous remplira les yeux, la pensée et les sens,
 A toute heure, en tous lieux, de cent contentemens.
 Là vous contemplez les belles compagnies,
 Qui sont par les maisons de violons garnies,
 Instrumens de la danse, et verrez les balets
 Des princes, des galans, et ceux des marjolots,
 Ainsi veux-je appeler quelques mignons de ville,
 Dont la grande dépense et l'excès inutile
 Qu'ils ont fait sans propos, après telle saison,
 Les mène bien souvent au fonds d'une prison

Regretter leur malheur, qu'aucun ne veut entendre.
 Là vous contemplez les brillans, qu'il faut rendre
 Après le jour passé, les joyaux contrefaits,
 Les visages fardés, les nouveaux affiquets.

Vous y verrez encor les carrousels des princes,
 Avecque les seigneurs de toutes les provinces,
 Et le cours de la bague et du faquin tournant*;
 Et puis vous y verrez, en habit consonant,
 En Zane**, en Harlequin, en avocat, en femme,
 La noblesse à cheval sur le pont Notre-Dame;
 Et comme astres luisans d'un et d'autre côté,
 De fenêtre en fenêtre, en brave majesté,
 Les dames à l'envy dans leurs âmes attirées;
 Des chevaliers courans et du son des trompettes,
 Des momons (masques) tout de même aurez-vous du plaisir,
 Et des bourgeois qui vont d'un extrême désir
 Trottant parmy la ville en différentes mines,
 Jettans du son, du noir dans les yeux et narines.

INSTRUCTIONS DE COLBERT,

Ecrites de sa main en 1676.

*Mémoire pour mon fils***, sur ce qu'il doit observer
 pendant le voyage qu'il va faire à Rochefort.*

Etant persuadé, comme je le suis, qu'il a pris une bonne
 et ferme résolution de se rendre autant honnête homme
 qu'il a besoin de l'être pour soutenir dignement, avec es-
 time et réputation, mes emplois, il est surtout nécessaire
 qu'il fasse toujours réflexion et s'applique avec soin au rè-
 glement de ses mœurs, et surtout qu'il considère que la
 principale et seule partie d'un honnête homme est de tou-
 jours bien faire son devoir à l'égard de Dieu, d'autant que
 ce premier devoir tire nécessairement tous les autres après
 soi, et qu'il est impossible qu'il s'acquitte de tous les autres
 s'il manque à ce premier. Je crois lui avoir assez parlé sur
 ce sujet en diverses occasions, pour croire qu'il n'est pas
 nécessaire que je m'y étende davantage; il doit seulement
 faire réflexion que je lui ai, ci-devant, bien fait connaître
 que ce premier devoir envers Dieu se pouvait accommoder
 fort bien avec les plaisirs et les divertissemens d'un hon-
 nête homme en sa jeunesse.

Après ce premier devoir, je désire qu'il fasse souvent ré-
 flexion à ses obligations envers moi, non seulement pour sa
 naissance, qui m'est commune avec tous les pères, et qui
 est le plus sensible lien de la société humaine, mais même
 par l'élévation dans laquelle je l'ai mis, et par la peine et
 le travail que j'ai pris et que je prends tous les jours pour
 son éducation, et qu'il pense que le seul moyen de s'acquitter
 de ce qu'il me doit est de m'aider à parvenir à la fin que
 je souhaite; c'est-à-dire qu'il devienne autant et plus hon-
 nête homme que moi, s'il est possible, et qu'en y travaillant
 comme je le souhaite, il satisfasse à tous les devoirs envers
 Dieu, envers moi et envers tout le monde, et se donne en
 même temps les moyens sûrs et infaillibles de passer une
 vie douce et commode, ce qui ne se peut jamais qu'avec
 estime, réputation et règlement de mœurs.

(Suivent des détails sur l'objet particulier du voyage de
 de M. de Seignelay, qui était l'étude de l'arsenal de Ro-
 chesfort).

Après avoir dit tout ce que je crois nécessaire qu'il fasse
 pour son instruction, je finirai par deux points : le premier
 est que toutes les peines que je me donne sont inutiles si la
 volonté de mon fils n'est échauffée, et qu'elle ne se porte
 d'elle-même à prendre plaisir à faire son devoir; c'est ce

* Mannequin de bois mobile sur un pivot, et servant aux
 exercices de manège.

** Personnage de la comédie italienne.

*** M. de Seignelay, depuis ministre de la marine.

qui le rendra capable de faire ses instructions, parce que c'est la volonté qui donne le plaisir à tout ce que l'on doit faire, et c'est le plaisir qui donne l'application. Il sait que c'est ce que je cherche depuis si long-temps. J'espère qu'à la fin je le trouverai, et qu'il me le donnera, ou, pour mieux dire, qu'il se le donnera à lui-même pour se donner du plaisir et de la satisfaction toute sa vie, et me payer avec usure de toute l'amitié que j'ai pour lui, et dont je lui donne tant de marques.

L'autre point est qu'il s'applique sur toutes choses à se faire aimer dans tous les lieux où il se trouvera, et par toutes les personnes avec lesquelles il agira, soit supérieures, égales ou inférieures; qu'il agisse avec beaucoup de civilité et de douceur avec tout le monde.

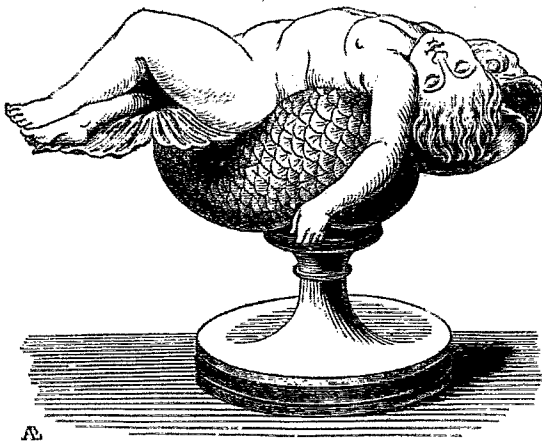
RAPHAËL

ARCHITECTE ET SCULPTEUR.

(Voy. 1838, p. 257 et les Tables.)

Peintre sans rival, Raphaël a été aussi l'un des plus grands architectes de son siècle, et nul doute qu'il n'eût également excellé dans la sculpture, si ses désirs l'eussent porté vers cet art, ou si, ravi moins jeune au monde qui l'admirait, le temps ne lui eût manqué de se montrer le digne émule de Michel-Ange.

On sait quelles preuves il a laissées de son génie comme architecte. Après la mort de Bramante, il fut nommé ordonnateur en chef de la construction de Saint-Pierre, et il soumit au pape un plan-relief de tout l'édifice qui fut unanimement approuvé. Il construisit la cour du Vatican qu'il a rendue si célèbre depuis par la décoration des loges (voyez 1836, p. 27). Chargé en outre par Léon X de la restauration de tous les monuments antiques de Rome, il embrassa avec enthousiasme ce noble et hardi projet dont il avait été peut-être le promoteur. Quelques beaux édifices de Rome et de Florence ont été construits sur ses dessins et sous sa direction, les uns certainement, les autres suivant des probabilités qui équivalent presque à la certitude. Nous citerons entre autres : — à Rome, le palais qui porte son nom; le charmant édifice appelé autrefois *Villa del Papa* et aujourd'hui *Villa Madama*; les écuries d'Augustin Chigi, à la Longara; le palais près Saint-André della Valle; la



(Enfant blessé porté par un Dauphin. — Groupe en marbre, de grandeur naturelle, attribué à Raphaël, et conservé à la galerie de Down-Hill, en Irlande.)

chapelle en coupole dans l'église de Santa-Maria del Popolo; — à Florence, le palais Deg' Uguccioni sur la place du Grand-Duc, le palais Pandolphini, dans la rue San-Gallo. Ajoutons qu'il suffirait, pour apprécier toute l'excel-

lence du génie de Raphaël en architecture, de considérer les admirables compositions architectoniques qui ornent les fonds de ses tableaux, de ses cartons et de ses fresques, par exemple, dans ses sujets de l'Ecole d'Athènes, d'Héliodore, du Miracle de Bolsène, de l'Incendie de Borgo, des Apôtres guérissant un boiteux, de Paul et Barnabé.

Mais existe-t-il aucune sculpture qui soit indubitablement l'œuvre de Raphaël? Des auteurs très estimables n'osent à cet égard exprimer aucun avis. « Nous n'avons pas » de preuves, dit Quatremère de Quincy, que Raphaël ait » personnellement manié le ciseau ou fait le modèle de » quelque statue. »

Cependant la tradition et des présomptions très puissantes semblent permettre d'attribuer à Raphaël deux sculptures, la statue de Jonas, et l'Enfant au Dauphin.

La statue de Jonas occupe une des quatre niches de cette chapelle en coupole construite sur les dessins de Raphaël, ainsi que nous venons de le dire, dans l'église de Santa-Maria del Popolo.

M. Quatremère de Quincy lui-même ne regarde pas comme absolument improbable que cette belle statue ait reçu de Raphaël, comme on le prétend, « soit en modèle, » soit dans le fini précieux et moelleux de son beau marbre, » une grâce de contours, une morbidezza d'exécution très » particulière pour cette époque, et, dans la tête surtout, » une imitation de l'antiquité que ne présentait alors aucun » ouvrage. »

Une remarque qui vient à l'appui de la tradition, est qu'on ne voit pas de sculpteur auquel on puisse faire honneur de ce chef-d'œuvre. On nomme Lorenzo Lotti (ou de Credi), appelé Lorenzetto, élève de Raphaël. Mais, comment ne se retrouve-t-il dans les autres travaux de Lorenzetto aucune étincelle du génie qui resplendit dans le Jonas? Il a exécuté une Vierge au Panthéon, suivant le vœu du testament de son maître, et rien n'y rappelle ni pour le style ni pour le goût le prophète de Santa-Maria del Popolo.

Quant au groupe de grandeur naturelle que représente notre gravure, et qui figure un enfant blessé porté par un dauphin, sujet emprunté vraisemblablement à Elien, il faut avouer que les motifs d'en déclarer Raphaël l'auteur ne sont pas jusqu'ici entièrement satisfaisants.

Dans un manuscrit anonyme du seizième siècle, conservé à Milan, il est question d'une statue d'enfant, exécutée en marbre par Raphaël, et qui, au temps où écrivait l'auteur, était en la possession de Jules Romain. Mais le manuscrit ne parle pas du dauphin. S'agirait-il donc encore d'un autre enfant?

Une autorité plus décisive serait peut-être celle du comte de Castiglione, qui paraît faire allusion au groupe même dans une lettre, adressée à Andrea Piperario, datée de 1525, et qui a été publiée dans les *Lettere Pittorice*, vol. V, page 161.

Un autre moyen d'établir l'authenticité du groupe eût été de rechercher quels divers possesseurs se le sont transmis depuis Jules Romain jusqu'à nos jours. Mais on sait seulement qu'il a été apporté en Irlande par le feu comte de Bristol, évêque de Derry, et déposé ensuite dans la collection de Down-Hill. Il est placé sur un pivot, de manière à permettre d'admirer de tous les points de vue son modelé délicat et ses exquises proportions.

Il y a long-temps que l'on montre un plâtre de ce groupe dans la galerie des sculptures antiques à Dresde. Le savant conservateur de cette galerie, M. Bottiger, ne connaît que depuis 1824 seulement l'existence de l'original en Irlande.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

GROUPE EN MARBRE PAR GERMAIN PILON.



(Les Parques, groupe en marbre par Germain Pilon, gravé d'après l'original. — Dessin de M. Achille Devéria.)

Diane de Poitiers avait quarante ans à l'avènement de Henri II au trône de France en 1547. Ce fut dans le cours de cette même année qu'elle maria ses deux filles, l'une au duc d'Aumale, l'autre au duc de Bouillon-Lamarck, à qui elle fit donner le bâton de maréchal de France. Rien n'était plus dans la poésie du temps que de représenter ces trois femmes d'un si grand crédit sous l'emblème des Parques qui disposent du sort des mortels.

TOME X. — MARS 1842.

La tête de la Parque qui figure Diane est du même type que celle de la célèbre Diane de Poitiers de Jean Goujon. Les grandes paupières en sont le trait le plus caractéristique. Ce qui peut surtout distinguer les œuvres des deux artistes, c'est la manière moins fière de Germain Pilon.

Le groupe des Parques a dû être exécuté assez long-temps avant celui des trois Grâces que nous avons représenté dans notre 1^{er} volume (voy. 1853, p. 509) : ces deux morceaux

sont d'ailleurs tout-à-fait semblables par la touche et les ajustements. Pour toute signature écrite, en dehors de l'analogie du travail, on trouve un grand G sous le bloc. On ne doit pas oublier que Germain Pilon était le statuaire particulier de la duchesse de Valentinois, ce que prouvent ses travaux du château d'Anet.

L'emploi habile que l'artiste a su faire du marbre d'où il a tiré les Parques, offre aux statuaire un exemple précieux à imiter. Si les figures étaient dans tout leur développement, elles n'auraient pu sortir du bloc qui n'a que 1^m, 555 de haut sur 0^m, 665 de large. Germain Pilon, en laissant engagées en bas-relief, ou plutôt en tiers de relief, toutes les parties basses, est parvenu à donner à ses figures une proportion plus forte qu'elles n'eussent pu l'avoir dans la statuaire ordinaire.

La liberté à laquelle il s'est livré dans son travail a donné à cette œuvre l'aspect d'un ouvrage de peintre florentin, et rappelle l'influence du Primatice sur tous les arts de décoration de cette excellente époque.

Ce morceau a eu des destinées singulières. Recueilli au temps de Louis XIV par M. de Maison, qui avait un hôtel magnifique dans la rue de l'Université, il servit à la décoration des jardins. Plus tard cet hôtel fut subdivisé, et le marbre, resté dans la plus petite des subdivisions, avait été entièrement noirci par la pluie. L'intendant qui le trouvait fort laid fit venir un marbrier, et lui demanda combien il en coûterait pour revêtir de dalles tous les côtés de ce vilain bloc noir, et en faire un piédestal qui supporterait un vase de carton-pierre. Le marbrier proposa de prendre le groupe en échange de la construction de son piédestal, ce qui fut immédiatement accepté. Un praticien sculpteur voulut ensuite l'acheter pour y tailler deux bustes; mais il craignit une fissure, et le groupe fut encore sauvé. Enfin un de nos artistes dont l'érudition égale le goût et le talent, M. Achille Devéria, en fit l'acquisition, et le plaça dans son salon où nous l'avons plus d'une fois admiré. A notre prière, il a bien voulu exécuter lui-même le dessin dont notre gravure est la reproduction fidèle.

MÉMORIAL SÉCULAIRE DE 1842.

(Suite et fin. — Voy. p. 54.)

An 1242. Bataille de Taillebourg, gagnée par Louis IX sur le comte de la Marche et sur Henri III, roi d'Angleterre, toujours prêt à se joindre aux vassaux rebelles.

1542. David II, roi d'Ecosse, reprend en main le gouvernement de son royaume. Edouard Balliol, soutenu par l'Angleterre, l'en avait dépossédé.

1442. Mort de Jean V, duc de Bretagne. François I^{er} est couronné dans Rennes, sa capitale. Le nouveau duc portait auparavant le titre de comte de Nantes, comme tout premier-né des ducs de Bretagne.

1542. Quatrième et dernière guerre de François I^{er} et de Charles-Quint.

— Emprisonnement du chancelier Poyet.

— Premières relations des Portugais avec le Japon. On n'avait encore sur cette contrée que de vagues informations. (Voy. 1856, p. 579.)

— Henri VIII fait décapiter Catherine Howard, sa cinquième femme. Nous avons donné en 1840, p. 58, la liste des épouses de ce roi sanguinaire.

— Naissance de Marie Stuart, et, peu de jours après, mort de Jacques V son père, dont elle hérite le trône d'Ecosse sous le nom de Marie I^{re}. En 1587, elle sera décapitée par ordre de la fille de Henri VIII.

1642. Le Hollandais Abel Tasman découvre la Nouvelle-Zélande (1855, p. 191, 219; 1856, p. 246); il découvre aussi la terre de Diémen, nommée Tasmanie par plusieurs géographes.

— Les Français s'emparent du Roussillon. Cette province ne sera diplomatiquement réunie à la France qu'en 1659, par le traité des Pyrénées.

— Une commission judiciaire, présidée par Laubardemont, condamne à mort Cinq-Mars et de Thou, fils de l'historien; ils ont la tête tranchée sur le même billot. (Voy. 1855, p. 526; 1856, p. 187.)

— Marie de Médicis meurt à Cologne; veuve de Henri IV, mère du roi de France et de la reine d'Angleterre, elle meurt dans la pauvreté.

— Mort de Richelieu. Le cardinal Mazarin entre au conseil avec le titre de spécial conseiller; il ne reçut jamais de lettres-patentes de premier ministre.

— La guerre civile, depuis long-temps imminente, éclate en Angleterre, parce que la Chambre des communes s'oppose à l'arrestation de Hampden et de quatre autres députés que Charles I^{er} accuse d'avoir voulu changer l'ordre de choses établi dans le royaume.

— Mort de Galilée et naissance de Newton.

— Publication du livre des *Méditations*, de Descartes.

— Première représentation du *Menteur*, comédie de Corneille.

— Mort du Guide (1854, p. 540).

— Première mention de la baïonnette. Voir notre précédent volume, p. 151 et 286, sur l'origine et l'histoire de cette arme, qui devait être l'arme française par excellence.

1742. Chute du ministère pacifique Robert Walpole. « Les bons patriotes anglais, dit Voltaire, ne pardonneront pas à Walpole d'avoir mis la corruption en système. »

— Principaux épisodes de la guerre de la succession d'Autriche dans le cours de 1742 :

L'allié de la France et de la Prusse, Charles-Albert, électeur de Bavière, est couronné empereur d'Allemagne sous le nom de Charles VII.

L'Angleterre se déclare ouvertement pour Marie-Thérèse. Souscriptions des dames de Londres en sa faveur.

Bataille de Czaślaw, gagnée par le roi de Prusse sur les Autrichiens.

Paix de Breslaw. La Silésie, conquise par Frédéric, lui est cédée presque tout entière. On peut dater de cette époque l'élévation de la Prusse au rang de puissance de premier ordre.

Abandonnés par Frédéric, leur allié, qui avait dit au maréchal de Belle-Isle : « Songez à vous, maintenant, ma partie est gagnée; » abandonnés aussi par l'électeur de Saxe, roi de Pologne, les Français évacuent la ville de Prague, qu'ils avaient prise d'assaut l'année précédente. Ils effectuent au cœur de l'hiver, presque nus et sans vivres, une retraite désastreuse.

— Mort de Massillon.

— Mort de Jean-Baptiste Dubos. Il faut lire avec précaution son *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*; mais sous un rapport ce livre lui assure une place distinguée parmi les réformateurs de notre histoire. « C'est l'abbé Dubos, dit M. Augustin Thierry, qui a retiré du domaine de la simple tradition le grand fait de la persistance de l'ancienne société civile sous la domination des barbares, et qui, pour la première fois, la fit entrer dans la science. »

— Mort du père Brumoy, traducteur du Théâtre des Grecs.

— Mort du grand astronome Edmond Halley; de Richard Bentley, critique et philologue anglais du premier mérite; de S'Gravesande, savant hollandais, l'un des plus illustres disciples de la philosophie de Newton; de Norden, célèbre voyageur danois, le seul Européen, suivant la Biographie universelle, qui eût publié un Voyage pittoresque en Egypte avant le grand ouvrage de l'expédition française.

— Première représentation, à Paris, du *Mahomet* de Voltaire.

1742 ou 41. Création des censeurs royaux.

La censure avait été exercée pendant très long-temps par l'Université de Paris, qui prétendait tenir du pape le droit de censure universelle. A partir du règne de Charles IX, l'action censoriale de ce corps s'était insensiblement restreinte aux écrits religieux. L'examen des autres écrits était confié à des personnes sans titre spécial, et pour qui la censure ne constituait pas une fonction permanente.

Depuis l'origine jusqu'à la révolution, le cadre de censeurs royaux comprit 79 membres; savoir : pour la théologie, 10; jurisprudence, 10; jurisprudence maritime, 1; médecine, histoire naturelle et chimie, 10; chirurgie et anatomie, 2; mathématiques, 8; belles-lettres, 55; géographie, navigation et voyages, 1; peinture, gravure et sculpture, 1; architecture, 1. Lottin de Saint-Germain a joint à son Catalogue des libraires la liste des censeurs depuis 1742 jusqu'à la révolution.

Voir, pour l'histoire de la censure depuis 1789 jusqu'en 1850, notre volume de 1857, p. 140.

INVENTION DE L'ARTILLERIE LÉGÈRE

PAR UN FRANÇAIS, AU SEIZIÈME SIÈCLE.

On considère généralement le grand Frédéric comme le premier qui ait fait usage de l'artillerie à cheval, perfectionnement qui fut une révolution dans l'art militaire. Nous venons revendiquer pour la France l'honneur de cette heureuse innovation. En effet, on trouve au dixième livre des *Guerres civiles de France*, par l'Italien Davila (mort en 1631), un récit du combat d'Arques, livré en 1589, récit qui ne peut laisser aucun doute à cet égard. Voici le passage en question, pour lequel nous empruntons la traduction française de Baudouin, publiée en 1642 :

« Le roi (Henri IV), ayant fait avancer jusqu'au milieu de la campagne le baron de Biron, avec une bonne troupe de gens à cheval; soit que le duc de Mayenne se fâchât de ce que leur témérité les portoit si avant, soit qu'il se persuadât qu'ils se fussent engagés ainsi sans y penser, tant il y a qu'il envoya deux gros escadrons de cavalerie pour les attaquer. Mais à leur arrivée, ceux du parti du roi s'étant ouverts des deux côtés avec une prompte adresse, il se trouva qu'au milieu d'eux il y avoit deux grandes couleuvrines qui, à même temps, s'étant mises à tirer sur les ennemis, en tuèrent plusieurs, et mirent en déroute les autres, qui furent contraints de se retirer; artifice adroit, à vrai dire, et qui ne fut pas une petite merveille à ceux qui virent escarmoucher de la sorte deux si grandes machines au milieu de la cavalerie. Cette nouvelle manière de conduire agilement l'artillerie pesante étoit de l'invention de Charles Brise (en italien *Brisa*), canonnier normand, qui, après avoir navigué long-temps aux Indes occidentales, dans des vaisseaux des corsaires, et s'être adonné à manier le canon durant tout le cours des guerres civiles, rendit ce service et plusieurs autres à sa patrie, pour lesquels il se mit dans une haute estime, et par son grand esprit, et par sa longue expérience. »

Malgré le succès décisif de cette invention du pauvre canonnier normand, l'emploi de l'artillerie à cheval fut négligé jusqu'au dix-huitième siècle. Ce fut à elle que Frédéric dut la victoire de Rosbach. Pour introduire chez nous cette innovation, il fallut toute la fermeté, la science et l'habileté du célèbre général Gribeauval, qui, par les nombreux perfectionnements qu'il introduisit dans l'organisation de l'artillerie, prépara nos succès dans les guerres de la république et de l'empire.

DES CENTRES DE GRAVITÉ.

M. Jourdain s'étonnait d'avoir dit de la prose pendant quarante ans sans le savoir; il aurait trouvé bien d'autres

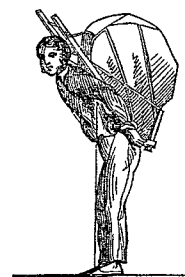
sujets d'admiration s'il avait connu toute l'étendue de la science pratique qu'il avait développée, pendant le même laps de temps, pour l'accomplissement des fonctions les plus simples de son existence physique; si on lui eût appris, par exemple, qu'à chaque pas, à chaque mouvement, il avait rigoureusement observé les lois de la mécanique, toutes les fois du moins qu'il ne s'était pas maladroitement laissé choir.

Mais le Bourgeois-Gentilhomme n'a pas été, en cela, plus privilégié que tout le monde. Pauvres ou riches, ignorants ou savants, nous obéissons tous instinctivement à l'action de la pesanteur, qui attire également vers le centre de la terre toutes les molécules matérielles placées à la surface. Nous faisons tous de la mécanique sans le savoir en réglant chacun de nos pas, de nos gestes, de nos mouvements les plus spontanés, les plus rapides, d'après les exigences de cette force silencieuse et puissante qui nous enchaîne à la surface de notre planète.

Voyez ce personnage dégagé de tout fardeau et placé debout immobile (fig. 1). Il peut sans perdre l'équilibre joindre les deux talons en tournant les pointes des pieds en dehors, et laisser pendre ses bras de côté. Au contraire,



(Fig. 1.)

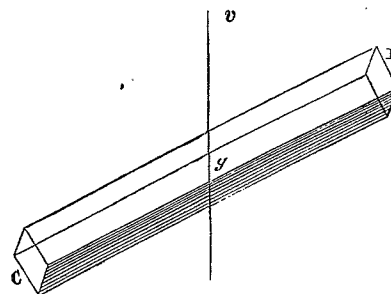


(Fig. 2.)

le portefaix aux épaules duquel sont suspendus des crochets lourdement chargés (fig. 2) doit incliner le haut du corps en avant, sous peine d'être entraîné en arrière par sa charge.

Dans l'un et l'autre cas, le *centre de gravité* est soutenu, parce que la verticale qui passe par ce point rencontre le sol sur une partie de l'espace occupé par les pieds de l'homme.

Pour prendre une idée nette du point important auquel on a donné le nom de centre de gravité, il suffit d'observer un fait que l'expérience la plus simple démontre tous les jours : c'est que dans un corps pesant il existe toujours un point tel que, si ce point est soutenu, le corps peut prendre autour de lui toutes les positions possibles sans cesser d'être en équilibre.

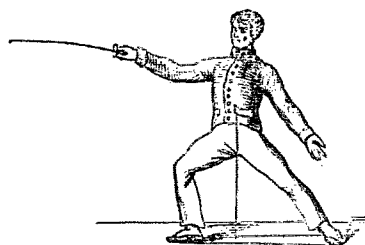


(Fig. 3.)

Considérez, par exemple, une poutre *CD* telle que la représente la figure 3. Le centre de gravité *g* se trouvera au milieu de cette pièce de bois supposée parfaitement homogène, à égale distance de toutes les faces, et la pièce suspendue à une corde verticale *vg* sera en équilibre dans toutes ses positions autour du point *g*. L'équilibre peut en-

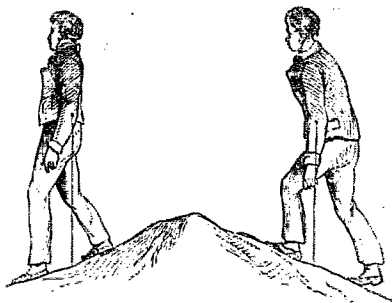
core avoir lieu lorsque le centre de gravité est appuyé de bas en haut ; il suffit pour cela que le fil à plomb, passant par ce centre, tombe dans l'intérieur de la figure formée par les points d'appui.

Or, le centre de gravité du corps de l'homme de proportions ordinaires est situé dans l'intérieur de l'abdomen, à peu près à la hauteur du nombril. C'est ce qui explique la stabilité du tireur d'armes qui vient de se fendre pour porter une botte (fig. 4).



(Fig. 4.)

On comprend aussi pourquoi l'homme qui descend une pente (fig. 5) rejette le haut du corps en arrière ; pourquoi

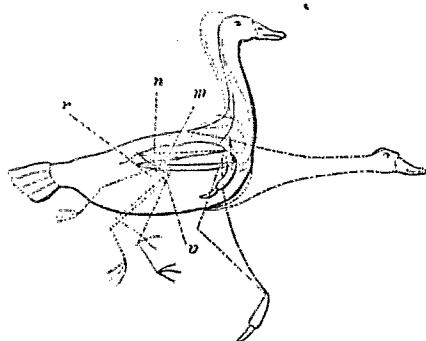


(Fig. 5.)

(Fig. 6.)

celui qui gravit une rampe (fig. 6) se porte en avant ; pourquoi l'un et l'autre font des pas assez allongés. Pour se rendre compte de l'équilibre dans toutes ces positions, il suffit de remarquer que la verticale passant par le centre de gravité tombe toujours entre les points d'appui.

Dès que l'homme est chargé d'un fardeau étranger, ou que ses proportions viennent à être modifiées accidentellement, comme le centre de gravité se rapproche toujours des masses les plus considérables, le changement de position de ce point exige de nouvelles attitudes. C'est ce qui a lieu pour le portefaix de la fig. 2, dont le centre de gravité a été exhaussé et porté en arrière par le fardeau considérable suspendu aux crochets. Aussi notre homme porte-t-il le haut du corps en avant, et cherche-t-il, en faisant basculer son fardeau, à en avancer le plus possible le centre de gravité.



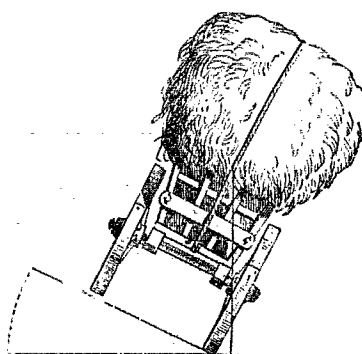
(Fig. 7.)

L'obèse ou l'hydropique, dont le ventre a pris des dimensions extraordinaires ; la femme grosse, la nourrice qui

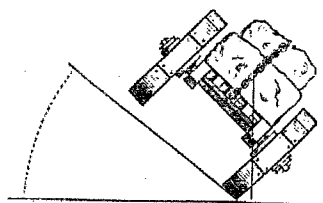
porte son enfant dans ses bras, la poissarde chargée de son éventaire, donnent lieu à des observations analogues. Tous rejettent le corps en arrière, en sens contraire du poids additionnel qu'ils ont à soutenir.

La position du centre de gravité dans les corps des animaux n'est pas moins importante pour leur équilibre, et elle varie suivant les mouvements musculaires. Les traits indicateurs marqués des lettres *r, n, m, v*, dans la fig. 7, montrent respectivement les positions du centre de gravité d'un oiseau au repos, à la nage, pendant la marche, et pendant le vol. Des traits pointillés représentent l'attitude de l'oiseau dans ces diverses périodes ; on voit aussi la position de l'aile pendant le vol.

La stabilité d'un corps est d'autant plus grande que le centre de gravité est placé plus bas. Voyez les voitures

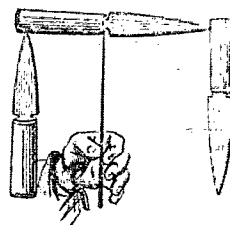


(Fig. 8.)

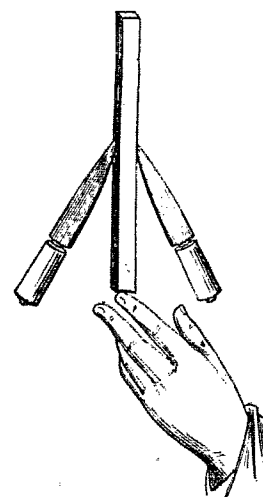


(Fig. 9.)

chargées que représentent les figures 8 et 9. Dès qu'elles seront assez inclinées pour que les verticales abaissées de leurs centres de gravité tombent en dehors des points où



(Fig. 10.)

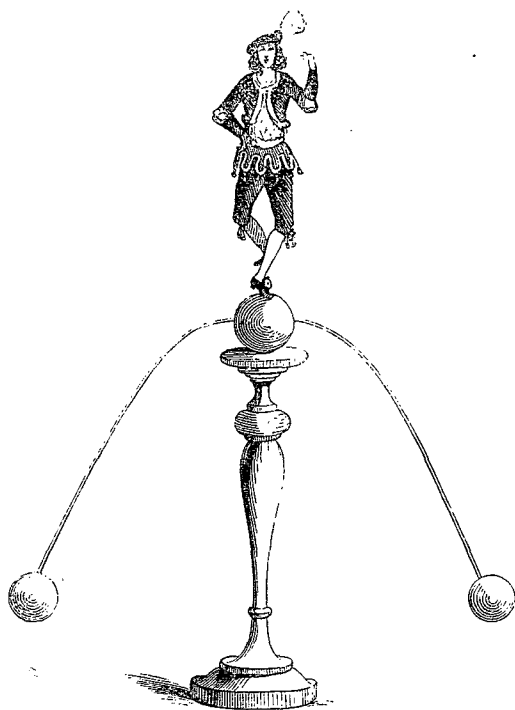


(Fig. 11.)

les roues touchent le sol, elles verseront : or cet accident aura lieu pour une inclinaison d'autant plus faible que le centre de gravité aura été plus haut placé. Aussi l'espèce

de camion de la figure 9 pourra-t-il être trainé sur un talus beaucoup plus incliné qu'on ne le pourrait faire pour la voiture de la figure 8.

Les figures 10 et 11 montrent des applications très faciles de ce principe. Chacun de nos lecteurs pourra se donner le plaisir de répéter les expériences qu'elles indiquent. On voit que s'il est possible de soutenir un couteau sur la pointe d'une aiguille, ou un court bâton sur le bout du doigt, cela tient uniquement à ce que les deux couteaux fichés latéralement font descendre au-dessous du point de suspension le centre de gravité de l'appareil.



(Fig. 12.)

Le jouet de la figure 12 est fondé sur le même principe. Le danseur, dont le pied est fixé à une boule, n'aurait aucune stabilité si deux contrepoids suspendus à de longues tiges ne faisaient descendre, bien au-dessous du point de contact de la boule, le centre de gravité du système. Mais, grâce à ces contrepoids, il est permis d'imprimer au danseur un mouvement de rotation très rapide, et de lui faire exécuter de grandes oscillations sans craindre de lui voir perdre l'équilibre.

Il y a un jeu qui semble, au premier abord, contredire ces principes. Ainsi un bâton debout est d'autant mieux maintenu sur l'extrémité du doigt, qu'il est chargé plus près de l'extrémité supérieure. Mais cela tient à ce que le point d'appui est mobile ici, et à ce que, pour un même écartement de la verticale, la force qui tend à détruire l'équilibre est d'autant moindre que le centre de gravité est placé plus haut. On pourra donc, par de petits mouvements imprimés au doigt, maintenir toujours le centre de gravité dans la verticale.

Ces considérations suffisent pour donner une idée du rôle que joue le centre de gravité dans l'équilibre des corps pesants, et de l'importance des notions qui s'y rattachent pour la statique des machines et des constructions. Nos lecteurs nous excuseront donc d'avoir fixé un instant leur attention sur un sujet que les ouvrages scientifiques ne traitent presque jamais d'une manière élémentaire. Si l'on nous objectait qu'il ne résulte de ces considérations aucune utilité pratique pour les fonctions ordinaires de la vie physique, et que dans les efforts désespérés avec lesquels un homme

dont le pied trébuche contre un obstacle imprévu semble chercher à rattraper son centre de gravité il y a aussi peu de science que de grâce, nous aurions à répondre par un exemple emprunté à l'excellente *Mécanique des arts et métiers* de M. Charles Dupin. — L'ancien sac de soldat était étroit et bombé, ce qui contraignait le fantassin à marcher en penchant beaucoup le haut du corps en avant. Ce n'est qu'à une époque récente qu'on a senti tous les inconvénients de cette disposition, et qu'on a adopté des sacs larges et plats. « Cette amélioration essentielle est une » application bien facile, bien simple, de la théorie des » centres de gravité; et pourtant les soldats ont porté péniblement des sacs mal configurés, pendant près de » deux siècles, avant qu'on ait fait cette application en leur » faveur. » Nous en dirons autant de la substitution des coiffures cylindriques ou légèrement pointues aux shakos et aux kolbacks évasés. La science est donc bonne à quelque chose, même pour les sujets les plus simples et les plus vulgaires.

ABDUL-MEDJIB.

Il faudrait un prince doué d'une grande énergie et profondément versé dans l'art du gouvernement pour conduire aujourd'hui l'empire ottoman, et pour continuer l'œuvre civilisatrice commencée par le sultan Mahmoud II. Presque-toujours malheureux dans ses relations diplomatiques, dans ses guerres, et dans ses entreprises au dehors, Mahmoud avait du moins un assez bon système de politique à l'intérieur. Il voulait franchement le bien de son peuple, et il possédait cette force de caractère dont a toujours besoin un prince réformateur, surtout en Orient. Il avait compris la nécessité d'améliorer le sort des chrétiens, et, plus d'une fois, il avait su faire violence aux préjugés des Turcs contre les Européens.

Peut-on en dire autant de son fils? La réponse serait peu favorable, s'il fallait en juger par les premiers actes de



(Portrait du sultan actuel, Abdul-Medjid, fils de Mahmoud II, dessiné d'après nature à Constantinople, en 1841.)

son règne. Malgré le soin avec lequel son père avait commencé son éducation politique; malgré la peine qu'avait prise

Mahmoud pour se donner un successeur, Abdul-Medjib s'est bientôt écarté des traditions paternelles. Après avoir manifesté des tendances libérales, et octroyé une sorte de charte à ses peuples, il a sacrifié les auteurs du *firman de Gulkane* aux ennemis de la réforme et du progrès. Il a abandonné Reschid-Pacha pour livrer la direction des affaires à des Turcs de vieille roche, entichés de préjugés barbares, opposés à toute espèce d'améliorations, et auxquels la décadence toujours croissante de l'empire n'a rien appris ni rien fait oublier. Il a surtout commis la faute de mécontenter les chrétiens, et de les confirmer dans la conviction qu'ils n'ont rien à attendre de leurs oppresseurs, qui, en effet, paraissent incorrigibles.

Ce qu'il y a de plus malheureux, ce qui porte à désespérer de l'avenir, c'est que le jeune sultan est naturellement faible, maladif, morose, et presque incapable de se mêler lui-même des affaires de l'Etat. Aussi n'est-il que trop disposé à se laisser conduire par les intrigues du sérail. Pour surcroît d'embarras, il ne voit autour de lui, dans ses conseillers, que des partisans de la Russie et que des partisans de l'Angleterre, presque nulle part des hommes voués à la cause nationale; on peut même ajouter qu'en Turquie il n'y a pas de parti national, puisque la majorité des Turcs a des idées arriérées et un esprit d'aveuglement qui ne peut qu'avancer l'heure de la ruine de l'empire.

Abdul-Medjib est fils d'une Arménienne qui vit encore et qui a le titre de *valide sultane*, ou reine-mère. Il n'a encore que dix-neuf ans; il en avait dix-sept lorsqu'il fut proclamé empereur. Quelques jours après la mort de son père, il se rendit à la mosquée d'*Eyoub*, où il ceignit le sabre d'Othman suivant l'usage de ses ancêtres. Chez les Turcs, cette cérémonie remplace la solennité du couronnement. Leurs sultans n'ont ni sceptre ni couronne; ils règnent par le *kilidj* et le *kitob*, c'est-à-dire par le cimetière et par le Coran : ceindre le sabre que porta Othman et que ce chef de la dynastie ottomane donna au héros Eyoub, voilà en quoi consiste l'investiture du pouvoir impérial. Cela sert à la fois de sacre et de couronnement.

Le dessin que nous donnons représente Abdul-Medjib dans le costume impérial adopté par son père. L'ancien turban a été remplacé par le bonnet rouge (*fezz*), surmonté d'un flot de soie bleue dont les franges, légèrement amenées par devant, retombent avec abondance de l'autre côté. Au milieu de cette coiffure peu gracieuse étincelle une magnifique plaque de diamants, au centre de laquelle se distingue le chiffre du grand-seigneur. Sur les épaules flotte un large manteau, de couleur *vert russe*, dont le collet enrichi de broderies d'or est retenu par une agrafe en diamants.

Abdul-Medjib a un jeune frère nommé Abdul-Aziz. La position de ce jeune prince est extrêmement intéressante. Contrairement aux usages du sérail, il a joui de sa liberté pendant que son père vivait. Mahmoud partageait son amour entre ses deux fils, et se plaisait à les montrer souvent au peuple. Depuis la mort de Mahmoud, Abdul-Aziz vit renfermé dans le sérail. Il doit d'autant plus souffrir qu'il a connu les douceurs de l'indépendance, et qu'il est aussi vif, aussi gai que son frère paraît lent et taciturne. S'il fallait en croire certains bruits, il aurait déjà beaucoup perdu de sa gaieté, et il passerait le temps à élever des poulains. On doit cependant rendre cette justice au prince régnant, que, depuis son avènement au trône, il a permis une ou deux fois à son jeune frère de sortir du sérail pour paraître à cheval dans les rues de Constantinople.

COULEUR DE L'EAU.

Rien n'est plus surprenant que la variété des couleurs que prend l'eau dans l'océan, dans les lacs, dans les rivières qui coulent dans les pays de plaines et dans celles qui descendent des montagnes, et on se demande avec cu-

riosité comment cet élément peut recevoir des teintes aussi différentes. L'eau la plus pure que nous connaissions est sans doute celle qui tombe de l'atmosphère; elle n'a touché que l'air, et elle a été distillée de telle manière qu'il n'y a pas à craindre qu'elle ait pu recevoir aucune substance étrangère, comme cela arrive presque nécessairement lorsqu'elle est distillée dans les vaisseaux dont on se sert dans les laboratoires de chimie. Cependant nous ne pouvons observer l'eau atmosphérique à l'état de pluie qu'en la recevant dans des vases qui la souillent plus ou moins; tandis que la neige fondue par les rayons du soleil, tombée sur des glaciers formés eux-mêmes par de la neige glacée, donne une eau que l'on peut considérer comme dans son état de plus grande pureté. La congélation chasse de l'eau les sels qui se trouvent dans l'atmosphère et qui s'y forment; et dans les régions élevées et inhabitées des glaciers éloignés de la région accessible aux végétaux et aux animaux, hors du contact même du règne minéral, il n'y a que peu de substances qui puissent la souiller; car ce n'est que dans quelques localités que l'on trouve sur la neige des infusoires végétaux ou animaux, et la neige rouge est un phénomène peu commun, observé seulement dans les régions polaires et sur les montagnes les plus élevées du globe. J'ai fort souvent examiné l'eau formée par les neiges fondues sur les glaciers dans diverses parties des Alpes; je crois qu'on peut la regarder comme très pure, quoiqu'elle tienne beaucoup de sable en suspension. Quand elle est en grande quantité, sa couleur est toujours d'un bleu sombre, et plus ou moins suivant sa profondeur. Le capitaine Parry a fait les mêmes observations dans les mers du pôle Nord. Dans les lacs où croissent des végétaux, la couleur de l'eau approche du vert de mer; elle tire vers le jaune quand elle est imprégnée des matières qui proviennent de leur corruption, et quand ces matières sont en très grande quantité, comme dans les pays de tourbe, elle est tout-à-fait jaune, et même d'un brun foncé, dans les lacs des montagnes de l'Ecosse. Le lac de Genève, alimenté par le Rhône supérieur et par les torrents à l'époque de la fonte des neiges, est d'un bleu azuré admirable, couleur que le Rhône conserve depuis sa sortie du lac jusqu'à sa jonction avec la Saône, qui lui donne une teinte plus verte. L'eau du lac de Morat, au contraire, situé dans un pays bas et alimenté par des sources moins pures, est verte. Dans certains endroits, l'oxide de fer donne à l'eau des rivières une teinte jaunâtre. Les matières calcaires altèrent rarement la couleur, mais souvent la transparence de l'eau, comme le montrent le Velino à Terui et l'Anio à Tivoli dans les Etats Romains. Il est fort douteux que les matières salines, quand elles sont blanches elles-mêmes, puissent jamais altérer la couleur de l'eau, et je crois que celle de l'océan, qui n'appartient qu'à lui, doit être attribuée aux végétaux qui croissent dans son sein, et peut-être en partie aux deux principes élémentaires, l'iode et le brome qu'il renferme certainement, et qui ne proviennent peut-être que de la corruption de certaines plantes marines. Ces deux principes dissous donnent une couleur jaune qui, mêlée avec le bleu de l'eau pure, forme la couleur verte particulière à la mer. J'ai fait il y a quelques années une expérience à ce sujet, qui me semble convaincante. Peu de temps après la découverte de l'iode*, je jetai une petite quantité de cette sub-

* Un fabricant de savon remarqua que le résidu de sa lessive, lorsqu'il était épuisé d'alcali, corrodait la chaudière de cuivre qui le renfermait. Il le dit à un chimiste, qui analysa la liqueur et obtint pour résultat l'iode. On étudia ce nouveau corps, et bientôt on le découvrit dans les plantes marines dont on extrait la soude, dans l'eau de la mer, dans les mines de sel, et dans tous les corps d'origine marine, entre autres les éponges. Un médecin de Genève se rappela que le peuple attribuait à la cendre des éponges brûlées la propriété de guérir le goitre, et depuis lors l'iode est employé avec le plus grand succès à la guérison de cette difformité.

stance dans un des bassins qui sont en si grand nombre dans la *mer de glace*, en Suisse, et, la répandant avec un bâton à mesure qu'elle se dissolvait, je vis l'eau d'un bleu sombre prendre d'abord une teinte verte comme celle de l'océan, qui devint plus vive et ensuite jaunâtre. Je ne donne pas cette expérience comme une preuve, mais seulement comme un fait favorable à ma conjecture.

H. DAVY, *Salmonia*.

Nous sommes tous esclaves des lois, afin de pouvoir vivre libres.

CICÉRON.

STATISTIQUE DU CLERGÉ FRANÇAIS.

(Seizième et dix-neuvième siècles.)

On trouve dans la République de Bodin le nombre officiel des principaux membres du clergé français à l'époque des premiers Etats de Blois; il diffère peu de celui actuel. Cette stabilité, au milieu de tous les changements qui sont survenus en France depuis trois siècles, nous a paru digne de remarque.

	1756	1840
Archevêques.	14	12
Evêques.	104	66
Curés (ou desservants).	27400	28727

Bodin compte tout village ayant paroisse et chaque ville pour une cure.

Pour connaître le chiffre approximatif des paroisses existant en 1840, il faut savoir que les desservants qui bînent, c'est-à-dire qui font le service de deux paroisses, sont au nombre de 1400 environ.

Depuis le seizième siècle, le nombre des paroisses s'est naturellement accru avec le territoire français.

BATAILLE DE CHARNAGE ET DE CARÈME.

HISTOIRE DU CARÈME.

Il existe un fabliau très curieux du treizième siècle, intitulé *la Bataille de Charnage et de Carême* (*Charnage* désignait autrefois le temps de l'année où l'on pouvait manger de la viande). Ce fabliau, dont le texte a été publié pour la première fois en 1808, offre une peinture fidèle des mœurs et des usages de la chevalerie. En voici un court extrait.

Le roi Louis IX ayant annoncé cour plénière à Paris pour les fêtes de la Pentecôte, de tous côtés on y vit accourir nobles chevaliers, et, entre autres, deux princes puissants, qui arrivèrent avec un nombreux cortège. L'un était *Charnage*, riche en amis, honoré des rois et des ducs, aimé par toute la terre; et l'autre, *Carême* le félon, l'ennemi des pauvres, le roi des grasses abbayes et des moines, et le monarque souverain des mers, des fleuves et des étangs. L'accueil que l'on fit à ce dernier excita la jalousie et le ressentiment de Charnage, qui déclara la guerre à son rival. Les deux princes se rendirent aussitôt dans leurs Etats pour convoquer leurs vassaux. Pas un ne manqua à l'appel de son souverain; et tous se rendirent, le jour fixé, dans la plaine où devait se décider la querelle.

Carême, armé de pied en cap, s'avança monté sur un mulet (le poisson), portant un fromage en guise d'écu; pour cuirasse il avait une raie, pour éperons des arêtes, pour épée une sole tranchante; pois, marrons, beurre, fromage, lait et fruits secs lui servaient de munitions de guerre.

Le chef de Charnage était couvert d'un heaume fait d'un pâté de sanglier surmonté d'un paon. Chevauchant sur un cerf dont le bois ramu était chargé de mauviettes, le roi éperonnait avec un bec d'oiseau sa rapide monture.

Le combat s'engagea par une brillante attaque des charbons, qui tombèrent sur les merlans qu'on leur avait opposés et les culbutèrent si bien, que, sans la prompte arrivée d'un corps nombreux de merlans et de maquereaux qui rétablirent le combat, la victoire aurait déjà penché en faveur de Charnage. Les archers de Carême firent alors pleuvoir sur leurs ennemis une grêle de figues sèches, de pommes et de noix, et, rapides comme la foudre, les barbes, les brèmes dorées, les congres aux dents aiguës, s'élançant au milieu de leurs rangs en désordre, tandis que les anguilles frétilantes, s'entortillant dans leurs jambes, les renversaient sans peine. Deux jeunes guerriers, un bar et un saumon, déployèrent surtout la plus héroïque valeur.

Déjà les soldats de Charnage pliaient, quand aux cris de détresse poussés par les canards, on vit fondre du haut des airs sur les vainqueurs le héron, le butor et la grue. Le carnage devient terrible. Le bœuf pesant s'ébranle à son tour, se rue au plus fort de la mêlée, renverse, écrase des bataillons entiers, et sème au loin l'épouvante et la mort.

Pour éviter une ruine certaine, Carême fut alors obligé de faire sonner la retraite, comptant le lendemain recommencer la bataille; mais l'arrivée subite de *Noël*, accompagné de troupes nombreuses, au camp de son rival, le força d'implorer la paix. Le vainqueur voulut d'abord que son ennemi sortît pour jamais de la chrétienté; mais enfin, sur les représentations de ses barons, il consentit à ce que Carême parût seulement quarante jours dans l'année et deux jours chaque semaine. Et ce fut ainsi que le roi Charnage rendit le roi Carême son vassal.

A l'époque où fut écrit ce fabliau, rien n'était encore plus incertain que les prescriptions de l'Eglise relatives à l'abstinence et au jeûne.

L'institution du carême ou *quaresme* (en latin *quadragesima*) remonte aux temps primitifs du christianisme, et eut lieu, suivant les Pères de l'Eglise, en mémoire du jeûne de Jésus-Christ dans le désert. Les premiers moines pratiquaient le jeûne avec la plus grande austérité. Ceux d'Egypte ne prenaient par jour que douze onces de pain, la moitié à nones, c'est-à-dire à trois heures de l'après-midi, la seconde moitié le soir avec un peu d'eau. D'après le témoignage de saint Bernard, il paraît qu'en France, au douzième siècle, non seulement les moines, mais les fidèles jeûnaient encore jusqu'au soir. Néanmoins il est permis de croire que cet usage était loin d'être général. Quelques siècles auparavant, l'observance du carême était si peu suivie, que Charlemagne, qui commandait à tant de peuples nouveaux convertis, prononça, dans un capitulaire daté de 789, la peine de mort contre quiconque mangerait de la viande pendant ce temps; à moins que ce ne fût par nécessité, ou en secret, auquel cas l'évêque pouvait soustraire le coupable à la mort, en lui imposant une pénitence.

Quant à la prohibition de certains aliments, elle a beaucoup varié, suivant les temps et les lieux. Dans les premiers siècles, les uns s'abstenaient de tous les animaux, les autres d'œufs, de fruits et même de pain, tandis qu'ailleurs, on mangeait du poisson et même de la volaille. Ce dernier usage tenait à une interprétation d'un passage de la Genèse. Les oiseaux et les poissons ayant été créés le même jour, on en concluait qu'ils étaient de même nature, et ce fut assez tard qu'on ne permit plus que les oiseaux de rivière. Le lard, l'huile, le beurre, les œufs, furent tour-à-tour pros crits et tolérés.

Le carême était pratiqué, autant que possible, dans les hôpitaux: on y consommait une très grande quantité de harengs. Une charte de 1215 mentionne le don annuel fait par Thibaut VI, comte de Blois, d'un demi-millier de harengs à l'hôpital de Baugency. Saint Louis faisait tous les ans une aumône de 68 000 harengs aux léproseries et aux hôpitaux du royaume. « L'Etat des biens et des dépenses annuelles pour l'Hôtel-Dieu de Paris (an 1660) »

porte au nombre des objets de dépense, année commune, 9 200 livres pour 25 milliers de carpes, et 2 520 livres pour des paniers de marée et de harengs frais fournis aux domestiques de l'hôpital et à une partie des malades.

Les troupes aussi observaient scrupuleusement l'abstinence de viande, même dans les temps de guerre, et notre histoire fournit de nombreux exemples de cet usage qui a fait nommer *Journée des harengs* l'attaque d'un convoi composé de poisson et destiné aux Anglais assiégeant Orléans en 1428.

Au seizième siècle, par opposition aux huguenots, l'observation du carême devint plus rigoureuse encore, et le moindre manquement aux prescriptions de l'Eglise entraînait souvent de grands dangers. « On emmène au supplice, dit Erasme dans une de ses lettres, celui qui, au lieu de poisson, a mangé du porc. Quelqu'un a-t-il goûté de la viande, tout le monde s'écrie : O ciel ! ô terre ! ô mer ! l'Eglise est ébranlée, le monde est inondé d'hérétiques ! »

Brantôme raconte que, dans une ville de province, on avait fait, en carême, une procession à laquelle une femme avait assisté nu-pieds, « faisant la marmiteuse plus que dix. Au sortir de là, l'hypocrite alla dîner avec son mari d'un quartier d'agneau et d'un jambon. La senteur en vint jusqu'à la rue. On monta en haut ; elle fut prise et condamnée à se promener par la ville avec son quartier d'agneau à la broche sur l'épaule, et le jambon pendu au col. »

De la première moitié du seizième siècle au milieu du dix-septième, on vit paraître plusieurs édits et ordonnances

royaux, ne permettant l'usage de la viande, même aux malades, que sur le certificat d'un médecin et d'un curé, et accordant le privilège exclusif de la vente aux hôtels-dieu. On ne tolérât que la viande de boucherie ; la volaille et le gibier étaient prohibés. Les Parisiens, qui voulaient faire quelque dîner gras en carême, se rendaient à Charenton où il y avait un prêche de huguenots, et où par conséquent on pouvait trouver de la viande. Une ordonnance de 1659 proscrivit sévèrement ces repas.

L'abstinence du samedi ne s'est introduite que fort tard, et suivant Raoul Glaber, chroniqueur du onzième siècle, elle est due à un concile qui, après plusieurs années de guerres et de calamités, ordonna, au onzième siècle, qu'on s'abstiendrait de viande ce jour-là, pour remercier Dieu d'avoir rendu l'abondance et la paix à la France. Cette abstinence fut long-temps volontaire, et ne s'établit définitivement, et encore avec quelques restrictions, que vers la fin du quinzième siècle. La présence des rois dans certaines occasions y fit faire souvent infraction. Ainsi Pélisson raconte qu'il en fut ainsi en 1672, lorsque Louis XIV marcha contre les Hollandais avec une armée commandée par Turenne.

La durée du carême est loin d'avoir été uniforme partout. Tandis qu'à Constantinople et dans toutes les provinces d'Orient il datait de sept semaines avant Pâques, on le commençait huit jours plus tard en Illyrie, en Egypte, et dans toute l'Afrique et la Palestine. Les anciens moines latins observaient trois carêmes de quarante jours chacun ;



(Le Triomphe du CARÊME. — Composition allégorique par Romeyn de Hooghe *.)

le premier avant Pâques, le second avant la Saint-Jean-Baptiste, le troisième avant Noël.

On sait du reste que des jeûnes annuels sont prescrits dans presque toutes les religions.

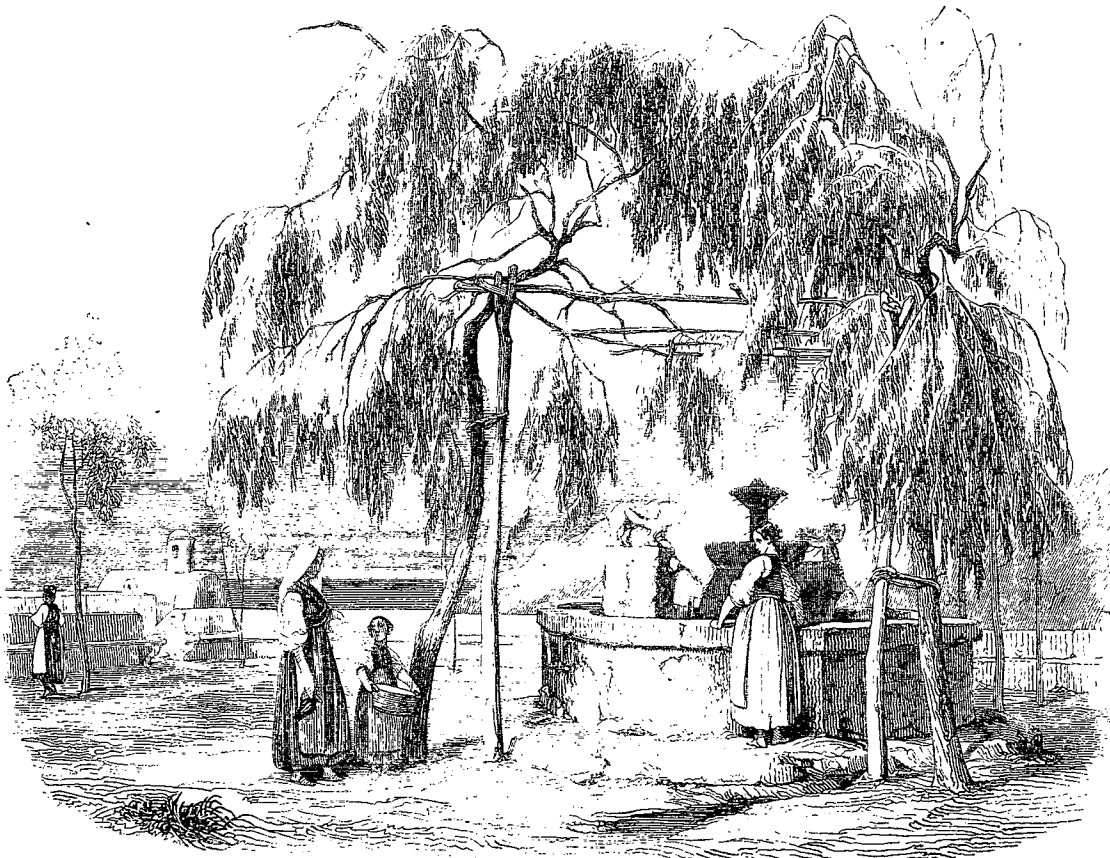
* L'original de cette estampe ne porte ni date ni explication. Le sujet paraît être le triomphe du peuple aquatique sur les animaux habitants de la terre et de l'air, et comme dans la plupart des compositions du célèbre artiste hollandais Romeyn de Hooghe, implacable ennemi de Louis XIV, on découvre toujours une pensée politique, il n'est pas impossible qu'il y ait ici allusion aux victoires remportées de son temps par les puissances maritimes

l'Angleterre et la Hollande sur la France, représentée ici sous la forme d'un coq. Cette supposition ne nous a pas détourné du désir de publier cette composition rare et singulière. L'histoire militaire de toutes les nations se compose de victoires et de défaites ; mais le triomphe définitif est à celles qui exercent sur la civilisation l'influence la plus morale, et qui savent, lorsqu'il le faut, se dévouer pour hâter l'avènement du règne de la vérité et de la justice.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 36.

AMALFI.



(Vue d'une fontaine à Amalfi. — Dessin d'après nature par M. Karl Girardet.)

Amalfi, située à une journée de marche de Naples, a été dans le moyen âge l'une des puissantes cités de l'Italie ; elle a brillé d'un éclat qui ne le cédait qu'à la splendeur de Venise, de Gênes et de Pise. Pendant les croisades, elle partagea avec ces villes les bénéfices des transports de troupes et de vivres. Ses forces navales étaient considérables : elle eut l'autorité de donner son nom à un code maritime (les *tables amalfitaines*) qui remplaça dans toute la Méditerranée, et à Constantinople même, les lois rhodiennes. Mais au douzième siècle elle succomba dans plusieurs luttes avec Pise ; des tempêtes affreuses, et particulièrement celle du 24 novembre 1545, achevèrent sa ruine. Dans les siècles suivants, Amalfi appartint successivement à divers princes. En 1584, tout le pays d'Amalfi fut vendu 246 000 florins par les Riccolomini au prince de Stigliano. Mais celui-ci n'ayant pu effectuer le paiement sur-le-champ, les Amalfitains rassemblèrent la somme convenue, et réclamèrent la préférence qui leur fut accordée. Le génie commercial, qui avait fait la grandeur de leurs pères, ne s'était pas éteint entièrement en eux, car ils firent une excellente spéculation. Ils vendirent en détail, au plus offrant, les nombreux fiefs du pays, et dans l'espace de six mois, ils réalisèrent un bénéfice de plus d'un million de ducats.

Ce singulier marché est la dernière page de l'histoire d'Amalfi. Cette ville n'est plus depuis long-temps qu'un bourg du second ordre qui suit la fortune du royaume de Naples. Ses murailles, ses chantiers, ses arsenaux, ses bassins où venaient s'abriter ses galères et les bâtiments de toutes les nations, son industrieuse population, tout a disparu. Ses maisons en ruine s'étendent en demi-cercle sur une pente assez douce qui vient aboutir à un quai désert et à une baie ; quelques barques de pêcheurs sont échouées sur la plage ; la mer a envahi le lieu où s'élevait la rivale de Pise, et le voyageur, en parcourant l'étroit emplacement

de la bourgade moderne, se demande où les cinquante mille habitants d'Amalfi ont pu se loger.

La cathédrale, restaurée bien des fois, a été reconstruite presque entièrement à la fin du siècle dernier. De l'ancien édifice, il ne reste que la façade qui est dans le goût mauresque, et des portes en bronze qui portent la date du dixième siècle et ont été travaillées en Grèce. Tout auprès se trouve la cour du campanile, du treizième siècle. Entre ces deux monuments et la montagne s'étend le Camposanto, vulgairement appelé le Paradis. Ce cimetière, aujourd'hui abandonné, et dans lequel ont été inhumés les plus illustres citoyens de la république, a été dépouillé déjà fort anciennement de ses sarcophages et de ses pierres tumulaires.

La population d'Amalfi se compose surtout de matelots et de mendiants. On y voit cependant quelques papeteries ; on y confectionne aussi des macaronis, qui sont les plus estimés du royaume de Naples.

Chaque année, de nombreux voyageurs viennent y admirer l'un des paysages d'Italie les plus accidentés, les plus remarquables pour la pureté des lignes et l'éclat de la lumière.

La ruine de cette malheureuse république semble justifier cette parole de Montesquieu : « Les puissances établies par le commerce peuvent subsister long-temps dans la médiocrité, mais leur grandeur est de peu de durée. Elles s'élèvent peu à peu, et sans que personne s'en aperçoive, car elles ne font aucun acte particulier qui fasse du bruit et signale leur puissance ; mais lorsque la chose est venue au point qu'on ne peut plus s'empêcher de la voir, chacun cherche à priver cette nation d'un avantage qu'elle n'a obtenu pour ainsi dire que par surprise. »

GÉOGRAPHIE ZOOLOGIQUE.

(Voy. 1841, p. 195.)

CHANGEMENTS GRADUELS DANS LA RÉPARTITION
DES ESPÈCES.

Les variations qui s'opèrent incessamment dans la distribution géographique des espèces ont déjà été indiquées dans notre dernier volume, p. 195; mais ce sujet est assez intéressant pour qu'il nous soit permis d'y revenir une seconde fois.

On a vu que tandis que certains animaux, comme le bœuf, le cheval, l'âne et le chien, sont transportés par l'homme civilisé dans des contrées nouvelles pour lesquelles ils deviennent une source de prospérité, d'autres, tels que la souris, le rat, le surmulot, l'accompagnent malgré lui dans ses expéditions, s'embarquent en fraude sur ses navires, et vont à l'autre extrémité de l'océan lever encore une dîme fâcheuse sur les produits de son travail. Ajoutons qu'en même temps que certaines espèces non réduites étendent ainsi leur domaine, d'autres le resserrent au contraire chaque jour; leur nombre se réduit dans des districts où elles étaient jadis très nombreuses; quelques unes ont déjà disparu entièrement de certains cantons; d'autres se sont complètement éteintes, et n'existent plus sur aucun point du globe.

On a remarqué que ce sont les grandes espèces dont le cercle va sans cesse en se rétrécissant, tandis que ce sont les petites qui étendent progressivement leur empire.

Le plus petit de tous les mammifères, la musaraigne naine (*sorex pygmaeus* de Pallas) n'avait jamais été vue en Allemagne; depuis quelques années elle a été observée en Silésie et dans le Mecklembourg. Le rat, dont les anciens n'ont point parlé, semble avoir pénétré en Europe dans le moyen âge; mais de nos jours ce rat gris-noir n'est déjà plus le rat vulgaire; le surmulot, espèce à poil roussâtre, qui depuis quelques années l'a remplacé presque complètement dans nos villes, lui aura bientôt ravi jusqu'à son nom.

L'espèce du surmulot, si neuve que Linné ne la connaissait pas encore, fit, suivant Pallas, sa première apparition à Astrakhan en 1727, et selon quelques naturalistes il ne lui fallut que trois ans pour arriver jusqu'en Angleterre (voy. p. 275). Cette dernière date, à la vérité, est contestée, et l'on conçoit bien qu'elle n'ait pu être fixée avec la même précision que l'autre. En effet, quoique les surmulots aient, ainsi que plusieurs autres rongeurs omnivores, une disposition très remarquable à voyager en troupes nombreuses, il leur fallait, pour se rendre en Angleterre, attendre des occasions qui même ne pouvaient profiter qu'à peu d'individus à la fois; les embarcations n'étaient pas communes, et encore ne pouvaient-ils s'y introduire que furtivement; ils durent donc arriver par petites escouades, et leur présence put d'abord n'être pas remarquée. Au contraire, dans leur marche sur Astrakhan, qui eut lieu pendant l'automne de 1727, à la suite de tremblements de terre qu'on avait ressentis dans tous les pays situés autour de la mer Caspienne, ils ne rencontrèrent aucun obstacle; et, comme ils nagent très bien, les fleuves mêmes retardaient à peine leurs progrès. Aussi, à mesure que les divisions de cette grande armée, qui venait du désert de Coman, arrivaient en vue de la ville, elles traversaient sans hésiter le Volga; c'était une invasion de vive force qui ne pouvait être un instant méconnue.

Au reste, si l'arrivée des surmulots dans la Grande-Bretagne n'a pas eu lieu en 1750, elle ne saurait être d'une date bien postérieure, puisque, comme nous le dirons bientôt, on trouve dans des romans et dans des pamphlets politiques publiés vers 1750 la preuve qu'à cette époque ils étaient déjà très nombreux dans le pays. Ils y sont, par conséquent, arrivés un peu plus tôt qu'en France, puisque chez nous ce fut dans cette même année 1750 que leur pré-

sence commença à être remarquée. Ils nous arrivaient par terre, et quoique dans la route ils eussent laissé sans doute bien des colonies, ils n'étaient encore que trop nombreux.

A l'époque où Pallas voyageait en Sibérie (de 1768 à 1774), le surmulot n'y avait pas encore pénétré; il y arriva bientôt après. Depuis quelques années il est passé dans le Kamtschatka à la suite des Russes, comme il va partout où il s'établit quelque trafic: c'est l'enseigne vivante du commerce, et l'on peut dire qu'un lieu sans surmulots est un lieu sans commerce étranger.

Ces animaux échappent à l'homme par leur petitesse: les animaux de grande taille, au contraire, ne peuvent que fuir ou succomber; car du moment que la lutte entre leur espèce et la nôtre s'engage, l'issue n'en est pas douteuse. C'est ainsi que le lion, qui, d'après ce que nous apprennent Aristote et Hérodote, existait encore en Macédoine dans le quatrième siècle avant notre ère, et qui a long-temps occupé l'Asie-Mineure et la Syrie, est repoussé dans quelques contrées désertes de l'Arabie et des pays situés entre la Perse et l'Inde, et n'est plus dominant qu'en Afrique. C'est ainsi que l'hippopotame, la girafe et d'autres très grands animaux se sont retirés dans l'intérieur de l'Afrique, ou du moins dans des parties où ils ne sont point inquiétés par le bruit de nos armes à feu.

Un grand bœuf à crinière, l'aurochs, connu des anciens sous le nom de *bison*, nom transporté mal à propos par les naturalistes à une espèce américaine, l'aurochs, disons-nous, était autrefois commun dans toute l'Europe tempérée, et aujourd'hui il y est extrêmement rare. Il a complètement disparu de l'Allemagne, et le dernier qu'on y ait vu paraît être celui qui fut tué en 1755 dans les environs d'Iéna. On ne le trouve plus en Moldavie, et pourtant il y vivait encore jusque vers la fin du siècle dernier; car c'est de Moldavie qu'était venu l'individu que l'on nourrissait dans la ménagerie de Schœnbrunn, et qui mourut pendant que nous prenions la ville de Vienne (ses dépouilles ornent maintenant notre Muséum). En Pologne l'aurochs abondait dans la plupart des forêts; maintenant il existe seulement dans la forêt impériale de Bialowicza et dans un bois particulier qui y est attenant. Ce canton, dans lequel il ne vit que sous la protection et par les soins de l'homme, est aujourd'hui le seul point de l'Europe où son existence soit bien constatée. A la vérité, on a envoyé depuis quelque temps à Saint-Petersbourg les dépouilles d'un bœuf sauvage qui ressemble à bien des égards à l'aurochs; mais rien jusqu'à présent ne permet de décider si c'est identiquement la même espèce, ou seulement une espèce voisine, comme celle du bison américain.

Un autre bœuf sauvage, qui paraît être la souche de notre bétail domestique, l'*urus* de César, était, à l'époque de la conquête de la Gaule et pendant les trois ou quatre siècles suivants, commun dans toutes les forêts qui s'étendaient des Vosges jusqu'aux monts Karpathes. Au seizième siècle il n'existait plus en Allemagne, mais Herberstein en trouva encore quelques uns en Pologne; bientôt après il disparut complètement.

Une espèce marine de mammifères a eu dans les récits des hommes une histoire beaucoup plus courte encore; car depuis le moment où on l'a bien connue jusqu'à celui où elle s'est éteinte il s'est écoulé seulement un quart de siècle. Vaguement indiquée dans les récits de quelques voyageurs ignorants, cette espèce fut décrite pour la première fois en 1743 par le naturaliste Steller, et en 1768 elle avait disparu de la surface du globe, le dernier individu appartenant à cette race venait d'être détruit. Ce qui est même remarquable, c'est qu'on ne possède pour ainsi dire plus rien des dépouilles de cet animal; il n'en existe, autant que je puis croire, qu'une dent conservée dans un Musée de Russie. Il est fort heureux, d'ailleurs, pour la mémoire de l'es-

timable naturaliste à qui nous devons la description de l'espèce perdue, que ce débris ait été conservé; car autrement certains esprits chagrins et méfians ne manqueraient pas de soutenir que l'animal n'a jamais existé que dans l'imagination de Steller.

Illiger avait désigné notre Cétacé sous le nom de *Rytina*. M. Cuvier, en conservant ce nom pour la synonymie latine, a, pour la nomenclature française, créé le nom de *Stellère*.

Nous avons dit en parlant des surmulots, que leur extrême abondance en Angleterre, vers le milieu dix-huitième siècle, se pouvait prouver par les romans et les pamphlets politiques de l'époque. Si nous revenons sur ces publications, ce n'est pas parce qu'elles ont contribué ainsi à éclaircir un point de l'histoire du surmulot, mais parce qu'elles ont tendu à en obscurcir un autre; c'est parce que l'esprit de parti dont elles étaient empreintes a contribué, ce qui est heureusement fort rare en histoire naturelle, à répandre une erreur. Voici comment les choses se passèrent.

Les partisans des Stuarts, qui, pendant les dernières années de la reine Anne, avaient cru toucher au moment d'une restauration, se trouvèrent, comme on peut le croire, fort mal disposés pour la maison de Hanovre quand elle fut appelée au trône. Ils ne manquèrent pas, suivant l'usage, de la rendre responsable de tout le mal qui arrivait au pays, des mauvaises récoltes, des naufrages, des dégâts causés par les animaux malfaisants, et ce fut pour eux une bonne fortune que de pouvoir faire coïncider l'arrivée des surmulots avec celle des princes allemands. Il se trouva des gens qui affirmèrent gravement qu'en 1714 le même navire avait jeté sur les côtes de l'Angleterre le premier Georges et les premiers surmulots, et cette belle histoire a été reproduite tout récemment par un écrivain qui la tenait de son grand-père, jacobite à la foi robuste. Y ajouta-t-il foi lui-même? C'est ce dont il est permis de douter. Quoi qu'il en soit, il est certain, non seulement que les surmulots n'arrivèrent point dans la Grande-Bretagne avec Georges I^{er}, mais même qu'ils n'apparurent point pendant tout son règne. Au contraire, dans le règne suivant qui fut fort long (1727-1760), ils vinrent et ils se propagèrent avec une effrayante rapidité. Or, comme pendant que les maisons des particuliers étaient en proie à leurs ravages, le trésor public était traité à peu près de la même manière par d'autres nouveaux venus; on confondit ces deux sortes de pillards dans une haine commune, et on les réunit sous une même dénomination. A l'époque où Smollett écrivait ses premiers romans, c'est-à-dire de 1748 à 1751, l'expression de *rats de Hanovre* était déjà généralement reçue dans la langue d'un certain parti pour désigner non seulement des Allemands, mais aussi des Anglais pur sang, qui ne montraient pas moins d'ardeur pour ronger le budget. On sent bien que pour que cette expression fût devenue vulgaire en 1750, il fallait que, déjà depuis plusieurs années, les rongeurs à quatre pattes fussent généralement connus; déjà même ils devaient s'être fait une bien mauvaise réputation pour que leur nom parût à la haine des partis une injure suffisante.

Remarquons, au reste, que si l'on pensait injurier les gens venus du Hanovre en les assimilant à des rats, on ne croyait pas mieux traiter les nouveaux rats en les qualifiant de Hanovriens; dans le principe, en effet, l'épithète ne faisait allusion qu'à leurs propriétés malfaisantes; toutefois, comme elle pouvait être prise aussi pour une indication de leur pays natal, les Allemands, qui ne se souciaient point de reconnaître pour compatriotes des êtres aussi mal famés, n'admirent point ce premier nom, et y substituèrent celui de *rats de Norvège*, qui ne convenait pas mieux. Tous les deux sont restés et ont contribué à répandre parmi le peuple, en Angleterre, une fausse idée sur le pays natal des surmulots.

CHAU CER.

§ 1. — BIOGRAPHIE DE CHAU CER. — SES ŒUVRES.

Geoffrey Chaucer, que l'on a surnommé le père des poètes anglais, florissait dans le quatorzième siècle. On croit qu'il appartenait à une famille de gentilshommes, et qu'il reçut le jour dans la ville de Londres, sous le règne d'Edouard III, en 1328. Dès qu'il fut en âge, on l'envoya à l'Université de Cambridge, où il donna des marques précoces de son génie poétique. Jusqu'à cette époque, le français avait été la seule langue littéraire; excepté un petit nombre de chroniques en vers et quelques interminables poèmes en langage barbare, dignes monuments de ces temps d'obscurité et d'ignorance, rien n'avait été écrit en anglais. Edouard III entreprit par politique de remettre en honneur la langue nationale, et, pour y parvenir sûrement, il en ordonna l'usage dans les tribunaux et l'enseignement dans les écoles. Chaucer suivit ce mouvement, et bien qu'il connût parfaitement et dès son plus bas âge la langue française, il débuta dans la carrière poétique par des élégies et des sonnets écrits en anglais. L'ouvrage le plus remarquable de cette première période du talent de Chaucer est un poème intitulé *la Cour d'Amour*, qui se distingue de toutes les productions contemporaines par une singulière pureté de langage et de versification.

Par des motifs inconnus, Chaucer quitta l'Université de Cambridge pour celle d'Oxford, où l'on suppose qu'il acheva ses études sous la direction du célèbre réformateur Wiclef. Il en sortit, suivant les expressions d'un de ses éditeurs, « habile logicien, rhétoricien parfait, poète agréable, grave philosophe, ingénieux mathématicien et savant théologien. » De ses connaissances astronomiques, il a donné une preuve incontestable dans ses discours sur l'astrolabe, qu'il composa vers la fin de sa vie pour l'instruction de son fils; il a montré dans un de ses contes qu'il n'était pas étranger à la philosophie hermétique, et il est évident, par plusieurs endroits de ses poèmes, qu'il avait sérieusement étudié la théologie et la scolastique.

Sorti des universités, il voyagea quelques années en France et dans les Pays-Bas pour voir le monde, et peut-être aussi pour se perfectionner dans l'usage de la langue française qui continuait d'être la langue élégante; de retour en Angleterre, il entra dans le *Temple* pour y étudier les lois. Il est probable que c'est durant cette époque de sa vie qu'il écrivit l'un de ses meilleurs ouvrages, *Troilus et Cressida*. C'est un long poème en cinq livres et qui a près de huit mille vers. Dans cette même période il traduisit un livre, maintenant bien négligé, mais qui a été l'objet de la plus vive et de la plus unanime admiration dans le moyen âge, la *Consolation de la philosophie* de Boèce.

Déjà célèbre, Chaucer se rendit à la cour, et quoiqu'il eût trente ans, il entra dans les pages du roi, fonction fort enviée et regardée comme très honorable, parce qu'elle donnait un fréquent accès auprès de la personne royale. La cour d'Angleterre était alors la plus splendide et la plus gaie de l'Europe. Chaucer ne tarda pas à être remarqué du roi et à s'élever dans sa faveur: il sut aussi s'acquiescer l'amitié et la protection de son troisième fils, Jean de Gaunt, alors comte de Richmond, mais bientôt, après son mariage, duc de Lancastre. Ce fut pour lui qu'il écrivit trois petits poèmes: *le Parlement des Oiseaux*, *la Complainte du chevalier noir* et *le Songe*. Le premier est allégorique et célèbre l'attachement du prince pour la fille du duc de Lancastre. Le second fut écrit au nom du prince qui voulait apaiser sa fiancée à qui il avait déplu. Rien ne saurait égaler le charme et l'éclat des descriptions de ce poème, qui peint le paysage des environs de Woodstock. Le troisième est un épithalame pour le mariage de Jean de Gaunt. Les deux époux se déclarèrent les protecteurs de notre poète, et ils lui choisirent pour

femme la sœur de la gouvernante de leurs enfants, fille d'honneur de la reine. Ce mariage l'attacha plus étroitement qu'il n'aurait cru au duc de Lancastre; car bientôt après le prince remarqua la sœur de la femme de Chaucer, et l'épousa plus tard, comme nous le verrons bientôt. On croit que c'est vers ce temps-là que Chaucer fit une traduction abrégée du célèbre roman de la Rose. (Voy. 1859, p. 569).

Ainsi établi à la cour, Chaucer sut s'attirer par son mérite, et aussi sans doute par ses mœurs, des faveurs de toute sorte. Outre une pension que lui accorda le roi, il fut fait gentilhomme de la chambre, et créé *esquire*, titre banal aujourd'hui, mais qui était alors une dignité fort honorable. En 1372, il fit partie d'une ambassade à Gènes; à son retour, en récompense des services qu'il y avait rendus, le roi le nomma contrôleur de la douane du port de Londres, poste très lucratif, et qui, avec d'autres faveurs royales,

lui fit un revenu de plus de mille livres sterling par an (25 000 fr.), somme considérable pour ce siècle. Toutes ces occupations, fort peu poétiques, ne l'empêchèrent pas d'écrire de longues compositions en vers : *la Fleur et la Feuille*, et *le Temple de la Renommée*. Le premier de ces poèmes est bien connu aux amateurs de la poésie anglaise, par l'exquise imitation qu'en a faite Dryden. *Le Temple de la Renommée*, d'un caractère plus sévère, a aussi mérité d'être imité par le plus élégant des poètes anglais, le célèbre Pope. L'heureux état de la fortune de Chaucer et sa situation à la cour se réfléchissent dans l'aisance et la facilité qui distinguent ces deux charmants poèmes. Le succès de ses écrits dans tous les rangs de la société ennoblissait son rôle de courtisan auprès de son protecteur le duc de Lancastre, qui était parvenu à force d'intrigues à la première place dans le royaume, celle de tuteur du jeune roi son neveu, Richard II. Malheureusement Chaucer avait été



(Types des Contes de Canterbury. — L'Hôte et le Cuisinier.)

l'ami, le prosélyte, le disciple du fameux Wicléf, un des plus ardents précurseurs de la réforme religieuse qui se préparait dans toute l'Europe. Les doctrines de Wicléf penchaient vers les opinions démocratiques, et leur prédication devint l'occasion de l'insurrection de Wat-Tyler, qui faillit avancer de plus de trois siècles la grande rébellion de 1640. Le lord-maire de Londres se trouva fort compromis dans ces troubles et fut arrêté par ordre du régent. Chaucer, étroitement lié avec lui, craignit d'éprouver le même sort, et se réfugia avec sa femme et ses enfants dans le Hainaut et en Hollande. Malheureusement il ne put supporter long-temps cet exil volontaire. Il rentra secrètement en Angleterre, et peu de temps après son arrivée sa retraite ayant été découverte, on l'enferma dans une prison, où il souffrit beaucoup. Pour se distraire de ses maux et tromper la longueur des heures de la solitude, il eut recours aux lettres, et écrivit deux petits poèmes et *le Testament d'Amour*, dialogue en prose qui lui fut évidemment inspiré par la *Consolation de Boèce*.

Enfin, après deux ans et demi de captivité, il obtint le pardon royal, et il se retira dans une demeure champêtre, au fond des bois de Woodstock. Le duc de Lancastre, qui avait épousé en secondes noces la sœur de la femme de Chaucer, lui rendit l'amitié qu'il avait toujours eue pour lui et dont il lui avait donné tant de marques. Chaucer revit encore des jours prospères, mais les malheurs et les années avaient changé son cœur, et il ne soupirait plus qu'à finir tranquillement et dans l'obscurité ses jours. Aussi la révolution qui mit sur le trône d'Angleterre le fils du duc de Lancastre et le neveu de sa femme, ne changea en rien sa situation paisible et douce jusqu'à sa mort, qui arriva le 25 octobre 1400. Ses restes furent déposés au milieu des sépultures royales de Westminster.

§ 2. — CONTES DE CANTERBURY.

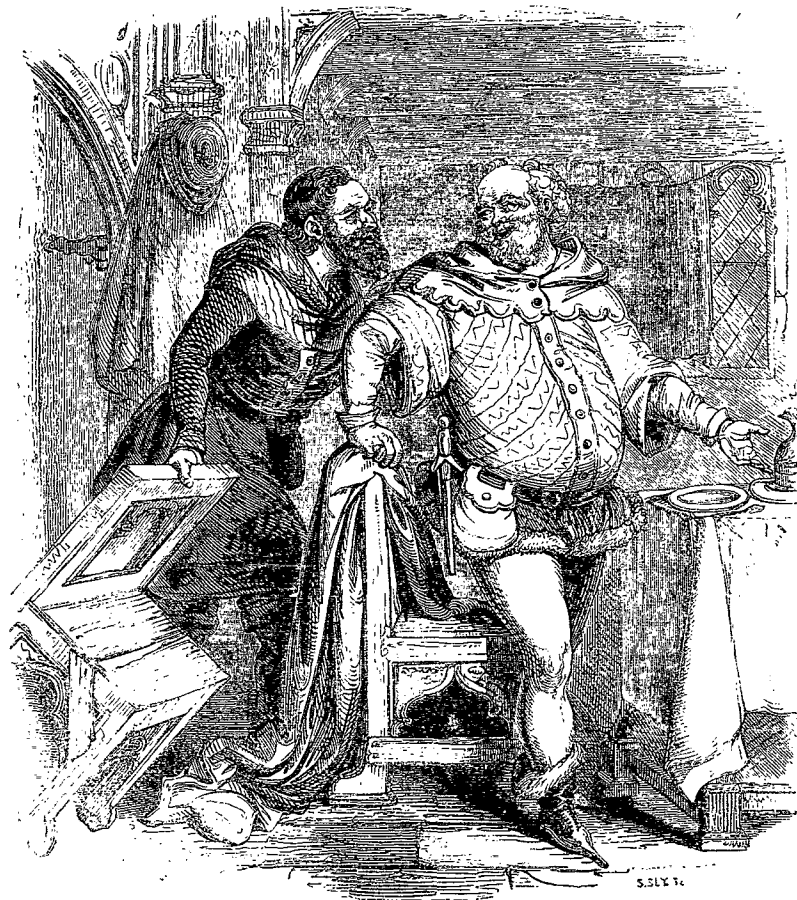
Dans la paisible retraite que le sort avait réservée à ses dernières années, Chaucer composa l'ouvrage qui devait assurer l'immortalité à son nom. Nous voulons parler des

Contes de Canterbury, que l'on croit avoir été commencés en 1393, deux ans après que le poète se fût fixé à Woodstock.

Ce poème s'ouvre par un prologue où Chaucer raconte qu'allant faire dans la douce saison du printemps ses dévotions à la chaise de Thomas Becket à Canterbury, il s'arrêta à l'auberge de la Cotte-d'Armes à Southwark. Il y trouva rassemblés une troupe de pèlerins qui, suivant la coutume du temps, faisaient route ensemble, et se joignit à eux. Tandis qu'ils étaient à table, devisant gaïement des accidents du voyage, l'hôte, qui leur avait fait faire bonne chère, leur propose de décider que chacun contera à son tour une histoire en allant à Canterbury et une autre en

revenant, pour tromper la longueur du chemin et rendre plus agréable leur pèlerinage ; celui qui aura fait le conte le plus amusant devra être régalé au retour, et à frais communs. Il ajoute que, pour les maintenir dans cette joyeuse humeur, qui seule peut les distraire des ennuis et des fatigues du voyage, il veut, s'ils y consentent, se joindre à eux, et devenir leur chef, à la condition que celui qui lui résistera lorsqu'on lui aura concédé cette honorable prérogative sera condamné à payer la dépense de tous les pèlerins. Tous acceptent joyeusement l'offre de l'hôte, et jurent de s'en rapporter à lui sur toutes choses.

Au premier rang des voyageurs se fait remarquer natu-



(Le Marchand et le Franklin.)

rellement le *Chevalier*, qui est dépeint comme la fleur de la courtoisie et de la chevalerie. Suivant la coutume de ce siècle, il a combattu les infidèles en Europe, en Asie et en Afrique. Il s'est trouvé dans quinze batailles ; trois fois il s'est battu en champ clos pour la défense de sa foi à Tramissein en Afrique ; il a assisté aux sièges de Grenade et d'Algésiras en Espagne ; il a combattu dans les rangs des chevaliers teutoniques contre les Prussiens et les Lithuaniens, et il a concouru à la prise d'Alexandrie. Conformément aux lois de la chevalerie, il est un modèle de douceur et de patience ; c'est, en un mot, comme dit le poète, un *très parfait gentil chevalier*. Il raconte la célèbre histoire d'Arcis et de Palémon, qui est tirée en grande partie d'un ouvrage de Boccace ; mais Chaucer y a ajouté tant de beautés nouvelles, qu'elle a un air de parfaite originalité. L'histoire est bien dite et pleine de pathétique et de charmants détails :

La joyeuse alouette, mes-agere du jour,

Salue dans son chant le pâle matin :
Le beau Phébus se lève si brillant
Que tout l'Orient sourit à sa vue :
De ses rayons il sèche dans les bosquets
Les gouttes d'argent suspendues aux feuilles.

Il est suivi de son fils le *Squire* (écuyer), jeune homme de vingt ans, type achevé de l'élégance du règne d'Edouard III. Ses cheveux sont frisés avec soin ; ses vêtements sont ornés de tout ce que le luxe peut inventer. Il a fait plusieurs campagnes en Flandre, dans l'Artois et la Picardie, pour se recommander à la faveur de sa dame. Le récit que Chaucer a placé dans sa bouche est un des contes les plus remarquables de tout le poème. C'est un mélange singulier des fables orientales et des légendes du moyen-âge. Malheureusement il n'est pas achevé. Ce brillant jeune homme est accompagné par l'*Yeoman* son serviteur. C'est un portrait des braves archers qui vivaient à cette époque dans les forêts royales, et dont Robin Hood est le

type romanesque et populaire. (Voy. 1858, p. 426, 401.) Il est vêtu de drap vert; sur son dos pend un carquois plein de flèches, et sa main tient un arc. Il porte à sa ceinture, sur la boucle de laquelle est gravée l'image de saint Christophe, un sabre et une dague, et à son cou pend un cor.

Vient ensuite la *Prieure*, qui a nom dame Eglantine. Elle excellait à chanter les hymnes religieux; elle parlait français bel et bien, dit le poète, d'après l'école de Stratford et de Bowe; mais elle ne savait pas le français de Paris: son plus grand serment était *par saint Eloy*. Ses manières à table étaient pleines d'une exquise délicatesse. Son cœur était tendre et facile à toucher; elle était fort pieuse et fort charitable. La vue d'une souris prise au piège lui arrachait des larmes. Elle avait toujours avec elle plusieurs petits chiens, qu'elle aimait tendrement, qu'elle ne nourrissait que de viandes rôties, de lait et de biscuit, et quand on leur faisait du mal, même par mégarde, elle pleurait amèrement. Elle raconte l'histoire d'un petit enfant égorgé dans le quartier des Juifs, qui rappelle un des plus tristes préjugés du moyen-âge, et s'accorde parfaitement avec la sensibilité de son cœur. Elle est suivie de la *Nonne* et du *Prêtre du couvent*, dont Chaucer ne fait aucune description, bien que leurs récits se trouvent dans la collection, tandis qu'il peint longuement le *Moine*, gai compagnon qui préfère les plaisirs mondains aux saints devoirs de son état. La chasse était son passe-temps favori, dit le poète, et il n'aimait rien tant que le cri mélodieux des chiens à la course plus rapide que le vol des hirondelles. Ses vêtements étaient ornés de riches fourrures, et un noble et vigoureux coursier le portait. Il n'est pas douteux que Walter Scott ne se soit rappelé cette peinture quand il a fait l'admirable portrait de l'abbé dans *Ivanhoe*. Ce digne personnage est accompagné du *Frère*, qui est d'un caractère encore plus profane. Il a licence de quêter et confesser dans certains districts, et ses talents pour attirer à son couvent de nombreuses aumônes sont du premier ordre. Il sait gagner l'amitié des grands et des petits, et les riches propriétaires aiment à l'avoir à leur table. Sa voix est belle et sonore, et il la fait admirer volontiers en s'accompagnant sur la mandoline. Mais par-dessus tout, dit Chaucer en terminant, c'était le meilleur quêteur de toute la communauté, et quand une veuve n'avait qu'un shelling, il savait en obtenir la moitié.

Ces deux révérends étaient suivis par un *Marchand* monté sur un lourd cheval de charge. Les pièces de son vêtement étaient de couleurs différentes; sa barbe était taillée en pointe, comme celle des boucs; un chapeau de castor de Flandre couvrait son chef, et les bottes bien bouclées qui protégeaient ses pieds marquaient, avec tout l'ensemble de sa personne, l'estime qu'il faisait de lui-même. Il prouvait par d'excellentes raisons, et avec beaucoup de vivacité, qu'augmenter son bien est le vrai moyen de croître en grâce. Avidé d'or et de considération, il aurait voulu que la mer ne fût ouverte qu'à lui. Il avait bien étudié le trafic de l'argent et des changes divers; il savait les pays où se faisaient les affaires les plus lucratives. Il avait horreur des dettes, était plein d'exactitude dans ses paiements, et pensait que le manque de cette exactitude dans les affaires était le vice le plus détestable. Il conservait soigneusement ce qu'il avait acquis, et n'en donnait guère, même par charité.

Le pèlerin suivant est le *Clerc d'Oxford*, qui raconte la touchante histoire de Grisélidis. C'est un savant qui, quoique philosophe, n'a que bien peu d'or dans sa bourse, dit le poète faisant allusion à la pierre philosophale. Il a voyagé en Italie, et il commence ainsi son récit: « Je veux vous dire un conte que j'ai appris à Padoue d'un digne clerc qui a mérité ce titre par ses discours et par ses œuvres; il est maintenant mort et cloué dans sa bière. Je prie Dieu de

donner le repos à son âme. François Pétrarque, le poète lauréat, ce clerc illustre, dont la douce éloquence illumina l'Italie d'un éclat poétique... » Chaucer semble ainsi s'être identifié avec le personnage du clerc d'Oxford, car il avait connu Pétrarque en Italie, et c'est pendant qu'il remplissait des fonctions diplomatiques dans ce beau pays que Pétrarque traduisait en latin de l'italien de Boccace le conte de Grisélidis. Ce grand homme, qui était alors dans sa soixante-dixième année, habitait en effet Padoue.

La jactance du *Sergent ès-lois*, l'homme le plus occupé de son temps, et qui voulait le paraître encore davantage, est décrite avec une habileté consommée. Il voyage avec le *Franklin*, riche franc-tenancier qui a présidé les assises et a été shérif de son comté; ce dernier a une grande barbe qui marque son grand âge, et son visage, brillant et enluminé, montre que les plaisirs de la table ont occupé une large part de son existence.

Après eux viennent cinq artisans, le *Mercier*, le *Charpentier*, le *Tisserand*, le *Teinturier* et le *Tapissier*, dignes futurs aldermen, et capables de présider honorablement aux corporations dans un hôtel de ville. Les contes de ces honnêtes personnages ont été perdus, ou même peut-être n'ont jamais été écrits par Chaucer. Ils sont suivis par le *Cuisinier*, personnage considéré pour son habileté et le soin qu'il prend des pèlerins dans tout le voyage; et par le *Matelot*, dont la barbe fouettée par les tempêtes, et le visage halé par les climats divers du monde entier, le distinguent au milieu des paisibles pèlerins.

Le *Docteur de Physique*, c'est-à-dire le médecin, arrive à son tour. Ce grave personnage, vêtu de pourpre et de bleu, de taffetas et de soie, est versé non seulement dans la médecine et la chirurgie, mais encore dans l'astronomie et la magie; de plus, comme il est fort savant, il connaît les écrits des médecins grecs et arabes depuis Hippocrate et Dioscoride jusqu'à Averroès. Après ce disciple de Galien, qui raconte la classique histoire de Virginie, notre attention est appelée par la *Femme de Bain*, louée par le poète pour ses talents utiles, entre lesquels est son habileté à faire de beaux vêtements pour elle et sa famille. Durant toute la semaine, elle cache son importance sous la simplicité d'une bonne ménagère; mais le dimanche elle se fait remarquer par le luxe de ses habits. Toute sa conduite dans le pèlerinage marque la jovialité de son caractère.

Le plus frappant contraste distingue le pèlerin suivant de tous ceux qui précèdent. C'est un saint *Prêtre*, dont la simplicité évangélique égale celle des apôtres. Pauvre pasteur, il n'était riche qu'en bonnes œuvres. Doux, patient dans l'adversité, et merveilleusement charitable, il se contentait de peu, et savait se priver de tout plutôt que d'arracher à ses paroissiens la dîme. Tolérant, il savait ramener les pécheurs par sa vie exemplaire et la douceur de ses réprimandes. Ce digne apôtre est accompagné d'un *Laboureur* qui, par ses simples vertus, n'était pas déplacé auprès de son pasteur.

Six pèlerins ferment la caravane. C'est d'abord le *Mecurier*, au langage grossier et hardi; le *Procureur*, l'*Intendant*, qui n'a d'autre ambition que de bien servir son maître; le *Sergent* de la cour ecclésiastique de l'archidiacre, digne compagnon du *Pardoner* ou vendeur d'indulgences papales et de reliques, qui possède le voile de la Vierge Marie et un morceau de la voile du bateau de saint Pierre; et enfin Chaucer en personne, qui conte à son tour la burlesque histoire de sir Ropas, parodie des romans de chevalerie. Il s'est représenté avec tous les traits de son caractère: tour à tour sérieux et réfléchi, gai et de bonne humeur.

Tel est le cadre amusant des contes de Canterbury, qui s'enchaînent les uns aux autres par les réflexions des pèlerins. Malheureusement l'ouvrage est resté inachevé. Chaucer n'eut le temps d'écrire qu'une partie du voyage à Canterbury: du séjour des pèlerins dans cette ville, de

leur retour et du repas à l'auberge de la Cotte-d'Armes, rien n'a été écrit.

BENOIST LE COMMIS-VOYAGEUR.

NOUVELLE.

§ 1.

Un jeune homme en paletot de voyage, et la trousse de commis-voyageur sous le bras, était appuyé sur le marbre d'une cheminée, vis-à-vis d'une dame d'environ quarante ans dont il tenait la main dans les siennes.

— Ainsi, ma sœur, disait-il, vous me promettez de veiller sur Victorine pendant mon absence.

— N'est-ce point moi qui l'ai élevée et soignée jusqu'à ce jour? répondit-elle.

— Je le sais, Marie, je le sais; mais maintenant c'est ma fiancée, et je l'aime tant que, même en vous la confiant, je suis inquiet.

Marie fit un mouvement.

— Oh! ne vous offensez pas des folles craintes d'un amoureux, reprit le jeune homme en riant; mais une absence est toujours une épreuve, une sorte de jeu de hasard; quand on n'est plus là, il semble que tout devienne danger pour ceux que l'on aime. Aussi n'est-ce point méfiance de vous, mais du sort.

— Que pouvez-vous craindre? reprit madame Lorcey; vous serez de retour dans trois mois, et Victorine passera ce temps, comme autrefois, au milieu de mes élèves, donnant des leçons, corrigeant des devoirs, et faisant de la tapisserie. Vos lettres seront, pendant ces trois mois, les seuls événements qui viendront déranger le calme de sa vie. Le mariage n'aurait pu, d'ailleurs, se faire plus tôt; car il faut que nous ayons la réponse de son frère.

— Et vous ne prévoyez point d'obstacles de ce côté? demanda Benoist.

— Aucun. Victorine fut amenée par M. Bénard, il y a dix ans, comme je vous l'ai dit, avec prière de l'élever. Depuis il est revenu tous les six mois, mais pour quelques jours seulement. A son avant-dernier passage, je crus devoir l'avertir que sa sœur n'avait désormais rien à apprendre chez moi. — N'importe, me dit-il, ici elle est heureuse, bien entourée; continuez à prendre soin d'elle comme si vous étiez sa mère. — Faudra-t-il même la marier? demandai-je en riant. — Si vous trouvez un jeune homme qu'elle aime et qui la mérite, me répondit-il, je l'accepterai aveuglément choisi par vous.

— Et c'est heureusement peu de mois après, continua Benoist, que je suis arrivé de mon grand voyage aux Etats-Unis... le pays de la morale et des banqueroutes. Dieu soit loué! car si j'étais arrivé plus tard la place eût été prise; et où trouver jamais une seconde Victorine?

— Silence! dit madame Lorcey, la voici.

Une jeune fille d'environ dix-huit ans venait, en effet, d'entrer. Elle n'était point jolie; mais il y avait dans son regard quelque chose de pénétrant qui annonçait à la fois l'intelligence et la sensibilité. Elle courut à madame Lorcey, et lui montra une lettre qu'elle venait de recevoir.

— De votre frère? demanda vivement Benoist.

— Précisément, dit la jeune fille.

— Eh bien! que répond-il?

Victorine rougit légèrement, puis sourit.

— Demandez à votre sœur, dit-elle.

Madame Lorcey venait de parcourir la lettre.

— M. Bénard consent.

Benoist jeta un cri de joie, et saisit les deux mains de Victorine.

— Oh! le bon frère! l'excellent frère! s'écria-t-il en tournant sur lui-même et agitant sa casquette.

— Vous ne le connaissez pas! dit madame Lorcey.

— N'importe, interrompit follement Benoist, je l'aime, je le révère!

— Et vous avez raison, ajouta Victorine sérieusement; car nul homme, peut-être, ne saurait l'égaliser en tendresse, en courage et en dévouement. Si j'ai pu recevoir ici une instruction au-dessus de mes espérances, c'est à lui que je le dois.

— Il est vrai, observa madame Lorcey; aucun sacrifice ne lui a paru trop grand pour compléter vos études, et je vois qu'il parle encore d'une dot, à laquelle mon frère ni moi n'avions pensé.

— Une dot! reprit Benoist vivement; je n'en ai pas besoin! Mes patrons viennent de m'intéresser dans leur maison; je suis maintenant un des *Renaud et compagnie*, c'est assez pour vivre heureux.

— Vous réglerez cette difficulté avec mon frère, dit Victorine en souriant.

— Il viendra donc?

— Dans trois mois, comme vous.

— Et vous ne me le disiez pas! s'écria le commis-voyageur. Oh! je donnerais une année pour que ces trois mois fussent passés. Qu'est-ce que je dis, une année? deux années, trois années!...

— Doucement, de grâce! dit Victorine à demi-voix; vous disposez là de temps... qui n'appartient pas à vous seul.

— C'est juste! s'écria Benoist en prenant la main de la jeune fille; eh bien! nous attendrons alors; nous aurons de la résignation!... puisque nous y sommes forcé. Quel malheur, pourtant, que ma tournée ne me conduise pas à Lille! j'y aurais vu votre frère. Mais mes affaires sont à Toulouse et à Marseille. Ah! c'est là une des plus sérieuses difficultés de la vie, et je vote une couronne pour celui qui découvrira le moyen de mettre les points cardinaux d'accord avec les affections.

— En attendant, tâchez de mettre vos adieux d'accord avec le départ de la diligence, observa madame Lorcey qui consultait la pendule du regard; voici l'heure, et la place est retenue.

— Vous avez raison, reprit Benoist en soupirant; le commis-voyageur est une espèce de juif errant qui ne peut s'arrêter. Je vais reprendre ma vie de programme, mon air de prospectus, et mon style de réclame payée.

— Ne reprenez pas, au moins, vos mauvaises habitudes de moquerie, observa madame Lorcey.

— Oh! non, ajouta Victorine; la moquerie est l'esprit des méchants.

— Il faut bien rire pourtant, objecta Benoist.

— Mais pourquoi aux dépens des autres? reprit madame Lorcey. Quel plaisir peut-on trouver à torturer une pauvre intelligence boiteuse ou ignorante? Vous blâmez l'enfant grossier qui insulte une infirmité corporelle, et vous, vous insultez celles de l'âme.

— Je ne le ferai plus, interrompit le jeune homme, ne fût-ce que pour éviter vos reproches à toutes deux.

A ces mots il prit congé de madame Lorcey; puis, embrassant Victorine:

— Adieu, dit-il d'une voix attendrie, soyez heureuse; mais pensez à moi.

— Je vous attendrai, murmura la jeune fille.

Benoist ne put répondre: il la serra contre sa poitrine, posa encore un baiser sur son front, et partit.

La suite à une prochaine livraison.

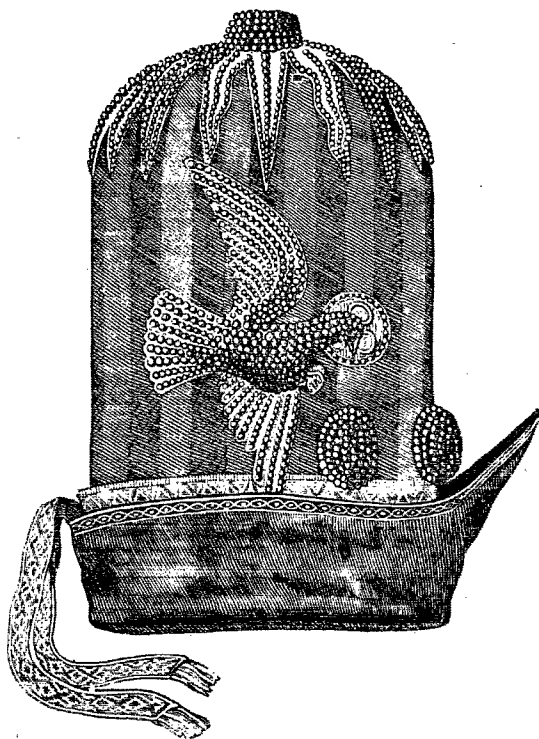
ÉPÉE ET CHAPEAU BÉNITS

DE L'ARCHIDUC FERDINAND D'AUTRICHE.

Dans le château d'Ambras, à une demi-lieue d'Innsbruck (voy. 1839, p. 286), existait autrefois une magnifique collection d'armures de princes et de guerriers célèbres,

ainsi qu'un grand nombre d'autres objets rares et précieux. Cette collection avait été formée par les soins de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, fils de l'empereur Ferdinand I^{er}. En 1806, après la cession du Tyrol à la Bavière, elle fut transportée à Vienne, comme propriété particulière de la maison d'Autriche, et placée dans le palais du Belvédère. Entre autres curiosités, on y voit plusieurs présents donnés par différents papes, à l'occasion de campagnes contre les Turcs : une épée bénite, envoyée par Jules III à l'empereur Ferdinand I^{er}; un chapeau ducal et une épée bénits, envoyés par Pie V à l'archiduc Ferdinand. Ce chapeau, fidèlement reproduit ci-dessus, est de velours noir, à forme haute et étroite : il est orné d'un Saint-Esprit brodé en perles, et des perles servent de boutons. Au-dessus de la tête est figurée l'image du soleil, dont les rayons dorés sont représentés par un triple rang de perles et courent dans tous les sens.

Les capitaines illustres, qui par leurs exploits avaient bien mérité de l'Eglise, ou triomphé des infidèles, obtenaient jadis du pape l'épée et le chapeau bénits*. Cette coutume paraît tirer son origine de la vision de Judas Machabée, vision pendant laquelle le Prophète Jérémie lui présentait une épée d'or, en disant : « Prends cette épée que Dieu » te donne : avec elle tu vaincras les ennemis. » Tous les ans, avant de commencer l'office de Noël, la nuit qui précède cette fête, le Saint-Père bénissait une épée garnie d'un pommeau d'or, et enrichie de pierreries disposées en forme de colombe, avec le fourreau et le baudrier enrichis de même, et le chapeau ducal posé sur la pointe de l'épée. Pour faire cette bénédiction, le Saint-Père se revêtait de l'aube, de l'amict et de l'étole, avant de mettre la chape rouge dont il se pare la nuit de Noël : un clerc de la chambre lui présentait l'épée et le chapeau sur la pointe. Le pape,



(Le Chapeau bénit de l'archiduc Ferdinand d'Autriche.)

après avoir prononcé la bénédiction, les arrosait d'eau bénite et les encensait. Ensuite il se rendait à la chapelle, précédé du même clerc de la chambre, qui marchait avec

l'épée et le chapeau devant la croix pontificale. Si celui à qui ces présents étaient destinés se trouvait à Rome, il les recevait de la main même de Sa Sainteté, en lui baisant la main et le pied. Le pape prononçait la formule suivante, rédigée par Sixte IV pour cette cérémonie : « C'est par ce » glaive que nous vous déclarons le défenseur de la souve- » raineté pontificale, le protecteur du Saint-Siège contre » les ennemis de la foi, et le boulevard de l'Eglise. »

Outre l'empereur Ferdinand I^{er} et l'archiduc son fils, un grand nombre de princes et de capitaines ont reçu l'épée et le chapeau, entre autres Louis XI, roi de France; don François d'Aragon, fils du roi Ferdinand de Sicile; Jean Sobieski, roi de Pologne; don Juan d'Autriche, et le prince Eugène de Savoie.

SAVOIR VIVRE, CONNAÎTRE LE MONDE.

La vie de l'homme est trop courte pour bien connaître un seul homme. Il faudrait vivre au moins un siècle pour connaître un peu le monde, et en revivre encore plusieurs pour savoir profiter de cette connaissance.

Nous sommes trop curieux de savoir ce que le monde fait, et pas assez d'apprendre ce qu'il devrait faire; c'est pour cela qu'on voit tant de gens qui savent comment on vit, et fort peu qui sachent vivre.

Le mot de *savoir vivre* renferme, ce me semble, toute la sagesse humaine; cependant l'usage a bien affaibli cette expression. On appelle un homme qui *sait vivre* celui qui ne manque point de politesse; on s'informe peu s'il manque de probité.

Une autre expression dont on abuse encore est celle de *connaissance du monde*. Tel passe pour connaître le monde qui n'a la tête pleine que de faits; un tel mourut hier; il avait été ceci, il avait été cela; il laisse douze cent mille livres; on parle de marier sa fille à un seigneur malaisé; telle et telle chose est arrivée. Enfin celui qui sait le mieux toutes les minuties d'une histoire du temps s'attire de l'attention et de l'estime; c'est un génie supérieur, une bonne tête qui connaît le monde. Et si vous vous avisiez de faire une réflexion solide sur ces événements, on dirait de vous : C'est un parleur ennuyeux, qui ne connaît pas le monde.

On permet pourtant les réflexions satiriques; mais on ne reçoit point celles qui instruisent, on n'écoute que celles qui mordent.

RIVIÈRE DUFRESNY, *Amusements sérieux et comiques*.

(Cet ouvrage, d'une fine critique, où un Siamois est supposé voyager avec l'auteur dans Paris, a donné, dit-on, à Montesquieu l'idée du plan des *Lettres persanes*.)

A l'entrée de l'église de l'abbaye de Saint-Pierre, à Salzburg, on voit suspendue le long du mur une pierre ronde et plate de la couleur et de la grosseur d'un pain de 2 kilogrammes, et on raconte qu'une femme de cette ville ayant pétri le jour de la fête de saint Fidèle, une voisine lui fit reproche de ne point chômer une si grande fête. La ménagère s'excusa en disant que cela ne ferait rien sans doute à un si bon saint; mais elle fut bien étonnée, dit la légende, lorsque voulant retirer son pain elle ne trouva dans le four que des pierres, dont une seule fut conservée et portée à l'église en mémoire de cette punition miraculeuse.

Les amis sont comme des compagnons de voyage, qui doivent s'entraider réciproquement à persévérer dans le chemin de la meilleure vie. PYTHAGORE.

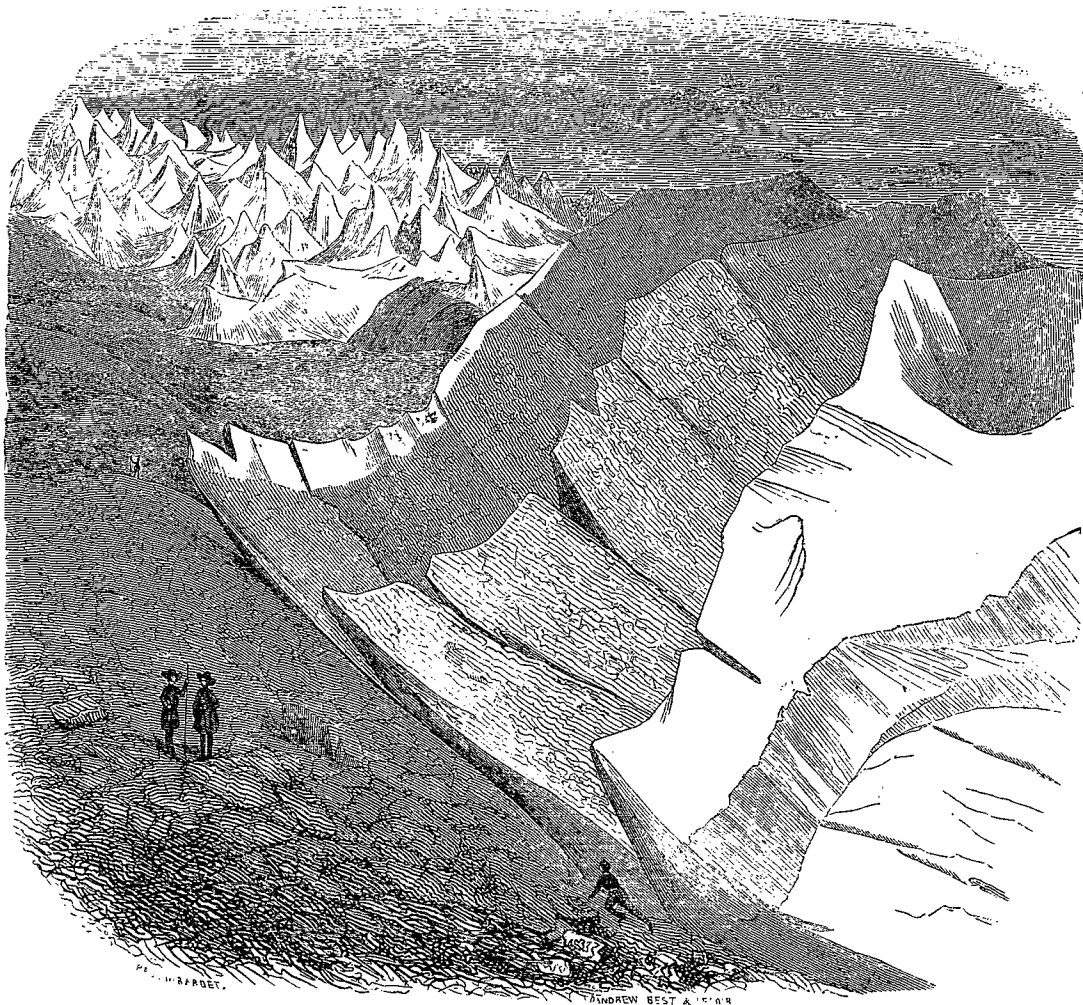
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

* Voy., sur la Rose pontificale, 1841, p. 326.

LES GLACIERS.

(Troisième et dernier article. — Voy. p. 17, 63.)



(Partie latérale de l'extrémité inférieure du glacier de Zermatt.)

Dans les précédents articles, nous nous sommes occupés des phénomènes que présentent les glaciers eux-mêmes : étudions maintenant les roches qu'ils recouvrent et celles qui les environnent. Nous y découvrirons des apparences singulières dont l'importance se révélera par la suite. Si l'on pénètre sous un glacier, entre la glace et le sol, on peut s'assurer qu'ils sont séparés par une couche plus ou moins épaisse composée de cailloux, de gravier et de boue ; puis, si l'on enlève cette couche, on reconnaît que la roche sous-jacente est unie, polie et striée. Ce phénomène a été observé par M. Agassiz sous le glacier de Zermatt, où la roche est une serpentine schisteuse, et sur les parties latérales de celui de l'Aar qui est encaissé dans le gneiss. Mais nulle part il n'est aussi évident que sous celui de Rosenlaur, dans le canton de Berne. L'extrémité inférieure de ce glacier, que tant de voyageurs visitent tous les ans, ne repose pas sur une roche primitive et par conséquent très dure, c'est sur du calcaire noir ; aussi la roche est-elle complètement nivelée sous le glacier, toutes les aspérités ont disparu, et, de plus, elle est sillonnée de raies, les unes larges comme celles que creuserait une petite gouge, d'autres fines comme si elles avaient été faites avec un couteau, un canif ou même une aiguille. Toutes ces raies sont parallèles à la direction dans laquelle le glacier se meut, ou font avec elle des angles fort petits. M. de Charpentier, qui, le premier a observé

ces faits, les explique de la manière suivante : lorsque le glacier se dilate par la congélation de l'eau contenue dans ses fissures, il agit sur son fond comme un immense polissoir ; rien ne résiste à cette force immense ; tout est nivelé ; les cailloux, le gravier, la boue, qui se trouvent interposés entre la glace et la roche, agissent ici comme l'émeri dans l'opération du polissage ; ils rayent, ils sillonnent, ils strient la surface, et avec d'autant plus d'efficacité qu'elle est moins dure. De là les stries si évidentes du calcaire que recouvre le glacier de Rosenlaur ; car ici la roche est assez tendre, tandis que l'émeri se compose de cailloux et de sable siliceux fort durs. La figure ci-dessus peut donner une idée de la manière dont la glace s'avance sur les rochers qu'elle nivelle.

Si maintenant on parcourt les environs des glaciers, on trouve partout des roches arrondies, polies et striées comme celles qui se trouvent sous les glaciers. De Saussure les avait remarquées et les appelait *roches moutonnées*, parce que vues de loin elles ressemblent grossièrement à un troupeau de moutons. Ebel les comparait à de petits tas de foin épars sur une prairie. L'existence de ces roches pouvait déjà faire conclure que les glaciers ont autrefois occupé des terrains qu'ils ont abandonnés depuis ; ce qui confirmait dans cette opinion, c'est qu'on retrouvait en même temps les moraines terminales qu'ils ont déposées à l'époque de leur plus grande extension, et qui sont restées comme des mo-

numents indiquant les limites auxquelles ils se sont successivement arrêtés*. Nous nous contenterons de signaler celle de Kandersteg, canton de Berne; elle est située à 6 kilomètres environ du glacier d'Oeschinen. Dans la vallée de Chamounix, de Saussure avait déjà signalé celle qui se trouve près de la chapelle de Tines, à 2 kilomètres du grand glacier des Bois.

Les traditions, les témoignages historiques, sont d'accord avec ces faits géologiques; tout prouve que les glaciers ne se tiennent pas invariablement dans leurs bornes actuelles, et qu'ils s'avancent et reculent alternativement en oscillant entre des limites qu'on a pu déterminer avec assez d'exactitude. C'est à M. Venetz, ingénieur du Valais, qu'on doit les premières observations sur ce sujet. Ainsi M. Rivas, savant antiquaire suisse, a découvert dans les archives de la commune de Bagnes en Vallais, que celle-ci fut jadis en procès avec celle de Liddes pour une forêt dont la place est maintenant occupée par un glacier. En 1816, le village de Zermatt racheta du chapitre de Sion une redevance provenant d'une procession annuelle qu'elle faisait jusqu'à Sion en passant par la vallée d'Herens. Les montagnes qui séparent ces deux vallées sont maintenant couvertes de glaciers, et ce passage est tellement dangereux, que les chasseurs de chamois les plus hardis ont de la peine à pénétrer d'une vallée dans l'autre. Un chemin pavé menait autrefois de Macugnaga en Piémont à Saas en Valais. L'auteur de cet article l'a suivi en 1837; dans plusieurs endroits il disparaît sous le glacier. Autrefois il était très fréquenté; c'était une grande voie de communication entre le Piémont et la Suisse. De ces faits et de beaucoup d'autres, on peut conclure qu'un grand nombre de passages interceptés maintenant par des glaciers étaient libres pendant les onzième, douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles: c'est au commencement du dix-septième siècle que les passages des montagnes sont devenus difficiles; dans le dix-huitième, ils étaient déjà impraticables pour les chevaux; maintenant le piéton peut seul les traverser en passant sur le glacier. Cela est si vrai, que, du temps de la réformation, les protestants du Haut-Valais, ne pouvant se livrer à l'exercice de leur culte, se rendaient à Grindelwald par la vallée de Viesch. A cette époque, une noce tout entière fit ce trajet. En 1839, M. Agassiz a trouvé près du lac Mœrill, que représente notre figure p. 64, des traces évidentes de cette ancienne route. C'est un chemin muré en plusieurs endroits, qui tantôt longe le glacier, tantôt disparaît sous lui pour reparaitre un peu plus loin. Ce passage, jadis si fréquenté, n'a été tenté dans ces derniers temps que par un seul voyageur, M. Hugl, et il parle de cette course comme de la plus pénible qu'il ait jamais faite. Ainsi donc, les névés étaient autrefois moins étendus qu'ils ne le sont aujourd'hui; il n'en est pas de même des glaciers inférieurs. Le glacier qui occupe le fond de la vallée de Grindelwald descendait autrefois beaucoup plus bas, suivant le témoignage de Gruner. Il en est de même de celui des Bois dans la vallée de Chamounix, et de celui de la Brenva, au-dessus de Courmayeur.

Mais les traces de l'existence des glaciers ne se voient pas seulement dans leur voisinage immédiat. Si l'on descend les vallées dont ils occupent le fond, et en particulier celle de l'Aar, on trouve partout des preuves manifestes qu'à une époque *bien antérieure* aux traditions historiques qui n'en ont conservé aucun souvenir, à une époque où l'homme n'existait pas encore sur la terre, les glaciers s'avançaient jusqu'à l'embouchure des vallées. Prenons pour type celle de l'Aar, où les phénomènes se montrent de la manière la plus évidente. En partant du glacier de l'Unteraar, on

voit partout sur les côtés de la vallée des rochers polis et usés. A 5 kilomètres du glacier, le thalweg de la gorge est occupé par des roches moutonnées, et, autour de l'hospice du Grimsel, tout porte l'empreinte de l'action de la glace; les roches sont arrondies en dômes, les veines de quartz qui les traversent ont été polies comme le gneiss qui les entoure; nulle part on ne voit d'arêtes tranchantes ni d'angles aigus, une force immense a enlevé tous les angles, effacé toutes les arêtes jusqu'à 200 ou 500 mètres au-dessus du niveau de la vallée, et à 5 000 mètres au-dessus du niveau de la mer. En continuant à descendre dans la gorge profonde où l'Aar se précipite, on rencontre à chaque pas des preuves nouvelles de cette action; mais nulle part elles ne sont aussi évidentes qu'au lieu appelé *die helle Platte* ou la *Roche Miroir*. Imaginez, en effet, une immense surface de granite lisse, unie, et tellement glissante qu'on a dû y tailler des pas pour faciliter le passage des mulets et des hommes. Légèrement ondulée dans le sens de l'axe de la vallée, elle a conservé l'empreinte de la direction des forces qui l'ont polie, et afin que rien ne manquât à la démonstration, on voit en face, de l'autre côté de la vallée, des parois verticales polies comme la roche miroir, et interrompues seulement çà et là par des gouttières superficielles comme celles que ferait une gouge colossale agissant aussi parallèlement à l'axe de la vallée. A quelques kilomètres plus bas, l'Aar forme l'admirable cascade de la Handeck, et toutes les roches qui dominent le gouffre où le torrent se précipite sont des dômes arrondis, nus, et tellement polis qu'on n'y marche qu'en tremblant; ce sont les plus belles *roches moutonnées* de la Suisse, et leur apparence est tellement caractéristique qu'elle frappe les yeux les moins attentifs. Encore plus bas, près de Guttanen, la vallée s'élargit, et les traces de l'action des glaces disparaissent; mais non loin de là elles ont laissé des monuments non moins évidents de leur présence. En effet, avant d'arriver à Meyringen, le voyageur traverse un monticule couvert de bois, appelé *Kirchet*, qui, semblable à un immense barrage, coupe transversalement la vallée, et ne laisse qu'un passage étroit où l'Aar disparaît entre deux murailles de rochers. Ce monticule est parsemé, ainsi que les pentes qui le dominent, d'un nombre immense de blocs erratiques posés à la surface du sol; leurs angles sont aigus, leurs arêtes tranchantes, et quelques uns sont placés de manière qu'il faut nécessairement supposer qu'ils ont été amenés et posés doucement à la place qu'ils occupent. En allant de Meyringen au glacier de Rosenlaur, dont nous avons déjà parlé, le voyageur se trouve encore entouré de blocs erratiques dont la nature est la même que celle des blocs du Kirchet; c'est du gneiss provenant des montagnes qui dominent les glaciers de l'Aar; et tous reposent sur des cailloux et du gravier siliceux analogues à celui que nous avons signalé sous les glaciers de Zermatt et de Rosenlaur. Voilà donc les moraines de cet immense glacier à l'époque où il s'étendait sur une longueur de cinq myriamètres, depuis les bases du Schreckhorn et du Finsteraarhorn jusqu'à Meyringen et peut-être au-delà.

L'esprit d'induction et d'analogie le plus sage nous a conduit à admettre une extension des glaciers de l'Aar hors de toute proportion avec leurs limites actuelles. Des faits analogues prouvent celle de presque tous les grands glaciers de la Suisse, qui descendaient autrefois jusqu'aux lacs où se jettent les rivières auxquelles ils donnent naissance. Cette vérité est généralement reconnue par tous les géologues qui ont visité les Alpes, depuis que MM. Venetz et Charpentier ont attiré l'attention sur ces curieux phénomènes. Mais il est d'autres faits plus étonnants, et dont les conséquences sont faites pour effrayer l'imagination la plus hardie et la moins subjuguée par l'aspect de la Suisse actuelle; je dois cependant les indiquer, car ils fixent maintenant l'attention de tous les savants, et sont à l'ordre du jour en géologie.

* Quelques unes de ces moraines sont même couvertes d'arbres dont l'âge, indiqué par le nombre de leurs couches, nous donne une limite *minimum* pour l'époque à laquelle la moraine a été déposée.

Si de Meyringen, où nous l'avons laissé, le voyageur continue sa route vers le lac Brienz, il trouvera sur ses rives de nombreux blocs erratiques; et s'il parcourt la vaste plaine qui s'étend entre les Alpes et le Jura, depuis Genève jusqu'à Soleure, il en observera çà et là des groupes considérables. En remontant la pente orientale du Jura, il verra que ces blocs s'élèvent sur ses flancs jusqu'à la hauteur de mille mètres environ. Tous sont des roches primitives appartenant aux groupes du Mont-Blanc, du Mont-Rose et de la Jungfrau. Ils ne sauraient provenir d'aucune autre localité plus rapprochée; car le Jura est calcaire dans toute son étendue. Comment ces blocs ont-ils été transportés depuis leur lieu d'origine jusqu'à celui où on les trouve actuellement? Un grand nombre d'explications ont été données; deux d'entre elles partagent les géologues actuels. Suivant les uns, ces blocs ont été charriés par des glaces flottantes, suivant d'autres ils ont été amenés par des glaciers ou des nappes de glace qui jadis auraient rempli tout le bassin compris entre les Alpes et le Jura. L'hypothèse des glaces flottantes a pour elle l'analogie de ce qui se passe encore de nos jours. Celles qui proviennent des glaciers polaires transportent des blocs immenses qui viennent s'échouer sur les côtes où se déposent au fond de l'océan. Un grand nombre de navigateurs en ont rencontré en pleine mer, dans les deux hémisphères, et même par des latitudes moyennes. Or, partout la Suisse porte l'empreinte de l'action des eaux: de grands dépôts de cailloux roulés, des terrasses horizontales, des caps arrondis, ouvrages des courants, se rencontrent dans presque toutes les vallées, et souvent on voit des blocs erratiques déposés à leur surface. Aussi cette théorie est-elle très soutenable. Toutefois, la plupart des géologues suisses inclinent vers l'autre opinion. Ils pensent que les glaciers des Alpes s'étendaient jadis jusqu'au Jura. L'existence, sur le versant oriental de cette chaîne, de roches polies et striées, la présence d'un gravier et de blocs erratiques d'origine alpine, tels sont les principaux arguments qu'ils invoquent en faveur de cette manière de voir. En effet, au Landeron, près de Neuchâtel, on observe de grandes surfaces où le calcaire est nivelé et poli au point qu'il est difficile de s'y maintenir debout. Il présente en outre des cannelures et des stries qui ne sont nullement dans le sens de la plus grande pente, comme celles qui seraient creusées par l'eau, mais qui se dirigent obliquement, sur le flanc de la montagne, du nord-est au sud-ouest: or, ni les courants ni les glaces flottantes n'ont pu produire de semblables effets. De plus, ces surfaces sont recouvertes de cailloux, de gravier, de sable originaires des hautes Alpes, et partout on voit à la surface du sol d'innombrables blocs erratiques représentant la moraine terminale de cet immense glacier. Or que trouvons-nous sous les glaciers actuels? Des roches polies et striées, une couche de gravier provenant des sommités qui dominent l'origine du glacier, et une moraine terminale composée de blocs erratiques. Donc l'analogie est parfaite; le Landeron a été jadis couvert par un glacier; rien n'y manque, sauf la glace, qui est maintenant remplacée par des bois touffus et des vignes généreuses.

Ce grand débat n'est point renfermé dans les limites étroites de la Suisse. On trouve des roches polies et striées en Suède et en Norvège, depuis le cap Nord jusqu'à Stockholm et Christiania; on en a observé en Ecosse, dans le nord de l'Angleterre, et dans l'Amérique septentrionale. On rencontre des blocs erratiques en Russie, en Danemarck, en Pologne, en Allemagne, en Angleterre et dans les Pays-Bas; tous proviennent des Alpes Scandinaves ou des montagnes de la Finlande. Admettons-nous qu'une immense calotte de glace recouvrait autrefois la terre depuis le pôle jusqu'aux pays que nous avons indiqués? Une pareille hypothèse est faite pour effrayer l'imagination. La science ne doit pas encore prononcer; les faits ne sont pas assez nombreux ni les esprits assez préparés. Nous ne saurions donc

discuter ici cette théorie; nous avons voulu seulement soumettre à nos lecteurs les données de ce grand problème, et les mettre à même de suivre les débats qu'il va susciter. Ceux qu'il intéresserait trouveront des détails circonstanciés dans les *Etudes sur les glaciers*, de M. Agassiz, auxquelles nous avons emprunté les cinq planches de cet article; dans le livre de M. Charpentier sur l'ancienne extension des glaciers de la Suisse; et dans le rapport que M. Elie de Beaumont a lu à l'Institut dans la séance du 17 janvier 1842.

Nous ne saurions terminer sans prévenir une objection dont la force n'est qu'apparente, et réfuter une erreur facile à dissiper. L'existence d'une calotte de glace couvrant un grand tiers de l'hémisphère boréal suppose un refroidissement du globe qui est tout à fait dans l'ordre des choses possibles, et que l'illustre Poisson avait annoncé comme probable. Le soleil et tout le système dont nous faisons partie est transporté dans l'espace, dont la température n'est pas uniforme; et sans que rien ne soit changé dans notre petit système, sans que la chaleur du soleil soit moindre ou sa distance à la terre plus considérable, celle-ci a pu se refroidir périodiquement. Il y a mieux, avant la grande catastrophe qui, lors du soulèvement des montagnes, a changé la distribution des eaux à la surface du globe, celle de la chaleur devait être nécessairement fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Cette cause, indiquée par M. Elie de Beaumont, suffirait peut-être à elle seule pour expliquer comment une partie de notre hémisphère a pu se couvrir d'une croûte de glace que les montagnes ont rompue en surgissant du sein de la terre. On se tromperait aussi beaucoup si l'on pensait qu'il faut un refroidissement considérable, une température très basse, pour favoriser l'extension des glaciers. Ceux-ci s'avancent en vertu de la dilatation de l'eau qui se congèle dans leurs fissures. Donc il faut des alternatives de température oscillant autour de zéro, pour que la neige se fonde et que l'eau passe ensuite à l'état solide. Aussi a-t-on calculé approximativement qu'il suffirait d'une succession d'étés aussi froids que ceux de 1816 et de 1817 pour que les glaciers de la Suisse fissent des progrès continus; et s'ils s'avançaient chaque année autant qu'ils l'ont fait pendant ces deux années, ils seraient au pied du Jura à la fin du siècle dans lequel nous vivons.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DU MANS.

(Fin. — Voy. 1841, p. 397.)

Ne pouvant faire des emprunts à toutes les collections particulières de la ville du Mans, soit pour ne pas reproduire des tableaux déjà gravés, soit pour ne pas consacrer trop d'espace à l'inventaire d'une seule ville, nous n'omettrons pas cependant de mentionner quelques cabinets, dans lesquels se trouvent des reliques précieuses ou de remarquables peintures.

M. Adolphe Espaulart possède un très grand nombre d'objets curieux; des meubles, des porcelaines, des pendules, des terres cuites, des émaux, des armures, de la plus belle conservation, qui décorent un cabinet digne d'exciter l'envie des collectionneurs les plus raffinés. Nous remarquons surtout, dans ce riche assortiment, un émail de François de Limoges; une serrure gothique du travail le plus parfait et surchargée d'ornements ciselés avec une telle finesse que nous avons craint de ne pouvoir en publier une copie fidèle; un superbe flambeau byzantin, et trois tableaux également recommandables, qui portent les signatures authentiques de Rembrandt, de Stalbert et de Jean de Vries. Nous ne pouvons oublier un Huysmans du plus bel effet, qui a été un des ornements du cabinet de M. de Saint-Remy.

La collection de M. Max de Clinchamp est moins remarquable par le nombre que par la qualité des tableaux qui la composent. Nous devons d'abord rendre des hommages particuliers à un des ouvrages qui font le plus honneur à notre Lebrun. Le sujet de ce tableau est un *Christ au jardin des Oliviers*. Nous ne voulons pas médire de Lebrun, pour lequel nous professons une estime très sincère ; mais nous reconnaissons qu'on ne lui reproche pas toujours à tort une touche plus hardie que savante, et qu'il a souvent négligé la correction pour l'effet théâtral. Le tableau de M. Max de Clinchamp a d'autant plus de droits à être noté spécialement dans cette revue sommaire, qu'il est d'une pureté, d'une simplicité, d'une vérité remarquables. Que l'on suppose un compromis entre la manière de Lesueur et celle de Lebrun, on se fera peut-être une idée exacte du tableau dont nous parlons ici. Nous voyons encore, dans le cabinet de M. Max de Clinchamp, deux esquisses de M. Ary Scheffer, un dessin et une peinture ; un paysage digne des maîtres les plus distingués de la Hollande, signé par M. Schelfhout, de La Haye ; et un tableau sur bois, de Jacques Van Loo, que l'on attribuerait volontiers à Metzù sans compromettre sa renommée.

Nous mentionnerons, dans le cabinet de M. Lechat, un *Christ flagellé*, attribué à Jean Rotenhamer, tableau sur cuivre plus monté en couleur que les peintures des Franck, mais qui, pour le dessin et l'agencement des figures, rappelle leur manière ; un intérieur hollandais, de Van Tilborg, exécuté avec une adresse remarquable ; un groupe d'enfants nus, attribué à l'un des Stella, composition heureuse et d'un aspect gracieux ; des fleurs, d'Otmar Elliger, sur bois, d'un ton vigoureux et néanmoins d'une touche très fine ; une nature morte, de Fyt, qui se recommande par une savante harmonie. Nous louerons aussi une allégorie de Parocel : ce sont les *Armes du cardinal de Fleury*, portées par des divinités du sexe le plus aimable, mais non pas le plus modeste, si toutefois il faut croire que la nature est telle que nous la représentons les tableaux de Parocel. Nous remarquons encore dans le cabinet de M. Lechat deux Franck de la plus grande dimension, dont l'un est, à notre jugement, fort estimable : le sujet est la *Fuite de Sodome*.

M. Devauguyon possède un des plus beaux Sweßbach que l'on connaisse, et quelques autres toiles modernes du meilleur choix, de Franquelin, de madame Hersent, de MM. Court Jollivart, Beaume, etc., etc.

M. Fouré a rapporté quelques toiles remarquables d'un récent voyage en Italie. Nous estimons particulièrement dans sa collection un portrait d'homme attribué à Sébastien del Piombo, et une *Sainte Famille* que M. Fouré assigne à Rebollini, dit le *Francia*, contemporain et ami de Raphaël.

M. d'Esplats possède deux charmants pastels de Boucher, un dessin de Casanova, et deux tableaux fort estimables de deux illustres peintres de l'école toulousaine, Antoine Rivalz et J.-B. Despax.

Nous voyons chez M. de Lasalle le portrait bien connu de sa mère, madame la comtesse de Lasalle, par Gros. Ce portrait en pied fut exposé en 1812. Dans son compte-rendu du salon de cette année, Landon en parle ainsi : « Ce tableau s'est fait remarquer par la vérité de l'expression, la beauté des carnations et un effet harmonieux. » Ces mérites le distinguent encore ; il n'a rien perdu, ni vigueur, ni transparence ; les parties lumineuses ont conservé leur ferme accentuation ; aucune demi-teinte n'a été altérée, et peut-être l'effet général du tableau est-il encore plus harmonieux qu'il ne l'a jamais été.

Parmi les tableaux dignes d'être remarqués dans les églises du Mans, nous ne pouvons ne pas recommander aux touristes qui liront cet article, un *Christ au tombeau* qui se trouve dans l'église de Saint-Benoît. Ce tableau est, sans

conteste, d'un maître italien ; mais devons-nous le prendre pour une copie ou pour un original ? C'est là un problème qu'il est facile de résoudre, quand on a peu de scrupules. Nous ne voulons pas émettre une opinion téméraire, mais nous croyons pouvoir affirmer que si ce tableau est une copie, c'est une copie faite par un expert et d'après un maître du premier ordre.

Les églises du Mans possèdent peu d'objets d'art ; elles ont été dévastées par les protestants vers le milieu du seizième siècle. À défaut de tableaux, on a prétendu décorer les murs de la cathédrale avec des lithographies peintes, qui, dans la plus modeste chapelle, seraient encore un ornement indigne du lieu. Si nous avions voix au conseil, nous n'hésiterions pas à demander que ces enluminures au rabais fussent au plus tôt reléguées dans le grenier le plus obscur.



(Mausolée de Guillaume Langey du Bellay, au Mans.)

Les vitraux de la cathédrale sont fort remarquables ; on en fait un cas particulier dans les livres où il est traité des verrières gothiques, et ils méritent cette estime toute spéciale qui est surtout accordée à l'antiquité et à la conservation parfaite. Quelques parties cependant ont été endommagées, et on les répare dans ce moment. Cette restauration est confiée aux soins intelligents de M. Delarue, architecte du département, et de M. Fialeix, élève de la maison royale de Sèvres. Déjà ces messieurs ont rétabli la grande fenêtre de la nef, et avec tant d'habileté qu'on ne saurait distinguer à l'œil nu les médaillons de leur fabrique des médaillons du quatorzième siècle parmi lesquels ils les ont disposés.

Nous avons déjà parlé dans notre recueil de la cathédrale du Mans, consacrée à saint Julien, et à la description sommaire que nous en avons publiée, nous avons joint une gravure représentant un portail latéral (voy. 1838, p. 559). Les sculptures ne sont guère plus nombreuses que les peintures dans la cathédrale. Il existe à la bibliothèque du Mans, des manuscrits fort curieux, où doit se trouver l'inventaire des objets d'art saccagés par les protestants en 1562 ; ces dévastations ont été d'ailleurs racontées par les historiens de nos guerres civiles, et leur récit nous

apprend que la cathédrale du Mans n'était pas, avant le seizième siècle, aussi pauvrement décorée qu'elle l'est aujourd'hui. On y voyait les statues de saint Gervais et de saint Protas, en argent; les mausolées de Geoffroy-le-Bel, de l'évêque Robert-de-Clinchamp, en cuivre doré et azuré; de l'évêque Geoffroy-de-la-Chapelle et de son neveu, le cardinal de la Forêt, en marbre, etc., etc. On n'y remarque plus aujourd'hui que le sarcophage de Charles IV d'Anjou; une statue de sainte Cécile, de Labarre; une scène du Sépulcre, attribuée à cet artiste; le tombeau de la reine Bérengère, et le mausolée de Guillaume Langey du Bellay que nous avons fait graver.

Voici la description que M. Richelet a donnée de ce monument dans son petit livre sur le *Mans ancien et moderne* : — « La statue en pierre de Langey du Bellay surmonte un sarcophage en marbre blanc d'Italie, orné d'un bas-relief digne de rappeler l'école de Jean Goujon. Le sarcophage est supporté par deux sphinx en marbre noir. Le soubassement, aussi en marbre blanc, séparé en compartiments par des balustres engagés, en marbre noir veiné, est chargé de deux bas-reliefs d'un travail précieux. L'entablement et le fronton de couronnement sont supportés par deux pilastres en gaine de terme, surmontés de corbeilles de fruits, le tout en pierres de liais. On attribue ces sculp-



(Le Jugement dernier. — Linteau du portail de l'église de la Culture, au Mans.)

tures à Germain Pilon. » On peut contester cette attribution, car elle n'est fondée que sur une hypothèse. Quelques historiens font naître Germain Pilon au bourg de Loué, dans la Sarthe, mais ils ne disent pas qu'il ait travaillé pour l'église de Saint-Julien. Du reste, les bas-reliefs du sarcophage de Guillaume du Bellay peuvent lui être attribués sans outrage pour sa renommée : ils sont modelés avec la plus grande finesse, le dessin en est correct et savant, et, quel qu'en soit l'auteur, c'est un des ouvrages les plus recommandables de la Renaissance. Guillaume du Bellay, dont ce mausolée contient la mortelle dépouille, fut un des hommes éminents du seizième siècle. Habile capitaine, il fut aussi grand négociateur, et fut employé par François I^{er} pour terminer de graves différends avec l'Angleterre, avec Charles-Quint, avec les princes protestants d'Allemagne; Guillaume Bigot l'appelle le chef de la noblesse française, *Gallorum dux nobilium*. Il ne se distingua pas moins dans les lettres. Un de ses contemporains le félicite d'avoir le premier enseigné, en France, que le savoir ne porte aucun dommage à la qualité de gentilhomme : *primus apud*

nos docuit nobilitati non officere bonas litteras. Le catalogue de ses ouvrages se trouve dans les Biographies; nous devons le compléter en mentionnant, pour mémoire, un volume qui paraît avoir été ignoré par tous les historiens de notre histoire littéraire. Ce volume nous est communiqué par un des chanoines du diocèse du Mans, qui a consacré ses loisirs à de savantes recherches sur l'histoire ecclésiastique du Maine; il a pour titre : *Guillelmi du Bellay Peregrinatio humana; item, de beatissimæ virginis Mariæ nativitate elegia*, etc., etc. Paris, Gilles de Gourmont, in-4°, sans date. Charles-Quint a fait le plus bel éloge de Guillaume du Bellay comme écrivain et comme diplomate, en disant de lui : — « La plume de Langey m'a trop plus fait la guerre, que toute lance bardée de la France. »

Dans l'église de la Couture (*Cultura*), on remarque deux tableaux de l'école d'Albert Durer, que nous ne prendrons pas la liberté d'attribuer à ce maître, mais que nous devons signaler comme dignes d'estime. Cette église n'a qu'un portail, mais il est richement orné. Nous empruntons en-

core à l'ouvrage de M. Richelet, la description archéologique de ce portail : — « De chaque côté sont trois figures de saints ou de pieux personnages, placés dans des niches et supportés par des marmousets. Sur le linteau de la porte, on remarque un Jugement dernier : à droite, sont les élus couverts de leurs vêtements ; à gauche, les malheureux condamnés à un supplice éternel et dans un état complet de nudité. Au milieu de ces deux groupes, on voit l'ange de justice tenant une balance dans laquelle il pèse les pauvres mortels ; un diable, assis près de lui, paraît prendre le plus grand intérêt à cette opération, et tient une main appuyée sur le bord de la balance pour la faire pencher de son côté. Au-dessus du linteau, Jésus-Christ est représenté en relief : d'un côté on reconnaît sa mère à genoux, et, de l'autre, saint Jean dans la même posture ; derrière eux sont deux anges, dont l'un porte sur un linge une couronne de martyr, l'autre une flèche et des clous. L'archivolte est ornée sur trois rangs de saintes et de martyrs. » A cette description nous devons ajouter que les grandes figures des côtés sont d'une exécution large, que les lignes en sont belles et sévères, et que les figurines de l'archivolte sont très gracieuses.

BENOIST LE COMMIS-VOYAGEUR.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 87.)

§ 2.

L'entretien rapporté dans le chapitre précédent a pu donner au lecteur une idée du caractère de Benoist ; mais il y avait dans ce caractère des contrastes dont on s'étonnait au premier abord.

Ainsi, bien que sa sensibilité ne pût être mise en doute, il la cachait le plus souvent, et s'efforçait d'échapper à l'attendrissement par une plaisanterie. Plein de dévouement pour ses semblables, de religion pour le bien, et de foi dans l'accomplissement du devoir, il affectait le scepticisme, comme s'il eût rougi de ses croyances naïves. Il y avait, en un mot, deux hommes en lui : l'un bon et sympathique, c'était l'homme véritable ; l'autre ironique, douteur, désenchanté, c'était l'homme masqué et jouant un rôle appris.

Il devait surtout ces tristes habitudes de moquerie, qui finissent par endurcir le cœur, à la société des autres commis-voyageurs qu'il était forcé de fréquenter. Il avait acquis parmi eux, à bien peu de frais, une sorte de réputation d'esprit dont sa sœur et Victorine avaient tâché de le dégouter. Mais que ne peut le succès, même dans ce qu'il y a de moins difficile ou de moins louable ! tout en reconnaissant la justesse des reproches de sa sœur, Benoist renonçait avec quelque peine à ce cruel plaisir de mystificateur et à la sottise célébrité qu'il lui devait. Dépravé par une longue habitude, il trouvait à faire souffrir à un autre homme les angoisses du ridicule la même joie orgueilleuse que trouve le sauvage à déchirer l'animal qu'il a terrassé. C'était en même temps un spectacle et une constatation de sa supériorité.

Cependant les dernières recommandations de Victorine le décidèrent à se surveiller davantage : il voulait pouvoir tout lui raconter au retour sans honte ni embarras.

Les premiers jours de son voyage furent uniquement consacrés aux affaires et à la pensée du bonheur qui l'attendait : il était seul, et la solitude le rendait toujours à sa nature généreuse. Ce fut seulement à Orange qu'il rencontra plusieurs commis-voyageurs qui suivaient la même route que lui. L'un d'eux, Henri Bertin, était précisément un de ses plus chauds admirateurs. A la vue de Benoist, il poussa une exclamation de joie.

— Dieu me pardonne ! s'écria-t-il, c'est notre grand farceur ! Messieurs, prenez vos places ! la pièce va commencer, et nous allons rire

— Tu m'excuseras, dit Benoist ; mais j'ai quitté l'emploi. Maintenant je trouve de l'esprit aux sots, je laisse les imbéciles brouter paisiblement à leur ratelier, et je t'engage à en faire autant ; il faut de l'humanité envers ses semblables*.

— Entendez-vous ? continua Bertin ; voilà que ça commence : il s'exerce sur moi. Allons, ne te gêne pas, mon vieux, fais-moi poser.

— A quoi bon ? répondit Benoist ; je ne peins pas la caricature.

— Encore ! il est étonnant, parole d'honneur ! il a réponse à tout. Je t'avertis que nous t'enlevons.

— Impossible ; je me rends à Avignon.

— Et nous aussi.

— Alors, rien ne nous empêche de faire route ensemble.

— Et tu nous inventeras quelque bon tour, n'est-ce pas ? quelque chose d'amusant... comme l'histoire du poulet froid.

— Qui m'a valu un coup d'épée.

— Oui, mais nous avons tant ri !... Et l'aventure du bocal de cerises...

— Dont le propriétaire a failli se casser la jambe.

— On la lui a remise ; les jambes se raccommodent maintenant comme des bottes éculées. Mais il me semble que tu n'es pas aussi disposé à rire que par le passé. Moi je suis toujours le même, mon cher. Tu sais que je voyage maintenant pour la maison *Jacob et compagnie*.

— Qui a inventé les vins de Noé.

— Précisément ; un vrai nectar.

— Datant de l'arche, et fabriqué avec les eaux du déluge.

— Du tout, farceur, du tout ; fabriqué avec les raisins du midi.

Mais vous le voyez, messieurs, continua-t-il en se tournant vers les autres commis-voyageurs, le voilà lancé. Oh ! personne ne le connaît comme moi ; quand il n'est pas en train, je lui arrache les plaisanteries.

— Dis donc que tu les tires à la clef, en vrai marchand de liquides que tu es, et au risque de n'en avoir que la lie. La plaisanterie, vois-tu, est comme le vin : pour qu'elle petille il faut la choisir, la mettre en bouteille dans une formule qui ne soit point fêlée, puis la boire à petits coups au dessert. Mais je te parle là en style de fenilleton, et tu me fais déraisonner comme un marchand d'esprit.

— Ah ! joli, celui-là ! s'écria Bertin ; le fait est que j'en vends, des esprits, à prix fixe et sur échantillons. Mais voici la cloche, messieurs ; dinons d'abord, puis nous monterons en diligence.

Tous entrèrent dans la salle à manger, et prirent place à la table d'hôte qui était servie.

Les vulgaires éloges de Bertin et les rires de ses compagnons avaient réveillé dans Benoist tous ses instincts de moquerie. Il éprouvait un puéril besoin de soutenir la réputation qui lui était acquise, et de donner un échantillon de son savoir-faire : le hasard ne tarda pas à lui en fournir l'occasion.

Le repas était déjà presque achevé, lorsqu'un nouveau voyageur entra. Le garçon voulut mettre son couvert à la table d'hôte ; mais il déclara qu'il ne prendrait qu'un potage, et alla s'asseoir à une petite table, dans le coin le plus obscur de la salle.

— Voilà un gaillard à qui les potages profitent singulièrement, dit Bertin en montrant le nouveau venu.

* On a cherché à imiter fidèlement, dans cette nouvelle, un genre de dialogue que quelques uns de nos lecteurs auront eu sans doute l'ennui d'entendre, en voyage, dans les diligences ou aux tables d'hôte. Il est surtout pénible de voir nos jeunes commis-voyageurs, d'ailleurs si intelligents et si utiles, s'abandonner avec excès à cette verve de mauvais goût dans les pays étrangers, où les personnes imparfaitement initiées à nos mœurs et à notre langage peuvent supposer que leur conversation est un exemple de ce que l'on appelle l'esprit français.

Celui-ci était en effet d'une grosseur prodigieuse, et tellement enveloppé dans une blouse de coton bleu, qu'on l'eût pris pour un de ces poussah sans pieds dont les oscillations grotesques amusent les enfants.

Les commis-voyageurs ne purent retenir une exclamation.

— Ce ne peut être un homme, dit l'un d'eux.

— Que serait-ce donc ? reprit un second ; le dernier mannequin représentant Mardi-Gras ?

— Ou plutôt le mari de madame Ango.

— Nullement, dit Benoist ; je connais cet étranger.

— Vous !

— C'est le célèbre aéronaute Green, qui, pour économiser les frais de transport, voyage avec son ballon sous sa blouse.

Un éclat de rire s'éleva.

L'inconnu devina sans doute quel en était le motif ; car il rougit et perdit contenance. Dans ce moment, le garçon rentra avec le potage, qu'il posa devant lui d'un air de dédain.

— Monsieur ne veut point autre chose ? demanda-t-il sèchement.

— Non, répondit le gros homme.

Le garçon haussa les épaules et s'éloigna.

— Savez-vous le nom de cet hippopotame ? lui demanda Bertin à demi-voix.

— C'est un marchand de dentelles et de rubans nommé Jean-Louis, répondit le garçon. Il vient ici tous les ans à l'époque des foires.

— Et il ne mange que des potages ?

— Par économie ; non qu'il en ait besoin (on le dit fort à son aise), mais c'est un ladre qui vit de pain et de fromage afin d'entasser.

— Ah ! fort bien ! dit Benoist, qui se sentit plus à l'aise en apprenant que la sobriété de l'étranger n'était point le résultat du besoin, mais d'un vice ; j'ai bien envie, alors, de m'amuser un peu aux dépens de M. Jean-Louis.

— Vous nous rendrez un vrai service si vous pouvez le dégoûter de descendre chez nous, répliqua le garçon.

— En vérité ?

— Ça tient une place, et ça donne un mauvais exemple en ne consommant pas.

— Alors nous allons le tâter, reprit Benoist en se levant de table.

— Attention, messieurs, dit Henri bondissant de joie ; vous allez avoir un échantillon de ce qu'il sait faire. Mais surtout du silence, et tâchez qu'on ne vous entende pas rire ; car il ne faut point effaroucher la bête.

Benoist s'était approché de Jean-Louis le chapeau à la main ; il le salua profondément. Le gros homme surpris lui rendit son salut avec une sorte d'inquiétude.

— Je vous demande mille fois pardon de vous arracher aux douceurs de votre potage, monsieur, reprit Benoist ; mais j'aurais un service à vous demander.

— A moi ? dit Jean-Louis.

— A vous, monsieur.

Le marchand forain se rassit comme pour annoncer qu'il était disposé à écouter, et Benoist reprit :

— Depuis votre entrée, je ne puis me lasser d'admirer le merveilleux développement auquel vous êtes parvenu.

— Monsieur !... interrompit Jean-Louis en rougissant.

— Oh ! ne vous en défendez pas, reprit Benoist, c'est grâce à quelque recette particulière que vous avez acquis cet embonpoint qui dépasse toutes les limites connues : or, je viens vous proposer d'acheter cette recette.

— Et qu'en voulez-vous faire ? demanda le marchand.

— L'appliquer à l'engraissement des bestiaux, monsieur.

Benoist fut interrompu par un éclat de rire venant de la table où il avait laissé ses compagnons. Jean-Louis se leva.

— Fort bien, monsieur, dit-il, ceci sans doute est une gageure ; vous aviez promis de tourner en ridicule une in-

firmité que Dieu vous a épargnée... Votre pari est gagné, et vous pouvez en exiger le paiement.

A ces mots, il prit son chapeau, son fouet, et sortit.

— Ma foi, il a bien pris la chose, dit Benoist, et pour un homme de sa largeur il ne manque pas d'esprit.

§ 5.

On devine que le chemin se fit galement, et que nos voyageurs s'amusèrent plus d'une fois aux dépens des compagnons que le hasard leur amena. Benoist avait repris son rôle, et le remplissait avec une verve qu'entretenaient les rires de ses nouveaux amis. En arrivant à Avignon, où chacun d'eux avait quelque affaire, ils se séparèrent, mais après s'être donné rendez-vous pour le soir au même hôtel.

Lorsque Benoist y arriva, ses compagnons étaient déjà réunis.

— Eh vite donc ! s'écria Bertin ; voilà une heure que nous t'attendons.

— Qu'y a-t-il ? demanda le jeune homme.

— Grande nouvelle !

— Comment ?

— Tu ne devines pas ?

— Nullement.

— Le gros homme est ici.

— Jean-Louis ?

— Précisément : déballé en plein air sur la place principale, et appelant les passants à voir sa marchandise. Il faut que tu lui joues encore quelque tour.

— Mais il reconnaîtra Benoist, observa un des voyageurs.

— Impossible ! il ne m'a vu qu'un instant à l'auberge d'Orange, et en paletot de voyage. Vous aurez soin seulement de ne pas vous montrer.

— C'est entendu.

— Alors, suivez-moi.

Ils sortirent tous ensemble, et arrivèrent à la place où Jean-Louis avait exposé ses marchandises. Benoist fit entrer ses compagnons dans un café d'où ils pouvaient suivre toute la scène sans être reconnus du marchand ; puis il s'approcha de l'étalage avec l'air scrutateur et curieux d'un campagnard venu à la ville pour faire ses emplettes.

Jean-Louis s'avança au-devant de lui dès qu'il l'aperçut.

— Que désire monsieur ? demanda-t-il avec la volubilité habituelle aux marchands forains ; tulles, blondes, rubans, colerettes, ruches, bonnets ? Voyez, choisissez !

— On m'a chargé d'acheter des bonnets, dit Benoist, mais je ne puis me rappeler de quel genre...

— A la jardinière, à la Berthe, à la vieilleuse ?...

— Non, non... c'est un bonnet... vous comprenez... que l'on puisse porter quand il fait froid... comme quand il fait chaud. Montrez-moi, du reste, ce que vous avez ; cela me rappellera peut-être...

Le marchand ouvrit tous ses cartons ; mais Benoist secouait toujours la tête.

— Quel malheur ! murmurait-il ; moi qui étais chargé d'en acheter deux douzaines !

— Deux douzaines ! répéta Jean-Louis.

Et il bouleversa de nouveau sa boutique, étalant toutes ses coiffures. Benoist les prenait l'une après l'autre, les tournait en tous sens, les dispersait le long de l'étalage. Enfin il en posa un sur la tête de Jean-Louis.

— Que faites-vous ? s'écria celui-ci.

— C'est pour avoir la mesure, reprit Benoist.

— Voilà donc la forme que vous cherchiez ?

— C'est-à-dire... Penchez un peu la tête.

Jean-Louis pencha la tête.

— Non, ce n'est point cela, dit Benoist.

Et, se frappant le front tout-à-coup, comme si un trait de lumière y eût pénétré :

— Ah ! j'y suis, s'écria-t-il ; l'on me demande deux douzaines de bonnets...

— De soirée, peut-être ?
 — Non, mon cher... de bonnets de nuit.
 — Au diable ! s'écria le marchand désappointé ; c'était bien la peine de me faire suspendre ma vente et déballer mes coiffures !

— Eh bien ! vous en serez quitte pour les réemballer, mon bonhomme ; mais surtout dépêchez-vous, car voici une brise qui pourrait vous en éviter la peine.

Le vent commençait, en effet, à soulever les bonnets dispersés sur l'étalage. Jean-Louis voulut les ressaisir ; mais une raffale plus forte qui s'engouffra tout-à-coup sous la tente en emporta une partie. Le marchand forain poussa un cri de désespoir, et se mit à les poursuivre, coiffé de la cornette de tulle qu'il avait oublié de retirer ; mais à mesure qu'il en ramassait un, la brise en enlevait un autre, au grand amusement des passants qui s'arrêtaient pour voir cette espèce de lutte entre le vent et le gros homme. Quant à Benoist, il avait rejoint ses compagnons qui se pâmaient de rire à la fenêtre du café.

— Ceci est une variété de la course au clocher, messieurs, dit-il ; vous voyez un éléphant courant au bonnet.

— Le voilà qui s'arrête, observa Bertin ; il a tout raté.

— Mais il est rendu ; vois, il s'essuie le front.

— Ah ! le malheureux ! comme il ruisselle ; on dirait une des grandes vasques du château d'eau.

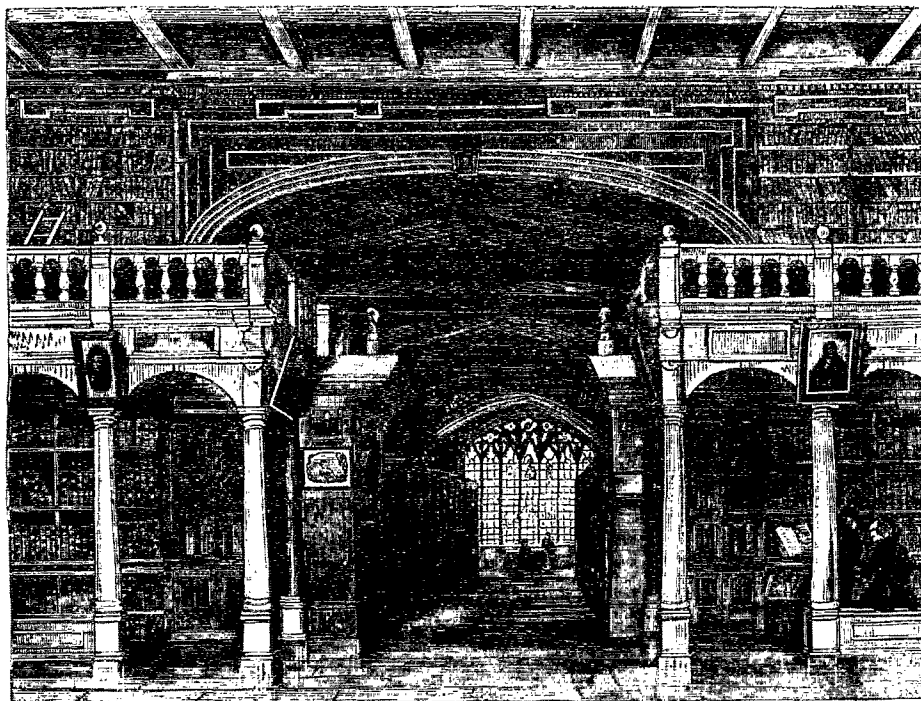
— Il regarde de notre côté d'un air de menace.
 — Pauvre gros !... Tiens, il se décide à plier bagage.
 — Nous avons vaincu le Titan ! dit Benoist.
 — Oui, s'écria Bertin, et je te proclame le Napoléon des farceurs ! Or çà, messieurs, la plaisanterie est bonne mais nourrit peu ; allons dîner.

La fin à la prochaine livraison.

BIBLIOTHÈQUE BODLEIENNE,

A OXFORD.

La bibliothèque Bodleienne, l'une des plus importantes de l'Angleterre, dépend de l'Université d'Oxford. Elle fut fondée en 1440 par Humphrey, dit le Bon, duc de Gloucester, qui acheta en Italie, pour l'enrichir, les livres et les manuscrits les plus précieux, et lui légua à sa mort tous ceux qu'il avait rassemblés. En 1597, sir Thomas Bodley fit réparer le bâtiment, et y ajouta quelques années plus tard deux ailes parallèles. Il augmenta cette bibliothèque, qui a pris son nom, d'une collection considérable de livres qu'il fit venir de toutes les parties de l'Europe, et, en mourant, il lui laissa une propriété dont le revenu devait être appliqué à des achats de livres et manuscrits, et aux réparations de l'édifice. L'exemple de ce noble bienfaiteur fut suivi par plusieurs personnes considérables, parmi lesquelles on dis-



(Intérieur de la Bibliothèque Bodleienne, à l'Université d'Oxford.)

tingue le comte de Pembroke, le fameux archevêque Land, le célèbre Fairfax qui joua un si grand rôle dans la révolution anglaise de 1640, et par un grand nombre de riches particuliers qui avaient étudié à l'Université d'Oxford. La bibliothèque Bodleienne est célèbre surtout par ses manuscrits en langue grecque et en langues orientales.

L'Université d'Oxford possède encore seize autres bibliothèques à l'usage des professeurs et des étudiants. Plusieurs sont fort remarquables : celle du collège de Tous-les-Saints est renommée pour la beauté de son édifice gothique ; celle du collège du Corps-du-Christ, pour ses manuscrits grecs et du moyen âge, et pour sa collection des éditions des Aldes.

La rivale d'Oxford, l'Université de Cambridge, est moins riche en bibliothèques : elle en compte seulement dix, dont les plus importantes sont celles des collèges du Corps-du-Christ, de Caius, et de la Trinité.

Les amitiés qui naissent en la mauvaise fortune sont bien plus étroites et serrées que celles qui se lient dans le bonheur.
D'URFÉ, l'Astrée.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
 rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MŒURS DES ANTILLES.



(Costumes des Antilles, dessinés d'après nature par M. Max Radiguet.)

Une jeune femme blanche est assise sous les palmiers. Un petit nègre d'environ huit ans se tient près d'elle, appuyé sur un bâton. Un peu plus loin, un jeune noir est debout, le panier au bras.

LA JEUNE FEMME, au petit nègre.

Eh bien ! tu es donc décidé à ne point parler, John ?
LE PETIT NÈGRE, poussant une exclamation à peine articulée.
Oh ! oh !

LA JEUNE FEMME, au jeune noir.

Conçois-tu cela, Jean ? voilà six mois que le navire amé-

ricain où il se trouvait a fait naufrage ici, et que nous l'avons recueilli dans l'habitation... il ne prononce pas encore un seul mot. Cependant il est intelligent et semble comprendre tout ce qu'il veut.

JEAN.

Ah ! oui, li comprendre bien, maitresse ; mais li comme les singes de la côte. Singes aussi pas vouloir parler, peur les blancs faire eux travailler.

LA JEUNE FEMME, souriant.

Tu crois donc que John y met de la malice ?

JEAN.

Malice, non ; Pauvre Boule-de-Neige pas malin ; mais aimer mieux manger le manioc que le râper... Ah ! cher petit noir ! li enlevé par les chasseurs pour être vendu aux blancs.

LA JEUNE FEMME.

Comment cela ?

JEAN.

Oui... en Guinée, chasseurs noirs enlever comme ça, à la porte des cases, pauvres petits Mingos, mettre eux dans un sac d'écorce, et porter aux navires pour vendre.

LA JEUNE FEMME, se tournant vers le petit nègre.

Pauvre enfant ! (A Jean.) Mais, à propos, tu viens de la basse-cour ?

JEAN.

Oui ; moi pas trouver d'œufs.

LA JEUNE FEMME.

Comment ?

JEAN, renversant son panier.

Voyez, maîtresse, moi pas mentir ; mon panier de miby* être vide, tout vide.

LA JEUNE FEMME.

Mais que sont devenus les œufs ?

JEAN.

Moi pas savoir, maîtresse bonne... peut-être John aimer les œufs.

LA JEUNE FEMME.

Quoi, tu le soupçonnerais de les avoir volés ?

JEAN.

Oh ! moi pas soupçonner, doux Jésus ! pauvre petit noir que les chasseurs avoir pris dans un sac... le préféré de maîtresse bonne... Mais moi voir toujours li près du poulailler.

LA JEUNE FEMME, d'un ton mécontent, au petit nègre.

Entends-tu cela, John ?

LE PETIT NÈGRE.

Oh ! oh !

JEAN.

Petit noir être curieux... li avoir voulu aussi goûter le tafia.

LA JEUNE FEMME.

On a, en effet, retrouvé la bouteille sous sa natte.

JEAN.

Avec le pot de goyaves** de maîtresse bonne.

LA JEUNE FEMME, avec chagrin.

Mauvais enfant !...

La négresse Dorothée arrive chargée d'une corbeille de fruits, et suivie de son fils Pierre qui porte un sac sur l'épaule.

DOROTHÉE.

Ah ! maîtresse, moi avoir été long-temps, long-temps...

LA JEUNE FEMME.

Et tu n'apportes que cette corbeille ?

DOROTHÉE.

Moi n'avoir pu trouver davantage, douce maîtresse ; orangers n'avoir plus que fleurs. Pas vrai, Pierre ?

PIERRE.

Vrai !

LA JEUNE FEMME.

Qui donc a mangé les oranges alors ?

DOROTHÉE.

Moi pas savoir, mais pas mentir... Moi être allée partout, et même avoir rencontré mosu Denis.

LA JEUNE FEMME.

Notre voisin.

DOROTHÉE, riant.

Ah ! ah ! ah ! douce maîtresse... eh ! non... le petit âne

* Le miby est une petite liane qui sert d'osier.

** Fruit dont on fait une confiture très commune aux Antilles.

que lui avoir vendu*. (Elle dépose sa corbeille à terre, et se met à genoux devant.) Douce maîtresse, voir !... Moi avoir apporté des branches de raisinier, et Pierre des fruits de papayer**.

LA JEUNE FEMME.

Mais je ne vois point d'ananas.

DOROTHÉE, évitant de répondre, et montrant une noix de coco.

Voir, douce maîtresse, les grosses noix... Pierre être monté bien haut, bien haut... Pas vrai, Pierre ?

PIERRE.

Vrai !

LA JEUNE FEMME.

Mais les ananas... tu n'as donc pas cherché le long de la haie qui nous sépare du voisin ?

DOROTHÉE.

Oh ! douce maîtresse, moi être allée tout au bout de la haie... et même avoir parlé à M. Denis... Li être bien content.

LA JEUNE FEMME.

Pourquoi donc ?

DOROTHÉE.

Douce maîtresse savoir régisseur à li, mosu *Gronde-Toujours****, faire travailler pauvres noirs beaucoup ; et quand noirs s'arrêter pour dire : Ah !... (elle respire fortement) li frapper, frapper... Si bien que pauvres noirs plus vouloir vivre du tout, aller aux bois avec une corde, et pendre eux à chaque courbaril.

LA JEUNE FEMME.

Oui, je sais que ces malheureux se persuadent qu'une fois morts ils ressuscitent dans leur pays ; aussi M. Denis ne pouvait-il les empêcher de se tuer, bien qu'il eût renvoyé son régisseur.

DOROTHÉE.

Hier tous les noirs être allés au bois ensemble pour pendre eux. Alors mosu Denis être arrivé, li aussi, avec une corde, et avoir dit : Noirs à moi vouloir mourir pour retourner au pays ; mais moi mourir en même temps et ressusciter avec eux ; car moi avoir acheté en Guinée une habitation. Mosu *Gronde-Toujours* m'attendre là-bas, et faire travailler noirs à moi les fêtes et les dimanches.

JEAN, émerveillé.

Ah ! blanc être malin.

DOROTHÉE.

Aussi eux avoir plus voulu se pendre****.

LA JEUNE FEMME, souriant.

Ils ont bien fait... Mais tu ne m'as pas dit encore pourquoi tu n'apportais point d'ananas.

DOROTHÉE.

Oh ! douce maîtresse, ananas partis, tout-à-fait partis. Pas vrai, Pierre ?

PIERRE.

Vrai !

LA JEUNE FEMME.

Comment, aussi ? Oh ! je veux savoir qui pille ainsi notre jardin.

* Les nègres donnent aux animaux les noms des personnes qui les ont vendus.

** Voici ce que Rochefort dit de ces deux arbres : « Le raisinier, » que les Caraïbes nomment *ouliem*, produit en ses branches des fruits qu'on prendroit, quand ils sont mûrs, pour de gros raisins violets ; mais au lieu de pepins chaque grain a sous une tendre pellicule, et sous fort peu de substance aigrette, rafraîchissante et d'assez bon goût, un noyau dur comme celui des prunes. Le fruit du papayer est de la grosseur d'un melon. Ce fruit fortifie l'estomac et aide à la digestion. Quelques uns le mangent comme il vient de l'arbre ; mais les délicats le préparent avec du sucre, et en font une sorte de marmelade qui est délicieuse. »

*** Les nègres désignent très souvent les blancs par une phrase qui exprime leurs habitudes, leurs qualités ou leurs défauts, et dont ils font un nom propre.

**** Ce fait est historique, et rapporté par Labat.

DOROTHÉE.

Moi pas pouvoir dire... Mais petit John se promener toujours du côté des ananas. Pas vrai, Pierre?

PIERRE.

Vrai!

LA JEUNE FEMME.

Quoi, ce serait encore toi, John?

LE PETIT NÈGRE.

Oh! oh! oh!

LA JEUNE FEMME.

Il faudra que je recommande à ma cousine Louise de le surveiller.

DOROTHÉE, bas à Pierre.

Oh! si maîtresse *Voit-Tout* s'en mêler, tout être fini.

LA JEUNE FEMME, au petit nègre.

Entends-tu bien, petit malheureux? et si tu continues ainsi à tout voler, je t'éloignerai de l'habitation, je t'enverrai dans les mornes avec les noirs de pioche*.

LOUISE, qui s'est approchée sans être aperçue.

Ce sera inutile, cousine.

Tous les nègres font un mouvement.

LA JEUNE FEMME.

Inutile!... Savez-vous que notre basse-cour est sans œufs, notre jardin sans fruits, notre garde-manger sans conserves?

LOUISE.

Oui, mais j'ai idée que les œufs se trouveraient dans la case de Jean.

JEAN.

Moi, maîtresse?

LOUISE.

On les a trouvés. Quant aux fruits, Dorothée n'a point oublié qu'elle les vend tous les matins à notre voisin le forgeron.

DOROTHÉE.

Ah! bon Jésus! moi promettre...

LOUISE.

Je viens de te voir lui en porter.

LA JEUNE FEMME.

Et les conserves?

LOUISE.

On en a retrouvé les pots dans le petit jardin de Jean, avec quelques bouteilles vides. Pas vrai, Jean? (Jean baisse la tête sans répondre.) Ah! vous êtes ici depuis trop peu de temps, cousine, pour connaître encore cette race.

LA JEUNE FEMME.

Quoi, tous les nègres mentent et volent ainsi?

JEAN, d'un ton blessé.

Moi voler et mentir, mais moi pas nègre.

LA JEUNE FEMME, étonnée.

Plaît-il?

DOROTHÉE, pleurant.

Jamais personne avoir appelé nous nègres.

JEAN, avec énergie.

Nous noirs créoles!

LOUISE.

Vous voyez où ils placent leur fierté... Du reste, je vous engage, cousine, à prévenir le régisseur et à les faire punir...

LA JEUNE FEMME, vivement.

Non, non!... (Bas à Louise.) Savons-nous si leurs vices ne sont point notre ouvrage? Peut-on regarder comme responsable l'être qui ne se possède plus lui-même? Et comment demander qu'il respecte nos moindres biens quand nous lui enlevons le plus grand de tous, la liberté?

LES AURORES BORÉALES DANS LE NORD.

On ne saurait se faire une idée, dans les latitudes moyennes, de la magnificence des aurores boréales qui illuminent

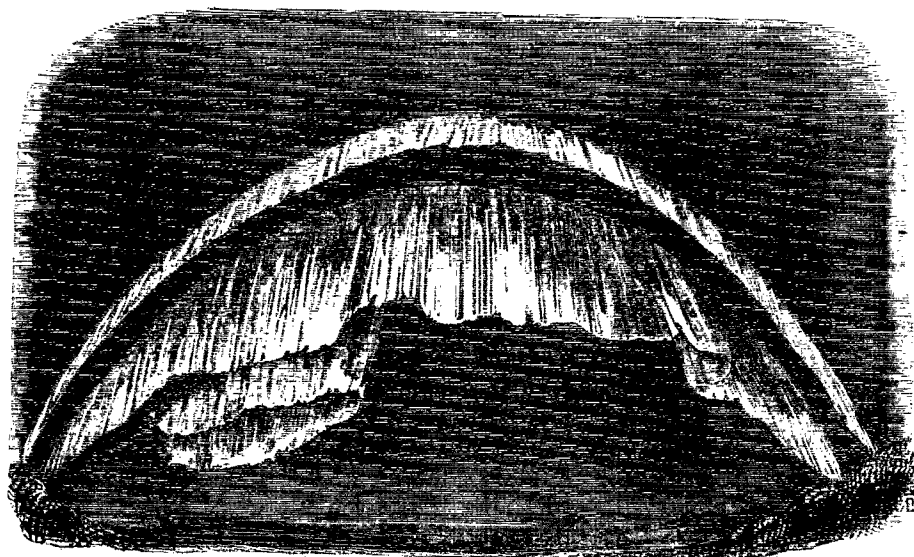
* Nom donné aux nègres qui cultivent la terre.

les longues nuits d'hiver des contrées situées au-delà du cercle polaire. Chez nous, une teinte rouge colore l'horizon dans la direction du nord, des rayons s'en échappent par intervalles et montent immédiatement vers le zénith; mais l'observateur inattentif n'y voit souvent que le reflet de la lueur d'un incendie ou la dernière réverbération du soleil couchant. Dans le Nord, au contraire, ce sont tantôt des rayons frémissants qui parcourent tout le ciel boréal en partant de l'horizon, comme si un pinceau invisible, chargé de couleurs lumineuses, se promenait sur la voûte du ciel. Quelquefois il s'arrête; les rayons inachevés n'atteignent pas le zénith, mais l'œuvre se continue sur un autre point; un bouquet de rayons s'élance, s'élargit en éventail, puis pâlit et s'éteint. D'autres fois de longues draperies dorées flottent au-dessus de la tête du spectateur, se replient sur elles-mêmes de mille manières, et ondulent comme si le vent les agissait. En apparence, elles semblent peu élevées dans l'atmosphère, et l'on s'étonne de ne pas entendre le frôlement des replis qui glissent l'un sur l'autre. Le plus souvent un arc lumineux se dessine vers le nord; un segment noir le sépare de l'horizon, et contraste avec l'arc d'un blanc éclatant qui lance des rayons, s'étend, se divise, et représente bientôt un éventail lumineux qui remplit le ciel boréal. Ce faisceau monte peu à peu vers le zénith, et ses rayons en se réunissant y forment une couronne qui, à son tour, darde des jets lumineux dans tous les sens. Alors le ciel semble une coupole en feu; le bleu, le vert, le jaune, le blanc, se jouent dans ces rayons. Mais ce brillant spectacle dure peu d'instants: la couronne cesse d'abord de lancer des rayons, puis disparaît peu à peu; une lueur diffuse remplit le ciel; çà et là quelques plaques lumineuses, semblables à de légers nuages, s'étendent et se resserrent avec une incroyable rapidité comme un cœur qui palpite. Bientôt ils pâlisent aussi; leurs palpitations diminuent; tout se confond et s'efface. L'aurore semble être à son agonie: les étoiles, que son éclat avait obscurcies, brillent d'un nouvel éclat, et la longue nuit polaire, sombre et profonde, règne de nouveau en souveraine sur les solitudes glacées de la terre et de l'océan. L'étonnement, l'admiration, la conscience profonde de l'insuffisance humaine, tels sont les seuls sentiments qui restent dans l'âme du spectateur. Devant de tels phénomènes la théorie s'humilie, et l'hypothèse même reste muette. Le poète, l'artiste s'inclinent et avouent leur impuissance. Comment exprimer par des mots ces formes et ces couleurs sans nom? Comment peindre ces lueurs changeantes, ces rayons qui dardent, ces plaques lumineuses qui palpitent? Comment décrire ce spectacle qui se métamorphose aussi vite que la pensée? Le peintre essaie-t-il de fixer quelques traits sur le papier, qu'il relève les yeux, tout est changé. Notre gravure représente deux des formes les moins mobiles de l'aurore boréale, l'arc et la draperie. C'est de la circonférence extérieure de l'arc que partent les rayons qui montent vers le zénith. Entre la draperie et l'horizon se trouve le segment noir dont nous avons parlé.

L'aurore boréale est-elle un phénomène constant dans les régions polaires? Les habitants du pays n'étant attirés à leur fenêtre que lorsqu'une aurore très brillante illumine subitement leurs habitations, toutes celles qui ne sont pas très éclatantes passent inaperçues; et l'on pense en général dans le Nord que le phénomène est intermittent. Mais pendant l'hiver de 1858 à 1859, deux Français, MM. Lottin et Bravais, et deux Suédois, MM. Lilliekook et Siljestroem, séjournèrent à Boscop dans le Finmark, sous le 70° de latitude. Observant constamment les phénomènes météorologiques, toujours l'un d'eux veillait pendant la nuit; et, du 12 septembre 1858 au 18 avril 1859, ils observèrent cent cinquante-trois aurores boréales, sans compter six ou sept nuits de lueurs douteuses. On ne trouve pas dans leurs registres un seul cas bien constaté d'une nuit claire d'un bout à l'autre qui n'ait point offert ce phéno-

mène ; mais beaucoup de ces aurores sont faibles , diffuses , et visibles seulement pour l'observateur attentif et prévenu. Il semblerait donc que ce phénomène est constant ; toutefois la fréquence des aurores boréales paraît être soumise à une certaine périodicité. Très communes de 1707 à 1790, elles devinrent fort rares pendant les trente ans qui suivirent ; mais, depuis 1820, on les revoit plus souvent.

Pour que l'aurore soit visible, il faut que le soleil soit à 8 ou 9° au-dessous de l'horizon. Aussi M. Lottin et Bravais n'ont-ils jamais pu distinguer l'aurore avant 3 heures et demie de l'après-midi. Il faudrait hiverner au Spitzberg sous le 77° de latitude pour jouir de sa vue à midi et pendant vingt-quatre heures sans interruption. L'aurore peut se prolonger bien avant dans le crépuscule du matin. Sa clarté est quel-



(Une des formes de l'Aurore boréale dans le Nord.)

quefois assez grande pour permettre de lire un caractère petit-texte, et elle égale assez souvent l'éclat de la lune demi-pleine. C'est une opinion généralement répandue dans le Nord, que les aurores brillantes sont accompagnées d'un bruit que l'on compare tantôt à celui d'une étoffe de soie qu'on déchire, d'un drapeau qui flotte, d'un fouet qui traverse l'air en sifflant ; mais jamais un observateur défiant n'a rien entendu qui ne pût s'expliquer par une autre cause.

Nous avons dit que l'on ne savait rien sur la nature de l'aurore boréale ; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle est intimement liée aux phénomènes du magnétisme terrestre. Dès que l'aurore paraît, l'aiguille magnétique se dévie de sa direction habituelle ; elle commence à marcher vers l'ouest, revient à son lieu d'équilibre, le dépasse, et semble pendant toute la durée du phénomène en proie à une agitation extraordinaire. C'est surtout pendant les couronnes que ses déviations sont les plus fortes. MM. Lottin et Bravais ont observé une de ces déviations qui était de 4° et demi. Il est probable aussi, d'après leurs mesures, que le phénomène se passe aux limites de l'atmosphère, c'est-à-dire à 40 000 mètres environ au-dessus de notre tête.

Plus on s'avance vers le sud, et plus les aurores boréales deviennent rares ; toutefois on en a vu même à la Jamaïque. Leur extension en longitude n'est pas moindre. Ainsi, le 5 janvier 1769, une belle aurore boréale a été aperçue en France et en Pensylvanie ; celle du 17 septembre 1770, en France et en Chine. L'aurore boréale n'est donc point un effet local comme l'arc-en-ciel, mais un vaste phénomène dont le siège est dans le voisinage des pôles et qui s'irradie autour de ce point suivant tous les méridiens terrestres.

LES PATAGONS.

(Déroit de Magellan.)

Dans un des rapports de M. Dumont d'Urville sur les opérations de la campagne de la corvette *l'Astrolabe* en 1838, nous lisons le passage suivant :

« Le 2 janvier, les corvettes se remirent en route, et repassèrent devant le port Famine. Dans la journée du 3, nous prolongeâmes de très près toute la côte orientale du détroit. Enfin, le 4 nous doublâmes par le N.-E. l'île Elisabeth ; et dans ce moment, ayant découvert sur la plage du continent une bande de Patagons à cheval, j'allai sur-le-champ mouiller au havre Picket, afin de pouvoir observer de près cette race d'hommes.

» Durant les trois jours que nous passâmes dans cette station, nous eûmes des relations habituelles avec ces indigènes ; et les observations des divers officiers, et surtout des naturalistes, jetteront sans doute une vive lumière sur ces êtres encore peu connus. Ici, je me contenterai de dire qu'ils m'ont en général semblé d'une haute taille sans être nullement gigantesques, d'un caractère doux, paisible et sociable, et de mœurs simples et fort indolentes. Sans être doués de hautes facultés, je les crois éducatibles et susceptibles de recevoir jusqu'à un certain point les bienfaits de la civilisation. Du reste, ils sont fort peu nombreux, et leurs tribus nomades sont très clair-semées sur les vastes plaines qu'ils parcourent. Nous vîmes aussi quelques familles de *Pécherats* établies sur ce point du détroit ; ceux-ci m'ont tout l'air d'individus plus rabougris que les Patagons, mais appartenant primitivement à la même race. La différence la plus marquée dans leurs mœurs consiste en ce que les *Pécherats* sont pêcheurs, tandis que les Patagons sont essentiellement chasseurs ; les premiers ont quelquefois de misérables pirogues, et les autres ne quittent presque jamais leurs chevaux.

» Nous retrouvâmes chez les Patagons deux marins fixés parmi eux depuis quelque temps, qui se disaient provenir d'un navire américain faisant la pêche des phoques, qui les avait abandonnés depuis près d'un an sur les arides rochers de la terre de Feu, près des îles Landfall. Les bons Patagons les avaient reçus avec hospitalité et les traitaient de leur mieux ; mais nos deux individus avaient peine à soutenir l'existence errante des enfants de la nature ; surtout ils enduraient très difficilement les privations fréquen-

tes qui leur étaient imposées sous le rapport des aliments. Tous deux me conjurèrent de les recevoir sur mes navires, ajoutant qu'ils ne tiendraient pas deux mois de plus à la vie qu'ils menaient. Leur aspect hâve et décharné, leur émaciation excessive venaient suffisamment à l'appui de cette assertion ; aussi je cédai à leurs instances, et les reçus comme passagers à bord des deux corvettes. Ils ont fait avec nous la campagne des glaces, et ils viennent, selon leur demande, de débarquer en très bonne santé à Talcahuano.

» Le 8 janvier, de bonne heure, nous quittâmes le havre de Pecket. »

Ce passage du rapport de M. Dumont d'Urville nous indiquait clairement à quelles sources nous devions puiser pour obtenir les informations les plus nouvelles et les plus dignes de foi sur ces peuplades du détroit de Magellan, qui ont donné lieu à tant de récits extraordinaires. Nous nous sommes adressé à l'un des officiers de la corvette *l'Astrolabe*, qui a bien voulu mettre à notre disposition un de ses des-
sins, et l'extrait suivant de son journal de voyage.

« Le 4 janvier au matin, en arrivant au mouillage, dit M. Lebreton, nous vîmes une foule de naturels accourir sur les falaises ; pour la plupart ils étaient à cheval. Aussitôt notre débarquement achevé, ils descendirent de leurs chevaux, vinrent au rivage avec tous les signes de bonne

amitié, et nous serrèrent la main en nous disant en espagnol : *Amigo*.

» A quelque distance, sur un vaste plateau situé derrière une petite colline, nous vîmes rangées une trentaine de tentes en peau, soutenues par des piquets que des femmes enfonçaient en terre. Des chevaux chargés de bagages, montés par des femmes et des enfants, attendaient que ces travaux fussent terminés. Nous fûmes reçus au milieu des aboiements d'une multitude de chiens. On nous conduisit à la tente du chef, homme encore jeune, haut de 4^m,868 (cinq pieds neuf pouces) ; il nous accueillit fort bien. Les autres habitants du camp, groupés autour des feux, ne marquaient pas un grand étonnement à notre aspect. Quelques uns parlaient un peu l'espagnol. Les échanges commencèrent ; nous eûmes des peaux pour des verroteries, des couteaux, etc. Le biscuit et le tabac étaient fort recherchés. L'eau-de-vie ne paraissait pas avoir pour ces indigènes autant d'attraits. La journée se passa ainsi en communications commerciales. Le soir, la brise fraîchit, et nous pouvions craindre d'être forcés de passer la nuit à terre. On demanda de notre part au roi une tente et des vivres. Aussitôt deux femmes dressèrent une tente, allumèrent un feu, firent griller une tranche fumée de guanaque, fixée au bout d'une petite fourche en bois, et la servirent devant nous avec quelques pièces de venaison. Nous



(Un Patagon, d'après un dessin fait au détroit de Magellan, en 1838, par M. Lebreton, l'un des officiers de la corvette *l'Astrolabe*.)

fîmes un repas modeste, d'ailleurs fort gai, et à la fin nous entonnâmes en chœur des chants de France, au grand étonnement de nos spectateurs. Le soir, la brise ayant molli, nous retournâmes à bord, accompagnés par les Patagons, qui

nous criaient le mot *galeta*, en nous priant par signes de leur envoyer du biscuit.

» Les premiers navigateurs avaient représenté les Patagons comme ayant une stature colossale ; les plus grands que

nous ayons vus avaient seulement la taille du chef, environ 4^m,868. Leur physionomie est douce, leur peau est d'un rouge terreux; ils ont le front bien développé, les pommettes saillantes, les yeux taillés en amande, l'angle externe étant un peu relevé à la chinoise; leurs paupières sont gonflées et masquent une partie du globe oculaire, ce qui pourrait être attribué à l'influence de la fumée à laquelle ils s'exposent journellement; leur nez est plat, et les ailes en sont très développées; la bouche est grande, les lèvres sont grosses, le menton est assez épais et dépourvu de barbe qu'ils s'arrachent; leurs pieds sont petits, par suite sans doute de leur grande habitude de monter à cheval et de leur répugnance pour la marche; ils ne quittent presque jamais leur monture que pour s'accroupir autour des feux de bruyère. »

La suite à une prochaine livraison.

Prends le titre de noblesse que tu as reçu en naissant, mais tâche d'y en ajouter toi-même un autre, afin que tous les deux forment une véritable noblesse. Il y a entre la noblesse de ton père et la tienne la même différence qui existe entre la nourriture de la veille et celle du lendemain. La nourriture d'hier ne te servira pas pour aujourd'hui, et ne te donnera pas de force pour demain.

JAMAKCHARI, poète arabe.

BENOIST LE COMMIS-VOYAGEUR.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 87, 94.)

§ 4.

En rentrant le soir à l'hôtel, Benoist apprit que Jean-Louis, qui y était également descendu, partait le lendemain comme eux pour Aix, où son principal fourgon l'avait précédé. Un garçon venait d'être chargé par lui d'arrêter deux places le soir même.

Se rendant aux messageries pour son propre compte, le commis-voyageur proposa à ce dernier de se charger de la commission, bien décidé à jouer un nouveau tour au gros marchand.

Le lendemain, lorsque les voyageurs se réunirent, Jean-Louis parut aussi contrarié que surpris de se trouver en face des cinq jeunes gens qui l'avaient pris pour plastron à Orange et à Avignon; mais il ne pouvait les éviter. Espérant échapper à de nouvelles attaques, il feignit de ne les point reconnaître.

Cependant le moment du départ arriva. Benoist et ses compagnons étaient montés en voiture; le marchand se présenta à son tour à la portière.

— Qu'est-ce que c'est? s'écria Benoist; monsieur n'a pas, j'espère, la prétention d'occuper une place! ses voisins arriveraient étouffés.

— Je ne veux gêner personne, répondit Jean-Louis, et, quoique ce soit double dépense, j'arrête toujours deux places.

— C'est juste, observa le conducteur qui intervint avec la feuille de route: M. Jean-Louis, deux places.

— Où sont-elles? demanda Benoist.

— Eh mais, pardieu! en voilà une dans l'intérieur.

— Et l'autre?

— L'autre est sur l'impériale.

— Sur l'impériale! s'écria Jean-Louis.

— Je comprends, reprit Benoist avec un grand sang-froid, monsieur est fait comme les couteaux de poche anglais; il se double. Mais dépêchons alors, quel côté aurons-nous dans l'intérieur?

Une huée générale s'éleva. Jean-Louis était au supplice.

— C'est une erreur du garçon, balbutia-t-il; je ne veux

point de deux places séparées. Mettez-moi ailleurs... où vous voudrez.

— Tout est plein, répondit le conducteur... A moins qu'un de ces messieurs ne veuille monter sur la banquette...

— Que quelqu'un en descende, au contraire, et monsieur y montera, dit Benoist.

Un voyageur descendit aussitôt, et Jean-Louis, après avoir mesuré deux ou trois fois la hauteur de l'impériale, se mit à monter gauchement, au milieu des risées des facteurs.

— Apportez donc une grue pour hisser monsieur! s'écria Benoist.

La honte fit faire un effort à Jean-Louis, qui atteignit la banquette.

— En route! cria le cocher en soulevant les rênes.

Et la lourde diligence partit.

Mais Benoist méditait déjà une nouvelle mystification contre le marchand. L'espèce de constance avec laquelle le hasard venait de l'exposer à ses moqueries avait quelque chose de bizarre qui l'excitait à continuer. Puis la patience de ce gros homme l'irritait; il était curieux de connaître jusqu'où elle pourrait aller, et quelle raillerie réveillerait cette nature informe et obtuse. C'était enfin un champ ouvert, un thème trouvé, et la méchanceté à ses paresseuses comme la bienveillance. Chercher une nouvelle victime eût été une fatigue, tandis qu'il avait l'ancienne sous la main.

Heureusement que Jean-Louis, devinant ces dispositions, évita toutes les occasions de contact avec les commis-voyageurs. Il demeura sur l'impériale, fermant l'oreille à leurs plaisanteries; non qu'il y fût insensible, mais la nécessité l'avait accoutumé à les supporter en silence. Un autre homme, doué de cette dextérité intellectuelle qui nous permet de rendre sur-le-champ coup pour coup, eût entouré sa difformité d'épigrammes, et se fût défendu à la manière du hérisson, en blessant quiconque le touchait; mais Jean-Louis avait dû subir les inconvénients de sa nature lente et inoffensive. Bien qu'il souffrit du ridicule, il l'avait accepté comme on accepte une infirmité inévitable. Ce n'était point là, du reste, le point le plus sensible de son être. Le but de sa vie et la préoccupation de son esprit étaient ailleurs: ce qu'il voulait avant tout, c'était réussir dans son commerce, réduire ses dépenses, multiplier ses gains. Tant qu'on ne touchait point à ce premier intérêt, il pouvait se résigner et se taire.

En arrivant à Aix, il apprit que son fourgon l'attendait, et déclara qu'il repartirait le soir même pour Peyrolles, dont la foire principale avait lieu le lendemain. Il sortit pour chercher le voiturier. Bertin vint annoncer cette nouvelle à ses compagnons.

— Perdre notre Jean-Louis! s'écria Benoist; qu'allons-nous devenir? Il emporterait notre gaieté avec lui dans son fourgon.

— Il faut le retenir! répétèrent les commis-voyageurs.

— Mais par quel moyen?

— Si nous lui persuadions qu'il a le choléra, dit l'un.

— Il ferait venir un médecin qui le lui donnerait, répliqua Benoist.

— Si nous l'assignions devant le juge de paix comme ayant compromis notre sûreté en montant sur l'impériale?

— Il prendrait un avocat qui lui ferait perdre sa cause.

— Eh bien! déguisons-nous en commissaires, et arrêtons-le pour complot contre la sûreté de l'Etat.

— Ah! ne me brouillez pas avec la république!

s'écria Benoist du ton tragique de Prusias dans Nicomède.

— Tous ces moyens seraient d'ailleurs inutiles ou dangereux; il faut en chercher un autre.

Dans ce moment la voix de l'aubergiste maître de poste se fit entendre, à moitié couverte par celle d'un grand jeune homme à moustaches et en redingote militaire.

— Je veux des chevaux sur-le-champ ! criait celui-ci.
 — Je vous répète que tous sont partis ! répondait le maître.
 — Songez qu'il s'agit d'une mission du gouvernement.
 — Quand il s'agirait d'une mission du diable !
 — Vos écuries sont donc vides ?
 — Voyez vous-même.
 Le militaire poussa la porte.
 — Mais ces trois chevaux ? dit-il.
 — Appartiennent à un marchand.
 — Il faut que je le voie. J'apporte à Marseille des ordres qui ne peuvent éprouver aucun retard ; il ne me refusera pas ses chevaux jusqu'à la poste prochaine.
 Une idée folle traversa l'esprit de Benoist ; il ouvrit la fenêtre.
 — Monsieur peut les prendre, dit-il.
 — C'est donc à vous qu'ils appartiennent ? demanda l'aubergiste.
 — Apparemment, puisque j'en dispose.
 — Ils vous seront ramenés sur-le-champ, dit le militaire.
 — Ce serait les fatiguer inutilement, dit Benoist : je n'en ai point besoin de long-temps ; qu'ils attendent la première occasion de retour.

L'officier remercia, fit atteler sur-le-champ, et partit.
 On juge de la surprise de Jean-Louis lorsqu'en rentrant avec le voiturier il demanda ses chevaux et apprit qu'ils galoient sur la route de Marseille. Il fallut une longue explication pour lui faire comprendre la nouvelle mystification dont il était victime. Benoist et ses compagnons, groupés aux fenêtres de la salle à manger, suivaient en riant tous ses mouvements.
 — Pour cette fois, dit Bertin, je crois qu'il se fâche sérieusement. Voyez comme son ventre s'agite et ondule.
 — Il se fait désigner Benoist, ajouta un autre commis-voyageur.
 — Le voici qui se dirige de notre côté.
 — Par ma bonne lame de Tolède ! reprit Bertin, il vient proposer un cartel à Benoist.
 — Un moment, dit celui-ci, vous allez voir comment on doit se conduire...
 — On ne se fâche point...
 — Au contraire, on paraît plus en colère que l'offensé. En pareil cas, c'est toujours celui qui crie le plus haut qui l'emporte.

— Voici Jean-Louis.
 Le gros marchand venait d'ouvrir la porte. Il s'arrêta un instant embarrassé ; mais le ressentiment l'emportant sur la honte, il s'avança vers Benoist avec résolution.
 — C'est monsieur, dit-il, qui vient de disposer de mes chevaux en prétendant qu'ils lui appartenaient ?
 — A qui parlez-vous, d'abord ? demanda Benoist avec une hauteur théâtrale.
 — Mais à vous, probablement.
 — Veuillez alors baisser la voix, monsieur ; je ne souffre point que l'on me parle du même ton qu'à un laquais.
 — Le ton importe peu dans ce moment, reprit Jean-Louis avec plus de fermeté qu'on ne devait en attendre. Voilà déjà plusieurs jours que je suis votre jouet : j'ai tout supporté jusqu'à présent par amour pour la paix ; mais je ne puis permettre que l'on prenne ce qui est à moi...
 — Au fait, de grâce ! interrompit Benoist en s'asseyant, et de l'air d'un grand seigneur qui écoute un créancier ; que voulez-vous ?

— Je veux que vous me rendiez mes chevaux ! s'écria le marchand avec une énergie qui fit rire les commis-voyageurs.
 Il tourna vers eux un regard irrité.
 — Ma colère vous amuse, messieurs, dit-il ; mais nous verrons si elle vous paraîtra aussi plaisante devant la justice.
 — La justice ! répéta Bertin.

— Oui, reprit Jean-Louis ; en disposant de ces chevaux, vous m'empêchez de me rendre à la foire de Peyrolles.
 — Vous vous y rendrez demain.
 — Demain il sera trop tard... Vous m'avez donc frustré de tous les gains que je pouvais réaliser dans ce voyage ; et vous l'avez fait méchamment, basement, par un mensonge !
 — Assez, monsieur, dit Benoist que l'énergie inattendue du marchand avait dérouté, et qui, ne trouvant rien à répondre, se fâcha sérieusement ; je ne souffrirai point d'injures...
 — Mais vous souffrirez la vérité, reprit vivement Jean-Louis, et tant pis pour vous si elle est injurieuse ! l'action que vous venez de commettre est un vol...
 — Monsieur, s'écria Benoist, qui s'élança vers le gros homme, vous me rendez raison de ce mot !
 Jean-Louis recula.
 — C'est-à-dire que vous voulez me tuer aussi, dit-il d'une voix altérée.

Benoist crut qu'il avait peur ; toute sa colère tomba, et le souvenir du rôle qu'il jouait lui revint.

— Non, dit-il, je serai généreux, et je veux des armes égales.

— Comment cela ?
 — En tirant sur vous, le plus maladroit serait sûr d'atteindre le but ; autant vaudrait tirer sur une porte cochère.
 — Eh bien, monsieur ?
 — Eh bien ! je consens à ce que vous fassiez comme ce gros acteur des Français qui, arrivé sur le terrain, se traça un rond sur le ventre, en déclarant que tous les coups qui porteraient en dehors du trait ne compteraient pas.

Jean-Louis pâlit. Long-temps abreuvé d'humiliations sur lesquelles il avait refermé silencieusement son cœur, il était arrivé à un de ces moments où une dernière insulte, en rappelant toutes les autres, met à bout votre patience, et où vous passez subitement de la résignation à la rage. Il saisit son chapeau, et, le jetant loin de lui :

— Eh bien ! soit, dit-il ; vous avez voulu me pousser à bout, vous m'avez harcelé comme une bête fauve : finissons-en de suite ! Où sont vos armes ?

— Je vais les chercher, dit Benoist ; mais il vous faut des témoins.

— Non, vous serez tous là ; ce sera pour vous une nouvelle occasion d'amusement. Mais vite, monsieur ! je ne veux point attendre.

— Va chercher mes pistolets, dit Benoist à Bertin.

— Mais ce n'est point sérieusement, j'espère, reprit celui-ci à voix basse.

— Fi donc !

— A la bonne heure...

§ 5.

Jean-Louis et Benoist étaient placés à dix pas l'un de l'autre, tenant chacun un pistolet à la main. Tandis que les témoins achevaient les dernières dispositions, Bertin s'approcha de Benoist.

— Je ne croyais pas que le gros eût fait si bonne contenance, dit-il à demi-voix.

— En effet, répondit Benoist.

— Il doit pourtant penser que tout est fini pour lui.

— Tu es sûr, au moins, que les pistolets ont été bien chargés ?

— De la poudre et un bouchon, le tout solidement bourré avec une de tes cartes de visite.

— Je vais tâcher de l'envoyer à l'adresse de M. Jean-Louis.

Dans ce moment les témoins frappèrent des mains ; Bertin s'écarta ; le signal fut donné, et les deux coups partirent presque en même temps. Le marchand poussa un cri et tomba.

— Qu'y a-t-il ? s'écria Benoist en s'élançant vers lui.
 — Vous m'avez tué, monsieur, balbutia Jean-Louis.
 — Comment ?
 — Voyez !

Et il montra sa poitrine dont le sang coulait.

Un médecin qui se trouvait à l'hôtel, et qui avait été amené avec sa trousse pour donner au duel une apparence sérieuse, examina la plaie, et déclara en secouant la tête que la blessure était grave.

— Mais c'est impossible ! s'écria Benoist ; l'arme n'était chargée qu'à poudre.

— L'amorce trop bourrée aura fait balle à cette faible distance.

Benoist joignit les mains avec désespoir.

— Conduisons le blessé à l'hôtel, reprit le médecin ; chaque instant de retard rend le danger plus grand.

Les témoins firent un siège de leurs bras, et transportèrent Jean-Louis chez le maître de poste.

Le marchand s'était évanoui, et ne revint à lui que réveillé par la douleur du premier pansement. La fièvre ne tarda pas à le saisir, et le jeta bientôt dans un demi-égarement qui fut regardé comme un fâcheux symptôme. Parfois il parlait haut de son commerce, faisait des comptes, avouait des bénéfices ; dans d'autres instants, redevenu plus calme, il parlait de projets brisés et de bonheur perdu.

Benoist s'était établi son garde-malade, décidé à ne le plus quitter. L'affreux résultat de sa cruelle plaisanterie l'avait ramené à ses instincts naturels. Dégrisé du misérable orgueil auquel il avait obéi, il éprouvait des remords aussi nouveaux que poignants. C'était la première fois qu'il était conduit à se condamner et à se haïr lui-même.

Cependant le blessé parut devenir plus tranquille le quatrième jour ; il témoigna le désir de mettre ordre à ses affaires, et fit venir un notaire. Benoist voulut se retirer, mais Jean-Louis le pria de rester.

— Ce que j'ai à dire n'a plus besoin d'être tu, murmura-t-il d'une voix faible, et je n'ai nulle raison pour cacher mes dernières volontés ; elles sont d'ailleurs tout entières comprises dans une seule disposition... Je donne et lègue tout ce que je possède à mademoiselle Victorine Bénard...

Benoist, qui était assis, se leva d'un bond.

— Que dites-vous ? s'écria-t-il, et d'où connaissez-vous ce nom ?

— C'est celui de ma sœur, reprit le malade.

Benoist poussa un cri, et regarda Jean-Louis avec des yeux égarés.

— Votre sœur, balbutia-t-il... vous seriez Pierre Bénard, propriétaire à Lille ?

— Pour Victorine, reprit le blessé ; et pour les autres Jean-Louis, marchand forain... J'avais promis à ma mère d'élever cette enfant, de la rendre heureuse et d'assurer son sort !... Pour remplir cette tâche j'ai renoncé à mon repos ; j'ai pris la blouse du marchand forain sans que ma sœur le sût, car elle en eût souffert peut-être ; j'ai accepté toutes les fatigues ; je suis devenu calculateur, avare même ; enfin, j'ai pu amasser pour elle une fortune...

— O mon Dieu ! balbutia Benoist près de défaillir.

— Elle en jouira, du moins, reprit Jean-Louis attendri ; elle aura la joie de la partager avec l'homme qu'elle a choisi.

— Jamais ! s'écria Benoist.

Le blessé se retourna.

— Jamais ! répéta Benoist en tombant à genoux près du lit ; car cet homme... c'est moi.

Nous n'essaierons pas de peindre la scène qui suivit. Le désespoir de Benoist allait jusqu'au délire ; il fallut l'arracher de la chambre de Jean-Louis, à qui ces émotions pouvaient être funestes. La fièvre le prit à son tour, et sa vie fut en danger.

Lorsqu'il revint enfin à lui, il se retrouva dans une cham-

bre qu'il ne connaissait pas ; une garde-malade étrangère était près de son lit. Tout ce qui s'était passé lui revint à la fois à la mémoire. Il se redressa avec un gémissement, en murmurant les noms de Victorine et de Jean-Louis : deux voix répondirent en prononçant son nom.

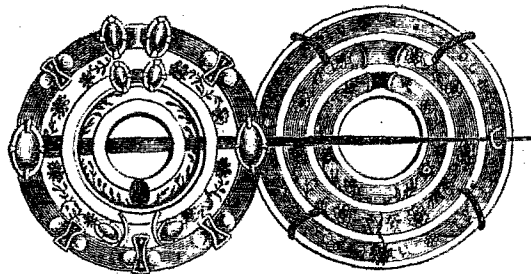
Egaré, il écarta les rideaux : le marchand et la jeune fille étaient debout au pied de son lit.

Le mariage eut lieu deux mois après. Pierre Bénard, qui avait renoncé au commerce, ne quitta plus les deux jeunes époux, et Benoist n'eut point de peine à se faire pardonner ses torts ; seulement, chaque fois qu'une plaisanterie trop vive était près de lui échapper, Jean-Louis portait la main vers sa poitrine, à la place où se voyait encore la cicatrice, et Benoist s'arrêtait en rougissant.

AGRAFE PORTÉE PAR LOUIS IX

LE JOUR DE SES NOCES.

Cette agrafe, conservée jadis dans le trésor du monastère de Poissy, a été portée par saint Louis le jour de son mariage avec la fille aînée de Raymond II, comte de Provence, Marguerite, qu'il épousa en 1234. Peu de temps auparavant, il avait pris pour emblème une bague avec une guirlande de lis et de marguerites, ce qui faisait allusion à son nom et à celui de sa femme. Au chaton de la bague se voyait gravée sur un saphir l'image d'un crucifix, avec cette légende : *Hors cet anel (anneau), pourrions-nous trouver amour ?*



(Agrafe du manteau royal de saint Louis. — Tirée du cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale.)

Les agrafes de ce genre étaient fort à la mode au moyen-âge ; elles avaient les différents noms de *mordant*, *fermeils*, *fermillels*, etc., et leur fabrication occupait une des nombreuses corporations de Paris, les *fermailleurs*. On déployait le plus grand luxe dans l'ornement de ce bijou ; d'ordinaire, pour les nobles et les personnes riches, il était en or ou argent, et entouré de pierres précieuses. A chaque page, dans les romans de chevalerie, il est question de « fermail moult richement garni de pierreries. » Plusieurs conciles en défendirent expressément l'usage aux clercs.

Les agrafes étaient fort souvent données en présents. La reine Clémence, femme de Louis le Hutin, laissa par son testament au comte d'Alençon son fermail, qui, dit-on, était le plus beau et le plus riche qu'il y eût en France.

C'est encore aujourd'hui une règle de discipline parmi les anabaptistes de ne point porter d'agrafes à leurs habits. Cette défense ne fut probablement dans l'origine qu'une mesure somptuaire.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNÉ et MARTINET, rue Jacob, 30.

SALON DE 1842. — PEINTURE.

UNE ASSEMBLÉE DE PROTESTANTS SURPRISE PAR DES TROUPES CATHOLIQUES

Par M. KARL GIRARDET.



(Salon de 1842. — Une assemblée de protestants surprise par des troupes catholiques, par M. Karl Girardet.
— Dessin de M. KARL GIRARDET.)

De vives oppositions d'ombre et de lumière, du mouvement, une action dramatique qui intéresse avant même que l'on puisse encore bien la comprendre, attirent de loin les regards. On approche du tableau, et d'autres qualités captivent l'attention. On ne découvre que peu à peu tout ce que renferme cette caverne : la curiosité se plaît à chercher, à deviner. Le ton est généralement doux et harmonieux, les teintes sont habilement ménagées et dégradées ; rien ne heurte, ne fatigue la vue. Les groupes sont bien disposés, les attitudes variées ; les figures, remarquables par un sentiment de digne résignation, le sont également par une fermeté de dessin et par une finesse dans le détail qui

rappellent, sans l'imiter, la manière étudiée, calme et concise de M. Henri Scheffer. On aurait sans doute à désirer plus d'idéal dans les expressions et plus de solidité peut-être dans le coloris ; mais, telle qu'elle est, cette œuvre est sans contredit l'une des plus agréables et des plus consciencieuses de la nouvelle exposition. Le suffrage du public, qui se groupe devant elle depuis l'ouverture, n'est pas en contradiction avec le goût des artistes : un double assentiment justifie notre premier choix.

Le peintre est protestant. On doit lui savoir gré de s'être défendu de l'exagération où pouvait l'entraîner son sujet. Le passage suivant de l'Histoire de France d'Anquetil ex-

plique la scène représentée, et en fixe à peu près l'époque :

« Après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685, les persécutions contre les protestants recommencèrent avec une nouvelle vigueur. Traqués de toutes parts, ils en étaient réduits pour s'assembler à se réfugier dans les forêts ou dans les carrières les plus retirées; et, quand les soldats catholiques, guidés par des moines, les surprenaient, le ministre était conduit au bûcher et les autres aux galères. Pendant long-temps les protestants n'opposèrent à toutes ces persécutions que la résignation la plus complète. Ce ne fut que vingt ans plus tard, en 1705, que poussés aux dernières extrémités, ils se décidèrent à prendre les armes. »

Un coreligionnaire de M. Karl Girardet, M. Charles Coquerel, a recueilli un grand nombre de faits relatifs à ces malheureuses dissensions. Son ouvrage, dont la lecture n'a pas dû être sans influence sur l'inspiration du peintre, est intitulé : *Histoire des Eglises du désert chez les Protestants de France*. Nous signalons d'autant plus volontiers ce livre à nos lecteurs, que nous voulons nous abstenir ici d'entreprendre le récit d'événements qu'il faudrait pouvoir oublier. Ces souvenirs attristent autant qu'ils étonnent notre siècle où il semble que l'on ait même peine à concevoir le fanatisme religieux. Jouissons de tant de quiétude, et toutefois ne nous en louons pas trop aux dépens de nos ancêtres : l'indifférence peut y avoir autant de part que la tolérance, et il n'est pas absolument d'une sagesse héroïque d'être humain pendant le sommeil. Soyons surtout modestes en songeant que si les ardeurs de la conviction religieuse n'ont pas armé nos bras contre nos frères, il n'en a pas été malheureusement de même des intérêts politiques. Nous n'avons fait que changer les cris de guerre : nos générations ne sont pas pures de sang. Qu'il est loin encore le jour de paix et d'union tant de fois annoncé et appelé par tant de vœux ardents !

En Allemagne, en France, il n'a pas manqué d'écrivains de talent pour raconter les troubles, les violences, les excès de toute sorte, qui ont suivi le grand mouvement de la réforme et se sont renouvelés au siècle dernier : on pourrait se demander pourquoi il ne s'en est rencontré aucun qui se soit fait en particulier l'historien des efforts généreux qu'un petit nombre d'hommes ont tentés à diverses époques dans l'intérêt de la conciliation. Dans un pareil cadre, on aurait eu à réunir beaucoup de traits touchants, honorables pour tous les partis, et bien dignes d'être proposés comme consolations et comme exemples. En relisant, à propos du tableau de M. Girardet, quelques œuvres de polémique religieuse, nous avons trouvé citée entre autres, l'anecdote suivante qui repose le cœur.

Dans la première moitié du seizième siècle, tandis que trop souvent les partisans de Zwingli, ceux de Luther, ceux du pape, et les sectaires de toute sorte, s'entre-déchiraient au nom d'une religion de paix et d'amour, un bon curé suisse nommé Tschudi, désolé de voir ses paroissiens partagés en deux factions acharnées, monta un jour en chaire, et leur parla en ces termes : « Vos haines, vos querelles au sujet d'une religion dont l'essence est la charité, m'affligent profondément. Tenez-vous-en à l'essentiel, et ne vous tourmentez plus pour les différends qui vous divisent aujourd'hui. N'abandonnez point votre pasteur ; vous savez s'il vous chérit. Jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur de nous éclairer et de dissiper nos doutes, eh bien, le matin je dirai la messe pour ceux qui veulent la messe, le soir je prêcherai pour ceux qui préfèrent le prêche ; et la diversité de nos opinions ne nous empêchera pas de nous aimer. » L'exhortation du bon curé Tschudi eut un plein succès. Ayant dans la suite abjuré le catholicisme pour la réforme, il conserva ses sentiments pacifiques, et il en donna la preuve en engageant ses concitoyens à fonder un hôpital pour y recevoir sans distinction les malades des deux communions.

Qui n'aimerait à voir, en contraste avec le tableau de M. Karl Girardet, ce bon pasteur Tschudi exhortant ses paroissiens, et les forçant à se jeter dans les bras les uns des autres ! Mais nous ne nous dissimulons pas que le sujet serait moins facile à traiter. Il faut du drame aux peintres et aux poètes. La tolérance prête médiocrement à l'inspiration des artistes et a peu de panégyristes ; elle ne s'en plaint pas.

ÉCOLES BUISSONNIÈRES.

Au moyen âge, chaque écolier, faisant partie des petites écoles de Paris, payait une rétribution à son maître, qui, à son tour, en payait une au chantre de Notre-Dame. Quelques maîtres, pour se soustraire à cette redevance, tenaient leur école dans des lieux écartés, ou même dans les champs et les bois qui environnaient la capitale ; d'où les écoles prirent le nom d'*écoles buissonnières*. Au seizième siècle, on nommait ainsi les écoles que les protestants tenaient secrètement à Paris, et qui furent défendues par un arrêt du parlement, rendu le 6 août 1552. Telle est vraisemblablement l'origine de notre proverbe : *Faire l'école buissonnière*.

Faire que chaque citoyen d'une nation puisse produire ce qu'il consomme, et qu'il vive content de la rémunération de son travail, tel est, selon nous, le véritable objet des sciences sociales, qu'on les appelle économie politique ou du nom que l'on aimera le mieux.

BURDET, *De la misère des classes laborieuses*.

LES PATAGONS.

(Suite et fin. — Voy. p. 100.)

Les femmes sont de médiocre taille, mais d'une forme gracieuse ; leur physionomie pourrait être agréable si la vertu de la propreté leur était plus familière.

En général, les Patagons sont d'une insigne malpropreté. Vivant pêle-mêle, accroupis les uns près des autres, et couchant au milieu de leurs chiens, ils se communiquent facilement la vermine et les maladies de peau qui en sont la conséquence. On les voit souvent se rendre mutuellement le service de se délivrer d'insectes qu'ils dévorent, au grand dégoût des Européens.

Le costume des naturels consiste en une peau de guanake, cousue avec des filets nerveux, et formant un large manteau dont le poil est tourné en dedans ; sous ce vêtement ils sont absolument nus ; leurs chiens sont noués au milieu du crâne au moyen d'une lanière de peau. Leurs tentes consistent en des peaux fixées au bout d'une perche, et dont l'ouverture est dirigée du côté opposé au vent régnant.

Les Patagons ont chacun plusieurs femmes, qui leur sont soumises comme des esclaves ; devenues mères, elles sont l'objet d'égards et de soins qui feraient honneur à notre civilisation. Ce sont les femmes qui sont chargées de tous les travaux pénibles du ménage ; ce sont elles qui confectionnent les manteaux et y découpent des dessins bizarres. Elles apportent en dot à leurs maris des peaux, des chiens et des chevaux : à la mort des mères ces dots reviennent aux enfants, s'ils sont en âge d'être chasseurs.

Les chiens des Patagons sont d'une assez belle race, à poils ras, aux oreilles droites ; ils nous ont rappelé les chiens turcs. Ils sont assez maigres, et ne reçoivent guère de nourriture que quand la chasse a été productive. Quelquefois, dans les temps de détresse, les naturels font leur nourriture des chiens les moins habiles à la chasse, ce qui explique la quantité prodigieuse de ces animaux qui rôdent autour des

tentes. En parcourant le camp nous apercevions souvent de jeunes enfants s'exercer sur eux à lancer des bolas et des flèches. Les chevaux sont petits, robustes, et paraissent appartenir à une race analogue à celle des troupeaux des pampas dans l'Amérique du Sud. Quoique d'une origine sauvage, les naturels les ont si bien domptés qu'ils les conduisent à la voix, et les dirigent avec la plus grande facilité. Pour éperons, ils ont aux talons deux morceaux de bois armés d'une arête de poisson. Leur bride, le plus ordinairement, est composée d'une lanière de cuir dont ils entourent la langue et la mâchoire inférieure de leurs chevaux. La plupart des cavaliers n'ont point de selle; les principaux chefs en avaient de semblables aux selles des Guachos du Chili.

Les armes des Patagons se composent d'un arc, de flèches, et d'une lance, le plus ordinairement formée d'un vieux manche de coutelas, qu'ils se procurent probablement par échange avec les Espagnols de la république argentine. Ils chassent l'autruche et le guanaque soit avec des flèches, soit avec le bolas, à l'aide duquel ils enlacent, à une distance de cinquante pas, les jambes de l'animal, qui une fois pris est éventré avec un coutelas, et placé derrière le cheval du plus jeune des chasseurs. Souvent ils vont jusqu'à attaquer le lion, et sont obligés de déployer la plus grande adresse pour se rendre maîtres de leur capture. Ordinairement, ils guettent le repaire de l'animal, en lui abandonnant pour pâture un chien, et tandis qu'il est occupé à le dévorer, ils lui lancent une grêle de flèches qui rarement manquent leur but.

Ces naturels sont essentiellement nomades, et parcourent dans leurs pèlerinages les plaines immenses qui se déroulent depuis le port Désirée jusqu'au havre Pecket. Dans la saison de la chasse; ils vont bivouaquer à l'entrée des immenses forêts qui bordent la base de la chaîne des Cordilières. Quand la température commence à se radoucir, et que les bêtes fauves s'enfoncent au loin dans l'intérieur des forêts, les Patagons se rapprochent des rivages du détroit de Magellan, où les coquillages, les oiseaux de mer et les autruches, leur offrent quelques moyens d'existence. C'est dans cette dernière saison que les Patagons éprouvent les plus dures privations.

LES SPECTACLES DES PETITS APPARTEMENTS

SOUS LOUIS XV.

Après les tristes années qui marquèrent la fin du règne de Louis XIV, après les désordres de la Régence, la France, sous le gouvernement d'un jeune roi, parut reprendre pour quelques instants le rang glorieux qu'elle avait occupé pendant la première période du grand règne. Mais ce noble essor fut bientôt comprimé. Louis XV était dépourvu des talents supérieurs et des facultés énergiques qui lui eussent été nécessaires pour remplir dignement la haute mission à laquelle sa naissance semblait le destiner. L'indolence de son caractère et son amour immodéré des plaisirs l'entraînèrent rapidement sur des pentes honteuses. Une femme, sans élévation de cœur ni de pensée, Antoinette Poisson, élevée bientôt au titre de marquise de Pompadour, s'était emparée de son esprit et de sa confiance. Ce fut elle qui, parmi les diverses séductions dont elle sut l'entourer, imagina de lui donner dans l'intérieur de son palais des représentations de comédie, d'opéra et de ballet dont les actrices et les acteurs devaient être choisis parmi les dames et les gentilshommes de la cour.

Dans ce but, le cabinet des médailles au palais de Versailles fut transformé en théâtre. Ces divertissements prirent le nom de Spectacles des petits cabinets ou des petits appartements. « La marquise, dit un historien, en étoit la

première actrice. Les courtisans les plus à la mode y briguaient des rôles. Les plus jeunes s'estimoient heureux de danser dans les ballets. On assure même que deux grands seigneurs faillirent se brouiller à jamais pour le titre qu'ils se disputoient d'*ordonnateur* de ces fêtes, comme s'il se fût agi du commandement d'une armée. »

On joua d'abord sur ce théâtre la comédie et la pantomime héroïque, puis des ballets et des actes d'opéra. Le duc de La Vallière était le directeur de la troupe; l'abbé de La Garde, secrétaire de madame de Pompadour, était le souffleur. La Bibliothèque de l'Arsenal, qui possède de riches débris de la collection du duc de La Vallière, a conservé un lot de documents manuscrits où l'on trouve, au sujet de ces représentations, quelques curieux détails.

On joua *l'Enfant Prodigue* de Voltaire, et le *Méchant* de Gresset. Le duc de Nivernais jouait dans cette dernière pièce le rôle de Valère; il le remplît, dit-on, d'une manière si remarquable, qu'il servit de modèle à l'acteur chargé du même emploi au Théâtre-Français. On représenta aussi *Bacchus et Erigone*, de Labruère et Blamont; *Ismène*, de Moncrief et Rebel; *Eglé*, de l'abbé de La Garde et Laujon; *Acis et Galathée*, les *Éléments*, la *Surprise de l'Amour*, etc.

Les principaux personnages qui prirent part à ces divertissements furent :

Madame la marquise de Pompadour; mademoiselle de Marchais, sa parente, depuis comtesse d'Anguilliers; la duchesse de Brancas, la comtesse d'Estrades.

Messieurs les ducs d'Orléans, d'Agén, de Nivernais, du Duras, de Coigny; les marquis de Courtenvaux, d'Entraignes, de La Salle, le comte de Maillebois, le chevalier de Clermont, le vicomte de Rohan.

Et pour la danse : le marquis de Courtenvaux, le comte de Langeron, le duc de Beuvron, le comte de Melfort.

Cette troupe, conformément aux statuts rédigés sous la direction de la marquise, s'était en outre adjoint un certain nombre de musiciens, acteurs, danseurs et chanteurs des deux sexes, choisis parmi des amateurs et quelques uns parmi des artistes de profession.

Du reste, ces amusements n'eurent guère d'autre durée que les deux carnavals, et ne se composèrent que de quinze représentations.

Il était très difficile d'obtenir des billets d'entrée (voy. p. 48). Les auteurs eux-mêmes n'assistaient pas toujours à la représentation de leurs ouvrages, et les acteurs ne pouvaient introduire qui que ce fût sans le consentement exprès du roi, qui s'était réservé le droit de ces admissions, et qui les restreignit d'abord à quelques courtisans privilégiés. Aucune femme, dans le principe, n'était admise. Toutefois, les actrices avaient, pour les représentations dans lesquelles elles ne jouaient pas, une loge particulière où madame de Pompadour s'était réservé deux places, dont l'une était toujours occupée par madame la maréchale de Mirepoix, son amie et sa confidente.

Un *inventaire général des habits et ustensiles du théâtre des petits appartements*, dressé en 1749 et compris parmi les manuscrits que nous avons cités, offre une description minutieuse du luxe singulier et de la prétentieuse élégance que l'on remarquait dans les costumes. On jugera par les extraits suivants de l'ordre, du style et même de l'orthographe de l'inventaire.

La Surprise de l'Amour.

ADONIS (M. le duc d'Agén). — Un habit de taffetas rose; tonnelet * et manches de moëre d'argent peint en feuilles; mante de taffetas tigré, culotte de satin blanc.

VULCAIN (M. le chevalier de Clermont). — Un habit

* Sorte de jupe courte qui descendait depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

de satin feu garni de galons d'or et pompons de galons d'or garnis de paillettes; culotte de satin feu, tablier d'acier galonné d'or.

VÉNUS (Madame la marquise de Pompadour). — Corps et basques d'étoffe bleuë en mosaïque argent garnis de rézeau argent chenillé de bleu. Mante de taffetas peint, garnie de rézeau argent chenillé bleu. Grande queue d'étoffe bleuë à mosaïque argent garnie de rézeau argent chenillé

bleu. — Juppe de taffetas blanc avec grands festons de taffetas peint garni de rézeau argent chenillé bleu et enroulements de double rézeau argent chenillé bleu avec rosettes de rubans bleu chenillés d'argent et garnies de franges d'argent.

DANSE. Habits de Fleurs ou Plaisirs. — Sept habits de Plaisirs. Corps et jupes de taffetas blanc, tamponnées de gaze d'Italie, garnies et bordées de guirlandes de fleurs



(Costume d'Adonis.)



(Costume de Plaisir.)

artificielles en festons pour les demoiselles Camille, Durand, Dorfeuil, Marquise, Foulquier, Astrodes et Chevrier.

Acis et Galathée.

ASTRÉE (Madame la duchesse de Brancas). — Corps et juppe de satin blanc, le tout garni de grands volants de gaze rayée argent et blanc bordés de rézeau d'argent entrelassée de grandes guirlandes de fleurs artificielles. La mante de satin blanc chamarrée et bordée de rézeau argent doublée de Florence bleu. Grande queue *idem* chamarrée *idem* et garnie comme la jupe.

GALATHÉE (Madame de Pompadour). — Grande juppe de taffetas blanc peinte en rozeau; coquillages et jets d'eau avec broderie et frisé d'argent, bordée d'un rézeau argent chenillé vert. Corset de taffetas rose tendre. Grande draperie drapée de gaze d'eau argent et vert à petites rayes, avec armures d'une autre gaze d'eau, brasselets et ornements du corps de la même gaze d'eau garnis de rézeau argent chenillé vert.

La mante de gaze verte et argent à petites rayes, bordée de bouffettes d'une autre gaze d'eau, la mante et la draperie doublées en plein de taffetas blanc. Tout le vêtement orné de glands et barrière de perles.

Habit de RUISSEAU (M. le comte de Langeron). — Corps de satin vert, pointes, tassettes, et brasselets de moëre d'Angleterre argent peint en coquillages garni de

rézeau argent chenillé vert, tonnelet de taffetas blanc peint en rozeaux et corail bordé de bouffettes de gaze rayée argent et vert.

Les Eléments.

HEURE (Mademoiselle de Marchais). — Draperie de taffetas bleu, peinte en cadrans, bordée de rézeau d'or.

La Terre.

POMONE (Madame de Pompadour). — Juppe de taffetas blanc peinte en grandes guirlandes de fleurs et de fruits. — La mante de taffetas blanc, garnie et chamarrée de grand rézeau argent chenillé vert, recouvert de bouffettes de satin cerise.

Ces personnages fabuleux étaient chaussés à la romaine de souliers de damas blanc avec des talons roses, coiffés à la grecque, de perruques poudrées et pommadées; et leurs vastes vêtements s'étendaient sur des formes postiches, tels que *paniers*, *guéridons*, etc., de baleine, de canne et d'osier. C'est ce qui résulte des mémoires des fournisseurs, et notamment de celui du sieur Notrelle, perruquier du théâtre, qui s'élève à la somme de 5597 livres pour les quinze représentations.

L'ensemble des dépenses occasionnées par ces fêtes dans les deux années, comme fournitures d'étoffes, façons d'habits, journées de tailleurs, brodeurs, et autres menus frais,

forme un total de 51 488 l. 10 s. 9 d., sans compter les frais d'appropriation des bâtiments, décors, honoraires des artistes auxiliaires, etc. L'un de ces mémoires fait connaître le mobilier ou les accessoires du théâtre.

Etat des menues dépenses pour les ballets des petits appartements, 1747-48. — Ustensils.

Un javelot argent, M. le duc d'Agén, 5 livres; une ba-

quette de magisienne, 5 livres; un ceptre de bois doré fin et bruni, 6 livres; quatre cornets d'abondance argentés et peints, à 6 livres : 24 livres; une roue de fortune, 4 livres; deux flûtes almandes blanches, 6 livres; un tembourg de basque blanc, 5 livres; quatre beches et rateaux à 5 l. 24 livres; un grand arc, M^r. de La Salle, *Indien*, 6 livres; une massue modellée en carton et faite exprès 9 livres; *l'Amour* (le sieur Piffet), un arc et un carquois,



(Costume de Ruisseau.)



(Costume d'Heure.)

9 livres; quatre tembours de hasques, à 5 l. 12 livres; une grande lyre modellée en carton et doré fin brunis, 4 livres; une plus petite en or d'Almagne, 10 livres; une trompette dorée, 5 livres; total 148 livres.

Le magasin du théâtre possédait en outre un assortiment de « masques, guirlandes, bouquets de fleurs artificielles; crosses garnies de feuillage, massues de géants, de Faunes, de chœurs et de danse; chaînes de fer blanc; cassolette, paterre, faucille de tôle; plats de fer blanc garnis de poulardes et dindons en carton peint; deux quenouilles; un caducée; un foudre modellé et doré, deux flambeaux d'Amour; un flambeau de Discorde de bois doré; quatre couronnes de laurier; la couronne du Destin. »

Ce dernier article, qui termine ainsi cet inventaire de folies, ramène involontairement l'esprit à de sévères pensées. Tandis que les plus hauts dignitaires et le souverain à leur tête oubliaient les intérêts et l'honneur du pays au milieu de pompes ridicules et d'amusements frivoles, de graves agitations fermentaient au sein de la société tout entière, et la France se préparait à la plus grande crise politique des temps modernes. Lorsque le bruit des malheurs publics et des discordes qui déchiraient le royaume arrivait jusqu'au trône, Louis XV, impuissant à trouver une parole de sollicitude ou un acte d'énergie, se rendormait dans sa mollesse en disant : « Les choses telles qu'elles sont dureront autant que nous. » La Providence permit en eff-

que ce calme orageux durât autant que sa vie. Mais le destin réservait une fin tragique aux complices de ces désordres, et le monarque égoïste ne laissa à son successeur qu'une couronne sanglante.

LES PETITS BONHEURS DE LA VIE HUMAINE,

A L'USAGE DE CEUX QUI NE RECHERCHENT PAS LES
BRUYANTS PLAISIRS.

(Voy. p. 50.)

LA MÈRE VÉRONIQUE.

Après de longs jours d'épais brouillards, vous souvient-il avoir vu le soleil se lever radieux au sein d'un ciel bleu et pur ? Alors on croit sentir se dissiper aussi les nuages que la vie amasse incessamment autour de nous, et l'âme comme la poitrine respire plus à l'aise; rien n'est changé que le vent, mais la nature et vous semblez vous épanouir ensemble pour bénir ce double soleil qui vient, au-dehors et au-dedans, sécher toutes les pluies. Qu'importe qu'il ait gelé blanc le matin, et que l'année indécise chancèle encore entre l'hiver et le printemps ? Venez, marchons. Il fait si beau là-bas, là-bas, loin de la fumée et de l'ombre des maisons et des hommes !

Quel plaisir d'apercevoir le long des haies la feuille en

coquille de la violette ! Sa fleur, non encore éclosée, que l'on surprend accroupie et cachée sous des touffes d'herbes naissantes, n'a-t-elle pas un charme, un attrait, un parfum inconnus à ces somptueux bouquets de bal pour lesquels on moissonne tout l'espoir d'un jardin ? Ah ! n'envions pas au riche ses plaisirs ! Tant de moyens, tant de travail et de dépense pour faire germer si peu de joie ! tandis que chaque recoin de la création enserme d'innombrables jouissances qui se fécondent l'une l'autre, et s'épanouissent sous chacun de nos regards !

Mais déjà votre habit vous pèse, car la colline est exposée au midi, et avril a ses journées de mai. Asseyons-nous sur ce terre moussu, et jouissons de l'air attiédi et du parfum des champs. De légères vapeurs voilent et embellissent l'horizon qu'elles resserrent, et c'est plaisir de rêver ou plutôt de s'épanouir là au soleil.

Cependant nous ne sommes pas faits pour la solitude ; notre œil cherche d'instinct ce qui la peut ranimer : déjà, depuis quelques moments, j'épie la marche doutaise d'un homme qui descend lentement le coteau. Il rappelle à ma pensée :

Le pauvre bûcheron, tout couvert de ramée,
qui,

Sous le poids du fagot aussi bien que des ans,
Gémissant et courbé, marchait à pas pesants.

A mesure que le villageois avançait, je démêlais des traits qui ne m'étaient point inconnus, sans que je pusse deviner la nature du fardeau sous lequel je le voyais courbé ; enfin mes yeux distinguèrent des jambes pendantes que le balancement de la marche faisait osciller derrière lui. Je me levai ; je venais de reconnaître l'homme qui portait quelqu'un sur son dos.

Un buisson m'avait caché jusqu'alors. En m'apercevant, il rougit et recula d'un pas.

— Eh ! lui criai-je, n'ayez pas peur de moi ! Où allez-vous donc ainsi chargé, Baptiste ?

— Dam ! vous voyez ! La matinée est comme qui dirait chaude ; et pourquoi la vieille mère n'en aurait-elle pas sa part ? Quand sa paire de jambes valait toutes les nôtres, car elle a eu son temps, la brave femme, elle aimait cet endroit, la journée faite, pour s'y reposer. Ce bon air ragillardit jeunes et vieux. Puis, faut dire que de l'endroit où vous étiez assis, là, devant la Blanche-Epine, on verra la grande route *drès* que la brume sera un brin tombée.

En parlant, Baptiste se rapprochait du petit terre, et quand j'eus arrangé mon habit sur un tas de mousse et de feuilles sèches, je l'aidai à se débarrasser de son fardeau, et nous déposâmes doucement la paralytique sur le siège qui lui avait été préparé. Baptiste, déroulant alors une blouse qu'il portait sous le bras, en entortilla les pieds de la vieille qui nous sourit à tous deux, et qui, de sa langue embarrassée, balbutia la syllabe, unique interprète depuis deux ans de toutes ses pensées. L'accent, du reste, remplaçait les paroles, et les plus belles phrases n'auraient pu mieux exprimer une joyeuse reconnaissance que son *dé dé déé* — *dé* ! prononcé avec ardeur.

— Eh bien ! maintenant, comment vous sentez-vous, la bonne mère ? lui dis-je.

Elle répéta plusieurs fois un petit mouvement de tête saccadé tout-à-fait approbatif, donna un regard bienveillant et doux à son gendre, un autre à moi ; celle de ses mains décharnées qui obéissait encore quelque peu à sa volonté, se retournant, non sans peine, indiqua la route qui commençait à se dessiner dans les vapeurs de la vallée, et tandis qu'elle proférait péniblement et avec une sorte de solennité sa syllabe habituelle, ses yeux se levèrent lentement vers le ciel.

— Elle pense au soldat, dit Baptiste. — Ce n'est

qu'aujourd'hui que le régiment arrive à Rueil, la mère, poursuivait-elle en élevant la voix (non que la pauvre vieille fût sourde, mais par cette disposition machinale qui nous porte à crier plus fort en parlant à l'étranger qui ne saurait répondre en notre langue) ; faut peut-être pas compter sur lui avant demain. Ça ne marche pas comme ça veut, le militaire !

La vieille soupira, et Baptiste continua à causer, parlant de sa récolte de la saison passée, et de l'espoir de celle-ci ; de sa ménagère : elle lui avait tricoté cette bonne paire de bas de laine pour préserver ses jambes de la rosée ; de son enfant, — une fûtée ! qui aidait déjà au ménage comme une vraie femme, et qui allait venir le relever de garde et tenir compagnie à la chère vieille dès que la lessive serait étendue. Fallait bien profiter du beau temps, il ne venait pas tous les jours ! — Pourvu que la petite commère, pour accourir plus vite, n'allât pas oublier de lui rapporter sa binette ! car son champ de pommes de terre, là tout proche, avait bon besoin d'une façon.

Bien que de temps à autre j'eusse fourni d'un air distrait la réplique au brave Baptiste, ma pensée était loin de sa pépinière, de son ménage et de son champ. Tandis que la mère Véronique demeurait immobile à mes côtés, les yeux constamment attachés sur le tournant de la grande route pleinement éclairée du soleil à cette heure, je repassais en ma mémoire le peu que je savais de l'histoire de sa vie.

Je me souvenais du temps où elle se montrait si active, portant avant le jour son lait, ses œufs, ses fruits, au marché de Versailles, et rapportant des légumes qu'elle vendait dans le pays. Je l'avais vue alors gourmander gaiement sa grande jument blanche, *une friande bête*, comme elle disait, qui se retournait à la dérobée, tordant sa bouche jusqu'à l'épaule pour attraper une petite part de la charge de carottes, de salade et de navets. Je me rappelais que l'honnête femme avait seule élevé une famille de quatre enfants, car son mari, un ivrogne, l'avait abandonnée après avoir mangé ou plutôt bu tout ce qu'elle possédait. Elle avait mené une vie de travail et de privations, et jamais son visage ne s'était montré à moi que serein ou riant. Les paroles que je lui avais entendu prononcer parfois, et qui me revenaient maintenant en mémoire, étaient pour la plupart empreintes d'une résignation douce et gaie. Un jour, passant par une froide averse devant la fenêtre où j'étais assis, tellement trempée, malgré son gros surtout de camelot, qu'elle avait peine à avancer, elle répondit en souriant à mon regard de commisération : — Il n'en tombera jamais plus sur chacun que chacun n'en peut porter. — A chaque jour suffit son mal, disait-elle une autre fois à un de nos voisins, paysan riche et avare qui annonçait la grêle pour le lendemain, et murmurait contre une mauvaise saison. — L'heure qui est passée est passée, était son mot quand on lui rappelait un chagrin. Prévoyait-on quelque disgrâce : — Dieu seul sait la couleur du matin qui luira, répliquait-elle.

J'étais triste en songeant à cette vie de travail, d'activité, de résignation, toute consacrée à de rudes devoirs sans récompense, sans renommée.

Elle-même trouvait sa conduite trop simple pour que personne autour d'elle s'avisât de penser qu'il y eût de l'héroïsme dans ce dévouement de tous les jours, dans ce continu sacrifice de soi-même. Il n'était pas plus entré dans l'esprit de ses rustiques voisins que dans le sien qu'elle eût pu agir autrement. On disait que la mère Véronique était une brave femme, et c'était tout. Moi-même je n'avais jamais réfléchi à ce que ce banal éloge renferme quelquefois de grand. Une brave femme ! Brave contre la faim, le froid, l'abandon, la fatigue ; brave contre les chagrins de l'âme et les souffrances du corps, contre les tentations de la pauvreté, contre les capitulations de conscience, contre les larmes de ses enfants, et contre l'affaissement des forces, et contre le découragement de l'esprit. Une brave

femme! oui, le titre était bien acquis à la mère Véronique. Et pour salaire de cette digne vie, frappée d'une attaque de paralysie, dans une vieillesse encore verte et vigoureuse, elle était condamnée à dépendre entièrement d'autrui, privée même de la douceur de se plaindre, du pouvoir d'exprimer ses besoins!

L'amertume me gagnait. Dans cette vie d'épreuve et de passage, plus d'un *Garò** murmure de ce qu'il ne comprend pas. Pauvre femme! et quelle était l'origine de cette maladie, qui, tombant comme la foudre, dévore la parole, le mouvement, quelquefois jusqu'à la pensée; qui anéantit une moitié du corps, une moitié de l'âme, et vous laisse végéter quelque temps encore avec le reste? La cause? Hélas! c'était le départ du plus jeune de ses fils. En apprenant que son Benjamin, son *dernier*, avait tiré un mauvais numéro, et qu'il était soldat, Véronique, sans verser une larme, glissa de son escabelle à terre. Quand on la releva, elle avait perdu le mouvement, la parole, et de cela il y avait deux ans.

— Serait-ce donc que la bonne mère demeure chez vous? demandai-je tout-à-coup à Baptiste. Il me semblait l'avoir vue chez son fils aîné, Jean, le marguillier; à telles enseignes qu'il gardait toujours sa tranche de pain bénit pour elle. Il avait en vérité tout l'air d'un bon fils.

Un murmure indistinct de la paralytique attira mes regards. Elle me sourit en répétant son petit mouvement de tête approbatif, avec une physionomie toute radieuse, et un éclair de tendresse et d'affection illumina ses traits.

Je n'avais pas écouté la réponse que commençait Baptiste; et l'interrompant brusquement:

— Je vois ce que c'est, m'écriai-je, la bru! Jamais femme n'a bien vécu avec la mère de son mari; elle aura rendu la pauvre vieille par trop malheureuse!

La syllabe de la mère Véronique fut répétée avec une telle énergie, que force me fut de me tourner vers elle; et jamais orateur, richement pourvu de paroles, n'aurait pu faire une protestation plus éloquente contre ce que je venais d'avancer. C'était moi qui rendais la pauvre infirme malheureuse; car elle ne trouvait pas en elle assez de moyens pour repousser l'accusation. Ses regards invoquaient la voix de son gendre; et le mouvement de sa tête, les changements alternatifs de sa physionomie et du son de sa voix, vengeaient, autant qu'il était en elle, la réputation de sa bru. Baptiste se chargea d'expliquer tout au long ce que j'avais déjà compris. C'était à lui de dire les faits, la partie grossière du récit; mais l'âme, le sentiment, la vie de ce qu'il racontait était là, dans les yeux, dans la physionomie d'une pauvre vieille à demi morte.

— Que dites-vous donc, morbleu? Eh, ma femme, qui est sa propre fille, ne l'aime pas plus que ne fait la Jeanne! Pas vrai, bonne mère? Si Jean est le fils aîné, sommes-nous pas ses enfants aussi? Chacun son tour donc! chacun sa part de la bonne chère femme! Que dirait ma petite Thérèse, si elle n'avait pas ses soirées à lire ou à caqueter près du chevet de la mère grand, pour l'endormir. Eh! n'est-elle pas la bénédiction de la maison qu'elle habite? Est-ce que son autre fille, Claudine, quoiqu'elle soit veuve, donnerait une heure de ses trois mois? Non, non; faut de la justice. Le jour de joie pour chacune et chacun, c'est le jour qu'on la va chercher; le jour de chagrin, c'est le jour qu'elle part!

Les bons yeux de la mère Véronique s'étaient mouillés, et un petit mouvement lent de sa tête, comme elle avançait les lèvres, en regardant ses mains inhabiles et déclarées étendues sur ses genoux, ranima la verve de Baptiste.

— C'est faux! s'écria-t-il; c'est pas vrai que ces bonnes

* Nom du paysan qui, dans la charmante fable de La Fontaine *le Gland et la Citrouille*, prétend en remonter au Créateur lui-même, et pense que les choses seraient mieux arrangées si le fruit le plus gros pendait à la plus haute, à la plus forte tige.

chères mains, qui ont tant fait dans leur temps, ne servent à rien aujourd'hui! Ça ne serait que juste, cependant, que celle qui a travaillé pour les autres, les autres travaillassent pour elle... Mais ça n'est pas comme cela, poursuivait-il en se retournant vers moi... Le toit qui la couvre est un toit béni. Pourquoi ma petite Thérèse, qui ne voulait rien faire, qui trottait tout le jour par le village comme une désœuvrée, pourquoi sait-elle mieux lire que toutes les autres maintenant? Pourquoi est-elle la favorite des bonnes sœurs, première au catéchisme, quoiqu'elle n'ait pas neuf ans? C'est que la mère grand s'est trouvée là pour indiquer la table, quand il y avait écrit *table* dans le livre, pour montrer du doigt l'animal, la chose, l'image dont le nom se trouvait en imprimé dans l'Abécédaire de Thérèse; c'est que la grand'mère était là pour la tenir à étudier sa leçon, pour lui faire compagnie, pour lui apprendre à être bonne et patiente, pour lui porter bonheur en la suivant des yeux. Dites-moi un peu pourquoi les repasseuses tantôt déchirent le linge, tantôt le ménagent et le plissent si régulièrement? Nos pratiques connaissent bien les trois mois que vous passez au logis, bonne mère!

Véronique sourit à ces paroles, et Baptiste poursuivait: — N'y a pas à dire; sans elle, l'an dernier, tout le foin de Jean aurait été gâté comme celui de tant d'autres; mais elle a senti l'orage, et la récolte a été rentrée à temps, quasiment la seule du pays. Et la vache à Claudine! qui l'a guérie, si ce n'est la mère? Qui nous a empêchés de prendre cette laveuse *qu'est* allée s'engager à l'autre village, et qui a volé tant de linge à la blanchisseuse de Saint-Michel? Et...

Baptiste fut interrompu par un cri étouffé de la mère Véronique. Je me retournai avec inquiétude. Elle tendait son bras vers la route.

— Eh oui! c'est lui, cria Baptiste; c'est lui! Comme il court! faut *qu'y* vous ait reconnue.

Le brave homme se leva pour courir lui-même à la rencontre de son beau-frère. Je soutins dans mes bras la vieille femme, qui n'était pas assez forte pour supporter sa joie.

Comment vous raconterais-je ce moment, cette étreinte? La langue des hommes est pauvre pour le bonheur. D'ailleurs ce sont de petites félicités dont je vous ai promis le récit; et en connaissez-vous beaucoup qui soient plus grandes que celle de revoir un fils bien-aimé, un bon fils, après une longue absence, revenant plus fort, mieux portant, plus homme, et non moins tendre, non moins aimant que lorsqu'il quitta le sein maternel?

ORDRE DE LA MALICE,

INSTITUÉ EN 1754.

L'ordre de la Malice est probablement une création de quelqu'une des spirituelles et aimables sociétés qui étaient si nombreuses au dix-huitième siècle. On ne possède sur ses fondateurs aucune espèce de renseignements. Tout nous porte à croire que les détails qui vont suivre, et qui se bornent à une préface en vers et aux statuts de l'ordre, sont complètement inédits; ils sont tirés de feuilles manuscrites, conservées au cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale.

Préface.

Celui qui veut de la Malice
Devenir insigne profès
Doit si bien tendre ses filets
Pendant le temps qu'il est novice,
Qu'il ne passe jamais un jour
Sans avoir fait quelque bon tour;
Mais que l'aimable politesse,

L'esprit fin, la délicatesse,
 Brillent en toute occasion
 Et que jamais malice noire,
 De fait ou bien d'intention,
 Ne ternisse la belle gloire
 Que dans l'Ordre il faut acquérir.
 Loin de nous ces esprits caustiques
 Qui blessent sans vouloir guérir;
 Censeurs bourrus, fâcheux critiques,
 Vrais boutefeux des républiques,
 Nous vous bannissons pour toujours;
 Votre demeure est chez les ours.
 Et vous, complaisants insipides,
 Qui ne louez qu'avec fadeur,
 Cherchez ailleurs des gens avides
 D'un poison qui gâte le cœur.
 Nous ne recevons dans notre ordre
 Que des sujets doux et malins,
 Qui sachent rire sans trop mordre,
 Et qui, pour les bons tours enclins,
 Augmentent pour eux notre estime.
 Badinons sans désobliger,
 Et suivons toujours pour maxime :
 Jamais nuire, mais corriger.

Après cette préface, qui montre que rien n'était plus inoffensif que la nouvelle institution, viennent les statuts suivants, dont quelques dispositions sont assez plaisantes.

Statuts de l'ordre de la Malice, institués par très aimable et très digne dame, madame Agrippine de la Bonté-Même, le 1^{er} janvier 1754.

ART. 1^{er}. Il n'y aura de dignités que celles de grande-maitresse, lieutenant, chancelière et trésorière, quatre commandeurs et quatre chevaliers, dont l'élection se fera en conscience et connaissance des mérites et talents en malice.

ART. 2. Tous ceux et celles qui se présenteront pour postuler dans cet ordre, doivent avoir les qualités requises pour occuper les places où ils pourront être employés.

ART. 3. Ils seront obligés de prouver deux années au moins d'exercice réel ou d'intention, ce qui sera vérifié par titres qu'ils soumettront à l'examen de la chancelière de l'ordre.

ART. 4. Le noviciat sera d'une année, et pendant ce temps les novices seront obligés de donner à la lieutenant, deux fois par jour, les moyens les plus fins et les plus adroits d'attraper et de faire donner dans le panneau ceux que l'ordre voudra favoriser de son amitié et de sa bienveillance.

ART. 5. On ne sera reçu profès qu'après avoir exactement rempli les obligations du noviciat, ce qui sera certifié par la lieutenant et examiné en pleine assemblée.

ART. 6. Les profès seront obligés de faire trois vœux : obéissance; privation de tout ce qui peut nuire à la santé; pauvreté ou détachement du bien d'autrui.

ART. 7. Défenses sont faites de prendre aucun domestique champenois, suisse ou picard.

ART. 8. On ne pourra faire élever dans sa maison dindons, oies, ni moutons.

ART. 9. Mais on aura, pour le bon exemple, beaucoup de singes, de chats, de perroquets, de chouettes, de renards et de pies.

ART. 10. Les principaux livres de la bibliothèque seront : *l'Espiegle*, *Richard sans peur*, *Buscon*, *Gusman d'Alfarache*, *Gil Blas*, *le Pince sans rire*, *l'Histoire des pages*, et les *Anecdotes des pensionnaires*, des religieuses, etc.

La décoration de l'ordre consistait en un petit médaillon

suspendu à un ruban lilas, et portant d'un côté un singe et de l'autre les vers suivants :

Pour vous imiter je suis fait,
 C'est là mon plus noble exerceice;
 Aussi, par un retour parfait,
 Vous me ressemblez en malice.

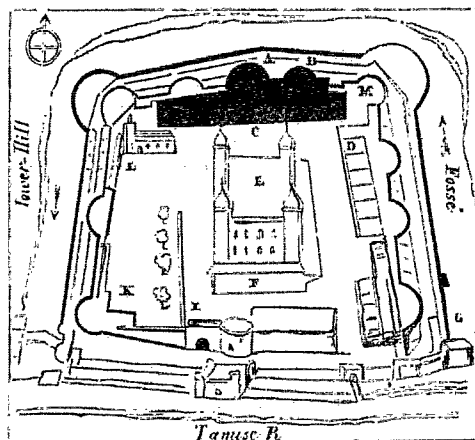


(Décoration de l'ordre de la Malice, d'après l'original conservé au cabinet des Estampes.)

L'adoucissement des peines est un symptôme certain du développement de la liberté chez les peuples.

MONTESQUIEU.

PLAN DE LA TOUR DE LONDRES.



La partie du plan teinte en noir, ABC, indique les bâtiments incendiés.

- A. Tour Bowyer, ou tour-Ronde.
- B. Tour de Brique, ou de l'Horloge.
- C. Grand magasin, ou petit Arsenal.
- D. Dépôt des cartes.
- E. Tour Blanche.
- F. Arsenal des armes de cavalerie.
- G. Magasin à poudre.
- I. La tour Sanglante.
- K. Logements du gouverneur.
- L. Eglise de Saint-Pierre.
- M. La tour des Joyaux.

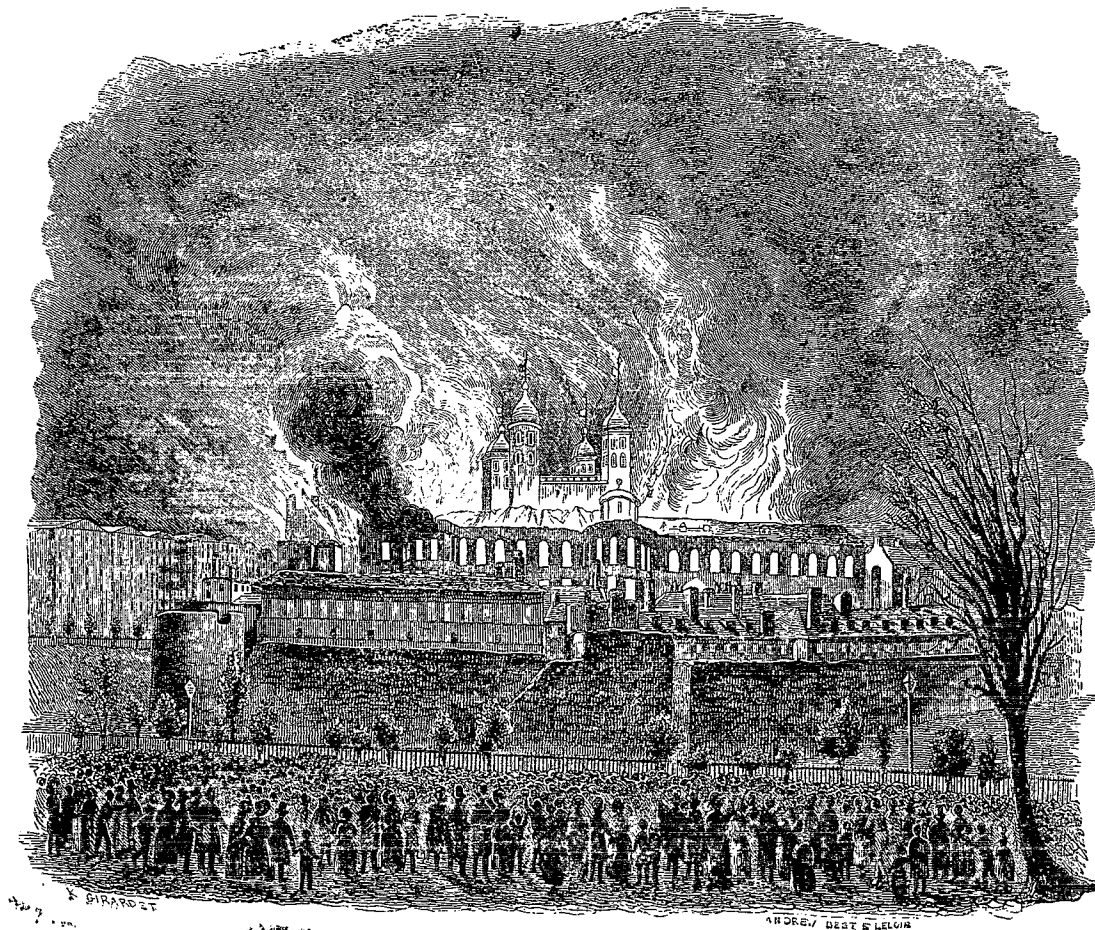
Ce croquis, fait à la hâte, à Londres, dans la matinée du 31 octobre dernier, nous a paru donner une idée suffisante des divers bâtiments dont se compose la Tour de Londres, pour pouvoir servir à l'intelligence de la gravure suivante (p. 115).

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
 rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

INCENDIE DE LA TOUR DE LONDRES.

(Voy., sur la Tour de Londres, 1833, p. 339; 1837, p. 287; 1838, p. 267.)



(Incendie à la Tour de Londres, dans la nuit du 30 octobre 1841. — Les parties de l'édifice que l'on voit embrasées sont : la tour Ronde, appelée aussi *Bowyer* ou *Clarence-Tour* ; la tour de l'Horloge ou tour de Brique ; et le grand magasin, où étaient les arsenaux. Derrière les flammes, on aperçoit la citadelle, ou tour Blanche, qui est la Tour de Londres proprement dite, et qui n'a pas été atteinte par le feu. La Tamise est au-delà.)

Une sourde rumeur, des cris, des groupes devant les maisons, de blanches apparitions aux fenêtres, des hommes, des femmes, courant en désordre, une terreur inquiète sur tous les visages, à onze heures du soir, dans les rues de Londres, c'était un spectacle singulier, effrayant pour un étranger qui comprenait à peine la langue parlée, et qui avait toujours vu les habitants marcher gravement, sans précipitation, sans gestes, sans se couder, presque en silence, suivant les trottoirs avec un ordre, un calme, une précision de mouvements qui sont inconnus des Parisiens.

Je questionnai quelques personnes, mais je n'obtins que des réponses brèves, rapides, étranges, sonnait à mon oreille ignorante plutôt comme de demi-hurlements que comme des paroles humaines : impossible de rien comprendre.

Était-ce une nouvelle insurrection de chartistes ? une émeute ou une révolution ? Plus vivement frappé que jamais, depuis mon arrivée en Angleterre, de l'énorme inégalité dans la répartition des fortunes, de l'extrême petit nombre des propriétaires du sol, de l'existence conséquemment précaire des classes moyennes, de la détresse qui menace et assiège incessamment la multitude, de ce mélange politique d'humanité dans les principes généraux et d'égoïsme pratique qui soutient et protège si habilement les castes privilégiées, j'étais dans une disposition d'esprit à

m'exagérer aisément toutes choses : aussi ma première pensée fut-elle que cette nuit du 30 octobre, où tout Londres, sous mes yeux, semblait se soulever en masse comme pour une Saint-Barthélemy, serait peut-être fatale à la plus éclairée, à la plus puissante, comme à la plus formidable des aristocraties modernes.

Seul, ému, je suivis la foule. Mais bientôt plusieurs rues venant à se croiser, je voulus abrégier la course, et j'arrivai à l'extrémité d'une impasse fermée par une grille d'où l'on apercevait la Tamise. Une lueur rougeâtre flottait à la surface des eaux. J'avais devant moi les *docks* (London-docks), et à ma gauche la Tour de Londres. A cet instant les mots *faire* et *toeur* (fire, tower), que j'avais entendus plusieurs fois sans pouvoir y attacher aucun sens, me furent expliqués : la Tour de Londres était en feu.

Ce n'était pas la partie des bâtiments la plus voisine du fleuve qui était la proie des flammes. Pour voir le désastre dans toute son horreur, et le suivre dans ses progrès ; pour être témoin, au risque d'en être victime, des émotions tumultueuses du peuple qui se ruait de toutes parts vers la vieille citadelle, il m'aurait fallu traverser un pont et faire un long détour. Saisi par le spectacle imposant qui s'était offert à moi si inopinément, je restai attaché à la grille, me contentant de voir l'incendie à distance et pour ainsi dire

à l'envers. De cet endroit, l'effet était vraiment d'une majestueuse horreur. La tour Blanche et sa masse quadrangulaire, la partie la plus ancienne de l'édifice, fondée par Guillaume le Conquérant, se dressait, sombre et sauvage, entre le fleuve et l'horizon embrasé; ses fenêtres, ses barreaux, se teignaient de reflets fauves et sanglants, tandis qu'au-dessus d'elle de gigantesques flammes s'élançaient, tortueuses, furieuses, rapides comme des dards. Sur les eaux tour à tour pourpres, jaunes, et noires, glissaient des barques chargées de spectateurs pâles et silencieux; les murmures éloignés, les clameurs, se renforçaient, s'affaiblissaient, s'éteignaient dans la nuit, suivant les alternatives d'effroi, de crainte, ou d'espérance. Par instants, l'incendie jetait au ciel une seule flamme, le peuple un seul cri: cette flamme couvrait toute la ville, ce cri remplissait tout l'espace. J'étais frémissant d'admiration et d'épouvante.

Sans doute, étranger et Français, je me sentais moins douloureusement affecté de cette terrible destruction que les femmes et les vieillards qui se pressaient en ce moment autour de moi (les hommes et les jeunes gens étaient tous au feu); cependant j'étais oppressé. S'il n'existait qu'un seul exemplaire d'un des drames de Shakspeare ou d'un chant de Milton, et que devant moi on le jetât aux flammes, je souffrirais, je crois, d'une angoisse analogue à celle que j'éprouvais. Cet amas de tours, de bastions, de constructions barbares, enceint de fossés, n'est assurément pas un beau monument: et toutefois l'impression que produit la Tour de Londres dès la première vue ne s'efface jamais. Résidence royale sous Henri III, forteresse, prison d'Etat sous Henri VIII et ses successeurs, elle raconte mieux qu'aucun historien les malheurs, les séditions, les luttes, les vengeances; les crimes de la féodalité et de la royauté anglaises. Pour qui l'a étudiée, chacune de ses tours, de ses chambres, chacun de ses caveaux, est une chronique qui fait revivre dans l'imagination une scène mémorable. Si l'on regarde, si l'on écoute dans le passé, il semble qu'on entende à la fois les acclamations qui saluent les nouveaux souverains, les gémissements des prisonniers, les rumeurs qui entourent l'échafaud de Tower-Hill*; il semble qu'on voie les vives étincelles des couronnes royales contraster avec la rouille des chaînes et les froids éclairs de la hache. Trois hommes, pendant plusieurs siècles, règnent ensemble dans ce ténébreux séjour: le roi, le geôlier, le bourreau. Que d'illustres captifs ont peuplé ces cachots! William Wallace, David Bruce, notre roi Jean et son fils après la bataille de Poitiers, Edouard I^{er} et son frère le duc d'York**, Thomas More leur historien, la grande Elisabeth elle-même, accusée dans sa jeunesse de complicité dans la rébellion de Wyatt. Que de nobles dépouilles couvrent les dalles de sa chapelle, cimetière de suppliciés! Là reposent la malheureuse Anna Boleyn; Catherine Howard, la coupable épouse de Henri VIII; le duc de Sommersét; Jeanne Grey, qui régna onze jours sur l'Angleterre, et son époux; le duc de Norfolk, qui eut la tête tranchée pour avoir aspiré à la main de Marie, la reine d'Ecosse; son fils le comte Arundel; le brave et impétueux favori d'Elisabeth, le comte d'Essex; les rebelles de 1745.

* La colline de la Tour. C'était hors des murs, sur cette éminence, que l'échafaud était dressé pour l'exécution des prisonniers de la Tour. La Cité voulut d'abord s'opposer à cet usage, mais en vain.

** On a omis de rappeler, dans l'article sur ces jeunes princes, p. 49, que, sous Charles II, des ouvriers qui construisaient un escalier dans la tour Blanche ayant découvert des ossements, on se persuada, sans s'appuyer sur aucune preuve, que c'étaient les restes des deux fils d'Edouard, et on les transporta à Westminster-Abbey, dans la chapelle de Henri VII. Déjà, sous ce dernier prince, on avait fait des fouilles pour retrouver leurs corps dans la tour *Sanglante* où ils avaient été enfermés. Nous avons dit que plusieurs historiens ont révoqué en doute leur meurtre.

Tandis que je me laissais entraîner aux souvenirs que ces noms réveillaient en moi, les heures s'écoulaient. Déjà les habitants des maisons voisines de la grille revenaient du théâtre de l'incendie, et, à travers les conversations animées qui s'engageaient devant les portes, je démêlai que l'on avait à regretter des pertes immenses, mais que l'on avait la certitude de sauver la plus grande partie du monument. Je regagnai alors, non sans difficulté, mon hôtel, où j'appris de l'un des *waiters*, et des personnes qui rentrèrent à différentes heures de la matinée, les détails suivants:

A dix heures et demie du soir, un factionnaire de service sur la terrasse de la Tour de Londres avait aperçu une lueur extraordinaire sous la coupole de la tour Ronde. Il avait tiré un coup de fusil pour donner l'alarme. En un instant, tous les soldats s'étaient rassemblés. On s'était empressé d'aller avertir les officiers supérieurs de la Tour; il y avait grande chance de n'en trouver aucun. Le constable, qui a mille livres sterling d'appointements et d'immenses bénéfices (c'est aujourd'hui le duc de Wellington), n'exerce aucune fonction. Le lieutenant de la Tour, qui jouit d'un traitement presque aussi considérable, a pleine confiance dans le député-lieutenant et le major. Le major... mais cette fois le major Erlington était à son poste, et son activité, sa présence d'esprit, avaient été admirables. Par son ordre, neuf pompes en réserve à la Tour furent aussitôt amenées, mais elles ne pouvaient élever l'eau qu'à grand'peine à la hauteur de la tour Ronde. Les pompiers de Londres, accourus de leur côté, furent quelque temps arrêtés aux portes par les factionnaires qui leur opposaient leur consigne.

Le feu avait éclaté dans la salle d'inspection qui occupait toute la longueur de la tour et qui était au-dessous de la *chambre à la Table*, où l'on rapporte que le duc de Clarence se fit noyer dans un tonneau de malvoisie.

A onze heures, la destruction de la tour Ronde était consommée, et le grand magasin (*grand store house*) prenait feu. Les diverses collections d'armes qui faisaient de la Tour de Londres l'un des arsenaux les plus riches et les plus curieux de toute l'Europe, n'étaient plus qu'un brasier effrayant*. A minuit, la tour de l'Horloge était menacée.

Une foule innombrable assiégeait les environs de la Tour. 500 hommes de la police et 400 fusiliers s'opposaient à la multitude qui voulait pénétrer dans les cours.

A minuit et demi, l'incendie se propageait avec une effrayante rapidité et les flammes éclairaient un espace immense. La Tour semblait un volcan: la chaleur était telle, que des pompes placées à une assez grande distance des flammes furent brûlées.

On concentra tous les efforts et tous les secours du côté de la tour Blanche et de l'église Saint-Pierre.

Le major Erlington, voyant les flammes prendre la direction de la tour des Diamants de la couronne**, ordonna d'en briser les portes. Les clefs étaient chez le lord chambellan. Il fallut vingt minutes pour pénétrer de force dans la tour, d'où l'on vit bientôt les gardiens sortir chargés de sceptres, de diadèmes, d'ornements de toute espèce; parmi ces précieux insignes étaient la couronne de saint Edouard, faite pour le couronnement de Charles II; la couronne d'Etat, que le roi ou la reine porte au Parlement; le diadème d'or de la reine; les diverses autres couronnes portées dans les cérémonies; l'ampoule, l'aigle d'or, le glaive de la miséricorde***. Le major Erlington fit immédiatement déposer ces objets précieux dans des caveaux à l'épreuve du feu. Le lendemain, j'appris qu'on les avait fait transporter au dehors sous escorte par les orfèvres de S. M.

* Voy., sur les arsenaux de la Tour, 1837, p. 287.

** Voy., sur cette tour, 1833, p. 339.

*** Voy. un groupe de ces couronnes, le glaive, etc., 1838, p. 217.

A une heure, la tour de l'Horloge s'était écroulée avec un bruit effroyable qui ressemblait à une décharge d'artillerie.

Les pompes cependant n'avaient point cessé de jouer : elles étaient servies par près de 2 000 hommes et lançaient des milliers de tonneaux d'eau par minute sur les bâtiments incendiés.

Les soldats jetaient en toute hâte des couvertures trempées d'eau sur les barils de poudre et les enlevaient rapidement : neuf mille livres pesant de poudre furent jetées dans la Tamise.

A deux heures, le feu était plus menaçant encore : on avait à craindre que, malgré tant d'efforts, les réserves de poudre ne fissent explosion. Mais à trois heures les pompiers s'étaient rendus maîtres de l'incendie, et, vers cinq heures, on eut du moins l'assurance qu'il n'y avait plus d'autres désastres à redouter.

On assurait que l'incendie n'avait été causé que par un accident. Les tuyaux des poêles, disait-on, avaient communiqué le feu. Il était, du reste, très difficile d'arriver sous ce rapport à une certitude. Il s'en faut de beaucoup que la Tour soit ordinairement déserte ; on y comptait, il y a quelques années, 455 habitants, et sur ce nombre, 255 femmes avec leurs enfants.

Généralement on évaluait la perte à près de 50 millions de francs. De 250 000 différentes armes conservées dans les arsenaux, on n'en avait pu sauver que 4 000. Une seule des salles contenait des tentes pour 20 000 hommes ; une autre contenait 42 à 45 000 tonnes de papiers, d'archives et de livres. Au dépôt des cartes, le dommage avait été très grand à cause de la confusion et du désordre. Tous les canons en cuivre ou en composition, c'est-à-dire les plus curieux, avaient été fondus.

La plupart des trophées militaires, qui étaient pour les Anglais de si précieux souvenirs, avaient été brûlés. Celui de Waterloo était tellement endommagé par le feu qu'à peine pouvait-on le reconnaître encore : il ne restait que les huit canons, pris à Waterloo, qui soutenaient le piédestal sur lequel était placé le buste de Guillaume IV. Huit drapeaux envoyés par le général Bonaparte, en 1798, au Directoire, avaient été brûlés.

Tel était le récit peut-être exagéré qui circulait dans Londres, et que les journaux publiaient dans leurs colonnes. La ville était consternée. Les incendies de la Bourse* et des Chambres du Parlement** n'avaient point plus profondément attristé les esprits.

Le 4^{er} septembre, un grand nombre d'ouvriers furent employés à élever un mur d'enceinte autour des ruines encore fumantes. Le public ne devait être admis à les visiter qu'après cette construction achevée : elle ne l'était pas encore lorsque je quittai Londres.

IRRIGATION

DANS LES PAYS ORIENTAUX.

Chacun connaît le procédé fort simple au moyen duquel on parvient à obtenir, même au cœur de l'hiver, des jacinthes en fleurs. Pour cela, il suffit de prendre des oignons qui ont été retirés de la terre au mois de juin ou de juillet, de poser chacun d'eux sur le collet d'une carafe que l'on a soin de maintenir constamment pleine d'eau, et de placer les vases dans une chambre où l'on fasse habituellement du feu. Au bout de quelques jours, on voit sortir de la base de l'oignon, qui doit plonger de quelques lignes dans l'eau, un faisceau de racines en forme de fils dont la longueur augmente très rapidement. Un peu plus tard on

voit, à la partie opposée du bulbe, poindre les feuilles vertes qui se développent, et, en s'écartant, laissent paraître la hampe déjà chargée de boutons. Ces boutons enfin grossissent, s'ouvrent, et bientôt la fleur se montre dans toute sa beauté.

Si l'expérience se fait au printemps, le secours d'une chaleur artificielle n'est pas nécessaire, et ainsi il suffit de donner à ce bulbe, dans lequel la vie était pour ainsi dire dormante, un support et de l'eau pour que la plante se développe et parcoure toutes les périodes de sa végétation annuelle.

La même remarque peut être faite à l'occasion d'une autre expérience non moins connue, qui consiste à faire pousser, sur un lit d'ouate, un semis de cresson alénois. Au bout de peu de jours, la blanche couche de coton a disparu entièrement sous un épais tapis de verdure. A la vérité, cette végétation ne se soutient pas long-temps avec la même vigueur, et chaque brin commence à languir dès qu'il a consommé la petite provision d'aliments qu'il a emportée avec lui dans la graine en se détachant de la tige maternelle. La jacinthe elle-même, qui, trouvant dans son bulbe une réserve proportionnellement beaucoup plus considérable, n'a pas paru souffrir de la privation des aliments qu'elle eût tirés du sol dans les circonstances ordinaires, la jacinthe, dis-je, ne continuerait pas à vivre ainsi de sa propre substance. Après la floraison, l'oignon n'est bon qu'à jeter.

Que l'on ne puisse prolonger au-delà d'un certain temps la vie d'une plante à laquelle on ne fournit que de l'eau, qu'on ne puisse pas, au moyen de cette seule nourriture, lui faire acquiescer tout son développement, et la conduire au terme naturel de son existence, c'est ce que personne n'aura peine à croire ; mais ce que supposeraient difficilement les personnes étrangères à la physiologie végétale, c'est que, de toutes les substances que cette plante tire du dehors pour se nourrir, il n'en est aucune qui lui soit plus indispensable que l'eau. Quelque desséché que puisse paraître en effet le sol dans lequel elle végète, ses racines n'y puisent cependant rien qu'à l'état liquide : toutes les substances nutritives, pour être absorbées et passer dans la circulation générale, doivent avoir été préalablement à l'état de dissolution. Ce n'est donc pas le tout qu'une plante trouve dans la terre qui la porte les éléments qu'elle doit s'assimiler, il faut encore qu'elle y trouve un degré suffisant d'humidité. Quand donc on voudra obtenir d'un terrain des récoltes régulières, il ne suffirait pas, comme on pourrait le croire, d'y apporter des engrais ; il faudra, avant tout, faire en sorte que l'eau n'y manque point ; et si les pluies, les rosées des nuits, les infiltrations, n'en font pas arriver une quantité suffisante, il sera indispensable de lui en fournir par des moyens artificiels. C'est une nécessité que l'expérience a fait reconnaître bien avant que la science en pût donner l'explication, un besoin auquel on a songé de bonne heure à pourvoir.

Sans doute, ce fut dans des pays où se trouvaient naturellement réunies toutes les circonstances favorables à la végétation que l'agriculture prit d'abord naissance ; mais le nouvel art ne tarda pas à s'introduire dans des contrées où il exigeait plus de soins. Une fois rassuré, en effet, sur les moyens de se procurer les nécessités de la vie, l'homme ne tarda pas à chercher des jouissances qui jusque là lui étaient restées interdites ; il ne se contenta plus des produits que lui pouvait fournir le sol qu'il cultivait ; des échanges s'établirent d'abord avec les pays voisins, puis avec des contrées plus lointaines, et enfin finirent par lier d'une manière régulière, quoique très indirecte, l'Orient avec l'Occident. L'Egypte, placée sur la route principale que suivit long-temps ce commerce, y trouva jadis la source d'immenses richesses, et, ces richesses favorisant l'accroissement de la population, il fallut bientôt songer à accroître aussi les moyens de subsistance. Le sol, dans la vallée du

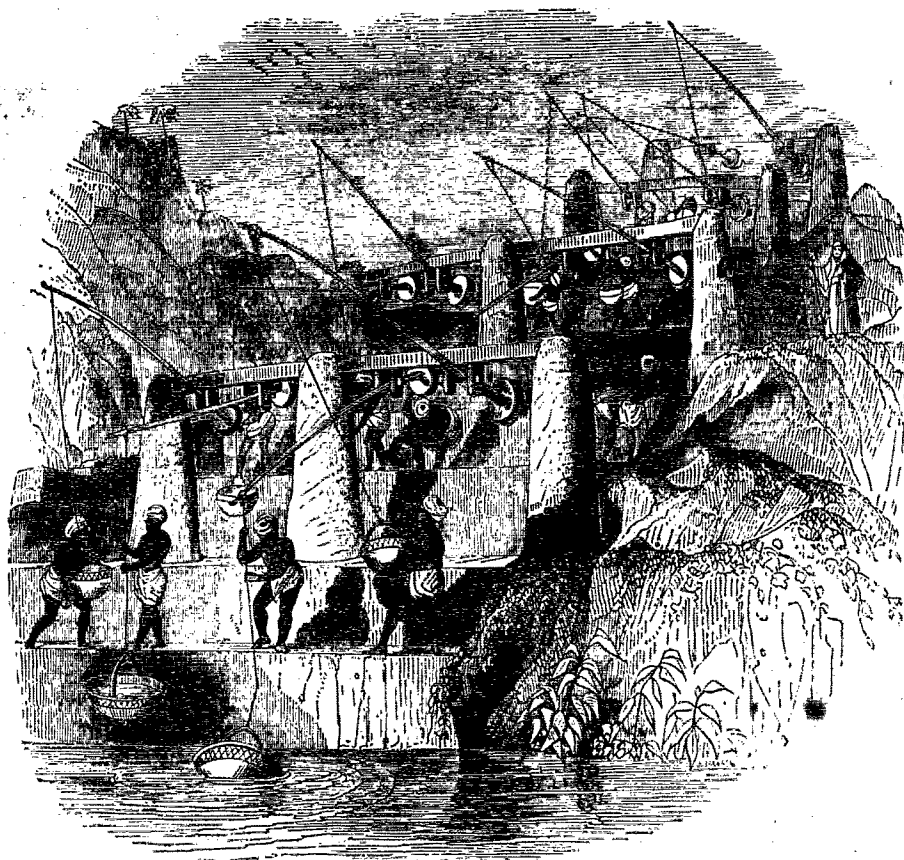
* Voy. la Bourse de Londres, 1837, p. 372.

** Voy. 1835, p. 83.

Nil, est très fertile sans doute; mais, sauf dans les parties qu'atteint le fleuve en se débordant chaque année, ce sol manque de l'humidité nécessaire; et l'ardeur du soleil d'été, jointe à la sécheresse habituelle de l'air, le rendraient presque partout impropre à porter des récoltes, si on ne le fécondait par des irrigations artificielles. Les procédés que l'on emploie aujourd'hui dans ce but remontent certainement à une très haute antiquité, car nous les trouvons figurés dans les sculptures qui ornent l'extérieur de divers édifices publics, et encore mieux dans les peintures

qui ornent les parois de certaines chambres sépulcrales, peintures qui nous font assister pour ainsi dire à toutes les scènes de la vie domestique et industrielle des anciens Egyptiens.

Parmi les procédés d'irrigation dont les monuments des arts ont ainsi perpétué le souvenir, il y en avait de très simples. Par exemple, quand c'était quelque mare superficielle qui devait fournir à l'arrosage, on se contentait de puiser l'eau à la main avec des pots de terre munis d'une anse en corde; puis le cultivateur, pour transporter l'eau



(Chadouf des Egyptiens modernes.)

où elle était nécessaire, se chargeait de deux de ces pots suspendus aux deux extrémités d'une sorte de joug semblable à celui dont les laitiers font usage en quelques parties des Pays-Bas, ou aux deux bouts d'un bâton arqué porté sur une seule épaule, à la manière des porteurs d'eau de Paris. L'un et l'autre mode de transport est exprimé d'une manière très reconnaissable dans diverses sculptures.

Quand le champ se trouvait à une plus grande distance, et que l'eau, au lieu d'être prise dans un réservoir à fleur de terre, devait être prise dans le fleuve, toujours assez bas à l'époque des arrosages, on avait recours à un autre procédé, encore très primitif, et qui pourtant est resté jusqu'à ce jour fort en usage. Voici comment il se pratique :

On commence par creuser une rigole qui s'étend depuis le champ on l'on doit conduire l'eau jusqu'au point de la rivière d'où on la veut amener. Deux hommes se placent à cette extrémité du canal, un de chaque côté. Ils ont un grand vase de terre nommé *koutouh*, auquel sont fixées deux cordes de longueur suffisante. Au moyen de ces cordes ils descendent le koutouh dans la rivière, le remontent plein, et le vident dans le canal, auquel on a donné la pente nécessaire pour que l'eau coule vers le point où l'on en a

besoin. C'est, comme on le pense bien, un exercice qui fatigue beaucoup pour peu qu'il se prolonge; aussi les gens un peu industriels se sont-ils appliqués de bonne heure à imaginer quelque mécanisme qui rendit leur travail moins pénible. L'appareil auquel ils ont le plus communément recours est fort simple, peu dispendieux à établir, et remplit passablement le but qu'on se propose; on le désigne sous le nom de *chadouf*.

Deux piliers hauts de 5 pieds (1^m, 624), et éloignés l'un de l'autre de 5 pieds environ (0^m, 975), sont réunis à leur extrémité supérieure par une traverse en bois à laquelle est suspendue une forte perche; cette perche porte à son extrémité antérieure une corde à laquelle est attaché le vase destiné à contenir l'eau, et, à l'extrémité opposée, qui est la plus courte, elle est chargée d'un contre-poids suffisant. Les deux piliers verticaux sont quelquefois en bois; d'autres fois et plus communément ce sont des espèces de colonnes en maçonnerie faite d'un mélange d'argile, de fragments de roseaux, et de brins de jonc. Le levier, comme le montre notre figure, est soutenu par un support fixé à la partie inférieure de la barre, et se meut à la manière du fléau d'une balance; le contre-poids est une pierre ou une masse d'argile compacte. Le vase destiné à puiser l'eau a la forme

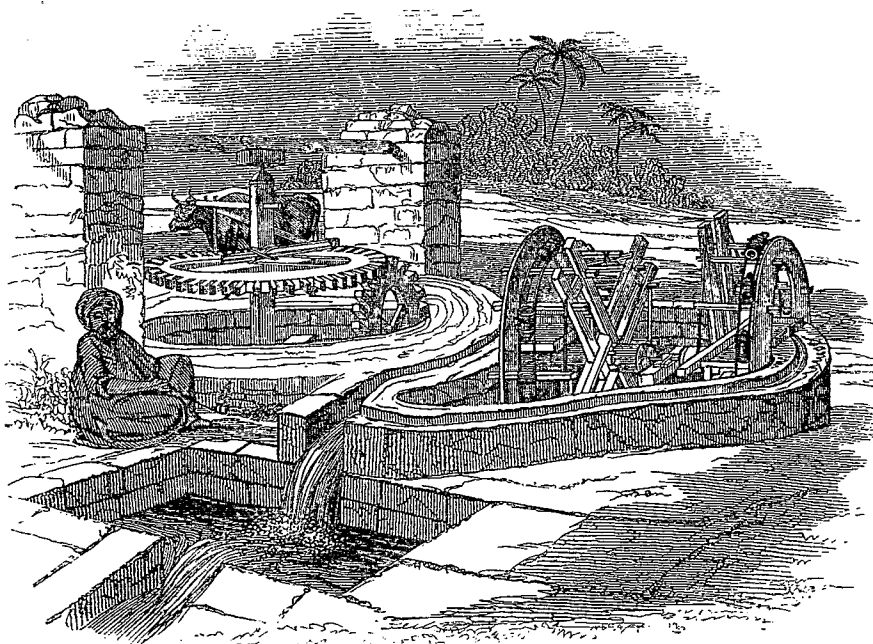
d'un chaudron ; l'anse est attachée à la corde que porte l'extrémité antérieure du levier. Le fond de ce chaudron est formé d'une pièce de feutre ou de cuir, quelquefois supportée par une sorte de carcasse en clayonnage, et quelquefois aussi soutenue seulement sur les bords par le cerceau auquel l'anse est fixée.

Pour faire descendre le vase dans l'eau, l'homme doit tirer en bas la corde à laquelle ce vase est attaché afin de vaincre la résistance du contre-poids placé à la partie opposée du levier ; mais il agit alors par le poids de son corps, ce qui le fatigue peu ; et dans le second temps de la manœuvre, c'est-à-dire quand il ramène en haut le vase plein, il est puissamment aidé par l'action du contre-poids qui tend à descendre, et par conséquent à faire monter la branche antérieure du levier à laquelle la corde du seau est attachée.

Dans certaines parties de la France, on emploie, pour tirer l'eau des puits peu profonds, un levier à contre-poids dont le principe est le même que celui de l'appareil dont il

vient d'être question. Mais cet appareil, ce chadouf tel qu'on l'a en Egypte, est aussi quelquefois employé en Europe. Ainsi, je l'ai vu servir à l'irrigation des champs situés tout près de Pise, et je soupçonne qu'il peut y avoir été introduit par les Arabes, qui autrefois faisaient un grand commerce avec cette ville, où ils avaient même un quartier particulier assigné pour leur habitation.

Avec un seul chadouf, on ne fait guère monter l'eau à plus de huit pieds ; or, comme souvent les berges sont beaucoup plus élevées au-dessus du niveau de la rivière, il faut que l'eau arrive par degrés jusqu'à la hauteur du canal d'irrigation, et, à cet effet, on établit des chadoufs en échelons, tels que les montre la vignette placée à la page 416. L'eau prise par les chadoufs qui occupent la station inférieure est versée dans une première tranchée où la prennent, pour les verser dans une autre située un peu plus haut, les chadoufs de la seconde ligne, et elle arrive ainsi successivement jusqu'au réservoir supérieur, d'où elle



(Sackieh des Egyptiens modernes.)

s'écoule par la rigole qui la conduit aux lieux où elle doit servir à l'arrosement.

Le chadouf simple et composé était employé en Egypte dans les temps les plus reculés, et on le trouve figuré sur les monuments.

Une autre machine, très communément employée pour puiser l'eau du Nil, est celle qu'on désigne en Egypte sous le nom de *sackieh* ; elle est aussi fort usitée sur les bords du Tigre, de l'Euphrate, et des autres grandes rivières de l'Asie occidentale ; elle ne diffère d'ailleurs que par quelques détails, variables suivant les lieux, de la norria employée aux mêmes usages en Europe.

Le *sackieh* consiste essentiellement en une sorte de chapelet ou de corde sans fin à laquelle des pots de terre sont fixés à distances égales. Ce chapelet plonge dans l'eau par sa partie inférieure, et par la partie supérieure s'enroule autour d'une roue verticale. Quand la roue tourne (et nous dirons bientôt par quel moyen on la fait tourner), on voit d'un côté descendre des pots vides dont l'ouverture est tournée en bas, et de l'autre monter des pots qui se sont remplis en plongeant dans le réservoir qui baigne la partie inférieure du chapelet. Dès que ces pots sont arrivés au niveau de l'axe de la roue, ils commencent à s'incliner et à

répandre l'eau dont ils étaient remplis, et ils continuent à se vider ainsi progressivement jusqu'à ce qu'ils aient atteint le sommet de la roue où ils versent leurs dernières gouttes, étant alors tout-à-fait couchés sur le côté. Mais cette eau qui s'épanche des pots ne retombe pas jusqu'au fond ; elle est reçue par une sorte d'auge en bois placée à la hauteur du centre de la roue, et de cette auge elle s'écoule dans le réservoir, puis dans la rigole qui la conduit aux champs qu'elle doit arroser.

Le reste de l'appareil est destiné à mettre en mouvement la roue qui porte les pots, et le jeu en est très facile à comprendre. On voit qu'au moyen d'un manège on met en mouvement une roue horizontale dentée, mouvement que celle-ci communique à une seconde roue verticale qui engrène avec elle ; or, cette dernière roue et celle qui porte le chapelet, étant fixées sur un axe commun, tournent nécessairement en même temps.

Quelquefois, au lieu d'une seule roue à chapelet, on en établit deux sur le même axe. C'est ce qui se peut voir dans notre seconde vignette, où l'on a représenté le *sackieh* qu'a fait construire à Alexandrie un des anciens beys pour l'arrosage de ses jardins, situés au bord du canal qui traverse la ville.

TREMBLEMENT DE TERRE AU CANADA.

1663.

Environ cinquante ans après la fondation de Québec, un phénomène singulier jeta la terreur parmi les habitants des bords du Saint-Laurent, composés alors de colons français encore nouvellement établis sur cette terre, et de sauvages pour la plupart Hurons ou Algonquins. Dès cette époque reculée, l'odieux commerce qui a détruit dans l'Amérique septentrionale presque toutes les nations indigènes avait déjà lieu. Cependant on ne pouvait en accuser que la cupidité de quelques particuliers. C'était isolément et comme à la dérobée que d'avidés aventuriers se procuraient les plus riches fourrures, en donnant en échange de l'eau-de-vie ou de l'esprit-de-vin, de l'essence de feu, comme le disaient justement les sauvages, qui trouvaient la mort dans cette boisson recherchée par eux avec une passion aveugle. Mais les Anglais, devenus maîtres du Canada en 1763 par la cession de la France, ont depuis établi jusque sur les confins du monde habitable des comptoirs où des agents reconnus et enrégimentés se rendent, dès que la saison le permet, et vont donner aux malheureux chasseurs la faim, la misère et la mort en échange de leurs pelleteries. L'ivresse est en effet mortelle pour les sauvages; les missionnaires regardaient comme aussi criminel de la provoquer chez eux, qu'il le serait parmi nous d'enivrer des enfants ou des idiots: aussi l'effrayant bouleversement de 1663 leur parut-il un avertissement du ciel, une menace contre ceux que leur cupidité entraînait à ce barbare trafic. La terreur que répandit ce phénomène, aidée des prédications des bons pères, arrêta momentanément ces odieux calculs; et, du moins pendant quelque temps, les colons, d'accord avec les missionnaires, virent dans les indigènes des frères à civiliser et non des dupes à corrompre.

Voici un récit naïf et curieux de ce tremblement de terre par le P. Charlevoix, qui a recueilli les faits sur les lieux mêmes:

« Pendant l'automne de 1662, on vit voler dans l'air quantité de feux sous différentes figures, toutes assez bizarres. Sur Québec et sur Montréal il parut, une nuit, un globe de feu qui jetoit un grand éclat, avec cette différence qu'à Montréal il sembloit s'être détaché de la lune, qu'il fut accompagné d'un bruit semblable à celui d'une volée de coups de canon, et qu'après s'être promené dans l'air l'espace d'environ trois lieues, il alla se perdre derrière la montagne d'où l'isle a pris son nom; au lieu qu'à Québec il ne fit que passer et n'eut rien de particulier.

« Le septième de janvier de l'année suivante, une vapeur presque imperceptible s'éleva du fleuve, et frappée des premiers rayons du soleil, devint transparente, de sorte néanmoins qu'elle avoit assez de corps pour soutenir deux parhélies qui parurent aux deux côtés de cet astre. Ainsi l'on vit en même temps comme trois soleils rangés sur une ligne parallèle à l'horizon, éloignés les uns les autres de quelques toises, et chacun avec son iris, dont les couleurs, variant à chaque instant, tantôt étoient semblables à celles de l'arc-en-ciel, et tantôt d'un blanc lumineux, comme s'il y avoit eu derrière un grand feu. Ce spectacle dura deux heures entières; il recommença le 14, mais ce soir-là il fut moins éclatant.

« Alors on fut extrêmement surpris de voir que tous les édifices étoient secoués avec tant de violence, que les toits touchoient presque à terre tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, que les portes s'ouvroient d'elles-mêmes et se refermoient avec un très grand fracas, que toutes les cloches sonnoient quoiqu'on n'y touchât point, que les pieux des palissades ne faisoient que sautiller, que les murs se fendoient, que les planchers se détachent et s'écrouloient, que les animaux pousoient des cris et des hurlements effroya-

bles, que la surface de la terre avoit un mouvement presque semblable à celui d'une mer agitée, que les arbres s'entre-lassoient les uns dans les autres, et que plusieurs, déracinés, alloient tomber assez loin.

« On entendit ensuite des bruits de toutes les sortes: tantôt c'étoit celui d'une mer en fureur qui franchit ses bornes, tantôt celui que pourroient faire un grand nombre de carrosses qui rouleroient sur le pavé, tantôt le même éclat que feroient des montagnes de rochers et de marbre qui viendroient à s'ouvrir et à se briser. Une poussière épaisse qui s'éleva en même temps fut prise pour une fumée, et fit craindre un embrasement universel. Enfin quelques uns s'imaginèrent avoir entendu des cris de sauvages, et se persuadèrent que les Iroquois venoient fondre de toutes parts sur la colonie.

« L'effroi étoit si grand et si général que non seulement les hommes, mais les animaux mêmes, paroisoient comme frappés de la foudre. On n'entendoit partout que cris et lamentations; on couroit de tous côtés sans savoir où l'on vouloit aller, et quelque part qu'on allât on rencontroit ce que l'on fuyoit. Les campagnes n'offroient que des précipices, et l'on s'attendoit à tous moments à en voir ouvrir de nouveaux sous ses pieds. Des montagnes entières se déracinèrent, et allèrent se placer ailleurs: quelques unes se trouvèrent au milieu des fleuves, dont elles arrêtaient le cours; d'autres s'abîmèrent si profondément, qu'on ne voyoit pas même la cime des arbres dont elles étoient couvertes.

« Il y eut des arbres qui s'élancèrent en l'air avec autant de roideur que si une mine eût joué sous leurs racines; on en trouva qui s'étoient replantés par la tête. On ne se croyoit pas plus en sûreté sur l'eau que sur la terre. Les glaces qui couvroient le fleuve Saint-Laurent et les rivières se fracassèrent en s'entrechoquant; de gros glaçons furent lancés en l'air, et de l'endroit qu'ils avoient quitté on vit jaillir quantité de sable et de limon. Plusieurs fontaines et petites rivières furent desséchées; en d'autres les eaux se trouvèrent ensouffrées; il y en eut qui disparurent si complètement; qu'on ne put plus reconnaître le lit où elles avoient coulé.

« Ici les eaux devenoient rouges, là elles paroisoient jaunes; celles du fleuve furent toutes blanches depuis Québec jusqu'à Tadoussac, c'est-à-dire l'espace de trente lieues. L'air eut aussi ses phénomènes: on y voyoit ou l'on s'y figuroit des spectres et des fantômes de feu portant en main des flambeaux. Il y paroisoit des flammes qui, prenant toutes sortes de figures, les unes de piques, les autres de lances et de brandons allumés, tomoient sur les toits sans y mettre le feu. De temps en temps des voix plaintives augmentoient la terreur. Des marsouins ou des vaches marines furent entendus mugir dans les trois rivières, où jamais aucun de ces poissons n'avoit paru, et ces mugissements n'avoient rien de semblable à ceux d'aucun animal connu.

« En un mot, dans toute l'étendue de trois cents lieues de l'orient à l'occident, et de plus de cent cinquante du midi au septentrion, la terre, les fleuves et les rivages de la mer furent assez long-temps, mais par intervalles, dans cette agitation que le prophète-roi nous représente lorsqu'il nous raconte les merveilles qui accompagnèrent la sortie d'Egypte du peuple d'Israël. Les effets de ce tremblement de terre furent variés à l'infini, et jamais peut-être on n'eut plus de raison de croire que la nature se détruisoit et que le monde alloit finir.

« La première secousse dura une demi-heure sans presque discontinuer; mais au bout d'un quart d'heure elle avoit commencé à se ralentir. Le même jour, sur les huit heures du soir, il y en eut une aussi violente que la première, et dans l'espace d'une demi-heure il y en eut deux autres. Quelques uns en comptèrent la nuit suivante jusqu'à trente-deux, dont plusieurs furent très fortes. Peut-être que

l'horreur de la nuit et le trouble où l'on étoit les multiplièrent et les firent paroître plus considérables qu'elles ne l'étoient. Dans les intervalles mêmes des secousses on étoit sur terre comme sur un vaisseau à l'ancre, ce qui pouvoit encore être l'effet d'une imagination effrayée. Ce qu'il y a de certain, c'est que beaucoup de personnes ressentirent ces soulèvements de cœur et d'estomac et ces tournoiemens de tête que l'on éprouve sur mer lorsqu'on n'est pas accoutumé à cet élément.

» Le lendemain, vers les trois heures du matin, il y eut une rude secousse qui dura long-temps. A Tadoussac il plut de la cendre pendant six heures. Dans un autre endroit, des sauvages sortis de leurs cabanes au commencement de ces agitations, et voulant y revenir, ne trouvèrent plus à la place des huttes qu'une grande mare d'eau. A moitié chemin de Tadoussac à Québec, deux montagnes s'aplatirent, et des terres qui s'en étoient éboulées se forma une pointe qui avançoit d'un demi-quart de lieue dans le fleuve. Deux François qui venoient de Gaspé dans une chaloupe ne s'aperçurent de rien jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés vis-à-vis de Saguenay; alors, quoiqu'il ne fit pas de vent, leur chaloupe commença à être aussi agitée que sur la mer la plus orageuse. Ne comprenant point d'où pouvoit venir une chose aussi singulière, ils jettèrent les yeux du côté de la terre, et ils aperçurent une montagne qui, selon l'expression du prophète, bondissoit comme un bœuf, puis qui tournoya quelque temps, agitée d'un mouvement de tourbillon, et, s'abaissant enfin, disparut entièrement. Un navire qui suivait cette chaloupe ne fut pas moins tourmenté : les matelots les plus assurés ne pouvoient y rester debout sans se tenir à quelque chose, comme il arrive dans les plus forts rousis; et, le capitaine ayant fait jeter une ancre, le câble cassa.

» Assez près de Québec, un feu d'une bonne lieue d'étendue parut en plein jour venant du nord, traversa le fleuve, et alla disparoître sur l'île d'Orléans. Vis-à-vis du cap Tourmente, il y eut de si grands torrents d'eau qui s'élançoient du haut des montagnes, que tout ce qu'ils rencontrèrent fut emporté, et à cet endroit-là même et au-dessus de Québec le fleuve se détourna : une partie de son lit demeura à sec, et ses bords les plus élevés s'affaissèrent en quelques endroits jusqu'au niveau de l'eau, qui resta près de trois mois fort boueuse et de couleur de soufre.

» La Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-Belgique ne furent guère plus épargnées que le pays françois, et dans toute cette vaste étendue de terres et de rivières, hors le temps des grandes secousses, on sentait un mouvement de poulx intermittent avec des redoublements inégaux, qui commençoient partout à la même heure. Les secousses étoient tantôt précipitées par élancements, tantôt ce n'étoit qu'une espèce de balancement plus ou moins fort; quelquefois elles étoient fort brusques, d'autres fois elles croissoient par degrés, et aucune ne finissoit sans avoir produit quelque effet sensible. Où l'on avoit vu un rapide, on voyoit la rivière couler tranquillement et sans embarras; ailleurs c'étoit tout le contraire : des rochers étoient venus se placer au milieu d'une rivière dont le cours paisible n'étoit auparavant retardé par aucun obstacle. Un homme marchant à travers la campagne voyoit tout-à-coup la terre s'entr'ouvrir près de lui; il fuyoit, et les crevasses sembloient le poursuivre. L'agitation étoit ordinairement moindre sur les montagnes, mais on y entendoit constamment un affreux tintamarre.

» Le merveilleux fut que dans un si étrange bouleversement, qui dura plus de six mois, personne ne périt. Dieu sans doute vouloit la conversion des pécheurs, non leur perte : aussi vit-on partout de grandes conversions. Tous firent des revues générales de leur conscience, les larmes aux yeux et la compunction dans le cœur. Des pécheurs scandaleux renonçaient publiquement aux abominations de leur vie passée; les ennemis se réconcilièrent; et pendant quel-

que temps il ne fut plus question de l'odieux trafic première source de tout le mal.»

A l'époque où le P. Charlevoix a fait ce récit, les habitants de Québec et des bords du Saint-Laurent étoient beaucoup plus disposés à s'exagérer les dangers d'un phénomène qu'à en observer les effets. Il devait y avoir cependant quelque chose de bien curieux pour la science dans ce rapprochement des effets des aurores boréales, et de ceux des volcans et des secousses qu'amènent leurs éruptions.

LOI ANTIQUE.

Que l'homme soit noble, qu'il soit bon et secourable; c'est là seulement ce qui le distingue des autres êtres de la création.

Gloire aux puissances supérieures et inconnues que nous pressentons! Que l'homme nous apprenne par sa conduite à croire en elles.

L'homme seul peut l'impossible. Il distingue, il choisit, il juge; il donne de la durée à l'instant fugitif.

Lui seul peut récompenser le bon, punir le méchant, sauver celui qui s'égare, et faire des alliances utiles.

Et nous honorons les immortels parce qu'ils peuvent faire en grand ce que le meilleur d'entre nous doit faire en petit.

Que l'homme soit noble, qu'il soit bon et secourable, qu'il travaille sans relâche à ce qui est juste et utile! Qu'il soit pour nous une image des divinités que nous pressentons!

GÛTHE.

J'ai remarqué que beaucoup de gens croient s'être justifiés de leurs défauts lorsqu'ils les ont avoués.

Discussions critiques et Pensées diverses.

CULTE DE MOLOCH OU BAAL.

SACRIFICES HUMAINS. — ORIGINE DU RIRE SARDONIQUE.

Suivant Montesquieu, le plus beau traité de paix dont l'histoire ait parlé est celui que Gélon, roi de Syracuse, conclut avec les Carthaginois. Il voulut qu'ils abolissent la coutume d'immoler leurs enfants. « Chose admirable! s'écrie » l'auteur de *l'Esprit des lois*, après avoir défait trois cent » mille Carthaginois, il exigeait une condition qui n'étoit » utile qu'à eux, ou plutôt il stipulait pour le genre hu- » main. »

Ce traité sans doute ne tarda pas à être mis en oubli. Du moins, si l'on en croit Diodore de Sicile, deux siècles environ après la mort de Gélon, en l'an 514 av. J.-C., les Carthaginois, assiégés par Agathocles, menacés de ruine, imaginèrent que leur dieu Baal ou Moloch devait être irrité contre eux, parce qu'on avait substitué frauduleusement des enfants d'esclaves ou d'étrangers aux enfants de première qualité (selon l'expression de Rollin) qu'on étoit dans l'usage de lui sacrifier. En expiation, ils lui immolèrent deux cents enfants des premières familles de Carthage, et, de plus, trois cents citoyens, se croyant coupables de sacrilège, s'offrirent volontairement en sacrifice.

Conquérants de la plus grande partie de l'île de Sardaigne (an 512 av. J.-C.), les Carthaginois y avaient transporté le culte de leurs divinités sanguinaires.

Leur statue de Baal avait la forme humaine, souvent figurée avec une tête de taureau, symbole de la force et de la puissance; elle étoit en bronze, creuse à l'intérieur; elle avait les bras étendus en avant et un peu inclinés vers le sol, de manière à recevoir les corps qu'on lui offroit, et qui retombaient ensuite de leur propre poids brulés et consumés dans un bassin d'airain placé au-dessous.

D'après les descriptions de quelques anciens rabbins, les victimes qu'on déposait sur les bras de l'idole, élevés vers le ciel, roulaient dans une cavité ménagée à l'intérieur de la statue de bronze que l'on faisait rougir. Suivant d'autres, le ventre et l'estomac étaient divisés en sept compartiments, dans chacun desquels on introduisait une victime vivante, ici un homme, là un bœuf, ailleurs un mouton, etc. Un aussi monstrueux simulacre, en admettant qu'il ait jamais existé, ne pouvait trouver place que dans un temple de Tyr ou de Carthage, et les colonies de ces villes puissantes devaient se contenter d'idoles de moindres dimensions.

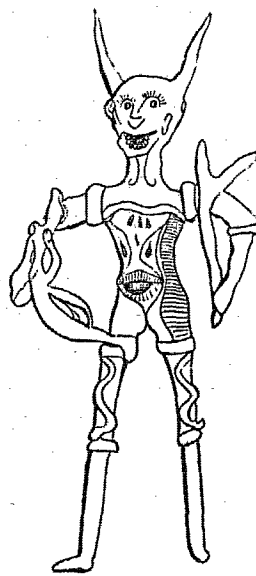
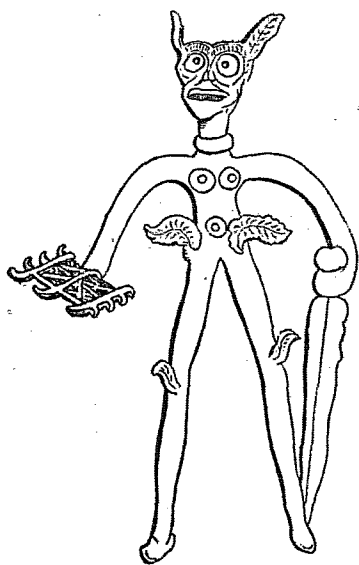
Les deux figures de bronze que nous avons fait graver sont actuellement conservées dans le cabinet de Cagliari; elles ont été trouvées en Sardaigne, et publiées par M. de La Marmora, savant antiquaire piémontais, à qui nous empruntons une partie des détails contenus dans cet article. La forme de la première de ces figures ne se rapporte pas exactement à la description laissée par les rabbins; mais après un examen attentif, M. de La Marmora n'hésite pas à la considérer comme la reproduction d'une plus grande statue de Moloch existant jadis à Tyr ou à Carthage. Le glaive de forme orientale placé dans sa main gauche, attribut qui convient parfaitement à ce dieu (le Saturne des Grecs) que l'on supposait l'inventeur des cimetières, ne lui permettant pas de recevoir de la manière indiquée plus

haut les offrandes humaines, on avait armé sa main droite d'un large gril disposé en pente, et d'où les victimes glissaient aux pieds de la statue.

Les cornes et le bâton fourchu donnent à la seconde figure tous les caractères d'un Baal. Les deux animaux qu'il tient dans la main gauche sont peu reconnaissables; il est difficile de les prendre pour des serpents; si la statuette n'est pas l'imitation d'un colosse usé ou mutilé, pourquoi l'artiste qui l'a modelée n'aurait-il pas été capable d'exécuter convenablement ces animaux, lorsqu'il a su rendre avec assez de perfection les deux serpents qui ornent les cuisses?

« La bouche du visage, dit M. de la Marmora, et celle » de la face monstrueuse qui tient lieu de ventre semblent » indiquer une cavité intérieure, cavité dont cette seconde » bouche serait l'ouverture principale, celle qui était destinée » à l'introduction des victimes. Ces particularités se combi- » nent avec les flammes de la partie postérieure (qu'on ne » peut voir dans notre gravure), et rappellent une autre » statue de ce dieu Moloch qu'on faisait rougir, et qui rece- » vait dans son corps incandescent les victimes toutes vi- » vantes qu'on y introduisait par une ouverture pratiquée » à cet effet.

« C'est autour de ces idoles que, pendant les horribles » sacrifices dont nous avons parlé ci-dessus, les prêtres se » rangeaient en cercle, cherchant à étouffer par le son des » tambours et d'autres instruments bruyants les cris et



(Idoles en bronze de Baal ou Moloch, d'après deux statuettes du cabinet de Cagliari, Sardaigne.)

« les hurlements que la douleur et le désespoir arrachaient » aux malheureuses victimes d'une aussi exécrable su- » perstition. »

Si les prêtres de la Sardaigne couvraient de leur musique barbare les cris des victimes, du moins ne pouvaient-ils pas voiler à l'assemblée les souffrances de leur agonie; certaine convulsion du visage semblable à un effroyable rire reçut des anciens un nom parvenu jusqu'à nous avec une acception bien différente, celui de *rire sardonien* ou *sardonique* (*Σαρδόνιος γέλιος*).

L'histoire du taureau de Phalaris, qui a d'ailleurs soulevé plus d'un doute, pourrait s'expliquer par ces sacrifices humains consommés dans l'idole d'airain d'un dieu à tête de taureau. En enlevant à Agrigente le taureau de Phalaris, les Carthaginois ne firent sans doute que reprendre un bien qui leur appartenait, un simulacre de dieu probablement soustrait à leur adoration.

Le mythe de Saturne dévorant ses enfants est d'une ana-

logie frappante avec celui de Baal. Il est à remarquer que les Grecs avaient pour le culte de Kronos (Saturne) une aversion extrême, suffisamment motivée par son origine phénicienne et ses pratiques barbares.

Enfin le culte de Moloch, d'après l'opinion de M. Raoul Rochette, pourrait servir à déterminer la véritable signification de la fable du Minotaure. Suivant ce professeur, la victoire de Thésée sur le monstre à tête de taureau, doit être considérée comme un symbole du triomphe de la religion grecque, qui, de plus en plus humaine dans ses développements, tendait à faire disparaître autour d'elle les sacrifices humains.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

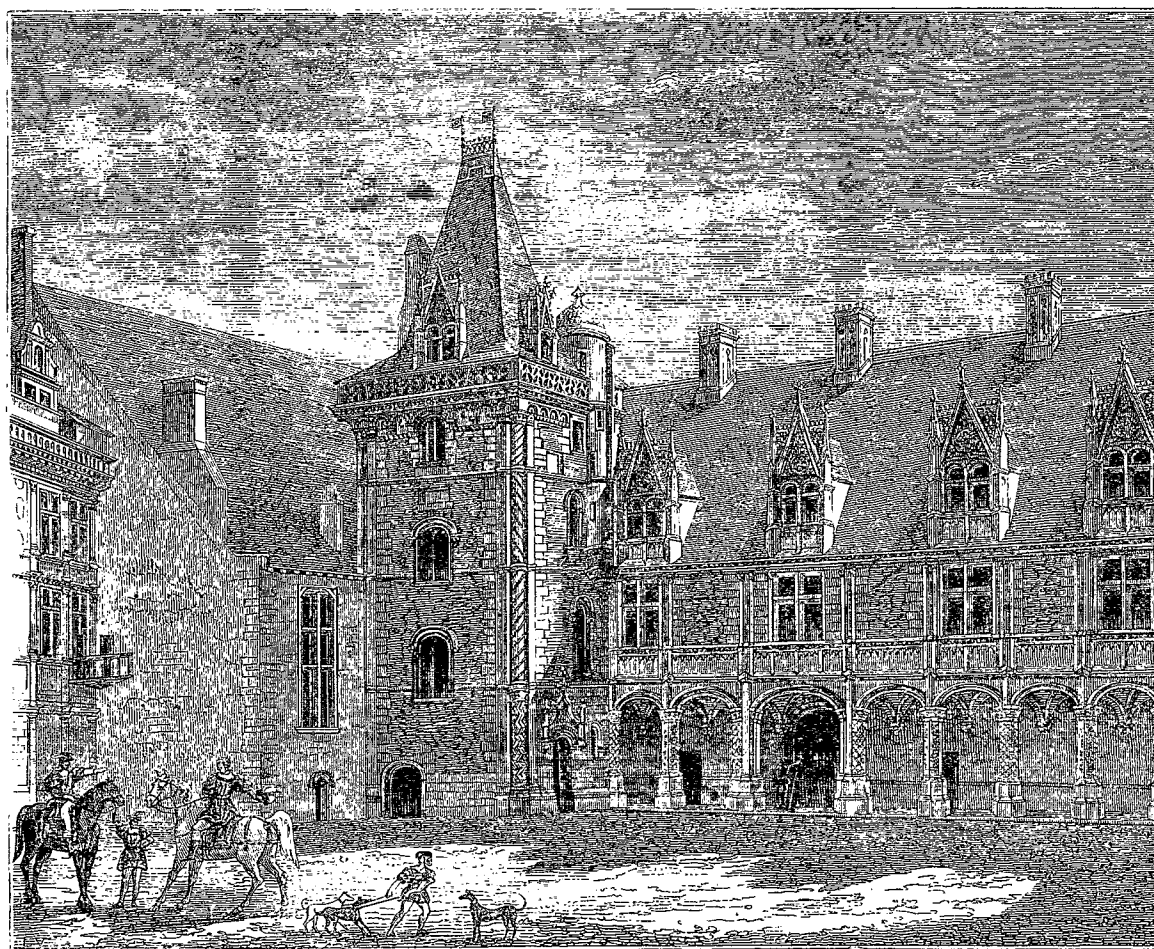
Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30,

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,
OU NOTIONS RELATIVES A L'ÂGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES
DE NOTRE HISTOIRE.

(Voy. les Tables de 1839, 1840 et 1841.)

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE. — COMMENCEMENT DU SEIZIÈME SIÈCLE.

MONUMENTS DU RÈGNE DE LOUIS XII*.



(Renaissance. — Château de Blois. — Partie construite sous Louis XII.)

Le caractère particulier qui distingue chacune des grandes phases de l'histoire peut être facilement déterminé par celui de l'art qui leur correspond, et réciproquement les transformations successives de l'art ne peuvent être justement appréciées que si on les rattache aux principes sociaux dont elles sont la conséquence.

Ainsi, à ne considérer que les nations européennes, on peut dire que leur histoire offre naturellement deux grandes divisions, l'une où domine la société païenne, l'autre où domine la société chrétienne; et de même, dans l'histoire de leur architecture, on peut reconnaître tout d'abord deux grands types, celui de l'art païen et celui de l'art chrétien auxquels se rapportent nécessairement tous les types particuliers des époques intermédiaires.

Le cadre de ces études ne comprenant que l'histoire de l'architecture en France, il ne nous a pas été permis de nous livrer à tous les développements que comportait l'art païen ou antique, obligés que nous étions de nous borner à citer

comme exemples les productions qu'il a laissées sur notre sol. Quant à l'art chrétien, nous avons pu entrer dans des considérations plus complètes et plus étendues eu égard à l'importance et au nombre des monuments qu'il a élevés dans notre pays. Mais après avoir essayé d'expliquer son origine et son développement, il nous reste à analyser les causes de sa décadence pour apprécier cette transformation importante qui, sous le nom de *Renaissance*, engendra une nouvelle période dont les productions méritent une étude attentive, surtout si l'on songe aux conséquences qu'on peut en tirer.

Pour se rendre compte du grand changement qui se fit dans l'architecture en France au commencement du seizième siècle, et pour déterminer les causes et le caractère qu'il faut lui assigner, il convient toutefois de revenir momentanément en arrière, et de jeter un dernier coup d'œil sur la marche que suivit l'architecture dans les siècles précédents.

* Jusqu'ici nous avons adopté, dans ces études, le classement par nature de monuments, en observant en même temps l'ordre chronologique pour chacun d'eux. Mais au point où nous sommes parvenus, nous avons pensé que cet ordre ne pouvait plus être conservé, et qu'il serait plus avantageux, pour bien exposer les

caractères particuliers de l'architecture en France aux différentes époques de notre histoire, d'adopter la division par règnes, en nous réservant eu de consacrer plusieurs articles à un seul règne ou d'en comprendre plusieurs dans un seul, selon ce que les uns et les autres présenteront d'intérêt et d'importance.

Étude rétrospective de l'art grec, de l'art romain et de l'art chrétien.

L'art païen réside tout entier dans les principes de l'art grec, qui étaient tous coordonnés en vue de la forme et de la beauté matérielle; car c'est plus particulièrement par l'intermédiaire des sens que l'art antique cherchait à agir sur l'esprit.

Les Romains, ayant adopté à la fois la religion et la civilisation des Grecs, durent élever leurs temples à l'imitation de ceux que leur avaient légués leurs prédécesseurs. Et quant à l'architecture de leurs autres monuments, ils se composèrent un style mixte qui ne saurait être considéré comme un type original, ni passer pour un art nouveau, et leur appartenant en propre; aussi est-on convenu de le désigner sous le nom de *greco-romain*.

Ce qui caractérise spécialement l'architecture des Grecs ce sont les ordres, autrement dit le rythme, les lois des proportions, les principes régulateurs à l'aide desquels ils ont imprimé à leurs œuvres une si parfaite harmonie et une si rare perfection, qu'on n'a jamais pu les égaler depuis.

Les Romains, trouvant un art constitué d'après des principes si bien déterminés et si parfaits, se l'approprièrent et adoptèrent les éléments organiques qui en composaient le rythme. Mais leurs besoins étant bien plus nombreux, et surtout plus complexes que ceux des Grecs, ils furent conduits à la recherche et à l'emploi de nouveaux éléments, parmi lesquels le principal fut la construction en arcade, dont on attribue l'initiative aux Etrusques, et que les Grecs ne semblent avoir jamais introduite dans leurs édifices. Chez les Romains, ce système tout nouveau de construction en arcade demeura toutefois une forme isolée, et ne devint pas alors, comme il semblerait que cela eût dû être, le principe générique d'un nouveau mode d'architecture.

En effet, nous voyons les Romains se contenter d'introduire l'arcade dans l'entrecolonnement grec, où elle reste emprisonnée, et par conséquent immuable. L'arcade n'était ainsi que la forme d'un vide percé dans une construction en plate-bande, et la colonne grecque, isolée ou engagée, continuait à supporter l'architrave horizontale comme par le passé; de sorte que le cintre de pierre appareillé en claveaux qui composait le véritable système de la construction, et duquel dépendaient les conditions de solidité, demeura subordonné à l'importance apparente que conservait l'entablement dont l'utilité n'était que fictive; ce ne fut que plus tard, dans les constructions plus importantes, comme les grandes salles des thermes, que l'on vit la colonne devenir le support direct des arcs et des voûtes; mais cela n'avait lieu que dans de rares occasions, et quoiqu'il y eût là tout le principe d'un nouvel art, qui pouvait être constitué tout différemment, les Romains, en supposant qu'ils l'eussent pressenti, n'eurent pas le temps d'en accomplir le développement; c'est au christianisme que cette mission était réservée, ainsi que nous l'avons déjà démontré.

Résumé des considérations précédentes.

Pour résumer en peu de mots l'exposé que nous venons de faire des principes de l'architecture grecque, de l'architecture gréco-romaine et de l'architecture chrétienne, et pour mettre le lecteur à même d'apprécier les conséquences que nous voulons en tirer, nous croyons pouvoir établir :

1^o Que l'architecture grecque est un art radical, constitué de la manière la plus rationnelle, dans lequel a été reconnue la nécessité des rythmes représentés par les différents ordres, condition tout aussi essentielle pour toute architecture qui prétendra être constituée comme art, que les conditions auxquelles, sous d'autres formes, doivent être soumises la poésie et la musique;

2^o Que les Romains, pénétrés de cette nécessité absolue des ordres et des rythmes se sont contentés de conserver

ceux qui avaient été établis par les Grecs, et que l'emploi fréquent de l'arcade ne leur ayant pas fait sentir le besoin de les modifier ou de leur donner un nouveau principe, ils ont créé un style bâtard, qui ne peut être considéré comme un art radicalement constitué;

3^o Que l'arcade qui, dans les monuments romains, est restée à peu près immuable pour être demeurée asservie aux proportions impérieuses des ordres grecs, n'a été définitivement affranchie que par les chrétiens; et enfin, que de cet affranchissement de l'arcade est résulté cet art tout nouveau, que nous avons cru pouvoir antérieurement désigner sous le nom générique d'art chrétien.

De l'affranchissement de l'arcade.

Nous attachons la plus grande importance à cette définition : *affranchissement de l'arcade* : car c'est par là que l'on peut, selon nous, expliquer tout naturellement la formation de l'art byzantin, de l'art arabe, de l'art roman et de l'art gothique, et par suite déduire enfin les principes au nom desquels ont commencé les protestations de la renaissance.

En copiant la basilique antique pour en faire leurs premiers temples, les chrétiens n'en ont pas copié l'ordonnance. Soit qu'ils aient puisé dans les constructions du Bas-Empire l'exemple d'un système nouveau, ainsi qu'on pourrait le supposer quand on voit les restes du palais de Spalatro; soit qu'ils y aient été conduits matériellement par un mode différent de construction; soit qu'il y ait eu en eux l'instinct d'une nouvelle forme propre à donner une physionomie distincte au temple chrétien, il est constant qu'ils se servirent habituellement de colonnes pour en faire le point d'appui et de retombée des arcades qu'ils substituèrent aux plates-bandes monolithes de l'antiquité païenne. Ces colonnes furent d'abord celles qui provenaient des monuments antiques, et telles qu'elles avaient été composées pour porter des architraves; seulement on accordait la préférence à celles de l'ordre corinthien; mais bientôt on sentit le besoin d'en modifier les proportions et d'y substituer des chapiteaux d'une nouvelle forme mieux appropriée à leur nouvelle fonction; plus tard enfin, ce système de construction en arcades qui n'avait été appliqué dans le principe qu'à la réunion des points d'appui isolés, fut généralisé, et donna naissance à un système général de voûtes. C'est ainsi que fut engendré l'art byzantin, pendant que l'Italie conservait encore fidèlement ses premières basiliques latines, dont elle devait plus tard transmettre la disposition à l'Occident.

Il résulte de là qu'on peut admettre que vers le sixième siècle on créa en Orient, sous l'influence chrétienne, une architecture toute nouvelle, dont le principe caractéristique était l'affranchissement de l'arcade, c'est-à-dire la construction en arc et en voûte, dégagée des ordres grecs (c'est ce qu'on appela l'architecture byzantine); — que de cette architecture se sont formées en Orient l'architecture arabe et mauresque, et en Occident l'architecture romane et gothique.

Il semble que dans cette architecture, ainsi constituée à l'aide d'éléments tout nouveaux, on aurait dû de prime abord coordonner ces éléments et les ériger en principes, de manière à établir des rythmes totalement différents des rythmes païens; mais il n'en fut rien, et en adoptant cette architecture comme appelée à devenir l'expression du spiritualisme chrétien, les artistes du moyen âge paraissent avoir eu peu de souci de tout ce qui aurait pu passer pour une consécration de la forme matérielle; ils s'en tinrent simplement aux conditions nécessaires à la stabilité de leurs œuvres.

Ainsi donc, non seulement l'arcade est affranchie des entraves où l'avaient retenue les rigides proportions des ordres grecs, mais de plus les artistes sont entièrement libres de la modifier, de la transformer selon qu'ils le jugent con-

venable pour l'ensemble de leur conception ou l'effet moral qu'ils en attendent.

Conséquences de l'affranchissement de l'arcade.

Ne nous étonnons donc pas si le plein-cintre, n'étant plus inscrit dans un encadrement rectiligne, fut bientôt déformé, d'abord par un timide et léger surhaussement, puis par le resserrement de ses extrémités inférieures, de manière à former le fer à cheval, et enfin par la brisure de sa courbe régulière en devenant aigu; et reconnaissons qu'il ne faut pas chercher ailleurs le principe de l'ogive. Or, une fois que de cette forme du cercle qui est une, on fut passé à la forme composée de l'ogive, ou plutôt de l'arc brisé, il n'y avait plus de motif, dans un art qui n'avait posé ni règles ni limites, pour s'arrêter; aussi voyons-nous apparaître alors dans l'art arabe toutes ces variétés de courbes appliquées aux arcades qui se font en fer à cheval, ou bordées d'arcatures, ou en trèfles, ou en ogive de toutes formes, et qui se reproduisent simultanément, mais avec plus de discrétion toutefois, dans l'architecture chrétienne en Occident.

Ainsi se développa cette architecture entièrement libre, qui, à vrai dire, n'avait rien de ce qui constitue un art, c'est-à-dire ni règles, ni rythme, ni prosodie, ni aucun élément reconnu de modulation. Mais, à tout bien considérer, les constructeurs du moyen âge ne prétendaient pas faire de l'art; ils s'abandonnaient entièrement au sentiment de l'infini, et ne connaissaient d'autre guide que leur foi vive et sincère. A quoi bon, devaient-ils penser, des règles et des principes? Pourquoi mettre un frein à notre exaltation, et renfermer l'expression du spiritualisme chrétien dans des formes déterminées par des considérations toutes matérielles?

L'arcade une fois affranchie, nous savons effectivement quelle variété de transformations on lui fit subir, et dans son contour, et dans ses proportions. Pendant plusieurs siècles cependant l'apparence de la colonne avec base et chapiteau, fut encore conservée, soit comme support des arcs, soit comme point d'appui figuré des voûtes; mais insensiblement ce dernier élément de l'art antique, bien qu'il eût été déjà entièrement dénaturé, fut jugé tout-à-fait superflu et considéré comme un hors-d'œuvre. Au quinzième siècle enfin, on en vint probablement à se dire: Pourquoi ces simulacres de colonnes allongées indéfiniment? Pourquoi ces chapiteaux et ces bases? Ne sont-ce pas autant de points d'arrêt qui détruisent la continuité de nos lignes ascendantes? Que les voûtes, que les arcs ne soient plus supportés: élevons-les directement du sol à une hauteur infinie; que la courbe désormais se fonde avec la ligne droite. Et l'on éleva dans le ciel, toujours plus hautes, toujours plus merveilleuses, ces immenses nefs de cathédrales dont les points d'appui ressemblent à de véritables faisceaux, se divisant en gerbes à la naissance des voûtes pour en former les nervures. De cette sorte se manifestaient par des exagérations toujours croissantes les derniers efforts de l'architecture gothique, qui, n'ayant jamais été véritablement constituée comme art et pressentant peut-être déjà la lutte qui se préparait, voulut, pour vaincre le mouvement qui se faisait au nom de l'ordre et du rythme, montrer qu'elle ne reconnaissait aucune règle, et usant sans mesure de la liberté qu'elle avait proclamée, crut pouvoir tout tenter, et se perdit dès qu'elle eut atteint les bornes que Dieu a prescrites aux œuvres humaines.

Le gothique ne prévalut jamais en Italie.

Tous ces écarts que nous venons de signaler dans les derniers efforts de l'art chrétien ne se produisirent pas toutefois sur le sol de l'Italie, qui, étant restée sous l'influence de l'antiquité dont elle était l'héritière directe, n'adopta jamais les prétentions exagérées et la licence de l'art occidental.

Dans ce pays, les provinces les plus voisines de l'Orient

adoptèrent passagèrement le style de l'architecture byzantine, tandis que celles du midi conservèrent les types latins dérivant de l'architecture gréco-romaine, mais différemment nuancés, selon l'esprit des populations au sein desquelles ils se développèrent. Dans le voisinage de Rome, ce fut le style des premières basiliques qui continua à exercer son influence. En Toscane, l'architecture des églises revêtit des formes à la fois plus avancées et plus correctes. En Lombardie enfin, se forma ce style lombard ou roman, qui, tout en ayant fait quelques emprunts au byzantin, conserva un caractère plus simple, plus sévère, et des formes dérivant plus directement des constructions romaines. Dans ces différents styles, l'arc plein-cintre romain continua à être un caractère distinctif. Les églises d'Italie de style ogival ne furent que de rares exceptions à côté des premières, et encore datent-elles seulement de cette époque où les exploits de la chevalerie eurent un grand retentissement en Europe et modifièrent partout le goût dans les arts. Il faut ajouter qu'au treizième siècle on construisit fort peu d'églises en Italie, et qu'au commencement du quatorzième les germes de la renaissance commençaient à se manifester.

En France nous savons que les provinces du Midi furent, comme l'Italie dont elles étaient issues, fidèles gardiennes des types romans et lombards. Mais dans celles au nord de la Loire, l'architecture gothique, c'est-à-dire celle qui résulte de l'abandon du plein-cintre, prit une plus grande extension qu'en aucun autre pays, et y enfanta des œuvres dont on chercherait vainement les égales dans le reste de l'Europe.

De la renaissance italienne. — La cathédrale de Florence.

L'influence que l'Occident avait momentanément exercée sur les arts de la Péninsule ne fut donc pas de longue durée; cet entraînement vers une importation étrangère qui avait son excuse dans la communauté du sentiment religieux, ne brilla que comme une lueur passagère sans laisser à peine les traces de son apparition. L'antiquité reprit bientôt son empire, et ce fut en son nom que se manifestèrent les premiers symptômes de la renaissance.

Dante, qui surgit à la limite des deux plus grandes époques des temps modernes, peut passer à la fois pour la plus sublime expression poétique du christianisme et comme le premier apôtre de la renaissance; et Florence, sa patrie, est aussi la ville d'Italie où ces principes nouveaux se développèrent le plus rapidement dans la philosophie, les lettres et les beaux arts.

Vers la même époque vivait en Toscane un autre génie qui avait également devancé son siècle, et qui doit passer en architecture pour le chef de la renaissance italienne: c'était Arnolfo di Lapo, auteur de la fameuse cathédrale de Florence, dont il jeta les fondements vers la fin du treizième siècle. Ce monument à part est d'autant plus remarquable que, commencé à cette époque où l'Italie se trouvait encore sous l'influence transitoire de l'art occidental, il conserve un témoignage incontestable de cette influence: la forme ogivale en effet y règne encore à côté du plein-cintre qui déjà tente de la détrôner et de la proscrire; et cette circonstance semble permettre en outre de conclure que les premiers artistes de la renaissance n'étaient pas guidés par un sentiment servile d'imitation, et que dans leurs essais de rénovation ils se préoccupaient avant tout de l'unité de l'ensemble, à laquelle, à l'exemple des anciens, ils s'efforçaient de ramener leurs nouvelles conceptions.

Par la disposition de sa nef, la cathédrale de Florence* émane essentiellement des vastes constructions romaines, telles que les Thermes, la Basilique de Constantin, etc.,

* Voyez cette cathédrale, 1837, p. 148.

dont elle a la grandeur, la noblesse et la simplicité. Par son dôme principal, flanqué de coupoles secondaires, on pourrait croire qu'elle a été conçue sur le modèle des églises d'Orient; elle ne conservé conséquemment rien des églises d'Occident, pas même le clocher; celui qui fut élevé plus tard sur le côté de cette vaste église est l'œuvre de Giotto, qui avait opéré dans la peinture le même changement que celui qu'Arnolfo avait fait subir à l'architecture.

Quant à la façade de ce monument, qui est restée inachevée, on peut facilement imaginer ce qu'elle serait devenue, et reconnaître encore que là les artistes florentins n'avaient rien conçu d'analogue à nos églises dont les portails avec leurs tours élevées composaient incontestablement la partie la plus caractéristique et la plus brillante, et dont les façades d'Orviéto et de Sienna, construites par Jean de Pise au commencement du quatorzième siècle, n'ont été que d'imparfaites imitations.

L'œuvre célèbre d'Arnolfo di Lapo, continuée par Giotto, Taddeo Gaddi, Orcagna, et laissée inachevée par Brunellesco en 1446, doit donc être pour ainsi dire considérée comme le sanctuaire où le génie italien, sous l'inspiration de l'art antique et du christianisme oriental, avait inauguré le trône éclatant du haut duquel la renaissance devait, comme une reine puissante, s'imposer à la société moderne de l'Europe au nom de la poésie, de la grâce et de la beauté.

Nous n'avons pas à envisager ici toutes les conséquences des principes nouveaux qui avaient été promptement consacrés en Italie; mais nous remarquerons seulement qu'ils eurent pour résultat de faire prévaloir de plus en plus le goût et l'étude de l'architecture antique.

Les artistes italiens, presque inactifs dans la société toute spiritualiste des siècles précédents, se révélèrent dès le quatorzième siècle par leur admiration exclusive des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Aussitôt que les philosophes, les poètes et les savants eurent commencé à étudier, à interroger les auteurs anciens, les architectes allèrent exhumer dans les ruines des monuments antiques les secrets de cette beauté et de cette perfection de la forme contre lesquelles le christianisme avait prononcé un anathème absolu. Riche encore des débris de la puissance romaine, l'Italie était en merveilleuse position pour faciliter cette recherche: aussi fut-elle la première à proposer l'architecture païenne pour modèle, et à l'opposer à cette architecture chrétienne de l'Occident, qu'elle n'avait jamais comprise ni adoptée.

Au quinzième siècle, Rome devint un centre d'attraction pour tous les architectes: tous allèrent y chercher les principes de ces ordres qui avaient servi de guides aux artistes de l'antiquité; et les villes italiennes commencèrent à élever de nombreux monuments dans lesquels fut imité l'antique système d'architecture encore inconnu aux autres pays de l'Europe.

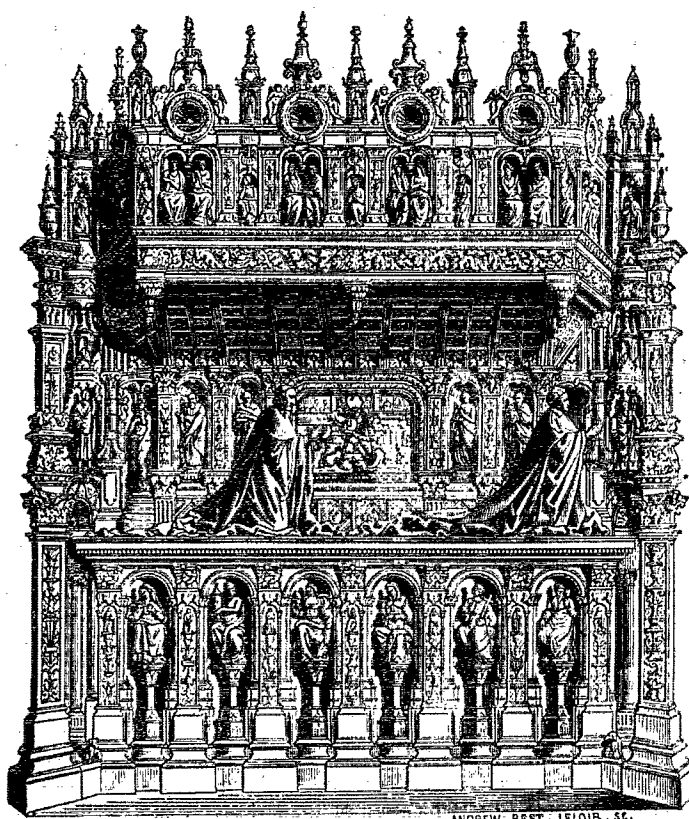
En suivant l'exposé rapide que nous venons de tracer, on voit quelles furent les différentes phases que parcourut l'architecture chrétienne en Italie et en France pendant une longue série de siècles, et on peut se faire une idée de l'état dans lequel elle se trouvait vers le milieu du quinzième siècle; époque mémorable sous plus d'un rapport, et que la Providence, qui se plaît à envelopper de mystères ses impénétrables desseins, semble avoir choisie pour opérer cette transformation complète de la grande famille européenne, désignée dans l'histoire sous le nom de *Renaissance*.

Les faits nombreux et importants qui ont signalé le quin-

zième siècle dans l'histoire, lorsqu'on les rapproche les uns des autres, semblent en effet coïncider entre eux et se prêter un mutuel appui pour concourir simultanément à la régénération de la société moderne.

En France, la féodalité est successivement détruite par Louis XI et Charles VIII; en Angleterre, Henri VII lui avait porté les premiers coups. En Espagne, les deux royaumes chrétiens de Castille et d'Aragon furent réunis sous le même sceptre par le mariage d'Isabelle et de Ferdinand, et la conquête du royaume de Grenade compléta l'unité de ce royaume alors si puissant; en Portugal, la noblesse fut abattue par l'autorité de Juan II, et, pendant le même temps, l'empereur Maximilien reconstituait en Allemagne la puissance impériale déchue depuis plusieurs siècles.

En Orient, la conquête de Constantinople par les Turcs



Tombeau du cardinal d'Amboise, dans la cathédrale de Rouen.

avait fait refluer en Italie les savants et les artistes de la Grèce, possesseurs des traditions de l'antiquité, qui se trouvèrent ainsi ravies à leur sol natal et dispersées par la barbarie au centre de l'Europe. D'un autre côté, le génie entreprenant de quelques hommes s'efforça de reculer les bornes du monde connu des anciens. En 1486, les Portugais doublent le cap de Bonne-Espérance, et ouvrent ainsi une nouvelle route vers l'Asie. Quelques années plus tard, en 1492, le Génois Christophe Colomb découvrit le Nouveau-Monde. Les peuples parviennent ainsi à se mettre en rapport d'une extrémité du monde à l'autre, en se guidant sur les mers à l'aide de la boussole dont l'application était toute récente.

Mais il était donné à ce quinzième siècle de doter l'humanité d'une autre découverte bien autrement importante, et dont toutes les conséquences ne peuvent même pas encore être déterminées. Ce fut en 1440 que Gutenberg, de Mayence, inventa l'imprimerie: les premiers essais de cet art prodigieux eurent notamment pour résultat de répandre les

écrits des auteurs grecs et latins qui exercèrent une si grande influence sur la renaissance.

Ainsi, d'une part, la société avait acquis plus de force et plus d'unité; le pouvoir royal avait accru sa puissance et son action, les relations des peuples s'étaient multipliées; des découvertes fécondes avaient été faites, et l'imprimerie enfin, en contribuant à la connaissance de l'antiquité, avait puissamment aidé à ce grand mouvement intellectuel auquel les arts ne pouvaient pas rester étrangers. En effet, ce siècle si fécond en grandes et merveilleuses choses, avait été témoin de la gloire des Brunellesco, Orcagna, Léon-Baptiste Alberti, Bramante et Balthazar Penuzi, et, de celle des Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël et André del Sarto.

Commencement de la renaissance française.

Telle était donc la situation de l'Europe et celle des arts en Italie, lorsqu'en France, Charles VIII monta très jeune sur le trône. La paix dont jouissait l'intérieur de la France et la nécessité de trouver un aliment aux habitudes guerrières de ses sujets lui inspirèrent le goût des conquêtes; il

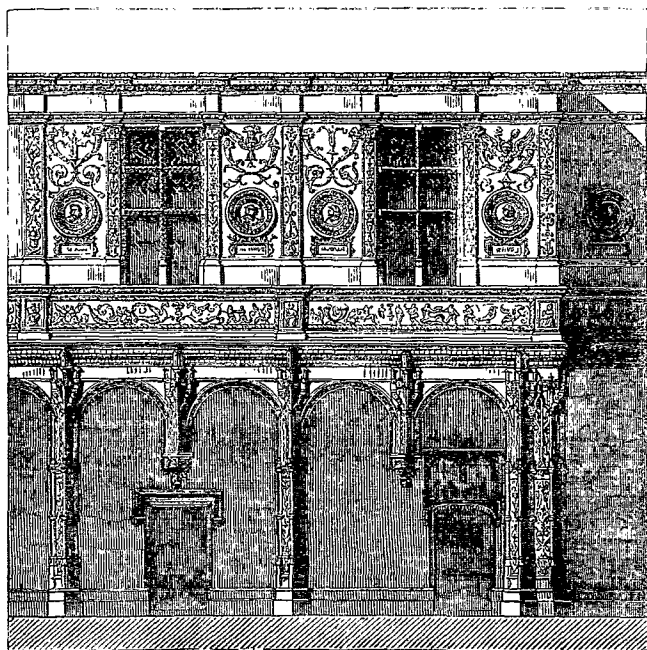
donnent une idée exacte de l'ensemble de ce château, dont quelques parties existent encore et ont été récemment restaurées. La mort étant venue surprendre ce roi à l'âge de vingt-huit ans, il ne put achever cette entreprise. La durée de ce règne trop court ne permit pas d'élever de nombreuses et importantes constructions, et la plupart de celles qui avaient été commencées ne furent achevées que sous le règne suivant.

En montant sur le trône, Louis XII marcha sur les traces de Charles VIII, son prédécesseur, et voulut également chercher en Italie un accroissement de grandeur et de puissance pour le royaume de France. Il éleva sur le duché de Milan des prétentions et les soutint par les armes. Le succès couronna cette expédition, et Louis XII fit son entrée triomphale dans ses nouveaux Etats, le 6 octobre 1509; bientôt après, il en confia le gouvernement au cardinal d'Amboise, son premier ministre, qu'il affectionnait particulièrement. Ses tentatives sur le royaume de Naples furent moins heureuses, et la lutte qui s'engagea à ce sujet entre lui et Ferdinand le Catholique lui fut funeste. Vers la fin de son règne il fut même contraint par les circonstances de renoncer à ses conquêtes, d'abandonner le Milanais et de traiter avec ses ennemis; mais les relations fréquentes qui s'étaient ainsi établies entre la France et l'Italie eurent sur les arts de notre pays une influence bien plus directe et bien plus vivace encore que celle que nous avons déjà constatée sous le règne précédent. Le cardinal Georges d'Amboise surtout eut une grande part dans cet engouement qui s'empara alors de tous les esprits pour l'architecture italienne, engouement tel que l'on combla les artistes italiens de faveurs et de richesses pour qu'ils vinssent en France remplacer nos artistes nationaux: exemple frappant de cet esprit de mode auquel, en France, on est généralement trop disposé à se laisser entraîner.

Quelle fut l'influence de l'architecture italienne sur l'architecture française du seizième siècle.

La première application notable du nouveau style d'architecture fut le château que le cardinal d'Amboise, étant archevêque de Rouen, fit construire à Gaillon. Tous les auteurs qui ont décrit cette somptueuse habitation l'ont attribuée à Giocondo, artiste véronnais, qui avait été appelé en France à cette époque et jouissait d'une grande faveur à la cour de Louis XII; cette opinion, encore unanimement admise il y a peu de temps, vient d'être controversée par suite d'un document découvert à Rouen et qui se trouve entre les mains de M. Deville, possesseur de tous les comptes de la maison d'Amboise: c'est une liste des artistes que ces prélats employèrent, et dans laquelle ne se trouve pas le nom de Giocondo, tandis qu'au nombre des artistes qui ont travaillé à Gaillon, se trouve surtout désigné un certain Pierre de Valence, maître maçon de Tours.

Ici se présente tout naturellement l'importante question de savoir quelle part il faut attribuer à l'Italie dans les origines de la renaissance française. Sur ce point, parmi les artistes ou écrivains qui s'occupent de l'histoire de l'art, les opinions sont partagées; les uns, enthousiastes admirateurs des œuvres d'art des époques précédentes, zélés défenseurs de la nationalité que la France peut à bon droit revendiquer dans les monuments dont le christianisme a couvert son sol, protestent contre l'influence italienne, et, pour tempérer les regrets qu'ils ne peuvent dissimuler à l'égard de la révolution opérée par la renaissance, ils prétendent en attribuer l'initiative aux artistes nationaux eux-mêmes; d'autres,



(Détail d'un des côtés de la cour du château du cardinal d'Amboise, à Gaillon.)

jeta dès lors ses vues sur l'Italie, dont les divers Etats en lutte les uns contre les autres ne pouvaient opposer d'obstacles sérieux à l'armée française. Charles VIII entra en triomphateur à Naples; mais cette aventureuse expédition fut sans aucun fruit. Le roi et les jeunes seigneurs qui l'avaient accompagné n'en rapportèrent que le goût du luxe et de tout ce qui peut contribuer aux douceurs de l'existence; ils furent jaloux de doter la France du bien-être qu'ils avaient appris à se procurer. Les manoirs féodaux qu'ils retrouvèrent à leur retour ne leur semblèrent plus dignes d'être habités après ces somptueux palais embellis de tous les chefs-d'œuvre des arts qui leur avaient servi de demeure en Italie, et ils firent tous leurs efforts pour en créer de semblables.

Charles VIII choisit Amboise, le lieu de sa naissance, pour y élever, à l'aide des artistes Italiens qui l'avaient suivi, un château remarquable par sa magnificence, et dans lequel il se proposait de réunir les objets précieux qu'il avait rapportés en France. Les gravures de Ducerceau

plus impartiaux peut-être, acceptant les faits historiques tels qu'ils se présentent, ne voient dans la renaissance française qu'une conséquence de la renaissance italienne et croient pouvoir se glorifier de la transformation que lui doivent notre architecture et nos arts en général, sans que leur sentiment de nationalité en puisse être affecté.

Giocondo, jusqu'à présent, passait donc pour avoir le premier importé en France le style de la renaissance : le château de Gaillon, qu'on s'était accordé à lui attribuer, était considéré comme le spécimen le plus complet de cette première époque; or, on peut juger avec quel empressement l'absence du nom de Giocondo sur la liste des artistes que possède M. Deville, a été notée par ceux qui pouvaient en tirer une conséquence favorable à leur manière d'envisager la renaissance; le nom de Pierre Valence, voué jusqu'à une obscurité peut-être injuste, est aujourd'hui proclamé avec orgueil à la place de Giocondo. Mais les preuves sont-elles réellement bien concluantes, pour se hâter ainsi de déposséder un artiste aussi éminent que Giocondo d'une œuvre aussi capitale et aussi nettement caractérisée que le château de Gaillon? C'est ce qui nous semble très douteux; et nous pensons avec M. Dussomerard que l'absence du nom de Giocondo sur les listes des artistes employés par la famille d'Amboise ne suffit pas pour en conclure qu'il soit resté étranger à l'érection du château de Gaillon.

Il est bien certain que Giocondo a été chargé comme architecte de travaux importants et nombreux sous le règne de Louis XII; on avait cru, par suite, pouvoir lui attribuer la construction du château de Gaillon, en supposant que le cardinal d'Amboise avait dû choisir l'artiste que le roi protégeait, et qu'il avait peut-être contribué lui-même à attirer en France. Maintenant on conçoit très bien que, sur une liste qui est pour ainsi dire le complément d'un état des travaux, et peut-être de la dépense, se trouvent inscrits les noms des artistes secondaires ne travaillant que sous la direction d'un chef, d'un maître de l'œuvre; mais on s'expliquerait difficilement dans quel but le nom si célèbre de Giocondo, qui, s'il a été pour quelque chose dans la construction de Gaillon, n'a pu l'être qu'au titre de directeur et chef suprême, figurerait sur une semblable liste, dressée peut-être par son ordre?

Est-ce donc par le style de l'architecture qu'on essaierait de démontrer que Giocondo a dû être étranger à la conception du château élevé à Gaillon pendant qu'il était en France? Chercherait-on à établir que ce style est plus français qu'italien, et voudrait-on se refuser à y reconnaître une importation étrangère, parce que quelques détails du style gothique y apparaissent çà et là à côté des nouveaux éléments imités de l'antique? Mais nous répondrions qu'un changement comme celui de la renaissance ne pouvait pas se faire brusquement; que les monuments du règne de Louis XII, et même certains monuments du règne de François I^{er}, appartiennent encore à l'époque de transition, et qu'il n'est pas étonnant qu'on remarque dans l'ornementation un mélange des deux styles, dont il faut peu s'étonner d'ailleurs en songeant à la liberté laissée alors aux artistes exécutants, et parmi lesquels il est incontestable que les Français devaient être nombreux. Nous ajouterons qu'il nous semble d'autant plus difficile de conclure du style de Gaillon que ce ne peut être l'œuvre d'un Italien, que le bâtiment de la Cour des Comptes, qui date de la même époque, et qu'on sait à n'en pas douter être de Giocondo, puisqu'une inscription rapportée par plusieurs auteurs en fait foi, est évidemment conçu dans un style bien moins italien encore, car on y retrouve des ogives, des lucarnes à pignons aigus, des tourelles sur les angles, enfin tous les caractères distinctifs de l'architecture française du quinzième siècle, dans laquelle cependant on avait introduit quelques détails appartenant au nouveau style. Certes, si l'inscription gravée sur l'entrée de l'ancienne

Cour des Comptes, et qui faisait mention du nom de Giocondo, ne nous était pas parvenue, on n'eût pas hésité, et avec toute apparence de raison, à considérer ce monument comme une production nationale (nous nous réservons d'expliquer plus tard quelle conclusion on peut tirer de cette observation); tandis qu'au contraire, d'après les faits qui nous sont connus, et jusqu'à meilleure preuve, nous regardons l'ancienne Cour des Comptes et le château de Gaillon comme les œuvres d'un seul et même artiste, de Giocondo, le premier propagateur de la renaissance italienne en France*.

Château du cardinal d'Amboise à Gaillon.

Le château de Gaillon est situé en Normandie dans le département de l'Eure, et auprès du bourg de ce nom, à huit lieues de Rouen. Il fut élevé sur l'emplacement et peut-être sur les fondations d'un autre château plus ancien, servant probablement à défendre le cours de la Seine, qui passe tout auprès. Avant la révolution de 1789, le château du cardinal d'Amboise était encore entier, et on pouvait juger ce qu'il avait dû être au temps de sa splendeur. D'après les planches que Ducerceau nous a laissées, on voit que ce château se composait de quatre corps de logis de hauteur égale, formant une cour carrée, mais irrégulière, au milieu de laquelle était une fontaine à plusieurs bassins de marbre blanc les uns sur les autres.

Au-dessus de la porte de la première cour on remarquait deux figures placées dans deux niches à côté l'une de l'autre, et séparées par trois colonnes toutes percées à jour de différents ornements. L'une de ces figures représentait Louis XII vêtu à la romaine, et l'autre le cardinal d'Amboise vêtu d'un habit long avec un rochet par-dessus. A l'un des coins de la cour se trouvaient l'escalier et la chapelle, dont la porte était enrichie de colonnes de marbre blanc sculptées. Près de cette porte était inscrite la date de 1510. Le dedans de la chapelle, particulièrement la voûte, était très richement orné. Les vitraux étaient décorés de peintures d'un beau dessin, et dans ceux qui étaient au-dessus de la porte on avait représenté la famille du cardinal d'Amboise. Les stalles du chœur et toutes les boiseries de cette chapelle, qui sont aujourd'hui dans l'église de Saint-Denis, étaient exécutées avec la plus grande recherche, et enrichies de sujets composés de bois de rapport, comme aussi toutes les portes, fenêtres, cheminées, et lambris de tous les appartements du château, qui étaient travaillés avec un art infini. Les vitraux des appartements étaient également peints en grisaille et couleur, et représentaient différents sujets.

Sur une des façades intérieures de la cour on voyait trois niches. Dans celle du milieu, qui était plus haute, et au-dessus des deux autres, on avait représenté Louis XII à mi-corps; dans la niche à droite était la figure, aussi à mi-corps, du cardinal d'Amboise; et dans la troisième, Charles d'Amboise, grand-maître de France.

Cette magnifique demeure était entourée de jardins délicieux, dans lesquels l'art avait réuni tout ce qui fait le charme des belles villas d'Italie. On y avait construit à grands frais des parterres en terrasse, des pièces d'eau, des serres chaudes, des orangeries, des grottes, et des pavillons de toute sorte; des vergers, des potagers, des vignobles, et un parc immense en formaient le complément, et rendaient cette habitation tout-à-fait digne de rivaliser avec celles des souverains.

En examinant les fragments de ce château réédifiés à l'Ecole des beaux-arts, et en étudiant les planches de Ducerceau, on voit que le style de son architecture était mixte. A côté de la reproduction des ordres empruntés à l'art antique, certains détails dénotaient que l'influence

* Voy. la biographie de cet artiste célèbre, p. 128.

gothique n'était pas encore sans effet, et l'on retrouve dans certaines parties tous les caractères de l'architecture des règnes précédents, tels, par exemple, que cette clef pendante qu'on voit dans le portique de la cour dont nous avons donné le dessin (p. 125). Quoi qu'il en soit, le mélange de ces différents styles n'avait rien de choquant, et cette liberté d'ornementation produisait un effet très pittoresque et très gracieux, ainsi qu'on peut en juger par la représentation de cette façade, dont le premier étage, tout italien, s'élève au-dessus d'une galerie dont les piliers, et par leur forme et par leur décoration, sont tout gothiques, quoique portant des arcs en plein cintre. En somme, les restes de cet édifice sont extrêmement précieux pour l'histoire de l'art, et comme modèles complets de cette époque de transition ils peuvent être étudiés avec utilité.

La jolie fontaine de marbre que nous avons représentée (p. 128) doit être l'œuvre d'un artiste italien; et les médaillons d'empereurs romains qui décoraient toutes les façades de ce palais prouvent suffisamment que c'est l'esprit de la renaissance italienne qui a présidé à son érection*.

Château de Blois.

Après le château de Fontainebleau, celui de Blois est incontestablement le plus intéressant de tous les châteaux royaux qui existent encore en France, tant sous le rapport de ses constructions, qui appartiennent à différents règnes, et en conservent le caractère, que par le souvenir des grands événements historiques dont il fut le théâtre à toutes les époques de notre histoire.

Le château de Blois est situé au bord de la Loire, sur un plateau qui domine le cours du fleuve. L'irrégularité de son plan a sans doute été motivée par celle du sol sur lequel il a été élevé, et par des dispositions que commandait probablement la sûreté de la défense alors qu'il servait de château fort au temps des comtes de Champagne et de Châtillon.

La partie la plus ancienne du château est celle où se trouve l'ancienne salle des états, qui date du treizième siècle; c'est aussi de cette époque que date la tour dite des Oubliettes, sur laquelle Catherine de Médicis éleva plus tard son observatoire. De la plate-forme de cette tour, la vue s'étend au loin sur le cours de la Loire, sur de riches coteaux couverts de vignes, et sur de vastes forêts.

Louis XII, qui était né à Blois, résolut de transformer ce château féodal en un palais somptueux, et plus approprié aux mœurs de son temps. La partie qui fut élevée sous son règne est le corps de bâtiment qui forme le côté oriental de la cour, et où se trouve l'entrée principale, précisément à la place du bâtiment où il était né. Au-dessus de la porte principale était la statue équestre du roi, en bronze, sur un fond semé de fleurs de lis d'or. On lisait au-dessous quatre vers latins de Fausto Andrelini, poète favori du roi. A côté de la grande porte il y en avait une plus petite, ainsi que c'était l'usage alors, sur laquelle était sculpté un porc-épic couronné, emblème de la famille d'Orléans. Les lucarnes étaient décorées de chiffres et d'attributs sculptés, et les combles étaient enrichis d'ornements en plomb doré. A l'intérieur de la cour, le portique qui règne à rez-de-chaussée est composé d'arcades en segment de cercle supportées par des colonnes couvertes d'ornements arabesques, de fleurs de lis, et d'hermines (voy. p. 121). Le style de l'architecture de ce portique rappelle tout-à-fait celui du portique de Gaillon, et il permettrait de supposer que

Giocondo lui-même contribua également à la construction du château de Blois. Cette supposition est d'autant plus admissible que Vasari nous apprenant que cet architecte fit pour le roi Louis XII de nombreuses et importantes bâtisses, il est assez naturel de croire que le château de Blois, préféré par ce roi, dût être de ce nombre. On voit qu'au lieu de déshériter Giocondo des monuments qu'il a dû élever en France, nous sommes disposés au contraire à lui attribuer tous ceux qui par leur style peuvent être considérés comme appartenant à l'auteur de la Cour des Comptes, autre monument très remarquable dont Israël Sylvestre nous a laissé des vues très fidèles, et dont le Cabinet des estampes de la Bibliothèque royale possède des dessins manuscrits très précieux.

Nous n'hésitons donc pas à reconnaître l'influence réelle que l'Italie exerça à cette époque sur les arts de la France, et nous ne comprendrions pas comment elle pourrait être contestée. Cette influence, on le sait, ne s'exerça pas seulement sur les beaux-arts; son action fut générale, et elle s'étendit sur toutes les œuvres de l'intelligence, sur notre littérature, sur nos institutions, sur nos mœurs. Il serait aussi impossible de nier les emprunts faits à l'architecture italienne que de nier ceux que notre langue a été obligée de faire aux idiomes latins et italiens. On doit même reconnaître que c'est par l'exemple de l'Italie, gardienne des traditions du génie grec et romain, que la France est parvenue à se constituer comme grande nation. Est-ce donc à dire pour cela que nous n'ayons pas notre originalité propre, et que le génie français doive se contenter d'imiter les modèles de l'antiquité, ou ceux moins parfaits de l'art italien? Non certainement, et à cet égard il est permis de se demander si la renaissance a rempli comme elle le devait la mission qu'elle s'était imposée. Dans ce premier article, nous nous sommes contentés de présenter les causes diverses qui l'ont produite, et nous avons donné des exemples de ses premières tentatives. Nous nous réservons, dans l'article suivant, d'apprécier la valeur des principes qu'elle avait posés et celle des œuvres qui en furent la conséquence.

Les trois principaux monuments élevés sous le règne de Louis XII sont ainsi l'ancienne Cour des Comptes près de la Sainte-Chapelle, le château de Gaillon, et le château de Blois. Après ceux-ci, il faut encore citer parmi les constructions de cette époque le château de Neillant, qui appartenait aussi à la famille d'Amboise; celui de Chenonceaux, commencé par Thomas Bohier (voy. 1838, p. 275); Azai-le-Rideau; une partie du château de Châteaudun; l'hôtel-de-ville d'Orléans, commencé par Charles VIII et terminé en 1498.

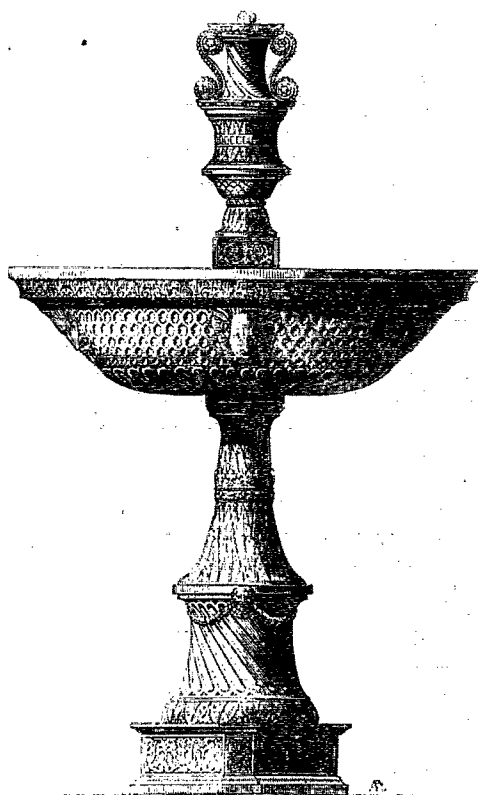
A Rouen, sous le règne de Louis XII, le cardinal d'Amboise fit élever plusieurs églises. Antoine Boyer, abbé de Saint-Ouen, créé cardinal en 1517, fut surnommé le bâtisseur. Il ordonna d'importantes constructions, parmi lesquelles l'hôtel abbatial, démoli en 1817, dont on retrouve la reproduction dans un ancien ouvrage sur l'histoire de cette abbaye. Parmi les artistes de Rouen qui prirent part à ces différents travaux, on a retrouvé les noms de Jacques et Roulland Leroux père et fils, Pierre Desaulbeaux, Roger Ango, échiquier de Rouen, Pierre et Toussaint Delorme, etc. Plusieurs maisons particulières appartiennent également au règne de Louis XII. De ce nombre sont très probablement les deux maisons de bois bien connues de la rue du Gros-Horloge à Rouen.

Enfin nous citerons, comme un monument à part, le beau tombeau du cardinal d'Amboise, le plus bel exemple qu'on puisse trouver de la sculpture de cette époque. Ce tombeau, dont nous donnons un dessin (voy. p. 124), paraît avoir été fait à l'imitation de ceux si nombreux qui décoraient l'intérieur des églises d'Italie. Il est tout en marbre et les sculptures sont, de plus, enrichies de peinture et de dorure.

* Cette vasque est aujourd'hui au Musée de sculpture française au Louvre; elle ne faisait pas partie, comme on l'a cru, de la grande fontaine qui décorait la cour du château et qui est représentée dans Ducerceau, mais elle appartenait sans doute à une de celles dont les jardins étaient ornés.

Les hôtels-de-ville d'Arras et de Saint-Quentin, l'hôtel de Cluny, et celui de la Trémouille à Paris, datent aussi du règne de Louis XII. Mais nous les avons classés à part, comme appartenant à l'architecture gothique. (Voy. 1841, p. 578.)

Les signes caractéristiques de l'architecture du règne de Louis XII sont, d'une part les arcs en anse de panier, qui ont dû prendre leur origine dans la construction en bois, et la profusion des ornements sculptés dans le goût des arabesques antiques. On reconnaît aussi les monuments de cette époque au mélange de la brique et de la pierre, et à l'apparence de certains détails gothiques, qui se rencontrent mêlés aux ornements d'un goût tout différent. Les emblèmes qu'on trouve sculptés ou peints sur les édifices de ce règne sont le porc-épic couronné de fleurs de lis de France, et l'hermine de Bretagne.



(Fontaine provenant du château de Gaillon, actuellement au Musée de la sculpture française, au Louvre.)

GIOCONDO.

(JEAN JOCONDE.)

(On peut juger, d'après la biographie suivante extraite de Vasari, de la part que Giocondo dut avoir sur le mode d'architecture qui prévalut en France au commencement du seizième siècle.)

Giocondo, né vers 1450, cultivait principalement les lettres; il était non seulement philosophe et théologien, mais aussi très bon helléniste, chose rare alors, les belles-lettres commençant seulement à renaître en Italie: *il n'en fut pas moins*, dit Vasari, *comme ceux qui en firent leur délice, très excellent architecte*. Cette phrase, traduite littéralement, prouve très clairement que c'est d'abord par la culture des lettres que les artistes s'initiaient à la culture des arts du dessin.

Pendant plusieurs années, Giocondo demeura à la cour de

l'empereur Maximilien, et fut professeur de langue grecque et latine du très savant Scaligero, lequel écrivit l'avoir entendu dissenter de choses *sottillissime* en présence dudit Maximilien.

On voit ensuite Giocondo, encore jeune, se livrer, non seulement à Rome, mais dans toute l'Italie, à l'étude des monuments et des antiquités de toute sorte; il recueille des inscriptions, au nombre de deux mille, dans un très bel ouvrage, dont il fait don à Laurent le Magnifique, auquel il était très dévoué. En 1517, il écrit, sur les Commentaires de César, des observations qui sont imprimées, et qu'il dédie à Julien, fils de Laurent de Médicis et frère de Léon X; le premier lui reproduit par le dessin le pont construit par César sur le Rhône, et décrit dans ses Commentaires.

Budeo convient d'avoir eu Giocondo pour son maître dans tout ce qui se rattache à l'architecture, lui (Giocondo) si habile commentateur et interprète de Vitruve, dans lequel il rectifia une quantité d'erreurs qui jusqu'alors n'avaient pas été connues, ce qui lui fut facile, étant habile dans toutes les doctrines, et parfaitement versé dans les langues grecque et latine.

Budeo ajoute que ce fut par les soins de Giocondo que furent retrouvées, pour la plus grande partie, dans une vieille bibliothèque à Paris, et imprimées en 1508, les Lettres de Plinie.

Vasari mentionne les deux superbes ponts que Giocondo fit sur la Seine, et dont nous avons parlé précédemment (voy. 1841, p. 279). Il ajoute: « Il fit outre cela une infinité d'autres ouvrages pour ce roi (Louis XII) dans tout le royaume; » et, au lieu de les mentionner, il écrit: *Ma essendo stato solamente fatto memoria di queste come maggiori, non ne dirò altro*; « Mais celles-ci ayant été seulement citées comme importantes, je n'en dirai pas davantage. » Il est à regretter que Vasari se soit abstenu de nous indiquer quelles étaient ces *infinite opere* faites par Giocondo pour Louis XII.

Etant à Rome à la mort de Bramante, Giocondo fut, conjointement avec Raphaël et Sangallo, chargé de continuer la construction de Saint-Pierre, dont, par son conseil, les fondations furent refaites en grande partie.

Plusieurs architectes et ingénieurs célèbres, qui étaient en Italie, ayant proposé divers plans et fait des dessins sur le moyen de détourner les eaux de la Brenta, qui menaçaient de combler les lagunes de Venise par la terre qu'elles apportaient, les projets de Giocondo furent déclarés les meilleurs et mis à exécution. Ce beau travail lui valut le nom de *secondo edificatore di Venezia*. Le Rialto ayant été détruit par un incendie, il fit aussi un dessin magnifique pour sa reconstruction, dont l'exécution n'eut pas lieu par suite de la faveur accordée à un certain Zanfraguino. Giocondo, blessé de cette injustice, ne voulut plus revenir à Venise. Il s'occupa de botanique et d'agriculture, et s'y montra supérieur comme en toutes choses. Il mourut à Vérone, sa patrie, dans un âge très avancé.

Autant de fois vous verrez l'architecture changer ses formes, autant de fois vous pourrez dire que la civilisation sera renouvelée. Et si vous assistez à une époque dont les constructions manquent d'originalité, dites aussi sans crainte que ses idées n'en ont aucune: les monuments sont la véritable écriture des peuples.

De l'Art en Allemagne.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

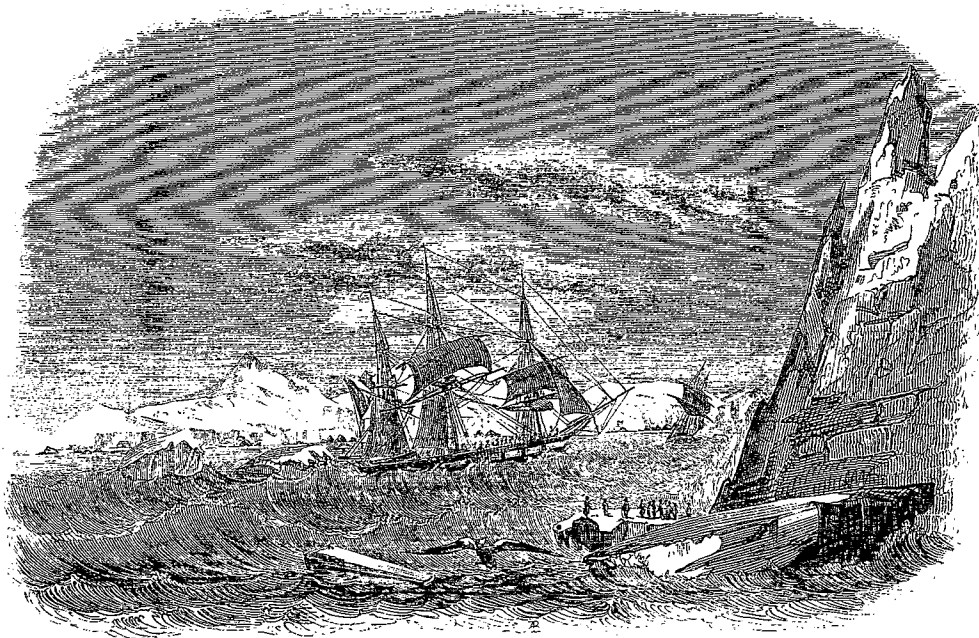
Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

DECOUVERTE DES TERRES LOUIS-PHILIPPE, JOINVILLE, ET ADÉLIE,

EN 1838 ET 1840,

Par les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, sous le commandement de M. DUMONT D'URVILLE.

(Premier article.)



(Terres Louis-Philippe et Joinville, découvertes en 1838. — D'après le dessin original de M. Lebreton, l'un des officiers attachés à l'expédition.)

En 1827, M. d'Urville fut appelé au commandement de la corvette *l'Astrolabe*, avec mission d'aller recueillir sur les récifs de Vanikoro les débris des vaisseaux de l'infortuné La Pérouse* : c'était la seconde campagne de ce navigateur dans les mers océaniques. De retour en France, il consacra plusieurs années à l'étude. Il chercha à se rendre compte des lacunes à combler dans la géographie et l'hydrographie des régions qu'il avait deux fois explorées. Le résultat de ces travaux fut le plan d'une troisième campagne. On était en 1837. M. de Rosamel, alors ministre de la marine, approuva le projet de M. d'Urville, et le soumit au roi, qui manifesta le désir de voir l'expédition tenter quelque exploration dans les mers antarctiques, où le nom français n'était encore représenté par aucune découverte. Il semblait en effet que l'on eût abandonné ce coin du globe à l'activité entreprenante des Anglais et des Américains.

L'Astrolabe fut donc armée de nouveau et confiée à M. d'Urville. On lui adjoignit pour conserve une autre corvette, *la Zélée*, commandée par M. Jacquinot. L'expédition fut pourvue d'excellents instruments d'observation. Les travaux hydrographiques, et ceux relatifs à la physique du globe, étaient confiés à un ingénieur de la marine, M. Vincendon-Dumoulin. L'anthropologie, la science de l'homme, qui jusqu'alors n'était apparue en titre dans aucune expédition, se trouvait cette fois avoir un représentant, M. Dumoustier.

Les deux corvettes sortirent de la rade de Toulon le 8 septembre 1837. Après avoir relâché aux Canaries, puis à Rio-Janeiro, elles pénétrèrent dans le détroit de Magellan, y firent un court séjour**, longèrent les côtes orientales de la Terre-de-Feu, sur lesquelles on n'avait que des données vagues, et mirent enfin à la voile pour les mers australes le 11 janvier 1838.

En s'avancant vers le sud, M. d'Urville ne pouvait naviguer qu'avec beaucoup de circonspection. Dans ces mers polaires, changeantes comme la brise, libres un moment, complètement obstruées quelques heures après, les précédents ne sont pour ainsi dire d'aucune valeur. Cependant on crut devoir suivre la trace de Weddell†, qui, quinze ans auparavant, avait eu le bonheur de naviguer jusque par-delà le 74° parallèle, à travers une mer ouverte et par une température de plus en plus douce. Mais nos navigateurs apprirent bientôt quel fond il y avait à faire sur les relations antérieures dans ces mers inconstantes : là où le capitaine anglais voguait à pleines voiles, nos deux corvettes se trouvèrent arrêtées par une immense muraille de glace qui s'étendait à perte de vue de gauche à droite. « Des masses de toutes les grosseurs, de toutes les formes, se trouvaient disséminées sur toute son étendue, et affectaient les apparences les plus singulières quand les rayons du soleil venaient les éclairer. Tantôt on eût dit d'une ville immense, avec ses palais, ses dômes et ses tours; d'autres fois de jolis villages situés sur le bord d'une grève tranquille et entourée de bouquets d'arbres; le plus souvent de vastes carrières de marbre, parsemées d'une foule de blocs diversement travaillés. » (Rapport de M. d'Urville.)

M. d'Urville résolut de suivre la banquise aussi loin qu'elle se prolongerait, dans l'espoir d'y trouver quelque passage. Vaine recherche! Sur une étendue de plus de cent lieues, ce fut elle que l'on retrouva, toujours compacte et menaçante. Sur un point, cependant, l'intrépide navigateur crut découvrir une issue; la glace cède, les deux corvettes s'avancent hardiment; mais elles n'ont pas parcouru un myriamètre qu'elles se voient engagées dans une impasse dont l'entrée s'est refermée derrière elles, et où le choc des glaces menaçait de les écraser à chaque instant. Pour sortir de cette prison, il fallait briser une barrière

* Voy. 1838, p. 271. — ** Voy. p. 100 et 106.

de glace de six cents mètres d'épaisseur. Les équipages travaillèrent avec une telle ardeur qu'en quatre heures de temps on n'était plus qu'à cent mètres de la haute mer, lorsque la brise, jusqu'alors favorable, tourna subitement, et remit tout en question. On reprit les travaux : la banquise, augmentée considérablement, avait plus de cinq mille mètres. Cependant, après deux jours de fatigues inouïes et de mortelles inquiétudes, M. d'Urville eut la joie de voir les deux corvettes sillonner en liberté les flots de la mer. D'autres se fussent éloignés de ces parages avec précipitation ; M. d'Urville semblait s'y attacher en raison des obstacles qu'il y rencontrait : on prolongea encore la banquise sur une étendue de cent lieues, jusqu'au moment où, la voyant tourner au nord, il fallut bien enfin s'en éloigner, au risque d'être ramené dans une direction contraire à celle qu'il fallait prendre. Il fut décidé que, se dirigeant vers l'occident, on irait chercher au midi des Nouvelles-Shetland australes des terres vaguement signalées de ce côté par les baleiniers. L'indication était exacte, et le 27 février on se trouva en vue d'un groupe d'îlots et de rochers, et d'une côte escarpée et sinueuse.

« Le 27 février, dit M. d'Urville, dans une longue bordée poussée au sud, à travers de nombreuses glaces, nous attaquâmes ces terres mystérieuses, et, malgré les obstacles réunis contre lesquels nous eûmes à lutter, tant de la part d'un temps toujours mauvais, que de la brume et des glaces, dans l'espace de huit jours environ, nous réussîmes à tracer exactement leur configuration dans une étendue de 120 milles à peu près, entre le 63° et le 64° degré de latitude sud. Ces terres, que couronnent d'immenses pitons, sont couvertes de neiges éternelles d'une épaisseur indéfinie. Sans les rochers noirs mis à nu par la fonte des neiges, qui forment leurs limites à la côte, on aurait souvent peine à les distinguer d'avec les glaces nombreuses qui les accompagnent. La plus orientale de ces terres reçut le nom de *Terre Joinville*; la principale, le nom de *Terre Louis-Philippe*, en souvenir du Roi, qui, le premier, conçut la pensée de ces reconnaissances vers le pôle austral. Certaines îles ont reçu le nom des personnes qui ont témoigné un intérêt actif pour nos expéditions, surtout du ministre éclairé qui accueillit mes projets d'exploration. Enfin les montagnes, caps et îlots, rappelleront la mémoire des officiers qui en partagèrent les dangers. »

En jetant les yeux sur la gravure, on voit, dans ce détroit qui sépare les deux terres, et vis-à-vis son entrée, l'*île Rosamel* et l'*île Daussy*; l'autre île qui figure grossièrement un croissant est l'*île de l'Astrolabe*; le groupe d'îlots, les *îles Dumoulin*; les deux cimes qui dominent les falaises de la côte, les *monts d'Urville et Jacquinet*; le cap au pied de la montagne Bransfield, le *cap Dubouzet*.

Après être resté huit jours au milieu des glaces et des brumes pour achever une reconnaissance qui, dans d'autres circonstances, eût exigé tout au plus quarante-huit heures, M. d'Urville fut obligé de s'éloigner précipitamment de ces rivages affreux. Le scorbut sévissait cruellement contre les équipages épuisés de fatigue; et lorsqu'on atteignit la rade de la Conception, au Chili, le 7 avril, les officiers s'étaient vus obligés depuis plusieurs jours de mettre les mains à la manœuvre.

La suite à une prochaine livraison.

PRUDENCE D'UN JOUEUR.

Rotrou, auteur tragique, était joueur, et il avait un expédient singulier pour s'empêcher de perdre tout son argent à la fois. Quand les comédiens lui apportaient un présent pour le remercier d'une de ses pièces, il jetait ordinairement les pistoles ou les louis sur un tas de fagots qu'il tenait enfermés, et quand il avait besoin d'argent il était obligé de secouer ces fagots pour en faire tomber

quelques pistoles; ce qui l'empêchait de prendre tout son argent d'un coup, et lui faisait laisser toujours quelque chose en réserve.

L'habitude de réfléchir donne une vie intérieure que tout ce qu'on voit anime et embellit. Dans cette disposition de l'âme tout devient un objet de pensée. Si le jeune botaniste tressaille de joie à la vue d'une fleur nouvelle, le botaniste moral n'en a pas moins à voir germer autour de lui des vérités d'un prix bien supérieur à celui d'une plante inconnue.

BONSTETTEN.

ATTENTATS

COMMIS SUR DES AMBASSADEURS FRANÇAIS.

L'histoire a consigné un assez grand nombre d'exemples de violations du droit des gens commises sur des ambassadeurs français.

En 1551, un gentilhomme milanais nommé Maraviglia, ou, en français, *Merveille*, ayant vécu plusieurs années à la cour de François I^{er}, se fit choisir par ce prince pour le représenter auprès de François Sforza, dernier duc de Milan. Celui-ci accueillit très bien Maraviglia, et répondit à ses lettres de créance par une autre lettre que Martin Du Bellay nous a conservée, et dans laquelle il reconnaissait le caractère officiel de l'envoyé; seulement, craignant d'attirer sur lui la vengeance de Charles-Quint s'il le recevait ouvertement, il le pria de ne point paraître à sa cour. Néanmoins l'empereur, ayant eu connaissance du séjour de Maraviglia à Milan, s'en plaignit vivement au duc, qui, pour écarter tout soupçon, résolut de se défaire de l'agent de François I^{er}; et il s'y prit de la manière suivante. Un nommé Castillon, après avoir tenu des propos fort offensants pour Maraviglia, vint plusieurs fois avec des gens armés de pertuisanes et de piques provoquer et insulter les serviteurs de ce dernier. « Si bien », raconte Martin Du Bellay, qu'un autre soir il les aborda; mais il trouva qu'ils se tenaient sur leurs gardes, et qu'ils se mirent si bien en défense, que lui (Castillon) fut tué et les autres mis en fuite. Au lendemain matin, qui fut le quatrième jour de juillet 1555, le capitaine de justice vint au logis de Merveille, fit inventaire de tous ses biens, et le constitua prisonnier, ensemble tout ce qu'il trouva de ses serviteurs; et à l'un d'eux, âgé de 80 ans, et qui par vieillesse étoit devenu sourd, le dit capitaine fit bailler l'estrapade, pour essayer de tirer de lui quelque confession contre son maître.... Aucuns des amis de Merveille (ainsi qu'à Milan est la coutume en pareil cas) couchèrent ses justifications par écrit, et les présentèrent au dit capitaine, qui les prit et rompit en pièces, sans les daigner lire et regarder. Et le dimanche ensuivant, après la minuit, le dit capitaine, ayant premièrement su la volonté du duc, lui fit trancher la tête; et au lundi, avant le jour, le corps sans tête fut trouvé devant la place des Marchands, au dit Milan.... La façon de cette mort fut très mal prise du roi et de son conseil, et n'y avoit homme, de ceux qui avoient accoutumé de voyager et aller en ambassade pour le roi, qui n'estimât lui en pendre autant à l'œil. »

François I^{er} ne put obtenir aucune satisfaction du duc de Milan ou de Charles-Quint, qui approuva hautement le supplice de Merveille. Ce fut une des causes de la guerre qui éclata en 1555, époque à laquelle la mort de François Sforza le sauva du châtement qu'il devait redouter.

François I^{er}, quelques années plus tard, eut à venger une pareille violence. Ce prince, ayant rompu de nouveau avec l'empereur en 1541, convint d'un traité d'alliance avec le sultan Soliman, et lui envoya deux agents secrets pour lui porter la minute de ce traité. Ces deux agents, nommés Frégose et Rincon, étaient nés sujets de

Charles-Quint, et avaient été proscrits par lui. Ils voulurent aller à Constantinople par Venise, et traversèrent la Lombardie sans sauf-conduit, se fiant à une trêve qui venait d'être conclue entre les deux parties belligérantes. Ils s'opiniâtèrent à voyager par eau, malgré les vives instances et les sollicitations du seigneur de Langey, qui, ayant reçu de secrets avertissements de ce qui se tramait contre eux, eut au moins la prudence de garder leurs dépêches. « Le lendemain de leur départ (5 juillet 1542), dit Martin Du Bellay, environ midi, étant arrivés en un lieu appelé la Plage de Cantaloue, trois milles au-dessus de la bouche du Tésin, se présentèrent au devant d'eux gens en armes étant sur deux barques, lesquels soudainement assaillirent et prirent la barque où estoient lesdits Frégose et Antoine Rincon, et, par ce qu'ils se mirent en défense, leurs ennemis montèrent sur la dite barque, où les dits seigneurs furent tous deux tués, dont promptement le seigneur de Langey fut averti, et peu après eut autre avertissement qu'ils avoient mis au fond du château de Pavie tous les bateliers qui avoient conduit tant les Français que les Espagnols, à ce que par eux on n'en pût avoir témoignage, et que les soldats qui avoient fait cette infâme exécution étoient de la garnison de Pavie; lesquels, depuis trois jours et trois nuits, n'avoient sorti de dedans leurs barques, armés d'arquebuses, picques et rondelles, et se faisoient apporter à manger d'une hôtellerie qui leur étoit proche, et tenoient leurs chevaux au dessous, en lieu nommé le Port de l'Estelle. »

Cet assassinat avait été ordonné par le marquis de Duguast, gouverneur de Milan pour l'empereur, à qui il espérait pouvoir fournir la preuve de l'alliance du roi de France avec les Turcs. Cet espoir fut trompé, grâce à la précaution prise par Langey de garder les dépêches des deux malheureux envoyés. François I^{er}, lorsqu'il apprit la nouvelle de cet attentat, demanda aussitôt réparation à son rival, et fit l'Europe juge de cette infâme violation de la trêve et du droit des gens. Mais, n'ayant reçu aucune satisfaction, il recommença les hostilités après l'expédition désastreuse de Charles-Quint contre Alger. Cette guerre ne fut terminée qu'en 1544 par le traité de Crespy.

En 1602, Antoine de Silly, comte de Rochepot, ambassadeur de France en Espagne, se trouvant, au mois de juillet, avec la cour à Valladolid, sa suite se trouva un jour insultée de telle façon par les Espagnols, qu'il fut obligé de mettre l'épée à la main pour défendre ses domestiques, dont il y eut un de tué. Ce meurtre demeura impuni; mais, quelque temps après, les gentilshommes français faisant partie de l'ambassade se prirent un soir de querelle avec plusieurs Espagnols, et en tuèrent deux. A peine furent-ils rentrés chez eux, qu'ils se virent assaillis par le peuple, à la tête duquel se trouvaient quelques officiers de police. Les portes furent enfoncées, la vaisselle d'argent, les meubles, tout fut pillé et les gentilshommes emmenés en prison. Aussitôt que Henri IV eut connaissance de cette affaire, il ordonna à son ambassadeur de sortir immédiatement d'Espagne; et tout faisait présager une rupture entre les deux nations, quand le différend fut arrangé à l'amiable par l'entremise du pape.

En 1621, une affaire du même genre arriva à Du Targis, ambassadeur à la même cour, et ne fut apaisée que par Bassompierre, qui fut envoyé à Madrid comme ambassadeur extraordinaire.

La mésintelligence régnait depuis quelque temps entre Louis XIV et le pape Alexandre VII, lorsque le duc de Créquy fut envoyé en ambassade à Rome au mois de juin 1662. Celui-ci, d'après les injonctions expresses du roi, ne voulut laisser empiéter en aucune façon sur certaines franchises attachées à l'ambassade de France, entre autres sur celle qui ne permettait pas l'exercice de la justice papale dans le voisinage du palais Farnèse, où il lo-

geait : de là chaque jour il résultait quelque combat entre les gens de l'ambassade et les soldats du pape. Enfin, le 20 août, une rencontre entre trois Français et trois soldats Corses, sur le Ponte-Sisto, dégénéra en une bataille générale. Les trois Français se réfugièrent vers le palais Farnèse, et aussitôt tous les hommes composant l'ambassade sortirent en armes, et repoussèrent les Corses jusqu'à leurs casernes d'où leurs camarades sortirent à l'instant, tambours battant, et officiers en tête. Plusieurs coups de feu furent tirés contre le palais Farnèse; et comme dans ce moment l'ambassadrice rentrait en voiture, elle fut arrêtée par les Corses qui tuèrent un de ses pages.

Le duc de Créquy après cet événement repoussa toutes les satisfactions qui lui furent proposées par Alexandre VII, il quitta Rome et se retira en Toscane. Louis XIV, instruit de cette insulte, fit sortir de France le nonce du pape, se saisit d'Avignon l'année suivante, et se disposa à faire marcher une armée en Italie. La cour de Rome, pour échapper aux dangers qui la menaçaient, fut contrainte de signer à Pise, en 1664, un traité par lequel le cardinal Chigi, neveu du pape, vint faire excuse au roi, les coupables furent punis, et les Corses bannis à perpétuité de l'état ecclésiastique. En outre, pour perpétuer la mémoire de cette réparation, on éleva vis-à-vis de leur caserne une pyramide que le roi permit d'abattre en 1667, à l'avènement de Clément IX.

Ce fut lors du second bombardement d'Alger par Du Quesne, en 1683, qu'eut lieu l'événement représenté par la gravure qui accompagne cet article (p. 132). Il y avait en ce moment dans la ville un Français, nommé Le Vacher, exerçant à la fois les fonctions de consul et de missionnaire. Les Algériens, furieux des horribles ravages causés par les bombes que lançait la flotte française, mirent à mort ce malheureux. Voici comment le fait est raconté dans le *Mercure galant* du mois d'août 1685. « Un esclave maltais s'étant échappé d'Alger vint apprendre aux Français que la milice dans sa rage s'était saisie du P. Le Vacher qui n'avait pas voulu s'embarquer, et suivre en cela le conseil de M. Du Quesne; qu'ils l'accusaient d'avoir donné quelque signal aux Français pour les engager à tirer de jour, qu'ils l'avaient mis dans un de leurs gros canons, et tiré ensuite. Le même esclave ajouta que le canon dans lequel on l'avait mis creva du coup qui lui avait donné la mort. » Un autre esclave vint confirmer ces détails en ajoutant seulement « que les Turcs avaient offert la vie au P. Le Vacher, s'il voulait se faire mahométan, ce que n'entendant qu'avec horreur, il avait répondu qu'il voulait mourir en bon chrétien. »

Malgré cette relation et plusieurs autres contemporaines qui racontent également que le canon où fut mis le malheureux consul éclata, il est assez singulier que la tradition ait toujours désigné comme ayant servi à ce supplice un énorme canon, connu sous le nom de la *Consulaire*. Cette pièce, tombée en notre pouvoir à l'époque de la conquête d'Alger, a été transportée à Brest, où elle figure actuellement sur un piédestal dans le port, au milieu de la place d'armes, vis-à-vis le pavillon du contrôle et de la direction, près de la salle de l'intendance; sa longueur est de 7 mètres 98 centimètres. Elle avait été, dit-on, fondue, en 1542, par un Vénitien, pour célébrer l'achèvement des fortifications du môle où elle était placée.

En 1754, la paix régnant entre la France et l'Angleterre, le gouvernement anglais fit subitement, et sans aucun motif plausible, élever un fort nommé *Nécessité*, sur un territoire contesté dans l'Amérique septentrionale. Cette infraction aux traités amena quelques hostilités entre les troupes françaises et anglaises stationnées dans les possessions coloniales des deux nations. Un officier français, nommé de Jumonville, allant comme négociateur à la tête d'une vingtaine d'hommes, pour parlementer avec les Anglais, fut rencontré par une troupe anglaise que commandait le célèbre Washington. Bien que Jumonville cherchât

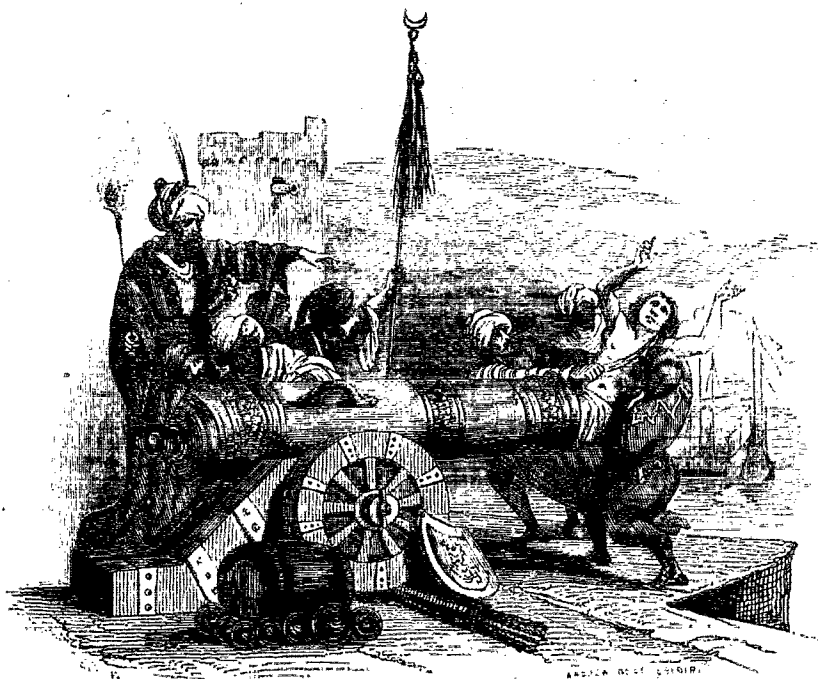
à faire connaître qu'il était chargé d'une mission toute pacifique, les Anglais firent sur lui plusieurs décharges de mousqueterie, et le malheureux officier tomba mortellement blessé. Ses compagnons furent pris, à l'exception d'un seul homme qui parvint à s'échapper. Ce meurtre fut vengé quelque temps après par de Villers, frère de Jumouville, qui attaqua et prit le fort de la *Nécessité*. Il se contenta d'imposer aux Anglais la condition de mettre en liberté les hommes qui avaient accompagné son frère.

A aucune époque, les violations du droit des gens ne furent aussi nombreuses que sous la république française. Voici les principales :

Basseville, secrétaire de légation à Naples, ayant séjourné quelque temps à Rome avec une mission du gouvernement français, la populace romaine se souleva contre lui à l'oc-

casion de sa cocarde tricolore. Attaqué dans la rue, le 15 janvier 1795, il se réfugia chez un banquier, où, découvert bientôt, il reçut dans le bas-ventre un coup de rasoir qui le fit expirer au bout de quelques heures dans les plus horribles souffrances. Après cet assassinat, l'Hôtel de France fut pillé et brûlé. La Convention ordonna de tirer une vengeance éclatante de ce crime, et adopta le fils de Basseville.

Rome vit se renouveler une pareille scène de violence, quelques années plus tard. Le 28 décembre 1797, la populace, accompagnée de troupes, s'étant portée tumultueusement devant le palais où logeait Joseph Bonaparte, ambassadeur de la république, ce dernier sortit l'épée à la main, suivi du général Duphot et de trois autres officiers. Duphot, croyant que les troupes étaient envoyées pour pro-



(Le Vacher, consul français, mis à mort en 1683 par les Algériens.)

téger l'ambassade, s'approche d'elles pour les empêcher de charger leurs armes; mais, à l'instant, il est saisi et entraîné par les soldats, et tombe atteint de plusieurs coups de feu. Joseph n'échappa à la mort qu'en rentrant précipitamment. Il se retira ensuite à Florence. Le Directoire ne tarda pas à envoyer des troupes qui s'emparèrent de Rome, et dédaignèrent toutefois de venger la mort de Duphot, auquel le général en chef Berthier éleva, en 1798, un mausolée sur la place du Capitole.

Mais le plus violent de tous ces attentats est celui qui, en 1799, fut commis en Autriche à l'époque du congrès de Rastadt. Ce congrès venait d'être dissous, lorsque le 24 avril, il fut signifié à Bonnier, Roberjot et Jean Debry, plénipotentiaires, envoyés par la République, de quitter Rastadt dans les vingt-quatre heures. Après avoir demandé une escorte, qui leur fut refusée, ils partirent entre neuf et dix heures du soir, par une nuit tellement sombre, qu'ils eurent besoin de se faire précéder de gens munis de torches pour leur indiquer la route. A un quart de lieue de la ville, soixante hussards du régiment autrichien de Szeckler assaillirent leurs voitures. Bonnier et Roberjot furent impitoyablement massacrés; Jean Debry seul, couvert de blessures, échappa en contrefaisant le mort. Le lendemain, à la pointe du jour, il rentra dans Rastadt, où furent inhumés ses deux collègues. Tous les ministres qui se trouvaient encore dans la ville, assistèrent au convoi, et dres-

sèrent procès-verbal de cet assassinat en demandant que ses auteurs fussent punis. Les places de Roberjot et de Bonnier restèrent vides au conseil des Cinq-Cents, dont ils étaient membres, et à chaque appel on répondait par le cri de *vengeance ! vengeance !*

LA PAYSANNE A SON ENFANT.

Les jours sont froids, les nuits sont longues; le vent du nord souffle un chant plaintif. Tiens-toi tranquille sur mon sein. Toutes les créatures joyeuses reposent à cette heure, excepté toi, mon joli amour.

Le chat dort sur le foyer, les grillons ont depuis longtemps cessé leurs cris; plus rien ne remue dans la maison qu'une pauvre petite souris qui ronge: pourquoi ne restes-tu pas en repos?

Allons, ne regarde pas cette lumière qui étincelle; ce n'est que la lune qui apparaît brillante sur les vitres ruisselantes de pluie. Dors, mon cher amour, dors, et ne t'éveille plus jusqu'au matin.

WORDSWORTH.

AUMONIÈRES SARRAZINOISES.

On appelait au moyen-âge *aumôniers* des bourses que les femmes attachaient à leur ceinture, et qui contenaient la menue monnaie destinée aux aumônes. On en faisait de

plusieurs espèces, suivant ces quatre vers du *dit d'un mercier* :

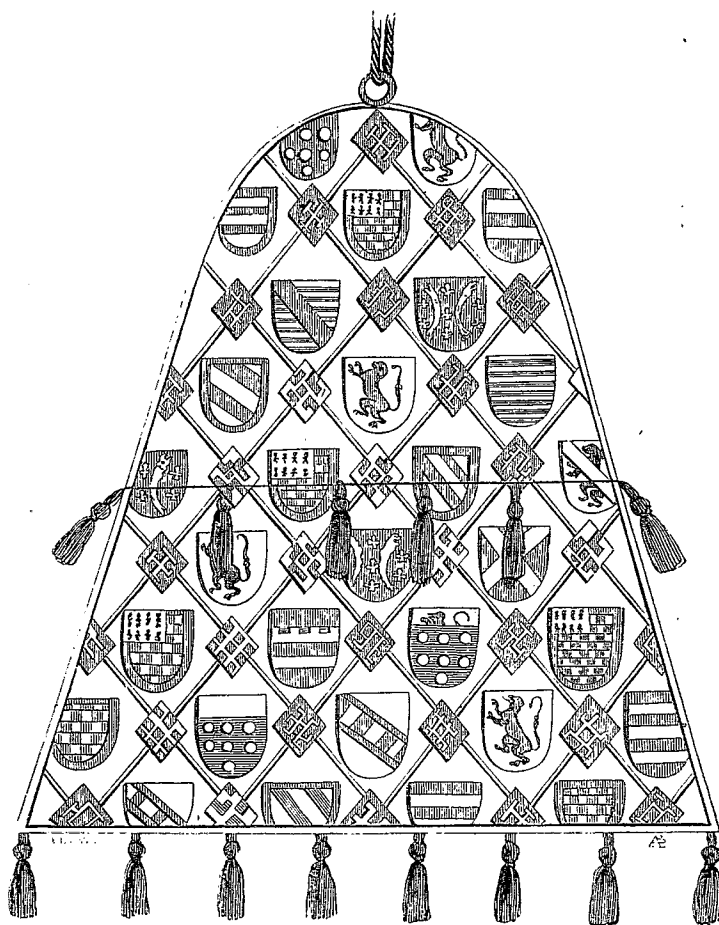
J'ai les diverses aumosnières
 Et de soie et de Cordouan.

 Et si en ai de plaine toile.

Les aumosnières, que l'on appelait *sarrazinoises*, furent, comme leur nom l'indiquait, empruntées à l'Orient, et s'introduisirent en France à l'époque des croisades. Elles ne différaient guère des autres bourses qu'en ce qu'elles

étaient brodées, armoriées, et quelquefois richement ornées. Les chevaliers croisés, dans leurs pèlerinages en Terre-Sainte, s'en servaient souvent pour rapporter des reliques d'outre-mer. La gravure que nous donnons ici représente une bourse qui faisait anciennement partie du trésor de l'abbaye de Saint-Yvert de Braine, et lui avait été, dit-on, léguée par Pierre de Maclerc, duc de Bretagne, mort en 1250.

D'après le grand nombre de maîtresses et d'ouvrières qui figurent dans le *Livre des Métiers* d'Etienne Boileau comme fabriquant des aumosnières sarrazinoises, on voit qu'au



(Aumosnière sarrazinoise, bourse à la mode du treizième siècle.)

treizième siècle cet objet était fort à la mode. Les statuts de la corporation renfermaient des prohibitions très loyales pour empêcher qu'on ne trompât les acheteurs. « Nul ne nulle, y est-il dit en parlant des maîtres et maîtresses, ne peut faire faire, ne acheter aumosnières sarrazinoises où il ait mêlé fil ne coton avecques soie, pour ce que l'on ne doit pas mettre fil ne coton avecques soie, pour ce que c'est décevance à ceus qui n'i si connoissent. »

SUPERSTITIONS DES DELAWARES, TRIBU DE PEAUX-ROUGES HABITANT LES BORDS DE L'ARKANSAS.

Une grande partie des tribus indiennes, entre autres les Mohégans, prétendaient tirer leur origine des Delawares : ils les regardaient comme leurs *grands-pères*, et les nommaient en conséquence *Lenni Lenapes*, ce qui signifie hommes primitifs, hommes originaires. D'autres tribus les appellent *Waponakis* ou *Abenakis* (hommes du lever du soleil). Il ont une immense réputation comme chasseurs et comme guerriers, et sont mortels ennemis des Osages,

qui expliquent d'une façon singulière la valeur désespérée d'ennemis qui leur inspirent un respect mêlé de crainte.

— « Regardez ces Delawares, ont-ils coutume de dire ; leurs jambes sont tellement courtes que jamais ils ne peuvent courir ; incapables de prendre la fuite, il leur faut bien, à toute force, combattre en masse et tenir pied. »

En effet, les jambes des Lenni Lenapes sont remarquablement courtes, tandis que celles des Osages sont d'une longueur démesurée.

Les Delawares croient à un esprit protecteur de leur tribu, qui, sous la forme d'un grand aigle, plane dans le ciel hors de vue, et veille incessamment sur eux. Parfois, content de la horde qu'il protège, il arrive en tournoyant jusque dans les régions inférieures, et on peut voir ses ailes à larges envergures se déployer tandis qu'il tourbillonne au-dessous des blanches nuées. Alors la saison est propice, grande moisson de blé, grands succès à la chasse. Quelquefois, au contraire, il s'irrite, il donne cours à sa rage ; le tonnerre est sa voix, ses yeux lancent, au milieu des éclairs, la foudre qui dévore les objets de son courroux.

Parfois cet esprit, tour à tour irrité ou propice, laisse

tomber une plume, gage de sa protection, sur l'Indien qui lui offre quelque animal en sacrifice. Cette plume rend invulnérable et invincible son heureux possesseur. Du reste, toutes les tribus indiennes attribuent aux plumes de l'aigle des vertus occultes et souveraines. On raconte que dans une excursion assez téméraire faite sur les terrains de chasse des Pawnies par un parti de Delawares, ceux-ci, entourés par des ennemis plus nombreux dans une vaste plaine qui n'offrait aucune retraite, furent défaits et massacrés. Un petit nombre d'entre eux seulement parvint à se réfugier sur les sommités de ces hauteurs isolées qui s'élèvent, comme des montagnes artificielles, du milieu des prairies. Là, le chef des guerriers, presque réduit au désespoir, sacrifia son propre cheval au génie tutélaire de la tribu. Soudain un aigle immense descend des profondeurs du ciel, fond sur la victime, la saisit entre ses serres, l'emporte à travers l'espace, et en disparaissant dans l'air laisse tomber une des grandes plumes de son aile. Le chef s'en empare avec transport, l'attache sur sa tête, et se précipitant avec ses guerriers dans la plaine, se fraie une large route au milieu des ennemis dont il fait un affreux carnage, sans que pas un des siens reçoive une blessure.

Les Indiens prétendent que les foudres éteintes sont quelquefois ramassées dans les prairies par des chasseurs qui s'en servent en guise de flèches et de lances. Celui qui possède une armée semblable devient invincible; mais si durant la mêlée un orage survient, le guerrier peut être emporté dans l'ouragan, sans que plus jamais on entende parler de lui.

Un Delaware, voyageant dans les prairies, vit le tonnerre sur l'herbe brûlée et flétrie; de chaque côté du trait de foudre se trouvait un mocassin admirablement travaillé. Il les chaussa tous deux, et fut aussitôt emporté dans la terre des esprits, d'où jamais il n'est revenu. Un autre Indien, surpris par l'orage en chassant, fut frappé de la foudre et tomba évanoui. En reprenant ses sens, il trouva un trait de foudre à ses côtés, et tout auprès un cheval. Il s'élance sur celui-ci en saisissant la flèche de tonnerre. Mais trop tard il s'aperçut qu'il chevauchait sur l'éclair; en un clin d'œil il fut balayé à travers prairies, forêts, fleuves, déserts. Jeté enfin au pied des montagnes Rocheuses, il fut retrouvé sans connaissance, et il lui fallut plusieurs mois pour revenir en son pays.

NÉCROLOGIE DE 1841.

DE CANDOLLE.

Le nom de de Candolle est devenu dès long-temps européen, et nous n'apprendrons sans doute à aucun de nos lecteurs que la mort a frappé dans la personne de ce savant le digne successeur de Linné, l'émule de Cuvier, et le plus illustre des botanistes de ce siècle.

Augustin-Pyramus de Candolle naquit à Genève, le 4 février 1778, d'une famille française d'origine, et l'une des premières de la république. Dès ses premiers pas dans la carrière des études, il marqua un esprit vif, ouvert et porté vers les lettres; mais quelques leçons de botanique qu'il eut occasion de suivre en 1794 lui révélèrent son goût pour cette science, en même temps que les circonstances politiques d'alors vinrent lui ouvrir une occasion de le cultiver d'abord, pour s'y adonner ensuite tout-à-fait. Son père, premier syndic de la république, avait été obligé, pour sauver sa tête des fureurs révolutionnaires, d'aller se réfugier dans le comté de Neuchâtel, et le jeune de Candolle mit à profit cet exil pour parcourir à pied les contrées environnantes et pour en étudier la flore. C'est dans une de ces excursions qu'ayant poussé jusqu'au cœur des Alpes Pennines il y découvrit, au fond de la vallée de Courmayeur, une espèce de champignon qui devint

l'objet de son premier mémoire. Ce petit travail fut pour lui comme le seuil de la carrière, et, ce seuil franchi, il n'hésita ni ne recula plus. Est-ce donc, en pareil cas, le goût décidé et précoce qui fait naître en quelque sorte les circonstances favorables et déterminantes, ou bien des circonstances fortuites déterminent-elles au contraire ce goût précoce et décidé? C'est là une vieille question qu'il est bien difficile de trancher; toutefois, de Candolle s'est montré durant toute sa vie tellement rempli d'ardeur et d'aptitude pour une foule de travaux bien étrangers à la science à laquelle il est demeuré fidèle, que nous sommes porté à croire que, en ce qui le concerne, les circonstances, autant que son propre goût, l'ont jeté dans la carrière qu'il a si glorieusement parcourue.

En 1796, de Candolle fit un premier voyage à Paris, où il assista aux leçons de Vauquelin, de Cuvier, de Fourcroy et Desfontaines. De retour à Genève, il lut des mémoires scientifiques devant la Société de physique et d'histoire naturelle qui venait d'y être fondée sous la direction du célèbre de Saussure, et il se trouva ainsi engagé à Paris et à Genève tout à la fois dans ce brillant essor de renaissance scientifique qui succédait à la compression révolutionnaire. Uniquement préoccupé dès lors d'améliorer le présent, de fonder pour l'avenir, il donnait déjà des gages significatifs de cet esprit de conciliation et de paix qui a présidé à tous les actes de sa vie publique. Ainsi, en 1797, on le voit se joindre à une députation qui demande l'oubli des scènes de 1794. Une de ces scènes avait été le jugement de son père, condamné à mort par contumace.

La réunion de Genève à la France fut encore une de ces circonstances qui durent agir sur les destinées de de Candolle. Sa patrie n'était plus, et mille liens civiques qui l'auraient retenu sur le sol natal se trouvaient ainsi rompus. Il retourna donc à Paris dans l'intention d'y étudier la médecine, tout en y cultivant sa branche favorite. A cette époque se rapporte la publication de son premier grand ouvrage, l'*Histoire des plantes grasses*, dont les planches sont l'ouvrage du célèbre Redouté. Lié intimement avec M. Benjamin Delessert, il fonda la *Société philanthropique*, dont il fut pendant dix ans le secrétaire actif et zélé, et il proposa la création de celle d'*Encouragement pour l'industrie nationale*, dont il fit le règlement, et dont il rédigea le Bulletin jusqu'en 1807. C'est pendant qu'il se livrait avec ardeur à ces travaux, que, sur la fin de 1799, il reçut la visite de deux députés du Léman, qui venaient le prier de se joindre à eux pour représenter ce département dans une réunion de notables convoquée par le premier consul. De Candolle se rendit avec eux aux Tuileries. Bonaparte, en passant devant la députation du Léman, se fit désigner le représentant de Genève; puis entrant en conversation, il voulut obtenir de lui l'avenue que Genève était contente de sa réunion à la République française. Mais un pareil aveu ne fut point fait par le fils de l'ancien magistrat genevois, et en se bornant à répondre que Genève était moins mécontente depuis le 18 brumaire, il sut respecter les convenances sans trahir ses sentiments. Et lorsque, quinze ans plus tard, bien près déjà d'atteindre au faite des honneurs et de la renommée sur le plus brillant théâtre scientifique du monde, ce même homme vit sa modeste patrie rendue à son antique indépendance, deux ans ne s'écoulèrent pas avant qu'il fût revenu lui apporter le tribut de sa réputation, de ses talents et de ses services. Seulement, ami aussi fidèle qu'il était chaud patriote, il a conservé durant tout le reste de sa carrière le plus vif et le plus inébranlable attachement pour le pays qu'il avait dû quitter, et l'on a pu dire de lui qu'il avait deux patries, autrement plutôt qu'inégalement aimées, Genève et la France.

En 1806, de Candolle reçut du gouvernement français la mission de parcourir la France dans toute son étendue.

due, pour en étudier la botanique et l'agriculture, et pendant six années il fit six voyages successifs, se dirigeant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, dans tous les pays qui s'étendent entre Rome, Bordeaux et Hambourg : c'était la France d'alors. Chacun de ses voyages était l'objet d'un rapport adressé au ministre de l'intérieur ; mais sans se restreindre à la botanique et à l'agriculture, de Candolle, suivant l'impulsion de son caractère généreux et indépendant, y exposa plus d'une fois ses vues administratives, soit pour obtenir plus de bien, soit pour signaler des abus et y indiquer un remède. En même temps, et dès 1807, appelé à occuper la chaire de botanique à Montpellier, l'éclat de son enseignement, le mouvement qu'il savait communiquer aux esprits, sa remarquable et féconde activité, le mirent plus en vue, et c'est alors que, déjà célèbre, il mit la main aux importants travaux qui devaient rendre son nom européen.

Ce n'est pas ici le lieu de donner une analyse ou même une liste complète des ouvrages de de Candolle ; cependant nos lecteurs nous sauront gré de leur avoir signalé les principaux d'entre eux. L'un de ceux qui ont le plus contribué à répandre le goût de la botanique, c'est sa *Flore française*. Cet ouvrage était à son apparition la première flore d'un grand pays, écrite en langue vulgaire, et d'après la méthode naturelle. Sa *Théorie élémentaire de la botanique* est à la fois l'un de ses moins volumineux écrits, et l'un de ceux qui témoignent le plus de son génie inventif et hardi. Avec cette sûreté de vue que donne seule l'observation pratique, unie à une intelligence forte, il y reprend la science par ses bases, pour les affermir quelquefois, et pour les déplacer souvent. Aujourd'hui les idées qui furent neuves à l'apparition de cet ouvrage, ont passé dans la monnaie de la science. De Candolle excellait dans la théorie des classifications, et dans l'application des vues philosophiques abstraites aux détails de l'organisme des végétaux. Aussi prend-il place, par les caractères de son esprit, entre les théoriciens un peu idéologues, et les naturalistes purement observateurs. Son *Organographie végétale* complète la série des ouvrages qui, secondaires pour lui seul, auraient été pour d'autres des travaux de premier ordre.

Mais de degré en degré et à mesure qu'il s'était élevé à une plus vaste généralité de connaissances, de Candolle avait conçu le gigantesque dessein de publier une description détaillée de tous les végétaux connus, d'examiner une à une chaque espèce, et de les classer toutes d'après la méthode actuelle. Il lui fallait pour cela visiter les principales collections de l'Europe, afin d'établir l'identité des synonymes. Il entreprit ce colossal ouvrage, et il le poursuivit jusqu'après la publication du second volume ; mais reconnaissant alors que, pour être accompli, ce travail n'exigerait pas moins de cent vingt ans, il en restreignit le plan, et il mit la main à son *Prodromus systematis regni vegetabilis*, ouvrage immense lui-même, puisqu'il a fallu seize ans d'un travail incessant pour en publier sept volumes. Dans ces sept volumes une moitié des végétaux du globe est décrite et classée : c'est le plus vaste manuel qui existe aujourd'hui. Nous croyons savoir que M. Alphonse de Candolle, le digne fils de cet homme éminent, son successeur dans la chaire de botanique de l'Académie de Genève, poursuit, avec l'aide de quelques élèves distingués de son père, l'achèvement de ce beau monument élevé à la botanique.

Tels ont été, à côté d'une foule innombrable de mémoires et d'écrits de tout genre, les travaux de de Candolle. Il y aborde, comme on le voit, la science par tous ses côtés. Bien plus, un beau jour, et pendant que Humboldt et Robert Brown, chacun de leur côté, explorent d'autres faces du même sujet, des hauteurs où il est arrivé, il se prend à considérer la distribution des végétaux sur le globe ; il en entrevoit. il en saisit les lois, et il concourt

comme en se jouant à créer une science nouvelle. Il est intéressant de remarquer qu'un homme doué de tant de facultés et d'aptitudes diverses, et exposé par cela même, non moins que par la multitude d'objets auxquels il s'applique réellement, à dilapider en les dispersant ces aptitudes et ces facultés, ait su constamment raser l'écueil, sans y toucher jamais, et marcher d'un pas si ferme vers la spécialité dans laquelle il s'est illustré. Au reste, cet écueil bien plus à redouter pour les médiocres que pour les forts, il le connaissait, et c'est lui, qui, s'adressant avec toute l'autorité de l'exemple et de la conviction, aux étudiants de Genève, leur disait, dans une cérémonie publique : « Jeunes gens, sachez choisir une direction conforme » à vos talents et vous y tenir avec énergie. Sachez résister » à la séduction avec laquelle nos habitudes publiques et domestiques morcellent en lambeaux le temps des hommes » actifs. Sachez vous arracher aux douceurs entraînant » d'une vie agréable, car il n'y a plus de succès possible » sans beaucoup de travail et une grande persévérance de » volonté ! » Paroles austères, mais profondément vraies ; tristes pour les lâches et les éternés, mais pleines d'encouragement et de saveur pour les laborieux, pour les persévérants, à qui elles garantissent le triomphe.

Mais sans nous étendre davantage sur les travaux scientifiques de de Candolle, revenons aux circonstances de sa vie, et suivons-le jusque dans sa patrie, où il revint se fixer en 1816. Ce côté presque privé de sa carrière, s'il est le moins connu, n'est pas le moins intéressant, et il faudrait certes faire moins de cas de la gloire et de l'illustration, si elles devaient avoir pour effet d'éclipser l'éclat plus modeste des vertus d'homme et de citoyen.

L'on sait le mot de M. de Talleyrand au congrès de Vienne, comme on s'y occupait à diverses reprises de la reconstitution du petit Etat de Genève : Mais c'est donc une cinquième partie du monde ! s'écria le diplomate impatient. En vérité un Genevois qui se serait trouvé témoin de cette boutade eût fort bien pu répliquer : Vous vous trompez, monsieur, c'est l'unique ! Rien n'égale en effet l'amour que portent à leur mère les enfants de Genève, et il faut attribuer à cette filiale préoccupation, que personne après tout ne se trouve appelé à partager avec eux, ce défaut d'agrément que les étrangers reprochent au commerce des Genevois, et bien de malignes critiques dont ils ont été l'objet de la part des touristes écrivains. Cependant, pour qui veut bien ne pas observer des mœurs que leur surface, il est facile de reconnaître dans cet attachement exclusif et profond le plus légitime et le plus salutaire sentiment qui puisse vivre au cœur d'un petit peuple ; et pour celui-ci en particulier, si frêle, si mesquin, le secret de sa longue et phénoménale existence, c'est ce sentiment qui, partagé au même degré par toutes les classes de citoyens, a été de tout temps à Genève le principe d'efforts et de dévouements que la petitesse seule du théâtre préserve d'être admirés et louangés. C'est lui aussi qui a fait que, dans une petite cité où les places sont misérablement rémunérées, et où une multitude de fonctions sont purement gratuites et dénuées de tout autre salaire que celui d'une considération qu'il faut s'y conquérir à force de probité et de vertus, l'on a vu de tout temps les citoyens les plus riches, les rejetons des plus anciennes familles, briguer l'honneur de les remplir ; bien plus, l'on a vu de tout temps les Genevois les plus illustres, ceux qui s'étaient fait en dehors une position brillante ou une renommée glorieuse, aspirer à rentrer dans leur chère Genève, sans autre ambition que de s'y voir l'élite de la nation. Ainsi de Candolle, en 1816, pendant qu'on refuse à Montpellier d'accepter sa démission, accourt à Genève pour y occuper la chaire d'histoire naturelle, à 1 500 fr. d'appointements ; et là, son activité redouble, la joie brille dans ses yeux et se mêle à ses discours ; il s'honore de

faire profiter de son enseignement plein de clarté, d'éloquence et de feu, un modeste auditoire de jeunes concitoyens, dans les rangs desquels, il est vrai, viennent prendre place des hommes savants et d'illustres étrangers.

Au surplus, rien n'est plus propre à donner à nos lecteurs une juste idée de la prodigieuse activité qui distingue les abeilles de cette ruche qu'on appelle Genève, et des objets auxquels s'applique cette activité, que de retracer ici sommairement ceux entre lesquels de Candolle, de retour dans sa patrie, partagea la sienne. Représentons-nous-le assidûment occupé déjà de son *Prodromus*, professant ses cours, correspondant avec les savants et les académiciens, tantôt recommandant des compatriotes qui vont étudier dans quelque capitale, tantôt ouvrant son herbier et sa bibliothèque aux botanistes de tous pays, tantôt accueillant, recevant les étrangers qu'on lui adresse; et voyons, comme si tout cela était peu encore, le même homme s'associer avec une chaleureuse ardeur à toutes les choses de bien public, créer des établissements, faire circuler partout où il se montre la chaleur et la vie. A peine arrivé à Genève, il projette d'y fonder un jardin botanique. Pour cela, il lui faut l'appui de l'Etat : il l'obtient ; il faut de l'argent, des vases, une grille, des tuteurs, des étiquettes : il ouvre une souscription qui est remplie avec une ardeur incroyable : vases, grille, étiquettes arrivent en nature ; chaque citoyen, rentier ou marchand, vernisseur



(De Candolle. — Dessin de Gizeux.)

ou ferblantier, veut contribuer pour sa part à l'institution ; tant cet homme aimable et dévoué, autant que vif et spirituel, savait électriser les cœurs, porter à l'action et féconder les volontés. Il provoque la fondation de cette Société de lecture, qui dès lors a donné l'hospitalité à des milliers d'étrangers. Pareillement, il presse la création de la Classe d'agriculture, et il imprime aux travaux de cette Société l'impulsion motrice, l'esprit de communauté, d'efforts agricoles entre savants, magistrats et paysans ; il obtient l'institution d'une poste cantonale ; il va visiter à Annonay un modèle de pont en fil de fer, et bientôt deux ponts pareils offrent aux promeneurs de Genève un élégant et facile chemin pour gagner la campagne ; il obtient

que l'école des sourds-muets soit transportée hors des murs dans un riant asile ; il propose un enseignement public pour les sages-femmes. Nommé recteur de l'Académie, il appuie de toute son influence l'extension de l'enseignement, l'établissement d'une école industrielle, la création d'un musée, les expositions publiques de tableaux, d'industrie, de fleurs ; l'établissement d'un Conservatoire botanique. En même temps, comme membre du grand conseil, il prend une part active à tous les travaux législatifs ; il fait partie de toutes les commissions importantes, et fidèle en toute occasion aux vrais principes d'une saine publicité, il aime à rendre compte dans des brochures, dans des rapports relatifs soit aux événements qui surgissent, soit aux établissements qu'il dirige ; il vise sans cesse à instruire, à éclairer la population, à la faire entrer en part dans tout, à unir les citoyens en faisceau autour de leurs chefs et autour de leurs institutions. Voilà certes qui donne l'idée d'un civisme ardent et d'une vie noblement remplie. Aussi la perte de de Candolle a-t-elle été pour Genève un deuil public, et la population qui se pressait à son convoi funèbre regrettait-elle en lui le grand citoyen autant et plus encore que le savant renommé, qui, avec Sismondi, formait le plus beau fleuron des célébrités nationales.

Nous citerons ici deux anecdotes qui sont bien propres à compléter les traits que nous venons d'esquisser. En 1817, de Candolle se trouvait dépositaire d'une collection précieuse de dessins formant une flore du Mexique, et il se proposait de faire, sur cette riche collection de 1500 dessins environ, le relevé des espèces pour en enrichir son *Prodromus*, lorsque les dessins lui furent précipitamment redemandés. Grand mécompte. De Candolle est désolé ; la nouvelle de ce désastre scientifique se répand dans la ville ; déjà l'on s'y demande s'il n'est aucun moyen de vite reproduire ces dessins ; on s'y essaie ; bientôt artistes, amateurs, filles, garçons, tout calque, tout copie ; ici l'on fait des traits, là on les colore, et en moins de huit jours la flore du Mexique est acquise au *Prodromus*. Pour reconnaître ce service public, de Candolle convia cette armée d'obligeants collaborateurs à suivre un cours qu'il sut rendre intéressant pour le fond, et si piquant par les détails que l'on s'y portait comme à une fête. C'en était une, en effet ; car qui donc n'était pas flatté d'avoir pu venir en aide au savant célèbre ? qui donc n'était pas doublement captivé en l'écoutant, et par l'attrait de sa parole, et par ce qu'elle avait dans cette circonstance de vivacité affectueuse et d'amabilité reconnaissante ?

L'autre anecdote se rapporte aux derniers temps de sa vie. Déjà miné par la maladie qui l'a emporté le 9 septembre 1841, de Candolle prenait plus rarement la parole dans le conseil, et lorsque cela lui arrivait, ses amis remarquaient avec peine quelque altération dans sa voix. L'un d'eux lui en fit l'observation. « J'ai été dans le cas, lui » répondit de Candolle, de prononcer le mot de patrie dans » mon discours, et je n'ai jamais pu le prononcer en public » sans éprouver de l'émotion. Puisqu'on le remarque, » ajouta-t-il tristement, je ne le prononcerai plus. » Mot touchant, qui était dans sa bouche d'une sincérité profonde. Celui qui écrit ces lignes a vu en mainte occasion cet homme qui parlait avec tant d'abondance et de facilité sur tous les sujets, devenir ému, devenir timide, quand le cours de ses idées s'approchait trop du sentiment de patrie, quand seulement il avait à signaler la perte de tel citoyen qui, après l'avoir servi, ne la servirait plus. Ces traits sont beaux, antiques ; il convient de les citer, et c'est par là que nous terminerons cette notice.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

BOHEMIENS DE FRANCE.

(Voy. 1836. p. 188.)



(Une halte de Bohémiens au pont du Gard, dessinée d'après nature, première pensée du tableau du Musée de Nîmes par M. A. COLIN. — Dessin de M. A. COLIN.)

Ainsi que nous l'avons dit dans un précédent article, ce fut au commencement du quinzième siècle que parurent en Europe les premières tribus nomades connues parmi nous sous le nom de *Bohémiens*, bien qu'elles n'aient, comme race, aucun rapport avec les habitants de la Bohême. Suivant l'opinion la plus probable et la plus généralement adoptée, elles tiraient leur origine d'une peuplade chassée de l'Inde à la fin du quatorzième siècle par les invasions de Tamerlan. Elles se montrèrent d'abord en Valachie et en Moldavie, d'où elles se répandirent dans le reste de l'Europe. En 1427, il est fait mention de leur entrée en France dans un passage fort curieux du *Journal d'un bourgeois de Paris*. « Le dimanche d'après la mi-août, dit l'auteur de cette chronique, vinrent à Paris douze penanciers (pénitents), comme ils disoient : c'est assavoir un duc et un comte, et dix hommes tous à cheval, et lesquels se disoient très-bons chrétiens et étoient de la Basse-Egypte. » Ces vagabonds prétendaient, en effet, qu'ils avaient été convertis une première fois à la foi chrétienne, puis qu'ils étaient retombés dans le mahométisme, et qu'à leur arrivée en Europe, poursuivis par l'empereur d'Allemagne, le roi de Pologne et autres seigneurs chrétiens, ils

avaient été obligés de se rendre à Rome auprès du pape. « Et là allèrent tous petits et grands, à moult grand peine pour les enfants. Quand là furent, ils confessèrent en général leurs péchés; quand le Pape eut ouï leur confession, par grand délibération du conseil, leur donna en penance (pénitence) d'aller sept ans ensuivant par le monde, sans coucher en lit, et pour avoir confort en leur dépense, ordonna, comme on disoit, que tout évêque et abbé portant crosse leur donneroit pour une fois dix livres tournois, et leur bailla lettres faisant mention de ce aux prélats d'église, et leur donna sa beneïsson (bénédictio); puis se départirent et furent cinq ans par le monde, avant qu'ils venissent à Paris; et le jour de la décolation de saint Jean, vint le commun, lequel on ne laissa point entrer dedans Paris; mais par justice furent logés à la Chapelle Saint-Denis, et n'étoient point plus en tout d'hommes, de femmes et d'enfants de cent ou six vingt ou environ, et quand ils se partirent de leur pays étoient mille ou douze cents, mais le remenant (le reste) étoit mort en la voie.

» Presque tous avoient les deux oreilles percées, et chacune oreille un anel (anneau) d'argent, ou deux en chacune, et disoient que c'étoit gentillesse en leur pays. Les

hommes étoient très noirs, les cheveux crespés; les plus laides femmes que on pût voir, et les plus noires, toutes avoient les cheveux noirs comme la queue d'un cheval; pour toutes robes une vieille *flaussoie* très grosse d'un lien de drap ou de corde liée sur l'épaule, et dessous un pauvre roquet ou chemise pour tous parements. Brief, c'étoient plus pauvres créatures que on vit oncques venir en France de âge d'homme, et, néanmoins leur pauvreté, en la compagnie avoit sorcières qui regardoient es mains des gens, et disoient ce que advenu leur étoit ou à advenir; et qui pis étoit, en parlant aux créatures, par art magique ou autrement, ou par l'ennemi d'enfer, ou par entrejet d'habiletés faisoient vider les bourses aux gens, et le mettoient en leur bourse, comme on disoit; et vraiment j'y fus trois ou quatre fois pour parler à eux; mais oncques ne m'aperçus d'un denier de perte, ni ne les vis regarder en main; mais ainsi le disoit le peuple partout, tant que la nouvelle en vint à l'évêque de Paris, lequel y alla et mena avec lui un frère mineur, nommé le Petit Jacobin, lequel par le commandement de l'évêque fit la une belle prédication en excommuniant tous ceux et celles qui ce faisoient, et avoient cru et montré leurs mains. »

D'autres bandes de Bohémiens, certainement plus nombreuses que celle qui étoit venue à Paris, durent pénétrer en France, soit antérieurement, soit postérieurement à l'année 1427. Elles se propagèrent rapidement dans les siècles suivants, et eurent à différentes époques à souffrir de rudes persécutions. Cependant, malgré les mesures sévères qui, depuis le seizième siècle, ont été prises pour les expulser de notre territoire, on voit encore aujourd'hui errer des Bohémiens par troupes peu nombreuses dans les départements de l'est de la France, dans les Cévennes, et surtout dans le Languedoc et la Provence, où ils exercent tous les métiers que peut comporter leur vie errante et aventureuse. On n'a jamais pu découvrir chez eux aucun indice de culte religieux; et dans la Valachie, où ils abondent, le peuple dit communément que « l'église des Bohémiens ayant été construite avec du lard, les chiens l'ont mangée. »

C'est principalement aux fêtes de saint Roch et de saint Michel (août et septembre) que les Bohémiens arrivent à Nîmes, entassés sur de mauvaises charrettes traînées par des mules, ou chassant devant eux des troupes d'ânes ou de petits mulets qu'ils vont vendre dans les foires. Ils passent les nuits à la belle étoile, et la plupart du temps sous les ponts. Ils ont d'habitude leur quartier-général sous le Cadrean, petit pont jeté sur un ravin qui sert de voirie publique. C'est là qu'on peut les voir demi-nus, sales, accroupis sur la paille ou sur de vieilles hardes, se repaître des chiens et des chats qu'ils ont tués dans leurs excursions nocturnes. Aux jours de foire, ils se font marchands et saltimbanques. Les jeunes filles, aux grands yeux bruns, au visage cuivré, vêtues d'une robe déchirée qui ne descend que jusqu'à leurs genoux, dansent pieds nus devant la foule, en s'accompagnant de castagnettes dont elles jouent avec leur menton. Ces Bohémiens, qui parlent un espagnol corrompu, disparaissent aux approches de l'hiver.

On peut présumer que très souvent les bandes de Bohémiens se sont recrutées d'aventuriers ou d'hommes chargés par leurs gouvernements de missions secrètes. « Au mois de juin de l'année 1676, dit Grellmann, des Bohémiens incendièrent la petite ville de Patak, dans la haute Hongrie. On arrêta sept de ces vagabonds, parmi lesquels se trouvait un ingénieur français nommé Pierre Durois. Cet homme avait voyagé avec eux pendant neuf ans, et se trouvait muni des plans de toutes les fortifications de l'empire d'Allemagne et des pays héréditaires de l'empereur, avec des notes sur les endroits où ces places étoient le plus faciles à attaquer. »

MOEURS CHINOISES.

CÉRÉMONIES FUNÈRES ET TOMBEAUX.

Lorsqu'un Chinois perd un de ses parents dans la ligne ascendante, dit John Davis, les deux côtés des portes de la maison mortuaire sont revêtus d'écriteaux blancs (le blanc est la couleur du deuil). Les descendants directs du défunt, habillés en gros drap blanc, et la tête entourée de bandelettes de la même étoffe, pleurent autour de lui, tandis que les femmes font retentir l'air de cris sinistres. Pendant ce temps, ses amis arrivent avec des couvertures de toile ou de soie blanche qu'ils placent sur son corps. Le fils aîné, ou le plus proche rejeton mâle, soutenu de chaque côté par des parents, et portant à la main un vase de porcelaine contenant deux pièces de cuivre, va à la rivière ou à la source la plus proche. La cérémonie doit être exécutée par le fils du fils aîné de préférence au second fils, et elle lui donne droit à une double part de l'héritage, qui est également partagé entre les autres fils. La cérémonie de laver la figure et le corps avec cette eau étant achevée, le mort est habillé comme de son vivant, puis placé dans un cercueil verni à l'intérieur comme à l'extérieur, formé de planches de 4 à 6 pouces (0^m,10 à 0^m,16) d'épaisseur, dont le fond est garni de chaux vive, et fermé ensuite hermétiquement. On place alors sur le couvercle une tablette où sont inscrits les noms et titres du défunt tels qu'ils doivent être inscrits sur la tombe.

Après trois fois sept jours, c'est-à-dire vingt et un jours la procession funèbre a lieu. La tablette est placée dans un palanquin doré devant lequel on brûle de l'encens. On joue en même temps d'un instrument de musique qui ressemble beaucoup à la cornemuse, et de moment en moment on frappe trois coups de suite sur un tambour. Les enfants et les parents des deux sexes viennent ensuite, vêtus de blanc et marchant sans ordre. Lorsque le convoi a atteint le tombeau, les cérémonies et les oblations commencent. Comme l'usage est de brûler de l'argent et des vêtements pour les besoins des trépassés dans le monde des esprits, les Chinois substituent à ces objets, par une économie bien entendue, de la monnaie et des habillements de papier. Les formes de tombeaux sont très variées; mais le plus souvent elle rappelle la lettre grecque *oméga*, Ω . L'idée de fin que cette lettre entraîne avec elle n'est, comme on peut le penser, qu'un effet singulier du hasard. Les sépultures des riches sont très vastes; ils contiennent une énorme quantité de maçonnerie, et des figures d'animaux en pierre.

Après l'enterrement, on rapporte processionnellement la tablette du défunt; et si sa famille est riche, on la place dans la salle des ancêtres; si elle est pauvre, dans quelque partie de la maison, et l'on brûle de l'encens devant elle deux fois par an. Le printemps et l'automne sont les époques fixées pour les cérémonies en mémoire des morts. La première et la principale est celle que l'on observe le plus généralement. Contrairement à la plupart des fêtes chinoises, qui sont réglées par la lune, et par conséquent mobiles, celles-ci sont réglées par le soleil, et arrivent quelques jours après l'équinoxe de printemps. Vers ce temps (car un jour ou deux, soit avant, soit après, importent peu), on voit toute la population de chaque ville se porter en foule aux collines pour réparer les tombes, les nettoyer, et y faire des oblations. A son retour, elle laisse sur la route qu'elle a parcourue une longue trainée de petits morceaux de papier rouge et blanc, pour marquer que les rites ont été accomplis dans cette saison. Des rangées entières de collines renfermant des tombes sont couvertes de semblables témoignages de souvenir pour les morts; et c'est un singulier spectacle que de voir tourbillonner tous ces petits morceaux de papier aux rayons du soleil.

Exécuter les rites aux collines, ou aux tombes, sont des locutions synonymes en chinois.

Ordinairement, on transporte le corps d'un riche dans sa province natale, quelque éloignée qu'elle soit; mais il ne faut pas que le cortège traverse aucune ville ceinte de murailles.

On ne souffre pas non plus que le convoi aborde à aucun débarcadère, ni qu'il passe sous aucune porte considérée comme appartenant à l'empereur, à cause du mauvais augure. Les Chinois sont même si superstitieux à cet égard, qu'ils évitent de parler de la mort autrement qu'en employant une circonlocution telle que celle-ci : *devenir immortel*. Toutes les tombes sont placées sous l'invocation de Héou-tou, ou la Reine de terre, expression qui offre une analogie singulière avec un passage d'*Electre* d'Euripide, où Oreste, invoquant l'ombre de son père sur sa tombe, s'écrie :

O reine de la terre, etc.

La durée du deuil (selon le rituel) est de trois ans pour la perte d'un père ou d'une mère; mais en pratique le deuil n'est que de trois fois neuf ou de vingt-sept mois, pendant lesquels un officier du plus haut rang doit se reléguer dans sa maison, à moins qu'il n'en soit dispensé par l'empereur. Un laps de temps de trois années doit s'écouler avant que les enfants puissent contracter mariage. Le blanc est la couleur du deuil, de même que le gris foncé ou cendré, avec des boutons ronds en cristal ou en verre au lieu de boutons dorés. La boule qui marque les rangs est enlevée du bonnet, ainsi que la touffe de soie cramoisie. Comme les Chinois se rasent la tête, l'un des signes de deuil est de laisser croître ses cheveux. A la mort de l'empereur, toutes ces cérémonies sont exécutées par ses innombrables sujets, qui passent cent jours sans être rasés; tous les fonctionnaires de l'empire ôtent alors la boule et la soie cramoisie de leurs bonnets. On dit qu'à la mort de l'impératrice femme de Kang-hi, quatre de ses suivantes voulurent être enterrées vives avec elle; mais ce monarque ne permit point un tel acte de barbarie, si commun dans le reste de l'Orient.

Dans une tragédie chinoise, intitulée *L'Héritier dans la vieillesse*, on trouve ce passage curieux, qui met en action le culte des tombeaux.

Le théâtre représente un cimetière.

LIEOU-TSONG-CHEN, *vieillard riche*; LI-CHI, *sa femme*.

LIEOU. Le Tsing-ming commence aujourd'hui, et nous venons visiter les tombeaux de nos pères. Femme, notre fille et son mari ne sont-ils pas partis avant nous?

LI-CHI. Ils nous ont précédés depuis long-temps. Déjà la tente doit être dressée, les moutons doivent être tués; les gâteaux, les jambons, toutes les offrandes sont sans doute préparées, et le vin est chauffé. Les ombres de nos ancêtres et de nos parents n'attendent plus que nous. Nous allons brûler le papier parfumé, et nous mangerons ensuite le reste de nos offrandes.

LIEOU. Je crains que nos enfants ne soient pas encore ici.

LI-CHI. Je vous répète qu'ils sont partis avant nous.

LIEOU. Mais croyez-vous qu'ils soient en effet arrivés?

LI-CHI. Depuis long-temps sans doute.

LIEOU. Marchons donc... Ah! ne vous apercevez-vous pas que, dans la vivacité de notre conversation, nous avons déjà dépassé les tombeaux? Les voilà certainement; approchons-nous.

LI-CHI. C'est vrai; il faut revenir sur nos pas.

LIEOU. Nous y voici. Mais je n'aperçois aucune tente; je ne vois ni moutons, ni gâteaux, ni vin; aucune offrande n'est prête. Ah! quel sera donc le sort des ombres de nos pères?

LI-CHI. Je crains que nos enfants ne se soient arrêtés en chemin.

LIEOU. Femme, autrefois vous n'auriez pas été si confiante.

LI-CHI. En vérité, ils m'ont bien trompée.

LIEOU. Hélas! l'aspect de ces tombeaux est fait pour affliger. Voyez les épines et les ronces sortir de ces murs de briques et de terre, couvrir les cercueils, et envahir le lieu des offrandes. Où sont les arbres lo-yang et pé-yang? Mais il me semble que quelqu'un a visité récemment cet endroit; qui peut y être venu? Femme, puisque nos enfants ne sont point arrivés, commençons nos adorations sans eux.

LI-CHI. Vous avez raison; nous autres vieilles gens, commençons en les attendant.

LIEOU. Tournez-vous d'abord de ce côté.

LI-CHI. Qui sont ceux qui reposent ici?

LIEOU. Les parents de mon père.

LI-CHI. Parents du père de mon époux, versez sur notre famille votre influence favorable. Parents du père de mon époux, puissiez-vous bientôt monter dans les célestes demeures!

LIEOU. Passons à ceux-ci maintenant.

LI-CHI. Qui est enterré là?

LIEOU. Mes propres parents.

LI-CHI. Parents de mon époux, votre vie étant terminée, soyez immortels après votre mort.

LIEOU. Par ici à présent.

LI-CHI. A qui appartiennent ces tombeaux?

LIEOU. A mon frère et à sa femme, au père et à la mère d'Yn-sun.

LI-CHI. Quoi, c'est là qu'ils sont déposés? C'est à tort que vous m'ordonnez de rendre hommage à des inférieurs; je suis trop au-dessus d'eux pour faire les oblations sur leur tombe.

LIEOU. Pendant leur vie, sans doute, ils étaient au-dessous de vous; mais maintenant ils n'existent plus. Ah! dites seulement: Votre vie étant terminée, soyez immortels après votre mort. Pour l'amour de moi, ma femme, prononcez cette formule.

LI-CHI. O vous, les deux plus jeunes de la branche des Lieou, prêtez-moi l'oreille du fond de vos sépultures...

LIEOU. Aurez-vous bientôt fini de prier?

LI-CHI. A peine ai-je eu le temps d'ouvrir la bouche.

LIEOU. Femme, où serons-nous enterrés nous-mêmes, dans quelques années d'ici?

LI-CHI. J'ai fait choix d'une place sur le sommet de cette colline. Voyez les grands arbres qui l'ombragent comme autant de parasols. C'est là que nous reposerons dans cent ans d'ici.

LIEOU. Je crains que nous ne puissions être enterrés là.

LI-CHI. Pourquoi donc?

LIEOU. Je vous dis que cela ne se pourra pas. C'est ici qu'on nous mettra.

LI-CHI. Ici? mais c'est un endroit humide, bas et triste; je n'y consentirai jamais. Non, non, c'est là-haut, vous dis-je.

LIEOU. Hélas! nous sommes semblables à deux colonnes ruinées, et nous n'avons ni fils ni petits-fils pour nous soutenir. Dans cent ans d'ici, lorsque nos corps seront profondément ensevelis, en vain nos tombes seront-elles convenablement orientées, nous n'en reposerons pas moins dans ce lieu de désolation. Au temps des oblations (1^{er} et 15^e du mois), qui est-ce qui viendra, les yeux en larmes, orner nos sépultures de papier doré, et brûler de l'encens en notre honneur? Femme, c'est parce que nous n'avons point de fils que nous ne pourrons pas être enterrés où vous le dites.

Le jeune voyageur qui nous a communiqué les dessins

de tombeaux joints à cet article nous a en même temps communiqué quelques notes de son journal.

TOMBEAUX CHINOIS.

Aux environs de Samarang (Java), sur les bords de la route qui entoure la ville, on distingue de loin, sur le versant de la montagne, des points blancs semés çà et là au milieu des rochers et dans les endroits les plus solitaires : ce sont des tombeaux chinois. Sur ces pieux monuments, on trouve presque constamment des débris d'aliments que l'on croirait abandonnés dans ce désert pour servir de nourriture aux petits oiseaux ou aux pauvres voyageurs égarés ; mais jamais un être humain ne les approche de ses lèvres ; c'est à la divinité qu'ils sont consacrés. Un Hollandais nous a assuré qu'ils étaient empoisonnés ; peut-être est-ce avec intention que les fidèles ont accrédité ce bruit. De loin ces tombeaux chinois ont l'apparence de petits temples arrondis. La dalle de clôture, où des caractères sont tracés, est dirigée du côté de la mer. Le pourtour du tombeau est formé d'une maçonnerie en demi-cercle et fermée partout de manière à retenir les eaux pluviales, ce qui contribue à répandre dans l'atmosphère une fraîcheur douce au milieu de ces climats brûlants.

Les Chinois visitent souvent les tombes de leurs parents. La famille, présidée par le chef, se réunit en cercle sur les dalles, la face tournée vers l'ouverture du tombeau, et là récite des prières ou se livre à de graves entretiens sur les mérites du défunt et sur les regrets qui ont suivi sa perte.



(Tombeau chinois, à Amboine, îles Moluques.)

TOMBEAUX MALAIS.

Les tombeaux des Malais ne diffèrent point de ceux des Musulmans ; leurs cérémonies funèbres sont les mêmes, et nous les avons déjà décrites ailleurs (1835, p. 519). Les rajahs sont inhumés dans des caveaux creusés sous un dôme semblable à celui dont nous donnons le dessin. Sur un côté du monument on remarque un espace carré couvert

de caractères arabes, qui indiquent les exploits et les qualités du mort.



(Tombeau malais, à Timor.)

Ce petit monument est entouré d'une palissade et ombragé de palmiers gigantesques. Les plantes rampantes de ces pays grimpent le long des troncs et couvrent quelquefois la tombe d'un réseau de verdure qui se balance à tous les souffles de la brise. Les reptiles, sûrs de ne pas être troublés dans ces solitudes, s'y réfugient et semblent protéger les dépouilles mortelles contre toute profanation.

Un Malais passe rarement devant un tombeau sans s'arrêter, sans cueillir des fleurs et les déposer sur la pierre, ou sans arroser l'arbre qui la couvre de ses rameaux.

NAUFRAGE ET ENTERREMENT DE MOMIES.

Le général Minou de Minutoli, connu par ses voyages en Égypte, avait mis à bord d'un vaisseau une partie des antiquités qu'il avait recueillies dans ce pays. Ce vaisseau, destiné pour Hambourg, fut jeté par la tempête sur les côtes de la Frise occidentale, et les lames déposèrent sur la côte plusieurs caisses contenant des momies. Les habitants, les ayant ouvertes, furent épouvantés d'y trouver ces étranges cadavres ; et, les ayant portés au cimetière, ils les inhumèrent de nouveau, en observant pieusement toutes les cérémonies prescrites par la religion.

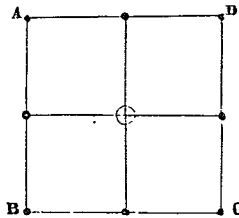
ARITHMÉTIQUE PALPABLE DE SAUNDERSON.

AVEUGLES PROFESSEURS.

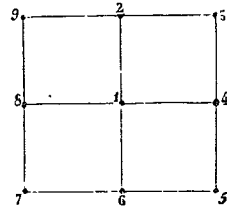
Tel est le nom sous lequel on a désigné l'invention aussi simple qu'ingénieuse au moyen de laquelle Saunderson, célèbre géomètre, aveugle dès le berceau, exécutait les opérations numériques les plus compliquées.

ABCD (fig. 1) est un carré tracé sur un morceau de bois ou de carton, et est partagé lui-même en 4 autres carrés. Les angles de ces 4 carrés déterminent 9 points que Saunderson numérotait à partir du centre, dans l'ordre re-

présenté par la fig. 2; de sorte qu'une chevillette ou une épingle enfoncée dans un des 9 trous correspondant à ces 9 points, marquait, par sa position, un des 9 premiers chiffres. Ainsi, un petit carré semblable portant l'épingle dans le trou qui est au sommet supérieur à droite, représentait le chiffre 5; l'épingle étant dans le trou à l'extrémité gauche de la ligne horizontale du milieu, aurait représenté le chiffre 8.



(Fig. 1.)

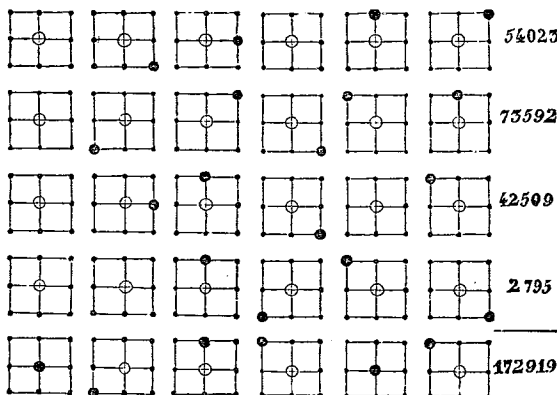


(Fig. 2.)

Pour marquer le zéro, Saunderson aurait pu laisser toutes les places vides; mais il aimait mieux placer dans le trou du milieu une épingle à grosse tête. Il y laissait même, à moins qu'ayant l'unité à exprimer il ne fût obligé de la remplacer par une épingle à petite tête. Il en résultait pour lui l'avantage de mieux guider ses mains, et de reconnaître plus facilement, par la position des épingles à petite tête relativement à la grosse épingle centrale, ce que ces premières signifiaient.

Pour exprimer un nombre de plusieurs chiffres au moyen de figures ou carrés de ce genre, il suffit de convenir que ces figures aient des valeurs de position; et qu'en les rangeant sur une même ligne, la première en allant de droite à gauche représentera des unités, la seconde des dizaines, la troisième des centaines, et ainsi de suite. Par exemple, dans la fig. 3, les 5 carrés à droite représentent le nombre 54 025. Le carré à gauche, comme le troisième en commençant par la droite, ne portant pas l'épingle ou la chevillette marquée par un petit cercle noir dans les autres, sont des zéros.

Enfin, concevez une tablette divisée en plusieurs bandes horizontales, dont chacune portera 10 à 12 carrés semblables; que ces bandes soient séparées par un intervalle convenable pour les mieux distinguer; que tous les carrés du même ordre, dans chacune de ces bandes, soient toujours également espacés et se répondent perpendiculairement les uns aux autres; vous aurez de quoi écrire plusieurs nombres de 8, 10 ou 12 chiffres, et par conséquent vous pourrez faire toutes les opérations usuelles de l'arithmétique.



(Fig. 3.)

La fig. 3 représente une addition effectuée de cette manière. Chacune des lignes de carrés remplace le nombre qui est écrit en chiffres ordinaires à sa droite; et l'on voit

que la dernière ligne a été établie par le calculateur absolument comme l'auraient été les chiffres correspondants dans le procédé usuel de l'addition. On trouve ainsi que 172 919 est la somme des 4 nombres 54 025, 75 592, 42 509 et 2 795.

Cet appareil ingénieux servait encore à Saunderson pour représenter des figures de géométrie, au moyen de fils tendus entre les épingles occupant diverses positions dans les cases.

Né en 1682 à Thurlston, dans le Yorkshire, Saunderson fut un des plus brillants professeurs de l'Université de Cambridge, du vivant du grand Newton. Il y enseigna les mathématiques et même l'optique, de manière à démentir le proverbe qui refuse aux aveugles la faculté de parler des couleurs sans déraisonner. Les personnes qui ont quelques notions de cette partie importante de la physique exacte, n'en seront pas surprises, puisque, les noms des sept couleurs principales du *spectre solaire* une fois adoptés, on pourra s'en servir pour exprimer une foule de résultats de l'expérience, susceptibles d'être définis géométriquement.

Le spectacle singulier et touchant d'un professeur aveugle qui enseigne les sciences exactes avec succès, a été renouvelé de nos jours, par M. Bérard au collège de Briançon, et par M. Penjon au collège d'Angers. Il est vrai que le premier n'avait perdu la vue qu'à l'âge de vingt-trois ans. On lui doit plusieurs travaux estimables. Dans ses *Mélanges physico-mathématiques*, publiés en messidor an 11, il a donné sur les mathématiques palpables des notions qui se rapportent à l'enseignement des aveugles-nés, sujet dont nous avons déjà parlé (voy. 1837, p. 147). M. Penjon, aveugle de naissance, a traité le même sujet avec plus de développement dans les *Annales de mathématiques*, publiées par le savant M. Gergonne (vol. III, 1812). Les procédés indiqués par lui concordent avec ceux qui ont été exposés dans notre article cité, et avec les idées de M. Bérard. Tous s'accordent pour préférer l'emploi des chiffres ordinaires en relief au procédé de Saunderson.

Le sens du toucher avait acquis chez Saunderson, comme chez beaucoup d'aveugles, une excessive sensibilité. Il appréciait parfaitement la moindre inégalité, le moindre défaut de poli sur une surface. C'est ainsi que, dans une suite de médailles romaines appartenant à l'Université de Cambridge, il sut distinguer les pièces authentiques d'avec les fausses, quoique celles-ci eussent été assez bien contrefaites pour tromper un connaisseur qui en avait jugé par les yeux. Il sentait, par la différence de l'impression de l'air sur son visage, quand un objet quelconque était placé devant lui, ou quand il passait près d'un arbre. Il était encore aidé par la perfection de son ouïe, et jugeait de la grandeur d'une salle où on l'introduisait, de la distance où il se trouvait de la muraille. Néanmoins il ne put jamais, quoique plusieurs personnes aient cru la chose possible, distinguer les couleurs par le toucher.

M. Penjon n'a pas réussi plus que Saunderson en ce point. Il pense que les exemples contraires qu'on a cités, tenaient à ce que les étoffes de même espèce sont teintées souvent de la même manière, ce qui a pu faire croire à une perception exacte là où il n'y avait que coïncidence fortuite. — « Ce que je puis affirmer, dit-il, c'est qu'un grand nombre d'aveugles que j'ai connus n'ont pu parvenir, plus que moi, à rencontrer la plus légère différence entre les surfaces des corps différemment colorés, du moins lorsque toutes les autres circonstances se trouvaient être exactement les mêmes... »

La plupart des personnes qui vont visiter les établissements destinés à l'éducation des infortunés privés de l'ouïe ou de la vue, manifestent le désir de connaître quelle idée ils peuvent se former de ce sens qui leur manque. M. Penjon a écrit à ce sujet un passage fort remarquable, que nous citons ici comme de nature à satisfaire la curiosité de nos lecteurs.

« Il existe encore une question qui n'est point facile à traiter : c'est celle relative à l'idée qu'un aveugle de naissance peut se former du sens de la vue, et à la manière dont il conçoit que ce sens peut faire connaître aux voyants les objets qui sont hors de leur portée. Je me bornerai à dire ce que je pense moi-même à cet égard. Il me semble que les rayons de lumière partis de chaque point de la surface d'un objet, apportent tous ces points dans l'œil, et les apportent disposés entre eux de la même manière qu'ils le sont dans l'objet ; de sorte que la rétine, en touchant ces points, reconnaît la figure de ce même objet ; et comme elle connaît aussi les rayons lumineux qui lui présentent cette figure, elle en distingue également la couleur. Il me paraît donc que la rétine est affectée par la lumière comme l'est la main par l'objet. . . . Peut-être ai-je très mal rencontré, ce qui n'aurait rien qui dût surprendre, attendu que je n'ai jamais vu. Mais c'est du moins là la seule manière dont je conçoive que la vue puisse suppléer au tact. »

La théorie de la vision est loin d'être achevée aujourd'hui, et nous ne pouvons dire que l'explication de M. Penjon soit complète. Mais enfin elle donne une idée générale fort exacte du phénomène. Combien de voyants sont sur ce sujet moins habiles qu'un aveugle-né !

DE L'ÉDUCATION DES ARAIGNÉES.

Swift, parmi les savants fantastiques dont il peuple sa fameuse académie de Balnibarbi, en fait voir un des plus ridicules qui passe sa vie à nourrir des araignées. « Le réduct de celui-ci, dit Gulliver, était tellement tapissé de toiles d'araignée, qu'il y avait à peine un passage libre. Du plus loin qu'il me vit, il s'écria : Prenez garde de déranger mes ouvrières ! » L'auteur anglais se moque ensuite de ce savant sur ce qu'il s'inquiète fort d'avoir de bonnes mouches pour nourrir ces insectes, prétendant les substituer au ver à soie, sur ce qu'ils sont doués du double avantage de filer et de tisser.

Il me paraît probable que Swift a voulu, dans cette satire, tourner en plaisanterie des expériences fort intéressantes faites en France, de son temps, pour déterminer s'il ne serait pas avantageux à l'homme d'enrichir le domaine de l'industrie par l'adjonction des araignées. Si l'on s'est avisé de tirer du milieu des forêts quelques pauvres papillons pour les faire pulluler au-delà de toutes les proportions qui leur étaient destinées dans l'ordre de la nature ; si l'on s'est mis à recueillir leurs œufs, à veiller avec sollicitude à leur éclosion, à planter d'immenses vergers pour en faire dévorer commodément le feuillage à ces armées de chenilles, à bâtir de vastes édifices pour les loger, enfin à appliquer des populations entières à leur service ; et tout cela en vue de mettre la main sur les petits pelotons dans lesquels les chrysalides s'enveloppent, et qui, épars çà et là dans quelques coins obscurs des campagnes, avaient été long-temps négligés comme parfaitement inutiles par ceux à qui le hasard les pouvait faire rencontrer : en un mot, si l'immense industrie de la soie est née d'un tel insecte, pourquoi une industrie analogue, peut-être aussi féconde et aussi profitable, ne pourrait-elle pas sortir à son tour d'un insecte aussi négligé aujourd'hui que l'a été durant des siècles le ver à soie, et qui jouit comme celui-ci de la propriété de fournir du fil ? Ce raisonnement est en effet irréprochable ; et quelque singularité qu'il y ait à se figurer des pays entiers consacrés à l'éducation des araignées, quelques nouveautés inattendues que cela jette dans l'imagination, il n'y a cependant que des expériences formelles qui puissent décider si un projet de cette nature est fondé en raison, ou doit être délaissé comme une chimère.

Un Français, le président Bon, paraît être le premier qui

se soit occupé sérieusement de cette question. On peut croire, toutefois, qu'il avait dû se faire déjà antérieurement quelques recherches, mais demeurées sans aucun retentissement. Quant à celles de Bon, elles firent dans leur temps un certain bruit. Il communiqua au public le résultat de ses expériences dans la séance solennelle de 1709 de l'Académie royale des sciences de Montpellier. Il était membre de cette académie en même temps que premier président du parlement de la province. Ce travail fut transmis également à l'Académie des sciences de Paris, et il en est fait mention dans les Mémoires de 1710. Bon avait envoyé, à l'appui de son Mémoire, des bas et des mitaines faits avec de la soie d'araignée ; j'ai même vu quelque part qu'il en avait fait faire un habit dont Louis XIV ne dédaigna pas de recevoir l'hommage : cela me semble néanmoins un peu fort. Quoi qu'il en soit, l'imagination des Allemands ne tarda pas à s'éveiller sur le même sujet. Vivant dans une contrée moins favorablement disposée que la France pour l'éducation du ver à soie, ils devaient se trouver naturellement portés à accueillir avec empressement un insecte capable du même service que celui-là, et mieux approprié aux conditions de leur pays : l'araignée serait devenue le ver à soie de l'Allemagne, à peu près de la même manière que le renne est en quelque façon le bœuf des Lapons, et le dromadaire celui des habitants du désert. Je vois en effet que, l'année d'après, il se publia à Leipsik un livre intitulé *Nachricht von einer neuen art seide*, etc. ; c'est-à-dire : « Information sur une nouvelle espèce de soie à tirer des araignées, par Pierre Busch, pasteur à Hanovre. » (Leips., 1711.) Mais tout cela ne suffisait pas pour résoudre la question. Il en résultait, sans contredit, qu'on pouvait substituer la soie de l'araignée à celle du bombyx ; mais rien ne prouvait qu'un pareil changement dût être avantageux, soit en permettant d'obtenir les étoffes de soie à meilleur marché, soit en donnant, même à un prix supérieur, des étoffes plus belles. Pour l'économie politique, c'était là le point capital, et il restait à le déterminer.

L'Académie des sciences chargea de cette tâche délicate le célèbre Réaumur, si connu par sa sagacité et son exactitude, et l'on peut dire qu'il s'en acquitta avec sa supériorité ordinaire. Sa première expérience eut pour objet de reconnaître quel était le fil d'araignée à préférer, celui dont cet animal se servait pour construire sa toile, ou celui qu'il emploie pour les petits cocons dans lesquels il enveloppe ses œufs. Il parut de suite évident que le fil des toiles était beaucoup trop fragile pour convenir à la mise en œuvre. Il fallait 90 fils de cette espèce pour donner un fil égal en force à un fil de soie ordinaire ; il en aurait fallu réunir environ 180 000 pour faire du fil à coudre. Cela suffisait pour empêcher d'y songer davantage. Je remarque toutefois que ces essais, parfaitement concluants pour nos araignées communes, ne peuvent cependant pas être regardés comme absolument décisifs ; car on arriverait peut-être à des conditions meilleures, si l'on expérimentait de la même manière sur quelque araignée exotique. Ainsi les coques soyeuses de plusieurs de nos papillons indigènes n'offriraient sans doute pas des conditions avantageuses pour la fabrication du fil et des tissus, et cependant il s'est trouvé en Chine un certain papillon qui en a présenté d'excellentes. Rien ne peut donc nous garantir d'avance qu'il n'existe pas quelque part, fût-ce dans quelque île à peine connue de l'océan Pacifique, une araignée dont la toile serait formée avec des fils aussi forts, plus forts même et plus beaux que ceux du ver à soie. Il n'y a donc par conséquent aucune impossibilité à ce que, dans cette direction, comme dans tant d'autres, il n'y ait encore à faire quelque belle découverte qui se garde pour l'avenir.

Après avoir étudié le fil des toiles, Réaumur s'appliqua à celui que les araignées filent autour de leurs œufs pour les garantir. Celui-là lui parut sensiblement meilleur. Il don-

nait une soie délicate, mais assez belle. Au lieu de 90 fils, il n'en fallait que cinq pour équivaloir à un fil de ver à soie ; et peut-être, par l'éducation et une bonne nourriture, serait-on parvenu à produire une race d'araignées mieux douée à cet égard que la race sauvage, et s'approchant tout-à-fait du ver à soie. De nos diverses espèces d'araignées, il n'y avait que celles dont les toiles sont composées de rayons qui partent d'un centre commun autour duquel tourne un fil en spirale qui présentassent dans leurs cocons les conditions que nous venons de dire. Les cocons des autres renfermaient un fil non seulement plus délicat, mais en bien moindre quantité.

Quant à la comparaison économique portant sur le nombre d'animaux, les expériences de Réaumur prouverent qu'il fallait douze araignées pour donner la même quantité de soie qu'on obtient dans nos manufactures d'un seul ver. Cette soie était, du reste, assez belle, bien que caractérisée cependant par moins de lustre que la soie ordinaire, à cause que les fils des araignées sont un peu plus crêpés que ceux des vers. Mais comme chez les araignées il n'y a que les femelles qui filent des coques, il aurait donc fallu faire éclore et nourrir, au moins pendant un certain temps, vingt-quatre têtes d'araignées par tête de ver. En somme, pour une livre de soie d'araignées il aurait fallu vingt-huit mille coques, c'est-à-dire, en ne tenant même pas compte des déchets, entretenir cinquante-six mille araignées.

Comme ces animaux sont beaucoup plus petits que les vers à soie, cette multitude n'aurait peut-être pas été fort gênante, et il n'en aurait peut-être pas coûté beaucoup plus pour la loger que pour loger la quantité correspondante de vers à soie ; mais ici il se présentait contre les araignées une circonstance fondamentale, et fondée sur leur caractère : c'est que ces animaux ne sauraient vivre en bonne harmonie les uns avec les autres comme les vers. Ils se font une guerre acharnée dès qu'ils sont enfermés ensemble, et les femelles, dans le temps de la fécondation, dévorent même les mâles quand ils se laissent maladroitement surprendre. On aurait donc été obligé d'élever chacune de ces fileuses isolément. Pour la fabrication d'une seule livre de soie, au lieu des systèmes de rayons dont on se sert pour les vers, il aurait par conséquent fallu établir, si l'on peut ainsi dire, en songeant à l'humeur voyageuse des ouvrières, toute une maison de détention composée de près de soixante mille cellules, chacune à soigner en particulier. C'est à quoi il était impossible de songer. Aussi est-ce, à ce qu'il semble, dans cette férocité des araignées, bien plutôt que dans toute autre circonstance de leur nature, que résident les chances fâcheuses de leur éducation en grand pour le service de l'industrie ; à moins cependant, pour revenir à un point de vue sur lequel j'ai déjà insisté plus haut, que ces animaux étant amplement nourris, assouplis en quelque sorte par la domestication, ne puissent arriver à s'adoucir assez pour vivre en paix les uns avec les autres. Quand on voit les étonnantes transformations que la volonté et la persévérance de l'homme a fait subir aux hardis et rapides moutons qui sont devenus nos paisibles moutons, aux chiens sauvages, véritables loups, qui sont devenus nos épagneuls et nos bichons, aux sangliers qui sont devenus nos cochons, il semble permis de croire que des traitements analogues pourraient bien avoir pour effet de modifier aussi les araignées à notre convenance. Mais c'est ce que de longues expériences, faites sur des suites de générations, pourraient seules démontrer.

Quant à la nourriture, il semble sans doute à première vue que ce soit là la pierre d'achoppement. En effet, si l'on se figure une chasse aux mouches organisée sur une échelle convenable pour satisfaire seulement à l'appétit de cinq à six cent mille araignées, il y a assurément de quoi tenir en haleine toute la jeunesse d'un canton ; sans compter qu'à ce train, les têtes de mouche mises à prix, il ne se trouverait

bientôt plus, peut-être, à dix lieues à la ronde, un seul individu de cette famille. Mais il faut réfléchir que, même en Chine, où les mûriers croissent naturellement, on ne trouverait pas aisément dans un canton la quantité de feuilles nécessaire pour alimenter un million de vers, si l'on ne prenait le soin de planter des arbres à cet effet. On pourrait donc agir de même à l'égard des mouches. La nourriture de ces insectes ne demanderait pas beaucoup plus de peine que la culture des mûriers, et n'emploierait probablement pas autant de terrain. Je laisse d'ailleurs aux imaginations le soin de se représenter d'immenses salles convenablement aérées, et disposées pour le bon développement de l'espèce de mouches reconnue la plus succulente au goût des araignées, et la plus propre à s'engraisser promptement et à bas prix ; comme aussi de se figurer, à côté de ces ruches d'un nouveau genre et à leur portée, les cabanons des araignées, ainsi que les moyens de faire passer commodément la première population sous les pinces de la seconde. Il est d'autant moins nécessaire d'insister sur cette partie de la question, qu'il est probable que les mouches ne paraîtraient pas la substance alimentaire la plus économique à fournir aux araignées. Réaumur, qui n'a point négligé cet article fondamental, a reconnu que l'on nourrissait parfaitement bien les araignées avec la substance molle qui se trouve à l'extrémité des plumes nouvelles. Cette nouvelle industrie sérifère, au lieu de se fixer, comme celle qui repose sur la culture des mûriers, au milieu des campagnes, viendrait donc naturellement se fixer au sein des grandes villes, où l'on consomme tant de volailles et d'oiseaux de toute espèce, et fournirait un débouché à des matières qui à présent n'en ont aucun. Les araignées, tout en devenant des fileuses de soie, deviendraient du même coup des nettoyeuses de plumes. Enfin, si l'on jugeait cette ressource trop précaire et trop bornée, il y en aurait une autre beaucoup plus simple sans doute et moins onéreuse que l'éducation des mouches, ce serait l'éducation des vers de terre. Ces animaux fournissent en effet aux araignées une excellente nourriture ; et comme ils sont d'un naturel infiniment moins turbulent et indisciplinable que les mouches, plus faciles à entretenir, d'un volume de chair bien plus considérable, ils mériteraient sans doute à tous égards d'attirer, de préférence aux mouches, l'attention des manufacturiers. Ainsi, pour fabriquer la soie, on se trouverait en définitive ramené à l'éducation des vers de terre. Ce serait une bien somptueuse matière sortant d'une bien misérable origine.

Mais, sans avoir même besoin d'entrer dans tous ces soins minutieux, il serait peut-être possible de tirer des araignées un revenu fort bon et fort aisé à ramasser. De même qu'il y a certains oiseaux et même certains quadrupèdes que l'on ne prend pas la peine d'élever dans les basses-cours ou les étables, et auxquels on laisse la clef des champs, sauf à leur donner la chasse quand on veut en tirer profit ; de même pourrait-on se contenter d'exploiter les araignées qui vivent en liberté ; j'entends celles des campagnes. En effet, il en existe une espèce très répandue, qui, dans les temps sereins, remplit l'atmosphère de ses filaments légers, filants par flocons comme une neige. Non seulement ces filaments flottent dans l'air, mais ils tapissent, quelquefois d'un réseau très serré, les chaumes et les prairies, et rien ne serait souvent plus facile que d'en faire, à l'aide de grands peignes en forme de rateaux, une abondante récolte, et en peu d'heures. C'est Lyonnet qui le premier a indiqué cette manière d'utiliser un produit de nos campagnes demeuré jusqu'à présent sans aucun autre emploi que de nous salir nos habits et de nous impatienter à la figure durant les promenades des beaux jours. Reste à savoir comment on pourrait carder ou dévider ces pelotons embrouillés. « Peut-être, dit Lyonnet, qu'en cardant et en filant cette soie comme on file le lin, elle pourrait être propre aux ouvrages ; c'est une chose qu'il coûterait peu d'examiner. » Je crois au con-

traire, pour ma part, que ce serait là un problème de filature d'une extrême difficulté. Il y aurait à y voir cependant, et l'on ne saurait répondre qu'un autre Réaumur ne fût peut-être en état d'y réussir. Quant à la soie, elle serait certainement peu solide; mais du moins, par ce procédé, on aurait l'avantage de l'avoir à un prix bien médiocre, et l'on pourrait sans crainte de trop de dépense multiplier les fils autant qu'il le faudrait.

Telle est l'esquisse de cette question, qui n'est pas seulement originale, mais qui porte, ce me semble, à certaines méditations sur les changements inattendus qui, dans les siècles prochains, sont peut-être destinés à l'industrie humaine. Pourquoi à tant de conquêtes sur la nature, qui paraissent vraiment merveilleuses quand on compare le point de départ à celui d'arrivée, n'en ajouterait-on pas de nouvelles et tout aussi étonnantes? Tout n'est point fait à cet égard; et si Dieu a donné à l'homme l'empire des animaux, il faut croire que parmi ces milliers d'espèces qui semblent aujourd'hui totalement inutiles, il s'en trouvera au moins quelques unes que nos descendants sauront s'assujettir, et dont ils tireront des services qu'il ne nous aura pas même été donné de soupçonner.

SALON DE 1842. — SCULPTURE.

Le regard s'arrêtera toujours avec plaisir sur une jeune femme tenant son enfant dans ses bras. Ce sujet, si charmant dans la nature, a été si souvent et si admirablement traité par les peintres et les sculpteurs chrétiens, qu'il ne peut s'offrir à l'imagination d'un artiste de nos jours qu'au milieu de réminiscences aimables et gracieuses. Il semblerait même que le nombre et la perfection de ces œuvres de génie dussent être des causes de découragement; mais c'est une observation très commune et très juste que les sujets réellement simples et inspirés directement par la



(Salon de 1842; Sculpture. — Jeune femme napolitaine faisant prier son enfant, groupe en plâtre par M. A. Husson.)

nature sont aussi les plus inépuisables. On est sûr de toucher éternellement le cœur des hommes en le rappelant aux sentiments de la famille, et de tous ces sentiments le

plus doux et le plus sacré est certainement celui qui unit une mère à son enfant.

D'ailleurs, si les artistes qui s'essayaient aujourd'hui à représenter le divin groupe de Marie et de Jésus, en voulant éviter des comparaisons dangereuses, étonnent par des intentions étudiées et nouvelles plus souvent qu'ils ne charment; il n'en est pas de même de ceux qui, se tenant dans un ordre d'impressions plus modestes, ne prétendent imiter que les scènes ordinaires de la vie. C'est ainsi que la pauvre femme de pêcheur et son enfant, inspirés à Léopold Robert, échappent à tout parallèle; dans son genre, ce groupe est sublime.

Nos lecteurs peuvent juger avec confiance, d'après la gravure que nous mettons sous leurs yeux, le groupe de M. Husson. Le dessin a été exécuté sur une copie prise au daguerréotype: l'instrument magique a donné les proportions exactes; le crayon a ajouté la vie. Nous avons entendu regretter que M. Husson n'ait point caractérisé l'action de la prière par une attitude plus expressive; on eût désiré, par exemple, que le petit enfant fût agenouillé. Il y a quelque vérité dans cette remarque. La pensée de l'artiste doit toujours se présenter à l'esprit du spectateur immédiatement claire et intelligible. Ici on pourrait, sans l'indication du livret, rester quelques instants dans l'incertitude. A part cette critique, on n'a que des éloges à donner au groupe; il a surtout les qualités qui lui étaient le plus essentielles: la simplicité et la grâce.

M. Husson n'en est pas du reste à ses premières preuves de talent. On connaît déjà de lui plusieurs œuvres fort estimables, entre autres: le groupe de l'Ange gardien offrant à Dieu le pêcheur repentant, exposé au salon de 1836; la statue de Bailly, placée à l'Hôtel-de-Ville; la statue de saint Bernard, placée à l'église de la Madeleine; deux figures aux fontaines de la place de la Concorde, représentant l'Été et l'Automne; un buste du maréchal Suchet pour le musée de Versailles; les bustes de Boissy-d'Anglas et du chancelier d'Ambray, exécutés en marbre pour la Chambre des Pairs; un Moine, tête d'étude en plâtre exécutée en Italie.

LA LUNE ET LA RUSSIE.

Dans le septième cahier de sa Correspondance astronomique, M. le baron de Zach démontre que l'empire russe est probablement plus étendu que tout le continent de la lune, en supposant que dans cette planète, comme sur la nôtre, les mers occupent les deux tiers de la surface totale.

« Le calcul n'est ni long ni difficile. Le diamètre de la lune est de 283 lieues, sa superficie est de 2 503 261 lieues carrées. Otez-en les deux tiers, il restera 835 087 lieues carrées pour le continent. Mais la Russie, d'après les évaluations faites en 1818, étend sa domination sur une superficie de 958 872 lieues: elle surpasse donc le continent lunaire de 145 885 lieues carrées. Encore n'a-t-on pas compris dans ce calcul les parties de l'Amérique qui appartiennent à la Russie. »

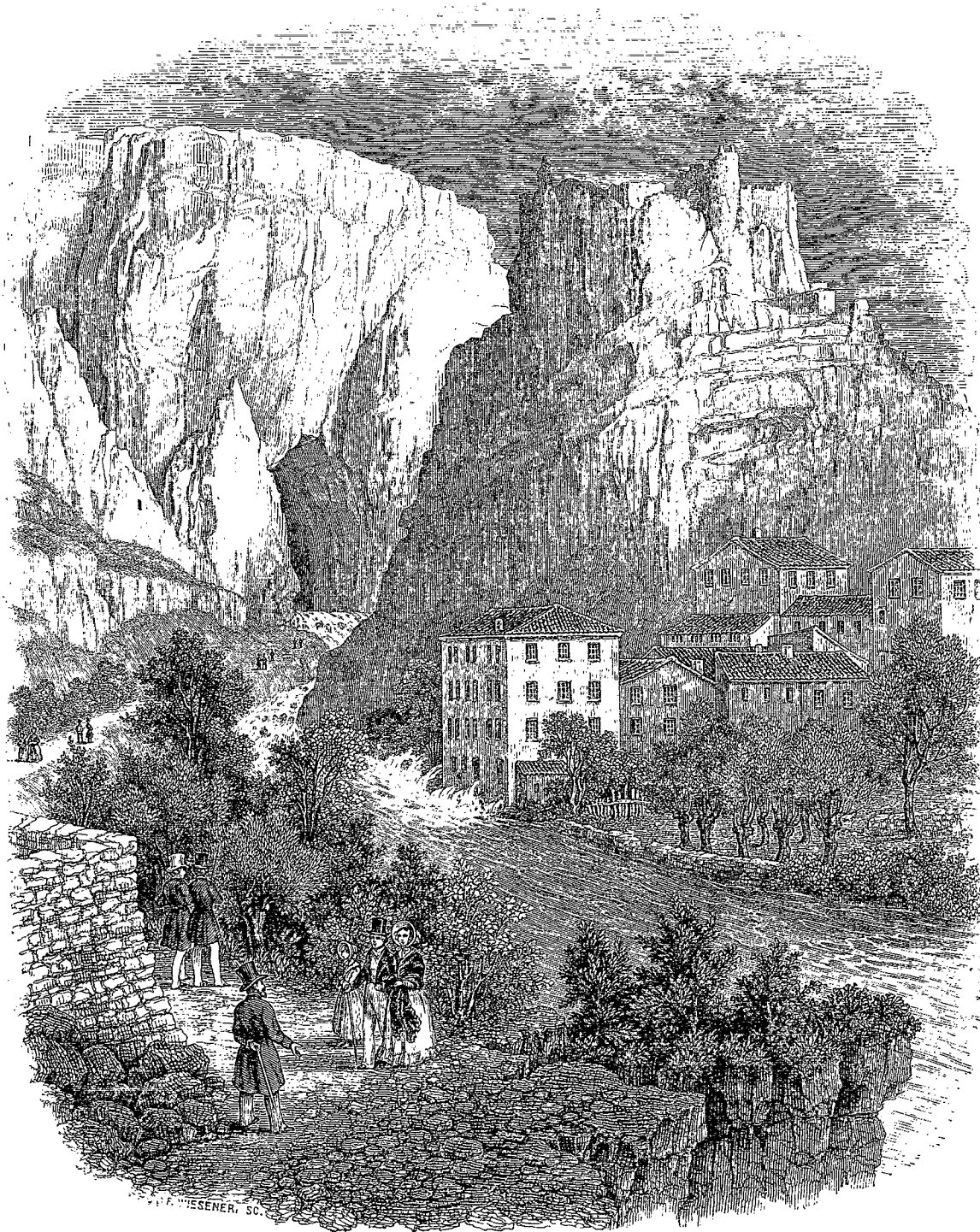
ERRATUM. — Statistique du clergé français, p. 79, col. 1, ligne 19. Au lieu de 1756, lisez 1576.

OMISSION. — A la fin de l'article sur les glaciers, p. 91, l. 41, ajoutez: «... en supposant que leur progression ait commencé avec le douzième siècle. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOIN et MARTINET, rue Jacob, 30.

LA FONTAINE DE VAUCLUSE.



(La Fontaine de Vaucluse. — Gravure de WIESENER.)

Vaucluse n'est pas seulement un de ces noms à jamais consacrés par le charme des beaux vers et par les plus doux prestiges de l'imagination et du génie ; c'est encore, et réellement, un lieu charmant, et sa célèbre fontaine, sans égaler, à beaucoup près, les merveilles des Alpes et leurs plus hautes magnificences, les annonce dignement à l'heureux voyageur qui va les visiter, et arrache encore un regard de regret à celui qui s'en éloigne.

C'est à 12 kilom. d'Avignon qu'un demi-cercle de rochers à pic d'une élévation imposante, fermant tout-à-coup

le vallon sinueux de Vaucluse, force le promeneur le plus indifférent à s'arrêter pour admirer le calme et la fraîcheur du paysage qui l'environne. Dans la partie inférieure et centrale de ce mur de rochers s'ouvre et s'enfonce dans l'obscurité une grotte naturelle, d'environ 52 mètres de largeur au niveau du sol, et sans doute profonde, car sa hauteur atteint 49 mètres sous l'arc irrégulier qui en forme l'entrée. Sous cette voûte impénétrable à l'œil, mais dont la fraîcheur, le silence et la capricieuse structure charment d'abord les sens, s'étend, à peine contenue dans le profond

bassin que forme en cet endroit le rocher, une magnifique nappe d'eau, en apparence immobile, çà et là noire ou verte comme l'intérieur de la grotte et le feuillage sombre qui le décore, mais partout transparente, et à vos pieds éblouissante et pure comme la lumière qui s'y joue. C'est la *Fontaine de Vaucluse*.

Cette fontaine, ou, si l'on veut, ce beau lac en miniature s'alimente par d'invisibles sources, et s'épanche sans bruit par des canaux également souterrains dans un ravin inférieur où il devient la Sorgue, cours d'eau assez considérable pour prendre le nom de rivière et pour porter bateau non loin de là, accru alors de plusieurs autres sources vives qu'on voit sourdre sur ses deux rives. C'est seulement à une certaine époque de l'année que la fontaine, plus abondante, surmonte les parois du bassin de roche, bouillonne à ciel ouvert, et se précipite en cascade dans le lit de la Sorgue. Les paysans des environs vous font remarquer avec un sérieux naïf que leur eau, *nouasté aïgo*, comme ils disent dans leur patois, d'ailleurs excellente et incomparable, va si vite qu'elle n'a le temps de former ni rouille ni mousse sur les rochers sur lesquels elle court; *ha pas lou tém, ha pas lou tém*.

Bientôt elle souffre sans peine
Que mille différents canaux
Divisent au loin dans la plaine
Le trésor fécond de ses eaux.
Son onde toujours épurée,
Arrosant la terre altérée,
Va fertiliser les sillons
De la plus riante contrée
Que le dieu brillant des saisons,
Du haut de la voûte azurée,
Puisse échauffer de ses rayons.

LE FRANC DE POMPIGNAN.

Mais le souvenir à jamais inséparable de ce beau lieu, c'est le séjour qu'y fit Pétrarque; c'est à la vie de ce grand poète et à son génie qu'il faut demander le secret de la célébrité et des enchantements de Vaucluse; c'est à tous ces vers inspirés qui firent, au quatorzième siècle, la joie et l'orgueil de notre Europe, alors que, s'éveillant après la longue nuit du moyen-âge, éblouie des premiers rayons de la Renaissance, elle se sentit heureuse et fière de pouvoir répondre aussi par des chants aux chœurs fameux de l'Antiquité, et d'avoir à opposer le Dante à Homère, et à Virgile Pétrarque. Le prestige fut grand en-deçà comme au-delà des monts; car au dix-huitième siècle il n'était pas encore dissipé; non seulement Rousseau, cet autre enfant des Alpes, redit sans cesse et partout dans ses écrits les vers de Pétrarque, mais Voltaire lui-même se surprit un jour à traduire la *canzone*

Chiare, fresche e dolci acque,
en vers que tout le monde a retenus.
Claire fontaine, onde aimable, onde pure,
Où la beauté qui consume mon cœur,
Seule beauté qui soit dans la nature,
Des feux du jour évitait la chaleur;
Arbre heureux dont le feuillage,
Agité par les zéphirs,
La couvrit de son ombrage;
Qui rappelez mes soupirs
En rappelant son image!
Ornements de ces bords, et filles du matin,
Vous dont je suis jaloux, vous moins brillantes qu'elle,
Fleurs qu'elle embellissait.

Cette libre imitation est charmante assurément, et quoi qu'en aient pu dire, en Italie, certains adeptes, elle est peut-être supérieure à l'original; mais il est vrai qu'on y

regrette je ne sais quelle inimitable candeur et quel accent pieux de la voix de Pétrarque.

C'est tout au fond de la vallée, loin de la fumée et du bruit de différentes fabriques nouvellement établies sur la Sorgue, et à cent pas seulement de la fontaine, qu'on montre encore, sur une pointe de rocher, la place de la maison de Pétrarque, dont au siècle dernier on voyait les ruines. La femme angélique et tant célébrée, cette Laure objet mystérieux d'une affection si pure et si constante, qui fut pour le poète ce que Béatrix avait déjà été pour le Dante enfant, une céleste apparition, qu'on a pu croire tout-à-fait idéale tant elle fut ravissante et regrettée, ineffable révélation de l'invisible beauté et de l'éternel amour; cette Laure, au dire de ceux qui croient qu'elle habita la terre, demeurerait non loin de là, dans un château bâti sur une autre éminence, qu'un vallon riant séparait de la *villa* de Pétrarque. On raconte que c'est à Avignon, où il était venu, à peine adolescent, avec son père, vieux compagnon d'exil du Dante, que Pétrarque rencontra Laure de Noves pour la première fois. Mais pour bien faire comprendre l'influence de cette simple rencontre sur la vie de Pétrarque, l'exaltation toute mystique du poète et pour Laure et pour Vaucluse, les louanges excessives qu'il leur a prodiguées, son triomphe solennel et la gloire sans égale dont il jouit long-temps par toute l'Europe, il nous sera nécessaire de rappeler ce qu'était alors le chanteur de Béatrix pour toute l'Italie, le haut rang qu'occupaient alors en Europe la ville et la cour pontificale d'Avignon, et surtout ce qu'avaient été les mœurs provençales et la poésie des troubadours au douzième et au treizième siècle.

LA TROQUE*.

NOUVELLE.

§ 1.

* On était aux derniers jour du mois d'août, et le beau fleuve de la *Sanaga*, grossi par les pluies des mois précédents, commençait à rentrer dans son lit**. On voyait les campagnes, qui venaient de sortir des eaux, couvertes encore d'un limon humide. Les troupeaux, précédemment chassés sur les montagnes par l'inondation, redescendaient au fleuve de toutes parts, et les éléphants se montraient par troupes à la lisière des bois, poussant leurs cris sauvages et brisant, avec leurs trompes, les tiges des jeunes palmiers.

Quant à la végétation, elle était dans toute sa splendeur. Les ébéniers, les mahots et les *apes*, chargés de singes ou d'oiseaux, formaient, le long du fleuve, une sorte de bordure mouvante que dépassaient des fleurs gigantesques. Au loin s'étendaient des prairies dont l'herbe était si haute qu'un homme à cheval y eût disparu tout entier. Çà et là quelques villages entourés de palissades montraient leurs toits pointus couverts de feuilles de balisier, et des *almadies*, à voiles de coton, descendaient les affluents de la *Sanaga*, se dirigeant toutes vers une sorte de baie qu'annonçaient de loin deux potences auxquelles étaient suspendues des calabasses de différentes grosseurs.

Là venait de s'établir un de ces marchés improvisés par les nègres, loin des comptoirs français, pour la *troque* de l'ivoire, de la gomme, de l'or et des esclaves. Une

* Nous avons tâché, dans une nouvelle précédente (*David le trappeur*, 1841, p. 214), de décrire les contrées encore sauvages de l'Amérique du Nord et les mœurs des hordes aventureuses qui les parcourent. La nouvelle que nous donnons aujourd'hui a également pour but de faire connaître une partie de l'Afrique occidentale, et de donner quelques détails sur ses usages, son commerce et ses productions.

** Les pluies commencent dans la Sénégambie vers la fin de mai, et durent jusqu'en juin. Les eaux de la *Sanaga* (ou *Sénégal*) grandissent alors jusqu'en août, puis diminuent jusqu'en septembre.

grande barque pontée, d'environ 100 tonneaux, se tenait à l'ancre vers le milieu du fleuve avec le pavillon blanc à son pic. Elle était commandée par le capitaine Jean Lescot de Dieppe, qui avait acheté de la Compagnie du Sénégal * le droit de commercer jusqu'à Mankanet. Obligé de laisser à Saint-Louis son navire qui n'eût pu remonter la Sanaga, il avait fait construire cette grande barque avec laquelle il était parvenu jusqu'à l'embouchure de la rivière Fatmé, où il avait ouvert la troque avec les Yalofs, les Foulis et les Mandingos.

Les marchands de l'intérieur, avertis de sa présence, étaient arrivés, les uns avec des troupes d'esclaves liés deux à deux par une corde-cuir, et portant sur la tête une dent d'éléphant; d'autres avec des chameaux chargés de gomme ou de *bomba* (bois de santal); d'autres enfin avec des ânes portant dans de doubles mannequins des fruits, du vin de palme et du maïs.

Jean Lescot compléta ainsi son chargement en peu de jours, et déclara qu'il n'échangerait plus de marchandises que contre du *ghingan* ou poudre d'or. Il se rendit en conséquence chez le chef des villages voisins pour lui annoncer sa résolution, laissant le canot qui l'avait mené à terre sous la garde de deux matelots et d'un vieux chirurgien nommé Jollard.

Celui-ci n'avait quitté le fort de Saint-Louis, où il exerçait habituellement ses fonctions, que dans l'intérêt de la science et pour compléter la *flore africaine*, à laquelle il travaillait depuis dix années. C'était un de ces philosophes pratiques auxquels l'étude silencieuse de la nature a donné la foi naïve des enfants et la sérénité des saints; âme si simple et si ouverte qu'aucune mauvaise inclination n'eût trouvé à s'y cacher. Lorsque le capitaine fut parti, il s'appêta également à quitter le canot, sa boîte d'herboriste sur une épaule et une faucille à la main.

— Vous allez donc encore faire votre provision de foin, père Consolation? dit le plus âgé des matelots en riant.

Ce nom de *père Consolation* avait été donné au vieux chirurgien par les malades, à cause de sa douceur affectueuse et encourageante. Il frappa amicalement sur le bras du marin en lui disant :

— Cela t'étonne, Etienne Riou; tu n'es pas venu ici, toi, pour chercher des simples, n'est-ce pas?

— Ma foi non! observa le second matelot; mon cousin et moi, nous préférons la *troque* à la botanique, comme vous appelez votre affaire.

Le chirurgien secoua la tête.

— J'ai même peur que vous n'aimiez trop le commerce, reprit-il.

— Comment cela?

— N'oubliez point que votre capitaine a seul droit de faire ici la troque...

— Bah! interrompit Michel Loriol, il n'y a que les curés qui y regardent de si près; et en définitive, de pauvres diables peuvent bien ramasser les croûtes quand les matres ont mangé.

— Oui, dit Jollard; mais après la croûte on prend la miche entière. Une fois la règle enfreinte, rien n'arrête plus, et si vous admettez le diable dans votre antichambre, il sera bientôt maître de toute la maison.

Il partit à ces mots; Etienne haussa les épaules, et dit ironiquement :

— Le père Consolation a toujours quelque principe à vous appliquer ainsi sur la conscience en guise d'onguent; mais on ne fait point la troque depuis si long-temps sans savoir se conduire.

Il y avait en effet près de dix années qu'Etienne Riou naviguait pour le commerce d'Afrique avec Michel Loriol,

et tous deux connaissaient assez bien les différents langages des tribus nègres de la Sanaga pour servir d'interprètes. Nés en Normandie dans le même village, et parents à un degré éloigné, ils ne s'étaient presque point quittés depuis leur enfance. Il était résulté de cette communauté d'existence une communauté de principes qui les avait associés dans toutes leurs actions. Bien que chacun se préférât ouvertement à l'autre, ils étaient habitués à atteler de front leurs deux égoïsmes; ils se trouvaient à l'aise ensemble par cela seul qu'ils se connaissaient bien; il n'y avait pas entre eux sympathie de cœur, mais leurs vices se comprenaient.

Tous deux étaient demeurés dans le canot appuyés sur leurs avirons et regardant avec indifférence les eaux du fleuve qu'entr'ouvrait par instants la tête monstrueuse d'un hippopotame. Dans ce moment, une troupe de Mandingos parut à l'autre extrémité de la baie.

À la vue du canot, elle s'arrêta sous un bouquet de palmiers, et un seul nègre s'avança vers les matelots.

Sa *juba* * de six aunes de tour, et les anneaux de corail qui ornaient ses jambes et ses bras, le faisaient aisément reconnaître pour un riche marchand habitué à commercer avec les navires. Ses cheveux mêlés de verroteries étaient longs de six pouces, ce qui est chez les nègres de la côte d'Afrique un grand signe d'élégance, et il portait à la ceinture un trousseau de clefs comme marque de son opulence.

Il s'avança jusqu'au canot, la zagaie sur l'épaule, et annonça aux deux marins qu'il arrivait avec des marchandises de troque.

— Nous n'en avons que faire, répondit Loriol.

— Mes gens, observa le Mandingo, apportent des *barrys* ** qui savent piler le grain, puiser de l'eau et tourner la broche.

— Tu peux offrir tes singes à Horrei, dit Etienne; nous ne nous embarrassons point de pareille vermine.

— J'ai aussi des *biens secs* ***.

— Notre barque est chargée jusqu'aux écouteilles.

Le nègre parut déconcerté; cependant, après un silence, il s'approcha des matelots.

— Peut-être le capitaine aimerait-il mieux du *ghingan*? dit-il.

— En aurais-tu, par hasard? demandèrent-ils vivement.

Le Mandingo tira de son sein un sac de cuir qu'il entr'ouvrit avec précaution; il était plein de poudre d'or.

— Le capitaine ne refusera pas des *chefs d'argent* **** en échange d'une pareille marchandise, observa le nègre.

— Le capitaine, dit Etienne, ne reviendra pas de long-temps.

— J'attendrai.

Riou et Loriol se regardèrent; l'occasion était trop favorable pour la laisser échapper. Après un court silence, Michel dit :

— Est-ce là tout ce que tu as de poudre d'or?

— Tout, répliqua le Mandingo.

— Alors nous pouvons te l'acheter.

— Je préfère attendre le capitaine.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'il m'en donnera un meilleur prix.

— Veux-tu voir ce que nous t'offrons?

— Soit.

Ils rentrèrent dans le canot qu'ils avaient quitté, et tirèrent du coffre établi sous le banc une petite caisse qui s'y trouvait cachée.

Elle était pleine de marchandises d'étape dont ils avaient fait secrètement pacotille en quittant Dieppe. C'étaient des

* Haut-de-chausses.

** Grands singes que l'on dresse au service.

*** Nom donné, dans le commerce de troque, à l'ivoire et à la gomme.

**** Nom donné, dans le commerce d'Afrique, à certains objets d'élite.

* Compagnie composée de marchands de Rouen, à laquelle était accordé le privilège exclusif du commerce d'Afrique.

colliers de cristal, des dollards à l'aigle déployée, des grelots, des sifflets argentés, et des cahiers de papier.

Tous ces objets furent étalés par eux avec une sorte d'emphase, et le marché s'engagea. Le nègre, qui semblait fasciné par la vue des *chefs d'argent*, allait de l'un à l'autre, voulant tout avoir. Enfin, après de longs débats, l'échange fut conclu, et le Mandingo venait de livrer le sac de ghingan, lorsqu'un nouveau personnage parut tout-à-coup au détour du chemin.

A son aspect, les deux matelots tressaillirent et refermèrent vivement le coffret; mais le capitaine Lescot (car c'était lui), avait tout vu, et s'écria :

— Vivat, mes gars ! il paraît qu'on fait du commerce ici !

Comment donc ! ajouta-t-il en s'approchant et apercevant le sac du Mandingo, de la poudre d'or !... C'est la première que je vois depuis mon arrivée ! Combien avez-vous acheté, mes agneaux, le droit de commercer sur la Sanaga ?

— Pardon, capitaine, balbutia Lorient ; nous avons cru... il nous a semblé...

— Que tu avais droit de me faire concurrence, n'est-ce pas ? Te rappelles-tu les termes de ton engagement, drôle ?

— Oui, capitaine.

— Et le premier article ne renferme-t-il point la défense formelle de faire la troque pour ton compte ?

Michel baissa la tête sans répondre.

— Je pourrais te faire payer ta friponnerie par une *cale* * dans le fleuve, ou quelques tours de *boulaine* ** sur le pont ; mais je suis bon prince ; j'aime mieux croire que tu as fait le commerce pour moi et dans mes intérêts. En conséquence, ajouta Lescot, qui arracha à Etienne le sac de ghingan, je reprends mon bien.

Riou voulut réclamer ; mais le capitaine lui imposa silence d'un geste menaçant.

— Pas de mots, loffa ***, s'écria-t-il brusquement, ou gare à votre cuir. Quant à toi, boule de neige, pour t'apprendre à ne point faire la troque avec mes matelots, je ne te prendrai aucune marchandise.

Comme il achevait, Jollard parut et l'avertit que le chef des villages l'attendait derrière le coteau avec une cinquantaine de nègres réunis pour une chasse d'éléphants. Lescot remercia le chirurgien, et après avoir durement averti les deux matelots de l'attendre, il repartit pour rejoindre les chasseurs.

§ 5.

A peine les cousins se trouvèrent-ils seuls qu'ils s'abandonnèrent à toute leur colère.

— Ainsi il nous emporte notre poudre d'or ! s'écria Etienne.

— Et sans nous rembourser nos marchandises encore ! ajouta Michel exaspéré.

— Je vous avais averti, observa doucement Jollard.

— Au diable les avertissements ! murmura Riou. Que je sois pendu si je ne me venge du brigand !

— Je jure de ne pas perdre mes dents à son service.

— Ni moi.

— Et à la première bonne occasion, je laisse sa patache en panne.

— Et nous filons notre nœud.

— Vous ne ferez point cela, mes amis, dit le vieux chirurgien, car ce serait manquer à vos engagements.

Les deux marins firent un signe de tête sans répondre, et retournèrent au canot.

Cependant le Mandingo, désappointé par ce que venait de lui dire le capitaine Lescot, s'était assis à terre et se mit

* Supplice qui consiste à plonger plusieurs fois dans l'eau.

** Supplice qui consiste à courir d'un bout du pont à l'autre, entre deux rangs de matelots qui vous frappent de coups de corde.

*** Terme injurieux parmi les marins.

à fumer. Jollard s'approcha pour considérer sa pipe dont l'énorme foyer pouvait contenir une livre de *taffio* *.

— Pardieu ! c'est un *callot*, dit-il après l'avoir considéré un instant.

— Qu'est-ce qu'un *callot* ? demanda Lorient.

— Rien en apparence qu'une tête de pipe en terre rougeâtre ; mais cette terre contient une quantité d'or considérable.

— Est-ce vrai ? interrompirent les deux Normands.

— J'en ai fait l'analyse.

— Vous, père Consolation ?

— Ne savez-vous point que mon oncle était joaillier, et que j'ai moi-même travaillé chez lui ?... Je me connais en métaux et en diamants au moins aussi bien qu'en mauvaises herbes, comme dit Michel.

— Ainsi l'on pourrait extraire de l'or de ces *callots* ?

— Très facilement. Je serais même curieux de savoir où ce marchand s'est procuré le sien.

— Je vais le lui demander, dit Michel.

Le Mandingo, interrogé à ce sujet, répondit qu'il avait acheté sa pipe de voyage au pays de Bambuk, où l'on pouvait s'en procurer sans peine pour de la verrerie. Il ajouta que cette contrée était peu éloignée et se trouvait sur la route de Tambuto.

A ce dernier nom, les deux marins firent un mouvement, et Jollard lui-même devint plus attentif.

Tambuto était alors quelque chose comme la *ville d'or*, autrefois cherchée par Raleigh au pays d'*Eldorado* ; et ce qu'on en racontait semblait emprunté aux contes arabes. Là, disait-on, les toits étaient d'or, et des carrières de pierres précieuses se rencontraient presque à chaque pas. La Compagnie avait plusieurs fois songé à faire chercher cette cité mystérieuse ; mais le temps, les moyens ou la volonté lui avaient tour à tour manqué. Cependant il n'était point d'aventurier qui ne tournât au moins ses desirs vers Tambuto, comme vers une nouvelle Colchide.

Aussi les yeux de Riou et de Lorient s'allumèrent-ils à la pensée qu'ils en étaient assez peu éloignés pour pouvoir y parvenir. Ils interrogèrent le Mandingo, qui leur donna les détails les plus circonstanciés sur l'itinéraire à suivre pour arriver à la ville inconnue. On devait pour cela traverser plusieurs contrées bien peuplées et fertiles en ghingan. Le nègre leur parla surtout d'un peuple habitant le pays de *Jaie* ; les Arabes lui apportaient tous les ans du sel à un lieu désigné, se retiraient après avoir séparé en un grand nombre de portions cette marchandise, et trouvaient au retour de l'or à la place de chaque tas. Il ajouta que les habitants de *Jaie* n'évitaient ainsi de se montrer que parce qu'ils avaient des lèvres tombant jusque sur la poitrine, et toujours près de tomber en putréfaction si on ne les frottait de sel.

Les deux matelots écoutèrent tous ces récits avec une avidité crédule, et retournèrent à bord la tête pleine des merveilles qui leur avaient été racontées. Le vieux chirurgien, dont le hamac n'était séparé des leurs que par une mince cloison, les entendit causer bas une partie de la nuit, et ne douta point qu'ils ne formassent quelque nouveau projet.

Leur mine résolue, lorsqu'ils reparurent le lendemain sur le pont, le confirma dans cette opinion.

— Vous n'avez point dormi, dit-il en s'approchant d'eux avec un sourire.

Etienne rougit.

— Nous auriez-vous entendus ? lui demanda-t-il d'un ton inquiet.

— Non, répliqua Jollard ; mais si je ne me trompe vous parlez de choses graves et dont peut dépendre votre avenir.

— Juste ! père Consolation.

— Et que disiez-vous donc ?

* Tabac.

— Nous disions que le seul moyen de faire son chemin dans la vie comme en pleine mer, était de profiter du vent et de naviguer toujours au plus près.

— C'est aussi le moyen de faire naufrage.

— Bah ! on ne retrouve point une bonne occasion perdue ; avec de l'audace tout réussit.

Le vieux chirurgien secoua la tête, et dit :

— Prenez garde ! prenez garde ! Riou ; l'audace sans l'instinct du devoir est comme une épée dont on a jeté le fourreau, également dangereuse pour les autres et pour nous-mêmes.

Etienne n'eut point le temps de répondre ; le capitaine Lescot se rendait à terre, et l'appelait avec son cousin pour

conduire le canot. Ils firent un signe d'adieu à Jollard, et partirent.

Mais le soir le capitaine revint seul ; les deux matelots avaient déserté avec leurs armes et leur pacotille.

La suite à une prochaine livraison.

LES LANDES DE GASCOGNE.

Nous avons déjà parlé, en 1835 (p. 255), des habitants des Landes, de leurs costumes et de leurs mœurs ; le joli tableau de M. Lepoitevin nous donne occasion de revenir aujourd'hui sur cette contrée si peu connue des voyageurs, et nous le faisons d'autant plus volontiers que depuis l'époque où nous



(Salon de 1842 ; Peinture. — Berger des Landes gardant ses troupeaux, par EUGÈNE LEPOITEVIN. — Voy. 1835, p. 253.)

écrivions notre premier article, on a commencé à réaliser sur ce point de la France plusieurs améliorations importantes.

Les causes qui ont maintenu pendant si long-temps les Landes de Gascogne dans leur état de solitude et de friche sont fort nombreuses : parmi les plus influentes, on doit compter l'absence de voies de communication faute de matériaux résistants ; car les pierres sont fort rares dans le pays. Ainsi la route de Bordeaux à Bayonne a été long-temps pavée de troncs d'arbres sur lesquels la voiture sautait et cahotait à briser les reins des patients ; la route de Bordeaux

à La Teste, par où passe la plus grande partie du poisson que l'on consomme dans la Gironde, le Lot-et-Garonne, la Charente, la Haute-Vienne, et pays circonvoisins, était rendue si affreuse l'hiver par des marais capables d'engloutir chevaux et cavaliers, charrettes et attelages, ainsi que par des débordements de rivières et de ruisseaux, que souvent, dans cette saison, la communication avec Bordeaux était interrompue durant huit jours, et qu'en tous temps il fallait trois jours et trois nuits à un chariot à bœufs pour franchir une distance de quatorze lieues.

Quelles relations établir dans ce pays si peu abordable !

Or, aujourd'hui, les chemins de fer, destinés à causer tant de révolutions entre les relations des peuples, ont pénétré dans les Landes, et s'apprentent à y jouer un rôle d'autant plus important qu'ils semblent fournir à ce pays la solution d'un problème qui, sans eux, y serait insoluble, à savoir, l'établissement des voies de communication.

Nous l'avons déjà dit plus haut, il n'y a pas de pierres dans les Landes pour y construire des routes solides ; on y trouve bien un tuf ferrugineux qui peut servir à empierrer les voies, mais ce n'est que dans des localités éparses ; les frais de transport en seraient exorbitants ; l'entretien de la route d'ailleurs serait impossible, parce qu'on aurait bientôt épuisé le petit nombre de carrières du pays.

Les chemins de fer semblent inventés exprès pour les Landes ; non seulement ils coûtent moins cher qu'ailleurs, parce qu'il n'y a à faire aucuns travaux d'art, que le terrain y est plat, que le bois, pour supporter les rails, n'y est ni rare ni cher, que le pays fournit le fer et peut même fournir le combustible ; mais ils n'y sont peut-être pas aussi chers qu'une route empierrée.

Ainsi le chemin de fer de Bordeaux à La Teste a coûté environ trois cent mille francs la lieue, tandis que d'autres ont coûté trois millions ; d'où il résulterait que cent mille voyageurs sur ce chemin y produiraient un résultat équivalent à celui d'un nombre de voyageurs décuple, c'est-à-dire un million sur les autres chemins.

Les bergers à échassés, comme les représente la gravure, finiront par être bannis des Landes par les chemins de fer ; il ne fallait pas moins que cette puissante et merveilleuse invention de la civilisation moderne pour faire disparaître devant elle les derniers représentants des vieux Boyens, de ces Kimris qui firent trembler les Romains.

Le complément au chemin de fer de Bordeaux à La Teste sera sans doute celui de Bordeaux à Bayonne, si important pour rattacher l'Espagne à la France, dont elle doit être l'alliée naturelle.

Les voies de communication deviennent d'autant plus nécessaires dans les Landes que l'agriculture y prend un développement tout nouveau. L'introduction de la culture des racines qui ont fait la richesse des sables de Norfolk, la pratique des dessèchements pour purger les terres des eaux de pluie qui inondent durant l'hiver ce pays de plaines, enfin et surtout l'application en grand du système des arrosages pour contre-balancer la funeste influence du soleil et changer le fléau de ses ardeurs en un principe fécondant ; telles sont les ressources que l'agriculture met en œuvre aux environs du grand bassin maritime d'Arcachon, et qui de là sans doute se répandront de proche en proche dans toute l'étendue des Landes de Gascogne.

La conquête de cette vaste contrée, qui n'occupe pas moins de la trente-sixième partie du territoire de la France, sera pacifique, et mérite ainsi à double titre de fixer l'attention des économistes et celle des hommes d'Etat.

RAPPORTS ENTRE LES COULEURS

ET LES ODEURS.

Dans l'hiver de 1831, le docteur Stark, étant à l'université d'Edimbourg, fit une remarque singulière. Il avait deux habits, l'un noir, l'autre olive. Lorsqu'il étudiait dans l'amphithéâtre d'anatomie avec son habit noir, le drap s'imprégnait d'une odeur très désagréable qui était très long-temps sans se dissiper ; au contraire, lorsque pendant ses travaux de dissection il avait été vêtu de son habit olive, le drap ne conservait qu'une odeur à peine perceptible.

Surpris de cette différence, il voulut vérifier si en effet l'absorption du principe odoriférant, quel qu'il soit, variait suivant les couleurs des corps absorbants.

Pour cette expérimentation, il suffisait d'exposer de petites quantités de substances différemment colorées à l'action de corps odoriférants.

Le docteur Stark soumit à l'action du camphre, pendant six heures, dans un lieu obscur, deux petits morceaux de drap, l'un noir, l'autre blanc. Le résultat fut que le drap noir s'était imprégné d'une odeur de camphre beaucoup plus forte que celle absorbée par le drap blanc*.

L'expérience fut répétée en substituant de l'assa-fœtida au camphre. Après un délai de vingt-quatre heures, des deux morceaux de drap laissés en contact avec cette substance, l'un noir exhalait une odeur insupportable, l'autre blanc était resté presque inodore.

Aux pièces de drap le docteur substitua des pièces de coton, et plus tard de soie : les mêmes effets se reproduisirent ; le noir absorba et conserva, dans toutes les expériences, la plus grande quantité d'odeur.

Le drap absorbait plus que le coton.

Le docteur expérimenta ensuite sur les autres couleurs.

Après un très grand nombre d'expériences répétées et vérifiées avec une scrupuleuse attention par le docteur et ses amis, on arriva à établir que l'intensité d'absorption est décroissante, suivant les couleurs, dans l'ordre suivant : après le noir, le bleu est la couleur qui absorbe le plus ; vient ensuite le vert, puis le rouge, le jaune, et enfin le blanc qui n'absorbe presque rien.

Un autre mode de vérification fut encore mis en usage. En pesant dans une balance très sensible les substances colorées avant l'expérience, en les exposant ensuite à l'action du camphre vaporisé lentement à l'aide de la chaleur, et en les pesant enfin de nouveau, le docteur constata que la substance colorée en noir s'était augmentée d'un certain poids, comparativement plus fort que celui dont s'étaient augmentées les substances autrement colorées, et surtout le blanc.

On peut considérer comme se rattachant par une certaine analogie à ces études des expériences faites, il y a environ dix ans, à Tubingue, par MM. Schübler et Köhler, sur les rapports de la couleur et de l'odeur dans les plantes.

Ces deux savants ont expérimenté sur plus de 4 200 plantes appartenant à 27 familles, dont 20 de la classe des dicotylédones et 7 de celle des monocotylédones.

Les questions qu'ils s'étaient posées étaient celles-ci : 1^o Sur 4 200 plantes, combien s'en trouvait-il de chaque couleur ? 2^o Combien, dans chaque couleur, s'en trouvait-il d'odoriférantes ? Voici les résultats.

	Exp. col.	Exp. odor.
Blanches.	1 194.	187
Rouges.	923.	84
Jaunes.	950.	77
Bleues.	594.	31
Violettes.	308.	13
Vertes.	153.	24
Oranges.	50.	3
Brunes**	18.	1
	4 200	420

* On sait que les substances colorées en noir absorbent aussi plus de chaleur que celles colorées en blanc. Existerait-il un rapport intime entre la chaleur et le principe odoriférant ? La science n'a pas encore découvert ce principe. Tandis que la vue et l'ouïe, organes si importants, ont donné lieu à deux sciences aujourd'hui très avancées, l'optique et l'acoustique, l'odorat et le goût sont restés des sens obscurs quant à leurs principes et à leurs opérations. Que de découvertes à faire ! combien de voies ouvertes à l'activité des esprits curieux ! Les observations du docteur Stark n'exigeaient pas grande science ; peut-être quelques uns de nos lecteurs prendront-ils plaisir à les répéter et à les porter plus loin. La prodigieuse découverte de M. Daguerre est de nature à encourager bien des espérances hardies. Le monde est encore plein de merveilles mystérieuses qui doivent devenir successivement les conquêtes de l'homme.

** Il n'existe pas de fleur complètement noire.

On voit que le blanc est la couleur la plus commune parmi les fleurs. Les couleurs tranchées, rouge, jaune et bleu, sont ensuite plus répandues que le violet, le vert, l'orange et le brun. Le rouge et le jaune sont répartis à peu près dans la même quantité.

Proportionnellement, c'est le blanc qui comprend le plus de fleurs odoriférantes, ensuite le rouge.

On a aussi cherché à séparer les odeurs agréables des odeurs désagréables. C'était une entreprise difficile; les goûts sur ce point sont très différents.

On a cru cependant pouvoir conclure que les fleurs de couleur blanche n'étaient pas seulement plus généralement odoriférantes que les autres, mais aussi que leur odeur est généralement plus agréable que celle des fleurs d'autres couleurs. Sur 100 fleurs de couleur blanche on en a trouvé 15 d'odeur agréable, et 1 seulement d'odeur désagréable; tandis que sur 100 fleurs de couleurs variées, le rapport des odeurs agréables aux odeurs désagréables était seulement de 5 à 1.

PROJET DE DÉMEMBREMENT DE L'ANGLETERRE

Au seizième siècle.

On sait que les nombreuses coalitions qui, à diverses époques, se sont formées contre la France, avaient toutes pour but son démembrement. Voici, comme contre-partie, un fait très peu connu relatif à une conquête projetée de l'Angleterre.

Castillon, ambassadeur de France à Londres en 1558, chercha à faire adopter à François I^{er} et à Charles Quint un projet qui lui avait été suggéré par le mécontentement que causaient dans toutes les classes anglaises les réformes religieuses et la conduite tyrannique de Henri VIII. Dans plusieurs lettres écrites en décembre 1558 et au mois de janvier de l'année suivante, il proposa de former entre l'Empire, la France et l'Ecosse, une coalition dont l'objet serait d'envahir l'Angleterre. Il serait, disait-il, facile non seulement de chasser le roi, mais de conquérir le royaume, et la France ne devait pas laisser échapper cette occasion d'anéantir une nation dont la rivalité l'avait si souvent humiliée. Une fois le pays conquis, le partage se ferait de la manière suivante : l'empereur obtiendrait toute la contrée située de l'Humber à la Tamise; la France, le midi de l'île, du comté de Kent au pays de Galles; et enfin l'Ecosse, notre ancienne et fidèle alliée, tout le pays situé au nord de l'Humber. — Castillon assurait que six semaines suffiraient pour effectuer la conquête et le partage. Heureusement pour l'Angleterre, Charles-Quint, de qui dépendait en grande partie la réalisation de ce projet, était trop bon politique pour assurer une prépondérance décidée à la France par la destruction de son antique ennemie; et, tout en paraissant donner son approbation au plan de Castillon, il prétexta pour l'ajourner les embarras croissants que lui causaient la guerre contre les Turcs et le protestantisme. Son refus fit avorter une entreprise qui aurait pu mettre en grand péril la nationalité de nos voisins d'outre-mer.

Toute âme curieuse est faible et vaine; par là même elle est discoureuse, elle n'a rien de solide, et veut seulement étaler un vain savoir, qui ne cherche point à instruire, mais à éblouir les ignorants.

BOSSUET.

DES PARATREMBLEMENTS DE TERRE.

(Premier article.)

Il y a peu de phénomènes géologiques dont on se soit plus anciennement préoccupé que des tremblements de terre: aussi y en a-t-il peu qui méritent davantage de fixer l'at-

tention des hommes par leur importance propre et par l'étendue de leurs effets. Des villes, bien plus, des provinces, même des pays entiers ravagés inopinément, souvent à plusieurs reprises, sans aucune défense contre le fléau, marquent dans l'histoire ces frémissements redoutables de l'écorce du globe. Mais quelle est la cause de ces événements? C'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer, et cela se voit même par la multitude d'opinions qui ont été tour à tour alléguées pour les expliquer. Il serait inutile de rapporter ici tout ce qu'ont imaginé à cet égard les philosophes anciens et modernes. Il suffit de constater que l'opinion la plus probable est celle qui donne pour principe aux tremblements de terre la force électrique. Ainsi, ces phénomènes seraient le résultat d'orages souterrains ayant cours dans la masse du globe, comme la foudre et le tonnerre sont le résultat d'orages atmosphériques ayant cours dans les nuages. Que l'on suppose que les nuages, au lieu d'être une vapeur légère et inconsistante, se changent en une croûte solide, on se figurera aisément que le tonnerre, en y éclatant, y occasionnerait à chaque coup un ébranlement général; cet ébranlement-là donne l'idée de celui qui doit avoir lieu sous nos pieds, si l'électricité s'y joue de la même manière qu'au-dessus de nos têtes. On sent aisément la valeur de cette opinion, pourvu que l'expérience montre qu'elle est effectivement fondée; car comme les hommes ont su trouver dans la connaissance des lois de l'électricité un remède contre la foudre, ils peuvent en chercher un dans cette même connaissance contre les tremblements de terre.

Le docteur Stukeley paraît être le premier qui ait proposé de rapporter les tremblements de terre à l'électricité. Une secousse qui se fit sentir à Londres, en 1749, ayant attiré les savants vers ce sujet, celui-ci réunit ses idées dans plusieurs Mémoires qu'il présenta à la Société royale de Londres. Le P. Beccaria soutint aussi peu de temps après cette opinion, et alléguait pour l'appuyer de nouvelles preuves. Mais la question n'en était encore que dans les aperçus théoriques, quand un physicien français, l'abbé Bertholon, professeur à Montpellier, la reprenant avec une nouvelle vigueur et la tournant tout-à-coup à la pratique, vint lui donner par cet autre aspect un éclat et un intérêt que la science pure n'avait pu lui procurer. Il proposa l'institution de paratremblements de terre, comme Franklin, vingt ans auparavant, avait proposé celle des paratonnerres, au premier abord plus audacieuse encore. Voici, en résumé, les raisonnements de l'abbé Bertholon.

La grandeur, l'étendue, l'universalité des effets qu'on remarque dans les tremblements de terre exigent une cause puissante; et parmi toutes celles qui ont été assignées jusqu'ici, il n'y a que l'électricité qui soit capable de produire les effets prodigieux qui accompagnent ces phénomènes. Tantôt ce sont des montagnes qui s'engloutissent tout-à-coup dans les abîmes intérieurs; tantôt des montagnes qui surgissent au contraire du sein de la terre; tantôt des gouffres qui s'ouvrent jusqu'à d'énormes profondeurs; tantôt des îles qui sortent de la mer, ou au contraire qui disparaissent dans ses eaux; tantôt des lacs immenses produits ou absorbés, des golfes nouveaux formés, des villes ruinées ou ensevelies, des provinces bouleversées, des milliers d'hommes frappés de mort sans avoir seulement eu le temps de se reconnaître.

On voit par là quelle énergie doit avoir la cause qui produit les tremblements de terre: ni les courants d'air, ni les courants d'eau souterrains, ni les chutes de cavernes, ni les effervescences produites par des mélanges de soufre, de bitume et d'autres matières détonnantes, ni l'eau réduite en vapeur par la chaleur centrale, ni les inflammations de l'hydrogène, ni aucune autre action de ce genre ne sauraient déterminer de tels effets, non plus que la grande durée, l'étendue considérable, et même l'universalité qui ont été observées dans quelques crises de tremblements de terre.

Jamais on ne pourrait expliquer par les causes que nous venons d'indiquer une secousse assez forte pour remuer le globe terrestre presque tout entier. Ainsi, d'après les calculs du docteur Stukeley, si l'on suppose que le tremblement de terre de la quatrième année de Tibère, qui détruisit en une seule nuit treize grandes villes d'Asie, sur un cercle d'environ 100 lieues de diamètre, a été causé par une inflammation de vapeurs ou quelque autre détonation souterraine ayant lieu sur un seul point, il faut que ce foyer, pour produire l'ébranlement sur cette étendue, ait été situé à une profondeur de soixante-dix lieues dans l'intérieur de la terre. Ainsi, la détonation en question aurait dû mettre en mouvement un cône de terre de soixante-dix lieues de hauteur sur une base de cinquante lieues de rayon. C'est ce que toute la poudre à canon qui s'est faite depuis son invention jusqu'à nos jours ne suffirait pas à produire, ainsi que l'a calculé le docteur Stukeley. Que serait-ce, si l'on prenait pour base du calcul le tremblement de terre dont il est question dans saint Augustin, et qui renversa d'un seul coup cent villes d'Afrique? ou celui de 742, qui mit à terre six cents villes ou bourgades?

Avec l'électricité, au contraire, ces divers effets trouvent une raison toute naturelle. Les tremblements de terre sont, dans cette hypothèse, des tonnerres qui ne diffèrent de ceux de l'atmosphère que par une quantité plus abondante de fluide électrique et une énergie supérieure. Or la physique démontre que le fluide électrique se communique facilement à de grandes masses et à des distances considérables sans éprouver dans sa force aucune diminution. Quelque long que soit le conducteur que l'on fait parcourir à ce fluide, la transmission s'y fait instantanément et sans que la longueur affaiblisse en rien la commotion : de Luc proposait de porter une étincelle électrique depuis le lac de Genève jusqu'à la mer, au moyen d'un fil métallique placé dans le lit du Rhône; et de fait, l'expérience a été faite plusieurs fois sur des fils de plus d'une lieue de longueur. On conçoit donc d'après cela qu'une même décharge d'électricité, en courant d'un point à l'autre dans l'intérieur de la terre, puisse se faire sentir sur toute l'étendue de son trajet presque en même temps, sans qu'il y ait besoin de la production d'une force particulière pour chacun des lieux ébranlés. Comme la vitesse de l'électricité est au moins de cinq lieues par seconde, et très probablement plus grande encore, si l'on suppose un foyer électrique capable d'ébranler l'Europe, se déchargeant au centre de cette partie du monde, la secousse, pour parvenir aux extrémités de l'Europe, aurait à s'étendre autour du foyer sur des rayons d'environ 500 lieues de longueur, c'est-à-dire que le continent se trouverait ébranlé tout entier en cent secondes. Il semblerait donc que la secousse fût instantanée, tandis qu'elle ne serait réellement que successive. Dans ce système, on peut donc expliquer très heureusement la presque instantanéité du phénomène dans des endroits très distants, ce qui dans les autres systèmes souffre de grandes difficultés.

Si les tremblements de terre dépendent d'une accumulation de fluide électrique, ces phénomènes ne peuvent manquer d'être accompagnés d'effets électriques correspondants dans l'atmosphère. C'est en effet ce qui a lieu. Les secousses sont presque toujours précédées d'un certain trouble dans l'équilibre de l'élasticité de l'air, trouble rendu sensible par des pluies, des grêles, des vents, des orages et des tempêtes considérables. Les tremblements de terre qui désolèrent l'Europe en 822 furent accompagnés d'orages terribles. En 968, les vents qui se déchaînèrent durant un tremblement de terre détruisirent les moissons dans l'empire d'Orient et y causèrent la famine. L'année 1553 fut constamment orageuse en Suisse, et on y éprouva de grands tremblements de terre. En 1451, le tremblement de terre qui désola le sud de l'Italie fut précédé de deux mois de pluies continuelles sans aucun souffle de vent. Le tremble-

ment de 1543, en Italie, avait été au contraire précédé et suivi par des ouragans violents; il se fit sentir principalement à Naples. Pétrarque, qui se trouvait alors dans cette ville, en a laissé une description. « Il est impossible, dit-il, de peindre l'horreur de cette nuit, où tous les éléments paraissaient déchaînés. Rien ne peut représenter le fracas épouvantable que faisaient le vent, le tonnerre et la pluie mêlés ensemble, les mugissements de la mer en fureur, les mouvements intérieurs de la terre ébranlée. »

Souvent aussi dans les tremblements de terre on observe des feux s'élevant de la terre, des éclairs, des tonnerres souterrains. Callisthène dit qu'entre plusieurs prodiges qui annoncèrent la ruine des villes antiques d'Héléc et de Buris, il y en eut deux qui furent particulièrement remarquables : le tremblement de terre de Délos, et l'apparition d'une grande colonne de feu. Pline rapporte que dans le fameux tremblement de terre lors de la bataille de Trasimène, les eaux du lac parurent couvertes de flammes. En 1726, lors du tremblement de terre de Palerme, un bruit épouvantable se fit entendre pendant un quart d'heure sans qu'il y eût cependant ni vent ni orage; ensuite on vit des colonnes de feu sortir de terre et se diriger vers la mer, où elles se perdirent. A Remiremont, dans le tremblement de terre de 1682, il se produisit aussi de grandes flammes, et l'on observa qu'elles ne brûlaient point, ce qui convient au caractère des flammes électriques.

Rien n'est mieux constaté non plus que les mugissements qui accompagnent d'ordinaire les tremblements de terre. Ces sortes de sons, dit l'abbé Bertholon, ressemblent assez au bruit que fait une étincelle électrique qui tend à s'échapper d'un conducteur fortement électrisé. Outre ces mugissements, on entend aussi des sons que tous ceux qui en ont été témoins comparent exactement au bruit du tonnerre. C'est encore là un frappant rapport avec les orages atmosphériques. Ces divers effets concomitants, dans lesquels la présence de l'électricité semble évidente, ne paraissent donc laisser aucun doute que les tremblements de terre, dans leur essence même, ne soient des phénomènes électriques.

On peut même prouver directement, par une expérience de cabinet, que l'électricité est capable de produire des effets tout-à-fait analogues à ceux des tremblements de terre. Sur un carreau électrique de forte dimension, représentant une portion de l'enveloppe de la terre, on dispose de petites maisons de carton séparées les unes des autres, et représentant une ville : à l'instant où la décharge du foyer électrique se produit, le bruit de l'étincelle retentit, le carreau s'ébranle, et toutes les petites maisons violemment secouées tombent à la fois, tandis qu'un électromètre placé dans l'air un peu au-dessus s'agit et donne les signes du trouble de l'air qui, plus intense, produirait l'orage. C'est une expérience due à l'abbé Bertholon et fort curieuse, non seulement parce qu'elle indique la nature du phénomène, mais parce qu'elle permet aussi, comme nous le verrons dans un prochain article, de faire en petit l'épreuve du remède. « Le meilleur moyen d'expliquer la nature, dit Fontenelle dans l'Histoire de l'Académie, s'il pouvait être employé souvent, serait de la contrefaire et d'en donner pour ainsi dire des représentations, en faisant produire les mêmes effets à des causes que l'on connaîtrait et que l'on aurait mises en action. Alors on ne devinerait plus, on verrait de ses yeux, et l'on serait sûr que les phénomènes naturels auraient les mêmes causes que les artificiels, ou du moins des causes bien approchantes. »

La suite à une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNÉ et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE PRINTEMPS,
ALLÉGORIE PAR J.-J. GRANDVILLE.
(Voy. l'allégorie de l'Hiver, p. 1.)



(Le Printemps, par J.-J. GRANDVILLE.)

Printemps, « enfant fleuri d'un père âpre et orageux », sois le bien-venu ! A ton approche, la nature doucement émue sort de son long sommeil et essaie son premier sourire.

Soyez les bien-venues, fleurs naissantes qui composez la couronne de cette aimable saison, et vous blanches espérances qui formez son cortège ! Tout s'anime, tout fleurit, tout chante, le cœur comme la terre, et dans cette expan-

sion universelle des êtres créés s'élève un hymne de reconnaissance vers le Créateur.

Quelles riantes idées, quelles heureuses promesses dans le nom seul du printemps ! Il résume ce que l'homme peut sentir et rêver de plus tendre : des fleurs, des chants, des parfums, n'est-ce pas la presque toute la poésie ? Aussi lisez les poètes anciens et modernes ; leurs plus gracieuses images, leurs métaphores les plus attrayantes, c'est au

printemps qu'ils les empruntent. Sa douce haleine fait éclore tous les vers de Bion, Moschus, Théocrite, Anacréon; elle pénètre les suaves compositions de Virgile; elle rafraîchit la verve d'Horace. Les modernes ne lui doivent pas moins; et sans parler de ceux qui se sont exclusivement voués à chanter les beautés de la nature, tous les poètes, pour peindre la jeunesse et l'espérance, ne font que reproduire depuis des siècles, et sous mille formes, l'éternelle comparaison avec le printemps. Que de vers, que de poèmes inspirés par cette saison où tout est sourire et bonheur! Comment l'homme, en effet, resterait-il spectateur muet de ce rajeunissement qui épanouit tout ce qui l'entoure?

Les descriptions les plus poétiques du printemps nous viennent de l'antiquité. Cette supériorité des anciens dans le genre descriptif s'explique surtout par leur croyance religieuse, qui, personnifiant tous les êtres, toutes les idées, offrait à l'imagination, sous le voile de l'allégorie, des tableaux plus animés. Dans la mythologie païenne

Tout porte un corps, une âme, un esprit, un visage.

Ainsi le printemps, ce sera tantôt une belle jeune femme, tantôt un jeune homme la tête ornée de guirlandes, Flore ou Vertumne, qui fait éclore les fleurs sous ses pas*. Le vieil Hiver a fui; Zéphire a délivré les Naiades des prisons de glace où il les tenait captives; les arbres verdissent comme les champs; la voix des Dryades se marie à celle des oiseaux; tout murmure pendant le jour; et la nuit, Vénus, conduisant le chœur des Nymphes et des Grâces, donne le signal des danses que Phébé éclaire de sa lumière argentine. A côté de ces paysages où tout respire, qu'anime et qu'embellit la présence de ces personnages allégoriques, demi-dieux et demi-déeses, combien pâlisent les plus ingénieuses descriptions des poètes modernes!

Mais qu'importe que le langage poétique manque de figures. Le printemps en a-t-il pour cela moins de nouveauté? Le spectacle qu'il nous offre n'a-t-il pas toujours à nos yeux les mêmes charmes? sommes-nous plus froids, et le cœur n'éprouve-t-il pas les mêmes sensations douces et bienfaisantes? La poésie des mots et même des langues peut s'effacer; ce qui ne passe pas, c'est cette éternelle beauté que

* Sur un bas-relief du palais Mattei, où sont figurées les quatre Saisons, le génie du printemps porte d'une main un bouquet de fleurs; de l'autre côté est un agneau.

Nous croyons pouvoir affirmer que Grandville n'avait aucune connaissance de cette allégorie lorsqu'il a imaginé la sienne, qui est d'ailleurs d'un caractère trop moderne et d'une originalité trop prononcée pour permettre aucune comparaison avec l'antique. Sa volonté a été précisément de mettre de côté les réminiscences classiques, de ne desiner ni en grec ni en latin, de parler aux vivants une langue vivante. Il était impossible, toutefois, qu'il ne se rencontrât point à son insu, sous quelques rapports, avec d'anciennes compositions. L'expression figurée d'une idée déterminée ne comporte pas des combinaisons infinies: les caractères essentiels, les propriétés distinctives de l'objet de l'image, demeurent toujours les mêmes; le costume et l'expression sont à peu près tout ce que l'on peut modifier et rajouter.

Sur une belle urne cinéraire de la villa Albani, qui représente les noces de Thétys et Pélée, les Saisons sont figurées par quatre femmes de différents âges: le Printemps est une jeune fille qui porte dans une draperie, devant elle, des fruits verts, primeurs de l'année; l'Été est une jeune femme qui tient une couronne; l'Automne, d'un âge mûr, porte des fruits dans une corbeille et conduit une chèvre; l'Hiver enfin, vieille et plus drapée que ses compagnes, porte un lièvre, un oiseau aquatique, et traîne après elle un marcasin. Sur un autre vase, on voit le Printemps sous la figure d'un enfant qui d'une main montre une abeille, et de l'autre porte un paon, emblème de la riche variété des fleurs. On croit avoir remarqué, dans les peintures d'anciens tombeaux, que la chasse au corf désignait le printemps, comme celle du lion l'été, celle du tigre l'automne, et celle du sanglier l'hiver. Plutarque cite les grenouilles comme une allégorie ridicule du printemps.

Dieu a imprimée à ses ouvrages, c'est cette faculté également éternelle qu'il nous a donnée de les comprendre et de les aimer.

Au printemps se rattachent toutes les idées de jeunesse. Il est le matin de l'année comme l'été en est le midi, l'automne le soir, et l'hiver la nuit.

Le jeune homme compte ses ans par printemps, et le vieillard par hivers.

Le printemps est la saison des promesses, le temps de l'espérance. C'est la plus charmante époque de la vie; on ne jouit pas, on fait plus, on espère. La jouissance est inférieure à l'espérance, parce qu'elle est toujours imparfaite; l'espérance n'a pas de limites. Pour donner une idée des délices des Champs-Élysées, les anciens n'avaient rien imaginé de mieux que d'y faire régner un printemps éternel; et c'est pendant cette saison, selon eux encore, que le monde fut créé. Roucher, dans son poème des *Mois*, a consacré les vers suivants à cette tradition poétique:

La terre aime à le croire, et le répète encore.
Où, dit-on, le Printemps a vu le monde éclore:
Il a vu dans les airs monter le front des bois;
Du premier rossignol il entendit la voix;
Les fleuves devant lui jaillirent des montagnes,
Et son souffle épura les célestes campagnes.
Siècle heureux! siècle d'or trop chéri des neuf sœurs,
Qui cent fois de cet âge ont chanté les douceurs.

Que dire encore du printemps? Rien que nos lecteurs n'aient lu en prose ou en vers, rien qu'ils ne sachent, rien qu'ils ne sentent. Laissons-les donc à leurs impressions, et souhaitons-leur seulement de goûter aux champs tous les plaisirs de cette saison, et de pouvoir dire:

Eh bien! champs fortunés, forêts, vallons, prairies,
Rouvrez-moi les détours de vos routes chéries.
La ville trop long-temps m'enferma dans ses murs,
Perdu trois mois entiers dans ses brouillards impurs.
J'échappe à ce séjour de boue et d'impureté,
Heureux de votre paix, retrouvant la nature.
Sur la mousse nouvelle et sur la fleur du thym,
Je vais me pénétrer des parfums du matin;
Je vais, sur les rameaux de Vertumne et de Flore,
Épier quel bouton le premier doit éclore.

SUR L'ALLÉGORIE.

Prise dans le sens le plus étendu, l'allégorie est l'expression des idées par le moyen des images: elle est donc une langue universelle, principalement pour les artistes; car l'art, et surtout la peinture, étant, suivant Simonide, une pensée muette, il faut que par la fiction l'art se procure des images, c'est-à-dire qu'il personnifie les pensées.

Chaque signe, chaque image allégorique doit contenir les propriétés distinctives de la chose indiquée; et plus la représentation sera simple, plus le sens en sera clair. Par conséquent l'allégorie doit être simple par elle-même, et n'avoir besoin d'aucune inscription interprétative; cependant il faut entendre ceci de manière que la clarté d'une allégorie doit être proportionnée à la chose qu'il s'agit d'indiquer.

La peinture des pensées est sans contredit antérieure à l'écriture, ainsi qu'on le sait par l'histoire des peuples de l'ancien et du nouveau monde. WINCKELMANN.

UNE SOUPE A L'INDIENNE.

La chronique de Nuremberg rapporte que, vers l'année 1698, un garçon barbier de Nuremberg, nommé Chrétien Schamberger, quitta cette ville pour aller chercher fortune

aux Indes orientales, où il devint premier médecin du Grand-Mogol. De retour dans sa patrie, après de longues années, il se présenta chez ses sœurs qui s'étaient mariées en son absence, et pour les éprouver il alla chez elles très pauvrement vêtu, et leur raconta qu'il avait perdu dans un naufrage tout ce qu'il possédait. D'abord elles le repoussèrent sans vouloir le reconnaître, craignant qu'il ne vint réclamer sa part dans la succession paternelle. Mais quelques jours après, ayant appris qu'il avait au contraire rapporté de grandes richesses, elles n'eurent rien de plus pressé que de chercher à se raccommode avec lui. Schamberger s'y montra fort disposé, et les invita même à venir, avec leurs maris, manger chez lui une soupe à l'indienne. Au moment du dîner, quel fut leur étonnement de le voir vider dans un pot toutes les boîtes d'onguent et de pommade qu'il avait rapportées de son voyage, faire fondre le tout sur un réchaud, et le leur servir ensuite dans des assiettes ! Cependant, présumant que c'était là une punition de leur mauvais accueil, elles se décidèrent, pour ne pas se brouiller de nouveau avec un homme qui apportait des trésors, à tremper dans ce mélange une cuillère qu'à leur grande joie elles retirèrent pleine de perles et de diamants ; car Schamberger, pour ne pas être dévalisé sur la route, avait caché toutes ses pierreries dans des préparations médicinales, et les distribua à sa famille, qui devint une des plus riches de Nuremberg, où l'expression *une soupe à l'indienne* est devenue proverbiale pour désigner une fortune inattendue.

Dégoût du présent. — La vie présente est fâcheuse : on se plaint toujours de son siècle ; on souhaite le siècle passé, qui se plaignait aussi du sien. La source du bien est corrompue et mêlée : aussi le mal prévaut ; quand il est présent, on le croit toujours plus grand que jamais. Tous les ans on dit qu'on n'a jamais éprouvé des saisons si dures et si fâcheuses. Dans ce dégoût, qui nous fera voir les biens qu'on nous promet ? En attendant, cherchons la paix, et poursuivons-la avec persévérance ; car elle est encore éloignée : il faut d'abord la chercher dans sa conscience, et travailler à se l'y procurer.

BOSSUET.

SUCCURSALE DES INVALIDES

A AVIGNON.

La succursale des Invalides, à Avignon, a été créée le 23 août 1801.

L'hôtel est vaste et bien aéré, l'entrée simple et modeste. Des arbres élevés et touffus donnent en été aux vieux soldats un frais ombrage.

La cour a la forme d'un parallélogramme ; de hautes murailles l'entourent. A droite est un corps de bâtiment, ensuite règne un long mur sur lequel sont inscrites les principales victoires des armées françaises de 1792 à 1857. La bataille de Valmy ouvre cette série de hauts faits, que la prise de Constantine termine dignement. Les noms des officiers-généraux morts au champ d'honneur viennent après ces fastes militaires. On lit ensuite deux vers d'Ovide d'où l'on a tiré une allusion à Napoléon, et que l'on a traduits ainsi :

Parmi tous ces guerriers dignes du premier rang,
La victoire eut bientôt révélé le plus grand.

Le récit de nos hauts faits est inscrit sur deux des murs de la cour. Un second corps de bâtiment occupe le troisième. De nobles parolés sont écrites sur le quatrième : c'est la harangue d'un général à son armée ; c'est le surnom glorieux que, dans son admiration pour un trait de valeur, Napoléon donnait à ses soldats. Des lauriers s'élèvent au pied des murailles, et les dépassent déjà ; après est la guérite où l'invalidé fait sentinelle. Dans une autre cour est

inscrite la liste des armées que la France a mises sur pied depuis un demi-siècle.

Deux canons sur leurs affûts sont au centre du parc. La longueur de chaque pièce est de 2^m,58, le diamètre de l'âme de 0^m,20. Ils ont été fondus en 1828 et pris à Alger en 1850. Le maréchal Gérard, alors ministre de la guerre, les a donnés aux Invalides le 28 juillet 1853, à la demande du maréchal Jourdan, sur la proposition du général Le-noir, commandant la succursale.

Une croix de la Légion-d'Honneur, faite avec du buis, attire les regards. Un laurier ombrage ces mots en lettres de bronze : *Honneur et Patrie*.

Un saule pleureur penche ses rameaux sur la tombe du général Fugière, commandant en chef les invalides à la succursale d'Avignon et le département de Vaucluse, mort le 17 décembre 1815.

Les invalides ont élevé un obélisque à la mémoire de Napoléon. Au sommet est un aigle. Ces mots : *Sic itur ad astra*, sont gravés sur la pierre qui le soutient.

La chapelle est simple et décorée avec goût. Une urne est placée dans une niche sous laquelle on lit ces mots :

CŒUR DE MAURISSE DE SOMBREUIL,

COMTESSE DE VILLELUME,

DÉCÉDÉE LE 15 MAI 1823.

SUR LA TERRE ELLE ÉTAIT NOTRE MÈRE,

DANS LE CIEL NOTRE PROTECTION,

LES INVALIDES.

Le réfectoire est spacieux. Une bibliothèque nombreuse et bien composée est ouverte tous les jours aux invalides ; ils peuvent ainsi lire les actions mémorables dont ils ont été les acteurs.

De grands corridors, ayant nom Latour-Maubourg, Fugière, conduisent à un dortoir vaste et bien aéré.

Le nombre des invalides est aujourd'hui de six cents.

Le public peut tous les jours se promener dans le parc et les cours.

Il est facile de connaître les victoires auxquelles ont assisté les vieux soldats. Le parc a plusieurs avenues : ici celle d'Austerlitz, là celle de Fleurus, non loin celle des Pyramides, et à côté le bois de Hohenlinden. L'invalidé quitte rarement le lieu dont le nom lui rappelle ses exploits : leur souvenir le rend heureux.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. les Tables de 1840 et 1841.)

HABITACLE, petite armoire construite sans fer, et qui contient le compas sur lequel le timonier a l'œil fixé. L'habitacle est un ouvrage de délicate ébénisterie, où le cuivre brille sur l'acajou, et qui est affermi sur le pont, au milieu du bâtiment, en avant de la barre. Le soir, une lumière frappe de ses rayons anguleux le dessous de la coupole, dont le tableau, fait d'une feuille de talc, laisse lire par sa transparence la *rose* et ses divisions, dessinées en noir sur sa surface polie.

HACHE D'ARMES, sorte de hache pour les abordages.

HALER, tirer à bras horizontalement, ou à peu près, un cordage ou un objet quelconque, à l'aide d'un cordage. — *Haler à la cordelle*, faire marcher un bateau le long d'une rivière ou d'un canal, au moyen d'une corde tirée par des chevaux et quelquefois à bras. *Se haler* dans le vent, c'est se diriger vers le point d'où il vient.

HAMAC, lit suspendu dont se servent les marins sur les navires. Sa matière est une laize de grosse toile ; sa forme, un carré long de 1^m,949 sur 0^m,812 de large. Il est garni d'un matelas ayant seulement six ou huit centimètres d'épaisseur, et d'une couverture de laine. On le suspend aux

baux au moyen d'une araignée en ligne qui, à chaque bout du hamac, passe dans des œillets et dans une bague de fer. Le commandement de *branle-bas* (voir ce mot) peut se traduire par *décrochez les branles*, nom que l'on donnait autrefois aux hamacs.

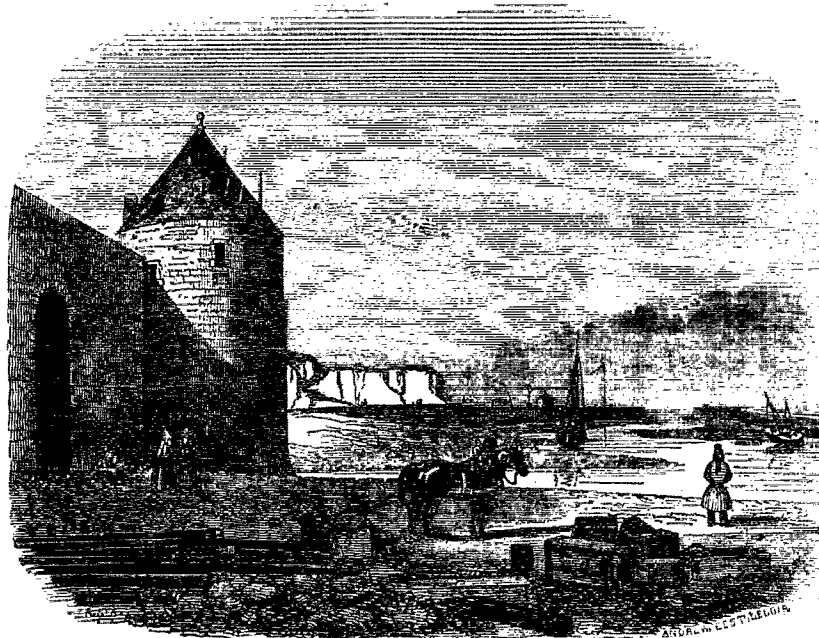
HANCHE, partie de l'arrière du bâtiment, entre la poupe et les haubans du grand mât.

HAUBANS, gros cordages qui servent à étayer les mâts sur les côtés du navire, et auxquels sont adaptées les échelles de corde pour la manœuvre. — Les *haubans* sont ceux qui s'élèvent depuis les bords supérieurs de la muraille du navire jusqu'au sommet des bas mâts. — Les *haubans de hune* s'élèvent du pied de ce mât, écartés à leur base par la hune, et se rapprochant jusqu'à l'extrémité supérieure, et ainsi de tous les mâts. Plus l'angle que le hauban fait avec le mât est grand, plus grande est

sa puissance. De là, quand la construction navale eut adopté les navires à muraille rentrante, elle fut obligée d'écarter les haubans à l'aide d'arcs-boutans ou d'une plate-forme saillante, qui prit le nom de *porte-haubans*. Une heureuse modification est venue corriger les inconvénients des anciens haubans, en conservant tous leurs avantages; leur partie inférieure porte maintenant une crémaillère en fer. Ainsi le hauban reste élastique à son sommet, il se roidit, ou, comme disent les marins, il se *ride* avec une facilité extrême au moyen de la crémaillère; enfin, il ne craint plus le feu des canons, qui souvent embrasait sa base.

HAUTEUR. Etre à la hauteur d'un lieu, se trouver sur le même parallèle, dans le même degré de latitude.

HAVRE, petit port qui assèche à marée basse. Pour passer à cet inconvénient, les havres de quelque importance



(Havre de Saint-Valéry-en-Caux, département de la Seine-Inférieure.)

ont des bassins fermés par des portes-écluses, dans lesquels les navires sont constamment à flot. Les havres sont ordinairement abrités par un môle ou une jetée.

Le mot *havre* a vieilli dans l'acception générale de *port*, mais les marins s'en servent encore pour qualifier la nature particulière de certains ports. Ils appellent *havre de barre* un port dont l'entrée est fermée par les bancs de sable ou de galets, et que les navires ne peuvent fréquenter qu'aux heures de pleine mer; *havre de toutes marées* ou *d'entrée*, un port où les bâtiments sortent et entrent à tout instant, sans attendre la haute mer; *havre brut* ou *crique*, un port que la nature seule a formé; toutefois il y a cette différence entre un havre et une crique, que le premier peut servir de refuge aux navires de tonnage, tandis que l'autre ne peut être fréquenté que par des barques ou des bateaux pêcheurs.

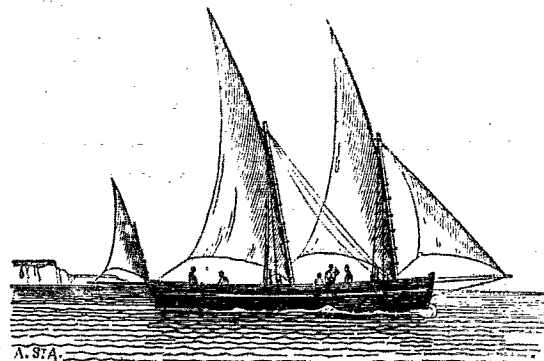
Notre gravure représente l'entrée du havre de Saint-Valéry-en-Caux, à marée basse, prise de la porte de la ville. Les navires, après avoir suivi le chenal que l'on voit entre les jetées, viennent passer au pied de la tour qui défend l'entrée de la ville; de l'autre côté de cette tour, ils trouvent les quais, auxquels ils s'amarront pour donner ou prendre leur chargement.

HÉLER, parler à l'aide du porte-voix d'un navire à un autre; *héler un navire*.

HIVERNAGE, saison des pluies et des ouragans ou coups de vent, particulièrement dans les pays chauds. Le climat alors devient malsain et même meurtrier pour les Euro-

péens. De sévères règlements garantissent notre commerce contre les dangers de l'hivernage. On fixe l'époque où il commence, et, à partir de ce moment, tous les navires marchands doivent abandonner les colonies. — Hivernage se dit aussi du temps que les bâtiments passent en relâche durant cette saison dangereuse; et la même expression s'applique à un port où l'on peut hiverner en sûreté.

HORARI, bâtiment cabotier à deux mâts. Il grée des voiles



(Houari courant large, vu par le travers.)

auriques, dont une partie de la ralingue de chute se hisse à bagues le long des mâts, et l'autre, la partie supérieure,

est enverguée sur une sorte de demi-antenne ou petite vergue tellement apiquée, qu'elle semble faire la continuation du mât; ce qui donne à cette voile aurique la figure d'une voile latine. Le haouri porte un foc à chaque mât.

HUNE, plate-forme assez large et assez forte pour servir de point d'appui et d'arc-boutant aux *haubans* des mâts les plus hauts : elle est établie sur les élongis et traversins des bas mâts. L'homme qui s'y tient le plus habituellement se nomme *gabier*. Les hunes, pendant le combat, sont garnies de pierriers et d'espingoles; les gabiers, armés de fusils, font pleuvoir sur les ponts de l'ennemi une grêle de balles et de grenades. — Le mât de hune porte une voile qui a reçu le nom de *hunier*; la vergue ou pièce de bois à laquelle on la fixe est la *vergue de hune*.

INFANTERIE DE MARINE. Ce corps, composé de trois régiments, est affecté au service de garnison de nos ports militaires et à celui de nos colonies. Il peut être appelé à fournir des détachements à bord des bâtiments de l'Etat.

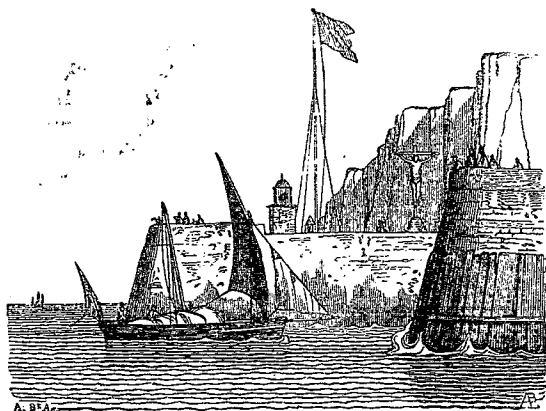
ITAGUE, cordage attachant à un palan pour en augmenter la force. (Voy. *Palan*.)

JAS, JOUAIL, traverse en bois formée de deux pièces cerclées ensemble sur l'extrémité de la verge d'une ancre; le jas tombe à plat sur le sol, et tient les becs de l'ancre en position verticale au fond de la mer.

JAUGEAGE, action de jauger, de déterminer la capacité d'un bâtiment, le nombre de tonneaux qu'il peut loger dans sa cale. (Voy. *Tonneau*.)

JET. Ce mot désigne particulièrement l'action de jeter en mer une partie du chargement, afin d'alléger le bâtiment en danger de faire naufrage ou d'être atteint par l'ennemi.

JETÉE, sorte de chaussée, en pierre ou en bois, que l'on construit pour abriter un port, un havre ou l'entrée d'une rivière. La jetée brise la lame et détourne le cours de l'eau; elle sert aussi de chemin de halage. On établit ordinairement sur les jetées une lanterne ou petit phare, pour indiquer, la nuit, l'entrée du port, et un mât de signaux pour faire connaître aux navires qui arrivent l'état de la marée, la hauteur de l'eau dans le chenal. On trouve souvent sur les jetées un Christ, une image de la Vierge ou de quelque saint, patron du lieu.



(Jetée. — Côtes de Normandie.)

JEU, collection complète de toutes les voiles d'un bâtiment. Un jeu de pavillons est, de même, l'assemblage de tous ceux qui forment une série.

JONQUE, bâtiment chinois. (Voy. 1854, p. 241.)

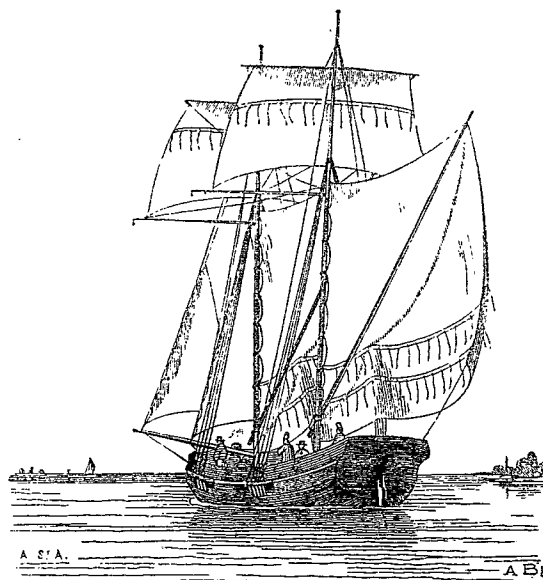
JOURNAL. Le *Journal du bord*, registre officiel et authentique, est tenu tour à tour par chacun des officiers qui commandent le quart. On y mentionne la direction et la force du vent, l'état du ciel et de la mer, la route que fait

le navire, la dérive, les changements opérés dans la voilure, les transitions atmosphériques, les observations astronomiques, puis les travaux opérés par l'équipage, les rencontres de bâtiments, de rochers ou d'épaves, les vues de terre, les avaries, les maladies, les morts parmi l'équipage, etc., enfin tout ce qui constitue l'histoire minutieuse du navire. Chaque officier a aussi son journal particulier, où il ajoute aux faits survenus, aux variations atmosphériques et aux travaux journaliers ses impressions personnelles, ses opérations particulières.

JUSANT, reflux de la mer, marée descendante, qu'on appelle aussi *ébe*. — Le *flot* est l'opposé du jusan.

JUSTICE. Le pavillon de *justice* est rouge; on l'arbore, en tirant un coup de canon, lorsqu'on inflige une peine afflictive à un marin. — La barre de *justice* est garnie de gros anneaux de fer; on passe dans ces anneaux les jambes du patient.

KELLEK, moyen de transport en usage sur l'Euphrate. C'est une outre, un assemblage de peaux cousues et étendues sur des branches de bois. Il est rond, et ne sert qu'à descendre le fleuve. Quand les marchands ont débarqué leur chargement à Bassora, ils retirent les branches du fond de leur outre flottante, replient les peaux, les emportent sur leurs épaules, s'ils n'ont ni ânes ni chameaux, et retournent dans leur pays, où ils rétablissent le kellek avec de nouvelles branches, pour descendre de nouveau le fleuve.



(Koff courant grand largue, vu par la hanche de babord.)

KOFF, bâtiment cabotier à deux mâts. Il grée à chaque mât une voile à livarde et un hunier; il grée en outre deux focs. Le koff navigue principalement dans les mers du Nord.

LABOURER. Un vaisseau laboure quand il passe sur un fond et y touche sans être arrêté. La *Méduse* labourait depuis plus de dix minutes sur le banc d'Arguin. L'officier de quart, qui s'en aperçut par le sable et d'autres matières apportées à la surface de la mer, fit en vain prévenir le commandant : la frégate, ne trouvant plus d'eau pour continuer à courir en labourant, s'arrêta sur le haut du banc. On sait le reste. — Une ancre laboure quand elle chasse dans un fond mou, au travers duquel elle fraie son passage. — Enfin, quand un navire sous voiles, avec un grand frais du travers, éprouve une inclinaison au point d'avoir l'eau jusqu'à sa batterie, on dit que les canons labourent l'eau.

LACHE. Un bâtiment est lache lorsque, orienté au plus près du vent, il a des dispositions à *arriver*, quoique sa voilure de l'arrière soit plus considérable que celle de l'avant. Ce mot est l'opposé d'*ardent*.

LAGUIS, sorte de nœud que l'on fait au bout d'un cordage, et qui forme deux grandes boucles que l'on passe autour d'un homme qu'il est nécessaire de suspendre en quelque endroit pour y faire un service. L'une de ses boucles prend l'homme sous les cuisses, pour qu'il soit assis dessus; l'autre le prend par-dessous les épaules. C'est sur un laguis passé dans la poulie de pendeloque qu'on affale un gabier le long d'une ralingue de hunier, s'il y a quelque branche de bouline ou quelque patte à réparer. On affale un calfat avec un laguis le long du bord, pour reprendre un écart, une couture, etc.

LAISSE ARRIVER. C'est le commandement d'une manœuvre qui consiste à présenter davantage au vent les voiles du navire qui déjà cinglait très près du vent. Devant l'ennemi, *laisse arriver*, pour les marins, c'est *Dieu le veut* pour les croisés, *Montjoie et saint Denis* pour les vieux guerriers de France, *en avant* pour nos grenadiers.

LANEUVES ou **LOCMAN**, pilotes qui conduisent les navires à l'entrée et à la sortie des rivières, ports et havres compris dans un rayon de côtes très circonscrit.

LAME. La lame est cette oscillation ondoyante qui sillonne la mer, et qui s'élève en proportion de la force du vent. — *Recevoir un coup de mer*, c'est subir l'effort de la lame quand elle se brise. — *Lames sourdes*, lames subtiles et inopinées. La lame sourde s'élève sur une mer tranquille, sans que rien d'apparent la provoque, et grimpe à bord en tombant lourdement sur le pont. — *Lames longues*, celles qui viennent de loin, et occupent un large espace pour se rouler. — Les *lames courtes* sont les plus dangereuses, parce qu'elles cahotent bien plus violemment tout ce qui se trouve à la surface.

LANCER un vaisseau, le faire glisser de son chantier à la mer. — On *lance* sur *ber* et sur *coulisses*. Cette dernière méthode est la seule qui soit employée maintenant, même pour les plus grands navires. C'est par l'arrière qu'on met à l'eau les bâtiments. La mise à l'eau d'un navire, c'est le jour de son baptême. Le prêtre le bénit. Il est garni de pavillons flottants et de bouquets. Il a un parrain et une marraine qui lui donnent un nom, puis il entre en carrière. D'abord vous le voyez vacillant et indécis; mais, à mesure qu'il avance, sa quille reçoit le contact de la rainure suivie, où elle glisse plus facilement; il acquiert de la vitesse, et se débarrasse peu à peu des pièces de charpente qui le soutenaient. Il court; la mer s'ouvre pour le recevoir, et les lames que soulève son choc s'élèvent autour de lui, et viennent en écumant baigner ses préceintes.

LARGE, la partie de la mer qui est éloignée des côtes, la haute mer.

LARGUE, état d'une manœuvre ou cordage quelconque. Ce mot est synonyme de lache dans la langue commune. Tout cordage qui n'est pas roidi, qui n'est pas tourné, est *largue*. On commande *largue* la drisse, l'écoute, etc., c'est faire filer, lâcher, diminuer la tension. — Le vent est *largue* pour un bâtiment qui a ses voiles orientées entre le vent arrière et le plus près du vent, c'est-à-dire que les vergues sont brassées sous un angle, depuis 169° jusqu'à 77, eu égard à la direction de la quille prise en avant, dans cet intervalle de 92°. — On est *grand large*, on a *tant de quarts large*, etc. — *Largue!* commandement de *larguer*, de détourner, de démarrer un cordage quelconque. On dit, à l'impératif, *largue* la grande bouline! etc. — *Largue* telle drisse *en bande!* c'est larguer sans garder un retour. — On dit, par extension, *largue les huniers!* *largue les perroquets!* etc., pour déferler ces voiles. — *Larguer*, c'est démarrer ce qui est amarré ou laisser aller un cordage, l'abandonner. — *Larguer les ris* est l'opposé de

prendre des ris. — Un écart *largue* lorsque les clous et les chevilles cessent de le retenir.

LATINE (Voile), voile triangulaire amurée au milieu de la largeur du vaisseau, comme les voiles d'étai, ou dans son prolongement, comme les focs. Les voiles à antenne sont éminemment latines. (Voy. *Voile*.)

LATITUDE, distance (sur la ligne nord et sud) à l'équateur, qu'on obtient à la mer par la mesure de la hauteur du soleil à son passage au méridien sous lequel est arrivé un bâtiment. En combinant l'élévation de l'astre au-dessus de l'horizon avec sa déclinaison, on a en degrés et en minutes la hauteur du pôle de l'hémisphère où l'on se trouve : c'est ce que les marins nomment la *latitude observée*. Celle *estimée* provient de l'estime du chemin et de la route du bâtiment toutes les vingt-quatre heures. On dit la *latitude du départ*, la *latitude d'arrivée*, la *latitude corrigée*, la *latitude estimée*. La latitude est N. ou S., selon que le bâtiment est au nord ou au sud de l'équateur. — On appelle *latitude croissante* celle prise sur le méridien d'une carte réduite.

LAVER. Le jour est à peine levé, et la première parole que fait entendre l'officier de quart, c'est l'ordre de : *Attrape à laver*. Tous les hommes de quart y sont occupés; c'est une mesure hygiénique à laquelle on doit la santé des équipages, que l'on voyait autrefois décimés par les maladies.

LAZARET. (Voy. 1857, p. 44 et 58.)

LÈGE, état d'un bâtiment vide, qui n'a rien à bord, aucun poids dans sa cale qui lui donne de la *stabilité* sur l'eau. — C'est par extension qu'on dit qu'un bâtiment est *lége*, lorsqu'il n'est pas assez chargé ni calé. On dit d'un bâtiment marchand qu'il revient à *lége* quand, n'ayant pu trouver de chargement, il fait son retour sur son lest.

LÉGER. Les bâtiments légers sont ceux qui sont petits relativement, qui sont doués d'une marche rapide : les corvettes, bricks, goélettes, cutters et lougres. Une escadre légère est celle qui ne compte point de vaisseaux de haut bord.

LEST, réunion de tous les poids embarqués à bord d'un navire en sus de son chargement, pour le maintenir sur l'eau dans la position la plus favorable à sa marche et à la sécurité de la navigation. Voici le principe qui en détermine la quantité : tous les corps flottants à la surface de l'eau sont assujettis à de certaines lois hydrauliques qu'il est important d'observer dans les constructions navales; car la stabilité est la première condition d'existence d'un navire, c'est-à-dire que si une cause quelconque, bouffée de vent ou vague de la mer, l'écarte de sa position d'équilibre, il doit tendre à y revenir, autrement il *chavirerait* à la moindre brise. Cet équilibre stable est d'autant plus assuré que le centre de gravité est plus bas au-dessous de la ligne de flottaison. Cependant cet abaissement a une limite. S'il était trop grand, le navire, revenant brusquement à sa position d'équilibre, secouerait et ébranlerait rudement la mâture. La position du centre de gravité dépend de la nature et de la répartition des poids. Si le chargement se compose de corps lourds et peu encombrants, on pourrait, en descendant ces poids au fond de la cale, abaisser assez le centre de gravité pour que le bâtiment portât bien la voile. Mais si la cargaison consiste en objets de peu de poids sous un grand volume, le centre de gravité se trouve trop élevé. Pour l'abaisser et faire équilibre au chargement des parties supérieures, on embarque des pierres, des *gueuses* ou parallépipèdes en fonte de fer, dans le seul but de faire contrepoids. La quantité du lest varie avec le chargement à bord des navires marchands. Il est plus fixe sur les navires de guerre : il est déterminé par le devis du constructeur. La marine militaire n'emploie guère pour lest que des gueuses en fonte. On les arrime au fond de la cale par plans superposés, qui suivent les contours intérieurs de la carène. La quantité de lest a un rapport direct avec le nom-

bre des canons; car ceux-ci, étant placés dans les parties hautes du navire, exhaussent le centre de gravité, et exigent un contre-poids dans les fonds.

LETTRE, brevet délivré par le gouvernement aux capitaines du commerce pour les autoriser à aller à la mer en qualité de capitaine. — *Lettre de marque*, autorisation donnée à des bâtiments armés pour faire la course en temps de guerre; ces bâtiments sont même appelés quelquefois des *Lettres de marque*. — *Lettre de santé ou patente de santé*, certificat qui atteste la parfaite salubrité du point que quitte un navire.

LIEUE MARINE, lieue de vingt au degré.

LIEUTENANT. Lieutenant de vaisseau; grade qui correspond à celui de capitaine de l'armée de terre, et qui dans la marine est immédiatement au-dessous de celui de capitaine de corvette, et immédiatement au-dessus de celui d'enseigne de vaisseau. — Le lieutenant de vaisseau est capitaine de compagnie dans les équipages de ligne, et alors on le qualifie du titre de capitaine; lorsqu'il commande un bâtiment, on lui donne à bord le titre de commandant. — *Lieutenant en pied*, officier chargé du détail, officier chargé de la police du bâtiment et du soin général de ce qu'il contient; c'est le commandant en second du navire. — A bord d'un bâtiment du commerce, *lieutenant* est le titre donné à l'officier qui vient après le second.

LIGNE, petit cordage blanc ou goudronné, servant à plusieurs usages. Il y a la ligne de loch, la ligne de sonde, les lignes de pêche, etc. : celles-ci sont blanches; — la ligne d'amarrage, la ligne à enfléchures; celles-ci sont goudronnées. On appelle *ligne de flottaison* la ligne que la surface de l'eau forme sur la coque d'un navire. — Le *vaisseau de ligne* est celui qui est d'une force suffisante pour être mis en rang, en *ligne* dans une armée navale.

LINGUET, arc-boutant de fer ou de bois, dont un bout s'engrène dans une enclature ménagée sur le pied d'un cabestan ou sur la circonférence d'un treuil, tel qu'un vindas, un guindeau, ou autre pour empêcher de dévier. — *Linguet-chaîne*, *linguet de chaînes* (linguet de nouvelle invention), c'est un arié placé intérieurement à l'écubier, et qui est susceptible d'agir sans cesse sur le câble-chaîne; il remplace avantageusement le stopper; la pièce principale ou l'arrêt en est le marteau qui est tantôt plein, tantôt brisé; quand il est plein, il faut voir au cabestan pour dégager le marteau, ce qui n'est pas nécessaire s'il est brisé. Celui-ci, plus à même d'être détérioré par la rouille, ne s'emploie qu'à bord des navires à batterie couverte.

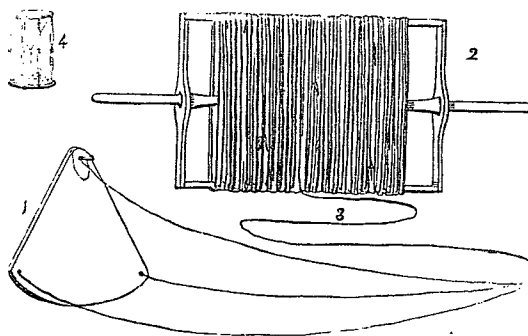
LISSE. Terme de construction navale et qui désigne généralement de longues tringles en bois de diverses formes, droites ou contournées et de faible épaisseur comparative-ment à leur longueur.

LIT. En pleine mer, on dit *lit de marée* d'un petit courant, marqué par un clapotage qui fait un certain bruit, mais plus souvent ras de marée. — *Le lit du vent* est la ligne suivant laquelle il souffle, ou le point de l'horizon d'où il arrive en direction. — Un navire se présente dans le *lit du vent*, lorsque le vent le frappe juste et avec force par le devant.

LIVARDE, perche, esparre, dont on se sert pour déployer et tendre une voile aurique dite à *livarde*. La livarde a un de ses bouts passé dans le point d'en haut de la ralingue de sous le vent; elle traverse ensuite diagonalement la voile et passe au pied du mât dans une estrope qu'on hisse ensuite le long du mât pour bien roidir et tendre la voile. Cette voile est laccée sur le mât; on lui met deux cargues, une au vent et une sous le vent, et qui aboutissent au haut du mât en embrassant la livarde qui se trouve ainsi retenue avec la voile quand on la cargue; c'est une voilure bonne pour les bateaux, puisqu'il ne faut ni hisser ni amener les voiles, et qu'en larguant les cargues, les voiles orientent tout de suite.

LOCH. Sillomètre, c'est un instrument imparfait, mais c'est encore celui que la marine préfère (voy. 1833, p. 56). On a imaginé un autre instrument, la *montre à sillage*, que l'on installe dans ce moment à bord de plusieurs navires, par ordre du ministre de la marine.

Le loch se compose de trois parties : le caret en dévidoir, la ligne et le bateau.



(1, Bateau de loch. — 2, Tour ou dévidoir de loch. — 3, Ligne de loch. — 4, Ampoulette ou sablier.)

La fig. 2 montre suffisamment la forme du dévidoir : la tige du milieu est un essieu sur lequel tourne le cadre et la ligne.

Le bateau du loch est un morceau de bois plat, réduit à environ 12 millimètres d'épaisseur; sa figure est celle d'un triangle; il est destiné à se tenir dans une position verticale dans l'eau de la mer; on le fixe dans cette situation par une petite bande de plomb clouée sur sa base. Ce bâton est percé à ses trois angles; la ligne est passée dans le trou du sommet et y est retenue par un nœud.

La ligne a deux parties distinctes : la première est la houache; c'est elle qui tient au bateau; elle a la longueur au moins du vaisseau. On file cette houache avant de mesurer la vitesse du sillage, parce qu'en lançant le bateau, il tombe dans une eau très agitée par le passage du vaisseau; c'est ce qu'on nomme le remous : l'eau qui tourbillonne dans ce remous imprime au bateau un mouvement qui lui est commun avec le vaisseau; en conséquence il ne bale pas bien, et mesurerait mal la vitesse du sillage. On suppose généralement qu'à une longueur de vaisseau en arrière de la poupe, cette influence du sillage cesse. La longueur de la houache est marquée par un morceau d'étoffe rouge ou bleue. Ce morceau est assez gros pour que la nuit on puisse facilement le sentir passer dans la main; à cette marque commence la seconde partie de la ligne, c'est-à-dire la division par nœuds. Chacune de ces divisions est marquée par un petit morceau de corde sur lequel on fait un nombre de nœuds égal au nombre des divisions, en commençant par la houache. La demi-division est marquée par un seul nœud. On marque rarement plus de dix nœuds sur la ligne; si le vaisseau dépasse huit ou neuf nœuds, on fait usage d'un sablier qui ne dure qu'un quart de minute, ce qui double le rapport des nœuds avec l'heure.

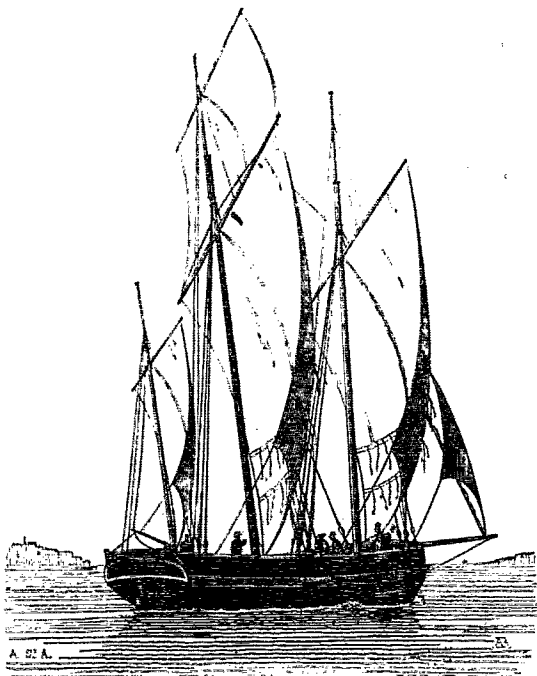
L'expérience du loch exige le concours de trois personnes; la plus expérimentée, chef de l'expérience, annonce aux deux autres, par le cri *au loch!* que l'expérience va avoir lieu. A cet appel, l'un des marins s'empare du rouet ou dévidoir sur lequel est roulée la ligne; il le tient au-dessus de sa tête par les poignées saillantes de l'essieu. L'autre marin est muni d'une horloge de sable d'une demi-minute. Tout étant disposé, le chef de l'opération jette dans la mer le *bateau de loch*, et aussitôt il commande *attention* à ses coopérateurs. La ligne se déroule, et la rapidité de ses révolutions est en raison de la vitesse du navire. Lorsque la *houache* passe dans les mains du chef, il ordonne : *tourne!* A cet ordre, celui qui tient l'horloge de sable la renverse;

Il observe attentivement l'écoulement du sable, et avertit par le cri *stop!* l'instant où il cesse de couler. A ce signal, le chef arrête la ligne; des marques placées dans le voisinage du point d'arrêt indiquent au chef le nombre de milles et fractions de mille que le vaisseau parcourt dans une heure. (Voyez d'autres détails sur le Loch, particulièrement en ce qui concerne la valeur des mesures linéaires adoptées par la marine, 1853, p. 56.)

LOGMANS. Voy. *Lamaneurs*.

LOF. Ce mot vient de l'anglais *loof, luff*, et signifie la joue du vaisseau. Les Français l'ont adopté, et disent : *ce vaisseau a un beau lof*. On n'a pas tardé à désigner par cette expression la joue du côté du vent; ensuite on l'a appliquée au côté du vent et même au point du vent des basses voiles. On dit le *grand lof*, le *lof de misaine*; aussi quand on crie au timonier de venir au vent, on le lui commande par ce seul mot, *lof*. — *Lof pour lof*, c'est virer vent arrière. On dit *virer lof pour lof*, *arriver lof pour lof*; *loffer*, en anglais *to luff*, c'est venir au vent; *éloffée* ou *auloffée*, ban dans le vent, transport du vaisseau quand il vient au vent. On dit au timonier *défer l'auloffée* quand on la craint; on lui dit *rencontrer l'auloffée* quand on veut qu'il l'arrête.

LONGITUDE. C'est l'arc de l'équateur compris entre le premier méridien et celui du bâtiment, ou la distance où se trouve un bâtiment à la mer, à l'est ou à l'ouest du premier méridien que nous faisons passer par l'Observatoire à Paris. Les Anglais comptent leur longitude de Greenwich; les Espagnols de l'Île-de-Fer, etc. La longitude s'observe par la mesure des distances du soleil à la lune. Aujourd'hui la recherche de la longitude par la montre marine ou chronomètre est le plus en usage. On écrit simplement *longitude E*, *longitude O*, au lieu d'*orientale* et d'*occidentale*.



(Lougre grand large, vu par la hanche de tribord.)

LOUGRE, petit bâtiment à deux mâts. Il grée des basses voiles à bourcet, des huniers et quelquefois des perroquets volants. Il grée aussi un foc et un tape-cu. Ses mâts sont inclinés sur l'arrière : il navigue avec une grande différence de tirant d'eau, c'est-à-dire qu'il cale plus de l'arrière que de l'avant. Les lougres de l'Etat montent de 6 à 8 caro-

nades; ils servent d'avis, de parlementaire, de garde-côtes, garde-pêches, etc. Les lougres du commerce font le cabotage. En temps de guerre, nos marins se servent beaucoup du lougre pour faire la course (corsaire). Notre gravure représente un lougre cabotier.

LOUYOYER, remonter le lit même du vent en faisant des routes alternativement inclinées à droite et à gauche; c'est ce qu'on appelle *courir des bordées*, *s'élever au vent en louvoyant*. La route ainsi faite est dite *route au plus près du vent*.

LUSIN. Ligne d'amarrage faite avec deux fils de caret très fin commis ensemble.

TRADITIONS DES BOURIATES.

Les Bouriates, peuple nomade qui habite les rives du lac Baïkal, racontent sur leur origine les fables suivantes.

Ceux qui demeurent sur la rive occidentale rapportent qu'ils descendent de deux enfants, un garçon et une fille, qui tombèrent du ciel sur une montagne située près de l'embouchure de la Tounka, au sommet de laquelle ils vont, à de certaines époques, sacrifier des moutons. Ils affirment que ces deux enfants furent nourris par une laie, et que par la suite leur postérité prit un tel accroissement qu'elle s'étendit jusqu'à la Chine. Là, deux frères nommés Mongol et Bouriat s'étant séparés, ce dernier se dirigea vers le nord et donna son nom à la tribu qui le suivit.

Les Bouriates qui habitent à l'est du Baïkal, et que l'on désigne sous le nom de Bargha-Bouriates, prétendent que ces deux enfants furent d'abord précipités du ciel dans le lac Baïkal, et qu'ils éprouvèrent tant de plaisir à se trouver dans l'eau qu'ils n'en sortirent point pendant trois ans entiers. Au bout de ce temps, une vieille femme tomba du ciel au bord du lac avec une brebis. Lorsque la brebis eut mis bas, la vieille la tondit ainsi que son agneau, et fit de leur laine un feutre qu'elle mit près du rivage, et sur lequel elle posa un peu de *tarak* ou fromage mou de lait de brebis. Les enfants aperçurent tout cela en venant jouer sur le rivage; ils mangèrent le *tarak* et s'endormirent sur le feutre. La vieille s'en empara de cette manière, et les nourrit avec le lait de sa brebis. Lorsqu'ils furent devenus grands, ils eurent huit enfants de qui descendent les huit tribus bouriates.

Sous l'une des portes du palais habité par le roi de Bavière, à Munich, est placée une inscription allemande, qui porte qu'en 1490 un duc Christophe, avec deux de ses chevaliers, ont sauté le long du mur, où ils ont atteint les hauteurs indiquées par trois clous, qui y sont élevés à peu près à deux mètres, deux mètres et demi et trois mètres au-dessus du pavé. La marque la plus élevée est celle du duc. Au près est un bloc de marbre vert, du poids d'environ 150 kilogrammes, qui a été, dit-on, enlevé par le duc et jeté assez loin de lui.

L'œil du maître engraisse le cheval.

Proverbe italien.

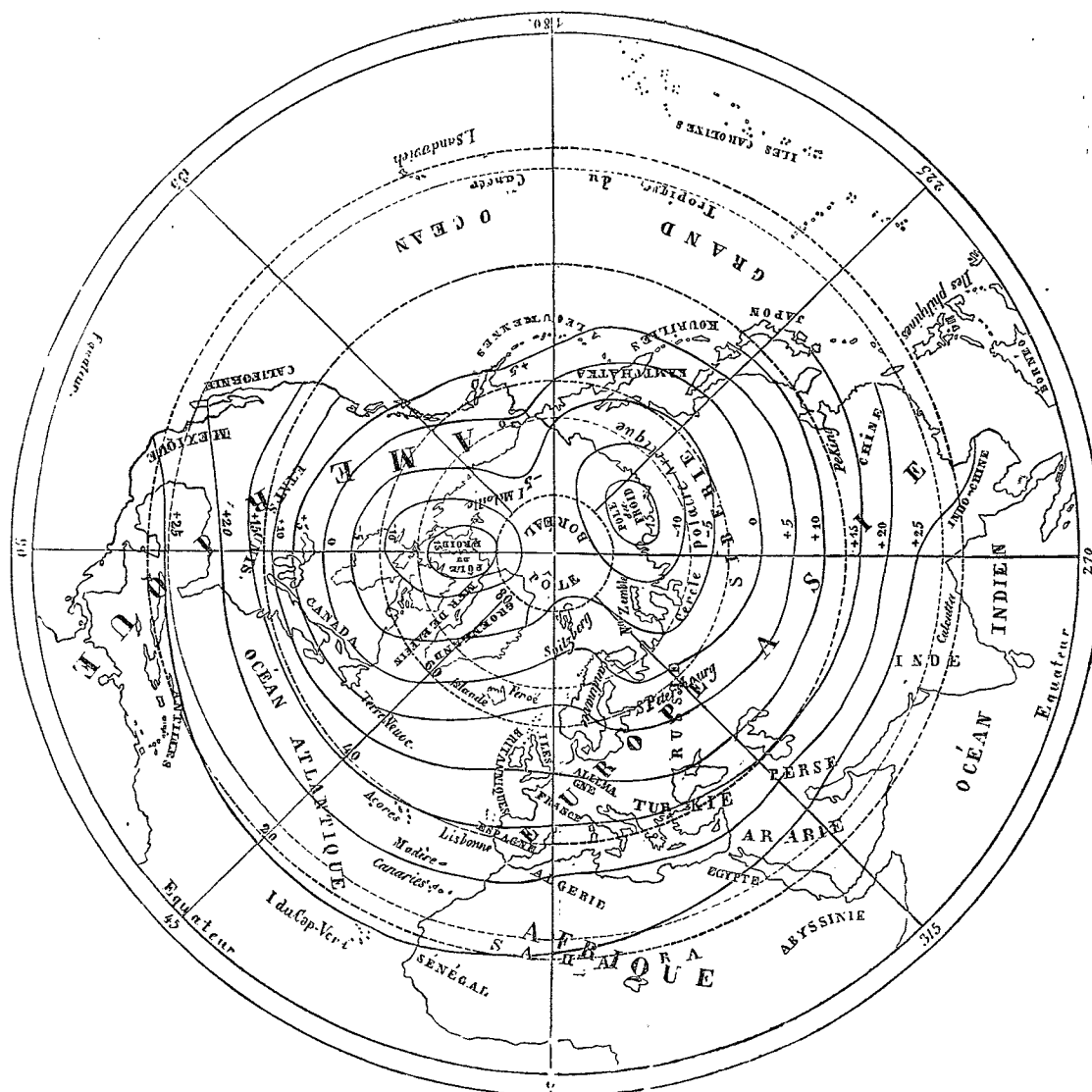
Rien ne pénètre aussi doucement et aussi profondément dans l'âme que l'influence de l'exemple. LOCKE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

DES CLIMATS.

(Premier article.)



(Les lignes isothermes de l'hémisphère boréal.)

Cette planche est une projection polaire de notre hémisphère. Le pôle boréal est au milieu. Le cercle extérieur est l'équateur. Les cercles intérieurs ponctués qui lui sont concentriques sont les cercles parallèles de latitude de 20 en 20 degrés. Les lignes droites représentent les méridiens de 45 en 45 degrés, à compter de celui de Paris, qui est marqué 0. Enfin les courbes irrégulières sont les isothermes; les moyennes températures des lieux par lesquels elles passent ont été marquées sur la ligne horizontale 90 à 270 de 5 en 5 degrés du thermomètre centigrade, à partir de 15° au-dessous de zéro (— 15) jusqu'à 25° au-dessus de zéro (+ 25).

Qu'est-ce qu'un climat ?

A cette question, il n'est personne qui ne croie avoir une réponse toute prête, et cependant il en est peu de plus difficiles à résoudre. Le climat, en effet, se compose de l'ensemble des phénomènes météorologiques qui, dans un lieu donné, se succèdent pendant le cours de l'année. Variables dans chaque localité, variables d'une année à l'autre, ces phénomènes oscillent cependant entre certaines limites dont la connaissance nous fournit des notions précises sur le climat d'une région.

Températures moyennes. — Examinons d'abord la température. Je suppose qu'un observateur note pendant vingt-quatre heures consécutives les degrés d'un thermomètre centigrade exposé au nord; s'il fait la somme de ces températures et qu'il la divise par 24, il obtiendra ce que l'on nomme la température moyenne de la journée, ou la *moyenne diurne*, c'est-à-dire le degré de chaleur que ce

thermomètre eût marqué si toutes les températures qui sont au-dessus et au-dessous de cette moyenne se fussent neutralisées mutuellement. En additionnant les moyennes diurnes d'un mois, et en les divisant par le nombre des jours de ce mois, il aura la moyenne mensuelle, et la somme de ces moyennes mensuelles, divisée par 12, lui donnera la température de l'année, ou la *moyenne annuelle*.

Mais si cette année a été exceptionnellement chaude ou froide, la moyenne annuelle sera trop forte ou trop faible; aussi faut-il plusieurs années d'observations pour connaître la véritable *température moyenne* d'un lieu; et plus le nombre des années sera grand, plus aussi cette moyenne se rapprochera de la vérité. De cette série d'observations, il sera facile de déduire la moyenne des différentes saisons météorologiques. Ainsi celle du printemps sera la moyenne de mars, avril et mai; celle de

l'été, la moyenne de juin, juillet et août; celle de l'automne, la moyenne de septembre, octobre et novembre; celle de l'hiver, la moyenne de décembre, janvier et février.

Mais observer le thermomètre jour et nuit, d'heure en heure, est une entreprise impossible, surtout pour un observateur isolé. On a donc cherché le moyen d'abrégé cette tâche, et on a reconnu qu'en observant le thermomètre à quatre heures du matin et du soir, et à dix heures du matin et du soir, le quart de la somme de ces températures différerait très peu de la moyenne déduite de vingt-quatre observations horaires. On s'est assuré aussi que le moment le plus froid de la journée est celui qui précède le lever du soleil, et que l'instant le plus chaud se trouve vers deux heures de l'après-midi.

Climats marins et continentaux. — Au premier abord il semble que tous les lieux sur la surface du globe où la température moyenne est la même, doivent avoir le même climat, mais il n'en est point ainsi, parce que la température est inégalement distribuée dans les diverses saisons. Ainsi aux îles Shetland, la température moyenne de l'année est de 7 degrés 5 dixièmes centigrades au-dessus de zéro, ce qu'on écrit 7°,5; celle de l'hiver est 4°,4; celle de l'été, 11°,9. A Copenhague, la moyenne annuelle est peu différente, puisqu'elle est de 7° 7; mais celle de l'hiver s'abaisse à 1° au-dessous de zéro, ce qui s'écrit — 1°,0; celle de l'été, au contraire, s'élève à 17°,2 au-dessus. Si nous examinons sous ce point de vue le climat des îles ou des contrées voisines de l'Océan, nous trouvons que les moyennes de l'hiver et de l'été se rapprochent de celle de l'année, c'est-à-dire que les hivers sont doux, les étés sans chaleur, et qu'il règne pendant toute l'année une température à peu près uniforme, peu différente de celle du printemps ou de l'automne. On a désigné ces climats sous le nom de *climats marins*. Les Féroé, les îles Shetland, l'Irlande, les côtes de l'Angleterre, de l'Ecosse, de la Bretagne, de la Hollande et de la Norvège, ont des climats essentiellement marins.

A mesure qu'on pénètre dans l'intérieur des continents ou des grandes îles, les différences entre les moyennes de l'hiver et de l'été augmentent, c'est-à-dire que les étés deviennent plus chauds et les hivers plus froids. Ainsi à Paris, la température moyenne est 10°,8; celle de l'hiver étant 5°,6, et celle de l'été 18°,0; la différence entre les moyennes de l'hiver et de l'été est 14°,4; à Tubingue, elle s'élève à 17°,0, et à Prague à 20°,4. Si nous pénétrons en Russie, nous trouverons des différences encore plus grandes; ainsi elles sont de 27°,8 à Moscou, de 51°,4 à Kasan. Ces climats, où les extrêmes sont si éloignés, prennent, par opposition aux autres, le nom de *climats continentaux*. Nous n'avons point parlé des saisons intermédiaires, le printemps et l'automne, parce que leur moyenne s'écarte très peu de celle de l'année, et ne sert pas à caractériser un climat.

Influences des climats sur l'homme. — On conçoit l'influence que doivent exercer les climats marins ou continentaux sur l'homme, les animaux et les végétaux. Ainsi, dans les pays comme la France, où règnent des climats marins, les habitations ne sont disposées ni pour l'hiver ni pour l'été, mais seulement pour l'automne et le printemps; on ne cherche point à se préserver des rigueurs du froid, et l'on a rarement à se défendre contre les chaleurs de l'été; aussi, dès que la température s'abaisse au-dessous de zéro, ou monte au-dessus de 20°, des plaintes s'élèvent de toutes parts contre ces écarts du thermomètre. Dans le centre de l'Europe, un grand froid et une forte chaleur sont également prévus; de vastes poêles chauffent les maisons en hiver, et une ventilation bien entendue les rafraîchit en été. L'hiver, le Russe sort enveloppé de chaudes fourrures, tandis que le Français et l'Anglais portent en toute saison un vêtement de drap.

Influence sur la végétation. — Mais c'est surtout par la

végétation que ces différences se traduisent de la manière la plus évidente. Dans les climats éminemment marins, tels que ceux des côtes de France et d'Angleterre, un grand nombre de plantes, originaires de pays beaucoup plus chauds, peuvent végéter en plein air; elles ne sont pas tuées par la rigueur des hivers, et les chaleurs de l'été sont suffisantes pour ne pas arrêter leur accroissement; aussi les jardins de l'Angleterre et de la Bretagne sont-ils ornés d'une foule de plantes d'agrément qui périraient dans l'intérieur du continent sous des latitudes moins septentrionales. Le Chêne vert, le Myrte et l'Arbousier du midi de la France, le Laurier d'Italie, les Camélias du Japon, les Fuchsia et les Budleia de l'Amérique passent sans abri l'hiver en pleine terre dans le sud de l'Angleterre et de la Bretagne, tandis qu'ils sont exposés à périr dans les hivers de Paris ou de Manheim, et ne supportent jamais ceux de Vienne ou de Prague.

Cet avantage est compensé par des inconvénients. Les hivers sans rigueur ne tuent point les végétaux, mais les étés sans chaleur ne mûrissent point leurs fruits. Ainsi en Vendée on ne récolte que du mauvais vin, et dans la Bretagne, entre le 48° et le 49° de latitude, le raisin en espalier ne mûrit pas tous les ans. Sous le méridien de Paris, la vigne en pleine terre ne dépasse pas le 49°; sur les bords du Rhin, au contraire, elle remonte jusqu'à Dusseldorf, et dans le centre de l'Allemagne on la trouve encore à Dresde au-delà du 51° de latitude. En Hongrie, la vigne s'arrête au 49°, parce qu'elle ne saurait résister à la rigueur des hivers, qui deviennent d'autant plus froids qu'on s'éloigne davantage des côtes de l'Océan. Ce qui est vrai de la vigne l'est également des autres arbres à fruits; ainsi, tandis que les Anglais sont forcés de se contenter de leurs pommes vertes, de leurs aigres groseilles et de leurs cerises sans saveur, on obtient les fruits les plus savoureux en Alsace et dans toute l'Allemagne.

L'existence d'un végétal dans un lieu dépend donc de plusieurs éléments, dont les uns tiennent au climat, les autres au végétal lui-même ou au but que l'homme se propose en le cultivant. S'agit-il d'une plante d'ornement? il suffit, si elle est ligneuse, qu'elle puisse résister aux rigueurs de l'hiver; mais si cette plante est annuelle et que ses graines ne mûrissent pas, elle sera tuée par les premiers froids sans qu'on puisse la ressemer; si elle est vivace et herbacée, elle végètera quelques années pour mourir aussi sans pouvoir se reproduire; mais s'il s'agit d'un arbre ou d'un arbrisseau, on le propage par boutures ou par marcottes. Veut-on cultiver un arbre fruitier, il faut à la fois que les froids de l'hiver ne le fassent pas mourir, et que les chaleurs de l'été soient assez fortes pour mûrir complètement ses fruits. Aussi voyons-nous tous les jours nos parterres s'enrichir de conquêtes nouvelles, tandis que celles du verger sont rares et précieuses.

Lignes isothermes. — Il semble au premier abord que tous les lieux situés à la même distance de l'équateur doivent avoir la même température moyenne. Pour nous en assurer, traçons sur un planisphère une première ligne passant par tous les points de la terre où la température moyenne soit de 25°, nous verrons (page 161) que cette ligne voisine de l'équateur ne lui sera point parallèle; elle commencera sur la côte occidentale de l'Amérique au niveau de la ville de la Vera-Cruz, puis elle passera par la Havane, le Sénégal, coupera les extrémités septentrionales de la mer Rouge, du golfe Persique, et traversera l'Inde un peu au nord de Bénarès pour se terminer aux Philippines. Donc, des lieux situés à des distances inégales de l'équateur ont une même température moyenne. Une pareille courbe a été désignée par M. de Humboldt sous le nom de *ligne isotherme*. Si nous traçons ainsi des lignes par tous les points dont la température moyenne est la même, nous verrons qu'elles affectent un certain parallélisme entre elles;

ainsi toutes ont sur les côtes occidentales de l'Afrique et de l'Europe une convexité tournée vers le pôle, et toutes s'abaissent vers l'équateur, à l'ouest dans l'Amérique du Nord, à l'est dans l'intérieur de la Russie, pour se relever ensuite sur les côtes occidentales de l'Amérique et orientales du continent asiatique. Ainsi l'isotherme de 40° (voy. la carte) commence un peu au nord de New-York, qui est son point le plus rapproché de l'équateur, s'élève jusqu'à Londres, où elle atteint sa limite la plus septentrionale, puis redescend à Prague, passe au nord de la mer Noire, et se termine à la côte asiatique au-dessus de Pékin, pour remonter de nouveau et couper la côte occidentale de l'Amérique au niveau du fort Saint-George, à six degrés plus au sud que son point de départ.

Plus nous avançons vers le nord, plus nous trouvons que la direction des isothermes s'écarte de celle des parallèles terrestres; ainsi l'isotherme de zéro se trouve sur la côte orientale de l'Amérique sous le 55° degré de latitude, elle traverse le milieu de l'Islande, atteint le cap nord de la Norvège par le 71° degré de latitude, puis descend brusquement vers le sud dans l'intérieur de la Russie où elle longe l'extrémité méridionale de la mer Blanche; enfin elle atteint presque le 50° à l'est de la ville d'Irkutsk dans la Sibirie asiatique.

Pôles du froid. — De cette disposition des isothermes qui s'abaissent constamment vers le sud dans l'intérieur des continents asiatique et américain, tandis qu'elles s'élèvent vers le pôle nord dans l'océan Atlantique et dans la mer Pacifique, il résulte que ce n'est pas au pôle même (qui probablement est entouré de mers) que règne le plus grand froid, mais dans deux points situés, l'un dans l'Amérique septentrionale au nord de la baie d'Hudson, vers le 90° de longitude occidentale; l'autre au nord de la Sibirie, entre les 70° et 110° de longitude orientale (voy. la carte). La température moyenne de ces deux points, qu'on a nommés les *pôles du froid*, doit être de — 15° à — 17°; celle du pôle nord géographique n'étant pas probablement au-dessous de — 8°.

Isothères et Isochimènes. — Si nous faisons passer des lignes semblables par tous les points où la température moyenne de l'été est la même, nous obtiendrons encore des courbes différentes que l'on a désignées sous le nom d'*Isothères*, de même que l'on appelle *Isochimènes* celles qui traversent tous les points où la moyenne de l'hiver est la même.

De l'influence de la hauteur au-dessus du niveau de la mer. — Outre la distance à l'équateur et la direction des lignes isothermes, il est encore une autre circonstance qui modifie le climat d'un pays, c'est son élévation au-dessus du niveau de la mer. Un petit nombre d'exemples feront apprécier d'une manière suffisante l'influence immense de cet élément. La température moyenne du couvent du Saint-Bernard, à 2 483 mètres au-dessus de la mer, sous le 45° degré de latitude, est de — 1°,4, c'est-à-dire inférieure à celle du cap Nord (lat. 71°), et de Pétersbourg (lat. 60°). La ville d'Ootacamund dans l'Inde est placée entre le 11° et le 12° de latitude boréale; mais elle est élevée de 2 240 mètres, et sa moyenne est à peu près celle de Marseille (14°,5). Enfin, la ville de Quito, qui est presque sous l'équateur, doit à son élévation de 2 908 mèt. au-dessus de la mer, un climat dont la moyenne est de 15°,6 dans toutes les saisons, température qui représente la moyenne annuelle de la ville de Rome, et qui est inférieure de 0°,7 à celle de Lisbonne, et de 1°,2 à celle de Palerme en Sicile.

MESSES A PLUSIEURS FACES. — MESSES ROUGES.

On trouve dans les statuts d'un concile tenu à Paris en 1215 un règlement assez curieux. « Il est défendu, y est-il dit, sous peine de suspension, à tous les prêtres de dire, soit

dans les foires, soit ailleurs, des messes à deux ou plusieurs faces. » L'abus que l'on condamnait ainsi consistait à dire jusqu'à l'offertoire plusieurs messes pour différents sujets, comme des messes de morts, d'actions de grâces, etc., et à ne réciter ensuite pour elles toutes qu'un seul canon. Ces messes, suivant leur nombre, s'appelaient messes à deux faces, à trois faces, etc. Nous croyons que le passage cité plus haut est le seul où il soit fait mention de messes de ce genre.

Lorsque le parlement de Paris, après deux mois de vacances, faisait chaque année, le lendemain de la fête de saint Martin, une rentrée solennelle, on célébrait une messe du Saint-Esprit dans la grand' salle du Palais, sur un autel dédié à saint Nicolas. Cette messe s'appelait la *messe rouge*, parce que les présidents et les conseillers y assistaient revêtus de robes écarlates. Les présidents, dans cette cérémonie, se saluaient réciproquement, non à la manière des hommes, mais en faisant des révérences féminines.

LA TROQUE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 146.)

§ 5.

Etienne et Michel longeaient les collines qui entrecoupaient le pays entre la rivière *Fatmé* et celle du *Ghiannon*. Tous deux montaient des ânes vigoureux qui portaient également leurs pacotilles soigneusement enveloppées dans des peaux de vache grossièrement préparées.

Riou, plus hardi que son compagnon, plus avide de découvertes et de profit, marchait le premier, le fusil en bandouillère et des pistolets à la ceinture. Son œil semblait chercher à l'horizon quelques unes de ces fumées qui se dessinent sur la blancheur rosée du ciel, et annoncent l'approche d'un lieu habité.

— Rien! murmura-t-il après un long silence.

— Rien! répéta Loriol avec un soupir, et je tombe de besoin!... Infernal pays!

— Ne vas-tu pas te plaindre, reprit brusquement Etienne, quand tout nous réussit.

— Tout?

— Depuis quinze jours que nous avons quitté ce brigand de capitaine, n'avons-nous pas déjà ramassé 50 onces de ghingan et plus de cent callots.

— Oui, mais aussi quelle vie! dormir le plus souvent à la belle étoile avec une douzaine de tigres ou de lions qui hurlent autour de votre chambre à coucher; manger du maïs écrasé entre deux pierres, de la bouillie de manioc, assaisonnée de poivre vert.

— Silence! interrompit Riou; voici peut-être l'occasion de faire un meilleur repas, puisque *Sonka* ne paraît pas encore à l'horizon.

— Comment?

— Ne vois-tu pas là-bas, sous l'ombre de ces *bischalos*, une troupe de nègres?

— Oui, dit Michel.

— Rejoignons-les; nous pourrions peut-être obtenir quelques rafraîchissements.

Les deux matelots se dirigèrent vers le bouquet d'arbres, et reconnurent en s'approchant une famille de marabouts; tel est le nom donné à leurs prêtres par les nègres de la Sanaga, qui sont tous mahométans. Ces marabouts vont de village en village, enseignant la religion aux enfants, et vendant des inscriptions extraites du Coran, que les nègres renferment dans des étuis comme des talismans souverains. Chacun de ces *grisgris* a son influence spéciale; car les marabouts en inventent pour tous les dangers et pour tous les désirs.

Lorsque Riou et Loriol arrivèrent près des arbres où le

prêtre noir avait établi son campement, il était occupé à faire écrire ses enfants sur de petites planchettes de bois blanc, couvertes de caractères tracés au pinceau. Plusieurs ânes attachés à des piquets broutaient à peu de distance, et des ballots étaient entassés aux pieds des bischalos; car le marabout fait le commerce et plus sûrement qu'aucun autre, son caractère sacré le mettant à l'abri de toute insulte, même en temps de guerre.

A la vue des deux étrangers, le prêtre s'était levé. Michel lui souhaita mille prospérités, et lui demanda s'il pouvait lui procurer quelques provisions. Le marabout jeta un regard oblique sur le bagage qui chargeait la croupe des deux ânes.

— Les hommes de notre profession sont pauvres, répondit-il, et ont plus besoin de recevoir que de donner.

— Eh bien! on te paiera tes vivres, répliqua Etienne brusquement; mais montre-nous ce que tu peux vendre.

Le marabout appela ses femmes qui ouvrirent un mannequin de cuir, dont elles retirèrent d'abord un quartier d'éléphant; mais à l'odeur de cette chair à demi pourrie, Michel détourna la tête avec dégoût, malgré sa faim. Il se montra aussi peu friand d'une tranche de crocodile dont le marabout lui vantait la délicatesse. Il s'arrêta enfin à un plat de *kus-kus* qui venait d'être apprêté*, et à des épis de maïs rôtis sur les charbons. Les femmes du marabout servirent en outre des gourdes pleines d'un sorte de bière appelée *bullo*, et quelques rayons de miel qu'elles avaient découvert dans le creux d'un *sanara***.

Le repas achevé, Etienne fouilla dans une des valises pour s'acquitter envers son hôte. A la vue des marchandises, les yeux de celui-ci s'allumèrent, et il s'approcha.

— Dis donc, le curé nègre regarde notre bazar de bien près, observa Riou.

— Referme tout, répliqua Lorient avec intention.

Etienne voulut replacer la valise sur la croupe de l'âne, elle lui échappa, et une partie de ce qu'elle contenait s'éparpilla sur le sol.

— Le ciel te confonde! s'écria Michel d'un ton de reproche.

— Au diable! répliqua Etienne furieux; vas-tu me faire la leçon, maintenant?

— Tout est dans la poussière.

— Eh bien! ramasse.

Il se mirent en effet à relever leur marchandise. Le marabout s'avança avec empressement pour les aider; mais Lorient l'éloigna du geste.

— Va manger ton *sanglet****, monsieur le curé, dit-il brusquement; nous n'avons que faire ici de toi.

Le marabout se montra presque blessé et protesta de ses bonnes intentions; mais tout en parlant, il avançait doucement le pied jusqu'à des bracelets de corail tombés derrière une touffe d'herbe; il les saisit avec l'orteil, retira lentement la jambe en arrière, et trouva moyen d'introduire le bijou dans les plis de sa juba.

Malheureusement Etienne avait aperçu le mouvement; il se leva brusquement, saisit le marabout à bras le corps, et reprit le bracelet dans sa ceinture.

— Ah! brigand! s'écria-t-il, tu oses nous voler au moment où tu nous parles de ta probité!

— C'est par inadvertance, dit le nègre tranquillement.

Lorient fit un geste de menace.

— On m'avait bien dit qu'il fallait moins regarder à leurs mains qu'à leurs pieds, reprit-il. Vite, Lorient, ou ces vauriens nous pilleront jusqu'à la dernière bimbeloterie.

Michel acheva de ramasser les objets tombés, et la valise fut refermée.

* Ce sont des boulettes de farine de maïs, cuites à la vapeur de la viande.

** Arbre dans lequel les abeilles font leur miel.

*** Bouillie.

— Mais le prix du repas? demanda le marabout.

— Tu l'es payé toi-même, cria Michel en colère.

— Comment?

— Tu dois avoir volé autre chose que ce bracelet.

— Rien! s'écria le nègre.

— Eh bien! ce sera une leçon pour toi.

Ils étaient remontés sur leurs ânes; le nègre voulut arrêter ceux-ci par la corde de cuir qui leur servait de bride; mais Etienne le repoussa rudement. Le marabout, irrité, saisit un couteau qu'il portait à la ceinture: le matelot arma son pistolet.

— Prends garde! boule de neige, dit-il; tu sais qu'il n'y a pas de gris-gris contre les *pouffs**. Ne dites-vous pas qu'on ne les connaissait point du temps de Mahomet, et qu'il n'a pu mettre des talismans contre la poudre dans son Coran. Sois donc sage et laisse-nous continuer tranquillement notre chemin.

Le nègre, qui avait déjà reculé à la vue du pistolet, lâcha la bride, mais lorsque les deux matelots se furent éloignés, il fit un geste de menace, murmura quelques mots intelligibles et rejoignit ses femmes sous les arbres.

La suite à une prochaine livraison.

HAMPTON-COURT.

Il y a quelques années, Hampton-Court, le célèbre palais du cardinal Wolsey, était abandonné et presque ignoré du public. Quelques voyageurs s'y arrêtaient seuls à de rares intervalles; un vieux domestique les introduisait dans les salles silencieuses de cette magnifique solitude, ouvrait lentement les vastes fenêtres, et, d'un ton peu gracieux, donnait, dans un jargon à peine intelligible, des explications assez maladroitement sur les sujets d'arts, sur les chefs-d'œuvre poudreux qui décoraient les murs, « trésors enfouis dans une tombe, » écrivait en 1825 un auteur estimé. Depuis cette époque, les choses ont bien changé. Hampton-Court est devenu, comme le Musée de Versailles, un but ordinaire de promenade pour les habitants de Londres. Les dimanches, les lundis, tous les jours de fêtes, le village qui entoure le palais suffit à peine à contenir la foule des visiteurs, les équipages, les voitures de place, les omnibus, et les marchands de toute sorte qui affluent à la suite. Cette mode aurait fait la fortune du village, si le délicieux Richmond, le Tivoli des *Londoners***, n'était dans le voisinage: on ne s'arrête guère à Hampton-Court que le temps nécessaire pour visiter le château, et l'on se hâte d'aller prendre à Richmond les rafraîchissements, les repas, les plaisirs de la campagne.

Quelles causes assigner à ce subit enthousiasme de la population? Nous ne savons: les moyens de transport depuis quinze à vingt ans sont à la portée des plus petites bourses; on payait un droit pour visiter le palais Wolsey: ce droit est aboli. Voilà sûrement deux motifs d'une certaine valeur: mais en réalité le goût des arts a fait aussi quelques progrès dans la population de Londres, grâce au Musée national établi dans ces derniers temps, et grâce aussi, pourquoi hésiterions-nous à le dire? aux publications pittoresques semblables à la nôtre, qui ont répandu dans toutes les classes les esquisses des chefs-d'œuvre, et particulièrement celles des sept cartons de Raphaël auxquels Hampton-Court doit aujourd'hui tout son éclat. Tel qui, ayant souvent entendu parler plus ou moins vaguement des cartons d'Hampton-Court, n'avait cependant jamais été sollicité assez puissamment du désir de les aller voir, s'est trouvé séduit dès que ses regards ont été frappés, non sans doute des qualités de détail et d'expression impossibles à rendre dans de si modestes ouvrages, mais de l'intérêt des sujets, de l'ensemble des compositions,

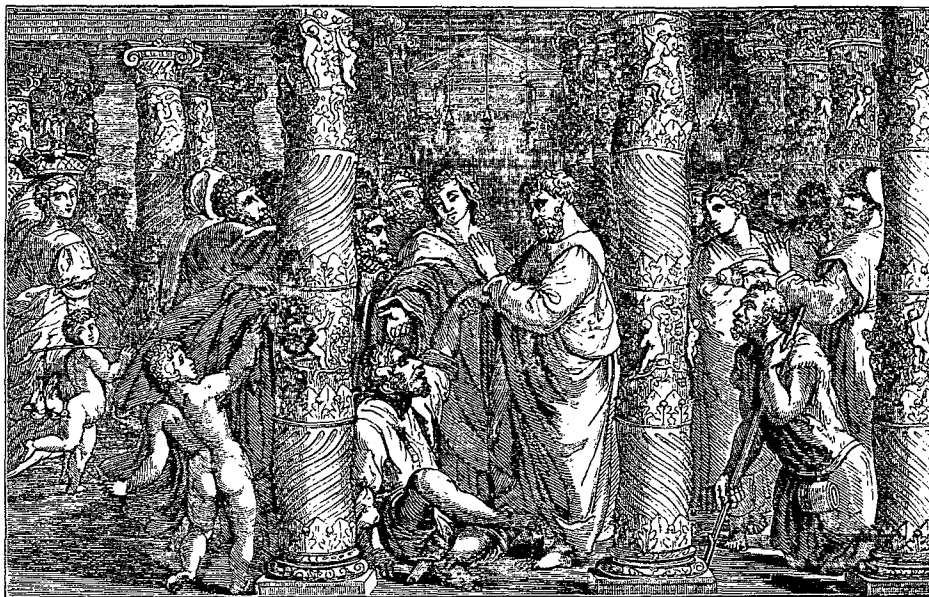
* Nom que les nègres donnent aux armes à feu.

** Nom que les Anglais donnent aux habitants de Londres.

du charme des groupes. Les premiers visiteurs ont été véritablement attirés par une curiosité d'art : la multitude a suivi, à la façon moutonnaire sans doute ; mais qu'importe ? Ces pèlerinages vers les œuvres d'art ne sont pas sans exercer à la longue sur la population une utile influence : les nobles jouissances s'insinuent insensiblement dans les esprits, raffinent le goût, donnent de la dignité à la pensée. Chez nous, on allait autrefois à Saint-Cloud ; à quelle fin ? « pour y boire du vin doux, » comme disait la chanson. On va aujourd'hui un peu plus loin et plus vite aux galeries de Versailles, où l'intérêt de l'histoire introduit au goût de la peinture, et où l'on unit ainsi les plaisirs de l'art à ceux de la nature. On en revient avec des sujets d'entretien plus élevés et plus profitables.

Nous avons déjà reproduit, dans nos premiers volumes, quatre des sept cartons d'Hampton-Court (voy. 1835, p. 99, 205, 579 ; 1855, p. 592) *. Celui dont nous donnons aujourd'hui une copie se distingue entre les compositions de Raphaël par un caractère singulier. L'admirable artiste, en ornant le lieu de la scène de cette riche colonnade, n'a pas obéi à un simple caprice d'imagination : l'Écriture-Sainte indique positivement que la guérison du paralytique par saint Pierre et

saint Jean eut lieu près de celle des portes du temple de Jérusalem que l'on appelait *la Belle-Porte*. On sait qu'il existait près de cette entrée une riche et magnifique colonnade qui servait d'enceinte à une cour extérieure où se tenait une sorte de marché, ce que Raphaël a peut-être voulu désigner par le groupe d'une femme portant une corbeille de fruits sur la tête et de l'enfant portant deux oiseaux à l'extrémité d'une baguette ; mais on pourrait aussi considérer ces fruits et ces oiseaux seulement comme destinés à servir d'offrandes. Quoi qu'il en soit, cette disposition ornementale est assurément très originale. Mais, ce qui caractérise peut-être encore plus particulièrement cette peinture, c'est la hardiesse de conception et d'expression que l'on remarque dans les deux mendiants infirmes. Raphaël, qui semble s'être ordinairement imposé la loi de ne jamais représenter la nature humaine que sous ses aspects les plus nobles, les plus dignes, ou les plus gracieux, n'a pas craint ici d'idéaliser le laid lui-même, et, par un remarquable effort de son génie, ces deux personnages d'une difformité si affreuse sont si vrais dans leur attitude, si attentifs, tellement en scène, les figures qui les entourent, les



(Saint Pierre et saint Jean guérissant à la porte du temple. — Carton de Raphaël, à Hampton Court.)

ornements qui les encadrent sont d'un choix si heureux, d'une si exquise beauté, que, l'attention partagée entre tant de détails et à la fois captivée par l'unité qui domine l'œuvre, n'est ni blessée ni étonnée. On se rappelle involontairement à cette preuve d'une puissance peu commune, le Thersyte d'Homère et plus d'un personnage de Shakspeare. M. Quatremère a écrit, au sujet des cartons d'Hampton-Court et de celui dont il s'agit ici, quelques lignes un peu timides.

« Il est permis, dit-il, de supposer que, soit dans le choix de quelques sujets, soit dans la manière de les représenter, et dans l'emploi des accessoires qui pouvaient y entrer, Raphaël eut quelquefois en vue le genre de matière et de travail de l'art de la tapisserie. On sait que cet art se complait aux détails et aux richesses des broderies, des ornements, et du luxe de la décoration architecturale. Il semble que l'on aimerait à expliquer sous ce point de vue la composition toute particulière de saint Pierre et de saint Jean guérissant un boiteux sous un péristyle du temple. J'ai dit *composition particulière*. En effet, la scène se

passé, à proprement parler, sous le portique, et tellement, que, contre tout usage, ce sont les colonnes qui viennent en avant des personnages, de manière à couper la scène en autant de parties que d'entrecolonnements. C'est dans celui du milieu que se passe l'action principale ; le reste se partage entre les autres espaces qui divisent les colonnes. Ce parti singulier de composition, qui semble faire de l'accessoire le principal, trouve peut-être son explication surtout à la vue de la tapisserie. Il n'en est en effet aucune qui frappe plus les yeux par l'effet de son travail. Cet effet est dû à l'étonnante richesse des colonnes torsées et cannelées, et ornées de rinceaux dorés, dont le travail de la tapisserie a reproduit la richesse et l'éclat avec une étonnante vérité.

« Nous sommes porté à croire, ajoute M. Quatremère de Quincy, que Jules Romain eut une très grande part dans le travail ou l'exécution de ce carton. On y observe plus d'une belle et noble figure, qui toutefois devient encore plus remarquable par le contraste des deux mendiants estropiés, dont l'effrayante vérité semblerait être le type idéal de toutes les difformités dont la nature peut affliger une créature humaine. »

* On se rappelle que les peintures originales d'après lesquelles furent exécutées les célèbres tapisseries du Vatican, étaient au nombre de vingt-cinq. Dans notre premier article (1833, p. 99), nous avons donné l'histoire de ces cartons.

FORTERESSE TARTARE DÉFENDUE PENDANT DEUX MOIS
PAR UNE FEMME.

Le P. Félix d'Arocha, missionnaire jésuite et président du tribunal des mathématiques en Chine, fut, en 1774, envoyé par l'empereur chinois pour lever la carte du pays des *Miao-tsee*, peuples montagnards qui venaient d'être soumis pour la première fois par le célèbre général Akouï. En passant au milieu de rochers inaccessibles et entourés de tous côtés par des précipices, il remarqua un petit fort perché sur une des crêtes les plus élevées, et ses guides lui racontèrent comment les troupes chinoises l'avaient assiégé pendant deux mois, et s'en étaient enfin emparées dans les circonstances suivantes. — Quelques soldats chinois qui étaient de garde ayant entendu un jour, de grand matin, marcher avec précaution non loin d'eux, s'approchèrent doucement du côté d'où venait le bruit; puis, ayant vu remuer au-dessus d'eux quelques broussailles, deux ou trois des plus lestes grimperent au moyen de crampons attachés à leurs souliers, et se trouvèrent en présence d'une femme qui puisait de l'eau à une source. Ils s'emparèrent d'elle, et l'interrogèrent sur la garnison qu'ils supposaient être dans le fort; ils lui demandèrent si elle croyait que l'on fût disposé à résister long-temps, et s'il n'y avait pas moyen pour eux d'y pénétrer. Cette femme, se voyant prisonnière, leur répondit : « Vous êtes maintenant les maîtres du fort, qui n'a pas eu, depuis deux mois, d'autre garnison que moi seule. C'est moi qui, jusqu'à ce jour, l'ai défendu contre vous, et je n'aurais pas désespéré de lasser votre courage sans l'imprudence qui ce matin m'a fait votre captive. Je manquais d'eau, et j'étais venue en chercher ici avant le jour; je ne comptais pas vous y trouver. » Elle conduisit ensuite les soldats, par un sentier caché, jusque dans la forteresse où elle s'était défendue si opiniâtrément, tantôt tirant des coups de fusil, tantôt faisant rouler des pierres et des fragments de rocher contre les assaillants.

Il y a trois sortes d'ambition dans le monde : la première, c'est de régir un peuple, de le dominer par son ascendant, et d'en faire l'instrument de ses desseins; la seconde, c'est d'élever son pays, et de le rendre dominant parmi tous les autres; la troisième enfin, c'est d'élever l'espèce humaine tout entière, et d'accroître le trésor de ses connaissances.

BACON.

FAMINES ET DISETTES EN FRANCE.

Sous Clovis II, en 640, une famine si cruelle désola la France, que ce prince, après avoir épuisé le trésor public pour acheter du blé, fut obligé de faire enlever les lames d'argent qui recouvraient le chevet du tombeau de Saint-Denis et d'en distribuer le produit aux pauvres. A cette occasion, Erchinoald, alors maire du Palais, décréta des peines contre ceux qui cacheraient du blé ou le porteraient à l'étranger.

D'autres famines se firent sentir au huitième et au neuvième siècles.

Ce fléau destructeur se manifesta deux fois, en 779 et en 795, sous le règne de Charlemagne, et une fois sous celui de Louis-le-Débonnaire, en 820. Après ce règne, époque où les désordres politiques éclatèrent avec le plus de fureur, les famines se multiplièrent. En 845, la disette était si grande, que les habitants composaient du pain avec de la terre à laquelle ils mêlaient un peu de farine, et, en 845, plusieurs milliers d'hommes périrent de faim. On prétend qu'entre autres scènes affreuses durant la famine de 850, on vit les mères tuer leurs enfants et se nourrir de leur chair. Si l'on en croit les chroniques, ces horreurs, difficiles à croire, se renouvelèrent maintes fois dans la

suite. De 855 à 876, on compte onze années de famine extrême, pendant une partie desquelles les hommes s'ent'égorgèrent pour se dévorer entre eux, tandis que, durant les autres, les morts restèrent la plupart du temps sans sépulture, faute de vivants pour les enterrer. Pendant le reste de la période carlovingienne, les mêmes scènes se reproduisirent, notamment dans les années 895, 899 et 940.

A peine Hugues Capet eut-il tenté d'envahir le trône de France, que de cruelles famines, résultat des guerres et de la féodalité, vinrent décimer la population, en 987, 989, 990, 992, et furent suivies de la contagion des *ardents**, qui fit périr plus de quarante mille hommes. A ces ravages se joignirent, de 1003 à 1008, ceux d'une maladie pestilentielle : ils étaient excessifs à la cinquième année. On enterrait confusément les malades vivants avec les morts. « Les hommes furent réduits, dit Raoul Glaber, à se nourrir de reptiles, d'animaux immondes, et ce qui est plus horrible encore, de la chair des hommes, des femmes et des enfants. De jeunes garçons dévorèrent leurs mères, et les mères, étouffant tout sentiment maternel, dévoraient leurs enfants. » Nous rapportons ces paroles, mais nous n'y ajoutons point foi. Il y a des crimes que la nature ne permet pas.

De 1010 à 1014, de 1021 à 1029, la famine exerça ses ravages. En 1051, les hommes, forcés de se nourrir de chiens, de souris, de cadavres, de racines de forêts, d'herbes de rivières, mouraient par milliers. On arrêta les voyageurs sur les routes, on les égorgéait; on se partageait leurs membres que l'on faisait cuire, et on assouvissait sa faim par ces affreux repas. « Les personnes qui, pour fuir la famine, s'expatriaient, étaient, dit un contemporain, poignardées pendant la nuit, et dévorées par ceux mêmes qui leur donnaient l'hospitalité. Plusieurs attiraient des enfants de leur voisinage par de petits présents, et si ces enfants se laissaient prendre à ce piège, ils étaient tués et leur corps servait de nourriture. La rage de la faim était arrivée à ce point, qu'on était plus en sûreté dans un désert, au milieu des bêtes féroces, que dans la société des hommes. On mit en vente, au marché de Tournus, de la chair humaine cuite... On ne voyait partout que des visages pâles, décharnés ou très bouffis. La voix de ces malheureux était altérée, faible, et rappelait les cris des oiseaux expirants... Les cadavres très nombreux, et qu'on ne pouvait suffire à enterrer, devenaient la proie des loups. » Depuis l'an 1034 jusqu'en 1066, la famine reparut souvent escortée d'une maladie contagieuse appelée la *peste* dans les chroniques. Les chemins, les carrefours, les cimetières, les églises, étaient remplis de malheureux qui répandaient des exhalaisons insupportables. Les villes, les bourgs, les villages, devenus déserts, n'offraient plus que des ruines. Ainsi quarante-huit années de famine signalèrent les trois règnes de Hugues Capet, de Robert et de Henri I^{er}, qui comprennent un espace de soixante-treize ans.

Sous les trois règnes suivants, ceux de Philippe I^{er}, de Louis VI et de Louis VII, dont l'intervalle est de cent vingt ans, le mal diminue; l'histoire cependant nous fait encore connaître trente-trois années de famine. La chronique de Verdun, après avoir offert un tableau déplorable de la famine des années 1028 et 1029, dit que, dans un concile, on chercha un remède à tant de maux, ainsi qu'un moyen d'empêcher la population d'être entièrement détruite et le pays d'être réduit en désert. Le même fléau se fit ressentir dans toute sa rigueur à la fin du douzième siècle. Une des causes principales semble devoir être attribuée au régime de la féodalité. Les seigneurs entretenaient des guerres presque continuelles sur toutes les parties de

* Les malheureux atteints de la maladie des *ardents*, appelée aussi le *feu sacré*, le *mal d'enfer*, sentaient leurs membres dévorés par un feu intérieur, supplice qui se terminait par la mort.

la France, guerres où les laboureurs étaient enlevés de part et d'autre, torturés dans les prisons, où l'on brûlait et dévastait les villages et les récoltes; de sorte que souvent de vastes étendues de pays restaient pendant plusieurs années sans culture.

Les sièges et les blocus ont souvent causé la famine dans Paris. En 1559, Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, interceptant les arrivages, tous les comestibles s'élevèrent à des prix excessifs: un tonnelet de harengs, suivant Froissart, se vendait trente écus d'or. Des maladies contagieuses résultèrent de cette disette, et dans le seul hôpital de l'Hôtel-Dieu il mourait jusqu'à quatre-vingts personnes par jour. La disette occasionnée en 1418 par les pillages et les incendies qu'exerçaient les Armagnacs aux environs de Paris, fut, comme à l'ordinaire, suivie d'une maladie contagieuse, qui fit de si prompts ravages que, dans l'espace de cinq semaines, on vit mourir à Paris cinquante mille habitants: les prêtres et les fossoyeurs ne pouvaient suffire aux enterrements. En 1420, un enfant fut trouvé sur le sein de sa mère morte de faim. Lorsqu'on donnait aux pauvres, la plupart disaient: « Donnez à un autre, car je ne puis manger. » Dans les rues, pendant l'hiver de cette année, on entendait hommes, femmes, enfants, crier: Hélas! je meurs de froid! Hélas! je meurs de faim! On trouvait sur les fumiers des enfants qui poussaient ces cris déchirants, sans que personne pût les secourir. Une famine affreuse, qui dura tout l'été de 1438 et une partie de l'automne, enleva un tiers de la population de Paris. Les loups venaient jusqu'au milieu des faubourgs, emportant les cadavres et quelquefois les enfants tout vivants: on fut obligé de mettre à prix les têtes de ces animaux.

Pendant le siège de Paris par les troupes de Henri IV, en 1590, la capitale fut en proie à une déplorable disette: on mangea les animaux domestiques. Environ 2 000 chevaux et 800 ânes ou mulets, dont la chair se vendait à un très haut prix, furent sacrifiés à la faim publique. Tous les chiens et les chats durent, par ordre supérieur, être portés dans des quartiers désignés; on les fit cuire dans de grandes chaudières, et, pendant quinze jours, on en distribua la chair aux pauvres, avec une once de pain. « Les pauvres, dit un écrivain ligueur, témoin oculaire, mangeaient des chiens, des chats, des rats, des feuilles de vigne et autres herbes. Par la ville, ne se voyait autre chose que chaudières de bouillies faites avec du son d'avoine, et herbes cuites sans sel, et marmitées de chair de cheval, ânes et mulets; les peaux mêmes et cuirs desdites bêtes se vendaient cuites, dont ils mangeaient avec grand appétit. S'il fallait un peu de pain blanc pour un malade, il ne s'en pouvait trouver, ou bien c'était à un écu la livre; les œufs se vendaient dix ou douze sols la pièce; le septier de bled valait cent ou cent vingt écus. J'ai vu manger à des pauvres des chiens morts, tout crus, par les rues; aux autres, des tripes qu'on avait jetées dans le ruisseau; à d'autres, des rats et souris que l'on avait pareillement jetés, et surtout des os de la tête des chiens moulus. » Les rues de Paris se remplissaient de cadavres d'habitants morts de faim. Chaque matin on trouvait cent, cent cinquante, et jusqu'à deux cents cadavres, et « en trois mois de temps, dit le même chroniqueur, il s'est trouvé de compte fait treize mille morts de faim. » Dans les maisons des riches, on se nourrissait avec du pain fait de farine d'avoine. Les pauvres imaginèrent de pulvériser de l'ardoise et d'en faire une espèce de pain; ils allèrent plus loin, ils déterrèrent dans les cimetières les os des morts; ces os réduits en poussière formaient un aliment meurtrier qu'on nomma *le pain de madame de Montpensier*.

Le règne de Louis XIV fut un des plus féconds en disettes. Les années 1660 à 1665, 1692 à 1695, furent affligées de ce triste fléau. On compte, à cette dernière époque, jusqu'à 56 000 malades à l'Hôtel-Dieu de Paris, et il en mou-

rut 5 422. Mais la disette la plus fatale fut celle qui commença en 1709, ne finit qu'avec l'année 1710, et fut générale en France. Le froid excessif de l'année 1709 commença subitement le jour des Rois (6 janvier), entre trois et quatre heures de l'après-midi, et dura fort long-temps. La gelée, succédant à un dégel, fit périr tous les blés, qui avaient été jusqu'alors couverts de neige. La disette fut si grande, que de mémoire d'homme on n'en avait vu une pareille. Au palais de Versailles même on ne mangea plus que du pain bis, et madame de Maintenon se mit au pain d'avoine. Pendant le froid, le parlement n'entra point au Palais; le commerce et les travaux furent interrompus; l'Opéra cessa; la Comédie et tous les jeux furent fermés. L'estampe que nous publions page 168 représente une des scènes de cette époque. L'original porte pour titre: *Distribution du pain du roi au Louvre*. Au-dessous sont gravés les quatre mauvais vers suivants:

Chacun accourt au pain: c'est à qui en aura.
O Dieu! la foule est si grande qu'on si tue;
La livre est à deux sols; pour l'avoir il faudra
Risqué d'estre étouffé, si cela continue.

Sous Louis XV, en 1725, les Parisiens éprouvèrent une famine causée par l'intempérie des saisons et l'imprévoyance du gouvernement. Le prix du pain s'éleva à dix sous la livre.

Des disettes factices, œuvre de spéculations odieuses ou d'intrigues politiques, ont parfois désolé la France. Un an après l'avènement de Louis XVI au trône, en mai 1775, une multitude de vagabonds se rassembla dans différentes parties du royaume. En montrant tous les signes de l'ivresse, ils poussaient les cris de la faim. Ces hordes suivaient une combinaison militaire dans leurs mouvements, et se conduisaient comme une armée qui eût voulu affamer Paris. Elles attaquaient les marchés qui alimentent la capitale, pillaient des voitures et des bateaux de blé, jetaient les grains à la rivière, brûlaient des granges et détruisaient des moulins. Ces actes mêmes démentaient le prétexte de la sédition. Les révoltés s'avancèrent jusqu'à Versailles et remplirent de leurs clameurs les avenues du château. Le roi, appelé par leurs cris, parut sur un balcon, et leur promit de faire baisser le prix du pain. Cependant les rassemblements furent dispersés. Les habitants de la capitale revinrent bientôt de leur effroi, et s'amusèrent de ce qu'ils appelaient *la guerre des farines*.

Des désordres du même genre, et sous le même prétexte, éclatèrent à Paris au commencement d'octobre 1789. Le peuple se procurait difficilement un pain de mauvaise qualité et très cher, malgré l'abondance de la récolte nouvelle; il attribuait cette disette au projet de départ du roi pour Metz; il était persuadé que sa présence à Paris la ferait cesser. Le 5 octobre, il se soulève, demandant du pain, exigeant du conseil municipal qu'on marche sur Versailles, résidence de la cour, et qu'on en ramène le roi. Une foule nombreuse et affamée, que le défaut de pain fait sortir de Paris, arrive dans la journée à Versailles. Une députation de douze femmes est introduite auprès du roi, qui les accueille avec bonté et déplore leur détresse. L'une d'elles, jeune et belle, est interdite à la vue du monarque, et peut à peine prononcer ce mot: *Du pain!* Le roi, touché, l'embrasse, et les femmes s'en retournent attendries par cet accueil. Mais le tumulte continue au dehors du château. Pendant la nuit et le lendemain, le désordre augmente. Le peuple demande à grands cris que Louis XVI se rende à Paris. Ce vœu est exaucé. Le roi arrive dans la capitale, au milieu d'une affluence considérable, et s'installe avec sa famille au Palais des Tuileries, qui n'avait pas été habité depuis un siècle.

Pendant le cours de la révolution française, lorsque les passions des partis étaient prêtes à faire explosion, c'était

presque toujours une disette qui leur servait de prétexte pour éclater. Au milieu de mars 1793, les subsistances manquaient à Paris par différentes causes : la principale était l'insuffisance de la récolte ; en outre, les rivières, les canaux étaient entièrement gelés ; pas un bateau ne pouvait arriver. Pendant que les arrivages diminuaient, la consommation (ou plutôt la demande) augmentait, comme il arrive toujours en pareil cas : la peur de manquer faisait que chacun s'approvisionnait pour plusieurs jours. On délivrait le pain sur la présentation de cartes ; mais chacun exagrait ses besoins. De quinze cents sacs, la consommation s'était élevée à dix-neuf cents par jour. La disette croissante obligea enfin de mettre les habitants de Paris à la ration. Pour éviter les gaspillages, et pour assurer à chacun une part suffisante, Boissy-d'Anglas proposa à la Convention nationale de réduire chaque individu à une certaine quantité de pain. Le nombre d'individus composant chaque famille devait être indiqué sur la carte, et il ne devait plus être accordé chaque jour qu'une livre de pain par tête. La Convention nationale adopta cette mesure, en portant toutefois la ration des ouvriers à une livre et demie.

A peine ce décret fut-il rendu, qu'il excita une extrême fermentation dans les quartiers populaires de Paris, et l'on n'appela plus Boissy-d'Anglas que *Boissy-Famine*. Cette fermentation ne tarda pas à être suivie de mouvements insurrectionnels, et à plusieurs reprises la salle même des séances de la Convention nationale, aux Tuileries, fut envahie, soit par des députations de femmes, soit par des bandes armées criant : *Du pain ! du pain !* Dans la plupart de ces journées, et notamment dans celle du 4^{er} avril 1793, les femmes se firent remarquer par leur nombre, leur énergie et leur invincible opiniâtreté. Ce furent elles qui tinrent long-temps la Convention nationale en échec ; c'étaient elles aussi qui souffraient le plus de la disette ; elles qui, par un hiver très rigoureux, étaient obligées d'être sur pied pendant tout le jour et pendant presque toute la nuit, allant de la distribution du pain à celle du charbon, de celle du charbon à celle du bois, et ne rapportant, après ces longues attentes, qu'une faible partie de ce qui était nécessaire à leur famille. Une des plus formidables de ces insurrections populaires fut celle du 20 mai 1793. Depuis dix heures du matin, la Convention natio-



(Distribution de pain au Louvre pendant la disette de 1793. — D'après une ancienne estampe.)

nale fut entourée par une multitude furieuse, interrompant ses délibérations par les cris : *Du pain ! du pain !* A minuit seulement, après un combat, la salle fut évacuée par les assaillants, qui avaient porté la violence et la mort dans son sein. — Les distributions de pain et de viande, faites pendant deux ans par le gouvernement aux habitants de Paris, cessèrent en vertu d'un arrêté du Directoire exécutif, en date du 4^{er} février 1796.

La facilité des exportations de céréales menaça, en 1817, la France d'une disette, et plusieurs départements, ceux

de l'Est surtout, en ressentirent les tristes effets. Il est permis d'espérer que, grâce à une sage prévoyance et à des mesures administratives habilement conçues et exécutées, notre riche et fertile patrie n'aura plus désormais à gémir d'un aussi cruel fléau.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MINIATURE DU QUATORZIÈME SIÈCLE,
FIGURANT UNE REPRÉSENTATION THÉÂTRALE.



(Miniature d'un manuscrit latin de la Bibliothèque royale. — Dessin inédit.)

Un de nos précédents volumes a offert à nos lecteurs des documents nombreux et authentiques sur les représentations théâtrales chez les Grecs et chez les Romains (1833, p. 263 et suiv.). Quoique plus rapprochées de nous, les origines et l'histoire du théâtre moderne, pendant les siècles écoulés depuis la fin de l'antiquité classique jusqu'à la renaissance, sont beaucoup moins connues. On manque surtout de reproductions graphiques qui puissent donner une idée exacte de l'art théâtral du moyen âge, en ce qui concerne ses détails matériels et sa mise en scène. Sous ce rapport, la peinture que nous représentons ne peut manquer d'exciter l'intérêt.

Cette miniature, dont nous devons la connaissance aux savants écrits de M. Magnin sur la mise en scène chez les anciens*, sert de frontispice à un manuscrit de la fin du quatorzième siècle qui contient les comédies de Térence**. L'artiste par conséquent s'est proposé de reproduire ce qui se passait dans l'antiquité. Mais, suivant l'anachronisme habituel aux dessinateurs du moyen âge, il a traduit son sujet avec les idées et vraisemblablement en partie avec les formes usitées de son temps. Il résulte de ce double fait un mélange curieux et instructif. L'auteur a pris le soin de désigner par des inscriptions peintes en lettres d'or sur le tableau les objets qu'il a voulu représenter. Ce dessin offre d'abord une enceinte circulaire dont on ne voit que la coupe, et sur laquelle est écrit : *Theatrum*, le théâtre. Une foule de personnages assis et formant le cercle, vêtus, les uns en moines, d'autres en bourgeois, d'autres couverts de cette coiffure accompagnée d'une longue barbe, qui, dans les peintures du moyen âge, sert indistinctement à caractériser des personnages anciens, représente le public romain, *Romani*. Au milieu se trouve un petit édifice garni d'un rideau soulevé qui laisse voir un personnage assis et lisant dans un manuscrit. Cette construction est la scène, *scena*, et le personnage est désigné sous le nom de *Calliopi*. Autour de la scène, deux individus jouent, l'un de la flûte, et l'autre d'une sorte de trompe, tandis que d'autres individus mas-

qués à l'italienne, et dont l'un semble sortir de la scène ou y rentrer, affectent toutes sortes de gestes et de postures grotesques. Ce dernier groupe est désigné sous le nom de *gesticulatores* (bateleurs, pantomimes, acteurs).

Au-dessous de cette composition se trouve, dans le même frontispice, un autre sujet où l'on voit un personnage assis sur un siège, et qui paraît être l'édile de Rome, à qui l'on présente un manuscrit près duquel est écrit *Terencius*, Térence.

Ce manuscrit est le même que l'on voit plus haut sous les yeux du personnage lisant dans le petit édifice; c'est certainement l'ouvrage de Térence qu'il a entre les mains. Or, à la fin de toutes les copies de ce poète, et notamment dans celle du quatorzième siècle qui est ornée de notre miniature, on trouve ces mots : *Calliopi recensui* (moi, Calliopi, j'ai révisé cette copie). On crut long-temps et pendant tout le moyen âge que ce nom était celui du maître des acteurs, de l'*hypodidascale*, qui leur faisait réciter leurs rôles ou qui lisait le *libretto* des mimodrames que les acteurs traduisaient par leurs gestes. Mais madame Dacier a démontré dans une de ses notes de l'édition de Térence*, que ce nom désignait simplement le scribe ou éditeur qui avait copié et revu le manuscrit. C'est par suite de cette confusion, que notre artiste du quinzième siècle a mis Calliopi sur la scène ou plutôt dans la scène; confusion d'autant plus explicable qu'au moyen âge il arrivait souvent, surtout dans les mystères religieux, que les fonctions étaient divisées : un *lecteur* ou *meneur du jeu* lisait successivement le rôle de tous les personnages, tandis que des acteurs muets, souvent immobiles et même inanimés, représentaient les héros de l'action.

On voit donc que cette peinture offre bien une représentation antique, mais, comme nous l'avons dit, travestie avec les idées du moyen âge, et vue pour ainsi dire à travers les faits tels qu'ils se passaient au quatorzième siècle. L'enceinte circulaire est une reproduction inexacte de l'amphithéâtre romain. Il est du reste certain que les théâtres antiques servirent plus d'une fois eux-mêmes aux représen-

* *Revue des Deux-Mondes*, 1840, p. 281.

** Bibliothèque royale, manuscrits latins, 5580, 3.

* 1717, in-8°, t. I, p. 255.

tations dramatiques du moyen âge. Le petit édifice que l'on voit au centre pourrait être une imitation du *pulpitum* des anciens. Mais il est plus probable que l'on doit y voir une boutique à jour placée sur un échafaud et entourée d'acteurs, dans le genre du théâtre de Tabarin*; ce qui expliquerait la disposition complètement circulaire des spectateurs, disposition qui serait absurde, si la scène se passait uniquement sur la face antérieure. Les deux musiciens sont peut-être aussi un souvenir infidèle des deux joueurs de flûte qui accompagnaient la comédie latine. Quant aux masques des acteurs, ils diffèrent essentiellement de ceux des anciens, qui couvraient la face entière et avaient des expressions comiques d'un tout autre caractère. (Voy. un choix de masques antiques, 1833, p. 268.)

TRAIT REMARQUABLE DE DISCIPLINE D'UN SOLDAT RUSSE.

Pendant l'inondation qui menaça d'engloutir Saint-Petersbourg, le 19 novembre 1824, Michel Pétrof, soldat au régiment des gardes Préobajensky, avait été placé en sentinelle à l'une des portes de la grille du jardin d'été. Surpris par la crue rapide de l'eau, qui lui monta bientôt au-dessus de la ceinture, il ne voulut point quitter son poste sans ordre supérieur. Appuyé contre l'une des colonnes de granit qui soutiennent la grille, il attendit tranquillement qu'on vint le relever. L'inondation prenait le caractère le plus alarmant, et la vie de Pétrof était dans le plus grand danger. A cet instant critique, le sergent de ronde, Thomas Madicheff, se rappelant son camarade, s'avance au milieu des flots, et traverse, pour arriver jusqu'à l'intrépide sentinelle, l'espace d'une centaine de toises, luttant avec effort contre la violence des vents et des eaux où il était plongé jusqu'au cou. Il parvient heureusement à rejoindre Pétrof, et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'il le ramène sain et sauf à la caserne.

La honte est comme la lisse du tisserand; s'en rompt-il un filet, elle est toute défilée. CYRANO DE BERGERAC.

DESCRIPTION POÉTIQUE DE LONDRES,

PAR UN CHINOIS.

En 1815, un Chinois lettré, plus curieux ou moins dédaigneux que la plupart de ses compatriotes, vint visiter la ville de Londres. Il fut bien accueilli par les Anglais; l'aristocratie lui ouvrit ses salons; ce fut une bonne fortune pour quelques ladies de pouvoir montrer à leurs amies un Chinois autrement qu'en paravent; les grandes maisons de commerce l'invitèrent à toutes les jouissances de leur confortable; on le fêta dans les clubs; les orientalistes l'admirent à leurs séances, le firent asseoir à la droite du président, et un d'eux le harangua dans sa propre langue; il n'est pas bien sûr qu'il ait parfaitement compris. Au milieu de tous ces empressements flatteurs, notre Chinois conserva un sang-froid imperturbable: il admira beaucoup... intérieurement; mais l'amour de la Chine l'emporta à la fin dans son cœur et abrégua son séjour. Toutefois, comme il était homme de bonne compagnie, il voulut, avant son départ, payer aux Anglais un tribut de reconnaissance; c'est pourquoi il composa, en l'honneur de Londres et de ses habitants, un petit poème descriptif en dix stances de dix vers chacune, dont le célèbre sinologue John Francis Davis a donné une traduction.

On va lire une version française de ce curieux échantillon de poésie descriptive chinoise. Il est intéressant de juger des impressions d'un citoyen du céleste empire au mi-

lieu d'une ville européenne: ses observations, comme on doit s'y attendre, ne sont pas toutes exactes; elles sont pour la plupart superficielles et exagérées; souvent il voit de travers; il interprète mal, et quelquefois même on pourrait croire qu'il se permet des contre-vérités ironiques si, avant d'apprécier le sens et la portée de ses paroles, on n'avait d'abord soin de se transporter toujours, autant qu'il est possible, à un point de vue chinois. Mais écoutons le poète:

I.

Au loin sur l'océan, vers les extrémités du nord-ouest,
Est une nation, un pays qu'on appelle l'Angleterre.
Le climat est froid, et on est obligé de s'y approcher du feu.
Les maisons sont si élevées, que de leur sommet on peut cueillir
au ciel les étoiles.
Les habitants sont pieux et accomplissent avec respect les cérémonies religieuses;
Les hommes les plus vertueux d'entre eux lisent continuellement
les livres sacrés.
Ce pays est animé d'une haine particulière contre la nation française:
Sans cesse en guerre, les armes des deux peuples ne sont pas un moment en repos*.

II.

Les collines fertiles, richement tapissées d'une verdure charmante,
Rappellent par leurs contours sinueux les sourcils d'une belle femme.
Les habitants sont pénétrés de respect pour le sexe féminin,
Qui dans ce pays offre aux regards les traits les plus parfaits de la nature.
Les joues des jeunes filles ressemblent à des fleurs rouges;
Leur teint charmant a la blancheur et l'éclat du diamant.
En tout temps l'affection conjugale a été en haute estime parmi eux;
Le mari et la femme se plaisent dans les délices d'une constante harmonie.

III.

Les soirs d'été, dans les villages et les jardins qui entourent la ville,
On voit des promeneurs circuler sans nombre.
On laisse croître l'herbe pour qu'elle serve de nourriture aux chevaux,
Et le bétail broute dans les prairies ceintes de barrières de bois.
On ramasse les épis et on lie les gerbes en s'accompagnant d'agréables chansons.
Les oisifs errent de côté et d'autre pour chercher des fleurs,
Et ils s'appellent entre eux pour retourner à la ville,
Avant que les brouillards épais ne les surprennent et ne les égarerent loin de leurs demeures.

IV.

(Cette stance, consacrée à la description des théâtres, est seulement curieuse en ce que le poète s'étonne qu'ils soient fermés pendant le jour et ne s'ouvrent qu'à la nuit: l'usage en Chine est tout opposé. On sait que l'Italie a aussi des théâtres diurnes.)

V.

Des deux rives du fleuve, l'une est au nord, l'autre au midi.
Trois ponts traversent ses flots et rendent les communications faciles;
Des navires de toute espèce passent sous leurs arches gigantesques,
Tandis qu'au-dessus les hommes et les chevaux marchent parmi les nuages.
Les pierres massives s'élèvent par milliers les unes sur les autres,
Et divisent la rivière en neuf canaux.
Le pont de Loyang, qui surpasse tous les autres ponts de notre empire,
Peut être comparé à ceux de Londres par sa forme et sa hauteur.

VI.

C'est un heureux pays, riche, peuplé et embelli par la nature.

* Voy. 1834, p. 164 et 268.

* Nous avons dit que le poète Chinois était à Londres en 1813.

Ses artisans rivalisent de travail les uns avec les autres dans leurs actives et opulentes manufactures.

Dans l'enceinte de la résidence royale est un splendide palais :
Les arbres majestueux y sont entrecoupés de bâtiments innombrables.

La jeune noblesse s'y promène en voitures à roues et à cheval,
Et les belles femmes s'y montrent éblouissantes avec des vêtements de soie.

VII.

Les murailles s'élèvent étage sur étage,
Et forment des demeures vastes et commodées ;
Des grilles de fer défendent de chaque côté leur entrée.
Des ruisseaux s'échappent de la rivière et traversent les murs des habitations.

Les murs des appartements sont ornés de devises variées ;
A travers les fenêtres de verre apparaissent des tentures écarlates ;
Et dans la rue même se déroule un beau spectacle :
Car les maisons, pressées les unes contre les autres, ont l'aspect d'un tableau.

VIII.

A Londres, vers l'époque de la dixième lune,
Les habitants aiment à voyager au loin.
Ils changent de demeure, et se transportent à la campagne ;
Ils vont visiter leurs amis dans leurs demeures champêtres ;
Tout le jour on entend le retentissement prolongé des voitures et des coursiers.

Aussi, en automne, les prix des provisions baissent ;
Et le plus grand nombre des maisons étant abandonnées,
On répare et on orne celles qui en ont besoin.

IX.

Les rues sont spacieuses, très unies, et très douces au marcher ;
Chacune d'elles est traversée par d'autres à divers intervalles.
De chaque côté marchent les hommes et les femmes,
Au milieu passent les voitures et les chevaux.
Le soir, on entend sortir des boutiques un bruit confus de voix.
Au cœur de l'hiver la neige amoncelée couvre les sentiers.
Des lampes sont allumées, à la nuit, des deux côtés des rues ;
Leurs rayons brillent comme les étoiles du ciel.

X.

Le climat est trop froid pour la culture du riz ;
Cependant, depuis bien des siècles, le pays est exempt des maux de la famine.

A du thé vigoureux ils mêlent une crème épaisse,
Et leur pain de froment levé est recouvert d'une graisse onctueuse.
Là d'excellents mets sont servis dans des plats d'argent,
Et des vins exquis sont versés dans des coupes semblables au diamant.

Il est d'usage que les convives rendent honneur à la cérémonie des mets :

Avant le repas ils changent de vêtements.

Cette description est de nature à provoquer plus d'une réflexion sur les différences qu'elle semble indiquer entre les mœurs chinoises et européennes. L'éloge que l'auteur donne au respect des Anglais pour les femmes rappelle bien vivement l'état de subalternité où est encore en Chine le sexe le plus faible. La polygamie y existe en fait ; la femme légitime est reléguée dans le même appartement que ses rivales, et elle ne s'assied jamais à la table de son mari. Les admirations naïves du Chinois pour les édifices anglais témoignent aussi qu'en Chine les ponts sont d'une construction moins remarquable, les maisons moins élevées, les rues moins régulièrement tracées, moins bien entretenues, et moins splendidement éclairées qu'à Londres. Plusieurs expressions singulières sont faciles à expliquer. Les ruisseaux, par exemple, qui traversent les rues des habitations sont simplement les canaux des fontaines dont chaque maison de Londres est pourvue.

Il existe un autre poème chinois, plus étendu et égale-

ment singulier, sur les mœurs européennes, mais qui offre peut-être moins d'intérêt en ce qu'il a été composé par un négociant de Canton qui n'avait jamais visité l'Europe ; le poète l'avoue dès son début, en déclarant qu'il croit toutefois pouvoir décrire nos habitudes après avoir vécu pendant trente ans en relation quotidienne avec des Européens.

Il informe ses compatriotes qu'en Europe, lorsqu'un visiteur entre dans une maison, il est d'usage de lui serrer la main et de lui offrir du vin au lieu de thé. Frapper deux verres l'un contre l'autre, dit-il, c'est un signe d'amitié. Il ajoute qu'en hiver on s'assoit près du feu, et que l'on boit du vin froid (les Chinois font toujours chauffer leur vin), Aux jours de fête on s'enivre. On n'a pas en grande estime la vie, et parfois à la fin d'une querelle on se place l'un devant l'autre avec des armes à feu, que l'on se tire au visage sans donner aucune marque de frayeur. L'auteur s'étonne surtout beaucoup au sujet des mariages chrétiens. Il y a des gens, dit-il, qui attendent pour se marier qu'ils soient devenus riches ; il n'est pas très rare de voir des hommes de cinquante ans épouser de jeunes femmes ; la loi le permet, et on ne s'en scandalise point. Pour comprendre cet étonnement, il ne faut pas oublier qu'en Chine presque toutes les actions privées sont réglées par la loi, que rien pour ainsi dire n'est abandonné à la volonté individuelle, et que l'on est obligé de s'y marier avant un certain âge déterminé.

Enfin, le bon Chinois raconte avec douleur qu'il y a toujours quelque guerre dans l'intérieur de l'Europe ; il déplore nos erreurs, mais il exprime l'espérance que nos rapports de plus en plus fréquents avec la civilisation chinoise contribueront à nous rendre plus sages et meilleurs. Si le pauvre homme habite encore Canton, il doit assurément s'estimer aujourd'hui assez mal récompensé de ses souhaits.

TOMBEAUX TAILLÉS DANS LE ROC,

AUX ENVIRONS DE TARTOUS, EN SYRIE.

A quelque distance au midi de Tartous ou Deirtoze, un peu avant d'entrer dans la grande plaine qui s'étend jusqu'à Tripoli, le pays prend un aspect extraordinaire et si singulier, qu'il jette dans l'âme des impressions indéfinissables de tristesse et de plaisir. C'est un mélange de bosquets, de grottes, de tombeaux, de cryptes, entre lesquels le chant des oiseaux, les hurlements des bêtes fauves, le bruit des eaux courantes et celui des vagues de la mer, répercutent un ensemble de sons et d'échos indicibles. On se dirait au milieu d'une de ces retraites mystérieuses que les anciens poètes assignaient aux divinités de la nature champêtre. Une grande ville phénicienne, peut-être Marathus, s'élevait jadis en ces lieux, ainsi qu'en témoignent de nombreuses ruines. Parmi les débris que l'on y voit encore sont quelques monuments funéraires auxquels les Arabes ont donné le nom de *magazzel* (les fuseaux), à cause de leur forme pyroïde (ressemblant à une tour). Les deux plus curieux sont ceux que nous reproduisons d'après M. Léon de Laborde, qui les dit taillés dans le roc.

Ces deux tours massives sont à une dizaine de mètres l'une de l'autre, et ont une hauteur égale à leur éloignement. Celle de droite est formée d'un piédestal de trois mètres de hauteur, surmonté d'une masse cylindrique terminée par une portion de forme pyramidale.

La tour de gauche a pour piédestal un massif carré de deux mètres de hauteur et cinq mètres sur chaque face. Aux quatre angles on avait, dès l'origine, sculpté autant de lions, déjà fort endommagés à la fin du dix-septième siècle, et qui paraissent avoir aujourd'hui presque entièrement disparu. Le reste de la tour, qui a la figure d'un cône très allongé terminé en pointe arrondie, semble aussi avoir beaucoup souffert depuis cette époque. La partie supérieure

est ornée de deux cercles dentelés à échancrures renversées.

Maundrell, voyageur anglais, qui a visité ces monuments en 1697, s'est assuré qu'ils s'élevaient au-dessus de cryptes dont il découvrit l'entrée au milieu de débris, de ronces et de broussailles de toutes sortes. Après être descendu sept ou huit marches par l'issue qui correspond à la tour de droite, on entre dans une salle, sur chaque côté de laquelle s'ouvrent des entrées qui permettent de pénétrer dans trois autres chambres dont l'une a pour issue deux couloirs parallèles. Dans les parois de deux de ces chambres, on a creusé des espèces de cellules de près de trois mètres de long sur un de large, dans lesquelles très probablement on plaçait les corps. Le rocher de la chambre, à laquelle on parvient au moyen des deux couloirs parallèles, n'a pas été ainsi perforé : on n'y voit qu'un banc, qui en a

toute la longueur. Les cryptes creusés au-dessous de la tour de gauche ne sont qu'au nombre de deux : la première seule offre des cellules. La hauteur de toutes ces excavations est d'environ deux mètres.

A peu de distance de la dernière de ces tours s'en trouve une autre qui lui ressemble tout-à-fait, élevée aussi sur des chambres creusées dans le roc, et qui ne diffèrent des précédentes que parce que les cellules ont plus de six mètres de longueur.

A quelques centaines de mètres plus loin, proche du grand chemin de Tripoli, au milieu d'un bosquet, s'élève un quatrième monument d'une trentaine de pieds cubes, bâti de grosses pierres, et orné d'une belle corniche. Il renferme deux chambres l'une au-dessus de l'autre, où l'on pénètre par deux trous carrés ouverts au nord. Le plafond de ces deux chambres n'est pas voûté, mais formé de



(Tombeaux antiques près Tartous, en Syrie.) *

grandes pierres plates, épaisses de quatre pieds, et si larges qu'il n'y en a que deux pour couvrir le toit. Cet édifice est fort ancien, et n'était autre chose qu'un tombeau, ainsi que ceux que nous avons décrits en premier lieu.

Tout ce territoire était vraisemblablement occupé par la nécropole de l'ancienne cité.

DECOUVERTE DES TERRES LOUIS-PHILIPPE, JOINVILLE, ET ADÉLIE,

EN 1838 ET 1840,

Par les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, sous le
commandement de M. DUMONT D'URVILLE.

(Second article. — Voy. p. 129)

Dix-neuf mois se sont écoulés depuis la découverte des terres Louis-Philippe et Joinville. Dans cet intervalle, les corvettes ont traversé la Polynésie d'un bout à l'autre ; elles ont exploré l'archipel presque inconnu des îles Salomon, tous les rivages méridionaux de la grande terre appelée Nouvelle-Guinée, dont M. d'Urville aura ainsi tracé le périple entier * ; elles ont sillonné dans tous les sens la

* Dans sa première campagne, M. d'Urville avait exécuté l'hydrographie complète des côtes septentrionales.

Malaisie ; nous les retrouvons à Hobart-Town, capitale de la Tasmanie, au voisinage des mers Antarctiques ; ce n'est pas sans intention. Le chef de l'expédition, outrepassant ses instructions, a résolu de pénétrer dans cette portion de l'Océan polaire, comprise entre le 120° et le 160° méridien ; aucune voile ne s'y est encore présentée : tout ce qu'il fera sera une conquête à lui propre, et dont on ne pourra infirmer la nouveauté par les vagues indications d'autres navigateurs. Une considération puissante est d'ailleurs le mobile de cette résolution : d'après toutes les observations faites dans les régions voisines, c'est là que doit se trouver le pôle magnétique austral.

Le 1^{er} janvier 1840, *l'Astrolabe* et *la Zélée* appareillèrent d'Hobart-Town ; le 16, se montrèrent les premières glaces, rares, clair-semées, de petites dimensions ; mais à mesure qu'on avançait elles devenaient de plus en plus imposantes ; les grains de neige, les brumes épaisses, tous les inconvénients des mers polaires apparaissaient en même temps. Le 19 au matin, le froid devint très vif ; quelques pingouins se montrèrent autour des navires ; à l'horizon, l'œil s'arrêtait sur une ligne brune, basse, uniforme, qui fixa l'attention de M. d'Urville par la permanence comme par la constance de ses formes. Elle résista au coucher du soleil, à son absence, et à son retour sur l'horizon.

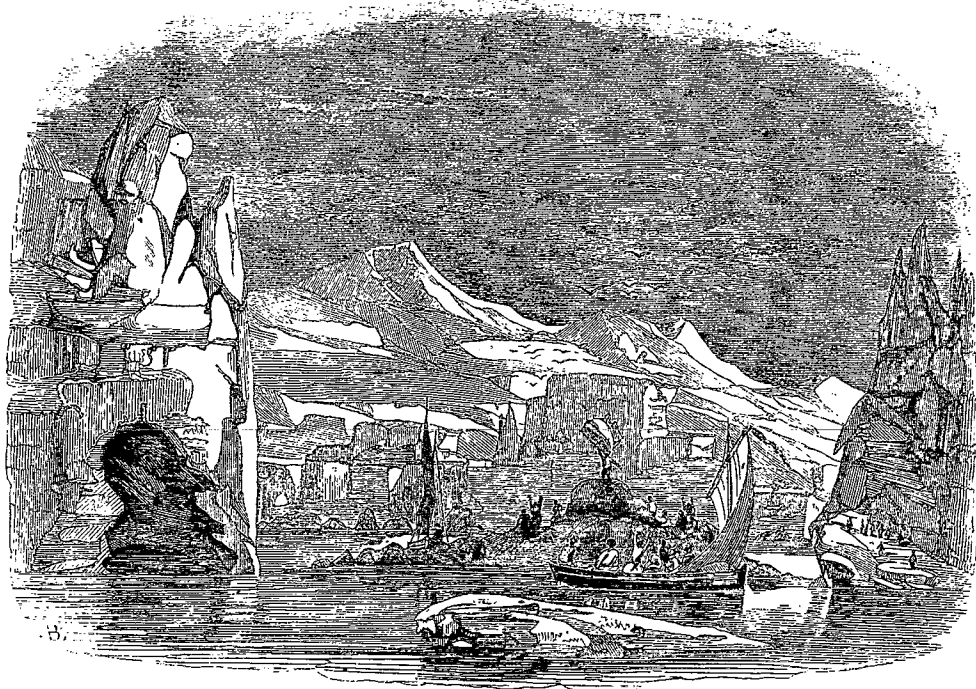
« Dès lors je fus convaincu, dit M. Dumont d'Urville, que la terre était sous mes yeux, et il ne s'agissait plus

que de nous en approcher suffisamment. J'y tenais d'autant plus que nombre de personnes ne partageaient pas ma conviction.

» Par malheur la journée du 20, qui nous gratifia d'un ciel d'une pureté, d'une beauté bien surprenante pour ces climats, ne nous apporta pas un souffle de vent. Nous restâmes à peu près cloués en place, éprouvant le supplice de Tantale à la vue de cette terre qui excitait si vivement notre impatiente curiosité.

» Nos joyeux matelots, qui n'avaient quitté la viande fraîche que depuis deux ou trois jours, et qui tous, sans exception, se portaient à merveille, imaginèrent d'employer

ce beau temps à une cérémonie de leur invention, analogue au baptême de la ligne. Cette fois c'était le père *Antarctique*, qui, à la tête de son cortège burlesque, venait nous ouvrir la porte de ses Etats, moyennant une initiation à laquelle chacun de nous devait se soumettre. Je me prêtai de bonne grâce à ces facéties; les officiers en firent autant, et ce fut une journée complète de fête et de réjouissances pour l'équipage de l'*Astrolabe*. Il n'est pas besoin de dire que les ablutions d'eau froide n'eurent pas lieu comme au baptême de la ligne; la température était loin d'y convier les acteurs: mais ils s'en dédommagèrent copieusement par des ablutions intérieures d'un autre liquide plus réchauf-



(Terre Adélie, découverte le 21 février 1840, par les corvettes françaises l'*Astrolabe* et la *Zélée*. — Dessin d'après nature par M. LEBRETON, officier attaché à l'expédition.)

fant. Cependant tout se passa parfaitement bien, et il n'y eut aucun désordre.

» Le 21, dès une heure du matin, je profitai d'une jolie petite brise du S.-E. pour cingler au S.-S.-O. vers la terre. Pour y parvenir, nous avions à traverser une chaîne immense de grosses glaces en forme de table et des plus fortes dimensions. Je cherchai des yeux le canal le plus ouvert et le moins périlleux. De deux à six heures, nos corvettes défilèrent tranquillement dans ces détroits de nouvelle espèce. Quelquefois les canaux n'offraient pas plus de deux ou trois câbles de largeur, et alors nos navires semblaient ensevelis sous ces resplendissantes murailles de 100 à 150 pieds de hauteur verticale, dont la masse énorme semblait prête à nous anéantir. Puis, le canal s'ouvrant tout-à-coup, nous passions subitement dans des bassins plus spacieux, environnés de glaces aux formes bizarres et fantastiques, qui présentaient le spectacle le plus merveilleux, et rappelaient involontairement ces palais de cristal et de diamants jadis si communs dans les contes des fées.

» Un ciel pur, un temps délicieux, une brise à souhait, nous servirent admirablement dans cette audacieuse navigation. Nous sortîmes enfin de ces canaux tortueux et resserrés, dont les hautes parois nous avaient long-temps dérobé la vue des terres, et nous nous trouvâmes sur un espace relativement dégagé, d'où nous pûmes contempler la côte dans toute son étendue visible.

» Distante de nous alors d'environ 8 ou 10 milles, c'était un immense ruban de terre, s'étendant à perte de vue du S.-S.-E. à l'O.-S.-O., haut de 200 à 500 toises, entièrement couvert de glace et de neige qui en avaient complètement nivelé la cime, tout en laissant subsister les ravines sur la pente des terres, ainsi que les baies et les pointes au rivage. Tantôt ces glaces n'offraient qu'une nappe plane, uniforme, d'une blancheur terne et monotone; tantôt leur surface était sillonnée, hachée, trouée, tourmentée comme si elles avaient subi l'action d'une violente convulsion ou d'un dégel subit et irrégulier dans ses effets. Un grand nombre de montagnes de glace, récemment détachées de la côte, n'avaient pas encore eu le temps de s'en éloigner, et en défendaient le plus souvent l'approche.

» Cette solide barrière nous interdisait tout progrès vers le sud; mais le méridien sans déclinaison devait se trouver peu éloigné dans l'ouest. M. Dumoulin avait déjà observé près de 86° d'inclinaison, et je pouvais essayer du moins d'approcher du pôle magnétique austral, autant que les terres me le permettraient. D'ailleurs une jolie petite brise de l'E.-S.-E. semblait sourire à ce projet.

» Je mis donc le cap à l'O., et nos corvettes défilèrent le long de la terre à 5 ou 6 milles de distance, saluées de temps en temps par le cri rauque des grotesques pingouins, auxquels nos matelots répondaient de leur mieux. A midi, d'excellentes observations donnèrent 66° 30' latitude S.,

et 158° 21' longitude E. Toutes les boussoles des navires affolaient d'une manière étrange, et sur l'*Astrolabe* il n'y eut que le compas renversé de ma dunette qui continua de marquer la route avec une certaine précision. Notre nouvelle découverte s'étendait donc précisément sous le cercle polaire antarctique, puisqu'elle courait à peu près E. et O. En outre, nous étions peu éloignés du pôle magnétique.

» A cinq heures du soir la brise fit place au calme, et j'en profitai pour expédier MM. Dumoulin et Coupvent sur une très grosse glace, à 2 milles de distance, afin d'y exécuter les observations d'inclinaison, déclinaison et intensité magnétiques tout à leur aise. Ces opérations leur prirent trois heures entières, et ils rentrèrent à bord à neuf heures trente minutes, très satisfaits de leur station. Jusqu'alors nos yeux, armés de toutes les lunettes du bord, avaient interrogé minutieusement tous les accidents du sol, et n'avaient pu y saisir un seul point que la glace eût laissé à découvert. Malgré l'invraisemblance d'une glace compacte de 1 500 pieds de hauteur, on eût pu conserver encore quelques doutes sur l'existence positive de la terre. D'ailleurs, je tenais infiniment à pouvoir offrir à nos géologues des échantillons de cette portion de notre globe, les premiers sans aucun doute qui auront été soumis aux regards des hommes.

» Enfin vers cinq heures trente minutes, après diverses déceptions occasionnées par les fausses annonces des hommes en vigie, M. Duroch attira mon attention sur des taches noires situées sur la partie même du rivage la plus rapprochée, partie qui nous avait été jusqu'alors masquée par une longue chaîne de glaces très serrées qui régnait entre elle et nous. Après quelques instants d'examen, je ne pus conserver aucun doute : c'étaient vraiment des roches effleurissant à la surface de la neige qui frappaient mes regards ; et sur ce point la glace avait laissé le sol à nu dans une certaine étendue. Un moment j'hésitai à envoyer des canots aussi loin des navires (près de 6 milles de distance), car je savais combien les vents sont peu stables en ces parages et les brumes épaisses et fréquentes. C'était une idée affreuse pour moi d'être exposé à livrer à une perte inévitable, à une mort horrible les équipages des deux embarcations, si des vents du large venaient me forcer à m'éloigner subitement de cette côte dangereuse. Toutefois, plaçant ma confiance en ma destinée, dans l'aspect séduisant du ciel, et craignant de ne plus retrouver une aussi belle occasion, j'expédiai un canot de chaque corvette vers ce point intéressant de la côte.

» MM. Duroch, Dumoutier et Lebreton s'embarquèrent dans ma baleinière, et MM. Dubouzet et Leguillou dans la pirogue du capitaine Jacquinot. Le ciel nous fut favorable. Les matelots, qui partageaient eux-mêmes l'ardeur et l'enthousiasme de leurs officiers, ramèrent avec une vigueur incroyable, et dès onze heures de la nuit les deux canots rentraient à bord après avoir accompli leur rude et longue corvée. Les deux embarcations étaient chargées de cailloux arrachés à la roche vive : c'étaient des granites de teintes variées, plus ou moins battus par la lame. Ils rapportaient aussi quelques pingouins, qui me parurent d'une espèce différente de celles que nous avions observées dans notre première course aux glaces. Enfin M. Dumoutier me remit quelques fragments d'une grande *fucacée*, jetée par la lame sur la roche. Du reste, on n'avait observé aucune autre trace vivante d'être organisé, soit dans le règne animal, soit même dans le règne végétal.

» A l'aspect de ces roches, personne à bord ne conserva le moindre doute sur la nature de la haute et puissante barrière qui fermait la route à nos navires. Alors j'annonçai aux officiers rassemblés en présence de l'équipage que cette terre porterait désormais le nom de *terre Adélie*. Cette désignation est destinée à perpétuer le souvenir de ma pro-

fonde reconnaissance pour la compagne dévouée qui a su par trois fois consentir à une séparation longue et douloureuse, pour me permettre d'accomplir mes projets d'explorations lointaines. Ces pensées seules m'avaient poussé dans la carrière maritime depuis ma plus tendre enfance. De ma part, ce n'est donc qu'un acte de justice, une sorte de devoir que j'accomplis, auquel chacun ne pourra s'empêcher de donner son approbation.

» Ainsi, dans la nuit et la journée suivante, 22 janvier, je continuai de suivre la terre à deux lieues de distance avec une petite brise d'E. Le ciel était toujours beau, mais il faisait très froid. Dans la nuit le mercure avait descendu à 5° 5 au-dessous de zéro, et en plein midi l'eau qui tombait sur le pont se congelait sur-le-champ à l'ombre.

» Le 23, je voulus continuer de prolonger la terre, qui s'étendait indéfiniment vers l'O. ; mais dès quatre heures du matin les glaces se resserrèrent, et, quand nous en fûmes assez près, nous reconnûmes qu'elles étaient soudées par une banquise qui semblait s'étendre de la terre vers le N. En conséquence, je serrai le vent tribord, pour essayer de doubler cette barrière inattendue par l'E. ; mais au bout de chaque bordée elle se remontrait bien tranchée, et paraissait nous envelopper de ses longs replis.

» Alors je n'eus plus d'autre ressource que de louver entre la terre et la banquise, pour me relever du triste cul-de-sac où je me trouvais enfoncé. Vingt-quatre heures après, au bout de deux longues bordées, je virais encore sur le bord de la banquise, qui semblait toujours courir au N.-E., aussi loin que la vue pouvait s'étendre. Jusque là, pourtant, ce n'était encore qu'une affaire de patience et de vigilance ; car, après tout, dans des circonstances ordinaires, nous pouvions toujours espérer de sortir par le chemin où nous étions venus. Mais le temps, si constamment beau depuis quatre jours, changea subitement : le ciel se chargea de toutes parts, le vent fraîchit rapidement à l'E.-S.-E., et dès midi soufflait en coups de vent furieux, accompagnés de rafales violentes. Ces rafales étaient chargées d'une neige épaisse qui se glaçait en tombant sur le pont et les agrès, et bornait le plus souvent notre horizon à quelques longueurs de navire.

» Acculés comme nous l'étions entre la terre d'une part et la banquise sous le vent, en outre obligés de courir nos bordées au travers d'un espace parsemé de glaces, notre position devint des plus menaçantes. Je ne pouvais songer à garder une cape ordinaire sous petite voile sans tomber promptement et inévitablement dans les fatales banquises, où nous aurions été bientôt démolis. Il fallut conserver de la toile assez pour soutenir les corvettes le plus long-temps possible et les empêcher de tomber sous le vent. Heureusement nos solides mâtures purent résister à ce rude assaut. Mais, à moins d'avoir passé par ces épreuves, il est difficile d'imaginer ce que nos équipages eurent à souffrir dans cette circonstance. La moindre manœuvre exigeait pour son exécution le concours de tous les bras et entraînait les plus grandes difficultés, à cause de la glace qui roidissait les cordages et les empêchait de courir dans les poulies, revêtues elles-mêmes d'une croûte de verglas et de neige glacée.

» Je vis que le froid, la fatigue et l'épuisement allaient bientôt me priver du secours précieux des bras des matelots, si je voulais tous les conserver sur le pont. Aussi, malgré la gravité du moment, je les divisai en deux bordées, qui se relevaient d'heure en heure. L'une des bordées se réchauffait autour de tous les feux allumés, et y séchait ses vêtements, trempés de neige et d'eau de mer, tandis que l'autre veillait sur le pont. Mais toutes les deux se réunissaient pour chaque manœuvre à exécuter. Les officiers se relevaient aussi par bordées. Pour moi, abrité sous ma dunette, mais l'œil constamment fixé sur les moindres variations du temps ou de la mer, je n'en bougeai point pen-

dant toute la durée du coup de vent, et je donnais de là les ordres à exécuter à l'officier de quart.

» Nonobstant tous nos efforts et la voilure effrayante que nous portions, je m'aperçus bientôt que nous dérivions dans l'O., et que, si le coup de vent durait plus de 24 heures, il nous restait bien peu de chances de salut.

» La position de *la Zélée* devint encore plus précaire, et me causa les plus vives inquiétudes. Malgré la fureur des rafales, malgré l'épaisseur de la neige, elle avait su se maintenir à trois ou quatre encablures dans nos eaux; elle avait même suivi notre virement de bord près de la terre Adélie, quand, à six heures trente minutes, elle me dit qu'elle carguait son grand hunier. Dans une pareille position, une avarie seule pouvait contraindre le capitaine Jacquinot à diminuer de voiles, et je lui fis le signal de *Liberté de manœuvre*, qu'il ne put voir, car au même instant un tourbillon de neige plus épais que les précédents sépara définitivement les deux navires.

» Il n'y eut pas d'amélioration sensible dans notre position jusqu'à minuit; mais à partir de ce moment, le vent s'affaiblit par degrés, la mer s'adoucit, et l'horizon s'élargit jusqu'à un demi-mille, quelquefois à un mille de distance. Dans la matinée du 25, nous pûmes augmenter de voiles, et l'espoir vint renaître au cœur de tous les habitants de *l'Astrolabe*. Malgré le mauvais temps qui régnait encore, nous continuâmes hardiment nos bordées pour nous élever au vent.

» Les craintes mêmes qui nous tourmentaient sur le sort de notre conserve furent peu à peu dissipées. Dès cinq heures, la vigie crut l'entrevoir un moment à 6 ou 7 milles sous le vent à nous, peu loin des grandes îles de glace qui bordaient la banquise; à neuf heures trente minutes, quelques personnes crurent l'avoir vue très clairement. Enfin, à six heures du soir, dans une longue bordée que nous poussions sur la terre, nous reconnûmes tout-à-coup, et très visiblement, notre fidèle compagne cinglant sous toutes voiles pour nous rallier; car elle était tombée à près de 7 ou 8 milles sous le vent. Aussitôt je laissai arriver tout plat sur elle, et deux heures après les deux corvettes naviguaient paisiblement l'une près de l'autre, comme s'il n'était rien arrivé.

» En ce moment, mon cœur fut soulagé d'un grand poids; car, quelle que fût la satisfaction que m'eût causée la découverte de la terre Adélie, elle eût été à jamais empoisonnée par la perte de *la Zélée*, si une funeste catastrophe eût terminé sa carrière, ou même s'il m'avait fallu l'abandonner dans ces tristes parages. »

Quelle que soit l'étendue des découvertes qui se feront dans les mers Antarctiques, celles de M. d'Urville tiendront toujours une place importante parmi les explorations qui auront agrandi le cercle de nos connaissances sur ces régions éloignées; elles ont d'ailleurs ce mérite qu'elles sont le résultat d'une persévérance qui méritait plus de succès. Mais l'entrepreneur navigateur a été poursuivi par une sorte de fatalité; car là où les Anglais ont constamment trouvé une mer ouverte, à travers laquelle ils s'avançaient sans peine aucune, favorisés par une température égale, par un temps toujours beau, *l'Astrolabe* et *la Zélée* n'ont jamais rencontré que des murailles de glace impossibles à franchir, une mer difficile et encombrée de glaces, les circonstances atmosphériques les plus contraires. Et cependant tous les résultats désirés ont été atteints; trois terres ont été reconnues, et cette importante question de la position du pôle magnétique austral a été résolue, puisque M. Dumoulin, en le mettant par 72° de latitude et 154° 50' de longitude orientale, répond de ce point à un degré près.

En jetant les yeux sur une carte pour y chercher les côtes reconnues par M. d'Urville, on verra que les *Terres de Joinville* et de *Louis-Philippe* appartiennent à un même

tout, dont des terres de Graham, de Palmer, de la Trinité, et le Nouveau-Groenland austral sont des parties éloignées, de même que la *Terre Adélie* n'est qu'une portion des côtes nord d'un autre continent auquel appartiennent la *Terre de Victoria* de Ross et les îles volcaniques de Balleny.

LA BARBE DE SAINT NICÉPHORE.

Légende grecque.

Maundrell, que nous avons déjà cité plus haut, raconte qu'il vit à Baïrouth, dans une église du culte grec, parmi plusieurs vieux tableaux, la figure d'un saint de grandeur naturelle, avec une barbe qui descendait jusqu'à ses pieds. Le prêtre qui l'accompagnait, s'apercevant de la curiosité qu'excitait chez Maundrell cet étrange portrait, lui dit que c'était celui de saint Nicéphore, et lui raconta sur ce saint la légende suivante :

« C'était, dit-il, un homme d'une vertu éminente; mais comme chez lui les dons de l'esprit n'étaient pas accompagnés de l'ornement extérieur d'une barbe, il en conçut un chagrin qui le fit tomber dans une profonde mélancolie. Le Diable, voulant profiter de la faiblesse de Nicéphore, lui promit ce que la nature lui avait refusé s'il consentait à se donner à lui. Bien que le saint ne souhaitât rien avec plus de passion qu'une barbe, il ne voulut pourtant pas l'acheter à ce prix-là. Il rejeta donc cette proposition perfide, et porta sa main à son menton en forme de serment. Au même instant, et comme pour le récompenser de sa foi, une puissance suprême fit croître sa barbe sous ses doigts, et elle commença à s'étendre à mesure qu'il la tirait. La trouvant en si bonne disposition, il poursuivit, et, comme les jeunes héritiers qui vivent dans l'épargne deviennent ordinairement prodigues lorsqu'ils parviennent à la possession de leur bien, il ne discontinua pas de la tirer jusqu'à ce qu'elle descendit à ses pieds. »

LA CENDRILLON DE L'ANTIQUITÉ.

Strabon et Eljen rapportent qu'une jeune fille de Thrace, nommée Rhodope, fut vendue comme esclave en Egypte, où sa beauté ne tarda pas à l'appeler à de hautes destinées. Un jour qu'elle se baignait avec ses suivantes, un aigle s'abattit près de l'endroit où elle avait déposé ses vêtements, enleva un de ses souliers, et le laissa tomber dans le jardin du roi Psammetichus à Memphis, au moment où ce prince s'y promenait. Le roi, étonné de la petitesse de ce soulier, fit chercher partout celle à qui il appartenait, et, quand il l'eut trouvée, il fut si ravi de sa beauté, qu'il se décida à l'épouser et à partager avec elle le trône d'Egypte.

SLAVES HONGROIS.

L'artiste les a dessinés aux lieux mêmes qui les ont vu naître, en Hongrie; mais si vous avez été à Venise, vous avez dû les y apercevoir, car ils vont jusque là, quoique leur patrie soit alors bien loin. Ils y sont amenés par la misère; c'est elle aussi qui les disperse à travers toutes les contrées où vous pourrez encore les rencontrer, l'Allemagne méridionale, l'Illyrie, les plaines que traverse le Danube au-dessous de Vienne. Leur costume varie peu; celui des hommes se compose d'un chapeau à larges bords percés quelquefois de trous symétriques, d'une sorte de houppelande en bure dans laquelle une des manches cousue à sa base fait souvent l'office de poche, et d'un pantalon étroit formé d'une espèce de grossière flanelle blanchâtre; ils laissent croître leurs cheveux librement. L'habillement des femmes n'a rien de particulier. Que si vous leur demandez où reposent leurs pères, ils vous parleront des montagnes qui s'élèvent à

quelques lieues en arrière de Presbourg, la ville royale, et dont les grandes masses sont dominées par les hautes cimes des Karpathes. Là il y a des pays peuplés qui doivent à leurs mines célèbres de grandes richesses, des cantons sauvages où les villages sont rares, enfin des districts qui ne peuvent nourrir que bien peu d'hommes et qui rejettent tout excédant au-dehors. Le comté de Trentschine, qui s'allonge le long du cours moyen de la Waag, est de ce nombre, et nos Slaves sont de là. Ils sont de ceux auxquels la société devrait un meilleur sort, de ceux pour lesquels Victor Hugo a écrit dans *les Rayons et les Ombres* quelques vers bien sentis.

.....
Après avoir donné son aumône au plus jeune,
Pensif, il s'arrêta pour les voir. — Un long jeûne
Avait maigri leur joue, avait flétri leur front.
Ils s'étaient tous les quatre assis à terre en rond,
Puis, s'étant partagé, comme feraient des anges,
Un morceau de pain noir ramassé dans nos fanges,
Ils mangeaient, mais d'un air si morne et si navré
Qu'en les voyant ainsi toute femme eût pleuré.
C'est qu'ils étaient perdus sur la terre où nous sommes,
Et tout seuls, quatre enfants, dans la foule des hommes!

— Oui, sans père ni mère! — Et pas même un grenier;
Pas d'abri; tous pieds nus, excepté le dernier,
Qui traîne, pauvre amour! sous son pied qui chancelle,
De vieux souliers trop grands noués d'une ficelle.
Dans des fossés, la nuit, ils dorment bien souvent.
Aussi, comme ils ont froid, le matin, en plein vent,
Quand l'arbré, frissonnant au cri de l'alouette,
Dresse sur un ciel clair sa noire silhouette!
Leurs mains rouges étaient roses quand Dieu les fit.
Le dimanche, au hameau cherchant un vil profit,
Ils errent.

La Rencontre.

Un jour pressés par la faim, porteurs d'un mince bagage dont la pièce principale est un rouleau de fil de fer, ils descendent la vallée et marchent infatigables, traversant les villages et les villes, les montagnes et les plaines, achevant de longues et rudes journées, tout cela pour un peu de pain. On les connaît bien partout où je vous ai dit que le besoin les dispersait; ils ont monopolisé une petite industrie: ils sont raccommodeurs de faïence et de souricières, tout comme nos Auvergnats et nos Savoyards sont porteurs d'eau et ramoneurs. Mêmes causes, mêmes effets. Ainsi que nos émigrants, ceux-ci parlent une langue inconnue aux habitants



(Costumes hongrois du comté de Trentschine, dessinés d'après nature par KARL GIRARDET.)

des terres basses, et cette langue, le *lovak*, ils la conservent avec ce respect que lui ont voué leurs frères des montagnes. Au retour d'une longue absence, à peine ont-ils retenu quelques mots étrangers, et encore ne sont-ce que les plus indispensables. La persistance de cette race à se maintenir pure de tout mélange est surtout remarquable dans les contrées dont elle forme la population principale, les comtés de Trentschine, Nyitra, Presbourg, Thuroitz, ou Arva.

Partout où le Slave s'est trouvé à côté des Hongrois et des Allemands, partout il est resté non seulement intact, mais il a absorbé ceux qui l'environnaient; l'Allemand, ne pouvant l'obliger à parler sa langue, a fini par adopter la sienne; le Hongrois a fait de même. Mais ce qu'il y a de plus sin-

gulier, c'est que cette assimilation s'étend à tout; l'étranger qu'ils ont ainsi dénationalisé ne tarde pas à déchoir s'il prospère, et il finit même par s'éteindre. Beaucoup d'endroits qui n'étaient jadis peuplés que d'Allemands, comme par exemple les villes des mines, sont aujourd'hui tout-à-fait Slaves; et ce phénomène ethnologique est d'autant plus frappant que les noms de famille et ceux des villes ainsi modifiés rappellent sans cesse leur origine teutonique: c'est l'inscription d'une tombe.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30. près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

L'AMIRAL DUMONT D'URVILLE.



(Portrait de l'amiral Dumont d'Urville, et fac-simile de sa signature.)

A peine avions-nous terminé le récit des dernières explorations de M. l'amiral d'Urville, qu'un événement désastreux est venu l'enlever à ses amis et à la science. Après avoir bravé pendant plus de vingt ans tous les dangers de la mer, l'intrépide navigateur est venu périr de la manière la plus horrible au moment où il allait jouir du fruit de ses longs travaux, et enrichir la géographie et l'hydrographie des nombreuses observations qu'il avait faites durant quatre longues campagnes de mer. Les péripéties de ce drame affreux du 8 mai sont encore trop présentes à l'esprit de nos lecteurs pour que nous soyons condamnés à en reproduire les tristes détails.

L'amiral Jules Dumont d'Urville naquit le 23 mai 1790, à Condé-sur-Noireau, petite ville du Calvados, arrondissement de Vire, sur la limite du département de l'Orne. Sa famille y était l'objet d'une considération marquée due à de longs et honorables services dans la magistrature ; son père exerçait la charge de bailli de haute justice. Par alliance, il se rattachait à la meilleure noblesse de Normandie, madame d'Urville étant de l'ancienne famille de Croisille. Quant à son titre nobiliaire, il était dû à la posses-

sion d'un fief dont un de ses aïeux avait fait l'acquisition. Ce marin, qui s'était si largement développé au souffle des vents de l'Océan, n'était à ses premiers jours qu'un malingre et chétif enfant que sa mère n'espérait pas conserver, et qui ne dut en effet la vie qu'à de tendres et incessantes préoccupations : aussi fut-ce toujours pour lui presque un culte que le souvenir de cette excellente femme qui guida ses premiers pas et ses premiers sentiments ; il aimait aussi à se rappeler tout ce qu'il devait aux soins de ses sœurs et surtout de la cadette, aimable jeune fille dont les pensées de chaque instant étaient pour son frère. A l'époque où la révolution vint renverser les institutions de la vieille monarchie française, M. d'Urville père, destitué de ses fonctions de bailli, vint se fixer avec sa famille sur les bords de l'Orne, à deux lieues de Caen ; l'enfant avait cinq ans ; à sept, il perdit son père au moment où il allait en avoir le plus besoin. Heureusement sa mère veillait sur lui. Quelques amis de la maison lui enseignèrent les rudiments premiers de l'étude ; un de ses oncles se chargea ensuite de son éducation avec plus de zèle peut-être que d'aptitude pour une tâche si difficile. En suivant la marche de ces existences dont il reste un

souvenir en la mémoire de tous, on aime à rechercher s'il ne s'est point trouvé à leur premier début quelques indices qui aient pu faire prédire leur destinée future. Rien chez le jeune d'Urville ne fit d'abord prévoir ce qu'il fut plus tard. Enfant, ses jeux sont tranquilles, son visage grave et pensif, son maintien calme; il partage son temps entre l'étude des plantes, pour lesquelles il imagine une classification, et la lecture de *l'Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer. Ce livre est pour lui une véritable passion. La brise qui lui apporte le lointain écho de la vague sur le sable des grèves n'excite aucun trouble, aucun désir dans son imagination. Mais patience, c'est que l'enfant n'a pas encore rencontré ce qui doit faire tressaillir en lui les fibres intimes. En peu de temps, de tous les livres que lui a laissés son père, il n'y en a pas un qu'il n'ait lu plusieurs fois; l'ouvrage du jésuite, les annales des Hébreux, il les sait par cœur. L'ennui le prend; mais sa mère est encore là; c'est elle qui va fournir un nouvel aliment à ses pensées. Un jour, elle lui apporte quelques livres, entre autres *l'Histoire de l'Amérique*, de Robertson. Depuis ce jour, l'avenir du jeune homme est fixé; la gloire de Colomb l'enivre et ne le laisse plus dormir. Sur les bancs du lycée de Caen, dont il est un des meilleurs élèves, il pense sans cesse à ce grand homme, à cette vie si pure, à ce dévouement si admirable. Ce fut sous l'influence de ces idées qu'à sa sortie du collège il fit connaître à sa mère le parti bien arrêté qu'il avait pris d'entrer dans la marine. On le fit donc admettre parmi les aspirants. Ce corps était alors composé d'une manière déplorable. La grande tourmente révolutionnaire avait dispersé au loin tous les éléments qui jadis étaient appelés à le composer. On avait été obligé d'y recevoir beaucoup de jeunes gens que leurs habitudes grossières et leur peu d'instruction en eussent éloignés à toute autre époque. Jeté au milieu de ce monde rude et vicieux avec lequel il ne pouvait harmoniser, Dumont d'Urville eut beaucoup à souffrir pendant toute la durée de son noviciat. Enfin, le 28 juin 1812, il obtint son brevet d'enseigne de vaisseau. Plusieurs années s'écoulèrent durant lesquelles il consacra tout le temps que lui laissait son service aux sciences et aux lettres, se préparant ainsi par de fortes études à l'avenir qu'il avait rêvé. Cette direction donnée à son esprit ne pouvait rester long-temps sans amener d'utiles résultats. Vers la fin de 1818, le gouvernement se décida à faire exécuter dans la mer Noire et la partie orientale de la Méditerranée un travail hydrographique. La direction en fut confiée à M. le capitaine Gautier, qui, désireux de donner à son travail toute sa perfection, s'adjoignit de jeunes officiers de mérite, et appela entre autres Dumont d'Urville à partager ses travaux: c'était au mois de mars 1819. Outre les observations nautiques et astronomiques qu'il partageait avec ses compagnons, le jeune officier, revenant aux goûts de son enfance, se livrait aussi à diverses recherches d'histoire naturelle et d'archéologie. Ce voyage au milieu des plus belles contrées, au centre de l'ancien monde historique, fut pour lui d'un grand prix. Appelé à Paris en décembre 1820, à la suite du commandant de l'expédition, le ministère le jugea digne de recevoir le brevet de lieutenant de vaisseau, qui lui fut délivré au mois d'août 1821.

La suite à une prochaine livraison.

LE FOU ET L'IDIOT.

Un médecin anglais, William Perfect, auteur d'un ouvrage scientifique publié en 1787, raconte une anecdote curieuse et touchante dont il certifie l'exactitude.

Un homme sans fortune, et qui avait négligé ses affaires pour celles de l'Europe, devint fou. Sa folie consistait à se croire souverain d'un puissant empire. On le renferma dans une maison de santé où se trouvait un idiot de naissance, le nouveau venu l'attacha immédiatement à sa personne,

le nomma son premier ministre, dignité à laquelle il devait joindre les fonctions subalternes de barbier et de valet de chambre. Chaque jour le premier ministre servait les plats à Sa Majesté, se tenait pendant le repas derrière la chaise royale, après quoi il lui était permis de manger à son tour. Ordinairement le roi s'asseyait sur un siège élevé, ayant constamment debout derrière lui son premier ministre, et là tous deux donnaient de concert des ordres à leurs sujets invisibles. Telle fut l'influence que le fou sut prendre sur l'idiot, qu'ils vécurent ainsi dans la plus parfaite harmonie pendant six années entières. Mais par malheur, un jour que le roi prolongeait trop son repas, le premier ministre, pressé par la faim, oublia assez l'étiquette pour déjeuner en présence de son souverain. La colère de celui-ci fut telle à cette vue, qu'il se jeta comme un furieux sur son pauvre ministre, et l'aurait tué indubitablement si on ne l'eût arraché de ses mains. Lorsque le courroux du roi fut un peu calmé, on essaya de faire reparaître le premier ministre; mais sa fureur éclata de nouveau avec une telle violence, qu'on fut obligé de le cacher de nouveau à ses regards, et depuis lors les tentatives de réconciliation échouèrent complètement. Le pauvre idiot, ne pouvant supporter sa disgrâce, fut atteint d'une fièvre qui l'emporta au moment où l'on avait, à force de prières, obtenu que son maître lui pardonnerait. Cette mort fit une telle impression sur le fou, qu'il tomba dans une profonde mélancolie dont rien ne put le distraire. Il passa plusieurs semaines sans proférer une parole, refusant presque toute nourriture, si bien qu'il ne tarda pas à aller rejoindre son malheureux ami.

Si un homme raisonnable lit un excellent auteur avec l'application convenable, il en profitera beaucoup et se trouvera conduit insensiblement à imiter les qualités de cet auteur, bien que dans un court espace de temps il ne se rappelle plus un seul mot de ce livre, ni même le sujet qui y est traité: les livres donnent le même tour à nos pensées et à notre manière de raisonner que la bonne et la mauvaise compagnie à nos manières et à notre conversation, sans charger notre mémoire et sans nous rendre sensibles les changements qui s'opèrent en nous.

SWIFT.

ANCIENS VOYAGEURS.

JEAN RIBAUD ET DOMINIQUE DE GOURGUES.

L'amiral de Coligny, profitant des avantages que lui donnait la dignité dont il était revêtu, avait résolu de fonder des colonies qui pussent offrir un refuge aux protestants persécutés en France. Il jeta les yeux sur la Floride et sur le Brésil, qui n'avaient encore été colonisés par aucune nation, et dont le climat lui parut devoir être plus favorable aux émigrants que celui des pays situés sous la zone torride. Nous nous occuperons particulièrement ici des efforts de Jean Ribaud et de ses successeurs pour fonder un établissement à la Floride.

Ce fut le 18 février 1562 que Jean Ribaud, aussi bon homme de mer que protestant zélé, mit à la voile avec deux vaisseaux appelés roberges, ayant à bord un grand nombre de gentilshommes calvinistes parmi lesquels se trouvait Laudonnière, qui écrivit plus tard l'histoire de cette expédition. Au bout de deux mois il aperçut la terre, et découvrit un promontoire couvert d'épaisses forêts auquel il donna le nom de cap Français (c'était probablement celui que l'on appelle aujourd'hui cap Saint-Augustin), et bientôt après il jeta l'ancre dans la rivière de Mai, aujourd'hui de Saint-Jean. A peine eut-il mis pied à terre que, pour prendre authentiquement possession du pays, il se hâta d'y

élever un poteau aux armes de France. Tout en suivant la côte, il eut soin de donner des noms français à tous les endroits remarquables qu'il rencontrait, et l'Amérique eut pour quelque temps sa Loire, sa Charente, sa Seine et sa Garonne. Ribaud arriva enfin à la baie où est aujourd'hui Port-Royal, dans la Caroline du Sud, et, se croyant à l'entrée d'une vaste rivière, il résolut de choisir cet endroit pour y fonder sa nouvelle ville, qu'il nomma Carolina en l'honneur du roi Charles IX. M. Bancroft, dans son Histoire des États-Unis, pense qu'elle était située sur une petite île qui s'appelle aujourd'hui *Lemon island*. Ribaud y fit construire un fort dans lequel il laissa vingt-huit personnes sous le commandement du capitaine Albert, remit à la voile pour aller en France chercher de nouveaux émigrants, et y arriva heureusement le 20 juillet 1562. Mais il la trouva en proie à la guerre civile, et ne put obtenir ni argent ni renforts pour sa colonie naissante.

Les Français qui étaient restés à Charlesfort, c'est ainsi qu'ils avaient nommé leur fort, cherchèrent peu à peu à découvrir l'intérieur du pays, et firent alliance avec plusieurs chefs voisins, dont le plus puissant, nommé Adusta, demeurait à quinze lieues de leur établissement. Mais cette prospérité ne dura pas long-temps : la maison qui renfermait tous leurs approvisionnements fut consumée par le feu ; le mécontentement que produisaient naturellement la misère et les privations fut encore augmenté par la sévérité du capitaine Albert, qui finit par être massacré dans une sédition. Ses soldats parvinrent à construire une espèce de brigantin dans lequel ils s'embarquèrent pour retourner en France. Mais ils avaient si peu de vivres, qu'ayant été retardés par les vents contraires ils en furent réduits à dévorer plusieurs de leurs compagnons. Enfin ils eurent le bonheur de rencontrer une barque anglaise, qui les prit à son bord au moment où leur navire mal construit était sur le point de sombrer. Les Anglais débarquèrent les plus malades sur la côte de France, et conduisirent les autres à la reine Elisabeth.

Après la paix de religion de 1564, l'amiral de Coligny représenta au roi la nécessité d'envoyer des secours aux Français que l'on croyait encore à Charlesfort, et obtint la permission d'équiper trois vaisseaux dont il donna le commandement au capitaine Laudonnière, qui partit du Havre le 22 avril et arriva au cap Français le 22 juin suivant, et deux jours après à la rivière de Mai. Le Paraousti Satouriona, c'était le nom que les Indiens donnaient à leur chef, se hâta de venir au-devant de lui pour le féliciter sur son retour, et lui fit voir la borne qui avait été placée par Ribaud entourée de guirlandes de lauriers et de paniers pleins de maïs et de fruits. En outre, Satouriona s'empressa de lui donner le terrain nécessaire pour y bâtir un fort qui reçut comme l'ancien le nom de Carolina, et le supplia de lui prêter son appui contre Thimogona, chef du voisinage qui était son ennemi depuis long-temps. Laudonnière y consentit d'autant plus volontiers, que cet endroit lui parut abondant en vivres et qu'il s'était assuré que l'établissement de Charlesfort était complètement abandonné. Il renvoya donc en France les vaisseaux qui l'avaient amené, et se prépara à accompagner Satouriona dans l'expédition qu'il méditait et qui réussit complètement : le village ennemi fut surpris pendant la nuit, et la plupart des habitants massacrés. Mais il faut rendre justice à nos Français : la seule récompense qu'ils demandèrent, et qu'ils obtinrent, fut la vie de quatre-vingts prisonniers que le Paraousti voulait faire périr dans les supplices selon la barbare coutume des Indiens. Le capitaine Vasseur, qui fut ensuite envoyé à la découverte, pénétra jusqu'à vingt-cinq ou trente lieues dans l'intérieur, et fit alliance avec les chefs. De sorte que tout promettait un heureux succès à la colonie, quand une sédition vint malheureusement détruire sa prospérité naissante. Quelques soldats se laissèrent gagner par un Périgourdin nommé

La Roquette, qui parvint à leur persuader qu'il était très habile en magie, et que s'ils voulaient le choisir pour leur chef il leur ferait découvrir d'abondantes mines d'or. Laudonnière malade aurait peut-être succombé si le capitaine Bourdet ne fût arrivé de France avec des renforts. Il fut cependant obligé, pour les contenter, de leur permettre d'armer deux vaisseaux et d'aller faire la course contre les Espagnols. Mais le manque de vivres les ayant contraints d'entrer dans le port de la Havane, ils furent faits prisonniers, et ce fut par eux que les Espagnols apprirent pour la première fois que les Français avaient fondé un établissement à la Floride, qu'ils regardaient comme leur appartenant.

La disette augmentait tous les jours parmi les Français qui étaient restés à la Floride, et ne tarda pas à amener des maladies qui en firent périr un grand nombre. Ils n'avaient pas pour la chasse la même adresse que les Indiens, qui, se couvrant de peaux de cerfs et imitant l'allure de ces animaux, pouvaient les approcher d'assez près pour les tuer à coups de flèches : ils ne subsistaient donc que de glands en échange desquels les naturels les forcèrent de donner presque tout ce qu'ils possédaient. Ils passèrent de cette manière l'année 1564, et celle qui suivit n'apporta aucune amélioration à leur sort. Les secours que l'on attendait de France n'arrivaient pas, et leur misère devint telle, qu'ils résolurent de construire un navire avec les faibles moyens qu'ils possédaient, et de se confier aux caprices de la mer plutôt que de séjourner davantage dans un pays qui menaçait de devenir leur tombeau.

Pendant qu'ils y travaillaient avec peu d'espérance de succès, ils virent arriver avec une joie inespérée l'Anglais Hawkins, dont le pilote Martin Atinas de Dieppe avait déjà visité la Floride, et qui, après avoir pillé les Antilles espagnoles, venait chercher de l'eau dont il avait le plus grand besoin. Celui-ci leur montra la plus grande générosité. Non seulement il leur fournit tous les vivres dont ils avaient besoin, mais il consentit même à leur vendre un de ses vaisseaux, sur lequel ils s'apprêtaient à repasser en France quand un événement inattendu vint changer leur résolution.

Le 28 août, quelques hommes que l'on avait placés en sentinelle accoururent à perdre haleine pour annoncer qu'ils avaient aperçu quelques voiles qui paraissaient se diriger vers l'embouchure de la rivière. Craignant que ce ne fussent des Espagnols envoyés pour détruire la colonie, les Français se hâtèrent de courir aux armes, décidés, malgré leur état de faiblesse et leur petit nombre, à vendre chèrement leur vie. Mais leur joie fut inexprimable quand ils virent que c'était le capitaine Jean Ribaud qui arrivait enfin de France avec les secours attendus depuis si long-temps, et dont le départ avait été retardé par de nouvelles guerres civiles. Il amenait avec lui plusieurs colons avec leurs familles, et quantité de munitions et de vivres ; de sorte que l'établissement commença de nouveau à prospérer.

Les Espagnols, qui avaient déjà fait antérieurement plusieurs expéditions en Floride, dont aucune n'avait réussi, continuaient cependant à regarder ce pays comme faisant partie de leur territoire. Quand Philippe II eut appris du gouverneur de la Havane la fondation de la Carolina, il se montra d'autant plus irrité que les habitants étaient des hérétiques et des sectateurs de Calvin, qui pourraient un jour répandre leurs opinions parmi les Espagnols des colonies voisines. Il ne se contenta pas d'ordonner à son ambassadeur de réclamer auprès de la cour de France, mais il résolut d'envoyer une expédition en Floride pour en expulser Jean Ribaud et détruire le fort qu'il avait fondé. Pedro Melendez de Avila, qui fut chargé de diriger cette expédition, s'était déjà distingué par ses exploits en Amérique et contre les révoltés des Pays-Bas. Il s'était pris dans

ce dernier pays d'une haine mortelle contre les protestants, ce qui le fit regarder par Philippe II comme un instrument propre au dessein qu'il méditait. Melendez, de son côté, qui venait d'apprendre que son fils unique avait fait naufrage sur les Bermudes, désirait aller à sa recherche. Il se montra donc fort disposé à accepter le contrat que le gouvernement espagnol lui proposa, et dont les détails sont assez curieux.

Melendez s'engagea à partir au mois de mai suivant pour la Floride, à la tête de cinq cents hommes levés à ses frais ; à explorer toutes ses côtes, à en faire la conquête dans le délai de trois ans, et à y établir cinq cents colons dont la moitié devaient être mariés, et parmi lesquels devaient

se trouver douze prêtres et quatre jésuites. Il devait aussi y transporter cinq cents esclaves nègres avec toute espèce d'animaux domestiques et d'instruments de culture ; il devait en outre y introduire la culture de la canne à sucre. Pour le dédommager de tous ces sacrifices, on lui en accordait le gouvernement sa vie durant, avec le droit de désigner son gendre pour son successeur, une propriété de vingt-cinq lieues carrées dans le voisinage de la ville, et deux mille ducats d'appointements. On assure même que la cour de France, qui ne demandait qu'une occasion de nuire au parti huguenot, déclara qu'elle ne s'opposait pas à cette expédition.

Assailli par une violente tempête, Melendez arriva à



(Etablissement français dans la Floride. — Satouriona montre au capitaine Laudonnière la borne aux armes de France placée par Jean Ribaud en 1562.)

Puerto-Rico avec le tiers seulement de sa flotte ; mais il était si pressé d'en venir aux mains avec les Français, qu'il ne voulut pas attendre le reste et cingla sur-le-champ vers la Floride. Il arriva heureusement dans une belle baie, à laquelle il donna le nom de saint Augustin, dont l'Eglise célébrait la fête ce jour-là. Les Indiens qui habitaient sur ses bords lui ayant donné des renseignements exacts sur l'endroit où se trouvait le fort des Français, il se dirigea de ce côté, et parut le lendemain à l'entrée de la rivière de Mai. Une partie des vaisseaux français qui y étaient à l'ancre l'ayant aperçu de loin, et étant dépourvus de tout moyen de résistance, coupèrent leurs ancres et parvinrent à gagner la haute mer, mais malheureusement sans avoir le temps d'avertir leurs compatriotes qui étaient à terre.

Le 20 septembre, les Espagnols, après une marche des plus pénibles à travers des forêts et des marécages presque impénétrables, arrivent devant le fort Carolina, où la garnison dormait tranquillement sans se douter du danger qui

la menaçait. Réveillés par les cris de *Saint Jacques ! et de Mort aux hérétiques !* les malheureux Français ne sont instruits de l'approche de l'ennemi que par l'incendie de leurs habitations. Désarmés et demi-nus, ils tombent sous les coups des Espagnols, qui n'épargnent pas même les femmes et les enfants : près de deux cents périssent en moins d'une heure ; le reste se réfugie dans les forêts ; quelques uns seulement, plus heureux, parviennent à gagner deux petits bâtiments qui se trouvaient dans la rivière, et qui lèvent l'ancre aussitôt.

Les fuyards qui étaient parvenus sur l'autre bord errèrent dans les forêts pendant deux ou trois jours ; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'il leur était absolument impossible d'y subsister, parce que l'on n'y trouvait aucune espèce de vivres. Ils furent donc obligés d'avoir recours à la merci de Melendez, qui consentit en effet à leur accorder une capitulation. Un bateau qui n'en pouvait contenir qu'un petit nombre à la fois fut envoyé pour les ramener à Caro-

lina ; mais aussitôt qu'ils mettaient pied à terre, les Espagnols leur attachaient les mains. Quand ils furent tous réunis, les trompettes donnèrent le signal, et les Espagnols, tombant sur eux l'épée à la main, les massacrèrent tous, à l'exception d'un petit nombre de catholiques qui furent réduits en esclavage. Plus de neuf cents personnes périrent dans cette occasion. Melendez fit attacher à un gibet les corps des principaux officiers ; et pour cacher sous le manteau de la religion la manière infâme dont il avait manqué à sa parole, il y fit placer un écriteau qui disait : *Non comme Français, mais comme hérétiques*. Jean Ribaud, qui avait été fait prisonnier, fut assassiné d'un coup de poignard par derrière au moment où il reprochait au général espagnol sa trahison et son manque de foi, et les lambeaux de son corps coupé en morceaux furent plantés sur des piquets aux quatre coins du fort.

Le roi de France, occupé par les troubles civils, ne pensa pas à venger l'outrage fait à sa couronne, malgré les sollicitations du parti huguenot, qui, après trois ans de sollici-

tations inutiles, prit le parti de se faire justice lui-même. Il y avait alors à Bordeaux un gentilhomme gascon, nommé Dominique de Gourgues, qui avait mené l'existence la plus aventureuse. Fait prisonnier par les Espagnols, qui l'avaient contraint de ramer sur une de leurs galères, il tomba avec elle entre les mains des Turcs, et ne fut délivré par les chevaliers de Malte qu'après plusieurs années du plus dur esclavage. Il nourrissait contre la nation qu'il regardait comme la cause de tous ses maux la haine la plus violente, et résolut d'armer, à ses frais et à l'aide de quelques amis, trois petits bâtiments allant également à la rame et à la voile pour aller attaquer les Espagnols en Floride.

Pour tromper M. de Montluc, gouverneur de Bordeaux, qui avait les ordres les plus positifs de s'opposer à toute tentative de ce genre, il parvint à lui persuader que son intention était d'aller attaquer le roi de Benin en Afrique, dont quelques marchands français avaient eu à se plaindre, et obtint sous ce prétexte la permission de lever des soldats. Il partit de Royan le 22 août 1567, avec quatre-vingts ma-



(Ruse des Indiens de la Floride pour tuer les cerfs.)

telots et cent arquebusiers, dont un assez grand nombre étaient des gentilshommes huguenots qui brûlaient du désir de venger le massacre de leurs frères.

Après avoir été long-temps battu par les tempêtes, de Gourgues finit par arriver à l'embouchure de la rivière de Tacatacourou, que Jean Ribaud avait nommée la Seine, près de laquelle demeurait le Paraousti Satouriona dont nous avons déjà parlé. Il fit le meilleur accueil aux Français ses anciens alliés, et fut imité par tous les chefs du voisinage qu'il s'empressa de faire prévenir. Mais leur joie ne connut plus de bornes quand ils apprirent que ceux-ci venaient pour les aider à expulser les Espagnols, qui les avaient accablés de vexations depuis leur arrivée dans ce pays. Pour prouver à de Gourgues qu'ils n'avaient pas oublié leur ancienne alliance, ils lui amenèrent un jeune garçon qui avait réussi à s'échapper lors du massacre de Jean Ribaud, et qu'ils avaient recueilli et élevé parmi eux. Ils ne lui demandèrent, pour mettre tous leurs guerriers

sur pied, que trois jours que de Gourgues employa à faire reconnaître la position des Espagnols. Ceux-ci avaient non seulement remis Carolina en état de défense, mais ils avaient encore élevé deux autres petits forts.

Au jour fixé, de Gourgues se mit en marche à travers les bois, qui étaient si épais, que la sentinelle espagnole n'aperçut l'ennemi que quand il fut au pied des murailles. A peine eut-elle le temps de s'écrier : — Aux armes ! voici les Français ! que le javelot d'Olorotaca, un des principaux chefs indiens, l'avait percée de part en part, et peu d'instants après les soixante Espagnols qui formaient la garnison étaient tombés sous les coups des assaillants. Ceux-ci ne tardèrent pas à braquer contre le second quelques pièces d'artillerie qui venaient de tomber entre leurs mains, et qui portaient encore les armes de France. Ceux qui le défendaient essayèrent en vain de gagner les bois, qui étaient remplis de guerriers indiens : tous ceux qui ne tombèrent pas sous leurs coups furent obligés de mettre bas les armes.

Il restait encore le fort de Carolina, le plus considérable de tous, et dont on ne pouvait espérer de surprendre la garnison, que le bruit de l'artillerie avait mise sur ses gardes. Les Espagnols ignoraient cependant à quel nombre d'ennemis ils avaient affaire; et de Gourgues apprit de l'un d'eux, envoyé à la découverte déguisé en Indien et tombé entre les mains des Floridiens, que le bruit courait à Carolina que les Français étaient au nombre de plus de deux mille. Ne voulant pas leur laisser le temps de revenir de leur effroi, il fit fabriquer des échelles pour tenter l'escalade dès le lendemain matin. Mais les Espagnols, ne voyant pas revenir leur espion, sortirent, au nombre d'environ soixante des plus braves, pour reconnaître ce qui se passait. De Gourgues envoya un capitaine et trente hommes pour leur couper la retraite, pendant qu'il les chargeait lui-même à la tête du reste de ses gens, de sorte que se trouvant pris entre deux feux il ne leur restait aucune chance d'échapper. Ce plan réussit, et de Gourgues profita du tumulte pour entrer dans Carolina par un endroit faible que lui avait indiqué un de ceux qui avaient échappé au premier massacre; de sorte qu'en moins de vingt-quatre heures il fut maître de tous les retranchements. Malheureusement un Indien, par inadvertance, mit le feu au magasin à poudre, et son explosion détruisit tous les édifices et tous les magasins qui se trouvaient dans l'intérieur du fort. Cet accident et le petit nombre de ses gens décidèrent de Gourgues à retourner en France, et à remettre à des temps plus heureux la fondation d'une nouvelle colonie. Mais avant son départ il fit pendre aux mêmes arbres qui avaient servi au supplice des Français tous les Espagnols qui avaient survécu, et remplaça l'inscription qu'ils y avaient mise par celle-ci : *Non comme Espagnols, mais comme traîtres et meurtriers.*

De retour à la rivière de Seine ou Tacatacourou, de Gourgues rassembla encore une fois les chefs indiens, et les exhorta à rester fidèles aux Français, qui les protégeraient toujours contre les Espagnols. Il leur promit de revenir dans douze lunes pour leur apporter des présents et s'établir au milieu d'eux. Mais cette espérance ne devait pas se réaliser, et la Floride est à jamais perdue pour nous : la Loire, la Seine et la Garonne du Nouveau-Monde portent des noms anglais, et le souvenir de leur ancienne désignation n'existe plus que dans la mémoire de quelques géographes. Loin d'être récompensé, à son retour en France de Gourgues fut obligé de se cacher pour échapper aux persécutions du roi d'Espagne, qui réclamait sa tête comme celle d'un pirate. Il vécut long-temps dans l'obscurité, et mourut à Tours en 1595, au moment où la reine Elisabeth venait de l'appeler pour prendre le commandement de la flotte qu'elle voulait envoyer au secours du roi don Antoine de Portugal.

LA TROQUE.

NOUVELLE.

(Suite — Voy. p. 146, 163.)

§ 4.

Nos voyageurs aperçurent enfin vers le soir la ville de Sonka; elle était composée (comme toutes celles que bâtissent les nègres sur la côte occidentale d'Afrique), de deux ou trois cents habitations dispersées sans ordre; chacune d'elles comprenait plusieurs *kombets* ou cases rondes faites de roseaux et de terre rougeâtre. Une double palissade flanquée de tours en charpente défendait la ville entière contre les bêtes féroces et contre les incursions des ennemis.

Les deux cousins touchaient déjà aux *lugans** qui annon-

* Champs cultivés.

çaient les approches de la ville, lorsqu'un nuage de poussière, qui s'éleva derrière eux, détourna leur attention; c'était le sérakik ou roi du pays, qui se rendait à Sonka avec toute sa cour.

Il était à cheval, ainsi que les principaux officiers, vêtu d'une robe rouge toute garnie de queues d'éléphant, et coiffé d'un bonnet d'osier orné de cornes de bouc. Derrière lui venaient ses femmes dans des mannequins portés par des chameaux, puis le reste de ses gens, montés sur des ânes et des bœufs; quelques uns se tenaient même à cheval sur le dos d'esclaves nègres qu'ils faisaient galoper à la suite de la caravane.

Dès que les officiers qui précédaient le sérakik aperçurent les deux Français, ils s'élancèrent vers eux en agitant leurs zagaies. Michel et Etienne, qui connaissaient les usages du pays, s'avancèrent à leur rencontre, le pistolet au poing. Les nègres s'arrêtèrent à quelques pas, et Riou leur cria qu'ils venaient rendre visite au sérakik. On les conduisit aussitôt vers celui-ci, qui les reçut avec bienveillance, et leur demanda s'ils apportaient de belles marchandises d'Europe. Michel répondit que le roi pourrait en juger par le présent qu'ils lui destinaient. Le visage du sérakik s'illumina à ces mots; il engagea les deux matelots à prendre place dans son cortège, et continua sa route vers Sonka.

Ils suivirent le roi jusqu'à sa demeure; c'était un enclos assez vaste et ombragé de palmiers, et dans lequel se trouvait une cinquantaine de cases destinées au logement de la cour. On en mit une à la disposition de nos troqueurs; c'était un kombet de forme ronde, sans fenêtres et ayant à peine quelques pas de diamètre; la porte était si basse que l'on ne pouvait entrer qu'en rampant. L'ameublement se composait, selon l'usage, d'une petite armoire, d'une natte tendue sur quatre pieux, de manière à former un lit, de quelques plats de bois, de calebasses et d'un mortier de bois de *kamiay* pour piler le maïs.

L'arrivée du sérakik avait été annoncée, et tout était prêt pour le recevoir; on avait coupé au sommet des *houdiers* et des *cyprès** plusieurs branches, au tronc desquelles étaient suspendues des gourdes destinées à recevoir la précieuse liqueur. Des corbeilles de *ghélola*** pleines d'oranges, d'ananas et de limons, étaient entassées au pied des arbres. On voyait aux portes des kombets des femmes occupées à écraser les fruits du palmier pour en faire du beurre, vannant et pilant le maïs destiné au sanglet national, tandis que quelques autres achevaient la limonade de miel et de tamarin.

On ne tarda point à venir chercher les marins de la part du sérakik, qui les attendait entouré de sa cour, en mâchant des noix de *kollé*. On donne ce nom à un fruit de la grosseur d'une châtaigne venant de la Sierra-Leone ou de l'intérieur de l'Afrique. Les nègres prétendent qu'il fortifie les dents, et qu'après l'avoir mâché on trouve à l'eau la saveur du vin. Les noix de kolla servent de monnaie dans toute l'Afrique, et valent presque partout leur poids en or.

Le sérakik en donna quelques unes aux troqueurs, qui présentèrent en échange des couteaux, de la verroterie et un sifflet. Ils furent ensuite conduits à la reine, et lui offrirent une douzaine de grelots dont elle se para sur-le-champ. C'était une femme encore jeune, à l'œil vif et au sourire intelligent. Elle interrogea les deux Français sur le but de leur voyage, leur parla des obstacles qu'ils auraient à vaincre; puis se ravisant tout-à-coup, elle frappa ses mains l'une contre l'autre :

— J'y pense ! dit-elle, le sérakik peut diminuer les dangers.

— En nous faisant accompagner ? demanda Michel.

* Palmiers fournissant la boisson connue sous le nom de *vin de palmier*.

** Espèce d'osier.

— Non, car une escorte ne dépasserait point les frontières; mais en vous recommandant à ses alliés.

A ces mots, elle fit venir un des officiers du sérakik et lui donna un ordre que les troqueurs ne purent comprendre. L'officier sortit, puis reparut tenant à la main une courte branche de *komo* entourée de lanières de cuir coloré.

— Prenez ce *bâton d'Etat*, dit la reine à Michel; il vous servira de sauf-conduit chez tous les alliés du sérakik : cachez-le seulement à ses ennemis, afin qu'ils ne vous imputent pas à crime sa protection.

Nommant alors successivement tous les chefs des pays voisins, elle désigna à ses hôtes ceux qu'ils devaient chercher ou éviter, et les renvoya suivis de plusieurs esclaves portant des plats de kus-kus et des gourdes de vin de palmier.

Comme ils finissaient leur repas, le sérakik les fit avertir qu'il les invitait le soir même à un *folgar** donné en leur honneur.

Riou et Lorient trouvèrent la foule réunie dans l'enclos royal. Une troupe de *guiriots*** entourait le sérakik. Les uns tenaient à la main des luths de bois creusé et recouvert de cuir, sur lequel passaient trois cordes de crin; d'autres soufflaient dans des flageolets de roseaux ou dans d'énormes clairons formés d'une seule défense d'éléphant. Le chef des guiriots chantait à haute voix les louanges du sérakik, dont il vantait les richesses et le courage. Lorsqu'il eut achevé, le roi lui jeta son manteau d'étoffe rayée et ses bracelets de corail. Les invités s'assirent alors à terre, de manière à former un grand rond au milieu duquel devaient s'exécuter les danses; puis les sons du *balaffo* se firent entendre.

Cet instrument, le plus curieux et le plus estimé de tous ceux que les nègres ont inventés, est une espèce d'orgue grossier composé d'une rangée de calebasses progressivement plus petites. Un guiriot frappe les touches avec des baguettes, en agitant deux chaînes suspendues à ses poignets.

D'abord parurent les danseuses, dont les pas cadencés et les poses mêlées de cris excitèrent plusieurs fois l'admiration de l'assemblée; puis vinrent les guerriers tenant d'une main leurs *ardillias****, de l'autre leurs boucliers en peau de *dansa*****, et les cheveux ornés de morceaux d'ivoire, de cuivre ou d'étain. Ils imitèrent successivement toutes les attitudes de la lutte et du combat, se menaçant de leurs armes, et les entre-choquant au passage. Les spectateurs regardaient en causant et en riant jusqu'au moment où, animés par la musique, ils se levèrent presque tous, et commencèrent une danse générale à laquelle prit part le sérakik lui-même.

Les deux troqueurs ne quittèrent le folgar que vers le milieu de la nuit.

Comme ils regagnaient leur case, ils aperçurent dans l'ombre un homme qui les suivait, et crurent reconnaître le marabout qu'ils avaient rencontré le matin. Celui-ci les regarda entrer, fit un geste de menace, puis se dirigea vers le folgar où le sérakik était demeuré.

Etienne et Michel furent réveillés avant le jour par un des guiriots de la reine, qui venait les engager à partir sans plus de retard. Il leur déclara que le marabout *Toni* s'était plaint de leur conduite, et avait persuadé au sérakik de les arrêter.

Riou se hâta de rassembler les bagages, tandis que son compagnon allait chercher les ânes, et leur guide les conduisit hors de Sonka.

Il leur fit suivre d'abord la rivière; puis, le jour venu, gagna les bois afin d'échapper aux poursuites.

Cependant, lorsque le danger parut moins imminent,

* Fête.

** Bardes nègres.

*** Petites javelines.

**** Espèce de vache.

Michel engagea conversation avec son guide. C'était, comme tous ses pareils, un joyeux compagnon accoutumé aux plaisirs de la cour; car les guiriots jouissent chez les rois nègres de presque autant d'avantages que les marabouts. Ce que ceux-ci exigent en paiement de leur gris-gris, les autres l'obtiennent en récompense de leurs louanges, et la vanité rapporte aux seconds presque autant que la crainte aux premiers: aussi n'est-il pas rare de voir les princes et les grands se dépouiller successivement en leur faveur de tout ce qu'ils possèdent.

Le guiriot qui conduisait les deux troqueurs était occupé à leur vanter les privilèges de sa profession, lorsqu'un sourd retentissement se fit entendre à la gauche du chemin qu'ils suivaient. Le nègre s'interrompit et s'arrêta court.

— Quel est ce bruit? demanda Etienne.

— C'est l'*olomba**, dit le guiriot.

— Ainsi nous sommes poursuivis?

— Non, car le son retentit devant nous.

— Qu'est-ce donc alors?

— Un de nos chefs est parti depuis trois jours pour une expédition contre les habitants de Felu, et ce tambour de guerre doit être le sien.

Il n'avait point achevé, qu'une avant-garde de cavalerie parut sur la lisière du bois.

Il y avait environ six cents hommes bien montés, et pour la plupart armés de fusils. Chaque cavalier s'était revêtu, selon l'usage, de tous ses habits, portant par-dessus une telle multitude d'étais et de boîtes renfermant des gris-gris, que beaucoup pouvaient à peine manier leurs armes. L'un d'eux ayant été désarçonné resta étendu sur le dos sans pouvoir se relever, et fut obligé d'attendre l'arrivée des fantassins qui l'aiderent à se remettre en selle. Ceux-ci portaient un carquois rempli de flèches empoisonnées, un arc, des zagaies à quatre pointes et des *syna hamas* ou javelots liés par une corde, que l'on retire après les avoir lancés. Chaque soldat avait en outre, suspendu à l'épaule, un sac de la grosseur du bras, long d'un pied, et plein de kus-kus. Enfin venaient derrière trois chameaux portant chacun deux pièces de canon de petit calibre, et un grand nombre d'ânes ou de bœufs chargés de bagages.

Cette petite armée longea quelque temps le bois; puis, tournant subitement pour le traverser, elle arriva à l'espèce de carrefour où les troqueurs s'étaient arrêtés avec leur guide.

Les fugitifs furent à l'instant environnés; mais Etienne montra le bâton d'Etat qui lui avait été remis, et le chef porta les deux mains à son front en s'inclinant avec respect. Il descendit ensuite de cheval pour inviter les deux Français à prendre avec lui quelques rafraîchissements. Ils n'osèrent refuser, et ce retard les perdit. Ils n'avaient point achevé la collation offerte par le chef, lorsque deux cavaliers envoyés à leur poursuite arrivèrent au galop, et annoncèrent que le sérakik leur ordonnait de revenir à Sonka.

Toute résistance eût été inutile. Etienne et Michel se résignèrent donc à obéir.

La suite à une prochaine livraison.

Il s'agit de savoir s'il y a quelques mystères dans la nature. Sur quoi je dis que si l'on entend par mystères ce qui surpasse notre raison actuelle, il y a dans la physique un nombre innombrable de mystères. On me demande, je suppose, si la connaissance des particules élémentaires de l'eau est au-dessus de notre raison. Je réponds qu'elle est au-dessus de notre raison présente; car je ne sache pas que personne ait donné jusqu'ici une explication de leur contexture qui satisfasse aux phénomènes, quoique je ne désespère pas qu'on la donne dans la suite. Eh! combien d'autres

* Grand tambour de guerre.

phénomènes qui surpassent l'intelligence et de la génération présente et des générations futures, c'est-à-dire qui sont au-dessus de la raison humaine, non seulement telle qu'elle est aujourd'hui, mais encore telle qu'elle sera dans tout le cours de cette vie mortelle, quoiqu'il puisse très bien arriver que les mêmes phénomènes n'offrent rien d'incompréhensible à d'autres créatures d'un ordre supérieur au nôtre, et que même ils deviennent un jour tous intelligibles pour nous lorsque nous serons élevés à un état plus parfait.

LEIBNITZ.

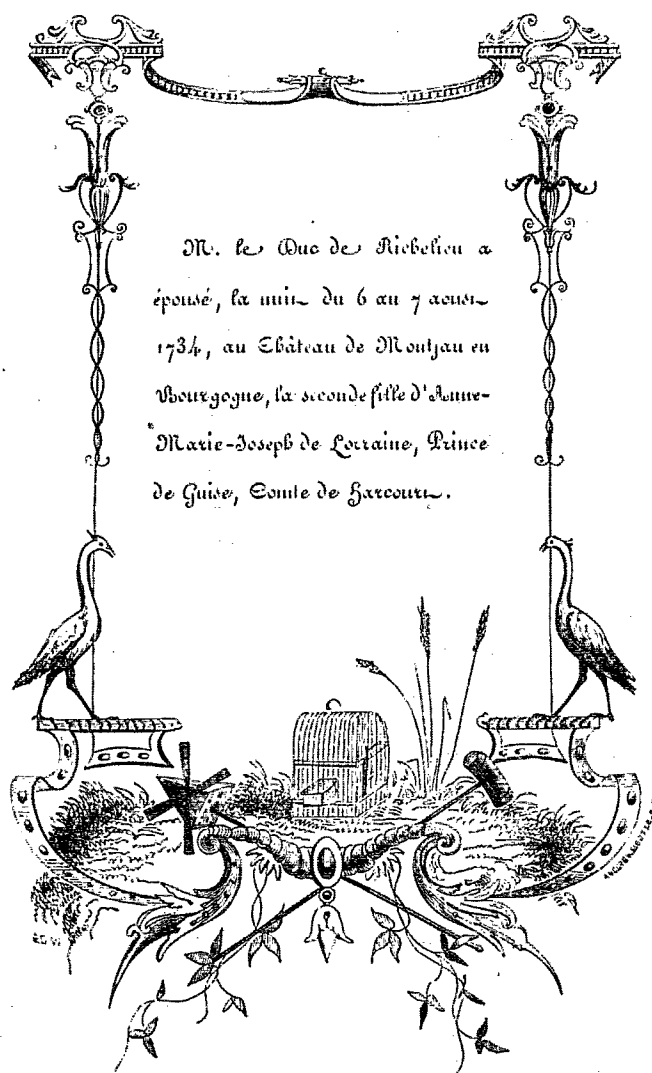
PROBITÉ D'UN VOLEUR.

Après la bataille de Culloden, une récompense de 50 000 liv. st. (750 000 fr.) fut offerte à celui qui livrerait le Prétendant, qui s'était caché chez deux frères appelés Kennedy. Cette somme énorme n'ébranla pas leur fidélité; et cependant, quelques années après, l'un des deux fut

pendu à Edimbourg, pour le vol d'une vache estimée 50 schellings (56 fr.)

BILLETS DE MARIAGE AU DERNIER SIÈCLE.

Lorsqu'un mariage était sur le point de se contracter, les parents des deux futurs époux allaient eux-mêmes en faire part à toutes les personnes de leur connaissance. Peu à peu cet usage vint à passer de mode; et comme on s'arrangeait pour ne pas trouver les personnes auxquelles on rendait visite, on fit faire des billets manuscrits qu'on laissait à leur porte, billets qui contenaient l'annonce du mariage. Ils étaient plus ou moins ornés de peintures, d'arabesques et d'emblèmes. Celui dont nous donnons ici le dessin est un billet de mariage du célèbre duc de Richelieu, billet conservé au cabinet des estampes de la Bibliothèque du roi.



Ce fut plus tard seulement que l'on s'avisait de substituer les billets imprimés aux billets manuscrits. Monsieur et madame de Pons, et madame de Castellane furent, à ce qu'il paraît, les premiers à se servir d'imprimés. Voici en quels termes sont conçus ces billets d'un très petit format :

« Monsieur et madame de Pons sont venus pour avoir l'honneur de vous faire part du mariage de monsieur le marquis de Pons, leur fils, avec mademoiselle de Brosse. »

« Madame de Castellane est venue pour avoir l'honneur de vous faire part du mariage de mademoiselle

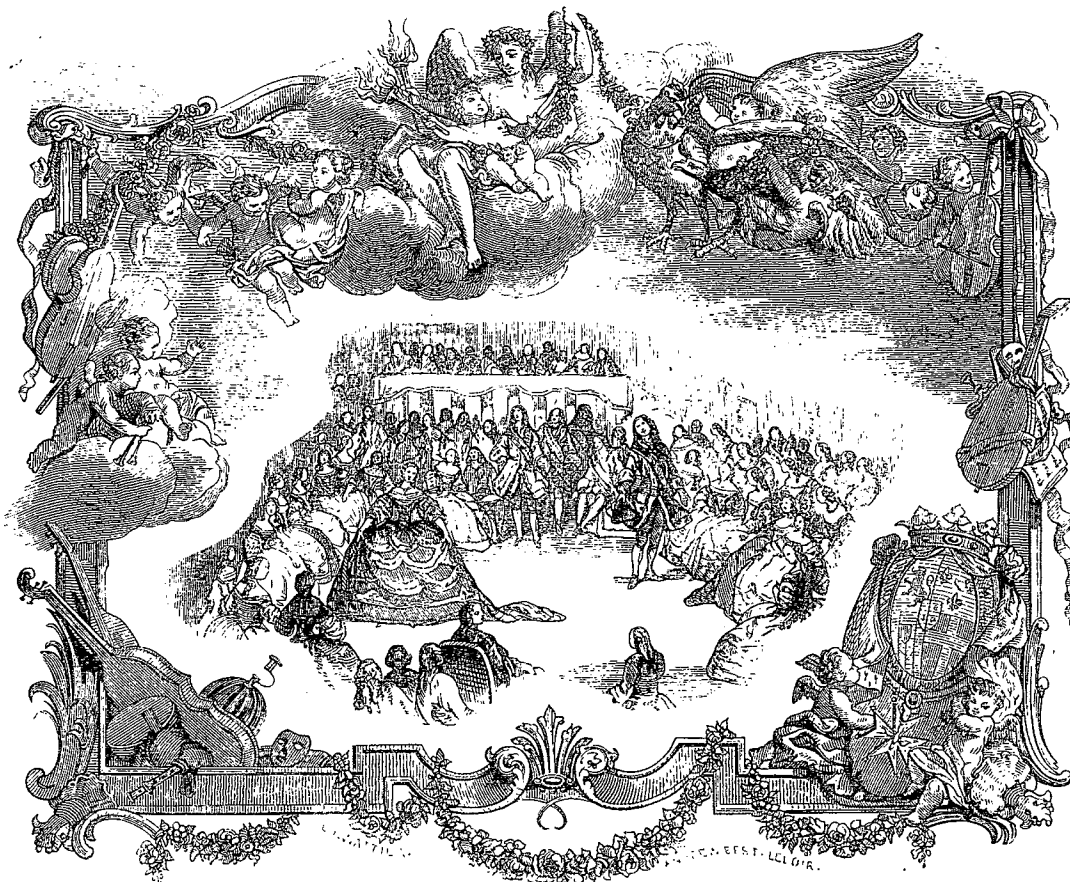
de Brosse, sa fille, avec monsieur le marquis de Pons. »

Dans le nord de l'Allemagne ce sont des hommes et des femmes salariés qui vont encore aujourd'hui inviter à la noce les parents et les amis des deux époux; ils portent le nom de *hochzeitbitter*, conviveur de noces.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

BALS DE COUR SOUS L'ANCIENNE MONARCHIE.



(Le cadre orné de cette gravure est emprunté à une carte d'entrée au bal donné en 1745, à Versailles, pour le mariage du Dauphin. — La scène intérieure, représentant le Dauphin et la Dauphine dansant à ce bal devant la cour, est tirée d'une estampe du temps, dessinée et gravée par Cochin père et fils.)

La première fête de cour à laquelle on puisse donner le nom de bal eut lieu en 1585, à Amiens, pour le mariage de Charles VI avec Isabeau de Bavière. Douze ans plus tard le même roi faillit périr au milieu des flammes dans un autre bal où il dansait déguisé en sauvage. Les désastres de la guerre des Anglais interrompirent pour long-temps ce genre de divertissements, qu'on ne vit point se renouveler en France avant l'époque de Catherine de Médicis; mais ensuite il fut bien vite nationalisé chez nous. Les bals se multiplièrent sous Henri III, sous Henri IV et même sous Louis XIII. Toutefois ce fut seulement sous le règne de Louis XIV et de ses successeurs qu'ils atteignirent le plus haut degré de luxe et de magnificence. L'un des plus célèbres fut donné à Versailles, à la fin de l'année 1697, à l'occasion du mariage du duc de Bourgogne avec Marie-Adélaïde de Savoie.

Comme ce bal servit de modèle aux fêtes postérieures, nous allons le décrire brièvement d'après le récit contemporain du médecin Bonnet.

La fête se donna à Versailles. La galerie du château fut partagée en trois parties égales par deux balustrades dorées de quatre pieds de hauteur. L'espace du milieu formait le centre du bal. On y avait élevé une estrade de deux marches couvertes des plus beaux tapis des Gobelins, et sur laquelle étaient des fauteuils de velours cramoisi, garnis de grandes crépines d'or. Là se placèrent Louis XIV, le roi et la reine d'Angleterre, et les princes et princesses du sang. A droite et à gauche du centre du bal, plusieurs amphithéâtres étaient occupés par les spectateurs; mais pour éviter la confusion qui serait résultée inévitablement

de la foule, on ne pouvait entrer dans la salle que par un moulinet qui ne laissait passer qu'une seule personne à la fois. Sur un petit amphithéâtre séparé était l'orchestre, composé des vingt-quatre violons du roi, de six hautbois et de six flûtes douces.

« Le roi, dit ensuite notre auteur, avoit fait prier par billet tout ce qu'il y avoit de personnes les plus distinguées de l'un et de l'autre sexe de la cour et de la ville, avec ordre de ne paroître au bal qu'en habits des plus propres et des plus riches; de sorte que les moindres habits d'hommes coûtoient jusqu'à trois à quatre cents pistoles. Les uns étoient de velours, brodés d'or et d'argent, et doublés d'un brocard qui coûtoit jusqu'à cinquante écus l'aune; d'autres étoient vêtus de drap d'or et d'argent. Les dames n'étoient pas moins parées; l'éclat de leurs pierreries faisoit aux lumières un effet admirable. »

Le bal fut ouvert par le duc et la duchesse de Bourgogne, auxquels succédèrent le roi et la reine d'Angleterre, le roi de France, puis les autres princes et princesses du sang, chacun selon son rang. Après quoi, on fit une pause pendant laquelle les Suisses, précédés des premiers officiers de la bouche, apportèrent six tables ambulatoires superbement servies en ambigu, avec des buffets chargés de rafraîchissements qui furent placés au milieu du bal où chacun, pendant une demi-heure, put aller manger et boire à discrétion. On avait en outre dressé une collation magnifique dans une grande chambre où le frère du roi, accompagné de plusieurs seigneurs et dames de la cour, vint faire une courte apparition. A peine se furent-ils retirés, que tout fut abandonné à la discrétion du public, et tout fut pillé en moins

d'un quart d'heure, pour ne pas dire en un moment. Dans une autre chambre, il y avait deux grands buffets garnis de toutes sortes de vins, de rafraîchissements et de liqueurs. De nombreux officiers du gobelet servaient tous ceux qui se présentèrent jusqu'à la fin du bal, qui se prolongea jusqu'au jour. Le roi et la famille royale s'étaient retirés à onze heures pour aller souper. En leur présence, on n'avait dansé que des danses graves et sérieuses.

Malgré les nombreuses pertes que la famille royale avait faites, malgré la détresse du trésor et la misère du peuple, les fêtes les plus brillantes se reproduisirent à chaque événement important jusqu'à la mort de Louis XIV. Il est curieux, du reste, de voir de quel point de vue ces représentations ruineuses étaient envisagées par ce prince, dont la maxime était, *qu'un roi fait l'aumône en dépensant beaucoup*. Voici comment il s'exprime dans ses Mémoires écrits en 1670. « Ces fêtes, dit-il, délassent du travail, fournissent de nouvelles forces pour s'y appliquer, servent à la santé, calment les troubles de l'âme et l'inquiétude des passions, inspirent l'humanité, polissent l'esprit, adoucissent les mœurs, et ôtent à la vertu je ne sais quelle trempette trop aigre qui la rend quelquefois moins sociable et par conséquent moins utile. Il faut qu'un prince et un roi de France considèrent quelque chose de plus dans ces divertissements publics, qui ne sont pas tant les nôtres que ceux de notre cour et de tous nos peuples. »

Sous le règne de Louis XV, les naissances et les mariages des membres de la famille royale furent célébrés par des fêtes ruineuses dont le luxe contrastait tristement avec la misère toujours croissante de la nation. La gravure que nous donnons représente le bal qui, en 1745, à l'occasion du mariage du dauphin Louis avec Marie-Thérèse, infante d'Espagne, eut lieu dans une salle de spectacle construite au manège couvert de la grande écurie à Versailles; salle dont la décoration fut changée dans l'espace de seize heures par les soins de M. de Bonneval, intendant et contrôleur général de l'argenterie, menus-plaisirs et affaires de la chambre de Sa Majesté.

« Le 24 février après midi (rapporte le *Mercur de France* du mois de février 1745), Leurs Majestés se rendirent à la salle dans laquelle le jour précédent on avoit représenté la comédie, et où il y eut un bal paré; on en avoit ôté les loges, et on avoit augmenté le nombre des lustres et des girandoles. Des deux côtés de la salle régnoit une suite d'arcades alternativement remplies de glaces et ornées de statues. Le grand nombre des seigneurs et des dames de la cour et la magnificence de leurs habits rendoient le spectacle de ce bal aussi brillant qu'on en ait vu depuis long-temps. Monseigneur le Dauphin et la Dauphine ouvrirent le bal, qui dura jusqu'à dix heures du soir, et pendant lequel on servit une collation à Leurs Majestés et à toute la cour. »

À l'époque du mariage du Dauphin (Louis XVI) avec Marie-Antoinette, en 1770, les fêtes se renouvelèrent, et pourtant jamais la détresse n'avait été plus profonde dans les classes inférieures, par suite surtout de ces accaparements de blés qui furent flétris plus tard sous le nom de *Pacte de famine*. — Partout la cherté du pain faisait éclater des révoltes. Dans la Marche et le Limousin, plus de quatre mille personnes moururent de faim. On vit alors paraître un petit pamphlet intitulé: *Idee singulière d'un bon citoyen concernant les fêtes publiques qu'on se propose de donner à Paris et à la cour, à l'occasion du mariage de monseigneur le Dauphin*. L'auteur, après avoir fait l'énumération des frais des repas, spectacles, feux d'artifice, illuminations, bals, etc., dont le total s'élevait à vingt millions, terminait ainsi: « Je propose de ne rien faire de tout cela, mais de remettre ces vingt millions sur les impôts de l'année, et surtout sur la taille. C'est ainsi qu'au lieu d'amuser les oisifs de la cour et de la

capitale par des divertissements vains et momentanés, on répandra la joie dans l'âme du triste cultivateur; on fera participer la nation entière à cet heureux événement; un genre de fêtes aussi nouveau couvrira le roi d'une gloire plus vraie et plus durable que toute la pompe et tout le faste des fêtes asiatiques. » — Un pareil langage fut blâmé comme extravagant, frondeur, puritain, roturier, encyclopédiste. Les fêtes les plus magnifiques, les bals, les festins, se succédèrent pendant plus d'un mois, et furent terminées par l'effroyable catastrophe du 30 mai à Paris, où onze à douze cents personnes périrent.

L'espérance que l'on avait conçue à l'avènement de Louis XVI, de voir mettre quelque ordre dans les finances, fut bientôt déçue. Les bals, les fêtes ne cessèrent que lorsque la révolution eut éclaté. On jugera quelle animosité ces réjouissances continuelles devaient exciter, en se rappelant que, dans l'espace de huit années, on vit s'élever à la somme énorme de 850 millions les *acquits au comptant*, c'est-à-dire les billets signés du roi et portant l'ordre au trésorier de payer à vue au porteur, et sans exiger ni récépissé ni signature, la somme inscrite au billet. Ces bons au porteur n'indiquaient jamais la nature de la dépense.

Les bals du roi soulevaient parfois des questions d'étiquette très difficiles à résoudre, surtout quand il s'agissait de princes ou princesses étrangers; la cour était alors partagée en deux camps. Des assemblées de nobles où, chose bizarre, des évêques prenaient la parole sur ce sujet peu grave, discutaient solennellement les droits et les prétentions des nouveaux venus, et souvent rien ne pouvait calmer l'irritation des esprits. Voici, du reste, d'après un Dictionnaire de danse « publié peu de temps avant la révolution, en 1787, » le cérémonial qui s'observait dans le grand bal du roi. — « Personne n'est admis dans le cercle que les princes et princesses du sang, les ducs et pairs et les duchesses, ensuite les autres seigneurs et dames de la cour, chacun selon le rang qu'il doit occuper. Les dames sont assises sur le devant, et les messieurs sont assis derrière les dames. Chacun étant placé dans cet ordre, lorsque Sa Majesté désire que le bal commence, elle se lève, et toute la cour en fait autant. Le roi se place à l'endroit de l'appartement où l'on doit commencer la danse, endroit qui est auprès de l'orchestre. Sa Majesté figure d'abord avec la reine, ou, à son défaut, avec la première princesse du sang. Ils se placent les premiers, et chacun à la file et selon son rang vient se placer derrière Leurs Majestés. Tous les seigneurs sont d'un côté à gauche et les dames à droite, et, dans ce même ordre, on se fait la révérence l'un devant l'autre, ensuite le roi et la reine mènent le branle qui est la danse par où commencent les bals de la cour de Louis XIV. Tous les seigneurs et les dames suivent Leurs Majestés, chacun de son côté, et, à la fin du couplet, le roi et la reine se mettent à la queue; celui et celle qui étaient derrière Leurs Majestés mènent le branle à leur tour, et vont se placer derrière le roi et la reine, et ainsi des autres, de deux en deux, jusqu'à ce que Leurs Majestés soient revenues au premier rang. Le roi et la reine dansent ensuite la gavotte dans le même ordre que le branle, et, les branles finis, on se fait en se quittant des révérences pareilles à celles que l'on a faites avant de commencer la danse.

« Sa Majesté danse le premier menuet; après cela elle va se placer, et pour lors tout le monde s'assied. Tant que le roi danse, tout le monde est debout.

« Lorsque Sa Majesté est placée, le prince qui doit danser lui fait une profonde révérence, et vient à l'endroit où est la reine ou la première princesse du sang; ils font tous deux la révérence d'usage et dansent le menuet; après le menuet, ils font les mêmes révérences qu'ils ont faites en commençant. Ce seigneur fait une profonde révérence à cette princesse sans la reconduire; chez le roi on ne recon-

duit point. Ce même seigneur fait ensuite deux ou trois pas en avant, pour adresser une révérence à la princesse ou à la dame qui doit danser à son tour. Il l'attend, et ils font tous les deux une très profonde révérence à Sa Majesté, puis ils descendent un peu plus bas, et font ensemble les révérences que l'on fait ordinairement. Après le menuet, ce même seigneur, en quittant sa dame, fait une révérence en arrière, et va se mettre à sa place. La dame observe le même cérémonial, pour convier un autre prince, ce qui se pratique successivement jusqu'à la fin du bal. Si Sa Majesté demande une autre danse, c'est un des gentilshommes de la chambre qui le dit. On observe toujours les mêmes révérences et le même cérémonial. »

DES PARATREMBLEMENTS DE TERRE.

(Second article. — Voy. p. 151.)

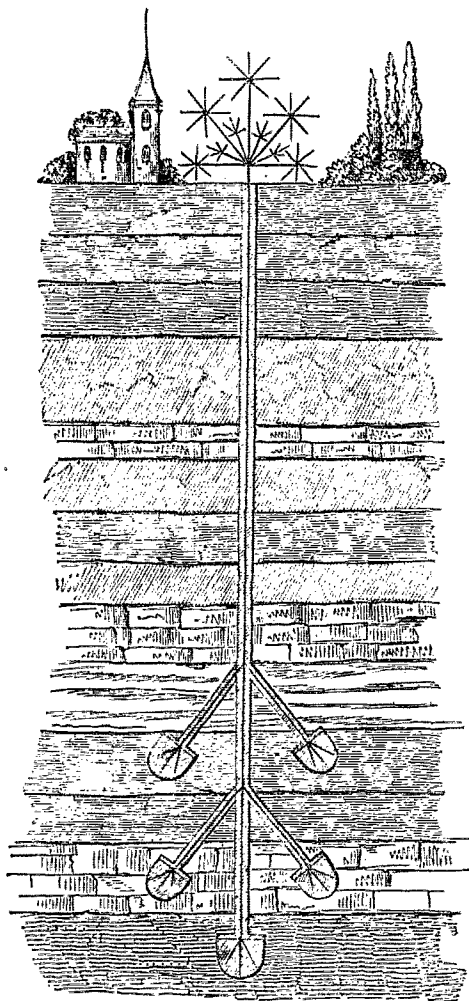
Après avoir cherché à reconnaître la cause des tremblements de terre, il reste à chercher le moyen de les prévenir ; car il faut toujours que la science, après avoir satisfait la curiosité de l'homme, se tourne de quelque manière à son utilité. Ici sa marche semble facile. En effet, si les tremblements de terre, comme cela paraît probable, sont produits par l'électricité qui règne dans l'intérieur de la terre, de même que la foudre est produite par l'électricité qui règne dans l'atmosphère, il est clair que, puisque l'on se prémunit par certains instruments contre la foudre, on doit pouvoir se prémunir aussi par des instruments analogues contre les tremblements de terre. « Avant la brillante époque de 1752, dit l'abbé Bertholon, si quelque physicien avait avancé qu'il était possible de maîtriser le tonnerre, de le faire descendre à son gré, de lui assigner une route, et de le forcer à suivre les diverses directions qu'on voudrait lui indiquer, que des conducteurs établis sur les maisons étaient de véritables paratonnerres, combien de clameurs ne se seraient pas élevées contre lui ! Cependant la vérité s'est fait jour, la plupart des nations et des gouvernements ont adopté les paratonnerres et leur ont donné par là une sorte de sanction. » Ne doit-il pas en être de même des paratrement de terre ? Puisqu'il est démontré que le tonnerre dépend du fluide électrique, que les pointes métalliques peuvent l'attirer, que les conducteurs peuvent le transmettre à notre volonté dans la masse de la terre ou dans celle de l'air, si les tremblements de terre dépendent du même fluide, n'y a-t-il pas lieu à employer contre eux les mêmes armes ? Tel est, en effet, le principe des instruments proposés par l'abbé Bertholon. Pour soutirer du sein de la terre le fluide électrique qui, en s'y amassant, rompt l'équilibre qui doit exister entre l'état du globe et celui de l'atmosphère, ce physicien propose d'y enfoncer le plus profondément possible de grandes verges métalliques dont les deux extrémités, celle qui est cachée, et celle qui vient s'épanouir dans l'air, sont munies de pointes divergentes très aiguës. Les verticilles inférieurs attirent le fluide répandu dans la région souterraine, ce fluide se transmet le long de la verge métallique jusque dans l'atmosphère, et là il se décharge sous forme d'aigrettes par les verticilles supérieurs. Il faut que les canaux de décharge soient au moins égaux à ceux par lesquels le fluide est attiré, afin que l'écoulement puisse s'opérer d'une manière continue et sans secousse. Il est entendu aussi que la multiplicité des conducteurs doit être en rapport avec la quantité habituelle de fluide électrique dans la région où ils sont établis. Afin d'éviter l'oxidation, les conducteurs pourraient être très convenablement composés de tuyaux de plomb. Quant à la profondeur, il est certain qu'on ne pourrait se dispenser de faire les frais de puits considérables ; mais l'expérience seule, en chaque lieu, pourrait fixer des règles à cet égard, car la profondeur dépendrait naturellement de la situation du foyer

électrique. « En réfléchissant sur les principes de l'électricité, dit encore l'abbé Bertholon, tous les vrais physiciens reconnaîtront l'efficacité de ce nouveau paratrement de terre. Elle n'est pas inférieure à celle des paratonnerres. La construction de ces appareils est fondée sur la même base, les procédés sont entièrement analogues, et les uns ne peuvent être utiles et efficaces que les autres ne le soient également. Si l'on convient du pouvoir des pointes électriques pour préserver de la foudre, ce qui est actuellement un dogme de physique, on ne peut nier sans inconséquence celui du nouveau préservateur des tremblements de terre ; car, je le répète, les tremblements de terre sont des phénomènes d'électricité ; ils sont produits essentiellement par une rupture d'équilibre du fluide électrique ; or, celui-ci est soutiré par les pointes, et il est transmis en silence par les conducteurs métalliques qui rétablissent insensiblement l'équilibre. »

Les paratrements de terre n'ont jamais été essayés en grand. Les souverains ont reculé devant la dépense d'une tentative dont le succès, pour n'être pas sans probabilité, n'est pas absolument certain. Cependant, si l'on accorde que l'expérience dont nous avons précédemment parlé, et qui consiste à imiter les tremblements de terre par une décharge d'électricité sur le carreau magique, reproduit réellement en petit le phénomène naturel, on peut dire que l'efficacité des paratrements de terre a été sanctionnée par une sorte d'expérience. En effet, si l'on adapte à l'appareil un paratrement de terre de dimension proportionnée, la décharge électrique qui, avant cet arrangement, ébranlait à chaque coup les maisons, les laisse désormais en repos ; nulle secousse n'a lieu, et le fluide s'échappe tranquillement par les verticilles de l'instrument. Les anciens, qui se sont tant préoccupés des tremblements de terre, avaient aussi été amenés par l'expérience sur la voie de cette invention. Ils avaient cru remarquer que les cavernes profondes étaient un préservatif contre la violence de ces accidents, en ouvrant une communication facile entre l'intérieur de la terre et l'atmosphère. Plinius rapporte que, partant de cette observation, plusieurs villes sujettes aux tremblements de terre s'étaient décidées à creuser des puits très profonds dans leurs alentours, et s'étaient ainsi garanties. Les Romains avaient eu cette précaution dans l'établissement du Capitole, et comme cette partie de leur territoire est presque toujours demeurée à l'abri des secousses, elle avait donné du crédit à ce moyen. A la suite du tremblement de terre qui désola Tauris au commencement du dix-huitième siècle, les Perses ont creusé un grand nombre de soupiraux très profonds autour de la ville, et soit que ce remède ait agi, soit que le hasard seul ait causé le repos, il semble que l'activité souterraine se soit calmée depuis lors. Si de simples puits ont cette vertu, des puits multiples et ramifiés, se terminant par des caves dans lesquelles s'épanouiraient les verticilles réunis autour d'un conducteur situé dans un puits central, le tout soigneusement remblayé après la pose des lignes métalliques, jouiraient d'une efficacité bien plus grande encore.

Le suffrage des savants n'a pas manqué à l'abbé Bertholon, à l'époque où il publia sa proposition. Les physiciens italiens, particulièrement soumis, à cause de la fréquence des tremblements de terre en Italie, à consacrer une attention toute spéciale à ce genre de phénomène, parurent s'accorder à approuver le moyen, ou tout au moins à demander que l'on en fit quelque part l'essai. L'abbé Cavalli, météorologiste distingué et professeur de physique à Rome, soutint publiquement l'utilité des paratrements de terre. Le chevalier Vincenzo, dans son histoire générale des tremblements de terre, publiée à l'occasion de la fameuse catastrophe de la Calabre, en 1785, rendit hommage aux idées de l'abbé Bertholon. Le célèbre professeur Sarti, de Pise, en fit autant. Enfin, le roi d'Espagne, dont

les Etats, surtout ceux d'Amérique, sont fort exposés à ce fléau, adressa à l'auteur une lettre de félicitation et de remerciement qui semblait devoir lui présager quelque essai en grand, mais qui n'eut toutefois aucune suite. Je citerai textuellement ce que lui écrivait Buffon en 1781. — « Je suis aussi parfaitement de votre avis au sujet des tremblements de terre. L'électricité en est la cause principale; et souvent cette électricité n'est point accompagnée de feu sensible; je veux dire que, souvent, elle ne produit aucun embrasement ni flamme à l'extérieur, quoique le mouvement du tremblement de terre soit assez fort pour élever des tertres et des mornes dans le cours de sa direction, comme on le voit en Italie, dans le Vicentin et ailleurs. La force des vents souterrains ne suffirait pas seule pour d'aussi grands effets, si elle n'était aidée de celle de l'électricité... Si l'on était bien avisé à Naples, à Catane, à Libourne, on y établirait ces paratrementements de terre : mais quand les hommes seront-ils assez éclairés pour devenir sages et prudents ? »



(Paratrementement de terre, ou appareil pour prévenir les tremblements de terre.)

Il est vraisemblable que la grande dépense qu'entraînerait l'établissement des paratrementements de terre est ce qui a empêché jusqu'ici de donner aucune suite à cette proposition. On peut croire que s'il avait fallu dépenser plusieurs centaines de mille francs, disons-le hardiment, plusieurs millions pour mettre à l'épreuve la merveilleuse invention de Franklin, les paratonnerres, aujourd'hui si répandus, n'existeraient encore qu'à l'état de théorie. Pour que les

paratrementements de terre pussent agir d'une manière efficace, il faudrait évidemment en réunir plusieurs à une certaine distance les uns des autres dans une même localité. L'abbé Bertholon l'avait bien entendu ainsi. C'est autour des villes, dans leur enceinte, sur les côtés des montagnes volcaniques, même dans les vallons et les plaines d'alentour, qu'il voulait que l'on plantât de ces grandes tiges. Il proportionnait le remède à l'étendue de la force qui cause le mal. C'est ainsi qu'un torrent venant à fondre sur une digue trop faible pour lui, cette digue, à la première irruption, est inmanquablement emportée. Mais si l'on forme une série de rigoles pour partager ce torrent en un grand nombre de petits ruisseaux, tous d'une direction différente, et que le partage soit dans la mesure de la quantité d'eau qui doit s'écouler, il est de toute évidence que la digue deviendrait suffisante, et que le courant, affaibli par la division, ne produirait aucun mal. C'est là l'image du fluide électrique se précipitant du sein du globe dans l'atmosphère par l'enveloppe de la terre. Si on le partage en plusieurs courants par les tiges métalliques, et qu'on facilite en même temps son écoulement, ce fluide, qui sans ces moyens aurait formé un torrent impétueux et saccadé, ne forme plus qu'une multitude de petits ruisseaux paisibles qui coulent avec un murmure à peine sensible. On voit par cette nécessité du nombre dans quels frais considérables doivent entraîner les creusements de puits et de galeries, ainsi que les établissements de conducteurs tant intérieurs qu'extérieurs. Il n'est point exagéré de parler de millions. Mais si le remède est efficace, s'il a seulement quelques chances de l'être, il est clair que les millions dans une affaire de cette conséquence ne sont rien. « On objectera peut-être, dit à ce sujet l'abbé Bertholon, que les paratrementements de terre sont dispendieux. J'en conviendrai de bonne foi, pourvu qu'on m'accorde que les ravages produits par les tremblements de terre, et qu'on désire de prévenir, causent des maux infinis. Des provinces dévastées, des villes renversées et ensevelies sous leurs ruines, plusieurs mille habitants engloutis ou accablés sous les décombres des édifices, sont des objets de la plus grande importance; et un remède n'est jamais de grand prix quand le bien qu'on procure lui est de beaucoup supérieur. C'est aux princes, c'est aux Etats à faire ces dépenses. Il n'en est certainement pas de plus nécessaires, puisqu'il s'agit surtout de conserver la vie à des millions d'hommes. Cette dépense sera toujours de beaucoup inférieure à celles qu'entraînent des guerres quelquefois fort injustes, des constructions de palais somptueux, etc. Puisent ces moyens être exécutés par le roi de Naples, qui doit y être porté plus qu'aucun autre monarque, puisque vingt fois il a été obligé de s'éloigner en fugitif et à pas précipités de ces beaux lieux de Portici, dont les fondements doivent lui rappeler sans cesse le désastre arrivé du temps de Plinie ! Puisse la reine de Portugal suivre cet exemple ! Près de vingt-cinq ans se sont écoulés depuis la terrible époque qui détruisit la capitale de ce royaume, et les ruines de cet horrible désastre sont encore presque récentes. L'Espagne a ressenti plus d'une fois dans les deux mondes les effets funestes des tremblements de terre. Il n'est même aucun Etat que ce fléau désastreux n'ait plongé dans la désolation. Puisse donc les souverains se liguier de concert pour détruire les fléaux multipliés qui semblent conjurés contre ce malheureux globe ! »

ILE DE JUAN FERNANDEZ,

DANS LE GRAND OcéAN.

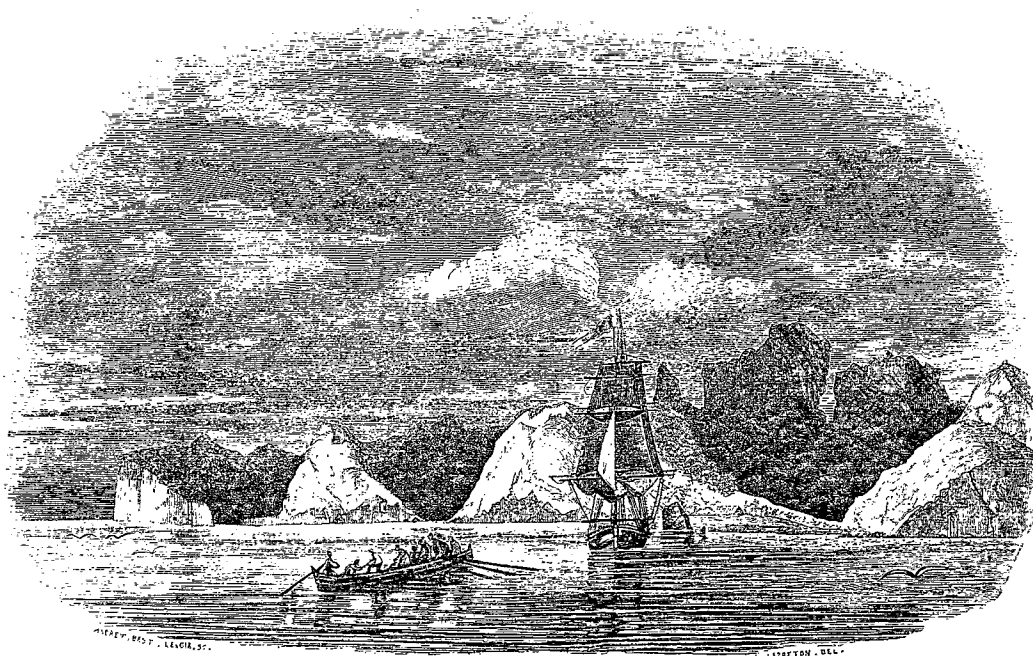
A 75 myriamètres des côtes du Chili, dans le grand Océan, s'élèvent les deux petites îles *Mas-a-Tierra* (la plus près de terre), et *Mas-a-fuera* (la plus au large), ainsi nommées par les Espagnols en raison de leur position

relativement au continent de l'Amérique méridionale. Mas-a-Tierra est plus souvent appelée *Ile de Juan Fernandez*, nom du pilote qui la découvrit en 1585. Sa forme est assez irrégulière ; elle a au plus deux myriamètres de long ; et, excepté dans l'endroit de sa plus grande largeur, qui est de huit kilomètres, elle est généralement étroite. La partie méridionale n'offre qu'une surface légèrement ondulée, sèche, pierreuse et sans arbres ; mais la partie nord se présente sous un tout autre aspect : couverte de montagnes hautes, escarpées, quelquefois inaccessibles, la plupart revêtues de bois, elle est entrecoupée de vallées où coulent de limpides ruisseaux, parées d'une brillante verdure et quelquefois d'un aspect ravissant ; c'est dans cette oasis qu'a vécu pendant plus de quatre ans, seul, ignoré du monde entier, le matelot anglais immortalisé sous le nom de Robinson Crusôé, par Daniel de Foë. On ne lit pas sans intérêt le simple récit qui a servi de point de départ à l'illustre romancier : le voici tel que l'a donné, en 1712, le capitaine Woodes Rogers, dans son *Voyage-croisière* autour du monde (*A Cruising-Voyage round the world*).

HISTOIRE D'ALEXANDRE SELKIRK.

1709. Janvier 31. — ... A sept heures du matin nous aperçûmes l'île de Juan Fernandez.

Février 2. — ... Nous envoyâmes la yole à terre, et comme elle ne revenait pas, j'expédiai la pinasse à sa recherche. Celle-ci fut bientôt de retour ; elle rapportait quantité d'écrevisses, et ramenait un homme vêtu de peaux de chèvres sauvages, qui paraissait aussi sauvage que les chèvres elles-mêmes. Il y avait quatre ans et quatre mois qu'il avait été abandonné en ce lieu par le capitaine Stradling, commandant le navire les *Cinque-Ports*, sur lequel il était contre-maître. Son nom était Alexandre Selkirk. Le capitaine Dampier, qui était venu ici dans le même temps avec les *Cinque-Ports*, m'ayant dit que cet homme était alors le meilleur marin du bord, je le reçus immédiatement sur notre bâtiment dans son grade. C'était lui qui avait fait le feu que nous avions aperçu la nuit précédente, quelques indices lui ayant fait penser que nous étions Anglais. Pendant son séjour dans l'île, il avait vu plusieurs navires passer au



(Ile Juan Fernandez, où a vécu le matelot qui a inspiré à de Foë le roman de Robinson Crusôé. — Dessin d'après nature par M. Lebreton.)

large ; deux seulement y jetèrent l'ancre. Il vint les reconnaître, et s'aperçut qu'ils étaient Espagnols, ce qui le fit s'éloigner aussitôt. Si c'eût été un équipage français, il se fût rendu. Quant aux Espagnols, il eût préféré plutôt mourir dans ce désert que de se remettre entre leurs mains. Ils l'eussent incontestablement, disait-il, ou tué ou condamné comme esclave au travail des mines ; car il ne pensait pas qu'ils eussent épargné un étranger aussi bien en état que lui de montrer à d'autres les routes de la mer du Sud. Il eut toutefois beaucoup de peine à leur échapper. On l'aperçut, on tira sur lui, et on le poursuivit jusque dans les bois où il grimpa sur la cime d'un arbre au pied duquel ses ennemis vinrent puiser de l'eau et tuer quelques chèvres ; mais ils s'éloignèrent sans l'avoir découvert.

Selkirk était né à Largo, dans le comté de Fife en Ecosse ; dès sa plus tendre jeunesse il avait été matelot. Un démêlé entre lui et son capitaine avait été la cause de la mesure rigoureuse prise par ce dernier à son égard. Comme il savait que le navire avait une voie d'eau, il parut au premier moment plus content de rester dans ce lieu solitaire que

de se remettre en mer. Cependant, après plus mûr examen, effrayé d'être abandonné seul si loin de toute terre, il pria le capitaine de le recevoir de nouveau à bord ; mais celui-ci refusa. L'île de Juan Fernandez ne lui était pas, du reste, tout-à-fait inconnue ; à une autre époque, il y était descendu pour faire du bois et de l'eau.

Selkirk fut donc déposé à terre ; on lui laissa ses habits de rechange, son hamac, son fusil, un peu de poudre, quelques balles, du tabac, une hache, un couteau, un chaudron, une bible, quelques livres de prières et des instruments et livres de marine. Durant les huit premiers mois de son séjour, il eut beaucoup de peine à combattre la mélancolie qui l'accablait, et il avait peine à supporter l'horreur de son isolement. Il construisit deux huttes avec des arbres à piment, les couvrit de longues herbes, et les tendit à l'intérieur de la peau des chèvres qu'il tuait pour se nourrir. La viande fut son unique aliment tant que dura sa livre de poudre, et il se procurait du feu en frottant vivement deux bâtons l'un contre l'autre entre ses genoux.

Dans la plus petite de ses cabanes, située à quelque dis-

tance de l'autre, il apprêtait sa nourriture; dans la plus grande, il dormait, lisait, chantait des psaumes et priait, ayant été, disait-il, meilleur chrétien dans cette solitude qu'il ne l'avait été auparavant, et qu'il ne le serait peut-être ensuite. D'abord il ne mangeait que lorsque le besoin l'y forçait, à cause du chagrin qui le dévorait, et aussi du manque de pain et de sel. De même, il n'allait se coucher que quand le sommeil l'accablait tout-à-fait. L'arbre à piment, qui fait un feu clair, lui servait en même temps à se chauffer et à s'éclairer, et son odeur balsamique le réjouissait.

Il aurait pu avoir autant de poisson qu'il en eût pu manger, mais le manque de sel le lui rendait malsain; une sorte d'écrevisses, grosses comme nos homards, lui sembla seule toujours très bonne. Tantôt il les faisait bouillir, tantôt il les faisait griller; c'était aussi de ces deux façons qu'il préparait sa viande lorsqu'il en mangeait. La chair des chèvres de Juan Fernandez lui sembla meilleure que celle des nôtres et lui donna toujours un excellent bouillon. Il comptait avoir tué durant son séjour à peu près cinq cents chèvres, et en avoir capturé encore davantage, qu'il relâchait après les avoir toutefois marquées aux oreilles. Quand sa petite provision de poudre fut épuisée, il les prit à la course; et sa manière de vivre, jointe à l'exercice continu qu'il prenait, l'avait rendu tellement agile que c'était merveille de le voir courir à travers les bois, au milieu des rochers et des collines, après les chèvres qu'il chassait sur notre demande. A plusieurs reprises nous lui adjoignîmes, pour l'aider dans sa chasse, un bouledogue et quelques uns de nos matelots les plus lestes; mais il laissait bientôt en arrière hommes et chien, s'élançant sur les chèvres et nous les rapportait sur son dos. Il nous raconta qu'un jour en poursuivant un de ces animaux, son ardeur avait failli lui coûter la vie: il atteignit l'animal au bord d'un précipice que des buissons dérobaient à sa vue, tomba avec la chèvre d'une grande hauteur, et resta sans connaissance, brisé et anéanti. Lorsqu'il revint à lui, vingt-quatre heures environ s'étaient écoulées, la chèvre gisait morte à ses côtés; il eut beaucoup de peine à se traîner jusqu'à sa hutte, qui se trouvait à plus de deux mille pas de là, et dans laquelle il resta dix jours sans bouger.

Au bout de quelque temps, la viande, sans pain ni sel, lui sembla meilleure qu'aux premiers jours; dans la saison, il eut une grande quantité d'excellents navets, qui avaient été semés par les hommes de l'équipage du capitaine Dampier, et qui couvraient alors plusieurs acres de terrain. Le palmiste lui donnait d'excellents choux, et il assaisonnait ses mets avec le fruit de l'*ammomum pimenta*, communément appelé poivre de la Jamaïque; il trouva également ici le poivre noir ou *malagita*, qui lui fut un excellent correctif pour différentes indispositions.

Ses souliers ne tardèrent pas à s'user ainsi que ses habits; mais ses pieds devinrent si durs qu'il pouvait marcher partout sans être le moins du monde incommodé; il eut même par la suite beaucoup de peine à s'habituer à remettre des chaussures.

Il fut, durant les premiers temps, très tourmenté par les chats et les rats. Ces animaux, introduits dans l'île par les bâtiments qui y avaient déjà relâché pour faire de l'eau et du bois, s'étaient prodigieusement multipliés. Les rats rongeaient ses pieds et ses vêtements pendant qu'il dormait; pour s'en débarrasser, il jeta de la viande aux chats, qui devinrent bientôt familiers, arrivèrent par centaines, et le débarrassèrent en peu de temps de ses ennemis. Il apprivoisa de la même manière quelques chevreux, qu'il habitua ainsi que les chats à danser au son de ses chants. Lorsque ses habits furent tombés en lambeaux, il se fit une casaque et un bonnet de peau de chèvre, dont il unit les différents morceaux au moyen d'effilés tirés de ses vieilles hardes qu'il découpait avec son couteau. Dès que cet in-

strument eut rendu tous les services qu'il pouvait rendre, Selkirk le remplaça tant bien que mal par des morceaux de cercles de tonneaux ramassés sur la grève, et qu'il façonna avec des pierres. Comme il avait quelque peu de toile, il se fit des chemises et les cousit de la même manière que la casaque; dans toutes les opérations de ce genre un clou lui servait d'aiguille.

Aux premiers instants de sa présence parmi nous, sa joie fut extrême; mais dans la solitude il avait presque oublié sa langue, et nous eûmes beaucoup de peine à le comprendre; il ne prononçait les mots que de distance en distance et sans liaison. Au bout de trois jours, l'usage commença à lui revenir, et il nous avoua que jusque là le silence qu'il avait souvent observé avait été tout-à-fait involontaire. Nous lui offrîmes un verre d'eau-de-vie; mais n'ayant bu autre chose que de l'eau depuis son débarquement, il ne voulut pas y toucher; il se passa de même assez de temps avant qu'il pût reprendre l'habitude de nos aliments ordinaires.

Selkirk ne put nous signaler aucune autre des productions végétales de l'île que celles qui ont été déjà mentionnées; il nous parla cependant de petites prunes noires qui lui semblèrent très bonnes, mais qu'il lui était très difficile de cueillir, parce que l'arbre qui les porte ne croît que sur les montagnes et les rochers les plus escarpés. Les arbres à piment sont en grand nombre à Juan Fernandez, et nous en vîmes quelques uns de 18 mètres d'élévation; les cotonniers y sont encore plus grands, et quelques uns mesuraient près de 4 brasses de circonférence.

Le climat de l'île est si tempéré que les arbres et les herbes y sont toujours verdoyants. L'hiver ne dure pas plus de deux mois, juin et juillet; la chaleur de l'été y est modérée, les orages et les tempêtes rares. Notre marin n'y vit aucune bête venimeuse, aucun animal réellement à craindre. Les chèvres avaient été apportées dans l'île par Juan Fernandez quand il vint s'y fixer avec quelques familles, avant la conquête du Chili par les Espagnols.

On a publié, ajoute le capitaine Rogers, plusieurs histoires semblables au fond à celle que je viens de raconter. Je ne sais ce qu'il faut en penser; mais je regarde comme vrai et exact le récit que m'a fait Selkirk de la manière dont il passa son temps dans la solitude, et du courage avec lequel il lutta contre une infortune telle que la divine Providence seule peut donner la force de la supporter.

Après le départ d'Alexandre Selkirk, trente-deux ans s'écoulèrent jusqu'au moment où lord Anson vint mouiller à Juan Fernandez. Il y fit un assez long séjour, et posa ses tentes près de la mer dans une clairière au milieu des bois, enceinte de grands myrtes disposés en amphithéâtre, dominée par les sommets des hauteurs voisines et rafraîchie par l'eau cristalline de deux petits ruisseaux. Depuis la relâche du capitaine Rogers, l'état de Juan Fernandez s'était modifié en un point. Les Espagnols, afin d'ôter aux navires flibustiers la ressource précieuse que leur offraient les troupeaux de chèvres, y avaient lancé des chiens, qui ne tardèrent pas à faire une guerre acharnée aux compagnes de Selkirk; ils ne leur laissèrent bientôt qu'un petit nombre d'endroits inaccessibles, où celles-ci se défendaient avec ordre et avec succès. Lord Anson en trouva à peu près deux cents, qu'il était fort difficile de tuer, et dont quelques unes portaient la marque que leur avait faite aux oreilles le matelot anglais.

Pendant bien long-temps encore Juan Fernandez fut ainsi abandonnée à tout venant. Il y a quelques années seulement le gouvernement chilien crut devoir faire valoir les droits qu'il avait à sa possession, et en fit un lieu de déportation pour les condamnés politiques et les malfaiteurs. On les y transporte, et une fois cet acte accompli, personne ne se préoccupe de la manière dont ils pourront vivre. Les chèvres si nombreuses jadis, les chiens, les chats, tout a dis-

paru : ces malheureux ne trouvent de ressource que dans la pêche ou la chasse des phoques et des veaux marins, très nombreux dans ces parages ; ils échangent avec les bâtiments les peaux de ces animaux contre de l'eau-de-vie et du biscuit. Quelques barques leur permettent de s'éloigner du rivage et de communiquer avec les étrangers. Pour demeurer ils ont des maisons dont l'ensemble forme une espèce de pauvre et misérable hameau. Au reste, comme aucune autorité ne les surveille, la plupart prennent passage à bord des navires baleiniers, et se répandent dans les îles de l'Océanie. Les uns y mènent une vie aventureuse, excitent les indigènes au pillage des navires européens, et les exposent à de durs châtimens ; les autres s'y établissent et y deviennent interprètes.

En mai 1858, les deux corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, sous les ordres du contre-amiral Dumont d'Urville, mouillèrent à Juan Fernandez, dans la baie de Cumberland, la meilleure de l'île, et celle dont notre gravure donne la vue. L'état des choses était peu changé depuis la relâche d'Anson. On voyait encore au fond de la baie l'espace circulaire occupé par son camp. Les graines plantées par les soins du navigateur anglais avaient laissé des traces, et on y remarquait entre autres une allée de pêcheurs.

A cette époque, un Américain de Valparaiso avait le projet d'établir à Juan Fernandez un dépôt de mûres, d'agrestes et de vivres. Il est à souhaiter que cet homme puisse réaliser son idée ; il en résulterait un grand avantage, et pour les armateurs, et pour les capitaines, qui ne seraient plus exposés, entre autres inconvénients graves, à voir désertir une partie de leurs équipages, comme il arrive trop souvent lorsque l'on est obligé de relâcher dans les ports du continent.

LA TROQUE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 146, 163, 182.)

§ 5.

Ils trouvèrent le sérakik accroupi sur une natte devant la porte de son kombet, et fumant dans une pipe de pierre. Le marabout Toni se tenait derrière lui.

En apercevant les troqueurs, le prince nègre leur jeta un regard sombre.

— Pourquoi êtes-vous parti subitement comme des voleurs qui se dérobent au châtimement ? demanda-t-il d'un ton sévère.

Riou hasarda quelques excuses empruntées aux nécessités du commerce.

Le sérakik l'interrompit.

— Et qui vous a permis de faire ce commerce ? s'écria-t-il ; ne savez-vous point que moi seul je puis l'autoriser, et que vous me devez avant tout un droit ?

Les troqueurs le regardèrent avec étonnement, puis protestèrent de leur pauvreté.

— Vous êtes des menteurs, reprit le prince avec colère, je sais que vous avez du *sangara*.

Les deux cousins possédaient en effet quelques gourdes d'eau-de-vie réservée pour leur propre usage, et qu'ils cachaient soigneusement. Le marabout Toni les avait aperçues dans leurs bagages, et en avait averti le sérakik. Malgré leur répugnance à livrer la précieuse liqueur, ils répondirent au roi nègre qu'ils étaient prêts à lui faire goûter leur *sangara*.

— Tout de suite ! cria-t-il avec emportement.

Loriol chercha une des gourdes cachées sous les bagages et la lui donna. Il la porta à ses lèvres avec avidité, l'avalait à moitié tout d'une haleine, puis, passant la main sur sa poitrine nue avec un sourire brutal :

— Du soleil pour le dedans ! murmura-t-il.

Et il but de nouveau.

Les yeux du marabout étaient devenus étincelants ; il se pencha vers le sérakik.

— Ce qui reste dans la gourde suffirait pour acheter un gris-gris contre la morsure des serpents, dit-il.

Le sérakik serra la bouteille contre lui, et s'écria :

— Il n'y a point de serpents dans mes kombets ; je ne crains pas les serpents.

Et il but de nouveau à petits coups.

— Je puis fabriquer un talisman contre les flèches, reprit le marabout.

— Je ne vais point à la guerre, interrompit le prince, qui porta de nouveau la gourde à ses lèvres.

— Contre la fièvre.

— Je me porte bien.

— Contre le poison.

— Contre le poison ! répéta le sérakik devenu attentif ; pourquoi ne l'avoir point dit plus tôt ?... La gourde est vide.

— Il y en a d'autres là, observa Toni en désignant du regard les valises des troqueurs.

— D'autres ! Qu'ils les donnent, s'écria le prince déjà à moitié ivre... Qu'ils les donnent toutes, et je partagerai avec toi pour avoir un gris-gris contre le poison.

Les deux matelots s'assirent sur leurs bagages.

— Le sérakik ne voudrait point dépouiller ses hôtes ! s'écria Michel.

— Prétendrais-tu me donner des conseils ? répliqua le prince nègre.

— Mais songez...

— Je suis un honnête prince, un grand prince !

— Alors, vous ne voudrez pas...

— Et je puis tout prendre si je veux.

— Pourtant...

— Et je prends tout.

Etienne essaya de défendre ses valises ; mais à un signe du sérakik, quelques officiers se précipitèrent sur lui et le renversèrent.

— Qu'on le tue s'il bouge, dit-il.

— Et qu'on ne leur rende point leurs marchandises, ajouta Toni.

— Non, je confisque tout ; je suis un grand prince. A moi d'abord cette gourde ; celle-ci à toi, marabout ; à nous les colliers, les couteaux, les galons.

Et comme Riou et Loriol continuaient à crier et à se débattre pour reprendre leur pacotille, il ordonna de leur lier les mains, de leur bâillonner la bouche avec une corde, et de les emmener : ce qui fut exécuté.

Le marabout triomphait : il acheva de boire toute l'eau-de-vie des troqueurs avec le sérakik, auquel il soutira, de plus, la meilleure part des marchandises en échange de quelques gris-gris.

Quant à Etienne et à Michel, ils avaient été conduits à une case où ils restèrent enfermés jusqu'à la nuit. Le guiriot qui leur avait déjà servi de garde vint alors les délivrer de leurs liens au nom de la reine. Il leur apportait également de sa part une pintade au riz et un plat de *sanglet* au miel.

Mais tous deux avaient perdu l'appétit ; la violence dont ils étaient victimes leur avait en effet causé d'autant plus de désespoir et de colère, qu'elle était complètement imprévue. Rien ne les y avait préparés. Loin de là, tout était favorable jusqu'à ce moment. En quelques jours, ils avaient ramassé plus d'or que ne leur en eût produit le même nombre d'années de navigation, et cet or venait de leur être enlevé sans motif ! Près de réaliser leurs plus beaux rêves, ils se voyaient arrêtés subitement ; ils perdaient une chance de fortune certaine, la seule peut-être qui leur serait jamais offerte, et cela par la méchanceté d'un misérable hypocrite !...

Cette idée les jetait tous deux dans une sorte de rage. Le désir de se venger du marabout, qu'ils regardaient comme

la cause première de leur malheur, semblait l'emporter sur le sentiment de ce malheur lui-même; mais ne pouvant satisfaire leur colère, ils la déchargèrent l'un sur l'autre, s'accusant réciproquement d'avoir causé le désastre qui les frappait. — Conséquence tristement inévitable de cette association sans tendresse et sans dévouement! car l'infortune est comme un réactif qui fait connaître de quelles substances se composent nos sentiments, et l'insuccès, qui resserre les amitiés venant du cœur, ne manque jamais de détruire celles que l'intérêt seul a nouées.

Les troqueurs recommençaient à se quereller pour la centième fois, lorsqu'ils furent tout-à-coup interrompus par un éclat de rire.

C'était le marabout lui-même qui venait d'entrer dans le kombet.

A sa vue, les deux cousins firent un mouvement pour s'élançer vers lui; mais Toni, que le sangara avait rendu audacieux, les arrêta du geste, et leur dit :

— Que mes amis les blancs ne se fâchent point; je viens les consoler.

— Traître! voleur! chien! s'écrièrent à la fois les deux matelots.

— Allons! la paix! reprit le marabout en s'asseyant sur la natte, et plaçant devant lui une des gourdes d'eau-de-vie encore presque pleine : je vous ai réservé votre part; buvez, puis nous causerons.

— Sors d'ici, scélérat! reprit Etienne. Sors à l'instant si tu tiens à la vie.

— Je viens vous fournir les moyens de vous enrichir, reprit Toni d'un air mystérieux.

— De nous enrichir! quand, grâce à toi, nous voilà dépouillés de nos marchandises et de notre or.

— Qu'importe, si je vous en fais trouver mille fois davantage!

— Que veux-tu dire?

Le marabout leur fit signe de baisser la voix, but à la gourde, puis la leur tendant :

— Goûtez le sangara, dit-il.

Ils burent l'un après l'autre : Toni, rassuré, leur fit alors signe de s'asseoir près de lui, et reprit :

— Mes amis les blancs habitent un pays où le fer, le cuivre, le plomb se trouvent en abondance.

— Il est vrai, répondit Michel.

— C'est une grande bénédiction du ciel, reprit le marabout; mais comment font-ils pour trouver ces métaux et les arracher à la terre?

— Nous avons pour cela des moyens faciles et sûrs.

— Et s'il y avait chez vous des mines d'or, vous sauriez les découvrir et les exploiter également?

— Qui en doute? Mais à quoi bon ces questions?

Le marabout regarda autour de lui, et reprit en baissant encore la voix :

— Ce que mes amis les blancs feraient chez eux, ils peuvent alors le faire ici.

— Comment cela?

— Je connais à une journée de marche de Sonka une vallée qui est pleine d'or.

— Se peut-il? s'écrièrent Michel et Etienne.

— J'en ai recueilli moi-même, il y a un mois.

— Toi?

— Oui; mais nous n'avons point l'habileté des blancs pour charmer ce qui est sous terre, et l'or se joue de nos recherches, comme le lièvre et le cerf des poursuites du chasseur. Dès que nous fouillons à un endroit, il s'enfuit dans un autre, et pour le trouver, il faut le surprendre*. Aussi n'ai-je pu m'emparer que de celui qui se trouvait à la surface de la terre.

— Et il y en avait beaucoup?

* Les nègres ont réellement cette superstition.

— Autant qu'en pouvait porter le plus vigoureux de mes esclaves.

Les troqueurs se récrièrent d'abord; mais Etienne se ravisa tout-à-coup.

— C'est un mensonge! dit-il.

— Je jure...

— Un mensonge! sans quoi tu serais plus riche que le sérakik.

— Et qui te dit que je ne le sois pas?

— Dans ce cas, où est ton or?

— Je l'ai donné à un marchand arabe.

— Et qu'as-tu reçu en échange?

— Quelque chose de plus précieux.

— Une chose plus précieuse que l'or!

— Et surtout plus facile à garder.

— Tu mens! te dis-je.

— Je mens! répéta Toni en tirant de son sein une petite boîte de cuir; eh bien! regarde.

Il avait ouvert la boîte. Les deux troqueurs aperçurent un diamant d'une grosseur prodigieuse, dont les facettes scintillaient dans l'ombre. Ils ne purent retenir une exclamation.

— Me croyez-vous, maintenant? dit le marabout avec un sourire triomphant.

— Mais c'est un diamant digne de la couronne d'un empereur! s'écria Etienne.

— Le roi de France n'en a point de pareil, ajouta Michel.

— Combien veux-tu le vendre?

— Oui, nous te donnons toute notre pacotille.

— Le sérakik vous l'a prise.

Les troqueurs l'avaient oublié; ils fermèrent les poings en blasphémant de rage.

— Mais vous pouvez tout réparer en venant à la vallée de l'or, reprit le marabout; je vous y conduirai, vous trouverez la mine, et nous partagerons.

C'était une dernière ressource à tenter. Après quelques hésitations, les deux matelots acceptèrent.

Il fut convenu qu'ils partiraient tous trois dès le point du jour. Toni se chargea de voir le sérakik pour faire rendre aux troqueurs leurs armes et leurs montures.

Lorsqu'il fut parti, les deux cousins demeurèrent longtemps sans parler. Enfin Etienne frappa la terre du pied avec dépit, et s'écria :

— Un pareil trésor à ce misérable! quand nous ne pouvons, nous autres, conserver quelques onces d'or péniblement gagnées.

— Ma mère avait pour voisin un joaillier, observa Michel, et je l'ai souvent entendu parler du prix des diamants; celui du marabout vaut des millions.

— Il ne nous en faudrait pas davantage pour retourner riches en France.

— Et pour y vivre comme des seigneurs.

— Si nous n'avions pas été dépouillés, nous aurions peut-être fait un échange avec ce brigand.

— Oui, mais il a déjà toute notre pacotille.

— Par le ciel! ce serait justice d'exiger de lui un dédommagement.

— Et ce serait facile, puisqu'il vient avec nous.

Ils se regardèrent!... tous deux s'étaient compris.

— Alors, c'est dit, murmura Etienne avec un geste énergique; coûte que coûte, demain nous aurons notre fortune en poche!

— Et après-demain, ajouta Michel, nous serons en route pour Saint-Louis.

La suite à une prochaine livraison.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

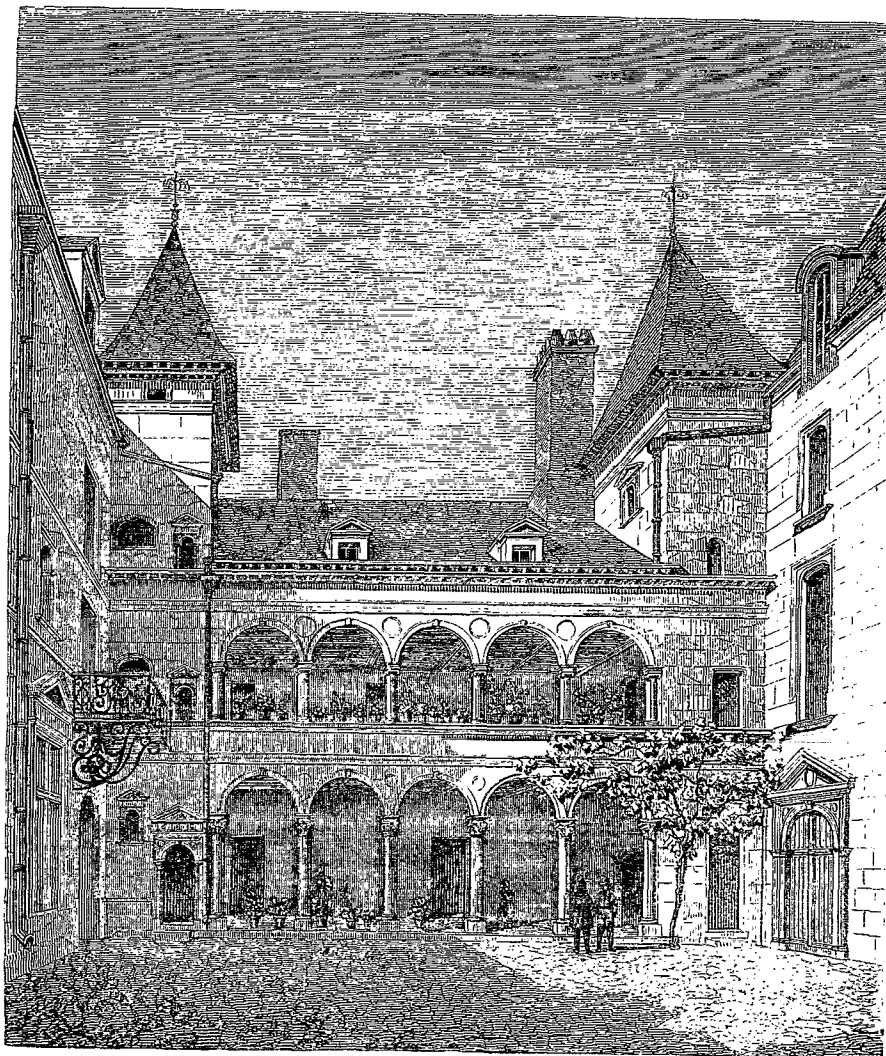
Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,
OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES
DE NOTRE HISTOIRE.

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite. — Voy. p. 121.)

COMMENCEMENT DU RÈGNE DE FRANÇOIS 1^{er}



(Maison dite de François 1^{er}, à Orléans.)

Le nom de *Renaissance*, adopté pour qualifier la grande révolution sociale, qui, au quinzième siècle changea entièrement la face de l'Europe, exprime très nettement quel en fut le caractère et dans quel esprit elle fut accomplie.

Toute la période chrétienne qui s'était écoulée depuis la chute de l'empire romain fut alors considérée comme une époque de ténèbres et d'ignorance, durant laquelle la société européenne était restée plongée dans un long sommeil. Au moment du réveil, on tourna de nouveau les regards vers la civilisation antique, comme vers le véritable foyer auquel il fallait emprunter la lumière capable de féconder les nouvelles doctrines. En prenant ainsi le passé pour modèle, c'était bien réellement une sorte de résurrection, de renaissance qu'on prétendait opérer. Ce fut par une succession d'idées semblables que l'on qualifia également de Renaissance la réforme qui eut lieu en même temps dans les arts, et dans l'architecture en particulier.

Dagincourt, dans son excellent ouvrage de l'Histoire de l'Art par les monuments, fait une distinction entre ce qu'il

appelle la *Renaissance* et le *Renouvellement* de l'art ; distinction que nous sommes très disposé à admettre dans la transformation même de l'architecture, en reconnaissant qu'en Italie, dès le treizième siècle, on put constater des indices non équivoques d'une nouvelle culture de l'art, promptement adoptée et fécondée par les générations suivantes.

Pour essayer de rendre cette distinction plus saisissable, nous dirons que la *Renaissance* se manifesta par un sentiment imparfaitement défini des grands principes de l'art méconnus par les chrétiens, et que le *Renouvellement* fut le retour aux éléments constitutifs de l'art antique par l'adoption même des formes particulières qui en dérivent et lui sont propres.

Les artistes de la Renaissance avaient donc senti la nécessité d'une reconstitution de l'art sans être parvenus à en formuler les principes d'une manière absolue. Mais ceux qui ont produit le Renouvellement se sont malheureusement contentés de poser un principe d'imitation qui devait

entraver l'avenir en enchaînant les progrès de l'esprit moderne qui se substituait à celui du moyen-âge.

D'après cela, en cherchant à déterminer par des noms propres les limites de ces deux époques, on serait amené à reconnaître que les principaux maîtres qu'on peut considérer comme appartenant à la renaissance de l'architecture italienne sont Nicolas et Jean de Pise, Arnolfo di Lapo, Brunellesco, Orcagna et Giocondo; et que ceux qu'on peut désigner comme ayant le plus contribué au Renouveau sont Léon-Baptiste Alberti, Bramante, Balthazar, Perruzzi, San-Gallo, et enfin Michel-Ange qui, avec son triple génie, apparaît comme une glorieuse individualité au milieu de cette période dont l'église de Saint Pierre est la plus éclatante et la plus complète expression. Après Michel-Ange, l'esprit du Renouveau, qui avait pris naissance à Rome, s'était répandu dans toute l'Italie, et il n'y avait pas une province qui ne pût proclamer au moins un grand architecte. Dans ce nombre, il faut distinguer particulièrement Serlio, Barozzi da Vignola et Palladio, qui, semblant pressentir le prochain déclin de l'art, cherchèrent dans leurs œuvres et par leurs écrits à consacrer d'une manière invariable les préceptes de la Renaissance, qui n'étaient autres que ceux de l'antiquité. Mais l'heure de la décadence avait sonné, Michel-Ange était mort; la coupole de Saint-Pierre avait été achevée, et le Bernin allait bientôt régner en maître sur toute l'Europe.

En France, il serait impossible d'établir rigoureusement une semblable distinction; cependant, il est constant que l'architecture des règnes de Louis XII et de François I^{er}, sous lesquels fut inaugurée la Renaissance française, diffère essentiellement dans ses principes de celle des règnes suivants, ainsi que nous aurons occasion de le faire ressortir par les exemples que nous emprunterons aux monuments de ces diverses époques.

Nous avons vu quel fut le caractère de l'architecture sous le règne de Louis XII. Sous celui de François I^{er}, les artistes restent encore divisés, et l'art a beaucoup de peine à se fixer. Pendant toute la durée de ce règne, on peut reconnaître à la fois l'emploi du style purement gothique, celui du style mixte qui participe du gothique et de la renaissance, et l'adoption du style italien qui acquiert dès lors une grande influence; mais ce ne fut que vers la fin du règne de ce roi qu'on commença à soumettre notre architecture aux formes de l'art antique.

A partir du règne de Henri II, l'architecture gothique fut à peu près complètement détrônée. Non seulement les principes mais les formes de l'architecture antique prédominèrent exclusivement; la France vit ses propres artistes adopter les doctrines des grands maîtres italiens et introduire les ordonnances païennes dans tous les monuments de notre pays: c'était l'accomplissement du Renouveau qui fut encore la conséquence de celui qui s'était opéré en Italie, bien qu'il eût pour interprète le génie de Pierre Lescot, de Philibert Delorme, et de Jean Bullant, qui étaient tous Français, et surent néanmoins imprimer à leurs œuvres un cachet de nationalité très prononcé. Mais n'anticipons pas sur les périodes subséquentes, et contentons-nous pour le moment d'étudier le caractère de la Renaissance en général.

Quoi qu'il en soit donc, et sans avoir égard à ces différentes nuances qui caractérisent les productions de l'architecture pendant la durée du seizième siècle, en France on entend par *époque de la Renaissance* ce siècle tout entier, et même on y comprend quelquefois les règnes de Henri IV et de Louis XIII. Dans les autres parties de l'Europe, l'époque de la Renaissance est moins nettement déterminée.

L'Allemagne n'eut pas à proprement parler de renaissance; au milieu du seizième siècle l'architecture gothique y était en pleine vigueur, et les nombreux monuments qui furent élevés à cette époque sont presque tous dans le style

ogival; ceux qui représentent la renaissance sont très rares et appartiennent à la fin du seizième siècle. L'hôtel-de-ville de Cologne, une partie de celui de Nuremberg, l'ancien château de Stuttgard et quelques autres constructions dans la même ville, sont, après le fameux château d'Heidelberg, les principaux exemples qu'on puisse citer. Les Allemands d'ailleurs condamnent dans la Renaissance le retour aux idées païennes, et repoussent toute espèce de solidarité à cet égard; ils veulent que les véritables progrès qui ont pu se faire alors soient dus à la seule influence du christianisme.

En Angleterre, à l'époque des Tudors, le style gothique se modifia sensiblement et revêtit des formes particulières qui lui donnèrent un cachet de nationalité dont on peut juger par la plupart des édifices de la ville d'Oxford; mais l'influence de la Renaissance ne se fit sentir que sous les règnes de Henri VIII et d'Elisabeth, et ce fut seulement à la fin du seizième siècle qu'on éleva des monuments vraiment dignes d'être cités. Inigo Jones fut le plus célèbre représentant de la Renaissance en Angleterre; il importa dans son pays le style de Palladio, dont il était le zélé et digne disciple, et en fit une heureuse application dans le palais de Withe-Hall qui est resté inachevé. Après lui, Wren voulut dans la construction de Saint-Paul rivaliser avec Saint-Pierre de Rome, et de là date en Angleterre, comme partout ailleurs, le commencement de la décadence.

En Espagne, le style d'architecture que la longue domination des Maures avait naturalisé dans ce pays se refléta dans les premiers monuments de la renaissance après s'être perpétué dans ceux du christianisme. C'est au règne de Ferdinand et d'Isabelle que l'on pourrait faire remonter les commencements de la renaissance espagnole; mais ce ne fut qu'au milieu du seizième siècle, sous le règne de Charles-Quint et de Philippe II, que l'influence de l'Italie devint véritablement sensible; c'est à cette époque que fut construit le célèbre couvent de San-Engrazia, et que fut commencé le palais de l'Escorial par Jean-Baptiste de Tolède, auquel succéda Jean de Herrera.

De toutes ces nations, la France est donc celle où la Renaissance se développa avec le plus de promptitude et de fécondité. Il semble que notre pays, qui peut être considéré comme le cœur de ce grand corps qu'on appelle l'Europe, soit à la fois destiné à recevoir toutes les influences étrangères et à exercer la sienne universellement. De même que notre sol est riche de toutes les productions les plus variées, de même l'histoire de notre architecture embrasse à elle seule celle de tous les pays adjacents: grecque et byzantine sur les côtes de la Méditerranée, romaine et latine dans la partie méridionale, normande et saxonne dans les provinces de l'Ouest, romane et tudesque dans celles de l'Est, purement ogivale dans les provinces centrales au nord de la Loire; notre architecture, tout en restant subordonnée à ces différents types, est néanmoins parvenue, à toutes les époques de notre histoire, à revêtir un caractère propre, qu'elle conserva même à l'époque de la Renaissance, quoiqu'en subissant l'influence italienne.

D'après l'exposition que nous avons faite des causes qui ont déterminé la Renaissance de l'architecture et des principes au nom desquels elle se manifesta, il nous semble qu'elle pourrait être définie de la manière suivante:

1^o Rupture avec les traditions du moyen-âge; protestation contre l'art chrétien de l'Occident, comme ayant été impuissant à se constituer comme art, et incapable d'atteindre les types du beau dont l'antiquité nous avait laissé de nombreux modèles;

2^o Nécessité de reprendre l'œuvre des anciens au point où ils l'avaient laissée, en se soumettant de nouveau aux préceptes qu'ils avaient créés, et en adoptant comme régulateurs les ordres qui avaient servi de base à leur système architectonique.

On peut facilement distinguer ce que ces principes avaient en eux de juste et de faux, et il convient d'examiner si, par leur application, la Renaissance n'a pas eu pour effet d'asservir l'esprit humain sous le joug de l'antiquité.

En protestant d'une manière absolue contre l'art du moyen-âge, les promoteurs de la *Renaissance*, et surtout ceux du *renouveau*, n'ont-ils pas commis une grande erreur? n'ont-ils pas eu le tort de méconnaître les conquêtes qui avaient été faites dans l'art de bâtir pendant plusieurs siècles, et conséquemment celui de n'en pas profiter? De plus, ils paraissent n'avoir pas compris que le véritable but de la Renaissance devait être l'introduction de l'esprit antique dans l'art du moyen-âge, afin de ramener celui-ci à la constitution rationnelle qui lui avait manqué. La Renaissance enfin, il faut le dire, a complètement méconnu l'enseignement qui devait résulter de l'*affranchissement de l'arcade*, le plus grand de tous les progrès qui aient été accomplis dans l'architecture depuis les Grecs; et en s'adressant à l'art romain pour étudier les principes de l'architecture païenne, les artistes de la Renaissance ont été conduits à adopter un principe funeste d'imitation, tandis qu'en remontant aux types suprêmes de l'art grec ils fussent indubitablement arrivés par analogie à la création d'un système radical et complet, que l'avenir se serait trouvé libre de développer indéfiniment.

Il ne faut point perdre de vue que ce ne fut pas au nom d'une croyance religieuse ou d'un principe philosophique bien déterminé que se développa la renaissance de l'art; ce fut plutôt une vague conséquence du besoin que la société éprouva de s'affranchir du joug rigoureux sous lequel la retenaient le pouvoir féodal et la rigidité chrétienne. Par amour de l'art, et au nom de l'art lui-même, le génie de la Renaissance se substitua dans l'architecture au génie chrétien, et se proposa de rechercher dans les traditions antiques les éléments de cette beauté matérielle et cette perfection de la forme dont l'art du moyen-âge ne s'était nullement préoccupé. En un mot, ce fut une réaction sensualiste opposée au spiritualisme exclusif du dogme catholique.

Nous avons précédemment démontré que l'architecture gothique se perdit par ses propres excès; ne peut-on pas en conclure que cette architecture avait fait son temps quand la Renaissance proclama la recherche de cette sublime unité et de cette divine harmonie sans laquelle il ne saurait rien exister de vraiment beau, de vraiment grand?

La Renaissance, qui, en Italie, s'était produite avec tant de grandeur et d'éclat, s'amoindrit sensiblement en France; elle y fut adoptée par luxe, par agrément, on pourrait presque dire comme une mode mise en vogue par les rois d'avant, et après eux par leurs courtisans.

Ce sont particulièrement le bien-être et les améliorations de toute espèce que la nouvelle architecture permettait d'introduire dans les habitations qui la firent accueillir favorablement. A mesure que les raffinements de la civilisation se développaient et créaient de nouvelles exigences, on éprouva le besoin de mettre les habitations en harmonie avec les mœurs, les coutumes et la manière de vivre que nous avons empruntées à l'Italie. Aussi, à part quelques édifices municipaux auxquels on appliqua l'architecture de la Renaissance lors de ses premiers essais, c'est presque exclusivement dans les châteaux, les palais et les maisons que nous allons être obligés d'en étudier les premières productions.

Bien qu'un très grand nombre d'habitations particulières du seizième siècle aient été détruites, et que chaque jour nous en voyons malheureusement disparaître encore, il en reste suffisamment cependant pour qu'en les comparant avec celles des siècles précédents on puisse juger des modifications introduites, tant dans la disposition que dans la décoration des maisons par les artistes de la Renaissance.

En première ligne, nous citerons la maison dite de François I^{er}, qui était primitivement dans la petite ville de Moret près Fontainebleau, d'où elle a été transportée à Paris en 1825, et reconstruite sur un nouveau plan aux Champs-Élysées (voy. cette maison, 1854, p. 265). Le corps de bâtiment qui en forme aujourd'hui la façade principale contenait évidemment la partie la plus importante de l'habitation; il donnait autrefois sur une cour, peut-être même sur un jardin, et l'on peut ainsi s'expliquer comment il était aussi largement ouvert, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage. On voit d'ailleurs que les mêmes principes subsistaient encore, et que souvent les constructions de pierre n'étaient qu'une véritable traduction de celles de bois. Les montants et les traverses qui divisent les ouvertures de la galerie du premier étage de la maison de François I^{er} sont tels en effet, et par leur forme et par leur délicatesse, qu'on a peine à s'imaginer qu'ils puissent être en pierre: en bois on ne les eût pas faits autrement. Dans la frise qui règne entre les deux étages, on voit représentées en bas-relief des scènes de vendanges, et dans la travée du milieu on avait sculpté des armoiries et deux médaillons, que leur mutilation rend méconnaissables. Sur une petite porte placée aujourd'hui au milieu de la face postérieure, on voit une salamandre qui ne permet pas de douter que cette construction n'ait appartenu au règne de François I^{er}. Dans la corniche supérieure de cette façade se trouve l'inscription suivante:

QUI SCIT FRENARE LINGUAM SENSUMQUE DOMARE FORTIOR
EST ILLO QUI FRANCIT VIRIBUS URBES.

Celui qui sait mettre un frein à ses paroles et dompter ses sens est plus fort que celui qui prend des villes d'assaut.

Tous les détails d'ornements qui sont sculptés sur cette maison sont exécutés avec un goût et un art infini, et peuvent passer pour un spécimen précieux du style décoratif de cette époque.

Il y a peu d'années, on voyait encore à Paris, rue Saint-Paul, dans l'intérieur d'une cour, une façade de maison qui devait appartenir également au commencement du règne de François I^{er}, à en juger par l'analogie qui existait entre les détails d'ornementation de celle-ci et ceux de la maison de Moret. Cette façade de maison, qui a été démolie en 1855, était assez remarquable pour mériter d'être conservée, et disons-le avec regret, rien n'a été tenté pour empêcher cette démolition.

Dans le dessin que nous en donnons (page 196) on voit que le rez-de-chaussée était divisé par trois grands arcs et largement ouvert. C'était probablement là qu'était située la grande pièce commune servant de lieu de réunion, tandis que l'étage supérieur était probablement occupé par les pièces de l'habitation. Cette façade, qui ne composait qu'un des côtés d'une cour ou d'un jardin, appartenait sans doute à une habitation seigneuriale d'une certaine importance, à en juger par sa situation à l'angle de deux rues, par l'étendue de terrain qu'elle devait occuper, ainsi que par les traces d'armoiries qui existaient au-dessous de la grande lucarne du milieu. On voyait encore sur la frise au-dessus des arcs du rez-de-chaussée les traces d'une inscription latine, mais trop incomplète pour qu'il fût possible d'en deviner le sens. Cet usage de graver ainsi des inscriptions sur les maisons était très général au quinzième et au seizième siècles. Déjà nous avons eu occasion de mentionner les distiques qui se trouvent sur la tourelle de l'hôtel Bourgtheroulde à Rouen (1841, p. 515, 579), et la devise que Jacques Cœur avait fait inscrire sur son hôtel de Bourges (1841, p. 579). Si nous parcourions les anciennes villes de France, nous pourrions facilement recueillir un grand nombre de ces inscriptions, le plus souvent la-

lines; nous nous contenterons de rapporter ici celles qui nous ont paru les plus curieuses, et que nous avons empruntées en partie à l'ouvrage de M. de La Quèrière sur les maisons de Rouen.

A Verneuil, dans la cour d'une maison du quinzième siècle, grande rue de la Madeleine, on lit :

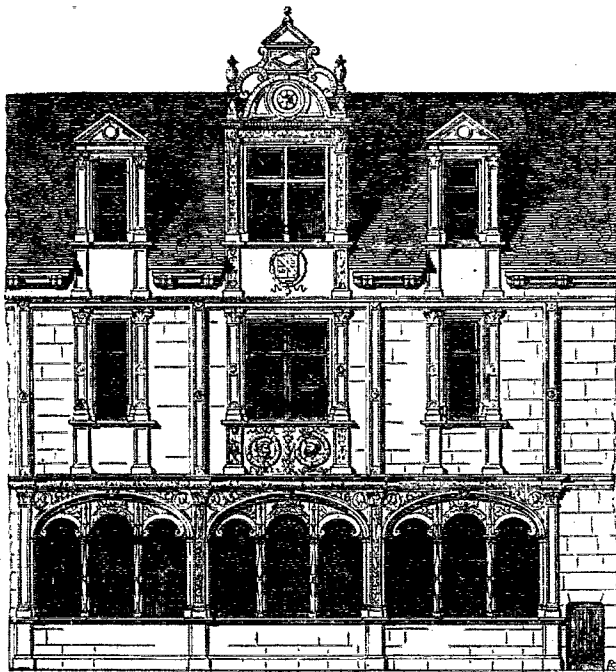
GUILLAUME GIBOVIN MERE DE VERNEUIL A FET
BASTIR CETTE MAISON EN 1402.

Et au haut de l'escalier ces mots :

*Felut ascendenti descendendum ita et viventi
moriendum.*

Après avoir monté il faut descendre, après avoir vécu mourir.

Dans le même escalier, on voit encore gravée dans la pierre, avec la date de 1694, cette sentence en latin et en français :



(Fragment d'une maison rue Saint-Paul, à Paris, démolie en 1835.)

FAC BENE DICTISQ; NE CÛRES.

FAY BIEN ET LAISSE DIRE.

A Vitré (Ille-et-Vilaine), sur une maison du seizième siècle, rue d'En-Bas, on lit :

PAX : HUIC : DOMVI : ET : HABITANTIBUS : IN : EA.

Paix à cette maison et à ceux qui l'habitent.

Sur la porte de la même maison, qui est sculptée en bois, on a gravé sur un ruban noué en rosette :

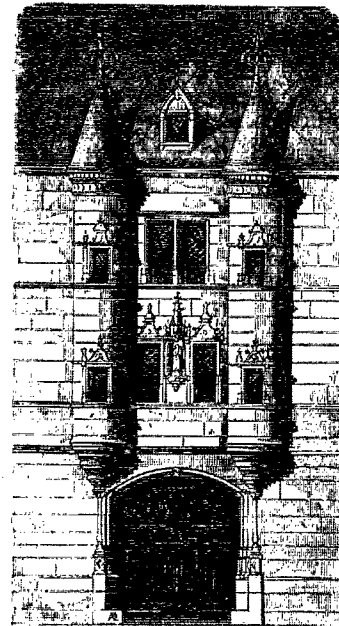
PULSANTI APERIATUR.

Qu'elle soit ouverte à qui frappera.

A Beauvais, sur la devanture d'une maison en bois, rue du Chatel, on voit les versets 1 et 5 du psaume xxx, et plus bas une inscription semblable à la précédente :

PAX HUIC DOMUI ET OMNIBUS HABITANTIBUS.

Paix à cette maison et à tous ses habitants.



Entrée d'une habitation du XVI^e siècle, à Reims.)

A Abbeville, rue Vêrone, sur une maison du seizième siècle, on peut lire en français :

Fais le bien pour le mal, car Dieu te le commande.

A Rouen, il existe dans une maison, rue des Arpents, 88, sur la pièce de bois qui porte l'escalier, les deux vers latins suivants, sculptés en lettres saillantes :

CUI DOMUS EST . VICTUSQ . DECENS . ET . PATRIA DULCIS
SUNT SATIS . HAEC VITAE CAETERA CURA LABOR.

Une maison, une table modeste, une douce patrie, sont des biens suffisants. Tout le souci du reste n'est qu'une ingrate fatigue.

La ville de Moulins possède encore quelques maisons sur lesquelles on lit également des inscriptions du même genre. La maxime suivante se trouve dans la maison n° 11, rue des Grenouilles, au-dessus d'une porte dans le style de la Renaissance :

UT NOS JUNXIT AMOR NOSTRO SIC PARTA LABORE
UNANIMOS ANIMOS OPERIT UNA DOMUS.

L'amour nous a unis : acquise par notre travail, une même maison abrite notre parfaite union.

Sur la porte d'une maison, située à l'angle occidental de la place de l'Horloge, on lit :

HAEC DICT DOMINUS J. H. S. :
QUAMCUNQUE DOMUM INTRAVERITIS,
PRIMUM DICITE : PAX HUIC DOMUI.

N. S. J. C. a dit : Dans quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Paix à cette maison.

Sur le cul-de-lampe d'une tourelle à l'angle de la rue Sainte-Claire et de la rue Traversière, on a sculpté sur un écusson une fleur de pensée, et au-dessus on a gravé cette sentence :

PLUS PENSER QUE DIRE.

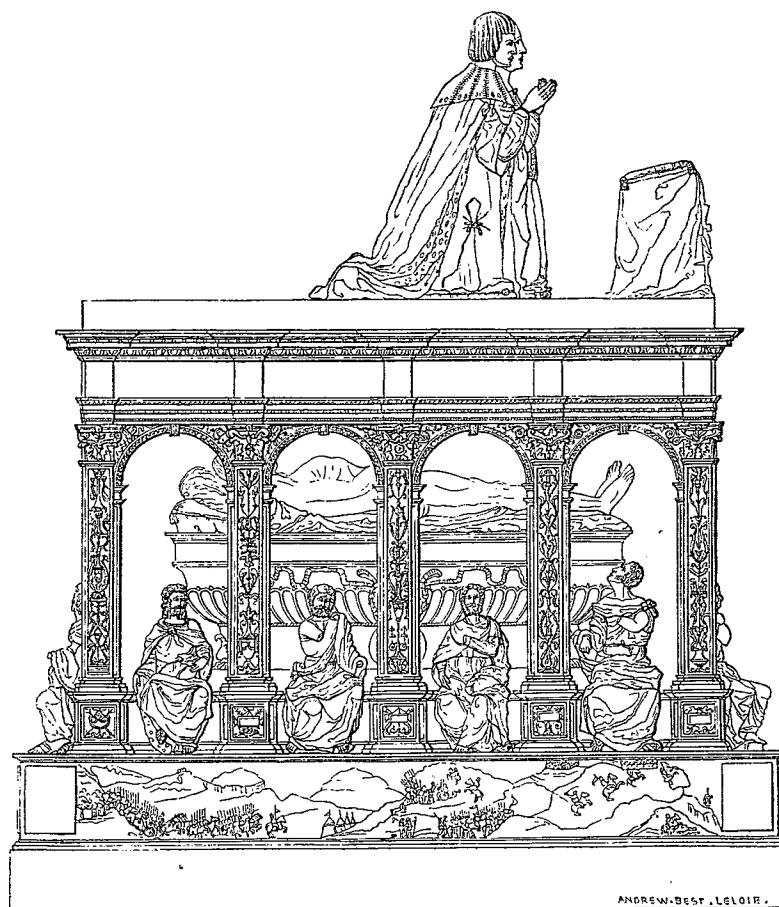
On voit que nos ancêtres se plaisaient à mettre leur demeure sous la sauve-garde de la morale et de la philosophie; ces inscriptions étaient toutes dictées par un sentiment religieux ou par une pensée de charité chrétienne. Placées ainsi au seuil du logis, elles prédisposaient les visiteurs à l'accueil hospitalier qui les y attendait; à l'intérieur, elles pouvaient contribuer à y entretenir la paix et l'union, qui sont les premières conditions du bonheur domestique.

Le même usage avait existé dans l'antiquité, et l'on a retrouvé à Pompéï plusieurs inscriptions analogues, non seulement sur les façades des maisons, mais encore dans les mosaïques qui avoisinent l'entrée; celle qui se répète le plus souvent est le mot *SALVE* qu'on trouve inscrit sur le seuil de plusieurs portes (voy. 1836, p. 296).

En choisissant les deux maisons de Moret et de la rue Saint-Paul comme premiers exemples du style de l'architecture du règne de François I^{er}, nous avons voulu rapprocher d'abord les constructions qui conservaient encore le plus d'analogie avec le style du règne de Louis XII, et peuvent

être considérées avec quelque raison comme appartenant à la première période de la renaissance française. C'est également dans la même catégorie que doit être classée la galerie de l'hôtel de Bourgheroulde, où se trouvent sculptés ces bas-reliefs curieux qui représentent l'entrevue de François I^{er} et de Henri VIII au camp du Drap-d'Or. Les arcs de cette galerie qui sont en anse de panier, et la profusion des sculptures qui la décorent, lui donnent un caractère tout-à-fait analogue à celui des constructions du règne de Louis XII.

A Reims, on voit encore les restes d'une habitation qui était sans doute très importante, et qui doit également ap-



(Tombeau de Louis XII dans l'église de Saint-Denis. — Voy. p. 199.)

partenir à la même époque. Les deux tourelles saillantes qui accompagnent la porte d'entrée, dont nous donnons le dessin page 196, indiquent qu'à cette époque les nobles ne renonçaient qu'avec peine aux signes de leur puissance et de leurs privilèges; car ces petites tourelles, qui à l'intérieur n'ont pas plus d'un mètre de large, et ne sauraient être conséquemment d'aucune utilité, n'ont pu évidemment être faites dans un autre but que celui de conserver à cette entrée le caractère traditionnel de celles des siècles précédents.

Les autres exemples d'habitations que nous avons réunis dans cet article ont pour but de montrer que, sous ce règne, les artistes italiens qui furent appelés en France y importèrent la disposition et la décoration des constructions de leur pays. Rien ne peut mieux servir à le démontrer que la maison dite de François I^{er} à Orléans (voyez page 195); c'est exactement une maison italienne du seizième siècle, avec son ensemble symétrique, ses doubles galeries en arcades, ses toits saillants, sa cour régulière, etc. Cependant, comme il fallait en même temps satisfaire aux goûts et aux habitudes françaises, on avait construit dans l'angle de cette cour une petite tourelle en encorbellement

dépendante des appartements du premier étage. Dans la voûture de cette tourelle, qui est ornée et sculptée avec une exquise délicatesse, on lit la date de 1513, et on voit une salamandre. C'est aussi sous l'influence italienne que dut être élevée dans la même ville une autre habitation importante, connue vulgairement sous le nom de maison d'Agnès Sorel. Le style de l'architecture de cette maison indique suffisamment que cette désignation est erronée, et qu'elle date de la même époque que la précédente, à laquelle, sous le rapport du goût et de la perfection qu'on remarque dans les détails de sculpture, elle est infiniment supérieure. Cette maison ou plutôt cet hôtel se compose d'un corps de logis sur la rue, d'une aile située entre une cour et un jardin, rejoignant un bâtiment parallèle à celui de la face et donnant par derrière sur une petite rue. Cette habitation du seizième siècle se trouve, comme plusieurs autres de la même époque qui existent encore à Orléans, dans un état parfait de conservation; on y voit encore le puits avec sa mardelle sculptée; les tuyaux de plomb servant à la conduite des eaux conservent les traces de peintures et de dorures dont on avait coutume de les décorer; les mêmes portes en bois, richement sculptées, du seizième

siècle, servent encore à fermer les boutiques modernes et l'entrée principale; il n'est pas jusqu'au pavé de la cour qui ne soit resté le même; il est composé de petits cubes de pierres blanches et noires formant des compartiments variés.

MANOIR D'ANGO A VARENGEVILLE.

De toutes les constructions particulières du règne de François I^{er}, la plus importante et la plus remarquable de celles que le temps a épargnées est sans contredit le manoir d'Ango à Varengueville, près de Dieppe. Jean Ango est ce célèbre navigateur de Dieppe qui arma des navires, prit des capitaines à sa solde, et les envoya chercher fortune dans les mers de l'Inde et du Nouveau-Monde. Pour qu'on puisse se faire une idée de cet homme opulent et fastueux, et juger du luxe qu'il avait déployé dans sa demeure de Dieppe et dans sa maison de plaisance de Varengueville, nous emprunterons les détails suivants à l'excellent ouvrage de M. Vitet sur l'histoire des anciennes villes de France :

« Varengueville-sur-Mer a la réputation d'être le plus beau village de la Normandie; ce qui est certain, c'est qu'aux environs de Dieppe il n'en est pas un qui l'égalé en richesse et en fertilité. Outre les beautés pittoresques qui abondent dans ce pays, Varengueville possède encore une autre sorte d'illustration : après avoir erré quelque temps dans ces rues à voûtes ombragées, vous arriverez devant un vaste corps de ferme dont les grauges et les bergeries ont un certain air d'élégance et de majesté. Entrez, pénétrez dans cette grande cour. C'est bien une ferme, voilà des monceaux de fumier, des nuées de volailles, des bestiaux comme à la foire; et pourtant voyez ces murailles : quel luxe ! quelle délicatesse ! Ces fenêtres encadrées de festons et ces colonnes si gracieusement ornées, cette tourelle à six étages et les charmantes petites fenêtres qui l'éclairent, tout cela n'est pas d'une ferme; nous sommes ici dans quelque demeure de prince. Les plus belles années de la Renaissance ont vu exécuter ces sculptures, et l'artiste était digne d'exercer son ciseau à Anet, à Ecouen, à Chantilly.

« Eh bien ! oui, ce n'est point pour un fermier qu'ont été élevées ces murailles; c'est pour le Médicis de Dieppe, pour le célèbre armateur Ango. Qu'on juge par ces précieux débris ce que fut son manoir de Varengueville, quand ces bâtiments convertis en grenier étaient plus élevés d'un étage, quand ces corps de logis, aujourd'hui rasés jusqu'au sol, se mariaient avec l'ensemble des constructions, quand enfin autour du castel régnaient de larges et beaux fossés, puis d'élégants parterres communiquant par des chemins de fleurs à de grands massifs de verdure, à de majestueuses futaies.

« En 1523, Ango, qui avait déjà décuplé ses richesses, commençait à mener train de prince; il n'y avait plus à Dieppe assez belle ni assez vaste demeure pour le loger lui et ses gens. Il fit venir des artistes habiles qui lui bâtirent, sur l'emplacement où est aujourd'hui le collège, une maison selon ses désirs, c'est-à-dire la plus riche, la plus élégante, la plus recherchée qu'on puisse imaginer. La façade était en bois, mais en beau bois de chêne, sculpté depuis le soubassement de pierre sur lequel reposait tout le bâtiment jusqu'à la corniche et jusqu'à ses lucarnes presque aussi hautes que le toit. Les sujets de ces sculptures étaient un mélange de fables d'Esopé, de combats entre Anglais et Normands, et de scènes de navigation. Cette partie de l'édifice était consacrée presque tout entière à un vaste salon, éclairé par de larges fenêtres à balcon, d'où la vue se promenait sur le port et sur la mer, plongeait dans la vallée, et jusqu'à la ville et au château d'Arques. Ce salon était revêtu de riches parquets et de lambris dorés, dans lesquels étaient enchâssés des tableaux des meilleurs maîtres d'Italie. Dans l'intérieur des cours,

car il y avait deux cours et un jardin, les sculptures étaient prodiguées avec la même magnificence que sur la façade, et grâce à un réservoir placé au sommet de la maison, on y trouvait jusqu'à des fontaines jaillissantes ornées de vases de fleurs et de statues.

« Cette belle maison fut incendiée pendant le bombardement. En 1647, elle était encore assez bien conservée pour qu'à sa vue le cardinal Barberini tombât en extase; il ne se lassait pas de la contempler et de répéter aux PP. de l'Oratoire qui l'accompagnaient : Je n'ai jamais vu si belle maison de bois; *Nunquam vidi domum ligneam pulchriorem*.

« Quand son petit palais fut construit, Ango voulut avoir hors la ville une maison de plaisance. Il avait acquis la belle terre de Varengueville, ancien domaine de la famille de Longueil; la beauté du pays, la proximité de Dieppe, l'engagèrent à démolir le vieux castel pour s'y faire bâtir un manoir à la moderne à sa fantaisie. C'est ce manoir dont il reste encore quelques corps de logis convertis en ferme, mais que, par une antique habitude, les habitants du pays ne connaissent et ne désignent jamais que sous le nom de château.

« Ango était à Varengueville au milieu de ses architectes et de ses sculpteurs, lorsqu'il reçut avis par ses amis de cour que le roi François I^{er}, voulant passer en revue de nouvelles légions qu'il venait de créer, se rendait en Normandie, et que son intention était d'aller à Dieppe. Gorgé de richesses, Ango n'aspirait plus qu'aux honneurs. Il saisit donc avec ardeur cette occasion de réaliser ses rêves ambitieux; et pour obtenir les bonnes grâces du roi, il s'avisait de l'éblouir en lui préparant une entrée solennelle, dont lui seul devait faire les frais. La ville de Dieppe avait consenti avec reconnaissance à lui céder cet honneur dispendieux.

« Voilà donc le simple armateur, fils de simple marchand, qui, sans autres titres ni dignités que sa richesse, se met en devoir d'héberger, de festoyer le roi de France. François I^{er} s'accommoda très bien de cette hospitalité bourgeoise; descendit de bonne grâce chez Ango, et parut satisfait de sa magnificence. Les produits les plus recherchés des quatre parties du monde étaient étalés dans cette splendide demeure : ameublements somptueux, étoffes brochées d'or, tapisseries de l'Inde, mets exquis, vins délicats, on eût dit un de ces palais de délices et de séduction décorés par la main des fées. Mais ce que le roi et sa cour ne cessaient d'admirer par-dessus tout, c'était la magnifique vaisselle d'argent dont les buffets étaient couverts, et qu'Ango avait fait ciseler par les plus célèbres orfèvres d'Italie.

« C'est en 1552, d'autres disent en 1554, que François I^{er} faisait ce voyage à Dieppe. Le roi, enchanté de son hôte, lui annonça, au retour d'une promenade en mer, qu'il le faisait vicomte et capitaine, et commandant de la ville et du château de Dieppe, en remplacement du sieur de Mauroy qui venait de mourir. Depuis cette époque jusqu'à la mort du monarque, Ango ne cessa de jouir d'une brillante faveur.

« Deux cheminées, dont vous trouverez le pied enfoui dans des monceaux d'avoine et de froment, sont les deux fragments de sculpture les plus riches qui restent aujourd'hui à Varengueville. La moins bien conservée est celle dont le dessin est le plus pur; l'autre, qui est mieux conservée, est surmontée d'une fresque dont les couleurs sont à peu près effacées; on peut néanmoins reconnaître qu'elle représente un sujet religieux, peut-être une naissance de la Vierge; le dessin paraît élégant et dans le goût italien.

« J'ai trouvé (dit M. Vitet) quelques traces de grandes fresques sous la jolie galerie à jour voisine du grand escalier; mais comme ce lieu sert depuis long-temps de hucher, les fagots qu'on y entasse ont presque entièrement

écaillé les couleurs. Je crois pourtant avoir distingué au-dessus de la porte une sphère, mais la devise est effacée. Enfin, dans un des angles de la cour, près de cette grande tour du haut de laquelle Ango voyait entrer ses navires dans le port de Dieppe, quelques médaillons appliqués contre la muraille contiennent des têtes sculptées de profil. On donne à deux de ces figures le nom de François I^{er} et de Diane de Poitiers; mais le défaut de ressemblance est tel qu'il n'y a pas moyen d'accepter cette tradition; j'aimerais mieux croire que ce sont les portraits d'Ango et de sa femme. Quant aux autres médaillons, ils représentent évidemment des têtes de nègres et d'Indiens. C'est une allusion flatteuse, un hommage de l'artiste à l'amour-propre du propriétaire.

» Ces figures de profil sont travaillées assez grossièrement; mais en revanche, quelle finesse exquise dans ces petites têtes d'anges et de femmes jetées autour des grosses colonnes et le long de la frise de la galerie à jour! Avec quel goût, quelle délicatesse ces arabesques encadrent toutes les fenêtres du grand bâtiment, transformé maintenant en étables à vaches et à moutons! Sur le montant d'un de ces encadrements, j'ai trouvé la date de 1544, écrite en chiffres arabes, au milieu d'un petit fleuron triangulaire. Ainsi sept ans avant sa mort Ango faisait encore travailler à son manoir. Il y avait au moins dix ans qu'il en avait entrepris la construction. »

La description qu'on vient de lire, jointe à la vue que nous donnons (page 200), permet d'imaginer ce que devait être, au temps de sa splendeur, ce manoir qu'Ango fit élever à grands frais, et auquel durent bien certainement coopérer des artistes étrangers. Ango avait des relations avec toutes les parties du monde; rien ne lui coûtait pour satisfaire sa vanité. On a vu qu'il avait dans sa maison des peintures des meilleurs maîtres de l'Italie, et que sa vaisselle avait été ciselée par des orfèvres de ce pays. Il est donc plus que probable que, ne fût-ce que par ostentation, il ne se serait pas contenté d'employer à Varengeville des artistes français, tels renommés qu'ils pussent être. Rien alors n'était cité avec orgueil que ce qui venait de cette Italie, qui semblait être devenue pour la France ce que la Grèce avait été autrefois pour les Romains. Tout nous porte donc à croire que le célèbre manoir d'Ango, dans l'ordonnance duquel on ne retrouve aucune apparence de goût gothique, dut être exécuté sous la direction de quelque artiste italien, et que conséquemment il doit être classé dans cette période de la renaissance française, où la nationalité de notre art abdiqua momentanément en faveur des fréquents emprunts faits à l'Italie.

TOMBEAU DE LOUIS XII A SAINT-DENIS.

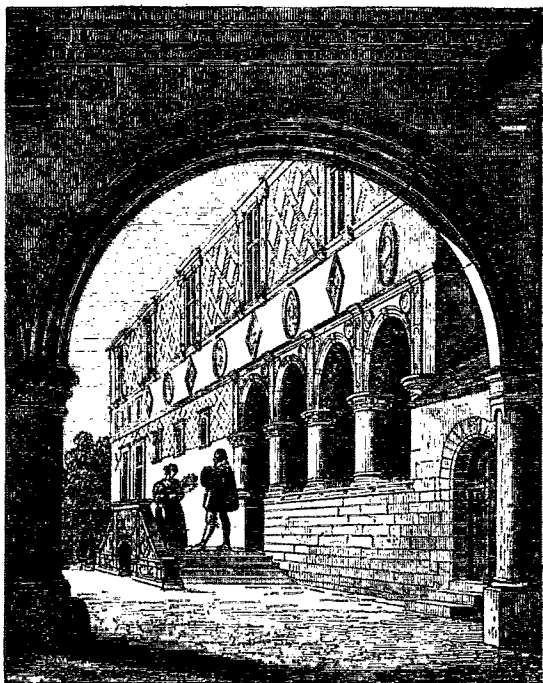
Les artistes de la Renaissance, presque exclusivement occupés à construire des châteaux, des hôtels ou des maisons propres à satisfaire ceux qui abandonnaient les anciennes coutumes, ne laissaient cependant pas échapper l'occasion de se distinguer, lorsqu'il s'agissait de faire preuve de talent, dans quelque monument d'art proprement dit, tels que ceux que la piété des souverains, des princes, ou de riches familles, faisait élever dans l'intérieur des églises à la mémoire de leurs ancêtres. Parmi les différents monuments de ce genre qui ont survécu aux orages politiques, nous sommes heureux de posséder encore le tombeau que François I^{er} fit élever à Louis XII et à Anne de Bretagne sa seconde femme dans l'église royale de Saint-Denis. Ce monument remarquable, conçu entièrement dans le style de la Renaissance, sans aucun mélange, semble à lui seul en résumer le goût, l'élégance et la délicate perfection. L'unité de son ensemble, et la parfaite harmonie de toutes les parties qui le composent, ne permettent pas de douter que ce ne soit la conception d'un seul homme.

Mais quel est-il? Voici ce qu'on ignore encore, à moins toutefois qu'on ne veuille le considérer comme l'œuvre d'un sculpteur, ce que nous ne sommes pas disposé à admettre, malgré le grand nombre de figures qui le décorent, vu la nature de sa composition, qui nous semble plus architecturale que sculpturale.

On a long-temps attribué la sculpture du tombeau de Louis XII à Paul-Ponce Trebatti, artiste florentin, qui vivait au seizième siècle, et plusieurs auteurs, en reproduisant cette opinion, ont commis une erreur que la comparaison seule des dates permettait facilement de reconnaître. En effet, le monument dut être terminé de 1517 à 1518, ainsi que l'indiquent ces dates gravées en deux endroits sur les pilastres. Ponce Trebatti vivait encore en 1570, époque à laquelle il exécutait des travaux de sculpture très importants pour Catherine de Médicis au jardin des Tuileries; conséquemment il ne pouvait avoir travaillé au tombeau de Louis XII. D'une autre part, Jean Breche, jurisconsulte de Tours, écrivait, en 1552, que le monument de marbre élevé à Louis XII dans l'église de Saint-Denis a été sculpté à Tours par le statuaire Jean Juste. D'après ce témoignage, et pour en confirmer l'authenticité, M. Emeric David, dans la biographie de Trebatti, fait judicieusement observer que vingt-quatre ans s'étaient à peine écoulés depuis que Jean Juste avait terminé son ouvrage, et que Trebatti vivait encore au moment où J. Breche signalait le premier de ces artistes comme auteur de la sculpture de ce monument. D. Félibien au contraire (Histoire de l'abbaye de Saint-Denis, suppose, lui, que les deux artistes ont travaillé à ce monument, se fondant sur ce que Sauval dit qu'il a été sculpté à Paris dans l'hôtel de Saint-Paul. Cette circonstance serait peut-être plus difficile à accorder avec le témoignage de Jean Breche, si nous n'avions commencé par prouver, par le rapprochement des dates, que Paul-Ponce ne peut avoir aucunement participé à la sculpture du tombeau de Louis XII. Qu'y aurait-il ensuite de surprenant que Jean Juste n'ait exécuté à Tours que la sculpture des figures, et que les autres parties, telles que les pilastres, les soubassements, etc., aient été faites à Paris? On peut donc avec quelque certitude affirmer que la sculpture du tombeau de Louis XII est l'œuvre d'un artiste français, et qu'elle peut conséquemment être considérée comme un des exemples authentiques du degré auquel cet art était déjà parvenu en France dès le commencement du règne de François I^{er}. Néanmoins, s'il nous est permis d'émettre ici une opinion sur le style des figures qui font partie du monument, nous pensons que, si on veut les examiner de près et les comparer entre elles, on aura beaucoup de peine à admettre qu'elles aient été exécutées par la même main. Nous croyons donc qu'il ne faudrait pas conclure que Jean Juste a conçu l'ensemble du monument et en a été le seul et unique auteur, et il nous semblerait plus naturel de croire que Jean Juste était un sculpteur habile de cette époque, auquel furent confiés certains morceaux détachés de sculpture destinés à la décoration du tombeau, qu'il exécuta dans son pays; tandis que s'il avait été le seul auteur et maître de cette œuvre, il est bien constant qu'il serait venu à Paris pour en suivre et diriger l'exécution. Nous voici donc de nouveau réduits aux conjectures sur ce point, et privés du plaisir que nous éprouverions à pouvoir proclamer l'incontestable et complète nationalité du monument en question. On a vraiment peine à concevoir comment, lorsqu'il s'agit d'une œuvre d'art aussi remarquable, dont l'exécution est si voisine de nous, on se trouve tout-à-fait dépourvu de documents authentiques qui permettent de désigner sûrement le nom de celui auquel il faut en attribuer la gloire.

Le tombeau de Louis XII, exécuté tout en marbre d'Italie, devait par cela même passer alors pour un monument merveilleux, l'emploi du marbre étant chose très

rare au commencement du seizième siècle. Sa composition dérive essentiellement de certains tombeaux du moyen-âge, où déjà on avait ainsi disposé les sarcophages dans une sorte d'édicule ou chaise ouverte, de manière à inspirer le recueillement. Les bas-reliefs qui décorent le soubassement représentent la guerre d'Italie, et particulièrement la bataille d'Agnadel, et l'entrée triomphale de Louis XII dans la ville de Gênes. Les figures assises dans les arcades sont celles des douze apôtres; elles ont subi de très grandes mutilations. Dans l'origine, outre ces figures on avait disposé aux angles du monument les quatre vertus cardinales, statues en bronze de grande proportion. Les statues de Louis XII et d'Anne de Bretagne, placées sur le sarcophage, représentent ces deux personnages dans leur état de mort; les ouvertures qu'on voit au ventre de ces statues ne sont pas, comme on l'a souvent répété, les traces de la putréfaction, mais bien celles de l'embaumement. Leur exécution est d'une vérité effrayante. Au-dessus du mausolée, Louis XII et Anne de Bretagne, vêtus de leurs habits de cour, sont représentés à genoux, en prière.



(Vue d'une partie du manoir d'Ango, à Varengeville, près de Dieppe. — Voy. p. 198.)

L'EMPEREUR ET LE RELIGIEUX.

L'empereur vient d'envoyer de nobles messagers au pieux ermite qui vit humblement dans la retraite. De quel secours l'obscur cénobite peut-il être au chef de tant de princes et de tant de seigneurs? Les messagers s'approchent en silence et découvrent respectueusement leur tête en apercevant le digne Anselme qui travaille dans son jardin. Ils lui présentent la lettre de leur maître, puis se retirent à l'écart pendant qu'il en brise le sceau symbolique. L'œil d'Anselme prend une expression grave, sa tête se penche sur sa poitrine, il paraît absorbé dans de profondes réflexions; puis, cachant la lettre impériale dans son sein, il reprend sa bêche et se remet à son travail. On eût dit alors qu'il dédaignait de répondre à cette noble missive; et pourtant l'empereur ne lui adressait que de hautes questions. Il lui parlait de ses

doutes, du désir qu'il avait de les éclaircir. Il l'interrogeait sur les mystères de Dieu et du temps, sur l'éternité, sur la nature et l'avenir des âmes, et lui racontait en termes touchants toutes les perplexités où le jetaient sans cesse ces merveilleux problèmes.

Les messagers attendent la réponse, et s'étonnent de voir le religieux qui bêche son jardin, qui en arrache les mauvaises plantes, qui sème de bons grains, et n'a pas l'air de songer à eux. Quelques instants se passent; ils attendent toujours que l'ermite daigne quitter son travail et s'occuper de leur mission. Las enfin d'attendre vainement, ils s'approchent d'Anselme et lui demandent une réponse à la lettre de leur empereur. Le religieux les regarde en souriant, et leur dit : — Racontez à l'empereur ce que vous m'avez vu faire dans mon jardin. C'est la seule réponse que je puisse lui donner.

Les messagers s'en vont en secouant la tête, affligés de ne rien obtenir de plus, et tremblant que leur maître ne les accuse d'avoir mal exécuté sa volonté. Ils se remettent en route, arrivent à la cour, et osent à peine se présenter devant l'empereur. L'un d'eux enfin, courbant sa tête grise devant la majesté impériale, prend la parole et dit : — Seigneur, nous ne te rapportons point la lettre que tu attendais; nous ne te rapportons point le fruit des bonnes pensées mûri par le temps. Nous avons trouvé le religieux auquel tu daignais avoir recours, la bêche à la main, travaillant avec ardeur à enlever les mauvaises plantes du sol qu'il cultive. « Racontez, nous a-t-il dit, à votre empereur ce que vous m'avez vu faire; c'est là ma réponse à sa demande. » Le messager se tait. Le prince réfléchit à ces paroles, et tous les partisans le regardent, étonnés de ne pas voir sa colère s'allumer au récit de cette action dédaigneuse du religieux. Mais tout-à-coup l'empereur relève la tête et s'écrie : — Il a raison, l'homme de Dieu. Qu'importent les vaines questions et l'énigme insoluble que je soumettais à sa sagesse? Ce qu'il faut, c'est de pénétrer d'abord avec une pieuse volonté dans les replis de notre cœur, et d'en arracher d'une main ferme les mauvaises plantes qui y ont germé.

DÉNOMBREMENT DE L'ARMÉE CHEZ LES PERSES.

Les Perses, suivant l'historien Procope, avaient adopté un moyen assez singulier pour calculer le nombre des soldats qu'ils perdaient à la guerre. Lorsque l'armée était au moment de partir pour une expédition, le roi, assis sur son trône, le général à ses côtés, faisait défiler les troupes devant lui. Chaque soldat, en passant, jetait une flèche dans une des grandes corbeilles destinées à cet usage, et que l'on avait soin ensuite de cacheter avec le sceau de l'empire. Quand l'armée revenait, après la campagne terminée, les soldats, passés de nouveau en revue, reprenaient chacun une flèche; puis des officiers chargés spécialement de cette fonction comptaient les flèches restant dans les corbeilles, et transmettaient au roi le nombre de ces flèches, qui donnait exactement le nombre des hommes absents de l'armée, soit comme morts, soit comme blessés, soit enfin comme prisonniers ou déserteurs.

Le bonheur est une boule après laquelle nous courons tous tant qu'elle roule, et que nous poussons du pied quand elle s'arrête. Cet exercice nous a menés loin lorsqu'il commence à nous déplaire. On est bien las quand on se résout à se reposer et à laisser aller la boule : c'est alors qu'on médite de la vie, et qu'on s'en prend à tout, hors à soi-même.

Madame DE PUISIEUX.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

SALON DE 1842. — PEINTURE.

PRISE A L'ABORDAGE DE LA GOELETTE ANGLAISE *LE HASARD* PAR *LE COURRIER*, EN 1804.

Tableau de THÉODORE GUDIN.

Salon de 1842. — Prise à l'abordage de la goëlette anglaise *le Hasard* par *le Courrier*, en 1804. — Tableau de THÉODORE GUDIN.

Ce tableau du plus célèbre de nos peintres de marine consacre le souvenir d'un trait d'audace et de bravoure qui a été remarqué à une époque de notre histoire féconde en actes de hardiesse et de courage.

Le vicomte Alexis de Noailles, héros de ce fait d'armes, était le second fils du maréchal de Mouchy. Jeune, il avait été défendre en Amérique la cause de l'indépendance. Ce ne fut pas le seul rapport qu'il eut avec Lafayette : unis et frères déjà par l'opinion, ils épousèrent les deux sœurs. En 1789, Alexis de Noailles fut député aux Etats-Généraux par la noblesse du bailliage de Nemours. Dans la nuit du 4 août, il proposa l'un des premiers l'égale répartition des impôts, le rachat des droits féodaux, la suppression des servitudes personnelles, et, comme conséquence de sa proposition et de son vote, il renonça à la survivance de la lieutenance générale de Guienne. Il demanda aussi que la livrée fût interdite, et que tous les citoyens fussent admis à faire partie de la garde nationale. Plus tard il fut envoyé comme maréchal de camp à Sedan, et, en mai 1792, aux avant-postes du camp de Valenciennes. Les événements qui suivirent le découragèrent : il voyagea

en Amérique et aux Etats-Unis. Mais dès que les dissensions qui déchiraient la France se furent apaisées, il revint offrir au gouvernement ses services. En 1805, il partit pour Saint-Domingue avec le grade de général de brigade. Ce fut à la fin de l'expédition que, commandant *le Courrier*, il s'empara par surprise, à l'abordage, de la goëlette anglaise *le Hasard*. Voici le récit détaillé de cette capture, extrait des Archives de la marine française.

« Le général Rochambeau, pressé dans le Cap par Dessalines, le successeur de Toussaint, repoussa courageusement, avec une garnison de deux mille hommes, les attaques incessantes de quinze mille noirs, tant qu'il n'eut que ces troupes et la fièvre jaune pour ennemies ; mais il ne put résister à la famine, qui vint en aide aux fléaux qui décimaient continuellement son armée.

» Ne pouvant prolonger plus long-temps sa défense, il voulut, en se rendant à la flotte anglaise, se soustraire à la dure capitulation que devaient lui dicter les insurgés vainqueurs ; mais les conditions imposées par l'amiral britannique furent d'une rigueur si odieuse, que le général en chef ne balança point à ouvrir des négociations avec l'impie-

toyable Dessalines. La reddition du Cap fut réglée d'une manière honorable pour l'armée française : elle dut se retirer avec ses armes, ses munitions et ses bagages, sur les bâtiments qu'elle avait dans le port. Dix jours furent accordés pour l'exécution de ces conventions. C'était ainsi que l'expédition où la France avait enseveli trente mille des plus braves soldats de ses armées, allait se terminer par un dénouement déplorable pour la république, quand une action conduite avec autant d'habileté que de courage vint la colorer de l'un de ces brillants reflets qui éclairent toutes nos catastrophes.

» Le général Noailles, qui commandait les débris de nos troupes occidentales, retirés au môle Saint-Nicolas, s'y défendait avec une intrépidité dont ne pouvaient triompher ni les assauts des noirs qui l'attaquaient par terre, ni le canon de la division anglaise. Le commandant de cette escadre, ayant été informé des événements du Cap, crut mettre fin à cette défense désormais sans espoir en faisant parvenir au général français les détails de la capitulation de Rochambeau.

» Un officier fut donc envoyé parlementairement au môle. Le général Noailles, ayant appris la reddition de la flotte, et son arrivée le soir même dans ses parages, ne sembla point ébranlé dans sa résolution de ne point transiger. — « Monsieur, dit-il à l'envoyé anglais, quel que soit l'état de » ses fortifications, un général français ne peut se rendre » sans honte tant qu'il a des vivres, des munitions et des » hommes dévoués ; la France, comme l'Angleterre, a ses » escadres : j'attendrai. » — L'officier parlementaire se retira. La réponse du général Noailles cachait une détermination qui, par une tentative aussi habile que hardie, pouvait lui éviter le malheur d'une capitulation. L'annonce faite par l'émissaire anglais que le convoi du Cap devait passer dans la nuit même, lui inspira l'intrépide projet d'échapper avec sa garnison à la vigilance des navires ennemis.

» Plusieurs bâtiments qui se trouvaient dans le port furent préparés, tandis que soldats et négociants faisaient dans la ville et sur les quais les dispositions d'un embarquement général ; les malades furent placés les premiers sur les bâtiments, où les troupes et une grande partie des habitants de la ville se trouvèrent embarqués au tomber du jour.

» Le commandant n'attendit plus que le signal de ses vigies. La nature semblait vouloir concourir au succès de son intrépide dessein. Le ciel s'était couvert de nuages.

» Cependant la première partie de la nuit s'écoula sans que le général Noailles reçût aucun signalement ; son anxiété était devenue aussi vive que les circonstances où un contretemps l'aurait placé eussent été critiques, lorsqu'il reçut avis de l'apparition d'un grand nombre de fanaux dans les eaux de la pointe nord. Toutes ses espérances se ranimèrent ; il ne donna cependant aucun ordre. Ce ne fut que lorsque ces lumières se furent unies à celles de l'escadre de blocus, mouillée dans l'ouverture de la baie, que le commandement de l'appareillage fut transmis à ses bâtiments. Tous alors, ouvrant leurs huniers, leurs brigantines, et un foc dont la couleur ne pouvait les trahir, glissèrent silencieusement dans la nuit, poussés par un vent frais sur une mer légèrement houleuse. Ayant aisément trompé la division de siège, que le rapport de son envoyé avait jetée dans une sécurité complète, les navires français se mêlèrent aux bâtiments du convoi, comme le commandant leur en avait donné l'ordre ; puis, ayant cinglé quelque temps de conserve avec la flotte ennemie, ils s'en détachèrent prudemment et firent voile vers l'île de Cuba, qu'ils atteignirent tous sans accident.

» Le général Noailles, ayant appris que le général Lavallette se trouvait à la Havane, résolut de se réunir à lui : il reprit en conséquence la mer avec un brick où se trouvait presque toute la garnison du Môle. Il suivait depuis quelque temps les hautes falaises de l'île Espagnole, dont la

prudence lui défendait de perdre les côtes de vue, lorsque la voix d'un gabier monté sur la barre du perroquet signala une voile que le capitaine ne tarda point à reconnaître pour une corvette anglaise.

» Il y eut alors un mouvement d'hésitation à bord du navire français : le capitaine soutenait qu'il n'y avait qu'un parti à prendre, celui de se jeter à la côte. Le général, après un moment de réflexion, rejeta cette proposition, en se reportant au bonheur qui avait favorisé son dernier projet ; il fit cacher son équipage, frapper au pied de la brigantine le pavillon anglais, et puis continua sa route.

» Il ne tarda pas à se trouver dans les eaux de la corvette ennemie, qui, dès qu'elle l'eut aperçu, manœuvra pour le héler. Le commandant Noailles, prévoyant son intention, avait pris le porte-voix. Il répondit avec un si grand bonheur d'accentuation aux demandes du croiseur, que le capitaine, ne pouvant soupçonner que ce pavillon et surtout ces expressions et cet accent britanniques fussent un masque, ne balança pas à lui faire connaître qu'il était à la recherche d'un bâtiment monté par le général Noailles. — « Ma foi, reprit celui-ci, j'ai précisément la même mission. »

» Le jour baissant, le général français conçut un dessein qui le détermina à faire route de concert avec la corvette. La nuit étant survenue, il assembla les marins et les soldats pour leur faire part de son projet. — « Camarades, leur » dit-il, voulez-vous châtier les Anglais de toutes leurs » bravades ? voilà l'instant ; il suffit de les aborder. »

» La proposition fut accueillie avec enthousiasme. « Donc, » à la grâce de Dieu, dit-il, et que chacun se prépare au combat. » Tandis que les officiers plaçaient les soldats aux points les plus favorables pour s'élancer sur le tillac de l'ennemi, le capitaine gouvernait pour l'aborder par le travers. L'Anglais, qui était loin de soupçonner aucun danger, n'eut connaissance de la manœuvre du navire français que lorsque l'abordage ne put plus être évité. — Vous allez faire des avaries ! cria un des matelots de quart sur la corvette lorsqu'il aperçut le brick arrivant en grand sur elle. L'alarme ayant été jetée parmi les Anglais, les uns s'élancèrent sur le bord menacé, les autres, soupçonnant une ruse, coururent aux armes. L'accostement se fit avec une violence qui brisa l'avant du brick. Noailles s'élança avec une trentaine de grenadiers et une escouade de matelots sur le pont ennemi, où s'engagea un combat terrible.

» Les Anglais, culbutés d'abord, se reformèrent sur l'arrière, où presque toute la garnison de la corvette s'était réunie à l'état-major. Mais, attaqués à la baïonnette par nos soldats, ils essayèrent vainement de résister à ce choc terrible ; culbutés de nouveau, ils cessèrent une défense sans espoir, et se rendirent au moment même où nos matelots triomphaient de ceux qui s'étaient réfugiés sur l'avant.

» Le lendemain matin, le général français, monté sur la corvette, à la corne de laquelle le pavillon de saint Georges renversé était dominé par nos couleurs nationales, entra dans le port de la Havane, traînant à la remorque le brick vainqueur, tout pantelant des avaries de son énergique abordage. Mais quelques jours après, tous les Français présents à la Havane suivaient au champ du repos la dépouille mortelle du brave Noailles, que ses blessures reçues dans ce combat avaient pour ainsi dire enseveli dans son triomphe.

Alexis de Noailles mourut en effet le 9 janvier 1804. Ses grenadiers demandèrent son cœur, l'enfermèrent dans une boîte, et l'attachèrent à leur drapeau.

LE CYANOMÈTRE DE SAUSSURE.

Vers la fin du siècle dernier, les voyages de Saussure dans les Alpes avaient éveillé parmi les montagnards le goût des excursions nouvelles et hardies ; néanmoins, pendant long-temps, toutes les tentatives pour atteindre la cime du Mont-Blanc échouèrent complètement. De Saussure ex-

hortait sans cesse les guides de Chamounix à chercher un chemin en attaquant la montagne par tous ses côtés abordables. Quelques uns essayèrent un jour, pour la vingtième fois peut-être, d'atteindre la cime; lorsque tout-à-coup, en gravissant une pente de neige rapide, ils crurent voir un gouffre noir et profond s'ouvrir devant eux : frappés d'épouvante, ils rebroussèrent chemin et revinrent le même jour à Chamounix. Le gouffre noir qui les avait effrayés, c'était le ciel qu'ils avaient aperçu par une embrasure de rochers et dont la teinte foncée contrastait avec la blancheur éclatante de la neige. De Saussure n'oublia pas ce fait. Il avait observé lui-même que le bleu du ciel paraissait très foncé sur les hautes montagnes; il résolut donc d'étudier les teintes du ciel à différentes hauteurs et à toutes les heures de la journée. Mais un esprit aussi précis que le sien ne pouvait se contenter de ces épithètes vagues dont le sens varie pour chaque individu, telles que bleu pâle, blanchâtre, foncé, sombre, intense, etc. Il lui fallait une échelle des teintes de l'azur céleste, un thermomètre chromatique, une gamme des tons de la couleur bleue, et il imagina le *cyanomètre*.

Une bande de papier, ou mieux de toile, est divisée en petits rectangles. Le premier est couvert de bleu de cobalt, sans aucun mélange de blanc; le second offre une teinte un peu moins foncée, le troisième est un peu plus blanchâtre; et on arrive ainsi, par une série de nuances dégradées qu'on obtient en augmentant la proportion du blanc jusqu'au dernier rectangle, qui est couvert de blanc sans mélange de bleu. En procédant ainsi, de Saussure avait obtenu seize teintes intermédiaires entre le bleu et le blanc, numérotées 1, 2, 3, 4, ... 14, 15, 16, en commençant par le bleu. Sans connaître ce résultat, l'auteur de ces lignes est arrivé au même nombre, en cherchant avec un peintre habile, M. Amaranthe Rouillet, à construire un cyanomètre. Il est en effet impossible pour ainsi dire de trouver entre le blanc et le bleu plus de seize teintes intermédiaires; si l'on en met un plus grand nombre, elles se confondent entre elles. De Saussure ayant coupé longitudinalement son cyanomètre en trois bandes, laissa la première entre les mains de Senebier à Genève, l'autre à son fils, qui était à Chamounix au pied du Mont-Blanc, et emporta la troisième. Le 5 août 1787, à onze heures du matin, il arriva sur la cime de cette montagne, élevée de 4 810 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le bleu du ciel, au zénith, était compris entre la première et la seconde nuance. A Chamounix (536 mètr. au-dessus de la mer), il paraissait être entre la cinquième et la sixième; à Genève enfin (405 mètres), il avait la teinte de la septième nuance.

Depuis, de Saussure construisit un cyanomètre plus composé, qui allait du blanc au noir pur en passant par le bleu. Il trouva de cette manière cinquante et une nuances. La teinte du ciel, vue au sommet du Mont-Blanc, correspondait à la trente-neuvième teinte de cette échelle.

Le résultat obtenu par de Saussure au sommet du Mont-Blanc n'est point un effet dû au hasard. Pendant le séjour qu'il fit au col du Géant, à 3 428 mètres au-dessus de la mer, du 2 au 19 juillet 1788, il fit des observations cyanométriques correspondantes avec celles de Chamounix et de Genève, et la loi se vérifia toujours dans les moyennes. Il reconnut en outre que pendant le milieu du jour, l'air était incomparablement plus diaphane, moins chargé de vapeurs, et par conséquent d'un bleu plus foncé sur le col du Géant que dans la plaine, tandis que le matin et le soir sa transparence était à peu près la même sur la montagne et dans la plaine.

On aurait tort de croire que le cyanomètre de Saussure soit un instrument parfait. Il fournit des indications approximatives, mais il ne donne pas des résultats rigoureux. On éprouve d'abord un grand embarras quand on veut comparer la teinte du ciel avec celle de l'instrument; les

résultats sont différents suivant qu'on le tient au soleil ou à l'ombre, suivant qu'on le regarde directement ou sous un angle plus ou moins ouvert. En le plaçant de façon à ce que le bleu du cyanomètre se confonde avec celui du ciel, on croit éviter toutes les difficultés, et l'on ne fait qu'accroître l'incertitude; enfin, pour que les observations fussent comparables, il faudrait que les différents observateurs qui, au même instant, dans des lieux différents, regardent le zénith, jugeassent les teintes de la même manière. Malheureusement, il n'en est pas ainsi. La même teinte est rapportée par plusieurs observateurs à autant de numéros du cyanomètre, différant souvent entre eux de deux ou trois unités. Il en résulte que les observations, n'étant pas comparables, ne sauraient être utilisées. Toutefois, ces estimations sont infiniment préférables aux expressions vagues qu'elles sont destinées à remplacer; et tout météorologiste voyageur doit être muni du cyanomètre de Saussure, jusqu'à ce que M. Arago ait fait connaître celui dont il a promis d'enrichir la météorologie.

LA TROQUE.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 146, 163, 182, 191.)

§ 6.

Le lendemain, les deux matelots étaient sur le point de partir conduits par le marabout, lorsque des cris lugubres retentirent au-dehors. Toni prêta l'oreille, et parut contrarié.

— Que se passe-t-il ? demanda Riou inquiet.

— Quelqu'un vient de mourir dans le village, répondit le marabout, et ils vont me demander pour la cérémonie funèbre.

— Ce qui nous forcera à rester.

— J'en ai peur.

— Partons de suite, alors.

— Il est trop tard.

— Comment ?

— Voici des gens qui me cherchent.

Plusieurs nègres passaient en effet devant le kombet en appelant Toni; l'un d'eux entra et aperçut le marabout qui fut obligé de le suivre.

Les troqueurs n'ayant rien de mieux à faire, se décidèrent à suivre la foule pour voir la cérémonie qui se préparait.

Les voisins, avertis par les cris de la famille, entouraient déjà la case du défunt que les marabouts étaient occupés à laver et à vêtir de ses plus beaux habits. Toni fit entrer les deux étrangers. Une troupe de guiriots se tenait aux pieds du lit funéraire, chantant les louanges du mort au son du luth et du tambour. Lorsqu'ils eurent cessé, les amis entrèrent successivement pour parler au cadavre. Chacun d'eux lui disait :

« Pourquoi t'en es-tu allé, toi que nous aimions ? N'avais-tu pas dans tes champs assez de maïs ? Le palmier ne produisait-il plus pour toi du *may** pétillant ? Avais-tu cessé d'aimer la fumée du taffio ? »

« Pourquoi t'en es-tu allé quand tes femmes filaient pour toi l'*innuma*** aussi blanc que les défenses de l'éléphant ? quand tu avais encore dans ton kombet des noix de kolla, et quand les chrétiens se préparaient à t'apporter des colliers de corail et des sifflets d'argent ? »

« Pourquoi t'en es-tu allé ? Sont-ce les âmes de tes pères qui sont venues sous la forme de lézards t'engager à les rejoindre, ou bien étais-tu pressé de mourir pour ressusciter parmi les blancs, et faire comme eux la troque avec tes frères d'autrefois***. »

* Vin de palmier.

** Coton.

*** Superstition des nègres.

Après ces questions plus ou moins prolongées selon l'imagination de celui qui les adressait, le mort fut transporté hors de la ville, à la case où il devait être enterré, et dont le toit avait été enlevé. Les marabouts y creusèrent la fosse où il fut placé; on déposa à côté des calebasses pleines d'eau et de kus-kus, afin que le défunt pût boire et manger avant de partir pour le pays des âmes. Le toit fut replacé; on l'orna au sommet d'un faisceau d'armes, puis une douve fut creusée autour de la cabane, afin de mettre le cadavre à l'abri des bêtes féroces, et tout le monde se rendit au folgar célébré en l'honneur du mort.

Toni profita du premier moment de tumulte pour partir avec ses deux compagnons. Mais la cérémonie funèbre avait absorbé une partie du jour; ils n'étaient encore qu'à moitié chemin lorsque la nuit les surprit.

Il fallut camper au pied d'une colline. Le pays était sauvage, et quelques touffes d'herbes brûlées poussaient seulement dans le sable rougeâtre. Les troqueurs remarquèrent plusieurs fosses creusées de loin en loin pour la recherche du ghingha. Elles avaient à peine trois pieds de profondeur, car les nègres ne connaissent point l'usage des échelles; ils se contentent de creuser à la pelle et au hasard, lavant la terre qu'ils retirent pour en séparer la poudre d'or, et recommençant quelquefois cent essais infructueux avant de trouver ce qu'ils cherchent.

Toni et ses compagnons, qui avaient reconnu sur le sable la piste de plusieurs lions, ramassèrent autant d'herbes sèches, de bois mort, de broussailles, qu'ils purent en trouver, et allumèrent une douzaine de feux, formant un grand cercle au milieu duquel ils se retirèrent avec leurs montures. Les hurlements qui ne tardèrent pas à retentir dans la campagne leur prouvèrent combien leur précaution avait été prudente. Des tigres et des lions vinrent rôder autour du rempart enflammé qui les défendait; mais ils disparurent vers le matin, et tout rentra dans le silence.

Toni, qui avait veillé jusqu'alors pour entretenir les feux, s'endormit à son tour, et les deux cousins se trouvèrent seuls.

Tous deux jetèrent en même temps un regard sur le marabout.

— L'occasion ne peut être meilleure, dit Etienne d'une voix agitée.

— C'est vrai ! répliqua Michel sans bouger.

— Qui de nous lui prendra la boîte ?

— Tu es le plus fort, Riou !

— Poltron !

— J'ai seulement peur qu'il n'échappe.

— Le diamant est dans la ceinture de sa juba ?

— Oui...

— Allons !... A tout prix nous devons l'avoir !

Il s'était levé avec une sorte d'effort; Michel lui dit :

— S'il allait se défendre !

— Ne sommes-nous pas deux ?

— Mais il a un coutelas !

— Tire-le tien.

Loriot le tira; Riou s'approcha avec précaution du marabout, se laissa brusquement tomber à genoux sur sa poitrine, et porta les deux mains à la ceinture de sa juba.

Ainsi réveillé en sursaut, Toni jeta un cri et s'efforça de se débarrasser de son agresseur. Son mouvement renversa effectivement Riou, mais il se releva aussitôt et saisit le nègre. Tous deux luttèrent un instant, tombèrent de nouveau et roulèrent jusqu'aux brasiers encore enflammés. Là, Toni s'arrêta, tenant Etienne sous lui.

— A moi, Michel ! cria le marin.

Michel voulut forcer le marabout à lâcher prise, mais inutilement; la flamme gagnait les vêtements et les cheveux de Riou, qui s'écria :

— Ton coutelas !... sers-toi de ton coutelas !...

Loriot sembla balancer...

— Misérable lâche ! reprit Etienne haletant; tue-le ou donne-moi l'arme.

Michel la lui présenta : il fit un effort pour dégager un de ses bras, saisit le coutelas et en frappa le marabout, qui alla rouler à quelques pas en poussant un gémissement.

La fin à une prochaine livraison.

LE MONT-DE-PIÉTÉ.

C'est ici le banquier du pauvre, le seul capitaliste qui fasse mentir le proverbe : *On ne prête qu'aux riches*; le philanthrope universel, le bienfaiteur de l'indigence, à raison de dix, douze, et même quinze pour cent par an.

— Que dites-vous là, grand Dieu ? Mais c'est donc un usurier que votre banquier philanthrope ?

— Nullement. Un usurier est un prêteur qui perçoit au-delà de l'intérêt légal. Le Mont-de-Piété se garde bien d'imiter cet avide capitaliste. Il ne vous demandera jamais un centime en sus de l'intérêt légal de ses avances. Seulement son intérêt légal, à lui, est de neuf pour cent à Paris, plus un demi pour cent de droit d'estimation, et de quatorze ou quinze en province. Voilà tout. Vous voyez que le Mont-de-Piété n'a rien de commun avec l'oiseau de proie dont vous parlez.

— A la bonne heure. Mais ce taux est exorbitant ! Comment se fait-il que le Mont-de-Piété, lui tout seul, tire *légalement* de son argent neuf, douze et même quinze pour cent, tandis qu'un simple particulier serait répréhensible s'il prêtait le sien à plus de cinq ?

— Là-dessus, je n'ai rien à vous dire. Seulement, ne vous en prenez pas au Mont-de-Piété s'il fait valoir ainsi ses fonds. Ce n'est pas lui qui a fixé le taux de l'intérêt qu'il s'attribue. La faute, si faute il y a, doit remonter plus haut; mais il faut croire que cet intérêt élevé est une des conditions mêmes de l'existence de cette banque ouverte chaque jour, à toute heure et à tout venant, pourvu qu'il n'ait pas les mains vides.

— Mais s'il en est ainsi, une telle institution est vicieuse, antisociale, et son fondateur...

— Arrêtez ! car je vois que dans votre courroux vous allez proférer un blasphème. Savez-vous bien que cette fondation dont vous sapez ainsi la base a pris naissance dans la pieuse, dans la charitable Italie; qu'elle a été solennellement autorisée par un concile; qu'elle a eu pour appuis plusieurs papes, et pour régulateur un saint justement vénéré, celui dont la statue colossale s'élève aux bords du lac Majeur, non loin des îles Fortunées qui portent aujourd'hui son nom ?

— Saint Charles Borromée ?...

— C'est vous qui l'avez dit. Pensez-vous maintenant qu'une telle œuvre puisse mériter la haine ou le mépris des hommes ?

— A Dieu ne plaise ! Mais d'après une telle origine, il m'est permis de croire du moins que cette institution a singulièrement dévié de ce qu'elle a dû être dans le principe.

— Cela est vrai, et je vais, si vous le voulez, vous tracer une rapide esquisse de ses changements successifs.

— Bien volontiers.

— Je commence donc. L'Italie a été de tout temps une terre fertile en usuriers et en prêteurs de toute espèce. Les annales de l'ancienne Rome nous apprennent que les placements à gros intérêts, et notamment le prêt sur gages, y florissaient dans les temps austères de la république, et qu'un homme, après avoir engagé sa maison, son champ, sa paire de bœufs et ses instruments aratoires, finissait quelquefois par affecter sa propre personne, c'est-à-dire sa liberté, à la garantie d'un emprunt.

L'Italie moderne ressemble sous ce rapport à l'ancienne, et les prêteurs sur gages y pressuraient littéralement le pauvre peuple, lorsqu'un frère mineur de Padoue, nommé

Bernardino de Feltri, eut l'idée de former une association charitable, à l'effet de réunir par collecte un fonds sur lequel on prêterait aux malheureux en ne leur demandant que le faible intérêt nécessaire pour couvrir les frais de l'entreprise.

En ce temps-là, les dons et aumônes offerts par les fidèles pour le soulagement des infortunes de toute nature étaient généralement déposés dans les églises, et désignés sous le nom de *monti*, en raison peut-être de l'élévation du lieu sur lequel étaient bâtis la plupart des temples catholiques.

Le fonds provenant des souscriptions provoquées à Padoue par Bernardino de Feltri, reçut par analogie le même nom, et le premier Mont-de-Piété s'ouvrit dans cette ville en l'an 1491.

Cette charitable institution produisit de si bon effets,

qu'une foule de villes italiennes ne tardèrent point à se l'approprier, et entre autres Pérouse, Césène, Mantoue, Florence, Bologne, Savone, Rome, Naples et Milan.

En 1529, un autre frère mineur, Giovanni Calva, Corse de naissance, obtint du pape Paul III l'autorisation de fonder une confrérie dont le but était de prêter aux pauvres, sans intérêts, l'argent dont ils avaient besoin. Ce Giovanni Calva figura avec éclat au concile de Trente, où il siégeait en qualité d'*avocat théologal*, et y plaida éloquemment la cause des Monts-de-Piété, qui obtinrent, comme je vous l'ai dit, la haute approbation de l'illustre et docte assemblée. Elle décida que les étrangers et les riches seraient exclus du bénéfice d'emprunt; que les prêts faits aux pauvres auraient lieu pour un an, terme à l'expiration duquel les gages déposés pourraient être vendus;



(Intérieur du Mont-de-Piété de Paris, au Marais. — Salle des engagements.)

et qu'un intérêt fort minime serait le prix du service rendu aux emprunteurs, « bien qu'il valût mieux, dit Léon X, n'exiger d'eux aucune redevance. »

Ce fut vers le même temps que saint Charles Borromée rédigea les statuts du Mont-de-Piété de Rome, dont l'importance, déjà fort grande, a sans cesse augmenté depuis. Sixte-Quint donna sept mille écus sur sa cassette pour l'achat d'une maison propre à recevoir l'établissement; mais bientôt ce local se trouva trop étroit, et le Mont-de-Piété fut transféré, sous le pontificat de Clément VIII, dans le vaste palais qu'il occupe encore aujourd'hui.

Ce n'était pas seulement en Italie que s'était propagée l'œuvre philanthropique de Bernardino de Feltri. Dès l'année 1498, un Mont-de-Piété avait été fondé à Nuremberg par l'empereur Maximilien, et plusieurs autres n'avaient pas tardé à s'établir dans les villes circonvoisines. Les Pays-Bas suivirent ensuite cet exemple; et comme un grand nombre d'Italiens-Lombards y exerçaient la profession de prêteurs sur gages, le premier Mont-de-Piété ouvert à Amsterdam en 1578 y reçut le nom de *Lombard*.

En 1619, 1620 et 1622, des Monts-de-Piété furent établis

à Bruxelles, à Anvers et à Gand. D'autres s'élevèrent bientôt en Flandre, dans le Hainaut et dans l'Artois.

Notre pays est un de ceux où cette charitable institution a eu le plus de peine à s'introduire. Louis XIII et Louis XIV firent des tentatives pour l'y importer; mais tout se borna de leur part à des réglemens par lesquels le premier fixait à cinq pour cent l'intérêt de l'argent prêté, tandis que le second interdisait tout prélèvement d'intérêt pour les sommes d'un écu et au-dessous, en élevant à quinze pour cent l'intérêt des emprunts excédant cette somme. Ces projets n'ayant pas eu de suite, ce ne fut que sous le règne de Louis XVI, et en vertu d'une ordonnance du 9 décembre 1777, que le premier Mont-de-Piété fut fondé à Paris par une société d'actionnaires qui fit les frais de l'entreprise, et se réserva naturellement d'en recueillir les bénéfices.

Ce n'était nullement là l'esprit de cette institution, qui, avant tout, doit être une œuvre de charité, et non point une spéculation. Aussi un décret impérial du 24 messidor an XII ordonna-t-il le remboursement intégral des actionnaires et la gestion de l'établissement au profit des pauvres. L'année suivante, un nouveau décret promulgua un régle-

ment du Mont-de-Piété en cent huit articles, dont les principaux fixaient à douze pour cent l'intérêt de l'argent prêté, et attribuaient aux hôpitaux les bénéfices de l'exploitation.

Aujourd'hui le Mont-de-Piété de Paris, dont le principal établissement est situé rue de Paradis, au Marais, est une administration immense qui compte quatre succursales, plus un grand nombre de comptoirs gérés par des commissionnaires dans les divers quartiers de Paris. Pour donner une idée du nombre et de l'importance de ses opérations, il suffira d'énoncer le chiffre des objets qu'il a engagés en 1840, et qui ne s'élèvent pas à moins de 1 461 822, représentant une valeur de 24 539 847 francs.

On y prête depuis 2 francs jusqu'à 2 000 et au-delà, suivant la valeur du gage fourni. La durée du prêt est d'un an, et si au bout de ce terme vous ne vous êtes point présenté pour dégager ou renouveler votre reconnaissance en payant l'intérêt de l'année écoulée, votre gage est porté à la salle des ventes pour être adjugé à la criée au dernier enchérisseur. La faculté de *renouveler* n'est accordée que pour deux années; à l'expiration de la troisième, il faut de toute nécessité retirer ou perdre son gage.

Quel que soit le montant du prêt, l'intérêt perçu est invariable. Riches ou pauvres sont donc soumis à la même loi, contrairement à ce qui a lieu en Italie, et particulièrement à Rome, où les prêts qui ne dépassent pas un *scudo* sont entièrement gratuits.

Cet intérêt a été réduit depuis quelques années de douze à neuf pour cent par an, plus un demi pour cent de droit de prise. Mais chez les commissionnaires, il s'augmente de divers autres droits qui le rétablissent à peu près à l'ancien taux de douze pour cent. Malgré cette différence notable, la plupart des engagements se font chez les commissionnaires, qui reçoivent, terme moyen, 91 objets sur 100. La préférence généralement accordée à ceux-ci n'étonnera point, si l'on tient compte de la difficulté de transporter au loin dans les grands Monts-de-Piété des objets souvent lourds et volumineux, tandis que les bureaux des commissionnaires répandus dans tous les quartiers offrent un avantage réel, celui de la proximité, qu'on achète seulement un peu cher. D'ailleurs les grands Monts-de-Piété ne reçoivent les engagements que de dix heures du matin à quatre de l'après-midi, et restent fermés les dimanches, tandis que les bureaux particuliers sont ouverts la semaine depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, et le dimanche jusqu'à midi. La faculté de s'y transporter de nuit ne contribue pas peu sans doute à la préférence qu'ils obtiennent; car si pauvreté n'est pas vice, toujours est-il qu'elle a honte et qu'elle cherche volontiers à se dérober à tous les yeux.

La fin à une prochaine livraison.

ESPRIT FABRE ET GASTON SACAZE.

Dans les marais du midi de la France se trouve une petite plante dont les feuilles rappelleraient celles du trèfle, si leurs folioles n'étaient pas au nombre de quatre; c'est le *Marsilea quadrifolia*. Au lieu de fleurs et de fruits, cette plante porte de petites boulettes semblables à des pois. Linné avait nommé cette plante sans parler de son organisation; sa fleur et son fruit restèrent donc inconnus. Bernard de Jussieu, l'illustre fondateur des méthodes naturelles, qui malheureusement a si peu écrit, consacra au *Marsilea* un mémoire spécial. Suivant lui, chacune de ces boulettes est divisée en quatorze à seize loges renfermant chacune une petite fleur à pistil et à étamines. Les idées de Bernard de Jussieu passèrent sans examen dans la science. Soixante-dix ans plus tard, R. Brown, le plus grand botaniste de l'Angleterre, émit quelques doutes sur la vérité des assertions de Jussieu. Paolo et Pietro Savi en Italie, Bischoff en Allemagne, et Duvernoy en France, cherchèrent à s'assurer, par l'obser-

vation et l'expérience, si le *Marsilea* portait de véritables fleurs.

Pendant que cette question occupait les savants de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, un botaniste se formait, loin des livres et des maîtres, par la seule force de son intelligence. Esprit Fabre, jardinier maraîcher de la petite ville d'Agde, élevé dans une école primaire, plus habitué au patois languedocien qu'à la langue française, apprend à observer en cultivant ses melons. Entraîné vers l'étude des plantes par un penchant irrésistible, il achète la Flore française de De Candolle. Ce livre, qu'il ne comprenait pas, le jette d'abord dans le découragement; mais il finit par triompher de tous les obstacles, et devient botaniste. Dans le pays qu'il habite, il trouve une petite plante qui excite son attention, un *Marsilea* qu'on n'avait point encore découvert en France; il le transporte dans son jardin, il l'étudie pendant trois ans, et, sans avoir aucune connaissance des travaux de Bernard de Jussieu, de Paolo et Pietro Savi, de Bischoff et de Duvernoy, il recommence leurs observations et va plus loin qu'eux. Non seulement il s'assure que les fleurs du *Marsilea* ont des étamines et un pistil, mais il suit dans toutes ses phases l'acte de la fécondation des graines par le pollen des étamines, et constate que la graine fécondée descend au fond de l'eau où elle germe, s'implante dans la vase, et donne naissance à une plante nouvelle. Comme les frères Savi, il s'assure qu'en enlevant les anthères la graine reste stérile, ne se détache pas, et est incapable de reproduire l'espèce. Esprit Fabre soumit ces observations à M. le professeur Dunal de Montpellier, qui les rédigea et les présenta à l'Académie des sciences. Une commission fut nommée, et un célèbre botaniste, M. Auguste de Saint-Hilaire, fit connaître ces faits intéressants, que nous avons copiés presque textuellement dans son rapport. Ces faits classent définitivement le *Marsilea* et les plantes analogues parmi les phanérogames ou végétaux à fleurs; et d'un autre côté son mode de propagation rappelle celui de plusieurs genres d'animaux aquatiques. L'Académie ordonna que le Mémoire d'Esprit Fabre serait inséré dans le Recueil des savants étrangers à l'Institut.

Les hommes voués à la noble profession de cultivateurs doivent s'enorgueillir de compter dans leurs rangs un homme doué à un aussi haut degré du génie d'observation. Mais les pasteurs des Pyrénées ont un rival à lui opposer: c'est Gaston Sacaze. Cet homme remarquable naquit à Bagès, canton de Laruns, département des Basses-Pyrénées, le 20 mai 1797. Son père était berger, et de sept à douze ans le jeune Gaston l'accompagnait sur les montagnes où les troupeaux paissent pendant l'été. En hiver, lorsque les neiges accumulées sur les Pyrénées forcent les pasteurs à séjourner dans la plaine, le jeune Sacaze suivait l'école de son village. A douze ans cette éducation si incomplète fut même interrompue tout-à-fait; les travaux des champs et le soin des troupeaux absorbaient tous les moments de la famille. Gaston n'avait qu'un plaisir; le dimanche il ne quittait pas son père et son frère, qui, au son du violon ou du tambourin, faisaient danser les jeunes filles du village; il se passionna pour la musique. A quinze ans il jouait passablement du violon et de la flûte, et notait tant bien que mal les chants populaires des paysans béarnais. Mécontent de son violon, il en fit un lui-même d'après un bon modèle. Peu de temps après il se mit à composer des chants dans le patois du pays. Comme Jean-Jacques, avec lequel il a plus d'un rapport, il était l'auteur des paroles et de la musique.

Les contes de revenants, les histoires de sorcellerie que le moyen âge nous a légués, font encore aujourd'hui le sujet de la conversation des montagnards des Pyrénées, lorsque la neige qui s'entasse autour d'eux les force à s'asseoir inactifs autour du foyer domestique. Étonné de tout ce qu'il entend raconter, Sacaze demande à lire les livres où se trouvent ces récits extraordinaires. On lui prête le *Papillon*

bert, l'Albert moderne, le Grand Albert, le Petit Albert. Pour un esprit juste et droit, l'absurde porte son remède en lui-même. Gaston comprit qu'il n'y avait rien de vrai dans tous ces événements surnaturels. Il chercha d'autres livres, et un heureux hasard fit tomber entre ses mains la Géométrie de Bezout, l'Astronomie de Lalande, la Chimie amusante de Julia de Fontenelle, la Médecine de Tissot, le Manuel de médecine et d'hygiène domestique de Jean Morin. Il traduit de l'espagnol le Traité de chirurgie d'Ayala. En même temps il achète quelques drogues, répète les expériences qu'il a trouvées décrites dans ses livres; puis, quand il est arrêté par le manque d'appareils et de substances, son activité prend une autre direction. Il se met à dessiner, à peindre les plantes qui l'entourent; les couleurs lui manquent, il les emprunte aux végétaux mêmes qu'il veut reproduire, et fabrique des couleurs avec leurs sucres condensés. Deux de ses frères avaient lutté contre un ours et l'avaient vaincu: on demande à Sacaze de reproduire cette scène, et il peint un tableau qui en donne une idée fidèle.

Malgré tous ces essais, la véritable vocation de Sacaze ne s'était pas encore révélée. Il passe tour à tour de la science à l'art et de l'art à la science: c'est donc l'étude qui semble les réunir le mieux, c'est la science la plus poétique, la plus artistique de toutes qui devait le captiver définitivement. Sacaze était né botaniste. En 1825, une maladie épidémique ravagea les troupeaux des Pyrénées; cherchant les moyens de la combattre, il prend pour guide le Manuel du bœuvier et du maréchal expert. Son livre lui indique un grand nombre de remèdes: ce sont des plantes qui croissent autour de lui. Sacaze sent la nécessité de les connaître; mais comment faire sans maître, sans conseil? Enfin, en 1833, on lui confie un herbier de cent cinquante espèces des Pyrénées; en cinq jours il a étudié et reconnu les plantes. L'année suivante, M. Cazaux, pharmacien des Eaux-Bonnes, lui donne quelques leçons. Toutefois sa soif de science n'est point apaisée; il voudrait connaître toutes les plantes qui l'entourent, celles de la plaine et celles de la montagne. On lui indique la Flore de La Pérouse, qui a décrit presque toutes les espèces des Pyrénées. Il achète le livre; mais, ô douleur! il est écrit en latin. Cet obstacle ne le décourage pas: il apprend le latin, et en deux ans il le lit avec autant de facilité que son patois béarnais.

Deux ans après, en 1826, Sacaze avait déterminé lui-même cinq cents espèces, et son herbier en contenait mille. A son tour il va enrichir la Flore qu'il a étudiée avec tant de constance. Le *Lychnis pyrenaïca* n'avait été signalé qu'à Sarrance; il le retrouve dans un grand nombre de localités. Il découvre une nouvelle espèce de *Thalictrum* appelée maintenant *Thalictrum macrocarpon*, et fait connaître à M. Benthham un *Lithospermum* que celui-ci lui dédie sous le nom de *Lithospermum Gastoni*. Son herbier contient maintenant trois mille espèces. Simple et bon, il le communique à tout le monde; il dit tout ce qu'il sait, donne tout ce qu'il a, sans soupçonner qu'il est généreux. La botanique étant épuisée, il étudie maintenant la structure de ses montagnes. Un habile géologue, M. Mermet, professeur de physique au collège de Pau, le guide dans cette voie nouvelle. C'est à la notice qu'il a publiée sur Sacaze que nous avons emprunté les détails qu'on a lus. Puisent-ils tourner quelques esprits vers l'étude de la nature! Fabre et Sacaze y trouvent le bonheur dans les courts moments que leur laissent de pénibles travaux. Que penser, après cela, du courage et de l'intelligence de ces hommes de loisir préparés par une éducation libérale, qui osent dire qu'ils s'ennuient, et que la vie leur est à charge!

L'homme qui meurt est un astre couchant qui se lève plus radieux sur un autre hémisphère. GOETHE.

CHANTS NÈGRES

CONSERVÉS PAR LES VOYAGEURS.

(Voy. 1841, p. 318.)

Chant nègre guerrier.

Sors de ton assoupissement, ô brave Jarradi! toi, le lion des combats! suspends ton sabre à ton côté, et redeviens toi-même. Ne vois-tu pas l'armée des Foulahs? Regarde leurs fusils et leurs piques innombrables qui rivalisent d'éclat avec les rayons du soleil couchant. Ils sont puissants et redoutables, oui, ce sont des hommes, et ils ont juré sur l'Alcoran de détruire la capitale des Soulimas.

Sors de ton assoupissement.

Le courageux Tahabaire ton père méprisait les Foulahs; la crainte n'entra jamais dans son cœur. Il porta le brandon de l'incendie dans Timbo, ce repaire des islamites; vaincu à Heried, il dédaigna de quitter le champ de bataille, et mourut comme un héros en excitant ses guerriers. Si tu es digne d'être appelé du nom du fils de Tahabaire,

Sors de ton assoupissement.

Le brave Jarradi se leva; il secoua ses armes comme l'aigle agite ses ailes avant de prendre son essor. Dix fois il implora ses gris-gris*, et leur promit de revenir en triomphe au son du tambour de guerre, ou de mériter les chants funèbres des djillis. Alors les guerriers s'écrièrent dans leur enthousiasme: Voyez! il sort de son assoupissement, le lion des combats; il suspend son sabre à son côté, il redevient lui-même.

— Qu'on me suive au combat! s'écrie l'héroïque Jarradi. Bannissez la crainte. La confiance dans les gris-gris préserve des lances aiguës et des balles rapides. Qu'on me suive au combat; car je suis réveillé de mon assoupissement. Je suis le brave Jarradi, le lion des batailles. J'ai suspendu mon sabre à mon côté, et je suis redevenu moi-même.

Le tambour de guerre a retenti; les doux sons du balla encourageant les guerriers aux faits d'armes. Le vaillant Jarradi s'élance sur son coursier; ses chefs le suivent. La porte du Nord est ouverte; la troupe se précipite avec la rapidité du léopard. Jarradi vaut seul une armée. Suivez les mouvements de son sabre: tout tombe, tout tremble, tout fuit devant lui! Foulahs, vous vous appellerez long-temps cette journée; car Jarradi, le lion des combats, est sorti de son assoupissement; il a suspendu son sabre au côté et est redevenu lui-même.

Autre chant nègre.

Le djilli ou chanteur.

Un homme blanc venu des contrées lointaines, venu du sein même de l'eau salée, s'est présenté pour la première fois aux yeux d'un Soulima. Rendons-lui hommage; car il est venu pour presser la main du grand Assana-Jira, tout puissant dans la guerre. Rendons hommage à Assana-Jira; célébrons sa grandeur devant l'homme blanc; qu'il sache que son peuple l'aime, parce qu'il est bon. Femmes, joignez vos chants aux miens.

Chœur de femmes qui se font entendre sans se montrer.

Nous voici; mais la frayeur nous saisit à la vue de l'homme blanc. Ses gris-gris ne nous frapperont-ils pas de mort si nous osons lever les yeux sur lui? Les hommes seuls peuvent le regarder, les femmes en ont peur.

Le djilli.

Accourez, femmes! voyez l'homme blanc; venez lui rendre hommage. Ses gris-gris sont puissants, à la vérité; mais il est bon, et il n'est venu dans notre pays que pour faire du bien.

Chœur de femmes qui entrent.

Nous voici; mais nos yeux sont fermés, car ils n'ont jamais vu d'hommes à peau blanche. Nous venons lui rendre hommage, et chanter en sa présence les louanges du grand Assana-Jira, célèbre dans les combats, et son frère l'héroïque Jarradi.

* Voy., sur les Gris-Gris, 1836, p. 279.

LE MONOLOGUE DE BAPTISTE,

Par J.-J. GRANDVILLE.

On raconte qu'un jour le célèbre acteur anglais Garrick, avant d'entrer dans un salon, glissa sa tête entre les deux battants de la porte, et exprima avec ses traits, en quelques secondes, sans le secours de la voix, des sentiments gradués avec un tel art et une telle vérité, qu'il fit éprouver successivement aux personnes assises dans le salon l'inquiétude, la crainte, l'effroi, l'épouvante, la terreur : l'assemblée émue se leva, jeta un cri ; mais Garrick ouvrit les battants en souriant, et rappela sur-le-champ, avec quelques aimables paroles, la joie sur tous les visages.

Il ne faut pas, sans doute, prendre tout-à-fait à la lettre les anecdotes de ce genre ; on ne trouve pas souvent des spectateurs si prompts à s'émouvoir, si naïvement disposés à l'illusion ; mais en faisant la part de l'hyperbole, il reste le témoignage d'une habileté peu commune. Peut-être ce souvenir venait de traverser la pensée de Grandville lors-

qu'il crayonna pour nous la scène suivante, où un valet poltron passe d'un état de quiétude parfait à une peur diabolique, puis à un rire désordonné. L'art de Grandville triomphe ici, non pas seulement dans les trois expressions dominantes, mais aussi et surtout dans les nuances intermédiaires des sept autres figures, dans ces transitions fines et bien senties qu'on ne trouve point sans une grande habitude d'analyse, qu'on ne rend point sans une précieuse flexibilité de talent.

Le sujet est extrêmement simple. Baptiste a vidé quelques excellentes bouteilles de la cave de son maître, en société avec le concierge et le valet de pied. Ses compagnons, tout en lui versant force rasades, lui ont raconté des histoires à faire frémir. Mais Baptiste est un esprit fort ; il ne croit pas aux voleurs. « On ne vole pas, dit-il ; ce sont des contes ! » Onze heures sonnent : les copieuses libations et l'envie de dormir ont alourdi ses paupières ; il dit bonsoir à la compagnie, monte sans chandelle, et cherche à tâtons sa porte dans un corridor obscur.



Que je... bien dormir ! Hé ! ma porte est ouverte.

Euh ! le vilain b u it.

Ouch ! on approche.

Qui va là ?



Au voleur !

Eh mais ! si c'était...

...Ce serait drôle.

Eh oui ! c'est Minette.

Hi hi ! hi. Pauvre bête !
comme je lui ai fait peur !

TRÉPIED DE FER CHEZ LES PERSES.

Il y avait devant la porte du palais des rois de Perse un trépid de fer sur lequel étaient condamnés à s'asseoir les hommes qui avaient encouru de quelque manière la colère du prince. Ils étaient obligés d'y attendre leur arrêt sans que personne osât jamais les secourir, et sans qu'il leur fût permis à eux-mêmes de chercher un asile dans les temples. Procope raconte qu'un jour Cosroès, sur la simple dénonciation d'un de ses courtisans, ordonna à l'un des meilleurs officiers de son armée, nommé Méhode, d'aller au trépid. Il l'y laissa en proie à toutes les horreurs de la faim pendant plusieurs jours, au bout desquels il envoya enfin un esclave le mettre à mort.

LE MONITEUR CHINOIS.

Dans toute l'étendue de la Chine il n'existe qu'un seul journal ; il a pour titre : *Messager de la résidence impériale*, et est publié à Pékin. Il est quotidien et a la forme d'une brochure. Il se compose des matières suivantes : Les ordres soumis à l'examen ou à l'approbation de l'empereur par les

ministres, par les différentes autorités provinciales et par les commandants militaires ; les nominations ou promotions aux fonctions publiques, aux grades dans l'armée ; les jugements, les peines exécutées ; les rapports des différents départements, du service public où se trouvent souvent des relations intéressantes et des observations curieuses de phénomènes physiques. Le prix annuel de l'abonnement est d'un leang et quar (9 ou 10 fr.) Les abonnés de Pékin ont seuls l'avantage de le recevoir tous les jours et à heure fixe. Comme il n'y a pas en Chine de service de poste régulier, la gazette ne parvient quelquefois dans les villes éloignées de la capitale que long-temps après sa publication.

ERRATA.

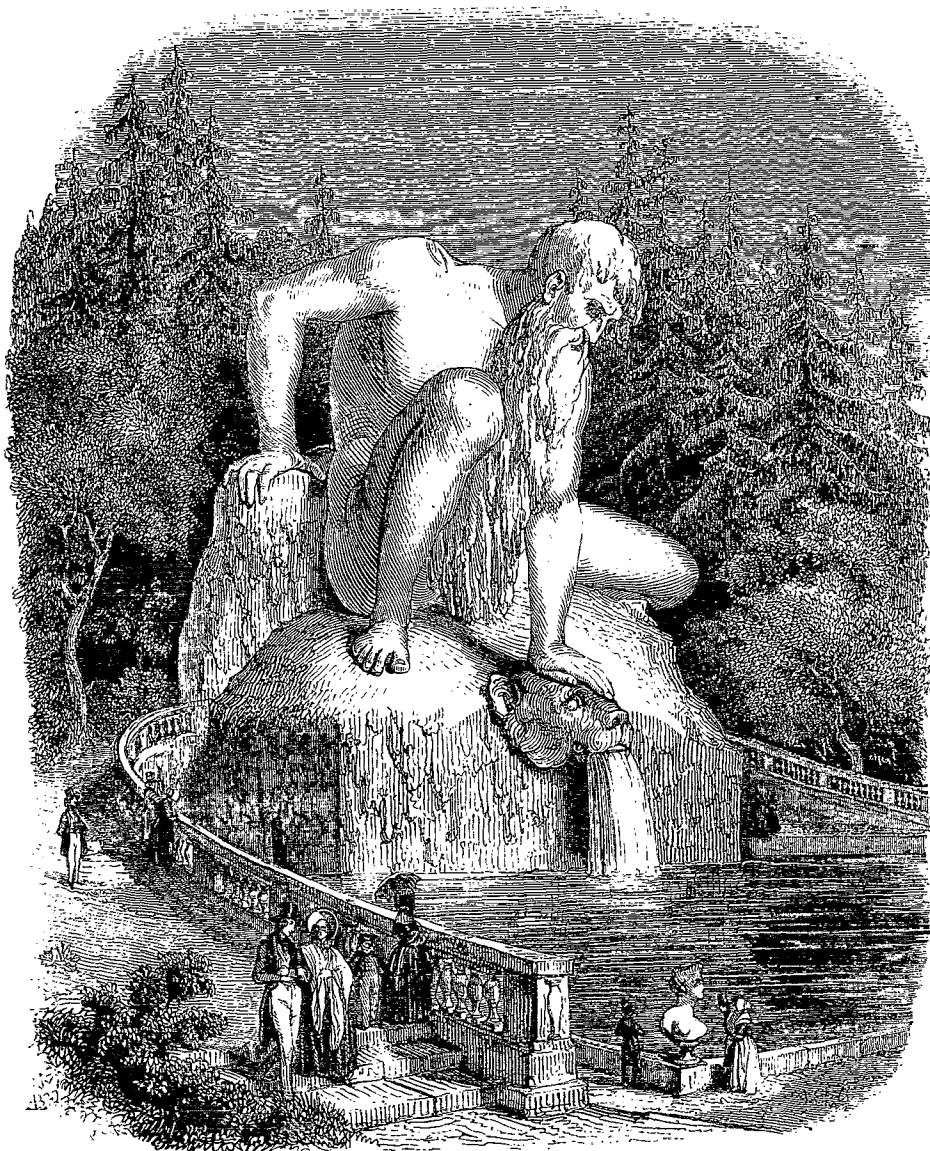
Dans l'article sur les Spectacles des petits appartements, p. 107, au lieu de *duc d'Agen*, lisez *duc d'Ayen*.

Page 154, ligne 46. — Au lieu de : L'art, et surtout la peinture, était, suivant Simonide, *une pensée muette* ; lisez : *une poésie muette*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

PRATOLINO.



(Une Vue du parc de Pratolino , en Toscane.)

Le voyageur qui s'éloigne de Bologne pour aller visiter la capitale de la Toscane admire, chemin faisant, sur les collines et dans les vallons, des fabriques, des *villas*, de simples maisons villageoises, qui toutes ont une physionomie élégante et coquette. Mais arrivé à six milles de Florence, dans le lieu le plus favorisé de la nature, dans le site rêvé par tous les poètes, il s'étonne de n'apercevoir plus au loin que la sombre verdure des bois et le clair tapis des gazons. Tout-à-coup sa voiture se détourne, et au bout d'un chemin étroit, inégal, s'arrête au milieu d'une place carrée. Alors, il découvre à sa droite un magnifique palais, à sa gauche une statue colossale dont la tête semble dominer les noirs sapins du parc et se détache avec vigueur sur l'azur du ciel. Cette statue est celle de *Jupiter Pluvius*, modelée par Jean de Bologne. Ce palais est celui de Pratolino, construit, vers 1570, par Buontalenti, pour le duc François de Médicis.

Sous les terrasses qui entourent le château et qui lui servent de base, l'habile architecte a pratiqué les salles de service, les cuisines, dont les cheminées, élevées en obélisques, sont couronnées d'un globe de métal, et des grottes qui faisaient l'admiration de nos ancêtres, et qui sont

encore aujourd'hui fort curieuses. Elles sont voûtées en berceau ou en arc de cloître, et soutenues par de belles colonnes de marbre. Leurs voûtes, leurs murs sont couverts de stalactites, de madrépores, de plantes marines, de coraux, de coquillages, de nacre de perle, de peintures et de mosaïques.

La grotte du Déluge est la première qui s'offre à la vue ; elle est ainsi nommée à cause de la quantité d'eau qu'elle fait jaillir non seulement du plafond, mais des murs et même du pavé. Dans cette grotte, plus encore que dans toutes les autres, on a prodigué les surprises et les mystifications. Tantôt des sièges commodes vous invitent à vous asseoir, et, s'affaissant sous votre poids, vous plongent dans un bain inattendu ; tantôt un escalier paraît conduire vers quelque objet de curiosité ; mais à peine y avez-vous posé le pied qu'un jet d'eau se démasque et vient vous frapper par derrière. Là, c'est une sirène qui semble vous appeler, et qui vous inonde à l'improviste ; plus loin, c'est un triton qui tire des sons d'une conque marine, et qui tout-à-coup vous envoie des bouffées d'eau en roulant les yeux d'une manière grotesque.

La grotte de la Samaritaine n'est pas moins étrange.

Sur une de ses parois, dans une espèce de théâtre, s'élève une forteresse assiégée et défendue par des soldats qui se meuvent au bruit des tambours et du canon. Dans un autre tableau, Buontalenti a voulu exprimer le passage de la barbarie à la civilisation. On y voit des chasseurs qui galopent après des animaux sauvages; on entend le son des cors, l'abolement lointain des chiens. Sur le devant de la scène un berger garde son troupeau en faisant sonner sa cornemuse. Une cabane est auprès; la porte s'ouvre et laisse sortir une jeune villageoise portant un vase sur sa tête; ses mouvements sont naturels, son corps a une sorte de souplesse et de grâce; elle s'approche d'une fontaine, remplit son vase, le remet sur sa tête, et reprend le chemin de sa maison, non sans se retourner plus d'une fois pour regarder le berger. A quelque distance de là, un forgeron ouvre sa boutique, et avec ses ouvriers frappe en cadence sur l'enclume; un meunier fait porter des sacs de grains vers un moulin dont le mécanisme est parfait; un remouleur aiguise divers instruments de fer, et ainsi de suite.

En sortant des grottes, on trouve une allée de sapins et de lauriers longue de 300 mètres, et qui se confond à son extrémité avec les bois de la montagne voisine. De chaque côté de l'allée, en avant des arbres, règne une balustrade de marbre coupée de distance en distance par des vasques élégantes, d'où s'élancent des jets d'eau qui retombent en cascade et coulent ensuite dans un canal creusé sur la balustrade même. Mais dans ce climat brûlant, où la fraîcheur semble la première des voluptés, ce n'était pas encore suffisant. Une multitude d'autres jets très rapprochés s'élèvent du pied des balustrades, se croisent au-dessus de l'allée, et forment dans les airs un berceau diaphane où les rayons du soleil se brisent en innombrables iris, et d'où s'échappe une légère bruine qui rafraîchit sans mouiller.

Il est impossible de décrire toutes les fabriques, toutes les statues, toutes les merveilles qu'on rencontre à chaque instant dans ces magnifiques jardins. Arrêtons-nous seulement au sujet de notre gravure, à la statue gigantesque de Jean de Bologne.

En face du château se développe un parallélogramme long d'une centaine de mètres sur une quarantaine de large. Un tapis de gazon en occupe le milieu. Au-delà s'étend une pièce d'eau semi-circulaire, et au bout de celle-ci, un bloc de rochers sert de base à la statue colossale de Jupiter Pluvieux, vulgairement appelée *l'Apennin*. Elle est du style le plus grandiose. Autour de son front sourcilleux rayonnent, comme un diadème, de nombreux filets d'eau qui étincellent au soleil. Ses cheveux, sa barbe épaisse, descendent comme des stalactites sur ses larges épaules et sur sa poitrine. Assis et penché en avant, le dieu s'appuie d'une main sur le rocher; de l'autre, il presse la tête d'un monstre qui lance un volume d'eau considérable. Grâce à cette pose habilement calculée, les membres se trouvent servir d'arcboutants au corps du colosse. Sa proportion est d'au moins 21 mètres; mais toutes ses parties s'harmonisent si bien entre elles et avec les objets environnants, qu'on a peine à se rendre compte de sa véritable grandeur. Dans l'intérieur de son corps se trouvent plusieurs salles, et dans sa tête un joli belvédère auquel les prunelles servent de fenêtres.

On dit que plusieurs élèves de Jean de Bologne, employés à modeler les membres énormes de cette statue, perdirent pour long-temps la justesse du coup d'œil comme l'habileté de la main, et rentrés à l'atelier gâtèrent plusieurs figures par l'habitude qu'ils avaient contractée d'exagérer la saillie des muscles.

Une partie des merveilles de Pratolino sont maintenant dégradées; certains objets d'art ont été enlevés et transportés à Florence, mais ce qui en reste est encore remarquable, et tant de souvenirs s'attachent à ces lieux que qui-conque les a vus ne saurait plus les oublier.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

(Voy. les Tables de 1840 et 1841.)

PRÉJUGÉS DES ANCIENS AUTEURS SUR QUELQUES ANIMAUX.

(Suite. — Voy. 1841, p. 373.)

L'OURSE ET SES PETITS.

C'est une opinion de l'antiquité, que c'est en les léchant que la femelle de l'ours donne à ses petits la forme qu'ils doivent avoir. Cette opinion s'est conservée, et elle est même devenue proverbiale parmi nous; c'est en ce sens que l'on dit d'un homme mal tourné que c'est un ours mal léché. Quelque étrange que soit cette idée, elle est consignée comme une vérité d'expérience dans Pline, dans Solin, dans Elien; Aristote lui-même n'en est pas éloigné. On la trouve aussi dans les poètes, où elle semble moins déplacée. « Ce qu'enfante l'ourse, dit Ovide, n'est pas un petit, mais une chair mal vivante que la mère façonne en membres en la léchant, et qu'elle amène ainsi à la forme qu'elle désire. » Solin cherche à expliquer le fait en l'attribuant à ce que la gestation de l'ourse ne dure que peu de temps. « La délivrance de l'ourse, dit-il, arrive au trentième jour: il résulte de cette fécondité précipitée que ses petits demeurent informes. » Aristote assure aussi que l'ourse ne porte que trente jours. Mais c'est une erreur ajoutée à une autre; car il est certain que la portée de l'ourse dure, non pas un mois, comme le veulent ces naturalistes, mais quatre mois au moins. Cette opinion singulière préoccupa les savants de la renaissance. Elle leur paraissait déranger les plans de la nature. En effet, prise à la lettre, elle est visiblement absurde: aussi n'eurent-ils pas de peine à s'assurer de sa fausseté. « Dans la vallée d'Anania, près de Trente, dit Matthioli dans ses Commentaires sur Dioscoride, nous ouvrimmes le ventre d'une ourse que des chasseurs avaient prise, et j'y trouvai des petits, non informes, comme se l'imaginent ceux qui se fient plus à Aristote ou à Pline qu'à l'expérience ou au témoignage de leurs sens, mais ayant tous leurs membres distinctement formés. » Aldrovande rapporte que l'on conservait dans le Cabinet du sénat de Bologne un ours à l'état de fœtus, et que toutes ses parties étaient déjà développées. Buffon me paraît avoir touché la véritable source de cette erreur: il la rapporte simplement à la lourdeur de l'ours, qui paraît encore plus disgracieuse dans les jeunes que dans les adultes. « Les femelles, dit-il, combattent et s'exposent à tout pour sauver leurs petits, qui ne sont point informes en naissant, comme l'ont dit les anciens, et qui, lorsqu'ils sont nés, croissent à peu près aussi vite que les autres animaux. Ils sont parfaitement formés dans le sein de leur mère, et si les fœtus ou les jeunes ours ont paru informes au premier coup d'œil, c'est que l'ours adulte l'est lui-même par la masse, la grosseur et la disproportion des membres; et l'on sait que dans toutes les espèces le fœtus ou le petit nouveau-né est plus disproportionné que l'animal adulte. »

LE REGARD DU LOUP.

Les anciens croyaient que lorsqu'un loup jetait les yeux sur un homme avant que celui-ci eût aperçu l'animal, l'homme perdait la voix. Pline donne cette opinion comme reçue communément en Italie. « En Italie, dit-il, le regard des loups, à ce que l'on croit, est dangereux; il enlève la voix à l'homme qui est vu le premier. » Virgile fait allusion à cette croyance dans une de ses églogues: « La voix échappe à Mœris; les loups ont aperçu Mœris les premiers. » C'est de là aussi qu'est dérivé le proverbe *Lupus in fabula* (le loup dans la conversation), qui s'est conservé parmi nous, et qui s'applique lorsque, la personne dont on parlait survenant, il se fait silence tout-à-coup. Cette propriété malfaisante du loup, comme il a été facile de s'en assurer

bien des fois, ne lui est nullement inhérente, et dépend simplement de la frayeur ordinairement éprouvée par celui qui, à l'improviste, se voit fixé par un animal de cette espèce.

LE CHANT DU COQ ET LE LION.

On s'est imaginé que le chant du coq mettait en fuite le lion. Plinius le dit expressément. Il prétend même que pour se garantir des lions et des panthères, il suffit de se frotter avec du bouillon de coq, surtout quand on a eu la précaution d'y mettre de l'ail. Il n'y aurait rien d'absurde à croire qu'il existe quelque antipathie de nature entre ces deux espèces, mais le fait ne paraît pas confirmé par l'expérience. Les lions nourris dans les ménageries ne manifestent aucune frayeur quand retentit près d'eux la voix du coq. Il est vrai qu'ils s'y sont peut-être accoutumés; et il ne serait pas impossible que des lions habitués à la vie du désert aient pris peur en entendant pour la première fois ce cri retentissant et véritablement belliqueux. Ce serait un effet de surprise et comme un éblouissement de l'oreille. Quoi qu'il en soit, la prétendue terreur qu'il a la vertu d'inspirer au lion est devenue un des titres de gloire de notre oiseau national. Nos ancêtres se plaisaient à le représenter debout sur un lion, et, dans cette position courageuse, entonnant aux oreilles de son ennemi humilié sa triomphante fanfare. Cette image s'est perpétuée jusqu'à nous, et le *Coq hardi* est encore, dans quelques unes de nos provinces, une des enseignes ordinaires des cabarets et des auberges. Je crois que les lions auraient le droit de se plaindre, comme dans la fable, du rôle peu honorable qui leur est donné dans cette peinture. Camerarius, dans ses Symboles, rapporte du moins à ce sujet un fait positif, et que l'on pourrait regarder comme une représaille de l'espèce lionne. « De notre temps, dit cet auteur, au palais du sérénissime prince de Bavière, un des lions, par un bond prodigieux, sauta dans la cour d'une maison voisine; et là, ne s'effrayant ni du chant ni des clameurs des coqs, il les dévora bel et bien ainsi que plusieurs poules. »

SI L'ÉLÉPHANT N'A POINT DE JOINTURES.

Est-il vrai que l'éléphant n'ait pas de jointures? Il est étonnant qu'une si étrange opinion ait pu être mise en avant; il l'est plus encore qu'elle ait pu être soutenue par des naturalistes. On la trouve cependant dans Aristote, dans Diodore de Sicile, dans Strabon, dans saint Ambroise, dans Cassiodore, et dans une foule d'autres écrivains. De là, dit-on, l'impossibilité où est l'éléphant de se coucher: il dort debout; et lorsqu'il est blessé, s'il s'appuie contre un arbre pour se soutenir; les chasseurs, sachant l'arbre par derrière, font tomber l'animal et s'en emparent. Ce qui a pu donner lieu à cette opinion est sans doute la figure cylindrique des jambes de l'éléphant, qui ont l'air en effet d'être tout d'une pièce, et sur lesquelles on aperçoit difficilement la place des jointures. Il est vrai aussi que l'éléphant, appuyé sur ses quatre membres comme sur quatre colonnes, dort souvent debout; mais il peut se coucher aussi quand il le veut; seulement il ne ploie pas les jambes à la manière des chevaux, parce qu'elles ne sont pas conformées sur le même plan. Du reste, l'anatomie, en faisant connaître la structure intérieure de l'éléphant, a renversé par une démonstration incontestable cette fausse opinion, qui a cependant continué à régner long-temps. Il semble qu'il n'aurait pas dû y avoir besoin de telles preuves. Un des tours que l'on apprend le plus facilement aux éléphants est de se mettre à genoux pour saluer; il serait de toute impossibilité qu'ils prissent cette posture si leurs jambes n'étaient point articulées. On sait aussi que les Romains, pour les fêtes du cirque, étaient parvenus à faire exécuter à ces animaux une multitude de traits de souplesse. Dans une représentation donnée par Germanicus, on vit douze de ces animaux, après avoir dansé

en mesure au son des instruments, se coucher dans des lits qui leur avaient été préparés, et dans cette position prendre part, suivant la mode romaine, à un banquet.

LE BLAIREAU.

C'est une croyance répandue dans quelques pays, et même, ce qui est assez singulier, parmi les chasseurs, qui sont cependant tous les jours à même d'en reconnaître la fausseté, que le blaireau a les membres du côté droit plus courts que ceux du côté gauche. Cette opinion est ancienne. On en trouve déjà trace dans Albert-le-Grand. Aldrovande la mentionne également, mais en déclarant qu'elle est erronée et qu'il lui a été impossible de la vérifier. Elle n'a, en effet, aucun fondement. Une pareille disproportion, si elle existait, constituerait une véritable monstruosité, et une monstruosité qui s'étendrait à une espèce entière n'est pas possible. Il y a à la vérité des animaux qui ont le train de derrière plus court que celui de devant; mais toujours les membres appartenant au même couple présentent la même grandeur. C'est en effet une règle constante, que les deux moitiés de l'animal déterminées par le plan médian sont exactement symétriques. Il est difficile de voir ce qui a pu conduire à imaginer que l'organisation du blaireau donnait un démenti à cette loi fondamentale de la nature. Peut-être l'erreur est-elle simplement venue d'une explication que l'on aura voulu donner de l'espèce de balancement que prend cet animal en marchant. Du reste, je dois observer que ce ne sont point les Grecs qui sont responsables de cette erreur-ci; car ils ne connaissaient pas le blaireau, et cet animal n'a pas même de nom dans leur langue.

LE CHEVAL ET LA COLOMBE ONT-ILS DU FIEL?

Les anciens se sont imaginé que le cheval n'avait point de fiel, et c'est une opinion qui règne encore chez beaucoup de gens, même chez les maréchaux peu instruits. Si l'on devait mesurer la force d'une opinion sur l'autorité de ceux qui l'ont soutenue, il faudrait respecter celle-ci, car elle est appuyée par Aristote. Le témoignage de Plinius est également en sa faveur. Il serait assurément bien extraordinaire, la bile étant un agent aussi essentiel de la digestion, qu'un animal d'un degré d'organisation aussi élevé que le cheval pût s'en passer. Si elle n'est pas nécessaire à celui-ci, elle ne devrait pas l'être aux autres d'avantage; et la nature, en leur donnant l'appareil qui sécrète la bile et la conduit dans la cavité digestive, se serait livrée à une construction superflue, ce qui serait contraire à son économie habituelle: aussi la dissection anatomique prouve-t-elle que le fait en question n'est point exact. On voit même que l'erreur avait été relevée dans les anciens temps; car Absyrte, qui vivait sous le règne de Constantin, dit positivement dans ses Hippocratiques que le fiel a une place déterminée dans le foie du cheval. Cet animal, en effet, possède une vésicule de fiel comme tous les autres mammifères: seulement cette vésicule est moins développée et moins apparente que celle du bœuf et des autres ruminants, et c'est là ce qui a sans doute donné naissance au préjugé.

Il règne sur la colombe un préjugé semblable, et plus répandu encore. Ce préjugé n'a point, comme le précédent, l'avantage d'avoir été soutenu par Aristote et par Plinius, car ces deux naturalistes affirment précisément le contraire; et Galien se moque de ceux qui prétendent que le pigeon n'a point de fiel. Ce qui a sans doute contribué à étendre cette croyance, c'est que quelques écrivains ecclésiastiques, plus curieux de morale que d'histoire naturelle, n'ont point dédaigné de la ramasser pour en faire au peuple un sujet de leçon. Saint Augustin, saint Cyprien, saint Isidore, font l'éloge de la colombe comme n'ayant point de fiel. Mais cela ne doit point s'entendre à la lettre, ou tout au moins cela s'applique, non point à nos pigeons, mais à la colombe mystique, image du Saint-Esprit.

SI LE SANG DU BOUC AMOLLIT LE DIAMANT.

C'était également une opinion courante chez les anciens, que le diamant, cette pierre si dure et que l'on ne peut que si difficilement entamer, se laissait amollir et briser par le sang de bouc. C'était la marque d'une vertu merveilleusement énergique attribuée au sang de cet animal. Pline et Solin s'accordent sur cette propriété singulière. Il est vrai que Pline semble y mettre quelque restriction ; car il entend que l'action du sang soit aidée par celle de quelques bons coups de marteau, ce qui adoucit considérablement la difficulté de la chose. Voici le passage : « Cette pierre est rompue par le sang de bouc ; mais il faut l'y faire macérer tandis qu'il est encore chaud, et encore alors lui faut-il bien des coups, et il brise les marteaux de fer et les meilleures enclumes. » Albert-le-Grand exige en outre, pour que le sang de bouc acquière cette propriété, que l'animal soit exclusivement nourri avec du vin et certaines plantes médicinales. Reste à savoir si les boucs résisteraient à un pareil régime. Quoi qu'il en soit, cette opinion a pris faveur dans le peuple, d'abord par sa singularité, et ensuite parce que l'on a conclu que ce sang, ayant la vertu de dissoudre le diamant, devait naturellement aussi avoir celle de dissoudre les pierres qui se forment dans la vessie. En effet, le préjugé a également donné au sang du bouc cet autre mérite, qui paraît tout aussi peu fondé que le premier. De plus, cette opinion populaire ayant, comme tant d'autres, servi de texte aux enseignements chrétiens des premiers siècles, on s'est persuadé par là que l'autorité de ces éminents écrivains la recommandait à l'égal des vérités relevées qui étaient le seul objet de leurs ouvrages. Comme le sang du Bouc émissaire était regardé comme formant dans l'ancienne loi la représentation du sang du Rédempteur, plusieurs auteurs sont partis de là pour dire que le sang du Sauveur, comme celui de cette victime, jouissait de la propriété d'amollir plus que les rochers les cœurs plus durs que le diamant. C'est un discours tout simple, mais qu'il serait peu raisonnable de vouloir ériger en une vérité d'histoire naturelle : ce ne serait même pas faire preuve de respect envers ces grands hommes, car le respect n'est valable que lorsqu'il est éclairé et garde de la mesure.

LONGÉVITÉ DU CERF.

La longévité du cerf est un sentiment qui a pris naissance dès la plus haute antiquité. On le voit par Aristote, qui cherche déjà à le réfuter, et par de fort bonnes raisons, c'est-à-dire par la proportion qui doit exister entre la durée de la vie de cet animal et celle de sa gestation et de son accroissement. Le plus ancien témoignage qui ait servi de recommandation à cette erreur est un texte d'Hésiode. Ce texte, qui n'est pas très clair, et sur lequel les commentateurs se sont souvent exercés, revient à dire, à ce qu'il semble : La vie de l'homme dure quatre-vingt-seize ans, celle de la corneille est neuf fois plus longue, celle du cerf quatre fois plus longue que celle de la corneille, et celle du corbeau trois fois plus longue que celle du cerf. Il résulterait de ce compte que la vie du cerf serait de trois mille quatre cent cinquante-six ans. Mais suivant une autre interprétation, qui se trouve consignée dans Plutarque, il faudrait simplement conclure de ce passage que le cerf vit trente-six ans, ce qui est en effet à peu près la vérité. Pline, ordinairement si disposé à accepter le merveilleux, s'est aussi inscrit contre la déclaration d'Hésiode telle qu'elle se comprend dans son sens apparent. « Hésiode, dit-il, qui le premier a parlé de la longévité du cerf, a fabuleusement attribué à la corneille neuf fois la vie de l'homme, au cerf le quadruple de la vie de celle-ci, au corbeau le triple du cerf, et aux phénix ainsi qu'aux nymphes quelque chose de plus fabuleux encore. » Mais le sentiment des auteurs a eu bien de la peine à prévaloir sur celui du peuple ; d'ailleurs

on peut dire que bien des auteurs se sont faits peuple à cet égard, et ont contribué à accréditer l'erreur. On a aussi de tout temps débité à ce sujet des contes qui semblaient donner au préjugé la confirmation de l'expérience. Pline rapporte qu'un cerf à qui Alexandre lui-même avait attaché un collier fut repris vivant et vigoureux un siècle après la mort de ce prince. On dit aussi que sous le règne de Charles VI on prit, dans la forêt de Senlis, un cerf qui portait un collier avec cette inscription : *Cesar me hoc donavit* (César m'a fait ce don). Ce cerf, si l'histoire est vraie, pouvait fort bien venir d'Allemagne, où les empereurs avaient gardé le nom de César. Mais l'explication eût été trop simple, et il parut plus beau de rapporter cet animal à Jules César, et d'en faire un témoin de la conquête des Gaules. « Comme le cerf est cinq ou six ans à croître, dit Buffon, il vit aussi sept fois cinq ou six ans, c'est-à-dire trente-cinq ou quarante ans. Ce que l'on a débité sur la longue vie des cerfs n'est appuyé sur aucun fondement ; ce n'est qu'un préjugé populaire qui régnait dès le temps d'Aristote, et ce philosophe dit avec raison que cela ne lui paraît pas vraisemblable. »

SUR LA CORNE DE LICORNE.

Je ne dirai que quelques mots de la corne de licorne, qui a joui pendant long-temps d'une immense réputation dans la médecine populaire : il faudrait en effet, pour traiter convenablement cette question, entrer dans la discussion de l'existence de la licorne, ce qui à soi seul ferait le sujet d'un article. Disons seulement qu'il est possible qu'il y ait en effet, en Afrique, quelque espèce d'antilope à une corne, ou plutôt à deux cornes soudées en une seule, dont les anciens aient eu connaissance et que nous ne nous soyons point encore procurée. Disons aussi que plusieurs espèces différentes, définies par ce caractère de n'avoir qu'une seule corne comme le rhinocéros, ou même qu'une seule grande dent comme la licorne marine, ont été réunies sous le même nom et ont jeté parmi les savants de la confusion. Quoi qu'il en soit, la plus ancienne autorité que l'on ait alléguée en faveur de la licorne est celle d'Élien. Il dit que les rois de l'Inde se servaient de coupes faites de cette substance, persuadés qu'elles étaient un préservatif contre le poison et diverses maladies. Il n'est nullement probable qu'il s'agisse dans ce passage de l'animal que le moyen-âge s'est figuré sous le nom de licorne. Néanmoins c'est de là surtout que l'on est parti pour faire de cette substance, à défaut de l'or potable, le remède universel. C'est un point sur lequel le charlatanisme a long-temps joué. Il est singulier de voir combien il s'est débité chez nos pères de poussière de cette corne merveilleuse, quand l'animal qui la porte est encore à trouver. « Puisque les descriptions des animaux à qui nous attribuons cette corne, dit avec sagesse un médecin du dernier siècle, varient tellement qu'on dirait que deux personnes n'ont jamais vu cet animal ; puisque, quand les descriptions seraient toutes conformes, il paraît néanmoins que la corne si vantée aujourd'hui n'est pas la même que celle des anciens ; puisque les cornes qu'on donne parmi nous pour cornes de licornes ne sont pas d'un seul, mais de différents animaux ; puisqu'un grand nombre de celles qu'on montre avec ostentation ne sont pas même de véritables cornes ; puisque, en accordant que c'en soient, on peut encore douter de leur vertu ; enfin puisqu'en convenant de quelques unes de ses vertus nous sommes pourtant en droit d'en rejeter la plupart, il est démontré, si je ne me trompe, que c'est à tort que l'on se fierait à ce remède. »

La suite à une autre livraison.

ORIGINE QUE SE DONNENT LES NÈGRES DU BRÉSIL.

Lors de la création, disent-ils, Satan, qui regardait Dieu faire l'homme blanc, formait de son côté un homme d'ar-

gile. Mais comme tout ce qu'il touche devient noir, il résolut de blanchir son homme en le lavant dans le Jourdain; mais à son approche la rivière se retira, et l'esprit malin n'eut que le temps de placer son homme sur le sable mouillé; c'est pourquoi la plante des pieds et la paume des mains qui y touchèrent devinrent blanches. Le démon irrité donna à sa créature un coup de poing au milieu de la figure : c'est pour cela que les nègres ont le nez aplati. Il le traîna ensuite par les cheveux, et la chaleur de sa main lui rendit la chevelure crépue.

SALON DE 1842. — PEINTURE.

LA TRAVERSÉE DU HAVRE À HONFLEUR,
Tableau de BIARD.

On sait avec quelle facilité de talent M. Biard se prête à traiter les sujets les plus opposés. Chez lui les extrêmes se touchent, la terreur, la pitié et le rire; il retrace les scènes les plus tristes comme les plus gaies. Dans la peinture sé-

rieuse, le choix et l'originalité de ses sujets ont fixé l'attention publique : dans le genre plaisant, il a conquis les suffrages de la foule et rendu son nom populaire.

Contemplez ces toiles où l'artiste, s'inspirant des souvenirs d'un voyage récent, a reproduit les sites les plus effrayants des régions polaires, les mœurs misérables des peuples qui les habitent, et les épisodes les plus dramatiques de leur existence vouée à de continuels périls. Quelle nature désolée ! Partout des brouillards qui dérobent la vue du ciel ; partout des glaces qui cachent celle de la terre. Le cœur se serre en présence de ces sombres paysages, en présence surtout de ces malheureux, réduits, pour subvenir à leurs besoins, à lutter contre les éléments et les animaux féroces. Ici attaqués par des bandes d'ours blancs au milieu d'une pêche, — là échoués sur d'énormes glaçons où la mort la plus horrible les attend ; — tantôt chavirant avec le frêle esquif qui les porte, — tantôt assaillis par des bourrasques de neige, de glace et de vent ; — enfin, quand le repos est venu, n'ayant pour abri qu'une pauvre hutte noire, infecte, ou ils remercient Dieu de la pêche et de la



(Salon de 1842; Peinture. — La Traversée du Havre à Honfleur, par M. BIARD.)

chasse qu'ils ont faite à travers tant de dangers. Vous êtes ému; vous vous éloignez, l'esprit péniblement impressionné. Mais poussez plus loin; bientôt la foule qui grossit sans cesse devant un tableau vous empêche de passer outre : on se presse, on se pousse; tout le monde rit, et vous riez vous-même en approchant, tant cette gaieté est contagieuse. Quelle est cette toile qui épanouit ainsi les visages des curieux ? Avant d'être admis à la voir à votre tour, vous en avez deviné l'auteur : certainement elle est signée Biard.

Depuis les *Comédiens ambulants*, qui révélèrent pour

la première fois, en 1835, son talent comique, M. Biard n'a cessé d'exposer chaque année, à côté de ses compositions d'un genre grave, quelques petites compositions toutes pleines d'esprit et de verve. Il se plaît à ces contrastes que le succès a toujours justifiés. Qui ne se souvient du *Baptême sous la ligne*, du *Bon gendarme*, du *Maire de village passant une revue de garde nationale*, des *Honneurs partagés*, du *Repas interrompu*, du *Gros péché* ? Le tableau comique que M. Biard a exposé au dernier salon n'a pas obtenu un moindre succès. Par un

singulier caprice, l'auteur des *Suites d'un naufrage* et d'un *Branle-bas de combat* a voulu cette année reproduire l'épisode le moins sérieux des voyages maritimes. La mer a aussi ses accidents plaisants, plaisants du moins pour le spectateur ; car le patient soumis au baptême du tropique ne rit guère, et les passagers atteints de cet horrible mal qu'on appelle le mal de mer, ne sont pas dans des dispositions plus joyeuses. Voyez en effet à quelles contorsions se livrent tous ces pauvres diables qui se sont embarqués pour aller en bateau à vapeur du Havre à Honfleur. Il ne s'agit que d'un trajet de quelques lieues : c'est une véritable partie de mer. Ils sont partis par un temps magnifique ; la mer était calme, l'air tiède : le bateau fend majestueusement les flots. Les uns lisent, les autres écoutent la romance d'un chanteur ambulant, ceux-ci boivent, ceux-là fument. Mais attendez un instant, la scène va changer : un grain menace tous ces joyeux navigateurs, il approche, il fond sur eux, les enlace de la tête aux pieds malgré tous leurs efforts pour s'en débarrasser, livre à leur estomac la plus rude bataille, et les jette sur le pont, pâles, à demi-morts, en proie à d'horribles convulsions. Quel est ce mal qui change ainsi tout-à-coup en douleur la gaieté la plus franche ? Moins que rien, vous répondra le capitaine du bord habitué à ces subites métamorphoses, c'est le mal de mer. Le mal de mer, c'est-à-dire le mal le plus atroce qu'on puisse imaginer, le plus impitoyable et aussi le plus ridicule. Tout le monde doit lui payer tribut. Aussi, à l'exception de l'équipage et de ce bon gros monsieur, protégé sans doute par la triple cuirasse de son embonpoint, il n'est pas un seul passager qui n'en ressente ou qui n'en ressentira bientôt les atteintes. L'uniforme n'en défend pas même le gendarme qui trébuche de la manière la moins belliqueuse du monde. Dans ce pêle-mêle, on oublie toutes les convenances ; c'est une véritable déroute : plus de distinctions sociales, plus de rang, plus d'âge, plus de sexe ; l'égoïsme se montre à nu dans toute sa laideur. Si la pitié trouve quelques cœurs compatissants, ce ne sera pas parmi les hommes, mais parmi les femmes. Plus courageuses, elles se roidissent contre la douleur, soutiennent les blessés, et prodiguent leurs soins sur le champ de bataille.

M. Biard a saisi avec son esprit habituel le côté plaisant de ce maussade épisode des voyages maritimes : le rire naît surtout des contrastes comiques que son imagination a su trouver, et que son pinceau a retracés avec une vivacité divertissante.

LA TROQUE.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 146, 163, 182, 191, 203.)

§ 7.

Les troqueurs n'eurent d'abord d'autre pensée que celle de s'éloigner du lieu où leur crime avait été commis. Ils marchèrent jour et nuit, bravant la chaleur, les marais, les bêtes féroces, et se dirigeant vers la mer. Enfin, lorsqu'ils se crurent à l'abri de toute poursuite, ils revinrent à ce souvenir du trésor qu'ils emportaient, et s'occupèrent du changement de position qui se préparait pour eux.

La vente du diamant devait leur assurer une opulence qu'ils n'avaient jamais pu espérer, même dans leurs plus beaux rêves. Ils commencèrent par former tout haut et en commun mille projets, à l'instant remplacés par mille autres. Tous deux voulaient les jouissances du luxe et de l'oisiveté, mais sous des formes différentes : aussi, ne pouvant s'accorder, résolurent-ils de se séparer aussitôt que le trésor commun aurait été transformé en argent.

Restaient les difficultés de s'entendre sur cette transformation. Michel voulait vendre le diamant au comptoir de

Saint-Louis, si le directeur de la compagnie en donnait un bon prix. Etienne, au contraire, désirait l'apporter en France, où il était sûr d'en tirer meilleur parti. L'un écoutait les inspirations d'une avarice âpre et plus calculée ; l'autre se laissait aller à l'empressement avide de jouir. De là des débats qui ne tardèrent point à les irriter l'un contre l'autre. Une sorte d'hostilité sourde succéda à leur intimité. Chacun d'eux commença à regarder son compagnon avec mécontentement et soupçon ; et le hasard les ayant un jour séparés, Etienne accusa Michel d'avoir voulu le quitter. Il en résulta une altercation qui faillit devenir sanglante, et à la suite de laquelle il fut convenu que le diamant serait successivement gardé par chacun d'eux.

De la défiance à la haine la pente est fatale ; aussi les cousins en vinrent-ils bientôt à se haïr. Loin de s'accorder un appui réciproque, ils ne songèrent plus qu'à se nuire ou à se tromper. L'idée du *partage* leur était devenue également insupportable ; car la cupidité avait grandi avec leur richesse. Chacun d'eux pensait que sans l'autre le trésor lui eût appartenu tout entier, et s'il eût suffi d'un désir pour se débarrasser d'un compagnon importun, aucun n'eût survécu. Leur complicité les condamnait d'ailleurs à une sorte de confraternité qui leur était insupportable. Ils se rappelaient réciproquement le crime commis en commun, et, se connaissant trop bien pour ne pas se craindre, ils se méprisaient et se détestaient.

Michel étant tombé malade, Etienne eut un instant l'espérance de rester maître du diamant ; et Lorient, à qui ses propres sentiments révélaient ceux de son compagnon, lui laissa voir qu'il l'avait deviné. Celui-ci convint de son désir, et l'espèce de pudeur qui avait, du moins jusqu'alors, voilé leurs mauvaises pensées disparut pour faire place à l'hostilité ouverte et avouée. Tous deux arrivaient ainsi à l'expression complète de leur nature corrompue ; les passions coupables avaient rompu la digue qui les contenait. Le sang de Toni semblait avoir subitement fécondé les germes dangereux jusqu'alors enfouis dans ces âmes ; entrées dans le crime, elles s'étaient senties dans leur domaine.

Les fatigues de la route achevèrent de les aigrir ; car la souffrance, qui attendrit le cœur des bons, envenime au contraire celui des méchants. Privés de leurs marchandises d'étapes, ils se virent forcés, pour ne point mourir de faim, d'échanger successivement leurs vêtements contre du riz, du maïs ou de la jernotte*. Mais le partage de ces rares provisions amenait toujours quelques réflexions d'autant plus dangereuses qu'elles ne se cachaient plus. Chacun des fugitifs regrettait tout haut ce que son compagnon lui enlevait ; il s'indignait de cette nécessité de communauté si dure maintenant pour leur indigence, si odieuse plus tard quand viendrait l'heure de la richesse. Ainsi la faim venait au secours de l'avarice pour attiser leur haine et les rendre plus odieux l'un à l'autre.

Cependant ils atteignirent les bords de la Sanaga, et résolurent de se procurer à tout prix un bateau pour descendre jusqu'à Saint-Louis. Ils traversèrent plusieurs fois dans ce bnt les gués du fleuve, s'adressèrent tour à tour aux populations des deux rives. Enfin, ils arrivèrent à un village de Foulis, dont le chef leur offrit une *amaldie*** de bois de katy pour leurs deux fusils. Après quelques hésitations, ils acceptèrent, et l'échange fut conclu.

La pirogue, qui n'avait point servi depuis quelque temps, fut calfatée avec de l'écorce de mahot ; on frotta les coutures de beurre de palmier, mêlé à la chaux vive, et les troqueurs s'embarquèrent pour le comptoir français.

Parmi les dangers que présentait à cette époque la navigation de la Sanaga, l'un des plus graves était la rencontre des hippopotames dont le fleuve était alors rempli. Plus d'une

* Espèce de blé.

** Pirogue faite avec un arbre creusé.

fois leur choc avait coulé des barques solidement construites, et les nègres ne pouvaient guère entreprendre de navigation sur le fleuve dans leurs amaldiés sans courir le risque d'être chavirés.

Or, cet accident devenait d'autant plus redoutable que les crocodiles couvraient pour ainsi dire la Sanaga. On les voyait de tous côtés, flottants, sans mouvement, comme des troncs d'arbres; mais au moindre bruit dans les eaux, tous ces corps immobiles qui tachaient le fleuve semblaient revivre, et s'élançaient impétueusement vers leur proie.

La crainte de tous ces dangers avait obligé Etienne et Michel à ne naviguer que le jour. La nuit venue, ils mouillaient au milieu du fleuve en se servant de deux pierres pour ancrer.

Du reste, leurs souffrances ne faisaient que s'accroître à mesure qu'ils approchaient des pays de traite annuellement visités par les Européens, et habitués à leurs marchandises. Les vivres devenaient plus difficiles à obtenir en échange des boutons et des lambeaux de drap qui leur restaient encore: aussi chacun d'eux enviait-il plus que jamais la part accordée à l'autre. Ils ne se parlaient plus, mais chaque jour leurs regards affamés se menaçaient plus clairement. Tous deux semblaient attendre un prétexte de rupture ou de lutte, et tous deux l'eussent déjà trouvé s'ils n'en avaient également craint l'issue. La fatigue avait, en effet, brisé leur corps, et la force faisait défaut à leur haine.

Un matin, Etienne était demeuré endormi, selon sa coutume, au fond de la pirogue, tandis que Michel descendait à terre pour chercher quelques provisions; mais la faim le réveilla plus tôt que d'habitude. Il souleva lentement sa tête au niveau de la barque, puisa de l'eau dans le fleuve et voulut la boire; son goût de musc le força à la rejeter*. Il se dressa alors, regarda si Michel ne revenait point, et l'aperçut sur le rivage à portée de voix de l'almadie.

Une négresse venait de lui remplir de lait sa calebasse qu'il vidait avec avidité.

— Misérable! s'écria Etienne avec une imprécation de rage.

Michel se détourna et tressaillit à la vue de son cousin.

— Ah! tu me croyais endormi, brigand! reprit celui-ci en lui montrant le poing; c'est donc ainsi que tu observes nos conventions? Quand la faim me ronge les entrailles à moi, tu te gorges à mes dépens! Que je sois à jamais damné si tu ne me paies cette scélératesse!

— C'est bon! braillard, répliqua Loriol brusquement. Approche toujours la barque.

— Au diable si je hale sur cette amarre pour toi! dit Etienne exaspéré. Passe le gué si tu veux!

— Alors, tu renonceras à déjeuner, dit Michel; car je n'entrerais point dans l'eau pour te porter ces bananes.

— Et toi! tu renonceras au diamant, répliqua Riou; car si tu ne rentres pas tout de suite, je m'en vais seul.

En parlant ainsi, le matelot se mit à tirer la corde qui tenait la pirogue mouillée.

— Sur ta tête, ne fais pas cela! s'écria Michel en entrant dans le fleuve.

Mais à peine son cousin avait-il fait la menace rapportée plus haut, que lui-même l'avait prise au sérieux et s'était décidé à l'exécuter. Une des amarres étant déjà relevée, Loriol, effrayé, se précipita vers la pirogue, espérant la gagner avant qu'elle eût pris le courant.

Il n'en était plus qu'à quelques pas, lorsqu'une sorte de vagissement trop bien connu lui fit tourner vivement la tête: un caïman énorme nageant vers lui, l'œil flamboyant et la gueule ouverte! Michel se rejeta en arrière avec un cri horrible.

Ce cri fut répété par Etienne, dont le premier mouve-

ment fut de saisir une zagaie qui se trouvait au fond de l'almadie pour courir au secours de son cousin. Mais une réflexion subite traversa sa pensée: il se trouvait en possession du diamant! et si Michel succombait, il en serait seul maître! La cupidité, la haine et la crainte le tinrent un instant indécis; ce fut assez pour la perte de Michel.

Le caïman s'était élancé vers lui avec un sourd mugissement. Riou entendit son cousin pousser un cri, le vit se débattre un instant, puis l'homme et le monstre disparurent sous les eaux!

Saisi d'une sorte de vertige, il coupa l'amarre qui retenait encore la pirogue, et se laissa emporter par le fleuve sans oser regarder derrière lui.

Quelques jours après, des *gromettes** qui transportaient des vivres à Saint-Louis aperçurent une almadie descendant la Sanaga au gré du courant. Elle était montée par un seul homme qui leur fit signe de venir à son secours, et qu'ils trouvèrent épuisé par la faim et la maladie.

Ils le transportèrent mourant au fort. A sa vue, le vieux chirurgien s'écria:

— Etienne Riou! et dans quel état!... Ah! je l'avais prévu! Mais qu'as-tu fait de ton cousin, malheureux!

— Mort! murmura Riou.

Et il s'évanouit.

Jollard lui prodigua tous les soins qu'exigeait sa situation; mais les épreuves avaient été trop fortes; les agitations éprouvées depuis un mois, jointes aux fatigues et aux privations, avaient épuisé à la fois ses forces morales et ses forces physiques; tous les ressorts de son être s'étaient brisés par une tension trop prolongée. Le mal s'accrut rapidement, et le lendemain de son arrivée le chirurgien ne conservait plus d'espoir.

Il crut devoir engager le malade à faire venir un prêtre; mais à ce mot, Riou se redressa égaré en répétant:

— Un prêtre!... Suis-je donc en danger de mort? C'est impossible! Vous me guérirez, père Consolation!... Promettez-le-moi!

— Hélas! je ne puis promettre que des soins et des remèdes, répliqua Jollard.

— Mourir! reprit Etienne; non! non!... Je veux vivre! Il faut que je vive!... Ecoutez-moi, père Consolation! Je ne vous l'ai point encore dit... mais je suis riche maintenant... riche comme un prince... Je vous ferai une pension si vous me sauvez; je vous donnerai la somme que vous me demanderez... Mais ne me laissez pas mourir! ne me laissez pas mourir!

Le chirurgien le crut dans le délire, et l'engagea doucement à se calmer.

— Ah! vous ne me croyez pas, s'écria Etienne; mais je puis vous prouver... Vous êtes un homme sûr, vous... Ecoutez...

Il se leva avec effort sur son séant, regarda autour de lui pour s'assurer qu'ils étaient seuls, et reprit:

— Vous vous étonnez depuis hier de mon obstination à garder ma main serrée sur ma poitrine; mais savez-vous ce que j'ai là?... Un diamant!

— Comment?

— Un diamant qui, d'après ce que vous m'avez dit vous-même, vaut un duché.

— Se peut-il?

— Voyez.

Il avait retiré de son sein la petite boîte de cuir, et l'ouvrit. Jollard regarda avec attention, puis hocha la tête.

— Détrompe-toi, mon pauvre ami! dit-il; ce n'est point un diamant.

— Que dites-vous?

— Tu n'as là qu'un morceau de cristal.

* Ce goût provient de la présence des crocodiles et des hippopotames.

* Nègres libres engagés au service de la Compagnie pour un salaire.

Riou se dressa éperdu.
 — Du cristal ?... C'est faux ! s'écria-t-il.
 — Je dis la vérité.
 — C'est faux ! c'est faux ! C'est un diamant ! j'en suis sûr...

— Soit, reprit Jollard en souriant ; aussi bien, tu pourras t'en éclaircir plus tard.

Mais Riou était hors de lui, et s'écria :

— Non ! non ! Je veux savoir de suite... Oh ! je vous en conjure, père Consolation ! Ne vous jouez point de moi... Dites que c'est bien un diamant.

— Que t'importe, maintenant ? interrompit le chirurgien, qui voyait avec peine l'agitation du mourant.

— Que m'importe ! répéta Etienne ; mais c'est toute ma fortune ! toute mon espérance !... Il faut que ce soit un diamant !... Mais regardez-le donc !... Regardez comme il brille ! Dites, combien vaut-il ?

— Le prix ordinaire des verroteries.

Riou le regarda égaré.

— C'est donc vrai ? balbutia-t-il... Ce que je croyais un trésor... ce n'est rien ! rien ! Et le marabout !... et Michel !... Malheureux que je suis !

Il se laissa retomber en arrière, saisi d'une convulsion qui faillit l'emporter.

Jollard réussit à l'apaiser ; mais la découverte qu'il venait de faire avait porté au malade le dernier coup. Son agonie commença peu après. Ce fut un délire long et dou-

loueux. Il racontait en phrases interrompues tout ce qui s'était passé, s'accusant du meurtre de son cousin, entrant dans des accès de rage d'avoir été trompé ; puis il demandait pardon à Dieu. Enfin, vers le soir, son agitation s'apaisa, sa voix s'éteignit insensiblement ; il prononça encore quelques mots, parmi lesquels Jollard crut distinguer ceux de *diamant... Michel... cristal...* et rendit le dernier soupir.

— Hélas ! pensa le vieux chirurgien en lui fermant les yeux, je lui avais bien dit que l'audace sans l'instinct des devoirs était comme une épée dont on avait jeté le fourreau, également dangereuse pour les autres et pour nous-mêmes.

CHASSE AUX GAZELLES.

Les détails suivants nous sont communiqués par l'auteur du dessin, qui a parcouru l'Asie-Mineure et a séjourné au Caire et à Alexandrie.

« Les gazelles sont nombreuses dans le désert ; en le traversant on en rencontre assez souvent que la vue des caravanes ne paraît pas effrayer. Elles s'arrêtent même quelquefois à une certaine distance, et les regardent passer ; mais si l'on fait grand bruit, ou si on menace de marcher vers elles, elles disparaissent. Les parties du désert qu'elles préfèrent sont celles où le terrain est uni et couvert de bruyères et de sable. Le jour il est rare d'en voir plus de quatre ou cinq ensemble ; c'est seulement vers le soir



(Dromadaire au galop. — Chasse aux Gazelles. — Dessin d'après nature par M. H. DE CHACATON.)

qu'elles se réunissent en troupes plus considérables pour passer la nuit aux mêmes endroits. Lorsqu'on connaît ces endroits, on peut espérer les surprendre. Les Arabes emploient différents moyens pour les atteindre. Souvent ils creusent des fossés dans les passages les plus fréquentés, et de là les tirent facilement ; mais le lendemain, les gazelles effrayées et averties cherchent d'autres gîtes. Les Arabes aiment beaucoup mieux une autre chasse plus en rapport avec leurs goûts, parce qu'elle oblige à beaucoup plus de mouvement et de bruit : c'est celle où ils emploient le guépard, qu'ils savent parfaitement dresser à cet usage*, et qui, étant l'un des plus petits individus de son espèce, peut être transporté plus facilement. Un cavalier le prend sur son cheval, mais plus ordinairement sur un dromadaire ; on cerne l'endroit où un troupeau de gazelles a passé la nuit ; aussitôt que

le guépard les aperçoit lorsqu'elles fuient, il s'élance, et il est rare qu'il n'en saisisse pas au moins une. Quelquefois, lorsque le cavalier est éloigné, il cherche à leur couper le chemin, puis il lance à propos l'animal ; c'est en cela surtout que consiste son talent. Il arrive souvent, à cette chasse, que l'on prend les gazelles vivantes ; on en tire alors un bien meilleur prix. On les apprivoise facilement, et il est rare en Orient, dans une maison riche, de ne pas en trouver quelques unes ; elles pénètrent partout, jusque dans les harems.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
 rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

* Voy., sur le Guépard, 1839, p. 388.

LES ÉCOLES EN ORIENT.

(Voy., sur les Ecoles égyptiennes, 1837, p. 7.)



(Salon de 1842; Peinture, — L'Ecole turque, aquarelle, par Decamps, — Dessin de Gérard Séguin.)

Voici l'une des plus spirituelles compositions qu'ait produites le pinceau de Decamps. Tout le monde, au Salon, s'est arrêté devant cette charmante aquarelle. Quelle animation ! quelle vie dans ce groupe de petits écoliers en déroute ! quelle espièglerie sur toutes ces petites faces mutines ! Comme tout cela court, saute, gambade en riant, en criant, en se poussant ! Où la scène se passe-t-elle ? Dans quelque faubourg de Smyrne ou plutôt dans quelque village. C'est l'heure de la sortie de l'école : le muezzin appelant du haut des minarets les fidèles à la prière du soir n'est pas plus religieusement écouté. L'heure du départ vient donc de sonner (ceci par métaphore) ; car dans ce pauvre village y a-t-il une horloge, et le maître de cette pauvre école a-t-il

jamais en une montre en sa possession ? Mais qu'importe ? Le déclin du soleil marque le temps écoulé, et le signal est donné. En un clin d'œil toutes ces petites figures blanches, noires, cuivrées, auxquelles l'ennui faisait faire la moue la plus comique, s'éveillent : les livres sont jetés au loin ; on escalade les bancs et les tables ; la porte s'ouvre (pauvre porte journalièrement soumise aux mêmes assauts), et voilà notre volée d'écoliers qui prennent à la débânde la clef des champs, cherchant à se devancer les uns les autres, tombant et se relevant pour mieux courir, comme une nichée d'oiseaux qui s'échappe d'une cage à tire d'ailes. L'air retentit de leurs cris : sous leurs pieds s'élève un nuage de poussière. C'est en vain que la voix du maître essaie de

dominer le tumulte ; elle n'est plus écoutée : le vieillard en est pour ses menaces. Demain il saura punir les coupables et trouver dans leurs turbans des oreilles à qui parler. Mais de tous ces malins étourneaux, lequel, par Mahomet ! pense au lendemain ? Ils sont libres maintenant, et vive la liberté ! vive le maïs ! et à bas la férule, comme dirait le gamin de Paris. Vive surtout l'insouciance du jeune âge ! Encore quelques années, et il faudra courir les hasards d'une vie aventureuse, tenter le commerce, exercer le métier de pirate ou s'enrôler dans les troupes du sultan. La bastonnade remplacera les corrections du vieux maître d'école, et la croyance à la fatalité jettera sa froide empreinte sur toutes ces figures aujourd'hui peillantes de malice et de gaieté. Qui pourrait prédire le sort auquel sont réservés les enfants qui composent ce groupe ? L'un, Kleptie audacieux, s'illustrera par son courage ; l'autre végètera dans quelque obscur emploi du sérail ; celui-ci sera un écumeur de mer redouté ; cet autre parviendra aux honneurs, et un lacet terminera sa carrière ambitieuse. Mais pourquoi cette sinistre pensée en présence de tous ces charmants espiègles ? Laissons l'avenir au temps qui le recèle. Aujourd'hui tout leur sourit : la classe est finie, et ils ne songent qu'aux plaisirs de leur âge.

Les écoles d'Orient ne sont pas soumises, comme les nôtres, à une haute direction qui détermine les degrés et le mode d'enseignement. Le scheick-el-islam, chef de la religion après le sultan qui en est le pape, est tout naturellement, et sans qu'il s'en doute, le grand-maître de l'université musulmane. Là, il n'y a qu'une science, de même qu'il n'y a qu'un livre : c'est le Coran, et toute la science consiste à savoir le livre et le transcrire. Si vous joignez à cela les premières notions du calcul, quelques vers traditionnels, un conte ou des fables qu'ils apprennent, vous aurez tout le répertoire des connaissances usuelles des musulmans.

Le nombre de ces écoles est considérable ; il y en a plus de trois cents publiques ou particulières à Constantinople, et il n'est pas de village qui n'en compte plusieurs. Sur la côte d'Afrique, la seule ville d'Alger en comptait cent environ avant la conquête des Français. Aussi n'est-il pas rare de voir des hommes du peuple, des portefaix lire et écrire couramment.

La plupart des écoles doivent leur origine à des fondations pieuses, et il n'y a pas de mosquée qui n'en ait plusieurs sous son aile. Il est vrai que leur établissement n'est pas chose ruineuse, tant s'en faut. C'est ordinairement une grande salle voûtée, ou quelquefois une boutique donnant sur la rue, toutes portes ouvertes, sans que la rare curiosité des passants apporte aucune distraction aux élèves. Une natte de jonc couvre le sol ; au mur sont suspendues les tablettes, et parfois un tableau calligraphique où des versets du Coran sont disposés d'une façon symétrique et mystérieuse. Mais c'est un objet de luxe.

Le maître, qui est presque toujours un vieillard, est accroupi dans un coin sur un coussin. L'enfant arrive sans le moindre petit livre sous le bras, quitte ses babouches sur le seuil, va baiser respectueusement la main du maître, décroche ses tablettes et s'assied par terre en croisant ses jambes. C'est sur ces tablettes préparées que les enfants copient les versets du Coran. Puis ils lisent ou récitent ensemble à haute voix en agitant le haut du corps, ce mouvement étant une des formes respectueuses de la prière musulmane, et cette psalmodie monotone, soutenue par des voix frêles et claires, n'est pas sans quelque charme.

La rétribution mensuelle est fort minime ; elle varie de 20 à 25 centimes de notre monnaie. Le professeur est aux gages de la mosquée ou de la fondation pieuse qui protège l'école, et reçoit environ de 3 à 5 fr. par mois.

Le mode de correction est partout et invariablement le même : ce sont des coups de baguette sur la plante des pieds. Là encore on peut remarquer un trait qui est com-

mun à l'enfance de tous pays. Que de fois, pendant que l'enfant est couché sur le dos pour recevoir la correction, j'ai vu les deux espiègles qui tiennent les extrémités du bâton à l'aide duquel les pieds du petit coupable sont contenus, avoir peine à comprimer leur envie de rire ou de railler. Il est vrai que cette correction n'est guère plus douloureuse que celle de l'ancienne férule dont plusieurs d'entre nous n'ont pas perdu le souvenir, et c'est bien assez, si ce n'est trop.

Les juifs d'Orient sont moins tendres encore ; ils ont conservé les traditions de brutale sévérité de leur législateur. Les professeurs, qui presque toujours sont des rabbins, sont armés du redoutable nerf de bœuf et s'en servent rudement. S'il est vrai qu'on aime d'autant mieux qu'on châtie, ils doivent aimer passionnément leurs élèves. Chez eux, l'éducation se borne à la lecture et à la connaissance des livres et de la langue hébraïque, la seule qu'ils écrivent. Mais les riches ne s'en tiennent pas là, et envoient leurs enfants chez leurs coreligionnaires d'Italie, d'Allemagne ou de France, pour y apprendre les langues européennes et le commerce.

Il n'y a point en Orient d'écoles destinées aux jeunes filles. Aucune femme ne sait lire, et c'est à peine si elles savent coudre. M. Rozet, dans son intéressant travail sur l'ancienne régence, a fait la même remarque. De louables essais viennent d'être tentés cependant. Il y a aujourd'hui à Alger une école pour les jeunes filles israélites indigènes, et cette institution vraiment remarquable y est le commencement d'un grand progrès. Des dames anglaises ont fondé à Athènes un établissement semblable d'une incontestable utilité. Ce sont les premiers anneaux de la chaîne qui unira la civilisation occidentale au vieux monde oriental.

Ce que nous avons dit des écoles en comprend, il est vrai, la grande généralité ; mais on aurait tort d'en conclure qu'il n'y a pas parmi les Orientaux des hommes éminents par le savoir. C'est surtout dans les corporations religieuses que se continuent les traditions du haut enseignement. Mais dans le caractère scientifique des Orientaux se révèle surtout le génie de leur race. La science y est rêveuse, contemplative, patiente, élevée, tandis que chez nous elle est ardente aux recherches, vive, hardie, inquiète, et grosse des découvertes qu'elle doit livrer au monde.

BOISSONS ET ALIMENTS

(Suite. — Voy. 1841, p. 386.)

VINS DES ANCIENS.

Les premiers vases employés à contenir le vin furent sans doute des peaux d'animaux rendues imperméables au moyen de l'huile ou de la résine. Ulysse, lorsqu'il se dirige vers l'autre du cyclope, est représenté par Homère portant une outre remplie d'un généreux vin noir que lui a donné le prêtre d'Apollon. Dans la procession de Ptolémée Philadelphe, on traînait sur un char une outre immense faite de peaux de panthères, et contenant, s'il faut en croire certains auteurs, plus de 70 000 litres de vin. Comment les flancs d'une telle outre pouvaient-ils résister à la pression du liquide ? C'est ce que l'on n'a pas pris soin de nous dire. On sait qu'en Espagne les outres sont encore en usage ; elles sont faites de peaux de bouc, et la poix dont elles sont imprégnées communique à la liqueur qu'elles contiennent une saveur toute particulière qu'il est facile de reconnaître dans plusieurs espèces de vins, et particulièrement dans le malaga.

Les premiers essais de l'industrie conduisirent bientôt à la fabrication des vases de terre ; et ce fut de ces vases que les Romains et les Grecs firent particulièrement usage pour leurs vins. Les plus connus sont l'urne au col étroit, à la forme svelte et élégante, et l'amphore à l'ouverture large, au col épais, à la panse lourde et arrondie. La capacité de

l'urne était égale à environ la moitié de celle de l'amphore, et ce dernier vase contenait en général vingt-sept litres.

Les anciens n'avaient point de caves proprement dites, mais seulement des espèces de celliers où ils plaçaient leurs vins les plus légers. Quant aux vins forts, on les mettait dans la chambre appelée *apotheca*, au-dessus du *fumarium*. Là ils étaient soumis à l'action de la chaleur et de la fumée, et acquéraient ainsi une maturité rapide. On avait soin de bien boucher les vases qui les renfermaient ; car on ne voulait pas que la fumée pénétrât dans le vin lui-même. Les vins qui avaient contracté un goût de fumée par leur exposition dans le *fumarium* étaient peu estimés. Il paraît que les vins de Marseille et de Narbonne étaient souvent dans ce cas. Martial s'élève avec amertume contre les produits des *fumaria* de Marseille, et surtout contre ceux d'un certain marchand appelé Munna, qui, suivant le poète, s'abstenait prudemment de reparaître à Rome, de peur qu'on ne le condamnât à boire son propre vin. Cet usage de soumettre le vin à l'action prolongée de la chaleur avait sans doute été emprunté aux peuples de l'Asie qui étaient dans l'habitude d'exposer au soleil, sur les toits de leurs maisons, leurs outres pleines de vin. Les habitants de Madère emploient pour mûrir leur vin des moyens à peu près semblables : ils placent les vases qui renferment cette liqueur dans le voisinage d'un four ou près du foyer de leur cuisine.

Par la fumigation les vins acquéraient une consistance plus grande, se transformaient quelquefois en une sorte de sirop et déposaient beaucoup de lie ; de là la coutume de clarifier et d'étendre d'eau surtout les vins communs. Les Romains mêlaient au vin de l'eau probablement bouillie, et le plus ordinairement de l'eau chaude ; mais ils avaient aussi l'habitude de refroidir la même liqueur au moyen de la neige ou de la glace. Du temps de Sénèque il y avait à Rome des boutiques où l'on ne vendait que ces deux réfrigérants, recueillis à grands frais dans les montagnes, et conservés dans des trous recouverts de paille. On dut au fameux Néron un perfectionnement dans l'art de refroidir les vins. Avant lui on mêlait la neige à la liqueur ; il suggéra l'idée d'entourer seulement de neige ou de glace le vase dans lequel le vin était contenu.

Les femmes grecques buvaient du vin, mais étaient exclues des repas, tandis que les femmes romaines étaient admises aux festins, mais ne devaient pas même porter la coupe de vin à leurs lèvres ; il ne leur était permis de goûter le vin que dans les sacrifices. Une femme, convaincue d'ivresse, encourait la peine de mort. Durant les repas on buvait, ainsi que nous le faisons encore, le vin mêlé avec de l'eau. Ce n'était qu'en dernier lieu que les vins fins et purs étaient servis ; alors le roi de la fête excitait les convives à remplir leurs coupes. On buvait au prince, aux amis. Une coutume générale chez les Romains consistait à boire en l'honneur de la personne dont on portait la santé autant de coupes qu'il y avait de lettres dans son nom. Ainsi l'on vidait cinq coupes en l'honneur de César et dix en l'honneur de Germanicus.

Les principaux vins des anciens étaient : — en Italie, le falerne, le plus célèbre de tous, du moins pour nous, vin fort, âpre même dans sa nouveauté, et qui ne commençait à acquérir les qualités qui le rendaient si précieux qu'après dix années de garde ; le massique, qui se confond avec le falerne lui-même, tous deux étant les produits des meilleurs vignobles de la Campanie Heureuse ; le sétine, mis au premier rang par Auguste ; le cécube, l'un des vins favoris d'Horace ; puis le sabinin, le nomentain, le spole-tum, etc., les vins de la Toscane. — En Sicile, dans le voisinage de Messine, le mamertin, qui fut, dit-on, introduit pour la première fois dans les fêtes publiques par Jules-César. — En Grèce, les vins de Lesbos, de Chio, de Thasos, de Corcyre, de Crète, vins doux à couleur d'ambre ou de paille, — En Asie et en Afrique les vins de la Lydie et

de la Perse, ceux de la Basse-Egypte, particulièrement le vin de Méroé que Cléopâtre avait en grande estime, et dont même, au dire d'Horace, elle faisait quelquefois un usage immodéré ; le vin d'Anthylle, et les produits des vignobles cultivés sur les bords du Nil. Enfin la Gaule, surtout le Dauphiné, Marseille, Narbonne, fournissaient aux Romains une grande quantité de vins qui, malheureusement, comme nous l'avons dit, se ressentaient trop souvent de l'épreuve du *fumarium*.

Les vins étrangers ne furent que fort tard reçus à Rome ; mais dès que le progrès du luxe et l'étendue du commerce eurent favorisé leur importation, ils se répandirent dans cette capitale du monde avec une rapidité et une profusion dont on se fait difficilement une juste idée. Ainsi Varro rapporte que Lucullus, quand il était enfant, n'avait vu qu'une seule fois du vin grec présenté à la table de son père. Après son expédition d'Asie, il en fit distribuer au peuple plus de 800 000 litres. Un préteur, Sentius, avait coutume de dire que le vin de Chio avait été introduit chez lui pour la première fois par le médecin. Peu de temps après, Hortentius en laissa à son héritier une quantité égale à 10 000 tonneaux.

L'APPRENTI SORCIER.

Le vieux sorcier est donc sorti, et maintenant ses démons familiers obéiront à mes ordres. J'ai bien remarqué son geste, retenu ses paroles ; je sais l'usage qu'on en fait, et avec l'aide des esprits j'opérerai aussi des miracles.

Cours, cours ! traverse l'espace ; que l'eau coule à mes ordres, et de ses flots abondants remplisse le bain.

Viens ici, vieux balai, prends ton mauvais vêtement. Voilà long-temps que tu sers ; obéis aujourd'hui à ma volonté. Je te donne une tête, deux jambes ; va, cours me chercher de l'eau.

Cours, cours ! traverse l'espace ; que l'eau coule à mes ordres, et de ses flots abondants remplisse le bain.

Le voilà qui s'en va, sur ma foi ! Il est déjà au bord du fleuve, et il revient avec la rapidité de l'éclair, apportant son seau tout plein... Le voilà revenu pour la seconde fois. L'eau abonde, la baignoire se remplit.

Arrête, arrête ! nous en avons assez... Mais je m'en aperçois... Malheur ! malheur ! j'ai oublié le mot,

Le mot qui le fait finir ce qu'il a commencé. Hélas ! il court et apporte encore de l'eau. Oh ! que n'es-tu encore le vieux balai ! Quoi ! toujours, toujours de l'eau ! Elle m'inonde, elle déborde de toutes parts.

Non, je ne puis y tenir plus long-temps, il faut que je l'arrête. C'est une trahison ! La frayeur s'empare de moi ; quel aspect ! quel déluge !

O monstre de l'enfer ! faut-il donc que la maison périsse ! Déjà les torrents d'eau se répandent sur le seuil. Maudit balai, qui ne veut rien entendre ! Morceau de bois, redeviens donc ce que tu étais.

Si tu ne veux pas t'arrêter, moi je te saisirai, je te fendrai en deux avec ma hache.

Ah ! le voilà qui revient encore... Eh bien ! vois comme je t'arrête, comme je te jette sur le sol, vieux sorcier, comme je te frappe avec ma hache... C'est bon ! le coup a réussi ; je l'ai fendu en deux. A présent je reprends l'espoir, je respire en liberté.

Malheur ! malheur ! les deux morceaux se mettent en route comme deux valets, et rapportent de l'eau en toute hâte. Secourez-moi, divinités puissantes !

Et ils courent, et la salle et les escaliers se remplissent d'eau. Quelle effroyable inondation ! Maître, à mon secours ! — Alors le maître apparaît... — Seigneur, le danger est grand ; je ne puis me débarrasser des esprits que j'ai évoqués.

— Rentrez dans votre coin, et redevenez ce que vous

étiez, vil balai. Le maître seul sait vous faire servir à son but.
GÆTHE.

De toutes les facultés de l'esprit humain, la curiosité est celle qui est la plus féconde ou la plus stérile en résultats effectifs, selon qu'elle est bien ou mal dirigée.

Quelques conseils à un jeune voyageur.

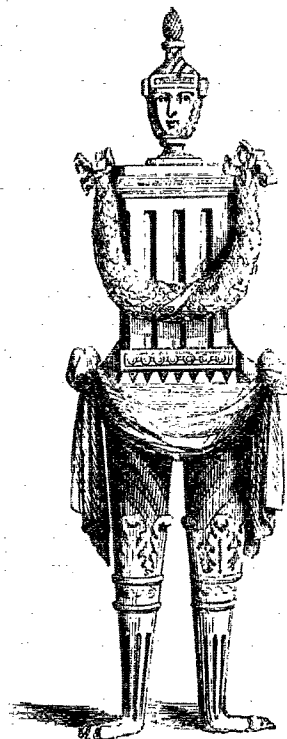
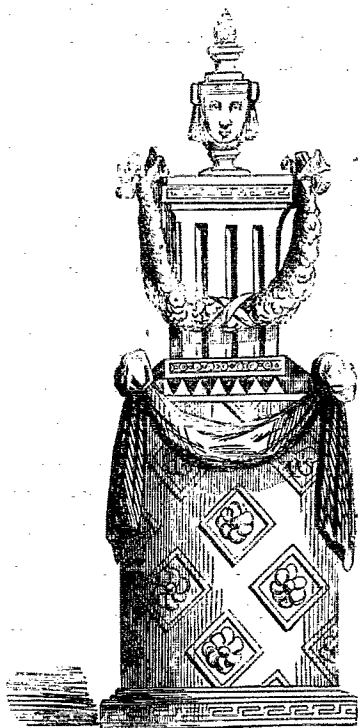
MASCARADES A LA GRECQUE.

La réaction qui, lors des dernières années de Louis XV, commença à s'opérer dans les arts et la littérature contre le goût faux et corrompu de cette époque, se manifesta, comme on sait, par un retour à l'antique. Les costumes eux-mêmes

subirent l'influence de ce mouvement des esprits, qui devait, sous le Directoire et l'Empire, faire invasion partout et dominer si complètement les modes.

Mais cette réaction, dès son origine, eut de nombreux adversaires, qui cherchèrent de suite à la ridiculiser. Dans ce but furent composées, en 1761, les deux caricatures, sans nom d'auteur, que nous donnons ici. L'idée en fut reproduite, dix ans plus tard, dans une suite de planches gravées par Benigno Bossi, et qui a pour titre : *Mascarade à la grecque, d'après les dessins originaux tirés du cabinet de M. le marquis de Felino*. On lit en tête de cet ouvrage l'avertissement suivant.

« Un homme distingué par sa naissance, célèbre par son goût pour les arts et sa bienfaisance, en voyant le torrent de tout ce que la mode et la folie caractérisaient du titre à la grecque, donna en s'amusant, sous un ton raisonné et



badin, quelques dessins d'habillements à la grecque, il y a quelques années, et leur supposa autant de facilité que de raison dans l'exécution. Ce badinage a donné lieu, dans un goût différent, à la petite collection que l'on présente ici, qui fut une plaisanterie de société. »

Ces gravures de Bossi sont au nombre de neuf. La dernière représente l'auteur, qui s'est habillé lui-même à la grecque d'une façon assez originale.

L'ABBÉ DE L'ÉPÉE.

Au milieu du tourbillon incessant où jette la vie de Paris, l'âme, comme le corps, a besoin de faire de temps en temps une halte pour se recueillir et reprendre des forces. Les églises ouvertes à tous, en tout temps, à toute heure, sont par excellence un lieu de refuge. Consacrées aux graves pensées, aux grands souvenirs, elles sont aussi remplies d'œuvres d'art, qui sont une continuelle et muette prédication, parfois plus éloquente que les paroles. Ainsi le monument élevé récemment à la mémoire de l'abbé de L'Épée, d'après les dessins d'un habile architecte, M. Lassus, et placé dans une des chapelles de Saint-Roch, en dit plus

dans sa mâle et énergique exécution que bien des volumes. M. Préault a compris et parfaitement exprimé dans la physionomie du buste toute une vie d'active charité; on aime aussi la pantomime naïve et touchante des deux enfants qui rendent grâce au bienfaiteur de l'infirme et du pauvre. Un jour, tandis que je lisais la simple et belle inscription en complète harmonie avec le monument*, un groupe silencieux se formait à quelque distance : c'étaient des enfants aussi, et un ouvrier, un homme du peuple. Ils conversaient entre eux, non à notre manière, mais à l'aide de gestes aussi rapides qu'expressifs; ils reproduisaient les signes tracés sur le socle, échangeant des pensées de reconnaissance et d'amour pour l'homme qui leur avait donné une voix, et pour l'artiste qui leur conservait son image. Ils eurent bientôt éveillé de vives sympathies; quelques personnes qui comprenaient et parlaient leur langue s'approchèrent, et il y eut un échange affectueux de bons sentiments; puis, comme pour ne pas laisser en dehors de

* Viro — admodum mirabili — sacerdoti de L'Épée, — qui fecit — exemplo Salvatoris — mutos loqui — civis Gallia — hoc — monumentum dedicavit. — Natus 1712, — mortuus 1789. — Préault, 1840.

leur joie les pauvres gens qui avaient une voix et des oreilles, le plus âgé des sourds-muets s'approcha de moi, et articula distinctement, mais sans inflexion, « Notre père à tous. »

La foule se dispersa; ma pensée était retournée loin en arrière, vers d'autres temps, vers d'autres lieux. Je revois le petit village enfoui dans un pli de montagne où s'écoulèrent mes premières années. Là vivait aussi un sourd-muet. Pauvre créature! bien qu'il fût proche parent des propriétaires d'une fabrique de papier, seul édifice un peu considérable du voisinage, jamais je n'avais su son nom. Hélas! il n'en avait pas. Pour moi, comme pour ses frères, ses oncles, ses neveux, il n'était que *le muet*. De lui, on ne connaissait qu'une chose, son infirmité.

Je me rappelai à ce moment sa figure intelligente et triste, sa physionomie mobile et parfois contractée, ses mouvements brusques, le bégaiement de sa langue inhabile, et les sons gutturaux et inarticulés qu'il poussait dans ses vains et douloureux efforts pour se faire comprendre. Les enfants riaient alors, et se criaient l'un à l'autre : « Viens donc voir le muet ! »

Sa famille aurait voulu l'occuper sans le faire descendre à des travaux de manœuvre; mais la chose fut impossible. Dans cette maison d'industriels, où chacun avait sa besogne, il remplissait l'office d'une force inintelligente, d'une machine. Il portait et rapportait des rames, étendait des feuilles, maniait sans cesse ce papier dont l'utilité était pour lui un mystère. Il dinait à la vérité avec les maîtres du logis qu'attristait sa présence; mais il demeurait isolé au milieu d'eux, ayant moins de communication avec les siens que n'en a avec son maître un chien ou un cheval favori; car il y a confiance et joie dans l'impairfaite sympathie de l'homme avec l'animal, tandis que l'inquiétude, la défiance, les soucis étaient empreints sur la physionomie mobile et douloureuse du muet. Il vieillit vite, comme consumé sans doute par une pensée toujours renfermée, par une intelligence condamnée à se détruire elle-même.

Je ne saurais dire de quelle pitié je fus saisi en comparant avec cette triste destinée celle de l'homme que je venais de voir devant le monument de Saint-Roch. Celui-ci, né dans une classe moins aisée que l'autre, se faisait des amis à première vue, tandis que le pauvre muet des Cévennes était étranger au milieu de ses proches; il pouvait écrire sa pensée, la parler avec ses gestes, ses doigts, sa voix même, trouvant des moyens multipliés de remplacer l'unique sens que lui eût refusé la nature, rencontrant au besoin des interprètes, éveillant et éprouvant tour à tour cette sympathie que les communications entretiennent, et que l'autre sourd-muet ne connaissait pas. Cette immense différence entre les destinées de ces deux hommes, et de tant d'autres, est l'œuvre de la bonté persévérante d'un seul. La pitié de l'abbé de L'Épée a été forte et puissante comme le génie; elle a racheté de l'abjection et d'une sorte de néant une classe tout entière, qui dans la France seulement ne s'élève pas à moins de vingt à vingt-cinq mille âmes. Avant lui ces pauvres âmes végétaient; elles vivent maintenant.

La simplicité de l'abbé de L'Épée dans l'accomplissement de l'admirable mission qu'il avait entreprise, sa façon d'expliquer les moyens comme une chose toute naturelle, qu'il s'occupait cependant constamment à simplifier encore, ses préoccupations incessantes qui jamais ne se retournèrent avec admiration sur ce qu'il avait fait, mais se portaient en avant avec une aspiration ardente sur ce qui se pouvait, sur ce qui devait se faire, sont un beau et touchant spectacle. Il est bon de rappeler aux hommes comment se fait le bien.

L'abbé pouvait avoir trente à trente-deux ans lorsqu'une affaire de peu d'importance le conduisit rue Saint-Victor, dans une maison qui faisait face à celle des frères de la Doctrine chrétienne. La personne qu'il allait

voir était sortie; on le fit attendre dans une pièce où se trouvaient deux jeunes filles fort attentives à un ouvrage de couture. Le bienveillant abbé leur adresse quelques paroles : elles ne paraissent pas l'avoir entendu; il parle de nouveau, s'étonne de les voir toujours immobiles, s'approche; mais ses tentatives pour encourager leur timidité demeurent inutiles : elles étaient sourdes et muettes. Au retour de la maîtresse de la maison, l'abbé lui parle avec intérêt de ses filles; la pauvre mère se laisse entraîner à raconter ses chagrins, qu'une circonstance récente aggravait encore : un des pères de la Doctrine chrétienne qui avait essayé de donner un peu d'instruction aux deux sœurs venait de mourir sans avoir obtenu le moindre succès.



(Monument de l'abbé de L'Épée dans une des chapelles de Saint-Roch, à Paris. — Architecte, M. Lassus; sculpteur, M. Prévault.)

Du moment qu'il eut vu cette famille, l'abbé de L'Épée n'eut plus d'autre but, d'autre pensée que celle de trouver quelque allègement à un malheur dont il avait été profondément ému. « Le nouveau-né, se demandait-il, n'est-il pas tout d'abord sourd-muet sur le sein de sa mère? N'est-ce pas par les yeux qu'il arrive à comprendre des paroles, c'est-à-dire à rattacher à certains sons l'image, le souvenir de personnes, d'objets, d'actions enfin, qui n'ont aucun rapport réel avec les mots qui les représentent? Premièrement on traduit par des sons articulés, divers dans les différents idiomes, des signes qui, pour tous les enfants, ont

été à peu près semblables ; plus tard, on traduit de nouveau les sons en signes tracés sur le papier, signes de convention aussi, et le jeune élève qui, par le premier procédé, avait appris à parler, grâce au second apprend à lire. C'est donc par des signes que se commence et se termine l'éducation. Or, pour comprendre des signes, il suffit de voir. »

Stimulé par la chaleur de son âme compatissante, l'abbé imagine alors pour le sourd-muet adulte une marche inverse. Ce mouvement de nos lèvres que l'infortuné ne saurait entendre, il le voit ; c'est par des signes que l'abbé le lui traduit ; il fait choix de ceux que la nature a d'avance inspirés à tous les hommes ; car le principe de tout ce qui germe, de tout ce qui se développe en nos âmes, a une mystérieuse origine qui est au-delà de nous. Le sourd-muet possède, avant toute éducation, le rudiment du langage dont il doit se servir. Au lieu de lui enseigner la langue des hommes *parlants*, qui n'est pas en rapport avec ses organes, l'abbé de l'Epée étudie les gestes qui sont la parole des muets : se faisant aider de ses élèves dont il a fait ses maîtres, il façonne, enrichit, complète et fixe cette langue primitive, d'abord expression individuelle, douteuse, variable de sensations isolées, mais qui, pouvant être comprise de tous les hommes, va devenir commune à tous les sourds-muets. Chaque mot, chaque lettre, non seulement de notre idiome, mais de ceux de tous les peuples, aura son représentant par signes. L'abbé enfin donne en effet la voix au muet, l'ouïe au sourd, puisqu'il rend la *parole visible*. « Chaque nation, se dit-il, devient muette en passant au-delà de son territoire ; mais la nation qui parlera le langage des gestes ne sera muette nulle part. »

Long-temps avant l'abbé de l'Epée, d'autres avaient essayé d'instruire quelques sourds-muets individuellement. Vers la fin du seizième siècle, Pierre Ponce, bénédictin espagnol, avait enseigné à lire et à écrire à quatre sourds de naissance : au fils du grand-juge d'Aragon, aux deux frères et à la sœur du connétable de Castille. Il était parvenu à leur apprendre à prononcer des mots, en leur faisant imiter le mouvement des lèvres et de la langue de ceux qui entendent et parlent. Vers le même temps, un sourd-muet, Espagnol aussi, Ramirez Emmanuel de Carivic, peut-être élève lui-même de Ponce, s'était occupé des moyens d'instruire ceux dont il partageait l'infirmité. Jean-Paul Bonnet, Aragonnais, au commencement du dix-septième siècle, avait fait des efforts dans le même but. Amman, médecin de Schaffouse, après avoir tenté d'instruire des sourds-muets, publia, en 1692 et 1700, deux ouvrages latins sur cet art encore inconnu. Plusieurs médecins anglais, Wallis, Holder, Sibscota et autres, avaient écrit sur le même sujet. Bref, des hommes intelligents et bons avaient fait des essais partiels plus ou moins heureux ; des hommes de science et de talent avaient composé des ouvrages remarquables ; mais rien de populaire, rien de pratique n'était résulté de ces diverses tentatives : comme si pour se fonder et se répandre ensuite chez toutes les nations les idées utiles à l'amélioration morale du genre humain avaient besoin de germer en France.

Un Espagnol, Jacob Rodriguez Pereire, établi à Bordeaux, ayant réussi à instruire le fils sourd-muet d'un directeur des fermes de La Rochelle, fit présenter à l'Académie son élève par M. de La Condamine, en 1748. Le jeune muet parut ensuite devant Louis XV, et l'instituteur, qui cachait soigneusement ses procédés, et qui s'était occupé de cette éducation parce qu'il y trouvait des avantages matériels, obtint une pension du roi. Il paraissait tout simple que la sagacité de Pereire lui eût valu cette récompense. Mais à la même époque, l'abbé de l'Epée, qui donnait tout ce qu'il possédait, argent, temps, vigueur d'esprit et d'âme à l'instruction de ses trente à quarante élèves, qui formulait une langue nouvelle, et appliquait

toute son énergie à la répandre, à la faire connaître à tous, à améliorer, simplifier, populariser sa méthode ; l'abbé de l'Epée ne pouvait obtenir du gouvernement la sanction et l'appui nécessaires pour consolider et assurer la durée d'une institution vraiment nationale, et qui n'était soutenue que par le sacrifice complet de sa modique fortune et l'aide de quelques âmes charitables, parmi lesquelles on cite le duc de Penthièvre. A la vérité, l'impératrice de Russie, dont la vanité aimait à se rattacher à tout ce qui devenait populaire à Paris, avait fait offrir des présents à l'abbé de l'Epée ; mais il les avait refusés, en demandant seulement à Catherine II un de ses sujets sourd-muet à instruire.

C'était dans l'intérêt des sourds-muets des diverses nations que l'abbé s'était appris à lui-même, dans la maturité de l'âge, l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand ; c'était afin de pouvoir composer des explications de sa méthode dans ces quatre langues, comme il l'avait déjà fait en latin et en français. « Je suis, disait-il à l'âge de plus de soixante ans, je suis prêt à apprendre toute autre langue dans laquelle il faudrait instruire un sourd-muet qui me serait amené par la Providence ; car je ne regarde pas avec indifférence, ajoutait-il, les sourds-muets des nations qui nous environnent. »

L'abbé eut à combattre tous les obstacles qui barrent la route aux nobles et grandes actions : les gens du monde se moquèrent du vieux prêtre qui enseignait quatre langues à des muets qui n'en pouvaient parler aucune ; les savants levèrent les épaules et nièrent la possibilité de ce qu'il ne tenait qu'à eux de voir par leurs yeux ; les théologiens trouvèrent dans saint Paul une défense à l'abbé de l'Epée de donner de l'instruction aux sourds ; ils demandèrent, comme jadis les Pharisiens, au nom de qui il déliait la langue du muet ? L'abbé de l'Epée n'en continuait pas moins son œuvre, son zèle s'échauffant à tous ces souffles de malice, comme la flamme s'avive sous le vent. Son plaider, ses preuves, c'étaient ses actes ; les sourds entendaient non seulement cette *parole visible* qu'il avait créée, mais même le mouvement des lèvres ; ils parlaient non seulement cette langue des signes, « plus expressive que toute autre, disait l'abbé, parce qu'elle est naturelle, et que les autres ne le sont pas, » mais ils proféraient avec la voix les mots qu'ils voyaient prononcer.

Ce qu'il fallut de peines, de soins assidus, de veilles, d'essais infructueux, de désappointements, d'énergie et de constance avant de réussir, qui le dira ? La plupart des élèves de l'abbé de l'Epée appartenaient à de pauvres familles ; aussi les sept mille livres de rente qu'il possédait passaient-elles en entier à l'institution dont il était fondateur et maître ; il en vint presque, chose inouïe, à quereller avec son frère, parce que ce dernier, dans sa prudence, voulait l'empêcher d'entamer ses capitaux ! L'abbé traînait une soutane usée, se nourrissait à peine, souffrait du froid l'hiver ; souffrait, je m'exprime mal, car ses enfants adoptifs ne manquaient de rien, et l'abbé de l'Epée, heureux homme, ne vivait que dans son œuvre. Ainsi que le lui disait, après avoir assisté à une de ses leçons, un bon curé de Paris : « Monsieur l'abbé, avant d'avoir vu ce que je vois je vous plaignais, maintenant je vous envie. »

L'abbé de l'Epée, qui pour lui-même ne voulait, n'acceptait rien, « donnant gratis, selon ses propres expressions, ce qu'il avait reçu gratis, la vue et l'ouïe, » employait, avec une ardeur incessante, tous les moyens qui lui paraissaient propres à obtenir pour ses élèves un établissement public et national. C'est dans ce but qu'il écrivit une ou deux brochures ; dans ce but qu'il donna quatre séances publiques, de 1774 à 1777, exercices dans lesquels ses élèves répondirent par écrit sur différents sujets, en latin, en français, en anglais, en espagnol, en allemand et en italien.

Aux amis qui lui demandaient : A quoi tant d'idiotismes

peuvent-ils servir pour des sourds-muets français ? — A rien, répondait le bon abbé. — Alors pourquoi les leur faire apprendre ? — « Pourquoi ? c'est que je suis mortel. » Une partie très considérable de ma carrière est déjà fournie. Et qui instruira des sourds-muets après moi ? » Ce travail est pénible ; il engage à des dépenses, et il ne rapporte rien ; trois pierres d'achoppement pour bien des gens. Je me suis donc imaginé qu'en faisant faire à mes élèves un exercice où chacun serait libre de les interroger en différentes langues, il en résulterait une évidente preuve que les sourds-muets sont aussi susceptibles d'instruction que les autres enfants. Qui sait si quelque Puissance ne voudrait pas former dans ses Etats une maison de sourds-muets ? Dès lors il y aura quelqu'un après moi, n'importe en quel pays, qui continuera mon œuvre. »

L'active charité de l'abbé de L'Epée trouva en sa vieillesse de l'exercice en dehors de fonctions qui semblaient devoir absorber plusieurs vies. Dans une visite qu'il faisait à l'Hôtel-Dieu on lui présenta un enfant de douze ans sourd-muet, trouvé dix-huit mois auparavant, presque nu, demi-mort de froid et de faim, sur la route de Péronne. L'abbé, après quelque hésitation, car il avait grand-peine à suffire aux besoins de ses nombreux élèves, se chargea pourtant encore de celui-là. Tout dans les habitudes de Joseph (c'est ainsi qu'il l'avait nommé) annonçait un enfant élevé dans l'aisance. Il expliqua par gestes à son instituteur qu'il avait eu un père et une mère bien habillés, portant des bijoux ; qui avaient des domestiques, un grand jardin, des fruits ; qui vivaient dans une belle maison, en face d'un convent de religieuses qui soignaient des malades ; qu'il avait une sœur, petite fille qui jouait avec lui. Il expliqua que son père, dont la joue était marquée d'une cicatrice, était mort, et qu'à cette occasion on lui avait fait porter des pleureuses ; il raconta dans cette langue dont l'abbé lui avait donné le secret, comment on l'avait mis sur un cheval avec un homme, puis dans un carrosse qui le conduisit loin, bien loin, et comment enfin il avait été laissé seul, les yeux bandés, dans les champs. Les efforts de l'abbé de L'Epée pour découvrir la mystérieuse histoire de ce pauvre abandonné sont chose admirable, et les mémoires faits par lui en faveur du malheureux enfant que sa charité avait recueilli, montrent une rare sagacité ; il y défendait son élève avec énergie contre les premiers avocats du temps. Ceux-ci n'avaient pas grand-peine à mettre en contradiction avec lui-même, dans des interrogatoires multipliés, un pauvre sourd-muet, incapable de comprendre des questions qui portaient sur des dates, lui qui ne savait ce que c'était qu'une date ; sur des lieux, lui qui avait ignoré si long-temps que chaque endroit avait un nom ; sur des souvenirs vagues que des années de misère, le changement de situation et son infirmité rendaient plus confus encore. L'abbé expliquait, de la façon la plus ingénieuse et la plus naturelle, les tergiversations de l'enfant. Et qui lui avait-il choisi pour interprète devant la justice, à l'indignation vraiment curieuse des avocats de la partie adverse, qui prénaient l'Europe tout entière à témoin de ce fait inouï ? un sourd-muet, un camarade de Joseph, admis depuis plus long-temps dans l'institution de l'abbé de L'Epée, et qui, pouvant lire et comprendre les questions des juges, les transmettait au jeune homme, traduisait ses signes, et devenait ainsi le trucheman le meilleur et le plus ingénieux que pussent désirer ceux qui cherchaient franchement la vérité. Les résultats de tant de persévérance furent l'admission des droits du jeune de Solar par le tribunal du Châtelet de Paris, sa reconnaissance par son aïeul maternel, et une pension que lui fit le duc de Penthièvre sur la demande de son bienfaiteur*.

* Après la mort de l'abbé de L'Epée, l'interminable procès du comte de Solar, reporté pardevant le parlement, de là au nouveau tribunal de Paris en 1791, fut jugé et perdu. Joseph n'avait

Mais ce n'était là qu'un épisode de l'œuvre régénératrice à laquelle l'abbé de L'Epée faisait tout servir. Ayant devant l'autel un sourd-muet pour répondre la messe à haute et intelligible voix, il en amenait un autre comme interprète devant les tribunaux, prouvant ainsi ce qu'il répétait sans cesse, que « les muets de naissance eux-mêmes peuvent parler lorsqu'on les instruit. »

Tant d'infatigables travaux ne pouvaient trouver leur récompense ici-bas ; c'est par-delà que regardait l'abbé lorsqu'il s'écriait : « Vous ne pouvez deviner quelle sollicitude anime l'âme d'un prêtre qui, n'ayant éprouvé depuis qu'il existe aucun des fléaux auxquels tous les enfants des hommes sont exposés, et craignant avec justice de vivre trop à son aise en ce monde, cherche du moins à gagner le ciel en tâchant d'y conduire les autres. » Ce fut en poursuivant cette belle tâche de perfectionnement jusque par-delà la vie, que l'abbé de L'Epée mourut dans les bras de ses élèves à l'âge de soixante-dix-sept ans, le 23 décembre 1789. Il n'emporta pas cependant la douloureuse crainte qu'après sa mort ses enfants d'adoption fussent dispersés sans secours sur la surface de la terre ; déjà en 1778 et 1783, Louis XVI, par arrêt du conseil, avait assuré un revenu de six mille livres à l'institution des sourds-muets. Assimilée en 1790 à tous les établissements publics, elle devint nationale, et fut défrayée par l'Etat, qui y entretient 80 bourses gratuites.

STATUTS D'UN NAVIRE FORBAN,

NOMMÉ LE SANS-QUARTIER.

Le 20 mars 1729, on vit mouiller sur la côte de Pouliguen en Bretagne, un navire pirate armé de douze canons et de douze pierriers, et monté par cent hommes d'équipage. Le capitaine de ce bâtiment, nommé Thomas-Jean Du Lain, descendit à terre, et vint trouver sa mère, qui habitait près de la côte, pour la prier de lui faire obtenir amnistie pour lui et son équipage. Cette femme se rendit à Nantes, et, grâce à ses sollicitations, une amnistie pleine et entière fut accordée le 25 mars. On y mit seulement pour condition que les pirates consigneraient entre les mains des officiers de l'amirauté leur navire avec les armes et les effets qui se trouveraient à bord, ou qu'ils auraient déposés sur la côte ; et que, de plus, ils feraient une déclaration exacte de la conduite qu'ils avaient tenue jusqu'au moment de leur retour.

Ces conditions furent acceptées. Il fallait seulement, ou que les pirates dans leurs courses eussent eu bien peu de chances, ou, ce qui est plus probable, qu'ils eussent mis déjà leurs bénéfices en sûreté ; car les effets dont ils firent la déclaration consistant en armes, ustensiles, vivres et différentes monnaies d'Espagne, ne produisirent qu'une somme de 805 liv. 2 s. 6 d. ; ce qui, en moyenne, ne donnait à peu près à chaque homme qu'une propriété de 8 liv.

Parmi les hommes de l'équipage, on trouva quatorze nègres qui avaient été enlevés sur des navires capturés. Alors, malgré l'ancien adage, *que la terre de France donnait la liberté à tous ceux qui y arrivaient comme esclaves*, on décida que les nègres seraient renvoyés à la Martinique pour y être gardés pendant un an, et y être vendus au profit du roi, s'ils n'étaient pas réclamés avant cette époque.

On trouva à bord le règlement auquel était soumis l'équipage. Nous en donnons ici quelques articles, parce que les documents de ce genre sont très rares. Celui-ci est extrait, ainsi que les renseignements qui précèdent, de feuilles

plus de protecteurs. L'infortuné s'engagea dans un régiment de cuirassiers, et, mal préparé par l'aisance de ses premières années et les misères de son adolescence à la rude vie des camps, il mourut peu après dans un hôpital.

manuscrites conservées à la Bibliothèque du roi, et très probablement inédites. Nous transcrivons sans rien changer au style. En tête est cette inscription religieuse :

LAUS DEO (Louange à Dieu).

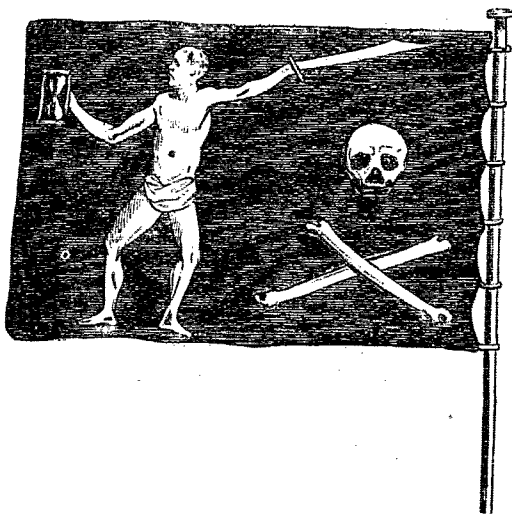
Liste charte-partie ès règles que doivent suivre les braves gens de la mer comme en suit ; savoir :

Art. 1. Nous, squissignés, recevons et reconnaissons pour notre bon capitaine M. Jean-Thomas Du Lain, sous les conditions suivantes : Que faute par un de nous à le désobéir en tout ce qu'il commandera pour l'utilité et service de ses confrères, il lui sera permis de les faire châtier selon leur crime, ou il se désistera de sa charge en faveur de la pluralité des voix.

Art. 2. Pour son lieutenant, reconnaissons M. Antoine Durand, de Lion, lequel aura soin du coffre d'or et d'argent, et lui sera permis d'aller à bord des prises pour se faire rendre compte de tout le contenu de la cargaison.

Art. 6. Et en cas qu'il arrive quelque dispute entre deux confrères, celui qu'on prouvera avoir le tort sera pardonné pour la première fois, et, en cas de récidive, il sera amarré sur un canon, où il recevra d'un chacun de l'équipage un coup de garcette.

Art. 7. Ceux de nous tous, y compris les officiers qui s'enivreront jusqu'à perdre la raison, seront pour la première fois amarrés sur un canon, et recevront d'un chacun, comme ci-dessus, un coup de garcette de tout l'équipage.



(Pavillon du navire forban le Sans-Quartier. — D'après un manuscrit de la Bibliothèque royale.)

Art. 8. Nous convenons tous ensemble, d'un commun accord, que ceux qui iront à bord des prises obéiront à leurs officiers sans faire aucun dégât, et que tout ce qui pourra être pillé par quelqu'un de nous sera porté au pied du grand mât pour être distribué par les officiers à un chacun par égale portion. Et ceux de nous qui viendront à bord du Corsaire, sortant des prises, devront être fouillés en présence d'un officier, et quiconque aura sur soi pour la valeur de quatre réaux sans le déclarer, aura la tête cassée sur-le-champ. Il ne sera non plus permis à aucun de nous de changer d'aucun linge à bord des prises que par nécessité et du consentement de l'officier, sous peine de subir sur un canon les châtimens mentionnés ci-dessus.

Art. 9. Ceux de nous qui se voleront les uns aux autres aucune sorte de hardes, le voleur sera tenu de rendre le même vol, et ensuite sera amarré sur un canon pour y re-

cevoir d'un chacun un coup de garcette pour punition de son vol.

Art. 10. A l'égard des prises qui amèneront volontairement sans faire résistance, il est défendu à aucun de nous de les détruire d'aucune façon, excepté les Espagnols.

Art. 11. Et pour ce qui concerne nos frères blessés et estropiés, nous nous obligeons d'un commun accord de leur donner leur nécessaire en les faisant bien traiter par les chirurgiens, et en outre auront leur portion dans la masse comme les autres.

Art. 12. Quiconque sera mis en faction et s'endormira dans cette charge sans avertir l'officier de quart, sera amarré sur un canon, pour la première fois, pour y recevoir un coup de garcette d'un chacun ; et, en cas de récidive, il aura la tête cassée. Il lui sera permis cependant de se faire relever en avertissant l'officier, s'il ne peut se soutenir contre le sommeil.

Art. 13. Si les bâtimens que nous attaquerons se défendent sur pavillon noir, et qu'après avoir hissé pavillon rouge, ils tirent trois coups de canon sur nous, il ne sera fait aucun quartier à personne.

Art. 14. Tous ceux qui feront complot de désertir ou qui seront pris déserteurs, auront la tête cassée.

En foi de quoi, nous avons tous signé la présente, promettant de tout bien suivre et exécuter, signé et marqué de la marque ordinaire du nombre de cinquante-trois.

DU BUT DE LA VIE.

Que notre vie ait un but fixe vers lequel tendent toutes nos démarches. Nos erreurs proviennent de ce que nous négligeons d'établir ce but ; c'est ce qui fait que nous n'avancons qu'à travers les ténèbres, au lieu de nous élever par des voies lumineuses, certaines et prévues ; nous tournoyons par des chemins tortueux, nous égarant sans cesse, incapables de dire où nous nous trouvons. De là, les choses que d'abord nous nous étions efforcés d'acquérir avec grande fatigue nous deviennent souvent à charge, et nous découvrirons n'avoir point recherché une chose stable, et dans laquelle puissent se reposer les désirs humains.

Il en est qui, par une grâce particulière, par l'excellence de leur esprit, par l'élévation du savoir, ou par l'ensemble de ces dons, ont eu le temps de méditer sur le plan de vie qu'ils voulaient adopter. Dans l'ordre de la vie, la nature a la plus grande force, ensuite la fortune. Il faut en tout avoir égard à toutes deux ; mais d'abord à la nature, parce qu'on la trouve en vérité beaucoup plus stable et plus constante : parfois la nature combat, comme une simple mortelle, la nature immortelle.

Le genre de vie adopté et ordonné pour la meilleure fin, les éléments de notre bien, s'acquiescent aisément et nous disposent à une règle honnête. C'est alors un devoir aux jeunes gens de révéler les vieillards qui ont bien vécu, de choisir ceux qui sont le plus considérés, et de se conduire d'après leurs avis et leurs exemples. Plus on croît en âge, plus on a besoin d'être raffermi par la prudence des vieillards, afin de s'exercer à des œuvres pénibles du corps et de l'âme, et de parvenir à ce que les talents s'aiguissent et prennent de la force.

Il faut rechercher dans cette vie, d'abord l'honnête, puis l'utile qui le suit de près, car ils ne peuvent être séparés. Lors même que l'utile ne se trouve point uni à une sagesse profonde, on a remarqué que la seule vertu suffit pour vivre heureusement.

PALMIERI.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

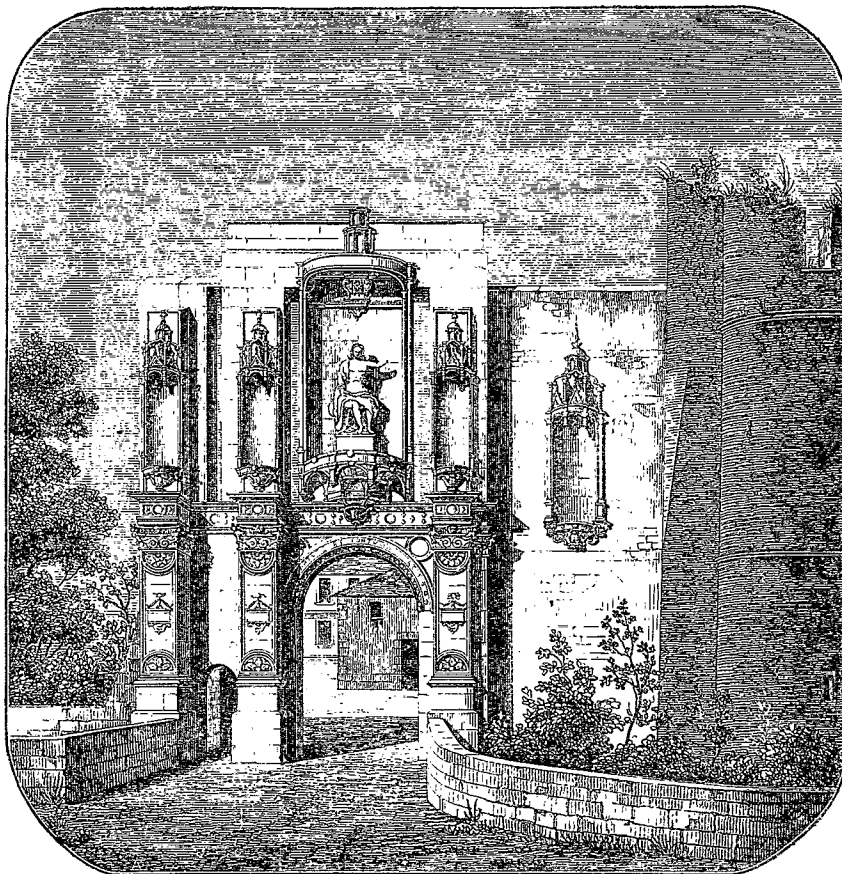
Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ETUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,
OU NOTIONS RELATIVES A L'AGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES
DE NOTRE HISTOIRE.

EPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite.—Voy. p. 121, 193.)

SUITE DU RÈGNE DE FRANÇOIS I^{er}.



(Renaissance. — Entrée du château de Nantouillet, pres de Paris. — Voy. 1833, p. 364.)

La gloire des armes a sans doute plus de retentissement qu'aucune autre ; mais elle n'est souvent ni aussi entière , ni aussi durable que celle que les rois et les princes peuvent assurer à leur nom en protégeant les sciences, les lettres et les beaux-arts. Les succès de la guerre s'achètent chèrement ; leurs résultats, quelquefois féconds, sont quelquefois aussi incertains et variables : ce qu'on a conquis par la victoire ne peut-on point le perdre par la défaite ? Les conquêtes de l'humanité dans le domaine de l'intelligence sont au contraire impérissables ; elles lui sont acquises à jamais, et les progrès qui tendent au plus grand développement de la civilisation sont de véritables bienfaits qu'on ne peut plus lui ravir.

Heureux donc les princes qui, soit par le concours des circonstances, soit par la puissance de leur propre génie, se trouvent placés à la tête d'une de ces grandes époques où les sciences, les lettres et les arts fleurissent à la fois et viennent ajouter un nouveau lustre aux prestiges du trône sur lequel leur naissance ou la fortune les a élevés.

Dans l'antiquité grecque, c'est par le nom de Périclès que se trouve déterminé le point culminant où les arts sont parvenus chez cette nation privilégiée, modèle éternel ; source pure et féconde, où le génie des artistes puise ses enseignements les plus vrais et ses inspirations les plus sublimes.

Sous l'empire des Romains, dont la grandeur et la

magnificence sont restées sans égales, et pour lesquels on ne peut se défendre d'une admiration enthousiaste ; chez ce grand peuple qui civilisa l'Europe, bien plus encore par ses arts que par ses armes, les siècles d'Auguste et de Trajan sont les deux grandes époques pendant lesquelles le génie romain se manifesta dans toute sa splendeur, et atteignit au plus haut degré de perfection.

Dans la société moderne, les noms de Médicis à Florence, et ceux de Jules II et de Léon X à Rome, servent à exprimer cette belle période de la Renaissance où l'Italie, digne fille de l'antiquité, sembla en effet vouloir renaître de ses cendres et renouveler les merveilles de ses ancêtres. Ce fut alors qu'à l'instar des Romains elle eut pour mission de doter les autres nations des bienfaits de cette nouvelle civilisation, à la tête de laquelle elle se trouvait naturellement placée, non plus par la guerre, mais par l'action du christianisme, et par l'influence de ses philosophes, de ses poètes, de ses savants et de ses artistes immortels.

La France, qui déjà avait inscrit dans ses glorieuses annales le grand nom de Charlemagne, inaugura, sous les auspices de François I, ce seizième siècle si célèbre dans son histoire, pendant lequel les sciences, les lettres et les arts se développèrent simultanément, et la civilisation française prit un nouvel essor.

François I, qui avait ambitionné tous les genres de

gloire, ne parvint cependant à en conserver qu'une seule : il voulut être guerrier, et, malgré sa vaillance, il fut presque toujours battu ; comme politique, il échoua dans la plupart de ses projets ; en même temps ses guerres et ses prodigalités devinrent ruineuses pour son peuple ; mais il fut surnommé le *Père des lettres*, et ce titre seul, qu'il avait su mériter et qu'il conserva, fit oublier tous ses revers et pardonner toutes ses fautes ; il attacha à son règne une célébrité qui n'a fait que s'accroître avec le temps, en rendant son nom inséparable de cette belle période de notre histoire nationale, qu'on désigne indistinctement sous le nom de *Renaissance* ou sous celui de *siècle de François I.*

Jaloux de la gloire de Léon X comme il l'était de celle de Charles-Quint, il fut plus heureux dans la lutte littéraire qu'il entreprit avec le pape que dans celle qu'il avait essayée avec le roi d'Espagne : cette rivalité devint au moins profitable à la France. Léon X ayant réorganisé l'Université à Rome, François I, par l'influence du célèbre Budé, régénéra celle de Paris ; il fonda le collège de France, créa à Fontainebleau une magnifique bibliothèque, institua l'imprimerie royale, et appela en France les philosophes, les légistes et les littérateurs les plus illustres.

Ce roi, d'un caractère généreux et magnifique, avait pour les beaux-arts une grande passion, qui s'était encore accrue pendant ses divers séjours en Italie. Bien pénétré de l'heureuse influence que les arts peuvent exercer sur une nation, et de l'éclat qu'ils peuvent ajouter à la gloire de celui qui est appelé à la commander, il attira successivement à sa cour Léonard de Vinci, André del Sarto, le Rosso, Primatice, Serlio, etc., afin d'introduire en France ce sentiment de l'art antique qui valut alors à l'Italie une supériorité que toute l'Europe s'accordait à lui reconnaître. Ce fut principalement dans le château de Fontainebleau que ces artistes venus d'Italie développèrent toutes les ressources de leur talent et vinrent se substituer à nos artistes nationaux. Nous aurons occasion, en étudiant l'histoire de ce château, d'entrer dans plus de détails sur les artistes qui y coopérèrent, et de traiter amplement tout ce qui se rapporte à l'histoire de l'architecture et des architectes en France sous le règne de François I.

Dans notre précédent article, nous avons indiqué quels furent les efforts tentés dans les habitations particulières, au commencement du règne de François I, pour naturaliser en France les principes de la Renaissance italienne ; nous nous proposons maintenant de faire voir ces mêmes principes appliqués à des constructions plus importantes élevées à la même époque, telles que les châteaux destinés à l'habitation du roi lui-même, ou à celle des princes et dignitaires de sa cour ; c'est dans ce but que nous avons choisi le château du chancelier Duprat à Nantouillet, et les châteaux royaux de Chambord et de Madrid au bois de Boulogne. (Voy. p. 225, 265, 268.)

CHATEAU DU CHANCELIER DUPRAT A NANTOUILLET.

Duprat, qui avait débuté par des succès brillants dans le barreau, fut successivement lieutenant-général au bailliage de Montferrand, avocat-général au parlement de Toulouse, président du parlement en 1502, et enfin il était parvenu au poste de premier président lorsque François I, en montant sur le trône, le nomma chancelier et administrateur de ses finances. Etant devenu veuf, dès 1507 il entra dans les ordres, guidé bien plutôt sans doute par les calculs de son ambition que par l'entraînement religieux. En effet, aux faveurs dont il jouissait à la cour de François I il réunit bientôt celles de la cour de Rome, et le pape Clément VII lui accorda, en 1527, le chapeau de cardinal, et quelques années plus tard le titre de légat.

Ainsi parvenu au faite des grandeurs et de la puissance, le chancelier Duprat voulut créer pour son usage et son agrément une habitation princière, renfermant tout ce que le luxe pouvait inventer de plus splendide.

Ses fréquents voyages en Italie lui avaient inspiré, comme à son maître, le goût des usages et des mœurs de ce pays, et il chercha dans son domaine de Nantouillet à rivaliser avec ces belles villas qu'il avait vues en Toscane et en Lombardie.

Peut-être avant d'appartenir au chancelier Duprat le domaine de Nantouillet avait-il appartenu à quelque seigneur du lieu ; mais en tout cas il ne subsiste aucun vestige du premier château, et c'est à tort qu'on a pensé que les restes des tours qu'on voit encore, et particulièrement celle qui est près de l'entrée, avaient pu faire partie de cet ancien manoir. Ces tours de briques appartiennent incontestablement à la même époque que le reste des autres bâtiments ; leur construction est entièrement conforme à celle du reste du château, et le caractère des moulures dont elles sont ornées ne permet pas de conserver le moindre doute sur la date de leur érection. On reconnaît d'ailleurs très distinctement la disposition générale du château de Nantouillet ; il s'élevait au milieu d'une enceinte quadrangulaire flanquée de tours rondes au nombre de sept environ, dont une à chaque angle. L'entrée principale était au nord-est ; et le jardin compris entre le château et l'enceinte s'étendait au sud-ouest. L'enceinte est aujourd'hui en partie détruite. Sauf la porte d'entrée et du château proprement dit, il ne reste plus qu'un corps de bâtiment et l'arrachement des deux ailes à moitié ruinées ou dénaturées.

L'entrée du château dont nous donnons un dessin p. 225 est dans le style semi-gothique de l'époque ; elle se compose d'une grande arcade à plein cintre, et d'une plus petite à côté servant d'entrée habituelle pour les gens de pied. Au-dessus de la grande arcade, dans une niche surmontée d'un couronnement sculpté, on voit encore les restes d'une statue qui, malgré l'état de mutilation dans lequel elle se trouve, peut être reconnue pour une statue de Jupiter, et ce n'est pas sans étonnement qu'on voit l'image d'une telle divinité au frontispice du château d'un prélat catholique. Mais nous ne comprendrions pas qu'on essayât de trouver aucune espèce d'allusion dans le choix du sujet de cette statue, et nous pensons qu'il ne faut y voir autre chose que le témoignage de ce goût alors fort à la mode, qui s'était manifesté en Italie d'abord, et en France ensuite, pour les divinités et les héros du paganisme. Le cardinal Duprat avait orné l'entrée de son château de la statue du maître des dieux, comme le cardinal d'Amboise, quelques années avant, avait décoré les murs du sien des portraits des empereurs de l'ancienne Rome. (V. p. 126.)

Ce que nous ne pouvons nous dispenser d'observer encore dans l'entrée du château de Nantouillet, c'est qu'on n'y parvenait que par un pont-levis, ainsi que l'indiquent les longues ouvertures destinées à le manœuvrer ; et il est curieux de voir que, malgré le changement qui s'était opéré dans les mœurs sous le règne de François I, on n'avait cependant pas encore renoncé à l'appareil de défense indispensable dans les châteaux féodaux des siècles précédents ; les tours dont nous avons déjà parlé étaient sans doute couronnées de créneaux et garnies de meurtrières, et avaient dû être élevées surtout dans le but de conserver extérieurement les marques de la puissance et du droit de juridiction que Duprat posséda quelque temps comme seigneur et comme archevêque. On peut juger par notre dessin du peu d'harmonie qui devait exister entre ces constructions militaires et la délicate architecture des autres bâtiments ; aussi cette gracieuse décoration de l'entrée devait-elle apparaître au milieu de ces remparts de briques comme ces arbustes aux fleurs délicates et parfumées qu'on découvre avec surprise au milieu d'une haie sauvage.

Mais pénétrons dans l'intérieur de cette habitation, et voyons ce qui reste de toute cette splendeur et de ce luxe architectural.

Dans le corps du bâtiment du fond, il existe encore, en bon état de conservation, un escalier de pierre à rampes droites, conduisant au premier étage, et particulièrement à la chapelle qui se trouve dans une tourelle formant saillie sur la façade du jardin; cette tourelle est supportée au rez-de-chaussée par des colonnes à pans d'une délicatesse extrême, qui reçoivent la retombée des voûtes d'un élégant portique servant d'arrivée à un double perron (voy. 1833, p. 364), à l'aide duquel on descend au sol du jardin. Il n'est pas indifférent de remarquer que les arcs et les voûtes de ce portique, comme aussi les fenêtres de la chapelle, sont de forme ogivale, et que ce sont les seules de cette forme qu'il y ait dans ce château; il faut donc reconnaître évidemment que ce type de l'architecture gothique passait encore alors pour le seul propre à imprimer le caractère religieux, et se trouvait conservé avec respect dans les parties consacrées au culte, au milieu des capricieuses fantaisies de la Renaissance : la chapelle de Chevalon (voy. 1838, p. 275), et celles de plusieurs autres châteaux du seizième siècle, en sont une preuve. N'est-il pas cependant permis de douter que la chapelle dont il est ici question, et qui se trouve encore conservée aujourd'hui, ait été véritablement la seule chapelle du château de Nantouillet? Comprendrait-on, en effet, qu'un prélat comme Duprat, qui devait avoir une cour nombreuse et composée en partie de prêtres, et qui fit plusieurs fois les honneurs de son château à son souverain, ait pu se contenter, pour la célébration des cérémonies religieuses, de cet étroit sanctuaire qui n'est séparé du palier de l'escalier que par une grille en bois et à jour? Ne serait-on pas plutôt amené à supposer que cette petite chapelle n'était simplement que l'oratoire particulier du chancelier-cardinal, qui sans doute y parvenait de ses appartements à l'aide du petit escalier qui y est attaché? ou peut-être même n'était-ce que son confessionnal, à en juger par l'inscription *Judica me Deum* qu'on voit sur la porte d'entrée.

Après la chapelle, on remarque encore la grande salle, située au rez-de-chaussée dans le même bâtiment, et qui a conservé le nom de salle des gardes, dénomination qui pourrait paraître impropre dans un logis épiscopal, si l'on ne savait que la dignité de chancelier et même de cardinal donnaient le droit d'entretenir un certain nombre d'hommes d'armes. Cette salle, dépouillée de son ancienne décoration, a néanmoins conservé sa grande et belle cheminée sur laquelle, outre les traces des armoiries de Duprat, on voit encore des restes de peintures dont les sujets sont empruntés à la mythologie.

Dans l'aile de gauche, qui est très ruinée, il ne subsiste plus rien qu'un escalier en vis à voûtes en pierre rampantes et surbaissées, mais dont les détails de sculpture sont exécutés avec une rare perfection.

Partout, sur la porte d'entrée, dans l'escalier de la chapelle, sur la façade même du jardin, on voit alternativement sculptés les salamandres royales, les écussons et les trèfles de Duprat, qui ne peuvent laisser aucun doute sur la date précise de la construction de ce château, devenu aujourd'hui, comme celui d'Ango, le centre d'une vaste exploitation agricole, dont les exigences ont malheureusement fait disparaître les principales distributions de ce précieux exemple d'architecture civile : ce qui en reste mérite à tous égards de fixer l'attention des amateurs de notre architecture nationale. Le château de Nantouillet n'est pas toutefois aussi inconnu que M. Dussommerard s'est plu à le supposer; mais jusqu'ici il était resté inédit, et il faut savoir gré à ce savant amateur d'avoir été le premier à le mettre en lumière. Puissions-nous, en joignant nos efforts aux siens, sauver ce précieux débris d'une destruction

qui serait à jamais regrettable pour l'art et pour l'histoire.

Nantouillet est à 4 myriamètres de Paris, sur la route de Meaux, près du célèbre collège de Juilly.

LE VER LUISANT.

Un ver luisant, sans se douter de la douce lueur qu'il répandait autour de lui, rampait dans le gazon fleuri d'un bosquet. Soudain, se glissant sans bruit hors de sa mousse fangeuse, un crapaud s'approche et inonde le pauvre animal de son venin. — Hélas! que t'ai-je fait? lui dit le ver en expirant? — Pourquoi brillais-tu? répondit la bête hideuse.

PFEFFEL.

L'accession du grand nombre de citoyens à la propriété est un élément nécessaire à la sécurité et même à l'existence d'un peuple civilisé.

Fournir aux industriels de faciles moyens d'obtenir la propriété des instruments de production qu'ils utilisent, ce n'est pas leur donner l'aisance aux dépens d'autres individus qui y auraient plus de droit.

Il n'y a de citoyens qu'à la condition de la participation directe à la propriété. La question revient donc toujours à savoir s'il vaut mieux, pour un peuple, compter un petit nombre de citoyens que des milliers de misérables et de vauriens.

BURET, *De la misère des classes laborieuses* ; ouvrage couronné par l'Institut.

LA PRISON DE MICHEL CERVANTES A ALGER.

L'épisode le plus douloureux et le plus triste de la vie de Cervantès, l'illustre auteur de Don Quichotte, est sans contredit celui de sa captivité à Alger. Fait prisonnier par un navire barbaresque, c'est là qu'il fut conduit en esclavage; et plus tard, quand il rentra dans sa patrie, le souvenir même de cette captivité où il avait tant souffert lui inspira, au lieu de cris d'anathème et de vengeance, les pages les plus gracieuses et les plus attachantes de son livre.

Lorsqu'en juillet 1850, la flotte française quitta le mouillage de Sidi-Ferruch pour venir jeter l'ancre devant Alger, notre premier sentiment fut tout de joie et d'orgueil national; mais ma première pensée, mon premier souvenir fut pour le poète espagnol, dont il me semblait que j'allais retrouver les traces. C'était en lui que se résumaient pour moi toutes les souffrances, tous les cris de désespoir, toutes les larmes de tant de chrétiens morts sur cette terre où flottait alors le drapeau de la civilisation européenne.

A travers le dédale de rues étroites, tortueuses et sales dont on ne retrouve plus la trace aujourd'hui, je marchai plein d'émotion et de respect, comme si j'étais allé vers une tombe amie.

En dehors de la porte Bab-Azoun, je trouvai au bord de la mer ce beau jardin qu'il décrit si bien lui-même, et d'où il fit sa première tentative d'évasion. Que de rêves, que de désirs durent passer dans cette âme ardente sous ces arbres, devant cette mer qui le séparait de son Espagne aimée! J'aurais voulu que ce gazon, ces beaux ombrages où le pauvre grand poète captif avait dû pleurer et prier tant de fois, fussent un lieu consacré. Mon vœu fut exaucé d'une façon assez triste; car peu de temps après l'administration française destina cet emplacement à un cimetière, abandonné aujourd'hui.

Mais ce n'était là que la moitié de mon pèlerinage; je voulais voir le bagne où le poète avait été enchaîné. Ces affreuses prisons étaient nombreuses alors; mais celle où Cervantès était demeuré le plus long-temps était dans le quartier de Bab-Azoun, non loin de la caserne des janis-

saires, et c'était là qu'étaient enchaînés encore, au moment de la conquête, quelques prisonniers chrétiens, au nombre desquels étaient les deux commandants et quelques hommes de l'équipage des deux bricks français naufragés.

Des chaînes scellées dans le mur, des instruments de torture et de correction, et plus que tout cela, la pensée des douleurs, des désespoirs, des colères qui, pendant si long-temps, vinrent se briser contre ces murs froids et sombres, donnaient à ce triste lieu l'apparence d'un tombeau.

Je m'assis sur le seuil, et en me rappelant les phases toujours si douloureuses de la vie du poète, dont le souvenir me préoccupait; en songeant que les portes de ce sépulcre allaient s'ouvrir pour toujours; que la France venait d'entrer victorieuse dans ce nid de pirates dont le nom seul avait long-temps fait trembler la chrétienté, je me dis qu'il n'y avait pas d'enfer au-dessus duquel on pût écrire la terrible parole du Dante : *Plus d'espérance!*

La caserne des janissaires subsiste seule encore; deux compagnies de pionniers y sont casernées. C'est un vaste bâtiment à galeries intérieures comme toutes les habitations d'Alger. La porte est toute bariolée de couleurs vives que les indigènes affectionnent particulièrement. A l'entrée est suspendu, en guise d'*ex-voto*, un petit vaisseau, véritable symbole du mode d'activité et du plus grand levier de puissance des anciens maîtres de ce beau pays.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE DE NANTES.



(François Cacault.)

Les monuments publics ont leur roman comme les hommes, et leur existence tient souvent à d'heureux hasards. Si la ville de Nantes, par exemple, possède aujourd'hui un des plus riches musées de la province, elle ne le doit ni à une volonté long-temps active, ni à des efforts suivis, mais à une occasion inattendue, à quelques négligences de bureau peut-être.

Voici, du reste, l'histoire de ce Musée. Malgré le précepte d'Horace, nous nous voyons forcé de la reprendre depuis l'*œuf de Leda*, c'est-à-dire de fort loin*.

En 1742 naquit à Nantes un enfant que l'on baptisa par

* Nec gemino bellum Trojanum orditur ab ovo.

inadvertance sous le nom de *Françoise Cacault*. Or, cette prétendue fille était un garçon. Lorsque l'on s'aperçut, plusieurs années après, de l'erreur commise sur les actes de l'état civil, il fallut une longue enquête pour en obtenir la rectification. Enfin pourtant François Cacault fut remis en possession de son sexe, et se livra avec ardeur à de sérieuses études. Il arriva en 1764 à Paris, où une place de professeur de mathématiques à l'Ecole militaire lui fut accordée. Mais une querelle suivie d'un duel le força à quitter précipitamment la France : il partit pour l'Italie, et arriva à Rome avec tout son bagage dans un mouchoir.

Cependant quelques années d'exil firent oublier sa malheureuse affaire : il put revenir à Paris, où il obtint d'abord un emploi de secrétaire des commandements, puis celui de secrétaire d'ambassade à Naples sous M. de Talleyrand. A la retraite de ce dernier en 1791, Cacault fut nommé chargé d'affaires dans la même résidence.

Plus tard, le département de la Loire-Inférieure le nomma député au Conseil des cinq cents. Renvoyé à Rome après la révolution du 18 brumaire comme ambassadeur, il en revint avec le titre de sénateur.

Son goût pour les arts s'était accru dans ses différents voyages en Italie. Il y avait recueilli une collection précieuse d'antiques, de marbres et de tableaux, qu'il embarqua sur deux navires. L'un d'eux fut pris par les Anglais, et tous les objets d'art qu'il transportait furent vendus à Londres; mais l'autre arriva en France, et François Cacault fit transporter tout ce qu'il avait ainsi sauvé de sa collection à Clisson, où il venait d'acheter une propriété.

Depuis que l'on a daigné s'apercevoir que la France méritait aussi d'être parcourue et étudiée, la Loire, la Vendée, la Bretagne, sont devenues des pèlerinages à la mode, et il est peu de nos touristes qui n'aient visité la petite ville où s'élève le vieux château du connétable. Clisson est en effet un pays à part, et tout-à-fait digne de la préférence que lui accordait Cacault. C'est quelque chose comme le Tibur décrit par Horace. Partout des vignes, des ombrages rians, des cascates, un air limpide et doux. On comprend que le Poussin se soit inspiré de son paysage; que David, Talma, Boieldieu, ne l'aient quitté qu'à regret.

Ce fut là que François Cacault fit bâtir un musée pour sa collection; mais il mourut avant d'avoir pu le terminer. Son frère, confidant de ses intentions, sollicita du gouvernement les trente mille francs nécessaires à son achèvement, déclarant abandonner, à cette condition, tous ses droits sur la collection, qui devait rester où elle se trouvait comme une propriété nationale. Il donnait de plus, après sa mort, tous ses biens fonds, produisant trois mille francs de revenu, pour qu'ils fussent employés à l'entretien et à l'agrandissement du Musée.

Le croirait-on, une telle proposition demeura sans réponse! Fatigué de retards qu'il ne pouvait comprendre, pressé par le désir de régler les affaires de la succession, Pierre Cacault se décida enfin à accepter les offres que lui faisait la ville de Nantes pour l'achat de la collection. Mais cet achat ayant eu lieu contrairement à l'opinion de M. de Celles, alors préfet de la Loire-Inférieure, tous les objets d'art provenant du Musée de Clisson furent distribués dans les bureaux et les greniers, où ils demeurèrent jusqu'aux dernières années de la restauration, où fut enfin construit le Musée que l'on voit aujourd'hui à Nantes.

Ce Musée renferme environ neuf mille objets d'art, parmi lesquels se trouvent peu de sculptures. Cependant on y remarque des marbres de M. Debay fils; de magnifiques plâtres, moulés sur l'antique pour la plupart; l'un est un original de Canova (le portrait colossal de Clément XIII); des vases en marbre copiés à Rome; et enfin la collection des ornements antiques de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

Quant aux tableaux, ils sont au nombre de sept cent

vingt, et beaucoup d'entre eux pourraient prendre place au milieu des chefs-d'œuvre du Louvre.

ÉCOLES D'ITALIE.

Les toiles de l'école italienne sont surtout nombreuses au Musée de Nantes.

Au premier rang se trouve un Christ couronné d'épines et portant sa croix, de Sébastien del Piombo.

Ce peintre naquit, comme on le sait, à Venise en 1485. Il travailla tour à tour sous Giorgion et sous Michel-Ange, mais sans se soumettre à leurs manières. La tête de Christ que possède le Musée de Nantes est, si nous ne nous trompons, une de ses plus magnifiques peintures. Expression

sublime, harmonie de tons, sentiment exquis, tout s'y trouve. La couleur est un peu terne, comme dans toutes les œuvres de ce maître, mais pleine de charme. Cette tête, peinte sur bois, est d'autant plus précieuse, que les tableaux de Sébastien del Piombo sont devenus fort rares.

On peut en dire autant de ceux de Bronzino et de Castelli. Le premier, qui appartient à l'école florentine, a peint sur étain un admirable portrait de Baccio Bandinelli, que François Cacaault acheta à Rome. Le second, Génois d'origine, est l'auteur d'un tableau représentant *la Vierge avec l'Enfant Jésus et saint Jean*. On le croirait peint sous l'influence immédiate de Raphaël.

N'oublions point de signaler en passant une toile de



P. DES. GERMAIN

BREVIERE

(Musée de Nantes; Ecole italienne. — Le Christ, par Sébastien del Piombo. — Hauteur, 0^m,433; largeur, 0^m,325.)

Michel-Ange Cercozzi, connu sous le nom de *Michel-Ange des Batailles*. Ce sont des *Volcurs de bestiaux*. Deux cavaliers effrayés traversent un paysage au galop : rien de plus vif ni de plus vrai.

La suite à une prochaine livraison.

POÈTES FRANÇAIS MORALISTES.

Les premiers ouvrages de morale ont été écrits en vers. La sagesse antique s'est plu à revêtir ses pensées de formes concises et rythmées, pour les graver plus sûrement dans la mémoire du peuple. Il en a été de même pendant long-temps des historiens et des législateurs. La langue poétique était réputée la seule digne du culte des dieux, des grands souvenirs de la patrie, des préceptes de la morale publique et privée.

Dans la suite, la prose, enrichie par toutes les conquêtes de la réflexion et du savoir, perfectionnée et simplifiée par la logique, est devenue plus particulièrement le langage de la raison. La plupart des traités de morale ont été écrits en prose, de même que l'histoire et les lois.

On voit cependant, soit chez les anciens, soit chez les modernes, une longue série presque non interrompue d'auteurs qui ont continué à se servir, sinon de la poésie, du moins de la versification, pour populariser leurs sentences et leurs aphorismes, ou directement, sans comparaison, sans images, sans voile; ou indirectement, en ayant recours à l'apologue.

Il ne serait pas absolument exact d'assigner à la plupart d'entre eux le nom de poètes; leur objet étant, non de charmer et de ravir l'imagination, mais d'éclairer et de fortifier le sens moral. Leur génie n'est point de ceux qui s'élèvent vers un monde idéal sur des ailes de feu; il ne quitte point la terre, il marche paisiblement les ailes fermées (s'il a des ailes), et du même pas que les simples mortels, se contentant de murmurer modestement à leurs oreilles ses paroles cadencées, et les conduisant sans tromperie ni mystère par d'humbles sentiers vers le vrai et l'honnête.

En France, le poète moraliste qui est resté le type du genre est sans contredit le vieux Pibrac. Né à Toulouse en 1529, il est mort en 1524. C'était un des hommes les plus

éloquentes et les plus estimés de son temps. Il fut l'un des ambassadeurs de Charles IX au concile de Trente, et Henri III le nomma président à mortier. Entre autres ouvrages, il a composé 126 quatrains qui ont été long-temps une lecture usuelle dans les familles, et ont été traduits en beaucoup de langues. Montaigne se plaisait à les citer, et il parle avec éloge du caractère de Pibrac. Les cinquante premiers quatrains avaient été intitulés : *Cinquante quatrains contenant préceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme, composés à l'imitation de Phocilides, Epicharmus, et autres poètes grecs*. On jugera du style de Pibrac et de sa manière par les citations suivantes :

Non cras.

Ce que tu peux maintenant, ne diffère
Au lendemain, comme le paresseux :
Et garde aussi que tu ne sois de ceux
Qui par autrui font ce qu'ils pourroient faire.

Il faut être bienveillant.

Ne mets ton pied au travers de la voye
Du pauvre aveugle; et d'un piquant propos
De l'homme mort ne trouble le repos;
Et du mal-heur d'autrui ne fais ta joye.

Ne point juger sans entendre.

Si ton amy a commis quelqu'offence,
Ne va soudain contre lui t'irriter :
Ains doucement, pour ne le dépiter,
Fais lui ta plainte, et reçois sa deffence.

L'Art de bien lire.

Qui lit beaucoup et jamais ne médite,
Semble à celui qui mange avidement,
Et de tout mets surcharge tellement
Son estomach, que rien ne luy profite.

On associe quelquefois au nom de Pibrac celui du président Favre, l'un des plus grands jurisconsultes du commencement du dix-septième siècle. Il a composé cent quatrains moraux, dédiés à mademoiselle Marguerite, princesse de Savoie. En voici un pris au hasard :

Ne faire autre chose que ce qu'on doit.

Ce n'est le tout de brouiller mainte affaire,
Pour n'estre dit justement paresseux :
Le principal, c'est n'estre point de ceux
Lesquels font tout, fors ce qu'ils doivent faire.

Un auteur anonyme a publié, vers le même temps, 74 quatrains intitulés : *Quatrains de la vanité du monde*.

Rien ne résiste au tems.

Tout passe et tout s'en va; rien ferme ne demeure;
Le tems qui fauche tout, luy-mesme se détruit:
La nuit chasse le jour; le jour chasse la nuit;
Les saisons, les saisons; et l'heure chasse l'heure.

L'Homme comparé à une Barque.

Comme une barque en mer que le vent favorise,
L'homme entre les plaisirs au monde va flottant;
La tourmente qui vient, est la mort qui l'attend;
Le sépulchre est l'escueil où enfin il se brise.

Pierre Matthieu, historiographe de Henri IV et de Louis XIII, est l'auteur qui, après Pibrac, a obtenu le plus de succès. Il a intitulé ses quatrains : *Tablettes de la vie et de la mort*, et les a divisés en trois centuries. Il est peut-être même l'auteur des *Quatrains de la vanité du monde*.

La Mort est comme un Tisserand.

La Vie est une toile; aux uns elle est d'estoupe,
Aux autres de fin lin, et dure plus ou moins :

La Mort, quand il luy plaist, sur le mestier la coupe;
Et l'Heur et le Malheur comme les fils sont joints.

Le Cœur fait tout.

La main n'oblige point, si le cœur ne l'ordonne;
Ce qui ne vient de luy n'a grace ny faveur:
Celuy donne beaucoup qui soy-mesme se donne;
Celuy ne donne rien qui reserve le cœur.

Portrait de la Chicane.

La chicane aujourd'huy met le peuple en chemise;
La ruse est son bouclier; son idole l'argent :
Le taon perce la toile, et la mouche y est prise;
Le coupable on absout, pour punir l'innocent.

Portrait de la fausse Amitié.

L'amitié aujourd'huy au son du gain s'esveille :
Comme l'on voit aller au froment les fourmis,
Les vautours à la proie, aux fleurettes l'abeille,
On voit viste courir au profit les amis.

Raoul Parent a publié des *Quatrains spirituels*. Pierre Enoc ou Enoch, fils du professeur de Genève, a composé cinq cents quatrains sous le même titre que ceux de Pierre Matthieu; nous en citerons un seul :

La vanité des Epitaphes.

Que te sert, ô mortel, ceste Tumbé marbrine,
Qui comme toy, aussi à la fin vieillira;
Tes tiltres s'y perdront qu'en peine on y burine.
Sois juste, et ton renom icy bas durera.

Jean-Denis Colony, Ronsard, Jean Claverger et Louis d'Orléans, se sont aussi exercés dans ce genre.

Pierre Forget, sieur de Fresnes, rédacteur du célèbre édit de Nantes, a intitulé ses quatrains : *les Sentiments universels*. Il est en général plus nerveux que ses devanciers.

L'Homme juste ne se justifie point.

Qui sans propos se justifie
Du mal dont il se dit exempt,
Donne sujet qu'on s'en défie,
Et se condamne en s'excusant.

Antoine Godeau, évêque de Grasse et l'un des premiers membres de l'Académie, célèbre à l'hôtel Rambouillet sous le nom du *Nain de Julie*, a écrit des quatrains intitulés *Institution d'un prince*, où il donne de sages conseils.

Se moquer des libelles.

Si de vos actions la Satyre se joit,
Feignez adroitement de ne la pas ouïr :
Qui releue vne injure, il semble qu'il l'aouïe;
Qui la sçait mépriser la fait évanouïr.

Estre réservé à promettre, et fidelle apres avoir promis.

Ne donnez point d'espoir qui se trouve friuole;
Soyez ferme et fidelle apres avoir promis;
Et sçachez que la loy de garder sa parole,
Sans dispense, s'étend jusques aux ennemis.

Un des plus beaux génies du grand siècle, Fénelon, si admirable poète en prose, n'a point dédaigné d'écrire quelques maximes morales en vers prosaïques. Cet illustre exemple suffirait pour démontrer que le seul but de cette classe de poètes moralistes dont nous nous occupons, est d'insinuer plus subtilement dans la mémoire les leçons de la sagesse.

I.

Rendez au Créateur ce que l'on doit lui rendre.
Réfléchissez avant que de rien entreprendre.
Point de société qu'avec d'honnêtes gens;
Et ne vous flattez point de vos heureux talens.

II.

Conformez-vous toujours aux sentimens des autres ;
Cédez honnêtement, si l'on combat les vôtres.
Donnez attention à tout ce qu'on vous dit ;
Et n'affectez jamais d'avoir beaucoup d'esprit.

III.

N'entretenez personne au delà de sa sphère ;
Et dans tous vos discours tâchez d'être sincère.
Tenez votre parole inviolablement,
Et ne promettez point inconsidérément.

IV.

Soyez officieux, complaisant, doux, affable ;
Et pour tous les humains d'un abord favorable.
Sans être familier, ayez un air aisé ;
Ne décidez de rien qu'après avoir pesé.

V.

Aimez sans intérêt ; pardonnez sans foiblesse.
Choisissez vos amis avec délicatesse ;
Cultivez avec soin l'amitié d'un chacun.
A l'égard des procès, n'en intéressez aucun.

VI.

Ne vous informez point des affaires des autres ;
Sans affectation taisez-vous sur les vôtres.
Prêtez de bonne grâce, avec discernement.
S'il faut récompenser, faites-le noblement.

VII.

En quelque heureux état que vous puissiez paroître,
Que ce soit sans excès, et sans vous méconnoître.
Compatissez toujours aux disgrâces d'autrui :
Supportez ses défauts, vivez bien avec lui.

VIII.

Surmontez les chagrins où l'esprit s'abandonne.
N'usez de raillerie envers nulle personne.
Où la discorde règne, apportez-y la paix ;
Et ne vous vengez point, qu'à force de bienfaits.

IX.

Reprenez sans aigreur ; louez sans flatterie.
Riez paisiblement ; entendez raillerie.
Estimez un chacun dans sa profession ;
Et ne critiquez rien par ostentation.

X.

Ne reprochez jamais le plaisir que vous faites ;
Mais le mettez au rang des affaires secrètes.
Prévenez les besoins d'un ami malheureux :
Sans prodigalité montrez-vous généreux.

XI.

Modérez les transports d'une bile naissante ;
Et ne parlez qu'en bien d'une personne absente.
Fuyez l'ingratitude ; et vivez sobrement.
Jouez pour le plaisir, et perdez noblement.

XII.

Pensez bien, parlez peu, et n'offensez personne.
Faites toujours grand cas de ce que l'on vous donne.
Ne tyrannisez point le pauvre débiteur ;
Pour lui comme pour vous soyez de bonne humeur.

XIII.

Au bonheur du prochain ne portez point d'envie ;
Et ne divulguez point ce que l'on vous confie.
Ne vous vantez de rien ; gardez votre secret.
Après quoi, mettez-vous au-dessus du caquet.

Quelques quatrains de Sylvain Maréchal ont été aussi quelquefois cités.

Le rôle du Sage.

Des honneurs éclatans ne sois pas idolâtre.
Sur la scène du monde heureux qui, spectateur,
Personnage muet dans un coin du théâtre,
Vivroit sans être vu, mourroit sans être acteur.

Les quatre Saisons de la vie.

Notre vie est un champ qu'il nous faut cultiver :
Les fleurs sont au printemps ; les fruits sont en automne ;
Les travaux pour l'été ; le repos dans l'hiver.
Des lauriers du matin le soir fait sa couronne.

Au dix-huitième siècle, la chaîne des poètes moralistes semble prête à se briser. La haute poésie envahit leur domaine. On moralise en vers, à leur manière, jusque sur le théâtre. Elle se renoue toutefois pendant la dernière moitié. Vers 1783, François de Neufchâteau publia 500 quatrains sous le titre d'*Anthologie morale*.

De la lecture.

Pour la première fois quand je lis un bon livre,
C'est un nouvel ami que je me plais à suivre ;
Et je relis après le livre que j'ai lu,
Comme j'aime à revoir un ami qui m'a plu.

D'un homme public sujet à se passionner.

Des plus grands intérêts il prend un soin extrême ;
Mais à ses passions il se laisse entraîner ;
Et le peuple malin qu'il voudrait gouverner
Voudrait qu'il sût d'abord se gouverner lui-même.

Du Temps.

Tantôt pour un plaisir, tantôt pour une affaire,
Nos soins sont prodigués, notre temps est perdu ;
Et nous songeons à la vertu,
Quand nous n'avons plus rien à faire.

De notre temps, les quatrains d'un pair de France, M. Morel de Vindé, ont eu presque la célébrité de ceux de Pibrac ; on les récite, et même on les chante encore dans quelques écoles, pensions ou gymnases.

M. Mollevaut, de l'Institut, est l'auteur de quatrains où l'enseignement n'est pas aussi direct, et qui tiennent plus particulièrement de l'apologue.

Enfin, un préfet de l'empire, M. le baron de La Doucette, a publié un recueil où l'apologue tient également plus de place que dans les anciens poètes moralistes ; mais, bien que l'imagination s'y mêle en plus d'un endroit aux graves paroles, et que parfois le masque du poète y cache à demi la figure du sage, la fin que se propose l'auteur est bien l'utilité morale, comme l'entendaient les bons vieux auteurs cités plus haut.

JUPITER ET LA BREBIS,

Fable imitée de Lessing par M. de La Doucette.

Jupiter parcourant Europe, Asie, Afrique,
La vaste Océanie et la double Amérique,
Portait ses regards vigilants
Sur ses innombrables enfans.

En Champagne il passait, quand la douce brebis
Vient caresser sa main, et d'une voix tremblante,
Se plaint des animaux : tous, soit grands ou petits,
Oppriment sans pitié leur victime innocente ;
On ne punit jamais les maux qu'ils ont commis.

Le dieu dit : — Sois terrible à tes vils ennemis !
De tes justes douleurs mon cœur aussi murmure ;
Songeons à réparer l'erreur de la nature.

Du fier sanglier nourri dans les combats
Sur ta lèvre j'étends la défense intraitable.
— Non ! cent fois non. — J'attache à tes pieds délicats
Du prince des déserts la griffe redoutable.

— Peut-on conserver la douceur,
Si d'un tyran l'on offre aux yeux l'image ?
Sire lion ne vit que de carnage ;
Moi, du sang j'eus toujours horreur.
— Fort bien ; j'aime à te voir sensible et pitoyable.

Si l'on vient t'assaillir, d'un dard irrévocable

— Tu donneras la mort.

— Du serpent chacun fuit l'atteinte;

J'exciterais de même et la haine et la crainte.

— Je te dourai de la vigueur;

De cornes j'armerai ta tête généreuse.

— Le bouc de nos troupeaux me prendrait pour sa sœur;

On me verrait bientôt et volage et quinquaise.

— Pour éviter que ton voisin

Songe sans cesse à te détruire,

Il te faut la force de nuire;

Ainsi l'a voulu le destin.

— Mon père, à cet arrêt je frémis d'épouvante.

Du pouvoir de mal faire en naîtrait le désir;

Ta brebis deviendrait méchante.

J'aime mieux être encor condamnée à souffrir.

KHOTBAH,

OU PRIÈRE DES MUSULMANS POUR LE PRINCE.

La *khotbah* est une espèce de prône ou d'allocution adressée, pour le chef de l'autorité temporelle, par l'imam (prêtre) aux fidèles avant la prière publique du vendredi, prière qui, selon la stricte observation de la loi religieuse, doit être faite par tout musulman dans une grande mosquée. La *khotbah* se récite également aux deux fêtes mahométanes, l'une, la petite fête, à la fin du ramadan (nom d'un mois et en même temps d'un jeûne de trente jours); l'autre, la grande fête, deux mois et dix jours après la petite. Dans l'origine, en effet, le pouvoir du khalife (successeur, substitut), était tout à la fois politique et religieux. Le khalife étant imam, dirigeait la prière.

La *khotbah* se compose de plusieurs parties, qui toutes ne datent pas de la même époque. La plus ancienne, celle qui se récite la première, remonte à Mahomet : il la disait lui-même, en s'acquittant des fonctions sacerdotales, comme chef de la prière. Cette première *khotbah* était une sorte de profession de foi, une glorification de Dieu, de son unité et de ses principaux attributs, ou de *credo*. Elle se faisait par le prophète de la chaire (member) et non de l'autel (mihreb), niche au fond de la mosquée.)

À la mort de Mahomet, son premier successeur, Abou-Bekr, fit suivre, dans la *khotbah*, l'invocation à Dieu de la glorification de Mahomet. Les successeurs d'Abou-Bekr, Omar, Osman, Ali, y ajoutèrent quelques mots sur leurs prédécesseurs respectifs. Il en fut de même des deux imams, Hassan et Hussein, derniers descendants d'Ali. Cette deuxième partie de la *khotbah*, nommée *ouaradia* (introit), ne tarda pas à être suivie d'une troisième *mouahida* (consacrée à célébrer l'unité de Dieu), qui se composait de quelques paroles tendant à rappeler aux hommes tout ce qu'ils devaient au créateur. Ces trois parties forment ce que les musulmans appellent la *Khotbah* n° 1. Ce fut pour eux un article de foi, que le vrai successeur de Mahomet pouvait seul la prononcer.

Cependant lorsque plus tard les khalifes devenus, avant tout, chefs politiques, déléguèrent les fonctions sacerdotales à des imams spéciaux, l'usage s'introduisit d'insérer dans la *khotbah*, à la suite des noms déjà désignés, le nom du khalife régnant et de faire des vœux pour sa personne. Souvent on ajouta même le nom de son successeur présomptif. C'était, pour celui-ci, comme la constatation de ses droits éventuels. Dès lors la *khotbah* fut regardée comme attribut essentiel de la souveraineté.

Aussi, dans toutes les guerres civiles qui divisèrent l'empire ottoman, chaque chef essayait-il d'établir en sa faveur le droit de réciter la *khotbah*, droit distinctif de la puissance absolue et légitime. Quelques uns y ajoutèrent leur

nom; mais la force du principe prévalut, et les khalifes, descendants de Mahomet, furent les seuls auxquels ce droit fut reconnu.

Dans ces diverses collisions, la *khotbah* reçut une augmentation, désignée sous le nom collectif de deuxième *khotbah*, formée elle-même de deux parties, savoir : la *khotbah* n° 2, et le *doah* (prière) que l'imam récite après une pose en descendant une marche, le surplus de la prière étant récite du haut de la chaire. De là vient le nom de *khotbeteïn*, ou les deux *khotbah*.

La *khotbah*, la *sekkah* (droit de battre monnaie), la *gadah*, c'est-à-dire le cheval conduit devant quelqu'un en signe de vasselage, sont les prérogatives par lesquelles la souveraineté est reconnue dans un pays musulman.

En Algérie, du temps des Turcs, la *khotbah* était dite au nom du grand seigneur. Depuis la conquête par la France, elle l'a été au nom du seul souverain musulman qui prenne encore le titre de khalife, l'empereur de Maroc, et même, dans un certain nombre de mosquées, au nom d'Abd-el-Kader.

GIBBON TERMINANT SON HISTOIRE DE LA DÉCADENCE DE L'EMPIRE ROMAIN.

Le célèbre historien anglais Gibbon mit plus de vingt ans à composer l'ouvrage auquel il doit sa réputation, l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*. Ce fut, comme il le raconte lui-même, à Rome, le 13 octobre 1764, qu'étant assis et rêvant au milieu des ruines du Capitole, tandis que des moines déchaussés chantaient vèpres dans le temple de Jupiter, il se sentit frappé pour la première fois par l'idée d'écrire l'histoire de la décadence et de la chute de cette ville. Ce grand travail ne fut terminé qu'en 1787, en Suisse, et l'auteur, dans ses Mémoires, a consacré quelques lignes simples et touchantes au souvenir des impressions qu'il ressentit en traçant les premiers mots de cette œuvre qui avait occupé une partie de sa vie.

« Ce fut, dit-il, le jour ou plutôt la nuit du 27 juin 1787 que, dans le jardin de ma maison d'été, j'écrivis les dernières lignes de ma dernière page. Après avoir posé ma plume, je fis plusieurs tours sous un berceau d'acacias d'où la vue domine et s'étend sur la campagne, le lac de Genève et les montagnes. L'air était tempéré, le ciel serein; le globe argenté de la lune était réfléchi par les eaux, et toute la nature était silencieuse. Je ne dissimulerai pas ma première émotion de joie à cet instant du recouvrement de ma liberté et peut-être de l'établissement de ma réputation; mais mon orgueil fut bientôt humilié, et une pensive mélancolie s'empara de mon esprit, à l'idée que j'avais pris un congé éternel d'un vieux et agréable compagnon, et que, quelle que pût être la durée future de mon œuvre, la vie présente de l'historien ne pouvait être désormais que bien courte et bien précaire. »

Ce dernier pressentiment ne le trompa pas : il mourut le 16 janvier 1794, à l'âge de cinquante-sept ans.

L'égoïsme est court dans ses vues; il reste sans lumière, solitaire et sans gloire. Nos facultés ne se développent jamais d'une manière aussi heureuse que lorsque le cœur est rempli des sentiments les plus doux. Belle nature d'un être qui ne s'aime jamais tant que lorsqu'il s'oublie, et qui peut trouver son bonheur dans un entier dévouement.

Essais de morale.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LA MATINÉE D'UN GRAND SEIGNEUR,
A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE.



(La Petite toilette. — Dessin et gravure de Moreau jeune.)

Cette gravure est empruntée à un livre curieux publié en 1789, et intitulé : *Monument du costume physique et moral de la fin du dix-huitième siècle, ou Tableaux de la vie*. L'auteur des dessins et de la plupart des gravures est Moreau le jeune; l'auteur du texte est Rétif de La Bretonne. C'est, comme l'indique le titre, une suite de tableaux représentant les divers événements de la vie de la société avant la révolution. Si depuis l'invention de la gravure on avait pris soin de figurer de cette manière l'histoire physique et morale de chaque génération, l'ensemble de toutes ces estampes serait d'un bien haut intérêt pour l'étude des mœurs et des costumes : on ne serait pas réduit aujourd'hui, pour différentes époques, à rassembler à grand'peine et à grands frais des estampes et des textes épars, qui laissent le plus souvent des lacunes qu'on ne saurait combler. Les compositions de Moreau excellent en finesse et en grâce; on en a toujours reconnu et loué la fidélité.

TOME X. — JUILLET 1842.

Les explications de Rétif de La Bretonne ne sont pas aussi satisfaisantes. Ce singulier homme de lettres, qui n'écrivait pas ses ouvrages, mais qui, en les improvisant, les composait immédiatement avec les caractères d'imprimerie, est ordinairement fade, diffus, et il s'engage dans des histoires le plus souvent romanesques et fastidieuses. Pour un livre de ce genre, il eût fallu un écrivain de l'école de La Bruyère. Les seules lignes de Rétif de La Bretonne qui se rapportent à la gravure que nous reproduisons sont les suivantes :

« Monsieur se faisait coiffer : le coureur était prêt à porter les billets du matin, lorsqu'on avait annoncé le tailleur; un gros homme noir était entré suivi de son garçon. Il déploie un habit; il en montre la manche et le garçon les basques. — C'est cela, dit M. le marquis; mais quels boutons vous avez mis là! ce n'est pas le dernier goût. — Pardonnez, monsieur le marquis, pardonnez. — J'en ai vu

hier au duc de F***; c'est ainsi que je les voulais. Rempotez cela et revenez dans une heure; je sortirai en chennille. Dans une heure, entendez-vous? — Le valet de chambre et son second qui essayait le fer pensaient: — Notre maître est bien difficile! — Ils savaient peut-être le fin mot; c'est qu'il fallait gronder le tailleur de peur qu'il ne présentât un long mémoire. »

On trouve une description plus complète et plus intéressante d'une matinée de grand seigneur dans les Mémoires de la femme de l'un d'eux, madame d'Epinay. Voici comment elle raconte l'emploi que son mari faisait des premières heures de la journée :

« ... Lorsqu'il est levé, son valet de chambre se met en devoir de l'accommoder. Deux laquais sont debout à attendre les ordres. Le premier secrétaire vient avec l'intention de lui rendre compte des lettres qu'il a reçues de son département; et qu'il est chargé d'ouvrir; il doit lire les réponses et les faire signer; mais il est interrompu deux cents fois dans cette occupation par toutes sortes d'espèces imaginables. C'est un maquignon qui a des chevaux uniques à vendre, mais qui sont retenus par un seigneur; ainsi il est venu pour ne pas manquer à sa parole; car on lui en donnerait le double qu'on ne pourrait faire affaire. Il en fait une description séduisante; on demande le prix. Le seigneur un tel en offre soixante louis. — Je vous en donne cent. — Cela est inutile, à moins qu'il ne se dédise. Cependant on conclut à cent louis sans les avoir vus; car le lendemain le seigneur ne manque pas de se dédire. »

» Ensuite c'est un polisson qui vient brailler un air, et à qui on accorde sa protection pour le faire entrer à l'opéra, après lui avoir donné quelques leçons de bon goût et lui avoir appris ce que c'est que la propreté du chant français... Je me lève et m'en vais; les deux laquais ouvrent les deux battants pour me laisser sortir, moi qui passerais alors par le trou d'une aiguille, et les deux estafiers crient dans l'antichambre: « Voilà madame, messieurs, voilà madame. » Tout le monde se range en haie; et ces messieurs sont des marchands d'étoffes, des marchands d'instruments, des bijoutiers, des colporteurs, des laquais, des décroisseurs, des créanciers, enfin tout ce que vous pouvez imaginer de plus ridicule et de plus affligeant. Midi ou une heure sonne avant que cette toilette soit achevée, et le secrétaire, qui sans doute sait par expérience l'impossibilité de rendre un compte détaillé des affaires, a un petit bordereau qu'il remet entre les mains de son maître pour l'instruire de ce qu'il doit dire à l'assemblée. Une autre fois il sort à pied ou en fiacre, rentre à deux heures fait comme un brûleur de maisons, dîne tête à tête avec moi, on admet en tiers son premier secrétaire, qui lui parle de la nécessité de fixer chaque article de dépense, de donner des délégations pour tel ou tel objet. La seule réponse est: Nous verrons cela. Ensuite il court le monde et les spectacles, et il soupe en ville quand il n'a personne à souper chez lui. »

DES DEVISES.

LEUR ORIGINE. — EMBLÈMES ANTIQUES. — DIVERSES ESPÈCES DE SYMBOLES. — DEVISES SANS CORPS. — DEVISES HÉROÏQUES. — DEVISES ROYALES.

L'usage des devises est de la plus haute antiquité. Il n'est point d'histoire sacrée ou profane qui n'en fasse mention. Les rois et les grands personnages en ont toujours orné leurs boucliers et leurs enseignes pour les distinguer et les enrichir. Ils en ont fait aussi marquer les édifices construits par leurs ordres, afin de perpétuer la mémoire de leur munificence. Virgile parle de divers emblèmes qui ornaient les boucliers des guerriers qui combattirent en Italie avec ou contre Enée. On trouve dans les autres auteurs de l'antiquité les diverses devises des personnages célèbres. A la

guerre de Thèbes, Amphiaras le Devin portait un dragon, Ulysse portait un dauphin, Persée une gorgone, Capaneé une hydre et Polynice un sphinx. On a découvert au dernier siècle, dans les ruines du temple d'Apollon Amycléen, au pied du Taygète, quatre boucliers votifs, sculptés en relief; ils représentent les emblèmes des deux branches des rois Héraclides de Sparte: la massue et le serpent pour Archidamus, Anaxidamus et Talélos, comme descendants d'Eurysthène et de Proclès; et le serpent accompagné de deux renards tombants pour Anaxidamus seulement, comme ayant chassé du Péloponnèse les Héraclides de Messène, dont l'emblème était un renard. En Perse, les rois Séleucides avaient l'ancre pour emblème. Chez les Romains, Marius prit le premier l'aigle pour enseigne. Pompée portait sur son bouclier un lion armé d'une épée, et trois trophées sur son anneau, aussi bien que Sylla. La monnaie d'Auguste représentait d'abord une ancre enlacée d'un dauphin, avec l'exergue *Festina lente*, Hâte-toi lentement; plus tard il prit l'image d'Alexandre, puis sa propre effigie. La monnaie de Vespasien présentait un papillon et une écrevisse, avec l'exergue *Mature*, Mûrement, ou un palmier chargé de fruits. Avant eux, Jules César avait pour sa devise son fameux *Veni, vidi, vici*; Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Enfin, dans des temps plus anciens encore, Alexandre-le-Grand portait un serpent, parce qu'il prétendait descendre de Jupiter transformé en serpent.

Des devises beaucoup moins authentiques sont celles des compagnons de Charlemagne qu'ont chantés les romans français des douzième et treizième siècles, connus sous le nom de Poèmes des douze pairs. On attribue à Renaud le lion, à Olivier le griffon, à Astolphe le léopard, à Ogier-le-Danois l'échelle, à Salomon de Bretagne l'échiquier, et à Ganelon le faucon, puis les alérions ou aiglons. Les chevaliers de la Table-Ronde ont aussi des devises dans les romans ou poèmes de ce nom.

Les villes et les provinces eurent aussi des emblèmes. L'Egypte en avait trois, l'hippopotame, le crocodile et le bouc. En Grèce, Athènes avait la chouette et la tête de Minerve, Mycènes le lion, Argos le loup, et Messène le renard. La Judée prenait le palmier qui y croît en abondance, la Cyrénaïque le *sylphium*, espèce de persil. La Sicile avait pris la *triquetra* (trois jambes liées), qui représentait à peu près la forme de l'île; la Macédoine et la Thessalie le cheval, et la Perse le soleil. On connaît l'emblème de Rome, la louve.

On a beaucoup discuté sur l'invention des armoiries. Les uns ne la font remonter qu'aux croisades; d'autres ont voulu en faire honneur à l'antiquité la plus reculée, et donner, par exemple, aux guerriers du siège de Troie la connaissance du blason. L'erreur des deux partis vient de ce qu'on a pris pour des armoiries les simples devises ou emblèmes, dont l'usage ancien trouve sa raison dans la nécessité de marques distinctives dans les combats, et dans le penchant naturel de chacun à symboliser sa naissance ou son caractère, et à rappeler sans cesse aux yeux sa puissance ou ses hauts faits.

Définissons donc le plus clairement possible la devise, et ce qui s'en rapproche sans s'y confondre.

La devise est une des diverses espèces de symboles, dénomination générale et convenable à tous. Les devises, emblèmes, rébus et armoiries, sont les symboles figurés; les énigmes, anagrammes, acrostiches, épigrammes, proverbes, sentences ou apophtegmes, sont les symboles littéraux.

La devise est proprement la figuration matérielle d'une belle pensée éclaircie par cette figuration même. Les autres espèces de symboles se distinguent de la devise, comme on va le voir dans les définitions suivantes.

Les emblèmes, ou allégories figurées, sont les ornements, dessins, images, peintures, que l'on place sur les murs,

ou tableaux, vases, dans le but de représenter une histoire ou une fable, et d'en tirer une pensée morale, politique ou philosophique. Les emblèmes ne sont point sujets aux règles des devises, et l'on peut y représenter des hommes et plus de deux figures, même des armées entières.

Le *rébus* est une sorte de calembour en image, la représentation d'une phrase, non par des lettres, mais par des figures.

Les *armoiries* sont l'espèce de symbole qui se rapproche le plus de la devise. Il y a cependant entre elles des points de différence incontestables comme des points de contact. Les armoiries, qu'une opinion fautive et bizarre a voulu faire naître des images de cire des ancêtres, enfermées chez les Romains dans des *armoires**, ont commencé par être des insignes militaires. Elles sont essentiellement héréditaires, et sont astreintes à des règles fort éloignées des règles des devises, dont l'ensemble s'appelle *blason*. (V. 1834, p. 112, 194.)

Quelquefois, dans le langage, les mots *devise* et *emblème* se confondent; c'est pourquoi, après nous être bien expliqué sur le sens des deux idées, nous nous servirons indistinctement des deux expressions; ce qui ne nous empêchera pas de dire que plusieurs décorateurs d'appartements, en voulant faire des devises, n'ont fait réellement que des emblèmes, à cause de l'emploi des figures humaines et de l'oubli des règles que nous exposerons tout-à-l'heure. C'est ce qu'on remarque encore dans les galeries de Fontainebleau, et ce qu'on voyait jadis à Noisy près Saint-Germain-en-Laye, à l'hôtel de Meudon à Paris, ainsi qu'à l'hôtel Saint-Pol, édifices maintenant détruits.

Il ne faut pas non plus confondre avec les devises les éloges donnés, par forme d'épithète, aux maisons célèbres, comme « Noble de Vienne, Preux de Vergy, etc., en Bourgogne; Sagesse des Rambaulds de Simiane, Simplesse de Sabran, Vaillance de Blacas, en Provence, » et tant d'autres en Dauphiné et en Bretagne. Il faut aussi distinguer les inscriptions héraldiques, divisées en légendes ès-armes et cris de guerre.

Le cri de guerre était un mot dont on se servait dans le combat, et qui était prononcé ordinairement par l'enseigne. Quelques maisons cependant ont pris leur cri pour devise et réciproquement, comme les Montmorenci : *Dieu aide au premier chrestien*; *ἀπλανής*, sans fraude; les comtes de Chartres : *Passavant li meilleur*; et les Molac en Bretagne : *Gric* (silence) à *Molac*, et plusieurs autres.

Les légendes-ès-armes sont les sentences placées sous l'écu sur une banderole.

Les devises sont le plus souvent personnelles, et ne passent point aux héritiers et à toute la famille; car elles contiennent presque toujours une allusion au caractère de celui qui les a adoptées, ou à un événement de sa vie; c'est même là la physionomie qui leur est propre. Les devises héréditaires sont plutôt des légendes ès-armes. La devise doit contenir une pensée à moitié cachée, à moitié intelligible; elle n'est point sujette aux règles du blason; elle se compose de deux parties, le corps et l'âme. Le corps est la représentation matérielle de l'idée, le dessin, l'image; l'âme est la légende, l'exergue, le mot qui anime l'objet, en italien *motto*. Ces dénominations expriment d'une manière vive et spirituelle l'union des deux parties de la devise, leurs rapports et leurs valeurs. Il est vrai cependant que l'on trouve des devises où manque l'une des parties.

On distingue donc trois sortes de devises : 1° les devises avec corps sans âme, ou muettes; ce sont plutôt, à bien les prendre, des emblèmes; 2° les devises avec âme sans corps. Cette espèce, qui est plutôt l'expression d'une passion ou le souvenir d'un événement qu'une pensée détachée, de-

vient plus souvent héréditaire que les autres, par sa nature même. La troisième espèce, la véritable et la plus intéressante, est celle sur laquelle nous nous étendrons le plus ici.

Les corps de devise se tirent de trois sources : la nature, l'art, et l'accident ou cas fortuit. 1° De la nature; exemples : les oiseaux, les insectes, les quadrupèdes, les plantes, en un mot les trois règnes. 2° De l'art; exemples : un navire, un vase d'une matière, d'une forme quelconque; un sac, un tombeau, une lyre, toute chose œuvre des mains de l'homme. 3° De l'accident. L'accident est de deux sortes, fabuleux ou historique. L'accident fabuleux comprend toutes les fictions des poètes anciens et modernes; exemples : le Pégase, l'Argo, la couronne d'Ariane, l'hydre de Lerne, la massue d'Hercule. L'accident historique se tire naturellement du champ vrai de l'histoire; exemples : l'origine si connue de la devise de la Jarretière en Angleterre, Honni soit qui mal y pense; et l'aventure dont on voyait jadis la représentation au château de Saint-Maur, près Hennery, et que nous rapporterons pour la singularité du fait.

Le cardinal du Bellay, évêque de Paris, partant un jour de Saint-Germain-en-Laye pour se rendre à son évêché, fut prié par plusieurs personnes de passer par le bac de Chatou. Il aima mieux prendre la chaussée qui était plus longue d'une lieue; et bien lui en prit, car la corde du bac rompit à Neuilly, et tous les passagers furent noyés. En mémoire de cette protection divine, il fit exécuter au château de Saint-Maur, dépendant de son évêché, sur la cheminée de la première salle, une peinture représentant un château dont le pied est baigné par une rivière (la Seine), avec un pont. Sur le pont passe un prélat à cheval. On y lit cet hémistiche pour âme : *Et hæc tu compendia vitæ*, Tu vois ici l'abrégé de la vie.

Nous allons résumer les règles essentielles des devises allégoriques modernes; elles sont, disent les auteurs, au nombre de neuf. 1° Il faut que la devise soit composée de corps et d'âme, en tel rapport l'un avec l'autre que l'âme explique le corps. 2° La légende (âme) doit être applicable à la personne comme à l'objet matériel (corps). 3° Il faut que la devise ne soit ni trop orgueilleuse, ni trop humble, ni trop facile, ni trop énigmatique, ni tirée de choses inconnues; 4° que la figuration en soit agréable à l'œil et la pensée belle; 5° qu'on n'y mette point de figure humaine (emblème); 6° que l'âme ou mot soit le plus souvent d'une autre langue que la langue maternelle du porteur; 7° que l'âme soit concise, c'est-à-dire de trois mots, ou de mots en nombre impair, en tout huit ou neuf syllabes au plus, excepté quand c'est un vers tout fait ou une sentence que l'on ne peut couper; 8° que le corps soit unique, c'est-à-dire, par exemple, qu'on ne peut placer dans la devise un papillon et une fleur, mais bien entendu qu'il soit unique quant aux espèces et non quant aux individus : ainsi on peut mettre un ciel semé d'étoiles, deux aigles; 9° que le genre de l'objet et le sexe de la personne soient en rapport. — Ces deux dernières règles sont peu observées.

Les plus belles devises sont les devises tirées des noms; ou les devises parlantes, devises à calembour, comme celle des *Colonna* à Rome, qui portent une colonne, et celle des *Orsini*, une ourse.

Les devises furent beaucoup en usage dans les passes d'armes et tournois, et ensuite dans les carrousels qui survécurent à ces dangereux amusements du moyen-âge. Un des derniers qui aient été donnés en France fut le fameux carrousel du 5 juin 1662, entre les Tuileries et le Louvre, d'où la place qui s'étend entre ces deux édifices a pris son nom (voy. 1836, p. 125). On y remarqua, parmi les plus belles devises, celle du prince de Marsillac, François VII de La Rochefoucault, l'auteur des *Maximes*, alors jeune homme, calme en apparence et très passionné en réalité.

* Les *armoires*, coffres à enfermer les *armes*, sont ainsi nommées seulement au moyen-âge.

C'était une montre avec le mot *Cheto fuor, commoto dentro*; Paisible au dehors, ému au dedans. On remarqua aussi celle du comte d'Illiers, de la maison d'Entragues, qui représentait une fusée avec ces mots : *Poco duri, purchè m'innalzi*; Que je dure peu, pourvu que je m'élève. Madame de Sévigné, qui se mêlait de devises et s'y entendait, n'eut besoin que de se souvenir pour donner au chevalier de Grignan, depuis le comte d'Adhémar, celui qu'elle nomme dans ses lettres *le petit glorieux*, la devise *Che pera purchè s'innalzi*, Qu'elle périsse pourvu qu'elle s'élève. Madame de Sévigné avait donné pour devise à la belle duchesse de Lesdiguières, grand-mère à vingt-huit ans, un oranger avec cette âme ingénieuse : *Le fruit n'y détruit pas la fleur*. Elle-même portait pour devise une hirondelle et *Le froid me chasse*, juste expression de son cœur aimant. Un de ses amis, M. de Champlatreux, de la famille Molé encore existante, semblait avoir emprunté sa devise à saint Thomas : *Cuider déçoit*, Croire trompe.

On a beaucoup écrit sur les devises et les emblèmes. Nous avons choisi deux ouvrages sur cette matière. L'un d'eux est en notre possession. C'est un petit livre fort curieux, quoique mutilé, sans titre, nom, date, ni lieu; il contient des devises composées pour les dames de la cour d'Anne d'Autriche, ainsi que le montrent les A de l'ornement. Chaque feuillet est consacré à une dame. La devise sans corps est placée dans un cartouche uniforme. Chaque dame a deux devises, l'une en espagnol et l'autre en italien; elles sont au nombre de cinquante et une. La reine d'Angleterre, veuve de Charles I, a deux devises conformes à sa position : *Desconsolada*, Inconsolable; et *Non può dimenticarsi di quello*, Elle ne peut l'oublier. La devise espagnole de la princesse de Conti est une allusion à sa coquetterie : *Non sente et dano publico*, Elle ne sent pas le malheur public. La devise italienne de la princesse palatine est satirique : *Fa il suo volere*, Elle fait sa volonté. La duchesse de Chevreuse, qui créa la maison de ce nom, a pour devise italienne : *Capo di casa*, Chef de maison. L'auteur a donné à la duchesse de Nemours, jeune veuve, la devise : *Ha ragione di rammaricarsi*, Elle a raison de regretter. La devise espagnole de la duchesse d'Aiguillon est un jeu de mots : *Fornita de filo et d'ago*, Fournie de fil et d'aiguille. Celle de la maréchale Du Plessis est piquante : *Passa qualche cosa in silenzio*, Elle passe quelque chose sous silence; comme celle de la duchesse de Gèvres : *Abondante di parole*, Abondante en paroles.

Le second ouvrage est l'un des plus curieux sur cette matière. Claude Paradin, chanoine de Beaujeu, savant du seizième siècle, publia un livre intitulé *Des Devises héroïques*. Plantin en a publié à Anvers deux traductions latines, dont la dernière est de 1567, in-8° carré, suivie des Symboles héroïques de Gabriel Siméon, Florentin. La nouvelle édition française de l'ouvrage de Paradin est de 1621, suivie des Devises royales, par François d'Amboise, mises au jour par son fils Adrien.

Nous choisirons parmi les devises rassemblées par le savant chanoine les plus instructives, et celles dont l'histoire présente le plus d'intérêt.

Tout le monde connaît les fabuleuses histoires de la salamandre, qui se nourrissait, dit-on, de feu et l'éteignait. François I la prit pour devise, avec l'âme : *Nutrisco et extingo*, Je m'en nourris et je l'éteins. Il fit frapper une médaille qui la représentait, avec le mot italien : *Nutrisco il buono et spengo il reo*, Je nourris le bon et éteins le mauvais. Cet emblème décore tous les palais qu'il fit bâtir. Fontainebleau en est rempli, et Chambord en contient près de quatre mille. Il donna la salamandre pour armes à la ville du Havre, dont il est le fondateur. Cet emblème convient fort bien à l'âme ardente du frère de Henri II. Ce dernier roi, dont tout le monde connaît la devise :

Donec totum impleat orbem, Jusqu'à ce qu'elle soit pleine, avec le croissant, portait dans sa jeunesse une pleine lune, avec l'âme : *Cum plena, est emula solis*; Quand elle est pleine, elle est rivale du soleil. Son astre, en effet, ne fit que décroître.

Louis XII, duc d'Orléans et comte de Blois, portait pour devise le porc-épic, emblème de la ville de Blois, avec le mot : *Cominus et eminus*, De près et de loin. On voit encore au château de Blois la devise de Louis XII.

Charles-Quint, sous le règne duquel les Espagnols dépassèrent le détroit de Gibraltar ou colonnes d'Hercule, fit de l'orgueilleuse devise attribuée au géant fabuleux : *Nec plus ultra*, Nul n'ira outre, une autre aussi orgueilleuse pour lui-même : *Ultra*, Plus outre.

Auguste, né sous le signe du Capricorne, et heureux sous son influence au point d'arriver au trône, fit marquer sa monnaie de ce signe du Capricorne, avec la boule du monde aux pieds et la corne d'abondance au dos. Cosme de Médicis, né sous le même signe, prit le même corps de devise, avec l'âme : *Fidem fati virtute sequemur*, Nous suivrons la foi du destin avec courage. Auguste prit ensuite le sphinx, puis l'effigie d'Alexandre, comme nous l'avons dit.

Henri VIII, tyran s'il en fut, portait pour devise la grille ou porte-coulisse nommée herse, avec les mots : *Securitas altera*, Seconde sûreté, pour faire entendre que la prison était un moyen de gouverner en paix.

Les historiens prétendent qu'au siège de Jérusalem Godofroi de Bouillon perça trois alérions (petits aigles) d'une flèche qu'il tira contre la tour de David. Ce tour d'adresse fut regardé comme d'heureux présage, et la maison de Lorraine prit pour devise trois alérions percés d'une flèche, avec le mot : *Casus-ve Deus-ve*, Soit hasard, soit Dieu. Elle en a pris aussi ses armoiries qui sont à la bande de gueules (rouge) chargée de trois alérions d'argent (fig. 1).

Marguerite d'Orléans, reine de Navarre, grand-mère de Henri IV, princesse pieuse, prit pour devise la fleur nommée tournesol (*heliotropum*), tournée vers le soleil, avec l'âme : *Non inferiora sequutus*, Ne suivant pas les choses basses; voulant dire qu'elle ne considérait que les choses célestes.

Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui créa en 1429 le fameux ordre de la Toison-d'Or, composé de vingt-quatre chevaliers, non compris le chef, qui était lui-même, en prit assez singulièrement l'idée de cette fabuleuse histoire de Phrixus, qui, ayant traversé la mer sur un bélier à toison d'or, suspendit sa dépouille au temple de Cholos. Cette dépouille fut ensuite conquise par les Argonautes. Le collier de l'ordre était composé de la devise du fusil qui frappe sur la pierre à feu, avec le mot : *Ante ferit quam flamma micet*, Il frappe avant que la flamme reluisse, et de la toison d'or. Cette toison signifiait la vertu qui avait toujours été précieuse à ce prince. L'ordre de la Toison-d'Or a été recueilli par les maisons d'Espagne et d'Autriche.

Mécènes, puissant sous Auguste sur terre et sur mer, homme en outre taciturne, portait pour devise la grenouille, animal amphibie, et dont une des espèces, suivant Plinie, est muette.

On voyait aux Tuileries, et dans d'autres édifices construits par Catherine de Médicis, sa devise qui se composait d'un arc-en-ciel avec les mots grecs : $\Phi\Omega\varsigma \Phi\epsilon\rho\iota \eta\alpha\eta \Gamma\alpha\lambda\eta\eta\eta\eta$, La lumière apporte la sérénité, voulant faire entendre qu'elle maintiendrait le royaume en paix. Après la mort de son mari, elle prit pour devise une rosée tombant sur des cendres ardentes, avec ce vers : *Ardorem extincta testantur vivere flammâ*, Les cendres attestent que l'ardeur survit à la flamme.

Plutarque rapporte qu'un Lacédémonien, qui portait pour emblème sur son bouclier une mouche, répondit à ceux qui lui reprochaient de vouloir faire entendre par là

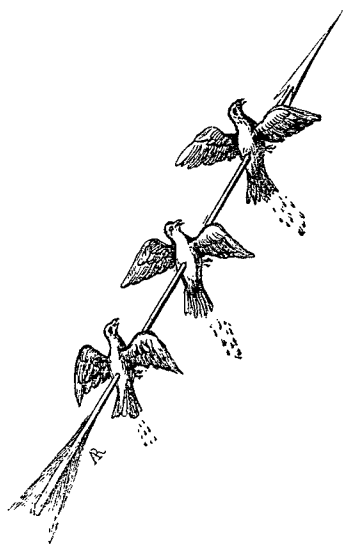


Fig. 1.

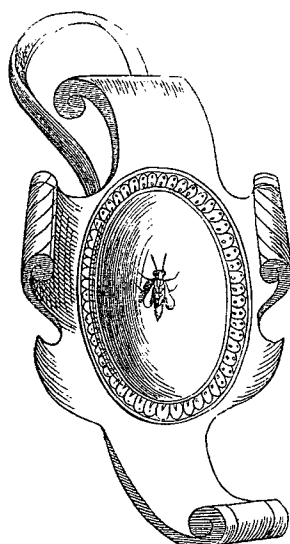


Fig. 2.

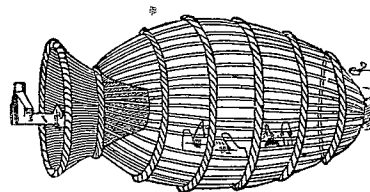


Fig. 3.

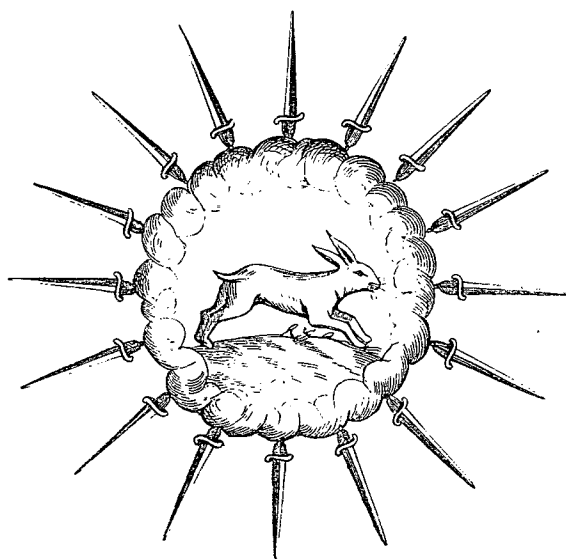


Fig. 4.

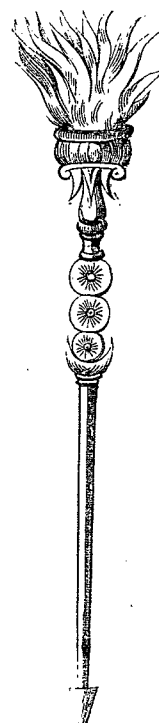


Fig. 5.

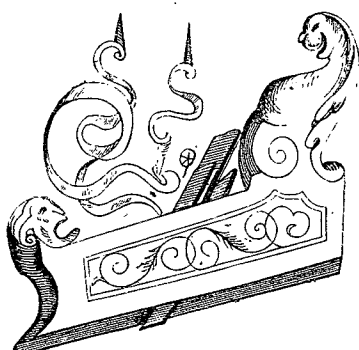


Fig. 6.



Fig. 7.

qu'il voulait se cacher, qu'au contraire il s'approcherait si près de ses ennemis qu'ils distingueraient facilement l'emblème de son bouclier, quelque petit qu'il fût; c'est ce qu'exprime le jeu de mots suivant : *Cominūs quo minūs*, D'autant plus près qu'il est plus petit (fig. 2).

André Doria, Génois, amiral de Charles-Quint, dans son expédition contre Tunis, portait pour devise une étoile à cinq rayons qui envoyaient des traits de tous côtés, avec ces mots : *Vias tuas, Domine, demonstra mihi*, Seigneur, montre-moi tes voies, pour signe de confiance en Dieu.

Eléonor d'Espagne, sœur de Charles-Quint, contribua beaucoup à la délivrance de François I, qu'elle épousa ensuite en secondes noces. Elle portait pour devise un phénix, oiseau unique suivant la fable, avec l'hémistiche : *Unica semper avis*, Oiseau toujours unique. C'est d'elle que date un proverbe fort usité maintenant. Chaque fois qu'on lui annonçait la venue du roi, elle donnait au messager une paire de gants d'Espagne. Un jour le messager habituel fut devancé par un autre, et lorsqu'il arriva, elle dit au retardataire : Vous n'aurez pas les gants.

Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, veuve du duc Louis, massacré à la porte Barbette, dans son affliction prit pour devise un arrosoir, avec l'âme : *Riens ne m'est plus, plus ne m'est riens*, Je ne me soucie plus de rien. On le voyait à Blois, dans l'église des Cordeliers, dans la chapelle de la duchesse et devant le chœur.

Le fameux Didier Erasme portait pour devise un therme, signifiant la mort, qui est le terme de toute chose, avec le mot : *Hic terminus hæret*, Là est le terme.

L'origine de l'emblème de la ville de Paris, un navire, remonte, dit-on, aux Francs. S'étant, dans leurs courses maritimes, arrêtés dans l'île de Seine, qui fut plus tard le noyau de la capitale, ils y laissèrent, pour marque de leur passage, un navire, symbole de leur profession. On a composé plusieurs âmes pour cette devise ; l'une d'elles est : *Tumidis velis aquilone secundo*, Vent en poupe à pleines voiles.

L'ancre fut une devise commune à Séleucus, roi de Syrie, comme nous l'avons dit, au bon Titus, et plus tard au célèbre imprimeur vénitien, Alde Manuce.

On voit au Vatican la devise de Léon X, un joug avec le mot *Suave*, Le joug du Seigneur est doux.

Guillaume de Hainaut, fils du duc de Bavière, portait pour devise une herse d'or, dans son expédition contre les Marocains, en 1590, pour signifier qu'il abattait les mécréants comme la herse écrase et aplatit les mottes d'une terre labourée. Le mot était : *Evertit et aequat*, Elle abat et aplatit. Henri VIII, nous l'avons vu, prenait cette devise dans un autre sens.

Timothée, tyran d'Athènes, au rapport de Suidas, ayant fait faire son portrait, le peintre le représenta dormant, et près de lui une nasse où entraient des villes (fig. 5) ; ce dont Timothée fut mécontent, lui reprochant d'attribuer son bonheur plutôt à la fortune qu'au courage.

L'emblème des ignorants vantards et des savants modestes est un vase plein d'eau, sur laquelle surnage, suivant Plinie et Quintilien, un œuf pourri (l'ignorance), tandis que l'œuf plein (le savoir) demeure au fond, avec l'âme : *Haud sedit inane*, Ce qui est vide ne tombe pas au fond.

Le pape Clément VII de Médicis portait pour devise une comète, dont l'apparition, suivant les idées superstitieuses, annonce un grand bien ou un grand mal.

On sait qu'Annibal dégagea son armée cernée dans un défilé au moyen de fagots allumés qu'il lia aux cornes d'un grand nombre de bœufs, qui portèrent l'épouvante dans le camp romain. Paradin en fait une devise assez singulière, avec l'âme : *Terror et error*, Terreur et erreur.

Suétone nous raconte que l'empereur Domitien était si habile à tirer de l'arc, qu'il perça de deux flèches la tête d'une bête sauvage, de sorte qu'elle semblait porter des cornes naturelles. Cette histoire veut dire que l'exercice peut arriver à la hauteur de la nature, ce que Paradin rend par ces mots : *Æmula naturæ*, Rivale de la nature.

L'origine de l'aigle bicéphale ou *esployé* est, suivant quelques uns, la division de l'empire romain, du temps de Constantin-le-Grand, en empire d'Orient et d'Occident.

Les meurtriers de César portèrent à travers la ville sur une lance, signe de la liberté, le chapeau, signe de l'esclavage, proclamant que la république était délivrée, et ne se doutant pas qu'ils symbolisaient ainsi une liberté es-

clave : *Captiva libertas*, comme l'a dit très judicieusement Paradin.

Sergius Galba portait pour devise sur son sceau un chien sautant d'un navire, avec ces mots : *Infestis tutamen aquis*, Défense contre les flots dangereux. Cet emblème semblait présager sa chute, ainsi qu'elle arriva en effet par la trahison d'Othon.

Le fameux Horace Farnèse, duc de Camerino, avait pris pour devise quatre gerbes vertes, emblème d'espérance, et pour âme : *Flavescent*, Elles jauniront.

On voit à l'église des Cordeliers d'Avignon le tombeau de la fameuse Laure chantée par Pétrarque pendant trente et un ans. La devise se compose de deux rinceaux de laurier traversant en sautoir une croix, brochant sur le tout et surmontée d'une rose. On peut lui donner pour âme : *Victrix casta fides*, Chaste foi vainquit, c'est-à-dire que la foi religieuse vainquit la passion.

Moïse a fourni pour les méchants une devise ingénieuse en disant : *Foris vastabit eos gladius, intus pavor* ; Au-dehors ils seront ravagés par le glaive, au-dedans par la peur. On peut donc représenter un lièvre (la peur) dans un cercle d'épées tournées en dehors (fig. 4).

Chez les Romains, sous l'empire, on portait devant le prince un flambeau allumé, pour signifier qu'il était la lumière de son peuple : *Lux publica principis ignes*. On pourrait trouver un souvenir de cet usage païen dans la coutume adoptée par les évêques de se faire toujours accompagner d'un flambeau (fig. 5).

Quinte-Curce nous a fait connaître l'histoire du chariot gordien, dont Alexandre dénoua les liens avec le tranchant de son épée ; mais Aristote est de l'avis contraire, et prétend qu'il sut le dénouer en ôtant la cheville qui attachait le joug au timon. La devise qui représente la section des nœuds a naturellement pour âme : *Nodos virtute resolvo*, Je dénoue par le courage. Ce nœud fut pris pour devise par Jacques d'Albon, maréchal de France, qui voulait faire entendre ainsi que le courage rend tout possible. Un roi d'Espagne, conquérant de la Castille, prit ce même corps pour devise avec l'âme : *Tanto monta*, Tant il s'élève.

Jeanne d'Arc reçut pour emblème de Charles VII une épée couronnée, accompagnée de deux fleurs-de-lys, signifiant qu'elle avait relevé la couronne des lys par sa valeur et le conseil de Dieu, *concilio firmata Dei*, dit Paradin.

Marguerite de France, duchesse de Berry, femme du duc de Savoie Emmanuel-Philibert, « une très prudente princesse, digne que Ronsard et Jodelle l'aient célébrée sous le nom de Pallas, » avait pris pour devise la Gorgone avec le mot *Prudentia*, Prudence.

Philippe de Chabot, amiral de France et gouverneur de Bourgogne, dont nous avons donné le tombeau (voy. 1835, p. 545), marié à la fille d'une sœur de François I, tomba en disgrâce à ce point que le chancelier Poyet lui fit son procès ; puis par sa prudence il reentra en grâce, et mourut en pleine faveur. Aussi prit-il avec raison pour emblème le ballon qui s'élève quand on le frappe : *Concussus surgo*. Le prince Charles Orsini, de Rome, avait la même devise avec une autre âme : *Percussus*, Frappé.

On voyait à Saint-Martin-des-Champs, à Paris, la devise de Pierre de Morvilliers, chancelier de France, qui se composait d'une herse liée à la lettre pythagorique Y, pour signifier que le travail mène à la vertu. — On voit que le sens emblématique de la herse est assez élastique.

On raconte que Charles VI rencontra dans la forêt de Senlis un cerf portant un collier d'or sur lequel on lisait : *Hoc Cæsar me donavit*, César m'a donné cela. Le roi, dès lors, prit pour devise un cerf ailé portant une couronne en guise de collier.

Boissy, grand écuyer de France et duc de Roannais, fils du gouverneur du duc d'Angoulême, depuis François I,

frère du fameux amiral Bonnavet, tué à Pavie, portait pour devise une souche entortillée de l'âme : *Hic terminus hæret*, Là est le terme. C'était aussi celle de la devise d'Erasme, comme on l'a vu. La devise de Titus Vespasien était une ancre et un dauphin, et celle du pape Paul III un caméléon et un dauphin, avec le mot *Maturè*, Mûrement.

Pendant la maladie de Charles VI, le duc Jean de Bourgogne et Louis d'Orléans se disputèrent le gouvernement. Ce dernier, déclarant la guerre à son antagoniste, prit pour devise un bâton noueux, afin de faire entendre « que là où il frapperoit la bigne s'y lèveroit. » Le Bourguignon, de son côté, ne voulant pas demeurer en reste d'esprit, prit pour devise un rabot avec ces mots flamands : *Hic houd*, Je le tiens, pour indiquer qu'il aplanirait le bâton noueux d'Orléans (fig. 6). On voit à Dijon, sur le tombeau du duc de Bourgogne, les rabots d'or et les copeaux.

Le singe, dit Plinie, étouffe ses petits en les embrassant, emblème des parents dont la coupable faiblesse produit des enfants mal élevés (fig. 7). Paradin donne pour âme : *Cæcus amor prolis*, Aveugle amour de sa progéniture.

François d'Amboise a continué l'œuvre curieuse de Paradin par une suite peu nombreuse de devises royales. En voici quelques unes.

Il a symbolisé d'une manière spirituelle la réunion de la force et de la sagesse. Il rapporte que les Gaulois dans leur mythologie dérivée avaient attribué à Hercule l'éloquence comme la force, ôtant ce don à Mercure, et ne lui laissant que la science de la fraude. L'éloquence s'insinuant par les oreilles enchaîne par là les hommes et les attire vers l'orateur. On pourra donc représenter cette double puissance de la force et de la sagesse par la massue d'Hercule soutenant un anneau d'où descendent des chaînes qui tirent des oreilles : *Vis et sapientia vincunt*, Force et sagesse vainquent.

Louise de Lorraine, comtesse de Vaudemont, femme négligée de Henri III, avait pris pour devise un cadran solaire avec l'âme : *Aspice ut aspiciar*, Regarde-moi afin qu'on me regarde, pour faire entendre que si le roi se tournait vers elle, elle serait considérée.

Le duc d'Anjou et d'Alençon, frère du roi Henri III, au moment où il était appelé au gouvernement des Pays-Bas, prit pour devise un soleil sortant de l'onde, et les mots : *Fovet et discutit*, Il entretient et dissipe, pour annoncer qu'il pacifierait les provinces.

ERREUR RELATIVE AU SIÈGE DE LERIDA EN 1647.

Le prince de Condé, chargé du commandement de l'armée française en Catalogne en 1647, mit le siège devant Lerida. Par son ordre, la tranchée fut ouverte au son des violons. Cette action lui est encore aujourd'hui reprochée, comme une fanfaronade, par la plupart de nos historiens. C'est à tort, sans aucun doute; car, sans parler du silence complet de toutes les relations contemporaines du siège relativement à cette circonstance, il est très vrai, ainsi que l'affirment Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV*, et Désormeaux dans sa *Vie de Condé*, que le prince ne fit que se conformer à l'usage introduit depuis long-temps en Espagne; et, comme l'observe fort bien son biographe, c'était une espèce de courtoisie dont il ne pouvait se dispenser envers le gouverneur de la place, don Antonio Brit, gentilhomme d'une politesse et d'une bravoure achevées. Tous les matins, raconte le maréchal de Grammont, et à la fin de chaque combat, on voyait sortir de la place deux muets apportant au prince français, de la part du gouverneur, des glaces, de la limonade et de l'eau de cannelle, pour le rafraîchir de la chaleur du jour.

Après avoir vu périr la plus grande partie de ses troupes, Condé fut obligé de lever le siège au mois de juin.

JOURNÉE AUX FIGUES.

On appelle ainsi une sanglante bataille gagnée à Cabeza de los Ginetes, en 1451, par Jean II, roi de Castille, sur Muhamad, roi de Grenade. Au dire des auteurs espagnols, trente mille Grenadins restèrent sur le champ de bataille. Les chrétiens ne profitèrent pas de leur victoire, qui prit le nom de *journée aux figes*. Suivant quelques historiens, cette dénomination vient de ce que le favori du roi, le connétable Alvaro de Luno, avait reçu du roi de Grenade douze mulets chargés de figes, chaque fige renfermant une pièce d'or. Cette explication, peu vraisemblable, paraît un conte inventé à plaisir par les nombreux ennemis du connétable, qui, dix-neuf ans plus tard, périt sur l'échafaud. Mariana raconte, avec beaucoup plus de probabilité, que cette bataille fut appelée ainsi uniquement parce qu'elle se donna dans une plaine remplie de figuiers.

INVENTION DU RACCOMMODAGE DE LA FAÏENCE.

Ce fut vers le commencement du dix-huitième siècle qu'on trouva à Paris le moyen de tirer parti de la faïence cassée en rajustant ses fragments au moyen de fil d'archal. Cette innovation est due à un nommé Delille, natif du village de Montjoie en Normandie. Le succès qu'elle obtint rapidement dans un grand nombre de cuisines et de petits ménages fit prendre un assez grand développement à cette petite industrie. Les faïenciers, auxquels elle causait un assez grand tort, voulurent la faire prohiber, et intentèrent un procès à ceux qui l'exerçaient. Mais la bonne cause triompha, et un arrêt déclara libre la profession des raccommodeurs de faïence.

On ne doit pas quitter son poste sans la permission de celui qui commande; le poste de l'homme c'est la vie.

PYTHAGORE.

JOUVENET.

Jean Jouvenet, d'après les recherches que fit l'Académie de Rouen en 1856, naquit certainement dans cette ville, dans la rue aux Juifs, n° 9, en avril 1644. Une inscription en lettres d'or sur marbre blanc, placée sur cette maison, consacre ce souvenir.

Construite en bois, comme la plupart des maisons particulières du moyen-âge, cette maison paraît être du quinzième siècle. Le style en est gothique et fort élégant; sa conservation est imparfaite. Le peintre n'y habita que la première partie de sa vie. Nous en donnons le dessin restitué d'après les traces subsistantes et l'analogie évidente des maisons contiguës et contemporaines.

Jouvenet est un des principaux maîtres de l'école française. Sa famille était d'origine italienne, quoi qu'en dise son nom, dont la tournure très indigène peut s'expliquer par une francisation lointaine, et dont la trace serait perdue. Son père lui-même était peintre, et fut son premier maître. On ne sait s'il était sans talent, mais à coup sûr il est sans renommée, et son fils seul l'a fait connaître à la postérité. Il n'existe pas de tableaux de lui. Ainsi le jeune Jouvenet, s'il ne fut pas artiste par imitation plutôt que par instinct, s'il obéit à une impulsion sans obstacles plutôt qu'à une vocation naturelle et spontanée, eut du moins le bonheur rare de voir ses pas soutenus et encouragés dans la carrière qu'il devait parcourir avec tant de gloire.

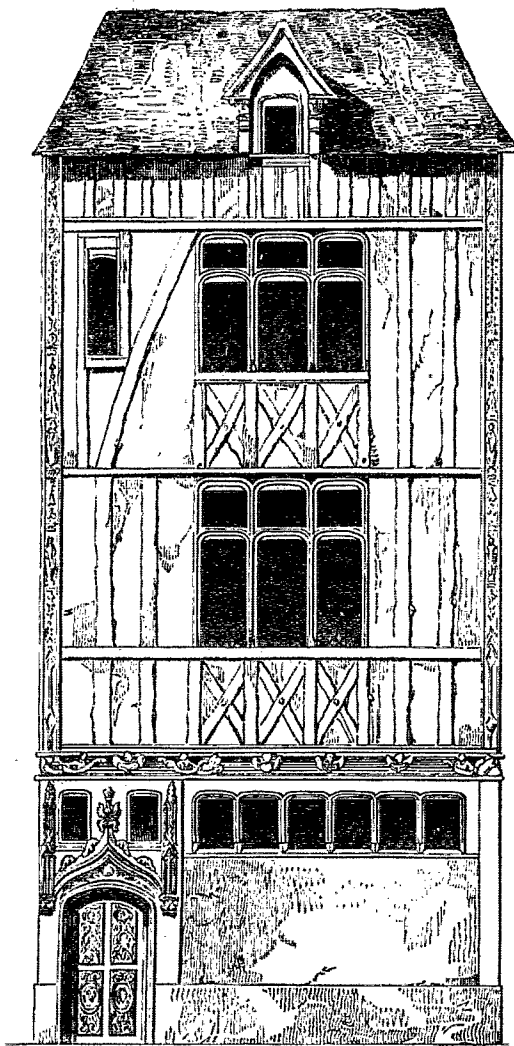
Quoi qu'il en soit, son talent se montra éminemment précoce. A dix-neuf ans, il peignit le tableau du Mai, dont le sujet est la *Guérison du paralytique*. La compagnie des orfèvres qui l'avait commandé avait coutume de faire un

cadeau de ce genre à la cathédrale de Paris tous les ans au 1^{er} mai. Cet usage, qui enrichit cette église d'un grand nombre de tableaux, cessa en 1708.

La vue du *Paralytique* étonne et confond lorsque l'on réfléchit que c'est l'œuvre d'un enfant, et plus encore lorsqu'on pense que ce fut comme un allégorique présage du mal qui affligea l'homme mûr.

Il abandonna bientôt son premier maître, dont probablement les talents étaient trop incomplets pour son perfectionnement, et passa dans l'atelier de Lebrun. C'est sous la direction de ce maître qu'il fortifia son génie; ce fut aussi lui qui le présenta à l'Académie et l'y fit recevoir en 1675. Il était alors seulement majeur. Ainsi la destinée ne fut pas cruelle à cet artiste comme à tant d'autres, et après le talent la récompense ne se fit pas long-temps attendre. Il fut depuis nommé directeur et recteur perpétuel.

Les premiers fruits de ses travaux ainsi couronnés furent quatre tableaux qu'il composa pour l'église Saint-Martin-des-Champs; ce sont : la Résurrection de Lazare, la Pêche miraculeuse, les Vendeurs chassés du temple, et le Repas chez Simon.



(Maison de Jouvenet, à Rouen.)

Louis XIV, qui n'oubliait jamais de protéger le mérite aussi bien par des distinctions personnelles que par des faveurs plus lucratives, désira voir les œuvres du peintre rouennais. Il fut fort satisfait de sa visite, et témoigna à l'artiste son contentement d'une manière assez bizarre, et qui marquait

bien que sa connaissance des arts était toute d'instinct. Il lui ordonna de recommencer ses tableaux afin de les faire exécuter en tapisseries aux Gobelins. Jouvenet fut assez bon courtisan pour se soumettre, mais assez spirituel et surtout assez fécond pour ne pas s'astreindre servilement à sa première idée. Les seconds tableaux sont supérieurs aux premiers.

Jouvenet ne fut pas seulement apprécié par ses concitoyens. Pierre-le-Grand, dans ses courses instructives, étant venu visiter la France, alors centre de l'Europe, immense foyer d'où rayonnaient sur le monde la civilisation et la gloire, se rendit aux Gobelins. Le roi lui avait offert, comme présent d'amitié, des tapisseries de sa manufacture.

Le prince russe choisit, avec un rare discernement, les tapisseries exécutées d'après les tableaux de notre peintre.

Louis XIV l'employa ensuite à plusieurs travaux importants, notamment à la chapelle de Versailles. Ce fut aussi d'après son ordre qu'il peignit à fresque les douze apôtres qui se trouvent placés sous la coupole des Invalides. Ces figures, de quatorze pieds de proportion, sont d'un grand style et d'un grand effet.

Jouvenet travaillait beaucoup, et sa santé s'en ressentit. Il fut attaqué d'apoplexie, et demeura paralytique du côté droit; son talent, qui le tourmentait plus que la souffrance, ne put supporter l'inaction. Il continua de peindre avec peine, mais avec constance. Cependant la douleur l'emporta, et il fallut céder à la nécessité. Ce fut, alors que, par un merveilleux effort, il contraignit la nature rebelle à servir son génie. Il s'habitua peu à peu à travailler de la main gauche, et devint bientôt si habile, qu'il exécuta ainsi ses plus magnifiques ouvrages. On voit dans le chœur de Notre-Dame un tableau de ce maître, appelé le *Magnificat*, et qu'on ne croirait pas l'œuvre d'un gaucher par accident : c'est son dernier ouvrage.

Une de ses plus belles pages est la Descente de Croix qu'il fit pour le maître-autel des Capucines.

Notre artiste embrassa tous les genres de l'histoire; ses portraits sont fort estimés. Il traita aussi la fable et l'allégorie; mais ses meilleurs ouvrages sont ses tableaux d'église.

Le Louvre possède dix toiles de Jouvenet, qui sont, entre autres : la Résurrection de Lazare, l'Extrême-Onction, Jésus chez Marthe, Jésus guérissant les malades, l'Ascension, une Vue du maître-autel de Notre-Dame.

Le célèbre graveur Gaspard Ducange, contemporain du maître dont nous donnons la vie, est celui qui rendit peut-être le mieux au burin le moelleux de son pinceau. Il grava avec une grande fierté de touche deux de ses tableaux de Saint-Martin-des-Champs, le Repas chez Simon et les Vendeurs chassés du temple. Les deux autres furent gravés par Audran. Vermeulen grava le Paralytique.

Une chose peut-être manqua à notre peintre, ce fut l'Italie. Le soleil méridional n'échauffa point son génie calme et froid.

Son caractère était celui d'un véritable artiste : une imagination vive, un esprit enjoué, un cœur droit et franc. Nous n'oublierons pas sa prodigieuse mémoire; c'est une partie essentielle du génie. On raconte qu'il dessina un jour à la craie, sur le parquet, avec une parfaite ressemblance, le portrait d'un de ses amis absent depuis long-temps, et que l'amitié conserva précieusement ce singulier tableau.

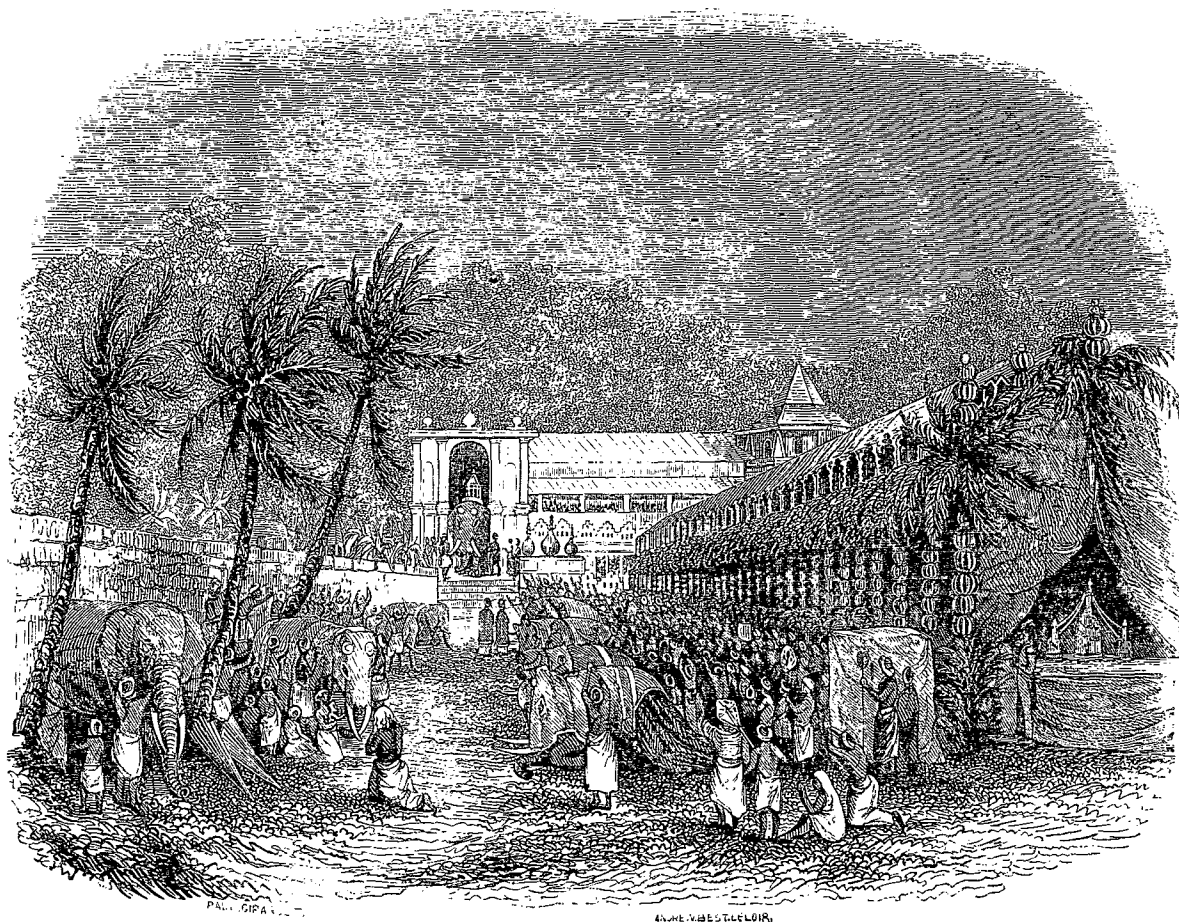
Après tout, Jouvenet ne fut point un génie original, ardent, novateur.

Il mourut à Paris, paisible et honoré, deux ans après Louis XIV.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

PROCESSION DE LA DENT DE BOUDDHA,
A L'ILE DE CEYLAN.



(Procession de la dent de Bouddha à l'île de Ceylan. — D'après un dessin fait à Kandy en 1828.)

Nos lecteurs savent déjà que le mot Bouddha signifie en sanscrit *un sage*, et qu'il s'applique, dans la croyance de plusieurs peuples de l'Asie, aux êtres d'élite, aux saints personnages qui ont paru à différentes époques sur la terre pour régénérer l'espèce humaine et épurer ses sentiments religieux.

Les peuples de l'Inde et de l'Asie centrale professant le culte bouddhique admettent l'existence de vingt et un de ces bouddhas ou sages venus les uns après les autres pendant l'espace de plusieurs millions d'années; chronologie extravagante, qui, comme on le pense bien, est en dehors de tout examen. Ils croient en outre que les temps historiques, siècles de vice et de dépravation que notre espèce traverse depuis bientôt cinq mille ans, ont vu paraître quatre autres bouddhas. Le quatrième et dernier, connu sous les noms de Sakya-Mouni et Gautama-Bouddha, est l'auteur de la plus grande réforme religieuse qui ait renouvelé le monde asiatique. Cette religion, plus ou moins éloignée de sa pureté primitive, compte aujourd'hui dans l'Inde et au Tibet, en Chine, au Japon et à l'île de Ceylan, plus de sectateurs qu'aucune autre religion sur la terre. Les annales de l'île de Ceylan établissent que ce dernier bouddha a vécu entre les années 625 et 545 av. J.-C.; elles contiennent de nombreux détails sur sa vie, ses prédications, ses voyages, et son *nirvana* ou anéantissement final. Après des luttes acharnées, des guerres longues et sanglantes, la réforme de Bouddha dut céder, dans l'Inde proprement dite, au brahmanisme qui triomphait et consolidait ses conquêtes. Mais elle se répandit dans l'Asie centrale, s'introduisit en

Chine et au Japon, retourna au-delà du Gange, et, franchissant la mer, trouva à l'île de Ceylan un asile à la fois contre la persécution et contre l'invasion d'éléments étrangers. Toutefois, dégénéré presque partout en Asie, le bouddhisme n'a pu échapper, dans l'île de Ceylan même, aux influences qui ont terni sa simplicité et sa pureté antiques.

La doctrine de Gautama-Bouddha enseignait la morale la plus noble et la plus douce : la tolérance et la paix dans les paroles comme dans les actes, l'abnégation la plus complète, le mépris des choses d'ici-bas; elle consacrait l'empire que l'esprit, en se retremant sans cesse dans la méditation, doit exercer sur la chair.

Faire le bien, éviter tout péché, s'abstenir de la viande, ne pas ôter la vie au plus petit insecte, vivre sans tache et s'êteindre tranquillement dans la Divinité, tels étaient les préceptes fondamentaux du dernier Bouddha.

L'ancien brahmanisme, hautain et exclusif, avait, par l'établissement des castes, divisé pour ainsi dire irrévocablement les hommes en maîtres et en esclaves, Bouddha prêcha l'abolition des castes. Les brahmanes avaient créé ou étendu le polythéisme, le dogme de Bouddha nia le culte idolâtre.

L'adoption de cette réforme ne parvint pas cependant à détruire les castes chez certains peuples, et le dogme unitaire de Bouddha reçut une assez rude atteinte de l'adoration idolâtre des bouddhistes eux-mêmes pour l'auteur de leur croyance. Leur culte, en effet, dépasse de beaucoup, par l'exagération des rites, la simple vénération due légitimement à la mémoire de tout personnage remarquable par sa piété et ses vertus.

On peut en citer comme preuve les cérémonies pratiquées dans l'île de Ceylan en l'honneur d'une relique de Gautama-Bouddha.

Cette relique, c'est la dent du réformateur, conservée religieusement dans un temple de Kandy, capitale de l'île, et exposée en public à certaines époques. Nous empruntons à un voyageur anglais, témoin oculaire, quelques détails sur la procession solennelle de la dent de Bouddha qui eut lieu en 1828; il y avait cinquante-trois ans que cette fête n'avait été célébrée.

La dent de Bouddha (*dalada*), telle qu'on la montre aujourd'hui, paraît être un morceau d'ivoire légèrement recourbé, long d'environ 54 millimètres (2 pouces), et de 27 millimètres de diamètre à sa base, point à partir duquel le volume diminue sensiblement d'épaisseur et s'arrondit vers l'autre extrémité. Le sanctuaire où cette relique est conservée est une cellule du temple appartenant au palais des rois de Kandy. Là, sur une table d'argent couverte de brocart, s'élève un petit meuble d'argent doré et imitant par sa forme celle d'un *dagoba* ou temple bouddhique. Ce meuble, haut de plus d'un mètre, contient cinq autres réceptacles de la même forme et d'or massif; le cinquième et le sixième sont, de plus, incrustés de rubis et d'autres pierres précieuses; le sixième, par conséquent le plus petit, renferme la dent.

Le 29 mai 1828, jour de la procession, une foule immense, accourue de tous les points de l'île, se répandit de grand matin dans la ville de Kandy. La dent, entourée des trois dernières boîtes, fut retirée du sanctuaire et placée sous une petite coupole portée par un éléphant. Dès que cette précieuse relique parut sous la porte du temple, d'énormes éléphants, formant de chaque côté une haie imposante, s'agenouillèrent et restèrent quelques instants dans cette attitude respectueuse. Le peuple, joignant les mains et les portant au-dessus de la tête, s'inclina et fit entendre l'exclamation sacramentelle de *Sadhou!* qui, répétée successivement par tous les assistants, se confondit bientôt dans un immense et imposant cri d'adoration. Le cortège, composé des ministres de tous les temples et de leurs éléphants rangés derrière l'animal privilégié qui portait la relique, se mit en marche, et, après avoir traversé les principales rues de la ville, entra au reposoir où devait avoir lieu l'exposition de la dent. A ce moment, le premier *adikar*, ou prêtre, descendit les trois boîtes du dos de l'éléphant, les transporta sur un autel orné de riches étoffes; et la dent, découverte sur une fleur de lotus en or, au milieu d'une table d'argent, fut livrée aux regards et à la vénération de la foule. Devant l'autel d'argent où reposait la relique était une grande table: toute personne qui avait un don à faire, un *ex-voto* à offrir, s'approchait de la table, regardait un instant la relique, déposait son offrande, et après une profonde adoration se retirait pour faire place aux autres. Les offrandes consistaient en objets de diverses sortes: c'étaient des chaînes et des ornements d'or et d'argent; des monnaies en or, en argent ou en cuivre; des fleurs, des feuilles de bétel; des vêtements à l'usage des prêtres, etc. Cette cérémonie dura trois jours consécutifs, pendant lesquels la musique assourdissante du pays, les feux d'artifice et les joutes, témoignèrent de l'ivresse de ce peuple, heureux de rendre des honneurs à une relique qu'il regarde comme le palladium du pays.

Le reposoir où l'exposition avait lieu était un vaste édifice, long de 80 mètres, large en proportion, soutenu par six rangs de pilastres, et ombragé de branches de palmier, de bananiers, de toutes sortes de fruits et de fleurs, disposés et combinés avec tant d'art et de goût que, si l'on ajoute foi à la relation des Européens, ces ornements sculptés sur la pierre auraient pu rivaliser avec les plus beaux modèles de l'architecture corinthienne. Que l'on imagine ensuite la richesse des ornements qui entouraient la relique, les dimensions gigantesques du temple, les costumes variés des chefs, des pré-

tres, la masse imposante des éléphants, et, dans l'éloignement, la vue de vieux temples et de bosquets, toute la beauté splendide de cette nature riche et sauvage, de ce sublime paysage que Ceylan plus qu'aucune autre contrée offre à l'admiration dans l'ancien monde, et on se fera une idée de la magnificence et de l'éclat d'une fête certainement digne d'un autre peuple, et surtout d'un autre objet d'adoration.

Quelle que soit la valeur des doutes élevés sur l'authenticité de cette dent, qui a son pendant dans l'empreinte du pied de Bouddha sur le pic d'Adam (v. p. 14), il faut avouer qu'elle a eu à subir d'étranges vicissitudes avant d'avoir trouvé un tabernacle au milieu des forêts de Ceylan. D'après les annales et les traditions des Singalais, quand Gautama-Bouddha expira dans l'Inde, à l'âge de quatre-vingt-un ans, un magnifique bûcher fut dressé pour faire consumer par le feu ses restes mortels. Un de ses sectateurs retira la dent des cendres, et la porta dans le royaume de Kalinga, où pendant plusieurs siècles elle opéra des miracles. Les rois de ce pays eurent même à soutenir des guerres pour défendre ce précieux dépôt contre la convoitise des uns et la haine des autres. A la suite d'une défaite essuyée par les princes ses gardiens, les ennemis acharnés du culte de Bouddha, étant en possession de la dent, la jetèrent dans une fosse qu'ils comblèrent de terre: la dent trouva miraculeusement une issue souterraine, et reparut avec éclat, à la confusion de ses ennemis. Une autre fois, jetée dans une mare d'eau croupissante, elle la change aussitôt en étang aux eaux limpides et couvertes de fleurs de lotus. Les ennemis de la relique l'en retirent, et veulent la broyer sur une enclume: la dent s'enfonce dans l'enclume, et ne reparait qu'à la suite des prières ardentes d'un bouddhiste zélé. Une fois encore elle donne lieu à une guerre. Le roi entre les mains duquel elle se trouve, trop faible pour résister à l'ennemi qui faisait le siège de sa capitale, confie la relique à la princesse sa fille, qui la cache dans ses cheveux, s'évade de la citadelle, gagne la côte d'où elle s'embarque pour l'île de Ceylan, et remet enfin entre les mains du roi de cette île, vers l'an 509 de notre ère, l'objet sacré de tant de poursuites. Les annales de Ceylan font souvent mention de cette dent. En 1560, les Portugais s'en rendirent maîtres, et refusèrent les trois mille ducats offerts par les prêtres pour son rachat. Selon une autre version, les Portugais auraient accepté la somme, mais, au lieu de la véritable relique, n'auraient restitué aux Singalais qu'une contrefaçon assez bien faite pour que les prêtres fussent trompés par la ressemblance.

LEIBNITZ.

L'AMIRAL DUMONT D'URVILLE.

(Suite et fin. — Voy. p. 177.)

M. d'Urville, avec un grade de plus, se trouvait dans la même position que celle où il était avant la campagne qu'il venait d'achever. Mais pour cet esprit actif, entreprenant, tourmenté du désir de se faire connaître, l'inaction ne pouvait durer long-temps. Il se met de suite à l'œuvre, rassemble tout ce que le travail lui a donné

d'instruction et de forces, et rédige, conjointement avec un de ses anciens camarades, M. Duperrey, un plan de voyage autour du monde. Ce fut celui qu'exécuta la corvette *la Coquille* sous le commandement de M. Duperrey, qui, parti au mois d'août 1822, fut de retour en avril 1825. M. d'Urville, tout en reconnaissant la richesse des acquisitions faites durant la campagne de *la Coquille*, ne fut point entièrement satisfait des résultats obtenus sous un autre rapport. La géographie, à laquelle, dans son projet, il avait fait une large part, lui sembla avoir été trop sacrifiée à des recherches dont l'importance pour lui n'était que secondaire. Mais loin d'être découragé, à peine débarqué, il reprit la plume, et dressa le plan d'un autre voyage autour du monde, dont il avait arrêté les bases dans le cours de sa dernière navigation. Il lui importait de montrer que tout en rendant une expédition aussi profitable que possible aux progrès des sciences naturelles, on pouvait lui conserver son principal caractère, qui est d'enrichir la géographie de nouvelles découvertes, d'agrandir le domaine de l'hydrographie, de rendre moins dangereuse la navigation des mers lointaines, d'offrir de nouveaux débouchés à l'industrie, de préparer les voies à la colonisation. L'accueil favorable qu'il reçut de M. de Chabrol, et la confiance que lui témoigna ce ministre, le déterminèrent à lui faire part de ses nouveaux plans. Le projet soumis au roi fut accueilli avec intérêt, et dès le mois de décembre 1825, M. d'Urville reçut sa lettre de commandement, et l'autorisation de choisir sans aucune espèce de restriction toutes les personnes destinées à faire partie de l'expédition. Son choix fut bientôt arrêté. MM. Jacquinot, Lottin, et Gressien, devaient l'assister dans le commandement; M. Gaimard, déjà connu par des travaux antérieurs, était chargé de la zoologie; M. Lesson et M. Quoy, de la botanique; M. de Sainson, dessinateur habile, devait traduire par le dessin tout ce que les descriptions seraient impuissantes à rendre. D'après son plan, M. d'Urville se proposait de visiter les côtes de la Louisiade, de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Bretagne, de traverser les Carolines et les Moluques, l'archipel de la Sonde. MM. de Rossel et de Rosily y ajoutèrent l'exploration des côtes nord-est de la Nouvelle-Zélande, des îles Tonga, Viti et Loyalty. Le navire choisi pour cette longue exploration fut, sur le choix de M. d'Urville, *la Coquille*, ce navire qu'il connaissait déjà si bien, et auquel on donna seulement le nouveau nom d'*Astrolabe* en mémoire de La Pérouse. La corvette mit à la voile de Toulon le 22 avril 1826.

Après avoir relâché à Ténériffe, à la Praya, après avoir vérifié et déterminé la position de l'île de la Trinité, elle doubla le Cap de Bonne-Espérance, atteignit la Nouvelle-Hollande, et visita le port du Roi-George et le port Western, avant d'atteindre la côte orientale. Les grandes opérations de la campagne commencèrent après le départ du port Jackson; une portion de la côte nord-ouest de l'île la plus méridionale de la Nouvelle-Zélande fut reconnue. *L'Astrolabe* exécuta ensuite de bons et utiles travaux dans le canal qui sépare les deux terres, puis elle explora la côte orientale de l'île septentrionale jusqu'au cap Nord. Cette navigation assura la connaissance entière des parties visitées, et qui n'avaient encore été étudiées que superficiellement. De la Nouvelle-Zélande, l'expédition se dirigea vers les îles des Amis, expression sur le sens de laquelle il ne faut pas se méprendre; car M. d'Urville, ainsi que Cook et d'Entrecasteaux avaient été obligés de le faire, dut sévir contre ces indigènes perfides. On apprit ici, de la bouche même de la Tamaha (reine), et d'une manière positive, que les vaisseaux de La Pérouse avaient relâché à l'île d'Anamouka, nouveau point d'un itinéraire inconnu. Un événement arrivé à *L'Astrolabe*, qui, au milieu du calme, fut jetée sur les récifs de Tonga-Tabou, contraignit M. d'Urville à modifier ses instructions. Cependant, quoique dépourvu de câbles et d'ancres, il entreprit la reconnaissance des îles

Viti, amas d'îles, de récifs et d'écueils dangereux, sur lesquels on ne possédait que la carte incomplète de Krusenstern. M. d'Urville commença alors à mettre à exécution le système qu'il s'était imposé, de restituer aux îles découvertes par les navigateurs européens les noms que leur donnent les indigènes. Lorsqu'il paraît s'être éloigné de cette marche, c'est qu'il ne lui a pas été possible de la suivre, ou qu'il a voulu rendre hommage aux travaux de ses prédécesseurs. Ainsi, pour lui l'île Amsterdam est Tonga-Tabou; l'île Rotterdam, Anamouka; les îles des Amis, l'archipel de Tonga; les îles Fidji, les Viti, etc. Mais il donne au détroit qui coupe en deux la Nouvelle-Zélande, le nom de Cook, et il laisse à deux des îles Viti le nom de Tasman et celui du navire que commandait ce navigateur.

Les opérations de *L'Astrolabe* furent ensuite reliées à celles du voyage de d'Entrecasteaux, par la visite des îles les plus méridionales de l'archipel du Saint-Esprit; ensuite on reconnut et leva la carte du groupe nommé par les Anglais *îles Loyalty*, sur lesquelles on n'avait que des idées très confuses. L'accident de Tonga-Tabou ne permit pas à M. d'Urville, malgré son vif désir et ses instructions, de s'engager à travers ce détroit dangereux qui sépare la Nouvelle-Hollande de la Nouvelle-Guinée; il dut songer à rendre sa navigation utile en explorant d'autres côtes. Quittant les terres de la Louisiade, il remonta au nord, visita les îles Laughlan, relâcha au havre Carteret de la Nouvelle-Irlande, longea la côte méridionale de la Nouvelle-Bretagne, qui n'avait été vue que de très loin par le capitaine Dampier, et découvrit à l'ouverture de la vaste baie Montague, le groupe des îles du duc d'Angoulême. C'est après avoir dépassé l'extrémité occidentale de la Nouvelle-Bretagne, que M. d'Urville rendit un éminent service à l'hydrographie en entreprenant la reconnaissance de cette longue suite de côtes qui borne la Nouvelle-Guinée du côté du nord. Ensuite on fit une relâche au port de Dorey, et l'on vint à Amboine prendre le repos dont les équipages avaient besoin après une si longue navigation. L'expédition quitta Amboine le 12 octobre 1827, se disposant à rentrer dans le Grand Océan. Elle se dirigea vers la Tasmanie, et vint mouiller dans le canal d'Entrecasteaux. Les côtes de ce beau golfe, qui en 1792 et 1793 n'offraient aux yeux qu'une végétation vigoureuse, étaient alors parsemées de plantations et d'habitations agréables. Une cité naissante, *Hobart-Town*, s'élevait sur les rives de la Derwent, la rivière du Nord des Français. Ce fut là que M. d'Urville reçut les premiers renseignements positifs sur un des points les plus importants de sa mission, la recherche du lieu où pouvait avoir péri notre célèbre et infortuné La Pérouse. Avant son départ, quelques vagues données contenues dans les journaux anglais lui avaient fait espérer un moment de pouvoir retrouver ce lieu si désiré. Dans sa traversée de la Nouvelle-Calédonie à la Louisiade, il avait disposé sa marche de manière à ne rien laisser échapper; il avait épié tous les indices; mais il avait été bientôt obligé d'abandonner toute espérance. Les récits qu'il obtint à Hobart Town étaient au contraire positifs. Il apprit que le capitaine Dillon avait trouvé aux îles Mallicolo des traces de vaisseaux français; qu'à Tikopia, île voisine, les indigènes ou les étrangers qui avaient guidé le navigateur anglais pourraient diriger aussi ses recherches. M. d'Urville se hâta de faire voile pour cette île, où il arriva le 10 février 1828. Mais ni le Prussien Buchert ni les indigènes ne voulurent lui servir de guide; ils avaient peur du climat de cette île qui avait sans doute dévoré nos malheureux compatriotes. *L'Astrolabe* partit toute seule, et vint mouiller, le 21, entre les récifs de la partie orientale de Mallicolo, que les indigènes nomment Vanikoro. Les canots furent expédiés dans toutes les directions pour visiter les côtes, et bientôt M. Jacquinot, guidé par un indigène, arriva sur le lieu du désastre. A travers

les couches transparentes des eaux, au milieu des coraux, l'œil apercevait distinctement des ancres, des canons, des boulets, une immense quantité de plaques de plomb, derniers vestiges d'une grande infortune. Il ne resta bientôt plus aucun doute sur l'origine de ces débris, et après des peines inouïes, on arracha aux étreintes éternelles de ces récifs meurtriers tous ces objets, aujourd'hui réunis dans l'une des salles du Musée naval du Louvre. (voy. 1838, p. 271.) M. d'Urville voulut laisser sur ces rivages lointains un témoignage de la reconnaissance de la France pour le grand navigateur qu'elle avait perdu. Par ses ordres, un monument s'éleva sur un récif au milieu d'une touffe de mangliers, et fut inauguré en présence de la majeure partie de l'équipage, au bruit de la mousqueterie des troupes, de l'artillerie de l'*Astrolabe*, avec le recueillement et la tristesse qu'inspire une cérémonie funèbre. Mais l'influence pestifère du climat de Vanikoro ne tarda pas à se faire sentir sur l'équipage, et l'on dut bientôt songer à s'éloigner au plus vite de ces lieux dont la vue ne pouvait inspirer, du reste, que de douloureuses pensées, d'éternels regrets. Encore une fois, M. d'Urville dut renoncer à visiter les récifs du détroit de Torres. Il fit route pour se rendre directement à Gouam, la principale des îles Mariannes, où M. de Freycinet avait reçu jadis un accueil si hospitalier. La route qu'il fallait suivre traversait les Carolines; malgré l'état de ses hommes, le capitaine voulut achever la reconnaissance des îles Dublon, visitées par M. Duperrey. Après une relâche de vingt-huit jours à Gouam, l'*Astrolabe* se dirigea vers les Moluques, découvrit le groupe Elivi, explora quelques autres îles des Carolines, et arriva à Amboine, d'où, en compagnie du gouverneur, M. d'Urville se rendit à Manado, résidence hollandaise de la côte septentrionale de la grande île de Célèbes. Les acquisitions nouvelles que l'on fit sur ce point récompensèrent largement du temps que l'on y passa, et dont une partie fut consacrée à visiter le lac de Tondano. La corvette remit à la voile le 4 août. Le 25 mars 1829, à midi, elle laissa tomber l'ancre devant Marseille. De retour, l'expédition de l'*Astrolabe* ne reçut pas l'accueil qu'elle attendait et que lui méritaient les beaux travaux qu'elle venait d'achever. Un temps fort long s'écoula avant que l'on eût pris une décision au sujet de la publication des nombreux matériaux qu'elle rapportait. Enfin, M. Hyde de Neuville, pressé par M. Aimé Martin, et voulant rattacher aux derniers jours de sa présence au ministère le souvenir d'un acte de justice et de grandeur, fit signer au roi une ordonnance qui élevait M. d'Urville au grade de capitaine de vaisseau (il avait été nommé capitaine de frégate vers la fin de 1825), et qui prescrivait la publication du voyage de l'*Astrolabe*.

La révolution de 1830 arriva, et ce fut M. d'Urville que l'on chargea de conduire hors de France Charles X et sa famille. Il s'acquitta noblement de cette délicate mission. Les années suivantes s'écoulèrent pour lui dans le repos et le travail. Cédant aux préventions fâcheuses qui régnaient à la marine contre les voyages de découvertes, il se retira à Toulon, attendant patiemment l'instant où il pourrait encore rendre de nouveaux services à la géographie et aux sciences qui s'y rattachent. Enfin se présenta une occasion favorable dont le résultat fut la nouvelle campagne que l'*Astrolabe* exécuta conjointement avec la *Zélée*, et dont nous avons donné ailleurs (avril 1842, p. 159) un aperçu général en racontant les découvertes faites dans les mers antarctiques. M. d'Urville était de retour le 8 novembre 1840. Durant ces trois années d'absence, il avait bien souffert; une maladie cruelle (la goutte) lui avait laissé à peine un jour de repos; aussi était-il bien changé, et son visage surtout portait l'empreinte profonde de ses douleurs physiques. Le 31 décembre il fut promu au grade de contre-amiral. Après être resté quelque

temps à Toulon pour se remettre de ses fatigues, il vint se fixer à Paris, afin d'être plus à même de surveiller la publication des matériaux qu'il avait recueillis, et de continuer en même temps l'instruction de son fils. Le 8 mai, les eaux jouaient à Versailles; pressé par sa femme et par cet enfant, il consentit à s'y rendre. Le soir, ils n'étaient pas de retour, et quelques jours après, dans cette demeure qu'ils avaient quittée pleins de vie, on rapportait trois cadavres mutilés par le plus terrible des éléments, et toutefois reconnus d'une manière positive au moyen d'indices certains par ceux de leurs amis* qui s'étaient chargés de ce triste devoir. La tête de l'amiral, dont le développement peu ordinaire indiquait un brillant ensemble de facultés intellectuelles, ne permit pas entre autres signes le moindre doute sur l'identité de sa personne.

Les funérailles de l'infortuné navigateur et de sa famille eurent lieu le 16, au milieu d'un concours nombreux de personnes de toutes les classes. Deux chars riches d'ornements portaient les corps du fils et de la femme de M. d'Urville; le troisième était le sien. À l'intérieur, l'œil s'arrêtait sur les insignes de son grade; au-dehors, sur des faisceaux de drapeaux; les coins du poêle étaient tenus par MM. Villemain, ministre de l'instruction publique; de Jussieu, de la Bretonnière et Beauteemps-Beaupré, représentant la Société de géographie, l'Académie des sciences, le corps de la marine royale et le dépôt de la marine.

C'est ainsi que l'amiral Dumont d'Urville est descendu dans la tombe avant le temps. Du moins, plus heureux que La Pérouse, que Marion, que le jeune Blouville, il a pu achever assez de travaux pour montrer tout ce que l'on était en droit d'attendre de ses talents. Deux expéditions où il se montra l'émule de Cook, dont il était admirateur enthousiaste, consacrent le souvenir de son nom dans la science. Elles absorbèrent moins de sept années de sa vie, et durant ce temps comparativement si rapide, il parcourut plus de soixante mille lieues, explora deux mille lieues de côtes inconnues ou vaguement indiquées avant lui, découvrit deux grandes terres (voy. 1842, p. 159), près de cinquante îles, et rapporta aux sciences naturelles d'immenses richesses, plusieurs milliers d'espèces de plantes, d'insectes et d'autres animaux nouveaux, de nombreux échantillons minéralogiques et géologiques, des spécimens précieux pour les études ethnographiques. C'est en grande partie à son amour pour les recherches archéologiques que la France est redevable de la possession de ce chef-d'œuvre de l'art antique, la *Vénus de Milo*. On lui doit la rédaction du premier voyage de l'*Astrolabe* (5 vol. grand in-8°), et celle des trois premières parties du récit de la seconde expédition, divers mémoires botaniques. Sa description de la Nouvelle-Zélande, et son mémoire sur les îles du grand Océan sont des morceaux remarquables. De ses travaux d'exploration, le géographe citera toujours en première ligne la reconnaissance des côtes orientales de la Nouvelle-Zélande, celles des côtes occidentales de l'archipel de Salomon et des rivages de la Nouvelle-Guinée, dont il a tracé le périple presque entier. Les marins lui reprochent quelques fautes de métier, peu importantes du reste; mais ils rendent hommage à la conception de ses plans, à l'habileté de sa direction, à sa fermeté, à sa persévérance, et surtout à sa hardiesse. Avait-il une fois déterminé un but, il fallait qu'il y arrivât coûte que coûte, et on est forcé de convenir que son audace était toujours accompagnée d'un rare bonheur. Aussi ne tardait-il pas à gagner la confiance

* M. Gaudichaud, membre de l'Institut, connu par ses travaux de botanique durant l'expédition de la *Coquille*; M. Vincendon-Dumoulin, ingénieur chargé de la partie hydrographique du dernier voyage de l'*Astrolabe*; MM. Hombron, Dumoutier et Jacquinet, chirurgiens de la même expédition. Nous devons à l'obligeance de M. Vincendon-Dumoulin une partie des détails contenus dans cette notice; qu'il veuille bien recevoir ici nos remerciements.

de ses équipages, qui s'abandonnaient bientôt entièrement à lui.

ENFANTS PIEMONTAIS.

Quel cœur ne se sent pas oppressé au spectacle de ces pauvres enfants étrangers qui parcourent nos villes sous la conduite de maîtres mercenaires, en jouant de la vielle, en dansant, et en demandant une aumône qui n'est point pour eux.

Un grand nombre de pauvres pères de famille du Piémont sont réduits à louer leurs enfants, pour plusieurs années, à des hommes qui font métier d'exploiter l'intérêt que

manque rarement d'exciter l'enfance souffrante. Après avoir acquitté le prix de ce marché, le maître emmène avec lui les pauvres petits à peu près comme un bateleur ses animaux. Dès la première journée, les enfants sont obligés de pourvoir à leur nourriture, et de chercher dans quelque grange un asile pour la nuit. Après un mois de marche et de fatigues, ils arrivent à Paris, où plus de malheur encore leur est réservé. Avidé de recueillir le fruit de son marché, le maître leur enseigne les moyens d'émouvoir la compassion du public; puis, les divisant par groupes de trois ou quatre, il les envoie dans les divers quartiers de la capitale. A l'approche de la nuit, les pauvres petits industriels viennent verser dans la main du maître le pro-



(Salon de 1842; Peinture. — Petits Piémontais, par mademoiselle ELISA BLONDET.)

duit de leur journée et chercher dans un galetas, sur un peu de paille, quelques instants de repos. Malheur à celui dont la journée n'a pas été productive !

L'aînée des enfants représentés dans le tableau que nous reproduisons raconta au peintre comment, à son arrivée à Paris, elle avait été donnée à louage, avec son frère, à un maître qui leur faisait subir de si durs traitements que la justice fut obligée d'intervenir et le condamna à la prison. Un soir d'hiver, par un froid des plus rigoureux, quatre de ses pauvres petites victimes qui avaient imploré vainement l'assistance des passants, rentraient la tristesse et la crainte

dans l'âme. Arrivés à la porte de leur réduit, c'était à qui n'affronterait pas le courroux du maître. Les deux plus courageux entrent; mais aussitôt leurs cris apprennent à leurs compagnons le sort qui les attend. — Ceux-ci s'enfuient, et ne reparurent jamais.

Il faut ajouter, pour atténuer ce qu'il y a d'attristant dans ces faits, que les magistrats veillent sur ces abus, et que des sociétés de bienfaisance s'occupent de chercher les moyens d'améliorer le sort de ces enfants étrangers, en les rachetant pour les placer en apprentissage ou les mettre à même d'aller exercer des professions utiles dans leur patrie,

HISTORIENS FRANÇAIS.

VILLEHARDOIN.

On a cité dans ce recueil (1841, p. 149), à l'occasion du tableau que M. Eugène Delacroix avait exposé au salon de l'année dernière, l'*Histoire de la conquête de Constantinople* par Geoffroy de Villehardoin, d'après la version de Blaise de Vigenère, mise en un langage *plus moderne et plus intelligible*. Ce français *moderne* pour le seizième siècle a pourtant entièrement vieilli, et le texte original, écrit dans les premières années du treizième, paraît aujourd'hui, grâce à la fermeté du style et à sa couleur à la fois austère et brillante, empreint d'une éternelle jeunesse. Au reste, si l'édition donnée par Blaise de Vigenère peut être en effet rangée parmi les livres rares, on a de l'ouvrage original dans sa rédaction primitive un grand nombre de réimpressions, et l'on peut dire qu'aucune des productions de notre ancienne littérature n'a été si souvent reproduite. Le célèbre Du Cange en a donné, en 1657, une édition accompagnée de précieux commentaires. On retrouve Villehardoin dans la collection des Chroniques françaises de M. Buchon, dans celle des Mémoires relatifs à l'histoire de France de M. Petitot, et dans la réimpression que M. Michaud a donnée de cette collection; enfin M. Paulin Paris a publié pour la Société de l'Histoire de France une très belle édition de cet auteur.

La *Conquête de Constantinople* est un des principaux titres de gloire de notre littérature nationale. Autant l'historien est simple, grave, ému, judicieux, autant son expression est concise et colorée. Ce n'est pas la naïveté quelque peu bourgeoise de Joinville; c'est l'œuvre d'un caractère plus ferme, d'un génie fait pour le commandement, d'un de ces hommes enfin auxquels il n'a manqué qu'un peu de bonheur pour reculer dès le treizième siècle les bornes de la civilisation chrétienne, et rendre par avance impossible l'invasion des Turcs en Europe. Les Français constituaient, sans aucun doute, à cette époque le premier peuple du monde; l'impulsion qu'ils avaient donnée aux croisades avait fondé leur renom dans tout l'univers. La royauté française avait déjà, par une politique habile, jeté les fondements de cette unité nationale qui est aujourd'hui notre force souveraine et notre premier bien. Villehardoin plus

qu'aucun autre peut-être réalise le type de cette raison ferme, de cette énergie modérée, de cette sincérité un peu hautain, que les Français avaient puisées à la rude école de la féodalité. Entre les modèles laissés par l'antiquité et les travaux qu'a inspirés l'expérience des temps modernes, ce n'est déjà plus un chroniqueur, c'est tout-à-fait un historien.

Geoffroy de Villehardoin, maréchal de Champagne et de Romanie, naquit vers 1150. Il prit la part la plus active à la croisade que prêcha, au commencement du treizième siècle, Foulques, curé de Neuilly, et dont les principaux chefs furent le comte de Flandre, le marquis de Montfermat, et Henri Dandolo, doge de Venise. Au milieu de ces nobles et vaillantes figures, entre ce jeune et brillant Beaudoin, qu'une aventure héroïque porta au trône impérial, et qui périt deux années après; entre cet admirable vieillard d'une valeur si impétueuse, d'une prudence si consommée, qui termina, tout aveugle qu'il était, une vie de gloire de près d'un siècle en faisant réussir la plus audacieuse entreprise; au milieu de tous les héros dont il a si dignement raconté les hauts faits, Villehardoin occupe, à la guerre et dans les conseils, la place la plus honorable. Après l'échauffourée où périt l'empereur Beaudoin, ce fut principalement à la prudence et au courage de Geoffroy de Villehardoin que l'armée des croisés dut son salut. C'est même un des beaux passages de cette admirable chronique, que le récit de la retraite des croisés commandés par le vieux doge aveugle et le maréchal de Champagne. Rien de plus touchant que le cri de regret arraché à Geoffroy, lorsqu'il eut opéré sa jonction avec le prince Henri, par le souvenir de tous les braves qui avaient péri dans cette affaire.

Villehardoin mourut vers 1215, quelques années avant l'empereur Henri; il ne vit donc pas finir la splendeur passagère de l'empire latin qu'il avait concouru à fonder. Son neveu Geoffroy de Villehardoin avait entrepris, avec Guillaume de Champlitte, la conquête de la Morée. Ses descendants se maintinrent dans cette principauté jusqu'à l'entière destruction de l'empire grec.

Malgré la difficulté de choisir dans un livre comme celui de Villehardoin, où tout serait à citer, et dans lequel l'intérêt ne se dément pas un seul instant, nous allons essayer de justifier par quelques fragments ce que nous avons dit du talent de cet historien.

« Adonc assembla tous li pueples de Venise à un dimanche qu'il fut moult grans feste de saint Marc. Et i furent li plusieurs des barons de la terre et de nos pelerins. Ains que l'en commençast à chanter la grant messe, li dus de Venise monta el letrin pour parler au pueple, et leur dist : « Seigneur, accompagné estes alla meillor gent du monde et por le plus hault affaire que oncques gens entreprissent; et je suis uns vieils homs et foibles de cors, et méhaigniés. Si aurois dès ore en avant mestier de reposer : mais je ne voi orendroie nul home en nostre comun, qui avant moi, vous s'eüst conduire né guerroier. Se vos voliez otroier que mes fils demorast en la terre en mon lieu pour garder la et gouverner, je prendroie maintenant la croix et iroie avec vos vivre ou mourir, lequel que Dex m'aura destiné. » Et quant li comunz l'oi si s'escria communalment : « Nous l'otroions einsi, et nous vos prions por Dieu, chiers sire, que vous preigniez la croix et que vous en vengniez avec nous. »

« Moult ot illec grant pitié au pueple de la terre et as pelerins, et mainte larme i ot plorée, por ce que li dus eüst droite ochoison de demorer s'il vosist; car il estoit vieils homs, et si-biaux iels avoit en la teste, si n'en véoit-il goutte; car perdue avoit la vue par une plaie qu'il avoit eue el chef. Mais il étoit de moult grand cuer. Ha Dex! com mar le ressambloient cil qui as autres pors ierent alés eschiver le péril! Ensi li dus avala le letrein et s'ala age-

Il (le doge Henri Dandolo) assembla tout le peuple de Venise un dimanche qu'il y avait grande fête de saint Marc, et le plus grand nombre des barons de la ville et de nos pelerins y furent. Avant que l'on commençât à chanter la grand^e messe, le doge de Venise monta au pupitre pour parler au peuple, et leur dit : « Seigneurs, vous vous trouvez réunis à la plus noble compagnie qui soit au monde, dans le but le plus élevé qui fut jamais; et je suis un homme vieux, faible de corps et infirme. Et désormais j'aurais besoin de repos; mais je ne vois nul homme en notre commune qui mieux que moi vous pût gouverner et conduire à la guerre. Si vous vouliez accorder que mon fils demeurât en la ville à ma place pour la garder et gouverner, je prendrais maintenant la croix et irais avec vous vivre ou mourir, ainsi que Dieu me l'aura destiné. » Et quand le peuple l'entendit, il s'écria tout d'une voix : « Nous l'octroyons ainsi, et nous vous prions au nom de Dieu, cher sire, que vous preniez la croix et vous en veniez avec nous! »

Le peuple de Venise et les pelerins éprouvèrent alors une extrême émotion, et maintes larmes furent là versées; car le doge aurait eu bonne raison de demeurer s'il l'eût voulu; car il était vieux, et bien qu'il eût de beaux yeux, il n'y voyait goutte, ayant perdu la vue par une plaie qu'il avait eue à la tête. Mais il était d'un très grand cœur. Ah Dieu! combien mal lui ressemblaient ceux qui pour éviter le péril étaient allés en d'autres ports! Ainsi le doge descendit du

noier devant l'autel Saint-Marc, moult plorant; et li attachierent la crois en un grant chapel de coton pardevant, pour ce qu'il voloit que tous le vëissent. Dont se commençierent li Vénitien à croisier à moult grant foison. »

« Li tans fut biau et clers et li vens bons et soués; si laissierent leur voiles aler au vent; et bien témoigne Joffrois li marechaux qui ceste oeuvre dicta né oncques n'en menti à son escient de mot, com cil qui à tous les consaux fu, qu'oncques mais si grans estoire ne fu véue et bien sembloit estoire qui terre déüst conquerre, quar tout com on pooit voir aus ielx ne paroient fors voiles de nés et vaisseaux, si que li cuers de chascun s'en réjoissoit moult durement.

» Ensi demorèrent huit jors pour atendre les nés et les nuissiers et les galies qui encore estoient à venir; et dedans ces jors prisrent ils les blés en la terre, et il en avoient bien mestier, quar il en avoient petit. Dedens ces huit jors furent venus tuit li vaissiel et li baron, et Diex leur dona bon tems: adonc se départirent du port d'Avie. Dont péussiez véoir le bras Saint-Georges flori tout contremont de nés et vessiaux et de galies et d'huissiers. Moult grant merveille estoit leur biauté à regarder. En tele manière corurent contremont le bras, tant que la vielle de saint Jehan-Baptiste en juing virent à Saint-Etienne, une abaie qui estoit à trois lieus de Constantinoble.

» Et lors virent tout à plein Constantinoble. Cil qui oncques mès ne l'avoient véue ne cuidoient mie que si riche cité péüst avoir en tout le monde. Quant ils virent ces hauts murs et ces riches tours dont ele estoit close, et ces riches palais et ces hautes yglises dont il avoit tant que nus nel péut croire s'il ne le véist proprement à l'ueil: et il virent le lonc et le lé de la vile qui de toutes autres estoit souveraine, sachiez qu'il ni ot si hardi à qui le cueur ne frémit.

» Or poés oïr l'estrange fierté que li dus de Venise fist, qui viels homs estoit et rien ne véoie. Il estoit tout armés au chief de sa galie, et avoit devant lui le gonfanon Saint-Marc. Il escria as siens qu'ils le méissent à terre vïstement, ou sé ce non il feroit justice de leur cors; et il firent tantost son commandement, car la galie où il estoit prist terre tout maintenant. Et cil qui dedens estoient saillirent fors et portèrent le gonfanon Saint-Marc à terre.

» Quant li Vénicien virent le gonfanon Saint-Marc à terre, et la galie leur seigneur qui ot prise terre, si se tint chascun à honis s'il ne faisoit ausinc. Dont vindrent tuit à terre, et cil des huissiers saillirent fors, et cil des grans nés entrèrent es barques et saillirent hors qui ains ains, qui miels miels. Lors véissies assaut grant et merveilleux; et bien le témoigne Joffrois li maréchaux de Champaigne qui ceste œuvre traita et tout vit cela à l'ueil, et plus de quarante barons tesmoignent que il virent le gonfanon Saint-Marc de Venise sur une des tours de Constantinoble, et onques ne sorent qui l'i porta. Et par la volenté de Nostre Seigneur, cil de la cité s'enfoïrent et guerpirent les murs, et li Véniciens entrèrent ens ens, qui miels miels, si qu'il saisirent vingt cinq des tors et les garnirent de leur gent. »

pupitre et alla s'agenouiller devant l'autel Saint-Marc, pleurant abondamment. Et on lui attachia la crois à son grand bonnet ducal, par devant, car il voulait que tous la vissent. C'est pourquoi les Vénitiens commencèrent à se croiser en très grand nombre.

Le temps était bon et clair, et les vents bons et favorables; ils laissèrent leurs voiles aller au vent. Et bien témoigne Geoffroy, le maréchal de Champagne, qui dicta ce livre et jamais ne mentit sciemment, et qui fut de tous les conseils, que jamais on ne vit si grande flotte; et elle semblaient bien flotte qui devait terre conquérir, car aussi loin que les yeux pouvaient voir on ne découvrait autre chose que voiles de navires et de vaisseaux, de telle sorte que le cœur de chacun s'en réjoissait fortement.

Ils demeurèrent ainsi huit jours à attendre les navires et les galères et les transports qui n'étaient point encore arrivés; et pendant ce temps ils prirent des blés en ce pays, dont ils avaient grand besoin, car il leur en restait peu. Au bout de ces huit jours tous les vaisseaux et les barons furent réunis, et Dieu leur donna le temps favorable: ils partirent donc du port d'Abydos. Et on eût pu voir le bras Saint-Georges tout fleuri de navires, de vaisseaux, de galères et de bâtiments de transport. Leur beauté était merveilleuse à regarder. De cette manière ils coururent en remontant le bras, et la veille de saint Jean-Baptiste, au mois de juin, ils arrivèrent à Saint-Etienne, une abbaye à trois lieues de Constantinople.

Et alors ils virent tout à plein Constantinople. Ceux qui jusque là ne l'avaient point vue ne pouvaient croire qu'il fût au monde si riche cité. Quand ils virent les hauts murs et les riches tours dont elle était close, et les riches palais et les hautes églises, si nombreuses qu'on ne le saurait croire quand on ne les a vues, et qu'ils eurent vu la longueur et la largeur de la ville souveraine de toutes les autres, sachiez qu'il n'y eut si hardi dont le cœur ne frémit.

Or écoutez l'acte extraordinaire de courage que fit le doge de Venise, qui était vieux et n'y voyait goutte. Il se tenait tout armé en tête de sa galère, et avait devant lui l'étendard de Saint-Marc. Il cria aux siens qu'ils le missent promptement à terre, ou sinon qu'il ferait justice de leurs corps. Ils obéirent sur-le-champ à son commandement, car la galère où il était prit terre presque aussitôt; et ceux qui étaient dedans en sortirent, et portèrent l'étendard de Saint-Marc à terre.

Quand les Vénitiens virent l'étendard de Saint-Marc à terre, et que la galère de leur seigneur avait pris terre, chacun d'eux se tint pour déshonoré s'il n'en faisait autant. Ils vinrent donc tous à terre. Ceux des bâtiments de transport en sortirent, et ceux des grands navires sautèrent dans des barques, et débarquèrent à qui mieux mieux, à l'envi les uns des autres. Et l'on put voir alors un grand et merveilleux assaut. Geoffroy le maréchal de Champagne en rend témoignage, qui était présent à l'affaire et vit tout cela de ses yeux; et plus de quarante barons témoignent qu'ils virent l'étendard de Saint-Marc sur une des tours de Constantinople, et n'ont jamais su qui l'y porta. Et par la volenté de Dieu notre seigneur ceux de la ville s'enfuirent quittant les murs, et les Vénitiens entrèrent dedans à qui mieux mieux, de telle sorte qu'ils s'emparèrent de vingt-cinq tours et les garnirent de leurs gens.

LE SENTIER DES THERMOPYLES.

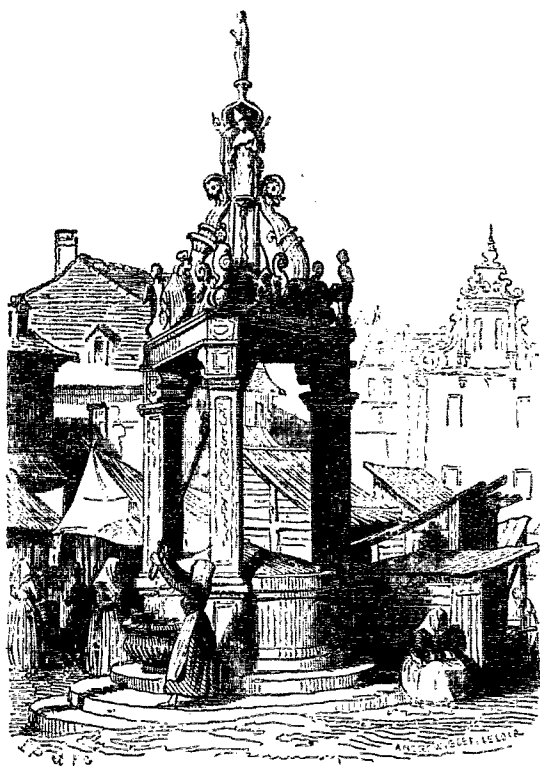
On sait que, lors de la grande invasion de la Grèce par Xerxès, le passage des Thermopyles, si vaillamment défendu par les Spartiates et leurs alliés, ne put être forcé que lorsqu'un pâire eut découvert aux Perses un sentier

inconnu des Grecs dont il tournait la position. Il semble qu'il fût dans la destinée de ce sentier d'être constamment oublié des défenseurs du défilé. En effet, l'an 191 av. J.-C., les Romains, en guerre avec Antiochus-le-Grand, étaient arrêtés à ce célèbre passage par les troupes du roi de Syrie, quand Caton le censeur, « remémorant en soy-mesme, dit

Plutarque (traduction d'Amyot), le circuit que jadis avoient fait les Perses pour semblablement pénétrer au dedans de la Grèce, » sut, après une nuit d'exploration, trouver le chemin en question. Il prit ainsi les ennemis à dos, et les mit en pleine déroute. Quelques siècles plus tard, à l'époque de la décadence de l'empire romain, les empereurs, pour mettre la Grèce à l'abri des invasions des Barbares, firent fermer le défilé par un mur élevé et bien fortifié. Sous le règne de Justinien, les Huns, après avoir ravagé l'Illyrie et la Thessalie, attaquèrent le retranchement des Thermopyles, où ils trouvèrent une vigoureuse résistance. Enfin, après avoir cherché pendant quelque temps, ils découvrirent le sentier fatal, qui les conduisit sur une montagne voisine. De là ils fondirent sur les Grecs qu'ils défirent complètement, à l'exception d'un corps de Péloponnésiens, qui, suivant le noble exemple donné par leurs aïeux dix siècles auparavant, soutinrent bravement le choc des ennemis, et se retirèrent sans avoir pu être entamés.

LA FONTAINE DE MAYENCE.

Ce dessin a été fait à Mayence il y a deux ans. Vers la même époque, M. Victor Hugo visitait Mayence, et donnait la description suivante de la fontaine :



(Une Fontaine sur la place du marché de Mayence, dessinée par M. Karl GIRARDET.)

« La place du marché, qui entoure deux côtés de la cathédrale, est d'un ensemble copieux, fleuri et divertissant. Au milieu se dresse une jolie fontaine trigone de la renaissance allemande ; ravissant petit poème qui, d'un entassement d'armoiries, de mitres, de fleuves, de naïades, de crosses épiscopales, de cornes d'abondance, d'anges, de dauphins et de sirènes, fait un piédestal à la Vierge Marie. Sur l'une des faces on lit ce pentamètre :

Albertus princeps civibus ipse suis.

(Le prince Albert à ses concitoyens.)

» La fontaine de Mayence a été bâtie par Albert de Brandebourg, qui régnait vers 1540. Il a érigé ou plutôt reconstruit cette fontaine en souvenir des prospérités de Charles-Quint et de la captivité de François I, comme le constate une inscription en lettres d'or ravivée récemment. »

SUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

On se transporte en esprit dans les cours des anciens rois, dans les secrets des anciens peuples ; on s'imagine entrer dans les délibérations du sénat romain, dans les conseils ambitieux d'un Alexandre ou d'un César, dans les jalousies politiques et raffinées d'un Tibère. Si c'est pour en tirer quelque exemple utile à la vie humaine, à la bonne heure ; il le faut souffrir et même louer, pourvu qu'on apporte à cette recherche une certaine sobriété. Mais si c'est, comme on le remarque dans la plupart des curieux, pour se repaître l'imagination de ces vains objets, qu'y a-t-il de plus inutile que de se tant arrêter à ce qui n'est plus, que de rechercher toutes les folies qui ont passé dans la tête d'un mortel, que de rappeler avec tant de soin tout cet attirail de vanité, qui de lui-même s'est plongé dans le néant d'où il était sorti ?

BOSSI ET.

LOUIS XV ET CASSINI.

Lorsque le célèbre géographe Cassini eut entrepris la vaste tâche d'exécuter une carte détaillée de la France, les secours du gouvernement lui furent indispensables, et il en obtint sans peine de Louis XV, qui avait toujours montré pour la géographie un goût assez vif*. Néanmoins il arriva une époque où les ressources du trésor, toujours dissipées par de folles dépenses, se trouvèrent si épuisées, que le contrôleur des finances supprima les fonds accordés jusqu'alors. Le roi, qui aimait Cassini, se chargea de lui apprendre cette fâcheuse nouvelle. « Sire, lui dit Cassini, que Votre Majesté dise seulement qu'elle voit avec peine la suspension de cette entreprise et qu'elle en désire la continuation, et je me charge du reste. » Le roi y consentit, tout en plaisantant Cassini sur l'inutilité de cette marque d'intérêt. Mais celui-ci, qui connaissait la cour mieux que le roi, forma le plan d'une compagnie qui se chargerait de faire les avances, et qui, devenue propriétaire de l'entreprise, rentrerait dans ses fonds au moyen de la vente des cartes. Bientôt, comme il l'avait prévu, un grand nombre de courtisans, voulant avoir le mérite de rendre l'activité à un travail dont le roi regrettait la suspension, et jaloux d'acquiescer le droit de lui parler d'un objet auquel il s'intéressait, souscrivirent pour des sommes considérables. L'entreprise se continua ainsi, et même avec plus de méthode et de rapidité qu'auparavant. Le gouvernement accorda lui-même de nouveaux secours, différentes provinces contribuèrent à la dépense, et Cassini eut la consolation de voir terminer à peu près entièrement un travail si étendu, et d'en devoir à lui-même presque tout le succès.

* Louis XV avait en pour maître en cette science le réformateur de la géographie moderne, Guillaume Delisle. On vit même paraître sous le nom du monarque un opuscule sur le cours des fleuves et des rivières. Ce prince, dit-on, l'avait imprimé lui-même, et cette dernière circonstance le fait rechercher des curieux.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

HABITANTES DE MOLA ET DE CASTELLONE.



(Femmes de Mola et de Castellone, près de Gaëte, dans le royaume de Naples.)

Sous ce beau ciel, les femmes ignorent le luxe capricieux des modes. Elles ont un art de tresser leurs cheveux qui n'est pas le même dans les différents pays de l'Italie, mais qui, dans chacun d'eux, est invariable. Le dimanche, dès le lever du jour, avant l'heure de la première messe, on voit des groupes de jeunes femmes, dehors, devant les portes, occupées du soin d'orner leurs têtes suivant l'usage consacré. Le voyageur qui traverse à cette heure un village admire toute cette jeunesse que la coquetterie a éveillée si matin : on ne s'étonne point de sa curiosité, et on le récompense volontiers de son admiration par des sourires.

De toutes les manières de se coiffer particulières à l'Italie, celle des habitantes de Mola et de Castellone, aux environs de Gaëte dans le royaume de Naples, est la plus singulière. Parmi les tresses de leurs cheveux, les femmes, pour en augmenter le volume, font serpenter des cordons qui, intérieurement garnis d'étoupe, ont l'épaisseur de petits bourrelets; elles y ajoutent des rubans qui, suivant leur disposition, leur couleur ou leur richesse, servent à distinguer les jeunes filles des femmes mariées. Les premières font avec ces rubans une triple natte de couleurs vives et variées. Les secondes ne font que deux nattes de couleurs plus modestes, mais tissées d'or et d'argent; elles les appellent *galani*. Notre gravure expliquera suffisamment à nos lectrices la manière dont

elles divisent les tresses et les disposent ensuite sur leurs têtes. Quant à nos lecteurs, nous supposons que s'ils ne sont pas indifférents à l'effet, ils le sont presque tous aux moyens. Pour maintenir ces tresses, les filles se servent de longues épingles d'argent dont la tête a ordinairement la forme d'un aigle à deux têtes couronnées : ces épingles, semblables du reste à celles que l'on a trouvées dans les ruines de Pompéi, ont le nom de *spadette* (petites épées). Un savant Napolitain voit dans leur emploi un symbole : ce sont des armes défensives, comme le petit poignard que portent, dit-on, les femmes espagnoles. Les femmes mariées remplacent ces deux épingles par une sorte de croissant, qui, mince au milieu, va en s'élargissant et en s'arrondissant vers les extrémités; on l'appelle *spadetta sana* : notre savant voit ici un autre symbole : les deux épées en s'unissant deviennent le signe de l'unité pacifique du mariage : peut-être si l'usage vient de l'antiquité, trouverait-on aussi dans ce croissant une allusion à Lucine. Les nattes sont elles-mêmes fixées aux cheveux au moyen d'un grand nombre de grosses épingles d'argent, parmi lesquelles on en distingue une qui est surmontée d'un petit coq tenant suspendue à son bec une espèce de petite branche de corail. A divers endroits, et surtout derrière la tête, on voit souvent aussi de petites mains de corail qui ont le doigt levé : ce sont, comme l'on sait, des talismans contre la *jettatura* (le mauvais œil), superstition qui existe encore dans les

campagnes, et que l'on rencontre quelquefois même dans les classes les plus éclairées *.

Aux jours de fête et dans les processions, lorsque toutes ces jeunes femmes sont réunies, parées de leurs plus riches vêtements, elles offrent un spectacle qui étonne et qui charme. Elles ont des voiles de soie, de coton ou de laine; mais si elles s'en couvraient la tête, à quoi bon tout l'art de leur chevelure; ce serait peine perdue; aussi les laissent-elles à tout instant tomber négligemment, et flotter sur leurs épaules. Leurs robes sont de soie, les unes simples, les autres brodées de fleurs d'or et d'argent. Leurs corsets en velours sont couverts de galons d'or qui, sur le dos, divergent en rayons. Leurs boucles d'oreilles sont de grosses perles que l'on appelle *navette*; elles ont la forme de barques. Leurs doigts sont chargés de bagues, à l'exception de ceux des jeunes filles qui ne sont pas fiancées. Elles portent aussi de grosses chaînes d'or, à l'extrémité desquelles les femmes d'un âge mûr suspendent des doublons d'or. Que l'imagination ajoute à toute cette parure une taille élégante, bien proportionnée, une carnation fine, délicate, plutôt blanche et légèrement rosée que brune, presque aristocratique, parce que les femmes de Mola et de Castellone ne travaillent pas aux champs, et vous concevrez qu'un artiste s'éloigne rarement de ces villages sans nouveaux dessins dans son album et sans agréables souvenirs.

Lampride rapporte que l'empereur Adrien, qui régnait 125 ans après Jésus-Christ, avait conçu le dessein d'élever un temple au Christ, et de l'admettre au nombre des dieux du paganisme.

LES PETITS BONHEURS DE LA VIE HUMAINE,

A L'USAGE DE CEUX QUI NE RECHERCHENT PAS LES
BRUYANTS PLAISIRS.

(Voy. p. 109, 150.)

J'étais assis au coin de mon foyer solitaire, et un chagrin plus cruel que tous ceux que j'avais éprouvés en ma vie (hélas! le chagrin le plus récent est toujours le plus cruel) me tenait l'âme oppressée. Mes yeux s'étaient desséchés à regarder la flamme qui peu à peu pâlisait; elle finit par s'allonger une dernière fois, lécha le tronc noirci de la bûche du fond, et mourut. Le cours de mes pensées devint plus triste encore. C'est ainsi que tout pâlit et s'efface: toute flamme, et de jeunesse, et de tendresse, et d'espoir, et de vie, jette ainsi une dernière lueur et s'éteint. Les amis se refroidissent; les parents s'éloignent, disparaissent ou meurent: de tout le temps fait sa proie. Je songai à cette destruction successive comme tant d'autres y ont songé; mon souvenir ranima chaque étincelle de joie et d'amour que j'avais vue noircir en ma vie, pour les regarder de nouveau s'éteindre l'une après l'autre. Bientôt je ne pensai plus: je souffrais sans m'en rendre compte; il y a des gens qui appellent cela rêver.

Je ne sais combien je restai de temps ainsi absorbé, la tête penchée sur ma poitrine. Enfin mon cou fatigué se redressa,

* Un poète napolitain, Nicolas Valletta, a écrit un livre sur la *Jettatura*; il prétend y prouver que la faculté de jeter un sort par des paroles ou un regard, est une chose réelle et qui remonte à la plus haute antiquité.

M. Valéry rapporte que l'ancien archevêque de Tarente, Capece-Latro, croyait à la *jettatura*. Un jour qu'on lui annonçait le duc Campomele, célèbre jettatore, et que le roi Ferdinand, qui partageait le même préjugé, n'osait inviter à sa chasse de peur qu'elle ne réussit point, Capece se hâta de se lever pour faire dire qu'il était sorti, et dans sa course précipitée il s'écroula le nez contre la porte. Il reprit alors en plaisantant: « N'ai-je pas raison de croire que le duc Campomele est un jettatore, et la *jettatura* une chose très véritable. »

et je me tournai sans le vouloir vers la fenêtre. Un ciel blanc et mat semblait collé aux vitres; sur ce fond, brillant sans être gai, se détachait le plumage sombre de deux petits oiseaux perchés sur la barre de fer de la croisée. Leurs sauts légers, comme ils se jouaient ensemble; les mouvements coquets de leurs jolies têtes tandis qu'ils attaquaient de leur bec agaçant les inégalités de la peinture du barreau, ou épluchaient leurs plumes luisantes; le frémissement qui ouvrait au souffle de l'air le chaud duvet qui les recouvre; leur gazouillement, indistincte conversation, tout leur amusant petit manège peu à peu fixa mes regards, et à mon insu divertit ma tristesse. En observant on oublie. Mes souvenirs avaient changé de route: c'était aux oiseaux que je pensais, à leurs migrations, à leur instinct si admirable, à leurs nids, à mille choses intéressantes que j'avais vues, à d'autres plus curieuses encore que j'avais lues; et tout-à-coup je me levai pour aller chercher le livre où je copie pêle mêle ce qui me plaît dans mes lectures, ce qui me charme dans mes promenades: maigre bibliothèque, plus souvent consultée, et avec plus de plaisir peut-être, que les nombreux volumes qui couvrent les tablettes d'acajou des savants et des riches.

Mon brusque mouvement effraya mes hôtes emplumés; ils prirent leur vol droit vers le haut de la croisée, s'élevant dans une direction verticale. En les perdant de vue, je retrouvai en partie mes tristes impressions: une larme se reforma dans mes yeux épuisés. J'enviai l'insouciant bonheur de ces frêles créatures, les ailes qui les conduisent en un clin d'œil à travers les espaces, comme si en changeant de lieu j'eusse été sûr d'échapper aux sombres pensées dont je venais de me distraire un moment. J'éprouvai cet âpre sentiment qui ravale celui qui l'accueille, j'enviai à une nature inférieure son insouciance et sa joie; je comptai la sensation du bonheur en elle-même pour quelque chose, c'est être à la veille de la compter pour tout; et mon cœur se serra petit et desséché.

L'oiseau peut s'envoler, me dis-je enfin; mais moi, n'ai-je pas mes ailes aussi, et bien autrement puissantes que les siennes? Quelle est la place, dans l'espace et au-delà de l'espace, où mon imagination ne me puisse transporter? Quel est le lieu dont l'accès me soit fermé? A la suite de ce petit oiseau, ne puis-je parcourir un monde tout entier? Je suis seul, isolé dans ma tristesse; isolé! eh! que de bons et grands hommes, que d'esprits supérieurs et bienveillants ont accumulé leurs souvenirs pour ma consolation, ont épuisé les richesses de leur esprit pour égayer le mien, m'ont laissé des exemples de tout genre de patience, de courage, et de gaieté aussi, pour animer ma solitude, l'embellir, me la rendre douce!

Je me parlai ainsi à moi-même, et pour conjurer le découragement que je sentais prêt à renaître, j'ouvris un de mes livres de notes au hasard, et j'y trouvai l'histoire suivante:

LA PERRUCHE DE MA SŒUR.

« Puisque vous voulez avoir quelques détails sur cet oiseau vraiment extraordinaire, je vous ferai part seulement de ce dont je puis garantir l'exactitude, parce que je l'ai vu moi-même. La façon de rire de cette perruche est on ne peut plus amusante; et il est impossible de ne pas partager son excessive hilarité, surtout lorsqu'au beau milieu de ses éclats elle s'interrompt en criant: « Ne me faites pas rire comme cela... j'en mourrai! j'en mourrai! » Et alors elle recommence des éclats plus bruyants encore. Si vous lui dites: « Eh bien! Margot, qu'y a-t-il, ma chère? » Elle vous répond: « Ah! ça va mal, ça va mal! j'ai attrapé un rhume, la grippe!... » Alors elle gémit, elle tousse; puis, faisant un bruit qui ressemble à un long et profond soupir: « Cela commence à aller mieux, » reprend-elle; et elle se remet à rire.

« La première fois que je l'entendis, j'étais sur l'escalier à donner quelques ordres à la bonne, qui se nomme Babet : il me sembla qu'un enfant appelait au-dessous de moi. « Babet, Babet, disait la voix, je me sens mal, bien mal ! » Lorsque je m'informai de ce que c'était que cet enfant et de ce qu'il avait : « Eh ! ce n'est que la perruche, répondit la bonne ; elle n'en fait pas d'autres dès que je la laisse seule. » Cela se trouva juste : au moment où la domestique parut dans la chambre, Margot se tut et commença à rire d'un air moqueur.

« C'est chose étrange, en vérité, que de la voir gémir et pleurer invariablement quand on la tourmente, et rire quand on lui fait plaisir. Si l'on toussait ou si l'on éternuait : « Ah ! le mauvais rhume ! » s'écriait aussitôt Margot. Un jour que les enfants avaient joué seuls avec elle, et qu'ils s'empresaient de raconter ensuite toutes les belles choses qu'elle avait dites et faites pendant ce temps : « Il n'y a pas un mot de vrai ! » s'écria Margot d'un ton grave en les interrompant. Quand la domestique, mécontente de la perruche, menace de la frapper : « Vous n'en auriez jamais le courage ! » reprend celle-ci d'un air caffard. Elle appelle le chat d'une voix claire : « Minet ! Minet ! » puis se répond à elle-même : « Miaou, miaou. » Ce qu'il y a de plus plaisant, c'est que si, pour la décider à appeler le chat, vous criez vous-même : Minet ! la perruche répond en miaulant ; et si vous imitez le chat, c'est alors qu'elle s'empresse de l'appeler de nouveau.

« Margot imite toute sorte de bruit. Elle aboie de façon à mettre en rumeur tous les chiens du quartier. Je ne puis exprimer la consternation dans laquelle elle jeta une entière basse-cour par sa manière de chanter comme le coq, de caqueter et glousser comme les poules et les dindons.

« La perruche chante une chanson de sa petite voix d'enfant, et la met juste sur l'air. Elle est surtout fort drôle, quand elle fait ce qu'on pourrait appeler une fausse note, pour se reprendre aussitôt en disant : « Holà ! ho ! quelle grosse faute ! » rire en se moquant, et recommencer de plus belle et sur un autre ton.

« De préférence, Margot chante *J'ai du bon tabac*, chanson qu'elle prononce fort distinctement. Si, pour la lui faire recommencer, vous fredonnez vous-même : *J'ai du bon tabac...* la friponne de perruche se gardera de vous imiter, et, dans le même esprit qui lui fait appeler le chat quand on miaule, et miauler quand on appelle le chat, elle vous répondra : *J'en ai du bon et du râpé*. J'attends toujours qu'elle y substitue, pour quelques uns des importuns qui l'interrogent sans cesse : *Mais ce n'est pas pour ton fichu nez !* tant elle me fait l'effet d'un être humain, capricieux et railleur. Son rire moqueur et ses malices enfantines me feraient croire à la transmigration des âmes.

Qu'on m'aïlle soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont point d'esprit !

« Si les saillies de ma spirituelle perruche allaient vous paraître incroyables, je serais tenté de m'en prendre à votre peu d'observation. Je connais pour ma part cent traits de même force, et dont j'ai pour garants d'infatigables observateurs de cette nature si riche et si variée, mais qui ne se révèle qu'à ceux qui l'aiment. »

Il n'est rien qui ramène le calme dans l'âme comme de s'arracher à la pénible préoccupation de soi-même et de ses chagrins pour regarder ce monde qui nous a été donné si beau, si paré, rempli d'inépuisables sources d'intérêt, d'instruction, d'amusement et d'admiration. Il m'avait suffi de la vue d'un petit oiseau pour détourner le cours de pénibles souvenirs ; et maintenant un récit futile, oïseux, suffisant pour divertir mes pensées et les rendre plus sereines. Je ne rêvais plus, je regardais en tisonnant. Une feuille de papier avait volé sur le feu que j'avais laissé presque s'é-

teindre ; il s'en échappait une épaisse fumée. Je soufflai : à la première bouffée d'air, ce qui était une noire vapeur devint une flamme brillante, tout s'éclaira. Je pensai alors que le souffle est en nous, et que de la plus insignifiante vétille, de la moindre bluette, Dieu a permis que nous pussions faire jaillir et la lumière et la chaleur.

L'AMBASSADEUR ET LE PLAT DE POISSON.

Le célèbre moine de Saint-Gall qui nous a laissé une Vie anecdotique de Charlemagne raconte le trait suivant :

Le chef d'une ambassade envoyée par le monarque franc à Constantinople fut invité à dîner par l'empereur grec, qui le plaça au milieu de tous les grands de sa cour. Entre autres mets, un poisson de rivière, garni de divers assaisonnements, fut apporté dans un plat. Or, c'était une loi de l'étiquette byzantine, qu'à la table du prince nul convive ne pouvait, sous peine de mort, retourner le corps des animaux que l'on y servait. L'ambassadeur, ignorant cet usage, retourna le poisson qui était placé devant lui. Aussitôt tous les courtisans se levèrent de table, et réclamèrent du prince l'exécution de la loi. L'empereur dit alors en gémissant à l'ambassadeur : Je ne puis refuser à mes courtisans de te livrer sur-le-champ à la mort ; mais, à l'exception de la vie, demande-moi ce que tu voudras, et, par tout ce qu'il y a de plus sacré, je te jure de te l'accorder. — Le Franc réfléchit quelques instants ; puis, au milieu du silence général, il dit à l'empereur : Prêt à mourir, je ne demande qu'une seule grâce, c'est que tous ceux qui m'ont vu retourner le poisson soient privés de la vue. — L'empereur, dit le moine de Saint-Gall, frappé d'étonnement à cette prière, jura par le Christ qu'il n'avait pas vu le fait, et avait prononcé d'après le rapport des autres. La reine, à son tour, attesta la bienheureuse vierge Marie, mère de Dieu, qu'elle non plus n'avait rien vu. Ensuite les grands, les uns après les autres, s'efforçant de se soustraire au péril qui les menaçait, prirent à témoin, celui-ci le porte-clefs du ciel, celui-là le docteur des nations, les autres toutes les puissances angéliques et la foule des saints, et firent la même déclaration avec les plus terribles serments. Le sage Franc, ayant ainsi humilié l'orgueilleuse Grèce, revint dans sa patrie sain et sauf et triomphant.

QUELQUES APPLICATIONS REMARQUABLES DE LA VAPEUR.

La vapeur produite par 56 litres de charbon consommés d'une manière convenable peut élever à 0^m,525 de haut un poids de trente-cinq millions de kilogrammes : c'est l'effet moyen d'une machine à feu qui est, depuis un grand nombre d'années, en activité dans une mine du comté de Cornouailles. Nous allons voir à quoi cela équivalait dans la pratique.

L'ascension du Mont-Blanc, en partant de la vallée de Chamouny, ne peut être faite par un homme vigoureux en moins de deux jours. La combustion d'un kilogramme de charbon le porterait en un instant au sommet. On a calculé, il est vrai, que la journée d'un homme équivalait à environ deux kilogrammes de charbon ; mais l'extrême difficulté de cette ascension ne tient pas seulement à la hauteur.

Le pont de Menai, construit par le célèbre Telford, est un des ouvrages les plus étonnants que la main de l'homme ait élevés dans les temps modernes. Il est formé d'une masse de fer qui ne pèse pas moins de deux millions de kilogrammes ; il est suspendu à une hauteur moyenne d'environ quarante mètres au-dessus du niveau de la mer. Il eût suffi de 254 litres de charbon pour l'élever à ce point.

La grande pyramide d'Egypte est construite en granite. Elle a 230 mètres de côté à sa base, 170 de hauteur perpendiculaire, et couvre 145 hectares de surface. Son poids

est donc de 6,580 millions de kilogrammes, en prenant pour hauteur moyenne 42 mètres. Il aurait par conséquent suffi pour l'élever de 836 hectolitres de charbon, quantité que l'on consomme en une semaine dans plusieurs fondries.

La consommation annuelle de charbon de la ville de Londres est évaluée à 10,620,000 hectolitres. La puissance que développe la combustion de cette quantité de combustible, pourrait élever un cube de marbre de 700 mètres de côté, à une hauteur égale à ce même côté, ou, en d'autres termes, suffirait pour placer l'une sur l'autre deux montagnes qui auraient pour dimensions celles de ce bloc. Le Monte-Nuovo, près de Pouzzoles, qu'a vomie le Vésuve en une seule nuit, serait élevé, par un effort semblable, à 15,000 mètres.

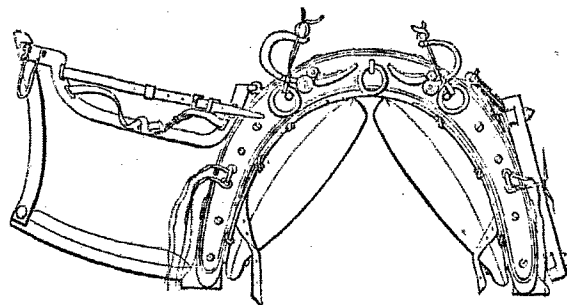
Il faut remarquer de plus que, dans ces exemples, la puissance du charbon n'est pas encore estimée à sa valeur réelle. Les ingénieurs n'ont pas la prétention d'être arrivés à toute l'économie possible du combustible, ou d'avoir obtenu tout l'effet qu'il peut produire.

CACOLETS ET LITIÈRES-BRANCARDS.

MOYENS DE TRANSPORT DES MILITAIRES BLESSÉS ET MALADES, EN ALGÉRIE.

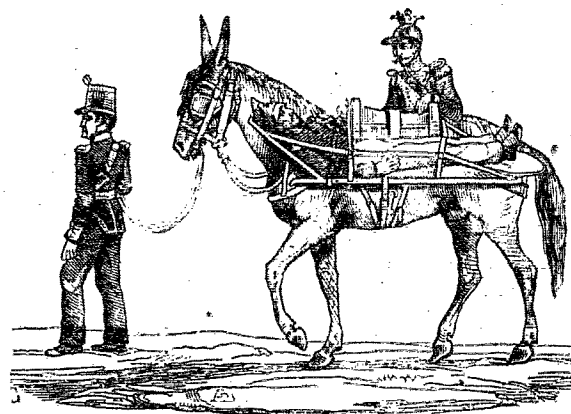
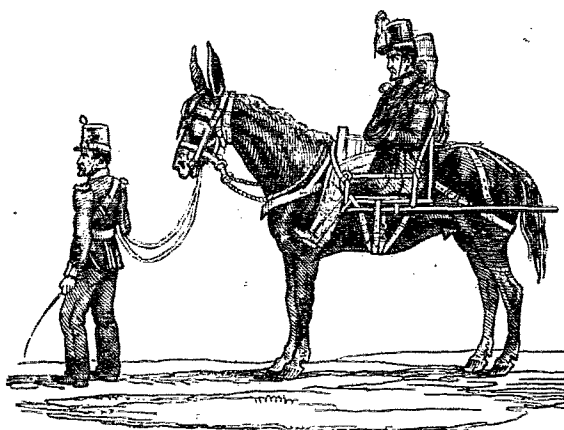
Le cacolet est une espèce de bûche destinée spécialement, en Algérie, au transport des militaires blessés ou malades. L'usage en remonte aux premières années de la conquête d'Alger. Les cacolets, d'abord en bois et semblables à ceux dont on se sert dans les pays de montagnes, étaient d'assez

lourdes machines, sur lesquelles l'homme était assis, le dos au flanc du mulet, de telle façon que ses genoux étaient constamment exposés à être meurtris dans les chemins étroits et encaissés. Malgré cet inconvénient grave, on continua à les employer; mais en même temps, dès 1855, l'administration de la guerre fit confectionner des voitures à deux roues, suspendues, dans lesquelles on put placer quatre hommes assis ou deux hommes couchés. De quelque secours que fussent ces voitures, elles ne pouvaient cependant pas suppléer les cacolets, la plupart des chemins n'étant accessibles qu'aux mulets. Le cacolet restait donc in-



(Cacolet en fer.)

dispensable; il fallait le perfectionner, et l'administration, dont la sollicitude a introduit de nombreuses améliorations dans le service hospitalier de l'armée d'Afrique, s'en occupa avec un soin tout particulier. C'est en 1840 qu'on se servit pour la première fois de cacolets en fer. Beaucoup



(Nouveau mode de transport des soldats blessés.)

plus légers que ceux en bois, quoique plus solides, ils présentent sur ceux-ci des avantages incontestables, notamment en ce que les hommes y sont assis la face du côté de la tête de l'animal, sur un siège rembourré, et que des courroies formant dossier les soutiennent dans tous les sens.

Vers la même époque, on confectionnait à Paris, et l'on expédiait en Algérie des litières-brancards destinées également à transporter des blessés assis comme sur les cacolets ou couchés, sur une bête de somme bâchée, ou à bras, les litières étant transformées en brancards, ou enfin à servir de lit aux blessés. Quatre hommes peuvent charger ou descendre une paire de litières avec les blessés en deux minutes. Sous la planche principale formant le corps de la litière, sont quatre tasseaux en bois qui servent de pieds, de manière à ce qu'on puisse poser les litières à terre pour en faire autant de lits quand on doit passer la nuit au bivouac. Une toile placée sous le matelas peut aisément être retirée et déployée au-dessus du blessé en forme de rideau,

pour le garantir au besoin de l'action du soleil ou de la pluie. Grâce à la transformation facile et rapide de la litière en brancard, un blessé peut y être couché sur le lieu même du combat, porté ainsi à l'ambulance, chargé sur un mulet, et enfin arriver à l'hôpital sans avoir été déplacé.

On emploie encore une autre litière en fer, qui ne peut servir qu'à dos de mulets, mais dont néanmoins on fait très avantageusement usage.

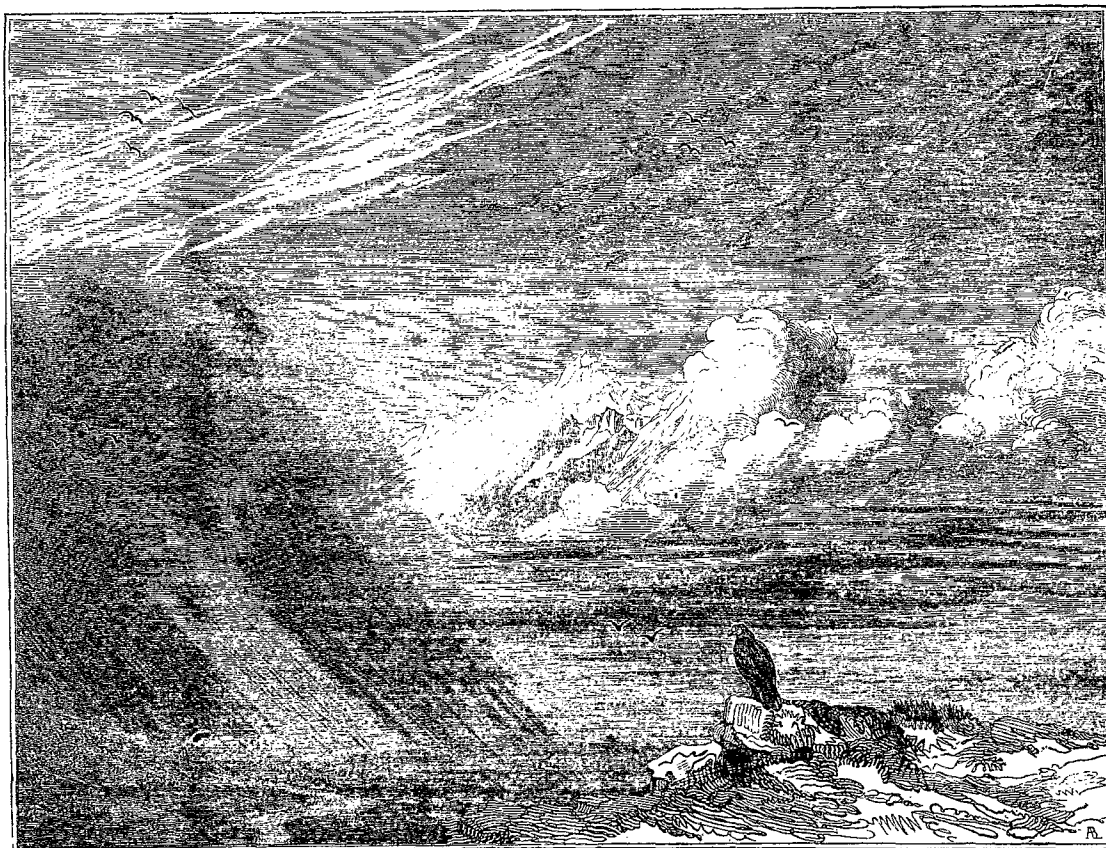
Enfin, dans le cours de 1841, l'administration de la guerre a envoyé en Algérie un nouveau caisson suspendu, propre à toute espèce de transport, et surtout à celui des blessés. Ce caisson, attelé de deux chevaux, peut contenir à couvert, dans la caisse principale garnie de banquettes, ou dix hommes assis, ou quatre hommes couchés; en outre, sur une banquette extérieure, ou trois hommes légèrement blessés, ou trois infirmiers. La caisse de devant sur laquelle repose cette banquette, renferme des médicaments et des objets de pansement. Les essais qui ont été faits promettent

les résultats les plus satisfaisants de l'emploi de cette voiture en Algérie.

LES FORMES DES NUAGES.

Pendant les longues heures d'une traversée où rien ne vient rompre l'uniformité de l'aspect d'une mer toujours calme et déserte, le navigateur inoccupé, seul au centre d'un cercle inflexible dont il n'atteint jamais la circonférence, tourne ses regards vers les cieux. Couché sur le pont de son navire, il cherche à retrouver dans les nuages les apparences de la terre, véritable demeure de l'homme. Tantôt de longues bandes noires étendues à l'horizon lui appa- raissent

sent comme les lignes du rivage des terres basses de l'Allemagne ou de la Hollande. Dans les groupes de nuages amoncelés les uns sur les autres, il retrouve les formes des montagnes qu'il a vues dans les diverses contrées du globe. Lorsque le ciel est semé de petits nuages blancs et arrondis, il lui semble une prairie couverte de moutons, et les nuages légers qui, semblables à des écharpes de gaze transparente, flottent sur l'azur du ciel, lui rappellent ces fils de la Vierge qui, dans les beaux jours d'automne, occupaient si vivement son imagination enfantine. Privé du spectacle de la terre, il contemple celui du ciel dont la magnificence est souvent assez grande pour faire oublier l'autre. Transportez-vous, en effet, sur une des hautes sommités des Alpes, telles



- Cumulus.
- Stratus.
- Cirro-cumulus
- Cirrus.
- Nimbus.

que le Faulhorn que représente notre planche, et d'où l'on découvre un vaste espace semé de lacs, de villes, de collines verdoyantes et de cimes neigeuses ; votre œil ravi de cet aspect s'en détachera cependant pour suivre les nuages nageant sur votre tête ou groupés autour de l'horizon. Dans les montagnes, comme sur la mer, le spectacle du ciel élève l'âme et parle à l'imagination. Ossian inspiré reconnaissait dans les nuages les ombres des héros morts dans les combats. Joseph Vernet, le grand peintre de marines, avait un album rempli de vues du ciel, et les âmes tendres et rêveuses aiment à s'y créer un monde fantastique dégagé des étreintes impitoyables de la réalité. Mais les poètes et les peintres n'ont pas seuls suivi les nuages du regard : l'insatiable curiosité de l'esprit humain a voulu connaître leur origine, pénétrer leur nature, mesurer leur hauteur, et astreindre leurs formes à des classifications.

Un nuage est un brouillard élevé ; comme lui, il est

formé de petites vésicules creuses dont l'enveloppe est de l'eau comme celle d'une bulle d'eau de savon. Le voyageur qui monte sur de hautes montagnes se plaint que le brouillard lui cache le panorama dont il se promettait de jouir, tandis que celui qui reste dans la plaine regrette que ces mêmes montagnes soient enveloppées d'un nuage qui lui dérobe la vue de leur sommet. Tous deux ont raison ; car souvent le brouillard qui, le matin, couvrait la plaine, s'élève peu à peu à mesure que le soleil l'échauffe de ses rayons, dépasse le sommet des montagnes et s'arrête suspendu dans les hautes régions de l'atmosphère. La température de ces régions est-elle au-dessous de zéro, alors les vésicules se congèlent et se réunissent en flocons de neige. Telle est probablement la nature de ces nuages blancs et vaporeux que nous allons apprendre à connaître sous le nom de *cirrus*. Quelquefois les nuages orageux sont formés en partie de gresil ou de grêle.

Howard le premier a distingué quatre formes principales de nuages qui, combinées entre elles, donnent naissance à la variété infinie de celles que nous admirons.

Le *stratus* (voy. la planche) est une bande de nuages horizontale et ordinairement d'une couleur foncée. Dans les belles soirées de l'été, on voit des *stratus* se former au-dessus des étangs, des lacs, des rivières, des prairies humides, et disparaître le lendemain.

Les *cumulus* (balles de coton des marins, nuage de beau temps), s'élèvent à l'horizon sous la forme de masses arrondies, accumulées les unes sur les autres. Ses bords, nettement dessinés, contrastent par leur blancheur avec l'azur foncé du ciel.

Les *cirrus* (queues de chat des marins) sont ces nuages vaporeux composés de filaments blancs qui ressemblent à des plumes légères, à des écharpes de gaze transparente, à des réseaux déliés ou à une blanche poussière dispersée par le vent.

Le *nimbus*, est le nuage de pluie ou d'orage. Noir, épais, sans contours arrêtés, il s'avance rapidement portant dans son sein les pluies bienfaisantes, ou la grêle et le tonnerre.

Lorsque des *cumulus* épais et foncés s'entassent à l'horizon, au-dessus d'une bande immobile de *stratus*, et simulent des tours et des remparts, alors ils prennent le nom de *cumulo-stratus*. Souvent ces nuages se transforment en *nimbus* et se résolvent en pluie.

Le soir, il n'est pas rare de voir à l'horizon une longue bande de nuages légers et vaporeux sur leurs bords : ce sont des *cirro-stratus*. Le zénith est alors ordinairement parsemé de longs *cirrus*. Cet état du ciel est un présage de pluie pour le lendemain.

En hiver, le ciel est souvent couvert de petits nuages arrondis, de grosseur égale et semblables à de petites boules ; c'est le ciel *pommelé* ou *moutonné*. Lorsque la lune brille au firmament, elle est environnée d'une couronne qui se projette sur ces nuages, et l'on voit des étoiles scintiller timidement dans les intervalles qu'ils laissent entre eux.

Les *cirrus* sont les plus élevés des nuages. Jamais les météorologistes qui ont successivement séjourné sur le Faulhorn, montagne du canton de Berne, ne les ont vus au-dessous de la cime du Finster-Aarhorn, dont la hauteur est de 5 900 mètres ; celle des *cirrus* est probablement de 6 000 à 7 000 mètres. Leur apparition indique ordinairement un changement de temps. En été, elle est suivie de pluie, en hiver de dégel. Le plus souvent, les *cirrus* marchent du sud-ouest au nord-est, quand même les girouettes montrent que dans le bas la direction du vent n'est pas la même. Les vents de sud-ouest qui les poussent arrivent chez nous chargés des vapeurs de la mer et des pays chauds, qui se précipitent à l'état de pluie à mesure qu'elles arrivent dans une atmosphère plus froide. Aussi, en Suisse, les *cirrus* sont-ils connus sous le nom de nuages de sud-ouest. Si ce vent devient dominant et descend dans les régions inférieures de l'atmosphère, les *cirrus* s'épaississent peu à peu, passent à l'état de *cirro-stratus*, qui se montrent sous l'apparence d'une masse feutrée, d'abord blanche, puis grise. En même temps, le nuage s'abaisse et finit par se résoudre en pluie.

Dans d'autres cas, les *cirro-cumulus* restent vaporeux et transparents. A travers leur corps diaphane, on peut voir les taches de la lune ou des étoiles de quatrième grandeur. Le soleil ou la lune paraissent entourés de brillantes couronnes dues au passage des rayons lumineux à travers les particules glacées qui les composent. Ces phénomènes sont précurseurs d'une élévation de la température résultat de l'influence des vents chauds et secs qui réchauffent l'atmosphère.

Si les *cirrus* doivent leur origine aux vents du sud, les *cumulus* sont un effet des courants d'air ascendants. Ils ne sont jamais aussi élevés que le *cirrus*. C'est surtout pendant

les belles journées de l'été qu'on peut les observer dans toute leur magnificence. Lorsque le soleil se lève sur un horizon sans nuage, on aperçoit, vers huit heures du matin, de petits nuages isolés qui semblent s'accroître en se gonflant. Leurs bords sont arrondis et nettement tranchés. Ils augmentent ainsi de volume jusqu'au moment de la plus grande chaleur du jour, puis ils diminuent, et le soir, le ciel est de nouveau parfaitement serein. Leur hauteur ne reste pas la même pendant ces trois périodes de la journée ; ils s'élèvent depuis le matin jusque dans l'après-midi, puis ils s'abaissent de nouveau. Sur une haute montagne, le voyageur voit dans la matinée les nuages au-dessous de ses pieds ; vers midi il en est enveloppé, puis ils s'élèvent au-dessus de sa tête, et le soir ils redescendent à son niveau.

Si les *cumulus*, au lieu de se dissiper dans la soirée, deviennent au contraire plus nombreux, moins brillants, et passent à l'état de *cumulo-stratus*, alors il est probable que le lendemain ne se passera pas sans orage et sans pluie, surtout si l'on remarque des *cirrus* au zénith.

L'influence du soleil sur les nuages donne lieu à des modifications de l'atmosphère bien connues des cultivateurs. Le matin, le ciel est couvert, et il tombe de la pluie ; vers neuf heures, les nuages se déchirent, le soleil luit, et le temps reste beau pendant la seconde moitié de la journée. Une autre fois, le ciel est pur le matin, mais l'air est humide, des nuages se forment çà et là ; à midi, le ciel est couvert, la pluie tombe pendant l'après-midi, et ne cesse que vers le soir.

PLATON.

On a surnommé Platon l'Homère de la philosophie. Le poète et le philosophe sont en effet de la même famille, quoique à des âges divers. A toutes les époques, ces deux noms ont exercé sur les hommes un prestige pareil. La même émotion religieuse qu'éprouvèrent à la fin du quinzième siècle les savants de Florence, lorsqu'il leur fut donné pour la première fois de toucher les écrits de Platon, nous l'avons tous aussi éprouvée dans notre enfance à la première vue de ces pages encore incomprises, legs d'un monde que nous, enfants nés d'hier, regardions presque comme fabuleux. Ce que nous savions alors de Platon était sans doute bien peu de chose ; mais c'était suffisant, c'était tout. Qu'est-ce, en effet, que Platon ? La pensée religieuse avec tout ce que l'enthousiasme, le cœur, l'imagination peuvent lui donner de richesse et de vie. Voilà comme nous le sentions dès l'enfance ; voilà comme nous l'aimions ; c'était ce nom révéral à l'ombre duquel nous placions tous nos rêves.

La meilleure part de la vie de Platon est sans doute dans ses écrits ; toutefois, un intérêt profond et bien légitime s'attache à la personne même. Nous essaierons de réunir ici tout ce qu'on sait de cet homme dont l'œuvre reste une source inépuisable, où trouvent encore à s'alimenter, après plus de deux mille ans, toutes les grandes pensées.

Par la beauté supérieure de la forme comme par l'âge, Platon appartient au siècle de Périclès, de Phidias, de Sophocle. Il naquit dans le bourg de Collyte, proche Athènes, l'an 430 avant J.-C. L'antiquité s'est plu à entourer son berceau de poétiques légendes. On a supposé qu'il vint au monde précisément le jour anniversaire de la naissance d'Apollon à Délos ; quelques uns ont même été jusqu'à prétendre que son véritable père fut Apollon. On raconte qu'étant tout enfant, des abeilles vinrent, pendant qu'il était endormi, déposer leur miel sur ses lèvres. On raconte encore que le jour de sa naissance Socrate rêva qu'un jeune cygne était venu se blottir dans son sein ; puis que tout-à-coup, ses ailes étant fermées, il les ouvrit et prit son essor vers les cieux avec un doux ramage, et que plus tard,

comme on présentait l'enfant à Socrate, il reconnut en lui le cygne de son rêve.

Tout annonce que Platon naquit dans une famille aisée. Son père Ariston descendait de Codrus, et sa mère Perictione comptait parmi ses ancêtres un frère de Solon. Il fut nommé Aristoclès comme son aïeul, selon l'usage athénien. Son éducation fut celle des enfants grecs de condition libérale. Il étudia la grammaire, la gymnastique, la peinture, la musique. Son génie éclata de bonne heure; mais comme on peut s'y attendre, c'est par la poésie qu'il débuta. Il composa des poèmes lyriques et des tragédies. Son adolescence appartient à Homère. Son style montre combien il s'en était nourri, et jusque dans les condamnations qu'il prononça plus tard contre Homère, on sent combien il l'avait aimé.

Platon avait vingt ans lorsque Socrate vint l'arracher à Homère. Dès lors il jeta au feu ses essais poétiques. Rappelé au dedans de lui-même par cette voix pénétrante, il sentit se révéler sa véritable vocation, et s'adonna tout entier à la philosophie. Dans les entretiens de Socrate, il apprit à connaître l'essence de l'âme et sa dignité; il y puisa cet énergique sentiment de la bonté et de la beauté morale qui respire dans tous ses écrits; il apprit cet art du dialogue philosophique dont lui-même nous a laissé des modèles accomplis. Jusqu'à la mort de Socrate il l'eut pour maître. Pendant le procès, Platon s'élança à la tribune pour le défendre; mais les juges prévenus refusèrent de l'écouter.

Après la mort de Socrate, comme tous les disciples, il se retira d'Athènes plein de douleur. C'est alors qu'il entreprit ces longs voyages où, non content de recueillir tout ce que la sagesse grecque avait produit de plus profond, il alla interroger en Orient les fils aînés de la famille humaine. En effet, l'enseignement de Socrate, presque réduit à la morale, ne pouvait suffire à cet esprit vaste et hardi, qui devait embrasser dans sa spéculation tout le domaine de la philosophie. Après avoir séjourné quelque temps à Mégare, où Euclide lui enseigna la dialectique, il visita donc l'Égypte, Cyrène, la grande Grèce. Déjà, avant même qu'il suivit Socrate, s'il faut en croire Aristote, la philosophie d'Héraclite lui avait été enseignée par Cratyle. En Égypte, il apprit de la doctrine sacerdotale tout ce qu'un Grec en pouvait apprendre; sous Théodore de Cyrène, il se perfectionna dans les mathématiques; en Italie, où il fit, à ce qu'il semble, plusieurs voyages, il fréquenta les pythagoriciens, notamment Archytas de Tarante et Zimée de Locres, qui l'initièrent aux traditions secrètes de l'école. De plus, par Hermogène, il prit connaissance de la philosophie de Parménide.

Jusqu'ici, les renseignements que nous ont transmis les anciens sont très vagues. Il est impossible de marquer l'ordre ni la date des faits. C'est sans doute durant l'un de ces pèlerinages dans la grande Grèce que l'idée vint à Platon de visiter la Sicile. Les divers séjours qu'il fit à Syracuse, et ses relations avec les deux Denys, sont dans sa biographie ce que nous avons de plus circonstancié. Ce fut un Dieu, dit Plutarque, qui, dans sa miséricorde, amena Platon d'Italie à Syracuse. Là il rencontra le jeune Dion, qui plus tard devait être le restaurateur de la liberté syracusaine. C'était, au sein d'une vie fastueuse, une âme austère. Le jeune homme n'eut pas plus tôt entendu Platon, qu'il s'enflamma d'amour pour la vertu, et crédule comme on l'est à son âge, pensant que cette parole qui l'avait tant ému serait pour tous irrésistible, il voulut en essayer les effets sur le vieux Denys de tyrannique mémoire. L'entretien roula d'abord sur la justice. Platon prouva que le juste seul est heureux, qu'au contraire la condition du méchant est ce qu'il y a de plus misérable. Denys, d'autant plus irrité qu'au fond de l'âme il se sentait convaincu, lui demanda brusquement ce qu'il était venu faire en Sicile.

— Chercher un homme de bien, répondit Platon. — « Comment, de par tous les dieux! s'écria le tyran, on dirait que tu ne l'as pas encore trouvé. » Saisis de crainte, les amis de Platon l'engagèrent à s'éloigner; mais la vengeance du tyran ne l'atteignit pas moins. Par une trahison, concertée, dit-on, avec Denys, il paraît qu'il fut vendu en route comme esclave. Ses amis durent le racheter.

Les mésaventures de Platon en Sicile ne se terminent point là. Après la mort de Denys l'ancien, sur les instances de Dion et des pythagoriciens d'Italie, il retourna à Syracuse, pour tenter la réforme du jeune Denys, enfant gâté par la fortune, dont les passions étaient sans frein comme sa puissance sans limites. Le tyran lui-même, à qui Dion, qui était son beau-frère, avait inspiré un désir sérieux d'entendre Platon, le suppliait de venir. Platon céda. D'abord tout alla bien. Ce n'était plus, dit Plutarque, que sagesse et pudeur dans les banquets, modestie dans les ameublements, patience et douceur dans les audiences. Les courtisans, rivalisant d'ardeur, ne rêvaient plus que philosophie; toutes les salles du palais étaient couvertes de sable à l'usage des géomètres qui y traçaient leurs figures. Denys, comme le disaient les ennemis de Platon, était ensorcelé. Cependant les peuples ébahis respiraient; mais tout cela dura peu. La calomnie travailla en dessous: Dion fut exilé. Le jeune tigre apprivoisé revint à son caractère. Ce n'est pas que la parole de Platon eût perdu son charme. Non; loin de là, Denys s'éprit de lui d'une affection tyrannique, au point qu'il l'enferma dans la citadelle pour se l'approprier et s'en faire aimer par la contrainte. Heureusement survint une guerre qui fit diversion: Platon obtint de se retirer.

Une fois encore Platon quitta sa paisible royauté de l'Académie pour aller en Sicile. Denys avait gardé le goût des exercices de mathématiques et de philosophie. Il faut se souvenir que c'est ce même Denys que l'on a prétendu avoir été depuis maître d'école à Corinthe. Il tenait des assemblées scientifiques dans son palais, et là il ne brillait pas toujours. Il eut regret alors de n'avoir pas mieux profité des entretiens de Platon, et il voulut le ravoïr. Les pythagoriciens, amis de Platon, le pressaient de céder, se portant caution des promesses de Denys. Platon céda en effet; mais cette fois ce fut son amitié pour Dion, dont le tyran lui promettait le rappel, qui le détermina. Une galère vint le chercher; la réception fut magnifique; mais l'illusion dura moins encore que la première fois. Dion ne devait plus rentrer en Sicile que les armes à la main pour renverser la tyrannie. En vain Platon réclama; lui-même se vit bientôt menacé. Heureusement Archytas intervint et l'arracha de la Sicile.

Tels sont les événements principaux de la vie de Platon. De plus, comme Socrate, comme tout Athénien, il fit plusieurs campagnes, entre autres celle de Tanagra. Contemporain de l'abaissement politique d'Athènes, opposé d'ailleurs à la démocratie athénienne, et en général à toute démocratie, il ne prit aucune part aux affaires publiques; mais du fond de l'Académie il put agir au loin. Il fut l'ami et le conseiller d'Archilais, roi de Macédoine. Syracuse le consulta, lorsqu'après la chute de la tyrannie elle dut se reconstituer. Il donna des lois, dit-on, à la république de Magnésie en Crète. Il envoya ses disciples Phormion et Ménédème, l'un à la république d'Elée, l'autre à celle de Pyrrha, pour fonder leur constitution. Il refusa la même grâce aux Cyréniens, aux Thébains et aux Arcadiens, alléguant que les premiers aimaient trop les richesses, que les autres aimaient trop peu l'égalité.

Platon possédait près d'Athènes, dans le voisinage de l'Académie, un modeste patrimoine. C'est là, comme on sait, qu'il avait établi son école. Ces ombrages fameux de l'Académie, que l'imagination se plaît à rêver si beaux, étaient situés dans un lieu insalubre. La santé de Platon en fut long-temps affectée; mais par la tempérance et

l'exercice il finit par surmonter cette influence pernicieuse.

Il avait, disent les anciens, le front beau ; dans toute sa personne il était robuste et bien fait. On ne lui reconnaissait d'autres défauts corporels qu'une grosseur au cou et une voix un peu grêle, qui contrastait avec la riche abondance de sa parole. Il vécut dans le célibat. Il ne mangeait qu'un fois par jour, au plus deux fois, et toujours avec une extrême sobriété ; jamais on ne le vit en colère. Quoique d'un tempérament mélancolique, cette grâce merveilleuse, cette sérénité, cette douceur dont ses dialogues sont empreints, l'accompagnaient partout dans la vie. Il blâmait l'austérité de Dion et de Xénocrate, leur recommandant de sacrifier aux grâces. Il plaisantait volontiers ; mais sa plaisanterie n'alla jamais au-delà du sourire.

La philosophie de Platon résume toute la sagesse antique des Grecs. Aucune voix païenne n'a parlé si dignement de Dieu, de l'immortalité, de la vertu. Plusieurs Pères de l'Eglise n'ont pu croire à une doctrine si sainte et si profonde, à moins d'une assistance spéciale de Dieu. En conséquence, ils ont vu dans Platon un prophète du Christ chez les gentils. Nous résumerons ici en deux mots toute cette doctrine : Elever la raison à Dieu ; connaître Dieu en toute chose, et toute chose en lui, car il est la vérité infinie, l'éternelle raison des choses ; élever l'amour à Dieu ; aimer Dieu dans tout ce qui est beau, et tout ce qui est beau en lui, car il est la beauté éternelle et infinie, dont toute beauté finie et passagère n'est qu'un reflet.

Pour le fond, sur beaucoup de points, on a sans doute après lui creusé plus avant ; mais si l'on prend le monument dans son ensemble, et surtout dans sa forme, aucun autre n'a été élevé depuis lors qui lui soit comparable ; aucun autre si grand, avec cette harmonie, cet équilibre.



(Platon, d'après le buste antique du Musée du Louvre.)

Platon vint au monde à ce moment de maturité pleine encore de jeunesse qui marqua chez les Grecs le point suprême et trop tôt dépassé de la perfection dans tous les genres. Ce n'est qu'aux tragédies de Sophocle, ou aux sculptures du Parthénon, qu'on le peut comparer. Il en a toute l'ampleur facile, toute la majesté simple, toute la grâce vigoureuse.

Platon mourut à un âge avancé, l'an 347 avant l'ère chrétienne. Il fut enterré sur le théâtre de sa gloire, à l'Académie. La piété de ses disciples, plus tard des visiteurs, couvrit son tombeau d'épithètes. Nous terminerons en transcrivant ici les deux suivantes :

« Cette terre couvre le corps de Platon ; le ciel contient son âme bienheureuse. Tout homme bon doit à sa vertu un tribut de respect. »

La seconde était plus moderne :

« Aigle, dis-moi pourquoi tu voles sur ce sépulcre, et où tu vas, dans quelles demeures de l'empyrée ? — Je suis l'âme de Platon qui monte au ciel, tandis que le pays d'Athènes garde son corps. »

L'ENSEIGNE DU CHAPELIER.

Pendant que l'on discutait dans le Congrès américain la Déclaration d'indépendance rédigée par Jefferson, ce dernier fut, à diverses reprises, fatigué, impatienté, découragé même par de continuelles suppressions, et par les changements et les observations critiques de beaucoup de membres du Congrès. Franklin lui raconta alors, avec la piquante originalité et le bon sens pratique qui assaisonnaient toutes ses paroles, l'apologue qui suit.

« Quand j'étais jeune, dit-il, il arriva qu'un de mes amis, voulant s'établir chapelier, consulta plusieurs de ses connaissances et de ses amis sur l'important chapitre de l'enseigne. Celle qu'il se proposait d'adopter était ainsi conçue : *John Thomson, chapelier, fait et vend des chapeaux au comptant* ; suivait le signe commun à tous ceux de sa profession. Le premier ami dont il réclama les conseils lui fit observer que le mot *chapelier* était tout-à-fait superflu ; il en convint sur-le-champ, et le mot fut rayé. Le second remarqua qu'il était à peu près inutile de mentionner que John vendait *au comptant*. — Peu de gens, dit-il, achètent à crédit un article d'aussi peu d'importance qu'un chapeau ; et au cas où l'on demanderait crédit, il se peut que le marchand lui-même trouve à propos de l'accorder. — Les mots furent en conséquence effacés, et l'enseigne se borna à cette courte phrase : *John Thomson fait et vend des chapeaux*. Un troisième ami l'abrégea encore en affirmant que ceux qui avaient besoin de se pourvoir d'un chapeau s'inquiétaient peu de savoir par qui il était fait. Mais quand un quatrième conseiller lut les mots restants : *John Thomson vend des chapeaux*, il s'écria : — Eh ! que diable ! croyez-vous donc qu'on s'imaginera que vous les voulez donner ? — En conséquence, deux mots de plus ayant été supprimés, il ne resta que le nom du marchand et l'effigie du chapeau. »

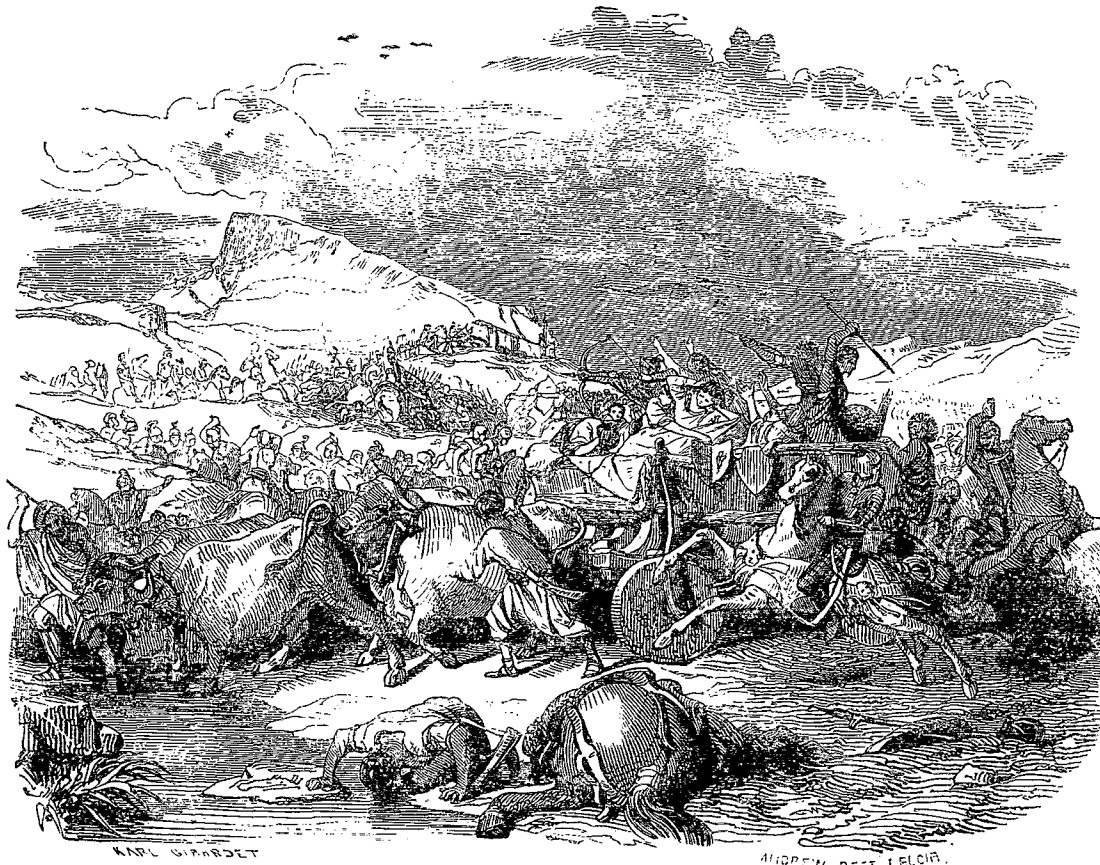
Si le plus vertueux était celui qui prétend avoir été fortement sollicité par ses vices avant de succomber, autant vaudrait dire que le soldat qui souffre toutes les angoisses de la terreur et fuit lâchement devant l'ennemi est plus digne d'estime que le soldat qui, sans alarmes et sans efforts, reste ferme à son poste. Le plus brave est celui qui n'hésite pas devant le danger ; le plus probe, celui qui n'hésite pas à faire ce qui est équitable : comment donc, dans d'autres circonstances, le plus vertueux serait-il celui qui a beaucoup lutté avant de succomber, et non celui qui est resté pur ?

V. GUICHARD.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

DÉFAITE DES CIMBRES.



(Salon de 1842. — Episode de la défaite des Cimbres, dessin par M. DECAMPS. — Fragment par M. Karl Girard. t.)

Vers l'an 641 de la fondation de Rome, une masse innombrable de barbares, Cimbres et Teutons, descendue des bords de la mer Baltique, et fuyant, disait-on, devant l'Océan débordé, envahit les frontières orientales de la république, ravagea toute l'Illyrie, et battit un consul romain aux pieds des Alpes noriques. Mais ce torrent qui menaçait de tout renverser sur son passage, disparut aussi subitement qu'il s'était montré, et changeant de direction, alla se précipiter dans la Gaule, entraînant avec lui les principales populations de l'Helvétie, les Ambrons, les Tigurins (Zurich), et les Tughènes (Zug). Ils formaient tous ensemble une armée de plus de trois cent mille guerriers; leurs familles, vieillards, femmes et enfants, les suivaient dans des chariots. La Gaule centrale fut dévastée, brûlée, affamée sur leur passage. Les populations des campagnes se réfugièrent dans les villes pour les laisser passer, et les historiens rapportent qu'elles furent réduites à une telle disette qu'on essaya de se nourrir de chair humaine. Attaquées à plusieurs reprises par les Romains, lorsqu'elles approchaient de leurs provinces transalpines, ces hordes barbares défirent successivement trois armées considérables, et tuèrent deux consuls. En 649, les barbares franchirent la frontière qu'ils avaient respectée jusqu'alors, et firent essuyer à la république, sur les bords de l'Arausio, une défaite qui ne peut se comparer qu'aux désastres d'Allia ou de Cannes. Le consul Cn. Mallius et quatre-vingt mille de ses soldats restèrent sur le champ de bataille. Heureusement après chaque victoire, les Cimbres s'éloignaient du territoire de la république, et la laissaient respirer quelque temps, soit que le nom de Rome les frappât encore d'une terreur secrète, soit que le

pillage étant le seul but de leurs expéditions, ils ne voulussent attaquer l'Italie qu'après avoir épuisé les provinces qu'ils laissaient derrière eux. Cette fois ils se dirigèrent sur l'Espagne, mais ils annonçaient qu'à leur retour ils marcheraient sur Rome.

La terreur y était grande. L'imminence du danger suspendit aussitôt toutes les divisions intestines que les Gracques avaient soulevées par leurs entreprises contre le sénat. Plébéiens et patriciens, Italiotes et Romains, comprirent que s'ils ne s'unissaient point contre l'ennemi commun, ils seraient tous engloutis dans une ruine générale. Tous les yeux se tournèrent alors vers un homme, naguère obscur, qui, parvenu au consulat à force de basses intrigues, avait tout d'un coup révélé le génie d'un grand capitaine. C. Marius venait de terminer la guerre de Numidie, et ramenait captif le roi Jugurtha, qui pendant six ans avait vaincu, ou acheté, ou lassé les plus habiles généraux de Rome. Depuis long-temps la légion romaine que Pyrrhus et Annibal avaient admirée, passait pour un chef-d'œuvre d'organisation militaire auquel il était impossible de retoucher. Toutefois dans les grades inférieurs, où il avait servi long-temps, Marius en avait observé les imperfections, et, devenu consul, il les réforma. Partout, depuis la tactique jusqu'aux derniers détails de l'équipement du soldat, sa vieille expérience trouva d'utiles améliorations à introduire. Ses réformes eurent une plus grande portée, car elles réagirent sur la constitution de la république, qu'il altéra en admettant dans les légions la classe des prolétaires jusqu'alors exclus de la milice. Artisans, mendiants, vagabonds, il avait enrôlé pour la guerre de Numidie tous les jeunes hommes robustes, se souvenant du mot de Pyrrhus,

qui ne demandait que des hommes forts pour en faire de bons soldats.

Les barbares laissèrent à Marius près de trois ans pour organiser son armée, et pendant ces trois années, et deux autres encore, il conserva toujours le consulat; car on était persuadé que seul il pouvait sauver Rome attaquée par des ennemis aussi redoutables: il justifia cette confiance.

Marius alla attendre les barbares dans la province entre la Durance, le Rhône et la mer. Là, pour endurcir ses soldats, il leur fit exécuter des travaux prodigieux. Il les fit creuser les *Fossa Mariana* (Jos), canal qui facilitait ses communications avec la mer, et permettait aux navires d'éviter l'embouchure du Rhône barré par les sables.

Enfin les barbares se dirigèrent vers l'Italie. Mais la difficulté de nourrir une aussi grande multitude obligea leurs chefs à les séparer. Les Cimbres et les Tigurins tournèrent par l'Helvétie et la Norique; les Ambrons et les Teutons prirent la route des Alpes maritimes, et devaient retrouver les Cimbres sur les bords du Pô.

Bientôt les premiers se trouvèrent en face de Marius. Pendant plusieurs jours il les observait de son camp retranché dans les environs d'*Aqua Sextia* (Aix), refusant obstinément de leur livrer bataille. Il voulait habituer ses soldats à regarder sans crainte ces barbares dont la vue les épouvantait. Entre les deux armées se trouvait une petite rivière. Le combat s'engagea enfin sur ses bords. Les Ambrons, qui étaient seuls de cette première action, furent mis en déroute, mais leurs femmes repoussèrent les Romains qui pénétraient dans leur camp. Toute la nuit les Barbares pleurèrent leurs morts avec des hurlements sauvages qui, répétés par les échos des montagnes, portaient l'épouvante dans le cœur même des vainqueurs. Deux jours après, Marius les attira par sa cavalerie à une nouvelle action. Cette fois, Ambrons et Teutons furent écrasés. Selon l'évaluation la plus modérée, le nombre des barbares tués ou pris fut de cent mille. La vallée engraisée de leur sang, devint célèbre par sa fertilité (voy. 1840, p. 251).

L'année suivante, Marius repassant les munts, alla rejoindre son collègue Catulus qui attendait les Cimbres derrière le Pô. Il leur livra bataille dans la plaine de Verceil. Il s'était placé de manière à tourner contre les barbares le vent, la poussière et les rayons ardents d'un soleil de juillet. L'infanterie des Cimbres formait un énorme carré, dont les premiers rangs étaient liés tous ensemble avec des chaînes de fer. Le camp et l'armée des barbares occupaient une lieue en longueur. En peu d'heures ils furent exterminés. Les femmes se voyant attaquées, étranglèrent d'abord leurs enfants, puis elles se pendaient, s'étranglaient par un nœud coulant aux cornes des bœufs, qu'elles piquaient ensuite pour se faire écraser. Les chiens du camp défendirent leurs cadavres; il fallut les exterminer à coups de flèches.

On conçoit que la représentation de ces destructions de peuplades entières ait tenté le pinceau d'un éminent artiste dont la touche ferme et hardie ne recule devant aucune difficulté. Ce n'est pas la première fois que M. Decamps a abordé le sujet de la *Bataille de Marius contre les Cimbres*. Qui ne se souvient de l'admirable tableau de l'exposition de 1854, dans lequel on ne savait ce qu'il fallait le plus admirer, du prestige du coloris, de la vérité des détails, ou de l'invention et de la grandeur de la pensée. Jusqu'alors on n'avait pas soupçonné l'artiste spirituel qui rappelait les plus beaux jours de l'Ecole flamande, capable de lutter avec Salvator Rosa qu'il est peut-être parvenu à surpasser. L'enthousiasme marqua à M. Decamps une des premières places dans l'Ecole française. En effet c'est là que M. Decamps s'est montré tout entier; c'est dans ce tableau qu'il faut étudier toute la richesse de sa palette, toutes les ressources de son imagination. Le paysage est immense, la foule innombrable, la mêlée acharnée, sanglante, désordonnée. On voit qu'il ne s'agit pas du gain d'une jour-

née, mais de la ruine d'une nation. Les bataillons se succèdent et se renouvellent par myriades; les monceaux de cadavres disparaissent sous les pieds des chevaux. C'est le Nord se ruant sur le Midi; c'est une avalanche de barbares se précipitant sur le monde civilisé pour l'ensevelir.

Le succès de cette première tentative a engagé M. Decamps à reprendre un nouvel épisode de cette grande action. Nous offrons un simple fragment du dessin que tout le monde a admiré à l'exposition de cette année. Aucun éloge n'est au-dessus de cette composition et de celle du *Siège de Clermont* qui a été exposée en même temps.

LA NUIT.

Au murmure du vent, un voyageur s'avance dans le calme de la nuit; il s'avance à pas lents, soupire, et pleure, et invoque les étoiles.

« Mon cœur est lourd, ma pensée est triste dans cette solitude. Je ne sais d'où je viens ni où je vais, et je passe de la joie à la douleur.

» Petites étoiles d'or, vous êtes toujours si loin de moi, si loin, hélas! Et cependant j'aurais volontiers confiance en vous. »

Tout-à-coup il entend une douce musique. La nuit devient plus claire: son cœur est moins lourd; il sent une nouvelle vie.

« O homme, tu es loin et près de nous, et tu n'es pas seul. Regarde-nous avec confiance; notre lumière consolante a souvent lui à tes yeux.

» Tu ne seras pas toujours séparé de nous; les petites étoiles d'or pensent souvent à toi. » TIECK.

Il y a des gens qui ne savent pas perdre leur temps tout seuls; ils sont le fléau des gens occupés.

M. DE BONALD.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 155.)

MACHINE A MATER, espèce de haute et forte chèvre ordinairement élevée sur le bord du quai d'un port; elle sert à mâter et à démâter les vaisseaux. Celle de Rochefort, que notre gravure représente (p. 260), est établie sur un vaisseau rasé en ponton. Les machines à mâter et à démâter sont composées de trois grosses pièces de mâture qui forment une espèce de chèvre élevée à plus de 50 mètres; elles sont tenues entre elles par plusieurs traverses ou antennes, et ont une pente en saillie sur l'eau pour que leur tête soit verticale au-dessus des étambrais du vaisseau qui vient se ranger au-dessous. Les conditions d'une machine à mâter sont d'être sur un lieu assez acore pour que les plus gros vaisseaux puissent y ranger bord à bord, de basse mer, d'être assez élevée pour passer le grand mât par-dessus le bord d'un vaisseau à trois ponts, et lui présenter le pied dans les étambrais; enfin d'avoir une belle plate-forme pour la manœuvre des cabestans. C'est le plus hardi et le plus imposant appareil dont on se serve en marine.

MAILLE. Distance entre chaque membre de la carcasse d'un bâtiment.

MAISTRANCE. On désigne sous ce nom tous les maîtres d'arts et métiers chargés des différents détails. La *Mais-trance* est la classe des hommes d'un bâtiment de l'Etat, qui se trouve entre les officiers et les matelots. Des écoles de maistrance sont établies à Brest, Rochefort et Toulon.

MAITRE. Le *maitre d'équipage* ou *maitre de manœuvre* a le grade correspondant à celui d'adjudant sous-officier de l'armée de terre; il reçoit directement les ordres des officiers, et les fait exécuter par l'intermédiaire des *seconds-maitres* et *quartiers-maitres* (sergents et caporaux de

l'armée de terre). — Il y a dans les ports de l'Etat un *maître d'équipage* de port, ou simplement *maître de port*, qui est chargé de la conduite de tous les appareils de force qu'entraînent les opérations maritimes. — Le *maître canonnier* a la responsabilité et la haute surveillance de tout ce qui constitue l'armement en grosse et menue artillerie. Le *maître charpentier*, le *maître voilier*, le *maître calfat*, le *maître armurier*, etc., dirigent les matelots ouvriers qui sont employés à ces diverses spécialités. Dans les ports militaires, on connaît les *maîtres de port*, *mâteurs*, *cordiers*, *forgerons*, *sculpteurs*, *tonneliers*, *pouteliers*, etc. — Les commandants des navires qui font le cabotage (voy. 1840, p. 524) se nomment *maîtres au cabotage*; ils doivent être pourvus de brevets délivrés par les écoles de navigation. (Voy. *Navigation*.)

MANGÉ. *Etre mangé par la mer*, recevoir des coups de mer fréquents et plus ou moins violents. — *Mangé par la terre*. Un vaisseau au large peut n'en pas voir un autre qui est près de terre, parce que ce dernier ne peut se dessiner sur la terre, qui est à peu près de la même couleur. On dit alors qu'on ne le voit pas, parce qu'il est mangé par la terre. — On dit aussi qu'un navire est mangé par la nuit, par la brume, et enfin mangé par le soleil, lorsque, placé justement, à l'égard d'un autre bâtiment, dans le reflet brillant de l'astre sur la surface de la mer, il ne peut être vu à cause du brasillement dont il est enveloppé.

MANGER, *manger le vent*. Un timonier mange le vent, quand il se tient si près du vent qu'à tout instant il fait fasier ses voiles. — On dit qu'un vaisseau *mange le vent à un autre*, quand il lui passe au vent assez près pour l'abriter. C'est ce qu'on nomme aussi déventer les voiles.

MANŒUVRE, toute corde qui entre dans la composition du gréement d'un vaisseau. On dit *manœuvres courantes*, *manœuvres dormantes*, *manœuvres hautes*, *basses*, etc.

MANTELET, fermeture de sabord. Sorte de volet.

MARCHEPIEDS, cordages placés sous les vergues, de manière que les matelots, en y posant le pied, se trouvent à hauteur de corps de la vergue.

MARÉE. La mer se gonfle deux fois en 24 heures 49', à peu de chose près. Dans ce mouvement, les eaux s'élèvent et s'abaissent alternativement, après avoir été un très petit nombre de minutes dans l'état de leur plus grande élévation, et pareillement dans leur plus grand abaissement. La *marée montante* est le flux ou le flot; la *marée descendante* est le reflux ou le jusant. — La *marée est debout* quand elle s'oppose à la route d'un vaisseau. Dans ce cas, on dit qu'on prend la *marée debout*. On prend aussi la *marée debout* à l'ancre quand elle est plus forte que le vent, alors que le vaisseau évite debout au courant. — La *marée portant au vent* prend un vaisseau par dessous le vent, et l'aide à gagner au vent. — La *marée portant sous le vent* prend un vaisseau par le côté du vent, et s'unit au vent pour l'écarter de sa route.

MARMOTTE, petit baril portatif où l'on conserve une mèche allumée qui s'y consume lentement, et avec laquelle on peut se procurer du feu à toute heure. — On appelle aussi *marmotte* un coffre fermant à clef dans lequel les calfats renferment leurs outils.

MARQUE DISTINCTIVE, signe arboré par un navire de guerre pour faire reconnaître le rang qu'il occupe dans une escadre dont il fait partie, sa mission spéciale dans le service d'escadre, ou pour signaler la présence sur son bord d'un officier général, et indiquer son rang dans la hiérarchie des grades. La *marque distinctive* de l'amiral est le pavillon national hissé à la tête du grand mât (ce pavillon prend alors le nom de pavillon carré). Le pavillon carré au mât de misaine est la *marque distinctive* du vice-amiral commandant moins de vingt vaisseaux de ligne. Le contre-amiral porte la sienne au mât d'artimon. La *marque*

distinctive d'un capitaine de vaisseau commandant une division navale est le *guidon* au grand mât. Celle de tous les autres officiers d'un grade inférieur à celui-ci, quand ils commandent une réunion de trois navires au moins, est la *cornette* au grand mât. Tout bâtiment de guerre dont le capitaine ne commande pas une division a pour *marque distinctive* la flamme nationale.

MARSOUIN, assemblage de deux pièces de charpente établies en prolongement de la carlingue. — On donne aussi le nom de *marsouin* à la tente du gaillard d'avant.

MASQUER une voile, mettre le vent dessus, recevoir l'impulsion du vent sur sa surface antérieure. Par cette manœuvre, on diminue le sillage. On masque autant de voiles qu'on en garde de pleines quand on met en panne pour arrêter le vaisseau en travers au vent. Dans le virement de bord vent devant, toutes les voiles sont masquées. On peut virer vent arrière en commençant par masquer partout, etc.

MAT, longue pièce de bois, ordinairement de sapin, qui s'élève plus ou moins verticalement du fond des bâtiments, sur laquelle on grée les voiles au moyen de vergues ou d'antennes. La mâture d'un navire se compose de plusieurs mâts ajustés au bout les uns des autres. La manière dont on fait cet ajustement pour qu'il soit toujours facile de guinder et de caler les mâts supérieurs (les mettre en place ou les abaisser), est assez bien indiquée dans notre gravure, fig. A (p. 260), pour qu'il soit inutile de la décrire. On désigne les mâts par les noms de grand mât, mât de misaine, mât d'artimon, et mât de beaupré. Le grand mât, placé à peu près au milieu du vaisseau, porte le grand mât de hune, le grand mât de perroquet, et le grand mât de cacatois. Le mât de misaine, à l'avant, porte le petit mât de hune, le petit mât de perroquet, et le petit mât de cacatois. Le mât d'artimon, à l'arrière du vaisseau, porte le mât de hune d'artimon ou perroquet de fougue, le mât de perroquet d'artimon ou mât de perruche, et le mât de cacatois d'artimon ou cacatois de perruche. Le mât de beaupré, incliné sur l'avant du vaisseau, porte le mât de foc ou bout-dehors de beaupré, et le mât de clin-foc. En parlant de l'ensemble des mâts entés les uns sur les autres, on les désigne par le nom seul du bas-mât, comme s'il était d'une seule pièce. A l'endroit du bas-mât où pose le pied du mât de hune se trouve la hune (voy. notre gravure, fig. C); les barres de perroquet (fig. B) sont fixées à la partie du mât de hune où s'arrête le pied du mât de perroquet. Les bas-mâts des grands bâtiments sont de dimensions tellement énormes, qu'il serait impossible de les avoir d'un seul brin; on les fait de plusieurs arbres bien joints, et maintenus de distance en distance par de forts cercles de fer. On les nomme mâts d'assemblage. On voit dans notre gravure (fig. D) des mâts d'assemblage de quatre et de sept pièces.

MATELOT. Le matelot est immédiatement au-dessus du novice ou apprenti marin. Il y a des matelots qui portent des noms particuliers : timoniers, gabiers, etc.

MATELOTAGE, l'art du matelot.

MATEUR, chef d'atelier chargé de l'exécution de tout ce qui concerne la mâture.

MATURE, art de faire et de fixer l'emplacement et les proportions des mâts. — Réunion des mâts, vergues et bouts-dehors d'un vaisseau. — Atelier où se font les mâts. — Mature est quelquefois synonyme de machine à mâter.

MÈCHE, pièce de bois qui occupe le milieu dans un mât d'assemblage. — *Mèche du gouvernail*, la pièce du gouvernail la plus rapprochée de l'étambot.

MÉLIS, sorte de toile à voile.

MEMBRE, grosse pièce de bois qui forme une des côtes du bâtiment; en d'autres termes, la moitié d'une levée, d'un couple. Le membre commence au milieu de la varangue, et finit à la tête de la dernière allonge.

MEMBRURE, la totalité des pièces de bois qui forment

les membres d'un grand bâtiment. Dans les petits bâtiments, ce sont les bois courbes et droits qui composent chaque membre ou levée.

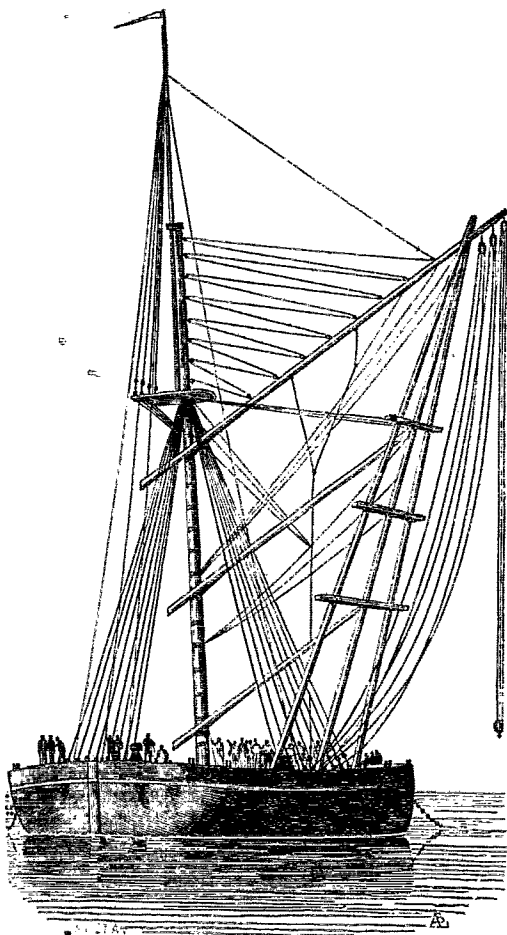
MER. La mer est haute ou basse, montante ou descendante; elle est étale (dans les lieux où il y a flot et jusant); etc. Un bâtiment qui part *prend la mer*; s'il ne relâche pas malgré un gros temps, on dit qu'il *tient la mer*; etc. — Voy., dans notre volume de 1833, p. 187, le détail des expédients pour sauver un homme à la mer; voy., sur la profondeur de la mer, 1838, p. 247.

MÉRIDIEN. La fixation du premier méridien est arbitraire: les Français le font passer par l'Observatoire, à Paris; les Anglais, à Greenwich; les Espagnols, à l'île de Fer, etc. Le

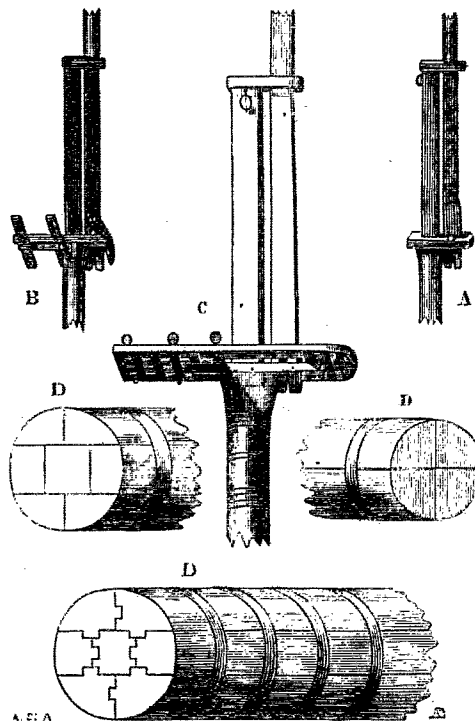
méridien magnétique est le cercle dans le plan duquel se dirige l'aiguille aimantée.

MERLIN, petit cordage de deux ou trois fils de caret fins, commis ensemble au moyen de la roue du siège de commettage; on l'emploie surtout pour les voiles principales. — *Merliner*, coudre une ralingue avec le renfort d'une voile.

MÉTACENTRE, point dont la position décide de la stabilité du vaisseau. Il doit être au-dessus du centre de gravité: s'il est au-dessous, le vaisseau ne peut tenir à flot, il chavire; s'il est dans le centre de gravité, le vaisseau est indifférent à sa position; il reste droit ou incliné, comme on le place, jusqu'à ce qu'une force quelconque rompe cet



(Machine à mâter de Rochefort.)



(Fragments de mâts. — Voy. p. 259.)

équilibre. Le métacentre est placé à l'intersection de deux lignes: l'une est la résultante de la poussée latérale quand le vaisseau est incliné; l'autre est une verticale passant par le centre de gravité du vaisseau. Si le vaisseau n'est pas incliné, le métacentre est nul. La recherche du métacentre est le point le plus important de la science de l'ingénieur des constructions navales.

MINOT, espèce d'arc-boutant saillant de chaque bord en dehors de la poulaine, et devant former un angle de 45° environ avec le taille-mer d'un grand bâtiment. C'est sur l'extrémité du minot qu'on amure la misaine. *Porte-lof*, *pistolet* et *minot* sont synonymes.

MISAINÉ. Ce mot s'applique à la vergue et à la voile gréées sur le mât de misaine. (Voy. *Mât*.) On dit la vergue de misaine; mais pour la voile de misaine on dit simplement la misaine.

MOLE. Voy., sur les môles, brise-lames et jetées, 1840, p. 290.

MONTRE. Pour les montres marines, voy. 1833, p. 282. — *Montre à sillage*, instrument inventé il y a peu de temps, et destiné sans doute à remplacer le loch. (Voy. ce dernier mot, p. 159.)

MOQUE, poulie sans rouet, qui sert principalement à rider les étais des mâts majeurs.

MORTE-CHARGE. Un bâtiment qui a à son bord tout ce qu'il est absolument possible de lui faire porter de marchandises est chargé à morte-charge.

MORTES-EAUX, les marées les plus basses des quadratures, temps où le flot et le jusant ont peu d'action.

MOUCHE, nom donné aux petits bâtiments que l'on emploie à épier les mouvements de l'ennemi, à porter des ordres, etc.

MOUILLAGE, lieu où un vaisseau peut jeter l'ancre. (Voy. 1833, p. 48.) Un bon mouillage comprend l'abri; car il ne suffit pas d'être sur un fond très net et d'une bonne tenue, il ne faut pas être exposé à l'action du vent,

Du reste, ce terme est relatif : un vaisseau de haut bord sera en sûreté dans un mouillage où un petit navire ne saurait résister au gros temps.

MOILLER, arrêter un vaisseau au moyen d'une ancre. Cette manœuvre facile est très brillante quand on a un nombreux équipage : le vaisseau jette son ancre, cargue et serre ses voiles, et s'arrête en un instant.

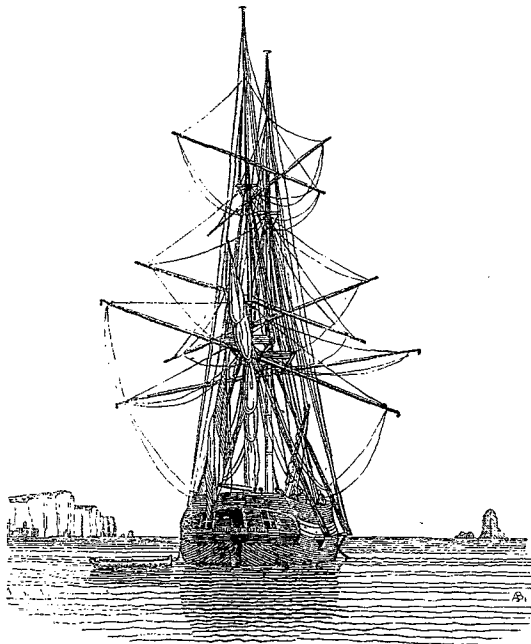
MOULINS DE MARÉE. Voy. 1836, p. 566.

MOUSSE, jeune apprenti matelot, placé hiérarchiquement au-dessous de l'apprenti marin.

MOYEN PARALLÈLE, latitude moyenne entre le départ et l'arrivée. (Voy. *Latitude*.)

MURAILLE, côtés d'un bâtiment depuis la flottaison jusqu'aux bastingages.

NABLE, trou pratiqué au fond d'un canot sujet à échouer, et dont on se sert pour en faire égoutter l'eau. Quand le bateau se remet à l'eau, on bouche le nable avec un tampon mobile qui porte le même nom.



(Brig en pantenne, en signe de deuil, mouillée, vu par l'arrière.)

en vigie pour avertir quand il découvre un bâtiment au large. — Voy. un navire romain, 1833, p. 340; un navire antique, 1856, p. 403; sur les vaisseaux au seizième siècle, 1838, p. 303; un navire scandinave, 1840, p. 160.

NEPTUNE, titre donné à certains atlas maritimes.

NŒUD. Il y a un si grand nombre de nœuds à faire aux manœuvres, que, pour les distinguer et pour qu'ils se fassent avec la promptitude du commandement, on a donné à chaque nœud un nom différent : *nœud droit, de pêche, cornu, de bouline, de bois, d'écoute, de hauban, tour d'anguille, tour mort, épissure, laquis*, etc. — Pour les nœuds de la ligne de loch, voyez *Loch*.

NOLIS, synonyme de naulage (voy. ce mot); *nolisement*, action de faire un nolis.

NOVICE. Le novice est au-dessus du mousse; il fait le service de matelot, mais il n'en a pas la paie. Le titre de novice n'est plus usité qu'à bord des bâtiments du commerce; dans la marine militaire, on les appelle aujourd'hui *apprentis marins*.

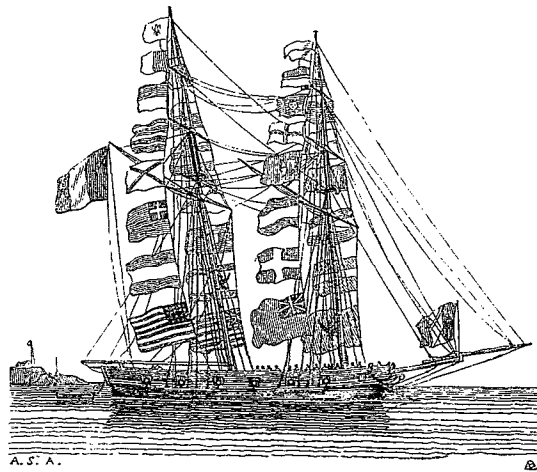
NOYER. On noie une terre, un bâtiment, lorsqu'on s'en éloigne et que la convexité du globe en fait successivement disparaître à la vue les parties inférieures. Une terre très basse, qu'on ne voit que de très près, est noyée. — Un

NAGE. Ce mot exprime particulièrement l'action des hommes sur leurs avirons. Les *bancs de nage* sont les bancs des canotiers, des *nageurs*. La *tente de nage* est celle qui est destinée à mettre les nageurs à l'abri. *Nager* est synonyme de ramer.

NAULAGE, fret ou louage d'un navire. Ce mot est usité surtout dans la Méditerranée. On dit aussi *nolis*.

NAVIGATION. La navigation maritime comprend le cabotage (voy. ce mot, 1840, p. 524), et la navigation *hauturière* ou en pleine mer (voy. *Voyage de long cours*, 1840, p. 327); celle-ci est le *pilotage* proprement dit, quoique la science du pilote ne doive être rien moins qu'étrangère à celui qui pratique seulement le cabotage. Dans quarante-cinq de nos ports, il y a autant d'écoles publiques de navigation, dites aussi écoles d'hydrographie. On y délivre, après examen, les brevets de capitaine au long cours et de maître au cabotage.

NAVIRE. Ce mot s'applique en général à tout bâtiment propre à naviguer sur mer. *Navire!* est le cri de l'homme



(Goëlette pavoisée, mouillée, vue par le bossoir de tribord.)

vaisseau dont on ne voit encore que les voiles à son bois noyé.

NUAISON, durée du temps ou du vent. On dit une nuaison de beau temps, une nuaison de vent d'aval. La nuaison n'a pas de limites fixes; elle dure plus ou moins, selon l'état de l'atmosphère; cependant il est d'usage de ne donner ce nom qu'à une certaine durée de temps fait.

NUMÉRAIRE, signal particulier adressé à un bâtiment d'après le numéro qui lui est affecté dans une division, escadre, armée, convoi ou flotte. Il y a toujours dans le livre des signaux un guidon qui porte le nom de *guidon numéraire*, qui sert à indiquer le nombre de lieues, de brasses, les heures, etc., enfin toutes les quantités numériques; il sert aussi à indiquer le chapitre du répertoire où se trouve l'expression du signal.

OCTANT, instrument de réflexion propre à mesurer des arcs, par conséquent des distances et des élévations dans le ciel. L'octant est ouvert de 45°, que la réflexion des miroirs porte à 90.

OŒUVRES. Les *œuvres vives* sont toute la partie du bâtiment rendue invisible par l'immersion; l'autre partie, s'élevant hors de l'eau comme une muraille, se désigne sous le nom d'*œuvres mortes*.

OFFICIERS. — *Officiers de la marine.* Voy. *Amiral*, *Vice-amiral*, *Contre-amiral*, *Capitaine de vaisseau*, *Capitaine de corvette*, *Lieutenant de vaisseau*, *Enseigne de vaisseau*, *Elève*. — *Officier de manœuvre*, l'officier chargé par le commandant d'un bâtiment de commander la manœuvre, sous sa surveillance, toutes les fois qu'il s'agit de manœuvres générales. — *Officier-major*, l'officier attaché à l'état-major d'un amiral commandant ou d'un major-général. — *Officier de quart ou de garde*, l'officier chargé du service pendant le quart ou la garde. — *Officier de signaux*, l'officier chargé à bord du service des signaux. — *Officier chargé du détail.* Voy. *Lieutenant*. — *Officier de batterie*, officier qui, dans un combat ou un salut, commande le feu d'une batterie, et qui est chargé de l'instruction des canonniers, etc. — *Officiers marinières*; ce sont les sous-officiers de la marine, c'est-à-dire les maîtres, seconds maîtres et quartiers-maîtres. (Voy. *Maistrance* et *Maitre*.) — *Officiers d'administration.* On donne ce nom aux officiers du commissariat de la marine. — *Officiers marchands*, officiers de la marine du commerce. — *Officiers de port.* Il existe pour la police des ports des capitaines et des lieutenants de port; ils sont chargés de veiller à la liberté et sûreté des ports et rades de commerce, de la police sur les quais et chantiers, etc. — *Officiers de santé.* Voy. *Santé*.

OREILLES D'ANCRE, ligne transversale qui termine la patte d'une ancre. — *Oreilles d'âne*, taquets à double tête séparés, appliqués en dedans de la muraille d'un grand navire pour tourner les écoutes des basses voiles, etc.

ORGANEAU ou **ARGANEAU**, anneau de l'ancre; c'est aussi un fort cercle de fer scellé dans les quais pour l'amarrage des vaisseaux, et sur les caisses des corps morts.

ORIENTER, brasser une voile, halier ou filer les boulines, les écoutes et les amures au point convenable pour que la voile se présente sous l'angle le plus favorable possible à la direction du vent. On oriente au plus près pour serrer et tenir le vent. On oriente vent large pour faire le plus de chemin possible. On s'oriente en mer en rapportant sa position à des relèvements d'astres, de côtes ou d'îles à vue.

ORIN. L'orin est une corde assez forte pour arracher une ancre du fond; quelque bien mordue qu'elle soit. Un bout de l'orin est frappé sur la croisée d'une ancre de bossoir, et l'autre bout est aiguilleté sur la bouée. On se sert de l'orin pour lever l'ancre quand on le juge à propos, ou pour la pêcher quand le câble casse.

PAGALE (En), avec précipitation et sans ordre. *Mouiller en pagale*, laisser tomber l'ancre lorsque le moment n'est pas encore arrivé, etc.

PAGAIE, sorte d'aviron très court et large de pelle pour faire marcher les pirogues.

PALAN. Cet appareil, destiné à multiplier les forces, se compose d'un cordage qu'on nomme garant et de deux poulies.

PALANQUIN, manœuvre qui passe dans le bout d'une vergue de hune, et qui se rend à une patte située sur la ralingue de chute, immédiatement au-dessous de la patte du dernier ris. Le palanquin passe à la tête du mât de hune et se rend sur le gaillard. Cette manœuvre est à liague; elle a pour objet de soulever la ralingue de chute, afin qu'on puisse facilement prendre les empointures des ris.

PANNE. Voy. 1853, p. 187.

PANTENNE (En), état de désordre dans lequel se trouve un bâtiment qui a souffert des avaries dans un combat, ou par suite d'un mauvais temps ou d'un accident quelconque. Les voiles sont en pantenne lorsqu'elles sont déchirées ou mal orientées, les vergues brassées sans uniformité. On met un navire en pantenne, en signe de deuil, à la mort du capitaine ou de l'armateur: les vergues brassées et apiquées en contre-sens, et le pavillon à mi-mât. (Voy. p. 261.)

PAPILLON. Voy. *Cacatois*, 1840, p. 524.

PAQUEBOT, tout bâtiment, quelle qu'en soit la forme, dont la destination est d'aller et de venir d'un pays à l'autre pour porter des lettres, des dépêches et des passagers.

PASSAVANTS. Ce sont, sur les vaisseaux de ligne, deux passages, dont un de chaque bord, établis au-dessus des canons pour communiquer d'un gaillard à l'autre.

PATACHE, petit bâtiment armé par la douane pour prévenir la fraude et courir après les fraudeurs.

PATARAS, faux haubans qu'on emploie pour doubler les haubans des bas-mâts, quand les mâts ont besoin d'un surcroît d'appui.

PAUMELLE, petite plaque de fer, ronde, dont le voilier se garnit la paume de la main pour pousser l'aiguille; cette plaque est fixée sur un morceau de cuir, et l'ensemble prend le nom de *paumet*.

PAUMOYER. On paumoie un cordage quand on le fait passer couramment dans la paume de la main.

PAVILLON. C'est le drapeau des navires. Le pavillon de poupe est toujours déployé sur les vaisseaux de l'Etat tant que le soleil est sur l'horizon; l'équipage se découvre quand on le hisse et quand on l'amène, et c'est devant la garde assemblée et au bruit de la mousqueterie que cette cérémonie a lieu. On le déploie en entier pour le capitaine de vaisseau; on en relève la queue pour les capitaines de corvette; il reste roulé sur le mât pour les grades au-dessous. Le contre-amiral s'annonce par un pavillon carré au mât d'artimon; le vice-amiral porte le même pavillon au mât de misaine; l'amiral, au grand mât. On dit d'un vaisseau sur lequel s'embarque un officier-général qu'il porte le pavillon de ce dernier. — *Amener le pavillon*, c'est le baisser par déférence ou par force. *Assurer son pavillon*, c'est tirer un coup de canon en le hissant. *Mettre le pavillon en berne*, c'est le plier dans sa hauteur de manière qu'il ne fasse qu'un faisceau; c'est un signe de détresse, de deuil. *Baisser le pavillon*, ou *baisser pavillon*, ou *mettre pavillon bas*, c'est céder ou se reconnaître inférieur à la personne à qui l'on se trouve comparé, avec qui l'on est en concurrence, en contestation. *Se ranger sous le pavillon d'un amiral*, c'est se mettre sous ses ordres. — Les pavillons de signaux sont de moindre dimension, de couleurs variées, et ont chacun un numéro. Les combinaisons de ces pavillons forment des nombres et indiquent des chapitres; c'est à leur aide que l'on fait tous les signaux du livre dit des signaux, et à cet effet on les hisse le long de drisses, d'une manière apparente et dans l'ordre voulu.

PAVOISER, orner un navire de ses pavois. Les pavois étaient de longues bandes de gros drap que l'on étendait tout autour du bâtiment, sur les frontaux et sur les batavoies des hunes. Chaque nation avait sa couleur: nos pavois étaient bleus, bordés de jaune; ceux des Anglais étaient rouges, bordés de blanc. Aujourd'hui le pavoisement se fait avec des pavillons disposés du haut en bas de chaque côté des mâts, avec autant de symétrie que possible pour les couleurs et les grandeurs. On ne pavoise que lorsque le navire est à l'ancre, et seulement à certains jours de fête ou de cérémonie. (P. 261.)

PÊCHE. Nous avons consacré un assez grand nombre d'articles à la pêche en mer. Voy. nos Tables.

PÉNICHE, grande et légère embarcation de guerre, à rames et à voiles, non pontée, ordinairement bordée à clin. On s'en est beaucoup servi en France pendant les guerres de la révolution et de l'empire. Il y en avait de différentes grandeurs et diversement armées. Celle que notre gravure représente (p. 264) est mâtée en long; elle monte, à l'avant, une caronade sur pivot, et cinq pierriers de chaque bord.

PENON. Le penon marque la direction du vent; il se compose d'un fil passé dans plusieurs morceaux de liège garnis de petites plumes. On l'attache à une petite verge en cuivre que l'on place sur la lisse du gaillard, à vue du timonier.

PERDRE. Un vaisseau qui, en louvoyant, n'attrape que sous le vent de l'endroit où il a viré l'autre fois, a *perdu*. En général, tomber sous le vent, c'est perdre.

PERROQUET. Le mât de perroquet est le troisième en élévation; porté par le mât de hune, il supporte lui-même le mât de cacatois. Les voiles des perroquets servent dans les beaux temps. Lorsque le vent, trop violent, menace de les déchirer, on les serre sur leurs vergues et on les envoie sur le pont, afin de ne pas fatiguer le haut de la mâture dans les roulis et les tangages.

PERRUCHE. A bord des bâtiments à trois mâts, on appelle ainsi le troisième perroquet, pour le distinguer du grand et du petit perroquet.

PHARE. Voy., sur les phares, 1854, p. 285; 1856, p. 49. — Quelquefois on désigne sous le nom de phare un mât et tout ce qu'il porte ou qui y tient : le *phare d'avant*, le *phare d'arrière*, c'est-à-dire les voiles, mâts, vergues, cordages, du mât de misaine ou du grand mât.

PIBLE. mât d'une seule pièce, d'un seul brin, depuis le pied jusqu'à la tête. Le mât à pible n'a ni hune ni barre.

PIERRIER. petit canon du calibre d'une livre de balle, monté sur un pivot, et que l'on introduit dans un chandelier fixé sur la muraille extérieure du navire pour en faciliter le pointage dans toutes les directions; on en garnit aussi les hunes. Lorsqu'une embarcation est détachée d'un navire pour une expédition présentant quelque intérêt, on l'arme de pierriers.

PIÉTAGE. chiffres sur l'étrambot et sur l'étrave pour connaître le tirant d'eau d'un vaisseau.

PIGOU. chandelier de roulis, fait de manière qu'il ne puisse se renverser : il se termine en une pointe aiguë sur laquelle on le plante en le piquant dans le bois; et immédiatement au-dessous de la bobèche il a une branche aussi fort aiguë, par laquelle on le fixe en le piquant latéralement sur la muraille, sur un montant, un fronteau, partout enfin où on ne peut le piquer verticalement.

PIGOUILLÈRE. bateau disposé intérieurement, maçonné, garni de fourneaux, pour faire chauffer le brai et le goudron. On envoie une pigouillère sur rade aux ordres d'un vaisseau qui fait des réparations et qui ne veut pas entrer dans le port. — C'est aussi le nom des fourneaux en maçonnerie construits à terre pour le même usage.

PILOTAGE. Le pilotage consiste à savoir prendre la hauteur des astres au-dessus de l'horizon pour en conclure latitude, angles horaires, azimuths, etc.; à observer la variation, mesurer le sillage, estimer la dérive, corriger l'estime de la route et du chemin; observer les distances du soleil à la lune et aux étoiles, pour avoir la longitude; faire des relèvements, mesurer des angles, dessiner des vues de terre, sonder, etc. C'est la science du navigateur.

PILOTE. *Pilote hauturier, pilote côtier, pilote lamineur.* Le grade de pilote hauturier a été supprimé en 1791, et ses fonctions se sont réparties sur tous les officiers de l'escadre, de la division, ou du bâtiment. A la suite de l'émigration, qui désorganisa le cadre des officiers de vaisseau, notre marine trouva parmi les pilotes hauturiers d'excellents officiers; plus tard ils fournirent en grande partie les amiraux et les officiers supérieurs de la marine impériale. Le chef de timonerie (voy. ce mot) a conservé, à bord des bâtiments de l'État, une partie des fonctions de l'ancien pilote hauturier. — Le pilote côtier est un maître ou patron naviguant pour le petit cabotage, et qui a une connaissance spéciale de certaines côtes et de certaines parties de mer. Il en est embarqué un à bord des bâtiments de guerre, et une fois hors des côtes, il est attaché au service de la timonerie. — Le pilote lamineur est reçu et commissionné pour l'entrée et la sortie de toute espèce de bâtiments; il exerce dans les rades, baies, rivières, havres, etc., compris dans une circonscription déterminée. — On donne, par extension, le nom de pilote aux atlas qui

contiennent des cartes et plans de côtes, et des instructions pour diriger les navigateurs : le *Pilote du Brésil*, le *Pilote de la Manche*, etc.

PILOTIN. A bord des bâtiments de guerre, les apprentis marins les plus instruits sont attachés comme pilotes au service de la timonerie; ils veillent l'horloge, aident à faire des signaux, à jeter le loch, à sonder, etc. Sur les bâtiments du commerce au long cours, les pilotes sont, en général, des jeunes gens que l'on destine à devenir officiers de la marine marchande.

PINCER LE VENT. serrer le vent le plus possible sans fasier, profiter des risées quand elles adonnent, lancer au vent quand le vaisseau a bon sillage, en un mot s'élever au vent. — *Pincer la marée*, c'est, étant au plus près du vent, pouvoir prendre la marée par le côté sous le vent de la pince; c'est un grand avantage, et qui sert beaucoup à s'élever au vent.

PINGRE. navire portant une petite poupe en cul-de-poule, et gréé à trait carré. Le pingre n'a pas de guibre.

PINQUE. petit navire à trois antennes et à varangues plates; il tient du chebec, et ne se voit que dans la Méditerranée.

PIQUER. Piquer l'heure, c'est frapper autant de coups sur la cloche qu'il y a de demi-heures écoulées dans le quart. — Piquer au vent est le synonyme de pincer le vent.

PIRATE. C'est le brigand ou écumeur de mer; on le désigne aussi sous le nom de forban. (Voy. p. 225.)

PIROGUE. La pirogue du sauvage, faite d'un seul tronc d'arbre, est le premier rudiment des constructions navales. (Voy. pirogue de la Nouvelle-Zélande, 1855, p. 192; pirogue du Sénégal, 1856, p. 46.) — On emploie pour la pêche de la baleine des embarcations dites *pirogues baleinières*; elles vont indifféremment à la voile ou à l'aviron.

PLAT-BORD. bordage large et épais placé sur la tête des dernières allonges, et recouvrant tout l'intervalle formé par l'échantillon de la membrure et l'épaisseur des bordages extérieurs et intérieurs du vibord.

PLATE-FORME. plancher volant. Il y en a plusieurs dans un vaisseau. Les principales sont : la plate-forme du chirurgien; c'est sur elle que l'on place les blessés dans un combat pour recevoir les secours de l'art; cette plate-forme est dressée dans la cale, hors de l'atteinte des boulets; — celles de la soute aux poudres, de la cambuse, du magasin général, etc.

PLET. pli rond d'un câble cueilli.

PLONGEUR. homme exercé à rester quelques minutes sous l'eau pour y travailler, visiter la carène d'un navire, le fond, amarrer un grelin sur une ancre, etc. — Voy., sur la cloche à plongeur, 1855, p. 60.

POINT. détermination du lieu où l'on se trouve sur la carte, latitude et longitude du lieu où l'on est arrivé. — *Point de départ*, lieu marqué sur la carte la dernière fois qu'on a fait le point, et qui était alors le *point d'arrivée*. *Point observé*, celui qui est la conséquence d'observations faites sur les astres; et *point estimé*, celui qui se déduit de l'appréciation du chemin parcouru et calculé suivant les directions vers lesquelles a gouverné le navire.

POLACRE ou **POLAQUE**, bâtiment naviguant principalement dans la Méditerranée, et dont la construction n'a rien de particulier. La polacre n'a point de figure; elle a un éperon comme celui des chebecs; du reste elle est mâtée à pible et trait carré.

PONANT. C'est l'occident. De ce mot vient *Ponantais*, nom donné aux marins des ports de l'Océan par ceux de la Méditerranée.

PONT. nom que l'on donne aux planchers d'un bâtiment. Les petits bâtiments n'ont qu'un pont; les frégates, les corvettes en ont deux; les vaisseaux de ligne en ont trois, non compris les faux-ponts et les gaillards. C'est sur les ponts que s'établissent les batteries. Le pont inférieur s'appelle

premier pont; c'est celui qui porte la première batterie d'un vaisseau. Dans l'usage, le plancher supérieur, nommé autrefois *tillac*, conserve seul le nom de pont; les autres ponts sont appelés batteries. Les embarcations ne sont point pontées.

PONTON, grand bâtiment carré, un peu plus long que large, à fond plat et à quatre faces droites, qui sert dans les ports à différents usages. Il est d'une forte construction, porte un seul mât, et deux cabestans, montés l'un en avant, l'autre en arrière. Cette espèce de ponton devient rare, parce que l'on peut employer aux mêmes usages de vieux vaisseaux ou de vieilles frégates rasées, qui alors reçoivent aussi le nom de ponton. Nous n'avons pas besoin de rappeler ce que furent les pontons anglais pour nos soldats prisonniers; chacun s'en souvient en France, aussi bien que de cette parole de Napoléon se découvrant devant un convoi de prisonniers: « Honneur au courage malheureux! »

PORT, lieu sur une côte où la mer, s'enfonçant dans les terres, offre aux bâtiments un abri contre les vents et les tempêtes; villes bâties auprès d'un port, autour d'un port; *port de mer*, *port naturel*; *port artificiel*, formé par des môles ou des jetées en mer. — Un port de toute marée est celui où les navires peuvent entrer en tout temps, parce qu'il y a toujours assez de fond; un port de marée, celui que la mer en se retirant laisse à sec; un port de barre, celui dont l'entrée est fermée par un banc de sable ou de roche.

PORTE-HAUBANS. Voy. *Haubans*, p. 156.

PORTE-VOIX. Il y a plusieurs espèces de porte-voix: l'un que l'on nomme *brailard*, et dont on se sert le plus ordinairement; c'est le porte-voix de l'officier de quart. Un second, composé de deux tubes rentrant l'un dans l'autre, dans le genre des lunettes, et à l'aide duquel on se fait entendre d'un bâtiment à un autre. Enfin il y a des porte-voix de combat, qui descendent verticalement en traversant les ponts, dans les batteries, pour y transmettre les ordres.

PORTULAN, livre où l'on traite de la navigation sur les côtes; c'est le guide des pilotes côtiers.

POSTE-AUX-CHOIX, nom du petit canot affecté à la provision journalière pendant le séjour en rade.

POULAINE, espèce de tillac, partie en caillebotis, faisant saillie en dehors de l'étrave d'un grand bâtiment, et placé entre les écharpes sur l'éperon, s'élevant vers l'avant en suivant les contours des lisses; sa hauteur commence au coltis, au niveau des seuils de la deuxième batterie.

POULIE. On place une poulie partout où la force à employer sur un cordage exige que la transmission s'opère sur une multiplication de retours de ce cordage. — On appelle *poulrière*, dans les ports, l'atelier où les ouvriers font les poulies, et *pouliier* l'ouvrier qui fait les poulies.

POUPE, face de l'arrière du vaisseau, l'opposé de la proue. La poupe est ornée de galeries, bouteilles, fenêtres, sculptures, peintures; on y lit le nom du bâtiment, et elle est surmontée par le couronnement. On commence à donner la forme ronde aux poupes de nos grands navires, qui jusque là avaient été de forme dite carrée. La France possède un vaisseau de guerre, *l'Inflexible*, et quelques frégates, d'après ce nouveau modèle.

PRAME, bâtiment à fonds plats, pouvant être armé de pièces d'artillerie d'un fort calibre.

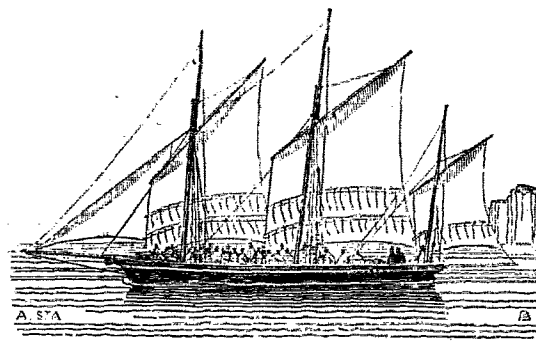
PRÉFENTE, ceinture de très fortes planches de chêne, qui règne de bout en bout à l'extérieur d'un vaisseau, et qui consolide ses liaisons.

PRÉFECTURE MARITIME, arrondissement maritime administré par un officier-général de la marine qui porte le titre de préfet. Il y a cinq arrondissements maritimes en France, et les chefs-lieux sont: Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon. C'est par erreur que, dans ce vocabulaire, nous avons donné le mot *Département maritime* pour celui d'*Arrondissement maritime*.

PRÉLARTS, grosses toiles peintes ou goudronnées servant à recouvrir les panneaux des écoutilles et caillebotis pour empêcher l'eau de pénétrer dans l'intérieur du navire.

PRÈS, AU PLUS PRÈS, route d'un bâtiment qui veut s'élever à l'origine du vent. Etre *au plus près du vent*, c'est avoir, dans un bâtiment, les vergues brassées sous l'angle le plus aigu possible avec la quille relativement au gréement des mâts. — *Près et plein!* est un commandement que l'on fait au timonier pour lui dire de ne pas chicaner le vent, mais aussi de ne pas trop porter, de tenir la voile pleine et aussi près que possible. — On dit de cette allure: *Aller au plus près, Courir au plus près, Tenir le plus près, Aller à la bouline.*

PROUE, avant du bâtiment, l'opposé de la poupe. La proue se termine par la figure du navire.



(Péniche au plus près, vue par le travers.)

UN ORIGINAL.

Le docteur King, qui fut évêque de Clichester, raconte, dans le recueil qu'il a fait des Anecdotes de son temps, le trait suivant d'un homme de sa connaissance, nommé Howe.

Le jour de ses noces, il quitta sa femme, disant qu'il était obligé d'aller à la Tour où des affaires l'appelaient. Quelques heures après, elle reçut un billet de lui, dans lequel il lui apprenait que des circonstances imprévues le forçaient de partir pour la Hollande, et qu'il serait de retour dans trois semaines ou un mois. Pendant dix-sept ans sa femme n'entendit plus parler de lui.

Or, pendant ce prétendu voyage, il était allé s'établir à l'extrémité de la rue où demeurait sa femme, dans la maison d'un charbonnier, sous un autre nom que le sien. Trois ans après sa disparition, sa femme adressa une pétition au parlement pour nommer des arbitres qui réglissent les affaires de son mari, dont la vie ou la mort était incertaine, et lui assurassent des moyens d'existence. Il suivit avec beaucoup de sollicitude les détails et les progrès de cette affaire, qui se termina comme le désirait sa femme. Sept ans après, il fit connaissance avec le propriétaire de la maison qui se trouvait en face de celle qu'habitait sa femme, et se lia étroitement avec lui pour avoir occasion d'observer sa femme de plus près. Il avait coutume de fréquenter la même église qu'elle et tous les lieux où il pouvait la rencontrer; en un mot, il ne la perdait de vue que le moins possible. Enfin, l'anniversaire même du jour de son départ, et dix-sept ans après, il retourna auprès d'elle et vécut avec elle de la même manière que s'il ne l'eût jamais quittée.

Jamais il ne voulut avouer, même à ses plus intimes amis, les motifs de cette étrange conduite. Peut-être n'en avait-il pas eu ou n'osait-il pas les avouer.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

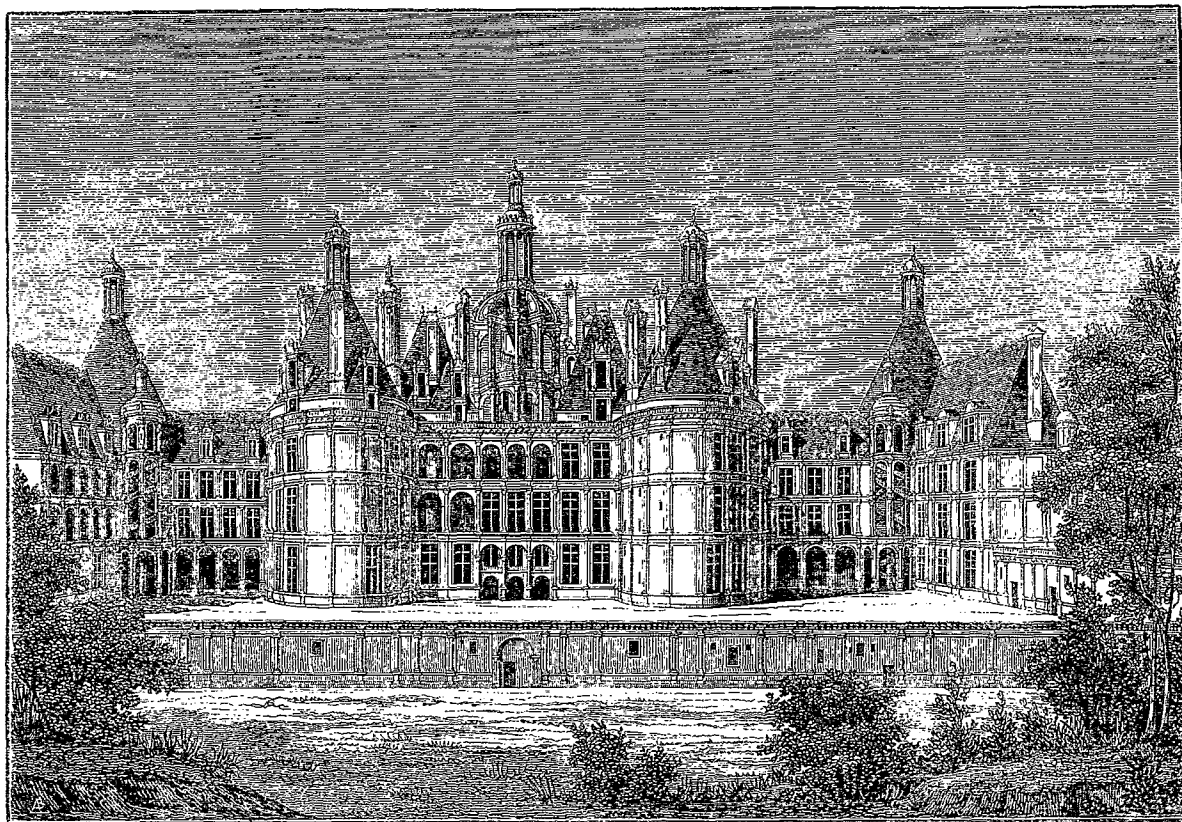
Imprimerie de BOURGOIN et MARTINET, rue Jacob, 30.

ÉTUDES D'ARCHITECTURE EN FRANCE,
OU NOTIONS RELATIVES A L'ÂGE ET AU STYLE DES MONUMENTS ÉLEVÉS A DIFFÉRENTES ÉPOQUES
DE NOTRE HISTOIRE.

ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE.

(Suite. — Voyez pag. 121, 193, 225.)

SUITE DU RÈGNE DE FRANÇOIS 1^{er}.



(Époque de la Renaissance. — Château de Chambord, près de Blois.)

Si les riches négociants comme Ango, ou les puissants dignitaires comme Duprat, si les courtisans et les seigneurs élevaient à l'envi de somptueuses et riches habitations, c'est que le roi lui-même leur en avait donné l'exemple en couvrant la France de châteaux, de palais, dont la magnificence était sans bornes. Avant de décrire le château de Fontainebleau, le plus important de tous et celui que François I affectionnait particulièrement, nous avons voulu, par la description détaillée de ceux de Chambord et de Madrid, faire bien comprendre quelle impulsion ce roi avait imprimée à l'architecture dans les nouvelles et fastueuses constructions qu'il entreprenait de tous côtés avec une passion et une ardeur jusqu'alors sans exemple.

CHATEAU DE CHAMBORD.

Chambord, autrefois *Camborium*, est situé à 16 kilomètres à l'est de Blois et à 4 kilom. de la Loire, dans un pays boisé de tous côtés. Les comtes de Blois y avaient sans doute établi originairement un castel servant de rendez-vous de chasse. François I, qui aimait à se livrer à ce plaisir royal, ne pouvait choisir un site plus favorable à ses goûts pour y élever un château; l'emplacement dont il fit choix se trouve au milieu d'un parc de 5 000 hectares clos de murs et percé de belles avenues. La rivière du Cosson, qui traverse cette vaste propriété et passe près du château, permettait aussi de se livrer au plaisir de la pêche.

TOME X. — AOÛT 1872.

Le château se compose d'un vaste terre-plein quadrangulaire, entouré de constructions de trois côtés, reliées par des ailes au corps de bâtiment principal ou donjon, qui occupe le centre d'une des faces.

Nous avons vu, en étudiant les constructions civiles des époques précédentes, que souvent on avait fait l'application de détails gothiques à des bâtiments dont la disposition était conforme aux nouveaux usages. Dans le château de Chambord on voit, au contraire, une disposition tout-à-fait analogue à celle des châteaux féodaux des siècles précédents, tandis qu'on a fait choix de détails d'architecture dont le goût et la délicatesse portent le cachet du style moderne. C'est ainsi que dans les époques de fusion l'art procède par des tâtonnements de tout genre, n'osant pas s'affranchir brusquement des traditions dont les exemples antérieurs lui ont laissé l'héritage.

Ainsi que nous l'avons dit, le corps principal du château forme un véritable donjon (c'est ainsi que Ducerceau le nomme lui-même), et l'enceinte, flanquée d'une grosse tour à chacun de ses angles, ressemble tout-à-fait aux enceintes fortifiées des manoirs du moyen-âge.

Le château de Chambord peut donc être considéré comme un ancien château français habillé à la Renaissance, et offre par cela même un des exemples les plus curieux de ces constructions de style mixte qui furent élevées en France au commencement du règne de François I, avant que le goût français ait été définitivement fixé.

34

On a voulu attribuer la construction de Chambord à Primatice, mais nous ignorons sur quelle autorité une telle opinion a pu être fondée; car, selon Vasari, le Primatice serait venu en France en 1551, et d'après Bartolomeo Galeotti, dans son *Traité des hommes illustres*, ce ne serait même qu'en 1559. Or, le château de Chambord a été commencé en 1525; d'où l'on peut conclure avec certitude que Primatice est resté étranger à sa construction première. Primatice d'ailleurs était bien plutôt peintre qu'architecte. C'est comme tel que Vasari en parle quand il mentionne ses différents travaux, et parmi ceux qu'il fit en France, il se contente de parler de ce qu'il exécuta à Fontainebleau et à Meudon. Si Primatice exerça une direction sur les constructions exécutées sous le règne de François I, ce ne doit être seulement qu'à dater de 1541, époque à laquelle il fut nommé surintendant des bâtiments royaux après la mort du Rosso.

Nous sommes donc disposés à croire que l'architecture du château de Chambord est l'œuvre d'artistes français qui, dans la conception de l'ensemble, sont restés sous l'influence des habitudes et du goût qui régnaient encore dans les constructions de cette époque; et il faut convenir que, si dans l'emploi du nouveau style décoratif ils témoignèrent de quelque inexpérience par l'imperfection de certains détails, ils firent preuve d'une grande habileté dans la disposition et la décoration de l'escalier central, dont la grande et juste célébrité s'est perpétuée jusqu'à nous.

Ducerceau, dans sa description du château de Chambord, parle de l'escalier avec éloge; il en vante le couronnement, qui s'élève pyramidalement au-dessus des combles et des terrasses comme un monument.

Cet escalier en spirale est à doubles rampes superposées, dont la disposition est telle que deux personnes peuvent y monter en même temps sans se rencontrer. La cage toute à jour est composée de pilastres qui suivent le rampant. Situé au centre même du château, il donne accès, à chaque étage, à quatre grandes salles qui s'étendent jusqu'aux murs de face et servent elles-mêmes d'antichambres à quatre appartements complets.

André Duchesne dit, en parlant du château de Chambord: « Riche d'un escalier qui n'a point son pareil en la France; estre tellement et si largement composé qu'un grand nombre d'hommes y peuvent monter et descendre diversement et en même temps sans s'entrevoir, et pour estre l'un de ses côtés industrieusement dérobé de l'autre. »

Blondel, dans ses leçons d'architecture, dit, au sujet du même escalier: « On ne peut trop admirer la légèreté de son ordonnance, la hardiesse de son exécution, et la délicatesse de ses ornements. »

L'art de disposer les escaliers dans les bâtiments fut long-temps stationnaire. Pendant toute la durée du moyen-âge on ne pratiqua absolument qu'un seul genre d'escalier: ce fut l'escalier en vis ou en spirale, placé ordinairement dans des tours saillantes; on ne croyait pas possible alors de comprendre un escalier dans l'intérieur des bâtiments sans en interrompre la communication et nuire à leur commodité. Les escaliers de Boutheroulde à Rouen, de l'hôtel de Cluny et de celui de la Trémouille à Paris, ceux du château de Gaillon, etc., étaient en vis. Sous Louis XII, on commença à construire des escaliers à rampes droites; mais ceux de la Cour des comptes et de la Sainte-Chapelle, qui datent de cette époque, font voir qu'on continuait encore à considérer les escaliers comme des hors-d'œuvre qui devaient être placés en dehors des constructions. Au château de Nantouillet, l'escalier qui conduit à la chapelle est à double rampe droite à l'italienne: c'est peut-être le plus ancien exemple d'escalier ainsi disposé qu'on puisse citer dans nos habitations du seizième siècle.

Les architectes du château de Chambord, tout en se conformant à l'ancienne disposition en spirale ou en vis, semblent avoir voulu faire une merveille en ce genre dans la conception neuve et originale du grand escalier central de ce château. Outre cet escalier principal, on en avait ménagé de plus petits et de plus cachés dans plusieurs parties de cette vaste construction, dont les dégagements multipliés et secrets étaient parfaitement appropriés aux habitudes mystérieuses et défiantes du prince et des courtisans.

Le château de Chambord est bâti en pierres de Distant et de Ménars, espèce de pierre très blanche, très tendre quand on la travaille, et qui acquiert une grande dureté à l'air. Le caractère de cet immense édifice consiste, comme nous l'avons observé, dans une ordonnance d'architecture assez fine et délicate, appliquée sur des masses lourdes et presque barbares. Chacune des tours du donjon à 19^m,490 de diamètre. Mais ce qui caractérise tout particulièrement ce château déjà très remarquable sous plus d'un rapport, ce sont les prodigieuses et innombrables constructions qui surgissent au-dessus des combles et des terrasses, et, par leur blancheur, se détachent alternativement sur les ardoises des couvertures, ou sur le ciel. Là, sans contredit, dans cet assemblage unique de cheminées, de lucarnes, de tourelles et de clochetons, ainsi multipliés et décorés de découpures dentelées et de sculptures de toute espèce, on ne peut méconnaître un reste de ce goût gothique qui se complaisait dans l'emploi de pinacles, de pyramidions de toute sorte, et dont les artistes se sont plus à reproduire ici l'effet par tous les moyens dont ils pouvaient disposer. A part la lanterne à jour du grand escalier central, qui semble avoir été plus motivée que tout le reste, et dans la composition de laquelle on doit reconnaître un certain art, il faut avouer que toutes les autres superfétations dont on a surchargé la partie supérieure du château de Chambord, et qui lui donnent un aspect si étrange, doivent être réprochées par un goût sévère et pur qui ne saurait admettre en architecture que ce qui est autorisé par la raison. Dans l'intérieur des appartements, jadis décorés de fresques de Jean Cousin, et dans lesquels François I avait formé une galerie des portraits des principaux savants de l'Europe, on ne retrouve plus aujourd'hui aucune trace de décoration, et l'on chercherait en vain la vitre célèbre sur laquelle ce roi galant avait tracé de sa main ces deux vers si connus:

Souvent femme varie,
Mal habil qui s'y fie.

Les deux seules pièces qui aient conservé leur décoration primitive sont la grande chapelle et l'oratoire qui est un chef-d'œuvre de sculpture. Durant le règne de François I, on prétend que 4,800 ouvriers travaillèrent sans relâche pendant douze ans à la construction de Chambord sans pouvoir l'achever; il fut continué sous Henri II et sous ses successeurs jusqu'à Louis XIV, sans avoir jamais pu être entièrement terminé. La salamandre, la devise: *Nutrisco et extinguo*, et les F couronnées, sont un témoignage du règne de François I. Les D et les H enlacés, accompagnés de croissants et de la devise: *Donec totum impleat orbem*, constatent les travaux faits par Henri II, et enfin, le soleil et la devise: *Nec pluribus impar*, prouvent que Louis XIV aussi fit travailler à ce château royal. On sait que, sous la restauration, une société de souscripteurs en avait fait don au duc de Bordeaux.

CHATEAU DE MADRID, AU BOIS DE BOULOGNE.

Ce fut vers 1550 que François I ordonna la construction du château de Madrid, destiné à lui servir de rendez-vous de chasse. Ce château, à cause de sa situation, s'appelait aussi le château de Boulogne, ainsi que le désigne Ducer-

ceau dans son *Recueil des plus beaux bâtiments de France*, publié par loi en 1576.

François I était tellement impatient de jouir de cette nouvelle demeure, qu'il en habita une partie avant même qu'elle fût achevée. Il se plaisait à y prolonger son séjour; et quand il séjournait dans ce château, il voulait rester inaccessible à la foule importune des visiteurs. Il s'y livrait à l'étude des sciences et des arts en société d'un petit nombre de savants et d'artistes distingués.

Les courtisans, blessés de l'éloignement dans lequel ce prince les tenait de sa personne en ne les admettant pas dans cette royale retraite, et faisant allusion au temps de sa captivité, pendant laquelle on ne pouvait parvenir à le voir qu'avec de très grandes difficultés, donnèrent par épigramme au château de Boulogne le nom de la ville dans laquelle ce prince avait été prisonnier, et l'appellèrent le château de *Madrid*, nom qui lui est resté. C'est donc bien à tort que plusieurs écrivains ont dit que ce château avait été ainsi nommé parce qu'il avait été élevé sur le modèle de celui qui servit de prison à François I à Madrid, en Espagne. Outre qu'il y aurait lieu de s'étonner que ce roi eût eu l'idée de se faire bâtir un château de plaisance en souvenir et à l'imitation d'une prison où il avait languï plus d'un an, il est à remarquer que le palais qui servit de séjour à François I pendant sa captivité, et le château de Boulogne, n'ont jamais eu entre eux aucune ressemblance.

La forme du château de Madrid était plus longue que large; il était entouré de fossés. L'entrée principale était au nord, vers Saint-Cloud; la face postérieure au midi, vers Neuilly. Le château, de 20 mètres de long sur 8 mètres de large, était élevé au centre d'un plateau rectangulaire, sur un soubassement contenant des offices et des cuisines voûtées, très remarquables par leur grandeur et leur construction; il en reste encore quelques voûtes. Quatre petits pavillons saillants divisaient chacune de ses façades en trois parties. Sur chacun de ses pignons on avait pratiqué des escaliers en vis dans une tourelle ronde et saillante. Il y avait quatre étages, dont les deux premiers avec portiques en arcades ornés de colonnes engagées. Mais ce qui faisait de ce château un édifice à part et vraiment remarquable, c'était le système général de décoration en terre cuite colorée et émaillée qu'on avait adopté sur ses façades, et même sur les tuyaux extérieurs des cheminées. Ce genre d'ornements, distribués avec goût dans les diverses parties de cette architecture, devaient produire un effet vraiment merveilleux. (Voy. 1841, p. 37, 516.)

Les intérieurs du château de Madrid ne présentaient pas moins d'intérêt, et étaient décorés avec le même art. Les cheminées, les plafonds, les parquets, les lambris, étaient d'une extrême richesse et d'une grande beauté, ainsi qu'on peut en juger d'après les dessins conservés et publiés par l'architecte Ducerceau.

L'ameublement était somptueux et recherché; on y remarquait particulièrement deux superbes tapisseries tissées d'or et de soie, qui avaient coûté 120 000 francs: elles représentaient, l'une la vie de saint Paul, l'autre le triomphe de Scipion. La salle principale du château était ornée de superbes bas-reliefs de César della Robbia, représentant les Métamorphoses d'Ovide. Ce mélange de sujets empruntés soit à l'histoire, soit à la mythologie ancienne, et de sujets chrétiens, était, comme nous l'avons déjà dit, très général en ce temps-là en Italie et en France; les papes, d'ailleurs, en donnaient eux-mêmes l'exemple: Léon X a fait peindre dans son propre palais, par Raphaël, l'Ecole d'Athènes en face de la Dispute du Saint-Sacrement, et le Parnasse antique en face du Miracle de Bolsène. A la mort de François I, en 1547, la façade du midi et les deux pignons du château de Madrid étaient élevés et habités, mais la façade du nord était restée inachevée. Ce fut sous le règne de Henri II, vers 1550, que Philibert De-

lorme, architecte de ce roi, fut chargé d'achever les deux étages supérieurs de cette façade, ainsi qu'il le dit lui-même dans son ouvrage publié en 1567. Dans ce même ouvrage, il blâme l'emploi de la terre émaillée dont on avait fait usage dans la décoration des trois façades terminées de ce château, exécutées sous François I, et dit qu'il s'est bien gardé de l'employer dans la façade du nord. C'est sans doute à cause de cette répugnance pour les ornements en terre émaillée que Philibert Delorme et d'autres après lui avaient dit que le château de Madrid était un château de faïence. Nous sommes loin de partager l'opinion de Philibert Delorme à cet égard. De tout temps on s'est plu à marier de brillantes couleurs aux formes de l'architecture; et si nous ne craignons pas de trop nous écarter de notre sujet, nous ne manquerions pas de nombreux exemples, pris à toutes les époques de l'art, pour prouver que le système de coloration extérieure appliquée à l'architecture ne saurait être réproché, et peut au contraire y ajouter un grand charme quand on en fait un judicieux emploi.

Les personnes qui ont été assez heureuses pour voir le château de Madrid, et nous en connaissons, nous ont assuré que l'ensemble de ces façades revêtues de faïences aux couleurs vives et à l'émail éclatant produisait un effet admirable et dont on ne saurait se faire une juste idée.

Ce goût particulier pour la sculpture en terre émaillée nous était venu de l'Italie, où elle avait été inventée par le célèbre Lucca della Robbia, né en 1388, et chef de cette nombreuse famille della Robbia, qui excella dans cet art spécial de la sculpture en terre cuite. (V. 1859, p. 89.) Vasari, qui parle de tous les membres de cette famille, dit que Jérôme della Robbia exécuta de nombreux travaux à Madrid: or il le cite auparavant comme très habile à travailler le marbre, la terre et le bronze, d'où on peut conclure que ce furent des travaux de ces différents genres qu'il a pu exécuter. Mais nous avons déjà cité les Métamorphoses d'Ovide, attribuées à un certain César della Robbia dont Vasari ne fait aucunement mention; et de plus, dans le compte des dépenses de ce château, on trouve encore les ouvrages en terre cuite émaillée, par César della Robbia, portés pour une somme totale de 58 860 livres (environ 388 260 fr.). Il faut donc croire, ou qu'il y a eu erreur de prénom, ou que Vasari a omis de parler de ce César della Robbia, et supposer que César et Jérôme della Robbia ont travaillé conjointement à Madrid.

L'art de la sculpture en terre émaillée de différentes couleurs acquit bientôt un grand développement en France, qui, grâce au célèbre Bernard de Palissy, n'eut plus rien à envier à l'Italie dans ce genre. François I accorda une grande protection aux travaux de cette nature, et fit établir à Limoges une manufacture d'émaux sous la direction de Léonard Limosin; il fonda en même temps à Rouen une fabrique de terres vernissées sous la direction de Bernard de Palissy.

Les distributions intérieures du château de Madrid n'avaient pas la grandeur et la majesté d'une habitation royale; elles étaient plutôt appropriées à la mystérieuse destination que François I leur avait donnée. Cette retraite royale, entourée de larges fossés, isolée au centre d'un petit parc fermé, bordé d'un côté par la Seine, et renfermé lui-même dans le bois de Boulogne, se trouvait ainsi à l'abri des regards indiscrets, et parfaitement convenable pour s'y livrer, dans une douce solitude, à tous les délassements de l'esprit.

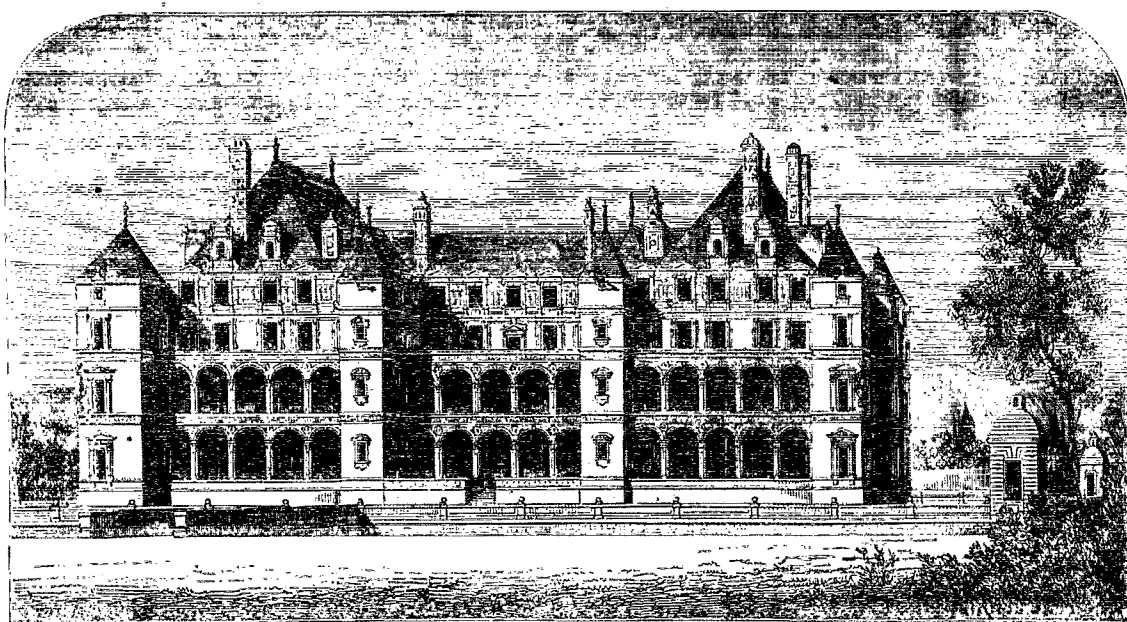
Le château de Madrid fut successivement habité par Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII. Ce dernier roi vint s'y établir pour éviter la contagieuse épidémie qui était survenue à Saint-Germain-en-Laye en 1636. Louis XIV, habitué aux magnificences de Versailles, ne pouvait pas trouver Madrid digne de lui. Dès lors Madrid cessa d'être habité par la cour; on y donnait des lo-

gements de faveur à des personnes de marque. Le dernier habitant de ce château fut M. de Rosambeau, premier président au parlement de Paris, gendre de M. de Malesherbes, ministre et défenseur de Louis XVI.

De domaine royal le château de Madrid devint domaine national, et comme tel il fut mis en vente et adjugé pour être démoli au prix de 648 205 livres assignats, représentant alors 200 000 francs environ. L'adjudicataire vendit séparément les boiseries, les plombs, les fers et les marbres; quant aux objets en terre vernissée, ils furent vendus à un paveur, pulvérisés et convertis en ciment. Après ce dépouillement, ce même entrepreneur démolisseur imagina pour plus d'économie un nouveau mode de démolition : il fit saper, à des distances très rapprochées, l'assise de retraite de tout l'édifice, remplissant à mesure ces ouvertures par des étais en bois, de manière à supporter toute la construction, à peine soutenue en quelques points sur les assises de pierre demeurées en place. Ces étais ayant été entourés de fagots et de matières combustibles, cinquante ouvriers y mirent le feu tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de manière à opérer la chute entière et instantanée de tout

le château. Les flammes et la fumée de ce vaste incendie, le bruit et les éclats de la calcination, ressemblaient à l'éruption d'un volcan, et produisirent un spectacle horriblement admirable; cependant le résultat de cette opération barbare n'eut pas le succès qu'on en avait espéré : quelques murs fléchirent, quelques déchirements s'opérèrent; mais les pierres et la maçonnerie se trouvaient liées par un mortier si puissant qu'il n'y eut pas de chute totale, et l'on fut obligé de recourir aux moyens ordinaires, et d'opérer la démolition à bras d'hommes. Ainsi fut consommée la destruction totale de ce charmant château, qui était unique en France par sa décoration particulière. D'après le compte des dépenses, qui comprend de 1557 à 1570, c'est-à-dire celles faites sous François I, Henri II, François II et Charles IX, le total serait de 550 489 livres tournois, qui en notre valeur actuelle équivaldraient à 5 504 890 francs; ce qui ne représente pas tout ce qu'a dû coûter cet édifice, puisqu'on ne trouve pas ce qui a été dépensé de 1528 à 1557. Il faudrait en outre ajouter les 388 260 francs prix des ouvrages en terre émaillée payés à César della Robbia.

On doit regretter que le nom de l'architecte qui a donné



(Château de Madrid, au bois de Boulogne, démoli à la fin du siècle dernier.)

les plans du château de Madrid soit resté inconnu. Nous ne pensons pas qu'on puisse, comme on a essayé de le faire, admettre que Primatice ait eu quelque part dans la direction de cette construction; car les lettres patentes portent que ce château fut commencé le 28 juillet 1528, et nous avons déjà fait remarquer que Primatice ne vint en France au plus tôt qu'en 1551. Dans l'incertitude où nous nous trouvons à cet égard, nous croyons cependant pouvoir supposer avec quelque raison que c'est à des artistes italiens qu'il faudrait attribuer la composition du château de Madrid; et cela par le style même de son architecture, par la disposition de son ensemble, par ces loges ou portiques à jour régnant sur toutes les façades, et qui semblent tout-à-fait imités des palais italiens de Bologne, de Florence et de Rome; enfin, ce qui nous semble devoir surtout confirmer cette opinion, ce sont ces décorations de faïence, alors inconnues en France, et exécutées à Madrid par des artistes italiens célèbres dans ce genre.

La démolition du château de Madrid une fois terminée, les matériaux enlevés, le terrain fut divisé et vendu par lots. Le sieur Borne, ancien concierge du château, qui ne l'avait jamais quitté et qui avait été marié dans la chapelle

de Madrid, se rendit, en janvier 1792, adjudicataire d'une partie des dépendances du côté de l'Orangerie. Il y a établi depuis ce temps un restaurant où ses héritiers conservent encore aujourd'hui* un tableau représentant une vue fidèle du château tel qu'il était dans sa splendeur. Le sieur Borne, ayant vu avec peine détruire ce château et en vendre les matériaux à l'enchère, ramassa dans les gravois plusieurs beaux fragments des émaux provenant de sa façade, et pour les conserver les incrusta dans le mur de son jardin. Les amateurs qui, dans la belle saison, se plaisent à diriger leur promenade vers cette partie du bois de Boulogne ne manquent pas de visiter ces débris d'une décoration dont l'effet devait être ravissant.

DU STYLE FIGURÉ.

« Le soleil brûle; Le marbre est froid; L'homme désire la gloire; » voilà le langage propre ou naturel. « Le cœur

* Le sieur Borne vivait encore il y a deux ans, et nous avons plus d'une fois causé avec lui du château de Madrid, sur lequel il a pu nous donner de précieux renseignements.

brûle de désir; La crainte le glace; La terre demande la pluie; » voilà le style figuré, qui n'est que le simulacre de l'autre, et qui double ainsi la richesse des langues.

Le style naturel ne peut être que vrai; et quand il est faux, l'erreur est de fait, et nos sens la corrigent tôt ou tard. Mais les erreurs dans les figures et dans les métaphores annoncent de la fausseté dans l'esprit, et un amour de l'exagération qui ne se corrige pas.

Une langue vient à se corrompre lorsque, confondant les limites qui séparent le style naturel du figuré, on met de l'affectation à outrer les figures et à rétrécir le naturel, qui est la base, pour charger d'ornements superflus l'édifice de l'imagination.

Ce défaut perd les écrivains des nations avancées; ils veulent être neufs et ne sont que bizarres; ils tourmentent leur langue pour que l'expression leur donne la pensée; et c'est pourtant celle-ci qui doit toujours amener l'autre.

RIVAROL, *De l'universalité de la langue française.*

A l'avènement de Henri IV, la France était chargée d'une immense dette. Le roi et Sully s'accordèrent à créer et soutinrent de toute la puissance de leur caractère une administration vigoureuse et sévère : quel en fut le résultat? A la fin de ce beau, mais trop court règne, l'état avait racheté pour trente-cinq millions de domaines et pour cent millions de capitaux de rentes sur l'Etat; les impôts étaient diminués de moitié, et le produit en était cependant augmenté; des constructions dispendieuses avaient été entreprises et achevées; d'utiles travaux avaient été faits aux frais de l'Etat; et le trésor gardait pour les profusions du règne suivant une épargne de quarante millions.

Conseils à des surnuméraires.

LES CHEVALIERS DE L'ORDRE DES FOUS,

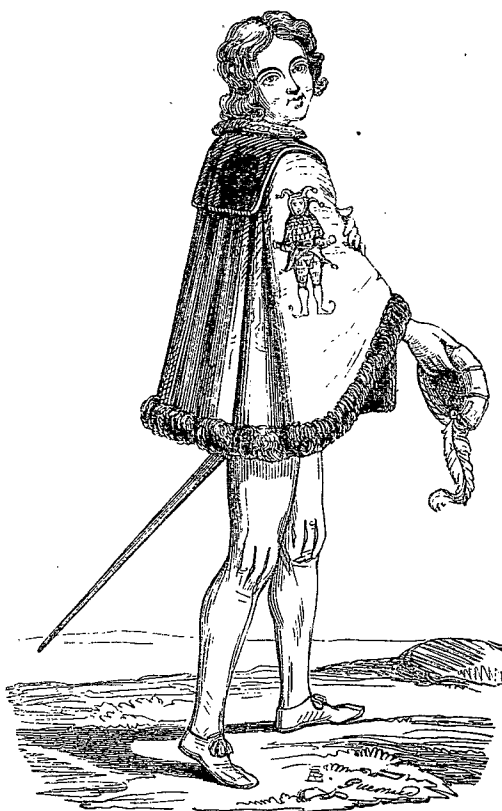
A CLÈVES.

Cette Société de fous fut fondée à Clèves, en l'année 1381, le jour de Saint-Cunibert, par le comte Adolphe, le comte de Meurs, et trente-quatre autres seigneurs. La charte d'institution, revêtue de sceaux, au nombre de trente-six, renfermés dans des boîtes, existait encore en original, dans les archives de Clèves, à la fin du siècle dernier. Tous ces sceaux étaient de cire verte, excepté celui du comte Adolphe, qui était de cire rouge et placé au milieu des autres. Les membres de la société portaient brodé sur leur manteau, comme signe distinctif de l'ordre, un fou, dont le bonnet, orné de grelots, était moitié rouge et moitié argent, et qui tenait à la main un plat en vermeil garni de fruits. Ce dernier attribut avait pour principale signification l'étroite amitié qui liait entre eux les affiliés. La société se réunissait à Clèves, le dimanche après la Saint-Michel, dans un local particulièrement affecté à cette réunion; elle ne se séparait que le dimanche suivant. Nul ne devait y manquer : les seules excuses admises étaient la maladie ou un voyage à six journées de distance de Clèves.

Aux termes du règlement, on élisait chaque année un roi et six conseillers chargés de tous les intérêts de la société. Une amende de trois livres tournois était infligée, au profit des pauvres, à quiconque ne portait pas journallement le fou brodé sur son manteau, comme aussi aux absents sans cause légitime.

Le mardi matin, tous les sociétaires allaient en corps à la cathédrale prier pour le repos de l'âme de ceux d'entre eux qui étaient morts. Les membres entre lesquels était survenue quelque querelle ou quelque inimitié, étaient tenus de comparaître, le vendredi, avant le lever du soleil, devant la cour, composée du roi et de ses six conseillers, et de se réconcilier avant le coucher du soleil. On aurait

donc grand tort, comme le prouve cette prescription toute charitable et fraternelle, de juger l'association sur son titre. Mais quel plaisir était-il possible de trouver dans ces sortes de réunions, sans jeux de cartes, sans lectures, sans spectacles, sans journaux, passe-temps si fort à la mode de nos jours? A cette question, la réponse est simple et facile. Alors la vie publique était réglée en quelque sorte suivant les distinctions de rangs et de classes. Dans le monde, chacun, grands et petits, était obligé de se soumettre à cette tyrannie de l'usage : les seigneurs surtout subissaient la loi impérieuse de l'étiquette. Au contraire, dans le sein des sociétés particulières, telles que celle des Fous de Clèves, ils se soustraient ce joug si lourd et si pesant. Là, tous les membres étaient frères : là, plus de classes ni de titres; plus d'excellence, plus de monseigneur; pas la moindre



(Chevalier de l'ordre des Fous, à Clèves. — D'après une ancienne gravure.)

gêne; une entière liberté, une égalité parfaite. Voilà quels charmes et quels avantages réels offraient jadis ces associations dites de fous, dont le but réel était déguisé sous une apparence frivole et une dénomination mensongère.

LA VALLÉE DE KACHEMIR

AUTREFOIS ET MAINTENANT.

Nid de verdure et de fleurs, creusée par les eaux au sein des hautes cimes de l'Himalaya, entourée de montagnes dont les moindres ont de dix à quinze mille pieds d'élévation, ne communiquant avec le reste du monde que par trois passages ou *ghaunts* d'un difficile accès, jouissant de la plus délicieuse température, du sol le plus fertile, réunissant les productions de l'Europe à celles de l'Asie, arrosée de cascades et de fontaines, parsemée de lacs où nagent des îles flottantes de légumes, de fruits et de fleurs, la riche vallée de Kachemir était dès long-temps appelée le paradis de

L'Inde. L'unique ville de cette contrée si vantée se nommait à son origine *Sirinagor*, mot sanskrit qui veut dire *demeure du bonheur*, et le bassin tout entier était parsemé de petits villages et de riantes habitations encadrées dans les vergers, dans les bouquets d'arbres et les festons de pampres et de roses. Partout des toits en terrasse recouverts en terre, jardins suspendus où s'épanouissaient les plus belles fleurs, attendaient au passage la fraîche brise des montagnes pour l'embaumer avant qu'elle parvint aux voluptueux habitants de cet Eden. Le petit nombre de voyageurs qui avaient été assez heureux pour pénétrer en cette terre promise trouvaient leur langage pauvre pour en raconter les beautés; les poètes s'étaient faits les interprètes de cette admiration générale; et voici comment Thomas Moore, l'un d'eux, décrit ce lieu de délices :

« Qui n'a entendu vanter la vallée de Kachemir, et ses roses, les plus brillantes qui jamais aient germé du sein de la terre, et ses temples, et ses grottes, et ses fontaines, aussi limpides que les yeux humides d'amour qui se mirent dans leurs ondes ?

« Oh ! quel charme de la contempler au soleil couchant, quand, par un soir d'été, l'astre jette au lac pour adieu sa chaude splendeur, comme une rougissante fiancée, à la tombée de la nuit, tarde encore et donne au miroir un dernier coup d'œil ! quand on entrevoit les temples à travers les feuillages, et que chacun d'eux salue en son rit l'heure calme ! Ici le chant de la prière s'élance de la pointe d'un minaret ; là le mage balance son urne que les parfums remplissent ; et plus près, à l'autel, une zone de mélodieuses clochettes tinte autour de la ceinture de quelque belle danseuse indienne. Et qu'il fait beau la voir aussi au clair de la lune, la vallée, quand une lumière adoucie dort sur les palais, les jardins et les temples ; quand les cascades étincellent comme une rapide averse d'étoiles tombantes, et que l'hymne du rossignol de l'île de Chenoars est interrompue par les échos légers de rires et de pas qu'envoient ces fraîches, ces resplendissantes allées, rendez-vous de la jeunesse. Et encore, au matin, quand le jour, magique enchanteur, révèle à chaque instant une beauté nouvelle, à mesure que, s'éveillant, il évoque tour à tour collines, coupes, fontaines, qui semblent soudain s'échapper des ténèbres pour éclore à un rayon de soleil. Alors l'âme des parfums, née avec le soir, se dérobe à son harem de fleurs nocturnes ; le vent capricieux, folâtre amant, courtise les jeunes trembles des îlots et des rives voisines jusqu'à ce que tout entiers ils frémissent. L'orient, alors, brûle ardent comme les feux d'un premier espoir, et le jour, déployant sa lumineuse bannière, éclate à travers le majestueux portique de rochers qui ouvre au monde cette merveilleuse vallée.

« Et jamais, de nuit, de jour, jamais le ravissant Kachemir ne resplendit si joyeux qu'au temps de la fête des roses. Ce n'est plus qu'amour et lumière, visions de jour, fêtes de nuit. Le plus radieux sourire illumine chaque front ; et les cœurs, s'ouvrant à cette atmosphère de volupté, aspirent chaque souffle enivrant comme la fleur aux cent feuilles, la rose de la saison, s'épanouit à la rosée, qui goutte à goutte distille en chaque pétale son humide baume. Mais c'est à l'heure où le soir descend, frais et serein, sur le lac, où le soleil cache son disque enflammé derrière les palmiers de Baramoule, c'est alors qu'il faut voir la vallée. A mesure que la lune se lève et qu'elle éveille les plaisirs, les vierges dressent sur leurs couches brodées leurs têtes rafraîchies, et par groupes nombreux vont errer au-dehors. Un millier de torches circule à travers les ombrages, un millier de lampes étincelle sur chaque dôme, chaque minaret ; les sentiers, au loin et au proche, resplendent d'une clarté si vive, que l'on distinguerait la plus petite feuille de rose foulée sous les pas, et cependant vierges, matrones, toutes ont laissé leurs voiles au logis en cette lumineuse soirée, et de toutes parts scintillent des yeux, des joues qui n'ose-

raient briller en plein jour, mais qui ne craignent pas d'enchâsser les regards à cette heure de nuit.

« Le lac se couvre de fleurs comme s'il y pleuvait des guirlandes de fée. Tout est parfum, tout est musique ou cris de joie ; et dans ce vallon de délices, l'emploi de chaque âme est de jouir. »

Ne dirait-on pas que, pour décrire la vallée, le poète a besoin d'emprunter les brillantes couleurs, les nuances adoucies que les industrieux habitants se plaisent à marier dans les riches bordures des châles coûteux qui ont porté chez toutes les nations le nom de Kachemir, et ont plus contribué à le rendre populaire que les récits des écrivains ? Cependant cette contrée, où le luxe de l'industrie est venu se joindre à celui du sol et du climat, de telle sorte que, tandis qu'elle envoie par tout l'univers son essence de rose et ses tissus, elle semble n'avoir rien à réclamer en échange, la nature lui ayant tout donné, ce pays si favorisé a étrangement changé de face depuis moins d'un demi-siècle. Voici ce que déjà, en 1809, en disait le docteur Moorcroft, Anglais qui visita la vallée et y séjourna à cette époque.

« Quoique la population de la ville de Kachemir ait grandement diminué, elle doit être encore assez nombreuse ; car on assure que la seule fabrication des châles emploie environ 120 000 personnes. Cette industrie est, à la vérité, la principale et presque l'unique occupation de la vallée entière ; mais les individus indispensables à l'entretien des divers métiers et des différents commerces nécessaires pour alimenter une grande cité, doivent au moins doubler ce nombre. On estime que la province entière peut contenir 800 000 âmes. Partout les habitants sont dans la plus misérable condition. La contrée se dépeuple graduellement. La seizième partie du sol labourable n'est pas cultivée ; la faim chasse par troupes errantes les malheureux Kachemiriens vers les plaines de l'Hindoustan. Les citadins disparaissent avec non moins de rapidité que les paysans, et c'est moins l'émigration encore que la misère et la maladie qui les détruisent en si grand nombre. Le samedi je recevais les malades, et ma porte était assiégée ce jour-là. L'Hôtel-Dieu ne présente pas une telle foule d'êtres souffrants, ni autant de maux divers, invétérés, horribles. Je n'avais souvent pas moins de 6 800 patients sur ma liste, la plupart atteints de maladies dont les causes étaient dans l'insuffisance ou la mauvaise qualité de la nourriture, l'humidité, la saleté, le manque de lumière et d'air des logements, une malpropreté excessive, et l'immoralité la plus dégoûtante. »

Pourtant c'est toujours le même climat si doux, la même lumière ambiante, les mêmes vents frais et parfumés des montagnes, la même richesse de végétation. En approchant de la vallée renommée, Moorcroft ne peut se taire sur la beauté des sites.

« L'aspect du pays est délicieux, dit-il. De larges bandes de gazon se déroulent du haut des sommets des montagnes, séparées les unes des autres, dans leur direction uniforme, par des groupes de cèdres, de cyprès et de sapins. Le rhododendron et le chêne bordent les sentiers ; la terre est littéralement émaillée de blancs asters, d'anémones et de fraisiers sauvages. Ça et là les cimes des hauteurs se dessinent en lignes accentuées et fermes sur un ciel d'un bleu pur ; ailleurs elles se perdent dans des masses d'éclatants nuages. Quelques monts arrondissent leurs douces pentes veloutées de verdure ; d'autres se hérissent de rochers abruptes, et se fendent en précipices où d'abondantes eaux tombent et roulent par bruyantes cascades. D'innombrables troupeaux de chèvres blanches et soyeuses broutent sur les plus basses collines. Des ruisseaux argentés serpentent à travers les prairies, et de noires forêts de pins s'enfoncent dans les gorges profondes. »

Mais dans quels villages, quelles villes vous conduisent ces hautes avenues ? Les voyageurs n'ont plus aujourd'hui là-dessus qu'une voix. Forteresses, temples, villes, villages,

tout tombe en ruines. La cité n'est qu'une masse confuse de bâtiments mal construits, labyrinthe inextricable de ruelles étroites, sales, mal pavées, au centre desquelles croupit, entre deux rives de fange, un étroit et bourbeux égout. Les maisons, généralement de deux ou trois étages, sont bâties de briques non cuites, qui, sans être liées par un ciment ou recouvertes de plâtre, comblent à peine les intervalles que laisse la charpente. Ces habitations, fort mal construites, sont en outre presque toutes ruinées, n'ayant que des portes brisées ou même point de portes, des jalousies fracassées, des fenêtres bouchées çà et là par un bout de planche, par du papier, par des haillons; les murs penchent et les toits s'enfoncent de tous côtés.

Le caractère des habitants est en rapport avec leurs habitations, et en explique le misérable état. Ils sont égoïstes, superstitieux, ignorants, souples, intrigants, faux et fripons, dit Moorcroft. Avec une grande intelligence comme manufacturiers et commerçants, leurs relations sont toujours conduites dans un esprit de ruse et de fraude qui ne peut être égalé que par l'effronterie avec laquelle ils font face à la découverte de leurs lâchetés.

Plus tard on les représente sous des couleurs s'il se peut plus odieuses encore. Jacquemont, frappé de la laideur des femmes, répète que la pauvreté de la vallée est inimaginable; que c'est la patrie des mendiants, des misérables et des bandits; et que la friponnerie des Kachemiriens est proverbiale en Orient. Forster atteste n'avoir jamais connu un corps de nation aussi dépravé, aussi profondément imprégné de vices. M. Wolf, en 1835, sur la route qui conduit à cette ville jadis si florissante et si célèbre, ne trouva que de chétives cabanes à moitié ruinées, ne rencontra que des mendiants. La ville de Kachemir, enfin, qui avait compté 250 000 habitants que leurs richesses et leur voluptueuse existence faisaient envier de tous leurs voisins, cette brillante cité, réduite en 1809 à une population industrielle et malheureuse d'environ 200 000 âmes, n'en compte peut-être pas 20 000 aujourd'hui; et chacun se demande d'où vient une si rapide décadence.

Les uns en accusent la tyrannie des chefs hindous ou mahométans, qui s'arrachent ces petits Etats et les exploitent dans les vus les plus étroitement personnelles, encourageant par leur exemple la rapacité d'agents subalternes, qui se vengent de tout ce que leur position a de dangereux et de précaire en abusant plus insolemment d'un pouvoir qui peut leur échapper à chaque instant.

Les autres voient les causes de la misère déplorable et croissante de tant de royaumes partiels qui environnent les larges possessions de la Compagnie des Indes, dans l'influence des Anglais. Ils sont parvenus à entretenir une guerre presque perpétuelle entre tous ces chefs mongols ou indigènes, afghans ou seiks, souverains que leur ambition, leur avarice, des religions opposées, des sectes diverses, des races ennemies, disposent suffisamment à une mésintelligence sur laquelle s'est fondé le prodigieux accroissement de la domination anglaise dans l'Inde. Les voyageurs anglais, quelquefois même les nôtres, s'empres- sent de faire remarquer que la partie de l'Inde soumise à la Compagnie est encore la moins misérable. Il est certain que la politique des Anglais ne saurait être pour les pays qui leur appartiennent la même que pour ceux dont ils convoitent la possession, et qu'on peut trouver plus d'un motif à la différence de prospérité matérielle qui se prononce entre les uns et les autres.

Cependant il y a des observateurs qui cherchent encore plus loin la cause de maux dont le plus grand, source de tous les autres, est une croissante dépravation. Ceux-ci trouvent l'origine du mal dans le mélange même de mœurs différentes et de cultes opposés. Ils disent que ce rapprochement de religions rivales détruit peu à peu toute foi, tout culte, et que, même aux lieux où la religion est su-

perstitieuse et peu éclairée, là encore elle est gardienne de la moralité des peuples, elle est la forme extérieure qui revêt et relie entre eux tous les bons sentiments, tous les instincts vertueux, et l'on ne saurait frapper la foi d'un peuple sans ébranler tout ce qu'il y a de vertu en lui.

Enfin, je serais tenté d'attribuer la dégradation de la vallée de Kachemir, plus rapide, encore et plus tranchée que celle du reste de l'Inde, aux avantages mêmes qu'ont tant célébrés les voyageurs et les poètes, et de rattacher la misère et les vices de cette population qui s'éteint au vers même de Moore: « Dans ce vallon de délices, l'emploi de chaque âme est de jouir. »

La beauté du climat, la douceur parfumée de l'atmosphère, cette ravissante nature, des occupations toutes de luxe, le soin d'assortir les brillantes nuances de riches bordures, ou de tirer de la rose ses parfums les plus exquis, rien dans tout cela qui n'énervé, qui n'amollisse; rien qui élève l'intelligence et porte l'âme à quelque effort, à quelques idées sérieuses ou grandes.

Il y a une sorte de satisfaction à lire dans l'histoire des peuples comme dans celle des individus cette grande vérité, que la destinée de l'humanité ici-bas n'est point dans la recherche du bonheur et des jouissances matérielles: il y a plus haut et plus loin à regarder. Comme une eau qui ne coule pas, l'homme qui s'endort dans la volupté se corrompt. Les eaux ont été faites pour couler sur les pentes, s'épurant aux rochers, aux écueils, d'autant plus limpides et plus brillantes que leur mouvement est plus rapide et leur lit plus rocailleux; l'homme aussi est fait pour parcourir la vie, laissant une erreur, une passion à chaque brisant, afin de tomber pur dans l'éternité.

EMPLOI DU TEMPS.

Il ne faut donner à chaque chose que le temps qu'elle réclame.

Jamais je ne reste oisif; j'échappe au sommeil, et je ne me couche que vaincu par la fatigue.

Afin qu'une action ne se mêle point à une autre, et que je ne me trouve pas en avoir plusieurs d'inachevées et avoir peut-être terminé les moindres et laissé les principales, dès le matin à mon lever je me dis: Aujourd'hui qu'ai-je à faire dehors? Et j'assigne son heure à chaque affaire.

Le temps fuit aux négligents, qui finissent par être contraints de faire à la hâte et péniblement ce qu'ils auraient pu faire d'abord avec facilité et bien.

Toute chose en son temps est aisée.

Le soir, il faut se rendre compte de tout ce qu'on a fait le jour, suppléer de suite autant que possible à ce qui aura été négligé, et sacrifier plutôt son sommeil que le temps. Le sommeil, le manger et autres choses peuvent être remises au lendemain; l'occasion et le temps, jamais.

ANGE PANDOLFINI, *Governo della famiglia*.

LA CORDE DE L'ARC.

Parabole orientale.

Ils étaient tous réunis autour de la tente du jeune calife; et tous pleins de courage chantaient d'une voix hardie la prochaine défaite du soudan.

Et comme ils se glorifiaient ainsi dans leur force, vint à passer un bramine qui marchait pieds nus, et tenait à la main, pour se soutenir, une branche de figuier.

L'un des guerriers dit à ses compagnons:

— A quoi sert cet homme, et que fait-il sur la terre? Nous, du moins, nous savons combattre et vaincre; mais ce mendiant, qui s'en va le long des chemins en admirant les fleurs et regardant les nuages, que représente-t-il?

Un des compagnons répondit :

— Ce mendiant est le ministre de Brama ; il est ici-bas pour nous parler des puissances invisibles.

Mais le jeune homme se prit à sourire avec mépris, et répliqua :

— Il n'y a de puissances invisibles que pour les lâches. Le guerrier se fait à lui-même sa destinée : ses véritables dieux sont des armes bien préparées, un courage inflexible, et son amour pour ceux qu'il défend.

Ainsi parla le jeune guerrier. Tous l'approuvèrent du geste, et quand le bramine s'approcha ils s'écrièrent :

— Que viens-tu faire ici ?

— Je viens faire entendre aux jeunes gens les anciennes légendes de leur pays, répondit le bramine.

— Chante donc, reprit le jeune chef avec indifférence.

Et le vieillard, qui s'était assis à l'ombre projetée par l'une des tentes, commença d'une voix aussi grave et aussi douce que celle de la mer causant avec les grèves.

« Qui ne connaît Terrock l'intrépide, dont le cheval devance à la course les vents du matin ! Il part, il vole, et l'ennemi a à peine entendu le galop du coursier, que Terrock est à ses côtés, la menace dans les yeux et la mort dans la main.

« Qui ne connaît Terrock l'invincible, dont la lance a fait tant de veuves et d'orphelins, qu'au moment où on la voit briller dans la campagne, du haut des tours fermées, les chefs deviennent graves et les soldats parlent plus bas !

« Qui ne connaît Terrock l'inévitable ! dont l'arc a la hauteur d'un jeune palmier de deux ans, et qui frappe le but avant qu'un autre regard puisse même le distinguer !

« La terre est à lui, car son bras peut tout vaincre ; les fleuves sont à lui, car son coursier noir sait les traverser à la nage ; l'air est à lui, car ses flèches vont frapper l'aigle jusque dans les nuées.

« Et cependant Terrock est l'esclave d'une femme et d'un enfant ; c'est pour eux qu'il brûle les villes, qu'il fait couler le sang, qu'il dépouille l'ennemi. Pour cet enfant et pour cette femme, Terrock écraserait le monde.

« Et voilà qu'un jour il revient vers eux chargé de richesses. L'orage ébranle la montagne, la pluie ruisselle sur ses armes ; mais le guerrier n'écoute, ne sent rien ; il ne pense qu'à ceux qui l'attendent là-bas, au fond de la vallée.

« Quand l'orage a cessé, il se dit : — Où est maintenant ma brune Ourah avec son jeune oiseau ? dans le bosquet de palmiers, sans doute, ou bien sous le berceau de lianes, devant la demeure aimée. Mais je puis le savoir.

« Et il pousse son coursier fumant vers le long rocher qui s'avance au-dessus de la vallée comme un promontoire dominant les flots.

« Son œil aperçoit la maison d'Ourah la brune. Les balcons sont déserts ; nul ne paraît au bois de palmiers ni sous le berceau de lianes.

« Mais plus loin, à l'ombre du rocher, la jeune femme est assise près de l'enfant qui dort sur la mousse. Elle-même sommeille, sans doute ; car elle demeure immobile, le front appuyé sur son bras replié, et pareille à un oiseau qui cache sa tête sous son aile.

« Terrock enchanté l'admire... quand tout-à-coup, à quelques pas du rocher, les broussailles s'agitent. Le guerrier s'étonne et regarde... O terreur ! il a reconnu la peau tachetée du tigre qui s'avance en rampant parmi les herbes.

« Le cœur de Terrock tremble dans sa poitrine. Ni son rapide coursier, ni sa lance redoutable ne peuvent lui servir ; mais, plus prompt que l'éclair, il a saisi son grand arc : il réunit toutes ses forces... hélas ! la corde, détendue par l'orage, laisse retomber la flèche à quelques pas.

« Et cependant, l'œil sur sa proie, le tigre rampe dans l'herbe et avance toujours.

« Pâle d'épouvante, Terrock presse l'arc dans ses bras, il réchauffe la corde contre sa poitrine, il dit au feu de son

cœur de la sécher ; mais la flèche lancée tombe à peine au-delà du rocher.

« Alors, vaincu dans sa force et dans son amour, le guerrier pense aux puissances invisibles. Il lève le regard au ciel, et s'écrie : — Vous seuls êtes les maîtres, ô dieux ! sauvez Ourah et son enfant.

« Soudain le nuage qui voilait l'œil divin du ciel s'écarta comme une paupière qui s'ouvre ; un rayon frappa l'arc détendu ; la corde se roidit, et le trait, volant comme la foudre, alla frapper le tigre.

« Ainsi Terrock comprit qu'il ne fallait compter ni sur les armes bien préparées, ni sur le courage inflexible, ni sur l'amour pour ceux que l'on défend, mais seulement sur la protection des dieux. »

Le bramine se tut à ces mots. Tant qu'il avait chanté, les guerriers du calife avaient écouté avec ardeur ; mais lorsqu'il eut achevé, tous baissèrent la tête et demeurèrent silencieux.

Le bramine n'ajouta rien ; mais souriant doucement il se leva, prit son bâton de figuier sauvage, et reprit sa route le long des champs de riz et des bosquets de bananiers.

LE JEU DU PONT A PISE. — CHINZICA GHISMONDI.

Le jeu du pont (*del ponte*), célébré tous les trois ans à Pise, était, suivant M. Valéry, commémoratif de l'exploit de la Jeanne Hachette italienne, Chinzica Ghismondi, laquelle, vers l'an 1000, s'étant mise à la tête du peuple, repoussa sur le pont les Sarrasins venus de Sardaigne, et prêts à envahir la ville à la faveur de la nuit et pendant l'absence des citoyens armés, alors éloignés de Pise. Dans ce jeu, les deux quartiers de la ville, séparés par l'Arno, combattaient l'un contre l'autre. Chacune des deux armées était de six compagnies et d'à peu près cinq cents hommes. « Telle était souvent l'ardeur de la mêlée, dit M. Valéry, que parfois elle devenait sanglante, bien que l'espèce de bouclier, pointu d'un côté et rond de l'autre, dont on se servait pour attaquer ou se défendre, ne fût que de bois, et que les champions fussent revêtus de pied en cap d'armures de fer. »

Dans notre deuxième volume (1854, p. 47), nous avons donné une description de la grotte d'Ajaccio, où Napoléon enfant allait souvent se reposer et rêver. En relisant les réflexions que ce simple monument de la nature a inspirées à l'auteur de l'article, nous ne voyons pas ce que nous pourrions y ajouter aujourd'hui, et nous nous bornons à les compléter en publiant ce dessin, que M. Alexandre de Hauteroche a bien voulu nous communiquer.



(La Grotte de Napoléon à Ajaccio. — Dessin d'après nature par M. Alexandre de Hauteroche.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE.
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

L'ÉTÉ.

Allégorie, par J.-J. GRANDVILLE.

(Voy. l'Hiver, p. 1; le Printemps, p. 153.)



(L'Été, allégorie par J.-J. GRANDVILLE.)

Ce n'est pas l'oiseau qui ne se peut reposer, car le bec de ses petits est toujours béant, ce n'est pas l'hirondelle qui m'éveille en frôlant ma vitre de son aile; ce ne sont pas les pigeons au vol bruyant, abattus sur ma croisée, et roucoulant leur salut au jour qui vient de naître; ni la bourdonnante guêpe en quête pour nourrir ses larves au maillot; ce n'est pas toute cette nature mouvante, joyeuse de l'abondance des biens à recueillir, et pour qui la vie n'est qu'un frémissement de joie : oh! c'est mieux encore, c'est la voix de l'été lui-même, c'est la chanson des moissonneurs!

Ils passaient là, sur la route ombragée, compagnie heureuse et paisible, entourée des parfums du matin. Hommes, femmes, jeunes filles, les unes tenant la faucille élégante, les autres portant sur l'épaule les grandes faux, armées du râteau qui soutient et couche le chaume en ran-

gées régulières, et c'était l'hymne de l'été qui jaillissait de leur sein; l'hymne du pauvre à la saison qui lui apporte, avec l'abondance, le travail, non plus comme une malédiction attachée à notre race, mais comme un présent du ciel, un lien de fraternité et d'amour, une fête commune qui relie les hommes entre eux.

Je ne distinguais pas les paroles que l'air dispersait avec les parfums et les graines; mais l'harmonie des voix et l'émotion des cœurs sont la vraie poésie, les mots ne la sauraient traduire qu'en partie; et je cherche en vain des paroles qui puissent rendre ce que fait éprouver la vue de ces immenses et radieuses fêtes où chacun prend sa part de travail, d'exercice, de nourriture, et de rire et de joie.

L'été est béni du pauvre, auquel il donne libéralement ce que le riche paie souvent sans l'obtenir. La fraîcheur

qu'on appelle en vain dans les appartements ouatés de soie et de velours, et où les écrans, les jalousies, les doubles rideaux enferment l'obscurité et l'ennui, mais non la brise, cette douce fraîcheur des matins et des soirs, vient d'elle-même, sous le chaume que la clématite et la vigne ont revêtu de leurs riantes draperies. Partout des matelas de fougères, des tapis de fleurs et de mousses s'étendent pour le travailleur. A la forte chaleur il trouvera le crépuscule des forêts tacheté de soleil, comme sa vie l'est de repos. Combien, après les sueurs de midi, ces moments de relâche sont doux, et qu'ils sont salutaires et purs les plaisirs auxquels le travail a présidé!

Aux extrémités méridionales de la France, où les anciennes coutumes se conservent plus entières, la fête de la moisson continue d'être un joyeux pèlerinage. Depuis la côte de Grasse jusqu'à Digne, Riez et Draguignan, dès que vient la belle saison on s'assemble dans tous les villages, on se réunit à tous les marchés pour parler de la moisson prochaine. Chacun aigüise sa faux: les jeunes filles choisissent les jeunes gens avec lesquels elles lieront les gerbes. Les anciens du pays causent entre eux des excursions qu'ils ont faites il y a bien des années: ils examinent le temps, règlent la longueur du voyage, fixent le moment du départ. Au jour marqué, tout ce qui est sans occupation obligée, paysans, ouvriers, jeunes filles, jeunes gens, tous s'assemblent sur la place de l'église; on entend la messe en commun, et la bénédiction donnée, le plus jeune frappe à tour de bras, sans relâche, et sans s'inquiéter de la mesure, sur un petit tambour d'enfant. Aussitôt chaque moissonneur se met en marche, son paquet sur l'épaule et sa faucille pendue près de sa gourde. Ces troupes de travailleurs se répandent sur toute la contrée, passant des plaines de la Napoule à celles de Fréjus, Saint-Maxime, Grimaud, Brignolles, Saint-Maximin; puis ils montent à la Verdière, Rians, Greoux, Manosque, redescendent aux plaines de Senas, à Tarascon, et finissent par Arles, la Camargue et l'étang des Oliviers.

Dans leur tournée ils fauchent, moissonnent, vendangent, font la récolte d'olives, de glands, de kermès, de châtaignes. Le soir, après le souper commun, ils dansent; les histoires circulent; les poètes provençaux leur ont fourni des fabliaux et des chants pour célébrer la saison gaie.

Lou printen douno la verduro,
L'estiou remplis leis magasins,
L'autouno prouduit leis rasins,
E de l'hiver naisse la glasso,
De la tempesto la bounasso,
Et dou mau se tiro lou ben.

C'est avec cette philosophie joyeuse que le voyage se poursuit. Cependant dans les hameaux déserts leurs logis restent à l'abandon sans qu'aucun d'eux s'en embarrasse. Leur compatriote, Jean de Chazelles, s'est chargé depuis long-temps, dans son sonnet sur la pauvreté, de rassurer tout voyageur muni par elle d'un passeport.

Eou pou, senso regret, rounda tou l'univers,
Et laissa son houstau et ses coffres oubers.
Fau ben per lou voular qu'un larron siege habile!
Soum ben per cadenou n'a beson que d'un siou,
Pusque lou seou dou rey seriè même inutile
Ounte la pauretat a déjà mes lou siou.

« Il peut, sans nul regret, parcourir l'univers,
« Et laisser sa maison et ses coffres ouverts.
« Faudrait pour le voler qu'un larron fût habile!
« Un fil pour cadenas préserve tout son bien,
« Vu que le sceau du roi serait même inutile,
« Dès que la pauvreté a déjà mis le sien, »

Je sais gré au talent spirituel et patriotique de M. Grandville de n'être pas allé chercher, pour personnifier l'été, l'éternel emblème de Cérès civilisant les peuples en semant les épis. Ce n'est pas l'été grec qu'il nous donne, c'est le nôtre; c'est notre moissonneur, à l'aise sous l'ombre d'un arbre, écoutant le gazouillement des oiseaux qui entretiennent sa rêverie,

Non point sur la fortune,
Sur ses jeux, sur la pourpre et la grandeur des rois;
Mais sur ce que les champs, les vergers et les bois,
Ont de plus innocent, de plus doux, de plus rare.

En ce suave repos, sous le frais ombrage, enviera-t-il le tilbury qui soulève le bruit et la poussière, tandis qu'autour du travailleur ce sont les parfums, les chants mélodieux, les doux souvenirs, les espérances précoces, qui se balancent sur la brise du soir?

PASSAGE DES MORISQUES CHASSÉS D'ESPAGNE

A TRAVERS LA FRANCE.

Les Morisques, descendants des Arabes, anciens maîtres de l'Espagne, furent chassés de cette contrée, en 1609, par le roi Philippe III. Ils quittèrent l'Espagne au nombre de neuf cent mille environ. Bien que le fait de l'expulsion des Morisques de l'Espagne soit bien connu, il nous semble nécessaire de le raconter en peu de mots, avant d'appeler l'attention du lecteur sur le passage de ces infortunés dans notre patrie.

Les Arabes avaient conquis l'Espagne, en 711, sur les Visigoths, et ceux-ci n'avaient enlevé à leurs conquérants leur dernier asile, Grenade, qu'en 1492, et après huit siècles de guerres.

A la prise de Grenade, les Maures obtinrent de vivre en conservant le libre exercice de leurs lois et de leur religion. Le gouverneur de Grenade, le comte de Tendilla, et l'archevêque de Grenade, Fernando de Talavera, mettaient tous leurs soins à ménager la population vaincue, et l'archevêque surtout essayait à force de vertus et de charité à faire vénérer le christianisme par les Maures. Il avait fait apprendre l'arabe à son clergé et avait fait traduire l'Evangile en arabe. Il n'employait d'autres armes pour convertir les infidèles que la persuasion et une prédication active.

La conversion des Maures se fut sans doute accomplie avec le temps: le cardinal de Ximénès, ministre de Castille, trouva que cette conversion durait trop long-temps, et en 1499 il s'adjoignit à l'archevêque de Grenade pour terminer son œuvre. Cet homme, qui ne comprenait que l'unité et l'obéissance passive du monastère, qui confondait le despotisme avec un gouvernement puissant, se mit à modifier le plan de conduite de Ferdinand-le-Catholique à l'égard des Maures.

Arrivé à Grenade, il acheta des conversions en grand nombre, puis fit brûler cinq mille exemplaires du Coran, excita une révolte par cette conduite violente, puis après la victoire força les Maures à se faire chrétiens, ou bien les obligea à quitter l'Espagne. Ferdinand fut obligé de se soumettre aux volontés de cet homme qui dirigeait en maître la reine de Castille, et l'archevêque de Grenade fut, à cause de sa modération, livré à l'inquisition. Il fallut un ordre du pape pour faire cesser ce procès.

Ce fut alors que commencèrent les révoltes des Maures, et que l'inquisition sévit contre eux avec tant de violence, jusqu'à ce qu'enfin le gouvernement expulsât les derniers restes de cette population. Ximénès est le premier auteur de toutes ces rigueurs, et on doit le rendre responsable des conséquences désastreuses qu'elles ont eues pour l'Espagne,

Malgré les massacres de Grenade sous Philippe II, l'Espagne ne fut tranquille et la vengeance ne fut assouvie que lorsque Philippe III eut entièrement chassé tous les descendants des Arabes.

En 1610, l'Espagne était en pleine paix ; Philippe III profita de ce loisir pour accomplir la destruction des Morisques. Une armée et une flotte furent rassemblées contre eux ; la rumeur populaire disait qu'une statue de la Vierge avait pleuré, qu'une autre avait sué, que les cloches de Veïlla avaient tinté d'elles-mêmes. Ces faits prouvaient évidemment, disait-on, que les Morisques n'étaient pas catholiques parfaits. Leurs villes furent envahies, prises, leurs habitants égorgés en partie et les autres rejetés hors de l'Espagne. Les Espagnols, pour éterniser le souvenir de cette action, se rappelant huit cents ans de guerre et les trois mille sept cents combats livrés contre les Maures, établirent une fête commémorative.

Nous ne pouvons citer, à cause de sa longueur, l'ordonnance de Philippe III ; cependant il nous paraît bon d'en donner au moins l'abrégé.

Philippe III ordonne l'expulsion des royaumes de Grenade, de Murcie et d'Andalousie, de tous les Maures qui s'y trouvent ; et il justifie cette décision sur les *atrocités meurtrières* et *tueries* des prêtres chrétiens, l'abandon de la foi catholique, la haine des Morisques contre le gouvernement espagnol, leurs révoltes et leurs alliances avec le Turc. Il est clair que l'unité espagnole avait un ennemi intérieur redoutable dans cette population étrangère. Mais ne pouvait-on pas entreprendre son assimilation à l'Espagne au lieu de la traquer pendant un siècle et de l'expulser en désespoir de cause ? Philippe avait d'abord accordé un délai de trente jours aux Morisques pour quitter l'Espagne, leur permettant d'emporter en marchandises la valeur de leurs biens qu'ils étaient forcés de vendre ; mais il réduisit bientôt ce délai à vingt jours. Aussitôt tous les vaisseaux qui se trouvaient dans les ports d'Espagne furent employés à transporter les Morisques partout où ils voulurent se retirer ; en route, les capitaines chargés de les conduire en Afrique les volèrent, et accablèrent de violences ces malheureux.

Pendant toute l'année, il aborda en France à diverses reprises, surtout dans les ports de la Provence, plus de cent cinquante mille Morisques ; d'autres, au nombre de quarante mille, venant de la Castille, s'acheminaient vers la Navarre, et se disposaient à pénétrer en France par Saint-Jean-de-Luz et Bayonne. L'administration prévoyante de Henri IV et de Sully ne pouvait pas négliger un fait si important, et ne pas s'occuper de l'introduction de près de deux cent mille réfugiés en France. Henri IV rendit, le 22 février 1610, une ordonnance (voy. le *Mercurie François*, année 1610, p. 9) destinée à réglementer cette affaire.

Le roi déclarait, qu'averti de l'entrée dans son royaume de cette quantité de Morisques, et « ayant toute bonne intention qu'il soit usé en leur endroit d'humanité pour les » recueillir en ses pays et estats ; et que pour ceux qui sont » et voudroient faire profession de la religion catholique ils » y puissent demeurer en toute seureté ; et pour les autres » qui ne le voudront faire, il leur soit donné libre passage » jusques en ses ports du Levant, pour de là se faire transporter en Barbarie ou ailleurs, que bon leur semblera, etc. »

Après ce protocole si rempli de ce sentiment de bienveillance dont la France a toujours fait preuve envers ceux qui lui ont demandé un asile, Henri IV passe aux détails relatifs à l'exécution de son ordonnance : des commissaires envoyés exprès à la frontière devront lire aux Morisques l'ordonnance, dresser un rôle de ceux qui voudront vivre dans la religion catholique, leur assigner le temps où ils devront en faire profession pardevant l'évêque de Bayonne,

profession dont il leur sera donné acte, qu'ils feront enregistrer au greffe de la justice de Bayonne. « Et ce fait, » s'estans tous lesdits catholiques réunis ensemble, seront » conduits par lesdits commissaires jusques à ce qu'ils » aient passé les rivières de la Garonne et Dordogne ; les » quelles passées, ils pourront demeurer et habiter dans les » villes ou plat-pays des terres de l'obéissance de Sa Majesté, qu'ils voudront choisir. » Ils devront, à peine de la vie, rester fidèles à la religion catholique.

Pour ceux qui ne feront pas profession de la religion catholique, on les réunira tous en un lieu qui sera désigné pour les conduire, « par les plus courts et aisés chemins » que faire se pourra, jusques dans les ports de la mer du » Levant, où leur seront fournis des vaisseaux pour les » transporter seulement en Barbarie, ou autres lieux des » terres du Grand Seigneur qu'ils adviseront, en payant » par eux raisonnablement les frais du voyage de leur dit » transport par mer. » Pour prévenir toute exaction envers eux, le roi exige que les patrons de vaisseaux rapportent une attestation des Morisques, et défend auxdits patrons, sous peine de la vie, tout mauvais traitement envers eux.

Bientôt après, quarante mille Morisques castillans entrèrent en France par Saint-Jean-de-Luz, et le sieur d'Augier, prévôt général du Languedoc, les conduisit de Bayonne à Agde, où ils furent embarqués pour Tunis. Le *Mercurie François*, qui entre dans de grands détails sur cette émigration, ne dit pas qu'il se soit établi de Morisques en France ; tous quittèrent le royaume. D'ailleurs Henri IV venait de mourir, et Sully avait quitté les affaires.

Peu après le départ de ces Morisques castillans, cinquante mille autres venus d'Aragon s'avancèrent vers le Languedoc ; les hôpitaux des villes de Provence, et surtout ceux de Marseille, étaient encombrés de ces malheureux ; Marie de Médicis, alors régente, chargea le sieur d'Aymar « de délivrer le pays de tant de Morisques, » de les faire passer en Barbarie « sans qu'il leur soit fait aucun tort ni injure, » et de satisfaire ainsi les habitants de la Provence qui craignaient la peste. D'Aymar fit punir quelques patrons de vaisseaux coupables de violences envers les Morisques, et commença l'embarquement de ces infortunés. Cependant le nombre de ceux qui étaient encore en France et de ceux qui arrivaient sans cesse était tellement considérable, leur caractère était tellement subtil et traître, les habitants étaient si mécontents de toutes les *inconvénients* qu'ils leur faisaient éprouver, que la régente crut devoir écrire, le 19 août 1610, à d'Augier pour le remercier de toutes les peines qu'il se donnait pour le passage et l'embarquement des *Grenadins*, et pour lui donner l'ordre de leur défendre désormais l'entrée du royaume, ainsi que de faire partir les autres le plus tôt possible. En conséquence, pendant que d'Augier se chargeait de faire embarquer les réfugiés du Languedoc, d'Aymar allait à Marseille pour veiller au départ de ceux de Marseille. Le sultan envoya sur ces entrefaites un ambassadeur à Agde pour s'occuper de cette affaire. L'ambassadeur turc, satisfait de la générosité française, passa en Barbarie pour donner les ordres nécessaires à l'établissement des nouveaux venus.

Le parlement de Toulouse, d'après les nombreuses plaintes qui s'élevaient dans tout le Languedoc touchant les dégâts occasionnés par le passage des Morisques castillans, défendit (6 août) aux Morisques aragonais, sous peine de la vie, de pénétrer en France. Cet arrêt, qui sans doute avait motivé l'ordonnance de la régente, ne put être exécuté. Les Morisques entrèrent en France malgré tout, et tout ce que put faire d'Augier ce fut de les embarquer à Agde et de les faire passer à Tunis. Soixante-dix vaisseaux furent employés à faire le trajet pendant un mois. Vingt-cinq mille passèrent d'abord, puis soixante mille ensuite. Pour ceux-ci, d'Augier les traita mal ; il exerça diverses rapines sur eux. L'un de leurs commissaires, Lopez, dont

parle Tallemant des Réaux, accusa d'Augier de s'être rendu coupable de plusieurs exactions, et la régente chargea le parlement de Paris d'instruire l'affaire; mais d'Augier, se sentant coupable, parvint à se soustraire à la justice du parlement.

Il nous a paru intéressant, à un moment où la France exerce envers un si grand nombre de réfugiés de tous pays une hospitalité si généreuse, de rappeler un fait peu connu et en quelque sorte analogue. Elle n'accueillit pas tous ces étrangers dans son sein, comme on l'a souvent dit sans preuves; elle se chargea seulement, pour un grand nombre, de les transporter avec humanité sur un rivage étranger, et essaya, autant qu'il lui fut possible, d'adoucir le sort de ces malheureuses victimes, en les dispensant d'accomplir leur émigration sous la direction violente de leurs oppresseurs.

LE MESMÉRISME.

En 1766, un jeune docteur soutint, à l'université de Vienne, une dissertation intitulée: *De l'influence des astres et des planètes sur la guérison des maladies*; c'était Mesmer. Cet écrit passa inaperçu; les professeurs de la Faculté de médecine n'y virent qu'une reproduction de quelques doctrines de Paracelse, Vanhelmont, Maxwell, Burgravius et Kircher. Quelque temps après, Mesmer prétendit avoir guéri par des moyens surnaturels une femme aveugle: on constata que son état n'avait été nullement amélioré, et Mesmer fut forcé de quitter Vienne. Il arriva à Paris en février 1778, précédé d'une réputation de singularité propre à exciter l'attention. Sa doctrine était la suivante. — Il existe un fluide universel entourant et pénétrant tous les corps, cause première de tous les phénomènes. L'homme peut changer les mouvements de ce fluide, en augmenter ou en diminuer la quantité dans d'autres individus. Par son universalité, ce fluide étant différent du fluide magnétique minéral, il lui donne le nom de *fluide magnétique animal*.

Logé à l'hôtel Bouret, dans le quartier de la place Vendôme, Mesmer se mit à traiter des malades réputés incurables. Il leur promettait la guérison avec cette assurance qui charme toujours un malheureux infirme, en lui rendant un espoir auquel il est sur le point de renoncer lui-même. Pour donner une idée de son outrecuidance, il nous suffira de rapporter ce passage d'une de ses lettres au célèbre Franklin: « Je suis comme vous, monsieur, au nombre de ces hommes qui, parce qu'ils ont fait de grandes choses, disposent de la honte comme les hommes puissants disposent de l'autorité. Ma découverte intéresse toutes les nations, et c'est pour toutes les nations que je veux faire mon histoire et mon apologie. »

Bientôt Mesmer ne put suffire au nombre des personnes qui réclamaient les secours de son art mystérieux. C'est alors qu'il imagina le baquet magnétique avec tout son appareil. Voici la description qu'en a donnée un littérateur distingué, M. Delrieu*. « Dans une grande salle était une cuve en bois de chêne, de quatre à cinq pieds de diamètre, d'un pied de profondeur, fermée par un couvercle en deux pièces, et s'enchantant dans cette cuve ou *baquet*. Au fond se plaçaient des bouteilles en rayons convergents, et couchées de manière que le goulot se tournait vers le centre de la cuve. D'autres bouteilles partaient du centre en sens contraire ou en rayons divergents, toutes remplies d'eau, bouchées et magnétisées. On mettait souvent plusieurs lits de bouteilles; la machine était alors à *haute pression*. La cuve renfermait de l'eau qui baignait les bouteilles; quelquefois on y ajoutait du verre pilé et de la limaille de fer.

* Voy. la gravure.

Il y avait aussi des baquets à sec. Le couvercle était percé de trous pour la sortie de tringles en fer, coudées, mobiles, plus ou moins longues, afin de pouvoir être dirigées vers les différentes régions du corps des malades qui s'approchaient du baquet. D'un anneau du couvercle partait une corde très longue, dont les patients entouraient leurs membres infirmes sans la nouer. On n'admettait pas, du reste, les affections pénibles à la vue, telles que les plaies, les tumeurs et les difformités. Enfin les malades formaient la chaîne en se tenant par les mains. » Pendant ce temps, les sons de l'harmonica, instrument alors nouveau en France, alternaient avec les accords d'un piano, des symphonies d'instruments à vent, et des chœurs de voix invisibles.

N'oublions pas que les personnes rangées autour des baquets étaient tous gens à imagination, puisqu'ils recouraient à des moyens surnaturels, appartenant aux hautes classes de la société, malades ou croyant l'être, s'attendant à éprouver des effets extraordinaires que la plupart avaient déjà observés chez d'autres personnes. Faut-il s'étonner si les plus impressionnables d'entre elles, les femmes surtout, ressentaient bientôt des effets nerveux, tels que des bâillements, des tiraillements dans les membres, qui se terminaient par les phénomènes ordinaires des attaques de nerfs; savoir, des cris, des convulsions, de l'oppression, des gémissements, et les torrents de larmes qui signalent la fin de la crise? Au milieu de cette foule agitée, Mesmer se promenait en habit lilas, armé d'une baguette magique qu'il étendait sur les individus réfractaires. Il calmait les convulsions des autres en leur prenant les mains, leur touchant le front, ou opérait sur eux avec les mains ouvertes et les doigts écartés, et en croisant et décroisant les bras avec une rapidité extraordinaire.

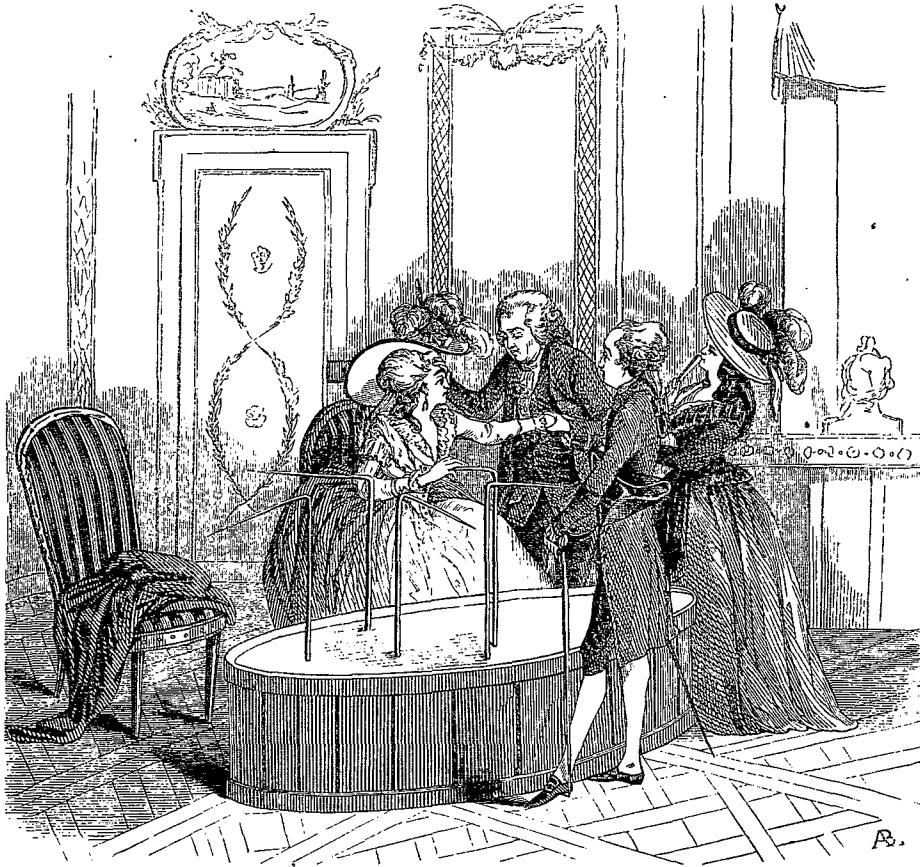
Lorsque les réunions de la place Vendôme furent décidément à la mode, Mesmer publia une sorte d'Almanach magnétique, contenant la liste des cent premiers membres fondateurs de la *Société de l'harmonie*, depuis le 1^{er} octobre 1785 jusqu'au 5 avril 1784. Il y avait un grand-maître et des chefs de l'ordre, comme dans la franc-maçonnerie. On payait cent louis pour faire partie de la société. Berthollet, le célèbre chimiste, les avait donnés, mais en se réservant le droit de critique. Il vint un soir à l'hôtel Bouret dans de mauvaises dispositions. Le piano, l'harmonica, les chants invisibles se firent entendre, et le novice ne semblait pas ému. Mais quand Mesmer, lui appliquant sa branche de fer, éleva gravement la voix et traita le récipiendaire comme un infidèle, alors Berthollet se fâcha tout rouge, culbuta le baquet, apostropha ironiquement les malades qui entraient en crise, et sortit furieux. On lui rappela son serment; il répondit qu'il n'avait pas juré le secret à une mascarade.

Cependant toutes les convictions n'avaient pas été aussi rebelles que celle de Berthollet. Sans parler des gens du monde, toujours si faciles à séduire, l'érudit Court de Gébelin s'annonça guéri à l'Europe en exaltant les bienfaits du magnétisme, et mourut peu de temps après, assis à côté du miraculeux baquet. Aucune cure réelle ne fut constatée; ce qui n'empêcha pas M. de Maurepas d'offrir à Mesmer 20 000 francs de rente viagère et 40 000 francs de frais d'emplacement. Mesmer répondit qu'il préférerait *une terre et un château*; mais sa demande ne fut pas agréée. Alors il s'adressa à la reine Marie-Antoinette, et lui écrivit une lettre qui prouve son incroyable orgueil. En voici quelques passages: « Uniquement par respect pour Votre Majesté, je lui offre l'assurance de prolonger mon séjour en France jusqu'au 18 septembre prochain, et de continuer jusqu'à cette époque mes soins à ceux de mes malades qui me continueront leur confiance. Je cherche, madame, un gouvernement qui aperçoive la nécessité de ne pas laisser introduire *légalement* dans le monde une vérité qui, par son influence sur le physique des hommes,

peut opérer des changements que dès leur naissance la sagesse et le pouvoir doivent contenir et diriger dans un cours et vers un but salutaires. Dans une cause qui intéresse l'humanité au premier chef, l'argent ne doit être qu'une considération secondaire aux yeux de Votre Majesté; quatre ou cinq cent mille francs de plus ou de moins employés à propos ne sont rien. Ma découverte doit être accueillie et moi récompensé avec une munificence digne du monarque auquel je m'attacherai. »

Huit mois après, Mesmer quitta la France et se rendit

en Angleterre; mais il y fut froidement accueilli. Cependant il avait lai-sé à Paris un de ses élèves; c'était un médecin, nommé Deslon, qui continua ses traitements. Mesmer avait toujours habilement décliné l'intervention des corps savants, tels que la Faculté de médecine et l'Académie des sciences, qui cherchaient à constater la réalité de sa découverte. Deslon fut plus imprudent : une commission de la Faculté de médecine, composée de MM. Borie, Sallin, Darcet, Guillotin, s'adjoignit cinq membres de l'Académie des sciences, Franklin, Leroy, Bailly, de Bory, et Lavoisier.



(Le Baquet magnétique de Mesmer, d'après une estampe de 1784.)

Ces commissaires se livrèrent à l'examen le plus minutieux. Ils cherchèrent d'abord inutilement à constater l'existence du fluide magnétique; puis ils se soumirent eux-mêmes à toutes les expériences, s'assirent autour des baquets, et n'éprouvèrent absolument rien. Enfin ils s'assurèrent que les guérisons n'avaient aucune réalité, et que dans tous les cas où il y avait une maladie bien constatée et au-dessus des ressources de l'art, le magnétisme ne la guérissait point. Ils firent remarquer que, des malades pouvant guérir par les seules forces de la nature, il ne fallait point attribuer au magnétisme des cures dont tout l'honneur revenait au temps et aux efforts médicateurs de l'organisme. Enfin ils démontrèrent que l'imagination seule produisait tous les effets observés. Ils virent tomber en convulsions des personnes qui croyaient qu'on les magnétisait; et ces mêmes personnes étaient parfaitement calmes lorsqu'elles étaient magnétisées sans en avoir été prévenues d'avance. Nous engageons tous ceux qui désirent connaître les travaux de cette commission à lire l'excellente Histoire académique du magnétisme animal, par MM. Burdin et Dubois d'Amiens. Nous nous contenterons de citer les conclusions qui terminent son rapport.

« Imagination, imitation, telles sont les vraies causes des

effets attribués à cet agent nouveau connu sous le nom de magnétisme animal. Cet agent, ce fluide n'existe pas; mais tout chimérique qu'il est, l'idée n'en est pas nouvelle. Quelques auteurs, quelques médecins du siècle dernier, en ont expressément traité dans leurs ouvrages. Le magnétisme n'est donc qu'une vieille erreur. Cette théorie est présentée aujourd'hui avec un appareil plus imposant, nécessaire dans un siècle plus éclairé; mais elle n'en est pas moins fausse. L'homme saisit, quitte, reprend l'erreur qui le flatte. Il est des erreurs qui seront éternellement chères à l'humanité. Combien l'astrologie n'a-t-elle pas de fois reparu sur la terre! Le magnétisme tendrait à nous y ramener. On a voulu le lier aux influences célestes, pour qu'il séduisît davantage et qu'il attirât les hommes par les deux espérances qui le touchent le plus, celle de savoir leur avenir, et celle de prolonger leurs jours. »

Le temps ne nous a été accordé que pour que nous échangeons chaque année de notre vie contre la connaissance de la vérité.

SAINT-MARTIN.

TABLEAU DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FRANCE.

UNIVERSITÉ.	INSTRUCTION PRIMAIRE.		INSTRUCTION SECONDAIRE.		INSTRUCTION SUPÉRIEURE.						INSTRUCTION SPÉCIALE.
L'Université de France comprend 27 divisions administratives, dites académies. <i>Académies et ressorts académiques.</i> AIX. — Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var. AMIENS. — Aisne, Oise, Somme. ANGERS. — Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe. BESANÇON. — Doubs, Jura, Haute-Saône. BORDEAUX. — Charente, Dordogne, Gironde. BOURGES. — Cher, Indre, Nièvre. CAEN. — Calvados, Manche, Orne. CADORS. — Gers, Lot, Lot-et-Garonne. CLERMONT. — Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme. CORSE. — Corse. Cette Académie, qui siège à Bastia, ne porte pas le nom de son chef-lieu. DIJON. — Côte-d'Or, Haute-Marne, Saône-et-Loire. DOUAI. — Nord, Pas-de-Calais. GRENOBLE. — Drôme, Hautes-Alpes, Isère. LIMOGES. — Corrèze, Creuse, Hte-Vienne. LYON. — Ain, Loire, Rhône. METZ. — Ardennes, Moselle. MONTPELLIER. — Aude, Aveyron, Hérault, Pyrénées-Orientales. NANCY. — Meurthe, Meuse, Vosges. NIMES. — Arlèche, Gard, Lozère, Vaucluse. ORLÉANS. — Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret. PARIS. — Aube, Eure-et-Loir, Marne, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Yonne. PAU. — Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Landes. POITIERS. — Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne. RENNES. — Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan. ROUEN. — Eure, Seine-Inférieure. STRASBOURG. — Bas-Rhin, Haut-Rhin. TOULOUSE. — Ariège, Hte-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne.	Salles d'asile. Ecoles primaires élémentaires. supérieures. Classes d'adultes. Ecoles normales primaires.	Etablis. en 1840. Elèves en 1840. 533 53 342 433 5 405 79 59 854 50 985 2 885 679 13 253 68 508 2 684 5 024 444	Pensions (en 1841). Institutions (en 1841). Collèges communaux de 1 ^e classe, 160; de 2 ^e classe, 151 (en 1841). — Elèves en 1840. Collèges royaux en 1842; Elev. en 1841. <i>Les établissements suivants ne dépendent pas de l'Université :</i> Coll. roy. militaire, à La Flèche, Min. de la guerre (en 1842). Ecoles second. ecclésiast., dites petits séminaires (en 1841); Min. des cultes. — Elèves en 1839 <								

DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE EN FRANCE.

Note à l'appui du tableau qui précède.

Le Rapport ministériel du 1^{er} novembre 1841, relatif à l'état de l'instruction primaire en 1840, et les tableaux statistiques qui l'accompagnent, donnent aux écoles primaires élémentaires 2 881 679 élèves, tandis que nous en indiquons 2 885 679. Cette différence de 2 000 provient d'une erreur d'addition facile à reconnaître dans le document officiel, à l'article du département de l'Aude.

Ce même document présente le chiffre de la population de chaque département en regard du nombre des élèves. Or, la population qu'il donne à vingt-huit départements diffère des chiffres du recensement de 1856. C'est à ce recensement que nous avons dû nous fier. Aux termes de l'ordonnance royale du 30 décembre 1856, il doit être considéré comme seul authentique pendant cinq années, à partir du 1^{er} janvier 1857; le bureau des longitudes le reproduit sans modification dans ses *Annuaire*s; nous l'avons pris pour base de la proportion du nombre des élèves avec celui des habitants.

Nous donnons cette proportion pour tous les départements; elle n'est établie que pour quelques uns dans le Rapport ministériel, qui contient à cet égard d'évidentes erreurs de calcul. Examinons actuellement s'il y a eu progrès depuis 1857.

Le nombre des élèves en 1857 était de . . . 2 680 694
Il s'élevait en 1840 à 2 885 679

Elèves en plus en 1840. 202 988

Cet accroissement du nombre des élèves paraît être uniquement la conséquence de l'établissement d'écoles dans 5 486 communes qui en étaient privées en 1857. En effet, la statistique de cette dernière année donne pour moyenne 87 élèves par commune ayant école; 5 486 communes supposent donc 503 282 élèves. 503 282

Ce dernier nombre excédant de 100 294 l'augmentation signalée en 1840, on peut en conclure que les écoles qui existaient en 1857 ont perdu un nombre égal d'élèves. . . . 100 294

A la vérité, la moyenne des élèves dans les communes qui ont été les dernières à fonder des écoles peut être moins élevée que dans les autres communes: les parents y montrent probablement moins de zèle pour faire instruire leurs enfants; mais cette cause ne semble pas suffisante pour éteindre entièrement le déficit de 100 294 élèves; déficit auquel il faut ajouter 55 000 élèves environ, dont la population des écoles aurait dû s'accroître de 1857 à 1840 pour suivre proportionnellement l'augmentation de la population du royaume. « Cette augmentation est d'un 197^e par année. (*Annuaire du bureau des longitudes.*) »

Cet état de choses est triste, surtout lorsque l'on compare la France à la plupart des autres nations d'Europe :

	Dates des observations.	Un élève primaire sur
Zurich	1833. . .	5 hab.
Argovie	1832. . .	5,3
Saxe	1834. . .	5,5
Bade	1830. . .	5,7
Bohême	1833. . .	5,7
Vaud	1834. . .	6
Wurtemberg	1830. . .	6,2
Prusse	1831. . .	6,2
Neuchâtel	1832. . .	6,4
Norvège	1834. . .	6,8
Danemark	1834. . .	7
Bavière	1831. . .	7,9
Ecosse	1831. . .	8

Hollande	1835. . .	8,5
Etats autrichiens d'Allemagne, la Bohême exceptée	1832. . .	10
Belgique	1837. . .	10
Angleterre	1832. . .	11,2
France	1840. . .	11,6

La Suède et les Etats-Unis d'Amérique passent aussi avant nous; après nous viennent l'Italie, la Grèce, le Portugal, l'Espagne, et la Russie.

TÉLÉLOQUIE.

PORTE-VOIX. — CORNET ACOUSTIQUE. — PROPAGATION DU SON. — ÉCHOS.

La téléloquie est l'art de transmettre rapidement des nouvelles, à des distances plus ou moins considérables, à l'aide du son: elle diffère donc de la télégraphie (voyez 1840, p. 27, 91, 240) en ce qu'elle parle au sens de l'ouïe, tandis que celle-ci s'adresse au sens de la vue.

L'histoire ancienne offre plusieurs exemples, que nous avons déjà cités (1840, p. 95, 94), de nouvelles transmises par des voix humaines. M. Chappe l'aîné, dans une *Histoire* fort curieuse de la télégraphie, à laquelle nous empruntons une partie des détails qui vont suivre, a mentionné un certain nombre de tentatives qui ont été faites à diverses époques sur la transmission acoustique des signaux.

Le P. Kircher en 1650, et Scheventer en 1656, ont composé des traités sur les signes auriculaires. Ils voulaient parler avec des instruments de musique, en traduisant en notes les lettres de l'alphabet. Le septième volume de la collection des *Voyages de Bernoulli*, à Berlin, renferme la description d'un instrument formé de cinq cloches, et pouvant exprimer tous les signes de l'alphabet. Ces faits semblent indiquer que la *langue musicale* n'est pas une invention nouvelle. Il paraît, du reste, qu'elle a été singulièrement perfectionnée dans ces derniers temps, et qu'elle pourrait être employée avec succès dans plusieurs circonstances.

On a prétendu qu'Alexandre-le-Grand se servait d'un instrument particulier, auquel on a donné le nom de *tuba stentoro-phonica*, à l'aide duquel il trouvait moyen de se faire entendre par toute son armée, à 15 ou 16 kilomètres de distance. Mais, tout en admettant que l'usage du porte-voix ait été connu dans l'antiquité, ce qui n'a rien d'improbable, on doit reconnaître une grande exagération dans de telles appréciations de distances.

Le porte-voix est un instrument bien connu de toutes les personnes qui ont navigué ou qui ont habité un port de mer. Il consiste en une espèce de cône métallique creux, vers le sommet duquel est une embouchure, et qui présente à son autre extrémité une partie plus évasée que le reste du cône, à laquelle on donne le nom de *pavillon*. La théorie ne rend pas compte de l'avantage que l'expérience fait reconnaître à cette dernière disposition; mais elle montre bien l'utilité de la forme conique pour favoriser la propagation du son dans la direction de l'axe du cône. Car le son produit à l'embouchure se *réfléchit* sur les parois intérieures, comme une bille d'ivoire contre la bande d'un billard, en faisant l'*angle d'incidence* égal à l'*angle de réflexion*; et il est facile de voir, avec un peu de géométrie, que les rayons sonores, dans leurs réflexions successives, tendent de plus en plus à devenir parallèles à l'axe du cône, à former un faisceau unique.

La figure représente un des porte-voix que fit construire sir Moreland vers 1670, et qui furent expérimentés à cette époque en Angleterre.

On sait quels services le porte-voix rend sur mer, et l'on ne voit pas pourquoi l'on n'en fait pas plus souvent usage

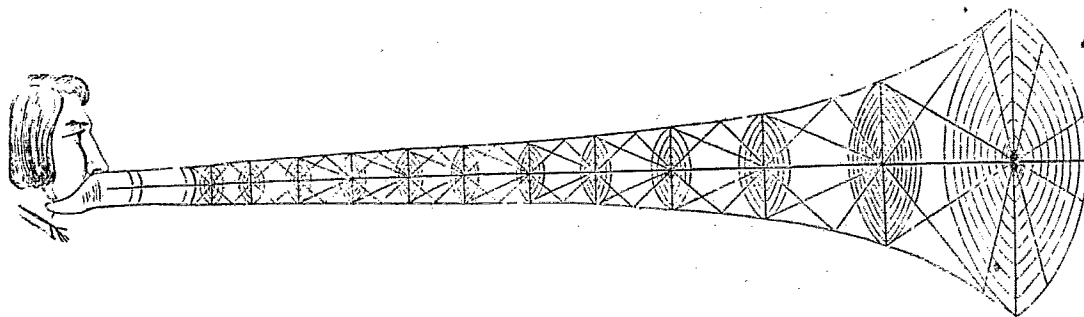
à terre. Il y a une foule de circonstances où il pourrait être fort utile. M. Babbage, dans son *Economie des machines et des manufactures*, fait ressortir avec raison tous les avantages que nous trouverions, pour le service intérieur dans nos habitations, à substituer aux sonnettes des tuyaux élastiques creux, portant à volonté le son dans deux directions opposées, à travers les murs et les plafonds.

De semblables tuyaux, comme les porte-voix eux-mêmes, peuvent servir de *cornets acoustiques*, c'est-à-dire qu'en appliquant l'oreille au lieu de la bouche au petit orifice, on perçoit beaucoup plus distinctement les sons produits vers l'autre orifice. Aussi le cornet acoustique est-il un instrument usité parmi les personnes affligées de surdité.

On conçoit donc que l'on ait cherché à développer sur une grande échelle, en faveur de la téléloquie, des procédés analogues. Dom Gantey, dès 1782, se faisait fort de transmettre, à 400 kilomètres de distance, en une demi-heure, l'avis le plus détaillé, l'instruction la plus longue. Son secret consistait dans la propagation du son le long de tuyaux

creux. Dans ce trajet, la déperdition du son est beaucoup moins considérable qu'en plein air, et la vitesse est d'environ 340 mètres par seconde. Les belles expériences de M. Biot ont confirmé en partie la possibilité de réaliser le projet de dom Gantey. Le son de la voix s'est transmis, dans un tuyau de 931 mètres de longueur, de manière à être encore parfaitement distinct à l'une des extrémités, pendant que l'on parlait à l'autre extrémité, même avec la voix la plus basse. « Des coups de pistolet tirés à l'une des deux extrémités occasionnaient à l'autre une explosion considérable ; l'air était chassé du tuyau avec assez de force pour jeter à plus d'un demi-mètre des corps légers, et pour éteindre des lumières. »

C'est à la propagation successive du son dans l'air, et à la loi de réflexion qui lui est commune avec la lumière et avec les corps qui en choquent un autre, qu'est dû le phénomène connu sous le nom d'écho. Si l'on est placé de manière que le son produit par une cause quelconque arrive à l'oreille après avoir subi une ou plusieurs réflexions



(Porte-voix de Moreland.)

contre des obstacles, et qu'on puisse aussi le percevoir directement, on l'entend deux, trois, ou même quatre fois et plus, suivant le nombre de réflexions différentes qui l'amènent à l'oreille. Mais il faut en outre, pour qu'il y ait perception distincte de chacun de ces sons, que l'intervalle entre deux d'entre eux soit d'au moins un dixième de seconde. Il en résulte que la différence entre les distances de l'auditeur à l'objet sonore et au corps réfléchissant doit être d'au moins 17 mètres pour qu'il y ait écho à proprement parler, et non pas seulement *consonnance*.

Il y a divers échos qui ont acquis une sorte de célébrité par les particularités singulières qu'ils présentent. Misson, dans sa Description de l'Italie, parle d'un écho de la vigne Simonetta, qui répétait quarante fois le même mot. L'écho de Woodstock, en Angleterre, répétait jusqu'à cinquante fois le même son.

Les Transactions philosophiques de l'année 1698 renferment la description d'un écho encore plus singulier que l'on trouve près de Rosneath, non loin de Glasgow, en Ecosse. Si l'on joue, dans l'emplacement convenable, une fanfare de huit à dix notes sur une trompette, l'écho la répète à une tierce plus bas ; après une pause, on entend encore une répétition sur un ton plus bas ; puis, après un second silence, une troisième répétition des mêmes notes sur un ton plus bas d'une tierce. La circonstance d'une altération dans le ton nous semble bien difficile à expliquer.

C'est encore à la réflexion successive des ondes sonores et à une convergence vers une direction unique qu'il faut attribuer le phénomène que présentent certaines voûtes. Dans une des salles du Conservatoire des arts et métiers, par exemple, une personne parlant à voix basse en un certain point est parfaitement entendue en un autre point déterminé, tandis que dans les positions intermédiaires on ne peut distinguer les sons proférés.

La vitesse du son dans les liquides et surtout dans les corps solides est notablement plus considérable que dans

l'air. C'est ainsi qu'en prenant pour unité la vitesse dans l'air, on a les résultats suivants,

Noms des substances.	Vitesse du son dans ces substances
Air	1
Eau et mercure, environ	4 $\frac{1}{2}$
Etain	7 $\frac{1}{2}$
Bois d'if et de noyer, laiton, bois de chêne et de prunier	10 $\frac{1}{2}$
Cuivre rouge	12
Bois d'orme, d'aune et de bouleau	14 $\frac{1}{2}$
Verre, fer ou acier	16 $\frac{2}{3}$
Bois de sapin	18

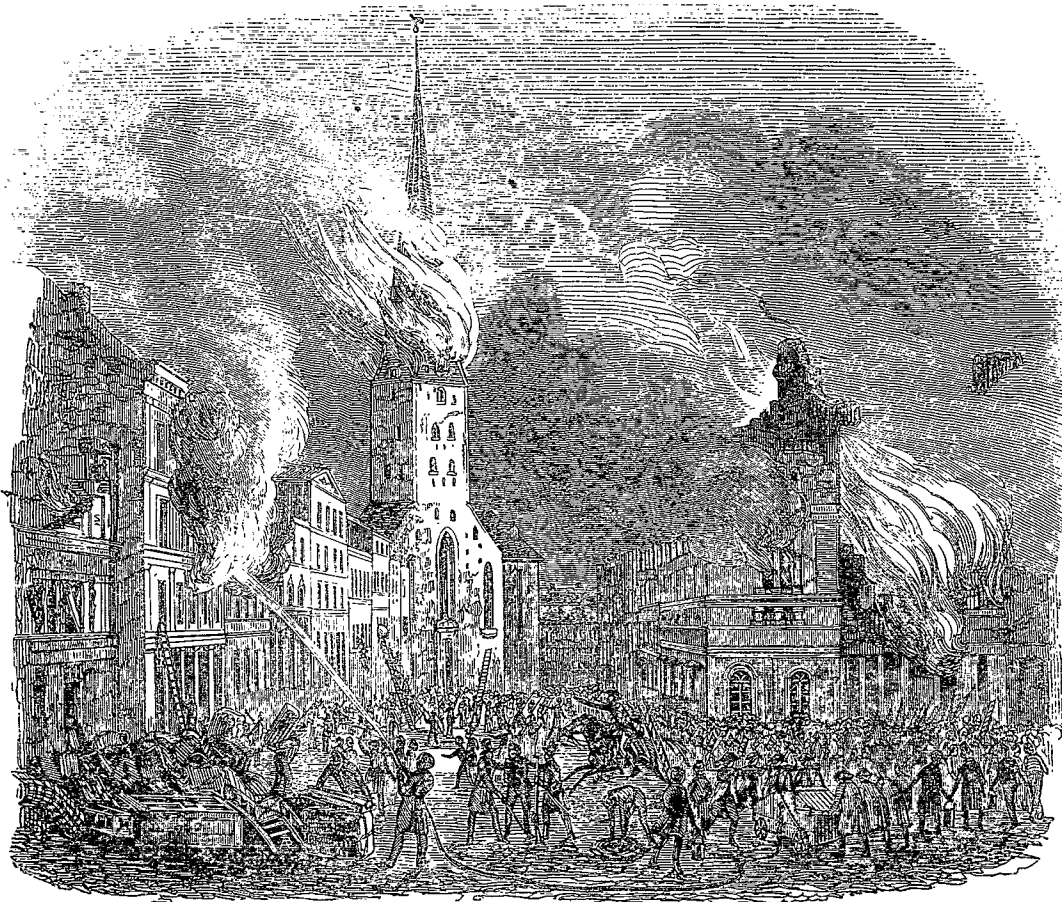
Aussi a-t-on proposé d'utiliser la transmission du son dans les tiges métalliques comme moyen de téléloquie. Mais aujourd'hui que les perfectionnements de la télégraphie électrique semblent mettre à la disposition de l'homme la prodigieuse vitesse de l'électricité, presque un million et demi de fois aussi considérable que celle du son dans l'air (460 000 kilomètres par seconde), il ne paraît pas que les recherches de Gantey, ni des idées analogues, puissent être suivies dans un but technique. Qui ne voit, en effet, que des tuyaux creux, ou même des tiges métalliques pleines, coûteraient davantage pour l'établissement et pour le service de transmission des dépêches que les simples fils métalliques le long desquels se meut le fluide électrique

Savoir par cœur n'est pas savoir, c'est tenir ce qu'on a donné en garde à sa mémoire. MONTAIGNE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

INCENDIE DE HAMBOURG.



(Incendie de l'église Saint-Pierre, à Hambourg, le 7 mai 1842.)

L'incendie de Hambourg a ému toute l'Europe. Les feuilles quotidiennes ont pendant plusieurs jours entretenu leurs lecteurs du récit de ce désastre qui restera presque aussi mémorable que l'incendie de Londres en 1666. Il serait tardif de résumer aujourd'hui les détails publiés immédiatement après l'événement ; aussi ce n'est point notre intention. Mais nos correspondants nous ayant communiqué un dessin composé à Hambourg même, nous avons pensé que reproduire cette vue naïvement faite, exacte, fidèle, d'un des épisodes les plus importants du sinistre, ce serait ajouter quelque chose aux impressions déjà reçues, et donner aux narrations connues une vie et une réalité qu'elles ne peuvent jamais avoir sans l'aide du dessin. Nous avons également voulu éviter un texte qui ne fût que l'analyse d'articles tombés dans le domaine public. La lettre suivante, qui n'a pas été écrite à plaisir, qui a été datée de Hambourg le 7 mai, satisfait à notre vœu : elle représente l'incendie vu, non sur la place publique, dans la rue, mais de l'intérieur d'une maison ; elle peint dans leur progression naturelle les émotions de l'intérieur d'une famille, et sous ce rapport, elle est très propre à faire naître d'utiles réflexions. D'abord, on voit cette famille recevoir presque avec insouciance la nouvelle que toute une rue est incendiée : cette rue est éloignée. La famille continue à s'occuper de ses affaires et de ses plaisirs ; on a projeté une partie de spectacle. Mais le foyer de l'incendie s'élargit ; le danger inquiète, menace : il est temps de joindre ses efforts à ceux des citoyens déjà frappés par le fléau. On appelle les domestiques : ils ne sont plus au logis. Enfin la flamme approche ; la voici : il faut fuir. On emballé les richesses ; on demande des voitures, des com-

missionnaires ; on propose de l'or. Personne ne se présente, personne n'accepte ; on refuse l'or. Devant cet affreux péril, il n'y a plus ni riches ni pauvres ; l'égalité commence. Mais laissons au lecteur le soin et le plaisir de commenter la lettre : c'est une jeune dame qui l'a écrite.

« Le jeudi matin, 5 mai, jour de l'Ascension, ma sœur, son mari et moi, nous allâmes à l'église française. Frédéric, à la fin du déjeuner, nous avait dit qu'un incendie consumait le Deich Strasse. Mon père, qui connaît la distance entre le nouveau Jungfernstieg et le Deich Strasse, verra que nous n'avions aucun motif de nous alarmer. Au retour de l'église, la domestique dit à madame Parish (qui, vous savez, habite la campagne, et en était arrivée le matin même) qu'elle ne pouvait pas aller avec sa voiture à sa maison de la ville ; déjà vingt-deux maisons étaient entièrement brûlées, la sienne était en danger, et l'incendie devenait de plus en plus effrayant. Quelques heures après, on vint nous annoncer que la maison de M. Parish était détruite, et que les flammes faisaient des progrès rapides dans les rues voisines. Vers quatre heures de l'après-midi, nous vîmes de nos fenêtres les plus élevées l'embrasement et la chute de l'église Saint-Nicolas. C'était un spectacle terrible. Ma sœur et son mari avaient eu l'intention d'aller à l'Opéra ; mais à cause du désastre, il n'y eut point de spectacle. D'ailleurs le tableau que nous avions sous les yeux devenait d'heure en heure plus attristant. La ville entière commençait à prendre l'alarme. Les cloches, le canon que l'on tirait pour abattre les maisons devant l'incendie, les cris et le tumulte des rues tout faisait présager une nuit d'angoisse et de

terreur. Nos craintes, hélas ! ne furent que trop réalisées. Mais ce fut seulement à la nuit que nous eûmes une idée complète du danger qui menaçait toute la ville. Le ciel devint rouge comme du sang ; les flammes, excitées par un vent impétueux, s'élevèrent à une hauteur prodigieuse. A sept heures, madame D. vint nous voir : elle était toute tremblante. Elle nous dit que ses sœurs, à Holzdamm (qui était plus éloigné du feu que nous, les flammes ayant pris la direction de Bleichen), lui avaient envoyé en dépôt ce qu'elles avaient de plus précieux, tant elles étaient effrayées. Nous pûmes à peine réprimer un sourire, tant il nous paraissait même alors incroyable que le feu pût jamais s'étendre jusqu'à Holzdamm. Vers onze heures, ma sœur se retira pour se coucher. A minuit et demi, je montai aussi dans ma chambre. Mais les explosions, le bruit des voitures et des chariots, les cris, les étincelles que le vent chassait devant mes fenêtres, l'éclatante lumière du feu, les sifflements du vent, et, comme vous pouvez bien l'imaginer, la pensée que la vie de plusieurs personnes qui nous intéressaient vivement était exposée, non moins que la certitude qu'une foule d'habitants étaient réduits au désespoir, rendaient le sommeil impossible. Les fenêtres tremblaient sous les secousses redoublées des détonations, et il semblait à chaque instant que la maison fût en danger de s'écrouler. Je ne pouvais fermer les yeux : avant trois heures, j'étais près de ma sœur, qui, comme moi, avait été tenue en éveil par l'horrible bruit de l'incendie du Rathhouse. A cette même heure, survint un ordre de la police d'arroser les toits pour les entretenir dans un état humide, et de laisser couler l'eau dans les gouttières. Frédéric était allé porter secours à ses frères. Nous étions seules : il nous fallut monter sur le toit, à demi-vêtues, et jeter des seaux d'eau. Nos voisins faisaient de même. Nous nous préparâmes à tout événement : la confusion croissait autour de nous. Il était imprudent de rester. Après nous être habillées à la hâte, notre soin fut de faire des paquets et de remplir quelques boîtes de nos effets les plus précieux. Avec le jour, notre frayeur s'accrut. Ce fut un tableau aussi effrayant que sublime, que le soleil se levant dans tout son éclat, sur un ciel pur et brillant, du côté du pont Lombard, tandis que du côté de la ville on ne voyait plus rien qu'un océan de flammes. Ce n'était point, du reste, le moment de contempler, mais celui d'agir : le péril était imminent. Nous appelâmes le cocher pour emporter nos effets ; mais quelle illusion de croire que nous eussions encore des domestiques à notre disposition ! La police ou les passants s'étaient rendus maîtres des cochers de mon beau-frère et de sa mère, et il n'y avait aucun moyen de faire consentir qui que ce fût, et pour aucun prix, à se charger de transporter nos effets. Nos chevaux avaient été attelés aux pompes à incendie, et dans les rues le tumulte était à son comble. Les heures qui suivirent furent affreuses : il me serait impossible de vous décrire mes impressions. Le vieux Jungfernstieg commençait à être menacé. L'Alster, sous nos fenêtres, était couvert de bateaux pleins d'effets à moitié brûlés. Je n'exagère pas en disant que sur la promenade du nouveau Jungfernstieg, on voyait des milliers de chariots de toute grandeur, pleins de meubles, de marchandises et d'habitants qui cherchaient à se sauver. Deux chariots brûlèrent devant notre maison : nous aidâmes avec nos mains à éteindre les flammes ; le feu prit aux vêtements d'une femme ; heureusement je m'en aperçus assez tôt pour la sauver. Les chevaux n'entendaient plus la voix, ne sentaient plus le frein ; effrayés, ils tombaient à terre ou dans l'Alster. Une horrible pluie de cendres et d'étincelles nous suffoquait et nous empêchait de rien distinguer devant nous. Le vent soufflait avec une extrême violence. L'incendie avait atteint Saint-Pierre. La pensée superstitieuse que le jour du jugement dernier était arrivé, se répandait parmi le peuple. Ce n'était de toutes parts que pleurs et

cris ; on ne savait plus que faire, que devenir. Sur l'Esplanade, les chevaux abandonnés traînaient de côté et d'autre les chariots qui se heurtaient et s'entremêlaient. Les soldats escortaient les morts, les mourants, et les misérables qu'on avait surpris, profitant du désordre pour piller et voler. Enfin, après bien des prières et des offes refusées, nous trouvâmes des chariots pour transporter nos effets ; mais hommes et chevaux, épuisés de faim et de fatigue, refusaient de marcher : nous leur plaçons nous-mêmes le pain sous les dents. Des familles entières tombaient en défaillance devant notre maison. Le long des murs de la ville et aux portes, une foule de malheureux étaient groupés çà et là, gémissants, affamés, sans force. C'était un lamentable bivouac. Je vis des individus qui étaient devenus fous d'effroi et de douleur, et des mères qui tenaient leurs enfants sur leur sein sans pouvoir les nourrir. Des fauteuils dorés, des bergères de satin avaient été portés sur les remparts, et de pauvres pompiers, succombant à la fatigue et à l'insomnie, y étaient assis. »

Les souvenirs du lecteur compléteront les faits rapportés dans cette lettre. C'est dans la maison d'un fabricant de cigares, rue de la Digne (*Beich-Strasse*), que le feu avait éclaté. Il atteignit un magasin où se trouvait un dépôt considérable de camphre et d'alcool, et en peu d'instants la rue entière, dont presque toutes les maisons sont en bois, fut la proie des flammes. Depuis un mois, on avait éprouvé une grande sécheresse ; les canaux étaient à sec. Dans la journée du 6, le vent s'éleva, devint de plus en plus violent, peut-être par suite même de l'incendie, alimenta le feu, et jeta au loin des étincelles et des charbons ardents. On employa la mine et le canon pour abattre des maisons devant l'incendie ; mais on n'eut d'abord recours à cette mesure qu'avec timidité. D'ailleurs la direction du vent variait à chaque instant. Les pompes à incendie étaient loin de suffire. Le télégraphe en demanda aux villes voisines, Altona, Lubeck, Brême, qui envoyèrent aussi tout ce qu'elles purent fournir en pain pour nourrir les pauvres habitants, et des soldats pour contenir le désordre et défendre les propriétés contre les malfaiteurs. L'embrasement de la belle église de Saint-Nicolas redoubla la frayeur ; le plomb de la tour tombait en pluie brûlante ; l'aiguille s'affaissa et s'engloutit dans la fournaise : un cri horrible de la multitude se mêla à ses craquements. La tour de l'église Saint-Pierre, chef-d'œuvre gothique, était la plus ancienne de la ville. Lorsque, dévorée par les flammes, elle commença à chanceler, ses cloches se mirent en branle comme pour annoncer le moment de sa destruction. La Banque, l'ancienne Bourse, l'Hôtel-de-Ville, furent de même consumés. Il se répandit de faux bruits qu'une bande d'incendiaires et d'assassins parcourait la ville. Le peuple exaspéré se rua sur plusieurs individus que l'on eut peine à sauver de la mort. Cependant les forces des pompiers et des troupes s'épuisaient ; les canaux où s'étaient répandues des tonnes d'huiles et d'esprit de vin, charriaient la flamme et la mort ; les rues étaient encombrées de gens qui portaient sur leurs dos leurs meubles, leurs lits ; des mères déposaient leurs enfants dans des mains inconnues, pour courir au secours de ceux qu'elles avaient laissés derrière elles ; une sorte de démence s'était emparée du plus grand nombre d'habitants ; on n'avait plus en perspective que les maux les plus atroces, la famine, l'émeute, le pillage, le meurtre, lorsque, le 7, une pluie abondante vint en aide aux citoyens, et l'on se rendit enfin maître du feu dans l'après-midi du dimanche 8 mai. L'incendie avait duré trois jours et trois nuits, et avait dévoré vingt-neuf rues, près de quinze cents maisons, dix-neuf grands édifices. Cent personnes avaient péri ; plus de vingt mille étaient sans asile. On a évalué la perte en argent à 170 millions de francs (100 millions de mares banco). Combien de familles désolées

et ruinées ! Une pensée consolante naît de l'empressement public en Europe à venir au secours de si grandes infortunes. Des dons considérables, des souscriptions ont atténué une partie du mal. Il est touchant de voir cette sympathie universelle, qui, à l'heure de la détresse, oublie les distances et les différences de patrie, de langage et de mœurs.

Des abîmes nous entourent, mais le plus profond de tous les abîmes est dans notre cœur, et un irrésistible penchant nous y entraîne. Arrache-toi à toi-même !

GOETHE.

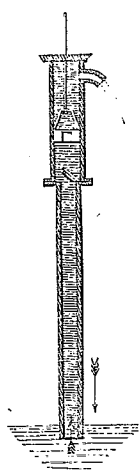
INVENTION DU BAROMÈTRE.

(Premier article.)

PESANTEUR DE L'AIR.

Les mécaniciens avaient depuis long-temps remarqué que l'eau, lorsqu'on l'aspire dans un corps de pompe, s'y élève jusqu'à la hauteur de trente à trente-deux pieds, mais jamais au-dessus*. Si le tuyau a plus de longueur, il se forme au-dessus de ce niveau un vide, et il n'y a aucun moyen d'obliger l'eau, par la simple aspiration, à y monter. C'est ce qui fait qu'avec une pompe aspirante, qui n'est, à vrai dire, qu'une grande seringue, on ne peut pas tirer l'eau d'une profondeur plus grande que celle-là, car dès que la profondeur dépasse cette mesure, l'eau s'arrête inévitablement avant d'avoir atteint le piston, et la pompe manque son jeu. Les physiiciens avaient pris le parti d'expliquer l'ascension de l'eau dans ces circonstances en disant que la nature a l'horreur du vide, et qu'ainsi, plutôt que de souffrir qu'il se fasse un vide dans le tuyau quand on en ôte l'air, elle y fait monter de l'eau pour y prendre la place de cet air. Mais, comme l'eau n'y monte jamais qu'à une dizaine

* J'expliquerai ici en deux mots, pour ceux de mes lecteurs qui n'y ont jamais arrêté leur attention, le mécanisme ordinaire des pompes à eau. Un piston, muni d'une



soupe qui ne s'ouvre que de bas en haut, se meut dans un corps de pompe; celui-ci est joint à un tuyau d'aspiration qui plonge par sa partie inférieure dans le réservoir, et qui est muni à sa partie supérieure d'une soupape s'ouvrant aussi de bas en haut. Que l'on suppose maintenant toute la pompe remplie d'eau, et que l'on soulève le piston, ce qui se fait aisément avec un levier ajusté à la tige : la soupape du piston ne pouvant s'ouvrir de haut en bas, on soulèvera, en même temps que le piston, toute l'eau qui se trouve au-dessus, et cette eau s'écoulera au-dehors par un déversoir placé en haut du corps de pompe. Le mouvement de l'eau au-dessous du piston n'est pas plus difficile à comprendre. En effet, l'atmosphère, exerçant sur la surface du réservoir une pression égale à une colonne d'eau d'une dizaine de mètres, ne permet pas qu'il se forme un vide au-dessous du piston, c'est-à-dire que la pression de l'eau contenue dans l'appareil soit moindre que la sienne : elle oblige donc l'eau à monter à la suite du piston à mesure qu'il s'élève; de sorte que, bien que l'eau sorte par le déversoir, le corps de pompe ne se désemplit pourtant pas, et quand le piston est arrivé au sommet de sa course, bien que toute l'eau du corps de pompe soit vidée, cette capacité, par l'effet de l'aspiration, se trouve cependant de nouveau toute pleine. On ramène alors le piston à la partie inférieure du corps de pompe par un coup de levier en sens inverse du précédent; la soupape dont ce piston est muni s'ouvrant de bas en haut, toute l'eau passe sans difficulté au-dessus, car la soupape du tuyau d'aspiration, dans ce même temps, se trouvant poussée de haut en bas, c'est-à-dire fermée, l'eau qui est dans le corps de pompe ne peut s'échapper par en bas. En recommençant indéfiniment cette suite de mouvements, on doit donc obtenir par le déversoir un jet périodique.

de mètres, il fallait avouer que la nature avait fait tout l'effort dont elle était capable dans son horreur du vide, quand elle avait soulevé une colonne d'eau à cette hauteur. Une si singulière horreur chez la nature, jointe à une telle restriction dans l'étendue de sa puissance, constituaient sans doute une théorie assez peu satisfaisante; mais, dans l'imperfection de la science, les physiiciens, et le grand Galilée lui-même qui s'était occupé spécialement de la question des pompes, n'avaient point reculé devant la théorie, toute mesquine et illogique qu'elle fût.

Descartes fut le premier qui, rejetant de la physique les prétendues qualités occultes de la nature, refusa l'explication de Galilée. Dès 1638, il soutint dans sa Correspondance que si l'eau monte dans les pompes, ce n'est point par horreur du vide, mais par un simple effet de la pression de l'air. Avant même que Toricelli eût fait sa fameuse expérience, il avait déterminé que par ce même effet le mercure devait se soutenir à une certaine hauteur dans l'intérieur des tubes. Ainsi c'est incontestablement à cet illustre chef de la philosophie française qu'appartient la priorité dans cette question. C'est en 1643 que Toricelli, géomètre de Florence, disciple de Galilée, réalisa l'expérience qu'avait devancée le génie de Descartes. Ayant pris un tuyau de verre de quatre pieds de longueur, ouvert seulement à l'une des extrémités et rempli de vif-argent, il trouva qu'en plaçant ce tuyau dans une cuvette remplie de vif-argent, de manière à y faire déboucher l'ouverture, le vif-argent qui remplissait le tuyau en descendant en partie, s'arrêtant constamment à la hauteur d'environ vingt-huit pouces au-dessus du réservoir inférieur, et laissant dans la partie supérieure du tuyau un espace vide. De telle sorte qu'avec le vif-argent les choses se passaient de la même manière qu'avec l'eau, à cette différence près qu'au lieu que la nature ne commençait à faillir dans son horreur du vide qu'à une hauteur de trente-deux pieds quand il s'agissait de l'eau, elle renonçait dès la hauteur de vingt-huit pouces quand il s'agissait du vif-argent. Toricelli vit aussi que si l'on mettait un peu d'eau au-dessus du réservoir du vif-argent, et que l'on élevât l'orifice inférieur du tuyau jusqu'à cette eau, aussitôt le vif-argent qui remplissait le tuyau tombait dans le réservoir, et qu'à sa place l'eau montait dans le tuyau et le remplissait non plus en partie, mais jusqu'en haut. Telle est la première expérience qui a été faite sur cette matière, et son souvenir mérite d'être conservé dans l'histoire à cause des suites importantes qu'elle a eues. C'est ce que l'on nomme l'expérience du vide de Toricelli.

Cette expérience fut connue en France dès l'année suivante. Mersenne, le premier, en eut avis par une correspondance d'Italie, et en répandit aussitôt la nouvelle parmi les savants. Elle excita un intérêt général. Pascal en apprit le détail par un ingénieur nommé Petit, ami de Mersenne, et l'ayant répétée à Rouen, où il vivait alors, il trouva que ce qu'avait avancé Toricelli se vérifiait effectivement de point en point. Cela le mit en train, et il imagina bientôt une multitude d'autres expériences qui se rattachaient au même principe, et dans lesquelles entraient en jeu différents liquides, comme le vin, l'huile, etc., et divers instruments, tels que des siphons, des pompes, des soufflets. Il en fit imprimer le résumé en 1667, et le distribua parmi les savants, ce qui, dès cette époque, rendit ces expériences fort célèbres dans toute l'Europe. Cette même année, il eut connaissance d'une idée dont s'était avisé Toricelli; c'est que tous ces phénomènes, au lieu d'être dus à la prétendue horreur de la nature pour le vide, pouvaient n'être qu'une suite de ce que l'air est pesant. Pascal fut tout de suite frappé de la beauté et de la simplicité de cette idée. Mais ce n'était encore qu'une simple conjecture de la part de Toricelli, et il s'agissait d'inventer des expériences capables de donner des preuves de la vérité ou de la fausseté

de la chose. C'est à quoi le génie de Pascal ne supporta pas grand délai ; et il devint bientôt manifeste pour tout le monde que non seulement l'air est pesant, mais que cette pesanteur est cause d'une multitude de phénomènes importants qui ont un rôle dans le courant de notre vie. Ainsi ce fut Pascal qui eut la gloire d'ériger en vérité positive, et d'imposer ainsi à la science ce que le physicien de Florence avait eu, après Descartes, la gloire de deviner.

Pascal avait rédigé un grand traité contenant le détail de ses raisonnements sur cette partie de la physique et des expériences qu'il leur avait données pour soutien. Mais ce traité, à ce qu'on a su par sa sœur, a été détruit par lui. Ami, par dessus tout, de la brièveté, il n'en garda que deux résumés fort succincts, intitulés, l'un *De l'équilibre des liqueurs*, l'autre, *De la pesanteur de la masse de l'air*, qui ont été imprimés après sa mort avec quelques fragments de son premier ouvrage. Ces deux traités sont des chefs-d'œuvre. Nous nous bornerons à toucher, d'après le second, quelques mots de la pesanteur de l'air. Ceux mêmes à qui cette matière est familière trouveront, ce nous semble, de l'intérêt à voir de quelle manière elle a été abordée pour la première fois, sans compter que la logique de Pascal est admirable.

Le point fondamental est que l'air est pesant. C'est un fait d'expérience que les physiciens, dès ce temps-là, avaient parfaitement déterminé. Si l'on fait le vide dans un ballon de verre, et qu'on en prenne le poids, puis qu'on laisse rentrer l'air dans ce même ballon, et qu'on le pèse de nouveau, on trouve qu'à la seconde pesée le poids est plus considérable qu'à la première : la différence des deux poids est justement le poids de la quantité d'air qui est dans le ballon. Ainsi on sait par là non seulement que l'air pèse, mais combien il pèse. Ce poids, pour le dire tout de suite, à la température de la glace fondante et à la pression ordinaire de l'atmosphère, est de treize centigrammes par litre. C'est de ce principe que Pascal s'arrête d'abord à tirer les conséquences :

1^o Puisque chaque partie de l'air est pesante, il s'ensuit que la masse entière de l'air, c'est-à-dire la sphère entière de l'air, est pesante ; et comme la sphère de l'air n'est pas infinie en son étendue, et qu'elle a ses bornes : aussi la pesanteur de la masse de tout l'air n'est pas infinie ;

2^o Comme la masse de l'eau de la mer presse par son poids la partie de la terre qui lui sert de fond, et que si elle environnait toute la terre, au lieu qu'elle n'en couvre qu'une partie, elle presserait par son poids toute la surface de la terre : ainsi la masse de l'air couvrant toute la surface de la terre, ce poids en presse toutes les parties ;

3^o Comme le fond d'un seau où il y a de l'eau est plus pressé par le poids de l'eau quand il est tout plein que quand il ne l'est qu'à demi, et qu'il l'est d'autant plus qu'il y a plus de hauteur d'eau : aussi les lieux élevés, comme les sommets des montagnes, ne sont pas si pressés par le poids de la masse de l'air que les lieux profonds comme les vallons, puisqu'il y a plus d'air au-dessus des vallons qu'au-dessus des sommets des montagnes ; car tout l'air qui est le long de la montagne pèse sur le vallon et non pas sur le sommet, parce qu'il est au-dessus de l'un et au-dessous de l'autre ;

4^o Comme les corps qui sont dans l'eau sont pressés de toutes parts par le poids de l'eau qui est au-dessus, ainsi les corps qui sont dans l'air sont pressés de tous côtés par le poids de la masse d'air qui est au-dessus ;

5^o Comme les animaux qui sont dans l'eau n'en sentent pas le poids, ainsi nous ne sentons pas le poids de l'air par la même raison ; et comme on ne pourrait pas conclure que l'eau n'a pas de poids de ce qu'on ne la sent pas quand on y est enfoncé, ainsi on ne peut pas conclure que l'air n'a pas de pesanteur de ce que nous ne la sentons pas ;

6^o Comme il arriverait en un grand amas de laine, si on

en avait assemblé de la hauteur de vingt ou trente toises, que cette masse se comprimerait elle-même par son propre poids, et que celle qui serait au fond serait bien plus comprimée que celle qui serait au milieu, ou près du haut, parce qu'elle serait pressée d'une plus grande quantité de laine : ainsi la masse de l'air, qui est un corps compressible et pesant, aussi bien que la laine, se comprime elle-même par son propre poids ; et l'air qui est au bas, c'est-à-dire dans les lieux profonds, est bien plus comprimé que celui qui est plus haut, comme au sommet des montagnes, parce qu'il est chargé d'une plus grande quantité d'air ;

7^o Comme il arriverait en cette masse de laine que si on prenait une poignée de celle qui est dans le fond dans l'état pressé où on la trouve, et qu'on la portât, en la tenant toujours pressée de la même sorte, au milieu de cette masse, elle s'élargirait d'elle-même étant plus proche du haut, parce qu'elle aurait une moindre quantité de laine à supporter en ce lieu-là : ainsi, si l'on portait de l'air tel qu'il est ici-bas, et comprimé comme il y est, sur le sommet d'une montagne, par quelque artifice que ce soit, il devrait s'élargir lui-même et devenir au même état que celui qui l'environnerait sur cette montagne, parce qu'il serait chargé de moins d'air en cet endroit-là qu'il n'était en bas ; et par conséquent, si on prenait un ballon à demi plein d'air seulement, et non pas tout enflé comme ils le sont d'ordinaire, et qu'on le portât sur une montagne, il devrait arriver qu'il serait plus enflé au haut de la montagne, et qu'il s'élargirait à proportion de ce qu'il serait moins chargé, et la différence en devrait être visible si la quantité d'air qui est le long de la montagne et de laquelle il est déchargé, a un poids assez considérable pour causer un effet et une différence sensibles.

Cette dernière conséquence a une importance particulière, parce qu'elle conduit droit à une expérience décisive. Il est certain, en effet, que si l'on voyait un ballon s'enfler à mesure qu'on l'élève, il n'y aurait aucun lieu de douter que cette enflure ne vint de ce que l'air du ballon était plus pressé en bas qu'en haut, puisqu'il n'y a aucune autre chose qui peut causer qu'il s'enflât, vu même qu'il fait plus froid sur les montagnes que dans les vallons ; et cette compression de l'air du ballon ne pourrait avoir d'autre cause que le poids de la masse de l'air. Cela prouverait donc absolument que la masse de l'air est pesante, qu'elle presse par son poids tous les corps qu'elle enferme, qu'elle presse plus les lieux bas que les lieux hauts, qu'elle se comprime elle-même par son poids, que l'air est plus comprimé en bas qu'en haut. Or c'est justement là une des expériences de Pascal ; elle est claire, précise, convaincante ; elle suffit pour l'explication de toute une série de phénomènes.

Il est aisé de comprendre maintenant comment la pesanteur de l'air doit avoir pour conséquence les actions que les physiciens avaient précédemment attribuées à l'horreur de la nature pour le vide, et notamment l'ascension de l'eau dans les tuyaux de pompe, et du vif-argent dans les tubes du baromètre. En effet, il faut imaginer que toute surface exposée à l'air est par là même pressée par un certain poids ; donc, si l'on fait le vide dans un conduit placé au-dessus d'un liquide, la pression qui se fait tout autour sur le liquide forcera ce liquide à s'élever dans l'intérieur du conduit, et il s'y élèvera jusqu'à ce que le poids de la colonne liquide, ainsi suspendue, soit égale à la pression causée par l'air sur le dehors. Sans cela la surface du liquide étant inégalement pressée dans le conduit et hors du conduit, elle ne pourrait demeurer en équilibre. On voit aussi que la hauteur à laquelle le liquide s'élèvera dépendra nécessairement de la nature de ce liquide ; car, plus il sera léger, plus il faudra que la colonne ait de hauteur pour avoir un poids égal à celui de l'air. D'où il résulte que le vif-argent étant très lourd ne pourra monter dans les conduits qu'à vingt-huit pouces, tandis que l'eau qui est

beaucoup plus liquide, y monte jusqu'à trente-deux pieds, et l'huile encore davantage. On se rend compte encore très simplement, par ce principe, de divers autres phénomènes qui frappent journellement nos yeux, et qui ne s'expliquent bien que par là. Pour m'arrêter à l'un des exemples les plus remarquables, c'est la pesanteur de l'air qui précipite l'air dans nos poumons quand nous exécutons les mouvements ordinaires de la respiration. « Quand le poulmon s'ouvre, dit très bien Pascal à ce sujet, et que le nez et les conduits sont libres et ouverts, l'air qui est à ces conduits, poussé par le poids de toute sa masse, y entre et y tombe par l'action naturelle et nécessaire de son poids; ce qui est si intelligible, si facile, et si naïf, qu'il est estrange qu'on ait esté chercher l'horreur du vide, des qualitez occultes, et des causes si éloignées et si chimériques pour en rendre raison, puisqu'il est aussi naturel que l'air entre et tombe ainsi dans le poulmon à mesure qu'il s'ouvre, que du vin tombe dans une bouteille quand on l'y verse. » La même chose a lieu pour l'acte de succion, qui n'est que le résultat d'un vide qui s'opère avec la bouche; de sorte que cette même pesanteur de l'air qui nous est si utile dans la respiration, ne nous l'est pas moins dans l'alimentation de notre première enfance, puisque c'est elle qui porte le lait entre les

lèvres de l'enfant qui tète sa mère. Je m'arrête, car je ne saurais ici entrer dans toutes les conséquences de ce principe général. Ce premier article était seulement destiné à rendre raison de l'ascension du vif-argent dans le tube du baromètre, et c'est une chose qui me paraît maintenant suffisamment démontrée. En vertu des lois de l'équilibre, la pression de la colonne de mercure sur le mercure contenu dans la cuvette placée au-dessous du tube, doit être justement égale à la pression causée par le poids général de l'air à la surface de cette même cuvette; en d'autres termes, la hauteur du mercure dans le tube donne la mesure du poids de l'air, de telle sorte que ce poids venant à varier, la hauteur du mercure doit varier immédiatement dans la même proportion.

SCULPTURE.

Une jeune étrangère entre un jour dans une de nos églises. Elle est triste; elle s'assoit sur un banc de pierre, et recueille ses pensées. Elle songe à l'avenir, moins pour elle sans doute que pour ses enfants. Ses regards distraits s'arrêtent sur un tronc de bois suspendu vis-à-vis d'elle au



(Sculpture. — Un Tronc pour les pauvres, par madame Sabatucci.)

pillier; une inscription en lettres noires est peinte au-dessus : c'est le tronc des pauvres. La pensée de la charité émeut l'étrangère; mais elle est artiste, et, à travers les réflexions mélancoliques dont elle continue à suivre le cours, un sentiment s'élève en elle, s'inquiète, et l'entraîne dans une nouvelle préoccupation. Le contraste de cette petite boîte carrée, nue, sans ornement, avec tout ce qui l'entoure, l'étonne; son goût est blessé. Le bénitier de marbre a la forme d'une coquille; il lui rappelle l'immensité de la mer et de la création, le baptême du Christ, les saintes fatigues du pèlerin. Au pied de la chaire sont les quatre

évangélistes, écrivant sur des tablettes la vie divine qui inspire l'orateur sacré; l'aigle de saint Jean agite ses ailes frémissantes et semble percer de ses regards les voûtes profondes du temple. Le confessionnal lui-même est sculpté; de ses panneaux sortent des têtes d'anges aux fronts purs, aux yeux pleins de miséricorde et d'amour. C'est ainsi que chacun des meubles saints du temple semble se personnifier, s'animer, pour rappeler aux chrétiens sa destination et exciter leur foi. Pourquoi ce bloc de bois reste-t-il seul inerte, insensible, muet? La jeune artiste rêve. Que faudrait-il pour lui donner la vie? Elle cherche, et

s'arrête à cette simple pensée : « L'ange de la charité, descendu sur la terre, attristé des souffrances du pauvre, demande une obole aux fidèles ».

UNE NUIT DANS LES NUAGES.

NOUVELLE.

§ 1^{er}.

C'était un dimanche du mois d'août ; le jour allait finir, et la population de Mannheim regagnait la ville par troupes joyeuses. Tous les jardins établis depuis peu à la place des fortifications détruites étaient redevenus silencieux et déserts, sauf un seul où retentissaient le bruit des voix et le son des instruments.

C'était le *Jardin de la Cabane*, alors célèbre à Mannheim par ses bals champêtres, ses carrousels, ses feux d'artifice, et ses aérostats captifs.

Ceux-ci avaient surtout long-temps attiré la foule à cause de leur nouveauté. Bien que l'admirable découverte des frères Montgolfier fût déjà ancienne, on n'avait songé que depuis peu à en faire un moyen de divertissement ; mais le succès avait été si universel et si rapide en Allemagne, que tous les jardins publics avaient alors leurs ballons, et qu'une ascension était devenue une chose presque aussi simple et aussi peu redoutée qu'une promenade sur le Rhin.

Il est vrai que ces voyages aériens étaient courts et offraient peu de dangers. Solidement attaché à la terre par des cordes que l'on pouvait allonger ou raccourcir à volonté, le ballon ne s'élevait qu'à la hauteur désirée par les aéronautes, et ne dépassait guère, dans ses ascensions les plus hardies, le sommet des arbres.

Cependant la foule avait abandonné les parties les plus écartées du jardin, pour se porter vers la grande esplanade où le feu d'artifice se trouvait préparé. Les bosquets étaient déjà déserts depuis quelque temps, lorsqu'un homme d'une quarantaine d'années, tenant par le bras une jeune fille, parut à l'extrémité d'un des sentiers les plus ombrés. Tous deux semblaient également se diriger vers l'esplanade, mais lentement et comme des gens que préoccupe quelque idée sérieuse.

Après un assez long silence, l'homme dit vivement, et avec un geste énergique :

— Non, ma sœur, non, tant que je vivrai je ne pourrai pardonner à Christian Loffman de me disputer la succession de son cousin ! car Dieu sait que cet héritage n'est point un don, mais un légitime dédommagement pour ce qui m'était dû par le mort.

— Son testament eût dû le déclarer, Michel, observa la jeune fille.

— Et parce qu'il ne l'a point fait je serai dépouillé de ce qui m'est dû, Florence ! Parce qu'un agonisant a négligé de tout dire, Michel Ritter sera accusé de captation par ce Loffman !

— Hélas ! il ne nous connaît pas, mon frère, dit doucement la jeune fille ; on aura fait naître en lui ces soupçons, et il les aura accueillis parce que son intérêt était d'y croire.

— Ainsi, reprit Michel amèrement, la terre que je cultive depuis vingt années, et que j'ai acquise à force de travail, me sera enlevée par un étranger qui n'y a d'autre droit que le hasard de la naissance.

— Le jugement n'est point encore prononcé, interrompit Florence.

Son frère secoua la tête.

— Ah ! j'espère bien peu, dit-il ; ce Loffman est jeune, actif... il a sans doute des amis qui solliciteront pour lui... Peut-être l'arrêt qui me dépouille est-il déjà prononcé...

Florence soupira ; Ritter s'en aperçut.

— Allons, dit-il avec effort me voilà encore revenu à te

parler de cette affaire, après l'avoir conduite ici pour te distraire et l'oublier. Je voudrais quelque spectacle saisissant, quelque sensation nouvelle, qui pût m'arracher à cette préoccupation unique...

Comme il achevait ces mots, tous deux arrivèrent à un détour du sentier, et se trouvèrent à l'entrée d'une salle de verdure qu'ils n'avaient point encore aperçue : c'était le lieu destiné aux ascensions. Un ballon captif s'agitait gracieusement à quelques pieds au-dessus de leur tête, et soutenait une nacelle élégante qui, en suivant ses oscillations, semblait flotter doucement sur le gazon.

Florence ne put retenir un cri de surprise et d'admiration. Elevée loin de la ville, c'était la première fois qu'elle voyait un aérostat de près et dans tous ses détails. Elle s'approcha avec son frère.

— Encore deux places ! cria le gardien chargé de lâcher les freins.

Michel regarda la nacelle, où venait de s'asseoir un jeune homme en habit de voyage et tenant à la main un de ces bâtons ferrés servant aux excursions dans les montagnes.

— Deux places ! répéta-t-il avec un sourire et en se tournant vers Florence ; voudrais-tu faire une promenade au-dessus des arbres ?

— N'y a-t-il point de danger ? demanda la jeune fille incertaine.

— Aucun, ma belle demoiselle, dit le gardien ; j'ai déjà fait faire le voyage à plus de dix mille chrétiens.

— Et l'on peut redescendre quand on le veut ?

— Il suffit de tirer le cordon de sonnette qui se trouve dans la nacelle.

Florence parut hésiter. Bien qu'elle éprouvât quelque crainte, l'originalité d'une pareille promenade la tentait. Accoutumée, d'ailleurs, à s'associer à tous les actes de son frère, elle lui déclara au bout d'un instant qu'elle était prête à faire ce qu'il déciderait.

— Va donc pour un voyage dans l'air ! dit Michel.

Et s'approchant de la nacelle, il s'y plaça avec Florence.

Dès que le gardien les vit assis, il lâcha doucement les freins, et le ballon commença à s'élever lentement.

En se sentant enlevée, la jeune fille ne put retenir un cri, et devint pâle. L'étranger, qui se trouvait placé vis-à-vis d'elle, avança la main vers le cordon de sonnette.

— Faut-il retourner à terre ? demanda-t-il en souriant.

— Mille grâces, monsieur, dit Florence, dont les couleurs reparurent presque aussitôt ; je vais m'habituer à cette sensation.

— Vois, vois donc ! interrompit Michel ; nous voilà déjà plus haut que les arbres.

La jeune fille regarda au-dessous d'elle, et la singularité du spectacle dissipa ce qui lui restait de craintes.

Le jardin de la Cabane apparaissait en entier, et l'œil pouvait saisir à la fois toutes ses parties. On eût dit de ces plans en relief que l'on voit dans nos Musées militaires. Immédiatement au-dessous du ballon s'étendait l'esplanade, convertie d'une foule pressée dont les rumeurs arrivaient à peine jusqu'à nos voyageurs aériens. L'air, plus léger et chargé par instant de parfums terrestres, avait une fraîcheur excitante. Florence se tourna vers son frère, le visage rayonnant.

— Que tout ce qui nous entoure est grand et beau ! s'écria-t-elle. Dites, Michel, ne sentez-vous point une sorte d'enivrement, et n'êtes-vous pas ici plus tranquille, plus heureux que tout-à-l'heure ?

— C'est la vérité, répliqua Ritter ; la sensation physique passe jusqu'à l'âme, et il me semble que je plane au-dessus des iniquités des hommes comme au-dessus de leurs demeures. Mais que se prépare-t-il donc, et pourquoi cette foule réunie sur l'esplanade ?

— Elle attend le feu d'artifice, observa l'étranger.

— En effet, voici les premières fusées, dit Florence.

— Pourquoi partent-elles ainsi l'une après l'autre ?
— Eh ! voyez ; la charpente qui soutenait les principales pièces vient de s'écrouler.

— C'est un spectacle manqué.

— Aussi, entendez-vous les cris ?

— Dieu me pardonne ! interrompit Michel, on brise les balustrades qui entourent les parterres.

— C'est une émeute d'étudiants, dit l'étranger en souriant ; ils se vengent sur le jardin de leur désappointement.

— Quel bonheur que nous ne nous trouvions point au milieu de ce tumulte ! observa Florence.

— Tu es donc rassurée ? demanda Ritter.

— Tout-à-fait.

— Alors, nous pouvons monter davantage.

Il fit le signal convenu ; les freins furent lâchés, et le ballon s'éleva de nouveau pendant quelques instants, puis s'arrêta.

Les trois voyageurs jetèrent presque à la fois un cri d'admiration.

Sous leurs pieds s'étendaient, aussi loin que le regard pouvait aller, de magnifiques vallées parsemées de forêts, de prairies, de champs cultivés, de villages, dont les teintes et les contours variés formaient mille broderies capricieuses. La Forêt-Noire du côté du Wurtemberg, et le Rhin du côté de la France, encadraient ce tableau d'une ligne ondoyante, tandis qu'on voyait serpenter au loin et se perdre à l'horizon le Neckar couvert de voiles inclinées.

— Heureux pays, dit l'étranger comme s'il se fût parlé à lui-même, heureux pays, où Dieu a donné à l'homme le champ fertile, le fleuve navigable, et la montagne boisée ! Michel soupira.

— Heureux, surtout s'il n'y eût point laissé place aux procès et aux calomnies ! ajouta-t-il à demi-voix.

L'inconnu se tourna vers lui.

— Ah ! nul ne le sait mieux que moi, monsieur, dit-il.

— Etes-vous donc aussi condamné à défendre vos droits devant des juges ?

— Et contre un adversaire qui ne négligera rien pour me dépouiller.

— C'est comme le mien, dit Michel ; s'il gagne son procès, je perds tout ce que m'a acquis le passé.

— Moi, tout ce que me promettait l'avenir.

— Le fruit de mon travail ira enrichir un homme avide.

— Toutes mes espérances seront anéanties au profit d'un hypocrite.

— Et cependant je crains que la loi ne fasse taire l'équité.

— Moi, que l'intrigue ne l'emporte sur le bon droit.

— Ah ! je le vois, s'écria Michel, notre position est la même, monsieur ; vous plaidez aussi contre quelque Christian Loffman.

— Christian Loffman ! répéta l'étranger ; c'est mon nom.

— Le vôtre !

— Et mon adversaire s'appelle Michel Ritter.

— C'est aussi mon nom !

Les deux hommes se regardèrent avec une surprise mêlée de colère et de haine ; Florence parut effrayée.

— Descendons, Michel, dit-elle en posant une main sur le bras de son frère.

Mais celui-ci ne l'écoutait pas.

— Ce que M. Loffman vient de dire de son adversaire est une calomnie ! s'écria-t-il en regardant l'étranger avec des yeux étincelants.

— Et ce que M. Ritter a dit du sien est un mensonge ! répliqua vivement le jeune homme.

— Au nom du ciel ! descendons, reprit la jeune fille tremblante.

— Soit, dit Michel ; les explications seront plus faciles sur terre.

— Et j'espère qu'elles seront décisives, ajouta Loffman d'un ton significatif.

Il avait tiré le cordon de la sonnette, et les trois voyageurs attendirent un instant en silence ; mais le ballon demeura immobile. Le jeune homme sonna une seconde fois, puis une troisième, sans être plus heureux.

— Le gardien doit pourtant nous entendre, murmura-t-il en tirant de nouveau le cordon.

— Il n'y a plus de gardien ! s'écria Florence, qui avait penché la tête hors de la nacelle.

— C'est la vérité, dit Michel en regardant à son tour ; l'émeute continue et lui aura fait peur. Voyez ce feu de joie dans lequel la foule jette les bancs.

— Et cette troupe de jeunes gens qui parcourt les allées en brisant les lampions.

— Les voilà sous le ballon... Dieu !

— Que font-ils ?

— Ils détachent les freins.

— Que dites-vous ?

— Voyez !..

Les trois voyageurs se penchèrent en même temps, en poussant un grand cri et agitant les mains ; mais il était trop tard. Croyant la nacelle vide, les étudiants avaient coupé les cordes qui retenaient le ballon captif ; et celui-ci, s'élevant avec une rapidité prodigieuse, disparut bientôt dans les brumes du soir.

La fin d'une prochaine livraison.

JEUX EQUESTRES AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Un grave magistrat, qui brillait au parlement de Paris vers la fin du quinzième siècle ; nous a conservé, dans ses Mémoires autographes, le souvenir d'une représentation équestre. Nous reproduisons textuellement sa narration.

« Au mois d'août 1582, vint à Paris un Italien de Bologne, qui se disoit avoir été esclave des Turcs par l'espace de huit ans, et y avoir appris plusieurs gentilleses et dextérités rares et remarquables. Il se fit voir premièrement au roi, après à la cour, étant à Fontainebleau ; puis vint à Paris, où s'étant fait voir en quelques endroits particuliers, et sentant qu'on prenoit goût à son batelage, il ouvrit boutique en une carrière, au long des murs de la ville, tirant de la porte Bussi à la porte de Nesle, et, y ayant fait dresser une forme de lice avec des pauts et des cordes, y reçut tous vénants à cinq sols par tête.

« Ce qu'il savoit faire, étoit que sur son cheval, courant à toute carrière, il demouroit debout sur les deux pieds, tenant une taguaye en la main, qu'il dardoit assez dextrement au bout de la carrière, et se renfourchoit en selle. En même forme et état, il tenoit une masse d'armes en main, qu'il jettoit en l'air et reprenoit en main par plusieurs fois durant la carrière.

« En une autre carrière, ainsi debout sur la selle, le cheval courant, il contournait ladite taguaye, qu'il tenoit en main autour de sa tête et de ses épaules fort agilement et subitement.

« En une autre carrière, ainsi en selle, le cheval toujours courant, sans arrêt, il mettoit l'un des pieds en terre, et ressautoit en selle cinq ou six fois durant la carrière.

« En une autre et une autre carrière, debout sur la selle, d'une lance qu'il tenoit sous le bras comme en arrêt, il emportoit un gaud pendu au milieu de la carrière ; et tiroit un cimenterre pendu à son côté hors du fourreau, et lui remettait cinq ou six fois durant ladite carrière.

« Assis en selle, durant une autre carrière, d'un arc turc qu'il tenoit en main, le cheval toujours courant à toute bride, il tiroit flèches en avant et en arrière, à la mode des Tartares ; et pour dernier mets de son service, le cheval ainsi courant à toute carrière, il se tenoit des mains à l'ar-

con de devant, et ayant la tête bas et les pieds en haut, fournissoit en ce point la carrière, au bout de laquelle il se renfourchoit en la selle fort dextrement.

» La dextérité et souplesse du compagnon, qui autrement étoit petit, rare et maigre, et mieux semblant à un vrai Turc qu'à un Italien turquisé, à la vérité étoit rare et grande, car encore voltigeoit-il sur un cheval fort dextrement et agilement, de toutes sortes et en toutes façons; mais l'homme et le cheval, se connoissant de longue main, et rompus à telle souplesse, faisoient paroître les merveilles plus grandes qu'elles ne l'étoient. Il gagna pour quelques mois beaucoup d'argent, puis se retira quand il sentit qu'on commençoit à se lasser de lui. »

Malgré tout notre respect pour le moyen-âge, nous devons avouer que les jeux de cet Italien, taxés par l'historien de merveilles, ne peuvent entrer en comparaison avec ceux de nos écuyers des Champs-Élysées.

L'ARMÉE D'ABD-EL-KADER.

Dans le double but de se ménager contre la France des forces toujours disponibles, et, contre les Arabes, un moyen efficace de domination, Abd-el-Kader a essayé d'organiser une armée arabe à l'instar des armées européennes. Il s'est adressé à des déserteurs qui lui étaient venus principalement de la légion étrangère, et c'est à eux qu'il a dû l'ébauche d'armée permanente avec laquelle il a combattu depuis la fin de 1839.

L'uniforme de l'infanterie régulière d'Abd-el-Kader se compose d'une veste supérieure ou demi-caban en serge grise, sans ornement et avec capuchon; d'un gilet ou *sedria* en serge bleue, d'un pantalon de la même étoffe, et d'une calotte rouge. Tous les trois mois, on donne à chaque soldat une chemise en toile et une paire de souliers en cuir jaune. Chaque soldat, sur ses propres deniers, ajoute à ce costume un burnous et un haïk généralement en très mauvais état.



(Décoration de la main à sept doigts, instituée par Abd-el-Kader.)

L'équipement consiste en une giberne de cuir de Maroc, qui se porte à l'aide d'une ceinture et d'une courroie passée sur l'épaule droite. Chaque fantassin est armé d'un fusil avec la baïonnette; quelques uns ont des pistolets et un yatagan à la ceinture.

Pour sa nourriture, le soldat reçoit, par jour, des galettes pesant une livre et demie, et une livre de farine grossièrement moulue, avec laquelle il prépare son couscous. Deux fois par semaine, chaque peloton de vingt hommes reçoit un mouton.

La solde des simples soldats est de 4 à 6 boudjoux par mois (le boudjou vaut 1 fr. 80 c.); les sous-lieutenants ont 8 boudjoux; les lieutenants, 12 boudjoux. Mais la solde régulière ne compose pour eux que la faible partie des profits du service militaire: le pillage et les razzias y suppléent abondamment.

Les sous-lieutenants ont pour insigne un sabre brodé sur chaque épaule; les lieutenants ont deux sabres en croix. Les officiers portent en outre, à l'annulaire de la main gauche, une bague en argent, qui leur est donnée par Abd-el-Kader, et sur le chaton de laquelle est leur cachet indiquant leur nom, leur grade, et la date de leur nomination.

L'uniforme de la cavalerie régulière d'Abd-el-Kader ne diffère pas de celui des spahis au service de la France: il se compose d'une veste en drap rouge, avec quelques galons noirs sur les coutures des manches et du dos; d'un gilet en drap rouge, orné de passepoils en drap bleu. Chaque cavalier ajoute à son uniforme un haïk en mousseline, avec lequel il se couvre la tête et les épaules, et qu'il fixe à l'aide d'une corde de chameau, qui devient un ornement et remplace le turban.

Le cavalier reçoit un cheval et un harnachement complet, mais point de burnous; il est armé d'un fusil sans baïonnette ou d'une carabine, d'un sabre à lame de Fez, et d'un pistolet à pierre; il a la même giberne que le fantassin.

La cavalerie régulière a des clairons, comme l'infanterie des tambours. Les sonneries sont les mêmes que les nôtres.

Avant la reprise des hostilités, en novembre 1859, Abd-el-Kader a institué, parmi ses troupes, une décoration militaire; elle se porte attachée sur la tête au turban ou à la corde de chameau: c'est une main en argent, à cinq doigts pour le premier grade, à six doigts pour le second, et à sept doigts pour le grade le plus élevé. Aucune allocation pécuniaire n'est attribuée à cette décoration; mais à ceux qui l'obtiennent elle confère, entre autres privilèges, celui de suspendre le glaive de la justice, lorsque le décoré intercède pour le coupable et veut l'amnistier. Il n'a été distribué qu'un très petit nombre de ces décorations.

Depuis la guerre, Abd-el-Kader a établi une autre décoration: elle consiste en un petit sabre d'argent légèrement recourbé, d'une longueur d'environ dix centimètres. A la poignée du sabre est gravé, en forme de sceau, le nom de Mahi-Eddin, père d'Abd-el-Kader. Sur la lame on a découpé, avec peu d'habileté, plusieurs mots arabes, dont voici le sens: *Est invulnérable celui qui a confiance en Dieu*. Une de ces décorations a été trouvée sur l'un des principaux chefs arabes tués près de Blidah, au combat du 31 décembre 1859.

Ce n'est point une race anglaise qui règne en Angleterre, c'est une famille allemande, qui a succédé à un prince hollandais, et celui-ci à une famille écossaise, laquelle avait succédé à une famille angevine, qui avait remplacé une famille normande, qui avait chassé une famille saxonne (en 1066).

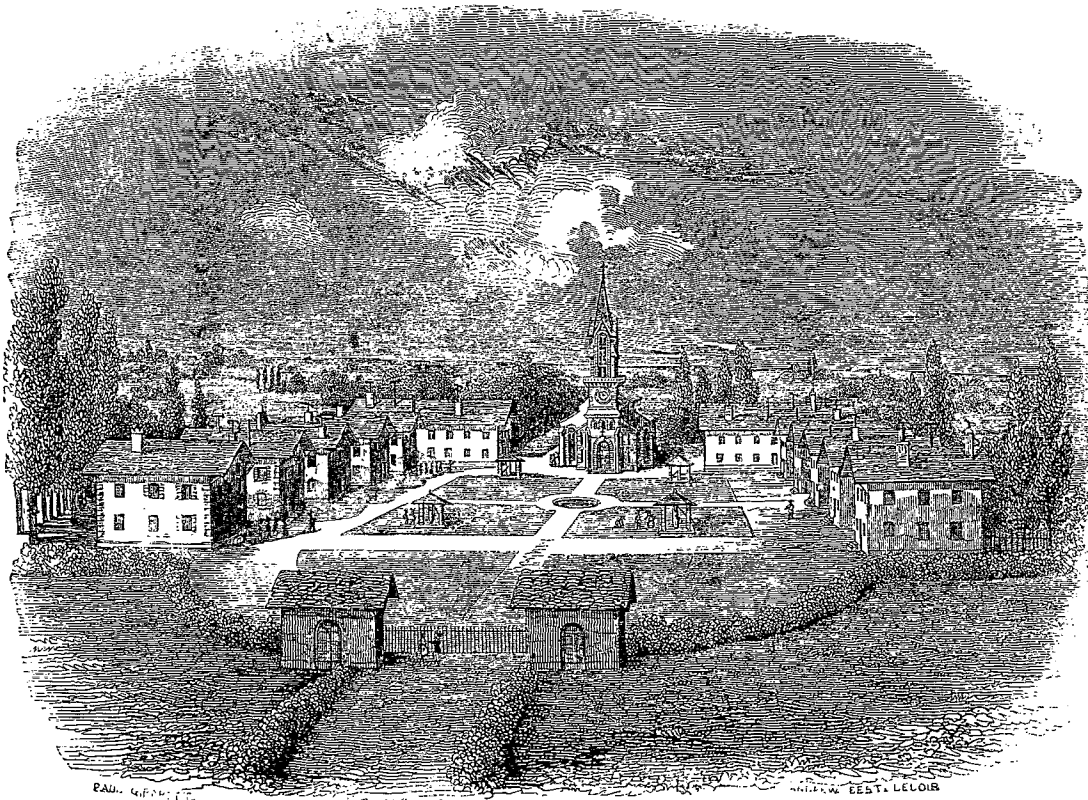
VOLTAIRE.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Bourgogne et MARTINET, rue Jacob, 30.

COLONIE AGRICOLE DE METTRAY

(Département d'Indre-et-Loire).



(Vue de la colonie de Mettray, fondée en 1840, à un myriamètre de la ville de Tours.)

De loin, ces bâtiments nouvellement construits, isolés au milieu d'un beau paysage, entourés de terres fertiles, sous un ciel pur, attirent et fixent les regards. On approche, et la symétrie des constructions commence à étonner : ce sont de simples maisons en bois brut, couvertes de bruyères, mais leur disposition a un caractère particulier. Groupées dans une même enceinte, elles ne forment point un hameau ; ce n'est pas non plus une métairie ordinaire. La chapelle que l'on voit au centre a nécessairement une signification ; elle est le signe d'une pensée morale ; elle doit indiquer quelque but plus élevé que celui d'une simple exploitation industrielle ou agricole.

Tandis que vous cherchez à deviner, le son d'un clairon retentit. Les portes des maisonnettes s'ouvrent ; des enfants sortent en grand nombre, mais avec ordre et en silence : ils sont divisés en petites troupes ; ils ont des chefs qui les conduisent, et ces chefs sont des enfants comme eux ; tous portent sur leurs épaules des outils, le pic à deux branches, la pelle, le louchet, la pioche, la tranche, la binette ou le rateau. Ils marchent d'un pas régulier ; leurs troupes s'éloignent dans différentes directions : une d'elles passe près du voyageur, et les enfants le saluent militairement. Ils sont vêtus simplement, peut-être même pauvrement, mais la propreté ne paraît jamais pauvre : leurs vestes sont de toile grossière, leurs pieds nus n'ont que des chaussures de bois. Le voyageur se plaît à remarquer leur honnêteté, leur discipline, leur air actif, satisfait, enjoué. Il croit déjà pouvoir s'expliquer ce qu'il voit : il a probablement sous les yeux une ferme-modèle, non pas une institution où sont admis seulement des élèves de familles aisées et payant pension, mais un établissement où la charité emploie, dans un intérêt privé, de pauvres enfants aux travaux agricoles.

L'apparence autorise cette conjecture, qui n'est cependant point exacte. Le voyageur (il faut enfin le dire au risque

d'assombrir un instant la pensée) a devant lui un établissement d'éducation correctionnelle.

Ces jeunes colons, si bien disciplinés, laborieux, libres, aux physionomies ouvertes, au regard franc, ont tous été accusés de délits, quelques uns de crimes. Orphelins, abandonnés, ou initiés par les exemples mêmes de leurs parents au vice, ils ont tous comparu devant la justice *. Ils avaient moins de seize ans, on a décidé qu'ils avaient agi sans discernement et on les a acquittés **. Cependant on ne pouvait sans danger les rendre à une liberté dont ils avaient fait un si mauvais usage, ou les renvoyer aux parents qui avaient si mal rempli leurs devoirs envers eux. Les magistrats ont pensé qu'il était plus sage de les faire conduire dans des maisons de correction pour qu'ils y fussent élevés. C'est une mesure que la loi prescrit, et le sentiment qui l'a dictée est bon et moral ; mais jusqu'à ce jour elle a été et elle est encore exécutée tellement à contresens, qu'elle a pour effets beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. Il fallait créer des maisons de correction : on a ajourné, on a temporisé, et provisoirement on a emprisonné les enfants : or, ce provisoire dure depuis près d'un demi-siècle. Qu'en résulte-t-il ? Les enfants, conduits et enfermés dans les mêmes prisons que les hommes condamnés, opprimés par ces êtres pervers, souffrants, flétris, irrités, ne se repaissent que de conseils odieux et de haine contre la société ; les germes d'un sain discernement, qu'il s'agissait de développer en eux, sont bientôt étouffés dans cette atmosphère criminelle, et ils en sortent presque toujours entièrement dépravés. En sorte que l'indulgence dont on use à leur égard

* Les délits et les crimes qui conduisent tous les ans devant les tribunaux et les cours d'assises environ mille enfants des deux sexes sont, en général, le maraudage dans les champs, la rébellion, le vagabondage, le vol, et parfois l'incendie.

** Art. 66 du Code pénal.

en les acquittant n'est qu'une déplorable fiction. Au lieu de protéger et d'abriter leur adolescence, en réalité on les condamne à la contagion du mal, à la corruption perpétuelle. Dès qu'ils recouvrent la liberté, ils commettent des délits ou des crimes qui les ramènent de nouveau dans les prisons ou dans les bagnes.

Dans quelques villes de France, on avait déjà tenté quelques efforts pour conjurer ces désastreuses conséquences de l'inexécution de la loi. On y avait déjà pris soin de séparer les enfants des condamnés adultes, soit en leur réservant un corps de bâtiment dans les mêmes prisons, soit même en les enfermant dans des prisons spéciales avec l'intention de les moraliser et de leur apprendre des professions. Ces exemples ont été donnés notamment par Amiens, Besançon, Bordeaux, Lyon, Marseille, Paris, Rouen, Strasbourg et Toulouse : ils ont été en général utiles, et il est à désirer de les voir imités par d'autres villes. Toutefois ce n'étaient là encore que des modifications très imparfaites. Ce n'était pas une prison que le législateur voulait ouvrir aux enfants acquittés comme ayant agi sans discernement ; mais une maison participant plus de l'école que de la geôle : c'était une institution toute spéciale, toute nouvelle, dont il annonçait la création.

Détenir l'enfance pendant de longues années entre des murailles et des grilles notées d'infamie, l'appliquer à des travaux sédentaires dont son isolement de la société ne lui permet pas de comprendre l'utilité, lui dérober le spectacle de la nature si salubre et si purifiant, la priver du plein exercice de ses facultés physiques, n'est-ce point suspendre ou plutôt supprimer le développement à la fois de son imagination, de son intelligence et de sa force ? N'est-ce point châtier avec une rigueur extrême, non pas seulement dans le présent mais jusque dans l'avenir, des fautes que l'on a déclarées commises sans discernement ? Même en supposant une amélioration sociale, que peut-on pressentir de moins fâcheux après une si misérable enfance, sinon une adolescence énervée, atrophiée, une virilité inexpérimentée, honteuse de son passé, toute chargée de sombres et honteux souvenirs ?

La colonie de Mettray est l'essai le plus complet et le plus rationnel qui ait encore été fait en France pour réaliser le vœu de la loi. Et, de même que presque tous les établissements fondés dans notre pays sous l'influence d'un sentiment élevé de charité, elle est l'œuvre, non de l'administration à toute époque beaucoup plus apte à conserver et à développer qu'à imaginer ou à créer, mais de citoyens dévoués, courageux, qui ne se sont pas laissés effrayer par la triste réaction de ces derniers temps contre l'esprit d'association appliqué à la bienfaisance.

C'est vers 1858 que les deux fondateurs de la colonie, M. de Metz, conseiller honoraire à la Cour royale de Paris, et M. le vicomte de Breteuil, de Courteilles, se résolurent à donner corps et vie à la généreuse pensée qu'ils avaient conçue ensemble et long-temps méditée.

Les commencements furent rudes. Il fallait une rare énergie, du calme, de la foi même, pour lutter contre les premiers obstacles. Tout était à créer : mode d'éducation, ordre de travail, but d'activité, discipline à la fois paternelle et sévère, comptabilité, règlements, hiérarchie, rapports avec l'administration, ressources pécuniaires ; tout enfin, jusqu'aux logements de ces pauvres enfants qu'on voulait arracher à la dégradation, à la misère et au crime.

Le premier soin de MM. de Metz et de Breteuil, après s'être assurés du concours indispensable de l'administration, fut de former de jeunes contre-maîtres capables de les comprendre et de les seconder. Ils se firent eux-mêmes les instituteurs de vingt jeunes gens, âgés de moins de dix-huit ans, nés de familles honnêtes, élevés dans des sentiments religieux, et déjà habitués aux divers travaux qu'ils devaient diriger plus tard dans la colonie.

En même temps, ils appelèrent à leur aide la charité individuelle, et ils jetèrent les bases d'une association qui a pris le nom de *Société paternelle*. Son objet est de subvenir aux besoins de la colonie, d'en suivre les développements, et de surveiller et protéger les enfants lorsqu'après leur temps d'épreuve expiré, ils seront devenus entièrement libres et placés en apprentissage.

Avant la fin de 1859, une partie des bâtiments de Mettray était construite. Le 22 janvier 1860, les premiers colons arrivèrent au nombre de neuf. Ils sortaient de la maison centrale de Fontevault, et on les avait choisis avec intention parmi les enfants détenus les plus indisciplinés, et réputés (par les geôliers) les plus incorrigibles. C'est de ce jour que date positivement la fondation de la colonie.

Aujourd'hui on compte près de deux cents colons. Dans le cours de l'année prochaine, l'établissement en contiendra trois cents ; il sera alors au complet, et on pourra apprécier le haut degré d'utilité de cette touchante institution, de même qu'il sera plus facile d'en embrasser à la fois l'ensemble et les détails.

Dès à présent, la colonie de Mettray est visitée par un grand nombre de personnes, chez lesquelles de semblables tentatives ne manquent jamais d'exciter une curiosité honorable et une vive sollicitude. L'ordre et la régularité qui caractérisent l'aspect extérieur des bâtiments préparent parfaitement aux impressions que l'on éprouve lorsque l'on étudie les dispositions intérieures. La forme est une juste expression de l'idée.

Là rien ne rappelle la prison. Les enfants sont divisés par familles ; chaque famille en comprend quarante, et habite une seule maison ; elle est commandée par un chef ayant sous ses ordres deux contre-maîtres. Deux colons, ayant le titre de *frère aîné*, partagent la direction et la surveillance avec ces trois chefs.

Le travail est la loi suprême de la petite colonie. A quatre heures du matin, en toute saison, toute la population est debout. L'agriculture, les professions de boucher, tailleur, menuisier, tailleur, cordonnier, tresser de paille, charbon, la magnanerie, les divers services de la maison, occupent tous les enfants. On a rigoureusement exclu les professions qui ne s'exercent que dans les villes. On veut donner uniquement aux enfants celles qui les feront vivre dans les villages, afin de les tenir, s'il est possible, éloignés des centres de la corruption.

La nourriture est suffisante. Le costume est, ainsi que nous l'avons dit, simple et grossier, mais large et commode.

Les dortoirs et les réfectoires sont installés comme à bord d'un vaisseau. Les colons couchent dans des hamacs que l'on suspend le soir. Les tables sont accrochées au plafond : on les baisse aux heures des repas ; une demi-heure après, la salle est libre et peut servir à tout autre usage.

L'instruction y est tout élémentaire. On a trouvé le moyen de concilier les avantages de l'enseignement général et ceux de l'enseignement particulier, en faisant diriger l'école dans chaque chambrée par les chefs et sous-chefs de famille. Depuis l'adoption de cette mesure, on a constaté de rapides progrès. Les enfants chantent en commun ; les paroles de ces chants sont toutes consacrées à l'expression de la piété, du repentir, de l'amitié, du patriotisme.

Les punitions sont la radiation du tableau d'honneur, la retenue aux jours de congé, le pain sec, la cellule claire où l'on travaille et la cellule ténébreuse, et enfin la réintégration dans la maison centrale ; ce dernier châtiment est très redouté.

L'application des peines se fait d'après une règle que l'on pourrait conseiller aux établissements ordinaires d'éducation.

Jamais aucune punition n'est infligée dans le premier mouvement de mécontentement que peut provoquer une

faute. Les contre-maîtres ont ordre, dès qu'ils ont à se plaindre d'un colon, de l'envoyer au parloir. Les directeurs sont ensuite prévenus. Pendant ces délais, le coupable s'est recueilli et a pu comprendre sa faute, le contre-maître s'est calmé; la peine est prononcée avec connaissance de cause et de sang-froid.

Pour récompense, on donne aux enfants des instruments de travail ou des livres : on satisfait ainsi au besoin de la propriété, et on leur apprend à en respecter le droit chez les autres.

Comme on peut facilement le présumer, tout sentiment religieux est, au sortir des prisons, entièrement effacé dans ces jeunes consciences. Les directeurs de la colonie n'épargnent aucune étude pour le faire renaitre; mais ils réussissent surtout à éveiller en eux et à entretenir puissante et énergique la religion de l'honneur. C'est par ce moyen que l'on parvient sûrement à leur inspirer le zèle pour le travail, la probité, le dévouement, l'abnégation, l'amour du pays. Le récit des actions héroïques excite leur enthousiasme et fait couler leurs larmes. Libres de fuir, mais persuadés qu'une fuite serait une lâcheté et une ingratitude, ils n'en ont pas même la pensée. Quatre seulement ont cherché à s'évader depuis deux ans; ils se sont attiré la réprobation de leurs camarades. Il n'y a eu qu'un seul exemple de vol, et toute la colonie s'est indignée. Ces pauvres enfants se sont fait, en quelque sorte, un point d'honneur de ne point voler, avant d'avoir compris sans doute pourquoi cette action était si blâmable. Les fruits tombés des arbres dans le jardin n'y sont même pas touchés.

Il faudrait citer toutes les dispositions du règlement, toutes les anecdotes consignées dans les rapports, pour donner une idée de l'esprit d'observation, du tact exquis, de la bonté parfaite que doivent posséder les directeurs de ce petit peuple. Ce que nous avons dit suffira pour faire connaître et apprécier, à son point de vue général, cette belle institution.

Dans une tentative pareille, il ne fallait rien laisser au hasard : tout coup devait porter juste; car c'était surtout de ces premiers tâtonnements, de ces premiers essais que dépendait non seulement l'avenir de la colonie, mais encore l'admission dans le domaine de la pratique, le succès de l'idée sociale qui avait présidé à sa fondation. Dieu soit loué! les hommes courageux qui s'étaient chargés de cette rude tâche l'ont accomplie jusqu'ici avec une abnégation, une persévérance, un dévouement dont nous n'avons pas à faire l'éloge; Dieu seul et leur propre conscience peuvent récompenser l'accomplissement d'un aussi noble devoir.

Car c'est un devoir, un devoir non pas seulement pour quelques uns, mais pour tous, et pour les gouvernants surtout, de réaliser, quelque étroitement que ce soit d'abord, cette grande pensée de la fraternité et de la solidarité humaine. Certes, nul n'ignore qu'il y a autre chose, et mieux que cela sans doute, à faire; mais dans le monde des faits, de la réalité, où les hommes n'apportent que des passions, brutales quelquefois, égoïstes toujours, où on se dispute avec acharnement une part de terrain, une place au soleil, c'est déjà une belle et glorieuse victoire que d'arracher à l'infamie, à l'échafaud peut-être, ces enfants nés dans la misère, et abandonnés à tous les mauvais instincts qui germent dans le cœur de l'homme comme l'ivraie dans les blés.

Aussi, nous avons joie à le proclamer hautement, ce qui a été fait à Mettray en quelques années, les résultats qu'on y a obtenus, ces natures viciées qu'on a redressées, ces corps chétifs auxquels on a rendu la vigueur et la santé, ces âmes qu'on a guéries, tout cela est immense à nos yeux; c'est une belle et bonne œuvre, quelque minime qu'elle paraisse auprès de l'œuvre sociale qui appelle tous les cœurs et toutes les sympathies. Mais cette œuvre sociale dont nous parlons est-elle de nature à être entamée hardiment,

de tous côtés, à être accomplie soudainement? N'est-ce pas plutôt par des améliorations lentes, successives, qu'elle sera réalisée? Si les hommes sont tous frères, comme on n'ose plus en douter tout haut aujourd'hui, n'est-ce pas chaînon par chaînon que sera formé le lien qui doit unir les premiers aux derniers, les grands aux petits, les forts aux faibles?

Quoi qu'il en soit, ne craignons pas de battre des mains à toutes les tentatives, à tous les efforts généreux. Ne nous fatiguons pas, comme le paysan d'Athènes, d'entendre appeler des justes autour de nous; la foule n'en est pas si grande, hélas! Ce n'est pas à l'immensité de nos désirs, à l'infini de nos rêves, qu'il faut mesurer la valeur des faits qui s'accomplissent sous nos yeux. Ainsi, en présence des résultats obtenus à Mettray, il ne faut pas se dire : Qu'est-ce que deux cents enfants sauvés, quand tant d'autres crouissent par milliers dans le crime et la débauche? Vous ressembleriez à un homme qui, voyant s'engloutir un vaisseau, n'essaierait pas de disputer à la mort une victime parce qu'il se verrait dans l'impossibilité de les sauver toutes à la fois. Oh! ne dites pas que ce n'est rien; car, sans cet asile, ces deux cents enfants grossiraient aujourd'hui les bandes ennemies contre lesquelles nous sommes toujours en garde, et que les polices, les bagnes, les châtimens, les échafauds, ne peuvent dompter. Et c'est pour cela que nous avons parlé en même temps de la fraternité et de la solidarité humaines. C'est que si vous abandonnez à elles-mêmes les classes malheureuses; si vous croyez que nous devons vivre *chacun pour soi*, comme on a osé le proclamer; si vous ne faites rien pour instruire, moraliser, occuper, nourrir, ceux qui n'ont ni instruction, ni moralité, ni travail, ni pain, Dieu vous frappe alors de ces solennels et terribles enseignements que les hommes appellent des révolutions. Eh bien! ce qu'on fait à Mettray est un des bons, sinon des meilleurs moyens de prévenir ces sanglantes catastrophes.

Le contre-poids de la susceptibilité, c'est d'être animé par quelque noble sentiment. Je n'ai jamais pensé sans admiration à la sublime constance des députés romains envoyés à Tarente, qui, grossièrement insultés par une populace légère à la fois et barbare, parurent devant le peuple assemblé au Théâtre pour s'acquitter de leur mission, sans daigner faire mention des indignes affronts qu'ils venaient d'essuyer dans les rues.

BONSTETTEN.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE DE NANTES.

ÉCOLES D'ITALIE.

(Suite. — Voy. p. 228.)

Les amateurs de peinture connaissent les Vues de Venise, de Canaletto, qui ornent la galerie du Louvre et celle de Saint-Cloud : le Musée de Nantes possède cinq tableaux de ce maître. L'un d'eux surtout nous a semblé charmant; en voici le sujet :

« Le lendemain de Noël, le carnaval de Venise (si célèbre dans le dix-septième et dans le dix-huitième siècle) commençait par un repas que le doge donnait à la haute noblesse, ce qui s'appelait *traiter la Seigneurie*. Les étrangers de distinction y étaient admis comme spectateurs, mais seulement masqués. »

Le tableau de Canaletto représente cette cérémonie.

On sait quelles richesses artistiques nous valut notre conquête d'Italie, et comment les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture arrivèrent un jour à Paris dans les

caissons de l'armée, comme disait David. Quelques uns de ces chefs-d'œuvre furent alors distribués aux musées de province, et échappèrent ainsi à la restitution forcée que nous dûmes faire après les désastres de l'empire. Le Musée de Nantes a eu de cette manière et a conservé deux toiles du Pérugin, représentant l'une le *Prophète Isaïe*, l'autre le *Prophète Jérémie*. Ces deux tableaux d'un pinceau qui pour la force et l'élévation rappelle Michel-Ange, sont ronds et ont environ 1^m,50 de diamètre.

A côté de ces deux œuvres capitales, il faut citer une *Dédicace du temple de Jérusalem* par le Tintoret. Les Vénitiens, pour exprimer les inégalités du génie de ce maître, disaient spirituellement que le Tintoret avait trois pinceaux, le premier d'or, le second d'argent, le troisième

de fer : la *Dédicace du temple de Jérusalem* a été peinte avec le pinceau d'argent.

On n'en peut dire autant d'un portrait de femme de Paul Véronèse : ici c'est le pinceau d'or dans toutes ses finesses et dans tout son éclat. Nous n'osons citer plusieurs autres compositions attribuées au même peintre, qui, malgré leur incontestable mérite, nous semblent d'une authenticité douteuse.

Nous ignorons également si le *Convoi funèbre d'un évêque*, attribué à André Sacchi, est bien de ce peintre, élève d'Albano, et qui retarda la décadence de la peinture en Italie (il vivait en 1630). Quoi qu'il en soit, cette composition nous a paru d'un si grand caractère, que nous en donnons ici une copie.



(Musée de Nantes; Ecole italienne. — Convoi funèbre d'un évêque, tableau attribué à André Sacchi. — Haut., 0^m,379; larg., 0^m,731.)

Le tableau original, qui n'est guère qu'une esquisse, mais magnifiquement conduite, est peint sur bois.

Terminons cette rapide revue de l'école italienne par un de ses plus grands noms, Guido Reni.

Contemporain du Guerchin, de l'Albane, du Dominiquin, le Guide fut de plus leur condisciple; car ces ateliers des trois Carrache produisirent toute une génération de grands peintres. Ce fut en regardant un ouvrage du Guide que le Joséphin dit au pape : — Nous autres, nous travaillons comme des hommes, mais le Guide travaille comme un ange.

Il avait une si grande opinion de son art, qu'il ne peignait que magnifiquement vêtu, comme s'il eût accompli une œuvre solennelle; et il recevait le pape lui-même la tête couverte. Cette fierté ne l'abandonnait que hors de son atelier : dès qu'il ne peignait plus, il était le plus modeste des hommes.

Du reste, le type de beauté sublime qu'il imprimait à toutes ses compositions était en lui, comme il le fit un jour ingénieusement comprendre à un jeune seigneur. Celui-ci lui ayant demandé, de la part du Guerchin, le nom du modèle qui lui servait pour ses têtes de femme, le Guide

ne lui répondit rien; mais il fit asseoir devant lui son broyeur de couleurs, qui était d'une laideur repoussante, et peignit en le regardant la plus belle tête de vierge qui se pût voir.

Le *Saint Jean-Baptiste caressant l'agneau* que l'on voit au Musée de Nantes est digne en tout de la réputation du Guide. L'apôtre est représenté dans le désert, amaigri par les austérités et souffrant dans sa chair, mais le front couronné d'une inexprimable beauté.

ÉCOLE ESPAGNOLE.

Le Musée de Nantes a peu de tableaux de cette école, mais presque tous méritent d'être cités.

Au premier rang se place le *Joueur de vielle* de Murillo, dont nous donnons une esquisse.

C'est un vieillard aveugle, assis sur une pierre, et qui chante en s'accompagnant. La figure, de grandeur naturelle, se distingue par le naturel et la verve que l'on trouve dans tous les tableaux de Murillo.

Du même auteur, une *Jeune fille vêtue en bleu et tenant un livre de prières*; même mérite, mêmes éloges.

Le livret du Musée indique comme étant de Ribera un *Jésus disputant avec les docteurs*, qui a, en effet, beaucoup de ressemblance avec la manière de ce peintre. Les figures sont sans élévation, les poses manquent de noblesse ; mais quelle chaleur de pinceau ! quel élan ! comme on sent que cette peinture a été faite du premier coup et, pour ainsi dire, audacieusement. Un jour que deux seigneurs, qui s'occupaient d'alchimie, parlaient dans son atelier de la pierre philosophale, Ribera s'écria :

— Je l'ai trouvée.

— Comment cela ? demandèrent les seigneurs.

— Vous allez le voir.

Il prit une toile, peignit en une heure une tête de la plus énergique expression, et l'envoya sur-le-champ à un curieux. Son domestique revint presque aussitôt avec un rouleau de pistoles.

— Voilà comment je fais de l'or, dit Ribera aux seigneurs ; la pierre philosophale, c'est mon pinceau.

Même après avoir vu les Velasquez du Louvre, on s'arrête devant un portrait en pied par le même auteur, que possède le Musée de Nantes.

L'enfant (car c'est une enfant) est coiffée d'une plume



(Musée de Nantes ; Ecole espagnole. — Le Joueur de vielle, par Ribera. — Hauteur, 1^m,624 ; largeur, 1^m,056.)

blanche et tient un faisceau de fleurs. Dessin, coloris, mouvement, tout est parfait ; mais le paysage surtout a une profondeur et un luxe sombre dont la gravure ne pourrait donner idée. Si cette peinture n'est point de Velasquez (car on n'en a point la certitude), elle est en tout digne de lui.

La suite à une prochaine livraison.

DE LA CONDITION DES PRISONNIERS DE GUERRE A LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Rien n'est plus horrible en général que les mœurs de ces peuples sauvages, dont on a si long-temps prétendu célébrer la douceur en raison de ce qu'elles sont plus voisines que les nôtres de la nature. Partout où l'on étudie les faits avec attention, on voit que la civilisation, loin d'éloigner les hommes de leur vraie destination sur la terre, qui est de vivre dans une société libre et bienveillante, n'a fait jusqu'à présent que les en rapprocher graduellement. Aussi dès aujourd'hui les prétentions chimériques de quelques

philosophes à nous faire de l'état des hommes dans la condition de nature le type de la perfection sont-elles jugées, et chaque jour apporte de nouvelles preuves contre elles. On en a vu souvent dans ce recueil, et pour en trouver une imposante collection, il suffit de parcourir les récits des voyageurs modernes. Sans viser à embrasser ici cette grande question dans toute son étendue, nous nous bornerons à donner quelques traits empruntés aux mœurs de la Nouvelle-Zélande, et qui s'y rapportent parfaitement. Comme le droit de la guerre est le plus terrible que les hommes se soient arrogé les uns à l'égard des autres, on peut mesurer, d'après son atrocité dans l'état de nature, tous les adoucissements que la civilisation y a peu à peu introduits.

Dans les institutions civiles et religieuses de la Nouvelle-Zélande, le vaincu devient corps et âme, sans restriction, la propriété du vainqueur. Le vainqueur peut en faire ce qu'il veut : il peut le tuer ; il peut le garder pour son service ; il peut le manger sur-le-champ comme un gibier ; il peut le conserver comme un animal domestique pour en faire un objet de régal. Dès que l'homme est vaincu, il semble que la qualité humaine n'existe plus en lui que pour sa chair. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le vaincu

accepte franchement cette situation. Il se sent frappé à fond par le déshonneur de sa défaite. Déchu de toute dignité aux yeux des siens, même de sa famille, il déchoit dans sa propre opinion, et de guerrier noble et puissant qu'il se sentait l'instant d'avant, il ne se sent plus qu'un vil esclave. Cela rappelle tout-à-fait ce mot si caractéristique d'Homère : « Quand un homme tombe dans l'esclavage, Jupiter lui enlève la moitié de son âme. » Un des chefs de la baie des Iles montrait un jour à M. Dumont d'Urville un de ses esclaves accroupi à ses pieds, et attendant ses ordres dans l'attitude de la plus profonde humilité ; il lui raconta alors avec orgueil que cet esclave avait été jadis un des guerriers les plus braves et les plus illustres des Shouraki. Cet esclave portait en effet encore dans les tatouages de sa figure toutes les marques d'honneur qui, chez ces peuples, sont uniquement affectées aux guerriers les plus distingués. C'était là tout ce qui lui restait de son ancienne gloire ; mais ces marques ne servaient plus à relever sa personne, et appartenaient désormais à celle de son vainqueur. L'assujettissement moral de l'esclave devient si absolu, que les maîtres ne craignent point de prendre ces serviteurs pour auxiliaires, même à la guerre. Non seulement ce sont eux qui sont chargés de transporter les vivres et les bagages, mais on leur donne des armes dans le besoin, et ils les emploient avec obéissance. Un autre chef montrait à M. Dumont d'Urville un esclave qu'il avait ramené de la baie de Witi-Anga. Quoique cet homme fût prince dans sa patrie, il s'était attaché à son maître si fidèlement qu'il le suivait partout dans les combats. Ce chef expliqua à M. d'Urville que, son esclave étant à jamais privé de considération dans sa tribu, il n'avait aucune crainte qu'il cherchât à s'éloigner de lui, et que son intérêt même le lui assurait.

Bien qu'il soit sans contredit plus avantageux dans un pareil état de choses de conserver son prisonnier de guerre que de le tuer, il y a d'autres raisons qui portent souvent le vainqueur à immoler sur-le-champ son ennemi pour le manger. Les Zélandais ont en effet, pour soutenir leur anthropophagie, une croyance empreinte d'un mysticisme terrible ; c'est qu'en mangeant le corps de son ennemi on prend possession de toutes les qualités de son âme. Voilà une autre espèce d'esclavage, imaginaire sans doute, mais mille fois plus effroyable que l'autre ! Tout ce que ce guerrier avait de vivacité, de courage, de grandeur d'âme, maintenant qu'il est frappé à mort, va passer dans l'âme de son ennemi qu'il détestait, et augmenter sa force détestée. Qu'on imagine Homère chantant l'âme d'Hector, venue, après le combat fatal, se joindre à l'âme d'Achille, et servir avec elle contre Troie, contre Andromaque, contre le vieux Priam. Aussi, fréquemment, au milieu du combat, s'il s'agit d'un guerrier d'importance, voit-on le vainqueur se précipiter sur son ennemi abattu, lui arracher les yeux et les dévorer aux yeux des siens. « C'est une coutume chez eux, dit le révérend Marsden, chef des missionnaires anglicans de la Nouvelle-Zélande, celui de tous les Européens qui a le mieux connu ce pays, et s'y est le plus généreusement dévoué, c'est une coutume, qu'un homme qui en tue un autre dans le combat goûte de son sang ; il croit que cela le sauvera de la colère du dieu de celui qui a succombé ; s'imaginant que du moment qu'il a goûté le sang de l'homme qu'il a tué, le mort devient une partie de son propre être, et le place sous la protection du génie (atoua) chargé de veiller à l'esprit du défunt. M. Kendall, un des missionnaires, m'informa aussi que dans une occasion Shongui mangea l'œil gauche d'un grand chef qu'il tua dans une bataille à Shouki-Anga. Les Zélandais pensent que l'œil gauche, quelque temps après la mort, monte aux cieux et devient une étoile du firmament. Shongui mangea celui du chef par une idée de vengeance présente, et persuadé que par cet acte il accroîtrait sa gloire et son

éclat futurs quand son œil gauche deviendrait une étoile. » Ce même Shongui, dans une guerre contre un chef puissant nommé Toupe, dont il détruisit entièrement le pouvoir à l'aide des armes à feu dont il s'était muni dans un voyage fait à ce dessein en Angleterre, ayant acculé son ennemi dans une citadelle, tua sous les yeux de l'infortuné prince deux de ses enfants en bas âge, qu'il engloutit immédiatement de cette exécrationnable manière. « Cette horrible scène, dit un écrivain qui eut occasion de voir Toupe durant le voyage qu'il fit à son tour en Angleterre, avait fait sur son cœur une impression ineffaçable, et le souvenir de cet instant fatal semblait le poursuivre dans toutes les circonstances de sa vie. Il fut vivement ému la première fois qu'il vit l'un des enfants du docteur Traill, petit garçon de quatre ans environ. Ayant pris l'enfant sur ses genoux, il se mit à l'embrasser et à pleurer ; quand on lui demanda le motif de son affliction, il répondit que cet enfant était précisément du même âge qu'un de ses fils qu'il avait vu tuer et manger ; puis, d'un ton et d'un air qui annonçaient toute son émotion, il détailla la manière dont ses enfants avaient été égorgés. Sa figure prit une expression terrible quand il fit connaître par un petit nombre de mots proférés à la hâte, et par des signes non équivoques, qu'il avait vu son ennemi arracher les yeux de ses enfants et les dévorer. L'excès de sa colère se terminait par des menaces de vengeance, et il était évident que l'espoir de voir arriver le jour où il pourrait satisfaire ce sentiment était désormais le vœu le plus ardent de son cœur. Il était venu en Angleterre uniquement pour avoir les moyens de se mesurer avec son puissant ennemi à armes égales. »

Dans la règle, la femme doit suivre la condition du mari, de sorte que si le mari est tué ou pris, la femme doit se remettre également aux mains de l'ennemi. C'est ce qui résulte des précieuses informations prises par M. Marsden près des chefs les plus importants, et notamment près de Shongui. Quand le chef de l'un des partis est tué, lui disent-ils, son corps est aussitôt réclamé par ses ennemis, et si le parti est intimidé, le corps est sur-le-champ livré. Si le chef était marié, la femme est aussi réclamée, et remise à l'ennemi ; elle est emmenée avec le corps du mari et mise à mort. Si elle aimait son mari, elle se livre volontairement ainsi que ses enfants, car elle désire que le vainqueur lui fasse subir, ainsi qu'à ses enfants, le même sort qu'à son mari. Si le parti refuse de remettre la femme du chef, il est de nouveau attaqué par l'ennemi, qui ne renonce au combat qu'après être devenu maître de la femme. Quand on a pris possession d'un chef et de sa femme, celle-ci tuée, on place les corps devant les chefs. Les chefs préparent le corps de l'homme, les femmes des chefs celui de la femme. Quand la cuisson est achevée, les prêtres goûtent la chair des victimes, et vont ensuite consulter leurs dieux. Si leurs prières sont accueillies, le combat recommence, et tous en commun mangent la chair de ceux qui sont tués ; et ils en mangent, fait observer M. Marsden, non pas tant pour se nourrir que pour une sorte de gratification mentale. Cependant, cela n'arrive pas toujours ainsi, et les femmes et les enfants sont souvent réservés pour l'esclavage. Les récits des voyageurs en donnent maintes preuves. Ainsi, en 1821, un des chefs les plus liés avec M. Marsden, Temarangaï, pour venger la mort de sa sœur qui avait été enlevée par des pirates anglais, et vendue ensuite par eux à des tribus du cap Est, chez lesquelles elle avait trouvé la mort, alla combattre les tribus de cette partie de l'île ; il tua de sa main leur chef, et ayant fait sa femme prisonnière, il l'emmena avec lui, et la donna en mariage à son frère, avec qui M. Marsden eut occasion de la connaître. Cela rappelle les Grecs du temps d'Homère, chez lesquels on voit Pyrrhus épouser Andromaque après avoir égorgé son père et son mari, Achille vivre avec Briséis,

les femmes enfin suivre sans résistance la loi du vainqueur. Mais à la Nouvelle Zélande la condition de ces malheureuses est souvent horrible. Je me contenterai de citer, sans rien altérer de sa simplicité, le récit d'un voyageur anglais. Il retrace une des scènes les plus effroyablement douloureuses que l'imagination puisse concevoir, et cette scène que l'imagination du Dante aurait à peine osé placer dans l'enfer, est dans cet infortuné pays un événement très ordinaire. « Parmi les femmes ramenées prisonnières de guerre, dit le capitaine Cruyse, il y en avait une qui excitait un intérêt particulier par sa jeunesse et sa beauté. Tandis que les autres prisonnières causaient entre elles, celle-ci assise à l'écart demeurait silencieuse et comme abîmée dans sa douleur. On nous apprit que son père, qui était un chef de quelque importance à la rivière Tamise, avait été tué par le guerrier dont elle était devenue l'esclave, et nous remarquâmes celui-ci assis à quelque distance de cette malheureuse durant la plus grande partie de la journée. Ce jeune homme, de la plus belle apparence, était frère de Tawi, le principal chef de Rangui-Hou. Les scènes extraordinaires dont nous fûmes témoins nous retinrent là jusqu'au soir, et comme nous nous préparions à partir, nous fûmes attirés par des cris et des lamentations des plus douloureuses vers l'endroit où se trouvaient les prisonnières. Nous vîmes alors l'intéressante jeune fille dans une situation qui aurait attendri le cœur le plus barbare. Le guerrier qui avait tué son père ayant coupé la tête l'avait conservée par le procédé particulier à ces insulaires. L'ayant tirée d'un panier dans lequel il l'avait tenue jusqu'alors cachée, il la jeta dans le sein de la malheureuse fille. Aussitôt, dans un transport de frénésie impossible à décrire, celle-ci s'empara de cette tête, et pressant ce nez inanimé contre le sien, suivant la coutume de s'embrasser chez ces peuples, elle tint la tête dans cette position jusqu'à ce qu'elle fût entièrement inondée de ses larmes ; puis l'ayant placée à terre à côté d'elle, elle saisit un morceau de coquille tranchante, et s'en servant pour labourer sa figure, elle se défigura entièrement en quelques minutes, et tellement qu'il ne lui resta plus une seule trace de sa beauté première. Elle commença par se déchirer les bras, puis la poitrine, enfin le visage. Chaque incision suffisait pour faire jaillir un ruisseau de sang. Elle semblait absolument insensible à la douleur physique, et emportée par son chagrin, elle poursuivait son opération avec un courage héroïque. Le jeune homme, dont la cruauté avait donné lieu à cet affreux spectacle, s'amusait de l'horreur qu'il nous inspirait. Reprenant la tête par les cheveux, qui étaient longs et noirs, il nous la proposa pour une hache. Il la tournait en divers sens pour en mieux faire ressortir tous les avantages ; et comme il ne se présentait aucun acquéreur, il la remit dans son panier. »

Il faut espérer que cette malheureuse jeune fille n'aura pas eu long-temps à vivre à côté de ce monstre, et qu'il n'aura pas tardé de la dépêcher pour en faire un repas. Il arrive, en effet, comme je l'ai déjà indiqué, que les prisonniers sont quelquefois conservés en domesticité, mais un beau jour assommés pour servir à un repas. M. Marsden, dans le cours de l'un de ses courageux voyages dans l'intérieur de l'île, fut témoin, et à son insu presque acteur, d'une scène de ce genre qui me paraît bien caractéristique. Il avait été reçu très cordialement et avec un grand empressement d'hospitalité chez un des principaux chefs du pays, et considérait curieusement les gens de tout rang dont il était entouré, lorsque tout-à-coup, sur quelques paroles dites fort tranquillement par la femme du chef, je n'ose pas dire la princesse, il vit une jeune fille de quinze à seize ans, dont il avait remarqué la tournure et la bonne grâce, fondre en larmes avec les marques de la plus profonde douleur. S'informant aussitôt du sujet de ce chagrin, il apprit que la maîtresse venait d'ordonner

au cuisinier de la tuer pour la faire rôtir et la servir au souper du révérend avec des patates bouillies. On devine que M. Marsden s'interposa aussitôt et obtint la grâce de la malheureuse enfant ; mais ce ne fut sans doute qu'un ajournement. Rien n'est plus ordinaire que de tuer ainsi les esclaves pour un repas. Ces insulaires estiment surtout la chair des femmes et des enfants. Les missionnaires anglais ont eu plusieurs fois occasion de sauver la vie à des malheureux ainsi exposés. C'est un singulier contraste que de voir ce cannibalisme étalant tranquillement ses scènes d'horreur à la porte de ces braves missionnaires, qui, dans leur modeste salon, prenant leur thé en famille, selon leur mode nationale, avec leurs jeunes femmes et leurs enfants, exerçant tous quelque métier, ouvrant dans leur maison des écoles d'enfants, prêchant la Bible, semblent vivre dans un autre monde. « Un jeune homme, dit dans son journal John King, un des missionnaires, s'est décidé à tuer son esclave qui est une femme faite, et qui fait partie de l'établissement depuis notre arrivée. Cet homme est un des charpentiers de M. Hall, et l'un de ceux pour qui nous avons une affection particulière. La pauvre femme, fatiguée de se cacher, s'est armée de coufrage pour le moment fatal. En conséquence elle est venue embrasser ses enfants et faire ses adieux à madame King ; elle est allée ensuite chez tous les Européens qui sont ici pour leur dire aussi adieu. Enfin, elle s'est rendue au village de Rangui-Hou pour recevoir le coup fatal en poussant des cris sur sa route. Mais un blanc lui a donné une hache pour l'offrir à son maître, afin de voir ce qui en résulterait : cela lui a sauvé la vie pour cette fois. » Voici une autre anecdote que je trouve encore dans ce journal, à peu près à la même date. « Un jeune homme, nommé Toudi-Ika, a tué un petit garçon qu'il avait amené prisonnier quelque temps auparavant de la partie du Sud. Les naturels de Rangui-Hou lui coupèrent la tête, trièrent les entrailles, prirent le derrière et le firent rôtir pour le manger. M. Leigh, qui était venu nous faire visite sur l'*Active* vit ce corps devant le feu ; il donna une hache en échange, et apporta le corps à l'établissement, où il l'enterra en présence d'un grand nombre de naturels. » Mais on voit par la suite du journal que la publicité de ces funérailles eut un mauvais effet : les petits garçons de l'école tenue par les missionnaires s'en vinrent de grand matin, avant le lever de ceux-ci, déterrer le corps qui était dans le jardin pour s'en emparer. Les missionnaires s'habillèrent en toute hâte, et allèrent reprendre le corps qu'ils remirent dans sa tombe ; mais comme c'était un dimanche, leurs écoliers leur reprochèrent de violer la loi du dimanche. Voilà une singulière manière de profiter des enseignements religieux.

Il faut espérer cependant que les missionnaires anglais parviendront peu à peu à triompher de l'endurcissement de ce peuple. Cependant la religion de ces missionnaires n'est peut-être pas parfaitement propre à la bonne conversion de ces peuples, c'est-à-dire à un changement qui, tout en conservant ce qu'il y a de vaste et de hardi dans leur caractère national, adoucisse cependant les cœurs en leur faisant sentir tous les liens de la fraternité. Peut-être même les colonies anglaises jugeront-elles plus profitable de faire disparaître les populations indigènes comme elles l'ont déjà à peu près fait pour celles de Van-Diemen et des autres points de l'Australie sur lesquels elles se sont portées. Ce serait une perte réelle pour le monde ; car qui oserait dire que l'Église ne pourrait pas faire de ces sauvages ce qu'elle a fait jadis des Normands et des autres barbares qu'elle a si merveilleusement transformés en quelques siècles ? Malgré les affreuses coutumes que nous venons de rapporter, il y a au fond de ces peuples, comme chez les Grecs d'Homère, un certain principe d'héroïsme et de grandeur qu'on ne saurait méconnaître. « Depuis que j'ai fait connaissance

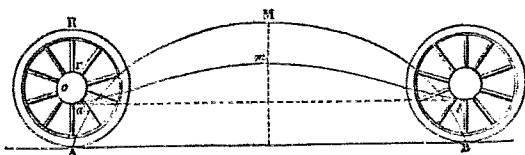
avec les peuples de la Nouvelle-Zélande, dit M. Marsden, je les ai toujours considérés comme la plus belle et la plus noble race de païens connus dans le monde. J'ai toujours été persuadé que si l'on pouvait introduire chez eux les arts de la civilisation et la connaissance de la religion chrétienne, on en ferait une grande nation ; mais je suis encore plus confirmé dans cette opinion depuis que je les ai visités. » Voilà pourquoi il me semble si malheureux que la France se soit laissée devancer dans l'action qu'elle avait à exercer sur la conversion de la Nouvelle-Zélande ! Puissent les courageux missionnaires qui viennent d'y mettre pied tout-à-l'heure en son nom réparer par leur persévérance cette grande faute !

LA ROUE D'ARISTOTE.

Tel est le nom donné à une question complètement oubliée maintenant, mais qui fut long-temps fameuse, et sur laquelle des esprits supérieurs se sont exercés pendant le moyen âge, et jusque vers le commencement du siècle dernier.

Aujourd'hui que des notions saines sur la mécanique ont pénétré dans l'enseignement élémentaire, nous avons peine à comprendre tout le merveilleux dont la question de la *roue d'Aristote* s'est trouvée si long-temps revêtue. L'impossibilité de l'éclaircir d'une manière satisfaisante était passée en proverbe. La roue d'Aristote, disait-on, torture d'autant plus l'esprit qu'on l'examine plus attentivement (*Rota Aristotelis quæ magis torquet quo magis torquetur*). Le grand Galilée lui-même n'avait pas réussi dans l'explication qu'il en avait donnée, et le P. Tacquet pouvait se croire autorisé par cet insuccès à écrire dans la Dissertation qu'il faisait imprimer à Louvain en 1668 : « La rotation d'un cercle sur un plan contient des paradoxes si grands et si nombreux, qu'elle doit être regardée comme un des principaux mystères de la nature. »

Voici en quoi consiste la question. Une roue de voiture ou roule sans glisser sur un chemin en ligne droite AB.



Un clou A fixé à la bande ou *jante* de la roue, et qui touchait le sol en A au moment du départ, l'atteindra de nouveau en B, lorsque la roue aura fait un tour entier ; par conséquent, la ligne droite AB sera égale au développement de la circonférence de la roue. Or, pendant que la roue fait un tour, la circonférence *or* de son moyeu en fait un aussi ; et un clou *a* fixé à ce moyeu dans la même verticale que A au moment du départ, se trouvera en *b* après un tour complet, de manière à correspondre encore à B. La droite *ab* étant comme AB égale à la circonférence de la roue, et bien plus grande que le pourtour du moyeu, il en résulte que celui-ci a parcouru une ligne droite plus longue que sa propre circonférence. Le fait est certain ; mais comment est-il possible ? disaient Aristote et ses commentateurs. Ne faudrait-il pas que ce moyeu ne tournât pas toujours, et que dans des intervalles de temps, entremêlés à ceux où il tournerait, il ne se mît qu'en ligne droite ? Or certainement cela n'est pas, et il tourne sans cesse aussi bien que la roue elle-même. Comment résoudre ce paradoxe ?

Un peu d'attention suffit pour cela, dès que l'on admet la notion du *mouvement composé*. En effet, le mouvement du clou *a* est composé de deux autres : d'un mouvement

rectiligne imprimé à tout le moyeu *or* dans le sens du chemin, et d'un mouvement circulaire autour du centre *O*. Or, de ces deux mouvements, le rectiligne étant le plus rapide, le point *a* parcourra pendant un instant, si petit qu'on veuille l'imaginer, une longueur plus considérable dans le sens du chemin *ab* qu'autour du centre de rotation *O*. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le moyeu *or* ait parcouru une droite *ab* plus longue que son pourtour ; car cela a eu lieu avec une espèce de glissement ou de *rasion* en chacun des points du mouvement.

Tel est le fond de l'explication que de Mairan donna en 1743, et que Fontenelle analysa avec éloges dans l'Histoire de l'Académie des sciences de cette année. Ajoutons que cette solution était devenue bien facile à imaginer depuis que les géomètres s'étaient occupés des *roulettes* ou *cycloïdes* de différentes espèces. On voit sans peine, en effet, que pendant le mouvement de progression de la roue, le clou A décrit une *cycloïde* ou *roulette* à proprement parler *AMB* (voyez 1835, p. 205), et que le clou *a* décrit une *cycloïde allongée amb*.

Ce rapprochement suffit pour nous justifier d'avoir attiré un instant l'attention de nos lecteurs sur une des subtilités que le moyen âge avait empruntées à la Grèce. Nous devons en effet plusieurs applications d'une haute utilité pratique aux recherches théoriques des géomètres sur les roulettes. Les dents de certains engrenages sont taillées en forme d'*épicycloïdes*, ou de roulettes produites dans le mouvement d'une circonférence sur une autre ; la considération d'une courbe de ce genre a conduit Lahire à une ingénieuse transformation de mouvement que l'on emploie dans les pompes ; enfin, c'est à la connaissance approfondie de la propriété *tautochrone* (1835, p. 205) de la cycloïde que nous devons l'application du pendule aux horloges, un des plus beaux titres de gloire du célèbre Huygens.

LES BIBÉRÉS.

Dans les jeunes qui étaient seulement ordonnés par la règle de leur couvent, les moines ne jeunaient que jusqu'à noones, au lieu de jeuner jusqu'au soir comme ils le faisaient pendant le carême, et le soir ils allaient au réfectoire prendre un seul verre d'eau ; c'était ce qu'on appelait les *bibérés*. Cet usage subsista jusqu'à la fin du troisième siècle. Plus tard, à ce rafraîchissement on ajouta un morceau de pain ; mais il fallait chaque jour en demander la permission au supérieur, comme on le faisait à l'abbaye de Saint-Victor de Paris. Lorsqu'on était arrivé au réfectoire, le religieux qui servait venait se mettre à genoux devant le supérieur, et disait tout haut : *Detur, si placet, fratribus tantisper panis, ne noceat potus* (Qu'il soit donné, s'il vous plaît, tant soit peu de pain aux frères, pour que la boisson ne fasse aucun mal). Le supérieur répondait : *Detur*.

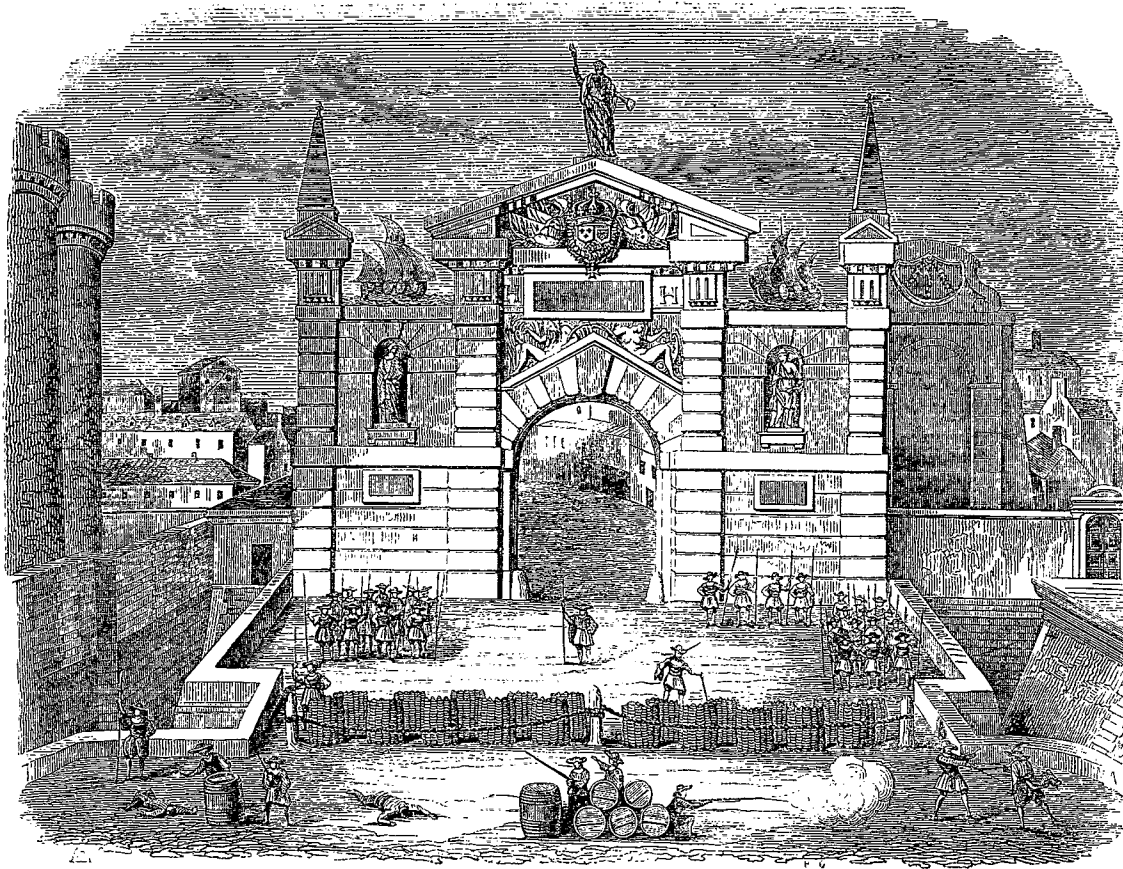
Ce n'est pas l'étendue du pays sur lequel un homme a dominé qui détermine la nature de son génie, mais sa conduite politique, et le parti qu'il a su tirer de sa position et de toutes les choses à sa portée. Sous ce rapport, que de chefs de petits Etats ont développé plus d'intelligence, dans leur étroite sphère, que des gouverneurs de grands empires qui étonnent par les masses qu'ils régissent.

J. SALVADOR, *Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

VOCABULAIRE
DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.*
(Premier article,)



(Les Barricades à la porte Saint-Antoine en 1648, d'après une ancienne estampe. — Voy. p. 299.)

AMOUREUX (Guerre des). La paix signée à Bergerac, le 17 septembre 1577, entre les catholiques et les huguenots, venait à peine de mettre fin à la sixième guerre civile, que déjà les deux partis s'apprétaient à reprendre les armes. Henri de Bourbon, roi de Navarre, et sa femme, la célèbre Marguerite de Valois, faisaient leur séjour à Nérac, où, dit cette dernière dans ses *Mémoires* : « La cour étoit si belle et si plaisante, que nous n'enviions point celle de France, moi y étant avec bon nombre de dames et filles, et le roi mon mari étant suivi d'une belle troupe de seigneurs et de gentilshommes aussi honnêtes gens que les plus galans que j'ai vu à la cour, et n'y avoit rien à regretter en eux, sinon qu'ils étoient huguenots. » Cette cour dont Marguerite fait un si bel éloge, se composait de jeunes seigneurs frivoles, sans conscience, sans mœurs, et que

leurs continuelles galanteries avaient fait surnommer *les Amoureux*. Pauvres pour la plupart, et ne vivant que de pillage, ils réussirent, en 1580, à faire recommencer la guerre que le traité de Fleix termina le 26 novembre de la même année. Dans cette guerre, à laquelle ils donnèrent leur nom, on ne songea qu'à piller et à dévaster les châteaux et les églises. Les catholiques eurent partout l'avantage. Le seul succès des huguenots fut la prise de Cahors. Six jours entiers on se battit dans les rues de cette ville. En vain les troupes protestantes, mourant de fatigue, de faim et de soif, supplièrent-elles plusieurs fois le roi de Navarre de faire sonner la retraite; Henri, dont les pieds étoient déchirés et pleins de sang, dont la cuirasse et le casque étoient percés d'arquebusades, refusa opiniâtrement de céder. Une fois la victoire décidée, les massacres et les pillages commencèrent, « et l'on ne s'y épargna pas, » dit Sully, qui pour sa part trouva une petite cassette en fer renfermant quatre mille écus d'or.

ANGELUS DU DUC DE BOURGOGNE. Jean sans-Peur, duc de Bourgogne, après avoir fait assassiner à Paris, le 23 novembre 1407, Louis, duc d'Orléans, avoua son crime dans une assemblée des princes du sang, et se vit obligé, pour éviter le châtimement qu'il méritoit, de s'enfuir au plus vite. Il n'échappa qu'à grand'peine à une troupe de cavaliers qui le poursuivirent à outrance. Il arriva dans ses Etats à une heure de l'après-midi; et, en mémoire du péril qu'il avait couru, il ordonna que dorénavant les cloches sonneraient à cette heure. Cette sonnerie s'appela depuis l'*Angelus du duc de Bourgogne*.

ANIERS (Journée des). Le congrès assemblé, en 1511,

* On rencontre aux différentes époques de notre histoire des dénominations singulières appliquées par l'usage à des événements, à des partis, ou à certaines classes d'individus, et dont il n'est possible aujourd'hui de retrouver l'origine ou la signification qu'en recourant à des ouvrages peu communs, et en général fort volumineux. Nous avons pensé qu'il serait utile de donner un choix de ces mots curieux et bizarres, en y joignant des explications empruntées le plus ordinairement à des sources contemporaines et originales.

Nous avons adopté l'ordre alphabétique, qui nous a paru se prêter le mieux aux recherches. Cette forme nous oblige d'avertir les lecteurs que nous nous sommes arrêté à l'année 1789. Nous ne nous sommes pas non plus occupé des qualifications données aux hérésies; elles sont trop nombreuses pour ne pas nécessiter un article spécial. Ainsi on ne devra pas s'étonner de voir omis dans notre vocabulaire les mots *Albigéois*, *Barbets*, *Béguins*, *Patérins*, *Vaudois*, et autres du même genre.

à Mantoue, pour la pacification de l'Italie, ayant été rompu par les intrigues du pape Jules II, qui voulait à tout prix satisfaire sa haine contre la France, les hostilités recommencèrent entre les Français et les troupes du pape. Celles-ci s'étaient retirées sous les murs de Bologne, lorsque le maréchal de Trivulce vint canonner la ville. Les Bolognais lui ouvrirent leurs portes, et les Français, les bourgeois, les paysans des montagnes voisines, fondirent tous ensemble sur l'armée papale qui s'éloignait en désordre. « Jamais, dit l'historien du *bon chevalier sans peur et sans reproche* (Bayard), jamais ne feut vue si grosse pitié de camp; car tout leur bagage y demeura; artillerie, tentes et pavillons, et y avoit tel François qui lui seul menoit cinq ou six hommes d'armes du pape, ses prisonniers, et en fut un qui avoit une jambe de bois, appelé La Baulme, qui en avoit trois liés ensemble. Ce fut une grosse défaite et gentement exécutée. Ce bon chevalier sans peur et sans reproche y eut honneur merveilleux, car il menoit les premiers coureurs. » Fleurange raconte d'où vint le surnom donné à cette journée : « Qui eust eu affaire, dit-il, le long du grand chemin, de hardes, malles et autres bagages, il y en eût trouvé assez; et fit-on gros gain, et parce qu'il y eut tant de mulets pris dedans les fossés, sur le grand chemin et autres parts, fut nommé par les François la journée des *Anters*. » Ce fut après cette victoire que Trivulce écrivit à Louis XII que dorénavant « il coucheroit en lit, et ne porteroit plus que des éperons de bois. »

ANNÉE DE CORBIE. On appelle ainsi l'année 1636 où la prise de Corbie sembla mettre la France à deux doigts de sa perte. Richelieu, après une longue hésitation, s'était décidé à engager la lutte avec la maison d'Autriche, au moment où le parti suédois et protestant était près d'être accablé en Allemagne. Cette guerre, déclarée le 26 mars 1635, s'ouvrit à la fois de quatre côtés : sur l'Escaut, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. La première campagne fut loin de répondre aux espérances du cardinal. Celle de 1636 fut encore plus désastreuse. Pendant que le duc de Rohan continuait ses habiles opérations dans la Valtelline, que Weimar et le cardinal de Lavalette étaient occupés sur la Sarre, et que le prince de Condé (Henri II) échouait au siège de Dôle, Piccolomini, le cardinal Infant et le célèbre partisan Jean de Werth, à la tête d'une immense cavalerie, se jetèrent sur la Picardie laissée sans défense. En peu de jours, ils enlevèrent La Capelle, le Catelet, franchirent la Somme, repoussèrent les Français sur l'Oise, et enfin firent capituler Corbie au mois d'août. Dans ces circonstances critiques, Richelieu, accablé par les souffrances physiques, par les inquiétudes et les soucis de tout genre, trahi de tous les côtés, tomba dans le plus profond découragement, et s'enferma dans son palais où il s'entoura de gardes. Il paraît que ce fut le fameux capucin connu sous le nom de père Joseph qui releva son âme abattue, et lui rendit toute son énergie. Le peuple s'amenuait dans les rues et se montrait si exaspéré que, lorsqu'il fut question d'aller assister à une délibération à l'Hôtel-de-Ville, les amis du cardinal s'opposèrent à cette démarche. « Mais, dit Fontenay-Mareuil, le cardinal qui avoit assurément une âme très grande et très élevée, méprisant tout ce qu'ils disoient, y alla, et même encore sans cette multitude qui l'accompagnait ordinairement, et quasi tout seul, n'ayant dans son carrosse que trois ou quatre personnes, et autant à cheval derrière lui.

Bientôt les mesures les plus énergiques furent prises non seulement « pour arrêter les progrès des ennemis, mais pour les rechasser dans leur pays avec autant de crainte qu'ils étoient entrés avec hardiesse dans le nôtre. » Le roi s'adressa à toutes les compagnies du Parlement, Chambre des comptes, Cour des aides, etc., et aux sept corps des marchands et des artisans de Paris, pour leur demander leur aide et leur assistance. Le Parlement, chez

lequel on trouva si rarement intelligence politique et patriotisme, ne chercha qu'à entraver les mesures du roi, qui se vit obligé de lui interdire toute délibération. Il n'en fut pas de même chez les classes inférieures; « et particulièrement, dit Richelieu dans ses Mémoires, les sept corps des métiers; ils allèrent dès le lendemain trouver le roi qui les reçut dans sa grande galerie, et lui firent offre de leurs personnes et de leurs biens avec une si grande gaieté et affection, que la plupart d'eux lui embrassoient et baissoient les genoux; ensuite ils dressèrent un rôle du nombre d'hommes que chacun d'eux pouvoit lever et soudoyer, et le mirent entre les mains du lieutenant civil, comme aussi le rôle et les noms des hommes d'entre eux propres à porter les armes, afin que le roi s'en servit selon qu'il en auroit besoin. La même ordonnance fut envoyée à tous collèges, communautés, fabriques, monastères rentés, à laquelle tous obéirent avec un très grand zèle; de sorte qu'en moins de dix jours le roi eut de quoi lever et entretenir, trois mois durant, douze mille hommes de pied et trois mille chevaux. Les autres villes du royaume contribuèrent depuis, à proportion, avec une grande promptitude. »

En même temps, une ordonnance royale enjoignit à tous les hommes sans condition et en état de porter les armes, d'aller dans les vingt-quatre heures s'inscrire chez le maréchal de La Force. Tous les privilégiés et exempts de tailles durent se trouver, dans le délai de six jours, à Saint-Denis, montés et armés, sous peine d'être déchus de leurs privilèges. On enrôla les laquais et les ouvriers. Tous les ateliers furent fermés; tous les travaux publics et particuliers, suspendus. Chaque propriétaire d'un carrosse dut fournir un cheval avec un laquais ou un cocher; chaque maître de poste, un cheval avec ses postillons. Le roi fit ouvrir à tous ceux qui apporteraient des blés dans Paris les greniers des communautés, et leur abandonna sa propre galerie du Louvre pour en faire un marché public. Les propriétaires et les locataires de chaque maison furent tenus de fournir un homme avec une épée et un baudrier. « Et d'autant que les armuriers et les quincaillers, abusant de la nécessité publique, vendoient les armes à un prix excessif, Sa Majesté les modéra à un prix qui fut raisonnable. »

Des bateaux armés en guerre allèrent chercher les grains qui arrivaient par l'Aisne et l'Oise. Les habitants des bourgs et villages circonvoisins, travaillèrent à fortifier Paris, Saint-Denis, et à établir plusieurs camps retranchés. Hommes, femmes, enfants, tout le monde prit les armes. Le général espagnol Galas, avec 50 000 soldats, venait d'envahir la Bourgogne, Saint-Jean de Losne, petite ville mal fortifiée, ravagée par une épidémie, et qui ne renfermait que 150 soldats et 400 bourgeois. L'arrêta huit jours. Après deux assauts sanglants, les Impériaux furent obligés de renoncer à ce siège, « où il n'y eut pas jusqu'aux femmes qui n'y fissent merveille à jeter des pierres aux ennemis et à porter du rafraîchissement aux soldats. »

Le roi eut bientôt sous ses ordres une armée de 40 000 hommes. Il se mit à leur tête avec le cardinal et le duc d'Orléans, et marcha droit à l'ennemi. Les espagnols reculèrent; mais, grâce à la trahison du duc d'Orléans et du comte de Soissons, qui, au milieu des périls de la patrie, complotaient l'assassinat du cardinal, ils purent se retirer sans être entamés. Ces deux seigneurs mirent ensuite le siège devant Corbie. Richelieu, prévenu qu'ils voulaient faire échouer l'entreprise, arriva subitement au camp, et fit enlever la place sous ses yeux. Pendant que les ennemis étaient ainsi chassés de la Picardie et de la Bourgogne, le général suédois Baner, qu'on appelait le *second Gustave*, battait les Impériaux à Wittstock, et s'emparait de la Saxe. Le succès couronnait partout les efforts du cardinal et de la nation, et la France fut sauvée du plus grand péril qu'elle eût couru depuis la bataille de Saint-Quentin.

ARMÉE SOUFFRANTE. C'était l'armée des insurgés connus

sous le nom de *va-nu-pieds* (voy. 1859, p. 58). Elle avait pour chef un cordonnier d'Avranches.

ARMAGNACS, partisans de la maison d'Orléans, opposés aux *Bourguignons*. Ils tiraient ce nom de Bernard, comte d'Armagnac, qui s'était mis à leur tête, après l'assassinat de Louis, duc d'Orléans, par le duc de Bourgogne Jean-sans-Peur (voy. *Cabochiens* dans ce vocabulaire; et *Charles d'Orléans* dans notre quatrième volume, p. 258). La lutte de ces deux partis faillit causer la ruine de la France, et dura jusqu'au traité d'Arras, conclu, en 1455, entre Charles VII et Philippe-le-Bon.

BAGAUTES, paysans insurgés de la Gaule, appelés ainsi, suivant plusieurs, du mot gaulois *bagad*, attroupement. Cette révolte, causée par la profonde misère où étaient plongés les habitants des campagnes, et par les odieuses vexations des agents du fisc, eut lieu vers l'an 270 de notre ère. Autun fut assiégé par les Bagautes, emporté d'assaut après un siège de sept mois, et entièrement dévasté. Les mesures à la fois fermes et conciliatrices de l'empereur Claude-le-Gothique parvinrent à comprimer ce mouvement populaire, qui éclata de nouveau d'une manière plus terrible sous Dioclétien. Les insurgés pillaient, brûlaient les cités et les villages des sénateurs, poursuivaient et massacraient les officiers impériaux. Deux hommes, *Ælianus* et *Amandus*, au nom desquels on frappa des monnaies, furent élus empereurs. Ces succès furent de peu de durée. Après avoir vu leurs troupes battues et dispersées en plusieurs rencontres, *Ælianus* et *Amandus* furent assiégés dans un camp retranché situé près du confluent de la Seine et de la Marne, et périrent les armes à la main, après une héroïque résistance. Ce lieu, aujourd'hui Saint-Maur, conserva long-temps le nom de *camp des Bagautes*. Malgré ces désastres, la Bagauderie fut loin d'être anéantie; elle se réfugia dans les montagnes, les forêts et les contrées les plus sauvages de la Gaule, comme dans les pays Basques et l'Armorique, où, jusqu'à la chute de l'empire romain, elle subsista sans interruption, se recrutant de proscrits et d'esclaves fugitifs.

BARRE-A-BAS. C'était en 1616, sous le gouvernement de Marie de Médicis, le cri de ralliement de la faction du prince de Condé (Henri II, père du grand Condé). Ce mot, fort célèbre à cette époque, annonçait, disait-on, l'intention de faire monter le prince sur le trône, car en ôtant de ses armes la barre qui s'y trouvait, il n'y restait que les trois fleurs-de-lis, armoirie du roi de France. Ses amis prétendaient, au contraire, que ce n'était qu'une plaisanterie contre Barberi, contrôleur-général des finances, dont le nom avait été dans une orgie changé en celui de *Barabas*. Quoi qu'il en soit, rien n'était plus connu que les projets ambitieux du prince de Condé, projets qui semblent avoir été héréditaires dans sa famille (voyez 1841, p. 50).

BARRICADES (Journée des). Deux insurrections populaires portent ce nom dans notre histoire. Pour la première, qui eut lieu le 12 mai 1588, nous renvoyons à notre premier volume, p. 111. La seconde éclata au mois d'août 1648. Anne d'Autriche, régente pendant la minorité de Louis XIV, et son ministre Mazarin, irrités de la résistance qu'ils trouvaient dans le parlement, firent arrêter le conseiller Broussel et deux autres magistrats. Cette nouvelle, répandue à Paris, y causa une extrême agitation.

« Le mouvement, dit le cardinal de Retz dans ses Mémoires, fut comme un incendie subit et violent qui se prit du Pont-Neuf à toute la ville. Tout le monde, sans exception, prit les armes. L'on voyoit les enfants de cinq et six ans avec les poignards à la main; on voyoit les mères qui les leur apportaient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de douze cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la ligue avoit laissées entières. Je vis entre autres une lance traînée plutôt

que portée par un petit garçon de huit ou dix ans, qui étoit assurément de l'ancienne guerre des Anglois. Mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux. M. de Brissac me fit remarquer un hausse-cou de vermeil doré, sur lequel la figure du jacobin qui tua Henri III étoit gravée avec cette inscription : *Saint Jacques Clément*. Je fis une réprimande à l'officier qui le portoit, et je fis rompre le hausse-cou à coups de marteau publiquement sur l'enclume d'un maréchal. Tout le monde cria : *Vive le roi !* mais l'écho répondit : *Point de Mazarin !* »

Le tumulte dura deux jours. La reine, furieuse, fut forcée de relâcher Broussel, et à peine fut-il délivré que les barricades disparurent et que tout rentra dans l'ordre.

De nombreuses pièces de vers furent faites à cette occasion; nous donnons ici une chanson qui a été imprimée seulement depuis quelques années.

Alleluia sur les barricades.

Ce fut une étrange rumeur,
Lorsque Paris tout en fureur,
S'émeut et se barricada.
Alleluia !

Sur les deux heures après diné,
Dans la rue Saint-Honoré,
Toutes les vitres on cassa.
Alleluia !

Le maréchal de L'Hospital*
Fut sur le Pont-Neuf à cheval,
Afin de mettre le holà.
Alleluia !

Un tas de coquins en emoi
Lui fit crier : Vive le roy !
Tant de fois qu'il s'en enhuma
Alleluia !

Aussitôt le grand-maitre** y vint,
Suivi de braves plus de vingt,
Montés chacun sur un dada.
Alleluia !

Mais pour faire trop l'arrogant,
Et n'estre pas si complaisant,
Bien lui prit qu'il s'en retourna
Alleluia !

On vit monsieur le cardinal,
De rage que tout alloit mal,
Ronger les glands de son rabat.
Alleluia !

On entendit toute la nuit
Par la ville un étrange bruit
De courtauts disant : Qui va là ?
Alleluia !

Chastillon se trouva surpris,
Lorsqu'en arrivant à Paris,
Un corps de garde l'arresta.
Alleluia !

Il leur dit, chapeau bas, ainsi :
Vive le roi, Broussel aussi,
Et tel autre qu'il vous plaira !
Alleluia !

* François de L'Hospital, comte de Rosnay. Voltaire l'a oublié dans sa nomenclature des maréchaux du siècle de Louis XIV, ou plutôt il l'a confondu avec son frère aîné Nicolas de L'Hospital, duc de Vitry, aussi maréchal de France.

** Le duc de La Meilleraye.

Si les bourgeois eussent voulu,
Le cardinal estoit pendu;
Mais son bonnet on respecta.
Alleluia!

Or, prions tous notre Seigneur
Pour cet illustre sénateur*,
Dont à jamais on parlera.
Alleluia!

BÉGARRATS. C'était le nom que l'on donnait à la fin du seizième siècle, en Provence, aux réformés qui suivaient le parti du roi.

BOUCHERS. Voyez *Cabochiens*.

BOUCHERS DE LA TOURNELLE. On désignait ainsi au dernier siècle les magistrats qui composaient le tribunal siégeant à la chambre des Tournelles. Ce surnom était mérité par l'excessive sévérité, pour ne pas dire la cruauté, qu'ils déployaient dans l'exercice de leurs fonctions.

BOURGUIGNONS. Voyez *Armagnacs*.

BRABANÇONS. Troupes mercenaires qui commencèrent à paraître en France vers la fin du douzième siècle. Ce nom leur venait du pays (le Brabant) qui en avait fourni le plus grand nombre. On les appelait encore *routiers* (*ruptuarii*), parce qu'on les trouvait toujours rompus et débandés sur les routes; et *cottreaux* ou *cotterets*, d'après les couteaux dont ils étaient armés.

PRÉSENTATION DE LA CROIX DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT

AU DUC D'ANJOU, DEPUIS LOUIS XV, LE JOUR DE SA NAISSANCE.

1710.



(D'après un almanach orné de 1711. — Voy. p. 6.)

Le samedi 15 février 1710, au château de Fontainebleau, le roi Louis XIV fut réveillé à sept heures: c'était une heure plus tôt qu'à l'ordinaire. Quel événement grave nécessitait cette infraction aux règles sévères de l'étiquette? Madame la duchesse de Bourgogne, Adélaïde de Savoie, princesse pleine de grâce et d'esprit, épouse du petit-fils du roi, l'enfant gâté, le charme et le bonheur du vieux monarque, allait être mère. Louis XIV, d'après les détails minutieux que Saint-Simon a enregistrés dans ses Mémoires, s'habilla diligemment pour se rendre auprès de sa petite-fille. A huit heures trois minutes et trois secondes naquit un duc d'Anjou (devenu depuis le roi Louis XV, le 1^{er} sep-

* Broussel.

tembre 1715). Ce prince fut sur-le-champ ondoyé suivant l'usage (v. 1841, p. 107), par le cardinal de Janson, dans la chambre même où il était né. Emporté ensuite sur les genoux de la duchesse de Ventadour dans la chaise à porteurs du roi, il fut accompagné jusqu'à son appartement par le maréchal de Boufflers et par des gardes-du-corps avec des officiers. Un peu après, le duc de La Vrillière lui porta le cordon bleu, et toute la cour l'alla voir.

Nous avons déjà rappelé (voy. 1841, p. 102) comment en moins d'une année le duc d'Anjou perdit son grand-père, sa mère, son père et son frère. Le 6 mars 1712, les deux enfants, fils de France, le duc de Bretagne et le duc d'Anjou, souffrants depuis quelques jours, furent très mal, et atteints des marques de rougeole qu'on avait vues au dauphin et à la dauphine. Le mardi 8 mars, le petit dauphin mourut un peu avant minuit. Le duc d'Anjou, âgé de deux ans, qui était destiné à un des plus longs règnes de la monarchie, fut lui-même en danger de mort. La duchesse de Ventadour, aidée des femmes de la chambre, s'en empara; elles ne le laissèrent point saigner et proscrivirent tout remède. Grâce à leurs soins, le jeune dauphin se rétablit. On voulut voir une sorte de miracle dans sa conservation. On répandit en même temps le bruit que cet enfant, dont la convalescence fut pénible, avait été sauvé par un contre-poison apporté de Turin par madame de Verrue, et remis à madame de Ventadour.

Ces morts précipitées avaient jeté le roi, la cour, le royaume dans une profonde stupeur. Tout le monde crut à des empoisonnements, auxquels cependant l'existence et le long règne de Louis XV ont donné un démenti.

L'*Ordre du Saint-Esprit*, nommé aussi plus tard *Cordon bleu*, avait été institué par Henri III, au mois de décembre 1578, en mémoire de son élection au royaume de Pologne le jour de la Pentecôte de l'année 1573, et de sa succession au royaume de France à pareil jour de l'année suivante 1574, après la mort de Charles IX son frère. A cette époque, d'ailleurs, l'Ordre de Saint-Michel se trouvait tellement avili par le grand nombre de ceux à qui on l'avait donné, qu'on l'appelait par dérision *le collier à toutes bêtes* (v. 1841, p. 299). L'an 1601, Henri IV, à la naissance du dauphin de France, qui lui succéda sous le nom de Louis XIII, lui donna la croix de l'ordre du Saint-Esprit et le cordon bleu. En 1607, il fit assembler les membres de l'Ordre, pour leur déclarer « qu'il voulait donner la croix et le cordon bleu à son petit-fils le duc d'Orléans, comme il avait fait au dauphin, et à l'avenir à tous ses enfants mâles étant en bas-âge, pour les faire connaître à tout le monde par cette marque d'honneur » : usage que ses successeurs ont constamment suivi.

Les Grecs regardaient le mariage comme une chose si essentielle au bien public, qu'il était permis aux femmes lacédémoniennes de battre et de souffleter publiquement les vieux garçons, une fois l'année au moins, et ce singulier anniversaire se célébrait au pied des autels, dans une fête solennelle.

RÉPÉTITION, PLÉONASME, RÉDONDANCE.

L'accumulation de mots inutiles pour un sens connu a trois nuances :

La première est la répétition, qui est une superfluité d'expressions identiques.

Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres yeux vu.

Dans cet exemple, elle est, comme on sait, une figure très heureuse.

La seconde est le pléonasmе, qui est une superfluité

d'expressions équivalentes, comme dans le discours de Target : « La paix et la concorde, suivies du calme et de la » tranquillité. »

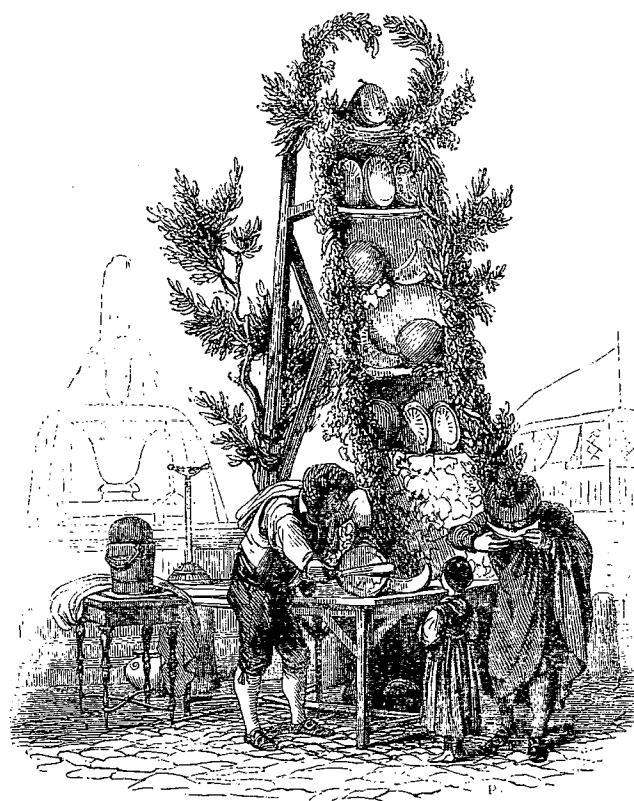
La troisième est la rédundance, qui ne diffère du pléonasme que parce que les termes ne sont pas absolument synonymes, et forment une gradation à la vérité presque insensible. Il y en a des exemples dans tous les écrivains périodistes. (*Examen critique des Dictionnaires de la langue française.*)

COCOMERARI.

(Voy. l'Aquaiolo à Naples, 1840, p. 281.)

C'est surtout pendant l'été que le cocomeraro (marchand de melons d'eau, ou courges-pastèques) s'établit sur les places publiques des villes d'Italie. L'échafaudage où il

étale ses fruits est orné de feuilles et de fleurs. Quelquefois il offre des bancs et même des tables à ses pratiques. Ce qui étonne d'abord les étrangers, c'est son agitation incroyable, ce sont ses cris, ses gestes furibonds pour attirer les passants : il va, il vient, il étend les bras, il les ferme sur la poitrine; on pourrait croire qu'il réclame l'assistance publique pour quelque événement extraordinaire, et qu'on l'a volé ou battu. On dirait qu'il a une douzaine de voix dans la poitrine à son service, et qu'il joue à lui seul tout un drame; on est assourdi. Est-on engagé près de lui dans une conversation, on achèterait volontiers son étalage tout entier si l'on pouvait espérer acheter en même temps son silence. En somme, ce vacarme lui réussit. Le peuple italien aime assez cette emphase bruyante où se rencontrent parfois des saillies heureuses. On s'arrête, on approche. L'habile charlatan se précipite sur ses melons, il leur plonge au sein son long



(Un Marchand de pastèques en Italie, d'après Thomas.)

couteau, il en fait ruisseler le jus, il les dépèce avec une agilité de mouvement égale à celle de sa langue; il en met des tranches, bon gré mal gré, dans toutes les mains, et il faut voir alors toutes ces larges bouches ouvertes engloutissant la chair aqueuse, tous ces yeux satisfaits, cet air souriant; les convives se rapprochent, les voix se croisent, le marchand quête les félicitations; si on le raille, et si l'on déprécie malignement sa marchandise, il sait répondre, et il en prend occasion de vendre une pastèque de plus. La place s'anime, s'égaie : point d'ivresse, point de disputes, point de ces hideux spectacles ordinaires dans les cabarets et les tavernes. La modeste boutique du cocomeraro n'est pas l'une des moindres distractions de la promenade du soir.

Un voyageur spirituel a donné quelques détails curieux sur les cocomerari de Naples.

« Les beaux cocomeri, dit-il, viennent de Castellamare; ils ont un aspect à la fois joyeux et appétissant; sous leur enveloppe verte, ils offrent une chair dont les pepins

violet font encore ressortir le rose vif. Un cocomero de la grosseur d'un boulet de quatre-vingts coûte de cinq à six sous. Il est vrai qu'un cocomero de cette grosseur, sous les mains d'un détaillier adroit, peut se diviser en mille ou douze cents morceaux.

» Chaque ouverture d'un nouveau cocomero est une représentation nouvelle : les concurrents sont en face l'un de l'autre; c'est à qui donnera le coup de couteau le plus adroitement et le plus impartialement. Les spectateurs jugent.

» Le mellonaro prend le cocomero dans le panier plat où il est posé pyramidalement avec une vingtaine d'autres, comme sont posés les boulets dans un arsenal; il le flaire, il l'élève au-dessus de sa tête, comme un empereur romain le globe du monde. Il crie : « C'est du feu ! » ce qui annonce d'avance que la chair sera du plus beau rouge. Il l'ouvre d'un seul coup, et présente les deux hémisphères au public, un de chaque main. Si au lieu d'être rouge, la chair du cocomero est jaune ou verdâtre, ce qui annonce

une qualité inférieure, la pièce fait fiasco ; le mellonaro est lué, conspué, honni ; trois chutes, et un mellonaro est déshonoré à tout jamais !

» Si le marchand s'aperçoit au poids ou au flair que le cocomero n'est pas bon, il se garde de l'avouer ; au contraire, il se présente plus hardiment au peuple ; il énumère ses qualités, il vante sa chair savoureuse, il exalte son eau glacée : — Vous voudriez bien manger cette chair ! vous voudriez bien boire cette eau ! s'écrie-t-il ; mais celui-ci n'est pas pour vous, celui-ci vous passe devant le nez, celui-ci est destiné à des convives autrement nobles que vous. Le roi me l'a fait retenir pour la reine.

» Et il le fait passer de sa droite à sa gauche, au grand ébahissement de la multitude, qui envie le bonheur de la reine, et qui admire la galanterie du roi.

» Mais si au contraire le cocomero ouvert est d'une qualité satisfaisante, la foule se précipite, et le détail commence. »

Quand, dans un royaume, il y a plus d'avantage à faire sa cour qu'à faire son devoir, tout est perdu.

MONTESQUIEU.

UNE NUIT DANS LES NUAGES.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 286.)

§ 2.

Nos trois voyageurs s'épuisèrent d'abord en cris inutiles et en témoignages de désolation ; mais lorsqu'ils eurent perdu de vue, d'abord le jardin de la Cabane, puis la terre, une sorte de calme, produit par l'abattement bien plus que par la résignation, succéda à leur désespoir.

Tous trois demeurèrent immobiles, silencieux, et sans pensée.

Leur situation ne pouvait, en effet, être comparée à aucune autre. Dans la plupart des cas, les dangers auxquels un homme se trouve exposé ont pu être prévus de lui ; il s'y est préparé au moins par des suppositions, des récits, des lectures ; mais ici tout était imprévu ; on ne pouvait rien attendre ni de sa propre volonté, ni du secours des autres. Nos trois voyageurs se trouvaient, pour ainsi dire, hors de la sphère humaine, sans prévisions possibles, et condamnés à ce courage passif qui fait attendre la mort sans pouvoir même en deviner l'instant.

Florence, à demi évanouie de terreur, avait caché son visage contre la poitrine de son frère, qui, flottant lui-même entre la crainte, l'étonnement et la douleur, ne trouvait aucun encouragement à lui donner.

Christian Loffman, assis à l'autre extrémité de la nacelle, semblait moins troublé, et jetait de temps en temps un regard de commisération sur Michel Ritter et sur sa sœur ; mais le souvenir de leur inimitié et des insultes réciproques qu'ils venaient de se faire remplissait encore ces deux âmes et les tenait éloignées l'une de l'autre, même dans ce commun danger.

Cependant le ballon, abandonné aux vents de la nuit, flottait au hasard dans les cieux, tantôt fendant l'air rapidement comme une hirondelle qui regagne son nid, tantôt s'arrêtant au-dessus des montagnes comme un vautour qui plane. Quelquefois Ritter ou Loffman se penchaient en dehors, et alors, au fond de ce gouffre de ténèbres, ils apercevaient des lumières tremblantes et confuses qui leur indiquaient les villes ou les hameaux. Mais peu à peu ces dernières traces de la terre disparurent ; le ballon avait atteint les régions plus élevées, et l'air devenait à chaque instant plus rare. Nos trois voyageurs commencèrent à se sentir oppressés. Des sours bourdonnements tintaient à leurs oreilles ; des lancements douloureux parcouraient leur corps ; et l'air toujours plus froid glaçait leurs membres

engourdis. Florence, dont les forces étaient épuisées, se laissa glisser aux pieds de son frère.

— Que fais-tu ? s'écria celui-ci.

— Je veux dormir, murmura la jeune fille.

— Réveille-toi ! réveille-toi ! reprit Michel effrayé ; le sommeil, c'est la mort. Lève-toi, Florence !

Mais elle demeura immobile.

— Florence ! répéta Michel éperdu... ô mon Dieu ! elle ne m'entend pas ; et nul moyen de la réchauffer...

— Prenez ce manteau, dit une voix.

Il releva la tête, et aperçut Loffman qui dépouillait une sorte de pelisse fourrée dont il était entouré.

— Mais vous-même ? demanda Ritter surpris et touché.

— C'est aux plus forts de souffrir, répliqua Christian en déployant le manteau.

Michel l'aida à en envelopper sa sœur ; et comme en prenant ce soin sa main rencontra celle du jeune homme, il la saisit vivement.

— Ce que vous faites là rachète tout le reste, dit-il, et je regrette d'avoir prononcé des paroles qui ont dû vous blesser.

— Ne regrettez rien, reprit Loffman ému ; car le plus grand tort est venu de moi.

— Soyons donc indulgents l'un pour l'autre, reprit Michel. Chacun de nous aura bientôt à justifier devant Dieu ses sentiments et ses actions ; déposons au moins notre haine avant de nous présenter à lui.

— Je n'en ai plus, s'écria Christian. Voilà ma main, Michel Ritter, et c'est celle d'un ami.

— Je l'accepte comme telle, dit Michel avec une effusion pieuse. Nous avons été trompés tous deux, Loffman ; chacun de nous a cru que l'autre était un méchant, par cela seul qu'il avait des intérêts opposés, et nous nous sommes calomniés faute de nous connaître. Hélas ! il en est ainsi le plus souvent parmi les hommes ; leurs haines ne sont que des ignorances ou des malentendus. Remercions tous deux la Providence de nous avoir réunis à cette heure suprême pour que nous puissions nous présenter devant Dieu sans fiel dans le cœur.

— Ah ! je veux la remercier avec vous, Michel, dit Florence, qui venait de se ranimer.

— Prions-le donc ! s'écria Ritter en la serrant dans ses bras ; et puisse-t-il nous pardonner comme nous pardonnons.

A ces mots, il se découvrit ainsi que Christian, et ces trois âmes se confondirent dans une prière commune.

Comme ils l'achevaient, une pâle lueur colora l'orient ; c'était le jour.

Le vent, qui les avait jusqu'alors emportés vers les régions les plus élevées, parut fléchir tout-à-coup ; le ballon commença à redescendre doucement, et un peu d'espoir rentra dans leurs cœurs.

La réconciliation avait d'ailleurs ranimé leur courage. Isolés jusqu'alors par la haine, chacun d'eux n'avait eu que lui-même pour consolateur et pour appui, tandis que maintenant ils se trouvaient trois qui pouvaient s'encourager et se soutenir.

Le soleil acheva de se lever, et ils ne tardèrent point à apercevoir les campagnes badoises.

Ce fut pour eux comme une résurrection : ils n'étaient plus seuls dans cet abîme de ténèbres au milieu duquel ils avaient flotté toute la nuit ; le soleil brillait ; la terre existait encore ! Ils la voyaient au-dessous d'eux ; ils apercevaient les fleuves, les montagnes, les villes ; là étaient des hommes, leurs semblables, dont les regards les suivaient peut-être dans les nuages, dont les vœux les appelaient.

Et le ballon descendait toujours.

Enfin ils purent distinguer les champs, les maisons, les personnes. Tout-à-coup Ritter poussa une exclamation de joie. Il venait de reconnaître Loërrach, et plus loin, sur le

versant des coteaux, son village et ses champs! Le vent les portait de ce côté. Ils arrivèrent bientôt au-dessus des prairies qui bordent les collines.

Florence avait joint les mains en sanglotant : elle distinguait le toit de leur demeure, le bosquet de chênes où elle allait s'asseoir et travailler, le petit ruisseau qui tournait aux pieds des rochers. Michel lui-même pleurait. Dans ce moment, le ballon, qui avait jusqu'alors continué à descendre, se releva lentement, soulevé par une brise. La jeune fille et son frère jetèrent un cri de désespoir, se penchèrent sur les bords de la nacelle, et étendirent les bras comme s'ils eussent voulu s'élancer vers leur habitation.

— Ah! n'est-il donc, mon Dieu! aucun moyen de redescendre? s'écria Florence éplorée.

— Il en est un, répliqua Loffman, mais dangereux.

— Quel qu'il soit, tout plutôt que cette agonie! reprit vivement Ritter. Songez à cette nuit dernière.

— Oui, dit le jeune homme; c'est d'ailleurs notre dernière ressource. Allons...

Il se souleva avec précaution, éleva le bâton ferré qu'il avait jusqu'alors gardé près de lui, et déchira l'enveloppe du ballon.

Celui-ci sembla pousser un soupir, et s'agita convulsivement comme un être animé qui reçoit une blessure. Pendant un moment l'incertitude fut terrible. Le gaz s'échappait impétueusement par l'ouverture qui venait d'être faite; le ballon détendu s'abaissa avec une rapidité effrayante, comme s'il se fût abîmé dans l'espace. Les trois voyageurs fermèrent les yeux, épouvantés et étourdis...

Tout-à-coup un long déchirement se fit entendre, et fut suivi d'une secousse violente; ils relevèrent la tête avec terreur : le ballon venait de s'arrêter aux dernières branches d'un sapin, et la nacelle se balançait à quelques pieds de terre.

§ 3.

Vers la fin de ce même jour, Loffman et Ritter étaient accoudés à la fenêtre d'une maison bâtie sur le penchant de la colline. C'était celle de Michel, qui y avait conduit son compagnon de voyage aussitôt après leur commune délivrance.

Le frère et la sœur n'avaient songé d'abord qu'à se réjouir avec lui de leur bonheur; mais une fois la première joie passée, Ritter sentit se réveiller en lui le souvenir de ses intérêts si gravement menacés.

Appuyé sur la balustrade de bois qui servait de balcon, il gardait depuis quelque temps le silence, lorsque Christian, dont les regards se promenaient sur la campagne, se détourna tout-à-coup, et dit :

— Jusqu'où s'étend votre domaine, monsieur Ritter?

Celui-ci tressaillit comme si cette demande lui eût révélé la pensée secrète de son hôte.

— Ah! vous voudriez connaître ce que vous rapporterait de terre le gain de votre procès, dit-il avec quelque amertume.

— Sur mon âme! je n'y ai point songé, reprit Loffman déconcerté.

— Il ne faut point rougir pour cela, dit Ritter; chacun a confiance dans son droit. Je vais vous montrer les limites du domaine.

Et il se mit à lui désigner, l'un après l'autre, les bois, les champs, les prés qui en faisaient partie.

— C'est une propriété merveilleusement aménagée, observa Christian.

— Aussi y ai-je mis tout mon temps et toute mon intelligence, répliqua le fermier. J'espérais encore exécuter bien des améliorations; mais qui sait combien de jours je dois encore passer ici? cette terre a déjà cessé peut-être de m'appartenir...

Comme il achevait ces mots, Florence entra. Elle était

troublée, et tenait à la main une lettre portant le timbre de Mannheim.

— Est-ce de M. Littoff? s'écria Michel en pâlisant.

— De lui, répondit la jeune fille.

— Alors, le jugement est prononcé, et nous allons savoir...

Il étendit, pour prendre la lettre, une main qui tremblait; mais Florence saisit cette main dans les siennes, et, jetant à Loffman un regard timide :

— Ah! quoi qu'il arrive, dit-elle, n'oubliez point que vous avez renoncé à la haine.

— Cette lettre! donne cette lettre! interrompit Michel agité.

La jeune fille recula d'un pas.

— Promettez d'abord de vous soumettre sans rancune à ce qui a été décidé, dit-elle plus vivement.

Et montrant du doigt, au pied de la colline, le sapin aux branches duquel pendaient encore les débris du ballon, elle ajouta :

— Rappelez-vous la nuit passée au-dessus des nuages, et le serment que vous avez fait.

Ritter et Loffman se regardèrent. Il y eut un instant d'hésitation, puis tous deux se tendirent la main.

— Oui, s'écria Michel, il ne sera point dit que le danger seul a ouvert nos cœurs à la miséricorde! Sauvés par la bonté de Dieu, prouvons-lui notre reconnaissance par notre soumission. Christian Loffman, nous avons laissé notre inimitié dans les nuages; ne la reprenons pas en nous retrouvant sur la terre. Quoi que cette lettre annonce, je déclare que je l'accepterai sans colère.

— Et moi, je la bénirai de m'avoir assuré un ami, ajouta Christian, dût-elle assurer la ruine de toutes mes espérances.

Florence tendit alors la lettre à son frère, qui l'ouvrit d'une main ferme, la parcourut, et pâlit légèrement. La jeune fille fit un mouvement.

— Vous êtes chez vous, monsieur Loffman, dit le fermier en se détournant vers le jeune homme.

— Ainsi les juges ont décidé en ma faveur! s'écria celui-ci avec un éclair de joie.

— Voici l'arrêt.

Christian prit le papier que lui tendait Michel.

— Désormais, continua le fermier, vous êtes le maître de tout ce qui a appartenu à votre cousin; son domaine est à vous...

— Un domaine ne vaut point le bonheur d'un ami! interrompit Loffman en déchirant le jugement.

Ritter le regarda étonné; Florence joignit les mains.

— Oui, reprit le jeune homme, je suis entré ici comme un hôte, je n'y resterai pas comme un ennemi. Celui qui m'a reçu avec tant de générosité désignera lui-même un arbitre pour régler nos droits.

— Moi! dit Ritter attendri; ah! qui pourrais-je choisir?...

Loffman tourna un regard plein de tendresse vers Florence qui baissa les yeux; puis, prenant la main du fermier :

— C'est à celle qui a formé l'amitié d'en resserrer à jamais les nœuds, dit-il, et de rendre entre nous le partage facile.

— Comment cela? demanda Michel.

— En faisant que les amis deviennent des frères.

Ritter regarda Florence en souriant, comme pour l'interroger du regard, et la jeune fille confuse se jeta sur son cœur en tendant la main à Loffman.

SIR JOHN DINELY.

C'était un singulier petit homme. Il logeait au château de Windsor, dans une des maisonnettes réservées aux chevaliers militaires (*military Knights*), que l'on appelait alors

les pauvres chevaliers. Chaque matin il sortait, la tête et les yeux baissés, rasant les murs, vêtu d'une large houppelande, chaussé de hauts patins, et s'il pleuvait, à l'abri sous un parapluie immense. Comme il était son seul domestique, il achetait lui-même ses provisions du jour : un peu de bois, une chandelle, une tranche de bœuf bien mince, ou un hareng. Quant aux choses de luxe que les familles les plus pauvres d'Angleterre regardent comme de première nécessité, le sucre, le beurre ou le thé, il s'en privait stoïquement. De retour dans sa demeure, après son modeste déjeuner, il entourait du vaste manteau bleu de chevalier ses vêtements de soie jadis neufs, et il allait entendre pieusement la messe à la chapelle de Saint-George. C'était son devoir, et une des conditions que lui imposait l'hospitalité royale. Mais vers le milieu du jour, le ciel venait-il à s'éclaircir, les brouillards de la ville laissaient-ils pénétrer jusqu'aux fenêtres du château quelques rayons de soleil, sir John Dinely se mettait en campagne. Une nouvelle existence commençait pour lui : il allait en quête d'une épouse.

Aux promenades publiques, sur le passage du roi, aux revues militaires de Windsor ou d'Eton, en tout lieu où il y avait assemblée, on le voyait paraître. Son costume avait cessé d'être à la mode depuis un demi-siècle, et seul il paraissait ne pas s'en douter. Sa perruque était poudrée, son gilet brodé, des rubans de couleurs bordaient aux genoux sa culotte de velours, et des boucles d'argent brillaient sur ses souliers. Jamais il ne plaçait sur sa tête son petit chapeau triangulaire ; il le tenait aplati et luisant sous son bras. Son regard était vif et toujours inquiet. Il le jetait de côté et d'autre sans remuer la tête et sans qu'aucune émotion se trahît sur sa figure. Il épiait les femmes isolées, surtout les plus jeunes et celles d'un âge mûr, et, sans affectation, se dirigeait de manière à les rencontrer. S'il croyait deviner que son approche provoquait un sourire, il passait rapidement et cherchait ailleurs. Il évitait surtout les jeunes filles rieuses. Si, au contraire, il voyait une figure calme, sérieuse, un extérieur honnête, et une mise riche ou élégante, et, avant tout, s'il était autorisé à supposer que c'était



(John Dinely, d'après un dessin conservé à Windsor.)

une femme non mariée ou veuve, il tirait gravement de sa poche une lettre, la présentait en silence et avec respect, à la dame ou à la demoiselle, la laissait entre ses mains, et disparaissait en un clin d'œil. Plus d'une femme ouvrait la lettre, dans la conviction que c'était une aumône que l'on

réclamait d'elle : loin de là, on lui proposait une fortune.

Voici à peu près comment étaient conçues toutes ces lettres composées sans art avec des caractères d'impression, par sir John Dinely, et distribuées à profusion pendant plus de vingt ans.

« Demande en mariage. — Ayant résolu, dans ces derniers » temps, de renoncer au célibat, je cherche une femme qui » veuille s'associer à mon sort. Je lui accorde un délai de » quinze jours, à compter de la date de cette lettre. Au » quinzième jour, avant onze heures du matin, la réponse » arrivera encore à temps. Qu'aucun scrupule de fausse délicatesse ne vous arrête : il s'agit d'une honorable, noble » et sainte union... Un homme de loi, célèbre, a été dernièrement admirer les portes de mon magnifique château, » construit sur le même plan et dans la même forme que » celui de la reine. Je lui ai ordonné de vous assurer sur » mes biens tous les avantages que la position à laquelle » vous allez être élevée vous donne le droit de réclamer de » moi : la libéralité pourra s'étendre à trois cent mille livres » (sept millions cinq cent mille francs). »

Le style variait, le fond était toujours le même, et au bas de la lettre on lisait toujours plusieurs vers qui se terminaient en promettant à la dame « un beau page pour » tenir la queue étincelante de sa robe brodée d'or. »

Sir John Dinely était-il fou ? Pas absolument ; il était monomane. Dans les rapports ordinaires de la vie, il était sensé, honnête, cordial. Mais il était persuadé qu'il était propriétaire d'immenses richesses, et que s'il pouvait seulement soutenir un procès, il ferait reconnaître ses droits. Or, pour plaider, il fallait de l'argent : il avait probablement voulu emprunter et n'avait point réussi : il cherchait une dot.

On respectait sa monomanie. Il était malheureux, et les enfants mêmes qui avaient lu le *Calendrier de Newgate*, le regardaient avec compassion. Son nom figurait en effet tristement dans une des histoires de ce livre terrible.

A Bristol vivaient deux frères que des discussions d'intérêt avaient divisés. L'aîné était sir John Dinely Goodyere, baronnet ; le second, Samuel Dinely Goodyere, capitaine dans la marine royale, et commandant le *Rubis*. Depuis long-temps, ils avaient cessé de se voir, lorsqu'à la sollicitation du plus jeune, un ami parvint à les faire rencontrer ensemble, et les engagea à dîner chez lui. Ils s'y réconcilièrent et se promirent l'un à l'autre l'oubli du passé. Vers la nuit ils se séparèrent. Le baronnet, pour se rendre à sa demeure, était obligé de passer dans un endroit désert, sous les murs d'un collège. Il y fut arrêté par six matelots que commandait le capitaine du *Rubis*. Garrotté, bâillonné, il fut conduit à un bateau, de là au navire, et finalement étranglé. Le châtiment ne se fit pas attendre. La justice informée visita le navire : le crime fut prouvé, et le capitaine pendu avec deux de ses complices.

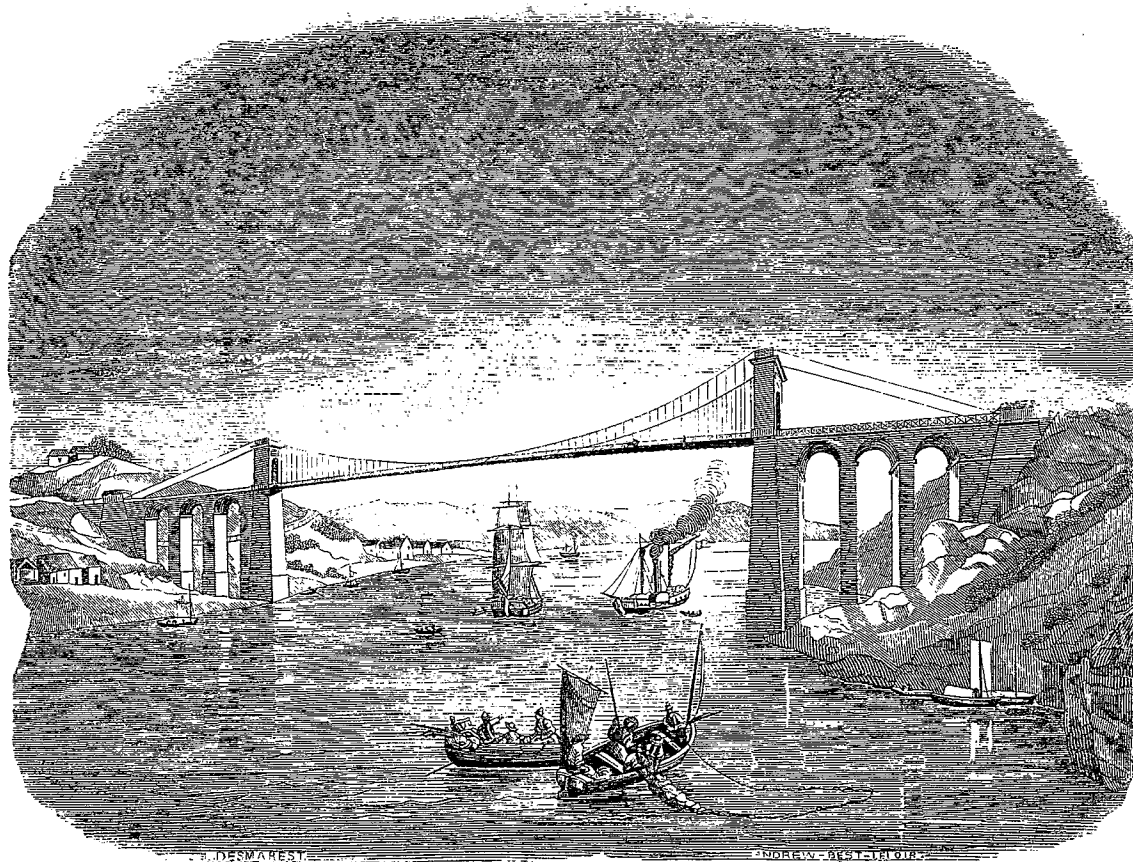
Sir John Dinely de Windsor était le fils du meurtrier. Il n'ignorait certainement aucune des circonstances atroces de ce drame, et il devait souffrir cruellement, seul dans sa maison avec ces horribles souvenirs. Les biens de son père avaient été confisqués au profit de la couronne. Il espérait toute sa vie qu'il parviendrait à se les faire restituer. Cette illusion l'aidait à supporter sa misère. Mais la vieillesse vint, et avec elle les souffrances. Un jour, il ne parut pas, à l'heure accoutumée, dans la chapelle Saint-George. On frappa à sa porte : point de réponse. On entra de force, et, dans une chambre où les seuls meubles étaient une table et deux chaises, on trouva le pauvre chevalier mort sur un grabat.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

PONT SUSPENDU DE LA ROCHE-BERNARD

(Département du Morbihan).



(Pont suspendu de la Roche-Bernard, achevé en 1839.)

Cet ouvrage gigantesque a été exécuté récemment aux frais de l'Etat, par M. P. Leblanc, ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui a eu la gloire de mettre à fin, avec un succès complet, les projets qu'il avait conçus pour résoudre le problème difficile qui lui était posé. Nous empruntons la vue générale placée en tête de cette notice, et les détails qui vont suivre, au livre intéressant que M. Leblanc lui-même a publié, et qui renferme une foule de détails techniques et de faits curieux *.

Le pont établi au-dessus de la Vilaine, à moins de deux myriamètres de l'embouchure de cette rivière dans l'Océan, se compose d'une grande travée de 198 mètres d'ouverture réunie à chacune des deux rives par trois arcades en maçonnerie. La partie supérieure du plancher du tablier est à 33 mètres de hauteur au-dessus du niveau des plus hautes mers de vive eau d'équinoxe, et à 59^m, 70 au-dessus des basses mers. Le système de suspension consiste en quatre câbles (deux de chaque côté) de 46 faisceaux de 98 fils chacun; en tout 5 632 fils de 5^{mm}, 53 de diamètre, pouvant supporter chacun un effort de 76 kilogr. sans se rompre; puis en tiges droites de fer forgé qui retiennent la charpente du tablier aux câbles paraboliques de suspension. Les piliers en maçonnerie sur lesquels passent les câbles de suspension ont une hauteur de plus de 54 mètres au-dessus du roc sur lequel ils sont fondés. Pour donner une idée de la hardiesse de ces maçonneries élancées, il suffira de dire que leur élévation surpasse d'un quart celle de la colonne de la place Vendôme; qu'il s'en faut seulement d'un sixième qu'elle atteigne la balustrade des tours de Notre-Dame, et que

pourtant ces piliers pressent le sol avec un poids de plus de 45 millions de kilogrammes.

Les trois arcades en maçonnerie ont 9^m, 50 d'ouverture chacune, et donnent lieu à une singulière illusion d'optique. Quoique parfaitement égales, elles ne paraissent pas l'être à cause de l'inégalité de hauteur des pieds droits qui les supportent. Prévoyant qu'il en serait ainsi, M. Leblanc avait proposé de porter à 10 mètres l'ouverture des plus élevées de ces arcades, et de réduire à 9 mètres l'ouverture de celles qui attiennent aux rives; il est à regretter que cette idée n'ait pas été approuvée. Ce fait tend à confirmer ce que savent bien les architectes expérimentés, qu'il ne faut pas juger de l'effet que produira un édifice d'après des dessins à une petite échelle. Les illusions d'optique, dans l'ensemble des grandes lignes, sont parfois très remarquables: les maçonneries du pont de la Roche-Bernard en présentent de frappantes.

Telle est l'ordonnance générale du pont, qui offre aujourd'hui à la circulation, au lieu du passage incertain et dangereux dans un bac, une voie charretière de 4^m, 80, où deux voitures peuvent se croiser, et deux trottoirs de 6^m, 6 de largeur chacun. Le cours de la rivière étant encaissé entre deux lignes de collines assez élevées, on n'arrivait au bac que par des pentes excessivement rapides. La Vilaine, dans l'endroit où on la traversait, ayant une largeur de 350 mètres pendant les grandes marées d'équinoxe, la lame y devient parfois assez forte pour qu'il soit dangereux de passer autrement qu'avec des bateaux carénés. Quand le vent et le courant agissaient dans le même sens, le bac se trouvait quelquefois emporté à deux kilomètres du passage. Il arrivait qu'une diligence embarquée à minuit n'atteignait l'autre bord qu'à six heures du matin. Souvent le passage était

* Description du pont suspendu de La Roche-Bernard, in-4°, avec un atlas in-fol. — (Carillan-Gœury et V. Dalmont, libraires des ponts et chaussées et des mines.)

interrompu pendant cinq à six heures de suite. Dans les hivers rigoureux, les glaces flottantes que le flot et le jusant entraînaient alternativement en sens contraires, pouvaient même intercepter la communication pendant plusieurs jours consécutifs.

Un tel état de choses, intolérable pendant la paix, l'aurait été encore bien davantage en cas de guerre maritime, à cause des dangers du cabotage, dangers qui font alors préférer les voies de terre. Le passage de la Vilaine à la Roche-Bernard est situé sur une route royale qui longe tout le littoral du sud de la péninsule armoricaine, et qui établit la communication la plus directe par terre des trois villes importantes de Brest, Lorient et Nantes entre elles, et avec le centre et le midi de la France. Mais la Vilaine, dans sa partie la plus étroite, a encore une largeur de 160 mètres en basse mer; la profondeur des eaux dans cet endroit y varie de 4 à 9 mètres; le fond du lit est recouvert de vase sur au moins 10 mètres de hauteur, et enfin le port de Redon, placé à 25 kilomètres en amont de la Roche-Bernard, peut recevoir des navires de plus de 500 tonneaux, ce qui exigeait que le pont eût au moins 50 mètres d'élévation au-dessus des plus hautes marées. On voit donc quelles difficultés aurait rencontrées l'établissement de tout pont qui aurait pris un ou plusieurs points d'appui dans le lit de la rivière.

Aussi, à peine eut-on introduit en France le système des ponts suspendus, que le département du Morbihan en réclama avec instance l'application au passage de la Roche-Bernard. Ses premiers vœux furent émis en 1821, réitérés en 1823 et en 1825, et accompagnés alors d'un projet complet rédigé avec beaucoup de talent, quoique d'une manière trop dispendieuse. Cependant on n'y put donner suite jusqu'à l'époque récente où le pays s'imposa de grands sacrifices pour couvrir le territoire de travaux utiles. Le passage de la Vilaine ne pouvait être oublié. Le conseil général du Morbihan ayant voté la somme de 176 000 fr. pour alléger la charge qu'un grand travail, en cet endroit, devait imposer au trésor public, M. Leblanc reçut l'ordre de faire de nouvelles études à son arrivée dans le département en 1853. Une loi du 3 juin 1854 ouvrit un crédit spécial pour la construction du pont, et fixa à 55 mètres au-dessus des plus hautes marées la hauteur du tablier, quoique les ingénieurs jugeassent que 50 mètres suffiraient, et que chaque mètre de hauteur, en plus, coûtât 50 000 fr.

Les travaux furent adjugés le 1^{er} juillet 1855; les derniers mois de cette année furent employés à organiser les ateliers, à ouvrir des carrières, à passer des marchés. En 1856, les maçonneries furent élevées d'environ 5 mètres au-dessus du rocher sur lequel les fondations sont assises; les routes des abords furent commencées; de grands approvisionnements furent faits. En 1857, on éleva les maçonneries des deux côtés jusqu'au niveau des naissances des arcades. En 1858, on termina presque toutes les maçonneries. Cependant le mauvais temps contraria la marche des travaux dans le cours de cette année. Un coup de vent du nord-ouest avait enlevé les cintres sur lesquels on devait placer les claveaux des voûtes de la rive droite; on parvint à les reposer en remplaçant les pièces brisées. Un nouveau coup de vent du même rumb, et plus fort encore que le premier, renversa plusieurs hommes sur la voûte, aux abords, et fit déverser les trois cintres de la rive gauche, lorsque les cinq premiers rangs de claveaux de tête reposaient déjà sur ces cintres. Mais l'habile ingénieur qui dirigeait les travaux sut remédier encore à ces avaries. En 1859, le pont fut entièrement terminé; il fut chargé du poids d'épreuve de 219 400 kilogr. pendant vingt-quatre heures consécutives, sans éprouver la moindre avarie, le moindre mouvement qui pût inspirer de l'inquiétude, quoiqu'un violent ouragan l'eût fait osciller fortement pendant qu'il était encore chargé. Enfin, le 26 décembre l'inauguration put

avoir lieu au son de la musique militaire et des fanfares. La dépense totale a été de 1 427 000 fr. environ.

Les travaux du pont de la Roche-Bernard ont donné une nouvelle occasion d'étudier la question si controversée de l'emploi de l'armée aux travaux publics. Deux détachements, l'un du 7^e de ligne, composé de cent trente hommes, l'autre du 20^e, composé de cent hommes, ont été employés aux travaux du pont pendant les campagnes de 1857 et 1858. Ils étaient commandés par un capitaine, quatre lieutenants ou sous-lieutenants, deux sergents-majors et six sergents; les caporaux travaillaient comme les soldats. Tous avaient été choisis parmi les hommes de bonne volonté des deux régiments. M. le colonel Dutocq avait su développer en eux, par une exhortation faite dans un langage à la fois digne et simple, le sentiment élevé de l'importance du travail auquel ils allaient se livrer; aussi ont-ils été d'excellents manœuvres. Non seulement ils ont produit plus de travail que les ouvriers civils, mais encore ils leur ont donné de l'émulation, et surtout les ont empêchés par leur exemple de perdre du temps en causeries. Leur bonne conduite, leur exactitude, leur discipline, ont puissamment contribué au rapide achèvement du pont. Enfin un trait honorable achèvera de donner une idée de l'esprit de notre armée lorsqu'elle est bien dirigée. Un ouvrier, père de famille, venait d'avoir les yeux crevés et le poignet gauche fracassé par l'éclat d'une mine dans les galeries souterraines où passent les câbles d'amarrage. A peine les militaires du 7^e et du 20^e eurent-ils appris qu'une souscription était ouverte en faveur de ce malheureux, qu'ils s'empressèrent d'offrir une demi-journée de leur solde.

M. Leblanc a pu conclure que si le résultat financier n'était pas très favorable, abstraction faite du travail produit, cela tenait à l'organisation actuelle de l'armée et aux faux frais considérables que nécessite l'emploi de détachements commandés par un état-major nombreux. Il pense qu'en modifiant convenablement cette organisation, on pourrait employer avec succès certaines troupes aux travaux publics, de manière à réaliser pour l'Etat un bénéfice de 0 fr. 52 par homme et par jour, tout en abandonnant à chacun 0 fr. 80 de salaire, dont 0 fr. 40 seraient placés à la caisse d'épargne.

M. Leblanc a aussi été conduit à examiner l'importante question de la détermination de la limite d'ouverture des ponts suspendus. Il est arrivé à ce résultat, que l'on pourrait construire sans de trop grandes difficultés, et dans de bonnes conditions de stabilité et de durée, un pont en fils de fer d'environ 1 500 mètres d'ouverture, entre des collines assez élevées pour que les supports en maçonnerie n'eussent pas une hauteur trop considérable au-dessus du sol. Le fameux pont jeté sur le détroit de Menai par l'ingénieur anglais Telford n'a que 168 mètres environ de longueur, 50 mètres de moins que le pont de la Roche-Bernard. Le pont de Fribourg (1857, p. 193), qui est le plus hardi, sous le rapport de la suspension, de tous ceux qui existent, n'a que 265 mètres de portée. On voit donc combien les ouvrages que nous admirons aujourd'hui, et avec raison, seront probablement encore dépassés par ceux que doivent élever nos neveux.

LE CAT.

(*Celastrus edulis*.)

Le cat est un arbre originaire de l'Abyssinie. On le cultive aujourd'hui avec un soin extrême dans l'Yemen. Ses feuilles ont une propriété excitante, légèrement enivrante, qui repose de la fatigue, ôte le sommeil, et fait que l'on aime à passer la plus grande partie de la nuit dans une tranquille et sociable conversation. Aussi n'y a-t-il pas d'hommes qui dorment aussi peu que les Yéménites; et cependant leur santé ne paraît pas en souffrir; les exemples de longévité

sont communs dans le pays. Ces propriétés stimulantes du cat sont telles, que les courriers envoyés pour porter des messages pressés marchent souvent plusieurs jours et plusieurs nuits de suite sans prendre d'autre nourriture ni soutien que les feuilles de cette plante, dont ils portent un paquet pour le manger en route.

Dans un voyage entrepris en 1837 pour le Muséum d'histoire naturelle de Paris, M. Botta eut plusieurs occasions de s'assurer par lui-même de ces vertus du cat. Il rapporte qu'il s'habitua promptement à son usage, et qu'il finit par trouver un grand plaisir dans l'excitation douce qu'il procure, et les rêves aussi frappants que la réalité qui en étaient la suite.

Dans la ville de Taaz, il visita le visir de l'iman, le cheikh Ahmed, et il le trouva assis sur un tapis, entouré de quelques écrivains et mangeant du cat. Les branches dépouillées de leurs feuilles, que lui et les assistants avaient déjà mangées, couvraient le plancher. « Dans l'Yemen, dit M. Botta, la politesse exige qu'on distribue de cette plante, non seulement aux personnes de sa maison, mais encore à celles qui viennent vous visiter, comme on offre le café dans le reste de l'Orient. Il en résulte que les personnes qui, par leur position, reçoivent beaucoup de monde ont bientôt leur appartement jonché des débris du repas. Je trouve quelque chose de social dans cet usage; j'aime la vue de ces paquets de branches verdoyantes, dont l'odeur est agréable, et dont l'effet vous porte insensiblement à prendre plaisir à ce que chacun dit et à chercher à le rendre. De l'encens que l'on a soin de brûler de temps en temps ajoute un peu à l'enivrement, et les heures passent plus vite et plus agréablement que dans nos sociétés, où l'on est obligé de parler, n'eût-on rien à dire, et où rien n'est plus difficile que de ne pas avoir une contenance ridicule. »

« Lorsque j'avais terminé ma tâche d'herborisation matinale, dit ailleurs M. Botta, je descendais avec mon compagnon Ezzé au fond d'un ravin où, assis au bord du ruisseau, nous attendions le passage des femmes qui portaient à la ville les branches de cat coupées dans la journée. Ces branches étaient soigneusement enveloppées dans des feuilles de bananier pour en conserver la fraîcheur, et destinées à être portées de Taaz, où s'en tient le marché, jusqu'à Hodeida ou Moka, transport qui se fait au moyen d'ânes qui marchent très vite. C'était un spectacle amusant que celui de ces troupes de femmes descendant de toutes les parties de la montagne, sautant de rocher en rocher pour arriver plus vite, avec une sûreté et une rapidité telles qu'elles faisaient chaque jour une course qui me parut, à moi, très fatigante à faire en deux, et passant devant nous qui les attendions pour faire notre provision du soir.

« C'est sur le mont Saber que l'on récolte le cat en plus grande abondance. Sa culture est l'objet d'un soin tout particulier. On le plante par boutures, et on le laisse trois années sans y toucher, en ayant soin seulement de fumer et d'arroser le terrain s'il est nécessaire. La troisième année, on arrache toutes les feuilles, en laissant seulement les bourgeons de l'extrémité de chaque rameau, qui l'année suivante se développent en jeunes branches. On les coupe alors, et on les vend en paquets sous le nom de *cat moubareh*; c'est la qualité inférieure. L'année suivante, sur les branches ainsi tronquées poussent les nouveaux bourgeons, que l'on coupe de nouveau et que l'on vend sous le nom de *cat methani*, ou de seconde coupe. C'est le plus estimé, et par conséquent le plus cher; les jeunes feuilles et les bourgeons en sont très tendres, et ont un goût assez semblable à celui de la noisette fraîche.

« Il descend tous les jours du mont Saber une quantité considérable de cat, dont la valeur, déjà assez grande sur le lieu même, s'accroît promptement en raison de la distance du lieu où on le transporte. Son usage, devenu une nécessité pour tout le monde, coûte assez cher; car il est facile,

même sur le mont Saber, d'en consommer pour quatre ou cinq francs par jour, à cause de la libéralité avec laquelle on en fait part à tous les visiteurs. Le cheikh Hassan, que sa position mettait dans l'obligation de recevoir jour et nuit les principaux personnages du pays, en achetait pour plus de cent francs par jour pendant son séjour à Ouadi-Sina. »

PHILÉMON, POÈTE GREC.

Philémon, célèbre poète comique grec, était né, selon Suidas à Syracuse, et selon Strabon à Soles, ville de Cilicie. Il fut honoré du droit de cité à Athènes. Rival de Ménandre, il était âgé seulement de quelques années de plus que lui. Malheureusement, aucune de ses comédies n'est parvenue jusqu'à nous. Il ne reste pas même de lui une scène entière; on ne possède que quelques vers détachés, qui ne suffisent pas pour déterminer son rang parmi les grands poètes grecs. Nous sommes donc obligés de nous en tenir aux jugements que les anciens ont prononcés sur lui. Apulée a écrit: « Vous trouverez dans les ouvrages de Philémon » beaucoup de malice et de gaieté, des sujets traités avec » esprit, des intrigues habilement développées, des person- » nages bien en rapport avec l'action, des maximes parfaites applicables à la conduite de la vie, un ton de plaisanterie qui ne descend jamais jusqu'au bouffon, et de » sérieux qui ne s'élève jamais jusqu'au tragique. Les maximes vicieuses sont rares chez cet auteur. »

On connaît les titres d'un certain nombre de ses comédies. Suidas dit qu'il en avait composé quatre-vingt-dix; Diodore de Sicile en ajoute sept à ce nombre déjà considérable. Il vécut quatre-vingt-seize ans, ou même, suivant quelques auteurs, il dépassa sa centième année. C'est à cette longévité qu'il dut de figurer dans le Traité de Lucien intitulé: *Des hommes qui ont vécu le plus long-temps*. On ne sait, du reste, presque rien de sa vie. Il paraît qu'il fut une fois proscrit d'Athènes injustement. Ptolémée, fils de Lagus, l'ayant invité à venir à sa cour, il s'embarqua; mais une tempête le jeta sur les côtes de la Cyrénaïque, et il tomba au pouvoir du roi Magas, qu'il avait tourné en dérision dans une de ses comédies. Magas ordonna à un de ses satellites d'appuyer une épée nue sur le cou de Philémon; il se contenta de l'effrayer, et il lui fit présent de dés et d'une boule à jouer, comme à un enfant dépourvu de sens et de raison. Sa mort fut douce et paisible: les uns disent qu'il expira en plein théâtre, au moment où il venait d'être couronné; les autres rapportent qu'après avoir vu en songe neuf jeunes filles qui sortaient de sa demeure (c'est-à-dire les neuf Muses qui se retiraient de chez lui), il rendit le dernier soupir, la main attachée encore et la bouche collée sur le manuscrit d'une de ses comédies que l'on allait représenter. Il eut un fils qui fut aussi poète comique.

Voici quelques uns des fragments de Philémon, empruntés à la traduction de M. Raoul Rochette.

— Il ne faut pas, mon enfant, t'en remettre seulement à la fortune du succès de tes entreprises, mais y travailler aussi toi-même. Tout ce qu'on fait de concert avec la fortune en devient plus facile, puisque la fortune elle-même ne fait rien sans notre concours.

— Les philosophes s'occupent beaucoup, à ce que j'ai ouï dire, de rechercher ce que c'est que le bien, et ils ont dépensé beaucoup de temps sans qu'aucun d'eux ait encore trouvé en quoi consiste ce bien tant recherché. Pour moi, qui vis aux champs, en remuant la terre, je l'ai trouvé ce bien; c'est la paix. O l'aimable et bienfaisante déesse! Hymen, fêtes, parents, amis, richesse, santé, bonne chère et bon vin, plaisirs de toute espèce, c'est elle qui nous donne tout! Et sans tout cela, qu'est-ce que la vie, sinon une mort véritable?

— Il n'est pas de peintre ni de statuaire qui puisse re-

présenter la beauté telle qu'elle existe dans la réalité; et l'image fût-elle parfaitement rendue, il y manquera toujours la beauté, si l'artiste n'en a pas en lui le sentiment.

— Cesse, ô Cléon! de mener une vie dissipée, ou, si ta paresse l'emporte, crains de te préparer à ton insu une existence précaire et malheureuse. Le naufragé, s'il ne touche la terre, est perdu sans ressource, et le pauvre qui n'a pas quelque industrie court également le risque de périr. Mais j'ai des richesses! dis-tu. Eh! ne sais-tu pas comme elles se perdent aisément? J'ai des terres, des maisons. Ignorestu donc les retours de la fortune, et qu'opulent aujourd'hui demain tu pourras être misérable? Crois-en mon expérience, celui qui, abordant au port de l'industrie, y jette l'ancre une fois, n'a plus rien à craindre de l'orage; tandis que l'imprudent qui s'expose sans précaution sur la seule foi des vents voit sa vicillesse en butte à toutes les bourrasques. Mais, dis-tu encore, j'ai des parents, des amis, qui viendront à mon secours. Ah! fais plutôt des vœux pour n'avoir jamais à éprouver tes amis; ou si tu la fais, cette épreuve, sache que tu n'es déjà plus qu'une ombre.

— Ta conduite est généreuse, mais ton langage ne l'est pas. Un bienfait qu'on exalte ainsi est un reproche pour un ami. C'est l'œuvre d'un riche et le discours d'un pauvre.

— C'est un ingénieux animal que le limaçon. Est-il tombé près d'un mauvais voisin, il transporte tout doucement ailleurs sa maison, et vit partout sans soucis, en fuyant partout les méchants.

— L'envie n'a que cela de bon, c'est qu'elle fait le supplice de celui qui s'y abandonne.

— Qu'une voix amie est douce au sein de l'affliction! L'appareil mis à temps sur une blessure n'en apaise pas plus promptement la douleur, que ne le fait le discours d'un ami appliqué sur les plaies de l'âme.

DES CONCILES.

Le *gouvernement représentatif* a été institué dans l'Eglise dès sa fondation. Les conciles n'étaient autre chose que les assemblées générales ou locales, où des députés régulièrement convoqués se rendaient pour expliquer la loi suprême, l'Evangile, faire les règlements de discipline qui étaient reconnus nécessaires, juger les schismes et les hérésies, quelquefois leurs auteurs ou fauteurs. Ils étaient, comme on le voit, investis du pouvoir de porter la loi et de l'appliquer, non de celui de la faire exécuter, quand il s'agissait de peines temporelles : l'Eglise alors laissait agir le bras séculier.

L'origine et l'autorité des conciles sont tirées de ces propres paroles de J.-C. : « Je vous le dis en vérité, si deux d'entre vous s'unissent ensemble sur la terre, quelque chose qu'ils demandent, elle leur sera accordée par mon père ; car en quelque lieu que se trouvent deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je m'y trouve. (S. Matth.) » La parole des conciles est donc considérée, pour tout ce qui touche à la foi, comme la parole de Dieu même ; elle est invariable. Quant à la discipline, on comprend que, hormis les points fondamentaux, elle a dû se modifier quelquefois suivant les temps et les lieux. Les lois ou décisions des conciles qui regardent la foi sont appelées *dogmes* ; les autres, *canons*. Elles ont été recueillies dans des collections approuvées, dont l'ensemble forme ce qu'on appelle le *corps du droit canonique ou ecclésiastique*.

Les conciles sont généraux ou particuliers.

Le *concile général*, appelé aussi *œcuménique*, du grec *οικουμενικόν* (la terre habitable) ou plénier, est celui auquel sont convoqués les évêques de tout le monde chrétien.

Le *concile particulier* est *national* s'il se compose des évêques de toute une nation ; *provincial*, si seulement de ceux de la province ecclésiastique, convoqués par le patriarche, le primat ou l'archevêque ; *diocésain*, s'il s'agit

de la réunion du clergé d'un diocèse convoqué par son évêque. Cette sorte de concile s'appelle plus particulièrement *synode*, bien que ce mot grec soit générique et s'applique en Orient à toute espèce de concile.

Le premier concile connu est celui que tinrent, à Jérusalem, les apôtres et les prêtres (*seniores*).

On n'en connaît point d'autres jusqu'à celui d'Aquilée, célébré vers le milieu du deuxième siècle. Ces réunions sont encore peu fréquentes après cette époque, car on n'en compte que neuf jusqu'en l'an 200, dont deux dans l'Eglise d'Occident (Rome et Lyon en 197), dix-huit dans le troisième siècle, dont trois seulement en Occident (Rome en 251, Narbonne en 260, Elvire en 300). Mais dès que le ralentissement ou la fin des persécutions le permettent, les conciles se multiplient. Les quatrième et cinquième siècles en offrent chacun près de cent, dans lesquels, pour l'Occident, vingt au quatrième, et quarante au cinquième. Le nombre va ensuite, après quelques fluctuations, en croissant jusqu'au onzième siècle qui en offre plus de cent trente, chiffre le plus élevé qui ait été atteint. On doit croire, au reste, qu'on n'a conservé des documents ou recueilli des traces que d'une faible partie, puisque le concile des apôtres, ceux de Nicée (325), d'Antioche (341), de Calcédoine (451), de Vernon (755), de Meaux (845), de Latran (1215), de Valladolid (1522), de Bâle (1435), et beaucoup d'autres encore prescrivaient de tenir les conciles provinciaux deux fois l'an. Il est donc peu probable, quelles que fussent les difficultés des temps, les craintes ou la tiédeur même, que le nombre des conciles tenus durant ces premiers siècles ait été si peu considérable. Cette observation s'applique aux siècles suivants, sans excepter ceux où les conciles ont été le plus fréquents.

Conciles généraux ou œcuméniques. Bien que les évêques de toutes les parties de la chrétienté doivent y être appelés, on ne regarde point comme nécessaire néanmoins que tous s'y trouvent. Autrement, il n'y en aurait pas eu jusqu'ici, et il serait plus impossible qu'il y en eût jamais, par suite des extensions que le christianisme a prises au-delà des mers, que l'on assemblât un concile universel. « N'est-ce pas assez, dit Bossuet (*Hist. des variations*) qu'il en vienne tant et de tant d'endroits, et que les autres consentent si évidemment à leur assemblée, qu'il sera clair qu'on y aura porté le sentiment de toute la terre ? » On voit cependant durant les premiers siècles, lorsque l'Eglise d'Orient multipliait des conciles généraux auxquels les évêques d'Occident étaient souvent dans l'impossibilité de se réunir, que les décisions de ces conciles étaient quelquefois envoyées à la souscription des Eglises qui n'avaient pu y assister.

Il n'est pas nécessaire non plus qu'il y ait unanimité parfaite dans les opinions, puisque plusieurs de ces conciles n'ont été assemblés que pour condamner des hérésies introduites ou soutenues par des évêques qui faisaient eux-mêmes partie des conciles. Ainsi, Arius comptait à celui de Nicée (325), où il fut anathématisé, un certain nombre des évêques parmi ses sectateurs.

Les conciles œcuméniques dont les décisions sont comprises dans le corps du droit canonique, sont au nombre de huit pour l'Orient, et de sept pour l'Occident. Il y a six conciles généraux postérieurs dont les canons ne sont insérés que dans une collection postérieure, qu'on nomme *le plus nouveau droit*.

Les huit conciles œcuméniques d'Orient sont ceux de :

1. NICÉE, tenu l'an 325. — Où se trouvèrent l'empereur Constantin-le-Grand, 312 évêques, et un nombre considérable d'abbés.
2. CONSTANTINOPLE (1^{re}), l'an 381. — 150 évêques.
3. EPHÈSE, l'an 431. — 198 évêques, non compris les hérétiques, au nombre de 40, qui s'assemblèrent à part.
4. CALCÉDOINE, l'an 451. — 630 évêques.

5. CONSTANTINOPLE (2^e)*, l'an 533. — 148 évêques, 3 patriarches.

6. CONSTANTINOPLE, *in Trullo* (3^e)*, l'an 680. — L'empereur Constantin Pogonat et 13 de ses officiers, 3 patriarches, 160 évêques.

7. NICÉE (2^e), l'an 787. — L'impératrice Irène et l'empereur Constantin son fils, 377 évêques.

8. CONSTANTINOPLE (4^e), l'an 869. — L'empereur Basile et ses fils Constantin et Léon, 102 évêques.

9. LATRAN, tenu l'an 1123. — 300 évêques, plus de 600 abbés.

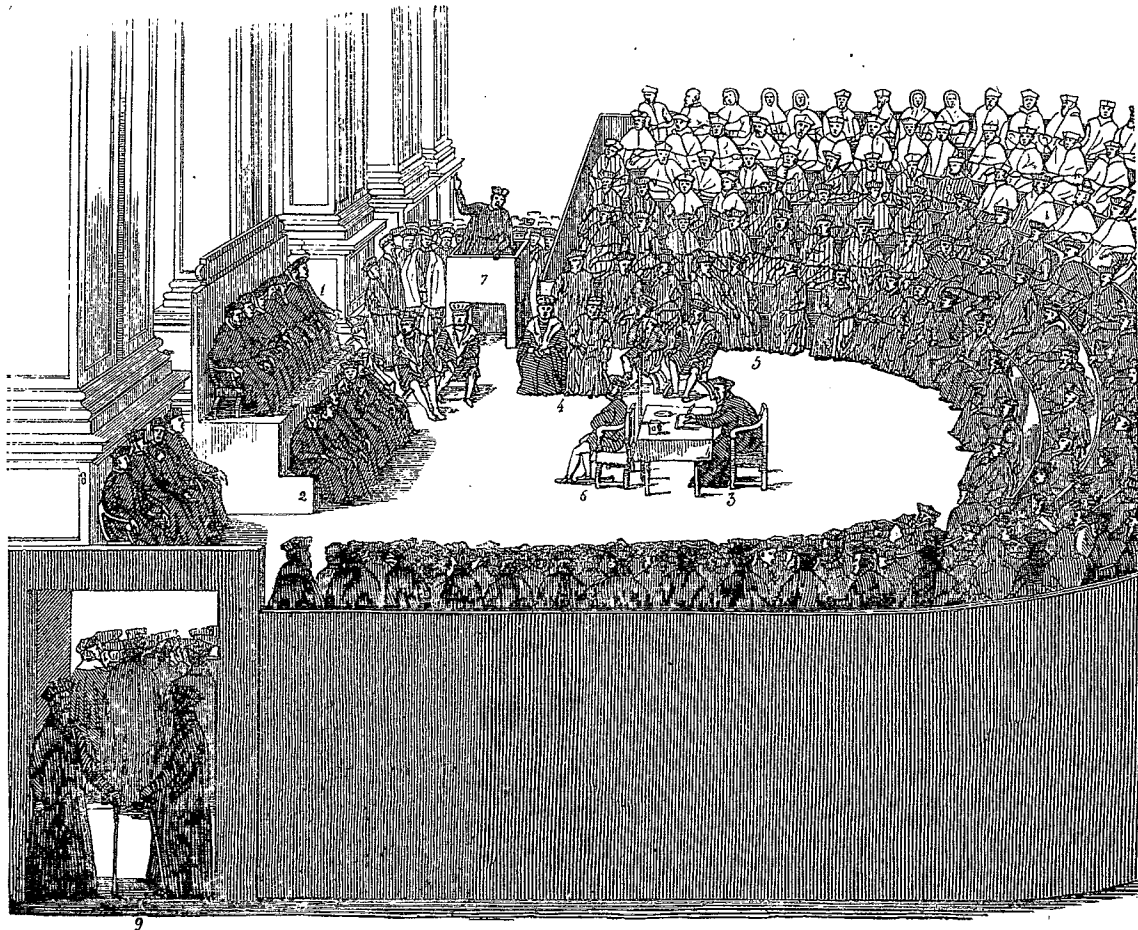
10. LATRAN (2^e), l'an 1139. — Plus de 1000 prélats (évêques et abbés).

11. LATRAN (3^e), l'an 1179. — 302 évêques.

12. LATRAN (4^e), l'an 1215. — 412 évêques, 3 patriarches, 800 abbés, des ambassadeurs de presque tous les princes catholiques.

13. LYON, l'an 1245. — Baudouin, empereur de Constantinople; Raymond, comte de Toulouse; les ambassadeurs de l'empereur et du roi d'Angleterre; 140 évêques, 3 patriarches.

Les sept conciles œcuméniques d'Occident sont ceux de :



(Le Concile de Trente, d'après une gravure de 1565.)

1. Légats du pape. — 2. Candidataires. — 3. Secrétaire du concile. — 4. Ambassadeurs. — 5. Laïcs. — 6. Ambassadeur du roi. — 7. Chaire où parlent les orateurs. — 8. Députés ecclésiastiques. — 9. Appariteurs.

14. LYON (2^e), l'an 1274. — 500 évêques, 21 abbés, 1000 autres prélats; les ambassadeurs de France, d'Allemagne, d'Angleterre, de Sicile; les grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple.

15. VIENNE (en Dauphiné), l'an 1311-1312. — Les rois Philippe-le-Bel, Edouard II d'Angleterre, Jacques II d'Aragon.

Les six conciles généraux postérieurs, dont les canons ne sont point mentionnés dans le droit ancien, sont ceux de :

16. PISE, tenu l'an 1409. — Où assistèrent 22 cardinaux,

* Le 5^e et le 6^e conciles ne s'étant pas occupés de la discipline, il y fut suppléé par un autre en 692, qui porte pour cette raison le nom de *quinisextum*, et qui fut tenu, comme le sixième, au palais impérial, dans un salon appelé *Trullus*, d'où leur vint à l'un et à l'autre le surnom *in Trullo*. Les dispositions de ce concile supplémentaire sont considérées comme partie intégrante de celles des deux conciles précédents; et lorsqu'on cite l'un ou l'autre, on entend aussi bien parler du concile de 692 que de celui de 533 ou de 680. — A ce concile se trouvèrent l'empereur Justinien, 4 patriarches, et 212 évêques.

4 patriarches, 92 évêques, 116 par procureurs, le grand-maître de Rhodes, 328 abbés ou chefs d'ordre en personne ou par procureurs; les députés des universités de France, d'Allemagne, d'Angleterre, et de plus de cent églises cathédrales; les ambassadeurs de presque tous les rois et princes de l'Europe.

17. CONSTANCE, de 1414 à 1418. — L'empereur Sigismond; 15 cardinaux, 2 patriarches, 50 archevêques ou évêques latins 19 évêques grecs; les ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Castille, d'Aragon, de Navarre, de Norvège, de Pologne, de Suède; le grand-maître de Rhodes, le grand-maître de l'ordre Teutonique; les députés des universités de Paris, etc.

18. BALE, de 1431 à 1443. — L'empereur Sigismond; 357 cardinaux-évêques, 116 par procureurs, etc.; les ambassadeurs de France et de presque tous les princes de l'Europe.

19. FLORENCE, de 1438 à 1442 (commencé à Ferrare, fini à Rome). — 18 cardinaux, 2 patriarches, 57 évêques latins, 30 évêques grecs.

20. LATRAN (5^e), de 1512 à 1517. — 15 cardinaux, 80 archevêques ou évêques, jusqu'à 4 légats.

21. TRENTE, de 1545 à 1563. — 2 cardinaux, 208 évêques ou archevêques primats; les ambassadeurs de l'empereur, des rois de France, de Portugal, de Pologne, de la république de Venise, du duc de Savoie; un grand nombre d'abbés, de généraux d'ordres et de docteurs. — Le nombre des signataires, néanmoins, ne fut à la fin du concile que de 255.

Le droit de convoquer les conciles généraux, exercé dans l'origine tantôt par les empereurs, tantôt par les papes, est demeuré dévolu à ceux-ci, malgré quelques contestations sur le principe. Il n'existe plus, en effet, et depuis long-temps, comme dans les premiers siècles du moyen âge, un souverain temporel qui ait le droit d'adresser la parole à toute la chrétienté. Le Père commun des fidèles peut seul exercer cette haute mission. Les règles ont prévu le cas de vacance du Saint-Siège par une cause quelconque.

Il s'est élevé de graves difficultés quant au droit d'entrée et de suffrage dans les conciles généraux. Dans plusieurs on ne voit figurer que des évêques; dans un plus grand nombre il est fait mention des abbés, chefs d'ordres et docteurs. Quelquefois ils ont été admis à conclure; d'autres fois on a restreint leur droit à la simple voix consultative.

Les rois et les princes, ou leurs ambassadeurs, ont aussi agi diversement. On peut donc dire qu'il n'y a rien d'établi d'une manière absolue, sinon à l'égard des évêques.

Le concile se tient habituellement dans une église; cependant on en voit qui se sont tenus dans le palais impérial, comme les deux conciles de Constantinople, appelés *in Trullo*, et le concile d'Ephèse.

Le quatrième concile de Tolède règle le cérémonial qui doit être observé, et dont on s'est rarement écarté. Il veut que les évêques soient assis en rond, les prêtres assis derrière eux, et les diacres debout devant les évêques; qu'aucun ne sorte de la séance avant l'heure de la finir, qu'aucun ne quitte le concile que tout ne soit terminé, afin de pouvoir souscrire aux décisions; prescription inexécutable lorsque le concile se prolonge pendant plusieurs années, comme celui de Constance qui dura quatre ans; celui de Bâle douze ans, et celui de Trente, qui fut fréquemment interrompu, et ne dura pas moins de dix-sept ans. Comme il n'y est pas fait mention des prêtres et autres assistants, on voit que, dans l'esprit de ce règlement, ceux-ci n'étaient point admis à souscrire, et par conséquent à opiner.

Les empereurs, quand ils assistaient, signaient avec du cinabre pour marque de leur qualité.

Ce fut une grave question que celle de savoir s'il est essentiel que les décisions d'un concile général soient ratifiées et confirmées par le pape. En France, on tient que cette ratification et cette confirmation n'ajoutent rien à la force des décisions, et qu'elles n'ont pour effet que d'en constater l'authenticité aux yeux de toute l'Eglise. On y professe encore que les décisions des conciles n'y sont obligatoires qu'en ce qui concerne le dogme, et que, quant à la discipline, elles ont besoin d'être admises dans le royaume par une décision du prince.

L'époque de la tenue des conciles généraux n'est point prévue; elle se détermine par les besoins. On voit qu'ils furent quelquefois très rapprochés les uns des autres; d'autres fois fort éloignés. Ainsi l'on en compte deux au quatrième siècle, deux au cinquième, un au sixième, un au septième (complément des deux précédents); un au huitième, un au neuvième, point aux dixième et onzième, trois au douzième, trois au treizième, un au quatorzième, quatre au quinzième, deux au seizième. Ce sont les derniers.

Le concile de Constance avait décidé qu'il se tiendrait un autre concile général cinq ans après celui-ci; le suivant, sept ans après, et un ultérieurement, de dix ans en dix ans. Le tableau ci-dessus montre que ces prescriptions n'ont pas été suivies.

Les *conciles nationaux* sont les assemblées des évêques de toute une nation. Tels sont en particulier les conciles dits d'Afrique, d'Italie, des Gaules, d'Angleterre et autres, bien que quelques uns soient plus connus sous le nom des villes où ils ont été célébrés.

Une circonstance propre à ces conciles, c'est que; ordinairement, aucun évêque n'ayant juridiction sur tous les évêques de la nation, ils ne peuvent être convoqués que par un ordre du prince.

Les auteurs les confondent assez volontiers avec les

Conciles patriarchaux, qui sont convoqués par les patriarches;

Conciles primatiaux assemblés par les primats;

Conciles provinciaux, tenus par les archevêques dans l'étendue de la juridiction de chacun.

Plusieurs conciles *nationaux*, ou même *provinciaux*, sont considérés comme de véritables conciles généraux (mais non œcuméniques), et en portent la qualification, parce qu'ils se sont occupés de matières générales, et ont mérité par la sagesse de leurs décisions l'adhésion de toute l'Eglise. On peut citer entre autres les premier et deuxième de Constantinople, les conciles de Sardaigne, d'Arles, etc.

D'autres, sans avoir acquis la même qualification, exercent une égale autorité, comme ceux d'Elvire (500), d'Ancyre (314), de Néocésarée (314 ou 315), d'Antioche (341), de Ganges (344), de Laodicée (364), plusieurs de Carthage, etc.

Synodes ou *conciles diocésains*. On ne s'y occupe guère que des affaires du diocèse. Il en est pourtant quelque uns qui ont pris place parmi les conciles proprement dits, et dont les décisions sont citées.

L'HOMME DANS LA LUNE.

La singulière estampe dont nous donnons une copie p. 312 sert de frontispice à un livre publié vers le milieu du dix-septième siècle, et où tout n'est point, comme on dit communément, parole d'Evangile. Voici textuellement le titre de cet opusculé: « L'Homme dans la Lune, ou le Voyage » chimérique fait au monde de la Lune, nouvellement découvert par Dominique Gonzalès, aventurier espagnol, » autrement dit le Courrier volant, mis en nostre langue » par I. B. D. (Baudoin). » L'auteur du livre (Francis Godwin) est Anglais; mais c'est Dominique Gonzalès qui est supposé conter lui-même ses aventures.

Né à Séville en 1552, ses parents l'avaient destiné à l'état ecclésiastique; ce n'était point là sa vocation: l'amour des voyages le possédait. Il quitta l'université de Salamanque pour aller tenter fortune en Flandre. Arrivé à Anvers en assez mauvais équipage, il se mit au service du maréchal de Cossé. « L'emploi que j'avois près de lui étoit, dit-il, très honorable, n'en déplaise à mes ennemis, qui publièrent depuis, à mon grand désavantage, que j'étois valet de son palefrenier. Mais on sait bien le contraire. . . . Après que j'eus appris la langue flamande, voyant que je n'écrivois pas mal, il me tint en qualité de secrétaire. Que si, quelquefois, en temps de guerre, et en cas de nécessité, je pansois moi-même mon cheval, ce n'est pas chose, à mon avis, que l'on doive m'imputer à blâme; au contraire, j'en suis d'autant plus à louer, que le devoir d'un vrai cavalier est, ce me semble, de ne point négliger les moindres offices quand il y va du service de son maître. »

Gonzalès est un esprit vain et rodomont, comme on se plaisait à peindre les Espagnols dans les autres pays de l'Europe. Il ne donne pas de son courage et de sa loyauté une très haute idée. C'est une maladresse de l'auteur, qui détruit ainsi l'illusion de son récit. Gonzalès, dans un engagement entre le maréchal et le prince d'Orange sous les murs de Cambray, tue un ennemi que son cheval

bléssé avait jeté à terre, lui enlève une chaîne d'or, une bourse pleine de ducats, et se détache du service de M. de Cossé. De retour en Espagne, vers 1675, il épouse la fille d'un riche marchand de Lisbonne. Mais un duel qu'il a avec un de ses parents le force de s'embarquer pour les Indes. Il y fait le commerce des diamants, et après quelques années, il songe à retourner dans sa patrie. Pendant le voyage, il tombe malade, et on le dépose avec un nègre pour le servir dans l'île de Sainte-Hélène, dont il fait une description beaucoup trop séduisante. Plus d'une année s'écoule sans qu'il paraisse aucun navire. Pendant ce temps il vit de chasse avec le nègre, et c'est là qu'il imagine le mode original de transport représenté par la gravure.

Des oiseaux qui, suivant sa description, avaient la forme de cygnes, mais qui étaient en réalité des oiseaux de proie, faisaient leurs nids sur les rivages de l'île. Gonzalès prit trente ou quarante de leurs petits, les accoutuma à manger sur le poing, et les dressa, quand ils furent assez grands, à voler à son signal, à porter au loin différents objets, et à revenir près de lui.

« Comme je les eus si bien instruits, il me tomba dans la fantaisie de voir s'il n'y auroit pas moyen d'en joindre ensemble quelques uns, et de les accoutumer à voler chargés de fardeaux assez pesants : car je me persuadai que par ce moyen je rendrais un homme capable de voler et de se faire porter où il voudroit, sans qu'il y eût rien à craindre pour lui. En effet, comme j'eus bien rêvé là-dessus, je reconnus par épreuve que plusieurs de ces oiseaux étant joints, seroient assez forts pour enlever avec eux une charge de pesanteur considérable. J'attachai à chacun de mes *gansas* un petit morceau de liège à travers une corde assez longue, en l'un des bouts de laquelle je mis un billot du poids d'environ huit livres, et en l'autre de deux. Cela fait, je donnai le signal à quatre de mes oiseaux, qui, s'élevant aussitôt, emportèrent le billot jusqu'au lieu destiné. Le bon succès de ce premier essai m'obligea d'en faire un second, pour lequel je me servis de trois autres oiseaux que j'y ajoutois, afin de leur faciliter à tous l'enlèvement du fardeau que je m'avisai de leur donner à porter. Ce fut un agneau qui n'était pas des moindres, et dont je confesse que j'enviai le bonheur pour avoir été la première créature vivante à qui réussit une invention si rare et si admirable. Mais enfin, après plusieurs essais, je fus épris tout-à-coup d'un ardent désir de me faire porter moi-même. »

Il attela ensemble vingt-cinq oiseaux, et il se fit transporter sur un rocher élevé; une autre fois il traversa un espace de mer assez considérable; mais il paraît qu'il n'osait pas encore s'aventurer au loin. Une tempête jeta sur la côte une flottille espagnole. Il se rendit à bord comme passager avec ses oiseaux et son appareil. A quelque distance de l'île de Ténériffe, la flottille fit rencontre de navires anglais qui l'attaquèrent. La caraque sur laquelle Gonzalès était monté donna en fuyant contre un écueil et se brisa. Notre aventurier se bâta d'atteler ses oiseaux, et, porté par eux, gagna l'île de Ténériffe sans accident. Les indigènes voulurent le poursuivre, il s'éleva jusqu'à la cime du pic. Là, il se reposa quelque temps; mais les oiseaux se remirent tout-à-coup à voler et à s'élever en ligne directe et aussi vite qu'une flèche. C'est vers la lune qu'ils se dirigeaient. Le globe de la terre diminuait rapidement de grosseur. Ce voyage si rapide dura onze jours. Pendant ce temps Gonzalès eut tout le loisir de faire des observations physiques et astronomiques; aussi se livre-t-il dans le cours de sa narration à la réfutation des divers systèmes en crédit parmi ses contemporains. Enfin, ses oiseaux s'arrêtèrent sur une haute montagne. Il est d'abord frappé de la hauteur et de la grosseur des arbres, des plantes et des animaux qui, sauf quelques espèces, ne peuvent être comparés aux nôtres. « Mais, dit-il, tandis que je m'amusois à considérer de si étranges métamorphoses, j'entendis un

grand bruit que faisoient mes oiseaux qui battoient des ailes derrière moi, et me tournant tout à même temps, je vis comme ils se jetoient à corps perdu sur un certain arbrisseau. Je pris garde qu'ils en mangeoient les feuilles avec une grande avidité. Cela me fit prendre envie d'en cueillir une feuille et de la mâcher; ce que je fis avec un plaisir extrême pour le merveilleux goût que je trouvais qu'elle avoit. Bien à peine eussé-je fini ce beau festin que je me vis environné d'une certaine sorte de gens d'une stature deux fois plus grande que la nôtre, vêtus d'habits bizarres et d'une couleur dont on n'a jamais vu la pareille dans notre monde; et je puis dire, sans mentir, que durant mon séjour en ce nouveau monde je n'ai point trouvé d'objet si agréable à mes yeux que cette couleur illustre et resplendissante par-dessus toutes les autres. »

C'est de cette manière assez facile que Gonzalès décrit presque toutes les choses qu'il voit dans la lune. Tout y est plus grand que sur la terre; ce qui est d'une invention assez peu raisonnable, puisqu'il reconnaît que la lune est elle-même d'une dimension moindre que celle de notre planète, et qu'il semble plus naturel que les habitants soient, quant à leur grandeur, en rapport avec leur habitation : tout y est différent; mais il n'explique point clairement les différences; tout y est plus beau; mais il ne fait pas sentir ce que cette beauté a de particulier. L'impuissance de tous ceux qui ont écrit de pareils voyages à dépeindre, avec des traits intéressants et saisissants, des mondes nouveaux, est un fait remarquable. Nous ne saurions nous transporter en imagination beaucoup au-delà des habitudes de nos sens, et malgré nous, c'est toujours à peu près notre image que nous retrouvons, même dans nos rêveries les plus extravagantes. Bergerac, plus spirituel que le voyageur espagnol, et venu après lui, n'a pas beaucoup plus satisfait la curiosité dans sa description de la lune (voy. 1834, p. 258).

Gonzalès raconte que les habitants de la lune se prosternèrent d'abord devant lui, et qu'ensuite l'un d'eux le conduisit au palais d'un des vingt-quatre rois de la lune, qui reconnaissent eux-mêmes un roi suprême, originaire par ses ancêtres de la terre. Le fondateur de la monarchie est, dit-on, retourné après sa mort sur la terre sa première patrie.

La longévité est telle chez les lunariens que beaucoup d'entre eux vivent mille ans.

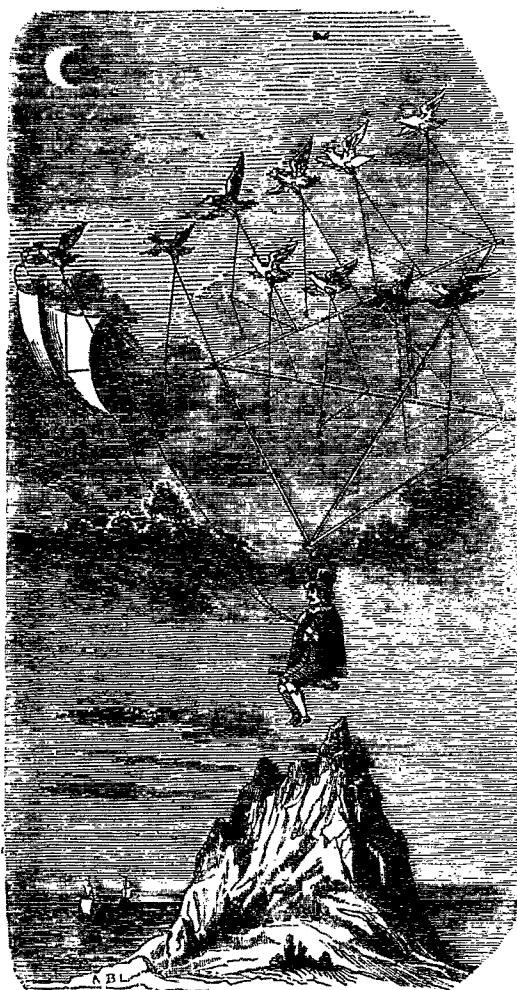
La disposition physique de la lune et de son atmosphère permet aux hommes de s'élever d'un seul bond à 50 ou 60 pieds de hauteur, de s'y maintenir, et de voler à l'aide de deux larges éventails. A cette distance on est au-dessus de la puissance attractive du globe.

Gonzalès arriva ainsi en volant avec une soixantaine d'habitants au palais du roi. Il avait conservé depuis son voyage aux Indes une boîte de diamants qu'il avait gardés dans sa manche. Il offrit quelques uns des plus beaux au roi, qu'il trouva assis sur un trône, à la reine et au prince leur fils. Ces présents ne contribuèrent pas peu à le faire bien venir. Il fut traité avec magnificence, et on ne lui laissa rien à désirer. Il se mit au courant des usages, et apprit la langue, qui ne consistait pas en lettres, mais en tons et en notes de musique. Il remarqua trois classes de Lunariens de tailles différentes. Ceux qui ne sont pas plus grands que les habitants de la terre s'endorment dès que le soleil paraît, et restent assoupis jusqu'à ce qu'il disparaisse. Il subit comme eux cette nécessité. Après son réveil, il fut conduit devant le souverain de la lune, le grand Irdozonuz, qui ne lui parla qu'à travers une grille, et qui, en échange des diamants qui lui restaient, lui donna trois pierres d'un prix inestimable, nommées *poleastus*, *maerhus* et *ebolus*.

« La première, dit Gonzalès, est de la grosseur d'une noisette et semblable à du jais. Entre ses autres vertus, qui

sont à peine croyables, elle a celle-ci, qu'étant une fois échauffée, elle retient toujours la chaleur, et cela sans aucune apparence, jusqu'à ce que, pour la lui faire perdre, on l'arrose de quelque liqueur, de qui, néanmoins, elle ne peut recevoir aucun déchet, quand même elle seroit échauffée, et après éteinte dix mille fois. L'ardeur de cette pierre est si violente qu'elle fait rougir toute sorte de métal si l'on en approche de la distance d'un pied seulement. Que si on la met dans quelque cheminée, elle s'échauffe aussitôt et rend autant de chaleur dans une chambre que si l'on y avoit allumé un grand feu.

» La pierre nommée *maerhus*, de même couleur que la topaze, est beaucoup plus précieuse que les autres, et si resplendissante qu'encore qu'elle ne soit pas plus grosse qu'une fève, si est-ce qu'étant posée de nuit dans quelque temple, elle le rend aussi clair que s'il y avoit cent lampes allumées.



» Quant à la pierre *ebolus*, elle est d'une forme un peu plate, de la largeur d'une pistole, mais deux fois plus épaisse, et, à l'un de ses côtés, d'une couleur un peu plus orientale que l'autre. Si un homme l'applique sur la peau nue, en quelque endroit du corps que ce soit, il sent par épreuve qu'elle lui ôte toute sorte d'embarras et de pesanteur. Mais quand on la tourne de l'autre côté, elle augmente la force des rayons attractifs de la terre en l'un et l'autre monde, et rend le corps plus pesant de la moitié qu'il n'étoit auparavant.

« Je m'enquis d'eux s'ils n'avoient point encore quelque autre pierre qui pût rendre un homme invisible, et leur dis que plusieurs de nos savants avoient dit sur ce sujet

quantité de choses assez remarquables. A quoi ils me répondirent que si cela se pouvoit, ils ne pensoient pas que Dieu permit jamais qu'un secret de cette importance fût révélé à des créatures imparfaites, comme nous sommes. Joint que plusieurs s'en pourroient servir à exécuter de très mauvais desseins, et voilà sommairement tout ce qu'ils me dirent. »

Les habitants ignorent ce que c'est que le meurtre ; et d'ailleurs, dit Gonzalès, il leur serait difficile d'en commettre, car il n'y a point de plaie qu'ils ne guérissent, quelque mortelle qu'elle semble être. « Si par la taille et la mine, ils remarquent qu'il y ait quelques uns d'entre eux naturellement enclins au vice, ils les envoient à la terre, par un moyen que je ne saurois dire, et les changent en d'autres enfants avant qu'ils aient le pouvoir ou l'occasion de faire le mal. »

Il résulte de tous ces privilèges admirables des lunariens qu'ils n'ont besoin ni de législateurs, ni de supplices ou de prison, ni de médecins. Ils ne meurent jamais de maladie : « mais quand le temps que la nature a prescrit à leur vie est fini, ils meurent sans peine, ou, si vous voulez, ils cessent de vivre, comme un cierge allumé cesse de luire lorsque la cire en est consumée. »

Gonzalès se trouvoit parfaitement heureux dans un si beau pays ; mais le souvenir de sa femme et de ses enfants le troublait et le rappelait vers la terre. Il craignait aussi, en retardant son séjour, d'être privé du moyen merveilleux qu'il avait eu de se transporter à travers l'espace. En effet, trois de ses ganzas étoient déjà morts, et tous les autres bâillaient sans cesse, témoignant par là que leur admiration n'étoit pas à la hauteur de celle de leur maître.

Un jour donc notre aventurier ajusta sa machine, prit congé du roi, et partit en présence d'une foule immense de peuple. En route, la pierre *ebolus* lui fut d'un grand secours ; car ses oiseaux moins nombreux et plus fatigués ne le portaient plus si aisément, et il aurait eu à craindre d'être précipité s'il n'eût pris soin d'appliquer le talisman sur lui et par là de diminuer le poids de son corps. Après neuf jours, les oiseaux le déposèrent sur une grande montagne de Chine, à peu de distance de Pékin. Là, il courut de grands dangers. Des Chinois se mirent à sa poursuite. Il leur échappa d'abord, en se rendant léger et agile à volonté à l'aide de l'*ebolus* ; mais enfin il se laissa surprendre et fut prisonnier. Toutes les aventures qui suivirent étant étrangères à l'objet principal du récit, nous les laissons de côté. C'est en Chine que l'auteur compose son ouvrage, et il annonce, en terminant, l'espoir de retourner prochainement dans sa patrie, où il se propose de donner une relation plus étendue de son voyage.

On a pu juger par cette analyse que si *l'Homme dans la lune* n'a pas plus de célébrité, ce n'est point tout-à-fait une injustice du public. Le livre est, à certains égards, curieux, mais il n'est remarquable par aucune qualité supérieure soit d'imagination, soit de critique. Swift, dans son *Gulliver*, a surpassé tous les écrits de ce genre antérieurs à lui et que la découverte du Nouveau-Monde semble avoir inspirés. Aux premiers bruits du débarquement des Espagnols sur le continent inconnu, l'Europe entière fut émue de surprise. Après un tel événement, il n'étoit plus rien que l'on ne fût disposé à croire. Quelques auteurs profitèrent de cette disposition des esprits pour débiter des contes absurdes : quelques autres en tirèrent occasion de faire la satire du genre humain. Mais le talent répondit rarement aux intentions ; et aujourd'hui il faut feuilleter beaucoup de pages de ces livres pour rencontrer quelques traits heureux et dignes d'échapper à l'oubli.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE MARCHÉ AUX FLEURS,

A PARIS.

(Voy. les Marchés de Paris, tables de 1837.)



(Le Marché aux Fleurs, à Paris. — Dessin de KARL GIRARDET.)

Dans chaque capitale on trouve de grandes promenades à allées droites ou des parcs à vertes pelouses, nulle part on n'admire un vaste jardin comme celui du Muséum, où les végétaux des contrées les plus éloignées ombragent les quadrupèdes et les oiseaux de leur pays. Toutefois l'étonnement qu'excite ce merveilleux ensemble est empoisonné par un regret : ces plantes, ces fleurs appartenant à tous ne sont la propriété de personne. On peut toujours les contempler de loin, et même les examiner de près à certaines heures ; mais jamais les emporter pour les partager avec sa famille, en jouir en commun et en faire l'ornement du foyer domestique. Il y a plus ; cette classification des végétaux, ce rapprochement des espèces semblables, ce groupement de plantes dont la physionomie est la même, satisfait le botaniste, car c'est une image de l'ordre qui règne dans la nature ; mais elle répugne aux yeux de l'artiste qui aime les contrastes et les harmonies que l'on trouve dans le désordre apparent de la végétation livrée à elle-même. Aussi le Marché aux Fleurs me semble-t-il plus beau, plus pittoresque ; dans cette vaste corbeille de fleurs qui se renouvelle deux fois chaque semaine, les groupes les plus variés se forment naturellement. Chaque jardinier apporte les fleurs nouvellement écloses dans ses jardins, ses baches et ses serres chaudes. Les végétaux les plus différents s'échelonnent les uns derrière les autres de manière à séduire l'acheteur par la variété de leur feuillage et la vivacité de leurs couleurs. Chaque saison apporte son tribut, qui se compose des fleurs de toutes les parties du monde mêlées à celles de nos champs et de nos jardins. Au printemps, ce sont les Calcéolaires du Chili, les Cactus de l'Amérique tropicale, les *Diosma*, le *Pelar-*

gonium et les Bruyères du Cap de Bonne-Espérance ; le Rhododendron de la Tauride (*Rhododendron ponticum*) et les Azalea de l'Amérique septentrionale, mêlés aux Primevères, aux Violettes et aux Anémones de nos parterres.

En été, lorsque les jeunes filles parent de fleurs les autels de la Vierge, c'est là qu'elles viennent chercher leurs plus beaux ornements. Alors les Myrtes, les Grenadiers, les Lauriers roses, les Jasmins, les *Volkameria*, les Amaranthes, les Dahlia, le *Rochea falcata*, tous enfants des pays chauds, suppléent à l'indigence des jardins où les chaleurs de juillet ont flétri nos fleurs européennes, amies de l'ombre et de l'humidité.

Dans l'arrière-saison, quand de toutes parts les arbres et les arbrisseaux sont couverts de fruits, lorsque le Jardin des Plantes lui-même présente les teintes mélancoliques de l'automne, la corbeille du Marché aux Fleurs est encore belle comme au printemps ; c'est avec admiration qu'un des horticulteurs les plus distingués de l'Angleterre, M. London, parle du coup d'œil qu'il offre vers le milieu de septembre. Les Jasmins d'Espagne, les Myrtes, les Roses, les Magnolia à grandes fleurs, la Ketmie des jardins (*Hibiscus syriacus*), brillent à côté des fleurs d'automne de nos jardins, les Asters, les Phlox, les Dahlia et les Balsamines. En même temps des vignes, des pommiers nains et des fraisiers chargés de fruits rappellent la saison avancée que cette abondance de fleurs aurait pu faire oublier.

Cependant l'hiver arrive, la terre est détrempée par la pluie ou couverte de neige. Nul végétal ne résiste aux vents glacés du nord : les arbres se dépouillent de leurs feuilles, les plantes herbacées périssent ; mais à l'abri des

vitres de ses baches et de ses serres l'industriel jardinier prolonge pour ses plantes la douce température de l'été*. Par d'ingénieux artifices, il les force à fleurir à l'époque où il n'y a point de fleurs sous le ciel, et, aux fêtes du nouvel an, il offre à l'ami de la nature l'innombrable variété des Camélia, les Roses du Bengale, les Réséda, les Jacinthes, le Tussilage odorant, des Jasmins et des *Metrosideros*. En décembre ou janvier le Marché présente un aspect unique; ces pauvres fleurs, arrachées à leur chaude demeure, transies de froid, ou courbées sous le poids de la neige, semblent implorer l'acheteur incertain et lui demander un asile. Alors la pitié entre dans son cœur, il emporte chez lui la fleur à demi morte, la ranime à la douce chaleur de son foyer, et la fleur reconnaissante se relève, ses feuilles flétries reverdissent, et elle semble remercier son bienfaiteur en lui prodiguant ses parfums, ou en réjouissant ses yeux par l'éclat de ses couleurs.

Le Marché aux Fleurs n'est point un entrepôt de marchandises destinées seulement à satisfaire les caprices des riches; c'est une institution morale qui fait pénétrer jusque dans la demeure de l'homme pauvre, condamné à perpétuité au séjour de la ville, quelque chose de l'aspect et du parfum de la campagne. En vivant avec les fleurs, le sens du beau se développe en lui; comment n'en serait-il pas ainsi, s'il a constamment sous les yeux les plus parfaits modèles de la grâce des formes et de la vivacité des couleurs? Je vais plus loin; je crois que le dessinateur d'étoffes ou de décors, l'orfèvre, le ciseleur, la modiste, la brodeuse, puiseront dans cette contemplation ce goût et ce sentiment de la forme qui peuvent élever leur profession au niveau de l'art. Qui sait si le goût dont Paris est le centre, la grâce tant vantée des ajustements de ses femmes, ne tient pas à l'amour des fleurs plus général chez nous que partout ailleurs. Qu'on n' imagine pas que j'invente ou que j'exagère. Voici un fait dont j'ai été témoin. Dans la belle bibliothèque botanique dont M. Benjamin Delessert accorde avec tant de libéralité la jouissance à tous ceux qui veulent étudier la science des végétaux, j'ai vu une fleuriste faire copier ces admirables plantes que l'on trouve figurées dans les œuvres de luxe où les Anglais représentent les productions les plus remarquables des quatre parties du monde. Au lieu d'inventer ces monstruosité connues sous le nom de *fleurs de fantaisie*, elle reproduisait les œuvres de la nature, toujours belles, toujours harmonieuses; et le goût des femmes ne s'y trompait pas, car les fleurs inconnues de l'Inde et de l'Amérique obtenaient toujours la préférence sur ces compositions disgracieuses.

Sous le point de vue commercial, le Marché aux Fleurs est aussi d'une grande importance. Dans une visite faite au milieu d'août, M. l'abbé Berlièze, l'un de nos horticulteurs les plus habiles, estimait à 50 000 le nombre de pots exposés en vente, et à 45 000 fr. le produit des achats de la journée.

Pour le botaniste, le Marché aux Fleurs est une source d'instruction; c'est là qu'il étudie les progrès des naturalisations, c'est là qu'il s'aperçoit qu'une plante n'est plus confinée dans les jardins botaniques, et qu'il peut se réjouir des nouvelles conquêtes de l'horticulture. Quand on songe que le Cobeia, qui embellit d'une guirlande de verdure la fenêtre de la mansarde, est une plante du Mexique, que le Réséda, qui la remplit de ses parfums, est originaire d'Égypte, que toutes les plantes d'ornement sont, à peu d'exceptions près, des végétaux exotiques naturalisés chez nous, on ne peut s'empêcher de dire que l'horticulteur qui popularise une belle fleur en facilitant sa culture, est au-dessus de celui qui n'a fait que l'importer dans les serres des riches amateurs. Le Marché aux Fleurs tend à ce résultat, et on peut prévoir le temps où les végétaux que leur prix rend encore inaccessibles aux pauvres orneront

sa demeure, et lui donneront des jouissances toujours plus vives que celles du riche qui regarde à peine la corbeille que son jardinier entretient sans qu'il s'en mêle, et renouvelle sans qu'il s'en aperçoive.

GAZETTE DE PEKING.

Nous avons donné (p. 208) quelques détails sur la rédaction et la publication du *Moniteur* chinois, le *King-pao* (messager de la capitale). Il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt d'insérer un fragment qui permette de juger du style de ce curieux recueil. Le passage suivant est extrait de la partie comprise sous le titre de *Chang-yu* (ordres de l'empereur).

« *Soung-kiun* * nous a récemment fait connaître que, par suite de son grand âge, son dos et ses pieds se sont affaiblis, ses yeux ne remplissent plus leurs fonctions, sa main tremble quand il signe des papiers, et sa mémoire est visiblement diminuée; il nous a en conséquence sollicité de vouloir bien lui accorder la permission de transmettre à un autre les emplois dont il est revêtu, de se retirer du service, et de pouvoir, dans son âge avancé et son état maladif, jouir du repos. Étant dans l'usage de traiter avec équité les hommes qui nous servent, nous ordonnons, en considération des motifs valables allégués par *Soung-kiun*, que sa demande lui soit accordée, et que les affaires dont il est chargé soient confiées à un autre; en même temps, nous commandons à *Soung-kiun*, comme ancien général d'armée, en lui exprimant nos profonds regrets, de se vouer au repos dans son grand âge.

» Sur ces entrefaites, nous avons, contre toute attente, reçu, il y a quelques jours, dudit *Soung-kiun*, un nouveau rapport dans lequel il nous annonce qu'il a déjà recouvré la santé, et qu'il se sent aussi fort qu'autrefois; en conséquence, il nous supplie de lui accorder un emploi. Quoique nous ayons également pris en considération cette dernière requête, et que nous lui ayons commandé de remplir le poste de *tou-thoung* (commandant) de la bannière bleue, nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire la remarque que d'après les deux suppliques de *Soung-kiun*, l'une pour obtenir son congé, l'autre pour être placé de nouveau, nous n'avons vu aucun changement dans sa santé, ni le moindre symptôme d'une maladie quelconque. Comment donc, dans le cours de quelques jours, a-t-il pu tantôt se plaindre de sa faiblesse qui ne lui permettait pas de se tenir debout, tantôt annoncer le retour de son ancienne vigueur? Un jour il demande à être congédié; un autre, à obtenir de nouveau un emploi. Tout cela vient de sa vieille originalité, et de sa hardiesse à nous incommoder de ses remontrances.

» Dans la relation entre le souverain et ses serviteurs, la sincérité et la vérité doivent occuper la première place. Fidèle à ce principe, nous en usons toujours avec nos serviteurs avec la plus grande franchise; par conséquent nous devons attendre d'eux la même chose, puisqu'ils jouissent de notre haute faveur.

» Or *Soung-kiun*, par la conduite bizarre et capricieuse qu'il vient de tenir, ayant montré le contraire, nous nous contenterons pour cette fois, en lui laissant à lui-même à se demander si dans sa conscience il peut être satisfait de ses démarches, de recommander expressément à tous les officiers d'un ordre supérieur, dans toutes les affaires de service, la circonspection et l'attention qu'ils doivent à leur devoir, et, conformément aux marques de faveur qui leur ont été données, à leur monarque. Nous ordonnons que ce *chang-yu* soit rendu public.

* C'est un ministre très âgé; il a servi trois empereurs, et a été élevé successivement à tous les grands emplois publics.

* Voy. l'article sur les fleurs d'hiver, 1837, p. 350.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Premier article.)

Nous nous proposons de consacrer une série d'articles aux nombreuses variations que les costumes ont subies sur notre sol depuis les Gaulois jusqu'à nos jours.

Ce sujet, en apparence frivole, est loin, à notre avis, d'être sans utilité.

L'étude des costumes peut être considérée comme un complément des études historiques.

En premier lieu, elle facilite l'intelligence des anciens monuments, des bas-reliefs, des tombeaux, des miniatures qui ornent tant de vieux manuscrits; elle permet d'assigner à chacun d'eux sa date précise et son caractère particulier. Elle sert aussi aux artistes dans leurs travaux, aux amateurs dans leurs jugements. Si les peintres et les graveurs du quatorzième et du quinzième siècles ont représenté les sujets de l'histoire et de la fable avec les costumes de leur propre pays, de semblables erreurs ne seraient plus tolérées aujourd'hui, grâce aux recherches sur les costumes, heureusement comprises et commencées au dix-huitième siècle, continuées avec ardeur au dix-neuvième.

Mais cette étude offre un intérêt plus général encore si on la considère dans ses rapports avec les habitudes, les lois et l'esprit de chaque époque. Il n'est point paradoxal de dire que la physionomie d'une nation, aux grandes phases de son histoire, se réfléchit fidèlement dans ses modes.

Pour ne parler que de la France, les révolutions de nos mœurs ne sont-elles pas figurées presque toutes dans les révolutions de nos habits? Sous les premières races, le costume est en quelque sorte l'image de la barbarie unie aux souvenirs de la civilisation. Au temps de la féodalité, où la guerre est la seule science, la noblesse le seul état, les hommes sont vêtus de fer, les femmes sont parées des armoiries de leurs époux. Le costume a quelque chose de plus poétique à l'époque brillante de la chevalerie. Au seizième siècle, les gentilshommes, au retour de leurs campagnes par-delà les monts, adoptent les modes de l'Italie. La renaissance exerce son influence sur le costume aussi bien que sur les arts: c'est le règne de l'élégance et du goût. La pompe espagnole domine à son tour après le mariage de Louis XIII. Une mode plus grave et plus digne succède: les vêtements ont plus d'ampleur; le style est plus noble, plus grand: Louis XIV est roi. Puis les mœurs se relâchent; le caprice se joue des règles; le luxe coquet et bizarre des habits se ressent d'un certain dévergondage de l'esprit et du cœur. Tout-à-coup, un orage gronde, éclate: tout cet éclat pâlit; les couleurs s'assombrissent; la décoration change; les classes se confondent en une seule, et la variété des costumes se réduit à l'unité. Un habit simple, sévère, sans ornement, devient la seule parure du noble et du roturier, du riche et de l'artisan: le frac est un symbole du principe de l'égalité écrit dans la loi.

Ce ne sont là que les traits les plus généraux de l'histoire que nous allons entreprendre et où l'on reconnaîtra à chaque pas l'influence des événements et des mœurs sur le costume. Le costume lui-même n'exerce-t-il pas en retour une influence sur les mœurs? C'est là une question plus délicate: il se présentera mainte occasion de la controverger; les faits nous viendront en aide: les ordonnances contre le luxe de la toilette montreront peut-être que cette influence a été plus d'une fois justement redoutée.

Nous croyons inutile d'ajouter que nous porterons dans ce nouveau travail la sincérité et le scrupule dont nous ne nous sommes jamais départis depuis l'origine de ce recueil. Nous nous attacherons à reproduire, d'après les monuments originaux, la suite des types et des modèles nécessaires pour exprimer toutes les vicissitudes et les transformations successives des costumes. Quelquefois, pour les époques les plus obscures de nos annales, les monuments

authentiques feront défaut; nous consulterons alors les historiens, et nous traduirons leurs descriptions à l'aide du dessin. Nous aurons soin, au reste, d'indiquer toujours au lecteur les différentes sources où nous aurons puisé.

COSTUMES GAULOIS AVANT LA DOMINATION ROMAINE.

L'histoire de la Gaule se divise en trois grandes époques: la Gaule indépendante, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la naissance de Jésus-Christ; la Gaule romaine, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en 406; la Gaule barbare, de 406 à 987.

La Gaule, à l'époque où son histoire commence à prendre quelque certitude, c'est-à-dire deux siècles avant Jésus-Christ, était principalement composée (outre les Aquitains et les Liguriens, isolés dans le Midi) de Galls ou Celtes, et de Kimris, confondus sous le nom unique de Gaulois. Après plus d'un siècle et demi de luttes pour le maintien de son indépendance, elle fut entièrement soumise à la domination de Rome, et demeura associée au sort de cette ancienne maîtresse du monde, jusqu'à l'invasion définitive des Barbares, en 406. Le sénat, en l'an 118 avant notre ère, avait déclaré Province romaine le pays compris entre le Rhône, les Alpes et les Cévennes. A l'issue de sa sixième campagne contre les Gaulois, César fit de tout le pays, hors la Province, une deuxième province romaine qu'il appela Gaule chevelue, *Gallia comata* (au 50 avant J.-C.). Auguste partagea celle-ci en trois grandes provinces: l'Aquitaine, entre les Pyrénées, les Cévennes et la Loire; la Belgique, entre la Seine et le Rhin; la Lyonnaise (autrefois la Celtique), qui comprenait tout le centre. Lyon fut la capitale du pays, la résidence des gouverneurs. La Province resta séparée sous le nom de Narbonnaise. Elle fut également appelée Gaule à braies, *Gallia braccata*, parce qu'elle avait conservé sous la domination romaine l'ancien vêtement gaulois, par opposition avec le nom donné jadis à la Gaule cisalpine de Gaule togée, *Gallia togata*, parce que la toge ou le vêtement romain avait remplacé la braie et la saie parmi les populations gauloises long-temps maîtresses de la partie de l'Italie voisine des rives du Po. La division établie par Auguste subsista jusqu'à Dioclétien (an 284 après J.-C.).

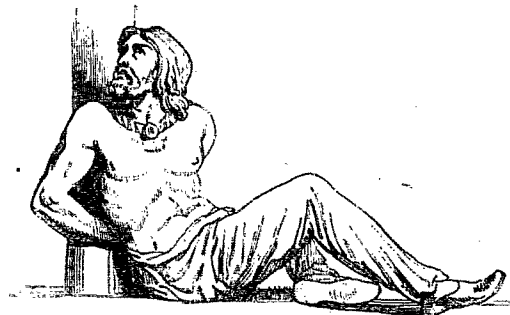
Physionomie des Gaulois. — Le Gaulois était robuste et de haute stature; il avait le teint blanc, les yeux bleus, les traits réguliers et imposants; il donnait à ses cheveux, qui étaient généralement blonds ou châains, une couleur d'un roux ardent, soit en les lessivant avec de l'eau de chaux, soit en les enduisant fréquemment d'une pommade caustique, composée de suif et de certaines cendres. Il les portait dans toute leur longueur, tantôt flottants sur les épaules, tantôt relevés et liés en touffe au sommet de la tête. Le peuple se laissait croître la barbe; les nobles se rasaient le visage, à l'exception de la lèvre supérieure, où ils entretenaient d'épaisses moustaches.

Vêtements. — Dans l'origine, la manière de se vêtir de nos pères était aussi simple, aussi sauvage que leur façon de vivre. Pendant la belle saison, ils étaient presque nus; l'hiver, ils s'habillaient avec les peaux des bêtes fauves. Telle fut, comme dans tous les pays, la première époque de nos modes nationales.

La seconde époque date des relations des Gaulois avec les Phéniciens, les Grecs et les Latins, qui leur enseignèrent à filer la laine, à semer le chanvre, à ourdir la toile. A cette époque, ils apprirent eux-mêmes l'art de la teinture qu'ils transmirent à leurs voisins. L'habillement commun à toutes les tribus gauloises (Galls, Gallo-Kimris, Kimris-Belges), était tout à la fois simple et commode, et se composait presque universellement de la braie, de la tunique et de la saie.

Braie ou pantalon. — La principale partie de ce costume, le pantalon, ou braie (*bracca* ou *braga*), était large, flot-

tant et à plis multipliés chez les races kimriques ; étroit et collant chez les peuples d'origine gallique, particulièrement



(La Braie. — Esclave gaulois, statue découverte à Athènes.)

dans la Gaule narbonnaise, surnommée *Braccata*. Il descendait en général jusqu'à la cheville du pied, où il était attaché.

Tunique ou chemise. — Une espèce de tunique ou chlamyde très courte, véritable chemise à manches, d'étoffe rayée, leur tombait jusqu'au milieu des cuisses.

Saie ou blouse. — Par-dessus ces vêtements, les Gaulois portaient une saie rayée (*sagum virgatum*), comme la tunique, et décorée de fleurs, de disques, d'ornements variés, de figures de toute espèce, de bandes de pourpre, et de broderies d'or et d'argent. Le sarreau ou la blouse des paysans de quelques parties de la France peut donner une idée de la saie ; espèce de manteau formé de deux pièces carrées, avec ou sans manches, percé d'une ouverture pour passer la tête, couvrant le dos et les épaules, et s'attachant sous le menton avec une agrafe en métal. Les dernières classes du peuple remplaçaient la saie par une peau de bête fauve ou de mouton, ou par une couverture en laine grossière, appelée dans les dialectes gallo-kimriques, *linn* ou *lenn* (*linna*). Nous n'avons trouvé nulle part quelle signi-



(La Saie. — Paysan gaulois, d'après Montfaucon.)

fication peut avoir le petit chien que cette figure tient sur le bras. Quant au gobelet, qui se retrouve également sur

plusieurs monuments découverts en Bourgogne, Montfaucon pense qu'il pourrait marquer que c'était un pays où l'on faisait, comme aujourd'hui, des vins excellents.

On se servait encore d'un petit manteau richement décoré, ainsi que de courtes vestes à manches (*cérampelines*) ouvertes par-devant, teintes d'une belle couleur rouge, et fabriquées principalement chez les Belges-Atrébates, dont la capitale était Arras. Les couleurs brillantes, surtout le roux et l'aurore, étaient les plus estimées. Les Atrébates avaient aussi des saies nommées *cuculles* ou *bardocuculles*,



(Le Bardocuculle. — Gaulois en voyage, d'après l'abbé Charlet de Langres.)

manteaux à capuchon ou chaperon, pareil à celui des capes du Béarn et que l'on conserve encore dans le Bigorre et dans les Landes ; vêtement d'hiver et de voyage, fabriqué à Saintes, et dont l'usage devint plus tard général en Italie, témoin ce vers de Martial (XIV, 125) :

Gallia Santonico vestit te bardocucullo

(La Gaule te revêt du bardocuculle de la Saintonge).

Le coffret qui se rencontre sur un certain nombre de monuments était, dans l'opinion de quelques auteurs, destiné à recevoir le gui sacré pendant la cérémonie religieuse du gui de chêne célébrée par les druides.

Coiffure et chaussure. — Les Gaulois se couvraient la tête d'un bonnet d'étoffe ou de poil ; ils marchaient généralement nu-pieds ; cependant, l'hiver et par les temps de pluie, ils mettaient des semelles (*soleæ*), sandales ou socques en bois ou en liège. Les riches avaient des espèces de babouches.

Serfs et hommes de poêle. — Les personnes non libres chez les Gaulois se divisaient en deux classes, les *serfs* et les *hommes de poêle* *. Les serfs étaient attachés à la glèbe, c'est-à-dire à l'héritage, et vendus avec lui ; ils ne pouvaient s'établir ailleurs, ni se marier, ni changer de profession, sans la permission du seigneur, et ce qu'ils gagnaient était

* L'étymologie paraît être le mot latin *potestas*, puissance, pouvoir.

pour lui. Il s'en fallait de beaucoup que les hommes de poëte fussent dans la même dépendance : le seigneur n'était le maître ni de leur vie, ni de leurs biens ; leur servitude consistait seulement à lui payer certains droits et à faire pour lui des corvées.



(Femme gauloise, d'après un bas relief de Langres.)

Toilette des femmes.— Les femmes gauloises, grandes, belles et fortes, avaient l'air un peu dur, et celles de la classe riche se fardaient de rouge. Leur costume se composait d'une tunique large et plissée, sans manches ou avec des manches longues et étroites, ceinte au-dessus des hanches, laissant à découvert le haut de la poitrine, et descendant jusqu'aux pieds; les riches l'ornaient de bandes de pourpre et d'or. Par-dessus cette tunique, à la ceinture de laquelle elles attachaient une pièce d'étoffe en forme de tablier, elles endossaient, principalement en hiver, des manteaux semblables à ceux des hommes, et qui s'agrafaient sur l'épaule, ou des espèces de mantelets assez longs pour cacher les bras et les mains, et peu différents du camail de nos évêques. Quelques unes portaient des poches ou sacs de cuir, nommés *bulgæ*, et qui sont encore en usage dans certains villages du Languedoc, où on les appelle *bouls* ou *boulgètes*.

Une simple coiffe carrée était posée sur leurs cheveux, qui étaient séparés sur le front, et rattachés par-derrière. C'est du moins la coiffure que les sculpteurs gaulois ont donnée à la déesse *Nehalennia* (la nouvelle lune ou une des déesses-mères). Quelques femmes avaient un long voile qui ne cachait point le visage, mais seulement une partie du front et le derrière de la tête, d'où il revenait pour couvrir les épaules et le sein. Les plis qu'il formait s'arrangeaient parfaitement avec les tresses de la chevelure et les draperies du manteau.

La jeune fille dont nous reproduisons l'image, et qui tient à la main un seau à puiser de l'eau, est ainsi représentée sur un bas-relief, à Langres. Sa coiffure approche assez de celle de nos villageoises. Sa tunique, qui ne descend que jusqu'à mi-jambes, est découpée en pointes par le bas, en manière de frange. Elle porte un tablier, ce qui est fort rare dans les anciens monuments.

Guerriers et armes.— Les armes offensives des Gaulois

étaient des frondes, des haches et des couteaux en pierre, des flèches garnies d'une pointe en silex ou en coquillage, des massues, des épieux durcis au feu qu'ils nommaient *gaïs* (d'où sont dérivés les mots galliques *gaïsde*, armé; *gaïsg*, bravoure; *gas*, force), et d'autres appelés *catéies* (en langue gallique *gath-teh*, dard brûlant), qu'ils lançaient tout enflammés sur l'ennemi. On a trouvé fréquemment de ces armes en pierre, soit dans les tombeaux, soit dans les cavernes qui paraissent avoir servi d'habitations à la race gallique. Les armes en métal ne les remplacèrent que petit à petit; même après leur introduction, les Gaulois continuèrent encore long-temps à se servir aussi des premières. Leur armure défensive se bornait à un bouclier de planches grossièrement jointes, ou d'osier couvert de cuir, de forme étroite, allongée, presque de la hauteur d'un homme, et qu'ils ornaient de dessins colorés.

Soit par excès de courage, soit pour imposer à leurs ennemis, les Gaulois se dépouillaient de leurs vêtements au moment de livrer bataille, et combattaient nus ou presque nus contre des hommes couverts de fer. Ce ne fut qu'après bien des défaites, et vers le second siècle, qu'ils renoncèrent à cet usage.

Lorsque le commerce étranger eut apporté aux Gaulois les armes en métal et l'art de les fabriquer eux-mêmes avec le cuivre et le fer de leurs mines, la tenue militaire de Rome et de la Grèce fut adoptée sur les bords de la Loire, du Rhône et de la Saône, et s'y combina bizarrement avec l'ancienne tenue militaire gauloise. Sur un casque en matière plus ou moins précieuse, suivant la fortune du guerrier, on attachait des cornes d'élan, de buffle ou de cerf, et pour les riches un cimier représentant en bosse quelque figure d'oiseau ou de bête farouche; le tout surmonté de panaches hauts et touffus qui donnaient à l'homme un aspect gigantesque



(Soldats gaulois, avant la domination romaine. — Groupe par Wattier.)

On clouait aussi de semblables figures plates ou en bosse sur les boucliers, qui étaient allongés, quadrangulaires et peints des plus vives couleurs. Ces représentations servaient de devise aux guerriers; c'étaient des emblèmes au moyen

desquels chacun d'eux cherchait à caractériser son genre de courage, ou à frapper son ennemi de terreur.

Un bouclier et un casque sur ce modèle; une cuirasse faite par écailles ou en métal battu à la manière grecque et romaine, ou une cotte à mailles de fer, d'invention gauloise; une énorme épée suspendue obliquement sur la cuisse droite à des chaînes de fer ou de cuivre, quelquefois à un baudrier tout brillant d'or, d'argent et de corail; avec cela, le collier, les bracelets, les anneaux d'or autour des bras et au doigt médian (car les deux sexes avaient une passion également effrénée pour les bijoux); le pantalon, la saie à carreaux éclatants ou magnifiquement brodée; enfin de longues moustaches rousses: tel était l'accoutrement militaire du noble Arverne (homme de haute terre, Auvergnat), Eduen (riverain de la Saône et de la Haute-Loire), ou Biturige (riverain de la Loire, de l'Allier et de la Vienne).

Outre ces armes, les Gaulois en avaient une particulière et de leur invention; c'était une espèce de pique dont le fer, long de plus d'une coudée, et large de deux palmes, se recourbait vers sa base en forme de croissant, à peu près comme nos hallebardes, arme formidable qui hachait et lacérait les chairs, et dont l'atteinte était réputée mortelle.

Le peuple gaulois faisait de la guerre sa profession privilégiée, et du martèlement des armes son occupation favorite: avoir une belle tenue militaire, se conserver longtemps dispos et agile, était donc non seulement un point d'honneur pour les individus, mais un devoir envers la cité. A des intervalles de temps réglés, les jeunes gens allaient se mesurer la taille à une ceinture déposée chez le chef politique de chaque village, et ceux qui dépassaient la corpulence officielle, sévèrement reprimandés comme oisifs et intempérants, étaient, en outre, punis d'une forte amende. Plusieurs de leurs tribus se teignaient le corps avec une substance blénâtre; quelques unes se tatouaient.

Origine du luxe. — L'introduction du luxe parmi les Gaulois forme le troisième chapitre de l'histoire de leurs modes. Des historiens ont prétendu qu'en adoptant de somptueux ornements, les Gaulois satisfaisaient moins à un goût frivole pour la parure qu'au noble orgueil d'étaler à tous les yeux les monuments de leurs exploits. Au retour de leurs expéditions lointaines, chargés de l'or et de l'argent des vaincus, ils s'en faisaient des colliers, des ceintures, des anneaux et des bracelets; leurs tuniques étaient brochées de lames d'or; leurs saies resplendissaient de ce métal, qui vint briller sur leurs casques et s'incruster dans leurs armes. Quelle qu'en soit l'origine, ce luxe ne tarda pas à être fatal aux Gaulois: éternés bientôt par des habitudes de mollesse, ils ne repoussèrent plus l'invasion étrangère avec le même courage et la même persévérance, et subirent enfin la domination de Rome.

La suite à une prochaine livraison.

QUELQUES CONSEILS,

PAR WILLIAM COBBETT*.

Il y avait deux hommes dans William Cobbett, le moraliste et le politique. Il n'est question ici que du moraliste.

Cobbett, dans ses écrits, semble s'être inspiré de Swift et de Franklin. Il a la spirituelle causticité du premier et le bon sens parfait du second. On peut cependant lui reprocher quelquefois l'exagération: il est plus passionné que ses deux modèles. Il est impitoyable dans ses attaques contre le vice; il le fait haïr. Il parle de la vertu avec on-

tion; il la fait aimer. A ses conseils il donne la meilleure et la plus puissante de toutes les sanctions qu'on puisse exiger d'un auteur, l'exemple de ses vertus.

Mais ce n'est pas un éloge que nous nous sommes proposé de faire; nous voulons que le lecteur juge par lui-même. C'est pourquoi nous lui soumettons quelques extraits d'un livre de Cobbett que nous serions heureux de voir entre les mains de tout le monde; il est intitulé: *Avis aux jeunes gens et aux jeunes femmes de toutes les classes de la société**.

AVIS A UN ADOLESCENT.

— Je suppose que vous êtes né dans une des classes moyennes de la société. Le bonheur doit être le but de votre ambition**, et le bonheur ne se trouve que dans l'indépendance. Pour réussir, ne comptez jamais sur la faveur, sur l'injustice, sur l'amitié, ou sur l'intérêt. Mettez-vous bien dans la tête que vous ne voulez rien devoir qu'à votre mérite et à vos efforts. N'enviez jamais ces places où de riches habits et des titres pompeux ne déguisent que mal, aux yeux de l'homme sensé, les mortifications et les crève-cœur de l'esclavage. Et ne venez pas me dire « *qu'il faut bien* que ces fonctions soient remplies par *quelqu'un*: » car si je devais vous en croire, ce que je ne fais point, il vous resterait à me prouver qu'elles donnent le bonheur, et une longue carrière passée à observer m'a démontré le contraire.

— La véritable base de l'indépendance repose dans ces trois mots français que j'ai toujours beaucoup admirés: *Vivre de peu*. Vivre de peu, voilà le meilleur préservatif contre l'esclavage; et ce précepte se rapporte à la parure, à la nourriture, à la boisson, et à bien d'autres choses encore.

— Des dépenses extravagantes pour la *toilette* ne proviennent que de la vanité, et d'une vanité du genre le plus méprisable. Elle part de l'idée que tous les gens qui vous verront passer dans la rue vous *considéreront* avec admiration aussitôt que vous paraîtrez, et qu'ils vous estimeront plus ou moins d'après le plus ou moins de beauté de votre habit. Jamais erreur plus complète. Les gens sensés que vous trouverez sur la route ne vous regarderont pas; ceux qui ont la même vanité que vous croiront que vous voulez les éclipser, et ne vous en mépriseront que davantage. Les gens riches vous mettront de côté, et vous serez haï et envié par tous ceux qui auront votre vanité sans avoir les moyens de la satisfaire. Ayez des habits conformes à votre rang et à votre état.

— Un des grands malheurs de notre temps, c'est que chacun s'estime fort au-dessus de la position que le sort lui a assignée. Chacun s'imagine avoir des droits, sinon à un titre et à un palais, du moins à *vivre sans travailler*. Avec l'augmentation des impôts s'est élevée une innombrable population de soumissionnaires, de loups-cerviers et d'agents de change, et de là ces *jeux de bourse*, au moyen desquels les uns font fortune en un jour, tandis que d'autres sont en quelques heures réduits à la mendicité. On oublie les joueurs malheureux, tandis que leurs collègues plus fortunés deviennent les amis des grands seigneurs, et parfois de grands seigneurs eux-mêmes. Dans ces derniers temps, combien n'a-t-on pas vu de ces joueurs gagner un demi-million et être traités de *très honorables gentilshommes*, tandis qu'au vu et au su de tout le monde ce n'étaient que de vils et méprisables drôles. Dans un tel état de choses où trouver un homme qui soit disposé à attendre, d'un long travail, de veilles laborieuses, de soins assidus et d'une sage économie, cette indépendance ho-

* Né en 1762, fils d'un pauvre journalier. Après avoir été journalier lui-même, soldat pendant huit ans, fermier, fabricant, libraire, auteur célèbre et influent, il est mort à Londres membre de la chambre des communes, le 19 juin 1835. Nous raconterons ailleurs l'histoire de sa vie, qui est un exemple remarquable de travail et de persévérance.

* Traduit de l'anglais par Vernes Prescott.

** Le mot bonheur, dans la pensée de Cobbett, comprend le vertu.

norable que chacun désire? Il y a peu de temps que l'apprenti d'un de nos premiers négociants quitta sa place pour jouer à la Bourse. Deux ans après, il trônait dans une voiture à quatre chevaux, il avait maison à la ville et maison à la campagne, était en visite avec les sommités de la pairie. Un des anciens collègues de ce fortuné joueur, qui, d'apprenti, était devenu un bon négociant, ne voyant aucune raison qui l'empêchât, lui aussi, d'avoir sa voiture à quatre chevaux, abandonna son commerce pour le tapis vert de la Bourse; mais, hélas! au bout de quelques mois, au lieu de figurer dans un équipage à quatre chevaux, il figurait dans la Gazette, à l'article des Banqueroutes.

— C'est un exemple pris sur des centaines de mille, non pas tous du même genre, mais provenant tous de la même cause. Aux mots *jouer* et *jeu*, on a substitué ceux-ci : spéculer et spéculation. On a ainsi voilé tout ce que ces mots *jouer* et *jeu* ont d'odieux.

— Si cette passion de ce que nous appelons « la bonne chère et le bon vin » est déplaisante chez des hommes faits, elle est vraiment hideuse chez un adolescent, et pour peu qu'il cède à ce penchant, il est déjà à moitié perdu.

— Il y a quelques années qu'un jeune homme vint se proposer pour être mon secrétaire. Il me parut très propre à remplir cette place. Nous nous entendîmes tout de suite, et comme j'avais beaucoup de besogne à expédier, je le priai de s'asseoir et de commencer. Tout-à-coup il regarde par une fenêtre d'où l'on apercevait le cadran d'une horloge, et il s'écrie : « Je ne puis rester à présent, il faut que j'aille dîner. » — « En vérité, lui dis-je, il faut que vous alliez dîner ! Pauvre ami ! Allez vite dîner, et ne revenez pas... Nous ne pourrions jamais nous entendre. » Le même personnage venait de m'assurer que, faute d'emploi, il était réduit à la plus grande misère, et c'est au moment où je lui proposais de l'en tirer qu'il en faisait fi pour aller vite boire et manger. Un tel homme ne peut être envoyé en courses qu'à des heures réglées. Il faut qu'il soit dans le voisinage d'une cuisine trois fois par jour. S'il est retenu au loin plus de trois ou quatre heures, voilà mon homme tout-à-fait à plaindre. Jamais un jeune homme aussi gâté ne pourra se rendre utile.

— On se moque généralement des *buveurs d'eau*. Pour moi, je les ai toujours trouvés les plus aimables des convives, et leurs amphitryons m'ont dit la même chose. Ce qui est positif, c'est qu'ils ne donnent point d'embarras, qu'on n'est jamais en peine de leur plaire, qu'on est sûr qu'ils ne resteront pas à table toute la soirée, et, ce qui vaut encore mieux, c'est que leur exemple est une leçon de sobriété pour tout le monde. On ne peut, au contraire, inviter vos grands amateurs de bonne chère qu'après de longues et solennelles réflexions. C'est une grande affaire que de recevoir un de ces messieurs, et comme les gens ne se mettent pas volontiers des affaires sur les bras, on laisse généralement ces célèbres connaisseurs se livrer à leur goût dans la solitude et à leurs propres dépens.

— Où est l'homme qui ait travaillé plus que moi ? Hé bien ! c'est à mon dédain pour la table que je dois l'accomplissement de tant de travaux. Pendant les deux années que j'ai passées dans la prison de Newgate, sous le poids d'une amende de mille louis pour avoir exprimé mon indignation à la vue de soldats anglais flagellés sous la protection de baïonnettes hanovriennes, mon repas de chaque jour, durant une année entière, se composait d'une côtelette de mouton. Pendant mon séjour à Londres, avec un de mes fils, alors enfant, et un commis, nous ne prenions que du gigot de mouton : du gigot *rôti* le premier jour, du gigot *froid* le second, du gigot *en hachis* le troisième, ensuite nous recommençons. J'en ai toujours agi de même quand j'étais seul. Je demandais chaque jour la même chose, ou alternativement, comme on vient de le

voir ; et chaque jour à la même heure pour ne pas revenir sur le même sujet. Je suis sûr que chaque jour de ma vie, et tous les repas compris, je ne suis pas resté plus de trente-cinq minutes à table. Je tiens à avoir des mets bons et proprement servis. Ma nourriture est-elle saine et simple, cela me suffit. Si je la trouve trop grossière pour mon estomac, je la mets de côté, et j'attends que mon appétit soit moins regardant. Le meilleur moyen d'avoir toujours un bon appétit, c'est de manger peu, et de ne rien boire qui enivre. Celui qui mange jusqu'à ce qu'il soit plein ne vaut guère mieux qu'une brute, et celui qui boit au point de devenir ivre est tout-à-fait une brute.

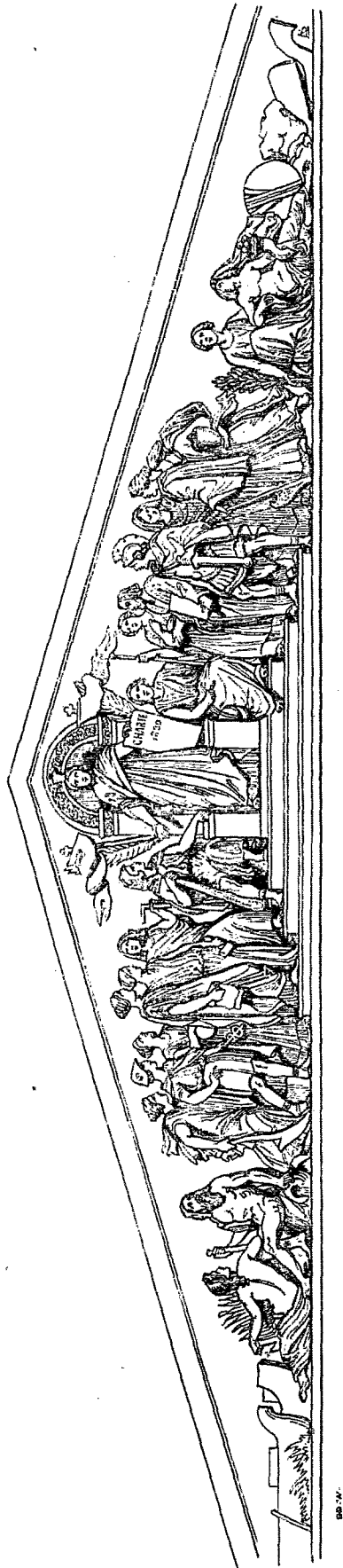
— Les connaissances que l'on peut acquérir dans les livres ne sont point à dédaigner. Ce sont, au contraire, des connaissances dont on doit se rendre maître dans tous les états. Dans beaucoup de professions elles sont nécessaires, et une absence totale de ces connaissances devient honteuse chez les classes intermédiaires de la société. Cependant il existe un écueil que vous devez éviter avec le plus grand soin, c'est-à-dire que vous ne devez point vous bercer de l'idée que votre génie ou vos études littéraires vous permettent de mépriser la profession qui vous donne du pain. Les parents ont besoin de beaucoup de bon sens pour se défendre de toute partialité en pareille occasion. En général, les amis sont très partiaux, et ceux qui ne sont pas partiaux vous les regardez comme des ennemis. Attachez-vous de toutes vos forces à votre grand livre, ne comptez que sur votre commerce ou sur votre fabrique ; essayez, si cela vous plaît, vos forces en littérature, mais n'attendez rien que de votre profession. Si le pauvre cordonnier Bloomfield, auteur d'un charmant poème, *le Garçon de ferme*, ne s'était pas fié aux muses inconstantes, ses malheureux enfants n'auraient pas été réduits à implorer la charité publique. Je me rappelle le temps où cet honnête ouvrier était porté aux nues, et où il était reçu à la table des grands (augure de mauvais présage, et qui aurait dû lui ouvrir les yeux). Bannissez, je vous en conjure, de semblables chimères. Eloignez-les de votre pensée comme les ennemies les plus funestes de votre indépendance et de votre repos.

La suite à une autre livraison.

LE FRONTON DE LA CHAMBRE DES DEPUTES.

Voici le troisième fronton que, depuis dix ans, la sculpture ait eu à décorer à Paris. Comme ceux de la Madeleine et du Panthéon, il est exécuté en bas-reliefs. Les anciens plaçaient ordinairement, dans les frontons, des figures en ronde-bosse : de quelque point qu'on envisageât ces sculptures, on était sûr alors qu'elles supporteraient l'épreuve de la perspective ; il n'en est point ainsi pour nos reliefs, qui, calculés pour être vus d'un certain endroit, paraissent trop souvent grimacer si on les considère sous un angle que le sculpteur n'a pu prévoir. Je sais bien qu'à cause même de ces nombreux calculs auxquels ils donnent lieu, les frontons en bas-reliefs conviennent peut-être davantage à une époque qui en tout cherche la science et la richesse. Je ne peux cependant m'empêcher de m'étonner que personne n'ait encore réclamé en faveur du système que les anciens avaient établi pour ces sortes de compositions.

Le fronton de la Chambre des députés, à ne parler d'abord que de ce qu'aperçoivent les yeux les moins exercés, est d'un aspect agréable et suffisamment élégant. Les lignes ne manquent pas d'harmonie, ni les formes de souplesse, ni l'exécution de grâce. Il n'y a rien de hardi dans les angles, rien de vif dans les contours, rien de profondément senti dans le faire. Mais partout règne une sorte de mollesse qui a sa distinction. On y remarque une étude des parties les plus calmes et les plus douces des Panathénées de Phi-



(Fronton de la Chambre des députés, par M. Cortot.)

dias. Les draperies coulantes et les expressions suaves de la sculpture grecque commencent décidément à remplacer chez nous les airs secs et les manteaux flottants de la statuaire romaine. Il reste encore à apprendre des Grecs et des Romains à composer un style qui nous appartienne.

C'est sur la conception même du fronton qu'il y aurait le plus à dire. Cette enseigne du corps législatif, si on la prenait à la lettre, pourrait donner à nos descendants une singulière opinion de nos assemblées politiques; je n'entends pas parler seulement des costumes antiques que portent les personnages du fronton, et qu'il faudrait se garder de prendre pour l'uniforme de nos corps délibérants; je veux surtout faire remarquer combien l'idée que l'artiste s'est proposé de rendre par le ciseau est peu digne de la majesté d'une nation qui aspire à régler la civilisation de l'Europe.

Au centre de la composition, on aperçoit la France debout, tenant d'une main la charte écrite sur des tables, de l'autre un rameau; immédiatement à côté d'elle sont d'un côté la Force sous les traits d'Hercule, de l'autre la Justice sous ceux de Thémis. Après ces deux personnages viennent, des deux parts, les diverses professions, le Commerce, la Guerre, les Sciences, l'Agriculture, la Marine, la Jurisprudence, représentées par des divinités; enfin, aux deux extrémités, dans chacun des angles inférieurs, des nymphes figurant les fleuves principaux de notre pays. Rien ne ressemble plus à ces mauvaises phrases qui traînent dans tous les écrits de notre temps, qui prennent des rapports lointains pour des similitudes exactes, et qui abusent également et tout à la fois des figures et de l'abstraction. Quelle relation suivie et nécessaire y a-t-il entre l'attribut universel de la force, les symboles généraux des professions, et les images particulières de nos rivières? Si ces représentations, prises dans des sphères si diverses, blessent la raison, elles ont le tort non moins considérable de ne point parler au cœur. Ces divinités abstraites, douées d'un corps par le caprice d'un pauvre tailleur de pierre, ou du chef de bureau dont il reçoit l'inspiration, que peuvent-elles dire au peuple qui les considère sans savoir à qui il a affaire? Incapables d'exciter l'enthousiasme des spectateurs, il est impossible qu'elles aient éveillé celui de l'artiste. Et c'est ainsi qu'en manquant d'intelligence, on manque aussi de chaleur.

Tous les défauts de cette composition se résument dans ceux de la figure qui en occupe le centre. Dans cette place, les anciens mettaient toujours l'image de leurs dieux; ils sentaient qu'une nation ne saurait concevoir, ni un artiste exécuter une pensée digne de mémoire, si la divinité n'intervenait pour l'achever et pour la consacrer. Nous avons changé tout cela; nous avons soutenu que la loi est athée, et nous avons fait en sorte que l'art le fût comme elle. Nous avons poussé les choses encore plus loin: non seulement nous avons banni Dieu de nos symboles nationaux; nous en avons encore exclu les principes, qui sont comme les formes sous lesquelles il gouverne les peuples. M. Cortot, qui a exécuté le fronton de la Chambre des députés, a placé au centre de sa composition la figure de la France. Qu'est-ce que cela signifie? Avez-vous voulu dire que la France se donne des lois à elle-même? Mais de qui tient-elle, non seulement cette liberté, mais la vie? C'est là ce qu'il fallait écrire sur le fronton de la chambre où se rassemblent ses représentants. Quand on sera revenu du matérialisme qui ronge notre société, on sera tout étonné de voir que, même sans avoir l'audace de notre impiété, dans toutes nos œuvres comme dans toutes nos pensées, nous avions oublié le ciel.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

ANIMAUX NOUVEAUX DE LA MÉNAGERIE.

(Voy., sur la fondation de la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, 1838, p. 106.)

I. — LE SINGE ALBINO.



(Le Singe albinos, à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle.)

On sait qu'autant la coloration extérieure est variable parmi les animaux domestiques, autant les espèces sauvages sont remarquables par la constance et la fixité de leurs caractères de couleur. Parmi les premiers, il est telle race de chiens, dans laquelle il est à peu près impossible de trouver deux individus semblablement colorés. Tout au contraire, nous pourrions citer un grand nombre d'espèces sauvages, soit indigènes, soit exotiques, chez lesquelles l'examen de plusieurs centaines d'individus n'a fait apercevoir d'autres différences de coloration que celles qui résultent des différences d'âge, de sexe ou de saison.

La rareté des variétés de couleur chez les animaux sauvages, a porté les zoologistes à recueillir avec soin tous les exemples qui se sont présentés : aussi trouve-t-on consignés dans les annales de la science un grand nombre de faits de ce genre, auxquels d'autres viennent s'ajouter de jour en jour.

Ces faits se rapportent généralement à deux groupes. Les variations de couleur, chez les animaux sauvages, résultent, en effet, les unes, du défaut, soit total, soit partiel, de la matière colorante de la peau ; les autres, de l'excès de cette même matière. Les premières sont connues sous le

nom d'*albinisme* ; les secondes, beaucoup plus rares, sous celui de *mélanisme*.

La ménagerie du Muséum réunit en ce moment deux exemples remarquables de ces anomalies inverses. Presque dans le même mois, elle a reçu une panthère affectée de mélanisme, que nous ferons représenter dans l'une de nos prochaines livraisons, et un singe albinos dont nous plaçons la figure sous les yeux de nos lecteurs. Cette figure est gravée d'après un dessin fait pour la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, par notre habile peintre de zoologie, M. Werner.

Ce singe appartient à une espèce du genre macaque, que M. Isidore Geoffroy a fait connaître il y a quelques années, et à laquelle il a donné le nom de *macaque roux doré*. M. Adolphe Chenest, qui a fait don du macaque albinos à la ménagerie du Muséum, l'avait acquis aux Philippines ; mais il est fort douteux que l'animal soit en effet originaire de ces îles.

Le macaque albinos, placé dans le pavillon des singes au milieu de plusieurs autres individus de son espèce, étonne les yeux par la réunion de tous les caractères de forme que présentent ceux-ci, avec des caractères de couleur entière-

ment différents. Les *macaques roux dorés* sont normalement d'un beau roux tiqueté de noir, avec les membres plus ou moins cendrés, une partie de la queue noirâtre, les parties nues basanées ou noirâtres, et les yeux roux. L'albinos a le pelage d'un blanc légèrement jaunâtre, et toutes les parties nues d'un rose tendre : ses yeux, sous certaines influences de la lumière, paraissent rosés. Il est d'ailleurs myope et louche ; vices de conformation qui, joints à la couleur de ses yeux, donnent à sa physionomie une expression singulière.

Ces caractères sont complètement analogues à ceux que l'on a si souvent observés chez les albinos humains : aussi, comme eux, le macaque blanc évite-t-il l'éclat de la lumière ; ses yeux ne peuvent supporter un jour un peu vif, sinon sans souffrance, au moins sans fatigue et sans gêne. On le voit se tenir habituellement, triste et mélancolique, dans un coin de sa loge ; et lors même qu'il prend ses ébats, c'est presque toujours avec une gravité et une lenteur qui contrastent avec la vivacité turbulente de ses congénères.

Comme les albinos humains, auxquels leurs anomalies imposent une vie et des habitudes exceptionnelles, le macaque albinos n'a donc plus entièrement le naturel et les mœurs de son espèce.

On sait que chez presque tous les peuples sauvages ou barbares, les hommes affectés d'albinisme sont en butte au mépris et aux mauvais traitements de ceux qui les entourent. Dans quelques parties de l'Afrique, les nègres voient en eux non des hommes, mais des êtres ennemis qu'ils chassent des lieux habités. Les noirs de quelques parties de la Guinée, si l'on doit en croire des renseignements recueillis dans les colonies, font périr les enfants albinos, dans l'espoir de détourner les calamités dont ils se croient menacés par la naissance de ces malheureux. Dans plusieurs îles de la mer du Sud, à l'isthme de Panama, le sort des albinos est également fort digne de pitié. Il en est de même encore des *Bédos* ou albinos de Ceylan : des renseignements recueillis par Buffon nous apprennent, en effet, que ces *Bédos* sont réduits à se tenir cachés dans les bois, et à éviter le commerce des autres habitants de l'île.

Il est curieux d'avoir à rapprocher de ces faits, constatés chez l'homme par les relations des voyageurs, des faits complètement analogues observés à l'égard de notre macaque blanc. Dans les rares occasions où cet albinos s'est hasardé à sortir, au milieu de ses congénères, dans la partie la moins éclairée de la cour des singes, sa couleur exceptionnelle, sa physionomie singulière, et surtout sa démarche embarrassée et incertaine, en ont fait l'objet, d'abord de la curiosité très marquée, puis des mauvais traitements des autres singes. Aussi, après quelques sorties dont chacune lui a valu plusieurs contusions ou morsures, s'est-il confiné dans sa loge intérieure, fuyant à la fois, comme les albinos humains, la lumière et ses semblables.

Ce macaque est le seul singe albinos que l'on ait vu vivant ; mais d'autres exemples d'albinisme étaient déjà connus parmi les animaux de cette famille. La riche collection zoologique du Muséum d'histoire naturelle renferme trois singes complètement albinos ; l'un de ceux-ci appartient à une espèce peu éloignée des macaques ; les autres sont des singes américains. Tous trois avaient été considérés autrefois comme des espèces distinctes, à cause de leur couleur blanche ; mais on sait aujourd'hui avec certitude que ce sont de simples variétés albinos, comme celles que tout le monde connaît chez la souris et chez le lapin.

LE MONT-DE-PIÉTÉ.

(Fin. — Voy. la gravure, p. 205.)

Voyez-vous là-bas, à gauche, cette grosse lanterne oblongue agitée par le vent, au-dessus d'une porte bâtarde

ouvrant sur l'allée noire de cette vieille maison, vénérable débris d'un autre âge ? C'est là, dans cette gothique masure, qu'est logé le commissionnaire de ce quartier si populeux. Tous ses confrères sans exception habitent de semblables logis ; je n'en connais pas un dont l'allée ne soit humide et obscure, et dont l'escalier tortueux, éclairé par des jours de souffrance, ne soit en plein midi plongé dans ces ténèbres diaboliques que Milton appelle *visibles*. Sans doute une belle maison jurerait trop avec les misères qui se pressent ici chaque jour ; et puis dans celle-ci les loyers sont moins chers : ceci est, je crois, tout bien pesé, la considération la plus déterminante.

Nous voici parvenus au haut de l'escalier. — Bien. — Maintenant, poussez cette fausse porte, et le sanctuaire du prêt sur gages va s'offrir à vos yeux... Mais quoi ! vous reculez, vous faites mine de rebrousser chemin ! — Il y a trop de monde, dites-vous. — Hélas ! mon pauvre ami, vous voilà comme ce villageois qui, de peur de se mouiller les jambes, attend pour passer la rivière que toute l'eau se soit écoulée. Sachez donc que jamais le Mont-de-Piété ne chôme ; c'est à peine si, dans les quatorze heures que dure sa laborieuse journée, il trouve le temps de satisfaire à toutes les demandes dont on l'accable. Entrez donc hardiment et sans plus hésiter : la honte est l'attribut des sots ou des méchants.

En effet, l'assemblée est nombreuse. — Tant mieux ! nous n'en aurons qu'une plus ample moisson d'impressions et de remarques. — Et d'abord, remarquez ces deux compartiments entre lesquels se partage l'espace attribué au public. Une simple cloison les sépare, et cependant il y a tout un abîme entre eux. Sur l'un on lit : *Engagements*, et sur l'autre : *Dégagements*. Cette indication si précise me dispense de tout commentaire. Ici la joie et l'espérance renaissent, et l'on voit, à la figure épanouie, à l'air d'assurance des arrivants, que la fortune daigne enfin se relâcher pour eux de ses rigueurs. C'est la porte d'ivoire du sombre empire des rêves. Tout auprès est la porte de corne. La scène y est bien différente : on y entre la tête basse, et ce ne sont que visages moroses, décomposés par le souci ou amaigris par le besoin. On voit que la misère est là, aliénant sa dernière ressource. — Voici le pauvre artisan, apportant ses outils dont il n'a plus que faire, hélas ! car l'ouvrage manque depuis huit jours. Il faut vivre pourtant ; ses enfants crient la faim, et le boulanger refuse de lui faire crédit plus long-temps. Il engage donc son gagne-pain, et si demain le travail tant désiré arrive, il faudra qu'il se croise les bras, faute d'outils.

Prenez garde de fouler aux pieds ce matelas, qu'une pauvre femme vient de déposer piteusement sur le plancher en attendant son tour d'emprunt. Voyez la grimace que fait le commissionnaire à l'aspect de ce gage incommode, qu'il n'a pourtant pas le droit de refuser. Dans quelques jours, si la Providence ne vient en aide à la pauvre famille, la couverture de laine viendra rejoindre le matelas, et le ménage n'aura plus de lit. Le Mont-de-Piété reçoit chaque année environ *six mille* matelas ! En 1851, pendant la préfecture de M. Odilon Barrot, l'administration du Mont-de-Piété de Paris fit restituer gratuitement à leurs propriétaires toutes les couvertures de laine qui se trouvaient emmagasinées dans les immenses *docks* de l'établissement. Il serait bien à désirer que de pareils actes de bienfaisance se reproduisissent, sinon chaque année, au moins dans les hivers les plus rigoureux. N'est-il pas douloureux de penser, au surplus, que tous les jours le Mont-de-Piété, institution philanthropique s'il en fût, use, en vendant le lit des malheureux, d'un droit que la loi refuse au propriétaire inflexible envers le débiteur insolvable ou récalcitrant ?

Cette femme qui vient d'entrer tenant sa petite fille par la main ne craint pas, comme vous le voyez, d'habituer son enfant de bonne heure au sentiment de la misère. Il en est

de même, à Paris, dans toute la classe pauvre : les enfants y apprennent, dès l'âge le plus tendre, à considérer face à face l'ennemi le plus acharné de leur famille et le leur propre, l'indigence. De là cette précocité singulière et ce fonds de philosophie enjouée et insoucieuse, mais non sans un certain mélange d'amertume, qui caractérisent l'enfant de Paris et le feraient reconnaître entre mille. J'ai vu bien souvent des marmots qui ne vous iraient pas à la hanche apporter ici les habits, le linge, les ustensiles de leurs parents, en débattre le prix contradictoirement avec le commissionnaire, et montrer dans cette discussion qu'ils connaissent déjà parfaitement la valeur des choses ; puis empêcher paisiblement l'argent et la reconnaissance, et reprendre, tout en sifflant quelque gai refrain populaire, le chemin du taudis paternel.

Mais laissons là ces tableaux trop sombres, et portons de préférence nos yeux sur des scènes un peu moins lugubres. Voici l'étudiant dissipé ou dissipateur, en train de dégarnir son gousset de la gothique montre de famille qui lui vient de son bisaïeul, vénérable bassinoire dont une trop confiante mère le gratifia à l'heure suprême des embrassades, en lui recommandant d'en avoir bien soin et de ne jamais s'en séparer. Hélas ! sainte et massive relique du bon vieux temps, à quel usage profane n'allez-vous pas servir ! que de dangers vous menacent !... Arrête, jeune étourdi ! songe à ta promesse, à ta mère... Mais déjà c'en est fait, et dix pièces de cinq francs remplacent le meuble héréditaire dans la poche du futur adepte de Barthole, enchanté du troc et déjà ne songeant plus du tout au parjure qu'il vient de commettre. Savez-vous combien de montres viennent s'enfouir annuellement dans les tiroirs-monstres du Mont-de-Piété de Paris ? Trois cent mille, rien que cela ! c'est l'article qui *donne* le plus. De là le dicton si répandu : « Ma montre *retarde* de vingt-cinq, de cinquante, de quatre-vingts francs. »

Tout auprès de l'étudiant, voici la grisette, l'une des plus fidèles habituées du lieu. Elle tient à son bras l'inévitable cabas, qui renferme soit le châle bourré de soie, soit la robe de mérinos, dont le malheur des temps, joint à une semaine tout entière de parties d'âne et autres folles joies, force la pauvre à se priver momentanément. Mais patience ! bientôt elle viendra dégager ses atours captifs pour les rapporter huit jours après, et ainsi de suite jusqu'à totale extinction de toilette et de folle jeunesse.

En face de tous ces personnages et de tant d'autres qui chaque jour lui rendent visite, assailli par tant de misères, environné de tant d'émotions poignantes, le commissionnaire seul reste calme et impassible comme le destin, dont il est ici la vivante et chiffante personnification. C'est à peine s'il jette un regard sur ses clients à mesure qu'ils s'avancent et comparaissent devant lui ; il n'a d'yeux que pour le *gage*. Voyez-le tourner et retourner froidement cette redingote déjà mûre que vient de lui présenter le nouvel arrivant, l'examiner sous toutes ses faces, et surtout à la partie faible du parement et de l'entournure, en supputer le prix à loisir, tandis que le malheureux emprunteur attend, la poitrine haletante, le résultat de ce formidable et minutieux examen.

— Six francs, dit-il enfin avec calme.

— Six francs ! répète douloureusement le propriétaire du vêtement ainsi déprécié : il m'en faut au moins douze ; l'objet les vaut.

— C'est à prendre ou à laisser, interrompt l'inflexible commissionnaire.

L'arrêt est prononcé ; il faut courber la tête. — Donnez ! dit l'homme à la redingote, en étouffant un gros soupir.

Malgré le peu de sensibilité des juges sévères qui procèdent à l'estimation des gages, et bien que, comme on l'a dit d'un célèbre magistrat, ils rendent des arrêts plutôt que des services, c'est à tort que l'on prêterait au peuple des

sentiments haineux, soit contre ces hommes, soit contre l'institution qu'ils représentent. Le peuple comprend à merveille, et cela par expérience, que dans sa détresse il ne trouvera d'autre ami ni d'autre prêteur que ce Mont-de-Piété si décrié par beaucoup d'ultra-philanthropes. Il se garde donc bien d'en médire : s'il en parle, c'est sans aigreur, et souvent sur le ton plaisant ; car gaieté et misère ne sont point inconciliables. Rien ne prouve mieux de sa part toute absence d'amertume à ce sujet que le sobriquet familier sous lequel il désigne les comptoirs du prêt sur gages. — Où vas-tu ? dit l'ouvrier à son camarade qu'il rencontre un paquet sous le bras. — Chez ma tante, lui répond ce dernier. Ainsi personnifié et passé, de par le dicton populaire, à l'état de grande parente, le Mont-de-Piété devient un être de raison, une sorte de mythe tutélaire, comme la mère des compagnons.

Outre le Mont-de-Piété de Paris, il en a été institué, depuis 1815, dans toutes les principales villes de France. Le nombre total de ces établissements est aujourd'hui de trente-deux. Le mieux organisé sans contredit est celui de Strasbourg, dont le règlement porte que tous les bénéfices seront employés à former un capital dont les produits permettent de diminuer par la suite le taux de l'intérêt.

Voici, par ordre d'ancienneté, la liste des villes de France où ces établissements existent : Paris, Bordeaux, Marseille, Lyon, Versailles, Metz, Nantes, Toulon, Dijon, Reims, Boulogne-sur-Mer, Besançon, Rouen, Strasbourg, Brest, Nîmes, Tarascon, Beaucaire, Apt, Carpentras, Brignolles, Dieppe, Saint-Omer, Angers, Avignon, Calais, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Quentin, Nancy, Lunéville, le Havre, et Lisle (Vaucluse).

Sous le nom d'*œuvre*, ou de maison de prêt gratuit, Montpellier et Toulouse possèdent en outre des établissements analogues, qui n'exigent que le remboursement des sommes qu'ils ont avancées sur nantissement. Enfin, quelques autres Monts-de-Piété existent encore, mais avec la seule approbation des autorités locales, et sans que le gouvernement les ait reconnus jusqu'à ce jour.

— Eh bien ! qu'en dites-vous ? Persistez-vous à croire que les Monts-de-Piété soient une institution mauvaise ?

— Non certes ; mais je trouve que cette institution, fort bienfaisante de sa nature, fait payer, en France surtout, ses services un peu trop cher.

— J'en tombe volontiers d'accord. Mais des mesures sont prises, ou du moins projetées, pour améliorer cet état de choses. Déjà le taux de l'intérêt a été réduit, pour Paris, de douze à neuf pour cent.

— Ce n'est pas assez : tant s'en faut. A quoi bon faire des bénéfices ?

— Ils appartiennent, comme vous le savez, aux hôpitaux, et ne sont pas très considérables. A Paris, ils n'excèdent guère deux cent mille francs par an.

— C'est beaucoup, si l'on y ajoute les frais d'exploitation et les bénéfices des commissionnaires, qui tous sortent de la poche du pauvre. D'ailleurs il n'est ni juste ni charitable d'ôter à celui-ci d'une main ce qu'on prétend lui donner de l'autre. Doter les hôpitaux à ses dépens, c'est, comme quelqu'un l'a dit avec beaucoup de raison, lui faire payer pendant sa vie le lit qu'on lui prête pour mourir.

— Une amélioration vient d'être opérée avec succès. Le directeur du Mont-de-Piété de Paris a établi, rue de Paradis, une caisse de dégagements partiels, où les emprunteurs sont admis à verser des à-comptes sur le montant des prêts qu'ils ont reçus. C'est une contre-partie de la caisse d'épargne à l'usage des endettés.

— Cette innovation est fort louable.

— De cette manière, les malheureux courront moins de risques de ne pouvoir retirer leurs gages à l'expiration du terme fatal, et seront moins souvent obligés de vendre *à* *extremis* leurs reconnaissances aux trop nombreux indus-

triels qui font métier d'acheter ces sortes de marchandises, et salissent tous les murs de Paris de leurs noms et de leurs adresses, joints à l'annonce de leur honorable trafic.

— Nouvelle légion d'oiseaux de proie qui foudrent sur le misérable !...

— En effet, la plupart exploitent le malheureux vendeur, en spéculant sur sa détresse pour se faire céder à vil prix ses droits sur l'objet convoité. Mais la caisse des dégagements partiels va sans doute arrêter ou du moins ralentir le développement de cette industrie, qui faisait d'effrayants progrès. La formation de cette caisse et la réduction de l'intérêt sont deux excellentes mesures, et il faut espérer que d'autres améliorations ne tarderont pas à les suivre. Dans un rapport circonstancié adressé au roi sur les Monts-de-Piété du royaume, le ministre de l'intérieur a proposé d'appliquer les statuts du Mont-de-Piété de Strasbourg à celui de Paris, et plus tard à tous ceux de France, de manière à obtenir partout, dans un avenir plus ou moins prochain, une réduction considérable du taux de l'intérêt.

— En quelle année ce rapport a-t-il été publié ?

— En 1856.

— Et nous sommes en 1842. Y a-t-il eu, que vous sachiez, commencement d'exécution ?

— Pas à ma connaissance ; mais sans doute nos embarras financiers sont la seule cause du retard, et ce n'est que partie remise.

— Je veux le croire ; mais qu'on se hâte ; car malheureusement le bien dont il s'agit n'est pas de ceux dont on puisse dire que l'on ne perdra rien pour attendre.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE DE NANTES.

(Fin. — Voy. p. 228, 291.)

ÉCOLES FLAMANDE ET HOLLANDAISE.

Le Musée de Nantes ne possède guère que trois ou quatre compositions capitales de ces écoles ; mais on y voit beaucoup de petits tableaux remarquables par le précieux.

D'abord, les *Noces du fils de Tobie*, de Martin de Vos. La couleur est fine et harmonieuse ; on sent que le peintre a étudié l'école vénitienne.

Des *Chaumières sur le bord d'un canal*, peinture charmante sur bois et signée Decker. Les figures sont d'Ostade,



(Musée de Nantes. — Philippe-le-Bon consultant une tireuse de cartes, par Van Eyck. — Haut., 0^m,217; larg., 0^m,298.)

et, sans la signature, on croirait le tableau de Ruysdaël, dont Decker était, du reste, l'élève.

Un *Troupeau de bestiaux*, par Rosa de Tivoli : le paysage est sévère, la touche large et ferme.

Un *Portrait de femme en noir*, de Philippe de Champagne. On connaît la manière sèche mais soignée de l'auteur ; ce portrait réunit au plus haut degré toutes ses qualités et tous ses défauts.

Éducation de la Vierge, superbe tableau de ce Kroyer que Rubens avait proclamé le plus grand peintre de son temps, et dont le nom n'a pu devenir populaire, malgré ses grandes qualités d'expression et de coloris.

L'Investissement de Luxembourg, de Vandermeulen. C'est la réduction faite par l'auteur lui-même du grand tableau qu'il a au Musée de Paris.

Un tableau de Van Eyck, qui nous a semblé curieux par la naïveté des poses et par les costumes.

On croit que cette peinture représente le duc de Bourgogne Philippe-le-Bon consultant une tireuse de cartes.

Plusieurs tableaux, par Jean Breughel, ce patient paysagiste, à qui Rubens faisait peindre les lointains de ses toiles ; Van Baalen et Steenwich, les animaux de leurs paysages.

Nous ajouterions plusieurs Wouvermans, si nous étions plus certains de leur authenticité.

Enfin, une grande composition de Rubens, que nous citons la dernière, quoiqu'elle soit la plus importante. Elle appartient au meilleur temps de ce grand maître. C'est l'*Allégorie de la guerre civile et du fanatisme*.

ÉCOLE FRANÇAISE.

Les peintres appartenant à l'école française étant généralement plus connus de nos lecteurs, il nous suffira presque de nommer ceux dont les œuvres se trouvent au Musée de Nantes.

Ce sont : Jacques Bourguignon, dont on voit un *Champ de bataille*, d'une composition énergique et mouvementée ; Jean Pater, peintre de genre dans la manière de Watteau, auteur d'une *Vue des jardins de Marty*, spirituellement touchée ; Vouët, qui a peint un beau portrait en pied de Suger ; Lebrun, dont on admire deux magnifiques copies des fresques du Vatican ; Joseph Vernet, trop connu pour que nous appuyions sur le mérite de ses cinq marines. Ajoutez une jolie arlequinade de Watteau, de beaux portraits de famille de Tournières, une charmante scène de

carnaval, par Lancret, et vous aurez une idée à peu près complète de ce qui mérite une sérieuse attention.

Notre époque est représentée par un tableau de mérite d'Eugène Roger et par l'*Athalie* de Sigalon.

COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

Outre son Musée, Nantes a quelques collections importantes, parmi lesquelles deux surtout doivent être signa-

lées : celle de M. Urvoy de Saint-Bedan, enrichie de tableaux de Scheffer, de Steuben, de Brascassat, de Vernet, de Gros, de Wouvermans et de Rembrandt; et celle de M. Henri Baudoux, qui a contribué plus qu'aucun autre à répandre le goût de la peinture dans sa ville natale. Grâce à son établissement, on peut maintenant se procurer à Nantes les modèles des maîtres et les étudier avec suite. La collection de M. Henri Baudoux, qui s'agrandit et se



(Nantes; Collection de M. H. Baudoux. — Une Scène de famille, par Wapers, peintre belge.)

renouvelle chaque jour, renferme déjà environ deux cents tableaux. Nous avons remarqué parmi les plus anciens une esquisse de Vanloo; deux moines de Lesueur; une bonne copie du couronnement d'épines du Titien, et un très beau Jordaëns.

Quant aux contemporains, ils y sont fort nombreux. Nous donnons ici un crayon d'une *Scène de famille*, par Wapers, peintre trop peu connu en France, que l'on a surnommé l'*Horace Vernet* de la Belgique.

M. Henri Baudoux a également dans sa collection des tableaux de MM. Alaux, Couder, Colin, Calame, Dupré,

Fragonard, Siméon Fort, Drouais, Gué, Isabey, Perrot, Renoux, Watelet, Rouget et Court.

DU BAROMÈTRE.

(Second article. — Voy. p. 283.)

MESURE DE LA HAUTEUR DES MONTAGNES.

Si la suspension du mercure dans un tube de verre fermé par en haut est l'effet de la pression de l'air, qui, agissant sur l'ouverture inférieure, refoule le mercure dans l'inté-

rieur du tube, il s'ensuit plusieurs conséquences importantes, tant par elles-mêmes que pour la vérification du principe de la pesanteur de l'air. Celle dont nous voulons nous occuper dans cet article est fort simple : c'est que la hauteur à laquelle monte le mercure dans l'intérieur du tube, ne doit pas être la même en tous lieux, mais varier de l'un à l'autre, suivant leur élévation au-dessus du niveau de l'océan. En effet, puisque la colonne d'air qui est au-dessus de l'instrument, quand on le place au sommet d'une montagne, a moins d'épaisseur et par conséquent moins de poids que celle qui serait au-dessus de lui, si on le descendait au pied de cette même montagne, la colonne de mercure qui fait équilibre à la pression de l'air est naturellement moins haute au sommet de la montagne qu'à son pied ; et il est clair qu'elle est d'autant moins haute qu'il y a une plus grande différence de niveau entre le pied et le sommet de la montagne. Voilà ce qui doit nécessairement se produire, si la suspension du mercure est l'effet de la pression de l'air ; et si cela se produit, on peut hardiment en conclure que le phénomène est dû à la pression de l'air, car il serait inexplicable autrement. Ainsi, en même temps que cette expérience sert à assurer la théorie, elle fournit, comme nous l'expliquerons avec plus de développement tout-à-l'heure, une méthode aussi ingénieuse que commode pour déterminer la hauteur des montagnes. Elle mérite donc à tous égards d'occuper, et elle occupe en effet une des places les plus éminentes dans l'histoire des sciences physiques. C'est ce qui nous engage à entrer ici dans quelques détails sur la première expérience de ce genre qui ait été exécutée. Elle est un des plus beaux titres de gloire de l'école française.

Vers la fin de 1647, Pascal, qui était dans toute la fervor de ses premières recherches sur les phénomènes attribués jusqu'alors à l'horreur de la nature pour le vide, s'étant avisé de cette belle et convaincante expérience, en écrivit à son beau-frère M. Périer, conseiller des aides d'Auvergne, en le priant de vouloir bien se charger de l'exécuter sur la montagne du Puy-de-Dôme, qui domine, comme l'on sait, la ville de Clermont. « Vous voyez déjà sans doute, dit Pascal à son beau-frère dans cette lettre mémorable, que cette expérience est décisive de la question, et que s'il arrive que la hauteur du vif-argent soit moindre en haut qu'en bas de la montagne (comme j'ai beaucoup de raison pour le croire, quoy que tous ceux qui ont médité sur cette matière soient contraires à ce sentiment), il s'ensuivra nécessairement que la pesanteur et pression de l'air est la seule cause de cette suspension du vif-argent, et non pas l'horreur du vuide, puisqu'il est certain qu'il y a beaucoup plus d'air qui pèse sur le pied de la montagne que non pas sur son sommet, au lieu qu'on ne sauroit pas dire que la nature abhorre le vuide au pied de la montagne plus que sur son sommet. Mais comme la difficulté se trouve d'ordinaire jointe aux grandes choses, j'en vois beaucoup dans l'exécution de ce dessein, puisqu'il faut pour cela choisir une montagne excessivement haute, proche d'une ville dans laquelle se trouve une personne capable d'apporter à cette épreuve toute l'exactitude nécessaire. Car si la montagne étoit éloignée, il seroit difficile d'y porter les vaisseaux, le vif-argent, les tuyaux, et beaucoup d'autres choses nécessaires, et d'entreprendre ces voyages pénibles autant de fois qu'il le faudroit pour rencontrer au haut de ces montagnes le temps serein et commode qui ne s'y voit pas souvent ; et comme il est aussi rare de trouver des personnes hors de Paris qui aient ces qualitez que des lieux qui aient ces conditions, j'ai beaucoup estimé mon bonheur d'avoir en cette occasion rencontré l'un et l'autre, puisque notre ville de Clermont est au pied de la haute montagne du Puy-de-Dôme, et que j'espère de votre bonté que vous m'accorderez la grâce d'y vouloir faire vous-même cette expérience ; et sur cette assurance, je l'ay fait

espérer à tous nos curieux de Paris, et entre autres au R. P. Mersenne, qui s'est déjà engagé par lettres qu'il en a écrites en Italie, en Pologne, en Suède, en Hollande, etc., d'en faire part aux amis qu'il s'y est acquis par son mérite. Je ne touche pas au moyen de l'exécuter, parce que je sçay bien que vous n'obmettez aucune des circonstances nécessaires pour la faire avec précision. Je vous prie seulement que ce soit le plus tôt qu'il vous sera possible, et d'excuser cette liberté où m'oblige l'impatience que j'ay d'en apprendre le succès, sans lequel je ne puis mettre la dernière main au Traité que j'ay promis au public, ny satisfaire au désir de tant de personnes qui l'attendent, et qui vous en seront infiniment obligées. »

M. Périer reçut cette lettre à Moulins, où il était retenu par les devoirs de sa charge, et malgré son désir de se rendre à l'invitation qui lui était faite, ce ne fut guère qu'un an après, le 19 septembre 1648, qu'il se vit en mesure de tenter l'expérience. Accompagné de plusieurs personnes notables de la ville de Clermont, tant ecclésiastiques que laïques, dont il avait voulu s'entourer pour donner à ses observations toute la certitude que devaient naturellement leur conférer de pareils témoins, il commença par se rendre dans le jardin des Minimes, qui est dans un des endroits les plus bas de la ville, et où il voulait établir un premier poste d'expériences. Là, ayant versé du mercure dans deux tuyaux de verre exactement semblables, et de quatre pieds de longueur, il fit à trois reprises l'expérience ordinaire du vide dans les deux tuyaux, et s'assura que constamment le mercure montait dans tous deux à une même hauteur, qui se trouva être de 26 pouces 3 lignes $\frac{1}{2}$. Cela fait, l'un des deux tuyaux, après qu'on y eut marqué sur le verre la hauteur du mercure, fut arrêté à demeure, et l'un des religieux de la maison, le P. Chastin, fut chargé d'y veiller et d'observer avec soin, de moment en moment, les variations que la hauteur du mercure pourroit y subir. L'autre tuyau fut pris par M. Périer et porté en diligence au sommet du Puy-de-Dôme, élevé d'environ mille mètres au-dessus des Minimes. Là, l'expérience fut répétée avec les mêmes soins que la première fois ; mais il se trouva que le mercure ne montait plus dans le tuyau qu'à la hauteur de 23 pouces 2 lignes. Il y avait donc entre les hauteurs du mercure au sommet et au pied de la montagne une différence de 3 pouces $4\frac{1}{2}$ ligne. « Cette expérience, dit M. Périer, nous ravit tous d'admiration et d'estonnement, et nous surprit de telle sorte que pour notre satisfaction propre nous voulûmes la répéter : c'est pourquoy je la fis encore cinq autres fois, très exactement, en divers endroits du sommet de la montagne, tantost à couvert dans la petite chapelle qui y est, tantost à découvert, tantost à l'abry, tantost au vent, tantost au beau temps, tantost pendant la pluie et les brouillards qui nous y venoient voir parfois, ayant à chaque fois purgé très soigneusement d'air le tuyau ; et il s'est toujours trouvé à toutes ces expériences la même hauteur de vif-argent. » En descendant de la montagne, dans une station intermédiaire entre le sommet et le couvent des Minimes, on fit une nouvelle expérience ; et il se trouva que dans celle-ci la hauteur du mercure étoit de 23 pouces, hauteur plus grande d'un pouce 10 lignes que celle qui s'étoit observée au sommet, et plus petite d'un pouce 3 lignes $\frac{1}{2}$ que celle des Minimes. Enfin étant revenu à ce dernier endroit, M. Périer y trouva le mercure qu'il y avait laissé à la même hauteur qu'il avait le matin, et le Père qui en avait eu la garde assura que de toute la journée, malgré les changements du temps, cette hauteur étoit restée invariable. On y répéta l'expérience avec le même mercure et le même tube qu'on venait de rapporter du Puy-de-Dôme, et ce mercure s'éleva aussitôt dans le tube à la même hauteur de 26 pouces 3 lignes $\frac{1}{2}$ qu'il avait eue le matin en cet endroit, et qu'y avait conservée toute la journée l'instrument qui y étoit à demeure.

Le lendemain, M. Périer fit de nouvelles expériences. La première eut lieu dans une maison particulière, située dans le quartier le plus élevé de la ville, près de l'église Notre-Dame, à 6 ou 7 toises au-dessus du jardin des Minimes; on trouva que la hauteur du mercure était plus petite d'environ une ou deux lignes que dans le jardin des Minimes. La seconde fut faite au sommet de la plus haute tour de cette même église, élevé d'environ 20 toises au-dessus de la station précédente, et on trouva que la hauteur du mercure y était moindre de deux lignes et demie qu'aux Minimes. Toutes ces expériences se confirmaient donc parfaitement. Pour continuer à soutenir le principe de l'horreur du vide, il aurait fallu dire maintenant que cette hauteur suivait une certaine proportion relative à la hauteur des lieux. En effet, les expériences de Clermont donnaient la progression suivante: pour 7 toises d'élévation au-dessus du quartier le plus bas de la ville, la colonne de mercure diminuait d'une demi-ligne; pour 27 toises, de $2\frac{1}{2}$ lignes; pour 150 toises, de $45\frac{1}{2}$ lignes; pour 500 toises, de $37\frac{1}{2}$ lignes.

Pascal, comme on le devine, reçut avec la plus grande joie la relation de son beau-frère. Elle décidait la question qui le préoccupait si vivement depuis quelque temps. Voyant qu'il était possible de la faire à Paris, au moins dans certaines limites, puisqu'il n'y avait pas besoin d'une différence de niveau aussi considérable qu'il l'avait d'abord supposé pour que la différence dans la hauteur du mercure devint sensible, il s'empressa de la répéter lui-même. Ce fut la tour de Saint-Jacques-la-Boucherie qui lui servit de théâtre. Il y observa une différence de hauteur d'environ 2 lignes dans la colonne de mercure, entre le pied et le sommet de cette tour, qui est élevée d'environ 25 toises. Cela se rapportait donc parfaitement à ce qu'avait vu M. Périer en Auvergne, et achevait de donner toute certitude. D'ailleurs l'expérience devenait dès lors si facile à vérifier, qu'elle se trouvait en quelque sorte entre les mains de tout le monde. « Tous les curieux, disait Pascal en faisant part au public de ce beau résultat, le peuvent esprouver eux-mêmes quand il leur plaira. »

Il ne paraît pas douteux que M. Périer n'eût aperçu le parti que l'on pouvait tirer de cette propriété physique pour la mesure des hauteurs. Il en résulte, en effet, pour cet objet une méthode si simple qu'il est impossible de ne pas y être tout de suite porté. Puisque la colonne de mercure donne par sa hauteur la mesure de la pression de l'air, et que cette pression diminue régulièrement à mesure que l'on s'élève, rien n'est plus facile que de dresser un tableau des diverses pressions de l'air qui correspondent aux diverses hauteurs au-dessus du niveau de la mer, et par conséquent de déduire de la connaissance de la pression celle de la hauteur à laquelle on se trouve. C'est sur ce principe que la détermination de la hauteur des montagnes par le baromètre est fondée. « Si j'avois eu assez de loisir et de commodité, disait M. Périer à Pascal, j'aurois marqué des endroits sur la montagne, de cent en cent toises, en chacun desquels j'aurois fait l'expérience, et marqué la différence qui se seroit trouvée à la hauteur du vif-argent en chacune de ces stations, pour vous donner au juste la différence qu'auroient produite les premières cent toises, celle qu'auroient donnée les secondes cent toises, et ainsi des autres: ce qui pourroit servir pour en dresser une table, dans la continuation de laquelle ceux qui voudroient se donner la peine de la faire, pourroient peut-être arriver à la parfaite connoissance de la juste grandeur du diamètre de toute la sphère de l'air. Je ne désespère pas de vous envoyer quelque jour ces différences de cent en cent toises, autant pour votre satisfaction que pour l'utilité que le public en pourra recevoir. » Sans doute il n'échappait point à M. Périer que le public, une fois en possession d'une pareille table, serait muni d'un moyen certain de re-

connaître, à la seule inspection de la colonne de mercure, la hauteur de chaque lieu. Néanmoins c'est Pascal qui le premier a formulé nettement ce fait. Après avoir rappelé l'expérience, il en déduit les conséquences, et la première qu'il aperçoit, celle qu'il met en tête de toutes les autres, est la suivante: « Le moyen de connoître si deux lieux sont en mesme niveau, c'est-à-dire également distants du centre de la terre, ou lequel des deux est le plus élevé, si éloignez qu'ils soient l'un de l'autre, quand mesme ils seroient aux antipodes; ce qui seroit comme impossible par tout autre moyen. »

Toutefois la chose n'est pas exactement aussi simple que nous venons de le faire entendre. Il faudrait, pour qu'il en fût ainsi, que la hauteur de la colonne de mercure fût constamment la même en chaque lieu, et c'est ce qui n'est pas; car cette hauteur dépend à la fois de la température et de l'état de l'atmosphère: c'est assez dire, ce que d'ailleurs tout le monde sait bien, qu'elle est continuellement variable. En effet, la chaleur a pour effet, comme on le voit par le thermomètre, de dilater le mercure, et par conséquent de le rendre plus léger; de sorte que pour faire équilibre à une même pression de l'air, il faut une plus grande hauteur de mercure, si l'on est dans un endroit plus chaud. Si l'on ne tenait pas compte de cette circonstance, on pourroit donc, en voyant le mercure se tenir à la même hauteur en deux endroits différents, les supposer de niveau, tandis que celui des deux endroits où il ferait le plus froid serait réellement au-dessous de l'autre. La même chose a lieu, et d'une manière plus considérable, par suite des changements que font éprouver à la hauteur du mercure les variations de l'état de l'atmosphère. Il arrive quelquefois qu'au bord de la mer la pression de l'air diminue au point de devenir égale à celle qui existait un instant auparavant au sommet d'une montagne. La hauteur du mercure dans les points les plus bas de la surface de la terre peut donc devenir la même que celle qui s'observe dans d'autres temps sur des points élevés de ce relief. On serait donc exposé par là aux plus graves erreurs si l'on se fiait aveuglément au baromètre; car il arriverait que sur le sommet d'une montagne ou d'un plateau élevé on le trouverait parfois à une moindre hauteur que sur le bord de la mer; ce qui amènerait à conclure, en vertu du principe, que cette montagne ou ce plateau, au lieu d'être des saillies de la surface de la terre, sont au contraire des enfoncements placés au-dessous du niveau de la mer.

Heureusement la science a trouvé sans peine des palliatifs à tous ces inconvénients. D'abord rien n'est plus facile, après avoir mesuré la température au moyen d'un thermomètre, que de tenir compte, au moyen d'un correctif déterminé par l'expérience, du degré de hauteur qui est dû au degré de dilatation causé dans le mercure par la chaleur. Voilà pour la première difficulté. Quant à la seconde, le remède est fondé sur ce que la pression de l'air varie presque toujours de la même manière sur une étendue considérable de pays. Ainsi, pour se garantir de toute erreur, il suffit que l'observateur rapporte ses mesures, non point à un terme absolu de comparaison, mais à la hauteur que dans le moment même où l'on prenait ces mesures présentait le mercure, ou au niveau de la mer, ou dans un lieu intermédiaire d'une élévation connue au-dessus de la mer. Ainsi, il faut deux baromètres et deux observateurs, et l'on calcule ensuite la valeur de l'élévation en prenant la différence des hauteurs qu'a présentées la colonne de mercure aux mêmes heures dans les deux stations. Cette condition, incommode à la vérité, ne suscite pas non plus de grandes difficultés. Enfin, il y a un troisième correctif dépendant de ce que l'air n'est pas à la même température dans les deux stations, qu'il faut également introduire dans le calcul, et rien n'est plus aisé, puisque ce correctif se fonde simplement sur la constatation du degré du thermomètre

dans les deux stations, aux mêmes instants où l'on y observe la hauteur du baromètre.

En résumé, cette méthode revient donc à avoir un tableau qui marquerait les hauteurs au-dessus du niveau de la mer qui correspondent, dans un état déterminé, aux diverses pressions de l'air; en supposant, par exemple, qu'il y eût partout la température de la glace fondante, et que la pression de l'air au niveau de la mer fût équilibrée par une colonne de mercure de 76 centimètres, ce qui est l'ordinaire. On introduirait ensuite dans les données de ce tableau certaines corrections fondées sur les différences entre les degrés de température observés et celle de la glace, et entre la pression de 76 centimètres et la pression à l'instant des observations au niveau de la mer. Ce sont des détails scientifiques qu'il nous suffit d'indiquer ici, et dont l'exposé complet n'étant utile qu'aux personnes qui désirent approfondir cette matière, ne doit avoir place que dans les ouvrages spéciaux. J'ajouterai seulement, pour fixer les imaginations sur ce sujet, qu'en supposant les températures à 6°, et la pression générale de l'air de 76 centimètres au niveau de la mer, la colonne barométrique de 76 centimètres de hauteur correspond à une élévation de 405 mètres au-dessus de la mer; de 75 centimètres, à une élévation de 520 mètres; de 70 centimètres, à une élévation de 654 mètres; de 60 centimètres à une élévation de 1882 mètres; de 40 centimètres à une élévation de 5111 mètres.

C'est donc ainsi que, malgré les obstacles que semblait d'abord soulever la pratique, s'est réalisé ce qu'avait pressenti le génie de Pascal. La science a vaincu successivement toutes les petites difficultés qui s'opposaient à la réalisation de cette belle conquête, et en définitive, par la simple observation de la hauteur du mercure sur une échelle graduée, on est arrivé, suivant le programme de l'illustre penseur, « à connaître si deux lieux sont au même niveau, ou lequel des deux est le plus élevé, si éloignés qu'ils soient l'un de l'autre, quand même ils seraient aux antipodes. »

PENSÉES.

- Quand mes amis sont borgnes, je les regarde de profil.
- J'aime peu la prudence, si elle n'est morale.
- J'ai mauvaise opinion du lion depuis que je sais que son pas est oblique.
- J'aime peu de tableaux, peu d'opéras, peu de statues, peu de poèmes; et cependant j'aime beaucoup les arts.
- On mesure les esprits par leur stature; il vaudrait mieux les estimer par leur beauté.
- Il est des esprits meilleurs que d'autres, et cependant méconnus, parce qu'il n'y a pas de mesure usitée pour les peser: c'est comme un métal précieux qui n'a pas sa pierre de touche.
- Chaque esprit a sa lie.
- Il y a des hommes qui n'ont tout leur esprit que lorsqu'ils sont de bonne humeur, et d'autres que lorsqu'ils sont tristes.
- Les esprits qui ne se reposent jamais sont sujets à beaucoup d'écarts.
- La raison est abeille, et l'on n'exige d'elle que son produit; son utilité lui tient lieu de beauté.
- Il est des esprits dont on peut dire: Il y fait clair, et d'autres seulement: Il y fait chaud.
- Il est des têtes qui n'ont point de fenêtres, et que le jour ne peut frapper d'en haut; rien n'y vient du côté du ciel.
- Il est des esprits semblables à ces miroirs convexes ou concaves, qui représentent les objets tels qu'ils les reçoivent, mais qui ne les reçoivent jamais tels qu'ils sont.
- Les questions montrent l'étendue de l'esprit, et les réponses sa finesse.

— Génies gras, ne méprisez pas les maigres.

— On se luxé l'esprit comme le corps.

— Il y a des choses que l'homme ne peut connaître que vaguement. Les grands esprits se contentent d'en avoir des notions vagues; mais cela ne suffit point aux esprits vulgaires. Accablés d'ignorance par la nature et la nécessité, dans leur dépit ridicule et puéril ils ne veulent en supporter aucune. Il faut, pour leur repos, qu'ils se forgent ou qu'on leur offre des idées fixes et déterminées sur les objets mêmes où toute précision est erreur. Ces esprits communs n'ont point d'ailes; ils ne peuvent se soutenir dans rien de ce qui n'est que de l'espace; il leur faut des points d'appui, des fables, des mensonges, des idoles. Mentez-leur donc, et ne les trompez pas.

— Il y a des esprits machines qui digèrent ce qu'ils apprennent comme le canard de Vaucanson digérait les aliments, digestion mécanique et qui ne nourrit pas.

— Il y a des opinions qui viennent du cœur; et quiconque n'a aucune opinion fixe n'a pas de sentiments constants.

JOUBERT.

SUR LES CHANGEMENTS DE DEMEURE.

Il n'y a rien de plus coûteux, de plus dommageable et de plus incommode que de changer de logis. Non seulement les choses se perdent, se gâtent, se brisent, mais cela influe sur l'âme elle-même; les idées se dérangent, se troublent, et il faut du temps avant qu'elles aient repris leur premier ordre.

ANGE PANDOLFINI, *Governo della famiglia*.

MAROCÇO,

CHEVAL SAVANT DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Plusieurs auteurs anglais de la fin du seizième siècle font mention du cheval Marocco, qui appartenait à un individu nommé Bank. C'était un cheval savant, et un prodige à cette époque où l'on s'occupait peu de l'éducation des animaux. Les poètes, toutefois, ont certainement exagéré son mérite. Dekker, dans son *Satiromastix*, prétend que le cheval de Bank montait au sommet de Saint-Paul, Peele assure qu'il jouait du luth, instrument très à la mode du temps de Shakspeare. On trouve encore quelques exemplaires d'une brochure de treize feuillets, intitulée: « *Maroccus extaticus*, ou le Cheval bai de Bank en extase. » Discours sous forme d'entretien joyeux entre Bank et sa bête, anatomisant quelques abus et intrigues de notre temps, etc. Un des exemplaires de cet ouvrage satirique, où Marocco a souvent de la verve et de l'esprit, a été vendu, il y a peu d'années, pour le prix énorme de treize guinées (environ 538 fr.). Sur la première page, une gravure en bois représente Marocco s'escrimant au fleuret avec son maître. A ses pieds sont deux dés qui indiquent quelle était son habileté à ce jeu. Dans l'*Histoire du monde*, W. Raleigh a écrit: « Assurément, si Bank eût vécu dans les siècles d'ignorance, il eût fait honte à tous les enchanteurs du monde; car aucun d'eux ne fût parvenu à dompter et à instruire un animal comme il a su faire de son cheval. » Il semblerait qu'il y eût dans ces paroles une triste prophétie et un avertissement. Quelques années plus tard, Bank eut l'imprudence d'aller chercher fortune en Portugal, où la foi catholique se défendait et se propageait à l'aide des bûchers: Marocco et son maître y furent brûlés comme sorciers.

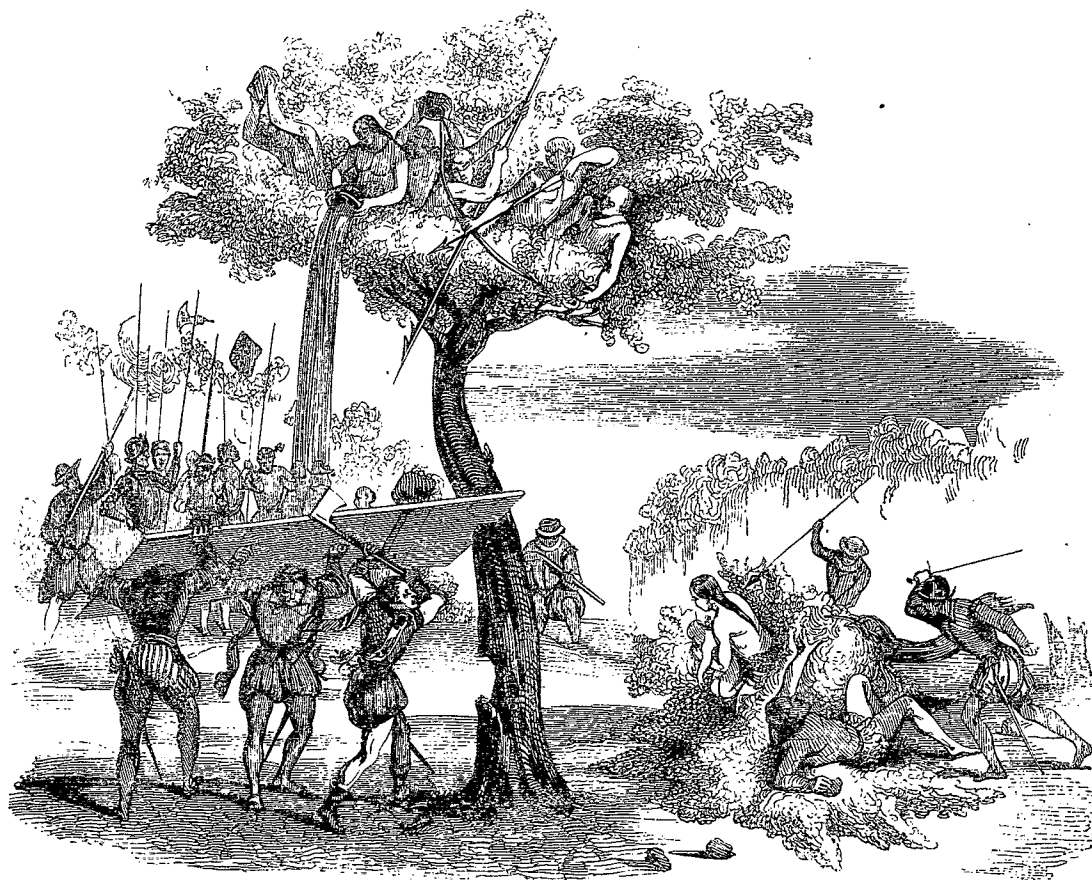
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ANCIENS VOYAGEURS.

(Voy. p. 178.)

VASCO NUNEZ DE BALBOA.



(Les Indiens du Dabaibe. — D'après Théodore de Bry.)

En 1510, douze ans après la découverte de la terre ferme de l'Amérique par Colomb, Alphonse de Ojeda fonda sur la rive orientale du golfe d'Uraba ou du Darien la ville de Saint-Sébastien, le plus ancien établissement des Européens sur le vaste continent du Nouveau-Monde; mais la famine, fléau de presque toutes les nouvelles colonies, et les attaques des indigènes, d'autant plus redoutables qu'ils se servaient avec beaucoup d'adresse de flèches empoisonnées, ne tardèrent pas à mettre les Espagnols dans la plus triste situation. Ojeda mit à la voile pour aller chercher des secours, après avoir fait promettre à ses compagnons de l'attendre pendant cinquante jours; mais le vaisseau qui le portait fit naufrage sur l'île du Cuba. Ce ne fut qu'après un long espace de temps qu'il parvint à gagner Santo-Domingo, chef-lieu des établissements espagnols dans les Indes occidentales, où il mourut au bout de quelques années dans la misère et dans l'oubli.

En quittant Saint-Sébastien, Ojeda avait laissé pour commander à sa place le même François Pizarre qui s'immortalisa depuis par la conquête du Pérou. Les cinquante jours étaient écoulés depuis long-temps. Celui-ci, après avoir vu mourir presque tous ses compagnons, se décida à s'embarquer, avec le peu d'Espagnols qui avaient survécu, sur deux chaloupes, seules embarcations qu'ils possédassent, pour tâcher de gagner Saint-Domingue; mais elles étaient en si mauvais état que l'une d'elles fut bientôt engloutie avec tous ceux qui la montaient, et que Pizarre fut forcé de débarquer près de l'endroit où l'on fonda depuis la ville de Carthagène. Il y fut recueilli quelques jours après par

Enciso, qui amenait des renforts d'Espagne; mais la fortune n'avait pas encore épuisé toutes ses persécutions sur les malheureux colons: en entrant dans le port de Saint-Sébastien, le vaisseau d'Enciso toucha contre un écueil et coula avec tout son chargement; les Espagnols demi-nus purent à peine gagner la terre, et se trouvèrent dans une position pire qu'auparavant. Les Indiens, témoins de leur désastre, les serraient de si près qu'ils n'osaient sortir de l'espèce de fort qu'ils avaient construit, même pour se procurer des vivres; ils auraient donc infailliblement succombé au bout de peu de jours, si l'un d'eux, nommé Nunez de Balboa, qui avait autrefois visité cette côte avec Rodrigue de Bastidan, ne leur eût indiqué une province voisine abondante en vivres, et dont les habitants ignoraient l'usage des flèches empoisonnées, dont ceux de Saint-Sébastien faisaient un usage si terrible. Les Espagnols se transportèrent en toute hâte dans cette province, connue sous le nom de *Cemaco*, d'après le nom du chef qui la gouvernait; et y fondèrent une ville qu'ils appelèrent *Santa-Maria de la Antigua*, d'après le nom d'une madone célèbre de Séville, sous la protection de laquelle ils la plaçaient. Balboa sut si bien profiter de l'influence que le bon résultat de son conseil lui donnait sur ses compagnons, et du mécontentement que leur inspirait l'avarice d'Enciso, qu'il parvint à exciter une sédition à la suite de laquelle il fut proclamé gouverneur à la place de celui-ci, qui fut déposé sous prétexte que la patente royale qui le nommait gouverneur de Saint-Sébastien ne pouvait plus avoir d'effet dans la nouvelle colonie.

Vasco Nunez de Balboa, que nous allons voir jouer un rôle important dans les entreprises de découverte, était fils d'un pauvre gentilhomme de Xerez de los Caballeros, en Estramadure, province d'où sortirent presque tous les conquérants du Nouveau-Monde. Il était venu s'établir à Saint-Domingue, où il fit de si mauvaises affaires qu'il résolut de tenter la fortune en prenant part à l'expédition d'Enciso. Pour échapper à ses créanciers, il se fit transporter à bord, caché dans un tonneau, et à l'insu du gouverneur, auquel il ne se montra qu'au bout de quelques jours. Celui-ci fut tellement irrité de cette supercherie, qu'il menaça de l'abandonner dans la première île déserte que l'on rencontrerait sur la route, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que ses amis parvinrent à l'apaiser. Mais, comme on vient de le voir, sa clémence fut bien mal récompensée.

Quand Balboa fut proclamé gouverneur du Darien, il était, dit Las Casas dans son Histoire inédite des Indes occidentales, âgé d'environ trente-cinq ans. Il était aussi brave que vigoureux, et supportait gaïement des fatigues sous le poids desquelles tout autre aurait succombé. Dans les combats, son bras était le plus fort, sa lance la plus lourde, sa flèche la mieux dirigée, et même ses lévriers les mieux dressés à combattre les Indiens. Aussitôt qu'il se fut emparé du pouvoir, il gagna l'affection de ses soldats par sa libéralité et par le soin qu'il prenait des malades et des blessés, auxquels il faisait toujours la meilleure part. Ses services firent promptement oublier sa révolte, et quand il eut découvert la mer du Sud, il fut placé dans l'opinion publique presque au niveau de Colomb.

Le premier soin de Balboa fut de soumettre les caciques de Cemaco, de Comogr, et de Carreta, dont le territoire environnait la nouvelle ville, et qui non seulement lui livrèrent tout l'or qu'ils possédaient, mais lui remirent leurs enfants en otage et s'engagèrent à fournir aux Espagnols tous les vivres dont ils auraient besoin. Tranquille de ce côté, Balboa partit avec deux brigantins qu'il avait fait construire, et cent soixante hommes. Il remonta la grande rivière du Darien, aujourd'hui l'Attrato, et parvint dans la province de Dabaibe, dont les indigènes lui avaient vanté la richesse. Cette province n'est qu'un vaste marais presque impénétrable, et les Indiens, dont les habitations étaient construites sur des arbres comme des nids, lui opposèrent la plus vigoureuse résistance; car quelques uns de ces édifices aériens, bien imparfaitement figurés dans l'ouvrage de Théodore de Bry, pouvaient contenir jusqu'à deux cents personnes, et l'on n'y arrivait que par des échelles de corde que l'on retirait ensuite. Pour aller d'un arbre à l'autre, on était souvent obligé de faire usage d'un canot qui restait attaché au pied. Du haut de ces forteresses, les Indiens faisaient pleuvoir sur les assaillants des pierres et toutes sortes de projectiles. Ce n'était qu'en se garantissant par des espèces de boucliers faits de planches, et en abattant les arbres à coups de hache, que les Espagnols parvinrent à les forcer. Balboa conquit cependant les États de cinq caciques puissants, et revint à Santa-Maria de la Antigua avec un butin considérable.

Après avoir, par son courage et sa présence d'esprit, apaisé une révolte des Indiens qui pouvait devenir terrible, et déjoué les complots que quelques Espagnols avaient tramés contre lui, Balboa résolut d'entreprendre la découverte de la mer du Sud, dont il avait vaguement entendu parler par les Indiens. Ayant quitté Santa-Maria le 1^{er} septembre 1513, à la tête de cent quatre-vingt-dix Espagnols et de mille Indiens qui portaient les bagages et les provisions, il traversa d'abord les provinces de Careta et Quarequa, et arriva le 25 du même mois aux montagnes qui séparent l'isthme dans toute sa longueur. A peine fut-il parvenu au sommet, qu'il vit se déployer devant lui la vaste baie qui baigne aujourd'hui les remparts de Panama. Ce fut en pleurant de joie qu'il la montra à ses compagnons, dont le

ravissement, dit Pierre Martyr, ne peut se comparer qu'à celui des soldats d'Annibal, quand du sommet des Alpes ils découvrirent les riches plaines de la Lombardie. « Voilà, s'écria-t-il, mes amis, la récompense de vos fatigues et de vos dangers; tout ce que vous voyez vous appartient, et bientôt vous retournerez dans votre patrie chargés de richesses, et avec la gloire d'avoir donné à votre patrie un vaste empire où vous aurez répandu les lumières de la véritable religion. » Bientôt, en signe de triomphe, un énorme palmier tombe sous le coup de leurs haches, et, grossièrement façonné en croix, sur laquelle on grave les armes de Castille, il annonce aux indigènes étonnés qu'une ère nouvelle a commencé pour eux.

Avant d'arriver sur le rivage de la mer, il fallut encore traverser le territoire du cacique Chiapes, qui essaya vainement de s'opposer à leur passage. La première décharge de mousqueterie mit promptement en fuite les timides Indiens qu'il conduisait au combat, et Balboa s'avançant vers la mer y entra jusqu'à la ceinture et en prit solennellement possession au nom de son souverain, en s'écriant à haute voix et l'épée à la main : « Vive le roi de Castille, souverain de cette mer, des continents qu'elle baigne, et de toutes les îles qu'elle contient. Si quelque prince chrétien ou infidèle veut contester ses droits, je suis prêt à les maintenir. » Cris mille fois répétés par ses soldats, qu'ils accompagnèrent de nombreuses décharges de mousqueterie.

Balboa, pressé d'annoncer en Espagne l'importante découverte qu'il venait de faire, se hâta de retourner à Santa-Maria, où son entrée fut un véritable triomphe. Toute la population vint au-devant de lui avec les acclamations les plus bruyantes, qui augmentèrent encore quand on apprit qu'il rapportait avec lui quarante mille écus d'or et une grande quantité de perles et d'étoffes de coton. On comparait à haute voix la prospérité dont jouissait la colonie avec les désastres qui avaient accompagné l'administration d'Ojeda et d'Enciso, et la manière généreuse dont il partagea le butin, en n'oubliant pas même ceux qui étaient restés dans la ville, avec l'avarice qui avait rendu ses prédécesseurs si odieux.

Pendant qu'il était occupé à cette glorieuse expédition, Enciso, de retour en Espagne, faisait retentir la cour de ses plaintes, et le dénonçait partout comme un traître et un rebelle. Pour mettre un terme aux désordres auxquels on croyait en proie la colonie de Darien, le roi en donna le gouvernement à Pédrias Davila, seigneur qui n'avait brillé jusque là que dans les joûtes et dans les tournois, où il s'était acquis une grande réputation. Le bruit des richesses du Darien, que l'on ne nommait plus que la Castille d'or, attira à sa suite plus de deux mille personnes dont la plupart étaient gentilshommes, et dont quelques uns appartenaient même à la première noblesse d'Espagne. Cette brillante armée s'embarqua à bord de quinze vaisseaux parfaitement équipés, et quitta, le 11 avril 1514, le port de Saint-Lucar de Barrameda, et arriva au Darien le 29 juin de la même année. Malheureusement Davila agissait sous l'influence des préventions qu'Enciso avait inspirées à la cour d'Espagne, et loin de traiter Balboa avec la considération que méritaient ses services, il le fit arrêter, et commença contre lui une instruction criminelle qui fut arrêtée par l'évêque du Darien, Fr. Juan de Quevedo, qu'il avait amené d'Espagne, et qui, comprenant bien que le salut de la colonie dépendait de l'union entre les deux chefs, parvint par ses efforts à les réconcilier. Il était temps, car la guerre civile était sur le point d'éclater entre les anciens colons qui prenaient parti pour Balboa, et les compagnons de Pédrias. Ces derniers, qui croyaient qu'en arrivant en Amérique ils n'auraient qu'à ramasser de l'or à pleines mains, avaient par leurs exactions exaspéré les Indiens dont Balboa avait su se concilier l'affection. Ceux-ci, abandonnant les terres qu'ils cultivaient, s'étaient réfugiés

dans l'intérieur, et en peu de semaines sept cents Espagnols avaient succombé à la famine et aux maladies causées par l'influence du climat : ceux auxquels il restait quelques ressources en avaient profité pour gagner l'île de Saint-Domingue.

Fr. Juan de Quevedo ayant enfin fait comprendre à Pedrarias Davila combien il lui était nécessaire de s'attacher Balboa, qui seul était capable de faire prospérer la colonie, et dont les plaintes finiraient par être entendues en Espagne, Davila, pour lui faire oublier les trop justes sujets de mécontentement qu'il lui avait donnés, et se l'attacher par un lien indissoluble, lui promit la main de sa fille dona Maria qui était restée en Espagne. Après que les fiançailles eurent été célébrées avec autant d'éclat que le permettait les circonstances, tout le monde crut la bonne harmonie rétablie pour toujours entre les deux rivaux, et Balboa se rendit sur la mer du Sud pour y faire construire des brigantins avec lesquels il voulait explorer ses côtes, ainsi que les îles qui produisaient des perles ; peut-être même eût-il atteint le Pérou, si une circonstance imprévue n'eût amené sa perte.

Pedro de Arbolanche, qu'il avait envoyé en Espagne pour y annoncer la découverte de la mer du Sud, avait eu d'autant moins de peine à le justifier, qu'il apportait au roi des sommes considérables. Comme cela n'arrive que trop souvent dans les affaires humaines, on était passé d'un extrême à l'autre, et l'on regretta la nomination de Pedrarias. Mais comme il avait déjà pris possession de son gouvernement, on accorda du moins à Balboa le titre d'adeltade de la mer du Sud et de toutes les terres qu'il pourrait découvrir. Aussitôt que Pedrarias eut reçu cette nouvelle, son ancienne jalousie se réveilla, et il ne pensa plus qu'à se débarrasser de son ennemi, qui ignorait tout ce qui se passait, et était parvenu par des efforts incroyables à mettre à l'eau sa petite flotte. Pedrarias l'attira à Acla, sous prétexte de lui donner ses dernières instructions, et le fit jeter dans les fers ainsi que ses meilleurs amis. Le licencié Espinosa, qui s'était toujours montré le plus acharné contre lui, le condamna à mort comme traître et rebelle, et, sans égard ni pour ses services ni pour les liens qui les unissaient, Pedrarias le fit exécuter immédiatement ainsi que ses amis. Leurs têtes furent exposées sur des poteaux, malgré l'indignation publique. Ainsi finit misérablement, comme du reste presque tous les conquérants du Nouveau-Monde, celui qui avait découvert la mer du Sud, et ouvert aux Espagnols la route du Pérou. Ce fut en vain que sa famille demanda justice à la cour ; celle de son rival était plus puissante, et Davila fut confirmé dans son gouvernement, malgré son incapacité notoire, qui, quelques années plus tard, fut sur le point de frustrer les entreprises de Pizarro à Almagro, qu'il força d'acheter à prix d'argent la permission de réunir l'empire des Incas à la couronne d'Espagne.

BOISSONS ET ALIMENTS.

(Voy. p. 218.)

VIGNOBLES ET VINS MODERNES.

Ce qui frappe d'abord quand on compare les vignobles modernes aux anciens, c'est le déplacement que la vigne a subi. Des contrées qui lui devaient leur célébrité l'ont vue disparaître, et elle occupe aujourd'hui d'immenses espaces de terrain laissés autrefois sans culture. Ainsi dans la Campanie — Heureuse, cette terre que Bacchus, suivant l'expression d'un ancien poète, avait conquise sur Cérès, la vigne a en grande partie disparu, tandis qu'elle croît aujourd'hui sur les bords du Rhin que Charlemagne trouva couverts d'épaisses forêts. C'est, de nos jours, vers le sud-ouest de la Sicile que sont les meilleurs vignobles ; c'était d'un côté opposé que se trouvaient ceux des anciens. Les vignes

des environs de Carthage, dont la tige était si grosse qu'un homme pouvait à peine l'embrasser, ont eu le sort de l'implacable ennemie de Rome. Et il en est de même de celles qui fournissaient le vin de Cléopâtre. Enfin, la plupart des vignobles de France étaient inconnus à la Gaule. Un changement non moins notable s'est opéré dans la qualité et la réputation des vignobles de certains pays ; les vins de Chypre étaient, par exemple, fort peu estimés des anciens, tandis que ceux de Scio l'étaient beaucoup ; c'est tout le contraire aujourd'hui. Dans un temps plus rapproché du nôtre, les vins d'Orléans, ceux de l'île de France avaient quelque réputation, ils l'ont entièrement perdue ; Henri IV estimait fort, dit-on, le suresne, et l'on sait quelle impression le nom seul de ce vignoble produit sur l'oreille d'un gourmet.

Malgré ces changements, on ne peut douter que la culture de la vigne ne se soit considérablement accrue, et que cette plante n'ait plus gagné de terrain dans le monde moderne qu'elle n'en a perdu dans le monde ancien. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer l'étendue des conquêtes qu'elle a faites en France et en Allemagne. Enfin, nous avons tout lieu de croire que les vins modernes surpassent encore ceux des anciens en qualité et surtout en variété. Mais hâtons-nous de faire une revue rapide des principaux vignobles français ou étrangers.

FRANCE.

Bourgogne. — Les principaux vins rouges de cette province sont : le *Romanée conti*. La réputation de ce vin date surtout de l'année 1750, époque à laquelle un officier allemand nommé Cronamburg épousa l'héritière du vignoble, et introduisit de grandes améliorations dans la fabrication du vin. — Le *Romanée Saint-Vivain*, ainsi appelé du monastère de ce nom, est inférieur au romanée conti, auquel il est souvent substitué dans le commerce. — Le *Clos rougeot*. Ce clos appartenait autrefois à des moines, et fut acheté à la révolution française par la maison Tourton et Ravel au prix d'un million de francs ; plus tard il a passé entre les mains de M. Ouvrard. Dans les meilleures années le clos Vougeot fournit environ 500 barriques de vin. — Le *Chambertin*, vin favori de Louis XIV et de Napoléon. — Le *Clos Saint-George* qui dut sa vogue à ce qu'il fut prescrit en 1680 à Louis XIV. — Le *Volnay*, le *Pomard*, le *Chambolle*, les vins de Beaune, le *Nuits*, le *Tonnerre*, le *Moulin à vent*, etc. Parmi les vins blancs nous citerons : le *Mont Rachel*, le *Chablis*, le *Meursault* à la couleur ambrée ou *goutte d'or*. — C'est dans le département de la Côte-d'Or que l'on fabrique depuis un certain nombre d'années ces vins blancs mousseux qui rivalisent avec le champagne.

Champagne. — Sous le nom de vin de Champagne, on désigne en général un vin blanc ou rosé contenant une certaine quantité d'acide carbonique, résultat d'une fermentation imparfaite. Mais nous devons faire remarquer que l'on prépare aussi en Champagne des vins qui ne sont point *mousseux*, et que ce ne sont pas même les vins les plus mousseux qui sont les plus estimés des gourmets. Nous citerons parmi les vins de Champagne blancs : le *Sillery*, produit de vignobles situés sur la chaîne de collines qui séparent la Marne de la Vesle. Ce vin a été connu longtemps sous le nom de *vin de la maréchale*, nom qu'il devait aux soins que la maréchale d'Estrée avait apportés à sa fabrication ; c'est le plus durable des vins de Champagne. L'*Aï*, appelé par Baudins, dans une lettre au président de Thou, le vin de Dieu ; c'est un vin plus léger, mais aussi plus délicat que le Sillery. — Le *Pierry*, ainsi nommé, soit à cause du sol qui le produit, soit à cause de sa saveur particulière de pierre à fusil. — Enfin les produits des vignobles de *Haut-Villiers*, de *Mareuil*, *Dizy*, qui sont souvent vendus sous le nom d'*Aï*. — Le meilleur vin rouge est le *Clos*

Saint-Thierry. C'est principalement avec du raisin noir que se font les vins de Champagne. — Ce raisin résiste mieux à la gelée que le blanc et acquiert une maturité plus parfaite. Pour empêcher que la matière colorante du raisin ne se dissolve dans la liqueur, on a soin de presser rapidement la grappe avant qu'elle ait pu subir la plus légère fermentation. Si au contraire l'on veut du vin plus ou moins coloré ou rosé, on laisse le raisin plus long-temps sur la presse, et l'on commence même par le fouler légèrement. Le vin devient d'autant plus mousseux qu'il a été mis plus tôt en bouteilles. — Les vins d'*Arbois* et de *Papillon* dans le Jura, offrent quelque ressemblance avec le champagne. Le premier, cité avec éloge par un connaisseur, *Rabelais*, fut aussi le vin favori de Henri IV.

Bordelais. — Les principaux vignobles du Bordelais sont ceux de Médoc, de Graves, de Palus et des vignes blanches, les terrains d'entre deux mers, du Bourgeois et de Saint-Emilion. C'est à environ 6 myriamètres (12 lieues) au nord de Bordeaux, que le Médoc commence; il s'étend jusqu'à 4 myriamètre de cette ville, le long des rives de la Gironde et de la Garonne, et comprend plusieurs des principaux crus de la province. — Nous devons citer parmi les vins rouges du Bordelais, le *Château-Margaux*, le *Château-Lafitte*, le *Château-Latour*, le *Haut-Brion*; viennent ensuite le *Rozan*, le *Saint-Emilion*. — Les vins blancs se divisent surtout en deux espèces, les vins de Graves, qui ont une saveur particulière dite de pierre à fusil, et les vins tels que le *Sauterne*, le *Barsac*, le *Preignac*, le *Beaumes*, etc.

Dauphiné, Lyonnais, comté d'Avignon. — Plin fait souvent allusion aux vins de ces provinces; ce n'est cependant que du milieu du dix-septième siècle que date pour nous leur réputation. Qu'il nous suffise de mentionner les vignobles de l'*Ermilage*, situés près de Valence, ceux de *Côte-Rôtie* sur la rive droite du Rhône, à peu de distance de Lyon, les vins de *Condrieu*, de *Château-Grillet*, et enfin le *Châteauneuf* récolté près d'Avignon.

Languedoc, Roussillon, Provence. — Parmi les vins rouges du Languedoc, le *Tavel*, le *Chuzelan* et le vin de *Beaucaire* sont les plus estimés. Ce dernier est aussi connu dans le pays sous le nom de *Cante Perdrix*, nom qu'il porte dans la liste des vins donnée par *Rabelais*. Le *Saint-George* des environs de Montpellier a aussi une certaine réputation. Les vins du Roussillon, parmi lesquels nous citerons ceux de *Bagnoles* et de *Collioure*, qui se distinguent seulement par leur force et leur couleur foncée. — Dans la classe des vins blancs se placent les vins de *Saint-Geray* et de *Saint-Jean*, produits du Languedoc. Enfin c'est sur les côtes de la Méditerranée que sont récoltés les meilleurs vins muscats tels que le *Frontignan* et le *Lunel*. Le *Rivesaltes*, le plus délicat de tous, croît à environ 4 myriamètre de Perpignan. — Les vignobles de *Bagnoles* et de *Collioure* fournissent encore un vin rouge appelé *Grenache*, produit d'un raisin d'Espagne cultivé dans ces contrées, et qui offre quelque ressemblance, lorsqu'il est vieux, avec les vins de Rota.

VINS ETRANGERS.

Allemagne et Hongrie. — Les vins du Rhin paraissent former une classe distincte; quelques uns ressemblent assez aux vins de Graves, mais ils sont plus secs et caractérisés par une saveur délicate toute particulière. — Le premier de ces vins est le *Johanisberg*; le vignoble qui le produit est situé près de Mentz, et fut planté par des moines au onzième siècle; il est aujourd'hui la propriété du prince de Meternich. Le général Hoche voulut, dit-on, faire sauter la partie souterraine du château sur laquelle les meilleurs plants sont situés. C'est à l'intervention du maréchal Lefebvre qu'on en doit la conservation. Après le *Johanisberg* se place le *Steinberg*, vignoble qui appartient au duc de Nassau; le *Eudesheimer* est cependant préféré à ce

dernier par quelques personnes. Viennent ensuite le *Grafenberg*, le *Hocheimer*, les vins de Moselle, etc. Tous ces vins sont blancs. Le seul vin rouge digne de remarque est le vin d'*Asmanshausen* dans le Rhénégau. — En Hongrie, le *Tokai* mérite une mention particulière. C'est le produit de vignobles situés au nord-ouest de la ville de Tokai, sur un coteau d'environ 9,000 pas de longueur, mais la portion de terrain qui donne le vin le plus estimé n'ayant elle-même qu'environ 600 pas. Les vignes de Tokai, venues de Grèce, furent, dit-on, plantées par Probus. Mais ce n'est qu'au dix-septième siècle qu'elles ont commencé à acquérir leur réputation, qui est telle aujourd'hui, que le vin de Tokai, pour le bouquet et la force, unie à la douceur, est mis au premier rang.

Italie et Sicile. — Les vins les plus remarquables sont, dans la Toscane, l'*Aleatico* ou *muscat rouge* récolté entre Sienna et les Etats du pape; le *Verdè*, vin d'un blanc tirant sur le vert, autrefois surtout en grande réputation: c'était le vin favori de Frédéric II de Prusse; le *Trebbiano*, le *Columbano*; dans les Etats du pape, l'*Abbiano*, le *Montefiascone*.

Dans les Etats de Naples nous devons citer le *Lacryma Christi* ou mieux vin de *la somma*, comme on l'appelle plus généralement en Italie. On sait que ce vin est le produit d'un vignoble planté sur le sol volcanique du Vésuve. — En Sicile, les vins de *Mazzara* et de *Marsala*, les vins muscats de Syracuse, sont les seuls à mentionner.

Espagne. — On y distingue principalement le *Xérès*, connu en Angleterre sous le nom de *Sherry*, le *Malaga*, le *Rancio*, le *Rota*, l'*Alicante* et le *Benicarlo*. — Les îles Majorque et Minorque sont riches en vignobles. L'*Alba-Flor* de Majorque se rapproche de notre *Sauterne*.

Portugal. — Le premier vin de ce pays est le *Porto* ou *Oporto*, vin favori des Anglais. Ce vin n'arrive jamais pur en Angleterre, il est toujours chargé d'une certaine quantité d'eau-de-vie ajoutée à la liqueur durant la fermentation. Ce fut en 1754 que cette pratique commença à être mise en usage; et la compagnie qui a seule le privilège d'importation, se garderait bien d'abandonner un procédé qui assure la durée du vin et qui d'ailleurs flatte le goût des Anglais. Après le *Porto* viennent les vins de *Bucellos*, de *Lisbonne*, etc.

Grèce, îles de l'Archipel et de la mer Ionienne. — Chypre, Ténédos, Candie, Zante, Corfou, fournissent des vins estimés, mais qui ne sont pas de garde.

Madère et les Canaries. — Les plants de Madère y furent, dit-on, transportés directement de Candie par les ordres de Henri sous les auspices duquel la première colonie portugaise s'établit à Madère en 1421. Mais ce fut beaucoup plus tard que le vin commença à être en réputation. L'espèce particulière appelée *Malvoisie* est surtout remarquable par la délicatesse de son bouquet. — Le vin de Ténériffe a beaucoup de rapport avec le madère, auquel il est cependant inférieur.

Cap de Bonne-Espérance. — Les plants du Cap sont, dit-on, originaires de la Perse et des bords du Rhin. Aussi leurs produits sont-ils fort variés. En général ils sont peu estimés, à l'exception cependant du fameux vin de *Constance*, récolté dans deux fermes contiguës à la base de la montagne de la Table, et dont il existe deux espèces, l'une des fermes produisant le *Constance rouge*, et l'autre le *Constance blanc*, ainsi qu'un vin appelé le *Hoc du Cap*.

Perse. — Les Rois de ce pays n'ont pas tous suivi les préceptes du Coran: aussi la vigne est-elle cultivée avec succès par des infidèles dans quelques provinces. C'est du golfe Persique à la mer Caspienne qu'on trouve les meilleurs vignobles, parmi lesquels on peut distinguer surtout ceux de Shiraz, de Yezd et d'Ispahan. — Le *Shiraz* ressemble beaucoup, quand il est vieux, au meilleur vin de Madère, et est considéré comme le premier vin de Perse.

Arabie. — Dans cette partie du monde, où est né l'apôtre de l'islamisme, mais presque à l'opposite de la Mecque, et à une petite distance du golfe Persique, les habitants de la chaîne des montagnes connues sous le nom de Jebel-akhdar, ou montagnes Vertes, cultivent la vigne et fabriquent un vin que le lieutenant Wellsted, qui a eu, en 1835, occasion de le goûter sur les lieux, compare au vin de Shiraz. L'usage immodéré que font ces hommes de la liqueur défendue par le prophète, exerce sur leur constitution une fâcheuse influence, et on ne voit point briller en eux cet air de santé, qui, presque partout, est l'apanage des montagnards. Probablement les exemples des mauvais effets résultant de l'abus des liqueurs fermentées étaient, à l'époque où fut promulgué le Coran, plus communs en Arabie qu'ils ne le sont aujourd'hui; et ce fut sans doute ce qui contribua à faire accepter sans résistance une interdiction

moins sensible d'ailleurs pour les habitants des pays chauds que pour ceux des climats tempérés.

FADÉURS.

« Il nous advint un jour, a dit un spirituel écrivain, de prier un de nos amis de peindre, sous notre dictée, un portrait de femme; et, prenant un livre dont nous ne nous soucions pas de nommer l'auteur, nous lûmes :

« Elle avait un front d'ivoire, des yeux de saphir, des sourcils et des cheveux d'ébène, des joues de rose, une bouche de corail, des dents de perle, et un cou de cygne. »

» Quand mon ami eut fait de tout ceci un portrait bien littéral, il se trouva que l'image était une assez plaisante caricature, un monceau de pierres fines, de bois des îles, avec un long col blanc, tortueux et emplumé sur le tout. »



(Par J.-J. GRANDVILLE.)

L'ami de l'écrivain était peintre; les couleurs lui venaient en aide pour traduire les métaphores des poètes, et en même temps pour en voiler d'un certain vague l'exagération et le ridicule: ici, la ligne noire et tranchante du dessin offrait moins de ressources à l'artiste pour lutter à ce jeu d'esprit. Quoi qu'il en soit, Grandville a bien voulu faire un essai: c'est un caprice de son crayon, qui ne supporterait pas sans doute un jugement sévère; mais on lui tiendra compte de la difficulté, et on sourira à ses ingénieux efforts. Il n'était pas aisé d'atteindre le but en conservant à cette tête une apparence humaine.

Horace a dit: « La poésie est comme la peinture » (*Ut pictura poesis*). Ces paroles, isolées de la phrase à laquelle elles appartiennent, ont été souvent détournées de leur véritable sens. Si les deux arts ont un but commun, ils diffèrent assez dans les moyens pour qu'il soit souvent impossible de les traduire l'un par l'autre, même dans leurs créations les plus parfaites. Mais il est vrai que l'on trouve quelquefois dans les poètes des images forcées, et cette figure est assez propre à faire ressortir la prétention et

l'abus des comparaisons fades. Nous avons choisi quelques exemples, que l'on est étonné de ne pas rencontrer seulement chez les mauvais poètes, et dont l'ensemble représenterait à l'imagination un monstre assez semblable à la femme figurée par Grandville.

Cheveux.

Les nœuds de tes cheveux devinrent mes liens

JEAN RACINE.

Des boucles de cheveux ornés de quelques fleurs,
Sont autant de filets où se prennent les cœurs.

DESMAHIS *.

Je sais que cent boucles d'ébène,
Tombant en festons onduleux,
Peuvent bien vous rendre vaine.

.....

* Desmahis (Edouard de Corsambleu), né en 1722, mort en 1761, auteur de la comédie intitulée *l'Impertinent*.

Puis-je laisser passer le beau jour de ta fête,
 Sans entrelacer quelques fleurs
 Aux blonds cheveux qui couronnent ta tête,
 Filets charmants où se prennent les cœurs?
 LÉONARD *.

A l'aide des cheveux souvent nous amorçons
 Les volages oiseaux, les timides poissons;
 Non moins imprudents qu'eux, auprès d'une inhumaine,
 Des cheveux quelquefois la tresse nous entraîne.

POPE, *la Boucle de cheveux*, trad. de MARMONTEL.

Cheveux d'ébène, en longs replis flottants.
 DORAT.

Front, yeux, sourcils.

Sur un front blanc comme l'ivoire,
 Deux petits arcs de couleur noire
 Étaient mignardement voûtés,
 D'où ce dieu qui me fait la guerre,
 Foulant aux pieds mes libertés,
 Triomphe sur toute la terre.
 VOITURE.

Mille rayons ensorcelés
 Sortent de vos yeux étoilés.
 Le même.

Ses beaux yeux causent cent trépas;
 Ils éclairent tous ces climats,
 Et portent en chaque prunelle
 Le soleil.
 Le même.

O beaux yeux, qui pleuvez tant de feux et de traits!
 DESPORTES.

Belles dont les regards vont dépeupler l'Etat,
 Après l'avoir mis dans les chaînes.
 BENSÉRADE, *pour les filles de la reine*.

O beaux yeux azurins! ô regards de douceurs!
 O cheveux, mes liens, dont l'estoffe j'ignore,
 Mais dont je sens l'étreinte. . . .
 Sonnet de BAÏF.

Elle avait sur son teint cent roses contre un lis.
 MONTEUIL **.

En quel amoureux magasin,
 Bel œil homicide, bel œil assassin,
 Prenez-vous tant de plomb,
 Et tant de poudre à canon?
 Je crois qu'il vous en coûte bon.
 SCARRON.

On y redoute les œillades
 Autant que des carabinades.
 Le même.

Dents, bouche, lèvres.

Un rang de perles nompareilles
 Compose l'ordre de tes dents,
 Et de l'éclat de deux rubis ardents
 Tu fais celui de tes lèvres vermeilles.
 MALLEVILLE ***.

* Né à la Guadeloupe en 1744, mort à Nantes en 1793. Poète gracieux, auteur d'un poème des *Saisons*, d'idylles imitées de Gessner et d'un *Voyage aux Antilles*.

** Né en 1620, mort en 1692; abbé sans être engagé dans les ordres sacrés. C'est de lui que Boileau a dit:

« On ne voit point mes vers, à l'envi de Montreuil,
 » Grossir impunément les feuilles d'un recueil. »

*** Malleville fut l'un des poètes qui travaillèrent à la *Guirlande de Julie* (voy. 1837, p. 15), et l'un des premiers mem-

Car je sais qu'il est dit en France:
 Petite bouche et dents d'émail,
 Avec deux lèvres de corail,
 Doivent avoir la préférence.
 PEZAY *.

Ces lèvres du plus beau corail,
 Ces dents du plus brillant émail,
 Ce teint d'incarnat et d'albâtre.
 Le même.

Près de ses lèvres ravissantes,
 Trente-deux perles éclatantes
 Que polit la main de l'Amour,
 Ressemblent aux pleurs que l'Aurore,
 Sur la rose qu'elle colore,
 Répand au matin d'un beau jour.
 Le même.

Teint, visage.

Mille fleurs fraîchement écloses,
 Les lys, les œillets et les roses,
 Couvroient la neige de son teint,
 Mais dessous ces fleurs entassées,
 Le serpent dont je fus atteint
 Avait ses embûches dressées.
 VOITURE.

Votre teint en tous lieux
 A toujours des fleurs écloses,
 Et l'Amour, couché dans ses roses,
 Y fait la guerre aux dieux.
 Le même.

De perles, d'astres et de fleurs,
 Bourbon, le ciel fit tes couleurs.
 Le même.

Et votre peau blanche et très fine
 Est d'une hermine.
 Le même.

La rose aux lis de ton visage
 Mêlé ses brillantes couleurs.
 PARNY.

Si j'étais dans mon humeur poétique, je vous dirais que vos sourcils sont les véritables arcs de l'Amour, et qu'il les a placés en cet endroit pour être près de vos yeux, où il prend les traits dont il se sert contre les cœurs les plus rebelles; mais présentement je suis peintre, et non pas poète.
 LE PAYS **.

Vous ne sauriez, Caliste, vous empêcher de faire des

bres de l'Académie. Secrétaire de Bassompierre, il lui donna des preuves de fidélité. Il acheta plus tard une charge de secrétaire du roi.

* Le marquis de Pezay, né en 1741, mort en 1777. Elève de Dorat, il ne consacra à la poésie que ses loisirs. Il était lié avec les littérateurs les plus distingués de son temps; Voltaire lui adressa de jolis vers. Il était estimé de Louis XVI, dont il avait été le professeur, et auquel il donna des conseils utiles.

** « Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant. »

Cet auteur n'est guère connu que par ce vers de Boileau. Il fut cependant long-temps admiré dans le midi de la France, où il occupait l'emploi de directeur-général des gabelles. Il avait un esprit brillant, mais frivole et affecté. On est surpris de lire, dans la *Biographie universelle*, que son principal ouvrage, d'où nous avons extrait deux passages, « ne contient point de fadeurs, » et que sa gaieté « franche et naturelle, ne ressemble en rien au style » froid, précieux et guindé de Voiture. Il avait, du reste, le caractère bien fait. Il admirait sincèrement Boileau; il ne conçut point contre lui de rancune, et il lui rendit une visite où il se montra parfaitement convenable. Il était né à Nantes ou à Fougères en 1636, et il mourut à Paris en 1690.

vôtres. Vous êtes destinée à mettre le feu partout, et vous auriez eu bien du regret que la noce de votre pauvre mâtay eût été exempte de vos incendies. Vous avez beau me dire que vous n'êtes pas revenue de cette peur, et que vous en tremblez encore. A d'autres, Caliste, à d'autres ! je vous connais ; vous êtes accoutumée au feu, et il n'y a point d'apparence qu'après avoir brûlé tant de cœurs vous ayez eu peur de voir brûler une maison. Une méchante maison couverte de paille ne pouvait pas se sauver près d'un feu aussi grand que celui de vos yeux ; car c'est celui-là, et non pas le feu de la chandelle, qui a causé le désordre.

LE PAYS.

UNE EXPÉRIENCE MALHEUREUSE.

Si les lois de la nature étaient bien connues, elles seraient d'utiles et puissants auxiliaires à l'esprit humain ; mais surtout elles mettraient en garde contre les méprises qui peuvent survenir dans les entreprises exécutables seulement lorsqu'elles sont tentées avec des moyens suffisants. Le fait suivant, qui est peu connu, montre que l'on doit toujours, avant de rien entreprendre, peser soigneusement la mesure du possible et s'appuyer en toutes choses sur les lois que la science a découvertes dans la nature. Après l'invention de la cloche à plongeur et les succès qu'elle obtint, on fit tous les efforts possibles pour découvrir un procédé au moyen duquel on pût rester quelque temps sous l'eau, y travailler, en sortir à volonté et sans aide. On en proposa un en Angleterre. Il consistait à submerger le corps d'un vaisseau imperméable, dont le flanc et le tillac devaient être étayés avec force, et l'entrée composée d'une seule porte hermétiquement fermée ; en sorte qu'en lâchant le lest employé à produire l'immersion, le bâtiment devait de lui-même revenir à la surface. Pour rendre l'essai plus sûr et le résultat plus frappant, l'inventeur voulut lui-même diriger la première épreuve. On convint qu'il plongerait à la hauteur de vingt brasses (environ trente-huit mètres), et que, vingt-quatre heures révolues, il réparerait sans secours à la surface. Il fit ses apprêts, se pourvut de subsistances, des moyens nécessaires pour signaler sa situation, et l'expérience commença. Mais rien ne décelait ses phases ; le temps fixé était écoulé ; une foule immense attendait avec angoisse que celui qui l'avait tentée se montrât. Ce fut en vain ; ni homme ni bâtiment ne reparurent. On n'avait pas tenu compte de la pression que l'eau exerce à une si grande profondeur ; le vaisseau n'avait pu résister, et le malheureux qu'il renfermait n'avait pas même eu le temps de faire le signal convenu pour indiquer sa détresse.

VOCABULAIRE

DES MOTS SINGULIERS ET PITTORESQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Voy. p. 297.)

CABOCHIENS. On désigne sous ce nom les partisans que Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, avait à Paris, et qui se composaient presque uniquement de la redoutable corporation des bouchers dont Simonet Caboché était un des chefs. Cette faction fut toute puissante à Paris, après l'assassinat du duc d'Orléans (voy. *Angelus*) en 1407, jusqu'en 1415, où elle fut écrasée par les bourgeois, que ses excès avaient soulevés. Cinq ans plus tard, en 1418, lorsque, par la trahison de Pérint-Leclerc, la capitale eut été livrée aux Bourguignons, les bouchers reprirent leur ancienne supériorité, et furent les principaux auteurs des massacres dont les Armagnacs furent les victimes.

CAHORSINS, prêteurs usuriers du treizième siècle. Suivant l'opinion la plus probable, ce nom leur venait de ce

que des banquiers italiens établirent à Cahors la première banque que l'on eût vue en France ; et dès lors, tous ceux qui, parmi les chrétiens, faisaient le métier de changeurs, de prêteurs et de banquiers, furent nommés *cahorsins*, *coursins*, *corsins*, etc. Ils étaient encore plus après au gain que les juifs. Mathieu Paris nous a conservé la formule des billets que leur souscrivaient les malheureux qui étaient forcés d'avoir recours à eux. « Si l'argent prêté n'est pas payé et rendu au terme et lieu convenus, nous permettons, y disent les débiteurs, et nous sommes tenus de donner et de rendre aux susdits marchands, ou à l'un d'eux, ou à un de leurs délégués, tous les deux mois, un marc par chaque dizaine de marcs prêtés (ce qui faisait 60 pour cent d'intérêt) ; et, pour indemniser lesdits marchands des dommages et des pertes qui pourroient en résulter pour eux, ... nous nous engageons à payer jusqu'à l'entière extinction de la dette les dépenses d'un marchand avec un cheval et un serviteur, etc. » Ces infâmes usuriers soulevaient trop de haines pour qu'on ne prit pas contre eux de violentes mesures répressives. En 1268, saint Louis enjoignit à tous les baillis de son royaume de chasser les cahorsins dans l'espace de trois mois, délai accordé à leurs débiteurs pour leur payer le principal de leur dette sans les intérêts. Cette ordonnance fut renouvelée par Philippe-le-Hardi.

CAMISARDS, surnom donné aux protestants insurgés dans le Midi de la France, au commencement du dix-huitième siècle. Il leur venait soit de leurs expéditions nocturnes, appelées jadis *camisades*, soit de deux mots languedociens *camas-ard*, brûleurs de maisons. Les persécutions contre les protestants (voyez *Dragonnades*) que n'avait pas classés ou convertis la révocation de l'édit de Nantes, à peine ralenties par la guerre de la France contre l'Europe, en 1689, recommencèrent de nouveau après la paix signée à Ryswick en 1697 : et l'on a peine à croire au récit des tortures que Nicolas Lamoignon Bavelle, intendant de Montpellier, et surtout l'abbé Duchaila, prieur de Laval, faisaient endurer aux réformés tombés entre leurs mains. Les cruautés de ce dernier ne furent pas long-temps impunies. Le 24 juillet 1702, une cinquantaine d'hommes, armés de faux, d'épées et de vieilles halberdes, entourèrent, vers le soir, le château du pont de Montvers, sur le Tarn, où logeait Duchaila. Ils l'incendièrent, et son possesseur périt dans les flammes.

Cet acte de vengeance fut le signal de l'insurrection : partout on vit s'organiser des bandes de proscrits qui échappèrent à toutes les poursuites, et exercèrent d'horribles représailles contre leurs persécuteurs. La plus célèbre de toutes ces bandes avait pour chef Jean Cavalier, jeune homme de vingt-deux ans, né à Anduse, et qui avait été quelque temps boulanger à Genève ; dans le commandement qui lui fut confié, il ne tarda pas à déployer de rares talents militaires. Il était spécialement chargé de la guerre de plaine, tandis que d'autres chefs nommés Roland, La-porte, Catinat, faisaient la guerre des montagnes.

Les progrès de l'insurrection affrayèrent Louis XIV, qui, en 1705, envoya dans le Bas-Languedoc le maréchal de Montrevel avec vingt mille hommes de troupes ; mais la manière odieuse et barbare dont celui-ci traita des populations inoffensives ne fit qu'étendre l'incendie. L'année suivante, Montrevel fut remplacé par le maréchal de Villars.

Les manœuvres de Villars parvinrent bientôt à désorganiser et à affamer les camisards, qui se rendaient par troupes de vingt à trente hommes. Cavalier, qui, avec une poignée de soldats, était resté deux jours sans manger, vint lui-même faire sa soumission, et échangea son titre de général de camisards contre celui de colonel au service du roi ; mais abreuvé de dégoûts, il passa en Hollande, fit la guerre d'Espagne contre la France, et mourut en 1740, après avoir été officier-général et gouverneur de Jersey. Sa soumission

ne tarda pas à entraîner celle des autres chefs. Roland fut tué en combattant. « A la fin de l'année, raconte Villars, il ne resta plus que quelques brigands dans les hautes Cévennes, pays qu'il est peut-être impossible de purger de cette engeance. » Quelques tentatives partielles de révolte, excitées par l'Angleterre et la Hollande, eurent lieu encore pendant plusieurs années. En 1709, le Vivarais entier se souleva, mais il fut bientôt pacifié, non toutefois sans avoir opposé une vive résistance.

CAMISARDS BLANCS, compagnies au service du roi, formées de réformés nouvellement convertis, et qu'on opposait aux camisards. Leurs excès et leurs cruautés les rendirent plus nuisibles qu'utiles à la cause royale. On les appelait aussi *cadets de la croix*, parce qu'ayant été organisés en vertu d'une bulle de Clément XI, datée du 6 mai 1705, ils portaient, à l'exemple des anciens croisés, une croix au retroussis de leurs chapeaux.

CAMISARDS NOIRS, bandes de voleurs et de pillards venus de la Provence, qui, lors de la guerre des Cévennes, commirent d'horribles brigandages dans le Bas-Languedoc, et prirent le nom de *camisards*, bien que Jean Cavalier, l'un des chefs des vrais camisards, les fit poursuivre à outrance et châtier sans pitié.

CAMP DU DRAP-D'OR (Entrevue du). En 1520, au moment où la lutte entre François I et Charles-Quint allait s'engager, lutte qui devait assurer au vainqueur la prépondérance en Europe, les deux rivaux cherchèrent à gagner

le roi d'Angleterre, Henri VIII. L'empereur ayant fait dans ce but un voyage auprès de ce prince, François I eut à son tour une entrevue avec le monarque anglais, dans un endroit situé à mi-chemin entre Ardres et Guines. « Le jour de la Feste-Dieu, raconte Martin du Bellay, au lieu ordonné, le Roy et le roy d'Angleterre, montez chacun sur un cheval d'Espagne, s'entre-abordèrent, accompagnés, chacun de sa part, de la plus grande noblesse que l'on eust veue cent ans auparavant ensemble, estant en la fleur de leurs aages, et estimez les deux plus beaux princes du monde, et autant adroits en toutes armes, tant à pied qu'à cheval. Je n'ay que faire de dire la magnificence de leurs accoustremens, puisque leurs serviteurs en avaient si grande superfluité, qu'on nomma la dite assemblée le *Camp de Drap-d'Or*. Ayans fait leurs accolades à cheval, descendirent en un pavillon ordonné pour cest effect, où, après avoir devisé de leurs affaires particulières, conclurent que, audit lieu se feroient lisses et eschaffaux, où se feroit un tournoy, estans délibérés de passer leur temps en déduit et choses de plaisir, laissant négocier leurs affaires à ceux de leur conseil. Par douze ou quinze jours coururent les deux princes l'un contre l'autre... Ce fait, le roy d'Angleterre festoya le roy, près Guines, en un logis de bois où y avoit quatre corps de maison qu'il avoit fait charpenter en Angleterre, et amener par mer toute faite, et estoit couverte de toile peinte en forme de pierre de taille, puis tendue par dedans



(Entrevue du camp du Drap-d'Or. — Fragment des bas-reliefs de l'hôtel de Bourgtheroulde, à Rouen. — Voy. 1841, p. 313.)

des plus riches tapisseries qui se peuvent trouver ; et estoit le dessein pris sur la maison des marchands à Calais. Le lendemain, le roy devoit festoyer le roi d'Angleterre près Ardres, où il avoit fait dresser un pavillon ayant soixante pieds en carré, le dessus de drap d'or frisé, et le dedans de velours bleu de Chypre, et quatre autres pavillons aux coings, de pareille despense ; et estoit le cordage de fil d'or de Chypre et de soye bleue turquise, chose fort riche. Mais le vent et la tourmente vint telle, que tous les cables et cordages rompirent, et furent les dites tentes et pavillons portez par terre ; de sorte que le roi fut contrainct de changer d'opinion, et fait faire en grande diligence un lieu pour faire le festin. Je ne m'arrêteray à dire les grands triomphes et festins qui se firent là, ny la grande despense superflue, car il ne se peut estimer ; tellement que plusieurs y portèrent leurs moulins, leurs forêts et leurs prez sur leurs espauls. »

Cette entrevue, dont François I espérait beaucoup, n'eut aucun résultat. Le prince français s'aliéna Henri VIII, qu'il ne chercha qu'à humilier par sa magnificence et sa générosité, et à surpasser dans les exercices de corps auxquels se livrèrent les deux monarques. « Un jour, dit Fleury, le roi d'Angleterre prist le roi de France par le

collet, et lui dict : Mon frère, je veux luitter (lutter) avec vous, et lui donna une attrape ou deux, et le roi de France, qui est un fort bon luitteur, lui donna un tour et le jetta par terre, et lui donna un merveilleux saulx. »

Aucun traité ne suivit ces fêtes ruineuses : deux ans plus tard Henri VIII se prononça pour Charles-Quint contre François I.

Des bas-reliefs en marbre de l'hôtel de Bourgtheroulde à Rouen, bas-reliefs exécutés au seizième siècle et d'un fort beau travail, représentent l'entrevue du Camp du Drap-d'Or.

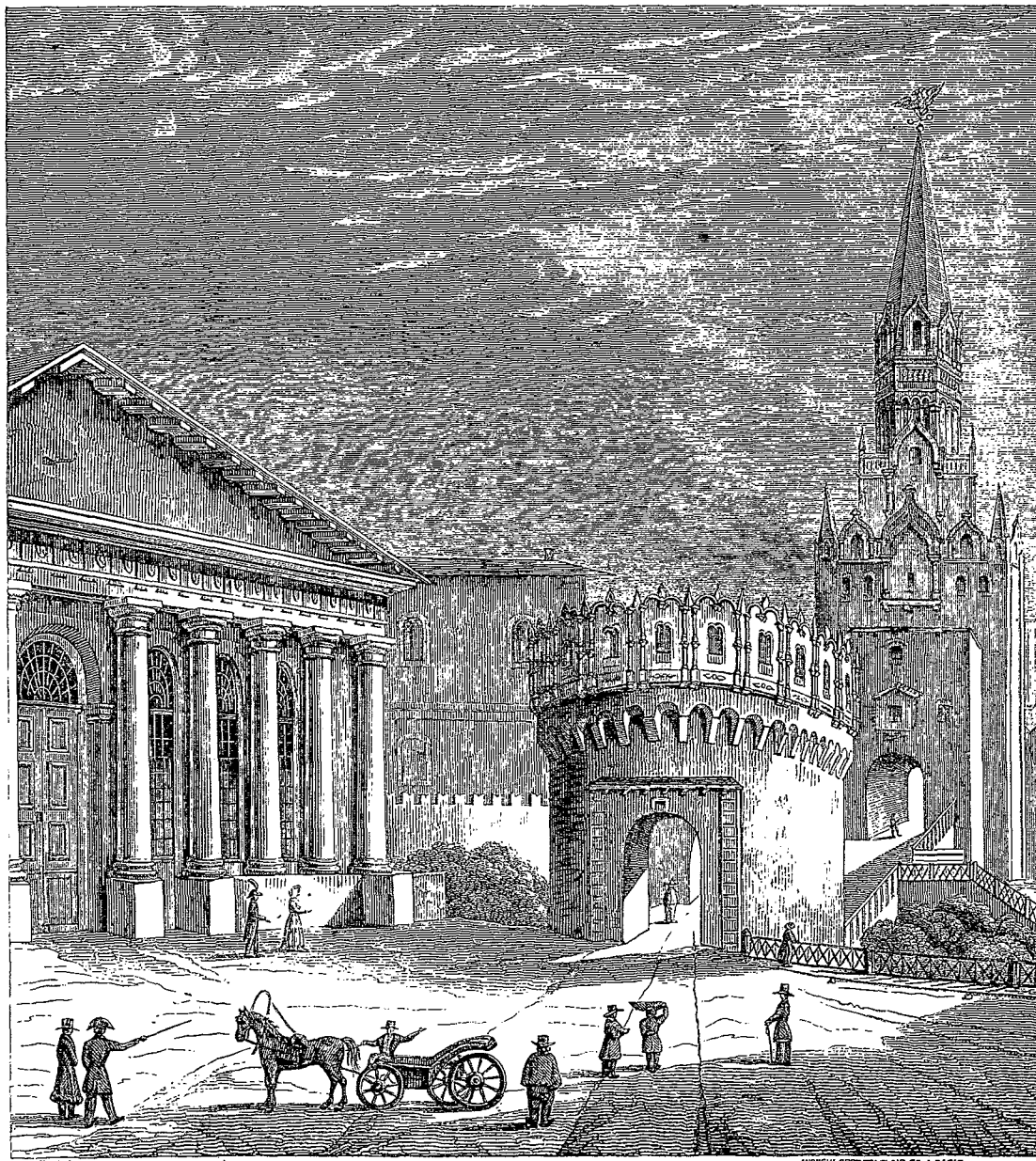
J'ai souvent dit que tout le malheur des hommes vient de ne savoir pas se tenir en repos dans une chambre.

PASCAL.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

LA PORTE DE LA TRINITÉ, A MOSCOU,
(Voy., sur le Kremlin, 1833, p. 153; 1836, p. 70, 237.)



(Une Vue de Moscou. — La Porte de la Trinité et la Salle d'Exercice.)

Notre gravure représente l'une des trois portes qui établissent les communications entre le Kremlin, la Ville-Blanche, et les faubourgs occidentaux de Moscou; c'est celle par laquelle les Français sont entrés dans le Kremlin en 1812. Elle se compose, comme on le voit, de la porte elle-même, à laquelle son haut clocher pyramidal et les dentelures de sa partie supérieure donnent un aspect singulier; puis d'une tour dont la frise est d'une architecture élégante. Ces deux parties de l'édifice sont réunies l'une à l'autre par un terre-plein qui traverse l'ancien et large fossé où coulaient jadis les eaux bourbeuses de la petite rivière Néglinna. Ce fossé a été transformé en un élégant jardin, le *Jardin d'Alexandre*, livré au public en 1822. Du côté de la ville, il est bordé d'une grille qui permet à l'œil de planer sur ses massifs, et on y descend du terre-plein par deux escaliers; l'un de ces escaliers est figuré à droite.

Le vaste monument à colonnes que l'on aperçoit à gauche de la tour est la *Salle d'Exercice militaire*. Cette immense construction, élevée en 1817, a près de 171 mètres de longueur, 51 mètres de large à chaque extrémité, et de 12 mètres 81 cent. à 15 mètres 27 cent. d'élévation. Nonobstant de telles dimensions, la charpente du toit, dont la disposition est surprenante, repose seulement sur les deux murs latéraux. Le nombre de poutres et de pièces de bois qui la composent, bien que réduit à ce qui est seulement indispensable, rappelle au voyageur la carcasse d'un grand vaisseau de guerre alors qu'elle est encore sur le chantier. Entre la salle d'Exercice et la tour, on aperçoit une petite partie des murailles crénelées du Kremlin et la partie supérieure des bâtiments de l'arsenal de cette forteresse.

LE MARCHAND D'IMAGES.

C'est dans mes flâneries de la place publique que j'ai pu étudier un peu la littérature en estampes. Il est rare, en effet, que dans les jours de foire ou de marché quelque petit marchand ne vienne étaler ses produits sous l'auvent d'une maison, ou contre l'angle d'un édifice. Pendant que les paysans sont occupés à traiter avec le petit bourgeois, seul encore, il dispose sa marchandise avec discernement, selon ce qu'il peut préjuger des goûts du public qu'il a sous les yeux, et en se précautionnant avec soin contre les chances que pourraient avoir à courir, de la part des hommes ou des bêtes de somme, ses glaces bleuâtres et ses bordures bariolées.

Ces petits marchands présentent en général un double caractère qui, leur étant commun à tous, doit probablement provenir de la nature particulière de leur industrie. Ils sont graves et ils sont tolérants. Il semble que, d'une part, ils aient le sentiment confus que leur industrie a quelque chose d'élevé, quelque chose qui influe sur les croyances et sur les idées de cette foule qui les environne; et d'autre part, comme ils vendent pareillement le sacré et le profane, le mondain et l'ascétique, sans aucune acception de doctrines, leur boutique même est comme une profession de tolérance universelle que leur langage ne saurait démentir sans qu'ils encourussent le reproche d'une grave inconséquence. Ils sont donc tolérants, sceptiques peut-être, quelquefois juifs tout uniquement.

Quand l'activité du marché s'est un peu ralentie, le petit marchand voit la foule se porter vers son étalage. Paysans, ouvriers, petits bourgeois s'attroupent pour contempler, et devant ces œuvres grossières on voit se former un groupe attentif et silencieux, dont l'immobilité contraste avec l'activité de la place et le mouvement continu des passants. Observez ce groupe; vous y lirez sur les visages l'éveil de l'imagination, les signes de la pensée, le jeu des impressions graves et morales. Ces hommes, il y a quelques instants, tout préoccupés d'intérêts personnels et vulgaires, semblent être sortis d'eux-mêmes pour s'élever jusqu'à des intérêts plus généraux, jusqu'à des sentiments relevés que fait éclore dans leur âme la vue de quelque trait d'honneur, de quelque généreuse action grossièrement représentée sur le papier. Le plus instruit, celui qui connaît les lettres, épèle à haute voix les lignes qui sont au bas de l'estampe, et à mesure que l'emphatique légende confirme le sens que chacun a déjà saisi par la simple intuition, l'expression d'un naïf plaisir parcourt tous les visages.

Ici encore, c'est une grande jouissance pour le badaud, pour le badaud philosophe, que de reconnaître de combien de manières diverses se manifestent ces impressions; comment, selon l'âge, le sexe, la condition ou le caractère, ces différents sujets produisent des affections différentes, et réveillent chez chacun des traits qui lui sont propres. Là où le gamin est captivé seulement par la brillante enluminure des uniformes, l'homme de vingt-cinq ans ne voit que le trait d'honneur: son cœur se donne au grenadier qui meurt pour la défense du drapeau ou pour la gloire du régiment. Devant le cœur sacré de Marie, une pauvre vieille se signe, autant qu'elle l'ose si près des gamins; et la jeune villageoise regarde timidement, mais avec un intérêt puissant et sincère:

L'Histoire de Cécile, fille de Fitz-Henry, séduite par Arthur, dédiée aux cœurs sensibles, en quatre tableaux: la Séduction, la Fuite, le Repentir, la Réconciliation.

C'est ici, comme on voit, une suite de scènes, un drame complet, où Hogarth, à la vérité, n'a pas mis la main, mais qui, à bon droit, attire le regard, émeut le cœur de la jeune villageoise. Elle regarde donc, elle se pénètre avec émotion de l'histoire véritable de Cécile, fille de Fitz-Henry, séduite par Arthur. Malheureusement cette histoire, émi-

nemment morale pour les mauvais sujets à qui elle apprend comment on répare une faute, pour les pères vertueux, mais rigides, à qui elle apprend comment on pardonne, l'est beaucoup moins pour les jeunes villageoises, à qui elle risque d'apprendre qu'à tout péché il y a miséricorde. Qu'on nous permette d'en donner l'extrait succinct en style conforme.

Dans le premier tableau (les estampes sont coloriées et richement), c'est Arthur en habit neuf, à boutons d'or, qui tient des propos à Cécile en robe rose, sous un arbre vert, le coude appuyé sur un monument que l'artiste a probablement jugé nécessaire à l'harmonie de la composition et à la convenance historique.

Dans le second tableau, les choses ont déjà bien changé, et le père Fitz-Henry doit être un terrible homme!... C'est Cécile en fuite, en robe rose, les cheveux extrêmement épars en signe de faute et d'affliction; quoiqu'en pleine fuite, elle demeure assise sous un arbre sans feuilles, car c'est l'arrière-automne, et il fait froid.

Le troisième tableau représente le repentir de Cécile, sous un arbre vert. Arthur n'est pas loin. La fuite a duré long-temps, et le repentir ne date pas d'hier, car un petit jeune homme de six ans, fort bien mis, s'appuie sur les genoux de Cécile affligée, en robe rose. Voici mot pour mot la légende morale de ce pathétique tableau: « *Cécile prend le parti d'aller demander le pardon à son malheureux père, que sa faute avait fait perdre la raison. Elle arrive avec son fils, dans une ville, qu'elle aimait tant (son fils). Elle y voit une noce d'une amie qui lui rappelle sa faute. Arthur se trouvant en même lieu, a le cœur percé aux tendres paroles de Cécile.* »

Dans le dernier tableau, tout s'arrange. Extraordinairement engraissé par le malheur, M. Fitz-Henry le père, en habit ponceau à boutons d'argent, pardonne du bras gauche à Cécile peignée, et à Arthur en frac. Et l'histoire finit là.

Cette histoire en tableaux est exécutée avec ce degré d'inhabileté précieuse qui n'appartient qu'à quelques artistes d'élite. Je dis précieuse, parce qu'elle suppose une absence de finesse, un soin de se faire comprendre par des procédés bien voyants, un art d'élaguer des accessoires embarrassants, tout particulièrement propre à mettre l'idée voulue à la portée des esprits auxquels elle est destinée. Or, où trouver parmi les artistes de quelque talent, de quelque étude, assez d'abnégation de talent, assez d'oubli de leur savoir, pour en obtenir, au moyen d'une extrême niaiserie d'exécution, la clarté d'expression nécessaire pour atteindre, à grand renfort de gaucherie naïve, à cette force d'intention qui fait le mérite de ces sortes d'ouvrages? Il faut, dis-je, un artiste d'élite, à la fois inepte et suffisamment stupide. Alors l'idée en elle-même sera simple, alors l'exécution sera triviale, alors le drame sera compris tout entier de la jeune villageoise: Cécile, si mal peignée, lui paraîtra bien affligée; Arthur en habit neuf à boutons d'or, bien séduisant, mais bien coupable; et le père Fitz-Henry, vertueux, vertueux de la tête aux pieds, et par-delà encore!

Toutefois, ajoutons que ce n'est point seulement parce que ces estampes sont d'une exécution mauvaise qu'elles vont si bien au but; mais il s'y trouve en même temps un cachet de sincérité, de candeur, que la gaucherie d'exécution tend encore à mettre en relief, et qui est la vraie source de cette sympathie qu'elles rencontrent chez des esprits simples et sans connaissances artistiques. Il en est de ceci comme des plaintes qui sont chantées dans les carrefours. Les plus habilement faites, et par des hommes de talent qui se sont proposé d'exceller dans le genre, ne font pas sur les hommes de la place publique autant d'effet que ces mauvais quatrains qu'inspire à quelque misérable l'unique, mais sincère intention d'être effroyable comme le crime,

pitoyable comme la victime, et lamentable comme la veuve et l'orphelin. La sincérité de l'inspiration est l'âme de la poésie, de l'éloquence, des beaux-arts; il n'est pas inutile de reconnaître que ce principe est vrai jusque dans ses applications les plus vulgaires, les plus grossières.

L'*histoire de Cécile, séduite par Arthur, dédiée aux âmes sensibles, en quatre tableaux*, appartient à cette division de la littérature en estampes que l'on peut appeler poétique et morale, et qui occupe un bon tiers de l'étalage du petit marchand. C'est parmi les compositions de cette série que l'on trouve au premier rang Mentor et sa barbe, faisant à Calypso une affreuse grimace; Chactas qui pleure pendant que le père Aubry, bossu par l'âge, met en terre la pâle Atala; Virginie bleu de ciel, aux pieds de Croquemitaine le planteur. Ces estampes si comiquement naïves sont devenues des *images* dans le sens propre du mot; car tous ces personnages sont des types, tous ces sujets vivent dans la tradition populaire; ils sont compris, sentis, aimés; ils ont dès long-temps la gloire d'entretenir chez les âmes incultes l'admiration du bien et quelques notions du beau, d'y ranimer, à la flamme d'une poésie grossière dans ses formes, l'instinct de l'honnête et la vie des bons penchants.

Cette gloire qu'il faut rapporter aux premiers auteurs de ces poétiques conceptions, cette gloire dont les hameaux sont le théâtre, et dont les rayons sans éclat ne sont pas sans chaleur; cette gloire en vaut bien une autre! Pour moi, j'en fais cas; sans m'oblour, elle me charme, elle m'émeut, et j'ose en faire un des fleurons d'une brillante couronne. Bien plus, dans ces moments où le cœur, mollement remué par un reconnaissant essor, se complait en des rêves qui lui agréent, je me figure qu'il est un lieu où se rendent après la mort les belles âmes, celles qui ont aimé ici-bas leurs semblables d'une sincère tendresse; et que, dans ce lieu, continuant à les aimer encore, elles jettent sur nos destinées qui se déroulent sous leurs yeux un compatissant regard. Je me figure, parmi ces ombres vénérables, l'aimable Fénelon, modeste, serin, toujours indulgent et sensible, ayant oublié sa gloire, mais se souvenant avec douceur de quelques bienfaisantes vertus qu'il exerça sous le chaume des cabanes de son diocèse; je me figure qu'il ne s'enquiert point de la splendeur de sa renommée, ni du nombre incalculable des éditions de ses œuvres, mais que si ses regards viennent à tomber sur ce groupe d'hommes simples qu'émeut et captive l'image même un peu grotesque de son Mentor ou de son Adoam, il en éprouve un contentement plein de douceur. Car c'est sa pensée vertueuse, douce, humaine, qui vit encore, qui se propage, qui germe peut-être dans le cœur de ces petits qu'il ne dédaigna jamais.

À l'exception de ces sujets populaires et des compositions originales dans le genre de l'histoire de Cécile, on ne rencontre plus guère, dans la série dont nous nous occupons, que des sujets tout au moins indifférents à la morale, et qui ne répondent qu'à certains besoins ou à certains plaisirs purement d'imagination. Ce sont les quatre saisons, les quatre parties du monde, la belle Polonoise ou la jalouse Espagnole, etc., etc., et d'autres sujets auxquels une allégorie bien transparente, unie à une donnée symétrique, paraît devoir assurer dans tous les temps un charme tout particulier. Nous ne contestons point le degré d'utilité que peuvent avoir des sujets de cette sorte, qui apportent quelque culture à des facultés dont on ne saurait méconnaître l'importance; mais en faisant des vœux pour que cette branche de la littérature en estampes prospère par elle-même, nous devons faire remarquer combien l'autre branche de cette division, celle que caractérise une pensée morale, est pauvre encore; combien elle a besoin de secours, réduite qu'elle est à rien ou à presque rien en fait de compositions actuelles et originales.

En poursuivant la revue que nous avons entreprise, nous

rencontrons une autre division guerrière, épique si l'on veut, que remplit tout entière la figure populaire par excellence, celle de l'Empereur. Ici, faits militaires, actes héroïques, toutes les traditions de la grande armée: partout Arcole, Rivoli, l'Egypte, la vieille garde, Cambronne, Sainte-Hélène et son saule vénéré; partout l'homme au petit chapeau, partout l'idole.

Cette immense popularité de Bonaparte a quelque chose de fort, de magnifique; c'est comme la base de granit qui doit supporter, au travers des âges, une colossale statue: cette base est fondée jusque dans les entrailles du sol. Quelle que soit l'opinion qu'on professe sur cet homme extraordinaire, il faut bien accepter sa gloire, ses travaux, son génie.

La figure de l'empereur, résumé populaire d'une époque brillante, est comme le centre autour duquel gravitent le plus grand nombre d'idées, de sentiments, de sympathies communes à tous les Français. C'est autour de cette figure que planent ces amers souvenirs de revers, de deuil, d'humiliation, où s'est vigoureusement retrempee la haine de toute domination étrangère; haine salutaire à laquelle il ne manque que d'être aussi éclairée que sincère pour qu'il en naisse le respect de l'indépendance d'autrui. C'est autour de cette figure que viennent se grouper les innombrables traditions de la grande armée, tous ces récits qui répandent et proposent en exemple les vertus militaires, la franchise des camps, l'obéissance aux chefs, mille actes héroïques de courage, de fidélité, d'intelligence, de constance à toute épreuve; c'est à côté d'elle que se rencontre partout ce type du grenadier français, cet homme brave, franc, généreux, fort d'âme et de corps, naïf dans son brusque langage; bon avec le gamin, honnête avec le particulier, discret avec la bourgeoisie; capable de tout, excepté d'une bassesse; aussi soumis au chef et à la loi que formidabile et sans peur en face de l'ennemi. De tous ces éléments se compose un ensemble salubre sinon complet, un faisceau de souvenirs et d'exemples qui, fort et serré, a contribué pour sa bonne part à maintenir debout, au milieu de chocs violents et d'influences sourdes, la nationalité des Français.

Aussi estimons-nous à sa valeur cette partie de la littérature en estampes, et, à défaut d'autres richesses, la voyons-nous avec plaisir figurer si glorieusement sur l'étalage du petit marchand. Elle y est toujours goûtée, elle y jouit seule du privilège de captiver le public à toute heure, et d'avoir créé jusqu'au sein des hameaux une sorte de vie morale et patriotique, en même temps qu'une instruction sommaire des événements du pays. La vue répétée des batailles, des hauts personnages, de Moscou, des Pyramides, a répandu, jusque dans les rangs les plus bas de la société, une foule de notions fort propres à étendre ou à rectifier les idées, à détruire ou à mitiger d'absurdes préjugés. Aussi voit-on qu'une certaine érudition sur la matière n'est point rare à rencontrer chez ceux qu'attire le petit étalage; et souvent l'on peut entendre un bonhomme vêtu de bure paraphraser savamment les hauts faits d'Austerlitz, ou énoncer sur l'Anglais, sur le Turc, sur Saint-Jean d'Acre ou les Dardanelles, son opinion motivée, sans compter les *anciens*, les invalides, les vieux grognards, qui sont tous érudits, eux, leur famille et le voisin.

TOPFFER, *Réflexions à propos d'un programme.*

SERMENTS A PLUSIEURS MAINS.

Un usage assez singulier fut long-temps adopté en France pour l'admission des serments dans les affaires criminelles. Plus le crime était grave, plus on faisait jurer de personnes avec l'accusé; c'est ce qu'on appelait jurer *par trois, sept ou douze mains*, selon le nombre de ceux qui juraient avec l'accusé, et qui tous devaient être de sa condition. Un noble faisait jurer des nobles, un

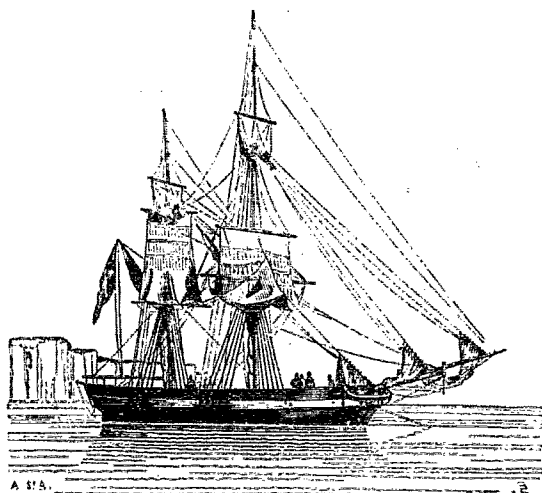
prêtre faisait jurer des prêtres, une femme faisait jurer des femmes. Une partie de ces personnes était choisie par l'accusé, et l'autre par l'accusateur. L'accusé prononçait seul la formule de son serment, et ceux qui juraient avec lui disaient seulement : « Je crois qu'il dit vrai. »

Quand les Confessions de saint Augustin, mises en français par M. Arnauld d'Andilly, parurent au jour, messieurs de l'Académie française, charmés de la beauté de cette traduction, offrirent une place dans leur compagnie à cet excellent homme, qui les remercia. Ce refus obligea ces messieurs à faire ce règlement entr'eux, que dorénavant l'Académie se ferait solliciter, et ne solliciterait personne pour entrer dans son corps.

Mélanges d'histoire et de littérature. 1700.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

(Voy. p. 259.)



(Quaiche à l'ancre, les voiles au sec.)

QUAICHE, bâtiment cabotier à deux mâts, du port de 50 jusqu'à 200 tonneaux. Ce navire ressemble à un trois-mâts dont on aurait supprimé le mât de misaine.

QUART, laps de temps durant lequel la moitié de l'équipage est de service. Le quart est, terme moyen, de douze heures par jour pour les matelots; la durée, pour chaque officier de marine, en est fixée en raison du nombre de ceux qui se trouvent à bord. — Un *quart de vent* ou *rumb* est la trente-deuxième partie de la circonférence ($11^{\circ} 15'$), ou le quart de la distance qui est entre deux des huit vents principaux. (Voyez *Rose des vents*.)

QUARTIER-MAÎTRE, grade correspondant à celui de corporal dans l'armée de terre.

QUILLE, pièce de bois ou assemblage de pièces de bois qui va de la poupe à la proue. C'est la base de l'édifice, l'épine dorsale du vaisseau, à laquelle s'adaptent les membres ou couples qui en sont les côtes.

RABAN, sangle plate, faite de fil de caret, et qui sert à ferler les voiles sur leurs vergues. Par extension, on donne le même nom à tout petit cordage qui sert à suspendre ou amarrer.

RADE, certaine étendue de mer enfoncée dans les terres, où les navires trouvent un abri souvent plus commode mais moins sûr que dans le port. On nomme *rade foraine* celle où les navires ne sont pas en sûreté contre les grands vents du large.

RADOUR, réparation considérable faite à un vaisseau. Il ne faut pas confondre le radoub avec la carène ou le carénage, qui consiste seulement dans le calfatage des œuvres vives. Par extension on dit *Radoub* les voiles, *Radoub* le grément.

RAFALE, passage subit d'un vent modéré à un vent violent et momentané.

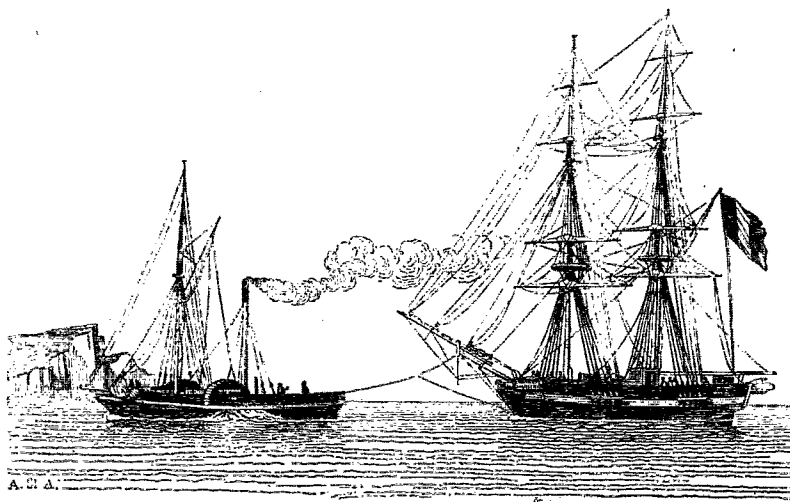
RAFLAU, petit bateau à voiles et à rames fort en usage sur la Méditerranée.

RAFLOUER, remettre à flot un bâtiment échoué, soit en le déchargeant, soit à l'aide de la marée montante.

RAGUER. Un cordage est ragué quand il est écorché, coupé en partie par l'effet du frottement. Un câble se rague sur un fond de roche.

RAISONNER, s'exprimer; appeler, hélér dans le port-voix un bâtiment qu'on rencontre à la mer. On fait raisonner une embarcation la nuit, sur les rades, pour savoir où elle va, d'où elle vient, et si elle a le mot d'ordre.

RALINGUE, corde dont on garnit les voiles pour les rendre capables de résister à l'impulsion du vent.



(Remorqueur du Havre donnant la remorque à un brig marchand. — Voy. p. 342.)

RALINGUER, coudre la ralingue sur la toile. — Ralanguer ou mettre les voiles en ralingue, c'est orienter les voiles de façon à ce que la vitesse du bâtiment soit modifiée

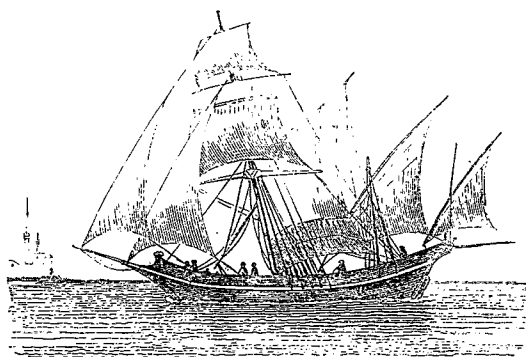
par la rupture de l'angle précédemment établi entre la direction du vent et une surface de la voile.

RANGER. Ranger la terre, la côte, un navire, c'est les

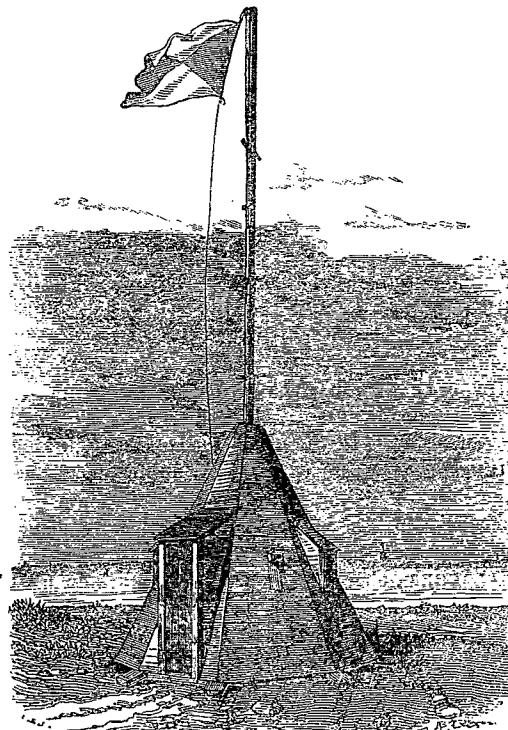
prolonger de près. Ranger à l'honneur, c'est passer le plus près possible d'un objet quelconque. On dit aussi, en parlant du vent, *Il se range de l'arrière, Il se range de l'avant*, selon qu'il augmente ou diminue l'angle que les voiles font avec la quille. — *Range à hisser les huniers!* c'est l'ordre de se disposer à hisser les huniers.

RAPIQUER. Quand le vent a refusé dans un louvoyage, il a fallu plier à la bordée; mais si le vent adonne, on rapique au vent en le suivant, pour regagner, vers l'origine du vent, la distance perdue dans cette direction.

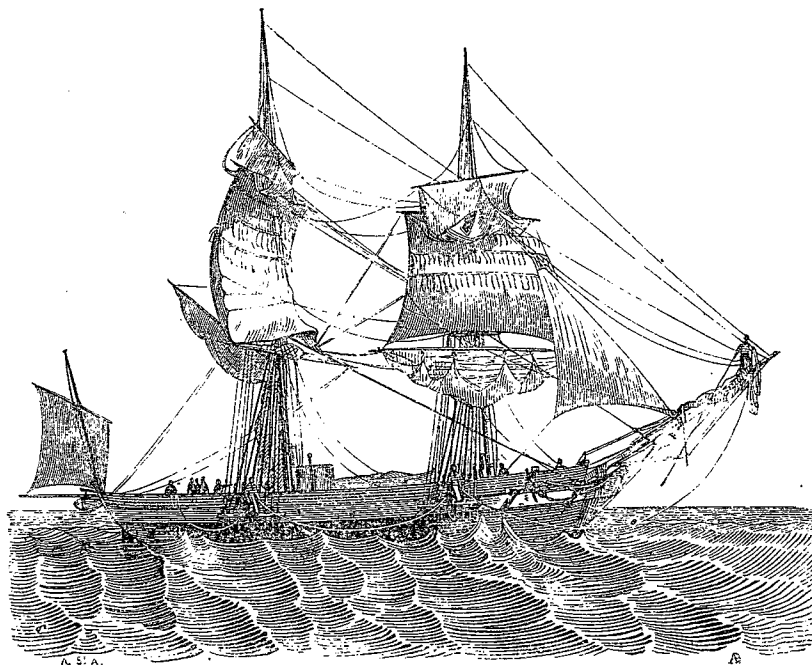
RAS. C'est une plate-forme flottante, s'élevant seulement de quelques pouces au-dessus de la surface de la mer, et



(Sacoleve courant au plus près, vu par le travers.)



(Sémaphore de l'île d'Aix, Charente-Inférieure.)



(Senau jetant la sonde, vu par le travers.)

servant à placer des ouvriers le long du bord d'un vaisseau pour le caréner. — On nomme *vaisseau ras* celui qui est peu élevé sur l'eau. On dit d'un bâtiment qui a perdu tous ses mâts qu'il est ras comme un ponton. On appelle *vaisseau rasé* celui dont on a supprimé la deuxième batterie. — Le nom de ras se donne aussi à un espace rétréci entre

des terres, des rochers et des bancs; le plus connu est celui des Seins, à l'entrée du port de Brest.

RAS DE MARÉE, violente agitation de la mer, qui se fait assez souvent sentir dans la zone torride, sans que la cause en soit apparente: la mer y est comme dans une tempête, et cependant le ciel est tranquille. Les ras de marée pro-

duisent presque toujours quelques ravages sur la côte. (Voy. *Embarcadère*, 1840, p. 190.)

REA, **RIA** ou **ROUET**, plateau en bois de gâlec, ou en fonte, que l'on place dans la mortaise de la caisse d'une poulie, d'un clan de mât, etc.

RECONNAISSANCE, action d'apercevoir, de découvrir, d'explorer des côtes, des rades, des baies inconnues. Ce mot désigne aussi des marques, telles que balises, qui indiquent des passes ou quelque danger. Les vaisseaux de l'Etat ont des signaux de reconnaissance de jour et de nuit, le jour avec des pavillons, la nuit avec des feux. Le signal change tous les jours, et suit un ordre indiqué pour revenir à jour nommé. On en dresse un tableau qui n'est confié qu'au capitaine. Il tient ce tableau sous clef, dans une boîte de plomb, et s'il succombe dans un combat, son premier soin est de jeter la boîte à la mer. Il doit aussi détruire tous les signaux, particulièrement ceux de reconnaissance.

REFLUX ou **JUSANT**. Voy. *Flux*, *Marée*, *Jusant*.

REFONDRE un vaisseau, c'est en retirer tout le mauvais bois et le remplacer par du neuf. La *refonte* est un grand radoub.

REFOULER, marcher contre le courant avec une vitesse supérieure à celle du courant. Dans ce cas, la vitesse du vaisseau est celle qui lui est propre, moins celle du courant.

REFUSER se dit du vent qui devient moins favorable à la route; il refuse, lorsque sa direction se rapproche de la ligne que le navire suivait. Quand un navire manque à virer, le moment où il arrive est celui où il refuse.

RELACHER, aborder un pays pour lequel on n'est pas destiné, mais parce qu'on a besoin d'approvisionnements ou de réparations.

RELÈVEMENT, observation du point de l'horizon où l'on voit un objet; cette observation se fait avec une boussole armée de ses pinnules. — On relève une terre, une pointe; on en conclut la longitude et la latitude; on voit si on gagne ou si on perd. On relève des marques, des amers pour se mettre en canal. On relève un autre vaisseau pour voir si on le gagne.

REMORQUEUR, désignation d'un bâtiment quelconque qui donne la remorque à un autre. Il y a maintenant, dans les grands ports, des bâtiments à vapeur spécialement destinés à servir de remorqueurs. Un navire, à l'aide de l'un de ces remorqueurs, peut en quelques instants franchir une passe devant laquelle il aurait pu être retenu pendant des semaines.

REMOUS, tournoiement de l'eau réagissant sur elle-même derrière un vaisseau qui la divise, et lorsqu'une roche, une pointe, etc., interceptent un courant.

RENARD, instrument dont les timoniers se servent pour marquer la route à laquelle ils ont gouverné pendant leur quart. C'est un morceau de cuivre circulaire avec un manche; on y grave une rose de compas, et sur toutes les aires de vent il y a huit petits trous. A chaque demi-heure, le timonier enfonce une petite cheville dans un des trous du rumb de vent sur lequel il a gouverné pendant la demi-heure. S'il a gouverné entre deux, il met une cheville de demi-horloge sur chacun. L'officier réduit ces directions en une seule si elles ne s'écartent pas beaucoup l'une de l'autre.

RESSAC, réaction de la vague qui retourne au large après s'être brisée sur le rivage; semblable réaction de la mer lorsque, son effort s'étant amorti sur la terre, elle n'a point déferlé.

RÉVOLIN, renvoi, réflexion du vent par une surface qui en a été frappée.

RIDE, cordage que l'on passe dans le cap-de-mouton ou dans les moques des haubans et galhaubans afin de les roidir. La tension générale des haubans est appelée *ridage*.

RIPER. Tout amarrage qui glisse, ripe.

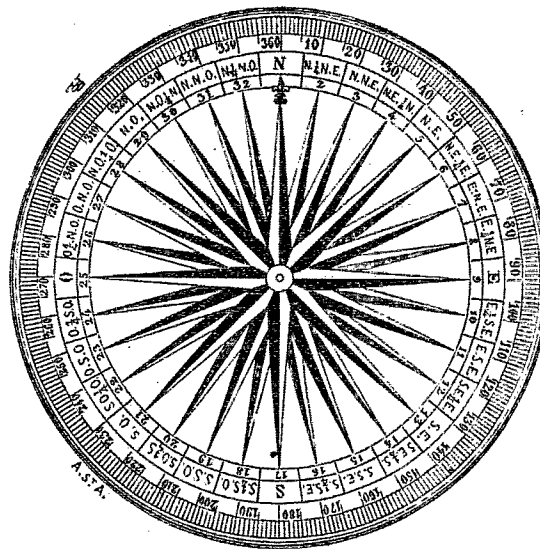
RIS, partie d'une voile que l'on supprime en la roulant

et l'amarrant sur la vergue. Chaque ris est limité par une bande de renfort qu'on nomme *bande de ris*, et s'amarré avec de petites cordes nommées *garcettes*. Diminuer une voilée par le moyen des ris, c'est *prendre des ris*.

RISÉE, augmentation spontanée du vent. — *Veiller à la risée*, c'est se tenir prêt à manœuvrer pendant une risée.

ROCAMBEAU, cercle en fer qui embrasse librement un mât; on y fixe une voile par son point d'amure ou de drisse, et cette voile est par là susceptible d'être amurée ou hissée à divers points de ce mât. Le rocambeau sert principalement à l'installation des focs.

ROSE DU COMPAS; **ROSE DES VENTS**. Du centre de la boussole (voy. *Boussole*) s'élève un pivot sur lequel repose par son milieu une petite lame d'acier aimanté qu'on nomme *aiguille*. — Une feuille ronde de carton ou de mica, que la barre d'acier parcourt d'un point à l'autre dans leur plus grand écartement, fait partie de l'appareil, qui se balance par son centre sur le pivot. Cette feuille, revêtue de la figure exacte des points cardinaux, est divisée en trente-deux rayons qui participent des vents principaux, le *Nord*, le *Sud*, l'*Est* et l'*Ouest*. Ainsi l'espace intermédiaire du nord à l'est est occupé au milieu par le rayon qui porte le nom composé de *Nord-Est*, ayant à sa droite le *Nord Nord-Est*, à sa gauche l'*Est Nord-Est*, et dans les intervalles d'autres subdivisions qui, appelées *quarts*, prennent le nom du rayon principal auquel ils touchent, en y ajoutant celui



(Rose du compas, ou Rose des vents. — Pour la fleur-de-lys qui indique le nord, voy. 1840, p. 227.)

de l'autre rayon principal vers lequel ils tendent; ainsi *Nord quart Nord-Est*. Les espaces qui restent entre les quarts sont les degrés; chaque espace en compte onze. Ce carton ainsi revêtu des trente-deux aires de vent s'appelle *rose*. La rose, minutieusement balancée sur son axe, permet au point où le nord est figuré, dans le sens de la barre ou aiguille aimantée, de se tourner vers ce point et d'accuser ainsi la position relative des autres aires ou rumbes de vent.

ROUF ou **CARROSSE**. Voy. ce dernier mot, 1840, p. 526.

ROULIS, inclinaison alternative d'un bâtiment sur un bord et sur l'autre. Ce mouvement, qui est causé par la lame, a lieu principalement quand le navire est vent arrière.

SABAYE, cordage employé dans les canots pour leur servir d'amarré à terre, quand les grappins sont mouillés au

large. C'est en halant sur la sabaye et filant du câblot qu'une embarcation s'approche du rivage.

SABLIER. On emploie en marine des sabliers d'une demi-heure, de demi et de quart de minute. Ces derniers ne servent que pour mesurer le temps durant lequel on compte les nœuds filés (Voyez *Loch*). C'est un instrument très imparfait, et auquel les marins donnent aussi le nom d'*ampoulette*.

SABORD, ouverture par laquelle le canon tire.

SACOLÈVE, bâtiment cabotier dont se servent les Turcs et les Grecs.

SAFRAN, partie la plus large du gouvernail, et dont la surface, opposée à l'action des eaux vives qui fuient sous la carène, est le principal agent du mécanisme qui fait évoluer le navire.

SAILLER. Faire glisser une pièce de bois dans le sens de sa longueur, c'est la sailler de l'avant ou de l'arrière. — Sailler les boulines, c'est les roidir, les haler, pour ouvrir les voiles au vent le plus possible.

SAINTÉ-BARBE, partie de derrière du premier pont. C'était autrefois l'endroit du vaisseau où l'on serrait la poudre, les ustensiles, l'artillerie, et où logeaient le maître canonnier, le chirurgien-major, l'agent comptable, l'aumônier, etc. Aujourd'hui ces dispositions sont toutes changées, et la sainté-barbe a pour ainsi dire disparu.

SALUT. Il y a quatre manières de saluer : avec le canon, avec le pavillon, avec la voile, et avec la voix. Saluer avec le canon, c'est tirer un certain nombre impair de coups de canon, l'un d'un bord, l'autre de l'autre, alternativement. Les coups de canon d'un salut se suivent à une seconde d'intervalle. Lorsque le salut a lieu entre égaux, il se rend en nombre pareil. Si celui qui salue est inférieur, le supérieur rend quelques coups de moins. Le salut fait sous voiles s'adresse à la rade ; le salut fait à l'ancre s'adresse à la terre. — Le salut de la voix, pendant la guerre, à la mer, s'opère sans passer à la bande. Sur les rades, l'équipage passe à la bande, et crie à trois reprises : *Vive le roi !* Quand on a répondu, on crie encore une fois. — Pour saluer de la voile un amiral, les navires marchands amènent les perroquets jusqu'à ce qu'on ait dépassé ; ce salut ne se rend pas. — Le salut du pavillon, qui ne se rend pas non plus, n'est pratiqué que par un navire marchand envers un amiral ; il consiste à hisser et amener trois fois son pavillon dans un court espace de temps.

SANCIR, couler bas par l'avant. On sancit rarement sous voiles, mais on peut sancir à l'ancre, par l'effet de violents tangages, sous le poids de plusieurs câbles qui retiennent l'avant du bâtiment enfoncé lorsqu'il a tangué ; on sancit alors sous ses amarres.

SANTÉ (Bateau de), canot monté par un officier de santé, et qui va visiter un navire venant de la mer. On ne peut communiquer avec la terre qu'après cette visite.

SANTÉ (Officier de). Les médecins, chirurgiens et pharmaciens de la marine forment le corps des officiers de santé. Ils sont assimilés par la loi aux officiers de marine proprement dits : ainsi l'inspecteur-général du service est assimilé à un contre-amiral ; les premiers médecins, chirurgiens, pharmaciens en chef, sont assimilés aux capitaines de vaisseau, etc.

SAQUER, faire ripier par sauts, sailler ; faire glisser, mettre en mouvement un corps quelconque ; le retirer de sa place, le traîner, le pousser avec effort.

SAUTE DE VENT, changement brusque et inopiné du vent, qui passe en un instant d'un point de l'horizon à l'autre.

SAUVETAGE. Voy., sur les bateaux sauveteurs et sur les moyens de sauvetage, notre volume de 1853, p. 219, 258.

SÉMAPHORE, sorte de télégraphe des côtes, dont on se sert pour signaler les bâtiments venant du large, ou en croisière en vue des côtes, etc. Les guetteurs ont des chefs-lieux où leurs signaux correspondent.

SENAU, bâtiment à deux mâts, gréé comme tous ceux à trait carré qui en portent trois. (Voyez le dessin d'un *senau*, p. 541.)

SEXTANT, instrument à réflexion, servant aux observations nautico-astronomiques qui ont pour but de déterminer à la mer la position du bâtiment, tant en longitude qu'en latitude. On l'appelle sextant, parce qu'il est formé seulement de la sixième partie du cercle, ou de 60° ; cet arc, d'après la propriété réfléchissante des miroirs de doubler les angles, est suffisant pour le genre d'observations astronomiques d'où l'on tire les éléments des calculs de latitude ou de longitude. Rowland, savant artiste anglais, a donné son nom à un double sextant de son invention, avec lequel on obtient un arc supplémentaire de 120°, ce qui le rend capable de donner la mesure des plus grands arcs employés dans les calculs astronomiques.

SIFFLER, SIFFLET. Siffler, c'est commander au son du sifflet. Il y a diverses manières de siffler, et chaque manière a une signification différente. Les maîtres, les seconds maîtres et même les quartiers-maîtres portent un sifflet d'argent suspendu à une chaîne de même métal. Le son aigu du sifflet se fait entendre beaucoup mieux que la voix dans le fracas d'une tempête ou d'un combat.

SIGNAL, SIGNAUX. Dans une armée navale, chaque division, chaque vaisseau a son signal particulier, auquel il doit répondre par un autre signal convenu aussitôt qu'il l'aperçoit. Les *signaux de jour* se font avec des flammes, des pavillons de diverses couleurs, seuls ou superposés, au haut d'un mât, à l'extrémité d'une vergue, etc., et quelquefois avec les voiles hautes, perroquets et cacatois. Les *signaux de nuit* peuvent se faire qu'au moyen de coups de canon, de fusées, de fanaux allumés, placés dans un certain ordre, etc. Enfin, dans des temps de brume, on est obligé de se servir du canon, du fusil, du tambour ou de la cloche.

SLOOP ou SLOUPE. Voy. 1833, p. 537.

SOMBREUR, couler bas sous voiles ; chavirer sens dessus dessous. Il est fort rare que ce malheur arrive aux grands bâtiments ; les fastes de notre marine en offrent peu d'exemples. La frégate française *la Diane* sombra sous voiles dans la guerre d'Amérique. Plus anciennement, *le Protée*, de 64, sombra dans la rade de Brest, en virant vent devant sans avoir eu la précaution de fermer les sabords de la batterie basse.

SONDE. La sonde se compose du plomb et de la ligne de sonde. Le plomb, du poids de cinq livres jusqu'à cent, de forme pyramidale, est percé au sommet pour recevoir l'estrope sur laquelle on étalingue le bout de la ligne ; à la base il y a une cavité en forme d'entonnoir que l'on remplit de suif pour connaître la nature du sol sur lequel la sonde est tombée, soit par l'empreinte qu'il laisse sur le suif, soit par les parcelles qui s'y attachent. La ligne de sonde est en filin blanc. Il y a deux espèces de sonde, la sonde à main et la sonde de fond. La première, marquée de brasse en brasse jusqu'à 25, sert à se diriger dans un chenal ou une passe en naviguant. La seconde, marquée de cinq brasses en cinq brasses jusqu'à 50, puis de dix en dix jusqu'à 120, est d'une grande utilité aux approches des mouillages pour les bâtiments venant de loin. Pour jeter la sonde de fond, on arrête la marche du navire en mettant en panne ou à la cape.

SOUFFLAGE, doublage en planches que l'on cloue à la carène d'un bâtiment vers la flottaison, soit pour l'enfler et remédier ainsi à un défaut de stabilité, soit pour préserver la coque de tout ce qui pourrait l'endommager.

SOUILLE, lit que le vaisseau se creuse dans la vase quand il y échoue.

SOUS-BARBE, manœuvre dormante placée sous le beau-pré pour faire contre-effort à l'étai de misaine, auquel elle sert de point d'appui. La sous-barbe est souvent une chaîne.

SOUTE, petits magasins pratiqués dans la cale des bâtiments. (Voy. *Cale*, 1830, p. 525.)

STOP, mot anglais, véritable onomatopée, qui veut dire *arrêté*, et que notre marine a adopté pour le commandement.

STOPPER, machine en forme de mâchoire ou de crapaud, servant d'arrêt aux câbles-chaînes. Les Anglais ont inventé cette précieuse machine; un officier de la marine royale, M. Béchameil, capitaine de vaisseau, l'a perfectionnée et lui a donné le nom français de linguet-chaîne.

TAILLEVENT, voile aurique que les lougres et les chasse-marée hissent au grand mât, en remplacement de la grande voile, quand la force du vent les oblige d'amener cette dernière.

TALONNER. Un vaisseau talonne quand, n'ayant pas assez d'eau pour flotter franchement, il obéit à la levée de la lame et frappe le fond avec le talon (l'extrémité arrière) de sa quille. Lorsqu'un vaisseau franchit une passe, et qu'il y talonne sans s'arrêter, on dit qu'il touche et pare.

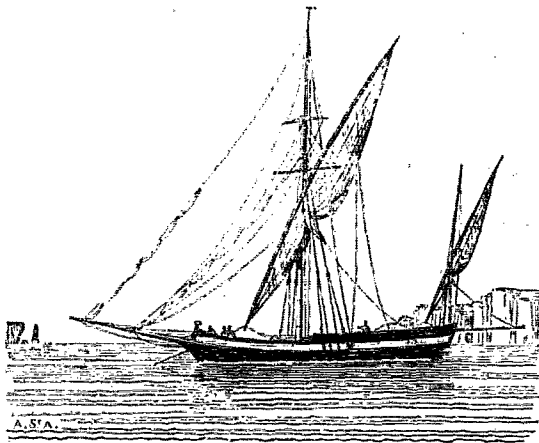
TANGAGE, mouvement oscillatoire que le bâtiment éprouve dans le sens de son grand axe, par l'effet de la lame qui soulève l'avant et le laisse ensuite retomber.

TAPE. *Tape d'écubier*, cône tronqué en sapin, avec lequel on bouche un écubier lorsque le câble est rentré, afin d'empêcher l'eau d'entrer dans la batterie. Il y a des tapes cannelées ou évidées qui servent au même usage quand le câble est dehors. — La *tape de canon*, faite en liège ou en bois, s'emboîte exactement à la bouche de la pièce.

TAPECU, petite voile aurique, orientée sur un mât que l'on voit à l'arrière des bâtiments voilés en lougre. Le tapecu se borde sur un bout-dehors saillant à l'arrière de l'embarcation, et qui fait l'office de guî.

TAQUETS, sorte de crochets en bois de chêne ou noyer, employé en grand nombre dans un navire pour servir de points fixes aux cordages que l'on y amarre, que l'on y tourne.

TARTANE, petit bâtiment de la Méditerranée. Elle grée à l'arbre de mestre (grand mât) une grande voile à antenne et un hunier, une autre voile à antenne au mât de tapecu, et deux focs sur le beaupré.



(Tartane mouillée, vue par le travers.)

TAU ou TAUD, tente pour la pluie; elle est de toile à quatre fils, peinte à l'huile. Les équipages des canots en font une toiture pour leurs embarcations.

JEUX PUBLICS CHEZ LES NÈGRES.

SCÈNES DE THÉÂTRE A KATUNGA.

... Alors commença la représentation du Boa. L'animal sortit la tête hors du sac, et essaya de mordre le directeur;

mais un mouvement de sabre le força de tourner la tête d'un autre côté pour éviter le coup. Aussitôt il commença à ramper peu à peu hors de son sac, et imita les mouvements d'un serpent d'une manière conforme à la vérité, quoiqu'il eût le ventre un peu gros; il ouvrait et fermait sa gueule le plus naturellement possible, ce que l'acteur exécutait, je le suppose, avec ses deux mains. La longueur du reptile était à peu près de quatorze pieds; une enveloppe de toile, peinte comme la peau du boa, aidait à l'imitation. Après avoir suivi pendant quelque temps le directeur autour du parc, et avoir essayé de le mordre, ce que celui-ci évitait toujours par le mouvement de son sabre, un signal fut donné pour que tous les acteurs parussent. Alors le directeur, s'approchant de la queue du reptile, fit avec son sabre des gestes comme s'il eût voulu couper cette partie du corps: le serpent ouvrit la gueule, se roula sur lui-même comme s'il eût éprouvé des tortures affreuses; et quand il fut presque mort, les acteurs masqués le prirent sur leurs épaules, quoiqu'il continuât à faire des efforts pour mordre, et l'emportèrent en grand triomphe à la maison du fétiche.

Un autre acte représenta le Diable blanc. Les acteurs s'étant retirés à une certaine distance dans le fond, l'un d'eux, laissé au milieu, et dont le sac tomba graduellement, montra une tête blanche. A cette vue, toute la foule jeta un cri qui fendit l'air; chacun semblait enchanté de cet aspect, comme de la perfection de l'art de l'acteur. A la fin, tout le corps fut débarrassé du sac, et offrit une figure humaine enduite de cire blanche, de stature moyenne, d'une maigreur affreuse, et mourant de froid. Elle faisait fréquemment le geste de prendre du tabac et de frotter ses mains. Quand elle se promenait, c'était de la manière la plus gauche, avançant comme le ferait le blanc le plus délicat marchant pour la première fois pieds nus sur de la terre récemment gelée. Les spectateurs en appelaient souvent à nous sur l'exactitude parfaite de la représentation, et me suppliaient de bien regarder et d'être attentif à ce qui se passait. Je prétendais être aussi satisfait qu'ils pouvaient l'être de cette caricature d'un homme blanc, et certainement l'acteur chargeait admirablement dans son rôle. Cette pièce terminée, tous les acteurs se retirèrent dans la maison du fétiche. Entre chaque acte, il y eut des chœurs chantés par les femmes du roi, et auxquels la foule assemblée joignit sa voix.

CLAPPERTON, *Second voyage en Afrique.*

MASQUE DE FIL D'ACIER MAGNÉTISÉ EMPLOYÉ DANS CERTAINES FABRIQUES.

Les ouvriers qu'on emploie dans les fabriques à aiguiser les aiguilles aspirent constamment une atmosphère chargée de parcelles d'acier détachées par le remoulage. Cet effet, répété chaque jour, finit par produire une irritation qui se termine par la phthisie pulmonaire. Aussi les individus occupés à ce genre de travail n'atteignent-ils jamais quarante ans. On avait vainement essayé de purifier l'air avant son entrée dans les poumons; les moyens qu'on employait ne pouvaient intercepter une poussière si fine et si pénétrante. Quelqu'un, on ignore le nom de ce bienfaiteur de la classe laborieuse, se rappela que les enfants s'amusaient à jouer avec de la limaille étalée sur une feuille de papier placée au-dessus d'un aimant. Il fit faire des masques de fil d'acier magnétisé, et les adapta à la figure des ouvriers. De cette manière, l'air fut tamisé à travers ce treillage, et se trouva complètement dépouillé des molécules perniciosus.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

LARREY.



(Larrey, mort le 25 juillet 1842. — Fac-simile de sa signature.)

Larrey (Dominique-Jean), né à Beaudeau, près Bagnères-Adour, département des Hautes-Pyrénées, en juillet 1766, est décédé à Lyon le 25 juillet 1842, dans sa soixante-seizième année, au retour d'une inspection médicale en Algérie.

Quand éclata la révolution de 1789, Larrey, jeune encore, s'était déjà distingué comme chirurgien à bord de la frégate la *Vigilante*; attaché à l'hôpital des Invalides, où il devint le disciple et l'ami du célèbre Sabatier, il ne tarda pas à être appelé aux armées avec son maître. Son imagination fut vivement frappée du déplorable spectacle de tant de milliers d'hommes mourant de leurs blessures, ou même des opérations qu'elles nécessitaient, par suite de l'impossibilité d'apporter plus de promptitude à leur pansement et d'arrêter les hémorrhagies. Pour remédier au mal, il créa des *ambulances volantes*, à la tête desquelles il courait enlever les blessés sous le feu des batteries ennemies : création qui honore son génie autant que son humanité, et qui lui valut l'estime et l'amitié des généraux Custines et Beauharnais. En 1794, M. Larrey, dont les importants services avaient été déjà signalés dans des rapports officiels à la Convention, fut nommé chirurgien en chef de la quarzième armée de la République. Professeur, en 1796, à

l'école militaire de santé du Val-de-Grâce, employé tour-à-tour aux armées d'Italie et d'Angleterre, il recueillit dans la mémorable campagne d'Egypte des témoignages qui assurent à son nom une gloire aussi durable que celle de l'armée à laquelle il prodigua, au péril de sa vie, les secours de son art. A la bataille d'Aboukir, le général Fugières fut heureusement opéré par M. Larrey, sous le canon de l'ennemi, d'une blessure à l'épaule; se croyant au moment de mourir, il offrit son épée au général Bonaparte, en lui disant : « Général, un jour peut-être vous envierez mon sort. » Le général en chef fit présent de cette épée à M. Larrey, après y avoir fait graver le nom de l'habile chirurgien et celui de la bataille. Au siège d'Alexandrie, M. Larrey trouva le moyen de faire de la chair du cheval une nourriture saine pour les blessés, et fit tuer pour cet usage ses propres chevaux.

Après son retour en France, en 1802, chirurgien en chef de la garde des consuls, il reçut un des premiers, en 1804, la croix d'officier de la Légion-d'Honneur de la main du premier consul, qui lui dit : « C'est une récompense bien méritée. »

Nommé, en 1805, inspecteur-général du service de santé des armées, il remplit ces fonctions, avec celles de

chirurgien en chef de la garde impériale, pendant les campagnes d'Allemagne, de Prusse, de Pologne et d'Espagne. A la bataille d'Esling, isolé de l'armée avec tous ses blessés dans l'île de Lobau, il se souvint d'Alexandrie, et fit faire dans la cuisine des soldats du bouillon avec de la chair de cheval, assaisonnée avec de la poudre à canon à défaut de sel. Le maréchal Masséna vint manger cette soupe d'hôpital avec le chirurgien en chef. Ses services à Wagram lui valurent le titre de baron. En 1812, M. Larrey fut nommé premier chirurgien de la grande armée, qu'il ne quitta qu'à Fontainebleau, en 1814, à l'abdication de Napoléon.

Le courage de M. Larrey était le même pour défendre le soldat que pour le guérir. Après les batailles de Lutzen, de Bautzen et de Wurtschen, en 1813, une calomnie atroce avait trouvé accès auprès de l'empereur : on accusait d'une mutilation volontaire les jeunes conscrits blessés qui, suivant la belle expression du Bulletin impérial, venaient, à ces glorieuses journées, de *relever la noblesse du sang français*. Un jury de chirurgiens supérieurs fut assemblé sous la présidence de M. Larrey, et Napoléon était résolu de sévir d'une manière exemplaire contre ceux qui auraient eu la lâcheté de se mutiler eux-mêmes. M. Larrey, opposé à l'idée de la mutilation volontaire, qui, selon lui, compromettrait l'honneur de l'armée et celui de la nation, présenta à plusieurs reprises des observations à l'empereur. Napoléon, prévenu, s'irrita de son obstination, et finit par lui dire : « Monsieur, vous me ferez vos observations officiellement ; allez remplir votre devoir. » Au bout de quelques jours, M. Larrey remit à l'empereur un rapport très circonstancié, dans lequel il démontrait que les soldats avaient tous été blessés au champ d'honneur. Après avoir lu le rapport, Napoléon dit à M. Larrey : « Un souverain est bien heureux d'avoir affaire à un homme tel que vous. On vous portera mes ordres. » Et M. Larrey reçut le soir même, de la part de Napoléon, son portrait enrichi de diamants, six mille francs en or, et une pension sur l'Etat de trois mille francs, sans exclusion, est-il dit au décret, de toute récompense méritée par ses grades, son ancienneté et ses services futurs.

Larrey, blessé à Waterloo, fut fait prisonnier. Lorsqu'il fut rendu à la liberté, il revint dans sa patrie le deuil dans l'âme, mais aussi actif, aussi dévoué qu'il l'avait toujours été.

Napoléon, dans une de ses conversations à Sainte-Hélène, que M. de Las Cases nous a conservées, a fait (23 octobre 1816) le plus grand éloge de Larrey, disant qu'il avait laissé dans son esprit l'idée d'un véritable homme de bien ; qu'à la science il joignait au suprême degré toute la vertu d'une philanthropie effective ; que tous les blessés étaient de sa famille ; qu'il n'était plus pour lui aucune considération dès qu'il s'agissait de ses hôpitaux. « Larrey, » ajouta Napoléon, a toute mon estime et ma reconnaissance. » Cette impression si favorable s'est évidemment retracée à son esprit dans ses derniers instants ; car, dans son testament, daté de Longwood le 13 avril 1821, il a consacré de sa main à M. Larrey ce souvenir si glorieux : « Je lègue au chirurgien en chef Larrey cent mille francs. » C'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu. »

Dans ses dernières années, membre du conseil de santé des armées, M. Larrey a rempli ces fonctions avec un zèle qui ne s'est jamais démenti. Au commencement de 1842, il sollicita une inspection médicale en Algérie, où tant de souffrances l'appelaient. Il accomplit noblement cette noble mission, seule faveur qu'il ait obtenue depuis 1830. Honoré et fêté sur la terre d'Afrique, l'illustre vieillard avait à peine posé le pied sur le sol de la France lorsqu'il fut atteint de la maladie à laquelle, huit jours plus tard, il a succombé à Lyon. Son fils, chirurgien distingué, qui l'avait accompagné dans son inspection en Algérie,

était près de lui, et lui a prodigué tous les soins qu'inspire la tendresse de la piété filiale. Le jour où son père expirait, ce malheureux jeune homme apprenait la mort de sa mère.

Le corps de Larrey, transporté à Paris, où ses obsèques ont été célébrées le 11 août, a été inhumé au Père-Lachaise, dans un caveau construit pour sa famille. Le conseil municipal de Paris, sur la proposition de M. Arago, a concédé le terrain gratuitement et à titre perpétuel. Une souscription doit être ouverte dans le but d'élever un monument, soit à l'hôtel des Invalides, soit au Val-de-Grâce si le gouvernement en accorde la permission, soit enfin au cimetière du Père-Lachaise. La commune de Baudeau, où est né Larrey, a aussi l'intention de consacrer un monument à sa mémoire.

Plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe. M. Breschet, membre de l'Académie des sciences, a énuméré ses travaux scientifiques en chirurgie, en médecine, en hygiène publique. Larrey avait remplacé Pelletan, en 1829, dans cette Académie. « On se demande, a dit M. Breschet, comment, avec une vie si occupée, M. Larrey a pu écrire les importants ouvrages qu'il nous laisse, et qui lui ont mérité le titre de membre correspondant de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe, et celui de membre titulaire de l'Institut. » En terminant son discours, M. Breschet a rappelé ces paroles de l'empereur, citées dans la relation de Marchand : « Quel homme, disait Napoléon, quel brave et digne homme que Larrey ! Que de soins donnés par lui à l'armée d'Egypte, soit dans la traversée du désert, soit après l'affaire de Saint-Jean-d'Acre, soit enfin en Europe ! Si l'armée élève une colonne à la reconnaissance, elle doit l'ériger à Larrey. »

Dans un autre discours, prononcé par M. Michel Lévy, nous trouvons cette belle appréciation morale du caractère de Larrey :

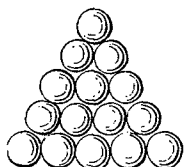
« On sentait en lui comme un souffle des grandes âmes que l'antiquité nous a léguées pour modèles, la probité, le désintéressement, l'élévation naturelle de la pensée, une certaine ampleur dans les conceptions, l'instinct de tout ce qui est noble et grand, la force et la volonté. Trois choses principales abondaient en sa nature, lesquelles seront toujours excellentes entre toutes choses de ce monde. Premièrement, la religion du devoir : il n'en a décliné aucun ; jamais il ne s'est enquis à l'avance du prix attaché à l'accomplissement des plus pénibles missions. Deuxièmement, l'amour de l'humanité porté jusqu'à l'enthousiasme ; ce fut la première et la dernière passion de sa belle vie. Il avait un profond respect pour les hommes, et un immense désir de leur être utile. Ses malades surtout lui inspiraient une charité ardente ; il veillait sur eux avec la sollicitude jalouse d'un père, et quand il s'agissait de leur intérêt, il savait ployer toutes les résistances, s'attaquer à toutes les difficultés ; les soigner était son plus doux labeur, les sauver sa plus chère, peut-être son unique félicité. L'âge n'avait pas affaibli en lui cet admirable besoin de se dévouer incessamment à l'humanité souffrante. Peu accessible aux émotions de la vie ordinaire, il éprouvait les élans de la pitié la plus tendre à la vue des malades, et ses larmes n'ont pas manqué à la douleur de ceux qu'il opérait avec une apparente insensibilité. »

LES PILES DE BOULETS *.

Ceux de nos lecteurs qui ont eu occasion de voir des approvisionnements de projectiles, dans les places fortes ou dans les ports militaires, ont dû remarquer la régularité parfaite avec laquelle ces projectiles se trouvent rangés par

* Les figures de cet article sont empruntées au *MILLION DE FAITS, aide-mémoire universel des sciences, des arts et des lettres*.

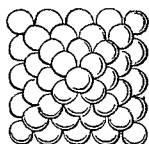
tas ou piles qui ne renferment, en général, que des sphères de même calibre. Les figures 1, 2, 3 et 4 représentent plusieurs formes de ce genre dont la complication va en augmentant. La considération des piles de boulets ainsi établie donne lieu à plusieurs questions intéressantes.



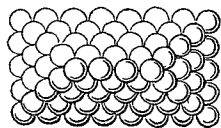
(Fig. 1.)



(Fig. 2.)



(Fig. 3.)



(Fig. 4.)

D'abord, quel est le nombre de boulets contenus dans une pile donnée? Il y a, pour obtenir ce nombre, une règle très simple et très générale, applicable aux trois piles des figures 2, 3 et 4, et qui consiste à prendre le tiers du produit d'une des faces triangulaires latérales par la somme des nombres de boulets contenus dans les trois arêtes parallèles.

Ainsi, considérons la figure 4. La face triangulaire de gauche renferme 15 boulets; chacune des deux arêtes longitudinales du rectangle qui sert de base à la pile en contient 8, ce qui donne 16; en y ajoutant les 4 boulets qui forment l'arête supérieure de la pile, on a 20 pour la somme des trois arêtes parallèles. Multipliant 15 par 20, on a 300 dont le tiers 100 est précisément le nombre de boulets que contient la pile représentée dans la figure 4.

On verrait de même que, pour obtenir le nombre de boulets de la pile représentée dans la figure 3, il faut multiplier le nombre 15 de la face triangulaire par la somme 11 des 3 arêtes parallèles 5, 5 et 1, et prendre le tiers du produit, ce qui donne 55.

Enfin, dans le cas de la figure 2, deux des arêtes parallèles se réduisent à un seul boulet, et la troisième en renferme 5: le nombre total des boulets de la pile est donc le tiers du produit de 15 par 7, ou 55.

Reste à déterminer de la manière la plus simple possible le nombre des boulets contenus dans une face triangulaire telle que la représente la figure 1, opération qui serait elle-même fort longue, s'il fallait avoir recours à une énumération directe, lorsque le nombre des boulets est considérable.

Or il suffit, pour obtenir *a priori* le compte des boulets contenus dans la face triangulaire, de prendre la moitié du produit de deux nombres, l'un égal à celui des boulets contenus dans le côté du triangle, et l'autre plus fort seulement d'une unité. Ainsi, dans le cas de la figure 1, le résultat cherché est égal à la moitié du produit de 3 par 6, ou à 15.

Lorsque l'on a une certaine quantité de boulets à ranger suivant une des quatre formes représentées par nos figures, il faut connaître avant tout le nombre de ceux qui doivent former un des côtés de la base. On conçoit donc l'importance du problème inverse de celui que nous venons de résoudre. Mais la solution de ce problème nous entraînerait dans des développements incompatibles avec la nature de ce recueil.

Pour établir une pile, il faut cinq hommes munis de règles, d'un cordeau, d'un niveau de maçon, de pelles et de pioches, etc. On met de niveau et on bat fortement l'emplacement choisi ordinairement sous un hangar ou dans un lieu bien aéré, aussi sec que possible; on l'élève au-dessus

du sol environnant en lui donnant les pentes nécessaires pour l'écoulement des eaux; on le recouvre d'une couche de sable passé à la claie; on forme la base avec des projectiles hors de service enterrés aux deux tiers environ, tous bien de niveau, ceux des côtés bien alignés. Après avoir nettoyé la base on place la première couche de projectiles, et successivement toutes les autres, sans interposition d'aucun corps étranger. L'œil des bombes et des obus est tourné en dessous.

On fait ordinairement les piles aussi oblongues que possible, afin de faciliter la circulation de l'air. On en établit aussi quelquefois en retour d'équerre, qui se composent d'une pile oblongue ordinaire, et d'une autre pile annexée à la première et dont les trois arêtes parallèles sont égales

LA MAISON DE BEETHOVEN

A BONN.

(V. la Biographie et le Portrait de Beethoven, 1840, p. 28.)

La ville de Bonn, qui a vu naître Beethoven, est située sur la rive gauche du Rhin, et à quelques lieues seulement au midi de Cologne. A des époques bien diverses, elle a été opposée à cette grande cité. Au moyen-âge, lorsque les archevêques de Cologne étaient en guerre avec leur métropole, c'était à Bonn qu'ils se retiraient; ils s'y étaient fait bâtir un château qui avait fini par devenir leur résidence habituelle, et qui a été reconstruit au dernier siècle sur un plan gigantesque. De nos jours, lorsque la Prusse a pris possession des bords du Rhin, elle a aussitôt songé à y former un établissement d'où les opinions protestantes, qui animent toute sa politique, pussent se répandre et se propager; mais loin de relever l'ancienne université de Cologne qui s'était illustrée en défendant des croyances catholiques, elle en a fondé à Bonn une nouvelle qu'elle a pu diriger à son gré, façonner à sa religion, et remplir tout entière de sa pensée. C'est dans le palais même des archevêques qu'elle a placé l'école du sein de laquelle elle maîtrise ces provinces.

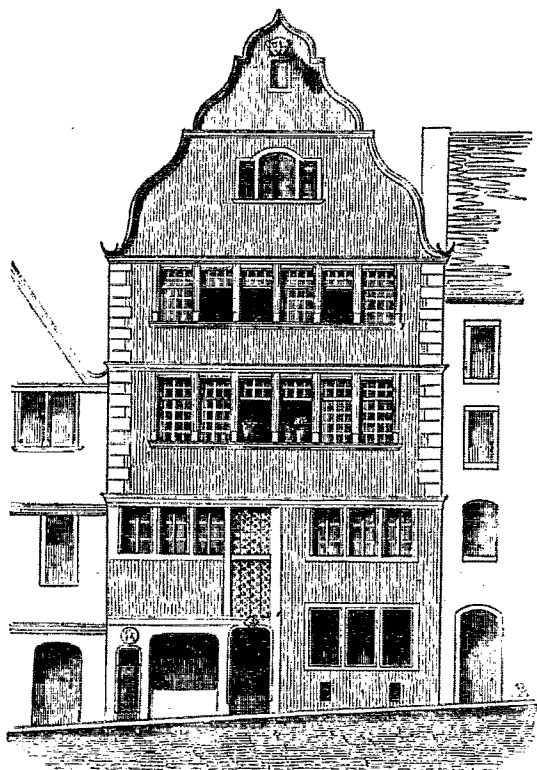
La situation de Bonn est plus heureuse peut-être que celle de son antique rivale. Plus loin, le Rhin ne réfléchit plus dans ses flots que des campagnes monotones; ici il coule encore entre ces montagnes dont les paysages et les ruines ont rendu ses rives célèbres. En face des terrasses de l'Université, s'élèvent, de l'autre côté du fleuve, les sept têtes du Siebengebirge, qui couronnent pour ainsi dire les magnificences du Rhin. Des pentes, dont les lignes semblent faites pour le plaisir des yeux, lient ces sommets à la double plaine que la terre et les eaux forment à leur pied.

La musique, qui semble accompagner partout les harmonies de la nature, et qui n'est peut-être que leur expression, fleurit depuis long-temps dans ce beau lieu. Dès l'époque de la renaissance, on y établit une école de composition et de chant qui fut presque aussitôt renommée. Beethoven en a recueilli dans son enfance les dernières traditions, et la ville montre avec orgueil la maison où le grand artiste a passé ses premières années et reçu ses premières inspirations.

Cette maison est l'une des plus remarquables de la rue qui conduit au Rhin, et qui a pris le nom du fleuve. Suivant l'usage répandu au moyen-âge dans toutes les parties de l'Europe, elle est faite d'un mélange de bois et de maçonnerie qui prêtait aux effets les plus originaux. Quoiqu'elle porte l'empreinte de ce vieux système, elle ne doit point avoir été bâtie avant les premières années du dix-septième siècle; elle a dans ses grandes proportions et dans ses ornements un certain air de régularité qui décèle une époque où l'ordre a déjà pris partout la place du caprice. Cependant l'antique naïveté subsiste non seulement dans l'appareil de la construction, mais même dans la distri-

bution des parties et dans la forme, qui est comme leur enveloppe commune. Le pignon, qui jadis se mariait si bien à l'ogive, jette au faite de la maison son angle aigu et sa grue consacrée; et au bas de l'édifice, à côté de la porte basse, étroite, latérale, de l'escalier, se présente la grande ouverture de la boutique. Les croisées, formées de petites vitres hexagones, marquent aussi dans cette habitation, comme dans toutes celles des anciens jours, la modestie de nos aïeux qui passaient leur vie dans l'obscurité et dans le recueillement.

L'existence que Beethoven mena dans cette maison dut être simple comme elle. Les habitudes qu'il y contracta, les sensations qu'il y ressentit n'ont-elles pas influé sur son



(Maison où est né Beethoven, à Bonn.)

génie? Quand on a goûté la naïveté qui est au fond de ses compositions les plus savantes, et, si j'ose le dire, la bonhomie qui respire dans ses plus brillants morceaux, on voit avec plaisir les lieux où dès l'enfance tout le prédisposait à aimer la simplicité et la force.

Beethoven est né au second étage de la maison qui porte aujourd'hui son nom. L'appartement dans lequel il a vu le jour est occupé ordinairement par des étrangers que le souvenir du grand compositeur y attire. Le rez-de-chaussée est habité par le propriétaire de la maison, lequel n'est pas une des moindres curiosités de l'endroit. Cet excellent homme, qui a été autrefois boulanger, n'a plus aujourd'hui d'autre occupation que de montrer, sur le seuil de sa porte, sa fantastique personne coiffée d'un bonnet plus fabuleux encore. Sitôt qu'il voit un voyageur s'arrêter en face de son habitation, il va droit à lui, et le regard sérieux dont il l'honore, avant même d'entrer en conversation, semble dire tout d'abord :

C'est moi qui suis Guillaut, *seigneur de ce château.*

Une fois qu'il a saisi son homme, il ne le lâche point qu'il ne l'ait conduit dans son parloir, et qu'il ne lui en ait montré les archives. D'une armoire peinte de la couleur de la muraille, il tire un cahier sur lequel il a gribouillé tout ce que

sa famille lui a appris concernant le grand Louis; c'est ainsi qu'il nomme L. Beethoven. Il sait non seulement quel jour le grand Louis est né, mais encore quel jour le grand Louis a été sevré, et quel jour on lui a arraché sa première dent. Ce qu'il y a de plus intéressant à ses yeux et aux nôtres aussi, c'est une concordance qu'il a établie entre les événements de sa propre famille, et ceux de la vie du grand Louis. Tel jour le grand Louis a tenu pour la première fois un violon dans ses mains; et ce jour-là même, la mère du boulanger convolait en secondes noces. Un autre jour le grand Louis a fait entendre son fameux *quintette*, et au même jour, madame ***, tante du boulanger, débutait comme chanteuse sur le théâtre de Cassel. Admirez la rencontre! vous dit le bonhomme en hochant son respectable chef. Une seule chose manque à son contentement, c'est qu'il n'est point assez lettré pour mettre ces détails dans un style digne du sujet. Comme, pour lui faire plaisir, nous sympathisons avec son chagrin, il a tourné les yeux au ciel, et en exhalant un soupir qui n'était pas exempt de consolation, il nous a promis de porter quelque jour son manuscrit à un *philosophe* pour le faire mettre en bon langage.

Rien n'est plus plaisant parfois que le culte rendu aux grands hommes par les gens qui s'enthousiasment pour leur gloire sans l'avoir jamais comprise. Je me souviens qu'étant allé visiter à Ferney l'habitation de Voltaire, je fus introduit par un vieux domestique qui avait dix ou douze ans lorsque le grand écrivain quitta sa retraite pour venir expirer à Paris au milieu des triomphes. Lorsque le serviteur m'eut montré les appartements, il me conduisit dans l'allée où Voltaire se promenait tous les matins. Frappé de la magnificence du spectacle que le Jura et les Alpes offrent en cet endroit, je demeurai convaincu que l'homme qui avait choisi sa demeure dans un si beau lieu devait être doué au plus haut point de ce sentiment de la nature que notre époque s'est vantée d'avoir seule connu. Ajoutant dans ma pensée cette qualité à toutes celles qu'on reconnaît ordinairement dans l'illustre philosophe, je ne pus m'empêcher de témoigner mon admiration, et je dis à mon *cicerone* : « C'était un bien grand homme! — Non, monsieur, me répondit-il; il n'était pas aussi grand que vous, et il avait des mollets si maigres, si maigres!... »

La ville de Bonn attache beaucoup de prix aux traces qu'elle peut conserver encore du séjour de Beethoven dans ses murailles. Elle s'honore infiniment d'avoir donné naissance à un homme qu'elle regarde, non sans raison, comme un des plus grands artistes qui aient paru sous le ciel. Elle travaille à lui élever une statue qui sera sans doute l'un de ses monuments les plus importants.

COSTUMES MILITAIRES.

Depuis long-temps, l'administration militaire s'était proposé un problème difficile, et dont la solution était d'une haute importance pour le bien-être de l'armée. Il ne s'agissait de rien moins que d'une modification générale de l'équipement et de l'habillement de l'infanterie.

Plusieurs modifications partielles ont été opérées à différentes époques depuis 1830; ainsi les guêtres d'étoffe, le sabre-briquet, le shako évasé et le fusil à pierre, ont fait place aux guêtres de cuir, au sabre-poignard, au shako droit et au fusil à piston.

Plusieurs essais ont aussi été tentés; ils concernaient presque tous la coiffure (voyez 1836, p. 180).

La création des chasseurs à cheval d'Afrique fit connaître la tunique en 1831; cette tunique fut adoptée depuis pour les chasseurs organisés à Vincennes par le duc d'Orléans (voyez 1841, p. 284), et donna enfin l'idée du changement général de l'habillement de l'infanterie en 1841.

En août 1841, le nouvel uniforme fut provisoirement arrêté par le ministre de la guerre; en septembre de la même année, une instruction fut envoyée à MM. les colonels des 11^e et 69^e régiments de ligne, et des 2^e, 4^e et 47^e régiments d'infanterie légère; et enfin en février et mars 1842, un bataillon de chacun de ces corps fut équipé pour essai avec la nouvelle tenue.

Elle consiste en un *shako képy*, bleu foncé avec passepoils; une *tunique* bleu de roi boutonnant droit avec passepoils au collet, aux parements et aux fausses poches; pantalon rouge garance, guêtres en cuir; ceinturon blanc à plaque sur le devant, supportant la giberne qui glisse à

volonté, et le sabre-poinard : les passepoils, blancs pour la ligne, sont jaunes pour l'infanterie légère. Les couleurs distinctives du collet sont restées les mêmes, rouge pour la troupe de ligne, jaune pour la troupe légère. Les officiers portent le ceinturon de cuir noir verni, avec le sabre à fourreau de cuir, approchant du sabre des officiers de marine. Pour la tenue du matin, la veste ancienne est remplacée par une veste plus longue, serrant la taille et formant la pointe par derrière, et le bonnet de police par un képy sans baleines.

Tout fait supposer que cet uniforme sera définitivement adopté aussitôt que l'essai aura supporté la saison d'hiver;



(Nouvelles modifications dans l'équipement et l'habillement de l'infanterie.)

car il s'agit encore de décider la coupe et la façon de la capote grise, qui doit garantir le soldat contre la pluie et contre le froid. L'ordonnance pourra être rendue seulement lorsque le ministre de la guerre aura recueilli les rapports des chefs de corps dans les régiments desquels l'équipement modèle a été mis à l'essai.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

AVANT-PROPOS.

Lecteurs, vous rappelez-vous les Mémoires de Jamerai Duval* ? Vous rappelez-vous comment, né dans une chaumière de Champagne, orphelin, gardeur de dindons pendant son enfance, valet d'ermes pendant sa jeunesse, Jamerai parvint, après mille épreuves qu'il décrit sans amertume, à un rang élevé dans la science, et à la direction du Cabinet des médailles de l'empereur d'Allemagne ?

Vous rappelez-vous aussi les Mémoires où William Hutton** a raconté, dans des pages si naïves, comment, fils d'un cardeur pauvre et ivrogne, réduit à gagner sa vie dès

qu'il eut la force de marcher, employé à l'âge de six ans aux rudes travaux d'une manufacture, puis apprenti chez un fabricant de bas, ensuite relieur, libraire, auteur, agriculteur, il sut enfin se frayer honnêtement un chemin à travers tous les obstacles de la misère, et acquérir dans l'âge mûr la considération et l'aisance ?

Si vous avez lu les extraits de ces deux autobiographies populaires que j'ai eu tant de plaisir à mettre sous vos yeux, vous ne pouvez pas les avoir oubliés. Aujourd'hui j'appelle votre intérêt sur les Mémoires d'un autre enfant du peuple dont l'existence n'a pas été moins difficile, moins agitée, et moins courageuse.

Henri Jung-Stilling était Allemand : il vous révélera des détails précieux sur la condition des classes pauvres et de la bourgeoisie en Allemagne au dix-huitième siècle, comme Jamerai Duval et Hutton vous ont initiés aux souffrances et aux mœurs des mêmes classes, l'un en France, l'autre en Angleterre. Ces études comparées des misères du peuple au siècle dernier sont de nature, si je ne me trompe, à exciter une haute curiosité morale. L'extrême rareté de Mémoires de ce genre, écrits avec bonne foi et talent, ajoute encore à leur prix.

Les trois hommes qui nous occupent ont été contemporains ; ils auraient pu se connaître. En 1773, Jamerai Du-

* Tome VI. 1838.

** Tome VII. 1839.

val, octogénaire, achevait tranquillement sa vie au milieu de ses livres, dans un petit appartement du palais impérial de Vienne. Cette même année, William Hutton avait cinquante-deux ans ; il était père de famille ; il commençait à échapper à force de travail à l'indigence qui l'avait si longtemps éprouvé ; il avait acheté des terres aux environs de Birmingham, et il les cultivait. Quant à Henri Stilling, il n'avait alors que trente-cinq ans : il luttait encore contre la mauvaise fortune ; il exerçait la médecine dans une petite ville, avec peu de succès et beaucoup de dettes.

Je suppose que par grand hasard ils se fussent rencontrés tous trois, ils eussent sympathisé par les souvenirs communs de leur naissance misérable, de leur jeunesse tourmentée, et par leur intention de laisser un récit fidèle de leur vie comme encouragement et comme exemple aux enfants du peuple. Je doute cependant qu'ils se fussent attachés par des liens d'une véritable amitié. J'aimerais Duval, voué à la science, était, comme la plupart des esprits distingués de France à cette époque, atteint d'une philosophie sceptique, railleuse et un peu révolutionnaire ; sa devise eût été : « Aimez la science, combattez les préjugés, défendez le peuple. » William Hutton, au contraire, avait contracté quelques uns des sentiments d'égoïsme et d'aigreur assez ordinaires chez les parvenus : il était vivement indigné contre tout changement politique ; il plaçait toute sa gloire dans la petite fortune qu'il avait si laborieusement acquise ; il était ingénieux, spirituel même, mais son intelligence n'était arrivée à une grande étendue ni sous le rapport philosophique, ni sous le rapport religieux ; il était industriel et commerçant avant tout, à peu près comme sa patrie. Aussi ses Mémoires sont-ils principalement une leçon d'activité, de travail et de persévérance. Mais Stilling a été, de sa naissance jusqu'à sa mort, un homme éminemment religieux : il plaçait sa foi bien au-dessus de tous les intérêts humains ; elle dominait chez lui jusqu'à son amour de la science, qui était pourtant bien ardent et bien sincère. Il n'entendait absolument rien aux affaires, et plus malheureusement rien à l'ordre et à l'économie. Le conseil suprême qui sort de toutes ses pages est : « Ayez confiance en Dieu. »

On ne s'étonnera donc point d'apprendre que les Mémoires de Stilling sont en grande vénération dans quelques pays protestants ; en même temps qu'ils sont une lecture édifiante, ils ont un mérite littéraire. Stilling était lié d'amitié avec Goethe : il lui avait confié en manuscrit l'histoire de son enfance. Goethe y trouva un tel intérêt, qu'il la publia sans en demander même l'autorisation à l'auteur ; il avait pris auparavant une autre liberté non moins grande, et dont ni Stilling ni le public n'eurent lieu de se plaindre : il s'était complu à corriger et élever le style. Aussi cette première partie des Mémoires est-elle considérée en grande partie comme l'œuvre de Goethe.

En France, jusqu'à ce jour, ces Mémoires, quoique signalés plusieurs fois au public avec éloge*, sont restés presque entièrement inconnus. L'excellente traduction terminée depuis quelques années par un des écrivains les plus distingués de Lausanne** contribuera sans doute à les populariser ; mais on ne saurait se dissimuler que l'exaltation mystique de Stilling a peu de chances de convenir à notre caractère national. Dans l'abrégé assez étendu que je me propose d'insérer ici, ce motif de répulsion ou d'indifférence, juste ou non, n'existera pas, ou sera du moins très atténué. La nécessité d'être concis et rapide me restreindra le plus souvent au récit des événements. Il y aura cependant une mesure à garder : il ne faut point que la moralité s'efface dans l'analyse ; ce serait non seulement renoncer au but utile, mais décolorer une vie dont le romanesque est dans les

impressions et dans les sentiments peut-être plus encore que dans les faits.

I. — ENFANCE DE STILLING.

Dans une contrée très montueuse de la Westphalie se trouve une paroisse dont le chef-lieu porte le nom de *Florenbourg* (château des fleurs). Des hauteurs avoisinantes la vue s'étend sur un grand nombre de petites principautés.

A une heure de cet endroit, au sud-est, est situé le petit village de *Tiefenbach* (ruisseau profond), ainsi nommé de sa position entre deux montagnes. Les maisons du village sont comme suspendues sur le penchant des deux montagnes, de part et d'autre du ruisseau ; celui-ci coule dans le fond, formé des eaux réunies de deux petites vallées qui s'ouvrent à droite et à gauche, juste au-dessus de Tiefenbach. La montagne à l'est s'appelle le Giller ; elle est escarpée, et son versant occidental est couvert de hêtres épais : on voit de là des prairies et des champs fermés tout alentour par une chaîne de montagnes. Les flancs du Giller sont tout plantés de chênes et de hêtres ; ils ne laissent apercevoir dans leur sein aucune percée qui permette à l'œil de suivre le jeune garçon conduisant le bœuf attelé au traîneau de charbon. Du côté opposé s'élève le Geisemberg, semblable à un pain de sucre, et couronné à son sommet des ruines d'un vieux château. C'est au pied de celui-ci qu'est assise la maison patrimoniale des Stilling.

Vers 1750 vivait encore dans cette maison un vénérable vieillard, Eberhard Stilling, paysan et charbonnier. Il passait tout l'été dans la forêt à faire du charbon. Une fois par semaine, il revenait chez lui pour voir ses gens et faire une nouvelle provision de vivres ; c'était d'ordinaire le samedi soir. Le dimanche, il allait à l'église de Florenbourg et assistait aux séances du consistoire dont il était membre. Telle était sa vie ; sa famille se composait de deux fils et quatre filles qui avaient passé l'âge de l'enfance.

L'un des fils, Wilhelm, tailleur et maître d'école, avait épousé la fille d'un pauvre ministre ; elle s'appelait Dorothee.

Ce fut de leur union que naquit Henri Stilling, le 12 septembre 1740.

Cet événement fut un grand sujet de satisfaction dans toute la famille. Chacun se réjouissait d'avoir un petit enfant dans la maison, car on n'en avait pas eu depuis bien des années. Le vieux Eberhard était heureux de l'espérance de pouvoir redire ses vieilles chansons en berçant son petit-fils.

Henri n'avait pas encore deux ans lorsque sa mère mourut. Cette perte eut une grande influence sur son éducation. Le caractère de cette jeune femme laissa dans la famille Stilling les souvenirs les plus touchants, et sa mémoire y fut toujours vénérée. Voici comment, par degrés insensibles, elle se détacha et sortit de cette vie terrestre.

Déjà, avant ses couches, Dorothee était tombée dans une douce mélancolie ; les plaisirs n'en étaient plus pour elle, les peines aussi la trouvaient indifférente. Elle savourait constamment cette espèce de volupté qu'il y a dans la tristesse. Le soleil se levait-il dans toute sa magnificence, elle pleurait et le contemplait dans une profonde rêverie ; quelquefois seulement elle disait : Combien il doit être beau celui qui a fait ce soleil ! Se couchait-il, elle pleurait encore : Voilà notre ami, notre consolateur qui se sépare de nous, disait-elle alors ; et elle aurait désiré avec ardeur être bien loin enfoncée dans la forêt à l'heure du crépuscule. Mais rien ne lui donnait plus d'émotion que la lune ; elle éprouvait alors quelque chose d'inexprimable, et passait des soirées entières au pied du Geisemberg. Wilhelm l'accompagnait presque toujours, et ils causaient ensemble avec une grande effusion. Ils avaient tous deux quelque chose de semblable dans le caractère ; ils auraient pu oublier le monde entier, s'oublier l'un l'autre ils ne l'auraient pu, et pourtant ils ressen-

* La *Biographie universelle*, la *Revue britannique* (Juillet 1835).

** M. A. Secretan.

taient chacune des misères et portaient chacun des fardeaux qui pouvaient accabler leurs semblables.

Un dimanche, vers midi (c'était un an et demi après la naissance de Henri Stilling), Dorothee pria son mari de venir se promener avec elle jusqu'au château de Geisenberg. Jamais Wilhelm ne lui avait rien refusé, il partit avec elle. Dès qu'ils furent arrivés dans le bois, leurs bras s'entrelacèrent, et ils gravissaient ainsi lentement les pentes ombragées de la montagne, au milieu du gazouillement des oiseaux.

— Ecoute, Dorothee ; pourquoi es-tu ainsi mélancolique depuis long-temps ? S'il faut dire la vérité, tu me rends aussi mélancolique. Pourquoi aimes-tu tant à être seule avec moi ? Mes sœurs croient que tu ne les aimes pas.

— Et pourtant je les aime de tout mon cœur.

— Tu pleures sans cesse comme si tu avais des chagrins ; cela m'afflige et me fait mal. As-tu quelque chose sur le cœur, ma chère enfant ? as-tu quelque chose qui te tourmente ? Dis-le-moi ; je te rendrai le repos, quoi qu'il en puisse coûter !

— Oh non ! je n'ai pas de chagrin, cher ami, je ne suis pas mécontente ; je t'aime, j'aime nos parents et nos sœurs. Mais je te dirai tout ce que j'éprouve. Lorsque je vois, au printemps, comme tout reverdit, comme les arbres reprennent leurs feuilles, comme les fleurs et les plantes reparaissent, il me semble que cela ne me concerne pas, il me semble que je suis dans un monde auquel je n'appartiens pas. Mais si, au contraire, je trouve sur le chemin une feuille morte, une fleur flétrie ou une plante desséchée, alors mes larmes coulent, et cela me fait un bien, un bien que je ne puis t'exprimer, et pourtant je ne suis pas joyeuse ; autrefois tout cela m'aurait attristée, et je n'étais jamais plus gaie qu'au printemps.

— Je n'ai rien éprouvé de semblable, mais il est sûr que tes paroles m'ont remué jusqu'au fond du cœur.

S'entretenant ainsi, ils étaient arrivés sur la crête de la montagne, auprès des ruines du château. Ils respiraient avec délices la fraîche brise qui venait du Rhin, et la regardaient se jouer en sifflant au milieu des hautes herbes et des feuilles de lierre qui tapissaient les murailles dégradées. — Ce lieu est véritablement ma place, dit Dorothee, j'aimerais demeurer ici.

Le soleil commençait à se coucher, et Dorothee avec son Wilhelm avaient savouré en plein la volupté de ces pensées mélancoliques. En descendant le bois, Dorothee sentit un frisson mortel lui parcourir le corps ; elle tremblait de froid, et il lui fut difficile d'atteindre la maison de Stilling. Elle prit une fièvre ardente, et Wilhelm se tint nuit et jour à son chevet. Le quatorzième jour de sa maladie, à minuit, elle dit à Wilhelm : Viens. Il se mit à côté d'elle. Elle l'entourait de son bras droit, et il reposait sa tête sur son sein. Tout-à-coup il s'aperçut que les battements de son cœur se ralentissaient, puis il ne les sentit plus que deux ou trois fois. Glacé d'effroi, il se mit à crier avec désespoir : Marie ! Marie ! Bientôt tout fut debout dans la maison. On accourut ; Wilhelm était étendu sur le lit, et recevait sur ses lèvres le dernier souffle de Dorothee. Elle était morte ! Wilhelm était comme un homme ivre, et son âme ne semblait plus vouloir revenir à lui. Enfin il descendit du lit, pleura et sanglota à haute voix. Le vieil Eberhard et sa femme s'approchèrent de Dorothee, lui fermèrent les yeux sans donner aucune marque de faiblesse, et laissèrent alors un libre cours à leurs sanglots. Dououreux spectacle ! ces deux vieilles têtes blanches, baignées de larmes, se penchaient et regardaient tendrement l'ange qui s'était envolé. Les jeunes filles pleuraient aussi à chaudes larmes, et se racontaient l'une à l'autre les dernières paroles et les dernières caresses de la sœur qu'elles venaient de perdre.

Wilhelm, après la mort de sa femme, tomba dans une profonde et amère tristesse. Sa piété devint austère et pres-

que farouche. Il se retira dans une chambre au haut de la maison, et il y vécut retiré pendant plusieurs années. Là il travaillait de son état de tailleur, et, à ses heures de repos, s'occupait exclusivement d'élever son fils et de faire passer dans son âme les sentiments religieux où sa douleur avait trouvé un refuge.

A quatre heures du matin, il se levait et se mettait au travail. A sept heures, il éveillait Henri, et en l'habillant l'entretenait de ses devoirs envers Dieu. L'enfant recevait ensuite son déjeuner. Il devait le manger avec ordre et bienséance, comme s'il eût été en présence d'un prince. Après déjeuner, il devait lire et apprendre par cœur une petite portion du catéchisme ; il lui était aussi permis de lire de vieilles histoires sacrées et profanes, intéressantes et à la portée d'un enfant, comme par exemple *l'Empereur Octavien avec sa femme et ses fils*, *l'Histoire des quatre fils d'Aymon*, *la Belle Mélusine*, et autres semblables.

Wilhelm ne permettait jamais à son fils de jouer avec d'autres enfants ; il le tenait tellement enfermé qu'à l'âge de sept ans Henri ne connaissait aucun enfant du voisinage, mais en revanche il avait lu toute une suite de beaux livres. Il en résulta que son âme s'ouvrit tout entière à l'idéal et s'en nourrit avec délices ; son imagination fut exaltée parce qu'elle ne s'exerçait que sur des êtres et des actions purement fantastiques. Les héros des vieilles ballades, dont les vertus étaient dépeintes sous des couleurs exagérées, se posèrent insensiblement devant son esprit comme autant de modèles à imiter. Les vices lui inspiraient une profonde horreur ; et comme il entendait sans cesse parler de Dieu et de personnes pieuses, il se trouva placé à son insu dans un point de vue exclusif d'où il envisageait toutes choses.

L'après-midi, de deux à trois heures, ou quelquefois un peu plus tard, Wilhelm permettait à l'enfant de se promener dans le verger et le bois du Geisenberg. Il lui avait tracé certaines limites pour le théâtre de ses ébats, et Henri ne pouvait pas en sortir sans être accompagné par son père. Cette espèce de champ clos n'était pas bien vaste ; Wilhelm l'avait tracé de telle façon que d'un coup d'œil il pût l'embrasser en entier depuis sa fenêtre, afin de ne jamais perdre de vue son enfant. Le temps prescrit était-il écoulé, ou bien quelque enfant du voisinage s'approchait-il de loin, Wilhelm sifflait aussitôt, et Henri accourait à ce signe.

Cet espace de terrain, qui renfermait le verger de Stilling et la partie du bois qui l'avoisinait, était donc visité tous les jours de beau temps par notre petit garçon. Il y créait des paysages purement fantastiques : là c'était un désert d'Égypte, un accident du terrain se transformait en caverne où il se cachait pour représenter saint Antoine, et là, dans son enthousiasme, il faisait réellement de ferventes prières ; dans un autre coin c'était la fontaine de Mélusine ; là, la Turquie, où demeuraient le sultan et sa fille, la belle Marcébilla ; là, sur un quartier de roc, était le château de Montalban, où demeurait Renaud, et ainsi de suite. Tous les jours il faisait des pèlerinages dans ces divers lieux ; personne ne peut se représenter le bonheur dont il jouissait.

Henri Stilling fut donc élevé d'une façon tout extraordinaire, sans aucune espèce de communication avec les hommes. Il ne savait rien du monde, rien des vices qui y sont répandus. Prier, lire et écrire étaient ses seules occupations : sa tête n'était pas remplie de beaucoup de choses ; mais tout ce qu'elle renfermait était si vivant, si net, si noble et si relevé, que les expressions de l'enfant, ses discours et ses actions ne sauraient se décrire. Il était un sujet d'étonnement pour toute sa famille. Tous les voisins qui venaient dans la maison de Stilling et qui voyaient le petit garçon l'admiraient ; car ils ne comprenaient rien de ce qu'il disait, quoiqu'il parlât bon allemand.

Telle fut l'éducation de Henri Stilling jusqu'à l'âge de dix ans.

LE VOYAGE COMIQUE DE JOHN GILPIN*.

John Gilpin était un citoyen de crédit et de renom, et de plus capitaine dans la milice bourgeoise de la fameuse ville de Londres.

L'épouse de John Gilpin dit à son cher époux : — Nous sommes mariés depuis vingt longues années, et nous n'avons pas eu encore un seul jour de fête.

C'est demain l'anniversaire de notre mariage; nous irons tous ensemble à l'auberge de la Cloche, à Edmonton, dans une voiture à deux chevaux.

Ma sœur, l'enfant de ma sœur, moi et nos trois enfants, nous remplirons toute la voiture; vous nous suivrez à cheval.

Gilpin répondit aussitôt : — De tout le sexe féminin je n'admire qu'une seule femme, et cette femme c'est vous, ma très chère : c'est pourquoi il sera fait suivant votre désir.

Je suis un brave marchand drapier, comme tout le monde sait, et mon bon ami le calendreur me prêterait son cheval.

— C'est fort bien dit, répliqua madame Gilpin, et comme le vin est cher à l'auberge, nous y porterons du nôtre qui est clair et d'une belle couleur.

John Gilpin embrassa sa tendre femme, transporté de voir qu'au moment même où elle s'abandonnait à l'attrait du plaisir, elle songeait encore à l'économie.

Le matin vint, la voiture aussi; mais madame Gilpin ne la laissa pas conduire devant sa porte, de crainte de passer pour fière dans son voisinage.

La voiture s'arrêta donc à trois portes plus loin; la famille

alla la rejoindre; six personnes, six précieuses âmes y montèrent, et grands et petits, s'y entassèrent joyeusement.

Le fouet claqua, les roues tournèrent; jamais on ne vit gens plus heureux; les pavés résonnaient bruyamment comme si tout Cheapside* eût perdu la tête.

John Gilpin s'approcha de son cheval, saisit la bride flottante, mit le pied dans l'étrier, et monta, impatient de partir; mais tout aussitôt il redescendit.

Car à peine eut-il enfourché la selle, prêt à commencer son voyage, que, tournant la tête, il aperçut trois pratiques devant sa boutique.

Vite il mit pied à terre; car quoiqu'il eût regret de perdre du temps, une perte d'argent lui eût été encore un plus grand crève-cœur.

Une heure s'écoula avant que les pratiques eussent trouvé ce qui leur convenait; lorsqu'elles eurent fini, Betty descendit l'escalier quatre à quatre en criant : On a oublié le vin !

— Bon dieu ! dit Gilpin, apporte-le-moi, apporte aussi mon ceinturon de cuir et ma fidèle épée, l'épée que je porte quand je vais à l'exercice.

Or madame Gilpin (cette chère âme si prévoyante !) avait préparé deux bonnes bouteilles de grès fort convenables pour transporter saine et fraîche la précieuse liqueur qu'elle aimait.

Chaque bouteille avait une anse dans laquelle John Gilpin passa son ceinturon, et il pendit une bouteille de chaque côté de sa personne par respect pour les lois de l'équilibre.

Puis, afin d'être équipé de la tête aux pieds, il jeta bra-



(Fig. 1. Départ de la famille Gilpin. — Dessin de Georges Cruikshank.)

vement par-dessus le tout son grand manteau rouge, bien brossé et resplendissant.

Une seconde fois il monta sur son généreux coursier, qui avança d'abord lentement sur les pavés, d'un pas grave et prudent.

Mais bientôt, sentant sous ses pieds bien ferrés un chemin plus facile, l'animal commença à trotter en hennissant, et Gilpin sauta sur sa selle.

— Là, là, tout doux ! cria Gilpin; mais Gilpin cria en vain : le trot se changea bientôt en galop, en dépit de la bride et du bridon.

* Ce petit poème, qui jouit depuis long-temps d'une grande popularité en Angleterre, est du poète Cowper (voy. 1840, p. 318).

Lors, se penchant en avant, comme on est bien forcé de faire quand on ne peut pas se tenir droit, John Gilpin saisit à deux mains la crinière, et s'y cramponna de toutes ses forces.

La suite à une prochaine livraison.

* Rue très commerçante, près de Saint-Paul.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

MUSÉE DU LOUVRE. — ÉCOLE FLAMANDE.

LA FEMME HYDROPIQUE, PAR GÉRARD DOW.

(Voy. sur Gérard Dow, 1834, p. 175; et 1839, p. 313.)



(Musée du Louvre. — La Femme hydropique, par Gérard Dow. — Gravure de GODARD d'Alençon.)

Une femme souffrante, sa fille éplorée, une servante (ou une fille aînée moins sensible), un médecin impassible observant les progrès du mal et prononçant en lui-même un arrêt de mort peut-être, tel est ce petit drame à quatre personnages. Justement réputé comme l'un des chefs-d'œuvre de Gérard Dow, le tableau, toutefois, doit sa célébrité moins peut-être au pathétique de son sujet qu'au

goût et à la richesse de la décoration. Détournez les regards, et demandez-vous quelle impression vous reste. Infailliblement, cette immense et riche tenture, ce lustre de cuivre brillant, cette vaste fenêtre d'où s'échappe cette lumière blanche et vive qui baigne, caresse les objets, glisse, serpente sur les personnages, sur le parquet, sur les meubles, se joue et scintille çà et là aux angles et au

poli du métal et du bois, puis peu à peu se perd et s'éteint aux derniers plans avec une dégradation si harmonieuse et si artistement ménagée, voilà ce qui charme et saisit : tous ces accessoires prennent plus de place que la scène vivante dans le souvenir de quiconque a le véritable sentiment de l'art. C'est à peu près ainsi que, dans un paysage, la représentation de la nature est toujours l'objet principal, tandis que les personnages, qui donnent le plus souvent le nom à l'œuvre, ne sont cependant que d'une importance secondaire. *La Femme hydropique* est donc surtout un tableau d'intérieur, et le Musée du Louvre n'en possède aucun autre qui soit d'une perfection plus achevée. Était-il donné à la gravure de traduire un pareil tableau ? N'a-t-il pas été téméraire de l'entreprendre ? Ce n'est pas à nous de répondre, et nous devons seulement avertir que c'est la difficulté elle-même qui a tenté le burin hardi et consciencieux de l'un des plus habiles graveurs de notre temps. La finesse et la variété du travail xilographique, qualités si rares et qui étaient si nécessaires ici pour exprimer les différents effets de lumière, les différents tissus des étoffes, les détails infinis dans l'ombre, n'échapperont sûrement point à des yeux exercés. On appréciera cette nouvelle preuve de patience et de savoir. C'est par de semblables essais, laborieux et parfois ingrats, que la gravure sur bois, dont la renaissance ne date que de dix ans, peut et doit s'élever au-dessus de ce qu'on appelle le métier, et se maintenir au rang des arts.

LES BANNIS.

NOUVELLE.

§ 1.

Placée au point de partage des routes qui conduisent au midi et au nord de la Sibérie, la ville d'Ecaterinembourg semble être comme la porte de cette curieuse contrée. Bien que vous soyez en Asie depuis le moment où vous avez franchi l'Oural, vous apercevez encore ici des traces de l'Europe, mais ce sont les dernières. Au-delà vous ne trouverez plus rien de la civilisation qui vous a suivi jusqu'alors ; et de quelque côté que vous vous dirigiez, en sortant d'Ecaterinembourg, vous trouverez la Sibérie dans toute son originalité, car au midi sont les Kirghiz et les Kalmoucks ; au nord, les Ostiaks, les Samoyèdes ; à l'Orient, les Tongouses, les Youkaghirs, les Koriaks ; tous peuples également sauvages.

Or c'est dans cette ville, placée à l'entrée des contrées sibériennes, que doivent commencer les événements dont nous voulons donner le récit.

On était au milieu du mois de septembre, de l'année 1766. Le soleil brillait de cet éclat trompeur qui, dans les contrées du Nord, annonce l'approche de l'hiver ; ses derniers rayons faisaient étinceler les vitres des grandes maisons de pierre bâties par les négociants ou les employés des mines, et jetaient de longues traînées empourprées sur les toits moussus des petites maisons de bois occupées par les ouvriers.

Une population nombreuse, et portant, outre le vêtement national, les costumes variés de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Arménie, parcourait les trottoirs de bois qui bordent, des deux côtés, les rues tirées au cordeau, mais non pavées, lorsque tout-à-coup il se fit un grand mouvement dans une de ces rues. Les passants s'arrêtèrent, et le cri : *Les brodiaghi ! les brodiaghi !* gagna de proche en proche.

Les marchands, avertis par cette clameur, sortirent aussitôt des maisons, les fenêtres se garnirent de femmes, d'enfants, et tous les yeux se tournèrent du même côté.

Presque au même instant apparut au bout de la rue une troupe d'hommes enchaînés deux à deux et conduits par des cosaques : c'étaient les bannis envoyés par le gouverne-

ment russe pour exploiter les mines ou peupler les campagnes de la Sibérie.

Parmi ces bannis, les uns subissaient le juste châtiment infligé aux crimes commis contre la société ; d'autres étaient des condamnés politiques, coupables de complots ou victimes de quelque persécution ; le plus grand nombre enfin se composait de *brodiaghi* ou vagabonds, à qui le gouvernement donnait, malgré eux, une patrie. On reconnaissait facilement ces derniers à leurs vêtements en lambeaux et à la nonchalance de leur démarche, ainsi qu'à l'expression insouciante et abruti de leurs traits.

La troupe, qui était composée d'environ deux cents bannis (moitié du contingent ordinaire de chaque mois*), s'arrêta devant une maison occupée par un des commandants militaires, où l'officier qui dirigeait l'escorte entra pour prendre des ordres. Plusieurs femmes qui s'étaient mêlées aux spectateurs rentrèrent alors précipitamment chez elles, et reparurent bientôt avec du poisson fumé, du mouton et de l'eau-de-vie, qu'elles présentèrent d'abord aux cosaques afin de les disposer favorablement, puis aux bannis. Quelques marchands s'approchèrent à leur tour pour leur offrir de l'argent.

Cette distribution de secours rompit l'ordre que les condamnés avaient suivi jusqu'alors. Ils se réunirent par groupes, ou s'assirent isolément sur les trottoirs, sans que leurs gardiens songeassent à s'y opposer.

Un d'eux pourtant était resté debout à la place même où il avait fait halte, la tête basse et les bras croisés sur sa poitrine. C'était un jeune homme d'environ trente ans, bien fait, et dont le visage avait une expression ouverte et résolue. Il portait le costume des serfs russes ; mais la blancheur de ses mains que n'avait évidemment altérée aucun travail grossier, son air libre, ses mouvements souples et gracieux, prouvaient suffisamment qu'il appartenait à une classe plus élevée.

Il fut arraché à sa méditation par la voix du vieillard auquel il se trouvait accouplé, et qui, plus fatigué sans doute, s'était assis à ses pieds, à côté d'un chien barbet qui semblait son compagnon.

— C'est donc ici Ecaterinembourg, monsieur Nicolas ? demanda-t-il en russe, mais avec un accent qui trahissait son origine française.

— C'est ici, répondit le jeune homme ; nous voilà arrivés au terme de notre voyage, ou à peu près.

— Et ce n'est pas malheureux, reprit le Français ; car j'en avais assez de vos bois de sapins et de vos routes pavées de troncs d'arbres ! Encore si j'avais l'agilité de mon barbet... car ce brave Vulcain ne paraît pas plus fatigué qu'au moment du départ ; mais un professeur de calligraphie a plus de poignet que de jarret... et cependant, à l'heure qu'il est, j'ai les membres si roides qu'il me serait impossible de filer le moindre paraphe orné.

À ces mots, le vieillard décrivit dans l'air une arabesque avec la main, comme s'il eût voulu s'assurer du plus ou moins de rigidité de ses muscles.

Le regard de Nicolas s'arrêta sur le bonhomme avec une sorte de compassion, et il dit :

— Pauvre père Godureau ! pourquoi avez-vous quitté la France ?

Le vieillard plia les épaules en soupirant.

— Ah ! vous avez raison, monsieur Rosow. Mais on me parlait de Saint-Petersbourg comme du Pérou ; je devais, disait-on, y faire fortune en moins de rien... Je me suis laissé séduire, et je me suis expatrié avec Vulcain... à cinquante-cinq ans !... C'était une impardonnable folie... aussi en suis-je puni, vous voyez. Pour avoir copié une lettre dont je ne comprenais pas un mot, on m'accuse d'avoir pris part à un complot contre l'Etat, on fait de moi un conjuré !

* On expédie en Sibérie environ 4 500 bannis par an.

Comprenez-vous, cher monsieur Nicolas? Pierre Godureau, un homme de cinquante-cinq ans, un professeur de calligraphie, soupçonné d'aspirer au rôle de Brutus!... Ah! si j'avais seulement pu voir le ministre, je lui aurais prouvé son erreur.

— Comment cela?

— Parbleu! je lui aurais dit de me regarder.

Nicolas ne put s'empêcher de sourire. L'aspect du vieux maître d'écriture était en effet assez caractéristique pour suffire à sa justification. Il avait une de ces figures bénignes et étonnées qui peuvent annoncer une bonne nature de dupe, mais non de conspirateur. Ses gros yeux myopes, son long nez blafard sur lequel se dessinait toujours la trace rouge laissée par les lunettes, sa grande bouche dégarnie, et son menton pendant, donnaient même à l'ensemble de sa physionomie quelque chose de bouffon qui appelait le rire. Quant à son costume, il tenait à la fois du magister et du sonneur de cloches. Il portait un habit cannelé, un gilet dont le fond avait été blanc, et sur lequel les tâches de tout genre avaient remplacé les fleurs effacées, une culotte noire, et des bas de laine violette. De sa poche sortait une de ces longues écritures de basane surmontées d'un garde-plumes, et un rouleau de papier soigneusement enveloppé.

En voyant le sourire de son jeune compagnon d'infortune, Godureau reprit d'un air triomphant :

— Oui, j'aurais dit à Son Excellence de m'écouter, et c'est ce que je dirai également au premier commandant militaire que nous rencontrerons... Il est clair qu'il y a erreur.

Nicolas secoua la tête.

— En tout cas, n'espérez point la faire réparer, dit-il; les chefs militaires qui commandent ici sont chargés de garder les bannis, non de vérifier la cause de leur bannissement.

— Eh bien! je ferai parvenir une pétition à l'impératrice.

— Reste à en trouver le moyen. Vous avez vu comment les cosaques de l'escorte ont accueilli votre proposition à cet égard...

— Parce qu'ils sont aux gages du gouvernement; mais je m'adresserai à des gens indépendants... Après tout, il est impossible que l'on ne s'intéresse point à ma situation. Si j'étais un vagabond ou un voleur, comme la plupart de nos compagnons, à la bonne heure... mais je suis une victime politique, et j'espère bien profiter de notre séjour ici...

Il s'arrêta tout-à-coup.

— Qu'y a-t-il? demanda Rosow, qui pendant que le vieux maître d'écriture parlait avait allumé sa pipe et se préparait à fumer.

— Voyez donc cet homme qui s'est arrêté là, à quelques pas, et qui nous regarde, dit Godureau.

Nicolas se détourna.

— D'après son costume, dit-il, ce doit être un riche marchand de Beresov.

— On dirait qu'il veut nous parler, et qu'il n'ose approcher.

— Oh! je vois ce que c'est, reprit Nicolas, la fumée de mon tabac l'épouvante.

— Comment cela?

— C'est un *starovierzi* ou vieux croyant..

— Une secte religieuse proclamant que *c'est ce qui sort par la bouche qui souille?*

— Et qui en a conclu que la fumée de la pipe était un péché.

— Se peut-il?

— Vous allez voir.

Le jeune homme éteignit sa pipe et la ramassa; le marchand s'approcha aussitôt.

— Vous avez fait une longue route, pauvres gens! dit-il.

— De Saint-Petersbourg ici... calcule combien de verstes, dit Nicolas.

— Et votre bourse est sans doute épuisée, reprit le marchand en leur présentant quelques pièces de monnaie.

Rosow rougit.

— Garde ton argent! dit-il avec hauteur; nous ne t'avons rien demandé.

— Un professeur de calligraphie n'accepte point d'aumône, ajouta Godureau d'un ton de dignité.

— Excusez-moi, dit l'étranger en ramassant son argent; vous accepterez au moins un peu de nourriture.

Ils le remercièrent. Mais le *starovierzi* insista, en disant qu'il pouvait leur faire apporter un quartier de renne et une bouteille de *naliki* *.

— Dieu te tiendra compte de ta charité, répliqua Rosow, mais nos rations nous suffisent.

— J'aurais voulu pouvoir vous soulager en quelque chose, dit le marchand; car je sais par expérience ce que vous avez dû souffrir dans ce long voyage.

— L'as-tu donc fait aussi? demanda Nicolas.

— Il y a vingt ans. Je suis arrivé ici les fers aux pieds comme vous; mais Dieu a béni mon négoce, et aujourd'hui Daniel Oldork est cité parmi les riches marchands de Beresov.

— Et quelle était la cause de ton bannissement? reprit Rosow.

— Un meurtre de jeunesse.

— Dieu merci, ce n'est point notre cas, observa Godureau; nous n'avons commis aucun crime.

— Vous n'êtes donc point des condamnés? demanda Daniel.

— Nullement, nullement, monsieur.

— Ah! reprit le marchand d'un ton plus froid, et comme si cette découverte eût détruit l'espèce de fraternité qu'il venait d'invoquer; j'avais cru, à votre air... Mais vous êtes alors des *brodiaghi*?

— Pas davantage, monsieur, dit Godureau avec une sorte de fierté; ni criminels, ni vagabonds!... nous sommes des bannis politiques.

Tout l'intérêt qu'exprimait le visage du marchand s'évanouit pour faire place à une apparence de contrainte et d'inquiétude. Mais Godureau ne s'en aperçut pas; il s'était approché du *starovierzi*.

— Je suis victime d'une erreur, monsieur, reprit-il, d'une fatale erreur.

Daniel regarda autour de lui sans répondre.

— Il suffirait, ajouta le vieux maître, de faire connaître la vérité à l'impératrice...

Le Russe commença à reculer.

— Et puisque vous vous montrez si touché de notre situation, continua Godureau en baissant la voix, vous pouvez me rendre un service important.

— Moi! comment?... balbutia Oldork.

Le Français tira de sa poche un papier.

— Il suffit de faire parvenir cette pétition...

Le marchand n'en entendit pas davantage, et, faisant un geste de frayeur, il tourna le dos et s'enfuit.

Godureau demeura le nez en l'air et sa pétition à la main.

— Vous l'avez épouventé, dit Rosow en riant.

— Quoi, pour lui avoir montré cette lettre?

— Il ne pourrait s'en charger sans s'exposer à une peine sévère. Je vous l'ai déjà dit, la Sibérie est un enfer dont la cour ne veut pas entendre les cris. Toutes les précautions sont prises, et aucune réclamation, aucune demande de banni ne peut en sortir. Une fois ici, il faut accepter sa destinée à jamais.

— A jamais! répéta Godureau; c'est impossible, monsieur, impossible! Il faut que l'on répare l'injustice com-

* Liqueur faite avec les petits fruits sauvages.

mise à mon égard... et sans tarder... J'ai cinquante-cinq ans...

— Je n'en ai que vingt-quatre, moi, dit Rosow avec une expression mélancolique mais ferme, et vous voyez que je me sou mets sans murmurer.

Godureau le regarda.

— Vous avez raison, reprit-il; pendant toute la route j'ai admiré votre courage, je pourrais ajouter votre générosité... car si vous ne m'aviez aidé...

— Comment donc, interrompit gaiement le jeune homme, c'était un devoir! ne vous ai-je point dit que vous me rappeliez mon précepteur français?... un brave abbé qui n'a pu me rendre savant, mais dont je n'oublierai jamais la bonté? La ressemblance de nos situations devait d'ailleurs nous rapprocher; car, moi aussi, je me trouve banni *par suite d'une erreur*...

— Dites d'un crime, monsieur! s'écria Godureau avec une indignation plaisante. Faire enlever un parent et l'envoyer en Sibérie pour le frustrer de sa part d'héritage!... Le comte de Passig, votre cousin, est un scélérat.

— Peut-être, dit Nicolas; mais comme il est puissant à la cour, et que je suis, moi, un officier obscur, il jouira de sa spoliation sans que personne songe à la dénoncer, et le seul parti qui me reste est d'accepter philosophiquement ma nouvelle position. Aussi ai-je renoncé à toutes mes espérances d'avenir, à tous mes projets d'avancement. Avec cet habit de serf j'ai tâché d'en prendre l'esprit; et le plus sage, père Godureau, serait d'en faire autant. Voyez, Vulcain vous donne l'exemple de la résignation.

Ce retour à son chien sembla arracher le vieux professeur d'écriture à ses préoccupations. Il se tourna vers le barbet, qui se tenait à quelques pas, assis sur ses pattes de derrière, et l'œil fixé sur son maître.

— Pauvre Vulcain! dit-il, comment s'habituerait-il à cet affreux pays?... un chien né dans le centre de la civilisation, monsieur!... car il m'a été donné par une dame de la Halle qui l'avait élevé avec le plus grand soin... Mais à quoi son éducation pourra-t-elle lui servir ici?

Cette pensée ramena le bonhomme à ses tristes réflexions, et il passa la main sur la tête du barbet en soupirant.

Dans ce moment les officiers reparurent; on ordonna aux bannis de reprendre leurs rangs, et ils furent conduits aux logements qu'ils devaient occuper pendant leur séjour à Ecaterinembourg.

La suite à la prochaine livraison.

VOYAGE COMIQUE DE JOHN GILPIN.

(Fin. — Voy. p. 352.)

Le cheval de John Gilpin, qui ne s'était jamais senti monté de pareille sorte, comprenait de moins en moins ce qu'il avait sur le dos.

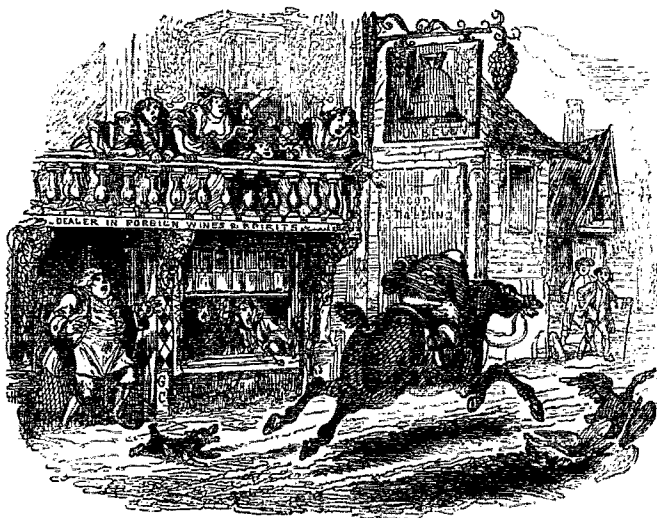
Et Gilpin, bien malgré lui, galopait si furieusement, que son chapeau et sa perruque ne purent le suivre. Il n'imaginait guère, en sortant de chez lui, qu'il ferait en public une si sottise figure.

Le vent soufflait; le manteau rouge flottait et se jouait dans l'air comme un brillant étendard; mais à la fin agrafes et boutons cédèrent, et le noble manteau roula sur la poussière.

Alors tous les passants purent voir distinctement les deux bouteilles de grès pendues au ceinturon de Gilpin, et s'agitant comme deux battants de cloche à ses côtés.

Les chiens aboyaient, les enfants hurlaient, les fenêtres s'ouvraient, et les gens criaient Bravo! de toute la force de leurs poumons.

Gilpin galopait toujours... Gilpin en personne! Le bruit de sa course se répandit aux alentours, et chacun l'expliqua



(Arrête, John Gilpin! — Ce dessin et les suivants sont de Cruikshank.)

à sa guise. — C'est une affaire de conséquence, disaient les uns. — C'est un pari, disaient les autres, un pari de mille livres sterling!

Et du plus loin qu'on l'apercevait, c'était merveille de voir avec quel empressement les préposés aux péages ouvraient leurs barrières toutes grandes.

Et voici que, comme il penchait de plus en plus sa tête inondée de sueur sur le cou du cheval, les deux bouteilles de



(John Gilpin et son ami le Calendreur.)

grès se heurtèrent derrière lui et tout-à-coup se brisèrent.

Le vin ruissela sur la route, triste spectacle! et les flancs du cheval, baignés de la liqueur précieuse, exhalaient dans les airs une odorante vapeur.

Mais le ceinturon de cuir donnait encore à Gilpin un certain air d'importance; et l'on se montrait avec surprise les deux goulots de bouteille pendillant à ses côtés.

Ce fut dans cet étrange équipage qu'il traversa le joyeux Islington, et que bientôt il se trouva au milieu des marais du gracieux Edmonton.

Et, sur son passage, il faisait jaillir l'eau et la boue de tous côtés, comme un balai qui tournoie ou comme une oie qui prend ses ébats.

A Edmonton, son aimable femme l'attendait impatiemment sur le balcon de l'auberge; elle regardait au loin, et

singulier costume, ôta sa pipe de sa bouche, accourut à la porte du jardin, et lui tint ce discours :

— Quelles nouvelles, quelles nouvelles apportez-vous? Parlez, parlez, au nom du ciel! Pourquoi êtes-vous venu sans perruque, ou plutôt pourquoi êtes-vous venu?

Or Gilpin était d'un caractère jovial, et il aimait à l'occasion la bonne plaisanterie. C'est pourquoi il répondit au calendreur de cette agréable manière :

— Je suis venu, mon cher voisin, parce que votre cheval a voulu venir, et j'espère bien que ma perruque et mon chapeau ne tarderont pas à arriver, car ils sont en route.

Le calendreur, charmé de voir son ami en si belle humeur, rentra au logis sans lui répondre.

Et il reparut bientôt avec une perruque à longues boucles flottantes, et avec un chapeau qui, pour être tout-à-fait usé, n'en était pas moins un chapeau; l'un et l'autre, du reste, fort bien dans leur genre.

Il les agita en l'air, et voulant à son tour montrer la gentillesse de son esprit, il dit : — Votre tête est deux fois moins grosse que la mienne; elle entrera parfaitement dans ma perruque et dans mon chapeau.

Mais souffrez d'abord que j'essuie la poussière et la boue qui couvrent votre visage. Reposez-vous un moment, et mangez un morceau; vous devez avoir faim.

John répondit : — C'est aujourd'hui l'anniversaire de mon mariage. Que dirait le monde si ma femme dinait à Edmonton

tandis que je dinerais à Ware?

Puis il se tourna vers son coursier, et se hissant sur son dos lui adressa ces paroles : — J'ai hâte d'aller dîner. C'est pour ton plaisir que je suis venu ici; retourne à Edmonton pour le mien.

Ah! funestes paroles! forfanterie qui coûta cher à son auteur! A peine avait-il parlé, qu'un âne qui brouillait dans un pré voisin fit retentir les échos de sa voix sonore.

A ce son éclatant, le cheval, comme s'il eût entendu mugir un lion, hennit, bondit, et reprit son galop infernal, tout comme devant.

Et Gilpin fut de nouveau emporté, et le chapeau et la perruque s'envolèrent encore plus vite que la première fois. Pourquoi? parce que le calendreur avait la tête trop grosse.

Or, lorsque mistress Gilpin vit son mari revenir, courant toujours la poste, et allant au diable, elle sortit de sa poche une demi-couronne.

Et elle dit au jeune postillon qui l'avait conduite à la Cloche : — Voici pour toi, si tu m'amènes ici mon mari sain et sauf.

Le jeune postillon sauta sur son cheval, et se trouva en quelques secondes en face de John qui arrivait ventre à terre. D'une main hardie il voulut saisir la bride;

Mais, malgré toute son adresse et tout son désir, il ne saisit rien, et ne réussit qu'à effrayer davantage le cheval effrayé et à le faire courir plus vite.

Gilpin continua donc son galop, et le cheval du postillon galopa à sa suite, libre et heureux de n'avoir plus à traîner deux roues derrière lui.

Six cavaliers qui étaient sur la route, voyant Gilpin fuir si vite et le postillon le poursuivre de si près, se mirent à le huer et à s'écrier :

— Au voleur! au voleur! Arrêtez le voleur de grand



(... Le cheval hennit, bondit, et reprit son galop infernal.)

elle fut bien émerveillée quand elle vit son tendre époux galoper si fort.

— Arrête, arrête, John Gilpin! c'est ici l'auberge. — Arrêtez! cria toute la bande; le dîner est servi, et nous avons faim. — Et moi donc, murmura Gilpin.

Mais son cheval n'était pas le moins du monde disposé à s'arrêter. Pourquoi cela? Je vais vous le dire. Parce que son maître le calendreur avait une maison de cam-



(Retour de John Gilpin.)

pagne à dix milles plus loin, au joli hameau de Ware. Semblable à la flèche rapide décochée par un archer robuste, le cheval poursuivit sa course.

Et Gilpin haletant, Gilpin maudissant son sort, fendit les airs jusqu'à ce que le cheval, arrivé devant la porte du calendreur, s'arrêta tout-à-coup.

Le calendreur, étonné de voir son voisin dans un si

chemin ! C'était à qui crierait le plus fort. Et tous ceux qui passaient à pied ou à cheval se joignirent à eux et poursuivirent John Gilpin.

Et les barrières s'ouvrirent de nouveau devant Gilpin, les employés étant de plus en plus convaincus qu'il s'agissait d'une course.

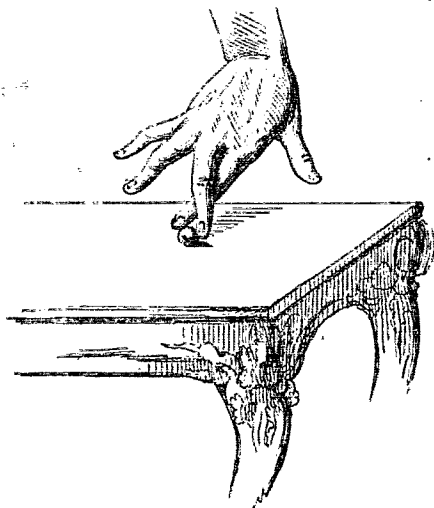
Et c'était bien une course en effet, une course où Gilpin fut vainqueur ; car il arriva le premier à la ville, et il ne s'arrêta qu'à l'endroit même d'où il était parti.

Et chantons maintenant : Vive le roi ! et vive Gilpin ! et la première fois qu'il montera à cheval puisse-je être là pour le voir !

PHÉNOMÈNES CURIEUX RELATIFS AUX SENS

I. LE TOUCHER.

Illusions singulières du sens du toucher. — La plupart des écoliers connaissent une expérience aussi curieuse que facile à répéter, et dont la figure suivante donne une idée très nette. Si l'on place sur une table une petite boule d'un centimètre environ de diamètre, et qu'on vienne à la faire rouler entre l'*index* et le *médium* entre-croisés, de manière qu'elle ne touche que les bords externes de ces deux doigts, on croit sentir deux boules au lieu d'une seule. L'illusion est quelquefois si parfaite, que si l'on opère sur une boulette de mie de pain, en détournant la vue, on croit à chaque instant que l'on a rompu cette boulette en deux autres que l'on sent à la fois.



Cette sensation singulière, connue déjà du temps d'Aristote, est facile à expliquer avec un peu d'attention. Il suffit, en effet, de remarquer que notre esprit rapporte involontairement les sensations éprouvées par les différents points de notre corps à la position où se trouvent ordinairement placés ces points. Ainsi le croisement des deux doigts, tels que les représente la figure, n'empêche pas qu'on ne sente chacun d'eux au contact de la boule, comme s'ils étaient placés naturellement l'un à côté de l'autre. Or, dans cette position habituelle, il est impossible que les bords extérieurs des deux doigts soient à la fois en contact suffisant avec une seule et même boule ; si donc ce contact simultané vient à être établi par l'artifice du croisement des doigts, il doit en résulter la sensation de deux boules, comme cela a lieu en effet.

Telle est l'explication que le géomètre Condorcet et le grand physiologiste allemand M. Muller s'accordent à donner, et qu'une foule de faits analogues viennent confir-

mer. Que, par suite d'une cause quelconque, les lèvres, par exemple, viennent à être déformées accidentellement : lorsqu'on les mettra en contact avec un corps à la forme duquel elles sont habituées, on attribuera involontairement à ce corps la déformation qui existe dans l'organe sensible. C'est ce qui est arrivé une fois à l'auteur de cet article. Une enflure considérable survenue à la partie supérieure du menton ayant déterminé dans la lèvre inférieure une déformation notable qui persista plusieurs jours, pendant tout ce laps de temps, les verres cylindriques de forme ordinaire avec lesquels cette lèvre était mise en contact produisaient la sensation d'un corps à courbure irrégulière, comme l'aurait été la surface cylindrique si l'on avait pu y déterminer, par la flexion, un feson rentrant.

L'opération chirurgicale connue sous le nom de *rhinoplastie*, et qui consiste à former un nez artificiel aux dépens des parties voisines, pour dissimuler l'aspect horrible qui résulte de l'ablation du nez à la suite de blessures ou de maladie, donne matière à une observation analogue. C'est ainsi que M. Breschet a annoncé à l'Académie des sciences, dans le courant de 1859, qu'un malade auquel il a pratiqué cette opération aux dépens d'une portion des téguments du front en donnant à cette portion la forme de la plaie, rapporte au front la sensation qu'il éprouve lorsque l'on irrite le bout du nez artificiel.

C'est à une cause analogue qu'il faut attribuer les douleurs que les amputés éprouvent quelquefois à la place même du membre qu'ils ont perdu. Ce fait, bien connu depuis long-temps, a dû donner lieu à plus d'une interprétation ridicule du genre de celle que M. Fenimore Cooper relate dans un de ses ouvrages. Pour soulager un homme qui accuse, par les changements de temps, dans un bras qu'on lui a coupé, des douleurs aiguës comme si le bras était encore à sa place, certain docteur n'imaginait rien de mieux que de mettre plus à l'aise, dans une large caisse, le bras qui se trouvait trop comprimé, suivant lui, à l'endroit où on l'avait enterré. Inutile de dire que cet ingénieux remède n'apporte aucun changement à l'état du patient.

La suite à une prochaine livraison.

SINGULIÈRES COUTUMES CHEZ LES PERSES.

L'historien grec Agathias raconte, dans son histoire de l'empereur Justinien, une singulière coutume observée par les Perses, et dont, bien des siècles auparavant, Hérodote avait fait mention. Lorsque quelqu'un venait à mourir, on exposait son cadavre complètement nu au milieu des champs pour qu'il devint la pâture des chiens et des oiseaux de proie. Si un corps ainsi exposé restait long-temps intact, les parents du mort se livraient aux larmes et au désespoir, persuadés que son âme, n'ayant pas expié les fautes de sa vie terrestre, était condamnée à d'horribles supplices. — Dans le cas contraire, ils se livraient à la joie, croyant qu'une félicité éternelle était le partage de ceux dont les cadavres étaient dévorés peu de temps après leur exposition.

Le même historien mentionne une autre coutume encore plus barbare, et qui devait avoir son origine dans quelque croyance religieuse. Lorsqu'un soldat était attaqué d'une maladie jugée dangereuse, on le séparait à l'instant de ses compagnons, et on l'exposait en pleine campagne avec une petite provision de pain et d'eau pour se nourrir, et avec un bâton pour se défendre, s'il le pouvait, contre les bêtes féroces. On imagine facilement à combien de malades cette médecine d'un nouveau genre dut coûter la vie. — « On en a vu quelquefois, dit Agathias, qui, après avoir recouvré la santé, sont revenus chez eux avec des visages pâles et défigurés qui les rendaient semblables à ceux que les poètes retirent de l'enfer pour les faire apparaître sur le théâtre.

— Mais tout le monde s'enfuit à l'aspect du malheureux, qui ne peut être reçu dans le commerce des autres hommes sans avoir auparavant été purifié par les mages. »

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Deuxième article. — Voy. p. 315.)

COSTUMES GAULOIS SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

Hommes. — La quatrième révolution qui s'opéra dans le costume des Gaulois le changea tout-à-fait. La Gaule ayant été soumise par les Romains, une partie de ses habitants, les principaux personnages surtout, adoptèrent l'habit en même temps que les mœurs et le langage de leurs vainqueurs; mais le peuple conserva plus de nationalité; et l'usage des braies se prolongea même au-delà du règne de Charlemagne. Le luxe parvint à un tel excès, qu'hommes et femmes se chargeaient de bijoux, et portaient des anneaux, des colliers, des pendants d'oreilles, des bracelets, des ceintures, des agrafes et des boucles d'or, de pierreries et de perles. Les paysans, les soldats et le bas peuple portaient aussi des bijoux, mais ces bijoux étaient d'argent.

Sous Constantin (306), l'*orarium*, bandoulière de lin blanc qu'on passait par-dessus la tunique pour s'essuyer le visage, était d'un usage général; on y ajouta bientôt de l'or et des pierreries. Ensuite on inventa le *sudarium*, espèce de mouchoir qu'on tenait à la main. L'*orarium* fut enfin remplacé par une longue bande très riche, que l'on tournait plusieurs fois autour du corps.

Femmes. — Les femmes gauloises, à l'exemple des hommes, firent subir à leurs vêtements des changements sensibles. Peu à peu elles échangèrent la tunique, et la plissèrent par devant pour la rendre plus juste au corps. Elles avaient en dessous le *strophium*, espèce de corset; leurs chlamydes étaient semblables à celles des hommes. Les riches plébéiennes portaient des manteaux fermés que les femmes nobles adoptèrent ensuite; ils étaient plus longs par derrière que par devant, brodés de fleurs, garnis de festons ou d'une bordure, et quelquefois fendus sur le côté droit. Elles portèrent long-temps des bas et des mules d'étoffe blanche. Leur bonnet était une espèce de calotte; mais elles se coiffaient souvent en cheveux, et en ajoutaient aux leurs beaucoup de faux tirés du Nord, parce que les blonds ardents étaient presque toujours de mode. L'écume de bière, qui servait, comme aujourd'hui, de ferment pour le pain, passait aussi pour un excellent cosmétique, et les dames gauloises s'en lavaient fréquemment le visage, afin d'entretenir la fraîcheur de leur teint. La tunique des femmes du peuple était plus courte que celle des femmes riches; elles avaient ordinairement un petit tablier, et leur manteau était fermé ou fendu. Les plus pauvres ne portaient qu'une tunique et allaient nu-pieds. Les jeunes mariées s'habillaient en jaune.

Guerriers et armes. — Les troupes auxiliaires que Rome levait dans la Gaule, confondues parmi les légions romaines, et y trouvant des grades et des récompenses, en prirent les armes et la manière de combattre. Les milices urbaines conservèrent plus long-temps les usages de leurs pères. Les troupes légères avaient une cuirasse par dessus la saie. Un très grand nombre de soldats portaient la tunique et les braies; d'autres, le manteau court et le caleçon romain. Sous Théodose (579), toutes les troupes avaient adopté l'épée espagnole, qu'on suspendait à droite; quelques soldats avaient en même temps l'épée romaine ou un sabre. Vers le Bas-Empire, les Gaulois eurent des cavaliers qu'on nomma *cataphractaires*; ils étaient entièrement couverts de fer, et combattaient avec la lance et la hache. Les armes ordinaires étaient la lance et l'épée. Les boucliers de la cavalerie venaient de l'épaule à la hanche; ceux de l'infanterie, de l'épaule au genou. Ils étaient en cuir,

ou en bois garni de fer, carrés, hexagones, ronds ou ovales; on les ornait du monogramme sacré, qui fut remplacé par la croix. Les cuirasses étaient en cuir, ou faites par écailles ou bandes de fer. Les casques étaient de cuivre, de fer, ou de cuir garni de fer.

Caracalles. — Si les Gaulois empruntèrent leur costume aux Romains après la conquête, les peuples italiens avaient adopté, long-temps auparavant, la plupart des vêtements fabriqués dans la Gaule: la linna ou lenn (couverture), la saie, le bardocuculle. Il en fut de même sous les empereurs. Les modes gauloises pénétrèrent alors jusque dans les armées romaines, et l'on y vit à la tête des légions des chefs vêtus comme Indutiomar ou Vercingétorix.

Pendant le séjour que fit en Gaule Antonin, fils et successeur de Sévère (211), cet empereur se prit de passion pour un vêtement du pays, appelé *caracalle*, espèce de tunique à capuchon, formée de plusieurs bandes d'étoffe cousues ensemble. Non seulement il l'adopta pour son usage et le pla à l'habillement des soldats romains, mais il voulut en affubler aussi le bas peuple de Rome. La caracalle telle que les Gaulois la portaient, courte et dégagée, de manière à ne gêner ni les mouvements du corps ni la marche, convenait bien à la vie militaire; pour l'accommoder aux habitudes civiles, Antonin la fit fabriquer ample et traînante. Pendant un voyage de quelques jours à Rome en 213, pour y célébrer des jeux et y distribuer des vivres et de l'argent aux prétoriens et au peuple, il complit dans ses libéralités une distribution de caracalles. Tout le monde voulut essayer des nouvelles tuniques, qu'on nomma *antoniniennes*: de la ville la mode gagna les provinces, et l'antoninienne s'introduisit dans l'usage habituel. Vêtement simple et peu coûteux, elle servit plus tard de modèle au costume des cénobites chrétiens de la Thébaïde. Mais tandis que le nom de l'empereur romain passait par honneur au vêtement gaulois, celui du vêtement gaulois passa par dérision à l'empereur romain. Dans les conversations de l'intimité, dans les correspondances secrètes, on n'appela plus le fils de Sévère que *Caracallus* ou *Caracalla*. L'histoire même, en dépit de sa gravité, consacra ce sobriquet burlesque, qui est définitivement resté à Antonin.

Fêtes annuelles en l'honneur de l'ancien costume national. — Quelles que fussent l'élégance et la richesse de leurs parures romaines, les Gaulois regrettèrent vivement leurs saies, leurs braies, leurs courtes chlamydes, et tous ces vêtements qui leur rappelaient à la fois leurs succès, leur indépendance, et cette vie un peu sauvage, pleine de tant d'attraits pour leur esprit belliqueux. Aussi, afin de perpétuer le souvenir de l'ancien costume, instituèrent-ils des fêtes annuelles, pendant lesquelles les uns portaient des jupes flottantes, assez semblables à celle des Ecossais; les autres chaussaient les sandales de bois que leurs pères avaient inventées, et que pour cette raison on appelait *gallicæ*, ce que nous avons traduit par *galoches*: ceux-ci s'affublaient de tuniques blanches, à l'instar des anciens druides; ceux-là ornaient leur chevelure d'une poussière d'or. Pour compléter la fête, ils passaient une partie du jour et de la nuit dans les festins. Ces grands repas et ces déguisements ont peut-être donné lieu aux espèces de saturnales qui se pratiquent encore de nos jours; mais on peut assigner encore au carnaval d'autres origines.

Repas des Gaulois. — Un voyageur célèbre, Posidonius, qui souvent s'assit à leurs tables, nous a laissé des repas des Gaulois une description curieuse.

Autour d'une table fort basse étaient disposées par ordre des bottes de foin ou de paille; c'étaient les sièges des convives. Les mets consistaient d'habitude en un peu de pain et beaucoup de viande bouillie, grillée ou rôtie à la broche; le tout servi proprement, dans des plats de terre ou de bois chez les pauvres, d'argent ou de cuivre chez les riches.

Quand le service était prêt, chacun faisait choix de quelque membre entier d'animal, le saisissait à deux mains, et mangeait en mordant à même : on aurait dit d'un repas de lions. Si le morceau était trop dur, on le dépeçait avec un petit couteau dont la gaine était attachée au fourreau du sabre. On buvait à la ronde dans un seul vase, en terre ou en métal, que les serviteurs faisaient circuler ; on buvait peu à la fois, mais en y revenant fréquemment. Les riches avaient du vin d'Italie et de Gaule, qu'ils prenaient pur ou légèrement trempé d'eau ; la boisson des pauvres était la bière et l'hydromel. Près de la mer et des fleuves, on consommait beaucoup de poisson grillé, qu'on aspergeait de sel, de vinaigre et de cumin ; l'huile, par tout le pays, était rare et peu recherchée.

Dans les festins nombreux et d'apparat, la table était ronde, et les convives se rangeaient en cercle alentour. A côté du personnage le plus considéré par la vaillance, la noblesse ou la fortune, s'asseyait le patron du logis, et successivement chaque convive, d'après sa dignité personnelle et sa classe ; voilà le cercle des maîtres. Derrière eux se formait un second cercle concentrique au premier, celui des servants d'armes ; une rangée portait les boucliers, l'autre rangée portait les lances ; ils étaient traités et mangeaient comme leurs maîtres.

L'hôte étranger avait aussi sa place marquée dans les festins gaulois. D'abord on le laissait discrètement se délasser et se rassasier à son aise, sans le troubler par la moindre question. Mais à la fin du repas on s'enquêrait de son nom, de sa patrie, des motifs de son voyage ; on lui faisait raconter les mœurs de son pays, celles des contrées diverses qu'il avait parcourues, en un mot tout ce qui pouvait piquer la curiosité d'un peuple amoureux d'entendre et de connaître. Cette passion des récits était si vive chez les Gaulois, que les marchands arrivés de loin se voyaient accostés au milieu des foires, et assaillis de questions par la foule. Quelquefois même les voyageurs étaient retenus malgré eux sur les routes, et forcés de répondre aux passants.

Après des repas abondants, les Gaulois aimaient à prendre les armes et à se provoquer mutuellement un contre un à des duels simulés. D'abord ce n'était qu'un jeu ; ils attaquaient et se défendaient du bout des mains. Mais leur arrivait-il de se blesser, la colère les gagnait ; ils se battaient alors sé-

rieusement, et avec un acharnement tel que, si l'on ne s'empressait de les séparer, l'un des deux restait sur la place. Il était d'usage que la cuisse des animaux servis sur



(Costume d'un chef gaulois sous la domination romaine — Dessiné d'après Herbe, par Wattier.)

la table appartenait au plus brave, ou du moins à celui qui prétendait l'être ; si quelqu'un osait la lui disputer, il en résultait un duel à outrance.



(Un Repas gaulois. — D'après un bas-relief découvert à Paris.)

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

ETUDE SUR LA SCULPTURE EN FRANCE.

UTILITÉ DE CETTE ÉTUDE. — ÉLÉMENTS D'UNE CLASSIFICATION*.



(Style byzantin. — Dessin d'un médaillon émaillé du douzième siècle, d'après le monument original, communiqué par M. Texier.)

Nous voulons en quelques pages raconter sommairement l'histoire de la sculpture en France, en étendant nos re-

* Nous devons cet article à la collaboration de M. l'abbé Texier, curé d'Auriat, qui prépare un ouvrage étendu sur le symbolisme chrétien. M. Texier, correspondant du Comité des arts, s'est déjà fait un nom dans la science archéologique : nous avons eu l'occasion de citer son autorité plusieurs fois, notamment à propos de ses recherches sur le monument curieux dit *le Bon Mariage* (1840, p. 380).

Une rapide esquisse de l'Histoire de la sculpture en France, publiée dans notre IV^e volume (1836, p. 294), est sans aucune analogie avec le travail que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs.

cherches aux ciselures byzantines, qui arrivent aux mêmes résultats par des procédés analogues.

La sculpture est peut-être de tous les arts celui dont les produits sont à la portée du plus grand nombre, les types sur lesquels elle opère pouvant facilement être comparés à ce type d'une beauté variable dont les esprits les moins cultivés gardent toujours l'image. Par la nature des matériaux qu'elle met en œuvre, par le caractère qu'elle leur imprime, ce n'est pas le moins curieux à étudier. N'est-il pas intéressant d'apprécier sous leur aspect le plus saisissable, les formes changeantes du beau aux âges divers de notre

histoire, de retrouver sous une apparence piquante et animée l'empreinte des mœurs, des croyances et des passions de chaque époque, et de constater par l'art l'influence mutuelle des civilisations successives ou contemporaines ?

Ce n'est pas le seul intérêt de cette étude. L'art chrétien, le seul art original de nos sociétés modernes, eut long-temps à son usage une langue vivante et féconde qui traduisait pour la foule, en mystiques symboles, les enseignements de la religion, et qui, selon l'expression d'un pape, dès le temps de S. Grégoire, revêtait les basiliques d'une *écriture figurée*. Pour bien des personnes, cette langue est morte désormais; elle est reléguée au rang de ces hiéroglyphes d'Égypte propres à amuser les loisirs de quelques érudits. Mais ce dédain devient chaque jour moins général, et il n'est pas impossible de prévoir un temps peu éloigné où la foule elle-même saura retrouver quelques caractères de ce langage hiératique, et y lire les poétiques fables de la double destinée humaine.

Peut-être, pour ces recherches, la sculpture, sans exclusion cependant, est-elle préférable. Par son caractère monumental, par les difficultés de son exécution, elle imposait des études et une initiation préalables qui devaient nécessairement limiter un peu le nombre de ceux qui pratiquaient cet art, et conserver plus fidèlement les traditions par la voie de l'enseignement. Tout moine et reclus, au contraire, armé de couleurs et de pinceaux, pouvait, avec plus ou moins de bonheur, écrire, dessiner et peindre, ou plutôt *imaginer*, en s'éloignant des types généralement reçus dans la mesure de sa science et de son habileté. La statuaire ne peut d'ailleurs, comme la peinture, appeler à son secours les illusions du clair-obscur et de la perspective. Son champ, quelque agrandi qu'il ait été par la prodigieuse fécondité du moyen âge, est plus circonscrit; l'arbitraire et le caprice ne sauraient y occuper une aussi large place. Ces raisons expliquent la préférence accordée à la sculpture dans cet essai sur l'iconographie chrétienne.

En première ligne se présentent les difficultés d'une classification par époque. Tout le monde, peut-être, ne s'expliquera pas l'intervention de la chronologie en ces matières. A quoi sert-il, avons-nous souvent ouï dire, à quoi peut-il servir de fixer péniblement la date d'un monument ? Qu'une œuvre d'art me captive par ses formes simples et gracieuses, par son caractère riant ou sévère, cela me suffit; je suis satisfait. — Comme s'il n'était pas utile autant qu'agréable de décrire, étapes par étapes, la marche de l'esprit humain. Les personnes qui veulent étudier l'antiquité bien plus à la vue des monuments qu'à la lecture des livres ne l'ignorent pas : le côté littéraire et moral des siècles les plus reculés a été exploré avec patience et profit. Trouvères et troubadours, théologiens et mystiques ont livré leurs œuvres à la curiosité avide de notre siècle; elle a pénétré dans les plus obscures profondeurs de la scolastique. Fixer la date d'une statue, d'un bas-relief, c'est donc les mettre en regard des influences sous lesquelles ils furent exécutés; c'est pour ainsi dire donner un corps à cette personnification du passé dont les idées sont l'âme.

Deux méthodes d'une valeur inégale conduisent à ce résultat. La première juge les œuvres d'art d'après le faire du ciseau, l'agencement des draperies, les attitudes, la pose, et ces nuances de forme et d'expression qui sont comme la physionomie morale de la statuaire; l'autre, plus extrinsèque, prend pour base les variations du costume, les attributs civils ou religieux, etc. Ainsi l'âge d'un tombeau donne l'âge des figures qui le décorent; la forme des consoles et des dais indique la date des statues qu'elles supportent et qu'ils couronnent; le costume byzantin les classe entre le septième et le douzième siècle; la couronne royale, en forme de cercle uni, est un attribut des statues de la première et de la deuxième race; le nimbe des statues royales *non sacrées*, est particulier à la seconde race. Dans les représen-

tations de personnages religieux, la mitre, la crosse et le pallium indiquent certainement une époque postérieure au septième siècle, et réciproquement. La crosse terminée par un globe est un attribut des Orientaux. La chasuble ronde, sans échancrure au côté, est généralement antérieure au quinzième siècle. Les armoiries, régulièrement blasonnées se trouvent à dater du onzième siècle. La tiare à une couronne, coiffure des papes et des figures de Dieu le père avant 1298; à deux couronnes jusqu'en 1534; à trois couronnes depuis cette époque. Les attributs des ordres religieux, civils et militaires, limitent aussi *par en haut* les monuments sur lesquels ils se rencontrent. Il est donc nécessaire de se rappeler la date de l'institution de ces ordres et les changements survenus dans leurs insignes. Le milieu du onzième siècle a vu naître l'ordre de Malte, qui se régularisa plus tard, et sa fin, l'ordre teutonique et l'ordre du Temple, aboli en 1514. Au milieu du quatorzième siècle, nous trouvons l'ordre de la Jarretière, institué par Edouard III, roi d'Angleterre; en 1535, l'Annonciade, créée par Amédée VI, comte de Savoie; en 1420, la Toison-d'Or, instituée par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne; vers 1460, la Cordelière, signe de veuvage imaginé par Louise de Latour, dame de Couches en Bourgogne; sous Henri II, l'ordre du Saint-Esprit. La salamandre de François I^{er}, le croissant de Diane, la barbe absente ou présente, le nombre des fleurs de lis de l'écu de France, les insignes des ordres de Saint-André, Saint-Michel, Saint-Etienne, Saint-Maurice, Saint-Jacques, de l'Éléphant, la forme et principalement la couleur des costumes religieux, bénédictins, bernardins, cisterciens, clunistes, célestins, ermites, chanoines, grandmontains, artigiens, dominicains, franciscains, donnent aussi d'excellents caractères archéologiques.

Mais ces éléments de classification, et tous ceux que nous omettons, ne se rencontrent pas toujours, et souvent ils sont trompeurs. Des statues relativement modernes décorent des tombeaux anciens, et des statues anciennes ont été utilisées dans des constructions modernes. Les consoles et les dais sont parfois une addition récente. Les artistes peintres et sculpteurs ont pris quelquefois le devant sur Boniface VIII, qui doubla la couronne de la tiare, et sur Benoît XII ou Urbain V, qui la triplèrent, ou bien ils n'ont pas tenu compte de ces additions. Enfin, dans tout ce qui concerne le costume ecclésiastique, mitre, crosse, pallium et croix, il doit être tenu compte des différences liturgiques qui séparent l'Orient de l'Eglise latine. Ces indications isolées sont donc insuffisantes, ou plutôt elles se contrôlent et se complètent par l'étude attentive du style qui va seule nous occuper désormais.

S'il est vrai, suivant l'opinion commune, que les arts aient pour but de produire le beau par des moyens matériels, la Gaule n'eut pas la gloire de les cultiver avant les émigrations qui précédèrent l'invasion romaine. On ne saurait, en effet, voir des œuvres d'art dans les statuettes grossières que les fouilles amènent chaque jour à la surface du sol. Leur authenticité d'ailleurs est loin d'être incontestable, et peut-être n'y faudrait-il pas trouver, suivant la formule reçue, les produits de l'enfance de la civilisation. A côté des chefs-d'œuvre enfantés par les maîtres, se sont placés dans tous les temps les essais de l'ignorance et de l'inhabileté. L'âge de ces figures n'est donc pas toujours déterminé par leur forme barbare; et dans tous les cas, elles ne peuvent servir qu'à montrer le point de départ et à éclairer l'histoire de la religion.

A la suite des invasions celtiques et des légions romaines, l'art gréco-romain envahit toute la Gaule, et Marseille, et ses succursales n'en eurent plus le privilège. Nîmes, Aix, Saint-Remy, Narbonne, Vienne, conservent encore de splendides débris, arcs de triomphe, tombeaux, sarcophages, bas-reliefs, qui nous montrent authentiquement l'état de la sculpture en France pendant les siècles antérieurs et

postérieurs à l'ère chrétienne. Nous ne décrivons pas ces monuments mille fois reproduits par le dessin. Selon leur âge, ils ont, à des degrés divers, les qualités et les défauts de la sculpture grecque, la connaissance anatomique et parfaite du nu, les draperies simples et savantes qui le font valoir et l'accusent, une gravité calme et digne, la beauté physique cherchée et reproduite avec plus ou moins de bonheur. Nous le dirons cependant avec courage, *ces statues n'ont pas d'âme*. Même dans les scènes de chasse et de combat, l'artiste semble n'avoir voulu peindre par la physionomie de ses personnages qu'un repos tranquille et noble si l'on veut. Un cœur animé de honteuses ou saintes passions ne bat pas dans ces poitrines de marbre.

Pendant que Rome régnait ainsi par ses arts et ses lois, une autre *Rome souterraine*, déjà puissante, quoique proscrite, se livrait, dans les catacombes, à de grossiers et timides essais. Aringhi, Bosio, Bottari, et vingt autres, nous en ont laissé la description touchante. Obligés par les persécutions de chercher un asile dans le sein de la terre, les premiers chrétiens y mirent au service de leur culte les arts de la civilisation romaine : leurs chapelles souterraines, les sarcophages qui conservaient les restes des martyrs et des personnes élevées dans la hiérarchie civile ou religieuse, furent ornés de peintures et de sculptures où se fait visiblement sentir l'influence antique. Mais généralement, sur ces œuvres primitives, il est facile de reconnaître beaucoup plus la main du copiste qui reproduit un modèle, que la création d'un génie original et libre. Pouvait-il en être autrement ? Les sculpteurs les plus éminents ne furent pas conquis d'abord par la religion nouvelle. Le christianisme naissant avait leur art en défiance à cause de son application presque exclusive à la reproduction des divinités de la fable, et l'amour effréné du nu et du naturalisme, qui constituaient l'idéal grec, lui était suspect à bon droit : il n'avait soumis que les petits et les humbles de cœur !

Cet art n'est pas encore chrétien : disposition des sujets, système général d'ornementation, attitude et costume des personnages, symbolisme indifférent ou significatif du polythéisme, tout rappelle l'art romain, dont il est le disciple et le continuateur dégénéré. C'est une forme grecque qui sert à revêtir un fond chrétien ; il faut en dire brièvement la cause.

Toutes les imaginations ne se purifièrent pas entièrement et sur-le-champ des idées païennes. Il y eut d'abord dans bien des esprits un mélange indécis et flottant de formules et d'expressions qui souvent, dans cet emploi qu'en faisaient les chrétiens, n'avaient plus qu'une valeur sans rapport avec leur signification antérieure. C'est ainsi que notre langue retient après dix-huit siècles des locutions païennes, telles que *fortune*, *destin*. Le besoin d'échapper à la persécution vient encore expliquer cette tendance, et Mabillon nous en a conservé un des plus singuliers exemples (*Musæum italicum*, t. I, p. 74) dans l'épithaphe de cet enfant chrétien, mort après la confirmation, et placé sous la protection des dieux mânes

D . MA . SACRUM . XL
LEOPARDUM . IN . PACEM . CUM
SPIRITA . SANCTA . ACCEPITUM
EUMTE . ABEATIS . INNOCENTEM.

Par les mêmes causes, sur des sarcophages chrétiens de cet âge, grimacent des masques, et veillent les sphinx et les griffons mystérieux ; les fleuves, vieillards barbus, appuyés sur leur urne en répandant l'onde ; l'éternel phénix renaît de ses cendres, et les tritons sonnent la conque marine.

Mais peu à peu, malgré le temps d'arrêt dû au triomphe de Constantin, l'art chrétien se constitue d'une double manière : 1° il se dépouille de cet attirail symbolique emprunté au culte qu'il venait remplacer ; 2° une pratique de plus en plus barbare succède à l'habileté des premiers siècles. On n'a voulu voir dans cette exécution imparfaite des sar-

cophages que la mort de l'art antique ; c'était bien plutôt la naissance de l'art chrétien qu'il fallait y chercher. Il était nécessaire que le fil des traditions fût rompu pour qu'un art nouveau prît naissance dans sa propre originalité. Le grain de blé doit se dissoudre et disparaître dans le sein de la terre pour se couronner de l'épi.

Nous ne sommes pas obligés de sortir de France pour étudier ces productions si reculées. Aries possédait au commencement de ce siècle un précieux musée funéraire dispersé aujourd'hui, et d'autres villes, parmi lesquelles on peut citer Aix et Marseille, en ont conservé d'assez nombreux modèles. Là, comme à Rome, la face principale du sarcophage est divisée par des arcades où se groupent quelques personnages, tantôt figurant une action isolée, tantôt se rattachant intentionnellement à la figure du Christ qui occupe l'arcade centrale. D'autres fois, sur tout le champ et sans division, se développe un seul événement, tel que le passage de la mer Rouge ; le plus souvent, au-dessus du sujet principal, se déroule une frise occupée par des figures de proportions plus petites. Ces personnages, soit qu'ils appartiennent à l'ancienne ou à la nouvelle loi, se drapent dans la toge romaine. Les faits des deux Testaments qui y sont réunis et opposés deux à deux, rappellent allégoriquement cette patrie céleste, terme de tous les maux et récompense de toutes les douleurs.

On sait que dans tous les siècles les interprètes de l'Eglise donnèrent aux textes sacrés une triple valeur mystique, et, il n'en faut pas douter, les sculpteurs chrétiens mirent à profit cette facilité d'interprétations symboliques. Le passage de la mer Rouge, auquel devait succéder la conquête de la terre promise, peut figurer les combats de la vie que récompense le ciel, cette *terre promise* des chrétiens, ou cette *mer rougie* par le sang des martyrs que l'Eglise traversait alors, et qui devait être suivie du triomphe de la foi. Le sacrifice d'Abraham rappelle le sacrifice du *juste par excellence*, qui eut lieu sur la même montagne, suivant une tradition pieuse, et ces autres sacrifices des fidèles persécutés. Noé dans l'arche, figure de l'Eglise ; Moïse frappant le rocher ; Jonas, à l'exemple duquel Jésus-Christ fut trois jours dans le tombeau ; les Hébreux dans la fournaise, Daniel dans la fosse aux lions ; Cana, la crèche, les mages, la multiplication des pains, la résurrection de Lazare, l'hémorrhôisse, l'aveugle-né, portaient des consolations semblables en rappelant à la fois les promesses de l'éternité et les secours accordés à la vie présente. Ce symbolisme des faits ne trouva pas une cause unique dans le besoin d'échapper à la persécution ; il fut encore développé par le secret qu'imposait aux fidèles la crainte de livrer les mystères sacrés à la dérision des profanes ; secret dont l'histoire ecclésiastique conserve des traces jusqu'au douzième siècle. Les chrétiens s'approprièrent donc toute une suite de signes indifférents : la lyre, l'ancre, le poisson, le labarum, la palme, etc., qui leur servirent de tessères ou de moyens de reconnaissance. Tous ces hiéroglyphes ne furent pas arbitraires ou empruntés au polythéisme : ils trouvaient dans les Ecritures le poisson de Tobie, la colombe et le serpent, symboles d'espérance, de prudence et de douceur ; le bon pasteur rapportant au bercail la brebis égarée ; le cerf soupirant après les fontaines d'eau vive ; le palmier et la vigne, figures de J.-C. ; le blé et la vigne, symboles de l'Eucharistie ; la sainte montagne, le vase, image de l'âme ; les sources d'eau vive, les douze portes de la Jérusalem céleste ; la manne, symbole de l'Eucharistie ; l'agneau Pascal, figure de Jésus immolé sur le Calvaire et dans l'Eucharistie, et portant les péchés du monde.

Tels furent les symboles adoptés par les premiers siècles, et dont le legs nous est parvenu. Si l'art s'y voile, ils n'en sont pas moins précieux par les souvenirs qu'ils éveillent ; tout y parle d'amour et de pureté, et la persécution ne s'y devine qu'à la vue des emblèmes d'espérance : saintes images

qui rappellent avec une force si persuasive qu'en ces temps reculés, la paix, la mansuétude, le pardon généreux avaient déserté la terre pour se réfugier dans le cœur des chrétiens !

Ainsi finissait l'art antique : les Barbares accoururent, le flot détruisit les monuments et les cités, et pour un moment l'art grec n'habita plus Rome devenue leur conquête ; il se réfugia près de son berceau pour conserver un lointain empire à Constantinople. Les monuments authentiques de l'art gallo-romain, en ces temps reculés du septième au neuvième siècle, ne sont pas assez nombreux pour qu'il nous soit permis de les classer régulièrement : il suffira de dire qu'ils se rattachent par une nuance intermédiaire à ceux qui précédèrent et qui suivirent ; mais leur rareté présente ne doit pas faire supposer leur rareté d'autrefois. En Occident, les arts du dessin furent cultivés avec ferveur ; une première renaissance devait y fleurir sous Charlemagne, et les sanglantes persécutions des iconoclastes eurent si peu de faveur auprès de ceux qui influençaient le goût, qu'on put avec vraisemblance attribuer au grand empereur une réputation de leur doctrine. Qu'on ouvre les écrivains contemporains depuis saint Paulin de Nole jusqu'à Ermold-le-Noir, ils sont remplis de descriptions, de peintures et de sculptures qui décoraient les temples et les palais : scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, portraits de saints, chasses et combats, si nombreuses, si multipliées, que la fécondité moderne elle-même en serait effrayée. Et cependant les guerres, le temps, les destructions de toutes sortes ont été si puissantes, que, pour s'en faire une idée, pour apprécier ce passé dans l'art créé par son influence, il faut descendre jusqu'au onzième siècle.

La sculpture de cette dernière époque a été décrite en quelques lignes pleines de concision et de justesse dans les instructions du Comité des arts : « Au onzième siècle, la » statuaire présente deux types très distincts, l'un court et » rond... l'autre apporté de Constantinople, où la sta- » tuaire s'était retournée au neuvième siècle, sous la domi- » nation de la dynastie macédonienne. Cette influence byzan- » tine continua jusqu'au treizième siècle... d'agir sur l'art » occidental en concurrence avec ses inspirations indigènes. » On la reconnaît aux proportions géométriques des figures, » aux plis comptés et parallèles des draperies, aux vête- » ments, qui sont ordinairement le manteau et la tunique » bordés de perles, de galons, et renfermant des pierres » précieuses enchâssées ; à l'absence de perspective des » pieds et des genoux qu'on figure très ouverts pour éviter » la difficulté des raccourcis ; aux chaussures quelquefois » très riches, toujours pointues, et suivant souvent le res- » saut du support ; aux yeux saillants, fendus et retroussés » à leur extrémité extérieure ; aux sourcils arqués ; et enfin » au détail minutieux des cheveux. » (P. 81, 82.) Nous ajouterons que les types byzantins reproduisaient fidèlement les costumes de la cour de Constantinople, et, à une époque postérieure, les costumes adoptés par toutes les personnes élevées en dignité. Comment cet art avait-il pu pénétrer et s'établir si solidement en France ? Il n'est pas difficile de le deviner.

Le goût des rois francs pour le costume grec et tout ce qui semblait établir leur succession à l'empire d'Occident, les persécutions des iconoclastes contre les artistes byzantins, leurs émigrations à diverses époques, les établissements commerciaux de Venise dans le centre de la France, telles furent les causes qui donnèrent une si grande faveur à ce style oriental. Une seule abbaye, celle de Grahdmont, possédait, en 1790, trente-cinq objets qui eurent cette origine dans le cours du onzième et du douzième siècle.

Il faut encore attribuer une grande part d'influence aux croisades. Les croisés, à leur retour des lieux saints, rap- portaient toujours quelques reliques comme souvenir de ce lointain et périlleux pèlerinage. C'était même un moyen

imaginé pour consoler les personnes que leur position re- tenait en France. A Limoges, où les émaux furent exécutés dès les temps les plus reculés, les reliquaires byzantins étaient copiés avec une fidélité minutieuse, et l'observation trop exacte de leur forme hiératique, consacrée par la litur- gie, immobilisa long-temps ces types austères.

Le médaillon représentant saint Pierre (p. 561), est un ex- cellent échantillon de ce style sur une grande échelle. Pour la centième fois, il peut servir à prouver que si l'art byzan- tin pencha vers la laideur, ce fut, comme l'a dit un savant critique, bien plus par impuissance que par système. Les perles rondes d'émail noir qui forment les yeux, donnent à cette figure l'air effaré dont il a été parlé ; à cela près, l'art plus correct de nos jours ne dédaignerait pas la simple et noble attitude de ce portrait du prince des apôtres. Une étude attentive de plus de deux cents monuments de ce style nous a obligés à reconnaître que l'inhabileté, la re- cherche trop exclusive d'une gravité grandiose ont pu seules imprimer aux figures byzantines la laideur qu'on leur re- proche comme le résultat d'un système arrêté. L'influence des controverses du cinquième siècle sur la beauté de J.-C. ne dépassa pas le huitième siècle, si elle l'atteignit ; et malgré l'obstination de quelques moines de saint Bazile à prendre la laideur pour fin suprême de l'art, l'autorité des noms illustres de saint Jérôme, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome et saint Grégoire de Nisse, eut plus de faveur que ce rude génie qu'on nomme Tertullien.

La petite chaise (p. 565) a une origine vénitienne ; elle est destinée à montrer comment les Byzantins entendaient une scène composée. Malgré quelques invraisemblances, nous avons des raisons de croire qu'elle retrace le meurtre de saint Thomas de Cantorbéry, arrivé en 1170, et dont la canonisation eut lieu en 1173. Les historiens contem- porains racontent que les meurtriers ayant atteint saint Thomas aux pieds des autels à l'heure des vêpres, le frappèrent à la tête sur les marches du sanctuaire, et que de tous ses clercs, trois seulement demeurèrent auprès de lui jusqu'au dernier moment.

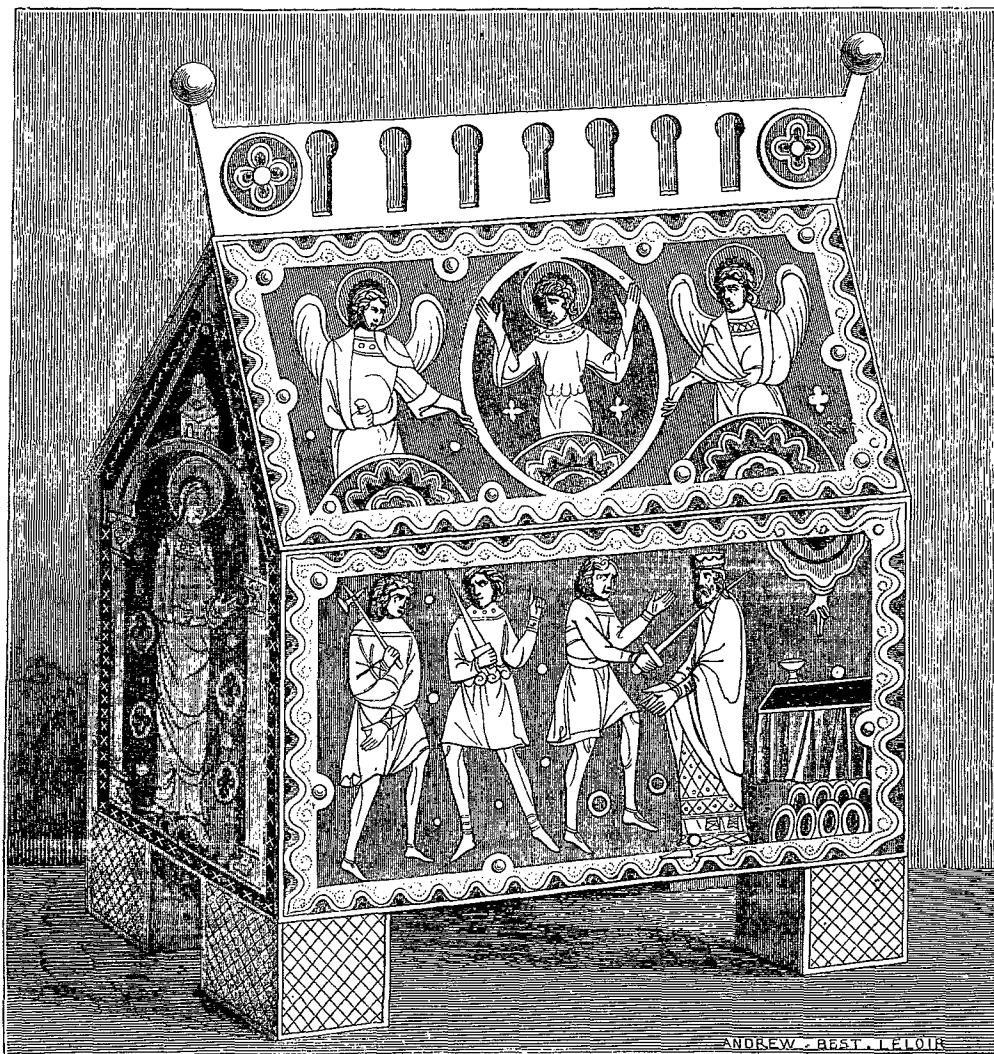
Contrairement au récit des historiens, le pain et le calice sur l'autel, et au-dessus de l'autel la main sortant d'un nuage, indiquent le moment de la consécration. Malgré tout ce qu'on a pu dire en effet jusqu'au treizième siècle, et même plus tard, la main nimbée ou nue est le symbole de Dieu, et surtout de Dieu le père. Il importe assez peu que ce signe soit ou ne soit pas d'origine païenne ; que sur la médaille de Constantin, un des premiers monuments chrétiens où il se rencontre, ce soit encore un symbole d'apothéose ; cela, encore une fois, importe assez peu ; toujours est-il qu'il se trouve souvent usité dans le langage des écritures, où *la main du Seigneur* désigne toujours l'action de celui qui préside à toutes choses, quoiqu'il ne se manifeste que par ses œuvres. D'autre part, l'archevêque, bien que mitré et revêtu de l'*orarium*, dont les deux bouts dépassent sa tunique, ne porte pas le *pallium*, marque de sa dignité. Toute incertitude sur le sujet ici représenté n'est donc pas entièrement écartée.

Sur la toiture, les anges emportent aux cieux l'âme du mar- tyr, représentée par un jeune homme imberbe vêtu d'une simple tunique. « Son âme a été rachetée de la mort ; Dieu » récompense ceux qui ont souffert l'injustice ; sa jeunesse » a été renouvelée comme celle de l'aigle. » (Ps. 102.) Dans les siècles postérieurs, et surtout au treizième, l'âme était figurée plus généralement par un enfant nu que des anges ou des patriarches portaient dans le sein d'Abraham.

Mais l'art français, avec son allure impatiente et rapide, ne pouvait s'accoutumer à cette immobilité si persévérante, si obstinée, des types byzantins ; à la conservation respec- tueuse des emblèmes et des types, il allia un mouvement plus vif, un goût plus libre dans les accessoires. On peut dire que le style byzantin fut traduit en français. C'est sous l'empire

de cette double influence que fut élevé le tombeau de saint Junien (Haute-Vienne). Ce monument, d'une conservation très remarquable, fut exécuté par Ramnulphe, prévôt de cette église en 1110. Il a la forme d'un quadrilatère, et formait autrefois un tau (τ) par sa réunion avec le maître-autel auquel il était adossé. Les trois faces seules, visibles dans sa forme primitive, sont couvertes de figures et d'or-

nements. Au-devant, le Christ byzantin bénit dans l'ellipse consacrée entre les symboles des quatre évangélistes. Sur les deux autres faces, les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse tiennent des instruments de musique dans des attitudes très variées. Au centre, une Vierge gracieuse, quoique byzantine par le costume, la draperie, la figure et tout le travail, tient l'enfant Jésus sur ses genoux ; et quatre



(Style byzantin. — Dessin d'une châsse émaillée, d'après le monument original, communiqué par M. Texier.)

anges, dont la pose est pleine d'abandon, de mouvement, de souplesse et de vivacité, supportent la gloire elliptique dont elle est enveloppée.

A côté de cet art grec de seconde formation, et dans un développement parallèle, il s'en éleva un autre qui le plus souvent s'inspira de son propre fonds, et se réduisit à ses propres ressources. Cet art, tout barbare qu'il est, n'est pas à dédaigner, et il rachète sa pesante grossièreté par une variété infinie d'intentions, de motifs et de caprices. En général, les figures manquent de proportions ; le torse est trop court, la tête trop grosse ; mais, quoique mal dessinées, les scènes qu'il retrace sont d'une composition quelquefois ingénieuse et très souvent naïve.

Ce type court et rond ne fut pas partout également adopté par les artistes indigènes ; et dès le onzième siècle, mais surtout au douzième, il en survint un autre caractérisé par « l'allongement hors de toute proportion des personnages, » qui semble avoir eu pour but de leur imprimer un caractère « au-dessus de l'humanité, mais qui peut avoir été motivé par

la forme étroite des emplacements destinés à les recevoir. » L'expression grave et religieuse de ces figures, la beauté souvent exquise et la tranquillité des types, le parallélisme exact des plis pressés dans lesquelles elles sont comme emmaillottées, la fidélité et le fini consciencieux des moindres détails, attestent qu'une main consacrée a passé par là, qu'elle a suivi des proportions convenues, une sorte de canon dont il semble qu'il ne soit pas permis de s'écarter. » (*Inst. du com. des arts.*)

La fin à une prochaine livraison.

LES BANNIS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 354.)

§ 2.

Dès le lendemain, les bannis commencèrent à connaître leurs destinations. Plusieurs furent envoyés aux mines de

l'Oural, d'autres dans les steppes pour s'y établir comme colons. Nicolas et son compagnon partirent pour Beresov, où ils devaient connaître définitivement leur sort.

A peine y furent-ils arrivés, qu'ils reçurent la visite du receveur des taxes Michel Kitzoff, qui passait pour le conseiller et pour l'associé du gouverneur.

Kitzoff était un gros homme de petite taille, à la figure couleur de suif, au regard louche, aux cheveux plats, qui entrecoupait toutes ses phrases d'un ricanement saccadé, et dont le costume étroit et râpé révélait l'immonde avare.

Il se fit connaître aux deux bannis pour ce qu'il était, et se mit à les interroger adroitement. Mais Rosow, qui avait semblé éprouver pour lui, dès le premier coup d'œil, une instinctive répugnance, répondit brièvement à toutes ses questions. Enfin le receveur lui demanda quelle était la résidence désignée pour lui et pour son compagnon.

— Nous attendons l'ordre, répliqua Rosow.

— Diable! diable! reprit Michel; vous pouvez alors être envoyés à l'est... parmi les Tongouses peut-être... un pays où il ne pousse ni blé ni légumes, où l'on ne boit que de l'eau-de-vie de champignons, et où l'on mange de la terre en guise de beurre*... eh! eh! eh!

Le rire nerveux et méchant du receveur fit faire un mouvement d'impatience à Nicolas; mais il le réprima sur-le-champ.

— Un homme peut vivre partout où vivent d'autres hommes, dit-il sèchement.

— Pardieu! reprit Kitzoff en ricanant, puisque tu es si résolu, garçon, nous pourrions t'envoyer encore plus au nord... chez les Samoyèdes. Ils t'apprendront à marcher à quatre pattes et à imiter tous les mouvements des ours blancs, de manière à convaincre ceux-ci que tu es un de leurs confrères et à les attirer.

— Attirer les ours blancs! s'écria Godureau effrayé; et dans quel but, monsieur?

— Dans le but de les tuer à coups de couteau et de les manger, mon cher... eh! eh! eh! L'ours blanc est le gibier des Samoyèdes; ils ne vivent que d'ours, de saumon cru et de lichens... avec un peu d'huile de poisson qu'ils boivent pour aider à digérer le tout.

Le maître d'écriture poussa un gémissement d'horreur.

— Du reste, continua Kitzoff, vous n'auriez point encore à vous plaindre; quelle que soit leur résidence, les colons sont libres et travaillent à leurs heures. Mais on pourra vous destiner à la mine de Bolchoïzavod, où il faut faire en six mois le travail de douze. Eh! eh! eh! l'homme le plus robuste n'y résiste guère que trois années.

— Mais on veut donc notre mort! s'écria Godureau, que les détails donnés par le receveur avaient frappé d'une stupeur épouvantée. C'est un abus, monsieur, un abus monstrueux! Nous ne sommes condamnés à mourir, ni au fond des mines ni au milieu des ours blancs! On ne peut nous donner aucune des destinations que vous venez d'indiquer, monsieur... ni moi ni Vulcain ne sommes de force à supporter de pareilles épreuves... j'ai cinquante-cinq ans... Est-il donc impossible de réclamer, et n'y a-t-il ici personne qui veuille nous protéger?

— Je pourrais parler au gouverneur, dit Kitzoff en clignant des yeux.

— En vérité! s'écria Godureau.

— Et sur ma recommandation, il vous désignera le séjour que vous préférerez.

— Ah! vous serez notre sauveur, monsieur! s'écria le vieux maître d'écriture, en saisissant avec une reconnaissance attendrie la main sale et flasque du receveur.

* Le *kamenoyé maslo*, beurre de roche. C'est une substance qui coule des rochers, et que l'on reconnaît à son odeur pénétrante. Elle est jaune, d'un goût assez agréable, et les Sibériens en sont très friands; mais elle donne la gravelle.

Celui-ci l'interrompit par son ricanement aigu.

— Oui, oui, dit-il, j'en ai déjà sauvé bien d'autres... et qui m'en ont remercié comme ils le devaient, eh! eh! eh! voyez plutôt.

Il avait tiré d'un portefeuille de peau de phoque plusieurs billets qu'il présenta au maître d'école. Celui-ci en ouvrit un, et lut :

— *Je reconnais devoir à Michel Kitzoff douze roubles dont il se paiera par ses mains...*

Godureau regarda le receveur d'un air ébahi.

— Douze roubles, répéta celui-ci, qui s'imagina que le bonhomme s'étonnait de la somme; je ne puis employer mon crédit qu'à ce prix.

— Ainsi c'est un marché que vous nous proposez? observa Godureau, qui venait seulement de comprendre.

— Où tout le profit est pour vous, ajouta le receveur.

— Peut-être, dit le bonhomme en rendant à Kitzoff ses billets; mais je ne puis promettre de donner une somme que je n'ai pas.

— Je me charge de la trouver, dit Michel, ainsi que pour votre compagnon.

Rosow haussa les épaules.

— Vous comprenez donc? demanda Godureau.

— Parfaitement, dit le jeune homme; le receveur retiendra ces douze roubles sur la pension que nous fait l'empereur.

— L'empereur nous fait une pension

— Et nous n'avons à craindre ni le travail des mines, ni l'envoi dans les contrées éloignées dont cet homme nous menace.

— Par la raison?...

— Par la raison que les bannis politiques ne quittent point les villes.

— Etes-vous sûr? s'écria Godureau soulagé et ravi; mais que disait donc alors monsieur?

— Monsieur, répéta Rosow d'un ton moqueur et méprisant, espérait prélever vingt-quatre roubles sur notre peur ou sur notre ignorance, comme il l'a fait sans doute pour beaucoup d'autres; mais cette fois il sera mis inutilement en frais de mensonge.

Le receveur pâlit; ses yeux louches prirent une expression de colère poltronne impossible à rendre, et son ricanement devint convulsif.

— Des injures, à moi! balbutia-t-il; fort bien... Eh! eh! eh! nous verrons qui se repentira le premier; je vais trouver le gouverneur.

— J'espère aussi le voir, dit Nicolas, et je lui ferai connaître ta proposition.

Kitzoff éclata de rire.

— Fais, fais! dit-il; d'autant que tu lui es recommandé.

— Moi?

— Par ton cousin Passig; eh! eh! eh! Le commandant Lerfosbourg, qui est un des protégés du comte, a ordre de veiller sur toi, de t'enlever tout moyen de réclamer... eh! eh! eh! J'aurais pu faire adoucir les ordres, mais tu n'as point voulu... A la bonne heure!

Et Michel Kitzoff sortit.

Les menaces qu'il avait faites ne tardèrent point à s'accomplir. Malgré leur titre de bannis politiques et leurs réclamations, Rosow et Godureau furent expédiés le surlendemain pour les contrées du Nord, comme colons libres.

Avant de partir, chacun d'eux quitta son costume pour prendre celui des Ostiaks. On leur fit d'abord revêtir une culotte en cuir descendant jusqu'aux genoux, des guêtres rattachées à la culotte par une courroie, des bottes fabriquées avec des pattes de renne cousues par bandes; enfin une *malitzá* ou chemise formée de la peau du même animal, ayant le poil tourné en dedans et un gant cousu à chaque manche. Ils passèrent ensuite par-dessus ces vêtements le *parka* ou blouse de fourrure, et par-dessus le

parka un manteau appelé *gous*, dont le capuchon était orné des oreilles d'un renne et bordé de peau de chien à long poil. Leur habillement fut complété par une ceinture ornée de boutons, à laquelle était suspendu un couteau à manche de bois renfermé dans une gaine de cuir.

Ainsi affublés, les deux bannis ressemblaient si parfaitement à deux ours, que Vulcain recula en aoyant.

On leur donna à chacun un arc long de six pieds, moitié en bouleau, moitié en sapin, et un carquois plein de flèches, les unes armées de pointes de fer-blanc, les autres sans dard pour les zibelines et les écureuils.

Enfin, après des adieux que Nicolas Rosow s'efforça de rendre gais, chacun d'eux prit séparément la route du canton qui lui était désigné.

La suite à la prochaine livraison.

QUELQUES CONSEILS,

PAR WILLIAM COBBETT.

AVIS A UN ADOLESCENT.

(Suite.—Voy. p. 318.)

J'ai beaucoup parlé de ce qu'il faut *éviter*. Parlons un peu de ce qu'il faut *faire*; et avant tout parlons de l'*emploi du temps*. On ne vous estimera qu'en raison de ce que vous serez capable d'*achever*. Avec de l'or vous achèterez de l'estime, mais cette espèce d'estime ne vaut pas la dépense qu'elle occasionne. Pour acquérir une estime vraiment digne d'envie, vous devez accomplir bien plus de travaux que le vulgaire. Pour réussir, il faut savoir bien employer le *temps*, et, pour le bien employer, il faut travailler aussi long-temps *de jour* et aussi peu *de nuit* qu'il vous sera possible. Quand on a pris l'habitude de s'*asseoir uniquement pour causer*, on ne s'en corrige pas facilement, et lorsqu'on ne va pas au lit de bonne heure, on ne peut pas se lever matin. Les jeunes gens ont besoin de plus de sommeil que les grandes personnes. Huit heures de sommeil sont nécessaires; plus de huit heures en hiver n'en vaudrait que mieux. En effet, il vaut bien mieux passer une heure de plus au lit que de consumer du bois et de la chandelle pour se livrer au plaisir de bavarder. On ne devrait jamais s'*asseoir pour causer*, avant de savoir de quoi on causera. Les paysans disent qu'une heure de sommeil avant minuit fait plus de bien que deux heures après. C'est un fait; mais il est parfaitement inutile de se mettre au lit de bonne heure, et même de se lever de grand matin, si c'est pour mal employer le temps. Généralement on perd la moitié de la matinée parce qu'on reste à demi vêtu. On est hors du lit, et cependant c'est comme si l'on y était encore. L'inventeur des robes de chambre et des pantoufles n'avait pas beaucoup à faire. Ces délicatesses conviennent aux gens pour qui les autres travaillent, ou à ceux qui n'ont rien à faire; mais celui qui veut gagner son pain et conquérir l'estime par son travail n'a rien de commun avec une robe de chambre et des pantoufles. Quelles que puissent être vos affaires ou votre vocation, *habilitez-vous une fois pour toutes*, et apprenez à le faire aussi vite que possible. Un miroir est un luxe parfaitement inutile. Vous regarder dans la glace ne changera ni vos traits ni votre teint. Il n'y a pas de moments plus sottement perdus que ceux que l'on passe à se mirer dans une glace. Rien de ce que nous sommes appelés à faire *tous les jours de notre vie* n'est pour nous de médiocre importance. Si nous ne nous rassions qu'une fois par an ou qu'une fois par mois, ce ne serait pas la peine d'en parler. Mais comme c'est un ouvrage de chaque jour, qu'il peut être achevé en cinq minutes comme en cinquante, et que seulement quinze minutes sont déjà la cinquante-huitième partie des heures du jour, cet objet acquiert une importance très réelle.

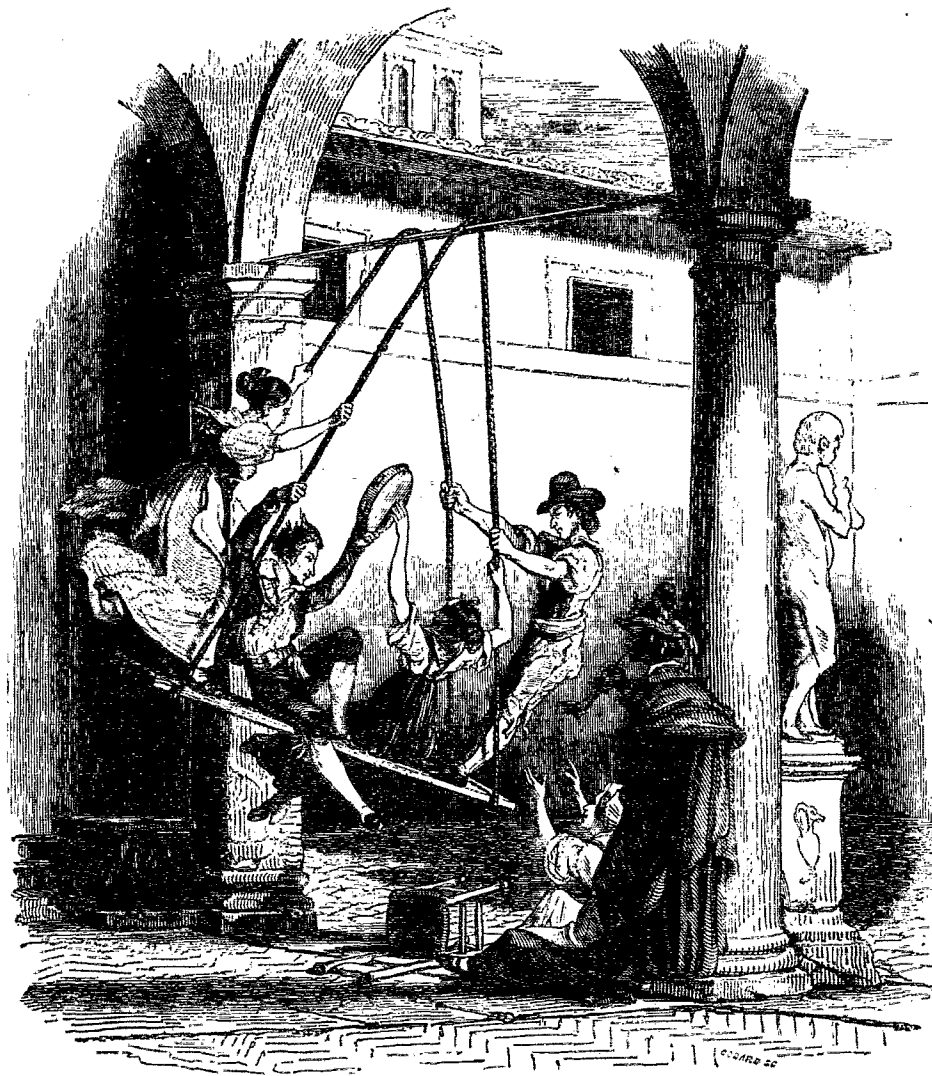
J'entendais un jour sir John Sinclair demander à M. Cochrane Johnstone s'il voulait que son fils, alors fort jeune, apprît le latin : « Non, répondit M. Johnstone, je veux » qu'il apprenne quelque chose de plus important. — Quoi » donc ? répliqua sir John. — Je veux qu'il apprenne à se » raser avec de l'eau froide, et sans miroir. » L'enfant a appris cela, et je suis sûr que plus d'une fois il en aura remercié son père. Veuillez réfléchir un instant aux inconvénients qui accompagnent l'usage le plus répandu : il faut de l'eau chaude, il faut du feu et un domestique pour l'allumer. Privé de tout cela, il vous arrive de remettre cette opération à une heure plus tardive. Vous recommencez donc une nouvelle toilette ; mais bien souvent la paresse vous prend, et vous passez toute la journée dans un négligé malpropre. Si le lendemain la même paresse a encore le dessus, adieu pour toujours la propreté. Allez-vous en voyage, vous voilà condamné à ne pas vous habiller, et à ne pas partir avant que cela convienne aux garçons de l'hôtel ; le moment le plus agréable pour voyager s'écoule, et au lieu d'arriver de bonne heure au terme du voyage, la nuit vous surprend, et avec elle tous les désagréments que les retards entraînent ; et tout cela pour une chose bien futile, celle de se faire la barbe. Que d'importantes affaires qui ont échoué par suite d'un retard d'une minute ! et que de retards proviennent de cette misérable occupation, se raser !... *Toujours prêt !* telle était la devise d'un fameux général français. Je vous en prie, qu'elle soit aussi la vôtre ; soyez toujours prêt, et ne vous mettez jamais dans le cas de répondre : *Je ne puis pas sortir avant d'être rasé et habillé*. Habillez-vous une fois pour toutes, et que la journée ne soit plus interrompue par ces indispensables devoirs de toilette. Prenez de bonne heure cette habitude, et une fois que vous aurez reconnu la supériorité qu'elle vous donnera sur les autres, vous ne vous en départirez jamais. Tant que vous ne serez pas rasé et habillé pour toute la journée, vous ne pourrez vous mettre sérieusement à l'ouvrage ; vous saurez qu'il faudra l'interrompre pour vous occuper de toilette, vous le quitterez, un temps précieux se consumera, et avant que vous ne vous soyez remis au travail, le moment le plus favorable sera passé.

— La question que nous traitons paraît futile, et cependant elle est de la plus haute importance. Je puis dire, en toute vérité, que, si j'ai accompli de grands travaux, je le dois bien plus à ma stricte fidélité aux règles que je viens d'établir qu'à mes talents. Ces talents, secondés par beaucoup de sagesse et de régularité, ne m'auraient servi de rien sans l'habitude bénie de bien employer mon temps. C'est à elle, plus qu'à toute autre chose, que je dois mon avancement à l'armée. *J'étais toujours prêt*. Me commandait-on pour dix heures, j'étais prêt à neuf. Jamais affaire, jamais homme n'a eu à attendre pour moi. Ayant vingt ans à peine, lorsque je fus élevé du grade de caporal à celui de sergent-major, et obtenant la préférence sur plus de trente sergents, je ne pouvais qu'exciter la haine et l'envie ; mais ma fidèle adhésion aux préceptes dont je vous parle les fit taire tout-à-coup. Chacun se disait qu'il était incapable de travailler, d'agir comme moi. Avant ma promotion, il fallait absolument un commis pour rédiger chaque jour le rapport du régiment. Je rendis cette place inutile. J'avais achevé mon rapport long-temps avant qu'un seul homme fût prêt à marcher, et lorsque le temps était favorable, je me promenais sur le terrain une heure avant la parade. Voici quelle était mon habitude de chaque jour : en été je me levais à l'aube, et en hiver à quatre heures. Ma barbe était faite, et ma toilette était achevée au point que j'avais déjà attaché le fourreau de mon épée afin de n'avoir plus qu'à la mettre en place, et, en attendant, elle reposait sur la table. Je mangeais un morceau de pain avec du fromage ou du salé, puis je commençais mon rapport, qui était terminé à mesure que chaque com-

pagnie m'apportait son état. Il me restait encore une heure ou deux pour lire avant de quitter la caserne, à moins que le régiment ne partît pour l'exercice. Le cas échéant, j'étais sur le terrain au moment où les premiers feux du soleil doraient les baïonnettes, spectacle qui me ravissait, auquel je pense bien souvent, mais que j'essaierais vainement de décrire. Lorsque les officiers commandaient la manœuvre, on commençait à huit ou dix heures. Les hommes étaient accablés de chaleur, toutes leurs habitudes étaient rom-

pues, ils n'avaient pas le temps d'appréter leur dîner, et ils étaient d'une humeur de chien. Lorsque je commandais, les soldats avaient à eux une longue journée de repos. Ils allaient se promener à la ville ou dans les bois. Ils allaient cueillir des fraises, attraper des oiseaux, pêcher ou se livrer à toute récréation de leur goût. Et c'est ainsi que plusieurs centaines d'hommes étaient redevables aux habitudes matinales d'un garçon de vingt ans, de bien des journées heureuses et douces.

LA CANOFIENA.



(Jeu de la *Canofiena*, en Italie, d'après Thomas.)

En Italie, on voit quelquefois les gens du peuple établir à peu de frais des escarpolettes sous les portes des maisons. Une planche suspendue par quatre cordes compose cette sorte de balangôire, qu'ils nomment *canofiena*. C'est surtout pendant l'automne que ce jeu est en faveur. Les chants, le son des instruments, se mêlent aux cris des jeunes filles et aux éclats de rire qu'excitent les oscillations précipitées de l'escarpolette. Autour, sous ces portiques, quelque œuvre de l'art antique ou de la renaissance manque rare-

ment d'ajouter à l'effet de la décoration ; et le soleil, avant de descendre sous l'horizon, dore de ses plus doux rayons ces scènes joyeuses, que l'habitant du Nord contemple en passant, et n'oublie jamais.

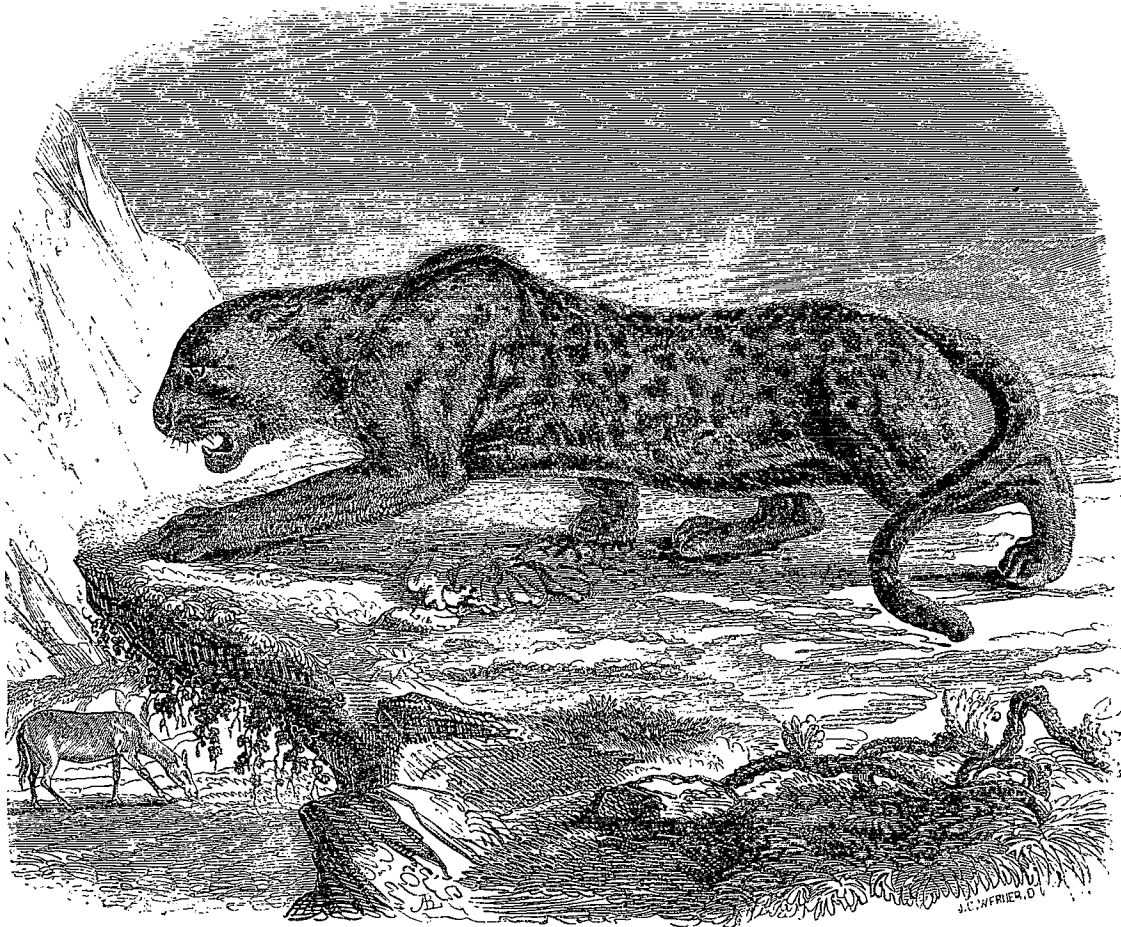
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE, ..
rue Jacob ; 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

ANIMAUX NOUVEAUX DE LA MÉNAGERIE.

(Voy. p. 32 r.)

II. LA PANTHÈRE NOIRE.



(La Panthère noire, à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle. — Dessin de M. WERNER.)

Il nous a paru intéressant de rapprocher la figure de la panthère noire de celle que nous avons donnée du macaque blanc. Nos lecteurs auront ainsi sous les yeux deux exemples remarquables des anomalies inverses : le mélanisme, effet de la surabondance de la matière colorante de la peau et des poils ; et l'albinisme, qui résulte du défaut de cette même matière colorante.

La panthère noire ou mélanienne que nous représentons, existe déjà depuis quelque temps à la Ménagerie ; mais peu de personnes ont pu l'y voir, et ce n'est pas sans grande peine, et sans une longue patience, qu'un habile artiste, habitué à peindre des modèles qui jamais ne posent devant lui, a pu observer assez la panthère noire pour en tracer une figure exacte. Nul animal plus farouche n'a jamais paru dans les loges de la Ménagerie. D'une extrême férocité, mais plus timide encore que féroce, la panthère mélanienne se tient presque constamment tapie dans le coin le plus obscur de sa loge, où sa couleur noire se confond avec les teintes sombres des objets environnants : seulement, parfois, et selon l'inflexion de la lumière, deux yeux brillants comme deux taches de feu dans la nuit, prouvent au visiteur que la loge n'est pas vide. Lorsqu'on excite l'animal, lorsque son gardien, une tige de fer à la main, le contraint par la menace à quitter sa retraite, il s'avance à pas lents, le cou tendu, la gueule béante, les jambes ployées, le ventre rasant

presque le sol, et tel qu'un serpent qui rampe. Et comme s'il craignait autant de se faire entendre que de se faire voir, il ne rugit pas contre le gardien qui le menace, et contre le visiteur dont le regard l'irrite ; sa crainte et sa colère ne s'expriment que par un sourd bruissement, tel à peu près que le grondement du chat au moment où un chien s'apprête à le poursuivre.

La Ménagerie doit cette remarquable variété de la panthère aux soins d'un capitaine de la marine marchande, que recommande son zèle éclairé pour les progrès de l'histoire naturelle, M. Geoffroy ; le même qui avait déjà ramené en France le magnifique tigre royal que tout Paris a pu admirer pendant quelques années au Jardin des Plantes.

C'est dans l'île de Java que le capitaine Geoffroy s'est procuré la panthère noire. Elle a tous les caractères de forme et de proportion que l'on observe en général chez les panthères de l'Inde et de l'archipel Indien. Mais le fond, d'un jaune brillant, sur lequel se détachent ordinairement les belles taches noires et roses dont le pelage est parsemé, est remplacé par un fond noir, dont la couleur, peu différente de celle des taches, ne se confond d'ailleurs pas avec la nuance encore plus foncée de celles-ci. Au premier aspect, et pour un observateur inattentif, la panthère mélanienne semble d'un noir uniforme ; mais si l'on parvient à la faire sortir du coin obscur de sa loge, si l'on fait tomber sur elle

un rayon de lumière, on reconnaît que sa peau présente tous les mêmes dessins, si gracieux et si riches, qui font rechercher et admirer la fourrure de la panthère ordinaire. Seulement, ces dessins, d'un noir profond sur un fond d'un noir brunâtre, ressortent peu, et ils échappent facilement au regard du spectateur qui ne cherche pas à les découvrir.

La suite à une prochaine livraison.

Les principes ne se défendent pas tout seuls. Croire que pour qu'une nation prospère et marche dans la bonne voie il suffise de la laisser aller, est peut-être l'erreur la plus dangereuse qui puisse s'accréditer chez les hommes. Heureusement qu'elle a contre elle le raisonnement et l'expérience, et que l'histoire du genre humain lui donne un perpétuel démenti. Toute société qui a voulu durer n'a pu le faire qu'à la condition de placer les principes sur lesquels elle s'était constituée à l'abri de toute atteinte, dans le sanctuaire de la religion et de la loi. Les faits et les intérêts de chaque jour auraient bientôt effacé ces principes et prévalu contre l'intérêt permanent de la nation, si une force intelligente ne les avait à chaque instant domptés.

BURET, *De la misère des classes laborieuses.*

LES BANNIS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 354, 365.)

§ 5.

Ce que nous avons dit jusqu'ici de Nicolas Rosow doit avoir suffi au lecteur pour lui faire comprendre l'énergie et la souplesse de ce caractère; aussi, loin de se laisser abattre par sa nouvelle situation, travailla-t-il à en tirer le meilleur parti possible.

Dès son arrivée au lieu de sa destination, des outils lui furent remis, et on lui accorda le droit d'abattre des sapins dans la forêt la plus voisine pour se construire une cabane. Il obtint ensuite des semences, quelques rennes et quelques moutons. Là s'arrêtait la générosité de l'empereur pour les bannis; mais c'était assez; son adresse et son industrie devaient lui procurer le reste.

Il commença par chasser les ours, les renards, les écureuils, les élans, dont il vendit la peau aux marchands de Beresov. Puis, ayant appris à fabriquer des lignes et des filets avec les fibres de l'ortie, il s'adonna à la pêche du *nelma** le long des cours d'eau. Mais la plus lucrative de ses industries était la poursuite des cygnes sur les bords de l'Ob. Vers la fin de l'automne, il tendait perpendiculairement de grands filets dans les clairières des bois qui bordaient le fleuve; puis, profitant d'une forte brume, il montait sur une barque et chassait devant lui les volées de cygnes, qui, en s'élançant pour chercher un abri dans les bois, rencontraient les filets et demeuraient le cou arrêté dans leurs mailles mobiles. Rosow recueillait aussi dans les bois les groseilles noires, la framboise arctique, et les baies odorantes servant à composer le *naliki*.

La plupart de ces denrées étaient portées par lui à Beresov, lorsqu'il s'y rendait pour payer la taxe au receveur Michel Kitzoff.

Celui-ci, qui n'avait point oublié le mépris avec lequel le jeune homme avait autrefois repoussé ses propositions, essaya d'abord contre lui quelques persécutions; mais Nicolas mit en défaut sa mauvaise volonté par une obéissance constante aux lois et une exactitude scrupuleuse à remplir

toutes les obligations imposées aux colons. Aussi le receveur avait-il semblé renoncer enfin à ses rancunes, et se contentait-il de quelques railleries lorsqu'il rencontrait sur son chemin le jeune homme.

Celui-ci quitta un matin sa *iourte* avec plusieurs fourrures précieuses qu'il voulait vendre à Daniel Oldork, et prit la route de Beresov où il n'était point allé depuis longtemps.

On était à la fin du mois de septembre. Les feuilles des bouleaux, emportées par une bise glaciale, tourbillonnaient dans la campagne; les oies sauvages s'envolaient en troupes vers les contrées du sud; les assemblées en plein air avaient cessé dans les villages pour faire place aux *posediéni* ou veillées; tout annonçait enfin l'approche du froid. Telle est, du reste, la rapidité des changements de saison en Sibérie, que quelques heures suffisent pour vous faire passer des beaux jours de l'automne aux rigueurs de l'hiver: aujourd'hui on achève de couper l'orge, et deux jours après les campagnes sont ensevelies sous une neige épaisse.

Rosow suivit la route, dont la direction était indiquée par des branches de sapin plantées de loin en loin comme autant de jalons. Il traversait à chaque instant des villages au milieu desquels s'élevaient des mâts garnis d'étroits papiers que protégeaient de petits toits en saillie, et sur lesquels on pouvait déchiffrer encore quelques lambeaux d'ukases ou d'ordonnances impériales; puis des bois de bouleaux parsemés de huttes à demi creusées dans le sol, ou de *iourtes* élevées auxquelles on arrivait par un escalier de sapin. Quelquefois, en passant près de celles-ci, une de leurs petites fenêtres garnies de membranes de poisson en guise de vitres* s'ouvrait doucement, et une femme avançait la tête d'un air curieux; mais le plus souvent il n'apercevait que les hommes récoltant sur les bouleaux les excroissances spongieuses qu'ils mêlent à leur tabac, ou les chiens qui se relevaient pour le voir passer.

En approchant de Beresov, il vit que les habitants s'attendaient à une invasion prochaine du froid; car tout se préparait pour l'hiver. On apercevait à chaque porte des voitures de grains ou de légumes, attelées de rennes qui attendaient avec impatience le moment où ils retourneraient à leurs pâturages de lichens**. Les rues étaient pleines de paysans russes apportant des provisions de choux fermentés; de Samoyèdes et d'Ostiaks chargés de poissons ou de viandes de renne destinés aux bourgeois, qui les conservaient tout l'hiver, sans autre préparation, dans leurs glaciers; enfin de colons des bords de l'Ob proposant des œufs de canards sauvages et des cygnes salés.

Après avoir traversé plusieurs rues, Nicolas arriva enfin à la demeure de Daniel Oldork.

C'était une grande maison solidement construite en bois, très élevée, et à laquelle on arrivait par de larges degrés. À côté se trouvaient des édifices plus bas destinés, les uns aux bains, les autres aux magasins de provisions; tandis que derrière s'étendait une ligne de cabanes en planches qui venait se réunir à l'édifice principal, de manière à former une vaste cour. C'étaient ces cabanes que le marchand avait l'habitude d'ouvrir pendant l'hiver aux familles sans ressources, qui, en échange de l'abri et de la nourriture, devaient lui donner leur temps et leur travail***.

La maison de Daniel Oldork, comme celle de tous les riches marchands de la Sibérie, était partagée en plusieurs pièces ayant une destination fixe et invariable. Nicolas entra d'abord dans la *chambre de l'hôte*, où se trouvait l'*obras*, c'est-à-dire le lieu consacré aux images des saints, toujours

* Les Ostiaks se servent pour cet objet de la vessie natatoire de la lotte qu'ils frottent d'huile.

** Le renne, ne mangeant le lichen dont il se nourrit que sur pied, ne peut rester que quelques heures dans les villes.

*** Cet usage existe chez tous les riches bourgeois des villes sibériennes.

* Espèce de saumon.

entourées de cierges votifs et de fleurs artificielles. C'était là que les étrangers de distinction étaient reçus. Il passa ensuite devant la porte de la pièce où l'on gardait les vins d'Europe et les autres denrées précieuses; puis, traversant les salles renfermant les peaux de rennes et les marchandises courantes, il arriva à l'appartement occupé par Daniel.

Cet appartement, vaste mais encombré d'objets de tout genre, offrait moins l'aspect d'une chambre habitée que d'une boutique de marchand de curiosités. On y voyait des peaux de bêtes féroces qui devaient être expédiées pour la Russie, entassées avec des chemises de fil d'ortie et des blouses de membranes de poisson. Les fruits de Bonkarie étaient confondus avec les poches de *castoréum**; les ballots de thé, avec des dents de mamouth; le tabac, avec les bouilloirs de cuivre, les sabres rouillés, et les chapelets de boutons. Enfin le tout était entremêlé de vêtements de femmes, de vaisselles et d'ustensiles de cuisine, dispersés de tous côtés et au hasard.

Rosow s'avança au milieu de ce *Capharnaüm* jusqu'à la petite table devant laquelle Daniel Oldork se trouvait assis, occupé à régler des comptes avec le receveur Kitsoff.

Celui-ci dressa la tête et reconnut le jeune homme.

— Eh! c'est Nicolas *l'inflexible*, dit-il avec son ricanement habituel; viens-tu, par hasard, me payer ton *iasak*?

— Tu l'as déjà reçu, dit Rosow.

— Et tu n'es pas homme à le payer deux fois, n'est-ce pas? eh! eh! eh! Alors tu viens offrir quelque marchandise à Daniel?

Pour toute réponse, Rosow prit dans sa ceinture une petite boîte qu'il ouvrit et dont il tira une fourrure.

— Des zibelines! reprit Michel dont les yeux louches étincelèrent; tu as des zibelines de reste, toi, quand la plupart des colons n'ont pu se procurer celles qu'ils doivent à l'empereur. Pourquoi ne me l'avoir point dit quand tu es venu payer l'impôt? j'aurais acheté ta chasse.

— Je ne vends point à ceux qui peuvent me refuser le paiement, répliqua Nicolas.

— Comment? que veux-tu dire? s'écria le receveur, qui voulut prendre un air offensé; explique-toi, drôle!

— Si tu ne comprends point, pourquoi te fâches-tu? observa le jeune homme froidement.

Le receveur parut déconcerté et fit un geste de dépit; mais, se maîtrisant aussitôt, il éclata de rire.

— Allons, reprit-il, Nicolas l'inflexible sera toujours le même; mais, comme dit le proverbe, il n'y a que le sot qui s'inquiète des paroles d'un fou; eh! eh! eh! Voyons, Daniel, achète-lui sa zibeline... Mais prends garde seulement que le séjour de l'animal dans un taillis touffu a donné à sa peau une teinte jaunâtre, et qu'elle a perdu moitié de sa valeur.

Le marchand allait prendre la peau pour l'examiner, quand un grand bruit se fit entendre à l'entrée de la pièce. On répétait le nom du receveur. Michel Kitsoff se leva, et alla au-devant des gens qui le cherchaient.

C'étaient des cosaques de la garnison amenant un colon qu'on leur avait donné l'ordre d'arrêter. Celui-ci marchait au milieu de ses gardiens, accompagné d'un chien que Nicolas reconnut au premier coup d'œil; c'était Vulcain.

A l'exclamation de surprise poussée par le jeune homme, le maître d'écriture (car c'était lui) se détourna.

— Monsieur Rosow!

— Le père Godureau!

Ces deux cris étaient partis presque en même temps. Le jeune Russe s'avança vers le vieux maître d'écriture les bras étendus, pendant que celui-ci, par suite d'une habitude française qu'il semblait avoir conservée en dépit du changement de costume, portait la main au capuchon de

son *gous* et se plaçait dans la troisième position pour saluer. Rosow l'embrassa.

— Vous ici, père Godureau! s'écria-t-il.

— Et j'étais loin de m'attendre à vous y rencontrer, dit le bonhomme joyeux; aussi ne suis-je point venu volontairement, comme vous voyez.

Il désignait des yeux les cosaques.

— Que vous est-il donc arrivé, mon pauvre camarade? demanda Nicolas avec intérêt; êtes-vous encore *victime d'une erreur*?

— Erreur! répéta Michel Kitsoff; qui parle d'erreur? Ce vieillard est un rebelle.

— Moi? dit Godureau, dont les gros yeux exprimèrent un étonnement effrayé.

— N'as-tu pas négligé de payer l'*iasak*?

— Il est vrai.

— Et ne sais-tu pas que tous ceux qui refusent de payer les deux zibelines dues à l'empereur doivent être traités comme des révoltés?

— C'est impossible! dit Godureau avec fermeté.

— Comment, tu as l'audace de nier les lois!

— Je dis que c'est impossible, répéta le maître d'écriture d'un ton absolu: votre empereur a du sens commun, n'est-ce pas?

— Oserais-tu douter?... misérable!

— Au contraire, et c'est pour cela même que je le crois incapable de me demander des peaux de zibelines, à moi, professeur de calligraphie. Je ne suis point chasseur, monsieur, et ce n'est pas à mon âge que l'on apprend à attraper des renards ou des écureuils... j'ai cinquante-six ans... Puisque votre empereur a du sens commun, de votre propre aveu, vous devez en avoir également, vous qui êtes ses représentants. Demandez-moi donc, si vous le voulez, un certain nombre d'exemples de *coulée*, de *bâtarde* ou d'*expédiée*: exigez un impôt de *lettres capitales* ou de *paraphes ornés*. Je puis vous faire des serpents sans fin, des têtes d'oiseau, des feuilles de lierre; mais quant à ces peaux de lapins du pays que vous appelez zibelines, il serait tout aussi raisonnable de me demander un éléphant ou un melon de Montreuil.

Le maître d'écriture avait prononcé cette espèce de plaidoyer avec une dignité héroïque, et comme un homme sûr d'écraser ses adversaires sous le poids de leur propre absurdité. Michel Kitsoff parut juger, en effet, qu'il n'y avait rien à répliquer; car il se tourna vers les cosaques et leur ordonna de conduire le vieux maître d'écriture en prison. Celui-ci tressaillit.

— Comment! s'écria-t-il; mais ce n'est point là une réponse, monsieur; je vous ai donné des raisons...

— Et ce sont des peaux de zibeline que je te demande, moi, interrompit brusquement le receveur; il n'y a point de choix, l'*iasak* ou le cachot.

Le vieillard voulut encore protester; mais Kitsoff fit signe à ses gardiens, et ceux-ci allaient l'emmener lorsque Rosow intervint.

— Prends le droit de l'empereur, dit-il en présentant au receveur la boîte qui renfermait ses deux fourrures de zibeline, et laisse la liberté à ce vieillard.

Kitsoff regarda Nicolas avec étonnement.

— Quoi, tu paies pour lui? s'écria-t-il.

— Y trouves-tu donc quelque empêchement?

— Aucun, aucun, reprit vivement le receveur, qui, ayant déjà porté Godureau à l'article des colons incapables de payer l'*iasak*, comptait bien profiter seul de ce paiement inattendu.

Le vieux maître d'écriture voulut opposer d'abord quelques objections à la générosité de son ancien compagnon; mais Rosow l'arrêta court, en lui disant que ce serait un compte à régler entre eux plus tard.

— Hélas! le règlement est tout fait, dit Godureau at-

* Matière contenue dans deux poches du castor, et dont on se sert comme médicament.

tendri; je ne serai pas un meilleur débiteur pour vous que pour l'empereur. J'ai vainement essayé, depuis que j'habite ce pays, d'en prendre les habitudes... j'ai cinquante-six ans... toutes mes tentatives ont échoué. Ma iourte, mal construite, est devenue inhabitable dès les premiers mois; le blé que j'avais semé a manqué, les rennes qui m'avaient été donnés ont été dévorés par les loups. J'ai voulu alors avoir recours à la chasse et à la pêche; mais j'apercevais à peine les élans à dix pas, et le poisson échappait toujours à mon filet. Enfin, quand j'ai vu que ma maladresse et mon inexpérience rendaient mes efforts inutiles, j'ai tout abandonné.

— Et comment avez-vous vécu? demanda Rosow.

— L'été j'avais les fruits des bois, le lait de deux rennes qui me restaient, et les œufs des canards sauvages.

— Mais pendant la froide saison?

— Je sollicitais une *cabane de pauvre* chez un des marchands de Beresov, et aujourd'hui même, quand j'ai été arrêté, je venais en chercher une.

Rosow regarda le vieillard avec compassion. La figure du bonhomme n'avait plus cette sérénité grotesque, mais bienveillante et honnête, qui donnait à sa laideur même quelque chose d'heureux. La souffrance y avait imprimé une sorte de tristesse inquiète et comme honteuse. Nicolas fut touché de ce changement.

— Pauvre père Godureau, dit-il en posant amicalement la main sur l'épaule du vieillard, vous avez dû bien souffrir depuis une année!

— L'hiver, monsieur, l'hiver surtout, reprit le vieillard d'un accent légèrement altéré. Un professeur de calligraphie n'est point accoutumé à manger le pain de l'aumône... Puis, il faut payer l'hospitalité des marchands par un travail assidu, et quand ce travail est celui d'un vieillard comme moi, il rapporte peu de chose, et on vous le fait sentir. Si j'avais été seul, j'aurais encore tout supporté avec patience; j'aurais accepté sans rien dire les débris de poisson et le renne gâté; mais Vulcain a été élevé dans un pays civilisé, monsieur; il dépérissait chaque jour, et quand je demandais pour lui, pour lui seul, une nourriture plus chrétienne, le bourgeois me répondait que j'étais fou... fou parce qu'on ne peut voir souffrir un vieux serviteur!... Mais

à quoi bon parler de tout cela? Il faut que la volonté de Dieu se fasse, et je ne devrais point vous fatiguer de mes bavardages.

A ces mots, Godureau fit un effort comme s'il eût voulu secouer son émotion, et demanda à Rosow si Oldork consentirait à le recevoir pour l'hiver.

— Vous vous résignerez donc à recommencer cette vie d'esclavage et de privations? observa Nicolas.

— Hélas! reprit le vieux maître d'écriture, je n'ai de choix qu'entre la cabane des pauvres, ou ma hutte sans provisions.

— Vous vous trompez, dit Rosow amicalement; il y a, à une demi-journée d'ici, une iourte où votre place est marquée.

— Comment, quelle iourte? demanda le bonhomme.

— La mienne, père Godureau.

— Quoi! vous voudriez...

— Vous prendre en pension avec Vulcain, pour savoir si ma cuisine vous convient mieux que celle des marchands.

Godureau voulut parler, mais il ne le put; tous ses traits s'étaient contractés, et deux grosses larmes coulèrent le long de ses joues. Il prit la main du jeune homme avec une vivacité pleine de reconnaissance, et la porta à ses lèvres. Rosow retira sa main en rougissant.

— Fi donc! père Godureau, s'écria-t-il; me prenez-vous pour un prince accoutumé au baise-main? Ce que je vous propose est tout simplement une association.

Et comme il vit que le vieillard allait répondre:

— Allons, allons, continua-t-il brusquement, vous acceptez, c'est convenu. Avez-vous quelque affaire à Beresov?

— Aucune, répondit Godureau.

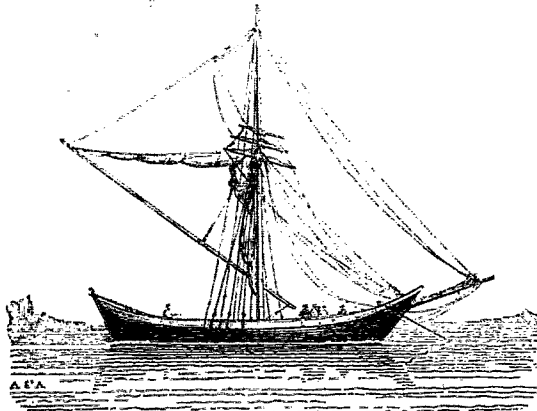
— Alors, en route!

La suite à la prochaine livraison.

VOCABULAIRE PITTORESQUE DE MARINE.

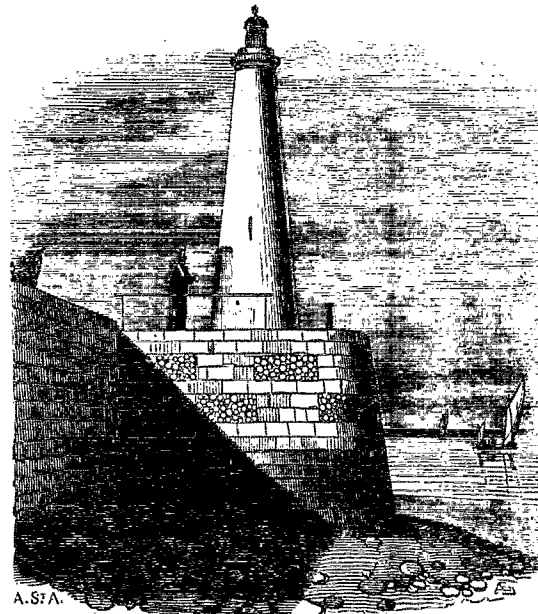
(Fin. — Voy. p. 155, 259, 340, et les Tab'les de 1840 et 1841.)

TECHICKIRNÉ, gabarre de l'Etat turc. Ce bâtiment n'a qu'un mât à pible, au centre, et un beaupré. Il grée une voile à baliston, une grande voile, un hunier, un perro-



(Techickirné mouillé, vu par le travers.)

quet, une trinquette et un foc. Il navigue principalement sur la mer Noire et la mer de Marinara.



(Tour à feu de Honfleur.)

TERRENEUVIER, bâtiment de commerce employé à la pêche de la morue, sur la côte de l'île de Terre-Neuve.

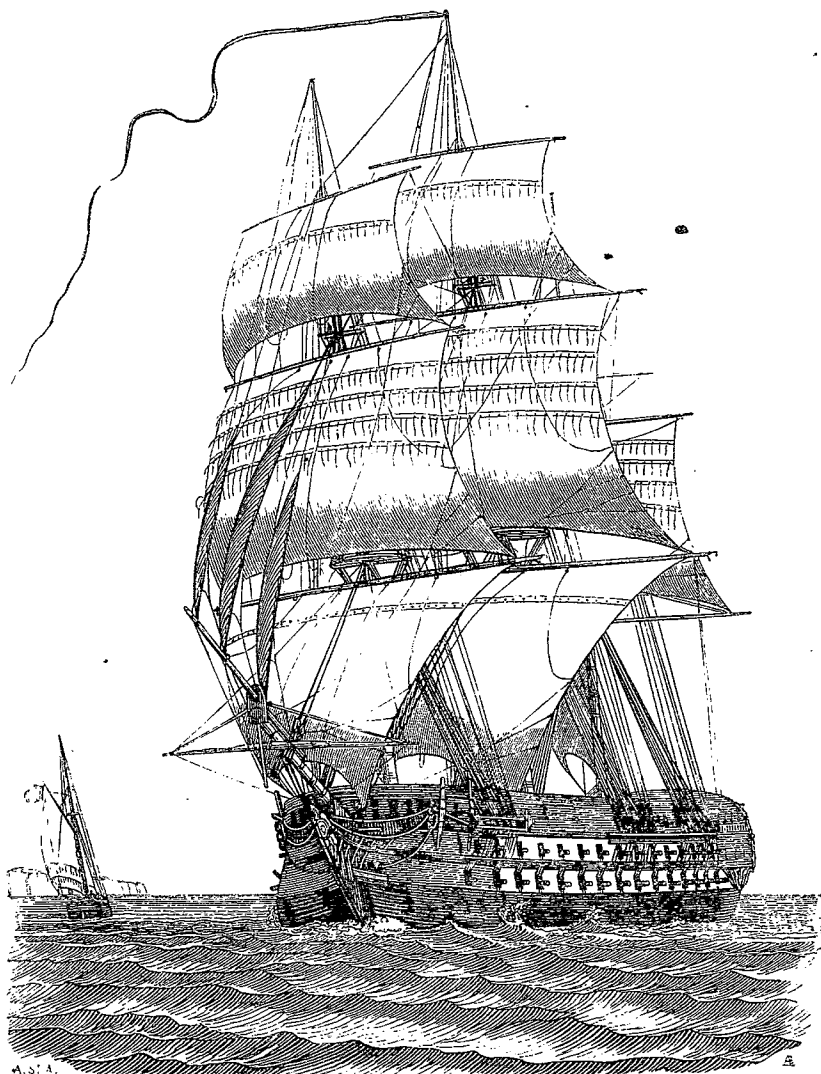
TILLAC, le pont d'un navire. Il ne se dit guère qu'en parlant des bâtiments du commerce.

TIMONERIE, mot dérivé de celui de *timon*, qui était autrefois le nom que l'on donnait à la barre du gouvernail; ancienne désignation du lieu situé près du mât d'artimon, où se trouve la roue du gouvernail, où sont aussi placés les

habitacles qui renferment les compas de route et les horloges. — Réunion des hommes attachés au service du gouvernail et de la roue. — Détails du chef de timonerie.

TIMONIER, homme qui tient la roue, la barre du gouvernail, le timon.

TIRANT D'EAU. C'est la quantité de pieds dont le vais-



(Vaisseau de ligne de troisième rang courant large, vu par le bossoir de babord.)

seau enfonce dans l'eau : il y enfonce jusqu'à ce que l'eau qu'il déplace soit d'une pesanteur égale à la sienne : on connaît le tirant d'eau par des marques. (Voy. *Piétage*, p. 263.)

TONNAGE. On nomme ainsi la capacité d'un bâtiment évaluée en tonneaux.

TONNEAU, mesure par laquelle on évalue la charge du navire. Le tonneau est de mille kilogrammes, et on l'appelle alors *tonneau de poids*. Quand on l'évalue suivant sa capacité, le tonneau est de quarante-deux pieds cubiques, et on l'appelle alors *tonneau d'incombement*.

TORON, assemblage de plusieurs fils de caret tournés ensemble, qui font partie d'une corde, d'un câble.

TOUÉE, quantité de câble qu'on a dehors quand on est mouillé.

TOUR A FEU OU PHARE (voy. ce mot, p. 263). On dit aussi *le feu* ou *les feux* : le feu de Cordouan, les feux de la Hève, etc. Ces établissements sont plus ou moins élevés au-dessus du niveau de la mer, et pourvus d'appareils plus ou moins puissants, selon les distances d'où il est utile que les marins puissent reconnaître leurs feux.

TOURMENTIN, voile qui ne se grée que dans les violentes tempêtes, et qui a la forme d'un foc.

TOURNEVIRE, gros cordage garni de pommes, et dont la longueur est déterminée par la distance comprise entre le grand cabestan et les grands écubiers : on lui donne trois fois cette longueur. La tournevire sert à lever les ancres ; pour cela, elle s'enroule au cabestan, les deux bouts se marient ensemble, et elle se frappe avec des gargettes sur le câble de l'ancre.

TRANSPORT, bâtiment affrété par le gouvernement pour porter des troupes ou des munitions de toute espèce. Lorsque l'Etat emploie à ce service les navires à lui, ce ne sont plus des transports, mais des corvettes de charge, des gabarres, et quelquefois des vaisseaux. On dit alors que ces bâtiments sont armés en *flûtes* ; nom que l'on donnait autrefois aux corvettes actuelles.

TRAVERS. Le travers d'un navire est son côté dans toute l'étendue comprise entre la poupe et la proue. Un vaisseau est par le travers d'un objet quelconque, quand cet objet est dans la direction du petit axe du vaisseau. Mettre en travers, c'est mettre en panne ou à la cape.

TRAVERSIER (Vent). Deux vaisseaux qui viennent à la rencontre l'un de l'autre, avec les amures opposées, ont le vent traversier.

TRIBORD, l'opposé de babord. Voy. ce mot, 1840, p. 189.

TRINQUETTE, petit foc qui se hisse le long de l'étai du mât des petits bâtiments à un mât.

TROMBE. Voy. 1842, p. 37.

TROU DU CHAT, espace compris entre le bord intérieur de la lune et le capelage. Les Anglais disent *trou du lâche*, parce que les jeunes gens qui sont à leurs coups d'essai, n'osant pas monter à revers par les gambes, passent timidement par ce trou.

TYPHON, nom d'un ouragan dans les mers de la Chine, d'un vent impétueux qui souffle de différents points de l'horizon et change à chaque instant de direction.

VAGUES. Voy., sur les vagues, 1854, p. 6.

VAISSEAU DE LIGNE, bâtiment de guerre portant au moins 80 canons. Les vaisseaux sont classés par rang : ceux du premier rang sont à trois ponts et à quatre batteries ; ceux du second ont deux ponts et trois batteries ; les vaisseaux du troisième et du quatrième rang ont aussi deux ponts et trois batteries.

L'artillerie des vaisseaux des divers rangs est réglée ainsi qu'il suit :

Vaisseaux de premier rang, ou de 120. — La première batterie est armée de 32 canons du calibre de 30 (long) ; la deuxième batterie est armée de 30 canons du calibre de 30 (court), plus 4 canons obusiers de 80 ; la troisième batterie est armée de 30 canons du calibre de 30 (court), plus 4 canons obusiers du calibre de 50 ; la quatrième batterie, ou gaillards, est armée de 16 caronades du calibre de 50, plus 4 canons obusiers du calibre de 50. Total, 120 canons.

Vaisseaux de deuxième rang, ou de 100. — La première batterie est armée de 28 canons du calibre de 30 (long), plus 4 canons obusiers du calibre de 80 ; la deuxième batterie est armée de 34 canons du calibre de 30 (court) ; la troisième batterie, ou gaillards, est armée de 30 caronades du calibre de 50, plus 4 canons obusiers du calibre de 50. Total, 100 canons.

Vaisseaux de troisième rang, ou de 90. — La première batterie est armée de 26 canons du calibre de 30 (long), plus 4 canons obusiers du calibre de 80 ; la deuxième batterie est armée de 32 canons du calibre de 30 (court) ; les gaillards sont armés de 24 caronades du calibre de 50, plus 4 canons obusiers du calibre de 50. Total, 90 canons.

Vaisseaux de quatrième rang, ou de 80. — La première batterie est armée de 24 canons du calibre de 30 (long), plus 4 canons obusiers du calibre de 80 ; la deuxième batterie est armée de 30 canons du calibre de 30 (court) ; les gaillards sont armés de 18 caronades du calibre de 50, plus 4 canons obusiers du calibre de 50. Total, 80 canons. — Quelques vaisseaux de quatrième rang portent 82 canons.

Un document officiel porte aux chiffres suivants l'effectif des équipages et la valeur des coques supposées neuves.

Premier rang.	1 087 hommes.	1 280 600 fr.
Deuxième rang.	915 —	1 115 500
Troisième rang.	810 —	1 005 650
Quatrième rang.	677 —	801 700

VARANGUE. C'est, dans un couple, la partie qui se trouve au fond du vaisseau et qui repose sur la contre-quille. C'est à l'extrémité supérieure, qui s'arrondit, que se joignent les autres pièces de bois, genoux et allonges qui achèvent la formation d'un couple. Il y a des varangues plates, accolées, de fond, demi-accolées. Les varangues de porque sont leurs pièces inférieures.

VAREUSE, sorte de chemise de toile très grosse, que le matelot met par-dessus ses vêtements pour les garantir du

goudron, de la peinture, etc. La vareuse ne descend que très peu au-dessous des reins.

VARIATION. En terme de marine, on appelle variation de la boussole, de l'aiguille aimantée, ou du compas, la déviation de l'aiguille aimantée dans sa direction vers le nord. La variation varie suivant le lieu de la terre où l'on se trouve ; on l'appelle nord-est ou nord-ouest, suivant que l'aiguille dévie du nord vers l'est ou vers l'ouest. — Le *compas de variation* est une boussole plus grande que les boussoles ordinaires, et qui sert au relèvement des astres quand ils sont à l'horizon, pour en conclure la variation de la boussole.

VÉLIQUE. On donne ce nom au point d'intersection de deux lignes, dont l'une est une verticale au centre de gravité de la surface de flottaison ; et l'autre, la résultante de l'effort de l'eau sur la proue si le navire est droit. Le point vélique est la limite de l'effort du vent sur les voiles.

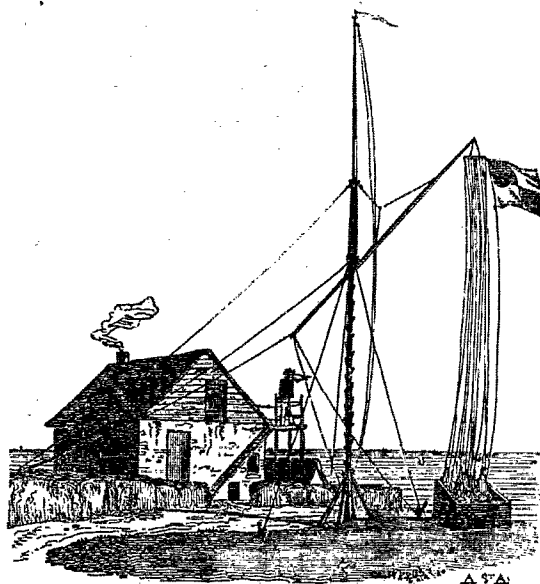
VENT, mouvement de l'air suivant une direction à laquelle on donne le nom de celle de l'aire de vent de la boussole qui lui est parallèle. *Vent frais, mou, forcé, maniable, bon, alisé, debout, sous vergue*, etc. Quand un objet relevé se trouve plus près de l'origine du vent que la perpendiculaire à la direction de l'aire de vent qui passe par le compas de relèvement, cet objet est *au vent à vous* ; si c'est le contraire, il est *sous le vent*. Le bord du vent du navire, c'est celui des amures, ou qui est frappé par le vent au moment où l'on parle ; l'autre est celui de *sous le vent*. En parlant des voiles, *vent dessus*, c'est celui qui agit sur le devant d'une voile et pousse le navire en arrière ; *vent dedans*, quand il souffle dans la voile et fait marcher le bâtiment. Etre vent dessus, vent dedans, c'est être en panne. Voy. d'ailleurs *Rose du compas* et *Rose des vents*.

VERGUE, grande pièce de bois servant à déployer, à étendre et à orienter les voiles d'un bâtiment. Les vergues d'un grand bâtiment sont au nombre de quatorze, toutes horizontales, à l'exception d'une seule. Les vergues sont faites avec une ou plusieurs pièces de bois de sapin.

VIBORD, grosse planche, posée de champ, qui borde et embrasse le pont supérieur, et qui lui sert de parapet.

VICE-AMIRAL (le) est placé hiérarchiquement entre le contre-amiral et l'amiral ; il est assimilé au lieutenant-général de l'armée de terre.

VIGIE. Pendant le jour, à bord des bâtiments de guerre,



(Vigie de la Hève, près du Havre.)

on met des hommes en vigie à la tête des mâts, pour découvrir du plus loin possible les objets, et donner avis de ce qu'ils voient. La nuit, les vigies sont sur le beaupré, les hos-

soirs et le couronnement, et de demi-heure en demi-heure ils crient : *Veille au bossoir ! veille !* — Sur les côtes, on donne le même nom au poste de guetteurs chargés de signaler les bâtiments aperçus au large (voy. *Sémaphore*, p. 541). Notre gravure représente la vigie établie sur le cap de la Hève, près du Havre, où les signaux des guetteurs correspondent. (Voy. *Grève*, 1841, p. 542.) — On nomme aussi vigies des pointes de rochers au milieu des mers.

VIRER. Virer de bord sous voiles, c'est changer d'amures, soit qu'on vire vent devant ou vent arrière. — On vire au cabestan pour lever l'ancre d'un bâtiment, c'est le faire tourner sur son axe. On dit virer sur l'ancre, virer à pic. — Virer un bâtiment en carène, en quille, c'est l'incliner sur un bord pour travailler à sa carène.

VIREVEAU, treuil horizontal placé sur l'avant des petits navires marchands pour leur tenir lieu de cabestan.

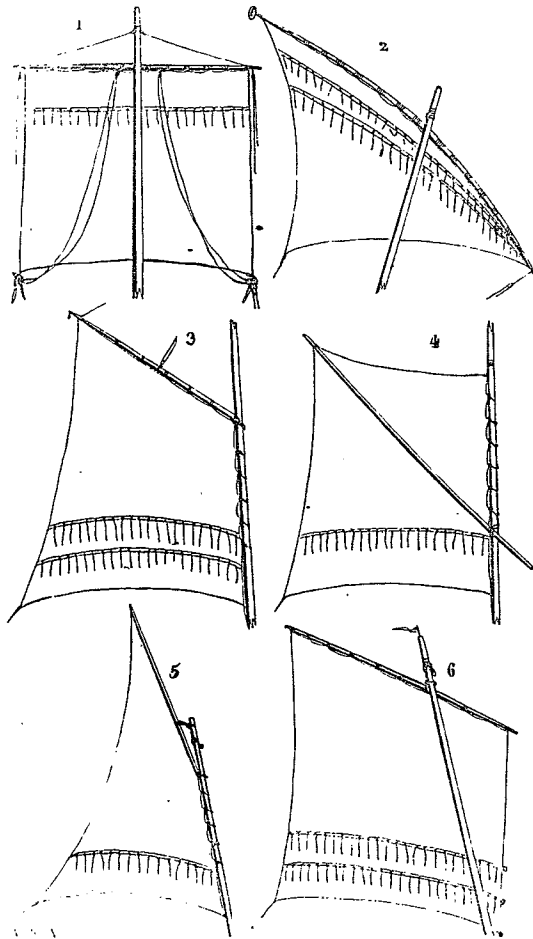
VIRURE, rang, file de bordages d'un bout à l'autre d'un vaisseau; c'est l'enveloppe du vaisseau, c'est son revêtement extérieur et intérieur. On dit *virure de bordage* et *virure de vaigres*; on abat une ou plusieurs virures en carène.

VITONNIÈRE, ferrure particulière du gouvernail d'un bâtiment, qu'on désigne aussi par le nom plus en usage d'*aiguillot*. Ce sont des gonds en cuivre ou en fer qui tiennent le gouvernail au bâtiment.

VIVES-BAUX, indication du temps des grandes marées; expression pour rendre la vivacité du montant de la mer aux époques des syzygies. C'est aussi le nom qu'on donne aux eaux vivement agitées sous les formes évidées du navire dans cette partie extrême, et dont l'action sur le gouvernail fait sa puissance.

VOILE, assemblage de plusieurs largeurs de toile cousues ensemble, disposé sur un navire de manière à le faire marcher par la force du vent. On voit aussi des voiles en coton, en joncs, en roseaux fendus et nattés, en filaments de coco ou d'autres végétaux. Sur les grands bâtiments il y a un grand nombre de voiles, différentes de figure et de dimensions. Chaque voile a son nom, tel que grande voile, misaine, grand hunier, etc. Il y a six espèces de voiles (voy. notre gravure). La voile à trait carré (1), tout-à-fait carrée, ou plus large que haute, ou plus haute que large, ou plus étroite du haut que du bas, est quadrangulaire, et sa vergue fait un angle droit avec le mât qui la porte. C'est à cette espèce qu'appartient la plus grande partie des voiles des grands bâtiments; telles sont les basses voiles, les huniers, les perroquets et cacatois. (Voy. le brig marchand courant au plus près, 1840, p. 488; et la gabare, 1841, p. 540.) La voile latine (2) est triangulaire; elle est enverguée sur une antenne. C'est la voilure la plus ordinaire des petits bâtiments de la Méditerranée. (Voy. Chebecs, 1840, p. 525, et Tartane, 1842, p. 544.) Les focs, voiles que l'on oriente sur le mât de beaupré, et les voiles d'étai, hissées de même que les focs le long d'une draille, sont des voiles latines. La voile aurique (5) est à quatre pointes; elle est, d'un côté, lacée à son mât, et enverguée sur une petite vergue qu'on nomme corne. C'est la voile principale du sloop, du côtre, de la goëlette et du brigantin. (Voy. le Côtre, 1840, p. 528, et la Goëlette, 1841, p. 541.) On la nomme brigantine; le brig lui doit son nom. (Voy. le Brig marchand, 1840, p. 488.) Elle fait aussi partie de la voilure des bâtiments à trois mâts, où elle prend le nom de voile d'artimon (voy. la Gabare). La voile à livarde (4) est une voile aurique: elle s'oriente de même que la brigantine; elle est également lacée d'un côté à son mât, mais elle n'est point enverguée. L'angle supérieur de cette voile est diagonalement soutenu par une pièce de bois qu'on nomme livarde sur l'Océan, et baleston dans la Méditerranée (voy. le Koff, p. 457). On met aussi dans la classe des voiles auriques la voile de houari (5), dont la vergue est tellement apiquée qu'elle semble faire la continuation du mât, ce qui donne un peu à cette voile la figure d'une voile latine (voy.

le Houari, p. 456). La voile à bourcet (6) est quadrangulaire; le point de drisse est au tiers de sa vergue, ce qui lui fait donner aussi le nom de voile au tiers. C'est la voilure du chasse-marée et du lougre (voy. le Lougre, p. 160), et celle dont on se sert le plus ordinairement pour les pe-



(1, Voile à trait carré. — 2, Voile latine. — 3, Voile aurique. — 4, Voile à livarde. — 5, Voile de houari. — 6, Voile à bourcet, ou voile au tiers.)

tités embarcations (voy. la Barque de La Rochelle, 1840, p. 528, et la Péniche, 1842, p. 264). — Par voile, au figuré, on entend un navire; on découvre une voile dans telle direction; une flotte de tant de voiles. — L'atelier où l'on confectionne les voiles se nomme *voilerie*, et l'on donne le nom de *voilier* à l'ouvrier qui travaille à la confection des voiles. — On dit d'un bâtiment : *C'est un bon* ou *un mauvais voilier*, suivant qu'il marche bien ou mal; c'est un *fin voilier*, s'il est d'une marche supérieure.

VOILURE, art de voiler un vaisseau; système de la voilure d'un vaisseau. On dit *voilure en brig*, *voilure en senau*, etc. — Quantité de voiles orientées sur un vaisseau. On dit être sous une voilure aisée, sous petite voilure, etc.

VOLAGE. Un bateau est volage quand, son centre de gravité étant trop haut, il ne porte point la voile, et cède à la plus légère impulsion. — Une boussolée est volage, quand elle sent trop vivement le mouvement du vaisseau dans une mer agitée.

VOLÉE. C'est le feu de toute une batterie; la volée diffère de la bordée en ce que cette dernière est le feu de tous les canons du même bord.

VRAC (En), objets jetés précipitamment, sans ordre, pêle-mêle, dans un bateau, dans la cale. C'est presque le synonyme de *pagale* (voy. ce mot, p. 262).

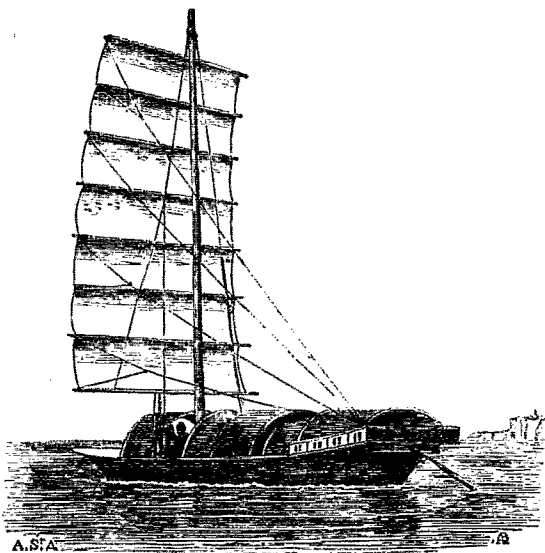
YACHT, YAC ou IAQUE, bâtiment de plaisance. Il n'a point de gréement particulier : on le grée en sloop, en côtre, en goëlette, etc., suivant ses dimensions ; il y en a même de grés en trois-mâts. Il ne se distingue, à l'extérieur, des navires dont on lui a donné la figure et le gréement, que par les soins tout particuliers qu'on a mis à le



(Yacht courant large, vu par la hanche de tribord.)

construire et à l'équiper, et par la recherche de ses ornements. A l'intérieur, tout est disposé pour la plus grande commodité du propriétaire du yacht, qui s'en sert pour ses promenades et ses petits voyages comme à terre on se sert d'un carrosse. Notre gravure représente un yacht anglais gréé en sloop.

YOIE, canot fort léger et très effilé, construit pour marcher à l'aviron plutôt qu'à la voile. Les yoies ne portent point de lourds fardeaux, et sont d'une construction très fragile.



(Youyou courant grand large, vu par la hanche de babord.)

YOUYOU, bateau chinois ordinairement habité par une

famille, hommes, femmes et enfants, qui n'ont point d'autre demeure que cette embarcation, sur laquelle ils passent leur vie.

ORIGINES DU FRANÇAIS.

Le fondement, la substance même de la langue française, c'est le latin ; mais on y trouve, en outre, des mots celtiques, germaniques, ibériens, grecs, arabes, espagnols, italiens, etc.

Une règle indispensable à suivre dans les études étymologiques, c'est de ne se fier que très peu à la ressemblance des sons, mais bien plutôt aux sens présentés par les mots à différentes époques, et aux états intermédiaires par lesquels ils ont passé. La dissemblance des mots ne peut rien faire préjuger sur leur étymologie. Un exemple démontrera cette vérité.

Le mot latin *dies* a un son très différent du mot *jour* ; cependant il est indubitable qu'il lui a donné naissance. Voici comment : de *dies*, les Latins ont fait l'adjectif *diurnus*, qui a produit simultanément l'italien *diorno* (diorno), et l'ancien mot français *for* ; d'où est venu *jour*.

Un fait très important à considérer, c'est la permutation des lettres entre elles.

On ne peut soumettre à des règles fixes la permutation des voyelles, que l'on trouve mises à peu près indifféremment les unes pour les autres. Mais ce qui domine, c'est le changement des voyelles latines en diphthongues, et le plus souvent en diphthongues sourdes, comme *eu*, *au*, *our*, etc.

Voici le tableau de la transformation des consonnes.

B en v, C en ch, D en t, F quelquefois en h, G en j, L en r, al en au, el en eu, ol en ou, M en n, N en l, r, P en b, r, f, Qu en gu, S en z, r, T en d, V en b, f, W en gu.

De plus, dans le milieu des mots, B, C, D, P, T, V, se perdent habituellement.

Les mots commençant, dans les langues étrangères, par l's, suivi d'une consonne, ont pris habituellement en français un e devant l's. *Spiritus* a fait esprit. L's lui-même a souvent disparu. Ainsi *studium* a fait d'abord estude, puis étude. *Spata* a fait épée, puis épée.

Souvent aussi un mot latin a donné naissance à deux mots français de son fort différents, mais de sens identiques. *Redemptio*, par exemple, a produit rançon et rédemption. Le premier s'est transmis par la bouche du peuple, le second nous est venu par les livres.

Le Million de faits.

Ce sont les sots qui disent que l'âge de la jeunesse est fait pour qu'on s'amuse. Le jeune âge est fait pour qu'on y prenne de bonnes habitudes qui puissent être utiles pendant tout le reste de la vie. C'est à cela qu'il convient de songer avant tout, d'autant plus que le bonheur n'est point incompatible avec le bon emploi de la jeunesse ; bien au contraire : les jeunes gens dont la vie est un mélange d'occupations et de plaisirs simples ont en somme plus de jouissances que les jeunes gens les plus dissipés. C'est la vie simple, ce sont les occupations utiles qui font goûter les moindres délassements, tandis que les divertissements ne sont autre chose qu'une broderie sur un fond d'ennui.

J.-B. SAY.

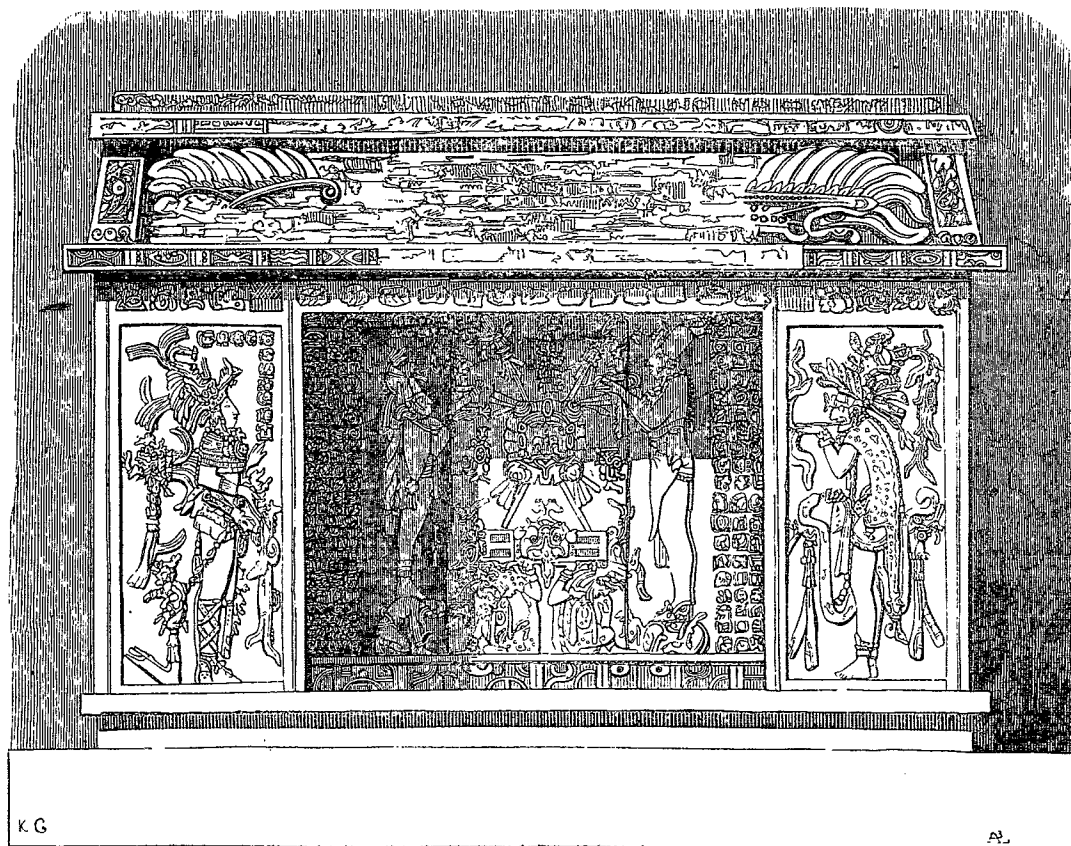
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

UN AUTEL MEXICAIN

A PALENQUÉ.

(Voy., sur le Mexique, 1838, p. 339; 1840, p. 44.)



(Vue d'une sculpture mexicaine, d'après un dessin fait à Palenqué en 1840.)

Ce dessin est tiré d'un ouvrage publié en 1841 à New-York, sous le titre de *Evénements de voyage dans l'Amérique centrale, le Chiapas et le Yucatan*. L'auteur, M. John Stephens, chargé par le président des Etats-Unis d'une mission spéciale près du gouvernement du Guatemala, quitta New-York le 5 octobre 1839, et après avoir suivi ses instructions, entreprit en 1840, dans le seul intérêt de l'art et de la science, une excursion à travers le Mexique. Sa description des ruines de Palenqué est l'une des parties les plus intéressantes de sa relation.

Palenqué est un village de la province de Chiapas, où se trouvent des restes d'anciens monuments jusqu'à ce jour très imparfaitement connus. Notre compatriote, M. C. Nebel, dans son bel ouvrage sur le Mexique, auquel nous avons fait quelques emprunts*, exprime le regret que l'on ne possède pas des dessins plus exacts des monuments de Palenqué, « qui, dit-il, commencent à fixer l'attention des archéologues. » Mais le gouvernement mexicain ne permet pas facilement l'accès de Palenqué. Il y a peu d'années, trois Belges, chargés d'une mission scientifique par leur gouvernement, sollicitèrent en vain l'autorisation d'aller étudier ces ruines. Les capitaines del Rio et Dupaix, envoyés par le gouvernement espagnol, ont à la vérité donné dans leurs ouvrages quelques dessins des constructions et des sculptures de Palenqué; mais M. Stephens et le dessinateur qui l'accompagnait, M. Catherwood, en ont publié un beaucoup plus grand nombre. L'édifice où se trouve la façade et l'espèce d'autel que représente notre gravure, avait

notamment échappé à tous les voyageurs qui ont précédé M. Stephens. Cet édifice a pour base, comme les autres constructions de Palenqué, des degrés disposés en pyramide. Il a environ dix mètres en largeur et en profondeur. A l'intérieur sont deux galeries et plusieurs chambres. Sur le mur de celle du fond, faisant face à celle d'entrée, MM. Stephens et Catherwood ont découvert le curieux monument qui est sous les yeux de nos lecteurs. On ne voit dans le dessin que les ornements de la porte d'entrée, et à l'extrémité de la dernière chambre, l'autel. On n'a point tenu rigoureusement compte, et avec intention, de la perspective, parce qu'il fallait rapprocher de la lumière les détails sculptés du fond, afin qu'ils fussent suffisamment intelligibles.

Les figures sculptées aux deux côtés de la porte attirent d'abord l'attention par leur bizarrerie. La première, à droite, a une coiffure fort compliquée où l'on distingue cependant des feuilles de plantes, une fleur qui tombe en arrière, au milieu un bec et des yeux d'oiseau, et enfin, autant que l'on peut deviner, une tortue. Son vêtement principal est une peau de léopard; aux poignets et aux chevilles sont des espèces de dentelles. Quant à l'instrument qu'il tient dans sa bouche, il est difficile de l'expliquer, à moins que l'on admette simplement que c'est un cigare, suivant une hypothèse singulière que nous ne faisons que répéter sans beaucoup de confiance.

L'autre figure, à gauche, a le profil que l'on rencontre le plus ordinairement dans les sculptures de Palenqué. Sa coiffure se compose d'un bouquet de plumes parmi lesquelles sont des poissons; au sommet est encore un poisson qu'un oiseau tient dans son bec. Ce personnage porte une

* 1840, p. 44.

sorte de collerette ou de palatine richement brodée, une large ceinture où est une tête d'animal, des sandales et des jambières. Il semble traîner derrière lui un être humain enchaîné.

La sculpture de l'autel n'est pas moins mystérieuse. Au centre est un masque hideux aux yeux hagards, à la langue pendante, fixée à deux bâtons croisés, dont les extrémités supérieures sont richement ornées, et dont les extrémités inférieures reposent sur une table que portent deux créatures humaines vêtues de peaux de léopard, accroupies et accablées sous le poids. Des deux côtés du masque sont deux grandes figures qui paraissent offrir en sacrifice à l'idole deux êtres vivants, peut-être des enfants, et peut-être aussi seulement des pâtes façonnées à l'imitation de l'homme. Ces deux principaux personnages, que l'on retrouve sous les mêmes costumes et les mêmes traits dans d'autres compositions sculptées, peuvent représenter des prêtres mexicains; à quelques égards, ils rappellent le style des statues égyptiennes. Sous leurs pieds, ils foulent deux êtres humains, dont l'un surtout est prosterné et entièrement affaissé.

La tablette est du reste couverte de figures hiéroglyphiques, que malheureusement on ne sait pas encore interpréter.

Ce que l'on a appris jusqu'ici sur la théogonie mexicaine se réduit à si peu de chose, qu'on ne peut s'attacher avec une foi absolue pour l'explication des monuments à aucune des conjectures mises en avant par les voyageurs et les érudits. A Palenqué, une autre tablette représente une croix au lieu des deux bâtons et du masque. Les ministres chrétiens du Mexique en ont conclu un peu hardiment que les anciens Mexicains avaient été initiés au christianisme soit par une révélation directe, soit par des communications avec le monde européen antérieures à la découverte du quinzième siècle.

MÉMOIRES DE HENRI JUNG-STILLING.

(Suite.—Voy. p. 349.)

ADOLESCENCE DE STILLING.

Un pasteur de ***, qui venait visiter quelquefois la famille Stilling, avait remarqué avec intérêt l'intelligence de Henri et son amour pour l'étude. Il engagea Wilhelm à envoyer son fils à l'école latine de Florenbourg. La famille tint conseil, et l'on décida, non sans peine, que l'on suivrait l'avis du pasteur. Il ne faudrait point, du reste, supposer qu'il y eût dans cette détermination aucun sentiment d'ambition ou d'orgueil. Ce ne pouvait pas être pour Henri un grand avantage de savoir le latin, dont l'usage a toujours été beaucoup plus répandu en Allemagne qu'en France. Un jeune homme pauvre pouvait être un très fort latiniste, sans se sentir sollicité à sortir de son village et à renoncer à l'humble profession de son père.

Henri avait moins de onze ans lorsqu'il commença à suivre les cours de l'école latine. Il ne cessa point pour cela d'habiter Tiefenbach. Le matin, de bonne heure, il prenait son sac, où se trouvaient, indépendamment des livres nécessaires, une tartine au beurre pour son dîner, l'Histoire des quatre fils d'Aymon ou toute autre semblable; et une flûte. Il partait aussitôt après déjeuner, et à peine était-il hors du village qu'il prenait son livre ou sa flûte pendant le reste du chemin. Comme il apprenait très facilement, il lui restait assez de temps pour lire de vieilles histoires. L'été il revenait chaque soir à la maison; l'hiver, seulement le samedi pour repartir le lundi matin. La route et l'école elle-même lui procurèrent bien des heures de plaisir. Souvent, après dîner, il rassemblait autour de lui une troupe d'enfants, et s'en allait avec eux dans la campagne: là, assis au bord d'un ruisseau, il se mettait à leur raconter toutes

sortes de belles histoires; puis, quand sa provision était épuisée, il fallait que d'autres racontassent à leur tour.

Cependant le pasteur de *** ne le perdait point de vue. Il aurait voulu lui faire continuer ses études; mais la pauvreté de Wilhelm ne permettait point d'y songer. Il vint à son aide d'une autre manière, et, bien que Henri eût à peine quinze ans, il réussit à lui procurer une petite place fort modique de maître d'école à Zellberg. La joie que Henri éprouva ne saurait s'exprimer: il ne pouvait attendre le jour de son installation. Zellberg est situé derrière la sommité du Giller; on y va en trois quarts d'heure de Tiefenbach en montant sans interruption. Dans les petits villages de cette contrée, l'école ne se tient que deux fois par semaine en été, le vendredi et le samedi. Stilling partait donc de Tiefenbach le vendredi matin au lever du soleil, et revenait le dimanche soir. Cette course avait pour lui un charme inexprimable, surtout lorsqu'il arrivait sur la hauteur avant le lever du soleil, et qu'il pouvait le voir sortir des collines boisées à l'horizon: un léger vent se jouait dans les boucles de ses cheveux, son cœur se fondait, souvent il versait des larmes. Les ruines du château de Geisenberg gisaient devant lui, à sa droite, et toutes les scènes qui s'y étaient passées entre son père et sa bienheureuse mère, entre lui-même et son père, repassaient devant ses yeux comme des ombres éclairées de la plus pure lumière. Henri pouvait rester là une heure entière à s'abandonner à toute sa sensibilité, perdant en quelque sorte la conscience de lui-même.

A Zellberg demeurait un chasseur nommé Kruger, très brave homme. C'avait été une joie pour lui de voir venir le jeune Stilling comme maître d'école dans son village, et il avait résolu de le prendre chez lui. Henri en fut bien aise, parce que le vieux Kruger avait beaucoup de livres rares dont il se proposait de bien profiter. Aussi la première chose qu'il fit fut de visiter la bibliothèque; il tomba sur un vieil in-folio contenant une traduction d'Homère en vers allemands. Transporté de joie, il baise le livre, le serre contre sa poitrine, l'emporte à son école, et le cache sous la table pour y lire aussi souvent qu'il lui serait possible. Il avait traduit Virgile à l'école latine, et avait entendu parler d'Homère suffisamment pour désirer avec ardeur de le lire une fois; et maintenant l'occasion s'offrait à lui d'elle-même. Il est difficile que l'Iliade ait jamais été lue avec plus de ravissement et d'attendrissement. Hector était son héros, Achille pas, Agamemnon encore moins. Il prenait entièrement le parti des Troyens, quoique Paris avec son Hélène lui parût à peine digne qu'on fit mention de lui, principalement parce qu'il restait toujours à la maison, lui qui pourtant était la cause de la guerre. Nul ne lui inspirait plus de pitié que le vieux Priam. Les images et les peintures d'Homère étaient tellement selon son goût, qu'il ne pouvait s'empêcher de jubiler tout haut quand il rencontrait quelque image bien frappante et bien appropriée à son objet.

La méthode d'enseignement de Henri Stilling était singulière. Le matin, dès que les enfants étaient réunis, il priait avec eux et les instruisait sans livre dans les premiers éléments du christianisme. Puis il leur faisait lire à chacun un morceau de l'Écriture Sainte; ensuite il les encourageait à apprendre leur catéchisme, en leur promettant de leur raconter de belles histoires quand ils sauraient bien leurs leçons. Pendant ce temps, il leur préparait des modèles d'écriture; puis il les faisait tous lire encore une fois; et enfin il en venait à ses narrations, qui épuisèrent successivement tout ce qu'il avait jamais lu dans la Bible, dans l'Empereur Octavien, la Belle Maguelone, et autres livres semblables; il entreprit aussi de leur raconter la ruine de la royale ville de Troie. On ne saurait dire le zèle que les enfants mettaient à apprendre pour en venir de bonne heure aux histoires; mais s'ils avaient été mutins ou paresseux, le maître

ne racontait pas et lisait pour lui-même. Personne ne perdait à cette bizarre manière d'enseigner.

Il arriva toutefois que cette méthode déplut à quelques habitants. Ceux qui avaient la surveillance de l'école trouvèrent que Henri enseignait trop de choses aux enfants ; mais lui, loin de se décourager, voulut leur apprendre en outre l'arithmétique et même la géométrie. C'était pour le coup une innovation trop hardie : un terrible orage se forma peu à peu sur la tête du jeune maître, et éclata vers l'automne.

Quinze jours avant la Saint-Martin, le plus âgé des anciens vint à l'école, et annonça à Stilling qu'il eût à retourner chez son père à la Saint-Martin. Ce fut un véritable coup de foudre pour le maître et pour les écoliers ; ils se mirent tous ensemble à pleurer. Kruger et d'autres étaient furieux ; ils frappaient du pied, et juraient que le pasteur ne leur ôterait pas leur régent. Mais Wilhelm Stilling, quoiqu'il fût aussi très fâché, jugea plus prudent de rappeler son fils chez lui. Henri partit donc accompagné de tous ses écoliers, et pleurant à chaudes larmes. Le lundi matin il reprit son ancienne place au coin de l'établi ; la profession de tailleur lui était doublement à charge depuis qu'il avait goûté les douceurs de celle de maître d'école.

Mais les agitations de la vie de Henri Stilling ne faisaient que commencer : il devait être long-temps tour à tour attiré et repoussé par les événements. Quelques mois après son retour à Tiefenbach, Wilhelm reçut une lettre d'un homme riche nommé Steifmann, de Dorlingen, dans la Westphalie, qui demandait le jeune Stilling pour instituteur de ses enfants, à la condition qu'il admettrait à ses leçons tous les enfants du voisinage qui voudraient en profiter. Après avoir tenu un conseil de famille, où l'on hésita beaucoup, on laissa Henri partir.

Dorlingen est à une journée de marche de Tiefenbach. Peut-être que depuis cent ans aucun membre de la famille Stilling n'était allé aussi loin. Quelques jours avant le départ de Henri, tout était dans le deuil et les larmes ; lui seul était joyeux intérieurement. Mais son contentement ne fut pas de longue durée ; son esprit naïf et sa sensibilité allaient être soumis à de dures épreuves. Il arriva un soir assez tard à Dorlingen. Steifmann, sa femme, les enfants et les domestiques accoururent, et le toisèrent de la tête aux pieds pendant qu'il soupait. L'école commença le lundi suivant. Outre les trois garçons de Steifmann, il y vint successivement jusqu'à dix-huit gros gaillards, rudes et lourds, et une douzaine de jeunes filles du même acabit. Stilling ne savait trop par où commencer avec eux : tant de grossiers visages lui donnaient de l'anxiété. Cependant il essaya sa méthode accoutumée ; il les fit prier, chanter, lire, et apprendre le catéchisme. Cela alla environ quinze jours ; au bout de ce temps, ils essayèrent, tantôt l'un, tantôt l'autre, de faire des niches au maître. Celui-ci voulait en vain se montrer sévère ; cela réussissait si mal, que le plus souvent, lorsqu'il punissait, l'écolier riait à gorge déployée et le maître pleurait. Ces scènes étaient le plus précieux amusement de M. Steifmann. Quand il entendait du bruit dans la chambre-d'école, vite il accourait, ouvrait la porte, et se divertissait de tout son cœur. Cette conduite donna le dernier coup à Stilling ; tout lui navrait le cœur. Hors de l'école, il n'avait pas une heure de jouissance. En fait de livres, il ne trouva guère qu'une vieille Bible de Bâle dont il examina curieusement les gravures sur bois. Dans la maison, personne ne lui montrait de la bienveillance ; on le regardait comme un garçon simple et même stupide, parce qu'il ne comprenait pas leurs sottes plaisanteries.

Sur ces entrefaites, Henri reçut une lettre de son père, qui lui annonçait de la manière la plus affectueuse qu'il allait se remariage, et l'invitait pour le jour des noces. Arrivé à Tiefenbach, il fut reçu avec toutes sortes d'amitiés, surtout par Wilhelm, qui ne savait trop si son fils ne murmu-

rerait pas un peu. Mais quand il le vit si serein, les larmes lui vinrent aux yeux, il se jeta à son cou, et lui dit : — Sois le bienvenu, mon Henri. — Mon père, je souhaite de tout mon cœur que vous soyez heureux, et je me réjouis que vous puissiez avoir, s'il plaît à Dieu, une consolation dans vos vieux jours. — Tu sais pourtant que j'ai amassé depuis mon veuvage cinq cents écus ; j'aurais pu en amasser encore davantage, et tout cela aurait été pour toi si je ne me fusse pas remarié... — Ne pensons point à cela, mon père, et dites-moi si ma nouvelle mère ressemble à celle qui est maintenant dans le séjour des bienheureux. — Non, dit Wilhelm en se couvrant le visage des deux mains, mais c'est une brave femme.

Le lendemain il se rendit, avec son père et d'autres amis, à Leindorf pour la noce. Sa belle-mère le reçut avec beaucoup de tendresse ; ils se plurent réciproquement, ce qui réjouit le cœur de Wilhelm. Henri raconta à ses parents tous ses chagrins. La mère était d'avis qu'il ne retournât pas à Dorlingen ; mais Wilhelm dit : — Nous avons toujours dans la famille tenu notre parole ; tu ne dois pas y manquer, il faut achever ton temps. Il retourna donc à Dorlingen, mais ses écoliers ne revinrent pas ; le printemps approchait, et chacun travaillait à la campagne. Comme il n'avait point de leçons à donner, on lui faisait faire les ouvrages les plus vils d'un domestique, en sorte que son pain quotidien était bien amer.

Les valets de Steifmann avaient résolu de l'enivrer avant qu'il partît, pour se jouer de lui tout à leur aise. Un dimanche, au sortir de l'église, comme il faisait froid et qu'il y avait une heure de route à faire, l'un d'eux dit à l'autre : — Allons un peu nous chauffer avant de partir. Comme ils retournaient toujours ensemble à la maison, Stilling entra avec eux au cabaret, et s'assit derrière le poêle. On en vint à boire de l'eau-de-vie mêlée de sirop, et le maître d'école fut obligé de boire avec eux. Mais il remarqua bientôt où ils en voulaient venir ; aussi avait-il soin de garder l'eau-de-vie dans sa bouche, et de la rejeter à la dérobée derrière le poêle. Les valets firent donc les premiers qui eurent la tête prise : dès lors ils ne firent plus attention à Stilling, et s'enivrèrent complètement ; ensuite ils lui cherchèrent querelle, et il eut peine à s'échapper de leurs mains. Ayant payé son écot, il partit secrètement, et, de retour à la maison, il voulut raconter à M. Steifmann ce qui était arrivé ; mais celui-ci ne fit qu'en rire, et parut regretter que le coup n'eût pas réussi.

Enfin Stilling partit. Il fut heureux de se retrouver chez ses parents à Leindorf. Il se remit à coudre et aussi à lire ; il lisait pendant les repas, il lisait le dimanche. Au bout de quelques semaines survint le plus fort des travaux de la campagne. Wilhelm dut y employer son fils, et celui-ci, quoique assez grand et fort pour son âge, ne pouvait absolument pas s'y habituer. Dès qu'il se mettait à piocher ou à faucher, tous ses membres tremblaient, et il lui arrivait souvent de se jeter à terre de fatigue et de détresse. Ce genre de vie lui devint enfin insupportable ; il versait des larmes amères, et suppliait Dieu d'avoir pitié de lui et de changer sa situation.

La suite à une autre livraison.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

(V. le Musée du Mans, 1841, p. 397 ; 1842, p. 91 ; — le Musée de Nantes, 1842, p. 228, 291, 324.)

MUSÉE D'ANGERS,

Département de Maine-et-Loire.

On sait que Louis XI, qui désirait l'abaissement de la noblesse, afin de substituer l'autorité royale à celle des seigneurs, s'aïda surtout pour atteindre ce but de la bour-

geoisie, à laquelle il accorda de nombreux privilèges, et dans certains cas l'ennoblissement. En mêlant ainsi aux gentilshommes des *intrus* qui lui devaient leur élévation, il brisa cette forte association qui avait si long-temps résisté à la royauté, et se créait pour ainsi dire des appuis dans le camp ennemi.

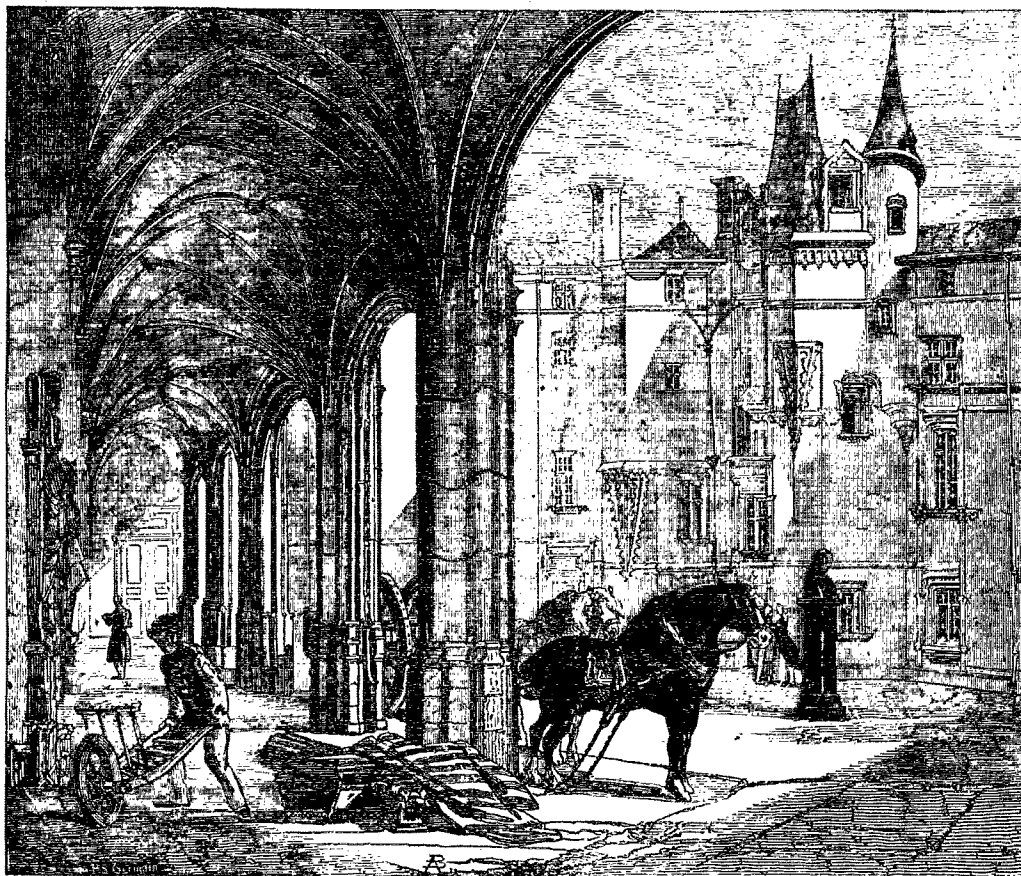
Ce fut dans ce but qu'il concéda, en 1474, à plusieurs villes du royaume, parmi lesquelles se trouvait Angers, une charte qui accordait la noblesse aux officiers municipaux, leur permettant « d'acquérir fiefs, juridictions, terres » et seigneuries noblement tenues. » Plus tard, Louis XIV révoqua ce privilège par le motif « que la plupart des officiers de ces villes ne pouvant satisfaire à la dépense qu'il convient de faire pour soutenir la dignité de noblesse, » sont obligés d'abandonner leur commerce et de résider à la campagne qu'ils peuplent d'une quantité de pauvres nobles. » Mais sur les représentations qui lui furent faites, il révoqua cet édit en ce qui regardait Angers, et déclara par un nouvel arrêt, « que les maires de cette ville continueraient à être anoblis de droit par leur charge. »

La fortune de ces maires leur permettait, en effet, de vivre sans déroger, si l'on en juge par les témoignages d'opulence que quelques uns nous ont laissés. Nous n'en voulons pour preuve que le magnifique édifice dont nous donnons le dessin, et qui fut bâti par l'un d'eux au quinzième siècle.

Ce *logis*, ainsi que l'appellent les anciens titres, fut bâti

par le sieur Olivier Barrault, bourgeois d'origine, mais élu maire trois fois, et comme tel élevé à la condition des gentilshommes. « Vous y voyez, dit M. Godard-Faultrier dans son bel ouvrage sur l'Anjou, l'ogive flamboyante dans toute sa grâce, la tourelle en fuseau, l'escalier à tige avec sa retombée de voûte en saule pleureur, de magnifiques manteaux de cheminées, ornés et sculptés, des poutres découpées en feuillages ou en animaux fantastiques, une cour d'honneur parée d'une riche galerie ogivale, des souterrains profonds, des fenêtres tapissées de feuillages, de pierre et de blasons. »

Olivier Barrault fit construire cet édifice, de 1497 à 1505, en belles pierres de taille, qui, de son nom, furent ensuite appelées *baraudes*. — Cette élégante demeure appartint plus tard à Marie de Médicis, qui l'habita quelque temps, et y plaça les Carmélites en 1629. Mais celles-ci le quittèrent bientôt, et M. de Vaugirault, alors évêque d'Angers, y établit le grand séminaire, et fit bâtir le second et le troisième étages dont l'architecture diffère de celle adoptée dans l'édifice primitif. Enfin, en 1796, le logis Barrault fut choisi pour les écoles centrales; on résolut d'y réunir tous les établissements de science et d'art, et l'architecte Roger fut chargé de l'approprier à cet objet. Ce fut alors que les fenêtres furent dépouillées de leur ancienne architecture gothique, que l'on scia les croix en pierre, et que les vitrages plombés furent remplacés par des croisées à petit bois, afin de laisser pénétrer plus de jour.



(Vue de la cour du Musée d'Angers, par M. Prosper Saint-Germain.)

Le Musée de peinture et de sculpture, la collection d'Histoire naturelle et la Bibliothèque, sont aujourd'hui réunis dans le *logis* Barrault.

Si, voulant suivre pour l'examen de ce musée une marche inverse de celle que l'on adopte le plus ordinairement, nous nous enquerons d'abord des toiles des peintures contempo-

raines, nous devons, avant tout, nous arrêter devant une belle composition de M. Eugène Devéria, la *Mort de Jeanne d'Arc*.

Tout le monde connaît les circonstances * de cette lugubre

* Voy., sur Jeanne d'Arc, 1833, p. 141; 1834, p. 43 et 119.

tragédie qui eut lieu à Rouen, en présence de l'armée anglaise, le 30 mai 1431. M. Eugène Devéria a choisi le moment même de l'exécution. Jeanne est debout sur le bûcher qu'allument les bourreaux, et un vicaire lui présente la croix *qu'elle avait demandé à baiser*.

Du Christ avec ardeur Jeanne baisait l'image ;
Ses longs cheveux épars flottaient au gré des vents ;

Au pied de l'échafaud, sans changer de visage,
Elle s'avancait à pas lents.
Tranquille elle y monta : quand, debout sur le faite,
Elle vit ce bûcher qui l'allait dévorer,
Les bourreaux en suspens, la flamme déjà prête,
Sentant son cœur faillir, elle baissa la tête,
Et se prit à pleurer.

C. DELAVIGNE.



(Musée d'Angers. — La Mort de Jeanne d'Arc, par Eugène Devéria.)

De grandes qualités recommandent ce tableau. Les expressions sont justes et variées. La lumière est habilement répandue, et fait valoir la richesse et l'harmonie de la couleur. M. Eugène Devéria, l'une des gloires d'une famille où le sentiment de l'art est inné, est peut-être aujourd'hui plus apprécié de la province qu'il ne l'est à Paris. Depuis long-temps éloigné de la capitale, il a beaucoup produit, mais n'a rien envoyé aux expositions du Louvre. Ses fresques d'Avignon, qui l'ont occupé pendant plusieurs années, et que les voyageurs admirent, même à leur retour d'Italie, auraient très certainement augmenté sa réputation si elles eussent décoré une des églises de Paris. Nous espérons avoir l'occasion de les décrire lorsque le moment sera venu de passer en revue les œuvres d'art de l'ancienne ville des papes.

Un autre tableau, *l'Arabe pleurant son coursier*, par

Mauzaisse, est une traduction énergique des vers bien connus de Millevoye :

Ce noble ami, plus léger que les vents,
Il dort couché sur les sables mouvants.
Du meurtrier j'ai puni l'insolence :
Sa tête horrible aussitôt a roulé ;
J'ai dans son sang désaltéré ma lance,
Et sous mes pieds je l'ai long-temps foulé ;
Puis, contemplant mon coursier sans haleine,
Morne et pensif je l'appelai trois fois,
Hélas ! en vain ; il fut sourd à ma voix,
Et j'élevai sa tombe dans la plaine.

Joseph reconnu par ses frères, de Gérard ; et *Romulus faisant tuer Tatius*, de Girodet, sont des souvenirs biographiques plutôt que des œuvres d'art. Ces tableaux va-

lurent un prix à chacun de ces peintres, et sont pour ainsi dire leurs points de départ : celui de Girodet est incontestablement mieux composé et plus étudié que celui de Gérard.

On a adjoint au Musée d'Angers une salle de sculpture appelée *Galerie David*. Elle renferme tous les ouvrages de cet artiste, offerts par lui à sa ville natale*.

La fin à une prochaine livraison.

LES BANNIS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 354, 365, 370.)

§ 4.

L'ourte de Rosow était assez grande pour recevoir sans peine un nouvel hôte. Le jeune homme indiqua près du foyer une place pour Vulcain, installa le maître d'écriture dans la pièce la plus commode, et l'engagea à prendre du repos. Mais Godureau déclara qu'il voulait contribuer pour sa part au travail commun, et il se chargea de tout l'intérieur, tandis que Nicolas continuait à s'occuper de la chasse et de la pêche.

Il résulta de cette division de main-d'œuvre un ordre et une aisance qui surprirent Rosow, et dont il rapporta tout l'honneur à son associé.

Mais les efforts de celui-ci pour le bien-être de Rosow étaient le moindre de ses soucis ; il désirait et espérait pouvoir lui donner une plus importante preuve de sa reconnaissance.

Témoin des sombres tristesses qui s'emparaient quelquefois du jeune homme malgré tout son courage, et devinant les souvenirs involontaires qui le reportaient par instants dans sa patrie, au milieu de ses amis, il songeait sans cesse aux moyens de faire réparer l'injustice commise à son égard.

Quoi qu'on lui eût dit, et malgré plus d'une expérience, il n'avait pu renoncer au projet de faire parvenir une réclamation à Saint-Petersbourg. Sans en rien dire à Nicolas Rosow, il se mit donc à rédiger une requête détaillée en sa faveur, recommençant vingt fois pour la rendre plus claire, plus irrésistible, et épuisant à l'écrire toutes les ressources de son talent calligraphique. Une fois achevée, il la renferma soigneusement dans une bourse de cuir qu'il portait toujours sur lui, attendant du hasard une occasion favorable pour la faire parvenir à l'impératrice.

Cependant l'hiver était venu, et la neige couvrait la terre. Nicolas, qui se rendait assez souvent aux villages voisins, revint un jour avec un ordre adressé à Godureau, et qui lui avait été remis par un des cosaques du gouverneur. Le maître d'écriture était mandé à Beresov pour expliquer son changement de domicile, dont il avait négligé de demander l'autorisation.

Il fut d'abord effrayé de cette sommation ; mais Nicolas l'assura que moyennant quelques fourrures tout pourrait s'arranger avec le commandant Lerfosbourg, et il fut convenu qu'ils partiraient ensemble, dès le lendemain, pour Beresov.

Le lendemain, en effet, tous deux revêtirent l'équipement d'hiver pour se mettre en route. Ils commencèrent par chauffer une paire de *souliers de neige*, formés de deux planches ayant six pieds de long sur six pouces de large, légèrement courbées vers la terre, et pointues aux deux extrémités. Ils mirent ensuite en bandoulière une hache pour s'ouvrir un chemin dans les bois ou briser la glace, une *lopalkas*** pour balayer la neige, et un sac de peau d'estur-

geon rempli de *porsa**. Enfin ils s'armèrent d'un bâton ferré, garni, à six pouces de terre, d'un large rond de bois qui devait l'empêcher d'enfoncer dans la neige. Ainsi fournis de tout ce qui leur était nécessaire, ils partirent suivis de Vulcain, qui marchait silencieux et la tête basse.

Mais à peine furent-ils en chemin que la neige commença à tomber en larges flocons. L'air était calme et froid ; les *bobacs* ou marmottes de Sibérie rentraient dans les fentes des rochers en sifflant ; et lorsqu'ils passèrent devant les fourtes ostiaks, les chiens gardèrent le silence.

Rosow parut inquiet de ces signes, qui annoncent habituellement l'orage.

— Nous aurions mieux fait de retarder ce voyage, dit-il en cherchant à observer le ciel terne et blafard ; je crains le *pourga***.

— Peut-être pourrons-nous gagner auparavant Beresov, répliqua Godureau.

— J'en doute ; voyez cet horizon... En tous cas, hâtons-nous ; car si la nuit nous surprenait dans la campagne, nous risquerions fort de ne plus revoir le jour.

Tous deux pressèrent le pas ; mais malgré leurs *raquettes**** ils avançaient difficilement. La campagne était silencieuse et déserte. À peine si les ourtes, fermées et ensevelies sous leur linceul d'hiver, trahissaient de loin en loin leur existence par une légère fumée. Bientôt même Godureau et Nicolas cessèrent d'en rencontrer. La neige, qui tombait toujours plus serrée, formait d'ailleurs une sorte de nuage qui interceptait la clarté du jour. Deux ou trois fois nos voyageurs crurent apercevoir, dans cette obscurité, des traîneaux qui passaient, emportés par des chevaux ou par des rennes ; mais ce fut quelque chose de rapide et d'incertain comme une vision.

Leur marche devenait de plus en plus lente ; le jour finit par disparaître, et le vent commença à s'élever. La neige tourbillonnait épaisse et glacée. Godureau, qui avait jusqu'alors marché en silence, s'arrêta haletant, et, portant les deux mains à son visage demi-gelé :

— Je suis à bout ! dit-il à Rosow.

— Encore un peu de courage, répliqua le jeune homme ; au premier bois de sapins nous ferons halte... Vite, vite, père Godureau, car le *pourga* est sur nos talons !

Le vieillard fit un effort, et continua quelque temps à côté de Nicolas. Mais la nuit était venue, et la bise soufflait avec rage.

Nos deux voyageurs suivaient la lisière d'un ravin en se retenant à leurs bâtons ferrés, lorsqu'un cri retentit au milieu des sourds gémissements de l'orage. Tous deux s'arrêtèrent.

— Avez-vous entendu ? demanda Rosow.

— C'était un appel.

— De ce côté.

— Presque à nos pieds.

— Écoutez !

Le même cri retentit de nouveau.

— C'est une voix humaine ! dit Rosow vivement.

— Ne voyez-vous point quelque chose près de ce bouquet ? ajouta le vieux maître d'écriture.

Rosow avança vers l'objet indiqué.

— C'est un traîneau dont les courroies sont brisées, dit-il.

— Le voyageur qui le montait aura été précipité au fond du ravin.

— Il faut que nous l'en tirions !

— Mais le moyen d'arriver jusqu'à lui ?

Comme Godureau faisait cette question, Vulcain, qui s'était penché sur le précipice en flairant l'air, se mit à aboyer.

* Voyez plusieurs dessins d'après les œuvres de M. David d'Angers, 1837, p. 33 et 319 ; 1839, p. 33, 276, 348, etc.

** Pelle de bois.

* Poisson séché au soleil et broyé en farine.

** Orage de neige.

*** Souliers de neige.

- Voyez, votre barbet sent quelqu'un, dit Nicolas.
- En effet, on dirait qu'il veut descendre. Ici, Vulcain!
- Laissez, il peut nous conduire.

Le chien ne tarda pas, effectivement, à se frayer une route sur la pente du ravin en s'aidant de quelques saillies, et les deux voyageurs le suivirent.

Mais, arrivés vers le milieu du précipice, ils furent arrêtés par un talus de glace escarpé et glissant qu'il était impossible de descendre; il fallut y tailler un escalier à coups de hache. Enfin, parvenus au fond de la fissure, ils aperçurent un homme à demi englouti sous la neige; c'était le receveur Michel Kitzoff.

Celui-ci fut presque effrayé lorsqu'il reconnut ses sauveurs; cependant il se rassura en voyant leur empressement à le secourir. Sa chute avait été aussi heureuse que possible, et ses blessures se bornaient à des meurtrissures. Les deux bannis le remirent sur pied et l'aiderent à sortir du ravin; mais lorsqu'ils arrivèrent au sommet de la pente, un tourbillon de neige faillit les rejeter dans le précipice. Il y eut un moment où Nicolas lui-même demeura indécis et épouvanté. Le *pourga* régnait dans toute sa violence, et l'obscurité était si profonde qu'aucun d'eux n'apercevait son compagnon, même en le touchant. Michel Kitzoff se mit à pousser des cris d'effroi mêlés de lamentations et de prières. Mais Rosow, qui avait repris presque aussitôt sa présence d'esprit, lui imposa silence.

— Demeure entre nous deux et tais-toi! dit-il brusquement; tes plaintes ne peuvent servir à personne, et tu ne cours point d'autre danger que nous.

— Si l'on rentrait dans le ravin, il pourrait nous servir d'abri, observa le vieux maître d'écriture.

— Dites plutôt de tombeau, reprit Nicolas; demain la neige aura rempli cet abîme, et aucune force humaine ne pourrait nous en retirer.

— Que faire alors?

— Gagner une forêt, si nous pouvons en rencontrer.

— Essayons, dit Godureau, auquel le péril avait rendu une vigueur momentanée.

Tous trois se mirent en marche. L'intensité du *pourga*, loin de décroître, semblait redoubler à chaque instant, mais sans bruit et pour ainsi dire sans avertissement. On n'entendait ni murmure de vents, ni grondements de tonnerre, ni rumeurs de torrents éloignés; tout était muet, sourd, immobile.

Les deux bannis et leur compagnon continuèrent quelque temps à s'avancer au hasard, à demi suffoqués par la neige. Enfin Nicolas, qui marchait devant, s'arrêta tout-à-coup.

— Nous approchons d'un abri! s'écria-t-il.

— Comment le sais-tu? demanda Kitzoff.

— Ne sens-tu pas que le tourbillon a ici moins de force?

— En effet.

— Il faut que nous ayons à droite une montagne ou une forêt qui nous garantisse.

— Vite alors, tournons à droite.

A peine eurent-ils fait quelques pas dans cette nouvelle direction qu'ils respirèrent plus librement. A mesure qu'ils avançaient la neige s'éclaircissait; enfin elle cessa; ils étaient arrivés à la lisière d'une épaisse forêt de sapins.

Une lueur qu'ils aperçurent à travers les arbres leur fit presser le pas dans l'espoir de trouver une habitation. Ils arrivèrent à une clairière au milieu de laquelle s'élevait en effet une tourte en ruines. Elle était ouverte, et éclairée par les restes d'un feu presque consumé; mais il était facile de la reconnaître, à l'absence de tout meuble, pour une de ces cabanes de refuge destinées aux voyageurs égarés ou surpris par l'orage.

Nicolas et ses compagnons se réjouirent d'une rencontre qui leur permettait d'attendre le jour à l'abri et sans danger; mais Godureau, qui avait eu besoin jusqu'à ce moment de toute son attention et de toutes ses forces pour suivre

ses compagnons, se rappela alors Vulcain et s'aperçut qu'il n'était point avec eux.

Cette découverte causa au vieux professeur un véritable désespoir. Il courut à la lisière du bois, et se mit à appeler son chien avec toutes les inflexions que le barbet avait l'habitude de reconnaître; ce fut en vain. Le vieillard désolé voulait, malgré sa fatigue, retourner sur ses pas; mais Rosow s'y opposa énergiquement, et le ramena presque de force dans la tourte de refuge.

Michel Kitzoff s'y était déjà établi devant le feu sur un lit de ramées. Bien que sa chute eût laissé tous ses membres endoloris, il se sentait disposé à prendre quelque nourriture, et demanda à Rosow un peu de *porra*, qu'il délaya avec de la neige dans une tasse de cuir. Le jeune homme engagea Godureau à en faire autant; mais la perte de son chien avait ôté à celui-ci tout appétit et tout courage. Nicolas tâcha de le consoler, en lui faisant espérer que Vulcain pourrait être retrouvé le lendemain; puis, étendant à terre des branches de sapin, il se coucha à côté du receveur et s'endormit.

La suite à une autre livraison.

Places de guerre nommées FERMETÉS ou FERTÉS.

Dans les Annales de Metz on lit que le nom de *firmities* était donné aux places de guerre destinées plutôt à arrêter l'ennemi qu'à loger les habitants. Ces places furent longtemps depuis appelées en français des *fermetés* et ensuite des *fertés*. C'est de là qu'aujourd'hui encore quelques bourgs ou villes portent le nom de *La Ferté*, comme *La Ferté-Bernard*, *La Ferté-sur-Aube*, *La Ferté-sous-Jouarre*, etc. C'étaient des châteaux fortifiés de tours avec un donjon.

JEU DU PAPEGUAY.

Le jeu du papeguay, qu'on pourrait assez justement appeler *le Tournoi de la bourgeoisie*, remonte au commencement du quatorzième siècle. C'était un tir à l'arc, à l'arbalète ou à l'arquebuse, dont le vainqueur prenait le titre de roi, et avait droit à certaines exemptions. Dès le quinzième siècle, on le trouve en usage dans la plupart des provinces de France, en Bretagne, en Dauphiné, en Provence, en Gascogne, tantôt sous ce nom, tantôt sous celui de tir à l'arbalète, et aujourd'hui encore nous l'avons vu conservé dans quelques petites villes, dans le Soissonnais, par exemple, par des compagnies organisées militairement sous le nom de *compagnie de l'arc*. Au quinzième siècle, cette coutume encouragée par les rois de France, dans le but d'engager l'élite des bons citoyens à apprendre l'exercice de l'arbalète, de l'arc et l'arquebuse, avait donné lieu à la formation dans chaque province de corporations assez puissantes, et jouissant de privilèges assez considérables. Celle sur laquelle nous avons trouvé le plus de renseignements est la compagnie des chevaliers du papeguay de Nantes. Elle avait été créée par les ducs de Bretagne et confirmée par les rois de France depuis la réunion. Des ordonnances rendues en 1407 et 1471 avaient accordé à celui qui abattrait une fois le papegault l'affranchissement des tailles, aides, dons, emprunts, quêtes, arrière-quêtes, gardes de portes, et de tous autres subsides personnels, avec attribution de noblesse héréditaire, place et rang aux états, à celui qui l'abattrait trois fois.

Ces compagnies se composaient de l'élite de la bourgeoisie; la noblesse toutefois ne dédaignait pas de s'y faire incorporer. Nous avons retrouvé dans la vie de Duguesclin, qu'il avait remporté dans sa jeunesse, au champ Jaquet, à Rennes, le prix de papeguay et de la lance. Plus tard, en 1544, nous trouvons une ordonnance qui interdit

aux prêtres la faculté de s'enrôler parmi les chevaliers du papeguay. Enfin des privilèges postérieurs de la compagnie de Nantes portaient qu'il n'y avait que les gouverneurs, présidents et seigneurs de la cour, et messieurs des comptes qui pourraient y tirer sans faire le serment ordinaire.

Les exercices du papeguay avaient lieu presque toute l'année, ordinairement le premier dimanche de chaque mois. Mais les fêtes de la compagnie n'avaient lieu qu'une fois l'an, dans quelques provinces, au mois de mars; dans d'autres, au mois de mai. A cette époque, les chevaliers se réunissaient quatre dimanches de suite pour tirer le joyau, et le vainqueur de chaque journée tirait toujours le premier à la journée suivante.

On élevait sur une tour un mât soutenu de chaque côté par des haubans, on plaçait l'oiseau sur l'extrémité, et on le tirait d'en bas presque perpendiculairement.

Le costume a varié avec les époques; il consistait, en 1668, en un haut-de-chausse large et plissé avec boucles retombant de la ceinture, ceinture de buffle, petite veste ou justaucorps, manches courtes avec bouffantes sur l'avant-bras, manches de chemises serrant le poignet, et chapeau de forme ronde et basse à bords plats.

Dans un règlement de 1728, nous trouvons le costume suivant de rigueur. — Officiers : Habit de drap écarlate en surtout, bordé d'un galon d'or. — Brigadiers : Même habit, galon d'or sur la manche et la poche. — Chevaliers :

Même habit simple, chapeau bordé d'un galon avec cocarde blanche.

Bien que l'usage de ce tir à l'arbalète se soit conservé jusqu'à notre époque, dès le milieu du dix-septième siècle, on avait enlevé à la plupart des compagnies leurs privilèges les plus importants; aujourd'hui il ne leur en reste plus d'aucune sorte.

Quant à l'étymologie du mot papeguay, papegay ou papegault, nous ne pouvons être d'accord avec un critique qui fait venir papegault du mot grec *papnikos*, jeu de nos ancêtres, ou de *padoikos*, jeu de l'arc, et qui trouve ainsi l'occasion de faire remonter le jeu du papeguay aux Troyens, et d'en trouver la description dans un chant de l'Iliade. Avec toute l'humilité convenable, nous croyons la suivante préférable. Les Italiens appellent le perroquet *papagallo*; les Espagnols *papagayo*. Chez nous-mêmes, au douzième siècle, papegault ne signifiait rien autre chose; au moins doit-on tirer cette conséquence de la description suivante du papegault que nous avons trouvée dans un manuscrit de cette époque : « Papegault est un oiseau vert, mais son bec et ses pieds sont rouges et a plus grande langue et plus lee (déliée) que nul oiseau, parquoi il dit paroles articulées en semblance d'omme, se on lui ensaigue de sa jouvence, dedans le second an de son âge, etc. » C'en est assez, je crois, pour qu'on soit forcé de reconnaître qu'au moyen-âge le papegault n'était rien autre chose que le perroquet.



(Anciennes coutumes en France. — Retour du vainqueur au Jeu du Papeguay, d'après un desin du siècle dernier par Mariette.)

Maintenant, qu'on se rappelle que dans tous les tirs à l'arc l'oiseau était le plus souvent en bois et en carton, presque toujours peint en vert, et sinon imitant parfaitement le perroquet, ayant au moins la prétention de lui ressembler. Toutes ces considérations seront plus que suffisantes pour faire admettre que jeu du papegault signifiait jeu du perroquet, et que ce jeu s'appelait ainsi, parce que l'oiseau

qui servait de but aux tireurs avait été peut-être dans l'origine un perroquet véritable.

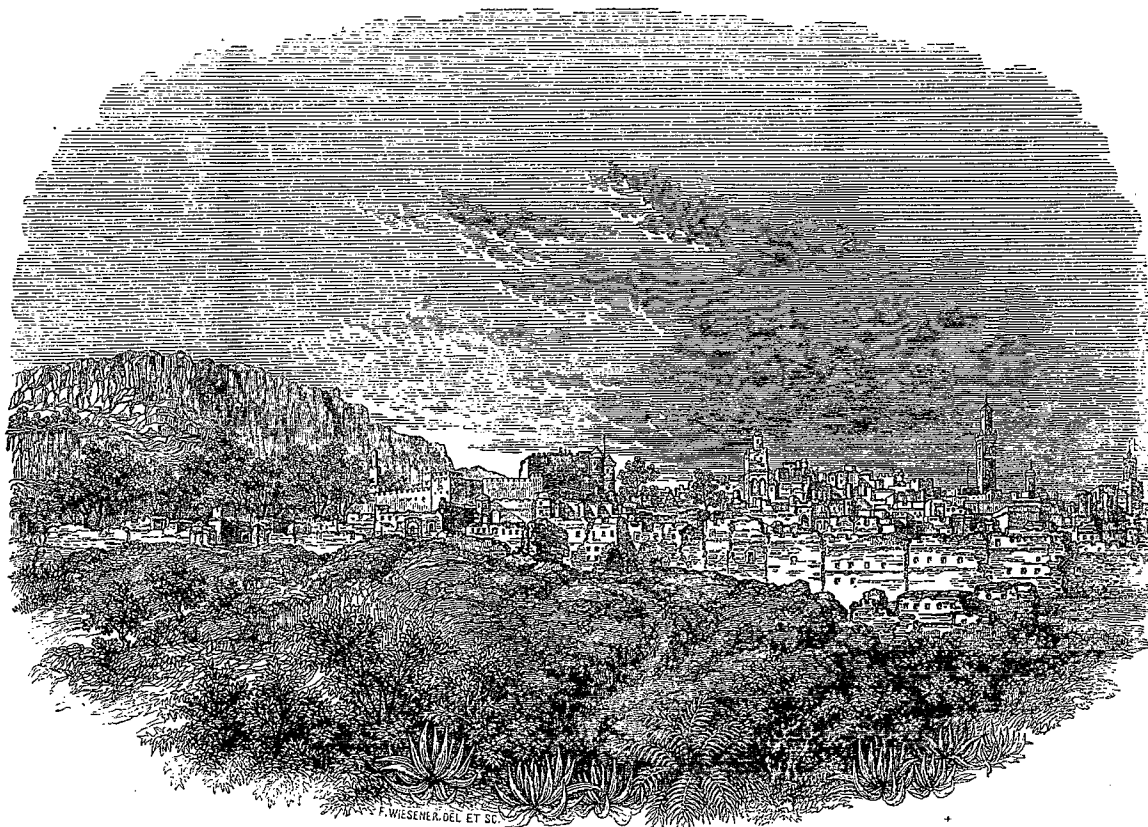
BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de FOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30

ALGÉRIE.

(Voy. 1840 : Mazagran, p. 129; Constantine, p. 249; Milianah, p. 377; — 1841 : Scherschell, p. 9; Mascara, 129.)

TLEMSEN.



(Vue de Tlemcen, d'après un dessin de M. le capitaine Genet. — Gravure, par WIESENER.)

Tlemcen ou Tlemcen (que l'on écrit aussi Tlémecen, Trémecen et Télemisan) est une ville importante de l'Algérie, à 48 kilomètres de la mer, et à 80 environ sud-ouest d'Oran, dans la province de ce nom. Elle occupe une admirable position qui domine tout le pays compris entre le cours inférieur de l'Isser, la Tafna et la frontière de Maroc : on lui donne souvent le surnom de *Bab-el-Gharb* (Porte du Couchant). Elle faisait autrefois partie de la Mauritanie Césarienne. Les Romains s'y établirent, et la nommèrent *Tremis* ou *Tremici Colonia*. Les Arabes, dont l'exagération habituelle inspire la défiance, prétendent qu'elle a renfermé jusqu'à 450 000 habitants ; son contour total, qui a de cinq à six mille mètres de développement, permet toutefois d'ajouter quelque foi à cette assertion.

La ville est mal percée ; les rues, étroites, sont souvent couvertes de treilles et toujours rafraîchies par de nombreuses fontaines. Les maisons n'ont qu'un étage et sont pour la plupart couvertes en terrasse ; quelques unes, comme à Alger, communiquent par des voûtes jetées d'un côté de rue à l'autre. Elles sont bâties en briques, en moellons, en pisé. Quoique la chaux ne soit pas rare, on ne l'applique pas extérieurement ; ce qui donne à la ville un aspect triste et sombre. On y compte un assez grand nombre de mosquées.

La citadelle de Tlemcen, nommée *Méchouar*, située au sud de la ville, est de forme rectangulaire d'environ 460 mètres sur 280 mètres ; ses longues faces sont parallèles à la montagne ; le mur qui l'entoure est en pisé avec ban-

quettes et larges créneaux ; il n'y a pas de fossé ; elle est percée de deux portes. Il existe dans l'intérieur une centaine de maisons et une mosquée.

À l'ouest de Tlemcen, à une distance de 1,600 mètres, et à peu près au niveau du Méchouar, est une vaste enceinte carrée, nommée *Manssourah*. D'après une tradition conservée dans le pays, en 1185, le sultan Noir ayant résolu de s'emparer de Tlemcen, partit de Fez avec une armée nombreuse, et vint s'établir aux environs de la ville, qu'il assiégea pendant plus de sept ans. Forcé de renoncer à la prendre, il se retira, ne laissant d'autre vestige que cette enceinte, qui lui servait probablement de camp retranché.

Voisine de l'empire de Maroc, dont la limite n'est qu'à douze heures de marche, voisine également du désert, qui n'en est guère plus éloigné, Tlemcen est l'entrepôt naturel, et en quelque sorte obligé, des caravanes venant de Fez. Elles y apportent des cotons, des épiceries, des soieries, des babouches, des maroquins, quelques armes, particulièrement des sabres et des bois de fusil, ainsi que des draps ordinaires venant de Gibraltar. Le désert fournit entre autres produits des plumes d'autruche, des laines, de l'ivoire.

Après l'expédition du 26 novembre au 8 décembre 1855, qui fit tomber Mascara en notre pouvoir (voy. 1841, p. 129-130), l'armée marcha sur Tlemcen, et y fit son entrée, le 15 janvier 1856, à une heure. Mais, le 12 juillet 1857, nos soldats l'évacuèrent en vertu du traité conclu à la Tafna, le 30 mai 1857, entre le général Bugeaud

et Abd-el-Kader, et qui cédait à l'émir la ville de Tlemsen, le Méchouar, et les canons qui étaient anciennement dans cette dernière citadelle.

Par suite de la reprise des hostilités et de l'annulation du traité, Tlemsen a été de nouveau occupée, le 30 janvier 1842, par les troupes françaises, sous la conduite du gouverneur-général de l'Algérie. A leur arrivée, toutes les maisons étaient en partie détruites; elles n'avaient plus une seule porte. Les rues, déjà fort étroites, étaient remplies de décombres. Seule de tous les établissements, la fonderie de canons était restée debout dans le Méchouar. Quelques maisons avaient cependant conservé leurs terrasses; les troupes s'y sont abritées tant bien que mal. Les décombres ont été bientôt enlevés, et l'on a travaillé sur-le-champ à une installation permanente. Le général Bedeau a été appelé, le 15 février, au commandement de la colonne et du territoire de Tlemsen, où quatre compagnies de milice indigène ont été formées. Six pièces de canon fondues dans cette ville ont été enlevées au Méchouar, transportées à Alger et mises en batterie sur la place du Gouvernement, comme gage éloquent des succès remportés contre Abd-el-Kader.

Depuis, Tlemsen a été relevée de ses ruines. Le général Bedeau a su y créer pour sa division des logements convenables : un bel hôpital de 400 lits; une manutention avec tous ses accessoires, tels que fours, panneterie, magasin à farine et chambres à blutoir; des hangars-écuries pour mettre à couvert chevaux, mulets et bœufs; de vastes magasins capables de contenir dix mois de vivres pour quatre mille hommes; enfin toutes les ressources nécessaires à une place éloignée du littoral.

ETUDE SUR LA SCULPTURE EN FRANCE.

UTILITÉ DE CETTE ÉTUDE. — ÉLÉMENTS D'UNE CLASSIFICATION.

(Fin. — Voy. p. 361.)

Si des figures humaines nous passons à l'examen des ornements empruntés au règne végétal et animal, nous y trouverons parfois une grâce, une variété et une originalité qui dépassent les prévisions de l'imagination la plus hardie. Consoles, archivoltes et voussures des portails, colonnes et jambages se parent de plantes et de fruits où s'accrochent les monstres, où ricanent des figures sataniques. Tout fleurit, tout s'épanouit au soleil de la foi. Les ferrures des portes saintes elles-mêmes ont germé, et les petits oiseaux y chantent l'Auteur de la vie sans craindre la gueule béante des monstres qui voudraient bien les dévorer.

Ces créations brillèrent surtout au douzième siècle, et c'est contre elles que paraît dirigée une des plus éloquentes invectives de saint Bernard. « Mais dans les cloîtres, devant les frères occupés à lire, à quoi servent ces monstruosité ridicules, ces sortes d'admirables beautés difformes, ou ces belles difformités? Que font là ces singes immondes, et ces farouches lions, et ces monstrueux centaures, et ces moitiés d'hommes, et ces tigres tachetés, et ces soldats combattants, et ces chasseurs sonnant du cor? Vous pourrez voir plusieurs corps sous une seule tête, et plusieurs têtes sous un seul corps. Là un quadrupède a une queue de serpent, et ici un poisson a la tête d'un quadrupède; là un monstre est cheval par-devant, chèvre par-derrière; ici un animal à cornes traîne la croupe d'un cheval; enfin de toutes parts apparaît une variété de formes si féconde, si étonnante, qu'il est plus attrayant de lire les marbres que les volumes. »

Toutes ces sculptures si laborieusement exécutées avaient-elles une signification? Seraient-elles la continuation du symbolisme inspiré par le christianisme, ou bien n'y faudrait-il voir que des caprices sans portée, créations bizarres

de bizarres imaginations? — La question est complexe, et demanderait, pour être traitée convenablement, des développements qui ne sauraient ici trouver place.

Nous le dirons cependant, saint Bernard, dont on a invoqué l'autorité pour nier le symbolisme, ne serait qu'une exception illustre, et sa réprobation ne s'arrêterait pas aux abus, elle frapperait aussi un usage légitime. Dans tous les temps, l'Eglise attacha le plus grand prix aux moyens qu'offraient les arts de parler par les sens à l'intelligence et à l'imagination des peuples. Il nous serait facile d'entasser les textes; et depuis le pape Grégoire II, qui réfuta les iconoclastes, jusqu'au concile de Constantinople, qui condamna leurs erreurs, depuis saint Thomas d'Aquin jusqu'au curé Odard Moslé, cité dans ce recueil, le langage de l'Eglise fut uniforme : les images sont le livre des illettrés. Nos églises sont ornées de figures, dit le concile Quinisexte, pour l'enseignement et l'émotion des peuples. C'est le livre des simples, dit saint Paulin de Nole (*idiotarum libri*); cette pensée est répétée sous mille formes dans tous les temps par tous les docteurs catholiques. Et a-t-on pu penser que, lorsque sous la direction de pieux pontifes s'élevaient ces édifices romans et même gothiques, qui sont encore l'admiration de notre âge, toute une partie notable de leur décoration ait été ainsi sacrifiée à des ornements insignifiants et futiles? C'était le temps où les architectes, presque tous sculpteurs, appartenaient à des congrégations pieuses, et le plus souvent à des ordres religieux; c'était le temps où un architecte canonisé, le B. Yves de Chartres, prononçait son sermon sur la dédicace, sermon où il symbolise jusqu'au mortier, dont il fait l'emblème de la charité; c'était le temps où Hugues de Saint-Victor écrivait : « Donnez à toutes les parties d'une église une signification symbolique, car il n'y a là rien d'inutile. » Est-il croyable que l'art, dans une partie si importante, n'ait pas reflété les croyances et les mœurs, et qu'en sortant du cloître, les sculpteurs aient oublié sur le seuil l'enseignement qu'ils y avaient reçu? D'ailleurs le texte précité de saint Bernard, loin de renverser le symbolisme, sert au contraire à l'établir, car l'illustre abbé de Clairveaux a pris soin de faire précéder sa chaleureuse invective des réflexions suivantes : « Autre est la cause des moines, autre est celle des évêques; car ceux-ci, débiteurs qu'ils sont aux sages et aux insensés, ne pouvant exciter la dévotion du peuple charnel par une décoration spirituelle, emploient la matière à cet usage. »

Cette erreur est d'autant plus regrettable qu'elle a atteint des esprits d'ailleurs fort élevés. L'impossibilité d'expliquer certains motifs d'ornementation les a tous fait proscrire; peut-être aussi a-t-on voulu trop détailler, trop examiner pièce à pièce, tandis que le plus souvent ces décorations s'expliquent les unes par les autres, ou ne sont significatives que dans leur ensemble et leur réunion.

C'est surtout dans la Bible et dans l'Apocalypse qu'il faut chercher l'explication des sculptures de cet âge; les histoires locales et même la légende ne doivent être consultées qu'avec réserve et mesure.

Toutes les images chrétiennes du douzième siècle n'ont pas ces obscurités. Le jugement dernier, les signes du zodiaque, auxquels correspondent les travaux des douze mois de l'année, la mort, la résurrection, le jugement, le ciel et l'enfer déroulaient déjà sur la façade des églises des tableaux riants ou terribles; dans les voussures des portes, le long des jambages, sur les parois, à la base comme au comble, les saints de l'ancienne et de la nouvelle loi se creusaient une demeure éternelle.

L'art de l'époque précédente a été appelé hiératique; et il mérite ce nom par la permanence et la gravité de ses types religieux, et son emploi presque exclusif à l'embellissement des instruments du culte.

Il l'est encore par le caractère de ses ouvriers, ou si l'on veut de ses artistes. Sauf quelques sculpteurs romans, dou-

blement obscurs par l'ignorance où nous sommes des faits de leur vie et de leur position sociale, et dont les noms sont perdus sur de rares chapiteaux, du quatrième au douzième siècle les architectes, peintres, sculpteurs et ciseleurs sortent des cloîtres et de l'Eglise. Nous pourrions citer de nombreux monastères, tels que ceux de Solignac au septième siècle, et de Saint-Gall au neuvième, où tous les arts du dessin étaient cultivés avec ferveur. Ils n'étaient pas rares les moines qui, comme Tutilon, étaient à la fois architectes, peintres, poètes, ciseleurs, musiciens et statuaire. Qui n'a ouï parler du ciseleur Eloi, du charpentier Léon, du peintre Thiémon, chez lesquels l'alliance de la pratique des arts et de hautes vertus fut récompensée par leur élévation aux dignités ecclésiastiques ? Il serait trop long et superflu d'énumérer les pontifes, les abbés, les moines qui influèrent sur l'art par leur enseignement et leurs exemples, et nous aurons tout dit en ajoutant que les clercs étaient à cette époque dépositaires et gardiens privilégiés de toute science.

Un peu plus tard, un changement notable devait survenir, sans que cependant il soit possible d'en préciser l'époque avec la rigueur mathématique. Pour les lignes précédentes, comme pour celles qui suivront, nous en avertissons le lecteur, les limites tracées de distance en distance, dans la marche de l'art, ne sont pas rigoureusement circonscrites. Entre deux influences, entre deux genres différents, il y a eu place pour une influence intermédiaire, pour des compositions qui, à des degrés divers, participaient des deux manières. C'est ainsi que, dans l'architecture du douzième siècle, l'ogive se marie aux moulures cylindriques et aux lourds piliers romans.

Au treizième siècle, le changement est accompli ; la pratique des arts passe aux mains laïques ; hors des cloîtres, mais sous leur influence, se forment des associations de pieux *ouvriers* auxquelles appartiennent la plupart des architectes connus de la période ogivale.

Renfermés dans les abbayes, séparés de la nature vivante par la sévérité des règles, les moines étaient trop souvent réduits à leur imagination pour créer les types de l'infinie beauté qu'ils aspiraient à rendre. L'action de la foi est sans doute nécessaire pour les produire, mais elle ne saurait suffire à cause de la mobilité d'images qui se succèdent dans l'imagination, et qui ont besoin d'une forme humaine pour se perpétuer sous le regard. Les sculpteurs laïques, au contraire, bien que soumis à la même direction par leur piété et leurs croyances, eurent plus de facilité d'étudier la nature, et c'est à cette étude modérée par la ferveur et animée par la foi qu'il faut attribuer leur supériorité.

C'est le meilleur temps de la sculpture chrétienne, a-t-on dit généralement ; et nous ajouterons que, dans ses œuvres les plus éminentes, et pour ceux qui placent avant tout l'utilité morale, cette sculpture n'a jamais été surpassée.

L'art le plus élevé n'est-il pas celui qui a le but le plus utile, et qui met en usage les moyens les plus propres à y parvenir ? La moralité n'est-elle pas la meilleure mesure de l'utilité ?

Les sculpteurs gothiques, comme on les appelle, avaient à choisir entre plusieurs voies :

Ils pouvaient, dans les tombeaux et statues historiques, chercher à donner un portrait ressemblant et embelli des personnages ; dans les bas-reliefs et scènes composées, combiner les figures avec art, rendre avec mesure la pose et l'attitude ; et, en général, donner aux membres leurs proportions relatives, les attacher au corps avec science, jeter les draperies avec élégance et grâce, préférer la représentation du nu qui fait briller les connaissances anatomiques, et rendre le type humain dans ce qu'il a de beau, de général et de véritable ;

Ou bien, tout en tenant un compte raisonnable de l'exté-

rieur de l'homme, en subordonner la représentation à ces mouvements intimes dont le corps est l'expression et le vêtement, ne voir dans les corps que des signes d'idées, s'adresser surtout à l'âme *comme au maître du logis* (Hugues de Saint-Victor) ; en un mot, préférer le développement intellectuel et moral au développement physique et corporel.

Leur choix, que nous ne justifierons pas, préféra ces conditions dernières. Ils amaigrèrent le corps et lui donnèrent peu de mouvement, afin que l'attention se portât d'abord sur ces faces doucement inclinées qu'anime avec tant de charmes une piété angélique. A aucune époque le sentiment religieux ne fut rendu avec plus de bonheur. Les draperies naturelles et sans prétention, la franchise et la modestie de l'attitude, une grâce naïve sans afféterie, sont les principaux caractères de cet âge ; et si nous cherchions des analogies dans la littérature contemporaine, nous penserions de suite à sa production la plus populaire, à la vie de saint Louis, à la désinvolture, au franc parler, à la douce et spirituelle bonhomie du sire de Joinville. Volontiers on se laisserait aller à croire qu'il a changé la plume et l'épée contre le ciseau de sculpteur ; c'est ainsi que la pierre se fût animée sous ses doigts.

Qu'on ne reproche pas à cette statuaire la maigre roideur de ses types. Quel besoin ont ces douces saintes des larges épaules grecques ? Elles n'ont pas à porter les fardeaux qui inclinent vers la terre. Pourquoi diminuer la taille svelte de ce corps qui semble à la suite de l'âme s'élever vers le ciel ? Voyez au portail de la cathédrale d'Amiens cette vierge pudique voilée, et ces gémeaux frère et sœur : qu'elles sont pures et douces les pensées qui font battre ces simples cœurs d'enfants !

Ainsi que nous l'avons indiqué, le cercle de l'iconographie chrétienne s'agrandit à cette époque, la légende occupe une plus large place, et dès lors apparaissent, avec un caractère plus subtil et plus scolastique, les figures de vices et de vertus. On ne se contentera pas de personnifier les grandes vertus chrétiennes, la Foi, l'Espérance, la Charité ; il y aura place encore pour les vertus d'un ordre secondaire, la Force, la Prudence, la *Liberté*, etc.

En sculpture comme en architecture, le quatorzième siècle tout entier est un siècle de transition. Les traditions du siècle précédent s'y conservent dans une foule d'œuvres remarquables, et tout à côté il est facile d'en remarquer d'autres dues à une inspiration dégénérée. C'est sous la première de ces influences que fut élevé, en 1562, dans la cathédrale de Limoges, le tombeau de Bernard Brun, évêque de Noyon. Le fond de la niche ogivale richement décorée qui recouvre le lit funéraire où gît la statue du défunt est divisé par des encadrements gothiques, occupés par des bas-reliefs retraçant la légende de sainte Valérie. Nous avons choisi le bas-relief le plus caractéristique (p. 588). Mise à mort par ordre du proconsul Aurélien, Valérie, soutenue par un ange, se dirige en portant sa tête vers l'autel sur lequel saint Martial célèbre les saints mystères. Le sculpteur chrétien n'a pas été effrayé par le côté lugubre et dégoûtant d'un pareil sujet ; il n'y a pas seulement songé, et son ciseau en a rendu les moindres détails. Et cependant cette tête coupée ne fait pas reculer, on la contemple même avec une sorte de joie intérieure, tant ce visage sourit doucement dans la mort, tant ces lèvres virginales parlent pieusement de paix et de bonheur ! Il n'est pas besoin d'attirer l'attention sur ces draperies simples et naturelles.

C'est surtout en ce point que l'infériorité de quelques compositions du même temps se fait reconnaître. On y trouve, comme dans l'attitude, une sorte de prétention maniérée qui voudrait saisir l'attention par les plis arrondis des étoffes flottantes, et par la pose et le mouvement exagéré des personnages.

Les pieuses compagnies d'imaigiers sont dissoutes; chaque artiste s'abandonne à ses inspirations personnelles, la puissance de la foi décroît de plus en plus : « Les sujets

» changent en même temps : ce ne sont plus ces compositions symboliques et symétriques, remarquables par l'harmonie du plein et des vides, qui occupaient les tym-



(Sainte Valérie portant sa tête à saint Martial. — Haut-relief du tombeau de Bernard Brun, évêque de Noyon, dans la cathédrale de Limoges. — Quatorzième siècle.)

» pans et les parties lisses des portails, ni ces saints per-
» sonnages inscrits dans des arcatures, ni ces niches de
» diverses formes caractéristiques des siècles précédents,
» offrant l'image du Christ ou de Dieu le père, entouré
» d'anges adorateurs, des quatre évangélistes ou des vieil-
» lards de l'Apocalypse. Au lieu de ces physionomies con-
» stamment ferventes et sérieuses, l'art, redescendu sur la
» terre, y groupe de nombreux personnages appartenant
» à la nature vulgaire, et n'exprimant désormais que ses
» passions. Un autre caractère de ces compositions est
» qu'elles ne représentent que des événements positifs.

» C'est encore à cette époque que les figures grotesques
» ou monstrueuses, offrant quelques rapports avec celles
» que les ouvriers du onzième siècle avaient souvent placées
» autour des églises comme type d'une nature abâtardie

» par le vice et le péché, et qu'un goût plus épuré en avait
» ensuite bannies, reviennent s'y montrer, non plus cette
» fois dans un but moral ou purement plaisant, mais dans
» une intention railleuse et satirique, dirigée contre le culte
» lui-même, et surtout contre ses ministres. » (*Instr. du*
comité des arts, p. 83.)

Cette dernière inspiration caractérise surtout le quinzième siècle. Nos recherches ont constaté la date de dix-sept monuments célèbres par des figures de ce genre, et dont l'exécution se place entre 1470 et 1480. Le caprice, le laisser-aller, l'absence de direction et de règles, beaucoup plus qu'une intention malveillante et hostile, nous paraissent avoir inspiré le travail bizarre qui se remarque surtout sur les boiseries. On y trouve bien sans doute des moines à oreilles d'âne, des ânes capuchonnés, des ânes occupant

des chaires (stalles de Solignac et de Saint-Léonard), des renards prêchant à des dindons (stalles de Saint-Léonard); mais surtout on y rencontre des représentations de métiers (Rouen), des renards jouant de la flûte, des lièvres jouant de la musette (Eymoutiers, Mortemart), des mélusines, des monstres intelligibles, des luttes d'animaux, créations d'une imagination beaucoup plus joviale que maligne.

C'était sans doute une trop regrettable décadence, et le progrès apparent qui la voile ne saurait nous empêcher de la flétrir et de la signaler. Chaque sculpteur s'efforçait de donner à son œuvre une valeur individuelle, et s'inquiétait peu de l'ensemble. Le symbolisme des attributs et des couleurs disparaissait de plus en plus; chacun s'en créait un à sa manière, et sous ce rapport nous sommes beaucoup plus rapprochés du douzième siècle que les sculpteurs du quinzième. Qu'ils eussent été surpris d'apprendre, par exemple, que dans la réunion des baies et de leurs subdivisions, et dans l'alliance des groupes, des intentions allégoriques attachaient un souvenir mystérieux aux nombres un, deux, trois, quatre, cinq, sept, neuf, douze, et en faisaient un hommage au collége des apôtres, aux dons du

Saint-Esprit, aux sacrements, aux jours de la création, aux plaies de Jésus crucifié, aux évangélistes, à la Trinité, aux deux natures unies en Jésus-Christ, à l'unité divine. C'était une langue dont ils ne conservaient plus que quelques rares mots dédaignés, et dont nous devons pieusement recueillir les moindres vestiges. C'est ainsi qu'une Vierge de cette époque, possédée par nous, abrite dans son giron une foule de petits êtres humains. Le radieux croissant la supporte, et ses pieds foulent l'inférieur serpent, dont la tête hideuse est remplacée par un corps de jeune femme.

Nous aurions pu faire mieux ressortir la différence des deux époques, en rapprochant des figures d'évangélistes sculptées à long intervalle. Que le quinzième siècle ait à les représenter, il leur donnera une forme arbitraire de pose, de vêtements et de détails; chaque figure diffiera selon l'artiste. Le onzième siècle, au contraire, ne lèvera pas le voile qui les recouvre dans la vision d'Ezéchiel et de saint Jean; il leur conservera leur forme animale, et jusqu'à leur position relative; l'aigle et l'ange accompagneront toujours le Christ en planant au-dessus des autres symboles. Mais le quinzième siècle n'avait plus l'intelligence de ces représentations mystérieuses; les passions



(Les Cavaliers de l'Apocalypse. — Bas-relief du tombeau de Jean de Langeac, évêque de Limoges, dans la cathédrale de Limoges. — Seizième siècle.)

terrestres avaient sa préférence; le côté périssable des choses était seul perçu par lui.

Tout était donc prêt pour la renaissance de la sculpture

païenne, qui eut lieu au seizième siècle par la découverte des chefs-d'œuvre antiques et leur étude de plus en plus encouragée. Les maîtres et les écoles de ce siècle sont beau-

coup mieux connus; ils ont été appréciés déjà dans ce recueil; nous croyons donc inutile de les énumérer. Quoique au point de vue du symbolisme, de l'expression religieuse et de la valeur morale ils n'aient pas nos sympathies, nous n'en rendrons pas moins hommage aux nombreuses qualités de leurs travaux.

On a vanté la grâce et l'élégance naïves de cette sculpture, la correction de son dessin, le beau choix de ses figures; nous préférons donner un exemple de son énergie, qualité beaucoup moins commune à cette époque. Le tombeau de Jean de Langheac, où quelques personnes ont voulu reconnaître le faire de Jean Goujon, est justement admiré comme une des œuvres les plus remarquables du seizième siècle; il décore le pourtour intérieur du chœur de la cathédrale de Limoges. Le soubassement et l'entablement en attique sont occupés par des bas-reliefs dont le sujet est emprunté à l'Apocalypse. Voici le texte qui a inspiré le sujet reproduit dans ces pages :

« 2. Et je vis; et voici un cheval blanc, et celui qu'il portait avait un arc, et une couronne lui fut donnée, et vainqueur il sortit pour vaincre.

» 3. Et lorsque le second sceau fut ouvert, j'entendis un animal qui disait: Venez et voyez.

» 4. Et il sortit un cheval roux, et il fut donné à celui qu'il portait d'enlever la paix de la terre; un glaive lui fut remis.

» 5. et voici un cheval noir, et celui qui le montait avait une balance à la main.

» 8. Et voici un cheval pâle, et celui qui le montait se nomme la mort: l'enfer le suivait. »

Notre gravure, la seule qui ait encore reproduit ce bas-relief, nous dispense de tout commentaire. Nous ferons cependant observer que le sculpteur a même cherché à rendre les départs successifs par la distribution de ses cavaliers disposés selon l'ordre du texte sacré. Nous remarquerons aussi une inspiration originale. Ce n'est pas pour peser les âmes que le terrible cavalier noir s'est armé de la balance; elle est devenue entre ses mains un instrument de supplice, et ses plateaux vides de vertus vont, dans un élan rapide, se briser sur la tête des méchants: l'éternité commence.

Nous mettrons là un terme à cette étude. Cette école, originale tant qu'elle conserva un reste de l'inspiration chrétienne, se borna à copier la Grèce à la fin du seizième siècle. Mais ne médions pas des puissants; ce siècle ne règne-t-il pas encore? Avons-nous renoncé à la mythologie, à l'allégorie, aux nudités grecques? Quand donc la sculpture s'inspirera-t-elle de nos croyances et de notre histoire pour retrouver la puissance et l'originalité? Alors seulement elle sera populaire et française.

LES BANNIS.

NOUVELLE.

Suite. — Voy. p. 354, 365, 370, 382.)

§ 5.

Une partie de la nuit s'était écoulée. Godureau, cédant à la fatigue, avait fini par s'étendre à côté de ses compagnons de route, et le sommeil le gagna à son tour.

Cependant le souvenir de Vulcain ne l'avait point quitté, et plusieurs fois il s'était éveillé en sursaut, croyant reconnaître ses aboiements. Trompé par cette espèce d'hallucination, il venait de rouvrir les yeux pour la dixième fois peut-être, lorsqu'il vit la cabane éclairée par une lueur vive et rougeâtre. Il se dressa sur son séant, se demandant encore s'il n'était pas le jouet d'un rêve; mais la lumière devint plus étincelante, et un souffle brûlant pénétra tout-à-coup dans la fourte.

Godureau poussa un cri qui éveilla le receveur et Nicolas.

— Qu'y a-t-il? demandèrent-ils à la fois.

— Voyez! s'écria Godureau en leur montrant la fourte illuminée.

Tous deux se levèrent et coururent à la porte: tout un côté de la forêt de sapins était en feu.

Leur premier mouvement fut de s'élancer vers le côté opposé; mais, à peine entrés dans le fourré, ils y rencontrèrent également les flammes qui les forcèrent à rebrousser chemin. Ils coururent dans une autre direction, puis dans une troisième: le feu était partout; et, après mille détours inutiles, ils se retrouvèrent à la clairière, près de la fourte de refuge.

Nicolas avait souvent entendu parler de ces incendies immenses allumés dans les forêts de la Sibérie par le frottement des arbres, la foudre, ou le brasier qu'oublie un chasseur; mais c'était la première fois qu'il était témoin d'un de ces désastres, et il en demeura presque aussi saisi que ses compagnons.

La nature du lieu rendait d'ailleurs leur position telle, que l'expérience et la réflexion ne pouvaient servir qu'à leur montrer l'impossibilité du salut. Embrasée dans tout son pourtour, la forêt semblait dessiner un cercle de flammes autour des trois voyageurs. Un seul point était demeuré à l'abri de l'incendie; mais là s'élevait un groupe de rochers inaccessibles, et c'était à leur pied qu'avait été bâtie la cabane près de laquelle Nicolas et ses compagnons se trouvaient ramenés.

Ainsi environnés de flammes auxquelles ils n'eussent pu échapper que par ce passage infranchissable, il ne leur restait même aucun essai à tenter. Il fallait se résigner à attendre la mort dans ce cercle de feu qui se resserrait à chaque instant davantage.

Rosow déclara que tout espoir était perdu, et que chacun n'avait plus qu'à penser à son âme.

Godureau se soumit en silence, et s'assit au pied des rochers avec plus de résolution qu'on n'en eût attendu de cette âme pacifique; mais Michel Kitzoff tomba dans un désespoir qui touchait au délire. Il courait comme un insensé au pied des rocs qui fermaient le passage, essayant de les graver, et poussant des cris de douleur et de rage; puis, convaincu de son impuissance, il revenait à Rosow les mains jointes, les lèvres tremblantes; il lui demandait de le sauver; il lui promettait la richesse, la liberté; il embrassait ses genoux en criant qu'il voulait vivre.

Cette lâcheté inspira à Nicolas un dégoût qu'il ne put cacher.

— Garde tes prières pour Dieu, devant qui tu vas paraître, dit-il, et ne songe plus à racheter ta vie, mais à te la faire pardonner.

— Est-ce donc vrai? est-ce donc vrai? balbutia Kitzoff égaré; n'y a-t-il plus d'espoir?

— Aucun.

— Mais je ne veux pas mourir, moi, je ne suis point préparé à mourir... Rosow, au nom de Dieu, au nom de ta mère, tire-moi d'ici!... essaie quelque chose, au moins... Je ne veux pas attendre la mort ainsi; je ne le puis pas!

Le jeune homme ne répondit rien, et alla s'asseoir près du vieux maître d'écriture.

Celui-ci avait la tête baissée et priaït bas; mais en entendant Nicolas s'approcher, il releva son front qui était calme, et tendit une main au jeune homme. Nicolas la prit avec émotion.

— J'ai eu tort de vous faire partir, père Godureau, dit-il; j'aurais dû montrer plus de prudence.

— Ne pensez point à moi, Rosow, dit le vieillard; moi, mon temps était fait plus d'aux trois quarts... j'ai cinquante-sept ans... mais vous, il vous restait un avenir... C'est vous seul que je voudrais hors d'ici.

Et, jetant un regard sur les rochers:

— Etes-vous sûr qu'il soit impossible de les graver, Ni-

colas ? demanda-t-il d'une voix troublée. Vous êtes jeune et adroit ; peut-être qu'en essayant...

— Impossible, répondit le jeune homme en secouant la tête ; vous ne pourriez, d'ailleurs, me suivre.

— Il ne s'agit point de moi, reprit vivement Godureau ; moi, mon parti est pris. Mais vous, Rosow, je vous en supplie, faites une tentative !... Voyez, ces broussailles qui pendent à la pierre pourraient vous aider.

En parlant ainsi, le vieillard s'était approché du rocher ; mais il s'arrêta subitement, un bras tendu, la tête penchée.

— N'entendez-vous rien ? demanda-t-il au jeune homme.

— Rien que le peillement des flammes, répondit Nicolas,

— Mais là, dans le rocher... Encore... je ne me suis pas trompé cette fois.

— Qu'est-ce donc ?

— Oh ! c'est lui, j'en suis sûr ! s'écria Godureau agité.

— Mais qui, au nom du ciel ?

— Vulcain.

— Votre chien ?

— Ecoutez... c'est bien sa voix.

Nicolas prêta l'oreille, et crut entendre des aboiements sourds.

— En effet, il se sera égaré dans le bois, et aura été surpris par le feu.

— Non, non, interrompit Godureau, à qui son amitié pour Vulcain donnait une subtilité d'ouïe toute particulière ; la voix ne vient point de la forêt, mais du rocher... L'entendez-vous ?

Les aboiements devenaient effectivement plus rapprochés, quoiqu'ils fussent encore confus et comme étouffés ; mais tout-à-coup ils éclatèrent librement. Nicolas et Godureau levèrent les yeux en même temps : la tête de Vulcain venait de paraître au milieu des touffes d'aunes qui voilaient une des fissures du rocher.

— C'est lui ! s'écria le vieux maître d'écriture avec un geste joyeux ; mais comment a-t-il pu nous rejoindre ?

Nicolas, qui regardait le rocher, parut frappé d'un trait de lumière, et poussa un cri de joie.

— Ah ! je comprends, dit-il ; voyez, voyez, père Godureau, ces buissons au milieu desquels se trouve Vulcain cachent une ouverture.

— Oui...

— Et regardez ces stalactites de glace au-dessous... C'est le lit d'un torrent gelé qui vient du plateau supérieur. Nous sommes sauvés !

— Comment cela ?

— Sauvés, car le passage qu'a suivi votre chien pour venir des steppes peut probablement nous servir à y retourner ; et en tout cas nous y trouverons un abri sûr contre l'incendie.

— Mais le moyen d'arriver jusqu'à cette fissure ?

— Je vais vous le fournir.

Il courut à la fourte de refuge, enleva une des poutrelles qui en soutenaient le toit en ruines, l'entailla avec la hache à des espaces égaux ; puis, l'appuyant au rocher et posant les pieds dans ces espèces de degrés, il atteignit une saillie supérieure, et de là l'ouverture à laquelle Vulcain continuait d'aboyer.

Kitzoff, que ces aboiements avaient arraché à son désespoir, s'élança à la suite du jeune homme ; et, avec quelques efforts, Godureau lui-même les rejoignit.

Ainsi que l'avait deviné Rosow, la fissure cachée par les touffes d'aunes était le lit d'un torrent glacé. Bien que l'entrée en fût basse et étroite, le jeune homme ne balança pas à s'y hasarder. Vulcain, qui sembla comprendre son intention, rentra dans l'obscur couloir pour lui servir de guide. Rosow fut d'abord obligé de le suivre en rampant à genoux ; mais, au bout de quelques minutes, la voûte du passage s'ouvrant lui laissa voir le ciel, et il se trouva dans un

ravin profond et resserré, mais qui conduisait par une pente facile jusqu'au sommet de la montagne.

Lorsque nos trois voyageurs eurent atteint ce sommet, le jour commençait à paraître, le *pourga* était apaisé, et, aux premières lueurs de l'aube, Nicolas reconnut le lieu où il se trouvait.

Mais les fatigues du jour précédent et les émotions de la nuit avaient épuisé leurs forces ; le receveur surtout était incapable de continuer sa route. Rosow résolut donc de gagner la fourte d'un Ostiak qu'il connaissait, et où il était sûr de trouver tout ce qui pouvait être nécessaire à ses compagnons et à lui-même.

§ 6.

L'ourte à laquelle se rendait Nicolas Rosow était bâtie près de l'Ob, sur une steppe peu boisée, mais fertile en pâturages.

Lorsqu'il y arriva avec ses compagnons, tous les chiens qui se trouvaient couchés, selon l'habitude, à la porte de l'habitation, dans les trous que la chaleur de leur corps avait creusés sur la neige, se levèrent en aboyant doucement, comme s'ils eussent voulu avertir leur maître Eter Rocob. Ces chiens étaient tous de la taille d'un grand épagneul, blancs pour la plupart, mais les oreilles noires et redressées, le poil court, la queue longue et touffue. En voyant la maigreur de ces fidèles animaux, toujours affamés, sans abri, et soumis pourtant au rude service des traîneaux, Godureau ne put retenir un soupir, qu'il accompagna d'un regard de tendresse adressé à Vulcain.

Cependant nos voyageurs s'étaient arrêtés sur le seuil pour enlever avec leurs couteaux, d'après l'usage ostiak, la neige qui couvrait leurs bottes de fourrure. Comme ils achevaient, Eter Rocob vint leur ouvrir la porte en leur souhaitant la bienvenue.

L'ourte était partagée en plusieurs petites pièces s'ouvrant toutes sur celle où ils entrèrent. Cette pièce, qui formait à vrai dire le logement, était échauffée par un foyer d'argile surmontée d'une chaudière en fer ; un tuyau de clayonnage descendait comme un entonnoir sur ce foyer, et en recevait la fumée. Tout autour de l'ourte régnait une sorte de banc, de six pieds de large, servant à dormir la nuit, et, le jour, à travailler. D'un côté, près de la porte, se trouvait le *sini koui*, espèce d'auge de bois où sont déposés les vivres qui doivent servir pour toute la journée ; de l'autre, une outre en cuir non tanné dans laquelle on fait aigrier le lait pour fabriquer la boisson journalière, appelée *kourmis*. Deux femmes, la tête voilée d'un tissu de fil d'ortie et la ceinture garnie de ces minces copeaux de mélèze qui en Sibérie remplacent la toile pour les usages grossiers, étaient occupées près du foyer à distiller du *kourmis* qu'elles transformaient en eau-de-vie de lait ou *arakou*. Enfin, dans le coin le plus éloigné, une douzaine de jeunes chiens que l'on élevait pour avoir leurs fourrures étaient attachés à l'une des poutres qui soutenaient l'ourte.

Eter Rocob présenta des escabeaux à ses trois hôtes, et alla chercher au *sini-koui* deux poissons qu'il leur servit sur un plat de bois.

Rosow lui raconta quels dangers ses compagnons et lui avaient courus, et par quel merveilleux concours de circonstances ils avaient échappé à une mort certaine. Il demanda ensuite au paysan ostiak s'il ne pouvait procurer au receveur les moyens de se rendre à Beresov. Rocob répondit qu'il lui louerait un traîneau royal *. On convint du prix, et l'Ostiak pria Michel Kitzoff de faire une coche sur la principale poutre de l'ourte, cette coche devant être le titre de sa créance.

Il fut ensuite convenu entre les voyageurs que Rosow accompagnerait le receveur, qui craignait de ne pouvoir

* Trainé par douze chiens.

conduire le traineau, et qu'après s'être reposé une partie du jour Godureau partirait à pied, accompagné d'Eter Rocob qui avait affaire à la ville.

Pendant que l'on faisait en conséquence tous les préparatifs, Michel Kitzoff resta seul avec Godureau.

— Dans quelques heures enfin je serai sain et sauf à Beresov ! dit le receveur, qui ne pouvait songer à autre chose qu'à sa délivrance inespérée.

— Grâce à Vulcain, monsieur, dit Godureau en souriant et passant la main sur la tête du barbet avec une sorte d'orgueil.

— Oui, oui, reprit Kitzoff, ton chien nous a montré le chemin, mais c'est Nicolas qui l'a deviné. Sans Nicolas nous ne serions maintenant qu'un peu de charbon et de cendre ; Nicolas nous a sauvé la vie.

— Et vous pouvez ajouter qu'il vous l'a sauvée deux fois, reprit le vieux professeur ; car avant de vous arracher au feu, il vous avait retiré du précipice.

— C'est la vérité, dit le receveur, que la joie d'être sauvé rendait presque reconnaissant... quoiqu'un autre voyageur eût pu me rendre le même service.

— En supposant qu'il y en eût d'autres dans la steppe au moment du *pourga*.

— Sans doute, sans doute... A tout prendre, le jeune homme m'a été utile ; eh ! eh ! eh !... ainsi qu'à toi-même ; car il t'a également sauvé la vie.

— Aussi suis-je prêt à la lui sacrifier ! dit le vieillard avec expression.

— Certainement, reprit le receveur, il ne faut pas être ingrat... et pour ma part, je voudrais trouver l'occasion d'être utile au jeune homme.

— Dites-vous vrai ? demanda le maître d'écriture.

— Qu'il me mette à l'épreuve, eh ! eh ! eh ! pourvu qu'il s'agisse d'une chose possible... et qui ne soit point ruineuse.

— Et si l'on vous demandait pour lui un service... qui ne vous coûtât rien ?

— Qui ne me coûtât rien ! répéta le receveur ; j'espère qu'il ne doute pas de ma reconnaissance... Je ferais tout pour lui !

Godureau sembla réfléchir un instant ; puis, baissant la voix :

— Eh bien ! vous pouvez lui rendre autant qu'il vous a donné, dit-il ; et cela sans démarches, sans frais.

— Que faut-il faire ?

Le vieux professeur regarda les femmes ostiakes qui étaient restées près du foyer, et qui semblaient les écouter.

— Venez, dit-il, vous aller le savoir.

Et, prenant le receveur par la main, il le conduisit dans une pièce voisine.

Leur absence dura quelque temps ; mais lorsqu'ils rentrèrent, le visage de Godureau avait une singulière expression de gaieté et de triomphe.

— Allons, s'écria-t-il en se frottant les mains, voilà qui est convenu. Maintenant il ne s'agit plus que de hâter votre départ.

Ils trouvèrent à la porte de l'ourte Eter Rocob et Nicolas qui en avaient achevé les préparatifs. On avait passé à chaque chien une sorte de fourreau de cuir, auquel était fixée une courroie qui se rattachait au traineau, composé seulement de quelques traverses de bois recouvertes de planches. Rosow et le receveur s'accroupirent sur celles-ci, et, le maître ayant jeté le cri accoutumé : *Pouir, pouir !* les chiens partirent en aboyant et ne tardèrent pas à disparaître dans la campagne*.

La suite à une prochaine livraison.

VOITURES TURQUES.

A Constantinople, comme dans toutes les villes turques, les rues se trouvent en si mauvais état qu'elles ne sont pour ainsi dire pas carrossables. La meilleure voie de commu-



(L'Araba, voiture des femmes turques.)

nication dans la capitale de l'empire ottoman, c'est la mer ; autant les caïques turcs ont de la supériorité sur nos bateaux de rivière, autant les voitures de Constantinople sont inférieures aux nôtres.

Le dessin que nous donnons représente la voiture nationale par excellence, l'*araba*. C'est une charrette trainée par des bœufs qu'aiguillonne un conducteur à pied, armé d'un bâton ferré ; ce genre de voiture est presque exclusivement réservé aux femmes. La caisse est en bois enrichi de sculptures qui sont quelquefois dorées. Les femmes s'y tiennent couchées plutôt qu'assises sur des coussins moelleux. La voiture est recouverte par une tenture d'étoffe de couleur. Avant le règne du sultan Mahmoud, ou plutôt avant la ré-

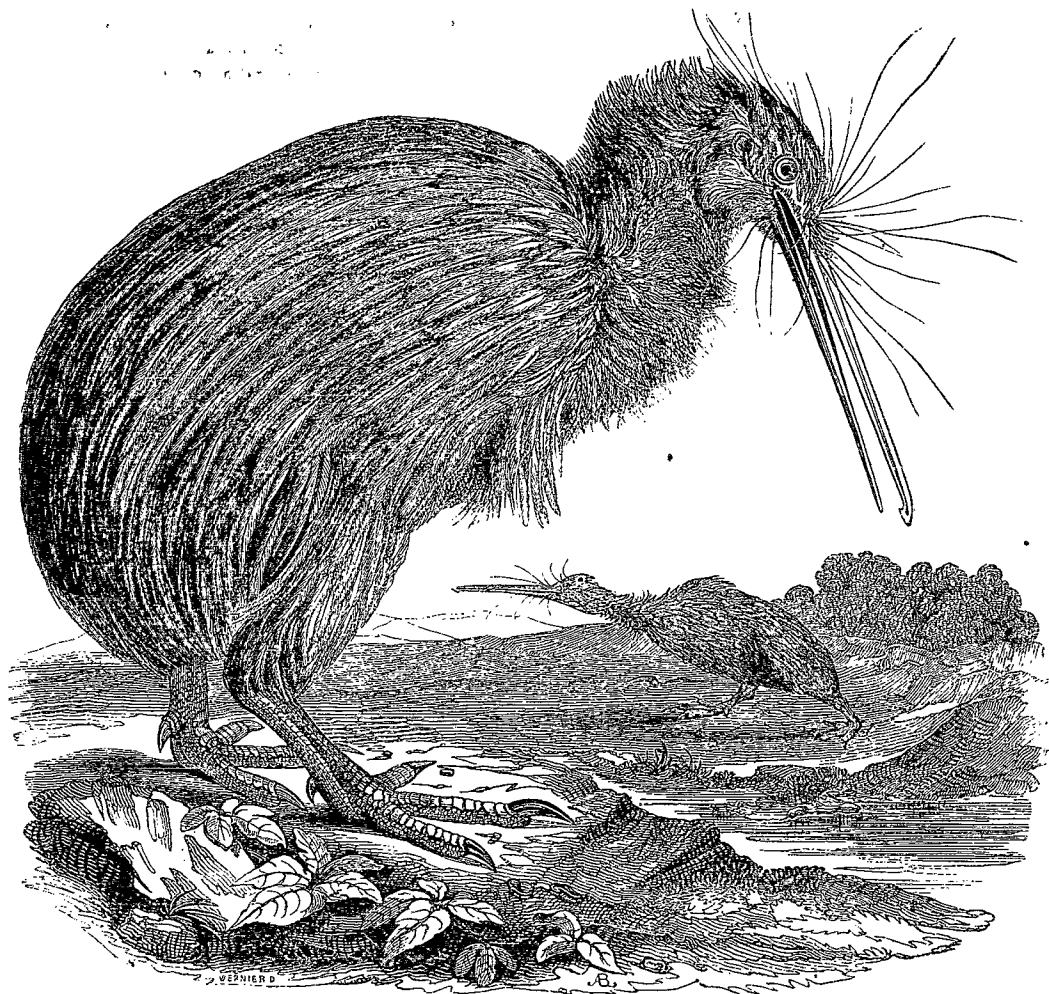
forme, les intervalles que l'on voit entre les piliers de bois qui supportent la tenture étaient remplis par un léger grillage en bois qui dérobait les femmes aux regards du public, sans les empêcher de voir.

* Les chiens attelés sont conduits par la parole. Le cri de *Till till !* les fait tourner à droite ; celui de *Bout till !* à gauche ; et enfin au mot de *Tzas !* ils s'arrêtent.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOINE et MARTINET, rue Jacob, 30.

L'APTÉRYX DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.



(Muséum d'histoire naturelle. — L'Aptéryx, d'après un dessin de M. WERNER.)

L'aptéryx est un oiseau sans ailes.

Long-temps ce singulier animal n'a été connu que par une seule déponille que Shaw avait apportée de ses voyages ; aussi, malgré la description et les figures que ce naturaliste en avait données, quelques savants penchaient encore, il y a quarante ans, à le reléguer parmi les créations tout-à-fait fabuleuses : ce devait être, disait-on, quelque pingouin ou quelque manchot dont on avait exagéré ou dénaturé les caractères. Ces doutes engagèrent lord Derby, qui possédait l'individu de Shaw, à le présenter, en 1854, à la Société zoologique de Londres. Une description plus détaillée que celle de Shaw, et une figure plus exacte et plus belle furent publiées à cette occasion. A peine ce nouveau travail fut-il répandu en Europe qu'il arriva en Angleterre jusqu'à cinq individus, dont les uns furent conservés avec soin, tandis que les autres furent l'objet d'une dissection scrupuleuse. Le Musée d'histoire naturelle de Paris en possède deux que lui a donnés M. Dumont d'Urville. C'est aujourd'hui l'une des espèces d'oiseaux les mieux connues.

Quoiqu'il soit vrai que l'aptéryx n'ait point d'ailes, il faut cependant dire qu'elles sont au moins indiquées à la place où elles devraient être par un petit membre de 41 millim. de longueur, que termine un ongle crochu. Ses plumes sont molles et flexibles, garnies de barbules espacées ; de loin on les prendrait pour des poils ou des crins tombants, et le vêtement pour une véritable fourrure. Ces caractères indiquent assez

que l'aptéryx appartient à la famille naturelle d'oiseaux désignés sous le nom de Coureurs, et qui comprend les autruches, les casoars, et probablement l'espèce éteinte du dronte * ; mais de tous ces oiseaux, qui n'en seraient pas s'il fallait s'en tenir à la définition la plus vulgaire et la plus naturelle en apparence de cette grande classe d'animaux, aucun ne s'éloigne autant que l'aptéryx du type général sur lequel tous les oiseaux ont été en quelque sorte modelés.

Il représente dans cette famille des Coureurs l'appétit insectivore, et il ne dépasse pas en grosseur une poule ordinaire. Son bec est long, légèrement arqué et mou comme celui d'un courlis, mais plus large à sa base. Ses jambes sont assez hautes, et plus fortes comparativement que celles des gallinacés, que celles des autres coureurs eux-mêmes ; ses pieds sont parfaitement organisés pour une course rapide par sauts étendus.

Les naturels de la Nouvelle-Zélande l'appellent *kiwi*.

Il se tient dans les forêts les plus fourrées et les plus sombres de l'île du Nord ; il y reste blotti le jour sous des touffes de grandes herbes marécageuses, espèces de carex abondant partout dans ces bois humides, ou se cache, pour mieux éviter la clarté du jour, dans des cavités que laissent entre elles les racines de l'arbre *rata* (*metrosideros robusta*) ;

* Voy. 1834, p. 25 et 355.

c'est là aussi qu'il construit son nid très peu soigné, où il ne pond qu'un œuf de la grosseur à peu près de celui d'un canard ou d'une oie. Aussitôt qu'il fait nuit, il se met en marche pour chercher sa nourriture, c'est-à-dire des vers et des larves d'insectes qu'il attrape en grattant le sol avec ses pattes, et en introduisant son long bec dans les terrains mous et marécageux qui le recouvrent en certains lieux. Un instinct particulier lui fait trouver la nuit les points où sa nourriture abonde; car, contrairement à ce qui se voit généralement chez les animaux nocturnes, il a les yeux très petits; la situation particulière de ses narines n'y est peut-être pas étrangère.

Le kiwi ne vit point en troupes, mais on le rencontre presque toujours par paires. Son cri pendant la nuit ressemble à un fort coup de sifflet; c'est en imitant ce cri que les naturels savent l'attirer, et ils s'en emparent soit en lâchant des chiens après eux, soit en les éblouissant en leur présentant tout-à-coup une torche allumée. Ils peuvent ainsi les prendre tout vivants en les saisissant par le cou.

Lorsque le kiwi est inquiet dans la forêt, il se sauve précipitamment vers son obscure retraite avec une vitesse incroyable. Ses jambes sont aussi pour lui un puissant moyen de défense, lorsqu'il est sur le point d'être saisi par les petits chiens des naturels.

Avant l'arrivée des Européens, les Néo-Zélandais se livraient souvent à cette chasse; ils aimaient la chair du kiwi, ils se servaient de ses plumes pour fabriquer leurs nattes les plus précieuses, en les cousant sur des tissus de lin indigène. Aussi l'espèce avait-elle fini par disparaître dans quelques cantons où elle abondait autrefois. Aujourd'hui on le rencontre encore dans les cantons boisés et inhabités; mais les naturels, depuis qu'ils ont adopté les usages des Européens, se décident difficilement à passer une nuit dans les bois pour une chasse qui leur est beaucoup moins fructueuse. D'un autre côté, sans leur aide, il est presque impossible de se procurer des aptéryx vivants.

ALBINISME ET MÉLANISME.

(Suite aux articles sur le Singe blanc, p. 321, et sur la Panthère noire, p. 369.)

D'après le peu de mots que nous avons dits plus haut sur la nature des anomalies qui constituent et caractérisent le mélanisme et l'albinisme, on peut prévoir la fréquence plus grande des cas de ce dernier genre, et tout au contraire l'extrême rareté des faits de mélanisme. La non-production de la matière colorante de la peau, et à plus forte raison la production de cette matière en trop petite quantité, sont des anomalies qui peuvent évidemment résulter d'une multitude de causes. On sait que la matière colorante, dans toutes les espèces, ne se dépose qu'à une certaine époque du développement : la peau est donc primitivement blanche; en d'autres termes, tout animal est primitivement albinos; dès lors, on conçoit facilement qu'il puisse, si son évolution est troublée, être tel encore au moment de sa naissance, et rester tel pendant toute sa vie. Les circonstances qui peuvent amener la production en excès de la matière colorante, sont au contraire beaucoup plus difficiles à expliquer, et elles doivent ne se présenter que rarement, puisqu'elles réalisent, non plus seulement la persistance prolongée outre mesure d'une disposition primitive et en elle-même toute régulière, mais une disposition précisément inverse de celle-ci, et absolument étrangère aux caractères réguliers de l'espèce.

Aussi voit-on que l'albinisme est l'une des anomalies les plus communes, tandis que le mélanisme ne s'observe que de loin en loin.

Chez l'homme, par exemple, toutes les races humaines, depuis la race noire dont les caractères sont aussi opposés

qu'il est possible aux conditions de l'albinisme, jusqu'à notre race si faiblement colorée, ont offert un nombre considérable d'exemples d'albinisme. Il n'est personne qui n'ait entendu parler de *négres blancs*, et l'on sait même que plusieurs auteurs, que Buffon lui-même, trompé par les récits des voyageurs, ont cru à l'existence de peuples albinos. L'anomalie inverse est au contraire, chez l'homme, non seulement très rare, mais absolument sans exemple.

Il en est de même des animaux : les exemples d'albinisme sont sans nombre parmi eux. On en connaît une foule chez les mammifères, une multitude aussi chez les oiseaux (sans excepter le merle, malgré l'impossibilité proverbiale de *trouver le merle blanc*); plusieurs chez les reptiles et les poissons, un grand nombre parmi les mollusques; enfin quelques uns même parmi les animaux articulés, et jusque parmi les zoophytes. Le mélanisme, au contraire, n'est guère connu, les races domestiques exceptées, que dans la classe des mammifères, et dans un petit nombre d'espèces, telles que le raton laveur, le castor, plusieurs rats, quelques marsupiaux, le mouflon, le daim, enfin diverses espèces du genre chat ou *felis*; genre qui a offert à lui seul plus d'exemples de mélanisme que tous les autres groupes d'animaux sauvages pris ensemble. Sans donner ici le catalogue beaucoup trop long de tous les cas qui nous sont connus, nous en citerons quelques uns.

Outre la panthère noire de la Ménagerie, le Muséum d'histoire naturelle possède dans les galeries de zoologie deux autres panthères noires, dont l'une, acquise à Java par Péron et Lesueur, dans leur célèbre voyage autour du monde, a vécu à la Ménagerie pendant les premières années de ce siècle. Péron et Lesueur croyaient avoir découvert à Java une espèce distincte de la panthère ordinaire, et ils l'avaient nommée *mélas*, à cause de la couleur noire caractéristique de cette prétendue espèce. M. Cuvier avait confirmé de son autorité l'opinion de Péron, et le *mélas* a été long-temps inscrit, il l'est même encore par quelques zoologistes, sur la liste des espèces du genre *felis*. Néanmoins, il est aujourd'hui certain que la panthère noire n'est qu'une variété mélanienne de la panthère ordinaire d'Asie. Des individus de couleur fauve et des individus de couleur noire naissent parfois de la même mère, et on en a vu naître dans la même portée. Parmi les preuves à l'appui de cette assertion, nous citerons la troisième panthère noire du Muséum : c'est un jeune sujet tué à Java avec un de ses frères jumeaux, qui présentait la couleur fauve normale dans cette espèce. Les peaux de l'un et de l'autre, envoyées ensemble au Muséum, sont étendues sur la même planche, et une étiquette atteste leur commune origine.

Une quatrième panthère noire a paru à Paris il y a quelques années. Une troupe d'acteurs, telle que Paris n'en avait pas encore vue, des lions, des tigres, des panthères parfaitement domptés et dressés à divers exercices, attirait chaque soir, à l'un de nos théâtres, une foule immense de spectateurs avides d'un spectacle aussi nouveau que terrible. Une panthère noire se trouvait alors en Amérique : elle fut acquise et amenée à grands frais. Son pelage noir, au milieu des robes fauves ou tigrées de tous les autres acteurs, devait produire un bel effet de contraste. Mais la nouvelle venue ne ressemblait pas moins à la panthère noire de la Ménagerie par son naturel que par sa couleur. Tout l'art du dompteur d'animaux aboutit à vaincre sa férocité, mais non sa timidité; on put lui faire craindre le maître, mais non la soumettre et la dresser. Il fallut donc renvoyer la panthère noire; et, de la scène sur laquelle elle devait briller, elle fut reléguée dans une ménagerie ambulante.

À côté des deux panthères noires, dans les galeries de zoologie du Muséum, on voit aussi un jaguar ou tigre d'Amérique entièrement noir, et d'autres jaguars mélaniens se trouvent cités par les voyageurs. Tout récemment encore, un mélanos de la même espèce, qui peut-être vien-

dra se placer à la Ménagerie près de la panthère noire, a été pris au Brésil. On voit que la variété mélanienne n'est guère plus rare parmi les jaguars en Amérique, que parmi les panthères en Asie.

On connaît encore des exemples de mélanisme chez plusieurs autres *félis*. Les espèces de petite taille, soit parmi celles qui se rapprochent du chat, soit parmi celles qui sont voisines du lynx, en ont présenté quelques uns. Parmi les grandes espèces, le mélanisme paraît n'avoir point encore été constaté chez le tigre royal, mais on l'a observé chez le cougar ou puma et chez le lion lui-même.

Les mélanos, si rares dans tous les autres groupes d'animaux, le sont donc très peu parmi les *félis*; exception fort remarquable jusqu'à présent, unique entre tous les groupes d'animaux sauvages, et dont l'explication échappe presque entièrement à la science actuelle.

PHÉNOMÈNES CURIEUX RELATIFS AUX SENS.

I. LE TOUCHER.

(Voy. p. 358.)

Variations dans la sensibilité du tact. — Le sens du toucher est plus étendu que tous les autres; mais bien qu'il soit susceptible d'une foule de perceptions différentes; bien que tout le monde connaisse et sache distinguer dans certaines limites les sensations de pression, de traction, de chaud, de froid, etc.; quoiqu'il fournisse des indications immédiates pour faire connaître la forme des corps, il n'a pu donner naissance à aucune branche de physique analogue à celles qui se rattachent au sens de la *vue* et de l'*ouïe*, et que l'on connaît sous le nom d'*optique* ou d'*acoustique*. Cela tient à ce que le tact ne produit jamais sur nous, comme la lumière, comme le son, une impression que l'on puisse rigoureusement définir et comparer à une unité connue.

Cependant d'habiles physiologistes allemands, MM. Weber, ont fait de nombreuses expériences dans le but de déterminer les différences de sensibilité tactile entre les différents points du corps, sous l'influence des diverses causes qui peuvent produire la sensation du toucher. Leur opuscule *De subtilitate tactus*, imprimé à Leipzig en 1854, est rempli de faits curieux, et c'est là qu'on a puisé jusqu'à présent presque tout ce qui a été dit de positif sur ce sujet important. Ainsi, ils ont trouvé qu'il y a certaines parties de notre corps, telles que le milieu du dessus de la main, où deux points de la peau assez distants l'un de l'autre ne sont sentis que comme un seul point lorsque l'on y détermine la sensation du tact avec les deux pointes d'un compas distantes d'environ un centimètre, et que l'on promène dans le sens de la longueur de la main. Ce manque de précision dans le sens du toucher tient au petit nombre de fibres nerveuses qui, dans certaines régions de la peau, ont pour fonctions de porter la sensation au cerveau; et il se manifeste en d'autres circonstances, notamment dans l'expérience suivante, imaginée par MM. Weber. Qu'on prenne un compas ouvert de manière que l'écartement entre les deux pointes soit de quatre à cinq centimètres, et qu'on le promène lentement et d'une manière continue sur la peau dans une position longitudinale, depuis la partie antérieure de l'abdomen jusqu'à l'épine dorsale, les deux branches du compas paraîtront d'abord s'éloigner jusqu'au côté où on jugera l'écartement le plus grand possible; puis ensuite on les sentira se rapprocher peu à peu, et on jugera leur écartement tout-à-fait nul à la fin de la course, quoiqu'il n'ait pas varié. L'expérience peut être faite en sens inverse.

Les régions de la peau où l'on perçoit une faible distance entre deux points irrités sont aussi, d'après les mêmes auteurs, ceux où l'on distingue le plus sûrement les diffé-

rences de température et celles des poids appliqués sur les téguments. La pression d'un poids posé sur la face palmaire des doigts leur a paru constamment plus forte que celle du même poids posé sur la peau du front.

Durée de la sensation tactile. — Il était à regretter que MM. Weber n'eussent pas cherché à déterminer celui de tous les phénomènes relatifs au sens du toucher qui est susceptible de l'évaluation la plus précise: savoir, la durée de la persistance de la sensation tactile. Tout le monde sait que la douleur que l'on éprouve par suite d'un coup violent subsiste souvent encore long-temps après la cause qui l'a produite, et que même l'intensité de cette douleur peut avoir son maximum quelques instants après le choc reçu. Sans s'arrêter au cas où la sensation est due en partie à une lésion organique locale, on conçoit qu'il était intéressant de chercher sa durée dans diverses circonstances ordinaires et en différents points du corps. Des recherches que nous avons entreprises récemment dans ce but nous ont déjà fait connaître un résultat analogue à celui de la persistance de la sensation lumineuse, savoir, que la durée moyenne d'une sensation légère, produite sur différents points du bras ou de la face palmaire des doigts, n'est jamais moindre que $\frac{1}{10}$ à $\frac{1}{12}$ de seconde.

Cas singuliers d'une extrême irritabilité dans le sens du toucher. — Il est certain, au reste, que cette durée doit varier aussi bien avec les individus qu'avec les différents points du corps où l'on opère le contact. Pour en être convaincu, il suffit de savoir à quel incroyable degré d'irritabilité le système nerveux en général, et notamment le sens du tact, peuvent arriver dans certaines maladies heureusement fort rares. C'est ainsi que l'on a cité récemment une névrose où la moindre odeur, telle que la fumée d'un cigare, les émanations de la boutique d'un parfumeur ou d'un pharmacien, ou même de vêtements un peu parfumés, déterminent une suffocation subite avec des secousses convulsives de tous les muscles qui servent à la respiration. Si l'on vient à toucher la personne malade en un point quelconque du corps autre que les mains et le visage, même au-dessus des vêtements, on produit une commotion semblable à celle que causerait une décharge électrique, et il survient encore immédiatement un accès de spasme et de suffocation. La personne atteinte de cette cruelle maladie se trouvant à Paris lors de la translation des restes de Napoléon, ne put résister au désir d'assister à ce grand spectacle. Mais ce fut pour elle une journée si terrible qu'elle n'en parlait quelque temps après qu'avec une sorte d'épouvante. Malgré toutes les précautions qu'elle prenait, elle ne put éviter ni d'être souvent heurtée, ni surtout d'être exposée bien souvent à la fumée des pipes ou des cigares; aussi faillit-elle en mourir.

Celui qui dépense ses revenus est à moitié fou, et celui qui dépense au-delà de ses revenus l'est tout-à-fait.

Proverbe hollandais.

LE CHAT NOIR VENGE.

Un jour de l'année 1525 des bourgeois de Château-Landon entendirent des cris lamentables sortir de dessous terre. Ils fouillèrent le sol, et découvrirent une cassette dans laquelle était enfermé un chat noir. L'aventure fit grand bruit; car on sait que les animaux de cette couleur, chats, poules, chiens, etc., ont toujours passé pour supposés de magie. On prit l'alarme: un grand nombre de malheureux furent incarcérés, et traduits devant les inquisiteurs à Paris pour donner quelques explications sur ce chat; on découvrit enfin qu'un abbé de Cîteaux et quelques uns de ses chanoines avaient enfermé la malheureuse bête dans la cassette avec des vivres pour trois jours; ils devaient l'en retirer ensuite pour l'employer, disait-on, dans certaine opéra-

tion magique par laquelle ils comptaient retrouver des objets volés. Les angoisses du chat noir furent cruellement vengées. Deux religieux périrent sur le bûcher ; deux autres furent dégradés et condamnés à une prison perpétuelle.

Ce fait est raconté par le Continuateur de Nangis et dans les Chroniques de Saint-Denis.

HALLE AUX FRUITS ET AUX LÉGUMES.

(Voy., sur les halles, les marchés et les approvisionnements de Paris, les Tables de 1837 et de 1839.)

On se ferait difficilement une idée du spectacle animé que présente la nuit le quartier des Halles. Dès minuit plus de 4 500 maraîchers entrent dans Paris par les diverses barrières et particulièrement par celles du nord, la plupart conduisant des voitures, quelques uns à dos de cheval ou d'âne : ils arrivent, ils se pressent : c'est à qui envahira les places peu nombreuses réservées sur le Carreau des halles et abandonnées par l'autorité au premier occupant. Ceux qui ne peuvent s'établir sur le marché, refoulés dans les rues voisines, y étalent leurs marchandises. Les voitures seraient un obstacle à la circulation : on les conduit à distance sur vingt-cinq places affectées à leur stationnement ; les chevaux et les ânes sont renfermés dans les auberges et les écuries qui environnent les halles.

Dès trois heures du matin en été et cinq heures en hiver, la vente commence. Le revendeur, la servante, la ménagère matinale connaissent les meilleurs endroits : quelques emplacements sont en effet plus spécialement recherchés par les marchands qu'une certaine clientèle y rappelle toujours. C'est ainsi qu'on trouve les fruits et les légumes de choix dans les rues de la Féronnerie, de la Lingerie, Saint-Denis, et autour de la Halle aux Draps où les maraîchers des faubourgs de Paris apportent les melons, les belles salades et les herbes tendres.

A huit heures en été et à neuf heures en hiver, tous les emplacements doivent être libres. La cloche impitoyable parcourt le marché ; les tombereaux passent et emportent la paille et les débris de légumes ; les maraîchers partent dans leurs voitures vides ; les paysans sur leurs montures regagnent d'un pas lent les barrières.

Mais à peine les maraîchers ont-ils commencé à s'éloigner que les revendeurs envahissent le Carreau ou s'établissent sous les abris qui règnent au pourtour. Alors commence la vente en détail qui se continue jusqu'au soir. Les abris sont loués à la semaine à raison de vingt ou trente centimes par jour aux marchandes de fruits et de légumes de choix. On y voit aussi quelques marchandes de fleurs du côté de la rue aux Fers. Toute la partie du marché qui règne autour de la fontaine et qui est limitée par les abris est affectée à des marchandes que dans le langage administratif on nomme



(Arrivée des maraîchers au Carreau des halles. — Composition et dessin de M. Karl Girardet.)

placières et qui paient un loyer de dix centimes par jour. C'est en cet endroit que sont rassemblés les petits revendeurs, qui crient les pommes au tas, détaillent les légumes pour la table de l'ouvrier et débitent les allumettes, le thym, ou le laurier.

La vente en détail sous les abris et sur le Carreau du

marché des Innocents, produit à la ville, en droits de places, environ 550 000 fr. chaque année.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE ET MARTINET, rue Jacob, 30.

MUSÉES ET COLLECTIONS PARTICULIÈRES DES DÉPARTEMENTS.

MUSÉE D'ANGERS.

(Suite et fin. — Voy. p. 279.)



(Musée d'Angers. — Un Portrait, par Greuze.)

Les tableaux de l'école française sont plus nombreux que ceux des autres écoles au Musée d'Angers. Celui de Greuze, dont nous donnons ici le dessin, est remarquable par son élégance, sa gentillesse et son charme coquet.

Greuze, qui naquit en 1726, n'a pas été seulement un artiste habile et gracieux, il semble reproduire dans ses compositions tout un côté de son siècle. C'est le peintre des sentiments honnêtes, des scènes intimes et des affections touchantes. Demi-élégiaque, demi-pastoral, demi-philosophique, mais homme par-dessus tout, il appartient évidemment à cette époque qui a produit, dans différents genres, mais presque dans le même temps, Florian et

Grétry. Malgré le dédain affecté de nos jours par certains connaisseurs pour les inspirations charmantes de ces hommes, leurs noms resteront célèbres et respectés aussi longtemps que l'on aimera la grâce et la sobriété dans les œuvres d'art.

On trouverait peu de peintres parmi les plus célèbres de la France ou d'Italie, dont l'existence ait été aussi opulente et aussi peu traversée que celle d'Antoine Coypel. Favorisé par Louis XIV, dont il reçut des lettres de noblesse; accueilli par Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, à laquelle il faisait souvent la lecture, il fut également protégé par le régent qui lui envoya un jour un car-

rosse attelé, avec un brevet de pension de 500 écus pour l'entretien de l'équipage.

Ce fut lui (et non son père Noël Coypel) qui fut chargé de peindre les plafonds du Palais-Royal. Coypel ayant à représenter un grand nombre de nymphes et de déesses, pria quelques dames de la cour de lui servir de modèles; mais dès que les autres l'apprirent, elles accoururent toutes chez l'artiste, briguant l'honneur d'être peintes dans le cercle des dieux. Coypel, qui avait commencé par demander une grâce, finit par accorder une faveur, et l'admission dans son Olympe devint un véritable brevet de beauté.

Le Musée d'Angers possède une belle esquisse du *plafond de la salle des gardes du Palais-Royal*, par Coypel.

On y voit également un remarquable dessin au crayon rouge (*la sainte Trinité*), de Charles Cochin le fils.

Il n'est guère de Musée de province qui n'ait au moins une toile de Boucher, ce peintre d'amours jousfus, de paysannes à robes de satin et de bergères *nourries de roses*, comme on disait dans le langage précieux du temps. On voit à Angers un tableau de lui représentant les arts personnifiés et rassemblés autour d'un arc de triomphe. Cette peinture prouve une rare facilité de pinceau, mais elle révèle aussi la rapidité irréfléchie du peintre marchand, qui se vantait de *faire pour cinquante mille livres de tableaux par an*.

A côté de l'œuvre de Boucher se placent naturellement, quoique dans un rang supérieur, *le Repas et la danse de noces*, de Lancret; *le Concert russe*, par Leprince; *une Scène de campagne*, attribuée à Antoine Watteau, et *la Baigneuse*, de Jean Pater.

N'oublions point de rappeler une toile de Restout (*le Bon Samaritain*), dont la composition est intéressante, et un tableau de Vien représentant *la Mort d'Hector*.

Deux tableaux de bataille de Casanova nous ont paru pleins de trouble, d'ardeur et de mouvement. Dans le premier, on voit les troupes françaises attaquer un fort et s'en emparer. Les assaillants franchissent la brèche au milieu d'un tourbillon de feu et de fumée, tandis que les grenadiers de Condé, à cheval, défilent sur le premier plan. La seconde toile représente un *Convoi attaqué par des husards*. Plusieurs voitures chargées de bagage, d'hommes, de femmes, d'enfants, sont atteintes par des cavaliers au moment de passer une rivière, et tout est impitoyablement sabré ou foulé aux pieds des chevaux.

La défaveur qui frappa au commencement de la révolution toute l'école de Vanloo a nui aux élèves de ce maître, bien que plusieurs d'entre eux se fussent efforcés d'éviter le clinquant de sa manière. François Lagrenée, par exemple, fut de ce nombre. Deux de ses meilleurs tableaux se trouvent à Angers. Le premier est *la Visite d'Alexandre à la famille de Darius*; le second est *Mercury confiant Bacchus aux nymphes de Naxos*.

Qui ne connaît les marines de Claude-Joseph Vernet? On en trouve dans les musées publics, dans les galeries particulières, dans les châteaux royaux, dans les demeures seigneuriales, en France, à l'étranger: car Joseph Vernet, qui travaillait sans relâche, achevait un tableau en un jour, et n'est mort qu'à soixante-quinze ans! Aussi ignorait-il lui-même le nombre de ses compositions. Il y a à Angers, comme partout, une marine de lui. C'est *Un commencement d'orage*. L'horizon a déjà disparu sous un voile de nuées qui ne laisse voir sur le premier plan qu'un phare et des rochers près desquels aborde une barque.

Nous avons remarqué dans le même Musée une *Vierge* de Mignard, sous le numéro 87: elle tient l'enfant Jésus sur ses genoux, et se détourne vers saint Jean placé à ses côtés. On ne peut s'expliquer en voyant de pareilles peintures l'espèce de mépris dans lequel est tombé Mignard. Un mauvais jeu de mot du duc de Montausier, qui disait que cet artiste *peignait comme son nom*, semble

avoir prévalu sur les œuvres remarquables qu'il a laissées. Ses plafonds de Saint-Cloud, et surtout les nombreux portraits qui ornent les galeries de Versailles, sont pourtant des titres de gloire suffisants.

On trouve sur le catalogue du Musée d'Angers, comme sur tous les catalogues, beaucoup de noms de grands peintres étrangers; quant à leurs œuvres, malheureusement elles sont plus rares. Cependant on doit admirer une *Marie Madeleine mourante* du Guide, d'une expression sublime; une *Sainte Famille* de Carle Maratte, et deux copies d'un très grand mérite, l'une de *la Descente de Croix* de Daniel de Volterre, l'autre de *la Madeleine* du Corrège; enfin une allégorie du Guerchin, dont le mérite, sinon l'authenticité, ne saurait être mis en doute: elle représente *le Temps conduisant la Vérité*.

Les œuvres vraiment remarquables des écoles hollandaise et flamande sont en grand nombre. Il faut citer au premier rang: un paysage mythologique de Jean Breughel, où l'on voit Bacchus une coupe à la main, et assis sur un tonneau, près de deux Bacchantes qui l'écoutent chanter; de jolies petites toiles de Honthorsh et de Crayer; deux petits chefs-d'œuvre de Téniers; un Péter Néefts, un très joli Asselyn, un Brœmberg; deux délicieux petits tableaux de Moor de Leyde; un Chien écrasé par un mur, horrible de vérité; un Louterbourg.

Une peinture de Gérard Dow nous a paru d'autant plus curieuse qu'elle doit avoir précédé, selon toute apparence, le fameux tableau du même artiste, dont nous avons donné un dessin (voyez 1839, p. 315). Le dessin est le même, et la dimension de ce tableau, l'inachèvement de la plupart des détails, l'oubli de plusieurs accessoires ne permettent guère de douter que ce ne soit une première esquisse suivie plus tard d'une composition complète et mieux étudiée.

Puisque nous parlons de Dow, n'oublions pas de mentionner l'œuvre importante d'un de ses élèves: *l'Enlèvement des Sabines*, par Mieris. Cette toile ferait honneur au Musée du Louvre, qui ne possède rien de plus beau dans ce genre.

Il faut rappeler aussi un très beau paysage de Ruisdael, et un tableau de Rottenhamer, *le Banquet des Dieux*, qui dépasse tout ce que nous connaissons en finesse de détails et dont le paysage est de Paul Bril. Il y a dans ce banquet de petits vases, de petites coupes, de petits plats, de petits fruits, de petites fleurs à désespérer les fées elles-mêmes.

Citons enfin une grande miniature représentant le *Christ au tombeau*, exécutée pour Jacques I^{er}, roi d'Angleterre, par le vieil Olivier, en 1616, et une très belle tête par Van-Dyck.

A part, et avec admiration, nous signalons un buste de Napoléon en marbre blanc par Canova. C'est un chef-d'œuvre comme pensée et comme fini d'exécution.

Nous ne pouvons achever cet examen rapide du Musée d'Angers sans dire un mot de l'ordre et du bon goût qui a présidé à son aménagement. On peut, à cet égard, le citer comme un modèle. Point d'entassement de tableaux, point de rapprochements maladroits; tout est à sa place, et chaque toile s'y montre dans toute sa valeur. Cet habile arrangement est dû aux soins intelligents et à l'active surveillance de M. J.-M. Mercier de Versailles, conservateur du Musée.

HISTOIRE DU COSTUME EN FRANCE.

(Voy. p. 315, 359.)

COSTUME DES FRANCS SOUS LA PREMIÈRE RACE.

Au commencement du cinquième siècle, après l'arrivée des Barbares, tout changea de face dans la Gaule. Ce ne fut plus cette contrée florissante qui égalait presque l'Italie

par sa civilisation, son luxe et sa culture intellectuelle, mais un champ de désolation et de carnage. Une foule confuse venue de tous les points du Nord, les Sicambres, les Suèves, les Sarmates et tant d'autres se mêlèrent aux Gaulois qui avaient échappé aux massacres, et il en résulta la plus bizarre variété dans les armes et dans la manière de se vêtir. Mais de ces nouveaux maîtres du sol que nous habitons les Francs étant ceux qui finirent par fonder leur domination exclusive, nos recherches auront particulièrement pour objet les armes et les costumes qui leur étaient propres.

Ces barbares, au rapport de Tacite et de Sidoine Apollinaire, avaient, comme les Germains, la taille élevée, les cheveux blonds, les yeux bleus et étincelants, la voix forte, l'air farouche, le corps d'une grande blancheur. C'était une race audacieuse, prompte, indomptable, aimant le danger. Pasteurs et guerriers, ils conduisaient devant eux avec leurs lances de grands troupeaux ; le laitage était leur nourriture accoutumée. L'été, ils habitaient des huttes ; l'hiver, des souterrains.

Costumes d'hommes. — Les Francs, à l'imitation des Germains, n'avaient pour habits qu'une chemise de lin, un petit manteau carré, et une saie en peau pour les temps froids. Les chefs et les riches, pour se distinguer, prirent des habits étroits et de grands manteaux. Quand ils s'établirent dans la Gaule, les Francs portaient, les uns la veste et le caleçon à pli de corps, les autres la culotte très juste, de laine ou de lin, venant de la ceinture au jarret, et la veste à pli de corps, n'ayant que des bouts de manches et se fermant à l'aide de boutons ou d'agrafes. On mettait par-dessus ce vêtement un grand manteau fait de deux pièces carrées descendant à terre par derrière, un peu moins bas par devant, et seulement aux genoux par les côtés ; quelquefois ils étaient bordés ou doublés de fourrure. Les Francs du Nord faisaient leurs habits en peau. Pendant les grandes chaleurs, ils sortaient avec le caleçon seulement, ou bien nus, mais toujours armés. Ils se couvraient la tête d'un chaperon ou mortier, ou même du bardocuculle (voy. p. 316). Leurs bottines, garnies de poils hérissés, étaient pointues, ainsi que leurs souliers ; ils les fixaient avec des bandes d'étoffes de même couleur que leurs vêtements, et qu'ils croisaient autour de la jambe.

Quand les Francs eurent à leur tour soumis la Gaule, ils adoptèrent, comme les Gaulois, le costume latin. Chez eux, le luxe était peu connu du peuple ; ce fut au contraire pour les grands une passion violente et une source de crimes. Ils mettaient tout leur mérite dans la possession d'un riche trésor, composé d'habits magnifiques, d'ornements, d'armes et de bijoux très précieux. Si, dans la vie privée, les habits étaient parfois simples, dans les cérémonies, l'or, les perles, les rubis et les saphirs, employés avec profusion, depuis le chaperon jusqu'à la chaussure, brillaient sur des étoffes de soie des plus vives couleurs, parmi lesquelles le bleu, le blanc et le pourpre étaient les plus recherchées. Pour les fourrures, on préférait celles en loutre, en hermine et en martre zibeline.

D'après le moine de Saint-Gall, les ornements des anciens Francs, quand ils se paraient au huitième siècle, étaient des brodequins dorés extérieurement, retenus par des bandelettes longues de trois coudées ; par-dessous, des chausses de lin d'une seule couleur, mais d'un travail précieux ; ensuite, une tunique de toile très fine. Un baudrier soutenait l'épée enfoncée dans une enveloppe qu'on enroulait d'une cire brillante et durcie. Par-dessus les autres vêtements, ils portaient un manteau blanc ou bleu de saphir, double, à quatre pointes, et coupé de manière qu'étant attaché aux épaules, il retombait derrière et devant jusqu'aux pieds, et des deux côtés ne descendait qu'aux genoux. Dans la main droite, ils tenaient un long bâton de pommer, marqué de nœuds symétriques, et surmonté d'une boule d'or et d'argent, ornée de riches ciselures.

Les différentes classes de la société étaient alors distinguées, non seulement par la richesse, mais aussi par l'ampleur, l'étoffe et les bordures de la chlamyde, dont la forme était déjà sensiblement altérée vers la fin du septième siècle. La soie était exclusivement réservée aux princes et aux personnages de la plus haute distinction ; le camelot et la bure étaient à l'usage de la bourgeoisie et du peuple.

Costumes de femmes. — Les femmes des Francs, en général assez belles, avaient une taille élégante et souple. Une simple chemise de lin très longue, fixée par deux ceintures, l'une sous le sein, l'autre sur les hanches, laissant presque toujours à nu les bras et la poitrine, et parfois ornée de bandes de pourpre, formait toute leur parure. Plus tard, les femmes riches portèrent une longue robe, de tissu précieux, parfaitement juste au corps depuis le cou jusqu'aux hanches ; de là, elle s'élargissait progressivement jusqu'en bas, où elle formait une foule de plis que l'on faisait un peu draper par devant ; souvent elle laissait le col à découvert. Les manches étaient longues et étroites, et parfois garnies de bandes de couleur. On ornait cette tunique de deux riches ceintures ; celle des hanches se nouait très bas et laissait pendre les extrémités presque jusqu'à terre. La chaussure et le manteau étaient semblables à ceux des hommes. Les jeunes filles allaient nu-tête ; les femmes se couvraient la tête d'un chaperon, ou d'une coiffe de lin plissée et tombant en draperie sur le col, ou bien d'un voile descendant plus bas que les genoux. Leurs oreilles et leur cou étaient ainsi cachés à la façon des religieuses. Leurs longs cheveux, qu'elles teignaient aussi, étaient partagés sur la tête, croisés en tresses ou cordés avec des rubans, et tombaient par devant, de chaque côté du visage.

Dans les premiers temps, les femmes franques paraissaient souvent dans la mêlée, vêtues de robes noires, les cheveux couronnés de genêt fleuri, maniant la lance avec adresse, et animant les guerriers par leurs regards et leurs discours.

Costumes guerriers. — Les Francs, en Germanie, n'avaient point de soldats ; c'était la nation qui marchait à la guerre. Les femmes conduisaient leurs enfants, suivaient leurs maris, pansaient leurs blessures, et combattaient au besoin. Tous les hommes en état de porter les armes devaient prendre part au combat, où les uns allaient nus, les autres à demi couverts de la dépouille des bêtes féroces, et le plus petit nombre avec des vêtements courts et serrés qui prenaient exactement la forme du corps. Le jeune guerrier portait au bras un anneau de fer, et ne le quittait qu'après une belle action qu'on appelait la *rançon du brave*. Vers le septième siècle, on portait beaucoup de cottes de mailles souvent par-dessus une saie de drap, et des bardocuculles en drap ou en cuir. Les chefs seuls avaient des casques et des cuirasses, où étaient parfois attachées des appendices en écailles de fer ou de cuivre. Seuls aussi, ils montaient des chevaux harnachés comme une de nos gravures le représente. Les casques étaient ornés de perles, de pierreries, de crinières ou de queues de chevaux teintes en rouge.

La figure représentant un soldat normand ou saxon combattant, est du septième siècle, d'après Strutt, et tirée d'un manuscrit qui est en Angleterre ; elle permet de juger des changements que les armes des Francs ont pu subir pendant l'espace de deux ou trois cents ans.

Au huitième siècle, la France n'était guère encore qu'un vaste camp, où chaque guerrier avait, pour ainsi dire, ses armes particulières. Charles Martel aménagea beaucoup sa redoutable infanterie : presque tous les soldats avaient des hauberts ; afin qu'ils résistassent mieux aux cavaliers arabes, il leur donna de longues lances, et leur fit faire des casques formés de quatre feuilles de fer triangulaires et assemblées par des clous. Sous Pépin, tous les leudes des comtes et des ducs étant à cheval, la cavalerie devint plus nombreuse.

Armes des Francs. — Les armes des Francs étaient : la



(Costumes francs; quatrième siècle. — Groupe composé par Wattier, d'après divers monuments.)



Cinquième siècle. — Femme riche, d'après Montfaucon.)



(Un Chef de Francs, d'après Montfaucon.)

spatha, épée longue et très lourde, suspendue à gauche par un baudrier ou un ceinturon, et dont le fourreau était garni d'étoffe blanche et luisante, arrêtée par des courroies; la framée, lance à fer court et tranchant, mais assez fort et assez acéré pour qu'on pût s'en servir, à l'occasion, de près ou de loin; la francisque, qui se lançait de près, hache à manche court et à deux tranchants; la fronde; le maillet; l'angon, petite lance ou javelot qui se dardait de loin, et

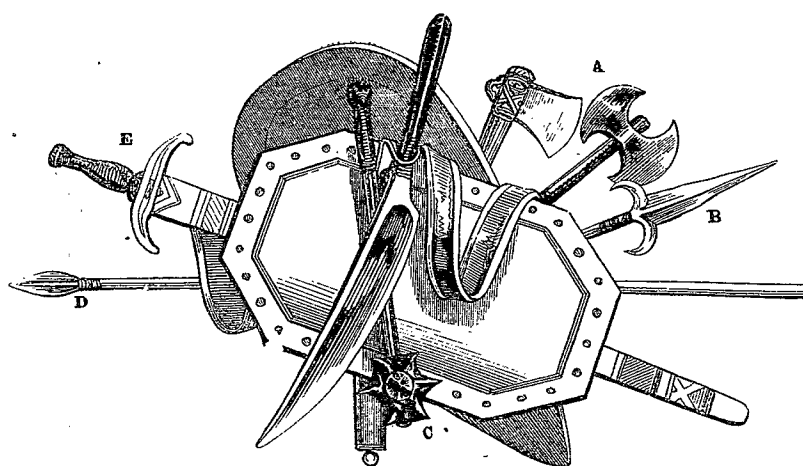
dont le fer à deux crochets ressemblait à une fleur-de-lis; enfin, la cotue, espèce de masse d'armes, lourde et pesante, qu'ils jetaient au milieu des bataillons ennemis, et qui écrasait tout par son poids énorme. Leurs boucliers, de bois ou d'osier, et couverts d'une forte peau, étaient peints de brillantes couleurs et quelquefois garnis de fer. La perte du bouclier était suivie du plus grand déshonneur. Les chefs avaient presque seuls des casques surmontés de queues



(Soldat normand, d'après un manuscrit de Strutt.)



(Soldat sous Charles Martel, d'après Montfaucon.)



(Armes des Francs. — A, la Francisque. — B, l'Angon. — C, la Cotue. — D, la Framée. — E, la Spatha. — Voy. p. 402.)

de cheval teintes ou de quelques figures hideuses. Ils avaient pour enseignes des animaux féroces; Clovis y substitua la chape de saint Martin de Tours.

Chevelure. — Au temps de Tacite, l'usage des longs cheveux n'appartenait, entre tous les peuples germains, qu'aux Suèves. Ceux-ci relevaient leurs cheveux par devant, par derrière, par les côtés, et les ramenant sur le sommet de la

tête, en formaient un ou plusieurs nœuds. Les Francs adoptèrent d'abord cette mode; mais à leur entrée dans les Gaules, ils l'avaient abandonnée. Le goût national voulait que le derrière de la tête fût entièrement rasé; que les cheveux de devant tombassent sur le front, et que ceux des côtés descendissent le long des joues jusque sur les épaules. Pour se rendre plus formidables dans les combats, les

Francs peignaient, comme les anciens Gaulois, leurs cheveux avec une composition d'un rouge très ardent. Leurs lèvres s'ombrageaient de longues moustaches; les grands seuls portaient la barbe.

LES BANNIS.

NOUVELLE.

(Suite. — Voy. p. 354, 365, 370, 382, 390.)

§ 7.

Un morne silence régnait dans les rues de Beresov, et sans les colonnes de fumée qui s'élevaient de toutes parts on eût pu croire la ville abandonnée.

Le froid, devenu excessif, avait interrompu toutes les relations de voisinage. Le gouverneur lui-même, imitant l'exemple général, s'était enfermé chez lui, attendant une température moins rigoureuse pour reprendre ses inspections et ses audiences. Retiré dans la chambre la plus chaude de sa demeure, et à demi couché dans un vaste fauteuil de cuir, il fumait silencieusement, le coude appuyé sur une petite table où l'on voyait quelques papiers et un flacon de kirschwasser à moitié vide.

Le commandant Herman Lerfosbourg, né en Allemagne, était entré dans la garde russe comme officier instructeur, et y avait fait la connaissance du capitaine Passig, qui l'avait associé à la conspiration en faveur de Catherine. Celle-ci, arrivée au trône, désira éloigner les agents subalternes de son élévation. Sur la recommandation de Passig, elle accorda à l'officier allemand le gouvernement de Beresov, et Lerfosbourg y commandait depuis plusieurs années.

C'était un homme d'environ cinquante ans, d'une taille colossale, mais chargé d'un excessif embonpoint. Ses joues pendantes et ses paupières alourdies indiquaient un abrutissement dont le flacon de kirschwasser toujours placé devant lui révélait suffisamment la cause. Depuis long-temps, en effet, le gouverneur ne sortait plus d'une demi-ivresse qui donnait à toutes ses perceptions quelque chose d'obscur et de confus. Cependant l'avarice semblait survivre à ses facultés éteintes : dès qu'il s'agissait d'intérêt, son œil endormi s'allumait, et une sorte d'intelligence sordide animait tous ses traits.

Il se trouvait sans doute dominé par une de ces impressions au moment où nous venons de le montrer à nos lecteurs; car, tout en rechargeant sa pipe éteinte, il murmurait entre ses dents, d'un air animé, des exclamations mêlées de grognements et de phrases inachevées.

— Trois mille peaux, répétait-il; le prix d'un chargement d'eau-de-vie et de kirsch... scélérat! il me le paiera...

Dans ce moment, un cosaque l'interrompit en lui annonçant le receveur Michel Kitzoff. Le commandant laissa tomber sa pipe.

— Lui? s'écria-t-il; ah! qu'il entre... qu'il entre!

Le receveur franchit le seuil en saluant d'un air humble et obséquieux.

— J'espère que notre brave gouverneur ne souffre point du redoublement de froid, dit-il... Ce poêle produit ici l'effet de trois soleils... sans parler du soleil liquide que renferme ce flacon... eh! eh! eh!

Lerfosbourg le regarda sans répondre. Le receveur remarqua cette immobilité silencieuse, et s'arrêta.

— Il n'est rien arrivé de fâcheux au commandant? demanda-t-il inquiet.

— Pardonnez-moi, répliqua celui-ci.

— Comment? qu'est-ce donc?

— Un vol!

Kitzoff tressaillit.

— Un vol? répéta-t-il.

— De trois mille peaux!

Le receveur devint pâle.

— Pardon, balbutia-t-il, je ne comprends pas...

Lerfosbourg avança sa grosse main de géant, saisit le bras de Michel, et, l'attirant à lui de manière à pouvoir le regarder dans les yeux :

— Tu m'as volé trois mille peaux! s'écria-t-il d'une voix de tonnerre.

— Moi? balbutia le receveur tremblant; qui vous a dit?... qui vous fait penser?...

— Ce compte de ce que tu as vendu à Daniel le marchand.

Kitzoff jeta un regard rapide sur le papier, et ne put réprimer un mouvement de surprise.

— Trois mille peaux! reprit Lerfosbourg en frappant sur le bordereau... Et moi qui m'étonnais qu'on fit de si petits bénéfices sur l'impôt et sur les bannis... L'infâme gardait tout! il voulait me dépouiller, me ruiner... me réduire à boire l'eau de la *Sosva*!

Cette idée sembla faire frissonner le commandant; il remplit son verre de kirsch et l'avala d'un trait. Kitzoff voulut prendre la parole pour se défendre.

— Je n'écoute rien! interrompit Lerfosbourg en frappant la table du poing; tu m'as volé trois mille peaux... je veux que tu sois pendu!

— Commandant...

— Tu rendras compte de tous les vols commis au préjudice des paysans et des bannis!

— Mais, commandant, vous aviez permis...

— A condition d'un partage égal.

— Je sais...

— Et tu m'as trompé.

— C'est-à-dire...

— Trompé de trois mille peaux... brigand!... Aussi point de grâce... il faut que je venge mes administrés; leurs intérêts sont les miens... Tu seras pendu, te dis-je, et sans plus de retard... car j'ai fait avertir le juge.

— Sorman!

— Tout à l'heure il sera ici.

Kitzoff devint tremblant. Il savait avoir tout à craindre de cet homme, qui était son ennemi, et qui sur une pareille dénonciation ne pouvait manquer de le perdre. La participation du gouverneur à ses exactions ne l'absolvait point; elle était d'ailleurs impossible à prouver, ces exactions ayant été commises directement par lui, et la tolérance intéressée de Lerfosbourg pouvant passer pour de l'ignorance. Michel comprit tout le danger de cette situation, et combien il lui importait de prévenir la poursuite annoncée. Ne pouvant songer à dissuader ni à attendrir Lerfosbourg, que la colère et l'ivresse rendaient incapable de rien entendre, il prit sur-le-champ son parti et résolut de l'effrayer. Relevant donc la tête avec une audace effrontée, il fit entendre son ricanement familier, et s'écria :

— A la bonne heure, commandant Lerfosbourg, vous me ferez condamner; mais le même coup nous frappera tous deux, car vous ne pourrez sans moi garder le gouvernement de Beresov.

— Comment? que dit-il? s'écria le gouverneur.

— Je dis, reprit Kitzoff avec conviction, que je suis le seul à savoir ce qui se passe autour de vous.

— Toi?

— Qui a découvert les projets de désertion de vos cosaques?

— Parce qu'un hasard t'avait appris...

— Qui vous a prévenu de l'arrivée de cet inspecteur envoyé par l'impératrice?

— Encore un hasard.

— Soit; mais d'autres dangers se préparent, commandant Lerfosbourg, et nous verrons si le hasard vous servira aussi heureusement pour les prévenir.

L'Allemand tourna ses regards hébétés vers Kitzoff.

Rendu soupçonneux par l'instinctive conscience de son incapacité, il fut effrayé de l'assurance du receveur.

— D'autres dangers ! répéta-t-il... mensonge, mensonge !

— Soit, dit Michel, l'événement prouvera qui se trompe ; eh ! eh ! eh ! laissez venir l'événement.

Lerfosbourg regarda encore Michel, et s'agita dans son fauteuil en toussant.

— L'événement, murmura-t-il... il ne peut arriver d'événement.

— Qui sait ? eh ! eh ! eh ! Les bannis, par exemple, peuvent organiser une révolte.

— Hein ? quoi, les bannis ? s'écria le gouverneur en se redressant.

— C'est une supposition ; eh ! eh ! eh !

— Aurais-tu réellement appris...

— Que vous importe, commandant ? le hasard vous instruira à votre tour.

— Je t'ordonne de déclarer...

— Rien, commandant... Le plus grand péril n'est peut-être point, d'ailleurs, du côté des bannis... il peut venir de Saint-Petersbourg.

— Comment ?

— Le comte Passig n'est-il point votre protecteur ?

— Eh bien ?

— Je suppose qu'il se voie, par votre faute, exposé à une disgrâce.

— Lui ?

— Que le parent qu'il a envoyé ici, et sur lequel il vous a prié d'avoir les yeux, réussisse, par exemple, à faire parvenir une pétition à l'impératrice.

— C'est impossible ! s'écria Lerfosbourg en se levant épouvanté.

— C'est fait ! dit Kitzoff résolument.

— Quoi, une pétition à l'impératrice ?...

— Elle est en route ; mais vous pouvez encore empêcher qu'elle arrive.

— Ah ! que faut-il faire ? s'écria le commandant ; dites sur-le-champ ! sauvez-moi, Michel !

— Vous oubliez que je suis un accusé qui attend son juge.

Lerfosbourg tressaillit ; puis, faisant un effort :

— Eh bien ! non, dit-il, nous nous arrangerons... vous me rendrez les trois mille peaux, et je ne dirai rien.

— Vous me le promettez ?

— Voici le compte qui peut servir de preuve contre vous. Il lui donna le papier.

— Mais, au nom du ciel ! cette pétition ?

— Le traîneau des dépêches n'est parti que depuis une heure ?

— Oui.

— Envoyez à sa poursuite ; il emporte la requête de Nicolas Rosow.

§ 8.

En recevant de Godureau la pétition adressée à l'impératrice en faveur de Nicolas Rosow, le receveur n'avait point eu l'intention de la livrer au commandant Lerfosbourg, et la preuve c'est qu'il l'avait jointe aux lettres qui partaient pour la cour ; mais la position dangereuse dans laquelle il s'était trouvé subitement placé l'avait entraîné à cette trahison.

Les cosaques envoyés à la poursuite du courrier ne tardèrent pas à l'atteindre et à le ramener avec les dépêches, parmi lesquelles le gouverneur trouva la pétition. Il fit aussitôt chercher Nicolas, qui, arrivé à Beresov avec le receveur, ne devait en repartir que plus tard.

Cependant Godureau, après s'être reposé quelques heures dans l'ourte d'Eter Rocob comme il en était convenu, avait pris la route de la ville monté sur un des rennes de l'Ostiak. Son premier soin, en arrivant, fut de se rendre au gouvernement.

Il trouva le commandant Lerfosbourg un papier à la main, et donnant des ordres à deux sous-officiers cosaques.

— Pas de grâce ! s'écriait-il furieux ; je veux une punition exemplaire. Allez, vous êtes responsables de tout.

Les cosaques saluèrent militairement et sortirent. Godureau était resté près de la porte ; le commandant, tout entier à sa colère, ne l'aperçut pas.

— Nous verrons s'il ose recommencer, murmura-t-il... une pétition qui pouvait perdre le comte... car elle partait sans l'avertissement de ce scélérat de Kitzoff !

Le maître d'écriture ne put retenir un mouvement, qui le fit remarquer du gouverneur.

— Qui est là ?... Que veux-tu, toi ? dit-il en se détournant.

— Pardon, balbutia Godureau, qui cherchait à mieux voir le papier que Lerfosbourg tenait à la main ; pardon, monseigneur, mais vous parliez, je crois... du receveur ?

— Eh bien ?

— Et d'une pétition ?

— La voilà.

— C'est elle ! s'écria Godureau.

— Elle ! tu la connaissais donc ?

— Une requête en faveur de Nicolas Rosow ?

— Précisément... un drôle qui ose accuser le comte Passig !

— Monseigneur...

— Qui m'expose à une disgrâce !

— Monseigneur...

— Mais il va sentir ce qu'il en coûte de s'attaquer à plus fort que soi ! chaque mot de cette pétition lui est en ce moment payé par un coup de knout.

Le vieux professeur poussa un cri, et laissa tomber le bonnet de fourrure qu'il tenait à la main.

— Cela ne peut être ! s'écria-t-il ; monseigneur ! monseigneur ! cette pétition... c'est moi qui l'ai écrite.

— Toi ?

— A son insu, monseigneur, et par reconnaissance... car je lui dois tout.

— Qui es-tu donc ?

Godureau se nomma, expliqua en deux mots ce qui l'amena, puis, revenant à Nicolas, il raconta au commandant de quelle manière tout s'était passé, et comment Michel Kitzoff s'était lui-même chargé de la pétition. L'Allemand comprit qu'il avait été pris pour dupe, et éclata en imprécations. Godureau voulut en vain l'interrompre pour le supplier d'épargner à Nicolas le châtiment ordonné ; Lerfosbourg furieux parcourait l'appartement en frappant tous les meubles et épuisant son vocabulaire de malédictions. Il s'arrêta enfin pour avaler deux verres de kirschwasser qui semblèrent étourdir sa colère ; mais comme il prêtait une oreille plus attentive aux supplications du vieillard, les cosaques reparurent, et déclarèrent que tout était achevé.

Godureau porta les deux mains à sa tête avec un gémissement de désespoir, et se laissa tomber sur un des bancs placés près de la porte.

— Et comment a-t-il supporté l'exécution ? demanda Lerfosbourg.

— Sans dire un mot.

— Vous l'avez fait porter à l'hôpital militaire ?

— Il a refusé.

— Comment ?...

— Il y avait là un paysan ostiak qu'il semblait connaître ; il s'est fait coucher sur son traîneau, et il est reparti avec lui.

— Je veux le rejoindre ! s'écria Godureau en se levant.

— Un moment, dit le gouverneur, qui fit signe aux cosaques de fermer la porte ; nous avons un compte à régler ensemble... C'est toi qui as écrit cette pétition ?

— Je viens de le déclarer.

— Une magnifique écriture, ajouta l'Allemand en regar-

dant le papier... Si je te laisse partir, tu peux en écrire une seconde.

— Non, je promets...

— Bon ! des promesses de banni ! Tu es un homme dangereux, et je ne veux point te perdre de vue.

— Que dites-vous, monseigneur, s'écria Godureau ; prétendez-vous me retenir ?

— Ecoute, j'ai un secrétaire à qui je paie de gros appointements, et qui ne fait rien...

— Eh bien ?

— Eh bien, je te donne sa place... sans les appointements, bien entendu... tu seras nourri et logé ici...

— Je ne veux pas, interrompit Godureau ; il faut que je rejoigne Nicolas, monseigneur.

— Qu'est-ce à dire, drôle ? s'écria Lersfobourg ; sais-tu bien que je pourrais te faire knouter comme ton compagnon ?

— Faites, s'écria le vieillard, je suis prêt à tout supporter ; frappez ce vieux corps, déchirez cette chair : je ne vous demande que de me laisser assez de vie pour revoir mon bienfaiteur, l'embrasser une fois, et puis mourir ?

L'accent du vieillard arriva jusqu'au cœur endurci du commandant.

— Allons, dit-il d'une voix plus douce, obéis d'abord et tu le verras plus tard.

— Monseigneur, par pitié, murmura Godureau les mains jointes, laissez-moi partir sur-le-champ !

— Non, s'écria l'Allemand impatienté ; aujourd'hui j'ai besoin de toi... Puisque le courrier est revenu, j'en profiterai pour envoyer quelques fourrures précieuses à la cour... Tu m'écriras une lettre que j'y joindrai...

Godureau releva vivement la tête.

— Une lettre pour l'impératrice ? demanda-t-il.

— Pour elle, répliqua Lersfobourg.

— Et que faut-il lui dire ?...

— Ce qu'il te plaira. La lettre écrite, tu me la liras...

Le vieux professeur prit subitement un air presque joyeux, et se tournant vers le commandant :

— Je suis aux ordres de monseigneur, dit-il d'un ton soumis.

La fin à la prochaine livraison.

CONVERSION DE SAUVAGES TUPINAMBAS,

Au dix-septième siècle.

Aux premières années du seizième siècle, lorsque les Portugais abordèrent les plages brésiliennes, cette longue étendue de côtes qui du tropique se prolonge au nord vers Bahia était occupée par la race des Tupis (*Toupis*), divisée en plusieurs peuples. L'un d'eux, que les navigateurs lusitaniens ont appelé *Tupinambas*, et un vieil auteur français *Tououpinambaoult*, habitait le pourtour de la grande baie de Rio de Janeiro. Des circonstances assez singulières le mirent en rapport avec la France.

« En l'an mil cinq cens cinquante cinq, le sieur de Villegagnon, chevalier de Malte, se fâchant en France, et même ayant (à ce qu'on dit) reçu quelque mécontentement en Bretagne où il se tenoit alors, fit savoir en plusieurs endroits le désir qu'il avoit de se retirer de la France et habiter en quelque lieu à l'écart, éloigné des soucis qui rongent ordinairement la vie à ceux qui se trouvent enveloppés aux affaires du monde de deçà. Partant il jette l'œil et son désir sur les terres du Brésil, qui n'étoient encores occupées par aucuns chrétiens, en intention d'y mener des colonies françoises, sans troubler l'Hespagnol en ce qu'il avoit découvert et possédoit. » (*Hist. de la Nouvelle-France.*)

Villegagnon communiqua son projet à l'amiral Coligny, dont il partageait les idées religieuses ; celui-ci en parla au roi Henri II, qui approuva la tentative du chevalier, et lui fit donner « deux beaux navires équippez » avec dix mille

livres pour faire son voyage. Les navires partirent du Havre le 12 juillet, et arrivèrent à la baie de Rio, plus connue alors sous le nom de *Ganabara*, le 10 de novembre. Villegagnon jeta les fondements de sa colonie en faisant élever sur l'île qui porte encore son nom un fort qui fut appelé *fort Coligny*. Cette tentative n'eut pas d'autres résultats. Après quatre ans de résidence à Ganabara, découragé, fatigué de l'isolement dans lequel il vivait, Villegagnon revint en France et y mourut bientôt. La petite garnison qu'il avait laissée au fort ne tarda pas à être massacrée par les Portugais ; et les Tououpinambaoult, décimés par les guerres intestines, refoulés par la civilisation, disparurent enfin. Durant le séjour de nos compatriotes à la baie de Rio, quelques uns des indigènes furent amenés en France, et baptisés, le 24 juin 1613, en présence du roi Louis XIII. Voici ce que dit à ce sujet un écrivain du temps :

« Les ceremonies se firent en l'église des Capucins où le Roy et la Reine Régente sa mere assistaient en grande magnificence, avec plusieurs Princes et Princesses, grands seigneurs et Dames, et abondance de peuple y afflua de toutes parts. L'heure du baptême venue, monsieur l'Evesque de Paris assisté de plusieurs Prelats s'y trouverent, incontinent luy furent amenez les trois sauvages ou Tououpinambous dont vous voyez la représentation icy au naturel ; chacun d'eux estoit veu d'une robe de taffetas blanc fermée de bouttons par devant et par derriere pour estre plus aisée à déclore quand il seroit besoin de les oindre du saint crême ; ils tenoient chacun un lis en la main et portoient sur la tête un



(Sauvages baptisés à Paris en 1613, d'après une estampe du cabinet de M. le chevalier Hennin.)

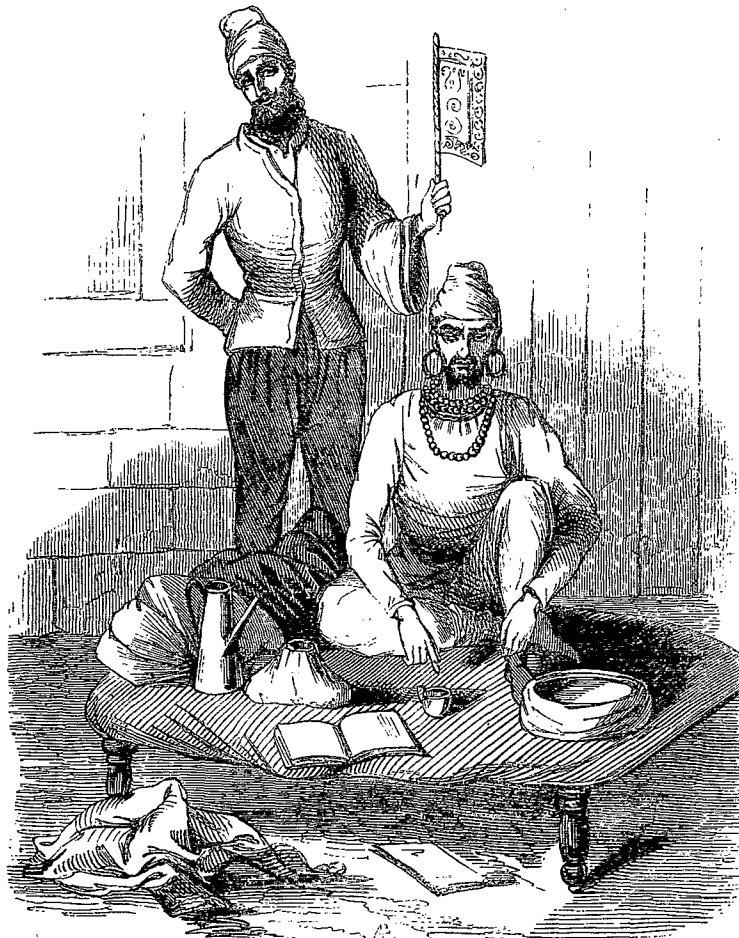
crésmeau et un chapeau de fleurs dessus, et trois capucins tenoient auprès d'eux chacun un cierge de cire blanche. L'Evesque de Paris les baptisa et le Roy les nomma tous trois de son nom, Louis 1^{er}, Louis 2^e, Louis 3^e. Toute l'assistance remercia Dieu de leur conversion, louant grandement la peine et l'industrie de ceux qui s'étoient employez en une œuvre si sainte et si pieuse pour les discerner les uns des autres. »

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOIN et MARTINET, rue Jacob, 30.

LE FAKIR QUI SE FAIT ENTERRER VIVANT.

(Voy., sur les Fakirs, 1836, p. 324.)



(Portrait du Fakir qui se fait enterrer vivant, d'après un dessin fait au Pendjab en 1838.)

« Il nous vient toujours du nouveau de l'Afrique, » disaient les Romains. — « Il nous vient toujours quelque chose d'extraordinaire de l'Inde, » pourrions-nous dire à notre tour. Car si l'Afrique nous est mieux connue qu'elle ne l'était aux anciens, l'Orient est encore pour nous un pays de féerie et de mystères.

Par exemple, ce fakir, dont nous donnons le portrait, n'a certes pas eu, jusqu'à ce jour, son pareil en Europe. C'est un original autrement habile que les jongleurs indiens qui restent suspendus en l'air, qui se tiennent debout sur un seul pied pendant des mois entiers, qui jouent avec des serpents venimeux, ou qui marchent sur des charbons ardents*. Il ne se contente même pas de se nourrir d'air comme les anciens ascètes des épopées indiennes, il s'en passe tout-à-fait, il se laisse enterrer vivant à quelques mètres sous terre, et après quelques semaines, il sort de sa tombe aussi bien portant que jamais.

Quelle absurdité! La belle invention! s'écrieront quelques personnes. — Attendez. Ne vous hâtez pas de vous scandaliser. Ceci n'est pas un conte fait à plaisir. Voici nos autorités.

M. Osborne, officier anglais, qui a séjourné quelque temps dans l'Inde, a publié il y a deux ans la description de la cour du roi Randjit-Singh, bien connu de nos lecteurs**. C'est dans ce livre, écrit avec bonne foi, que nous trouvons

sur le fakir « qui se fait enterrer » les détails suivants :

« Le 6 juin (1838), dit M. Osborne, la monotonie de notre vie de camp fut heureusement interrompue par l'arrivée d'un individu célèbre dans le Pendjab. Il jouit parmi les Sikhs d'une grande vénération à cause de la faculté qu'il a de rester enseveli sous terre aussi long-temps qu'il lui plaît. On rapportait dans le pays des faits si extraordinaires sur cet homme, et tant de personnes respectables en garantissaient l'authenticité, que nous étions extrêmement désireux de le voir. Il nous raconta lui-même qu'il exerçait ce qu'il appelle son *métier* (celui de se faire enterrer) depuis plusieurs années; on l'a vu en effet répéter cette étrange expérience sur divers points de l'Inde. Parmi les hommes graves et dignes de foi qui en rendent témoignage, je dois citer le capitaine Wade, agent politique à Lodhiana. Cet officier m'a affirmé très sérieusement avoir assisté lui-même à la *résurrection* de ce fakir après un enterrement qui avait eu lieu, quelques mois auparavant, en présence du général Ventura, du maharadjah* et des principaux chefs sikhs. Voici les détails qu'on lui avait donnés sur l'enterrement, et ceux qu'il ajoutait, d'après sa propre autorité, sur l'exhumation.

« A la suite de quelques préparatifs qui avaient duré quelques jours et qu'il répugnerait d'énumérer, le fakir déclara être prêt à subir l'épreuve. Le maharadjah, les chefs sikhs et le général Ventura se réunirent près d'une tombe en ma-

* Voy. 1833, p. 128, 199, 201; 1839, p. 257; 1840, p. 323.

** Voy. 1836, p. 1.

* Le roi.

gonnerie construite exprès pour le recevoir. Sous leurs yeux, le fakir ferma avec de la cire, à l'exception de sa bouche, toutes les ouvertures de son corps qui pouvaient donner entrée à l'air; puis il se dépouilla des vêtements qu'il portait: on l'enveloppa alors dans un sac de toile, et, suivant son désir, on lui retourna la langue en arrière de manière à lui boucher l'entrée du gosier; aussitôt après cette opération, le fakir tomba dans une sorte de léthargie. Le sac qui le contenait fut fermé, et un cachet y fut apposé par le maharadjah. On plaça ensuite ce sac dans une caisse de bois cadénassée et scellée qui fut descendue dans la tombe: on jeta une grande quantité de terre dessus, on foula long-temps cette terre et on y sema de l'orge; enfin des sentinelles furent placées tout alentour avec ordre de veiller jour et nuit.

» Malgré toutes ces précautions, le maharadjah conservait des doutes; il vint deux fois dans l'espace de dix mois, temps pendant lequel le fakir resta enterré, et il fit ouvrir devant lui la tombe; le fakir était dans le sac tel qu'on l'y avait mis, froid et inanimé. Les dix mois expirés, on procéda à l'exhumation définitive du fakir. Le général Ventura et le capitaine Wade virent ouvrir les cadenas, briser les scellés et élever la caisse hors de la tombe. On retira le fakir: nulle pulsation soit au cœur soit au poulx n'indiquait la présence de la vie. Comme première mesure destinée à le ranimer, une personne lui introduisit très doucement le doigt dans la bouche et replaça sa langue dans sa position naturelle. Le sommet de la tête était seul demeuré le siège d'une chaleur sensible. En versant lentement de l'eau chaude sur le corps on obtint peu à peu quelques signes de vie: après deux heures de soins, le fakir se releva et se mit à marcher en souriant.

» Cet homme vraiment extraordinaire raconte que, durant son ensevelissement, il a des rêves délicieux, mais que le moment du réveil lui est toujours très pénible. Avant de revenir à la conscience de sa propre existence, il éprouve des vertiges.

» Il est âgé d'environ trente ans; sa figure est désagréable et a une certaine expression de ruse.

» Nous causâmes long-temps avec lui, et il nous offrit de se faire enterrer en notre présence. Nous le primes au mot, et nous lui donnâmes rendez-vous à Lahore en lui promettant de le faire rester sous terre tout le temps que durerait notre séjour dans cette ville.

Tel est le récit de M. Osborne. Cette fois encore le fakir se laissa-t-il enterrer? La nouvelle expérience pouvait être décisive. Voici ce qui arriva.

Quinze jours après la visite du fakir à leur camp, les officiers anglais arrivèrent à Lahore; ils y choisirent un endroit qui leur parut favorable, firent construire une tombe en maçonnerie avec une caisse en bois bien solide, et demandèrent le fakir. Celui-ci les vint trouver le lendemain en leur témoignant le désir ardent de prouver qu'il n'était pas un imposteur. Il avait déjà, disait-il, subi les préparatifs nécessaires à l'expérience; son maintien trahissait cependant l'inquiétude et l'abattement. Il voulut d'abord savoir quelle serait sa récompense: on lui promit une somme de quinze cents roupies, et un revenu de deux mille roupies par an que l'on se chargerait d'obtenir du roi. Satisfait sur ce point, il voulut savoir quelles précautions on comptait prendre: les officiers lui firent voir l'appareil de cadenas et de clefs, et l'avertirent que des sentinelles choisies parmi les soldats anglais veilleraient alentour pendant une semaine. Le fakir se récria et exhala force injures contre les *Frenghis*, contre les incrédules qui voulaient lui ravir sa réputation; il exprima le soupçon que l'on voulait attenter à sa vie; il refusa de s'abandonner ainsi complètement à la surveillance des Européens; il demanda que des doubles clefs de chaque cadenas fussent remises à quelqu'un de ses coreligionnaires, et il insista surtout pour que les factionnaires ne fussent pas des ennemis de

sa religion. Les officiers ne voulurent point accéder à ces conditions. Différentes entrevues eurent lieu sans résultat; enfin le fakir fit savoir par un des chefs sikhs que le maharadjah l'ayant menacé de sa colère s'il ne remplissait pas son engagement avec les Anglais, il voulait se soumettre à l'épreuve, bien qu'entièrement convaincu que le seul but des officiers était de lui ôter la vie, et qu'il ne sortirait jamais vivant de sa tombe: les officiers déclarèrent que comme sur ce dernier point ils partageaient complètement sa conviction, et qu'ils ne voulaient pas avoir sa mort à se reprocher, ils le tenaient quitte de sa promesse.

Ces hésitations et ces craintes du fakir sont-elles des preuves péremptoires contre lui? En résulte-t-il que toutes les personnes qui auparavant ont soutenu avoir vu les faits sur lesquels repose sa célébrité aient voulu en imposer ou aient été les dupes d'une habile fourberie? Nous avouons que nous ne pouvons douter, d'après le nombre et le caractère des témoins, que le fakir ne se soit fait souvent et réellement enterrer; mais en admettant même qu'après l'ensevelissement il ait réussi chaque fois à communiquer avec le dehors, il serait encore inexplicable comment il aurait pu rester privé de respiration pendant tout le temps qui s'écoulait entre son enterrement et le moment où ses complices lui venaient en aide. M. Osborne cite en note un extrait de la Topographie médicale de Lodhiana du docteur Mac-Gregor, médecin anglais qui a assisté à une des exhumations, et qui, témoin de l'état de léthargie du fakir et de son retour graduel à la vie, cherche sérieusement à l'expliquer. Un autre officier anglais, M. Boileau, dans un ouvrage publié il y a quelques années, raconte qu'il a été témoin d'une autre expérience où tous les faits se sont passés de la même manière. Les personnes qui voudraient satisfaire plus amplement leur curiosité, celles qui verraient dans ce récit l'indication d'un curieux phénomène physiologique, peuvent remonter avec confiance aux sources que nous venons d'indiquer.

Quant à nous, ayant appris, il y a quelques mois, que le général Ventura était à Paris, nous avons été le visiter pour lui soumettre nos doutes: il nous a raconté les détails de l'expérience faite en sa présence, avec toutes les circonstances rapportées par M. Osborne.

LES BANNIS.

NOUVELLE.

(Fin. — Voy. p. 354, 365, 370, 382, 390, 402.)

§ 9.

Il y avait trois mois que Godureau remplissait près du gouverneur de Beresov les fonctions de secrétaire, et Lerosbourg lui avait entièrement abandonné le soin de sa correspondance. C'était lui qui expédiait les ordres, ouvrait les dépêches, et y répondait. Le travail du gouverneur se bornait à signer chaque matin, et le plus souvent sans les lire, les pièces qui lui étaient présentées; aussi l'avare Allemand se réjouissait-il chaque jour d'avoir trouvé un secrétaire qui faisait pour lui tout le travail et qui ne lui coûtait rien.

Le froid avait disparu; la Sibérie, dépouillée de sa robe de neige, se montrait alors dans toute la beauté de son été rapide. L'orge et le seigle ondoyaient déjà sur les stepes élevées, tandis que plus bas les prairies encadraient les deux rives de l'Ob, comme un large ruban diapré de fleurs; les coteaux, tapissés à leur base de *camaringe* et de *ledum*, étaient couronnés, comme par étages, de merisiers fleuris, d'érables, de bouleaux, de sapins et de cembros. Une brise tiède et caressante, sortant des bois de mélèzes, apportait par rafales jusqu'à la ville le parfum des framboisiers arctiques, des groseillers noirs et des rosiers. Les Ostiaks parcouraient les campagnes en chantant, vêtus de toile d'ortie ou de membranes de poissons, et les routes

étaient couvertes de marchands se rendant aux habitations les plus éloignées.

Les maisons elles-mêmes, naguère si fermées, semblaient avoir ressenti l'influence des beaux jours : les fenêtres calfeutrées étaient ouvertes ; les seuils étaient repenplés, et l'on entendait partout le bruit de la joie et de la vie.

Le retour de la belle saison avait rouvert la demeure du gouverneur comme toutes les autres ; et, au moment où nous reprenons notre récit, la plupart des officiers de la couronne étaient réunis avec lui dans la salle de réception, où Lerfosbourg les avait fait convoquer pour la communication de plusieurs dépêches arrivées la veille.

Godureau, qui devait leur en donner lecture, était assis devant une petite table chargée de papiers. La figure ordinairement si calme du vieux professeur semblait bouleversée ce jour-là ; on y lisait je ne sais quelle expression de joie réprimée et combattue d'inquiétudes. Godureau ne pouvait rester en place ; il allait de sa table à la fenêtre, murmurant entre ses dents des mots inintelligibles, consultant une pendule placée à l'un des coins de la salle, et ne pouvant retenir des signes d'impatience comme s'il eût attendu quelqu'un.

Enfin le gouverneur l'avertit que tous les fonctionnaires convoqués étaient présents, et lui ordonna de commencer la lecture des dépêches.

Godureau se fit répéter l'ordre deux fois, regarda de nouveau la pendule, et fit un geste de désespoir.

— Il n'aura point reçu la lettre, murmura-t-il... et Dieu sait quand une pareille occasion se représentera.

Enfin, sur un nouvel avertissement du gouverneur, il prit une dépêche et se mit à la lire lentement. Il s'agissait de nouvelles restrictions apportées par l'impératrice au commerce de l'eau-de-vie parmi les Ostiaks. Godureau, qui continuait sa lecture machinalement pour ainsi dire et sans y prêter aucune attention, s'interrompit brusquement et prêta l'oreille.

— Eh bien ? demanda le gouverneur.

— C'est l'aboiement de Vulcain, s'écria le bonhomme.

— Que nous importe ? demanda le gouverneur.

— L'aurait-il reconnu ? répéta Godureau tremblant d'incertitude.

— Reconnu qui ? reprit Lerfosbourg.

Mais Godureau s'était levé, les yeux fixés sur la porte de la salle ; tout-à-coup celle-ci s'ouvrit, et Nicolas Rosow parut.

Le vieux professeur poussa une exclamation de joie.

— Que veut ici ce drôle ! s'écria le gouverneur ; qui l'a appelé ?

— Moi, monseigneur, interrompit Godureau.

— Et de quel droit ?

— Par ordre de l'impératrice.

— De l'impératrice !...

Tous les officiers se levèrent.

— Oui ! s'écria le vieillard avec une énergie triomphante ; écoutez tous !...

Et tirant un papier de son sein, il lut :

« Moi, Catherine II, impératrice de toutes les Russies,

» Sur la réclamation qui m'a été adressée par le Français Pierre Godureau, au nom de Nicolas Rosow... »

— Comment, s'écria le gouverneur, tu aurais osé !...

— Sous votre couvert, monseigneur, répliqua le vieillard d'un ton railleur ; mais veuillez entendre jusqu'au bout. Et il reprit.

« Au nom de Nicolas Rosow, envoyé en Sibérie par suite » des coupables manœuvres du comte Passig ;

» Ayant appris, de plus, que lesdits Pierre Godureau et

» Nicolas Rosow, bien que bannis politiques, avaient été envoyés dans la campagne comme les condamnés civils et » privés des secours que je leur accorde ;

» Ordonne que tous deux recouvreront leurs droits d'hom-

» mes libres, et que la présente dépêche close sera remise » audit Nicolas Rosow, pour être ouverte par lui en présence de tous les officiers et fonctionnaires de Beresov. »

— Et tu m'avais caché cet ordre, misérable ! s'écria le gouverneur, pâle d'effroi et de colère.

— Je craignais que monseigneur n'oubliât de le mettre à exécution, dit le professeur d'écriture... Quant à la dépêche annoncée... la voici. Il remit à Rosow un paquet cacheté que celui-ci ouvrit vivement. Tous les officiers l'entouraient muets et immobiles. Lorsqu'il eut achevé de lire, il s'avança d'un air noble vers le gouverneur.

— Nous avons changé de rôle, monsieur, dit-il ; l'impératrice accorde à l'ancien exilé Nicolas Rosow le gouvernement de Beresov.

— Dieu !... Et moi ?

— Vous me remplacerez dans ma iourte de banni. Voici l'ordre.

Et il lui tendit la dépêche.

Il s'éleva une exclamation de surprise à laquelle se mêla un cri de joie poussé par Godureau. Lerfosbourg voulut parler, mais sa langue demeura attachée à son palais, ses jambes défaillirent, et il fut forcé de s'asseoir.

Quelques officiers s'approchèrent de lui et essayèrent de le consoler, tandis que la plupart entouraient Rosow pour le complimenter ; mais celui-ci les écarta brusquement, et courant au vieux maître d'écriture qui était resté près de la table, essuyant ses lunettes toutes mouillées de larmes de joie, il se jeta dans ses bras.

— Ainsi, vous êtes content ? demanda le bonhomme après un long embrassement.

— Ah ! comment jamais reconnaître ce que tu as fait pour moi ! s'écria le jeune homme attendri.

— Vous le pouvez, vous le pouvez, dit le vieillard.

— Oui, dit Rosow, en te renvoyant dans ton pays libre et riche.

— Non, dit Godureau, il est trop tard maintenant ; je pourrais mourir dans le voyage... J'ai cinquante-sept ans... Je suis d'ailleurs habitué à la Sibérie... et à vous...

— Mais, comment alors pourrai-je m'acquitter ?...

— En me gardant pour commis !...

HERMANN ET DOROTHÉE.

Heureux les écrivains qui savent peindre et faire aimer les mœurs paisibles et pures du foyer domestique ! Leurs tableaux animent doucement la solitude de ceux qui regrettent ou désirent les charmes de la vie de famille. Leur influence n'est pas moins bénie par les êtres qui s'aiment : ces touchantes fictions resserrent leurs liens et leur apprennent à en mieux sentir le prix. J'aime à voir dans une petite bibliothèque, au-dessous du rayon où sont les livres plus utiles et plus sérieux, le *Vicaire de Wakefield* à côté de *Paul et Virginie* ; j'aimerais aussi à y voir une œuvre de Goëthe trop peu connue, *Hermann et Dorothee*. Le sujet de ce petit poëme est fort simple, et les développements en sont à la fois pleins de grâce et de bon sens.

La guerre chasse devant elle de pauvres familles allemandes, et les force à demander de village en village l'hospitalité. Une jeune orpheline partage cette infortune : sur la route, sous les abris passagers, elle donne des soins aux vieillards, aux enfants, aux malades. Le fils d'un riche aubergiste la voit au moment où elle secourt une malheureuse femme qui vient de devenir mère : il est touché de sa pitié, de l'estime et de la reconnaissance qui l'entourent, il est épris de sa candeur et de sa beauté, il se hasarde à lui parler, il lui propose de l'emmener comme servante ; mais c'est une ruse de sa timidité : il présente la pauvre fille à ses parents comme sa fiancée, obtient leur consentement, et bientôt unit son sort au sien.

La peinture du paysage, un dialogue aussi raisonnable que fin et spirituel, des caractères vrais et variés, animent et embellissent ce récit. Un certain apothicaire, naïvement égoïste, y contraste surtout admirablement avec la bonté

et la charité des autres personnages : M. Henri Scheffer ne pouvait, par malheur, lui donner place dans la charmante scène dont il nous a permis de publier une esquisse.



(Salon de 1842. — Hermann et Dorothée, par M. Henri Scheffer. — Dessin de M. Karl Girardet.)

ERRATA.

Pag. 25, col. 1, ligne 11. — La route, il y a peu d'années, etc. (C'est à la route de Castellamare à Sorrente que s'applique tout ce qui est dit dans ce passage, et non à la route de Naples à Sorrente.)

Pag. 72, col. 2, ligne 58. — Derry, lisez Derby.

Pag. 79, col. 1, ligne 19. — 1756, lisez 1576.

Pag. 82, col. 1, ligne 41. — Voy. p. 273; lisez : Voy. 1841, p. 273.

Pag. 85, col. 1, ligne 2. — 1593, lisez 1393.

Pag. 91, col. 2, ligne 41. — Ajoutez, à la fin de l'article sur les glaciers : en supposant que leur progression ait commencé avec le douzième siècle.

Pag. 107, col. 2, ligne 29. — D'Agen, lisez d'Ayen.

Pag. 124, gravure du tombeau du cardinal d'Amboise. — Le dessin est renversé : les figures à genoux devraient être tournées du côté opposé.

Pag. 128, Biographie de Giocondo. — Lisez Fra Giocondo, architecte véronais.

— Col. 1, ligne 27. — Il n'en fut pas moins, comme ceux qui en firent leur délice, très excellent architecte. Lisez : Il n'en fut pas moins très excellent architecte, comme ceux qui firent leur délice de l'architecture. (Passage traduit de Vasari.)

— Col. 2, ligne 2. — Scaligero, lisez Scaliger.

— Lignes 16 et 23. — Budeo, lisez Budée.

— Ligne 53. — Il s'occupa de botanique et d'agriculture, etc. Lisez : Il s'était aussi occupé de botanique, d'agriculture, et avait été universel en toutes choses.

Pag. 132, col. 1, ligne 26. — En Autriche, lisez par les Autrichiens.

Pag. 144, col. 2, ligne 44. — En supposant que, etc. (La phrase pourrait donner à penser qu'il existe des mers dans la lune, ce qui est contraire à l'opinion des savants.) Lisez : En supposant qu'il y eût des mers dans cette planète, et que, comme dans la nôtre, elles occupassent les deux tiers de la surface totale.

Pag. 154, col. 2, l. 47. — Pensée muette, lisez poésie muette.

Pag. 194, col. 2, ligne 5. — Sont, après le fameux château

d'Heidelberg... Lisez : Sont, avec le fameux château d'Heidelberg.

Pag. 195, col. 2, ligne 30. — Francit, lisez frangit.

Pag. 225, col. 1, ligne 22. — Où le génie des artistes puise, lisez puisera.

Pag. 226, colonne 2, ligne 28. — L'enceinte est aujourd'hui en partie détruite. Sauf la porte d'entrée et du château... Lisez : L'enceinte est aujourd'hui en partie détruite, sauf la porte d'entrée; et du château...

Pag. 227, col. 1, ligne 65. — Dussommerard, lisez Du Sommerard.

Pag. 229, col. 2, ligne dernière. — 1524, lisez 1584.

Pag. 242, col. 2, ligne 52. — Impatiemment que, lisez impatiemment de ce que.

Pag. 266, col. 2, ligne 13. — Acquiert une grande dureté, lisez une certaine dureté.

Pag. 267, col. 1, ligne 30. — 20 mètres de long sur 8 mètres de large, lisez 80 mètres de long sur 32 mètres de large.

Pag. 289. — Les bâtiments de la colonie de Mettray sont couverts non de bruyères mais de tuiles. — L'administration de la maison centrale de Fontevault a toujours prêté un bienveillant concours à la colonie de Mettray. MM. de Metz et de La Bretonnières n'ont jamais eu qu'à se féliciter de leurs rapports avec le directeur, M. Hello.

Pag. 293, à la légende de la gravure. — Ribera, lisez Murillo.

Pag. 296, col. 2, ligne 19. — Page 205, lisez page 2.

Pag. 309, col. 1, ligne 1. — 533, lisez 553.

Pag. 376, col. 2, ligne 18. *Djorno*, lisez *jorno*.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE,
rue Jacob, 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de BOURGOGNE et MARTINET, rue Jacob, 30.

TABLE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

- Abd-el-Kader (Armée d'), 288.
Abdul-Medjib, 77.
Abeilles (Architecture et géométrie des), 44.
Académie française (Particularités sur l'), 16, 240.
Académies universitaires, 278.
Agrafe de Louis IX, 104.
Air (Pesanteur de l'), 283, 325.
Albinisme, 321, 394.
Alexandre (Tailleur de plumes de l'empereur), 6.
Allégorie (Snr l'), 1, 154, 208.
Almanachs ornés d'estampes, 6.
Ama'fi, 81.
Ambassadeur (l') et le plat de poisson, 251.
Ambassadeurs français (Attentats sur des), 130, 408.
Ancône (Prise d'), 53.
Angelus du duc de Bourgogne, 297.
Angleterre (Projet de démembr. de l'), au 16^e siècle, 151.
Ango (Jean), 198.
Animaux (Changements dans la répartition des) sur le globe, 82.
Année de Corbie, 298.
Anthropophagie dans la Nouvelle-Zélande, 293.
Apteryx de la Nouvelle-Zélande, 393.
Antilles; mœurs et costumes, 97.
Araignées; leur éducation, 142.
Arcade (De l'), 122.
Architecture (Etudes d') en France, 121, 193, 225, 265.
Arithmétique palpable de Saunderson, 140.
Armagnacs, 299.
Armée d'Afrique, 252, 385.
Armes des Francs, 399.
— des Gaulois, 359.
Art byzantin, 364.
Art païen, art chrétien, 122, 361, 386.
Artillerie légère (Invention de l') par un Français, 75.
Aumônières sarrazinoises, 132.
Aurochs, 82.
Aurores boréales, 99.
Autel mexicain, 377.
Aveugles professeurs, 140.
Baal (Culte de), 119.
Bagaudes, 299.
Balboa (Nunez), 329.
Bals de cour sous l'ancienne monarchie, 185.
Bannis (les), nouvelle, 354, 365, 370, 382, 390, 402, 406.
Barbe de S. Nicéphore, 175.
Baromètre, 283, 325.
Barricades de 1648, 299.
Beausoleil (Mme de), 2, 21, 34.
Beethoven (Maison de), 347.
Bendemann: les Jeunes filles à la fontaine, 4.
Benoist le commis-voyageur, 87, 94, 102.
Berceau finlandais, 16.
Biard: Traversée du Havre à Honfleur, 113.
Bibérès, 296.
Bibliothèque Bodleienne, 96.
Bienfaisance publique en France (Institutions de), 31.
Bijou du 13^e siècle, 40.
Billets de mariage au dernier siècle; billet de mariage du duc de Richelieu, 124.
Blaireau, 211.
Blondel (Mlle): Petits Piémontais, 245.
Bohémiens de France, 137.
Boissons et aliments, 218, 337.
Bonn, 347.
Bouc (le Sang du), 212.
Bouddha (Procession de la dent de), 241.
Boulets (Piles de), 346.
Bouriates (Traditions des), 160.
But de la vie, 224.
Cabochiens, 335.
Cacault (François), 228.
Cacolets et litières-brancards en Algérie, 252.
Camisards, 335.
Camp du Drap-d'Or, 336.
Candolle (de), 134.
Canonica, en Italie, 368.
Caracalla; étymologie, 359.
Carême (Histoire du), 79.
Carte d'entrée au théâtre des petits appartements sous Louis XV, 48.
Carte (Nouvelle) de France, 11.
Cassini et Louis XV, 248.
Cat (le), arbre, 306.
Cathédrale de Florence, 123.
Cavaliers de l'Apocalypse, sculptures à Limoges, 389.
Célibataires chez les Grecs, 300.
Cendrillon (la) antique, 175.
Censeurs royaux, 75.
Centres de gravité, 75.
Cerv (Longévité du), 212.
Cervantes; sa prison à Alger, 227.
Chants nègres, 207.
Chapeau bénit de l'archiduc Ferdinand, 87.
Charnage (Bataille de) et de Carême, 79.
Charruas montrés à Paris, 48.
Chasse aux gazelles, 216.
Châsse émaillée, 365.
Chat noir (le) vengé, 395.
Château de Blois, 127.
— de Chambord, 265.
— de Gaillon, 126.
— de Madrid, 266.
— de Nantouillet, 225.
Chaucer, 83, 408.
Cheval (le) a-t-il du fiel? 211.
Cheval savant du 16^e siècle, 328.
Christ, par Seb. del Piombo, 229.
Christ (Temple païen au), projet de l'empereur Adrien, 250.
Cimbres (Défaite des), 257.
Clergé (Statistique du), 79, 144.
Climats, 161.
Cobbett (William), 318.
— (Conseils par), 318, 367.
Cocagne (Pays de), 59.
Cocomerari en Italie, 301.
Colbert à son fils, 71.
Colin: Halte de Bohémiens, 137.
Collèges en France, 278.
Colombe (la) a-t-elle du fiel? 211.
Combes (le Colonel), 53.
Conciles, 308, 408.
Constantinople (Conquête de), par Villehardouin, 246.
Contes de Canterbury, par Chaucer, 84.
Convoi funèbre, tableau attribué à André Sacchi, 292.
Cordons; étymologie, 55.
Corde (la) de l'arc, 277.
Cortot: Fronton de la Chambre des députés, 319.
Costume (Histoire du) en France, 315, 359, 398.
Couteurs et couteuses; leurs rapports, 150.
Coq (Chant du) et le lion, 211.
Cyanomètre de Saussure, 202.
Decamps: l'Ecole turque, 217; Défaite des Cimbres, 257.
Décoration de la main à sept doigts, instituée par Abd-el-Kader, 288.
Delacroix: un Musicien juif, 29.
Deveria (E.): Mort de Jeanne d'Arc, 381.
Delawares (Superstitions des), 133.
Demeure (Changem. de), 328.
Dénombrement de l'armée chez les Perses, 200.
Dent de Bouddha, 241.
Devises, 234.
Disettes en France, 166.
Divertissement préparé à Aix pour Louis XIII, 13.
Du Bellay (Guillaume), 93.
Dumont d'Urville, 129, 172, 177, 242.
Duprat, chancelier, 226.
Eau (Couleur de l'), 78.
Echos, 279.
Ecole buissonnière, 106.
Ecoles en Orient, 217.
— primaires en France, 2-8.
Eléphant (l') a-t-il des jointures? 211.
Emblèmes antiques, 234.
Empereur (l') et le religieux, 200.
Enfants d'Edouard, 49.
Enseigne du chapelier, 236.
Epées et chapeaux bénits donnés par les papes, 87.
Equeias, déesse des chevaux, 12.
Ere chrétienne, 55.
Etangs de Comelle, 52.
Eti (Allégorie de l'), 273.
Fabre (Espir), 206.
Facultés universitaires, 278.
Fadours, 333.
Faïence (Invention du raccommodage de la), 239.
Fakir qui se fait enterrer vivant, 405.
Famines en France, 166.
Fauteuils de l'Acad. franç., 16.
Fénelon (Quatrains de), 230.
Fertés ou fermetés, 383.
Fêtes des Gaulois en l'honneur de l'anc. costume nation., 359.
Finances sous Henri IV, 269.
Finlandais, 16.
Fleur (la) des prairies, 55.
Floride (Etablissement français dans la), 178.
Foire St-Germain, 70.
Fontaine à Klagensfurt, 36.
— à Mayence, 248.
— de Vaucuse, 145.
— du château de Gaillon, 128.
Forban (Statuts d'un), 223.
Forêt-Noire et val d'Enfer, 41.
Forteresse tartare défendue par une femme, 166.
Fou (le) et l'idiot, 178.
Fous (Ordre des), à Clèves, 269.
Foyatier: Statue du colonel Combes, 53.
Francs, 398.
Fronton de la Chambre des députés, 319.
Gaulois, 315, 359.
Gazette de France, 9.
— de Pékin, 208, 314.
Géants (les Deux), 58.
Géographie zoologique, 82.
Gérard Dow: la Femme hydro-pique, 353.
Gibbon termine son Hist., 232.
Giocondo, 128, 408.
Girardet (Karl): Protestants surpris par des troupes catholiques, 105.
Girolée (la) double du n° 6, par Dickens, 51.
Glaciers, 17, 63, 89, 144.
Gourgues (de), anc. voyag., 178.
Grand seigneur (Matinée d'un) au 18^e siècle, 233.
Grandville: Allégories des saisons, 1, 153, 273; Monologue de Baptiste, 208; Fadeurs, 333.
Grenadier français (Type du), 339.
Greuze: un Portrait, 397.
Gudin: Goélette anglaise prise à l'abordage, 201.
Guépard, 216.
Guerre des Amoureux, 297.
Habitantes de Mola et de Castellone, 249.
Habitation du 16^e siècle, à Reims, 196.
Halle aux fruits et aux légumes, à Paris, 396.
Hambourg (Incendie de), 281.
Hampton-Court, 164.
Hermann et Dorothea, par Goethe, 407.
Hildebrandt: Meurtre des enfants d'Edouard, 49.
Histoire (Etude de l'), 248.
— de France (Vocabulaire des mots singuliers et pittoresques de l'), 297, 335.
Hiver (Allégorie de l'), 1.
Hollande (Inondations en), 65.
Homme (l') dans la lune, livre du 17^e siècle, 310.
Hommes velus, 67.
Horreur du vide, 283, 326.
Iconoclastes, 55.
Ile de Juan Fernandez, 188.
Indiens (Ruse des) pour tuer les cerfs, 181.
Infanterie française: Modifications dans l'équipement et l'habillement, 348.
Inondations, 65.
Inscriptions sur les maisons des 15^e et 16^e siècles, 195.
Insectes (Etude des), 26.
Instruction élémentaire en Europe, 279.
Instruction publique (Tableau de l') en France, 278.
Invalides (Succursale des), à Avignon, 155.

- Irrigation en Orient, 115.
- Jean de Bologne : Statue de Jupiter Pluvius, 209.
- Jeanne d'Arc, 380.
- Jettatura, en Italie, 250.
- Jeu du pont, à Pise, 272.
- Jeux équestres au 16^e siècle, 287.
- Jeux chez les nègres, 344.
- Joconde (Jean), 128, 408.
- John Dinely (sir), 303.
- Journée aux figues, 239.
- Journée des âniers, 297.
- Jouvenet, 239.
- Jugement (le) dernier, linteau d'un portail, au Mans, 93.
- Jung-Stilling (Mémoires de), 349, 378.
- Jupiter et la Brebis, fable par M. de La Doucette, 231.
- Kachemir (Vallée de), 269.
- Klagenfurt, en Carinthie, 36.
- Lamb (Charles), 30, 38.
- Landes de Gascogne, 149.
- Langue française (Origines de la), 376, 408.
- Larrey, 345.
- Lassus : Monument de l'abbé de L'Épée, 221.
- Leguen, poète breton, 43.
- L'Épée (l'Abbé de), 220.
- Lepoittevin : Berger des Landes, 149.
- Le Vacher, consul à Alger, 131.
- Licorne (Corne de), 212.
- Lignes isothermes, 161.
- Loi antique, par Goethe, 119.
- Londres (Description poétique de) par un Chinois, 170.
- Louis XV chevalier de l'ordre du St-Esprit le jour de sa naissance, 300.
- Louis-Philippe (Découverte des terres), Joinville et Adélie, 129, 172.
- Loup (Regard du), 210.
- Maison de François I^{er} à Orléans, 193.
- rue St-Paul, à Paris, 196.
- Manoir d'Ango, 198.
- Marchand (le) d'images, 338.
- Marché aux fleurs, à Paris, 313.
- Marine (Vocabulaire de), 155, 258, 340, 372.
- Marocco, cheval savant du 16^e siècle, 328.
- Mascarade des élèves de l'école française à Rome, 56.
- Mascarades à la grecque, 220.
- Masque à l'usage des ouvriers en aiguilles, 344.
- Médailillon du 12^e siècle, 361.
- Mélanisme, 321, 369, 394.
- Mémorial séculaire, 54, 74.
- Mer du sud découverte, 329.
- Mère (la) Véronique, 109.
- Mesmer et mesmerisme, 276.
- Messes à plusieurs faces, 163.
- rouges, 163.
- Mettray (Colonie de), 289, 408.
- Mines (Episode de l'histoire des) en France, 2, 21, 34.
- Moloch (Culte de), 119.
- Momies enterrées en Allemagne, 140.
- Moniteur chinois, 208, 314.
- Mont-de-Piété, 204, 322.
- Morisques; leur passage à travers la France, 274.
- Moscou (une Porte à), 337.
- Murillo : un Joueur de vielle, 292, 408.
- Musée d'Angers, 379, 397.
- du Mans, 91.
- de Nantes, 228, 291, 324, 408.
- Musées et collections particulières des départements, 91, 228, 291, 324, 379, 397, 408.
- Napoléon (Grotte de), 272.
- ; popularité de sa mémoire, 339.
- Napolitaine, par M. Husson, 144.
- Nègres du Brésil; origine qu'ils se donnent, 212.
- Neiges éternelles, 17.
- Noailles (Alexis de), 201.
- Noce juive au Maroc, 28, 40.
- Nouvelle-Zélande; condition des prisonniers de guerre, 293.
- Nuages (Formes des), 253.
- Nuit (la), par Tieck, 258.
- Nuit (une) dans les nuages, nouvelle, 286, 302.
- Odeurs et couleurs; leurs rapports, 150.
- Ordre de la Malice, 111.
- Original (un), 264.
- Ours mal léché, 210.
- Ourse (l') et ses petits, 210.
- Pain changé en pierre, 88.
- Panthère noire, 369.
- Papeguay (Jeu du), 383.
- Papayer, 98.
- Paratreblements de terre, 151.
- Passeport du moyen âge, 28.
- Patagons, 100, 106.
- Patin de neige, 31.
- Patrie, 7.
- Pavillon d'un forban, 224.
- Paysanne (la) à son enfant, par Wordsworth, 132.
- Pensées et maximes. — Aloys, 24. *De l'Art en Allemagne*, 128. Bacon, 166. de Bonald, 258. Bonstetten, 130, 291. Bossuet, 151, 155, 218. Buffon, 62. Buret, 106, 227, 370. Cicéron, 79. Cyrano de Bergerac, 170. Dufresny, 88. D'Urfé, 96. *Essais de morale*, 232. Goethe, 207, 283. V. Guichard, 256. Jamakchari, 102. Joubert, 328. Leibnitz, 183, 242, 408. Locke, 160. Montaigne, 280. Montesquieu, 112, 302. Pandolphins, 271.
- Pascal, 336. Philémon, 307. *Proverbe hollandais*, 395. — *italien*, 160. Mme de Puisieux, 200. Pythagore, 88, 239. St-Martin, 277. Salvador, 296.
- Mme de Stael, 7. Swift, 178.
- J.-B. Say, 376. ***, 8, 43, 119, 220.
- Perruche (la) de ma sœur, 250.
- Perses (Costumes singuliers chez les), 358.
- Petits (les) bonheurs de la vie humaine, 50, 109, 250.
- Philémon, poète grec, 307.
- Pibrac, 229.
- Pic d'Adam, 11.
- Piémontais (Enfants), à Paris, 245.
- Pierre Matthieu (Quatrains de), 230.
- Piles de boulets, 346.
- Pilon (Germ.): les Parques, 73.
- Plans-reliefs (Galerie des), des places de guerre, 62.
- Platon, 254.
- Plongeur (Expérience malheureuse d'un), 335.
- Poètes franç. moralistes, 229.
- Pompes à eau, 283.
- Pont de La Roche-Bernard, 305.
- Porte-voix, 279.
- Pratolino, en Toscane, 209.
- Préault : Monument de l'abbé de L'Épée, 221.
- Préjugés des anciens sur quelques animaux, 210.
- Presse périodique en France (Origine de la), 9.
- Prière des musulmans pour le prince, dite Khotbah, 232.
- Printemps (Allégorie du), 153.
- Quatrains moraux, 229.
- Raisinier, 98.
- Raphaël : Groupe, 72; carton de S. Pierre et S. Jean, 165.
- Reine (le nom de) en Angleterre, 63.
- Reliures en bois, 28.
- Renaissance (la), 193, 389.
- Renaudot (Théophraste), 9.
- Repas des Gaulois; ancien bas-relief, 359, 360.
- Répétition, pléonasme, redondance, 300.
- Représentation théâtrale; miniature du 14^e siècle, 169.
- Ribaud, anc. voyageur, 178.
- Riez (Basses-Alpes), 21.
- Rire sardonique; étymol., 119.
- Robinson Crusoe, 189.
- Rois d'Angleterre, 288.
- Rois fainéants, 55.
- Romeyn de Hooghe : une Inondation, 65; Triomphe de Carême, 80.
- Rose des vents, 342.
- Rotonde (la), à Riez, 21.
- Rotrou (Anecdote sur), 130.
- Roue d'Aristote, 296, 408.
- Russie (la) et la lune, 144, 408.
- Sacaze (Gaston), 206.
- Sacrifices humains, 119.
- Saint-Cyr sous Louis XIV, 57.
- Saint-Léonard (la), 7, 14.
- Sainte Valérie, sculpture à Limoges, 388.
- Saisons (les), allégories, 1, 153, 273.
- Salière de Guy Mergey, 8.
- Salomon et son fou, 12.
- Saunderson (l'Aveugle), 141.
- Sauvages tupinambas baptisés à Paris, 404.
- Savoir vivre, 88.
- Scanderbeg, 24.
- (le Livre de), 24.
- Scheffer (Henri) : Hermann et Dorothea, 407.
- Sculpture (Etude sur la), en France, 361, 386.
- Selkirk (le Matelot), 189.
- Sens (Phénomènes curieux relatifs aux), 358, 395.
- Serment de Louis-le-Germanique, 55.
- Serments à plusieurs mains, 339.
- Siège de Lerida, 239.
- Singe albinos, 321.
- Skie, patin de neige, 31.
- Slaves hongrois, 175.
- Soldat russe (Traité de discipline d'un), 170.
- Son (Propagation du), 279.
- Soupe à l'indienne, 155.
- Sorcier (l'Apprenti), par Goethe, 219.
- Sorrente, 25, 408.
- Sorts des saints, 42.
- Sourds-muets; éducation, 220.
- (Origine de l'institution royale des), 223.
- Style figuré, 268.
- Surmulot, 82.
- Symboles, 234.
- Symbolisme chrétien, 361, 386.
- Tasse; sa maison à Sorrente, 25, 408.
- Téléologie, 279.
- Temps (Emploi du), 271.
- Théâtre des petits appartements, sous Louis XV, 48, 107, 208.
- Théologie des insectes, par Lessert, 26.
- Thermopyles (Sentier des), 247.
- Tlemcen, en Algérie, 385.
- Tombeau de G. Du Bellay, 92.
- de Louis XII, 199.
- du cardinal d'Amboise, 124, 408.
- Tombeaux à Palerme, 40.
- en Syrie, 171.
- malais, 140.
- et funérailles en Chine, 138.
- Topffer (le Marchand d'images, par M.), 338.
- Toucher (Phénomènes relatifs au sens du), 358, 395.
- Tour de Babel, 33.
- Tour de Londres (Incendie de la), 112, 113.
- Trait de force, 160.
- Tremblement de terre au Canada, 118.
- Tremblements de terre, 151, 187.
- Trépid de fer chez les Perses, 208.
- Trois (les) amis, par Herder, 43.
- Trombe (une) en mer, 37.
- Tronc pour les pauvres, par madame Sabatucci, 285.
- Troque (la), nouvelle, 146, 163, 182, 191, 203, 214.
- Tschudi (le Curé), 106.
- Université de France, 278.
- Vaisseau de ligne, 373, 374.
- Van Eyck : Philippe-le-Bon consultant une cartomancienne, 324.
- Vapeur (Applications remarquables de la), 251.
- Ver luisant (le), par Pfeffel, 227.
- Villegagnon (Expédition de) au Brésil, 404.
- Villehardouin, 246.
- Vins des anciens, 218.
- modernes, 331.
- Voitures turques, 392.
- Voleur (Probité d'un), 184.
- Vœu de chevaliers anglais, 47.
- Voyage comique de John Gilpin, par Cowper, 352, 356.
- Voyage de Dumont d'Urville dans les mers Antarctiques, 129, 172.
- Wapers : Scène de famille, 325.

TABLE PAR ORDRE DE MATIÈRES.

PEINTURE, DESSIN, GRAVURE.

S. Pierre et S. Jean guérissant à la porte du temple, carton de Raphaël, 165. Meurtre des enfants d'Edouard, par Hildebrandt, 49. Les Jeunes Filles à la fontaine, par Bendemann, 4. Musicien juif, par E. Delacroix, 29.

Musée du Louvre. — La Femme hydropique, par Gérard Dow, 353.

Salon de 1842. — Assemblée de protestants surprise par des troupes catholiques, par Karl Girardet, 105. Hermann et Dorothea, par Henri Scheffer, 407. Goëlette anglaise prise à l'abordage, par Gudin, 201. Berger des Landes, par E. Lepoittevin, 149. Halte de Bohémiens, par Colin, 137. L'Ecole turque, par Decamps, 217; défaite des Cimbres, par le même, 257. La Traversée du Havre à Houffleur, par Biard, 213. Petits Piémontais, par mademoiselle Blondel, 245.

Musées et collections particulières des départements. — Musée et collections du Mans, 91. Musée de Nantes: un Christ, par Sébastien del Piombo, 229; Convoi funèbre, attribué à André Sacchi, 292; Joueur de vielle, par Murillo, 292, 408; Philippe-le-Bon consultant une tireuse de cartes, par Van Eyck, 324. Collection de M. Baudoux, à Nantes: Scène de famille, par Wapars, 325. Musée d'Angers: Mort de Jeanne d'Arc, par E. Devéria, 381; Portrait, par Greuze, 397.

Miniatures et Estampes anciennes. — Représentation théâtrale, miniature du 14^e siècle, 169. Almanachs français ornés d'estampes, 6. Fondation de la Gazette de France, 9. Une Inondation, par Romeyn de Hooghe, 65; le Triomphe de Carême, par le même, 80. Billet de mariage du duc de Richelieu, 184. Etc.

Collection de M. Hennin. — Dames de Saint-Cyr, 57. Sauvages baptisés à Paris, 404.

Dessins de Grandville. — Allégorie de l'Hiver, 1; — du Printemps, 153; — de l'Été, 273. Monologue de Baptiste, 208. Fadeurs, 333.

Le Marchand d'Images, 338.

SCULPTURE ET CISELURES DIVERSES.

Buste d'Equeias, déesse des chevaux, 12. Repas chez les Gaulois, 360. Autel mexicain, 377. Groupe attribué à Raphaël, 72. Jupiter Pluvius, par Jean de Bologne, 209. Les Parques, par Germain Pilon, 73. Entrevue du camp du Drap-d'Or, bas-relief à Rouen, 336. Tronc pour les pauvres, par madame Sabatucci, 285. Statue du colonel Combes, par Foyatier, 53. Fronton de la Chambre des députés, par Cortot, 319.

Le Jugement dernier, linteau du portail d'une église au Mans, 93. Tombeau de Louis XII, 199; — du cardinal d'Amboise, 124, 408; — de Guill. Du Bellay, 92. Monument de l'abbé de l'Épée, par Préault, 221. Tombeaux de la cathédrale de Palerme, 40. Tombeaux taillés dans le roc, en Syrie, 171. Tombeaux chez les Chinois, 138. Tombeaux malais, 140.

Musée de la sculpture française au Louvre. — Fontaine provenant du château de Gaillon, 128.

Salon de 1842. — Jeune Napolitaine, par Husson, 144.

Étude sur la sculpture en France. — Utilité de cette étude, éléments d'une classification, 361, 386. Médaille du 12^e siècle, 361. Châsse émaillée, 365. Sainte Valérie, haut-relief d'un tombeau à Limoges, 388. Les Cavaliers de l'Apocalypse, bas-relief d'un tombeau à Limoges, 389.

Agrafe de Louis IX, 104. Bijou du 13^e siècle, 40. Salière de Guy-Merger, 8.

ARCHITECTURE.

La Rotonde, monument romain à Riez, 21. Fontaine à Mayence, 248; — à Klagenfurt, 36. Pont de La Roche-Bernard, 305. Monument de l'abbé de l'Épée, par Lassus, 221.

Études d'architecture en France. — Époque de la renaissance; commencement du 16^e siècle, monuments du règne de Louis XII, 121; Art païen, art chrétien, 122; de l'Arcade, 122; Cathédrale de Florence, 123; Tombeau du card. d'Amboise, 124; Château de Gaillon, 125; — de Blois, 127. Fontaine provenant du château de Gaillon, 128. Règne de François I: Maison de François I à Orléans, 193; Inscriptions sur les maisons aux 15^e et 16^e siècles, 195; Maison rue S.-Paul à Paris, et habitation du 16^e siècle à Reims, 196; Tombeau de Louis XII, 199; Manoir d'Ango, 198; Château de Nantouillet, 225; — de Chambord, 265; — de Madrid, 266.

LITTÉRATURE ET MORALE.

La Fleur des prairies, légende indienne, 55. La Paysanne et son Enfant, par Wordsworth, 132. La Nuit, par Tieck, 258. Le Ver luisant, par Pfeffel, 227. Loi antique, par Goethe, 119. Chants nègres, 207. Description poétique de Londres, par un Chinois, 170. Poètes français moralistes, quatrains moraux de

Pibrac, de Pierre Matthieu, de Fénelon, etc., 229. Jupiter et la Brebis, fable par M. de La Doucette, 231. Fadeurs, 333.

La Conquête de Constantinople, par Villehardouin, 216.

Bataille de Charnage et de Carême, 79. Salomon et son Fou, 12. Pays de Cocagne, 59. L'Homme dans la lune, 316.

Nouvelles, Contes, Apologues, etc. — La Saint-Léonard, 7, 14. Benoît le commis-voyageur, 87, 94, 102. La Troque, 146, 163, 182, 191, 203, 214. Une Nuit dans les nuages, 286, 302. Les Bannis, 354, 365, 370, 382, 390, 402, 406. Une Scène de mœurs aux Antilles, 97. Les Petits bonheurs de la vie humaine, 50, 109, 250; la Giroflée double du n^o 6, par Dickens, 51; la Mère Véronique, 109; la Perruche de ma sœur, 250. Contes de Canterbury, par Chaucer, 84. Voyage comique de John Gilpin, par Cowper, 352, 356. Les trois Amis, par Herder, 43. L'Apprenti sorcier, par Goethe, 219. Hermann et Dorothea, par Goethe, 407. Robinson Crusoe, 189. Les deux Géants, 58. La Corde de l'arc, parabole orientale, 271. L'Enseigne du chapelier, 256.

Théologie des insectes, par Lesser, 26.

Conseils à un Adolescent, par Cobbett, 318, 367. But de la vie, 224. Emploi du temps, 271. Patrie, 7. Savoir vivre, 88. Changements de demeure, 328. Instructions de Colbert à son fils, 71. Le Marchand d'images, par M. Topffer, 338.

Voyez à la table alphabétique: *Pensées et Maximes.*

BIBLIOGRAPHIE, PHILOGOLOGIE.

Le Livre de Scanderbeg, 24. Almanachs français figurés, 6. Moniteur chinois, Gazette de Pékin, 208, 314. Origine de la presse périodique en France, Gazette de France, 9. Censeurs royaux, 75. Bibliothèque bodlienne, 96. Reliures en bois, 28.

Origines de la langue française, 376, 408. Serment de Louis-le-Germanique, 55. Passe-port du moyen-âge, 28.

Style figuré, 268. Fadeurs, 333. Répétition, pléonisme, récondance, 300.

Le nom de Reine en Angleterre, 63. Bibérés, 296. Ours mal léché, 210. Une soupe à l'indienne, 155. Vocabulaire des mots singuliers de l'histoire de France, 297, 335. Fertés, 383.

Étymologies. Copronyme, Iconoclastes, 55. Caracalla, 359. Ecole buissonnière, 106. Rire sardonique, 119.

MOEURS; COUTUMES; COSTUMES; INSIGNES.

Gaulois, 315, 359. Repas chez les Gaulois, 359. Francs, 398. Patagons, 100, 106. Slaves hongrois, 175. Finlandais; Berceau finlandais, 16. Habitantes de Mola et de Castellone, 249; Bohémiens de France, 137. Enfants piémontais à Paris, 245. Condition des prisonniers de guerre et anthropophagie dans la Nouvelle-Zélande, 293. Charruas montrés à Paris, 48. Trait de discipline d'un soldat russe, 170. Le Marchand d'images, 338. Statuts d'un navire forban, 223.

Coutumes singulières chez les Perses, 358. Célibataires chez les Grecs, 300. Skie, ou Patin de neige, 31. Ruse des Indiens pour tuer les cerfs, 181. Voitures turques, 392. Cocomerari en Italie, 301. Canofiena, ou escarpolette, en Italie, 368. Jeu du pont, à Pise, 270. Jeu du papeguay, 383. Jeux équestres au 16^e siècle, 287. Jeux publics chez les nègres, 344. Divertissement préparé à Aix pour Louis XIII, 13.

Noce juive dans le Maroc, 28, 40. Cérémonies funèbres chez les Chinois, 138. Enterrement de momies en Allemagne, 140.

Matinée d'un grand seigneur à la fin du 18^e siècle, 233. Billets de mariage au dernier siècle, 184. Bals de cour sous l'ancienne monarchie, 185. Théâtre des petits appartements sous Louis XV; Carte d'entrée, costumes des acteurs, 48, 107, 208.

Histoire du costume en France, 315, 359, 398. Fêtes des Gaulois en l'honneur de l'ancien costume national, 359. Aumonnières sarrazinoises, 132. Costumes des dames de Saint-Cyr, 57. Mœurs et costumes des Antilles, 97. Mascarades à la grecque, 220. Mascarade des pensionnaires de l'école française à Rome, 56.

Pavillon d'un navire forban, 224. Décoration de la main à sept doigts, instituée par Abd-el-Kader, 288.

CROYANCES; TRADITIONS; SYMBOLES.

Equeias, déesse des chevaux, 12. Culte de Moloch et de Baal, sacrifices humains, 119. Procession de la dent de Bouddha, 241. Prière des musulmans pour le prince, dite Khotbah, 232. Pic d'Adam, 11. Superstitions des Delawares, 133. Pain changé en pierre, 88. Jettatura, 250. Pays de Cocagne, 59. Traditions des Bourriates, 160. Origine que se donnent les nègres du Brésil, 212. Le Chat noir vengé, 395.

Emblèmes antiques, symboles, devises, 234. Type du Grenadier français, 339.

Projet, par l'empereur Adrien, d'un temple à Jésus-Christ, 250. Symbolisme chrétien, 361, 386. Sorts des saints, 42. Sau-

vages Tupinambas baptisés à Paris, 404. Messes rouges, messes à plusieurs faces, 163. Bibérés, 296. Histoire du Carême, 79. Epées et chapeaux bénits donnés par les papes; chapeau béni de l'archiduc Ferdinand, 87.

LEGISLATIONS, INSTITUTIONS, ÉTABLISSEMENTS.

Conciles, 308, 408. Serments à plusieurs mains, 339. Passeport au moyen âge, 28. Statistique du clergé français, aux 16^e et 19^e siècles, 79, 144. Trépid de fer chez les Perses, 208. Armée d'Abd-el-Kader, 288. Décoration de la main à sept doigts, instituée par Abd-el-Kader, 288.

Ordre des Fous, à Clèves, 269. Ordre de la Malice, 111.

Tableau de l'instruction publique en France; université, académies universitaires, facultés, collèges, etc., 278, 279. Instruction primaire en Europe, 279. Ecoles en Orient, 217. Etablissement des dames de Saint-Cyr, 57. Colonie de Mettray, 289, 408. Education des sourds-muets, 220. Origine de l'institution royale des sourds-muets, 223. Particularités sur l'Académie française, 16, 240. Pauteuils de l'Acad. française, 16. Censeurs royaux, 75.

Bibliothèque bodleienne, 96. Galerie des plans-reliefs des places de guerre, 62. Musées et collections particul. des départem., 91, 228, 291, 324, 379, 397, 408. Institutions de bienfaisance publique en France, 31. Mont-de-Piété, 204, 322. Succursale des Invalides, à Avignon, 155. Marché aux fleurs, à Paris, 313. Halle aux fruits et aux légumes, à Paris, 396. Foire St-Germain, 70.

HISTOIRE.

Défaite des Cimbres, 257. Sentier des Thermopyles, 247. Conciles, 308, 408. Ere chrétienne, Iconoclastes, Rois fainéants, Serment de Louis-le-Germanique, 55. Passage des Morisques à travers la France, 274. Siège de Lérida, 239. Journée aux figues, 239. Etude de l'histoire, 248. Attentats sur des ambassadeurs français, 130, 408. Finances sous Henri IV, 269. Famine et disettes en France, 166. Rois d'Angleterre, 288. Vœu de chevaliers anglais, 47. Projet de démembrement de l'Angleterre au 16^e siècle, 151. Forteresse tartare défendue par une femme, 166.

Vocabulaire des mots singuliers et pittoresques de l'histoire de France, 297, 335. Guerre des Amoureux; Journée des Amers; Angelus du duc de Bourgogne, 297. Année de Corbie, 298. Bagaudes; Armagnacs; Barricades de 1648, 299. Cabochiens; Camisards, 335. Camp du Drap-d'Or, 336, etc., etc.

Mémorial séculaire de l'an 1842, 54, 74.

Histoire contemporaine. — Prise d'une goélette anglaise, 201. Expéd. de l'armée d'Afrique à Tlemcen, 385. Prise d'Arcône, 53.

BIOGRAPHIE ET ANECDOTES.

Scanderbeg, 24. Jeanne d'Arc, 380. Enfants d'Edouard, 49. G. Du Bellay, 93. Duprat, 226. Jean Ango, 198. Louis XV chevalier du St-Esprit le jour de sa naissance, 300. Cassini et Louis XV, 248. Colbert à son fils, 71. Levacher, consul à Alger, 131.

Nunez Balboa, 329. Dominique de Gourgues, Jean Ribaud, 178. Villegagnon, 404. Le matelot Selkirk, 189.

Platon, 254. Philémon, 307. Chaucer, 83, 408. Prison de Cervantes à Alger, 227. Maison du Tasse à Sorrente, 25, 408. Anecdote sur Rotrou, 130. Raphaël, 72. Giocondo, ou Joconde, 128, 408. Jouvenet, 239.

Villehardouin, son Histoire de la conquête de Constantinople, 246. Gibbon terminant son Histoire, 232. Théophraste Renaudot, 9. Madame de Neausoleil, 2, 21, 34. Mesmer, 276. Aveugles professeurs; Saunderson, 140. Le curé Tschudi, 106. Mémoires de Jung-Stilling, 349, 378. Pibrac, 229.

La Cendrillon antique, 175. Barbe de S. Nicéphore, 175. L'ambassadeur et le plat de poisson, 251. Probité d'un voleur, 184. Un original, 264. Sir John Dinely, 303. Le fou et l'idiot, 178. Trait de force, 160. Le Fakir qui se fait enterrer vivant, 405.

Bibliographie contemporaine. — Abdul-Medjib, 77. Tailleur de plumes de l'empereur Alexandre, 6. Maison de Beethoven, 347. Bendemann, 4. Cobbett, 318. Charles Lamb, 30, 38. L'abbé de L'Epée, 220. Fr. Caucail, 228. Alexis de Noailles, 201. Leguen, poète breton, 43. Gaston Sacaze et Esprit Fabre, 206. Le colonel Combes, 53. Dumont d'Urville, 129, 172, 177, 242. De Candolle, 134. Larrey, 345. Popularité de la mémoire de Napoléon.

GEOGRAPHIE ET VOYAGES.

DESCRIPTION, HISTOIRE, COMMERCE, INDUSTRIE, etc., DE
PAYS ET DE VILLES.

Sentier des Thermopyles, 247. Vallée de Kachmir, 259. Pic d'Adam, 11. Découverte de la mer du Sud, 329. La Russie et la lune, 144, 408. Porte de la Trinité, à Moscou, 337. Ville de Juan Fernandez, 188. Sorrente, 25, 408. Amalfi, 81. Description de Londres par un Chinois, 170. Hampton-Court, 164. Bonn, 347. Klagenfurt en Carinthie, 36. Forêt-Noire et val d'Elz, 11.

Pratolino en Toscane, 209. Glaciers en Suisse, 17, 63, 89, 144.

Nouvelle carte de France, 11. Riez, 21. Landes de Gascogne, 149. Fontaine de Vaucluse, 145. Etangs de Comelle, 52. Fertès, 383. Tlemcen, en Algérie, 385. Grotte de Napoléon, 272.

Tremblement de terre au Canada, 118. Inondations, 65; — en Hollande, 65. Incendie de Hambourg, 281. Incendie de la Tour de Londres, 112, 113.

Etablissement français dans la Floride; D. de Gourgues et J. Ribaud, 178. Expédition de Villegagnon au Brésil, 404. Voyage de Dumont d'Urville dans les mers antarctiques, 129, 172. Découvertes des terres Louis-Philippe, Joinville et Adélie, 129, 172.

Géographie zoologique, 82.

ZOOLOGIE ET BOTANIQUE.

Guépard, 216. Blaireau, 211. Surmulot, 82. Aurochs, 82. Chasse aux gazelles, 216. Albinisme, mélanisme, 321, 369, 394. Nouvelles acquisitions du Jardin des Plantes: Singe albinos, 321; Panthère noire, 369. Marocco, cheval savant du 16^e siècle, 328.

Architecture et géométrie des abeilles, 44. Education des araignées, 142. Etude des insectes, 26.

Aptéryx de la Nouvelle-Zélande, 393.

Géographie zoologique; changements graduels dans la répartition des animaux sur le globe, 82.

Préjugés des anciens auteurs sur quelques animaux, 210. L'ourse et ses petits; regard du loup, 210; Le cheval a-t-il du fiel? 211. Le chant du coq et le lion; La colombe a-t-elle du fiel? 211. L'éléphant a-t-il des jointures? 211. Longévité du cerf; Le sang du bouc, 212.

Raisiner, papayer, 98. Cat, 306. Rapports entre les couleurs et les odeurs, 150.

SCIENCES ET ARTS DIVERS.

Agriculture. — Irrigation en Orient, 115. Vignobles modernes, 331.

Archéologie. — Tour de Babel, 33. Equeias, 12. Autel mexicain, 377. Voyez *Sculpture et Architecture*.

Art militaire. — Dénombrement de l'armée chez les Perses, 200. Sentier des Thermopyles, 247. Armes des Gaulois, 359; — des Francs, 399. Invention de l'artillerie légère, 75. Modifications dans l'équipement et l'habillement de l'infanterie française, 348. Piles de boulets, 346. Cacolets et litiers-brancards en Algérie, 252. Armée d'Abd-el-Kader, 288. Galerie des plans-reliefs des places de guerre, 62.

Industrie. — Applications remarquables de la vapeur, 251. Invention du raccommodage de la faïence, 239. Masque aimanté employé par les ouvriers en aiguilles, 344. Expérience malheureuse d'un plongeur, 335. Chasse aux gazelles, 216. Ruse des Indiens pour tuer les cerfs, 181.

Marine. — Vocabulaire de marine, 155, 258, 340, 372. Trombes marines, 37. Rose du compas, 342, etc.

Mathématiques. — Piles de boulets, 346. Arithmétique palpable de Saunderson, 140. Géométrie des abeilles, 44.

Mécanique. — Roue d'Aristote, 296, 408. Centres de gravité, 75. Pompes à eau, 283. Applicat. remarquables de la vapeur, 251.

Médecine, Hygiène, etc. — Boissons et aliments, 218, 331. Vins des anciens, 218. Vins modernes, 331. Corne de licorne, 212. Albinisme, mélanisme, 321, 369, 394. Mesmérisme, magnétisme, 276. Phénomènes curieux relatifs aux sens; le toucher, 358, 395. Le fou et l'idiot, 178. Hommes velus, 67. Fakir qui se fait enterrer vivant, 405.

Météorologie. — Aurores boréales, 99. Formes des nuages, 253. Rose des vents, 342. Climats; lignes isothermes, 161. Glaciers, 17, 63, 89, 144. Ligne des neiges éternelles, 17. Cyanomètre de Saussure, 17. Tremblements de terre, Paratremblements de terre, 151, 187. Tremblement de terre au Canada, 118. Trombes, 37.

Minéralogie. — Episode de l'histoire des mines en France, madame de Beausoleil, 2, 21, 34.

Physique. — Pesanteur de l'air, horreur du vide, invention du baromètre, 283, 325. Expérience malheureuse d'un plongeur, 335. Cyanomètre de Saussure, 202. Propagation du son, échos, téléloquie, porte-voix, 279. Couleur de l'eau, 78. Rapports entre les couleurs et les odeurs, 150.

Théorie et histoire de l'art. — Art païen, art chrétien, 122, 361, 386. Art byzantin, 364. Renaissance, 193, 389. Sur l'allégorie, 154, 208. Voyez *Peinture, Sculpture et Architecture*.

ERREURS ET PRÉJUGÉS.

Boutes sur le meurtre des enfants d'Edouard, 49. Erreur relative au siège de Lérida, 239. Préjugés des anciens sur quelques animaux, 210. L'eau a-t-elle horreur du vide? 283, 326. Mesmérisme, 276. Prétendue douceur des sauvages, 293.